
UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY





BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

CHI — CZ.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.



SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME SOIXANTE-UNIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

—

1836.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

C

CHIAROMONTE (Jérôme), médecin empirique, se fit, dans le dix-septième siècle, une assez grande réputation en Italie, pour avoir le premier conseillé l'usage de la poudre de Baida comme un spécifique contre toutes sortes de maladies. Né dans la Sicile, près de Palerme, il pratiquait la médecine à Naples, lorsqu'il annonça la découverte de ce spécifique. Le duc d'Ossone, vice-roi, donna sur-le-champ l'ordre d'en faire l'essai sur quinze malades pris au hasard à l'hôpital de l'Annunziata; et tous, au bout de quelques jours, furent rétablis. Encouragé par ce succès, et muni des attestations les plus flatteuses du premier médecin de Naples, Chiaromonte se rendit à Florence, où il obtint un débit considérable de sa drogue, qu'il avait décorée des noms pompeux de *poudre magistrale*, d'*élixir de vie*, de *phénix de la médecine*. Après avoir parcouru toute l'Italie, il vint, en 1627, à Gênes; mais il y trouva parmi ses confrères deux antagonistes qui n'eurent pas de peine à démontrer que les guérisons merveilleuses attribuées à sa poudre étaient dues à d'autres causes qu'à ses prétendues propriétés. Chiaromonte ne laissa point leurs attaques sans réponse; toutefois, il jugea prudent de retourner à Naples, avec l'argent que lui avait procuré le débit de sa poudre, et il y mourut vers 1640. La poudre de Baida cessa bientôt d'être en vogue; mais, en 1735, quelques charlatans essayèrent d'en ramener l'usage. On recommença, dit Cinelli, d'en fabriquer à Ancône, et plusieurs personnes notables de Ravenne se sont empressées de s'en procurer; mais quoique tout le monde en vantât les merveilleux effets, on ne laissa pas de mourir comme auparavant (*Bibliot. volante*, II, 139). On a de Chiaromonte plusieurs opuscules sur sa poudre : I. *La Fenice della medicina. Discorso fisico-naturale circa la polvere magistrale*, etc., Florence, 1620, in-4°. II. *Dichiarazioni contro il sommario metodo di don Gio.-Antonio Bianchi e contro il discorso di Piet.-Francesco Giraldini sopra la sua ritrovata polvere, che fu stimata Belzuar minerale*, Gênes, 1627, in-4°. Cet opuscule fut réimprimé avec le suivant. III. *Compendio del suo Élixir vitæ, ridotto in polvere*,

Gênes, 1628, Naples, 1633, in-4°. IV. *Osservazioni e brieve discorso del contagioso male di cannà*, Naples, 1637, in-4°. Grégoire de Rado a écrit contre ce charlatan une brochure en espagnol, intitulée: *De l'admirable faiblesse des poudres et de l'élixir de vie*, Madrid, 1706, in-4°. R—D—N.

CHIARUGI (VINCENT) exerça l'art de guérir à Florence, où il fut médecin de l'hôpital Saint-Boniface, spécialement consacré aux maladies mentales et cutanées. Il était aussi professeur de médecine et de chirurgie près de cet hôpital, et fut plus tard directeur de l'hôpital Sainte-Marie de la même ville. Il mourut vers 1822. Ses ouvrages sont : I. *Della pazzia in genere ed in specie, trattato medico-analitico con una centuria di osservazioni*, Florence, 1793-1794, 3 vol. in-8°; traduit en allemand, Leipzig, 1795, 3 vol. in-8°. Ce traité de la folie est basé sur la pratique de l'auteur dans l'hôpital Saint-Boniface. Le premier volume traite de la folie en général, le deuxième des différentes espèces de folie, enfin le troisième renferme cent histoires particulières de malades atteints d'aliénation mentale, à plus de la moitié desquelles sont joints les détails de l'autopsie cadavérique. Cependant le professeur Pinel prétend que l'auteur n'a fait que suivre les routes battues. II. *Saggio teoretico-pratico sulle malattie cutanee sordide osservate nel R. Spedale di S.-Bonifacio di Firenze*, Florence, 1799, 2 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée, Florence, 1807, 2 vol. in-8°. III. *Saggio di ricerche sulla pellagra*, Florence, 1814, in-8°. G—T—R.

CHICHELE (HENRI), né en 1362, fondateur du collége d'All-Souls à l'université d'Oxford, est un des personnages les plus illustres dont s'honore l'église anglicane. Après avoir été placé à l'école de Winchester, puis au Nouveau-Collége, où le droit civil et le droit canon partagèrent ses méditations, il parcourut rapidement, de 1392 à 1414, l'échelle des dignités ecclésiastiques. Il dut les premières d'entre elles au patronage de l'évêque de Salisbury, Rich. Mitford. Il venait de perdre cet ami généreux lorsque Henri IV l'envoya comme ambassadeur auprès du pape Innocent VII. De la cour papale, Chichele passa bientôt à celle du roi de France, puis il revint dans l'État ecclésiastique où régnait alors Grégoire XII. Ce pontife fut tellement satisfait de ses rapports avec le savant Anglais, qu'il lui conféra l'évêché de Saint-David, devenu vacant pendant le séjour qu'il fit à Rome en 1408. L'année suivante, Chichele fut député, avec Hallan et Chillingdon (l'un évêque de Salisbury, l'autre prieur de Canterbury) pour représenter l'Angleterre au concile œcuménique de Pise, et il y fit preuve de zèle pour rétablir l'unité de l'église catholique en concourant à la déposition de deux papes rivaux (Grégoire XII et Benoît XIII) et à l'élection d'un nouveau pontife, Alexandre V, qui, comme lui, avait étudié à l'université d'Oxford. De retour en Angleterre, Chichele vaqua exclusivement pendant quelques mois aux fonctions épiscopales dans son diocèse, puis alla en France, avec d'autres négociateurs, renouveler la trève entre les deux royaumes (1410). Cette prorogation de la paix souffrit de grandes difficultés qui ne furent levées que l'année suivante, et qui permirent à Chichele de faire un long séjour à la cour de Charles VI

d'y étudier l'état déplorable du royaume, et d'y nouer des intelligences avec les partis qui se disputaient le pouvoir et dont chacun était toujours prêt à pactiser avec l'étranger. Chichele passa le reste du règne de Henri IV tantôt dans son diocèse de Saint-David, tantôt à Londres, où ses connaissances et son habileté comme homme d'état le rendaient souvent nécessaire au monarque. L'avènement de Henri V mit le comble à sa considération; il devint un des confidents intimes de ce prince belliqueux, reparut encore à Paris pour le renouvellement de la trève, et au retour de cette troisième ambassade fut nommé, par les moines de Canterbury, archevêque de cette métropole primatiale de l'Angleterre. Le pape n'approuva pas d'abord la nomination, qu'il prétendait être de son ressort, et Chichele, par déférence pour ce pontife, n'accepta pas sur-le-champ la brillante dignité qu'on lui conférait. Le démêlé cessa bientôt : Alexandre V acquiesça au choix du chapitre. Placé sur le siége archiépiscopal, Chichele se montra digne de sa position en prenant avec autant de prudence que de zèle les intérêts du clergé, dont à cette époque le roi d'Angleterre, d'accord avec les grands, voulait s'approprier les revenus. Chichele sentit qu'il fallait un sacrifice : les temps n'étaient pas favorables à l'Église : un esprit de liberté se répandait partout; Wiclef dogmatisait, et tel se souciait peu de sa doctrine théologique qui s'emparait de ses corollaires contre l'opulence et le faste ecclésiastiques. Chichele fit consentir le clergé sous ses ordres à l'abandon d'une partie de ses propriétés. En se rendant l'organe de ce corps dans le parlement, il parvint à faire accepter son offre comme suffisante, et de cette manière écarta le péril grave qui menaçait le temporel de l'Église d'Angleterre. En même temps il s'efforça de tourner l'attention du roi vers les affaires de France, où toutes les circonstances semblaient inviter les Anglais à porter leurs armes. Il est à croire qu'il n'eut pas beaucoup de peine à y décider Henri V, et encore moins ses sujets dont la plupart venaient à la guerre en France, suivant l'expression du temps, *pour gaigner*. La prévision de Chichele et de Henri ne fut pas trompée en effet dans ce mémorable épisode de la guerre de cent ans, qu'on appelle campagne d'Azincourt, et dont les suites furent le traité de Troyes et la reconnaissance de Henri V comme futur roi de France. Deux fois, dans cette expédition continentale, Chichele suivit Henri à l'armée. Après la mort de ce prince (1422), l'archevêque de Canterbury se retira dans son diocèse et ne s'occupa plus que des affaires de l'Église, mais toujours sous le rapport politique au moins autant que sous le rapport religieux. L'hérésie de Wiclef excita surtout son zèle : c'est aux prédications seulement de ce dernier qu'il avait, avec raison, attribué la propension générale des puissants du siècle à faire main-basse sur les biens ecclésiastiques. Comme antagoniste des doctrines hétérodoxes, Chichele ne fut point au-dessus des idées de son temps : la persécution, non la discussion, fut son grand moyen contre des argumentateurs qu'en effet il est difficile de convaincre dans un colloque; toutefois il fut moins sévère à leur égard que son prédécesseur Arundel. Les Lollards, sectaires qui se réunirent aux Wicléfites, éprouvèrent aussi sa rigueur. En revanche,

il opposa une résistance opiniâtre aux prétentions toujours croissantes de la cour de Rome ; et, grace à lui, le clergé d'Angleterre se maintint, ainsi que celui de France, sur une ligne d'indépendance respectueuse vis-à-vis du Saint-Siége. Les décisions prises par les conciles et synodes assemblés en Angleterre, sous la présidence de Chichele, froissèrent vivement le pape Martin V, dont les agents déversèrent contre l'archevêque des calomnies que l'université d'Oxford se crut obligée de repousser par un éloge public de Chichele, « le rempart de l'Église anglaise contre l'hérésie et la *simonie*, etc., etc., » et firent planer sur l'Angleterre la menace d'un interdit. La mort du pontife mit fin à ces hostilités, et l'harmonie se rétablit sans concessions ultérieures de part ni d'autre. Parmi les divers réglements émanés des assemblées ecclésiastiques tenues par Chichele, on doit remarquer celui de 1438, par lequel il était enjoint à tout collateur de bénéfices de ne les accorder pendant dix ans qu'à des membres de l'une ou l'autre des deux universités. Chichele avait tenu dix-huit synodes et atteint sa quatre-vingtième année lorsqu'il supplia le pape Eugène IV d'accepter sa démission. La réponse du pontife ne le trouva pas vivant ; il venait d'expirer le 12 avril 1443. Le chapitre décida que le côté de la cathédrale où furent déposées ses cendres ne recevrait plus d'autres dépouilles mortelles. Chichele avait fondé en 1422, dans sa ville natale, une belle collégiale à laquelle était annexé un hôpital. C'est en 1437 que fut posée la première pierre du magnifique collége d'All-Souls. Les statuts de la société, pour laquelle il obtint de Henri VI une charte et du pape une bulle de confirmation, lui reconnaissaient le pouvoir législatif, établissaient un gardien et vingt membres, dont seize s'occupaient de droit civil et canon, et quatre d'arts, philosophie et théologie. La préférence pour les admissions dans le corps des professeurs devait toujours être accordée aux descendants de la famille Chichele. Cette clause des statuts donna matière à nombre de débats parfois risibles. Suivant les *Stemmata chicheleana* publiés en 1765, le sang des Chichele était alors répandu dans douze cents familles. P—OT.

CHIERICATO (JEAN-MARIE), l'un des plus savants théologiens de l'Italie, naquit en 1633 à Padoue, d'une famille obscure. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de jurisprudence, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un bénéfice qui lui permit de se livrer entièrement à son goût pour l'étude. Ses talents ne tardèrent pas à le faire connaître de son évêque, Georges Cornaro, qui le nomma son secrétaire, et l'honora de toute sa confiance. A la mort de ce prélat, en 1663, Chiericato voulut se retirer dans la maison des Philippins à laquelle il s'était fait agréger ; mais le nouvel évêque de Padoue, Grégoire Barbarigo (*V.* ce nom, III, 327), l'obligea de continuer ses fonctions de secrétaire. Élevé depuis à la dignité de vicaire-général, Chiericato continua d'administrer le diocèse pendant vingt ans avec un zèle infatigable. Ayant, en 1693, obtenu la permission de se démettre de cette place, il passa le reste de sa vie dans la retraite, partageant son temps entre l'étude et les exercices de piété. Il mourut à Padoue, le 29 déc. 1717. Le cardinal Orsini, depuis pape sous le nom de Benoît XIII,

mais alors archevêque de Benevento, avait une telle estime pour Chiericato qu'il célébra un service magnifique dans sa cathédrale, où il lui fit élever un monument. Ses principaux ouvrages sont : I. *Decisiones sacramentales*, 3 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de Venise, 1757. II. *Discordiæ forenses*. L'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de Venise, 1787, 3 vol. in-fol. III. *Erotomata ecclesiastica*. IV. *Via lactea, sive institutiones juris canonici*. Cet ouvrage a souvent été réimprimé. Le pape Benoît XIV cite plusieurs fois Chiericato dans ses œuvres; et les décisions de ce grand théologien sont regardées comme une autorité par les congrégations romaines. On peut consulter pour plus de détails : *Memoria della vita di Chiericato e delle sue opere*, par Sberti, Padoue, 1790. W—s.

CHIFFLET (Etienne-Joseph-François-Xavier), magistrat distingué, naquit à Besançon le 8 décembre 1717, d'une famille illustre par le grand nombre de savants qu'elle a produits (*Voy.* Chifflet, tom. VIII). Il aurait bien voulu, à l'exemple de ses ancêtres, se livrer uniquement à l'étude des lettres et de l'antiquité; mais son père le destinait à la magistrature, et il fit céder l'inclination au devoir. Pourvu, dès 1740, d'un office de conseiller au parlement, quoiqu'il n'eût pas encore voix délibérative, il assistait assidument aux séances de sa compagnie, et sut se concilier l'estime de tous ses confrères. Les preuves de talent et de capacité qu'il donna dans différentes circonstances le firent promptement connaître, et lors de la création de l'académie de Besançon, en 1752, il en fut nommé l'un des premiers membres. En 1755, il acquit un office de président à mortier; et la même année il rédigea, sur un plan très-propre à faciliter les recherches, le *Catalogue* de sa bibliothèque, qu'il fit précéder de notices sur les écrivains de sa famille, avec l'indication de leurs ouvrages imprimés ou manuscrits (1). Persuadé que la résistance au gouvernement doit avoir des bornes, et qu'après avoir employé la voie des remontrances il ne reste qu'à se soumettre aux ordres de l'autorité, le président Chifflet fut du nombre des parlementaires qui crurent devoir, en 1760, consentir à l'enregistrement des nouveaux impôts. Les pamphlets dans lesquels on le représenta lui et ses collègues comme vendus à la cour ne lui firent point abandonner la ligne de modération qu'il s'était tracée; et il eut le courage d'y persister en bravant la haine populaire, moins redoutable alors, il est vrai, qu'elle ne l'est devenue depuis. Cette conduite fixa sur lui les yeux du ministère; et lors de la réorganisation des cours de justice, en 1771, il fut nommé premier président du parlement de Besançon. Dans cette place, il adoucit autant qu'il le put le sort de ses anciens confrères exilés, et s'employa même près du chancelier Maupeou pour leur faire obtenir des grâces (Voy. le *Journal historique*, III, 319). Le peu de goût qu'il avait pour l'opposition ne l'empêcha pas de défendre avec fermeté les priviléges de sa province contre les empiètements du ministère, et il refusa l'enregistrement des édits sur les nouveaux droits d'aides et sur le papier timbré. L'ancien parlement ayant été rappelé le 28 mars 1775, il dut abandonner la place à son prédécesseur, M. de Gros-

(1) Ce *Catalogue*, gr. in-fol. fait aujourd'hui partie des manuscrits de la Bibliothèque de Besançon.

bois; mais telle était l'estime dont il jouissait qu'il fut presque aussitôt nommé premier président du parlement de Metz. Il se montra dans ce nouveau poste ce qu'il avait toujours été, magistrat intègre et laborieux, et continua de mériter l'estime générale. Chaque année, il venait se délasser de ses travaux dans sa terre d'Esbarres, près de Saint-Jean-de-Lône. Il y mourut d'une fièvre épidémique, le 20 sept. 1782. On a de lui, dans les recueils de l'académie de Besançon, les ouvrages suivants encore inédits : I. *Dissertation sur l'origine du nom de Franche-Comté*. L'auteur cherche à prouver que cette province fut nommée Franche parce que ses souverains, depuis Othon-Guillaume, se sont maintenus indépendants de la France et même de l'empire germanique. Cette opinion, soutenue avant lui par Pélisson et d'autres auteurs, est contestée. II. *Examen d'une Dissertation de M. Droz sur le douaire des femmes nobles en Franche-Comté*. III. *Note sur un aqueduc romain*. Cet aqueduc, découvert en 1766 dans la maison même du président Chifflet, paraît une dérivation du canal d'Arcier (*Voy.* JAQUOT, XXI, 406). IV. *Observations sur les lois des Bourguignons*. Après avoir établi que Gondebaud est le véritable auteur du Code bourguignon, et que Sigismond, dont le nom se trouve dans quelques manuscrits, n'a fait qu'en ordonner une nouvelle publication, l'auteur montre le rapport de ces lois avec celles des Germains, et même avec plusieurs dispositions des lois romaines. W—s.

CHIFFLET (MARIE-BÉNIGNE-FERRÉOL-XAVIER), membre de la chambre des députés et pair de France, était fils du précédent et naquit à Besançon le 21 février 1766. Il n'avait pas encore achevé ses études, lorsqu'il eut le malheur de perdre son père; mais les derniers conseils qu'il en reçut restèrent gravés dans sa mémoire et devinrent la règle de sa conduite. Admis, en 1786, conseiller au parlement, sa gravité naturelle et son jugement précoce lui acquirent bientôt l'estime des membres les plus distingués de sa compagnie. La révolution l'ayant forcé de s'expatrier en 1791, il alla d'abord chercher un asile dans les Pays-Bas où le souvenir de ses ancêtres devait lui procurer, avec un bienveillant accueil, des moyens de continuer ses recherches sur divers points de jurisprudence. Mais, jaloux de donner des preuves de son dévouement, il renonça sans peine à cette vie paisible pour rejoindre l'armée des princes sur les bords du Rhin; et, quoique valétudinaire et même estropié d'un bras, il fit la campagne de 1792 comme cavalier noble. Dispensé du service militaire, il revint à ses goûts studieux et visita successivement les principales universités d'Allemagne, pour se perfectionner dans le droit public par la fréquentation des plus célèbres professeurs. Dès qu'il lui fut permis de rentrer en France, il se hâta de revenir à Besançon; et ayant eu le bonheur de recouvrer quelques débris de sa fortune, il les partagea généreusement avec ses sœurs, qu'il avait soutenues par son travail pendant l'émigration. Les souvenirs honorables qu'il avait laissés comme magistrat le firent, à la réorganisation des tribunaux, en 1811, nommer conseiller à la cour impériale de Besançon, et il en était président de chambre en 1814. A la restauration, son attachement invariable à la famille des

Bourbons le plaça naturellement à la tête des royalistes de Franche-Comté. Envoyé par le département du Doubs à la chambre de 1815, il y arriva précédé d'une réputation qu'il devait moins à la supériorité de ses talents, comme jurisconsulte ou comme orateur, qu'à la fermeté connue de son caractère et à son antipathie pour la révolution. Ce n'était pas qu'il ne sentît la nécessité de plusieurs réformes et qu'il n'approuvât même une partie de celles que la révolution avait opérées; mais, dans son opinion, c'était au roi seul qu'il appartenait de les provoquer et de les sanctionner; et c'était du roi qu'il attendait toutes les améliorations compatibles avec la dignité du trône et l'affermissement de la dynastie. Sa conduite à la chambre, si souvent attaquée par les journaux, fut la conséquence de ses principes. Il y prit place à l'extrême droite où siégeaient les royalistes les plus dévoués. Encore effrayé de la facilité que Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe avec une poignée de soldats, avait eue à ressaisir le pouvoir, il crut que les mesures les plus rigoureuses étaient nécessaires pour garantir le trône de nouveaux périls; et, quoique d'un caractère plein d'indulgence, il provoqua contre les hommes qui tenteraient de troubler l'ordre des peines plus fortes que celles que le gouvernement avait jugées suffisantes. Après avoir fait adopter divers amendements au projet de loi sur les cris séditieux, il prit part à la discussion sur la loi d'amnistie, et s'attacha, dans un discours imprimé par ordre de la chambre, à justifier la nécessité de bannir les régicides; et non, comme le dirent les journaux du temps, de prononcer la confiscation des biens des condamnés, puisqu'il remercie le roi de l'avoir abolie par l'art. 66 de la charte, mais de prélever sur leur fortune les sommes nécessaires pour indemniser l'état des dommages occasionnés par leur révolte. On sent assez que de pareilles mesures n'étaient et ne pouvaient être que comminatoires. Il fit, le 13 janvier 1816, un rapport sur la proposition de M. de Castelbajac, qui demandait que le clergé fût autorisé pendant vingt ans à recevoir des dotations en fonds de terre, et conclut à son adoption. Le 1er mars, il parla dans la discussion sur le nouveau projet de loi électorale, et vota pour les élections par cantons. Le 28 avril, il appuya la proposition de rendre au clergé ses biens non vendus, en exceptant ceux qui auraient été légalement cédés à des établissements publics; et, quelques jours après, il se joignit à M. de Bonald pour demander l'abolition de la loi du divorce. L'ordonnance du 5 septembre ayant prononcé la dissolution de la chambre, il en fut écarté par l'influence du ministère et n'y rentra qu'en 1820 (1). Sa nomination à l'une des places de vice-président est une preuve que son absence ne lui avait rien fait perdre de l'attachement de ses collègues. Le 7 mai 1821, il vota pour la modification proposée à l'art. 351 du Code d'instruction criminelle, comme offrant plus de garanties à l'accusé. Le 12, en appuyant la proposition d'augmenter les pensions ecclésiastiques, il témoigna la peine qu'il éprouvait de voir « le clergé toujours dans un état « précaire, et dépendant chaque an- « née d'un budget pour ses premiers « besoins. » Dans la même session il appuya le projet présenté par le

(1) La *Galerie historique des contemporains* le fait membre de la chambre des députés de 1817-18; mais, ajoute le rédacteur, il n'y jouit pas de la même faveur que dans celle de 1815-16.

gouvernement pour accélérer l'achèvement des canaux de navigation, et s'attacha dans son discours à faire ressortir l'importance du canal destiné à joindre le Rhône au Rhin (*Voy.* Bertrand, LVIII, 160). Une ordonnance du 21 novembre le nomma premier président de la cour royale de Besançon, en remplacement de Dumontet de La Terrade (*Voyez* ce nom, au Supp.). En 1822, nommé rapporteur du projet de loi pour la répression des délits de la presse, il conclut en demandant l'adoption de tous les amendements introduits par la commission. Toutefois, dans le résumé de la discussion, il consentit à retrancher celui qui avait pour but de faire punir d'une peine plus forte les outrages à la religion de l'état que ceux qui seraient dirigés contre un autre culte chrétien; et lorsque le projet reparut, amendé par la chambre des pairs, il proposa d'adopter le rétablissement du mot *constitutionnelle* que la commission avait retranché de l'article relatif aux outrages à l'autorité du roi. Réélu pour la troisième fois en 1824, il fut continué dans la place de vice-président. Le 7 juillet, dans la discussion du budget, il émit le vœu que le gouvernement réduisît le nombre des cours royales et des tribunaux, en augmentant celui des juges de première instance. Le 14 fév. 1825, il demanda le renvoi au bureau des renseignements d'une pétition de M. Rogeri de Beaufort, tendant au rétablissement de la loi sur les fidéi-commis. « Les membres de « la gauche, dit-il, ne s'y opposeront pas, puisque leurs chefs en « recevant des titres ont accepté la « faculté d'établir des majorats; ils « sont trop partisans de l'égalité « pour refuser aux personnes non titrées la possibilité de soutenir « leurs familles. » Il parla plusieurs fois dans la discussion de la loi sur l'indemnité, et fit décider que l'héritier serait admis à réclamer l'indemnité sans qu'on pût lui opposer une incapacité résultant des lois révolutionnaires. Le 5 avril, il fit son rapport sur la loi du sacrilége et conclut à son adoption. Il ne parut que rarement à la tribune dans la session suivante (1826); cependant il appuya vivement la proposition de M. de Salaberry de poursuivre le rédacteur du *Journal du Commerce* pour deux articles injurieux à la chambre; et il prit part à la discussion que rendit nécessaire l'obligation de régler les formes que suivrait la chambre, lorsqu'elle serait constituée en cour de justice. A l'ouverture de la session de 1827, il l'emporta sur M. de La Bourdonnaye pour une des places de candidat à la présidence. Membre de la commission chargée de l'examen du projet du Code forestier, il prit une grande part à la discussion et réussit à faire adopter plusieurs amendements dans l'intérêt des communes et des propriétaires des bois de sapin. Le 5 nov., le roi le nomma pair, et peu de temps après vicomte. Admis dans la chambre haute le 5 juillet 1828, il fit un rapport sur les pétitions; et le 9 il fut nommé l'un des commissaires chargés de l'examen du projet sur l'interprétation des lois. En 1829, le 14 mars, il prit part à la discussion du projet sur la répression du duel; le 4 avril, il fit partie de la commission pour l'examen de la loi sur la contrainte par corps, et, dans la discussion, il se prononça pour le maintien de la contrainte envers les tireurs de lettres de change. Le 23 mai, il fit renvoyer au ministère des finances la pétition

des communes du département du *Doubs*, qui se plaignaient de la surcharge énorme d'impôts qu'elles étaient forcées de payer pour la conservation de leurs bois, en vertu du nouveau Code forestier. Enfin le 6 juin il fut désigné commissaire pour l'examen de la loi sur la police du roulage. Privé de la pairie par la révolution de 1830, il se démit des fonctions de premier président de la cour royale de Besançon, et se retira dans une terre à Montmirey, près de Dôle, où il passa ses dernières années, uniquement occupé des soins qu'il devait à sa famille. L'isolement dans lequel il vivait lui fit éprouver le regret d'avoir, pour les débats de la politique, abandonné l'étude qui lui avait procuré tant de consolations dans l'exil. Le rédacteur de cet article l'a entendu, peu de semaines avant sa mort, se reprocher de ne s'être pas, à sa rentrée en France, occupé de refaire sa bibliothèque et de reformer les collections d'antiques et de médailles que la révolution lui avait enlevées. Il mourut à Montmirey le 13 sept. 1835. W—s.

CHILLEAU (Jean-Baptiste du), archevêque de Tours, né le 7 octobre 1735, au château de la Charrière en Poitou, d'une ancienne famille de cette province, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et devint vicaire-général de Metz. La reine Marie Leczinska le nomma un de ses aumôniers; et, après la mort de cette princesse, il continua les mêmes fonctions auprès de Marie-Antoinette. Pourvu successivement de l'abbaye de Saint-Clément dans le Maine et de celle de la Valasse en Normandie, il fut sacré évêque de Châlons-sur-Saône en 1781. Appelé aux états de Bourgogne, il y soutint avec zèle les droits et les intérêts de la province; et plus tard il se fit remarquer à l'assemblée des notables par un grand attachement aux principes religieux et monarchiques. Son dévouement lui attira des ennemis. Quelques forcenés, ayant ameuté la populace de Châlons, avaient formé le projet de l'assaillir dans sa voiture et de le précipiter dans la Saône. Le prélat, prévenu de ce complot, sortit à pied de son palais avec quelques ecclésiastiques courageux, traversa la foule et imposa le respect à cette multitude égarée. Lorsque la constitution civile du clergé fut décrétée par l'assemblée nationale, l'évêque de Châlons adressa à ses diocésains, le 15 décembre 1790, une *Lettre pastorale sur le schisme*; le 1er mars 1791, une *Instruction pastorale* sur le même objet, suivie d'un *Avertissement* sur l'élection des évêques constitutionnels d'Autun et de Dijon. Enfin il publia, dans une seconde *Lettre pastorale*, le bref de Pie VI, du 13 avril 1791, relatif aux affaires de l'Église de France. Ces divers écrits se trouvent dans la *Collection ecclésiastique* publiée par l'abbé Barruel et par M. Guillon (actuellement évêque de Maroc *in partibus*). Les progrès de la révolution l'ayant forcé de sortir du royaume, il résida successivement en Suisse, en Bavière, en Autriche. Chargé par plusieurs de ses compagnons d'exil de solliciter auprès de l'électeur de Bavière le transport d'une quantité de grains pour subvenir aux besoins de six cents prêtres français réfugiés dans le canton de Fribourg, il remplit avec succès cette mission de charité. Il souscrivit avec quarante-huit autres évêques l'*Instruction* du 15 août 1798, *sur les atteintes portées à la religion*, ainsi que les *Réclamations*

du 4 avril 1803, contre le concordat de 1801 (*Voy.* ASSELINE, LVI, 498). L'ancien évêque de Châlons ne rentra en France qu'en 1814 avec Louis XVIII; et, sur la demande du roi, il donna la démission de son siége et signa, avec plusieurs de ses collègues, la lettre de soumission adressée au pape le 8 novembre 1816, et imprimée à la suite du concordat de 1817. Il fut alors nommé à l'archevêché de Tours, dont il ne prit possession qu'en 1819. Créé pair de France en 1822, il mourut le 26 novembre 1824, dans sa 90e année, doyen de l'épiscopat français. — Son frère, le comte DU CHILLEAU, maréchal-de-camp, émigra au commencement de la révolution, servit dans l'armée de Condé, et fut tué au combat de Kamlach, en 1796. Il n'a laissé que deux filles. P—RT.

CHIMAY (JEANNE-MARIE-IGNACE-THÉRÈSE de CABARRUS, princesse de), qui fut célèbre en France par l'éclat et l'ascendant de sa beauté, dans les temps non moins célèbres de nos révolutions, naquit à Saragosse en 1773. Elle eut pour mère Mlle Galabert, fille d'un négociant de cette ville, et que le comte de Cabarrus, son père, avait épousée secrètement en 1772. On sait peu de chose de la première jeunesse de Thérèse. Ses attraits, sa grâce naturelle, son esprit, et des dispositions pour les arts cultivées avec soin, la firent bientôt remarquer. A peine âgée de seize ans, en 1789, on lui fit épouser M. Devin, marquis de Fontenay, conseiller à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris. Mme de Fontenay faisait, en 1791, l'ornement de la société du Marais: elle recevait chez elle le général Lafayette, les trois frères Lameth, Favières, ex-conseiller parlement, depuis auteur de *Lisbe* et d'autres ouvrages dramatiques. (ne cite ici que les personnes avec le quelles elle fut intime à cette époqu Son père venait d'être arrêté à Ma drid : elle disait un jour à Lafayett avec une plaisanterie chagrine et qu n'excluait pas la douleur : « Donne « moi donc une armée de gardes na « tionales pour délivrer mon père ! Elle avait un frère plus jeune qu'elle Théodore de Cabarrus; et, en 1786 une maison de commerce était éta blie à Bordeaux sous la raison de *Ca barrus fils:* c'était un frère du finan cier, et par conséquent un oncle d Mme de Fontenay. Les mauvais jour de la révolution étaient arrivés. Mm de Fontenay partit pour Bordeaux avec un fils encore enfant. Son ma riage n'avait pas été heureux, et le mari avait dissipé la moitié de sa dot. Elle se proposait d'aller en Espagne rejoindre son père, qui avait été rendu à la liberté; mais elle perdit la sienne, en arrivant à Bordeaux, et fut emprisonnée. Ses papiers n'étaient peut-être pas bien en règle : car il fallait, en 1793, pour voyager, et pour changer de domicile, outre le passe-port, un certificat de civisme, un certificat de résidence ou de non-émigration; plus, dans les villes, une carte de sûreté. Alors on arrêtait, le soir, dans les rues de Bordeaux, tous ceux qui n'étaient point munis de cette carte; on les conduisait au corps-de-garde, et du corps-de-garde à la prison. Les gendarmes étaient stimulés par l'appât du gain. Tout individu qui ne pouvait exhiber sa carte de sûreté était obligé de donner douze francs, ou de laisser son habit en nantissement. Cet impôt, les gendarmes de la Gironde l'avaient eux-mêmes établi : ils s'en étaient ar-

rogé la perception, et les autorités du temps fermaient les yeux. Mais Mme de Fontenay, femme d'un ex-conseiller au parlement de Paris, et dont quelques dénonciations avaient peut-être précédé l'arrivée, ne put en être quitte pour le paiement de l'impôt des gendarmes. Tallien était alors en mission à Bordeaux avec Ysabeau et Baudot. Mme de Fontenay lui écrivit et réclama contre son arrestation. Tallien, qui sans doute avait entendu parler de sa beauté, alla la voir, et soudain il sentit qu'il aimait. La belle prisonnière fut libre, mais sans pouvoir désormais songer à quitter la France; et le farouche proconsul devint un homme nouveau. Les malheurs de la révolution avaient conduit à Bordeaux le marquis de Paroy, chevalier de Saint-Louis, colonel, artiste-amateur, honoraire-associé libre de l'académie de peinture (*Voy.* PAROY, au Supp.). Son père, ex-constituant, avait été arrêté et se trouvait détenu à La Réole. Le marquis voulait obtenir sa liberté et en même temps assurer la sienne qu'il était en grand danger de perdre, car on l'avait inscrit sur la liste des émigrés, et ses biens allaient être vendus. Dans cette position critique, il imagina d'envoyer une pétition à Mme de Fontenay, et il y joignit une petite gravure au lavis représentant l'*Amour sans-culotte*. Cet Amour tenait d'une main une pique surmontée du bonnet phrygien, et de l'autre un cœur placé sur un niveau, et le niveau était dressé sur un autel. On lisait au bas ce distique singulier, qui peut donner une idée de la galanterie de ces temps désastreux :

Quand l'Amour en bonnet se trouve sans culotte
La liberté lui plaît, il en fait sa marotte.

Le lavis et les vers étaient de la façon du marquis : « Dans ma lettre, dit-il (1), je priais Mme de Fontenay de trouver bon qu'un petit Amour sans-culotte fût l'avocat d'un fils bien malheureux de l'incarcération de son père ; et, au nom du sien, je la conjurais d'être mon avocat auprès du représentant Tallien. » Le marquis ne tarda pas à recevoir une invitation, et il accourut aussitôt. Il trouva le salon de Mme de Fontenay rempli de personnes dont beaucoup avaient des pétitions à la main. Un instant après, les deux battants s'ouvrent. Mme de Fontenay paraît dans un costume très-élégant: les saluts sont respectueux, les révérences profondes; elle y répond par un signe de tête gracieux : « Le citoyen Paroy, dit-elle, est-il parmi vous? » Le citoyen s'avance, elle l'invite à passer avec elle dans son cabinet : « Je crus, dit le marquis, entrer dans le boudoir des muses : un piano entr'ouvert avec de la musique sur le pupître, une guitare sur un canapé, une harpe dans un coin; plusieurs pupîtres et beaucoup de cahiers de musique d'un côté; de l'autre, un chevalet avec un tableau commencé; la boîte de couleurs à l'huile et des pinceaux sur un tabouret de bois; une table de dessin avec une miniature ébauchée, une boîte anglaise, la palette d'ivoire et de petits pinceaux; un secrétaire ouvert, rempli de papiers, de mémoires, de pétitions; une bibliothèque dont les livres paraissaient en désordre, comme si l'on y avait souvent recours, et un métier à broder sur lequel était montée une étoffe de satin: tels furent les objets dont l'ensemble étonna mes regards: « Vos talents, madame, sont uni-

(1) Dans ses *Mémoires* autographes inédits, qui appartiennent à l'auteur de cet article, et qui pleins de faits curieux, les uns connus, les autres ignorés, mériteraient d'être publiés.

« versels, à en juger par ce que je « vois; mais votre bonté les égale, « et votre beauté pourrait les effa- « cer. » L'accueil de Mme de Fontenay justifia ce compliment : « Je « crois me rappeler, dit-elle, « vous avoir vu chez le comte d'Es- « taing avec mon père. J'espère que « vous viendrez me voir le plus sou- « vent que vous pourrez. Mais par- « lons de M. votre père; où est-il « en prison? J'espère obtenir du « citoyen Tallien sa sortie; je lui « remettrai moi-même votre pétition, « et je veux vous présenter à lui. » Le marquis la remercia avec une vive émotion. « Je sortis, dit-il, comme un homme émerveillé, qui a de la peine à croire ce qu'il vient de voir et d'entendre; j'étais sous le charme : je n'avais jamais vu tant de grâce dans la bonté. J'écrivis sur-le-champ à mon père et lui envoyai le seul bonheur qui entre dans les prisons, l'espérance. » Cependant le vieillard prisonnier fut transféré de La Réole à Bordeaux : c'était d'un sinistre augure. Mais Tallien n'avait pas signé l'ordre de ce transfèrement. Il recevait, favorablement disposé par Mme de Fontenay, le marquis de Paroy, et il lui disait : « Attendez « encore; il faut qu'on l'oublie quel- « que temps pour le sauver. » Il y avait alors à Bordeaux un pouvoir rival de celui des représentants : car, à cette époque terrible et singulière, l'autorité capricieuse du farouche Lacombe, président du tribunal révolutionnaire, s'élevait souvent au-dessus de celle de Tallien et d'Ysabeau : c'est ainsi que Carrier se trouvait, à Nantes, sous la despotique influence du comité qu'il avait lui-même organisé; et que, dans Strasbourg, l'accusateur public Schneider méconnaissait insolemment les ordres de Saint-Just et de Lebas. Parto l'anarchie était née de la terreur, la terreur pesait sur ceux qui avaie décrété son règne. « Je ne pourra « faire sortir ton père, disait Tal « lien, sans me compromettre moi « même. » Le marquis de Paroy os aller voir le terrible Lacombe, et c rival des proconsuls lui dit ces mot bien remarquables et qui suffiraient peindre les temps de 1793 : « C'es « un grand aristocrate que ton père « mais pas plus que moi qui passe ic « pour tel. Mais tu ne l'es pas ma « non plus. Cela m'est égal. Tu sai « ce que je t'ai dit : ne crains rien; « sois prudent. » Le marquis voyait souvent Mme de Fontenay et le représentant Tallien, dont il déclare dans ses Mémoires avoir toujours eu personnellement à se louer. Il ajoute : « Un jour Mme de Fontenay me dit : « Je suis désolée que votre père n'ait « pu sortir de prison avant le départ « de Tallien pour Paris. Je ne con- « nais pas Ysabeau qui est ici son col- « lègue; mais je vais prier à souper « une dame avec laquelle il est fort « lié, et je l'engagerai à amener Ysa- « beau. Vous pourrez faire connais- « sance avec lui. Il a de l'esprit et « ne manque pas d'instruction. » Le souper eut lieu. Le marquis fut placé à table à côté de Mme Delpré, femme d'un négociant de Lille, qui était venue se réfugier dans la Gironde, où elle se croyait plus tranquille sous la protection d'Ysabeau. Plusieurs députés, envoyés en mission dans les Pyrénées, avaient été invités et se trouvaient à ce souper. Le lendemain la même société se réunit chez Mme Delpré, qui plaça le marquis à ses côtés et Mme de Fontenay à côté d'Ysabeau. « Le souper fut d'une excessive gaîté. Des comédiens, des membres du comité révolutionnaire et les dé-

putés de la Convention s'y trouvaient réunis. Au dessert, le proconsul Lequinio dit : « *Allons! vive la république! et buvons à la santé des braves républicains qui ont voté la mort du tyran.* » Ces paroles, dit le marquis, me firent dresser les cheveux...... La bouteille passait de main en main..... Lequinio me dit : « *Bois donc, et fais passer.* » Ce que j'éprouvais dans moi était sans doute fortement empreint sur mon visage. Ce Lequinio se lève et dit : « Le citoyen qui tient la bou-
« teille est sûrement un aristocrate :
« je m'y connais, et je vous le dé-
« nonce. J'en découvris un à Saintes
« qui s'était glissé parmi nous; le
« lendemain, je le fis arrêter et guil-
« lotiner : il faut en faire autant de
« celui-ci. — Eh bien! dis-je en me
« levant avec colère, puisque le ci-
« toyen m'insulte, il n'aura pas l'hon-
« neur de boire à la santé de la ci-
« toyenne chez qui nous sommes;
« c'était la sienne que je portais :
« n'est-ce pas, citoyenne? — C'est
« vrai : il me disait qu'il buvait à ma
« santé. — Parbleu, j'en suis! dit
« Lequinio. » La bouteille fit gaîment la ronde, et il ne fut plus question de la première santé. Mais tandis que Mme de Fontenay, par le double charme du regard et de la voix, intéressait le représentant Ysabeau en faveur du marquis et de son père, le marquis courut le risque de se perdre lui-même par une grande et singulière imprudence, un *toast* à un Amour peint par lui sur une bague, avec ces deux vers :

Qui que tu sois, voici ton maître :
Il l'est, le fut, *et* le doit être.

Or cet Amour était le portrait de Louis XVII. La bague fit le tour de la table et fut baisée par les conventionnels, qui ne reconnurent pas l'effigie. Après le souper, Ysabeau invita le marquis à venir le voir, et il en obtint la liberté de son père, ce qui était d'autant plus heureux qu'alors Tallien s'était rendu à Paris et que Mme de Fontenay, qui ne tarda pas à l'y suivre, fut arrêtée en arrivant. « Les Bordelais, dit le marquis de Paroy, auraient dû lui ériger une statue pour les grands services qu'elle leur avait rendus, et elle ne recueillit que l'ingratitude dans le champ immense de ses bienfaits. J'ai été, ajoute-t-il, témoin de tout le bien qu'elle a fait; je l'ai vue tourmentée de tout celui qu'elle ne pouvait faire, et je ne puis exprimer qu'un grand étonnement que ma reconnaissance n'ait point été partagée. » Cet éloge ne peut être suspect : les opinions politiques du marquis de Paroy rendent son témoignage irrécusable. Le crime de Mme de Fontenay était bien grand aux yeux des chefs du terrorisme, dont elle avait, dans Bordeaux, presque arrêté le mouvement. Un grand nombre de victimes dévouées à la mort lui devaient la vie. Elle avait fasciné Tallien; et ce révolutionnaire ardent, devenu citoyen, marchait, depuis qu'il était attaché à son char, hors du système de destruction et de sang suivi avec de si horribles fureurs. Mme de Fontenay se hâta d'écrire à Tallien, et lui peignit dans son arrestation le danger qu'il courait lui-même. Tallien furieux alla aussitôt au comité de salut public : il déclara que la citoyenne Fontenay était sa femme; il la réclama, disant qu'il répondait d'elle, et qu'il avait donné assez de gages à la révolution pour que sa femme lui fût rendue sur-le-champ. — On touchait alors à l'époque du 9 thermidor. Mme de Fontenay était enfermée avec Mme de Beauharnais, qui ne pouvait

voir dans les sanglants excès de l'anarchie la cause de la future élévation à l'empire d'un soldat qui serait son mari. Cependant Tallien, excité par de nouveaux et énergiques avertissements de Mme de Fontenay, s'entendit à la hâte et secrètement avec plusieurs de ses collègues; il se rendit à la séance, monta à la tribune, accusa Robespierre, et brandit un poignard. Son discours fit une révolution, et c'est à Mme de Fontenay que la France dut d'être délivrée du dictateur et de sa tyrannie. On voit, dans le *Moniteur* de l'an II (p. 217), que Mme de Fontenay avait demandé au nom de son sexe à servir le malheur dans les hospices d'humanité. Elle épousa Tallien peu de temps après le 9 therm. (le 26 déc. 1794). Cependant, même après cette grande journée, Tallien eut à se justifier, dans le sein de la Convention et à la tribune des jacobins, sur son *modérantisme* à Bordeaux. Carrier l'accusait de s'être concilié les scélérats de cette ville par son indulgence, et d'y avoir protégé les aristocrates et les accapareurs. Presque en même temps, dans les débats conventionnels sur Collot-d'Herbois, Billaud et Barère, on lui reprochait d'avoir (avant sa liaison avec Mme de Fontenay) ordonné l'arrestation de quatre-vingt-six acteurs du théâtre de Bordeaux et celle de deux mille spectateurs *suspects d'aristocratie*. Ce fut à cette époque qu'en provoquant l'examen de sa conduite, Tallien déclara formellement son mariage avec Mme de Fontenay, et que Collot-d'Herbois donna, devant la Convention, les motifs, qui seraient aujourd'hui trouvés fort honorables, de l'arrestation de cette dame. Tallien avait fixé son domicile à Chaillot: le salon de sa femme ne tarda pas à devenir célèbre. On le vit alors se prononcer chaque jour davantage contre les partisans de l'anarchie et des fureurs révolutionnaires. Il s'éleva contre un orateur qui demandait que l'*on mît la mort à l'ordre du jour*, et qui ne trouvait sans doute pas qu'elle y fût assez depuis la journée de thermidor. Il fit rapporter le décret qui avait déclaré Bordeaux en état de rebellion; il appuya, contre Billaud qui s'y opposait, la mise en liberté de Mme de Tourzel; il fut accusé par Duhem de vouloir la ruine des jacobins, après en avoir été, disait-il, le *meneur;* et si, en ce moment où la terreur existait encore, il cessa tout-à-coup, ainsi que Fréron, son collègue, de combattre pour la renverser; et si l'un et l'autre, à la tribune ainsi que dans *l'Ami des citoyens* et dans *l'Orateur du peuple*, qu'ils rédigeaient, reprirent leurs premiers errements, c'est que le parti modéré, qu'on appelait *la jeunesse dorée de Tallien et de Fréron*, se montra bien imprudent et bien maladroit dans les feuilles qu'il dirigeait. Bientôt ce parti se crut assez fort pour pouvoir tout changer. Dès-lors il n'épargna point les deux chefs qu'il s'était d'abord lui-même donnés. Tallien vit que rien n'était oublié de sa vie passée; qu'on recommençait à lui imputer les massacres de septembre, qu'on l'appelait encore *le spoliateur de Bordeaux*, etc., etc. Et tous les anciens révolutionnaires qui désiraient marcher avec lui dans de meilleures voies, craignirent d'y laisser leurs têtes. La mauvaise révolution reprit soudain son cours. Marat fut solennellement transféré au Panthéon deux mois après le 9 thermidor (21 sept. 1794), et Tallien redevint plus d'une fois, à la tribune,

l'homme de 1792 et de 1793. Ainsi la peur a fait souvent les crimes de la république, et plus souvent encore les malheurs de la France depuis 1789 jusqu'à nos jours. Mme Tallien plaignit son mari peut-être, mais sans pouvoir l'approuver. L'union des deux époux eut ses orages; la malheureuse affaire de Quiberon acheva de ruiner la paix domestique. La cohabitation durait encore, mais les sentiments n'étaient plus partagés. Mme Tallien conservait cependant un grand empire sur son mari; elle avait par lui et par son crédit le pouvoir d'obliger : il serait trop long de dire les nombreux services qu'elle rendit à cette époque; nous ne citerons qu'un trait. Un jeune militaire, disgracié après le siège de Toulon, se fit présenter à Mme Tallien par un domestique de confiance nommé Baptiste : c'est ainsi qu'il obtint d'elle d'autres audiences de quelques minutes. Un jour il exposa sa misère, et montra son habit percé par le coude : « Le citoyen Tallien, ajou« ta-t-il, est maître de tout : s'il « pouvait me faire donner du drap « du *maximum!*..... » Ce vœu fut entendu. Peu de jours après, Baptiste aperçut, des hauteurs de Chaillot, le jeune officier qui s'avançait; il en avertit sa maîtresse qui lui remettant un coupon de drap : « Porte-le, dit-elle, à ton protégé..... » Et ce protégé de Baptiste n'était pas moins que l'homme qui devait devenir empereur et *protecteur* de la confédération du Rhin. Qui pourrait dire quel service ce coupon de drap rendit à celui qui le reçut! Bientôt il parut avec un habit neuf, et fut admis dans le salon de Chaillot. Ce fut là qu'il vit pour la première fois Mme de Beauharnais qui, après avoir été camarade de prison de Mme de Fontenay, était devenue l'amie et la compagne de Mme Tallien. — Le Directoire avait remplacé la Convention. Le salon de Mme Tallien était toujours célèbre; elle faisait alors l'ornement des cercles les plus brillants. Sa tenue, toujours d'une grande élégance, était quelquefois singulière : on voyait, dans un costume magnifique, ses pieds nus ayant à leurs doigts de riches anneaux. Tallien, que ses ennemis poursuivaient dans sa vie passée, à la tribune et dans les journaux, était triste et sombre chez lui : il trouvait peut-être que Mme Tallien oubliait trop ce qu'il avait fait pour Mme de Fontenay. La république n'avait rien gagné sous le Directoire, et les mœurs y avaient beaucoup perdu. On peut comparer les saturnales de cette époque à celles qui suivirent la régence. Bonaparte avait épousé Mme de Beauharnais, et porté en Orient sa fortune : mécontent de la sienne, Tallien suivit le général (mai 1798); et l'un et l'autre laissèrent dans Paris leurs femmes presque inséparables. Tallien, qui avait fourni le fameux coupon de drap, se trouvait, par le jeu des révolutions, de protecteur protégé. Les bienfaits rendus font souvent des ingrats. Tallien n'avait qu'un emploi subalterne (administrateur de l'enregistrement et des domaines)..... Un soir que Bonaparte se faisait rouler les cheveux par son valet de chambre : « Lefèvre, dit-il, « que fait à présent, en France, « Mme Bonaparte? — Général, elle « pleure. — Tu n'es qu'un sot : elle « va tous les jours se promener au « bois de Boulogne, sur un cheval « blanc, en mauvaise compagnie. » Après son débarquement à Fréjus, Bonaparte vole à Paris et se rend d'abord chez Mme Tallien, qui, pour

calmer ses préventions jalouses, lui parle de l'excellente conduite de Joséphine pendant sa longue absence, et met tant de zèle et de charme dans son plaidoyer, que Bonaparte sent ses préventions s'effacer. Il va sur-le-champ trouver sa femme : le raccommodement est complet. Mais cependant le mari de Joséphine exige qu'à dater de ce jour elle cessera de voir Mme Tallien.—Après le 18 brumaire, Mme Tallien ne fut point admise à la cour. Cependant le premier consul n'oublia pas tout-à-fait ce qu'il lui devait; et, comme elle renouvelait souvent ses prières et ses instances, il lui fit donner secrètement par Baptiste un rendez-vous au fameux bal de Marescalchi (1802). Mme Tallien devait porter un ruban vert et accepter le bras d'un domino qui en aurait un pareil. Le premier consul arriva accompagné du célèbre Lucas, médecin des eaux de Vichy, et, quittant le bras du docteur, il prit celui de Mme Tallien. Les deux dominos aux rubans verts se promenèrent ensemble pendant deux heures. L'un se plaignit, l'autre s'excusa : celui-ci fit compliment à la dame sur ses relations avec un homme grave qu'il estimait, et il persista dans son refus dont il expliqua les motifs... Depuis, sous l'empire, les relations continuèrent avec une sorte de bienveillance, mais les Tuileries restèrent fermées à la femme de Tallien. Un bon mot, ou ce qu'on appelle ainsi, a souvent une influence fâcheuse. Le comte de Valence, qui devait à Mme Tallien les jours de sa femme, disait : « Si l'on a donné à Mme Bonaparte le surnom de *Notre-Dame des Victoires*, on doit donner à Mme Tallien celui de *Notre-Dame de Bon-Secours*. » Mais, par un jeu de mots cruel, les ennemis de Mme Tallien dirent qu'il fallait plutôt l'appeler *Notre-Dame de Septembre*, quoique, avant l'époque des massacres de 1792, Mlle de Cabarrus n'eût peut-être pas encore entendu parler de Tallien. La loi du divorce avait alors sa bonne et sa mauvaise influence dans la société. Le 8 avril 1802, le divorce demandé par Mme Tallien, peu de temps après le retour de son mari, fut prononcé. Pendant qu'il était en Égypte (trois ans d'absence), deux enfants étaient nés de Mme Tallien, *Clémence-Isaure-Thérésia* Cabarrus (depuis Mme Devaux), et *Jules-Adolphe-Edouard* Cabarrus. Enfin, pendant la procédure du divorce, vint au monde un troisième enfant, *Clarisse-Gabrielle-Thérésia* Cabarrus (depuis Mme de Brunetière). Ces trois enfants ne furent inscrits sur les registres de l'état civil que sous le nom de leur mère (Cabarrus). Ses deux premiers maris vivaient encore lorsque, le 18 juillet 1805, elle épousa le comte Joseph de Caraman. Elle avait un fils de M. de Fontenay; elle avait une fille de Tallien (*Thermidor-Rose-Thérésia*, qui épousa le comte de Narbonne-Pelet). La même année, le prince de Chimay mourut à Florence; et le comte de Caraman, son héritier, se rendit en Toscane, avec sa femme, pour les affaires de la succession (2). Mme de

(2) Après avoir appartenu à la maison de Nesle-Soissons, dans le XIIIe siècle; puis à Jean de Haynault, sire de Beaumont; puis aux Chastillons, comtes de Blois, la seigneurie de Chimay, ville du Hainaut français, fut vendue par Thibaut de Soissons, seigneur de Moreuil, à Jean de Croy; elle fut érigée en comté par le duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi (1470), et en principauté (1486). Cette principauté passa de la maison de Croy dans celle de Ligne-Aremberg, en 1612, et y resta jusqu'en 1686. Alors elle appartint, par héritage, au comte de Boussu (Philippe-Louis de Hennin), et la maison de Hennin la conserva jusqu'en 1750, époque où le comte Victor-Maurice Riquet de Caraman, épousa la fille unique du prince d'Hennin d'Alsace, dernière héritière de

Caraman désira d'être présentée à la reine d'Étrurie; elle s'adressa au chargé d'affaires (M. Artaud), qui, sans entrer dans d'autres détails, parla devant la jeune reine des grands services que Mme de Caraman avait rendus dans les plus mauvais jours de la révolution, et des nombreuses victimes qu'elle avait sauvées dans ces temps déplorables. La comtesse de Caraman fut présentée à la nouvelle cour; elle y parut avec une robe de velours, brodée à Lyon, et à formes sévères. Son costume fut trouvé si remarquable que les Italiens dirent n'avoir jamais rien vu de si magnifique, et que les dessins de la broderie furent copiés. Joseph Bonaparte, alors roi des Deux-Siciles, instruit de l'accueil fait, dans Florence, à Mme de Caraman, la reçut à la cour de Naples, quoiqu'on lui insinuât que son voyage en Italie était la suite d'une disgrâce. En 1814, elle voulut se faire reconnaître à Rome comme épouse légitime de M. de Caraman. Des théologiens furent consultés, et décidèrent unanimement que, son premier mari vivant encore, elle n'était et ne pouvait être, aux yeux de l'église, ni la comtesse de Caraman ni Mme Tallien, et que Rome ne voyait en elle que Mme de Fontenay. Cependant M. de Fontenay mourut en 1815, et alors Mme de Caraman fit faire à Rome de nouvelles instances pour obtenir que son second mariage avec Tallien fût déclaré nul. Mais, comme ce mariage n'avait été contracté que civilement, sans bénédiction ecclésiastique, les théologiens déclarèrent que l'église ne reconnaissait pas Mme Tallien, et que le premier, le véritable, le seul mari, étant mort, elle était devenue la légitime épouse du comte Joseph de Caraman. — De retour à Paris, sous la restauration, elle ouvrit sa belle maison rue de Babylone. Ses soirées devinrent à la mode : on y donnait des bals, des concerts, on y jouait la comédie. Les étrangers les plus distingués et leurs femmes affluaient dans les salons de Mme de Caraman, mais on n'y rencontrait presque aucune dame du noble faubourg qu'elle habitait. Propriétaire de la principauté de Chimay, le comte de Caraman n'osait en prendre le titre. La comtesse, depuis 1806, signait ses lettres *Caraman-Chimay*, sans oser aller plus loin. Elle consulta plusieurs amis, qui, ignorant les usages de la Belgique et le laisser-aller des sociétés de France, soutinrent qu'il fallait que les deux époux restassent M. et Mme de Caraman. Un seul de ces amis, qui avait plus d'expérience, ouvrit un autre avis. « Faites, dit-il, graver des cartes de « visite au nom du prince et de la « princesse de Chimay : faites-les « jeter aux portes des gens anciens « et des gens nouveaux que vous « voudrez recevoir chez vous. On « en parlera pendant une semaine, « et le lundi suivant vous serez « prince et princesse de Chimay. » C'est ce qui arriva. Bientôt le roi des Pays-Bas conféra au comte de Caraman une des grandes charges de la cour, héréditaire dans les princes de Chimay; et, dès ce moment en France, tout fut terminé sur cette question. Cependant la princesse de Chimay ne put obtenir d'être reçue ni à la cour de Bruxelles ni à celle des Tuileries. Mais elle eut alors elle-même sa petite cour à Chimay. Les arts et l'amitié embellirent les derniers temps de sa vie. Chérubini

cette illustre maison : c'est ainsi que la principauté de Chimay est entrée dans la maison de Caraman.

atteint, depuis près de deux ans, d'une maladie nerveuse, et qui ne se plaisait plus qu'à herboriser, à dessiner des plantes dans sa mélancolie, et à se composer un herbier, fut tout-à-coup rendu à sa carrière d'artiste qu'il croyait terminée : c'était son idée fixe. Sur une invitation de la princesse, il se rendit, avec Auber, à Chimay; et bientôt, cédant au charme des plus douces sollicitations, il consentit à reprendre ses travaux. Il composa une messe à trois voix, en jouant des poules au billard, et il en écrivit la partition au milieu du bruit des billes et de la conversation, ne déposant sa plume que lorsqu'il était appelé pour jouer à son tour. Cette messe fut exécutée avec succès dans l'église de Chimay. — En 1829, la princesse de Chimay fut menacée de voir publier de prétendus *Mémoires* de sa vie. C'était l'époque où de telles spéculations étaient en vogue à la honte des lettres et d'un public avide d'émotions et de scandale. Instruite du projet de cette publication, par un de ses fils, connu alors sous le nom d'*Édouard de Cabarrus*, Mme de Chimay lui écrivit, de Bruxelles, le 25 juillet, une lettre remarquable par *le sentiment et la dignité qui la dictèrent*, et où elle disait : « Je te remercie du fond du cœur, mon ami, de vouloir empêcher la publication des *Mémoires* dont je suis menacée : quand on est assez lâche et assez vil pour spéculer sur le scandale, et attaquer une femme, une mère de famille, on n'est accessible à aucun sentiment, à aucune crainte, et il faut que la victime se résigne. Ne crois donc pas, mon ami, que tu puisses obtenir le sacrifice de ce que de pareils êtres appellent une *spéculation*. Non seulement je n'ai point écrit des Mémoires, mais je n'en écrirai mê[me] pas; je ne voudrais faire à person[ne] le mal que l'on m'a fait, et des l[et]tres adressées dans un temps q[ui] n'est plus, publiées maintenant, [me] vengeraient trop cruellement. — J'ai vécu jusqu'à ce jour sans av[oir] fait répandre une larme, sans av[oir] éprouvé un sentiment de haine ou [le] désir de me venger; je veux mou[rir] telle que j'ai vécu. Je méprise l[es] gens qui calomnient pour vivre, et [je] plains ceux qui s'amusent d'un gen[re] d'ouvrages qui portent le désespoir [et] souvent la désunion dans le se[in] d'une famille qui, sans la calomni[e], aurait vécu heureuse. — Je n'ai poi[nt] lu *Fragoletta*, et je ne lis des M[é]moires que lorsqu'on m'assure q[ue] les contemporains y sont bien traité[s]. — Quant aux Mémoires dont on m[e] menace, personne ne croira qu'est[i]mée et aimée dans ce pays-ci, éta[nt] dans une position honorable, [je] veuille troubler la tranquillité de m[on] intérieur pour faire parler de m[oi]. Je dois à M. de Chimay de me lai[s]ser calomnier sans me plaindre; e[t] quelles que soient les attaques, [on] n'obtiendra que mon mépris et cel[ui] des gens de bien (1). » — Ce fut [en] 1832, qu'élevé dans l'amour de s[on] pays et de l'humanité, le fils aîné [de] Mme de Chimay (le prince Josepl[h], époux de Mlle Pellaprat), fonda [le] beau *Prytanée de Ménars*, pr[ès] de Blois, institut déjà célèbre, q[ue] le prince dirige lui-même, et qui l[ui] valut, au mois de janvier 1835, [la] médaille d'or de la société Franckl[in] et Monthyon. — Le reste de la vie [de] Mme de Chimay n'offre rien de r[e]marquable: elle s'écoula, loin du mo[n]de, paisible et sans éclat. Des ser[vi]ces rendus, des malheurs soulagé[s]

(1) Cette lettre a été insérée dans la *Re[vue] rétrospective* du 30 nov. 1835, pag. 319-320.

la passion du bien, qui honore tant l'humanité, doivent couvrir des irrégularités ou des fautes qu'une extraordinaire beauté, les malheurs du temps et aussi les mauvaises mœurs qui régnèrent sous le Directoire, ne permirent pas d'éviter. La princesse de Chimay devint mère de plusieurs enfants qui furent élevés avec soin. Une maladie du foie affligea ses dernières années. La religion la consola dans ses longues souffrances. Elle mourut à Chimay, le 15 janv. 1835, ayant conservé jusque dans les derniers temps une grande partie de sa beauté. Si sa vie ne fut pas toujours un modèle, sa mort a été un exemple. — Peu de temps après qu'elle eut cessé de vivre, trois de ses enfants, dont deux nés pendant son mariage avec Tallien (le 1er fév. 1800 et le 18 avril 1801), et le troisième conçu avant le divorce prononcé le 8 avril 1802, songèrent à demander la rectification de leurs actes de naissance, où ils n'étaient portés que sous le nom de *Cabarrus*, fils de Mlle Cabarrus, *non mariée*. Déjà trente ans s'étaient écoulés, et ils s'étaient abstenus de réclamer, sans doute pour ne pas affliger leur mère; ils s'étaient mariés assistés de l'autorisation maternelle de la princesse de Chimay. Lorsqu'ils eurent présenté au tribunal de la Seine leur requête *à fin de rectification*, on vit intervenir les trois jeunes princes de Chimay, leurs frères utérins. Le prince Joseph, leur père, intervint avec eux pour s'opposer à la rectification demandée. La comtesse de Narbonne-Pelet, première fille des époux Tallien et dont la naissance légitime n'a jamais été contestée, se trouva aussi mise en cause, mais sans vouloir se joindre aux princes de Chimay dans cette contestation d'état. Le procès fut plaidé par M. Berryer fils, pour les trois enfants Cabarrus, et par M. Phil. Dupin, pour les princes de Chimay. Dans les audiences des 6, 13 et 20 nov. 1835, M. Dupin parla de *l'audace* des premiers, *pour ne pas employer une expression plus dure; ils veulent*, ajoutait-il, *se créer des successibilités futures*, *des parentés exploitables*, etc. M. Berryer, après avoir invoqué la fameuse maxime : *Pater is est quem nuptiæ demonstrant*, établit, d'après l'autorité du *Moniteur*, que, pendant l'expédition d'Egypte, Tallien avait fait plusieurs voyages en Europe; que d'ailleurs il n'avait point ignoré la naissance des trois enfants dits adultérins, et qu'après sa mort on avait trouvé, chez lui, leurs actes de naissance *au milieu de ses papiers de famille*. A l'audience du 20, le prince de Chimay père déclara, après les plaidoiries, se désister de son opposition. Le substitut du procureur du roi (M. Pinsot) se prononça pour les trois enfants Tallien; et s'adressant avec sévérité aux trois jeunes princes : « Fils de la princesse « de Chimay, s'écria-t-il, vous n'a« vez pas le droit d'accuser votre « mère. La morale et la loi repous« sent votre accusation, car la « maxime romaine : *Nemo audi« tur suam turpitudinem alle« gans*, n'ajoute pas : *Audiendus « est allegans turpitudinem ma« tris*..... » Le jugement, en date du 27 novembre, longuement motivé, porte, dans ses considérants sur les enfants demandeurs, que Tallien était mort *sans les avoir désavoués;* « que la comtesse de « Narbonne-Pelet, fille des époux « Tallien, loin de contester la filia« tion et la légitimité de ses frère « et sœurs, les a formellement re-

« connus; que pendant l'expédition « d'Egypte, Tallien était revenu en « Europe à différentes époques, « ce qui autorise à penser que les « époux ont pu *facilement* se « rapprocher; que d'ailleurs les « princes de Chimay ne sauraient « avoir plus de droit que leur « mère ; que le succès de leur « demande aurait pour conséquence « de flétrir la mémoire de leur mère : « ordonne que les trois actes de « naissance seront rectifiés; qu'il « sera établi dans les deux premiers « actes que demoiselle Cabarrus « était épouse du sieur Tallien, et « dans le dernier qu'elle était épouse « divorcée de Tallien; que ce der- « nier nom sera substitué à ceux de « Cabarrus donné aux trois enfants; « ordonne la transcription du juge- « ment sur les registres de l'état « civil; condamne les princes de « Chimay aux dépens envers les de- « mandeurs et la dame Pelet; con- « damne les demandeurs aux dépens « envers M. le prince de Chimay « père. » (Voy. le *Moniteur* du 24 et celui du 30 nov. 1835.) C'est ainsi que s'est terminé le procès entre les sept enfants d'une femme célèbre, dont le nom appartient à l'histoire de notre temps. V—VE.

CHINARD (JOSEPH), statuaire, né à Lyon le 12 février 1756, fut admis à l'âge de quatorze ans dans l'école royale gratuite de dessin de cette ville, dirigée par Nonnotte, peintre du roi. Après y avoir remporté plusieurs prix, il passa dans l'atelier de sculpture de Blaise (*Voy.* ce nom, LVIII, 324). Ses brillantes dispositions furent bientôt remarquées des amateurs, notamment du chevalier de Jouy, homme généreux dont la fortune était employée tout entière à donner aux arts de nobles encouragements. En 1780, Chinar[d] dont le talent était déjà très-form[é] fut chargé par le chapitre de Sai[nt-] Paul de Lyon de faire, pour l[es] pendentifs du dôme de cette églis[e] les figures des quatre *Evangél[is]tes*. Le produit qu'il retira de [ce] travail, très-heureusement ex[é]cuté, et qui a été détruit par [le] marteau du vandalisme révolutio[n]naire, lui fournit les moyens de fai[re] un voyage en Italie, afin de s'y pe[r]fectionner. Arrivé à Rome, China[rd] s'inspira bien vite à la vue des no[m]breux chefs-d'œuvre que lui offr[ait] la capitale des arts. Après dix-h[uit] mois d'études sérieuses, il se trou[va] de force à pouvoir concourir pour [le] prix de sculpture proposé par l'[a]cadémie de Saint-Luc. Le sujet [de] ce prix était *Persée délivrant A[n]dromède*. Des concurrents de tou[tes] les nations se présentèrent. Malg[ré] son isolement à Rome, et quoiq[u'il] y fût sans autre appui que son tale[nt] il sortit de cette lutte vainqueur [de] tous ses rivaux, et le premier p[rix] lui fut adjugé; le second fut donn[é à] un artiste romain, et le troisième [à] un Prussien. La distribution sole[n]nelle de ces prix eut lieu le 12 j[...] 1786, en présence du cardinal [de] Bernis et de Lagrenée, directeur [de] l'académie de France. Le marquis [de] Créqui, un des plus brillants s[ei]gneurs français de cette époque, co[n]duisit Chinard au Capitole dans [sa] voiture, et l'artiste lyonnais reçu[t] des mains du cardinal Buoncompag[ni] une couronne que, depuis lon[g]temps, aucun Français n'avait pu o[b]tenir (*Voy.* BRETON, V, 559). [Le] premier séjour de Chinard à Ro[me] fut d'environ cinq ans, pendant l[es]quels il s'occupa d'un très-gra[nd] nombre de copies en marbre d'ap[rès] l'antique, et dont une partie v

enrichir l'élégant hôtel que le chevalier de Jouy possédait à Lyon. Parmi ces différents morceaux de sculpture, on distinguait les bustes de *Bacchus* et d'*Ariadne*, d'*Homère*, de *Germanicus*, de l'*Apollon Pythien*, la *Vénus* du Capitole, le *Combat du Taureau et du Lion*, le groupe du *Centaure dompté par l'Amour*, et celui du *Laocoon* (1). Vers les derniers mois de 1789, Chinard fut de retour à Lyon, où l'intendant du Dauphiné le chargea de l'exécution d'un monument à élever à Grenoble en l'honneur du *chevalier Bayard*: il en fit les plans et l'esquisse, mais la marche rapide de la révolution le força de renoncer à ce travail. En 1790, il exécuta, pour la cérémonie de la fédération, dans la plaine des Brotteaux, la statue colossale de la *Liberté*; et, parmi quelques autres ouvrages qu'il fit encore à cette époque, on distingua particulièrement la statue en marbre, de grandeur naturelle, de la belle Mme *Vanrisambourg*, femme d'un riche négociant, représentée sous les traits de *Minerve*. A la fin de 1791, il partit une seconde fois pour Rome, où il ne tarda pas à être l'objet d'une surveillance politique de la part du gouvernement pontifical, qui avait de bonnes raisons pour cela, Chinard étant un partisan exalté de la révolution. A son départ, M. Vanrisambourg lui avait donné les sujets de deux petits groupes, qu'il voulait faire servir de base à d'élégants candélabres en bronze, et il lui avait en même temps confié l'exécution des modèles. Ces deux groupes devaient, selon l'esprit du moment et les idées particulières de M. Vanrisambourg, qui avait embrassé la cause de la révolution avec une certaine chaleur, représenter *Jupiter foudroyant l'Aristocratie*, et le *Génie de la raison foulant à ses pieds la Superstition*. Pendant que Chinard travaillait à l'exécution de ces groupes, un personnage soupçonneux, qui visitait quelquefois son atelier, crut voir, dans le dernier, des emblèmes injurieux à la religion, et il pensa qu'il était de son devoir d'aller dénoncer l'artiste. Dans la nuit du 22 au 23 sept. 1792, Chinard fut arrêté avec un autre Lyonnais de ses amis, le jeune architecte Ratir : enfermés tous deux au château St-Ange, ils n'en sortirent que le 13 nov. suivant. Rendu à la liberté, Chinard se hâta de quitter l'Italie. A son retour à Lyon, il fit, pour le fronton de l'Hôtel-de-Ville, en remplacement de la figure équestre de *Louis XIV*, les figures de la *Liberté* et de l'*Egalité*, qui furent enlevées en 1810 par ordre du préfet, comme rappelant des temps malheureux dont on devait effacer le souvenir. La disposition équivoque d'une couronne que tenait à la main une de ces figures avait été, aux yeux des *patriotes* de 1793, un motif suffisant pour le dénoncer après le siège de Lyon, et le faire incarcérer. Voulant charmer l'ennui de sa captivité, il s'occupait de petites compositions analogues à l'esprit du jour, et il les envoyait aux membres des commissions *temporaire* et *révolutionnaire*. Une des plus agréables, l'*Innocence, sous les traits d'une colombe, se réfugiant dans le sein de la Justice*, qu'il eut l'idée d'adresser à Corchand, l'un des juges de la commission révolutionnaire, lui valut sa mise en liberté, après une détention de six mois. Rentré dans son

(1) Ce dernier est aujourd'hui la propriété de M. Lacène de Lyon, auteur d'un savant *Mémoire sur les abeilles*.

atelier, il fut chargé, par l'agent national de *Commune-Affranchie*, de concourir, avec Hennequin, aux plans ainsi qu'à l'exécution des travaux à faire pour la fête de l'*Être Suprême*, dont la célébration eut lieu le 8 juin 1794. Après le 9 thermidor, et sous le Directoire, son talent fut constamment employé par les autorités de Lyon dans toutes les fêtes dites nationales. En 1800, Chinard fit un troisième et dernier voyage en Italie, au retour duquel il fut admis à l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, réorganisée, sous le nom d'*Athénée*, par les soins de Verninac de Saint-Maur, premier préfet du département du Rhône; et, peu de temps après, l'Institut national le reçut au nombre de ses membres associés. A cette époque, il s'occupa de l'exécution d'un très-grand nombre de travaux, dont les plus remarqués furent le buste en marbre du général *Desaix*, tué à la bataille de Marengo, et celui de la belle Mme *Verninac*, représentée sous les traits de *Diane*. Au salon de 1802, il exposa son ingénieuse allégorie de l'*Amour sur les flots*, citée avec éloge dans les *Annales du Musée* de Landon. Par décret impérial daté de Varsovie le 25 janvier 1807, il fut nommé professeur de sculpture à l'école spéciale de dessin, rétablie à Lyon par décret du 15 avril 1805. En 1811, il fit en marbre une statue colossale de la *Paix*, pour la place de la Douane, à Marseille, et il exposa le modèle de la tête de cette statue au salon de 1812. Le même salon offrait aussi de lui le modèle en plâtre d'une statue colossale du général *Cervoni*, qui devait être placée à Paris, sur le pont de la Concorde, et que les journaux de l'époque mirent fort au-dessus des autres modèles qui furent présentés. Dans cette même année, il fit encore, pour le Jardin des Plantes de Lyon, le buste en pierre de l'abbé *Rozier*, si connu par ses nombreux ouvrages sur l'agriculture, et il envoya à Paris sa belle statue en marbre du *Carabinier* qui décore l'arc de triomphe de la place du Carrousel. Une extrême facilité, de la richesse dans l'imagination, un goût pur, de la sagesse dans la composition, beaucoup de grace, du sentiment et de la délicatesse, formaient le caractère particulier du talent de cet artiste. Il n'a presque pas eu d'égal dans le buste, ainsi qu'on a pu le voir par ceux qu'il a faits de *Napoléon*, de *Joséphine*, de la princesse de *Lucques et de Piombino*, d'*Eugène Beauharnais*, du général *Baraguey d'Hilliers*, de Mmes *Récamier*, *Michel*, etc. Il est mort d'un anévrisme du cœur, le 19 mai 1813 (suivant M. Péricaud, *Tabl. chronolog. de Lyon*), dans sa jolie habitation de l'*Observance*, sous les murs de l'ancien château de Pierre-Scise, et ses restes reposent dans un coin du jardin. Par un article de son testament, le Musée de Lyon a été mis en possession de son groupe de *Persée et Andromède*, d'un groupe de l'*Enlèvement de Déjanire*, et de sa statue en pied, faite en petit par lui-même. La bibliothèque de la ville possède également de lui un bas-relief allégorique à l'institution de la *Légion-d'Honneur*, représentant *Minerve* qui distribue des couronnes aux *vertus*, aux *talents* et au *courage militaire*. P—S—N.

CHIOSSICH (JEAN) fut soldat pendant cent dix ans. Dalmate d'origine, né à Vienne le 26 déc. 1702,

il entra, à l'âge de huit ans, comme *fifre* dans le régiment d'infanterie Starhemberg. En 1725, il s'engagea comme simple soldat dans le même régiment, où il servit toujours dans le dernier rang jusqu'en 1756. De Trieste, il avait accompagné, avec un détachement de son régiment, un convoi qui se rendait en Amérique. Il combattit contre les Turcs en Hongrie, sous l'empereur Charles VI; sous Marie-Thérèse, en 1741, contre les Prussiens; en 1742, contre les Français en Bohême, et en 1744, dans les Pays-Bas. En 1756, il passa au service de la république de Venise, et s'engagea, toujours comme simple soldat, dans les régiments de Magnobissi et de Papadopolo. Il servit presque constamment sur la flotte, sous les ordres du général Emo, contre le dey de Tunis et dans d'autres expéditions maritimes. Le 1er mai 1797, âgé de quatre-vingt-quinze ans, il fut reçu à l'Hôtel des Invalides de Murano, près de Venise, où il est mort le 22 mai 1820. Ainsi, après avoir, dans ses voyages, essuyé beaucoup de fatigues, fait par terre et par mer plusieurs campagnes, exposé à l'influence de différents climats, n'ayant eu que la nourriture peu copieuse du simple soldat, il comptait quatre-vingt-sept années complètes de service; et si l'on ajoute les vingt-trois années qu'il demeura à l'Hôtel des Invalides, on trouvera cent dix ans passés dans la vie de soldat. Il vivait très-sobrement; il était toujours gai, bien portant. Son père avait vécu cent cinq ans, et un de ses oncles paternels cent sept. G—Y.

CHI-TSOUNG. *V.* YOUNG-TCHING, LI, 610.

CHLADNI (ERNEST-FLORENT-FRÉDÉRIC), physicien et inventeur d'instruments de musique, naquit le 30 novembre 1756, à Wittenberg, où son père et son aïeul étaient premiers des facultés de droit et de théologie. Tous deux portaient le nom latinisé de Chladenius que leur famille, hongroise d'origine, avait pris lorsqu'elle s'expatriait en 1676, pour trouver en Saxe la tolérance que la Hongrie refusait au protestantisme. Chladni le premier reprit le nom indigène qu'ils n'eussent pas dû quitter. Peut-être l'horreur que lui inspira de bonne heure pour le pédantisme le très-savant, mais très-pédant recteur Mücke de Grimma, son premier maître, contribua-t-elle à lui faire adopter ce changement. De Grimma, Chladni, âgé de près de vingt ans, revint, sur l'ordre paternel, à Wittenberg, et ensuite fut envoyé à Leipzig; il y suivit, toujours par ordre, les cours de droit, y fit quelques progrès, soutint deux thèses, l'une *De banno contumaciæ* (Leipzig, 1781), l'autre *Diss. inauguralis de charactere ecclesiastico principum* (Leipzig, 1782), et fut gradué docteur dans cette faculté. La mort de son père le laissa libre de renoncer à cette carrière, et de s'abandonner sans contrainte à son goût pour les mathématiques et la physique. Comme sa vocation pour les sciences avait toujours été contrariée impitoyablement, une fois maître de ses actions, il s'y livra avec la fougue et l'impétuosité que de jeunes héritiers mettent à dévorer leur patrimoine. Chladni n'eut pas la peine de perdre le sien: son père ne lui avait pas laissé de fortune. Mais, en désertant la jurisprudence, il renonçait à des avantages réels, sans bien savoir encore comment les remplacer. De plus, il avait puisé dès l'enfance, dans la lecture de tous

les livres de voyages qui lui tombaient sous la main, un désir d'excursions très-peu en harmonie avec l'état de ses finances. C'est assez dire que bientôt, au milieu de ses nouvelles études, il fut réduit aux expédients. Luttant avec opiniâtreté contre la fortune, et fermement résolu à ne tirer de moyens d'existence que de ses travaux favoris, il imagina de traduire les résultats de ses recherches en inventions qui fussent assez piquantes ou assez utiles pour qu'il les promenât fructueusement de ville en ville. L'acoustique, pour laquelle il se sentait un attrait particulier, lui sembla de toutes les branches de la science physique celle qui lui présentait le plus de chances favorables. Les théories de Bernoulli et d'Euler sur les phénomènes du son laissaient immensément à désirer. L'instrument de Mezzocchi, en prouvant que les corps élastiques deviennent sonores sous le contact de l'archet, et les observations de Lichtenberg sur les figures électriques que forme la poussière sur du verre, lancèrent Chladni dans une voie nouvelle, où chaque mois en quelque sorte lui vint apporter une découverte. Il est à noter que, de la quantité de faits acoustiques qu'il révéla le premier aux physiciens, très-peu lui furent fournis par le hasard, et que presque tous furent dus à la multiplicité de ses expériences et à la méthode systématique suivant laquelle il variait successivement et ses tentatives et les circonstances des phénomènes examinés. Il constata d'abord que l'air, à divers degrés de densité, ainsi que les différents gaz, offrent, dans les tons qu'ils donnent, des modifications dépendantes de ces circonstances; et, plus tard, il en fournit une démonstration élégante par une suite d'expériences très-jolies su les sons d'une petite flûte d'étain dan laquelle différents gaz étaient soufflé différemment par un appareil appro prié à cet effet. L'examen des son produits par les vibrations des verge droites ou courbes lui fournit ensui te beaucoup de faits nouveaux: c'étaient tantôt des tubes de verre frot tés dans le sens de leur longueur, oi chaque friction longitudinale déter mine instantanément un son; tantô des lames métalliques, soit droites, soit courbes, qu'il suffit de touche légèrement d'un archet ou d'écarter momentanément de leur position ordinaire, comme dans les diapasons, pour les mettre en vibration. Cette théorie lui fournit une application fort ingénieuse pour déduire la vitesse de la propagation du son dans les matières solides, du ton que rendent les baguettes formées de ces mêmes matières lorsqu'on les frotte dans le sens de leur longueur. Ces tons, comparés à ceux que rend une colonne d'air de longueur égale, tels qu'on peut les observer dans les tuyaux d'orgue, font connaître le rapport des vitesses de la propagation du son dans l'air et dans la substance qu'on lui compare. Chladni trouva de cette manière que la transmission s'opère, dans certains corps solides, jusqu'à seize et dix-sept fois plus rapidement que dans l'air; résultat auquel M. Biot est arrivé par une tout autre voie, en soumettant à des expériences directes des tuyaux de fonte d'une grande longueur. De cette classe de corps vibrants que l'on peut regarder comme ne présentant qu'une dimension, et dans l'examen desquels notre physicien avait eu des prédécesseurs, Chladni passa bientôt aux vibrations des plaques sonores qui offrent en même temps longueur et

largeur. C'était un champ inexploré, neuf; Chladni, sans autre guide que l'expérience, y fit une multitude de découvertes intéressantes. Il s'aperçut que, de métal ou de verre, les plaques élastiques entrent en vibration au contact de l'archet; il prouva par les figures qu'affecte le sable fin semé sur la surface vibrante, que, comme les lames ou les cordes, les plaques ont des nœuds, mais que ces nœuds, au lieu de n'être que des points, sont des lignes, et partagent en quelque sorte la plaque en régions plus ou moins nombreuses; il annonça que ces lignes, variables de direction et de courbure, selon la forme de la plaque, la position de l'archet et le nombre ou la position des obstacles fixes que l'on établit sur la surface, peuvent être droites ou courbes, régulières ou irrégulières, circulaires, elliptiques, polygonales, en un mot qu'il n'est point de formes dont elles ne soient susceptibles. Il suivit ces divers effets avec autant de patience que de sagacité dans un nombre considérable de plaques différentes de forme; il détermina, pour chacune d'elles, les divers sons qu'elles pouvaient rendre, il développa les mouvements de la surface frémissante et sonore; il ramena, autant qu'on peut le faire sans théorie mathématique, ces mouvements à des considérations générales. Enfin, il vit que les surfaces planes ne sont pas les seules qui produisent des apparences de ce genre, et que tous les corps élastiques, quelles que soient leur configuration et leur étendue, sont susceptibles d'en offrir d'analogues lorsqu'on les ébranle convenablement. La plupart de ces découvertes, qui changeaient de face l'acoustique, et qui en doublaient le domaine, furent annoncées, en 1787, dans un ouvrage que rédigea Chladni lui-même, et qui parut à Leipzig. Trois ans après, il avait inventé son euphone, dont les sons ressemblent beaucoup à ceux de l'harmonica, mais qui diffère essentiellement de cet instrument par la substitution de cylindres de verre aux cloches de verre qui sont la base de l'harmonica. Ces cylindres de verre sont du reste assez petits. On les frotte longitudinalement avec le doigt mouillé; les vibrations se communiquent à un mécanisme intérieur. Les Gazettes allemandes, le Journal musical et d'autres recueils périodiques s'empressèrent de publier le succès qu'avait enfin obtenu Chladni, après trois ans de persévérance et de tâtonnements pénibles, car il n'avait aucune idée de la mécanique, et il avait été obligé de tout faire par lui-même sans autre maître qu'un talent inné pour les entreprises de ce genre. Profitant de cet instant de vogue, il se mit aussitôt en voyage, et visita les principales villes de l'Allemagne, tantôt montrant son instrument, dont il développait le principe fondamental, mais sans divulguer le secret du mécanisme intérieur auquel les cylindres de verre communiquaient leurs vibrations; tantôt faisant des leçons publiques sur les figures diverses que le sable ou la poussière répandues sur les plaques élastiques sonores formaient lorsque la vibration commençait; tantôt enfin exécutant des morceaux de musique sur le nouvel instrument. Chladni, qui ne s'était occupé de musique qu'à dix-neuf ans, était un virtuose assez médiocre; aussi l'euphone le faisait-il plus valoir qu'il ne faisait valoir l'euphone. Il se rendit aussi à Saint-Pétersbourg et à Copenhague, où la haute société lui fit l'accueil le plus gracieux. Des

imitateurs se hâtèrent de marcher sur ses traces et d'exploiter son idée. Ainsi parurent le terpodion, le mélodion, le panmélodion, tous basés sur le même principe que l'euphone. Tandis que les uns applaudissaient aux efforts de Chladni, que les autres exploitaient sa découverte à leur profit, lui-même il songeait sans cesse aux moyens d'améliorer le mécanisme de l'instrument, dont, naturellement, les effets étaient plus curieux que suaves. L'idée à laquelle il s'arrêta fut de substituer le simple toucher aux frictions avec le doigt mouillé, et par conséquent de combiner un clavier avec les verres de l'euphone. Mais de quelle manière et par quels intermédiaires frapper l'euphone à l'aide du clavier? En méditant sans cesse sur tous ces détails, il en vint à des modifications essentielles et qui changèrent complètement la nature de l'instrument. Les cylindres de verre furent remplacés par un cylindre unique, contre la surface duquel viennent frotter les corps mis en mouvement par les touches du clavier lorsqu'elles s'abaissent. Chladni donna au nouvel instrument le nom harmonieux, mais peu convenable de clavicylindre, croyant réunir dans ce composé les radicaux des deux mots qui correspondent dans la langue aux deux pièces essentielles de cette nouvelle production: son docte maître Mücke lui eût dit que *clavi*, dans un composé de ce genre, ne pouvait signifier que clé. Le clavicylindre, qui n'est point, on doit le voir par ce qui précède, un euphone perfectionné, quoique le désir de perfectionner l'euphone ait mis Chladni sur la voie, offrait à peu près la même forme qu'un piano carré; mais ses dimensions sont moindres (environ quatre-vingts centimètres de longueur sur cinquante de largeur et dix-huit d'épaisseur). Le clavier n'avait que quatre octaves et demie d'étendue (les cinq octaves des anciens petits pianos moins la demi-octave inférieure). Le cylindre, de même longueur que le clavier, était parallèle à cette pièce, et placé dans la caisse entre l'extrémité intérieure des touches et la planche de derrière de l'instrument. Il faut le mouiller de temps en temps pour obtenir les sons. Lorsqu'on veut jouer, on met en mouvement à l'aide du pied une manivelle à pédale munie d'un volant, laquelle fait tourner le cylindre. Les sons approchent, quant au timbre et à la qualité, de ceux de l'harmonica; mais ils ont l'avantage de ne pas exciter d'irritation dans le système nerveux. C'est dans un voyage par mer de Reval à Frensburg, que Chladni conçut l'idée du clavicylindre. En 1802 il avait achevé la construction de cet instrument. La même année vit paraître son *Traité d'acoustique* (vol. in-4°, avec 12 grav.). A toute autre époque la foule d'idées originales dont l'ouvrage était plein, les figures du sable sur les plaques frémissantes, la théorie des vibrations longitudinales, la détermination plus exacte des diverses idées qu'il faut attacher au mot *son*, la distribution lumineuse de tous les instruments de musique en deux classes, les excellents conseils qu'il donne pour la construction des orchestres et des salles de spectacle, afin de propager le son d'une manière uniforme et régulière dans l'espace où sont répandus les spectateurs, enfin la description des nouveaux instruments, auraient été, au bout d'un an, connues dans toute l'Europe. La guerre, qui n'était qu'endormie, et qui se réveilla bientôt avec plus de fureur, empêcha qu'il n'en

fût tout-à-fait de même pour Chladni. Se mettant derechef en voyage, il parcourut les régions méridionales et occidentales de l'Allemagne, de là, passa en Hollande et dans les Pays-Bas, et enfin se rendit à Paris, en 1808. Son séjour dans cette ville et l'accueil qu'il y reçut ajoutèrent beaucoup à sa réputation, et le rehaussèrent aux yeux de ses compatriotes. Une commission de six membres de l'Institut, Lacépède, Hauy et M. de Prony, pour la classe des sciences, Grétry, Méhul et Gossec pour celle des beaux-arts, fut chargée de présenter à ce corps savant un rapport sur les découvertes et les instruments de Chladni. Ce rapport fut très-favorable. Au reste celui des trois membres de la section de musique ne porta guère que sur le clavicylindre : l'euphone de notre physicien cosmopolite s'était brisé dans le trajet de Bruxelles à Paris, et celui qu'il s'était hâté de construire en arrivant dans cette dernière ville était nécessairement très-imparfait. Les idées scientifiques dont Chladni accompagnait l'exhibition du clavicylindre étaient à peu près nouvelles pour presque tous les savants qui l'entouraient: on savait alors peu l'allemand en France. Berthollet, Laplace et d'autres engagèrent fortement Chladni à traduire lui-même sa théorie de l'acoustique. Présenté par Laplace à Napoléon, il eut une conférence de deux heures avec ce monarque, qui voulut l'interroger lui-même, et qui, le lendemain, lui accorda six mille francs d'indemnité pour son séjour à Paris, et voulut que la recherche d'une théorie mathématique des mouvements vibratoires découverts par le physicien de Wittenberg fût proposée en prix par l'Institut. Chladni se mit à l'œuvre tant souhaitée par ses amis, et la traduction française du *Traité d'acoustique* parut en 1809, in-8° avec huit planches, dédiée à l'empereur. Des réflexions, des expériences en faisaient un travail absolument nouveau. A peine l'ouvrage eut-il paru que Chladni reprit le cours de sa vie nomade : il traversa la Suisse, fut reçu avec enthousiasme à Zurich, très-froidement à Genève, visita Turin, Milan, Pavie, Florence, Venise, et revint, par Padoue et Vérone, en Allemagne. En 1812, il était à Vienne, puis à Munich, et enfin reparaissait à Wittenberg. Les évènements de la guerre ne l'y laissèrent pas long-temps en repos, et, de compagnie avec plusieurs professeurs de l'université, il se retira dans la petite ville de Kemberg, toujours occupé de recherches nouvelles parmi lesquelles, outre celles qui se référaient à l'acoustique, il faut noter des travaux considérables sur les météorites et les phénomènes qui en accompagnent la chute. Un incendie lui fit perdre beaucoup de cartes sur lesquelles il avait consigné les remarques faites pendant son séjour en Italie; mais ses instruments ne furent point endommagés. Chladni passa encore quelque temps à voyager en Allemagne, et à donner à Leipzig, à Francfort-sur-le-Mein, à Berlin, des leçons sur l'acoustique et sur les applications qu'il en avait faites. Le reste de sa vie, toujours vouée à la science, fut employé plus sédentairement. Il reprit sa théorie des recherches sur les bolides et les idées que le premier il avait émises relativement à la nature des météorites. Dès 1794, dans une *Dissertation sur l'origine d'une masse de fer décrite par Hallan*, il disait que peut-être ces pierres dont la chute était un fait incontestable en physique,

ces étoiles filantes dont les mouvements émerveillaient le vulgaire, étaient des corps étrangers à notre globe; que peut-être plusieurs de celles-ci, après avoir brûlé et brillé dans l'atmosphère, poursuivaient leur route dans l'espace. Dans les débats que cette assertion ne put manquer d'exciter, Beuzenberg et Brandes démontrèrent, par des observations correspondantes et des calculs, que les étoiles filantes se meuvent dans toute espèce de direction et même de haut en bas, de telle sorte que, si réellement c'étaient des corps étrangers à notre globe, il faudrait supposer qu'elles ont traversé l'épaisseur de la terre. Cette objection parut d'abord à Chladni, sinon péremptoire, du moins assez forte pour qu'il ajournât sa réponse à d'autres temps; en effet, malgré ses autres occupations, il trouva le loisir de recueillir et de faire par lui-même de nouvelles observations, dont il jeta l'analyse dans les *Annales de physique* allemandes, vol. LV, p. 91, sous ce titre : *Du mouvement par bonds de plusieurs globes de feu*, *et des conséquences de ce phénomène*. Il y prouva, par des exemples sans réplique, appuyés de l'autorité des plus grands noms, la réalité du bizarre phénomène que les anciens et le moyen âge appelaient *capra saltans*, et qui consiste en ce que des bolides, après avoir pénétré dans l'atmosphère en se rapprochant de la terre, s'en écartent et poursuivent leur route en remontant, de sorte que l'œil de l'observateur voit une série de mouvements alternativement descendants et ascensionnels analogues à ceux d'un corps qui forme des ricochets sur une surface. Il examine ensuite l'aspect que présente le bolide dans ses différentes

phases, et il en tire des conséque ces sur la nature de ce corps. Chla ni s'était formé une collection météorites fort belles, et, jusqu' terme de sa vie, ce sujet ne ces de l'intéresser vivement. Il se pa sait peu d'années qu'il ne donnât da un des nombreux recueils périoc ques de l'Allemagne quelque obse vation ou quelque idée nouvelle s cette classe de phénomènes.] 1819, il récapitula tout ce qu avait dit d'important à cette occ sion dans un traité spécial *sur l météores ignés et sur les mass solides qui tombent avec eu* Vienne, 1819, 1 vol. in-8°, et : pl. lith. expliquées par G. de Schr bers. C'est, ainsi que son Acoustiqu un ouvrage indispensable à tous l physiciens. Chladni mourut subit ment le 4 avril 1827 à Breslau, da l'hospitalière maison de son ami St fens. On le trouva le matin assis demi déshabillé devant sa fenêtre, montre placée devant lui. Le gr veur Loos de Berlin a gravé u médaille en son honneur. Chlac était d'un caractère loyal, indépe dant, sincère ami de la science, d'u simplicité primitive dans sa vie dans ses mœurs. Il ne reçut jam. de place, jamais de pension d'un se des princes allemands; et la Saxe, patrie, ne fit pas plus pour lui q les autres. Il faut avouer qu'il sollicita guère les Excellences teut niques; mais il n'avait point non pl sollicité Napoléon. Au reste, comı Jean de Muller et tant d'autres Al mands que sa majesté impériale av: admis en sa présence, il resta to jours enthousiaste du *moder. Charlemagne*, et jamais il ne parl: sans émotion de sa présentation a Tuileries. Il serait fastidieux de do ner ici la liste des nombreux articl

dont Chladni enrichit les nouveaux Mémoires de la Société des curieux de la nature de Berlin, le Magasin de physique et l'Histoire naturelle de Voigt, la Gazette musicale de Leipzig, la Gazette musicale de Berlin, la Gazette astronomique de Bohnenberger, l'Hesnessis, etc., etc. Ces indications se trouvent dans le Neuer Nekrol., D. Deutschen, 1827, page 553-558. P—OT.

CHLUMCZANSKY (WENZEL-LEOPOLD), savant et vertueux prélat bohême, né d'une illustre famille du cercle de Prachin, le 15 novembre 1759, fit ses études à Prague, reçut les ordres en 1772, resta de quatre à cinq ans en qualité de chapelain à Klœsterle, fut ensuite pasteur à Gartitz, puis à Prague, où il devint chancelier du chapitre métropolitain, et enfin évêque suffragant. On ne lui donna d'abord pour ville épiscopale que celle de La Canée (*in partibus*), mais il gouvernait presque exclusivement les affaires du diocèse à la place du prince de Salm, archevêque, qui était fort vieux et malade. Sept ans après (1802), il fut nommé, par l'empereur d'Autriche, au siège de Leitméritz, où il donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, répandit de prodigieuses aumônes, surtout dans la désastreuse année 1813, et renouvela la face de l'enseignement ecclésiastique. Déjà l'empereur, qui l'honorait de la belle qualification de *père des pauvres*, avait récompensé ses vertus, d'abord par le titre de conseiller intime en activité, puis par sa nomination à l'archevêché de Lemberg (1812). Chlumczansky accepta la première faveur, mais il refusa l'autre, qui, dit-il, ne donnerait aux Polonais qu'un pasteur inutile, puisqu'il serait étranger à la langue de son troupeau. Deux ans après, l'archevêché de Prague vint à vaquer. Le monarque en investit l'évêque de Leitméritz, qui fut installé l'année suivante. La ville de Prague le vit avec attendrissement consacrer presque la totalité de ses revenus à l'amélioration du sort des classes pauvres, prendre sous sa protection toutes les entreprises utiles, verser des dons sur les frères de la Pitié, sur les Ursulines, sur les Elisabéthines, soutenir les étudiants pauvres, rapprocher l'organisation du séminaire de Prague de celle de tous les grands établissements, y créer une infirmerie et des cours nouveaux. Non content de ces bienfaits plus spécialement reversibles à des ecclésiastiques, il voulut que deux écoles positives (*Real schulen*) s'ouvrissent, l'une à Rakonitz pour les arts et métiers, l'autre à Reichenberg pour les opérations commerciales, et il fixa des fonds pour ces deux fondations. Il eut le bonheur de voir le premier de ces deux établissements s'ouvrir le 1er nov. 1829. Il ne survécut que quelques mois à cette inauguration, et mourut le 14 juin 1830, âgé de plus de quatre-vingts ans. En lui s'éteignit l'antique famille de Chlumczansky. Il laissa un fonds de seize mille florins pour les pauvres, et dix mille pour le séminaire de Prague, avec sa bibliothèque, qui était nombreuse. P—OT.

CHMIELNICKI (BOGDAN), fameux Cosaque, qui reçut plus d'éducation que ses compatriotes, avait fait la guerre avec distinction dans les armées polonaises, lorsque sa bravoure et son habileté lui méritèrent l'honneur de devenir un des confidents politiques du roi de Pologne, Vladislas VII, depuis long-temps, impatient du joug que la diète faisait

peser sur la royauté. Dès 1632, en sa qualité de notaire, c'est-à-dire de chancelier des Cosaques, il avait guidé les démarches de ses compatriotes qui sollicitaient le droit de siéger à la diète d'élection. Le dédain avec lequel les magnats polonais refusèrent la demande des Cosaques amena l'insurrection de 1637 ; mais celle-ci fut brusquement terminée par la défaite de Boworwica (16 déc.), et la diète de 1638 traita les Cosaques en vaincus, les déclara tous paysans, leur donna pour commandant son commissaire polonais, leur interdit les pirateries sur la mer Noire, voulut les astreindre à se faire catholiques, etc. Cet état violent dura dix ans. Pendant ce temps, Bogdan avait proposé d'aller, avec six cents navires montés par les Cosaques, attaquer Constantinople, tandis qu'au nord Vladislas ferait par terre une diversion sur la Turquie. La diète ne voulut point de ce projet, qu'elle regardait comme provenant de la chancellerie polonaise même, et dont l'effet aurait été de donner au roi plus d'ascendant : elle ne se trompait point. Le chancelier Ossolinski et Vladislas formèrent alors un autre plan : ce fut de rendre aux Cosaques leur constitution et leurs privilèges. Bogdan devait employer secrètement son influence auprès des Tatars pour les engager à se jeter sur la Pologne ; puis quand la diète, contrainte par cette invasion, aurait accordé au roi de l'argent et des troupes, les Cosaques se joindraient à celles-ci pour expulser l'ennemi commun, et ensuite établiraient sur des bases plus solides l'autorité du roi. Il ne manquait qu'un prétexte à Bogdan pour lever l'étendard de la révolte. L'intendant des Koniecpolski, une des plus riches familles qui commandaient en Ukraine, e fournit un en s'emparant d'un mouli appartenant à Chmielnicki. Bient ce chef eut organisé une insurrectio générale (1647). Le vainqueur d Boworwica, Nic. Potocki, envoy contre les rebelles son fils Étienne qui fut tué le 15 avril 1648 sur le bords du Dniéper, puis alla lui-mêm se faire battre et prendre près d Korsoum, le 26 mai. Bogdan alor ainsi qu'il en était convenu, écriv au roi une lettre dans laquelle il re quérait au nom des Cosaques l'annu lation de tout ce qui s'était fait de puis 1638 et le redressement de griefs de sa nation. Cette lettr trouva le monarque mort. Bogda se hâta d'utiliser l'interrègne e soumettant la Podolie, la Pokucie la Volhinie, la Russie-Rouge La diète, malgré l'influence d'Ossc linski, avait résolu de repousser le Cosaques par la force. Elle envoy contre lui trente-six mille hommes sous les ordres de Dominique Os trowski et de vingt-six commissaires Ces chefs n'étant point unis, l'in fluence d'Ossolinski fit décider qu'o se retirerait pour ménager la seul armée qui pût défendre le pays; ma cette retraite, mal exécutée, fut c que l'on appelle la *fuite de Pila wiecz* (23 sept. 1648). Bogda s'empara du camp polonais, prit Léo pol, où plus de trente mille personne périrent, et qui lui paya une contribu tion de sept cent mille flor. Il ne s'ar rêta ensuite que devant le château d Zamosc, défendu par l'intrépide Lou de Weyer, et de là fit dire à la diète qu'il souhaitait l'élection de Jean Casimir. Ce prince fut effectiveme élu (20 nov.). Alors Bogdan, leva le siège de Zamosc, qui lui pay quarante mille florins, se retira da l'Ukraine sur un message du nouve

roi. Suivant les anciens historiens, ce message aurait été un ordre; suivant les modernes, l'ordre n'était qu'une instruction secrète. Bientôt en effet des négociations furent ouvertes à Peredaslaw (19 fév. 1649), et le monarque investit Bogdan du titre d'hetman des Cosaques. Mais les propositions jointes à sa nomination ne purent plaire aux Cosaques, et la guerre continua, tandis que Jean-Casimir célébrait son mariage à Varsovie. Depuis deux mois, Bogdan avec trois cent mille Cosaques, et l'hetman Guéraï avec cent soixante mille Tatars, assiégeaient dans son camp, à Zborow, Jér. Wisniowscki, lorsque, le 14 août, le monarque, à la tête de son armée, vient pour le délivrer. Il est lui-même inopinément attaqué à Zborow, au passage de deux ponts, perd deux mille hommes, et, cerné par une masse d'ennemis, voit tous ses nobles reconnaître qu'il faut demander la paix. Bogdan en dicta les conditions (10 *août)* : 1° pour tous les Cosaques, jouissance de leurs libertés et priviléges; 2° pour quarante mille, droit d'armes et inscription sur les registres de la milice; 3° à chacun de ces quarante mille hommes, 10 florins par an, plus un uniforme en drap; 4° la rivière Horun pour limites; 5° exclusion des Juifs; 6° concession de la starostie de Czigrin à Bogdan et ses successeurs; 7° renonciation à l'Union; séance au sénat pour l'archevêque de Kiew; choix des palatins de Kiew, de Czernichow et de Braclaw parmi les Grecs non unis, etc., etc. L'accord signé, Bogdan s'avança, un roseau à la main, dans le camp polonais, fléchit le genou devant le monarque vaincu, auquel il demanda grace de sa révolte, et reçut le bâton d'hetman. La paix de Zborow n'en fut pas moins ratifiée par la diète. Mais la mort d'Ossolinski, que remplaça Radzéiovski, complètement étranger aux intrigues de son prédécesseur, ranima les espérances des ennemis des Cosaques (août 1650). Bogdan avait envahi la Moldavie à la tête de cent soixante mille Cosaques et Tatars réunis, et, maître de Iassi, avait tracé à la pointe de son épée les conditions de la paix en quatre lignes : 1° l'hospodar (Lupuli) indépendant de la Pologne; 2° mariage du fils de Chmielnicki (Timothée) avec Dumna, fille de Lupuli; 3° paiement de 600,000 écus aux Cosaques et Tatars; 4° nulle relation désormais entre Polonais et Moldaves. Il s'était ensuite, d'après le conseil du patriarche de Constantinople, mis sous la protection de la Porte. La nouvelle des armements de la Pologne et du roi, qui cette fois était bien sérieusement son ennemi, le rappela de la Moldavie. Il vint camper à Zbaras. Casimir, à la tête de trente-six mille Polonais et dix-huit mille Lithuaniens, eut l'art d'isoler les Cosaques des Tatars, et remporta sur Chmielnicki la victoire de Berestecz. Celui-ci recueillit les débris de son armée, tandis que celle de Casimir se fondait et qu'à peine trente mille hommes restaient sous les ordres de Stanislas Potocki et de J. Radziwil; et, le 28 sept., le traité de Bialocerkiew, moins avantageux mais très-favorable encore, prouva combien les Polonais craignaient les Cosaques. L'hetman profita de cette paix, qui ne devait être qu'une courte trève, pour former des colonies; reprit avec Timothée la route de la Moldavie pour aller chercher Dumna, battit et prit, chemin faisant, le général polonais

Kalinowski; puis, tandis que le jeune prince épousait sa fiancée dans Iassi, menaça Kamieniecz et cerna de nouveau Casimir, qui ne se tira de danger qu'en semant l'or. Telle était désormais l'inimitié des Cosaques et des Polonais que Bogdan, s'unissant aux Russes, signa, le 6 (16) janv. 1654, avec Alexis Mikhaëlowitz, le traité de Péréïaslawl, par lequel il reconnut la suzeraineté du tzar. Ainsi se changèrent tout à coup les destinées de la couronne polonaise. Pour gage de sa parole, Bogdan remit aux Russes Stazodoul, Péréïaslawl, Nieszin et Kiew, la métropole des Grecs septentrionaux. Les Polonais que commandait Potocki ne purent ouvrir la campagne qu'à la fin de 1654. Forcés d'abord de se retirer devant Chmielnicki, ils vinrent ensuite à bout de le bloquer dans son camp retranché à Ochmatof. L'intrépide Cosaque échappa pourtant, traversa le sabre à la main l'armée polonaise, et, après avoir perdu neuf mille hommes, rejoignit les Russes. Bientôt après (28 sept. 1655), ses Cosaques écrasèrent Potocki à Slonigrodeek, et, avec le Russe Bouttourlin, il alla mettre le siège devant Lublin et Léopol. L'approche des Tatars, alors alliés des Polonais, leur fit lever le siège; et la prise d'un fils de Bouttourlin par ces nomades décida Bogdan à conclure avec leur khan un armistice en vertu duquel ce dernier reprit le chemin de la Crimée en 1656. La même année eut lieu la trève de Niémetz entre la Russie et la Pologne. Plusieurs historiens assurent que vers ce temps Bogdan vengé s'effraya de la rapidité avec laquelle les Russes élevaient leur empire, et sentant que les reconnaître pour maîtres, c'était se placer sous un joug de fer, se ressouvint qu'avant sa révolte il avait été Polonais, se rendit aux prières de quelques nobles qui le sollicitaient pour son ancienne patrie, et promit de rester neutre. Le fait est que, tandis qu'on signait la trève de Niémetz, il traitait avec le roi de Suède Charles X et Ragoczi, et que ses plénipotentiaires juraient à Szamos Ujvar (en 1657) le traité du 20 nov 1656, qui partageait la Pologne entre le Brandebourg, la Suède, Radziwil, Ragoczi et les Cosaques : on adjugeait à ceux-ci l'Ukraine en toute indépendance. Peu de temps après (27 août 1657), Bogdan Chmielnicki fut enlevé par un coup d'apoplexie à Tchigerin, laissant les insignes d'hetman à Georges, seul fils qu'il eût encore, et confiant la tutelle de ce successeur à son conseiller intime Jean Wichoffski. Cet homme extraordinaire, grand politique, habile capitaine, formait un assemblage singulier de rudesse sauvage et de génie, de barbarie et de générosité. Né dans la condition la plus obscure, il parut tard avec quelque éclat, et conserva ses habitudes de *paysan-soldat*. Sa carrière ne compte guère que dix années. Georges, reconnu par les Cosaques, voulait, conformément aux dernières paroles de son père, rester fidèle aux Russes. Le tzar pourtant reconnut Wichoffski hetman à la place de son pupille, et, pendant ce temps, l'adroit Wichoffski s'alliait à la Pologne par le traité de Hadziacz (16 sept. 1658), lequel érigeait l'Ukraine, jointe à la Russie Rouge, en duché de Russie, à peu près avec les priviléges dont jouissait la Lithuanie; déclarait les Cosaques libres et citoyens de la Pologne; conférait à la noblesse instituée parmi eux le droit de siéger dans les diètes, et à leurs évêques

grecs non-unis celui de prendre place au sénat, etc., etc. Les obstacles que rencontra la réalisation du traité, le peu d'avantages stipulés pour le gros de la nation cosaque, l'ancienne haine de celle-ci et des Polonais excitèrent une insurrection contre Wichoffski, et tandis que cet ambitieux battait les Russes à Konotoz, on proclama le jeune Chmielnicki; les Cosaques zaporogues s'unirent à lui intimement; le tzar détrompé le reconnut hetman. Wichoffski se réfugia chez les Polonais (1659). Mais dès l'année 1661, les Russes réunis au jeune Chmielnicki furent si complètement battus à Slobodiczc, qu'après avoir perdu trente-sept mille hommes ils dûrent signer la honteuse convention de Czadnow. Chmielnicki s'y reconnaissait suzerain de la Pologne et renouvelait à peu près les conditions du traité de Hadziacz. Les Cosaques, mécontents de l'influence polonaise, se déclarèrent en grand nombre contre lui, et nommèrent un hetman disposé en faveur de la Russie. L'année 1662 fut remarquable par une bataille entre les deux hetmans à Kanief. Georges fut vaincu. Reconnaissant son insuffisance pour le poste difficile qui lui était assigné, il abdiqua et alla s'enfermer dans un couvent. Il n'avait que vingt-deux ans. Les Cosaques-Polonais élurent à sa place Paul Tétera, son cousin. G—Y.

CHOFFIN (David-Etienne), philologue, était né le 2 oct. 1703 à Héricourt, dans la Franche-Comté. Fils d'un négociant aisé, il termina ses études à Stuttgard, et, à sa sortie du gymnase, se chargea de l'éducation des enfants d'un officier. Il obtint ensuite la double place de professeur de langues modernes à l'école des Orphelins et à l'université de Halle; et il contribua par ses écrits et par ses leçons à répandre l'usage du français dans la Saxe. Il mourut au mois de janvier 1773. Choffin avait embrassé les opinions des Hernutters ou Frères moraves, et il a publié quelques opuscules à leur usage tels que *le Trésor des enfants de Dieu*, et un recueil de psaumes et d'hymmes trad. en partie de l'allemand. Comme philologue, on a de lui : I. *Abrégé de la vie de divers hommes illustres et des grands capitaines*, avec des réflexions sur leur conduite et sur leurs actions, Halle, 1748, 2 vol. in-8°; cinquième éd., ibid., 1769, 2 vol. in-12. II. *Amusements philologiques*, ibid., 1749, 3 vol.;—1755, 3 vol.;—1763-67, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui eut un grand succès, a été reproduit en 1767 à Stuttgard, sous le titre de *Récréations philologiques*, et en 1791 à Lund, sous celui d'*Amusements des jeunes étudiants*; en 1811 l'abbé Magnier en a annoncé une septième édition. Le *Dictionnaire abrégé de mythologie*, qui forme le troisième volume de l'édition de 1755, a, suivant la *France littéraire*, été réimprimé séparément, Halle, 1794, in-8°. III. *Grammaire élémentaire*, Halle, 1753, in-8°. IV. *Recueil de fables*, ibid., 1754, in-8°; nouvelle éd., 1798. V. *Grammaire française-allemande à l'usage des dames*, ibid., 1756, 2 vol. in-8°. VI. *Introduction à la Grammaire des dames*, 1757, in-8°. VII. *Dictionnaire français-allemand et allemand-français*, 1759, 2 vol. in-8°; réimprimé sous le titre de *Nouveau Dictionnaire des voyageurs*, Francfort, 1780, 2 vol. in-8°. Un *Abrégé* de ce Dictionnaire a paru dans la même ville, 1805, in-8°. VIII. *Monument à l'honneur de*

Gellert, 1770, in-4°. IX. *Amusements littéraires*, ou *Magasin de la belle littérature*, *tant en prose qu'en vers*, 1772, in-8°. Ce volume est le seul qui ait paru. On doit encore à Choffin une édition augmentée de la *Vie de Baratier* (*V.* ce nom, III, 322), par Formey, Leipzig, 1755, et une de la *Vie de J.-Fréd. Nardin*, par J.-L. Duvernoy, avec des notes, Halle, 1759, in-8°. Il fut aussi l'éditeur de l'*Histoire ancienne* de Rollin, et de la *Traduction française de Cornelius Nepos*, par le P. Legras, laquelle, comme on sait, a été réimprimée plusieurs fois en Allemagne. C'est par erreur que M. Quérard attribue à Choffin une nouvelle trad. de *Cornelius*. M. Duvernoy a consacré une notice à ce philologue dans ses *Éphémérides du comté de Montbelliard*. W—s.

CHOINE (Pierre-François), né à Alençon le 19 février 1681, mourut vers 1742. Reçu avocat au parlement de Paris, il vint dans sa patrie exercer sa profession et cultiver la poésie. Ennemi des jésuites, il attaquait en vers et en prose leurs écrits et leurs prédicateurs. Il s'attacha surtout à un de ses compatriotes, le P. de Couvrigny, prédicateur distingué, devenu depuis confesseur des prisonniers de la Bastille, et contre lequel Choine publia une plaisanterie assez gaie intitulée : *Chanson d'un inconnu*, nouvellement découverte, et mise au jour avec des remarques, Turin, 1737. Il annonçait une suite qui n'a point paru. Les auteurs du Nouveau Dictionnaire historique se sont trompés en citant le P. d'Avrigny au lieu du P. de Couvrigny comme le héros de cette satire. C'est à tort que l'on a attribué à Jouin, auteur des *Sarcelles*, cette chanson, réimprimée en 1756, sous ce titre : *Mœurs des jésuites*, avec des remarques critiques et historiques, Turin, 1 vol. in-12. D—b—s.

CHOISEUL-MEUSE (le marquis Henri-Louis de), né le 22 juillet 1689, de la branche des Choiseul, qui possédait le marquisat de Meuse, entra au service dans les mousquetaires dès l'année 1704, et fit cette campagne en Flandre sous le maréchal de Boufflers. Devenu colonel du régiment d'Agenois, il le commanda à Ramillies, à Oudenarde et à Denain, où il fut blessé dangereusement. Il obtint ensuite un régiment de son nom, dont il se démit plus tard en faveur de son fils. Il était alors devenu lieutenant-général et gouverneur du Fort-Louis, puis de Saint-Malo. Louis XV le nomma un de ses aides-de-camp en 1744, et il suivit ce prince aux sièges de Menin, de Fribourg et de Tournay, puis aux batailles de Fontenoy et de Lawfeld en 1747. Il quitta le service à cette époque, et mourut à Paris le 11 avril 1754. — Son fils, le marquis *Jean-Baptiste-Armand* de Choiseul-Meuse, né en 1735, entré fort jeune au service, avait fait les guerres de sept ans en Allemagne et y avait dès-lors acquis l'estime du prince de Condé, dont, plus tard, il devint le capitaine des gardes. Il avait été fait colonel aux grenadiers de France en 1759, puis employé comme aide-major-général, et ensuite gouverneur de la Martinique. Maréchal-de-camp en 1780, il passa en Allemagne avec le prince de Condé en 1789, l'accompagna tant qu'il eut une armée à commander, et ne revint en France qu'à l'époque de la restauration, en 1814. Ce prince avait pour lui une telle estime, qu'il se fit porter dans son logement au

palais Bourbon, dès qu'il le sut malade, et qu'il lui donna des témoignages du plus touchant intérêt. Le marquis de Choiseul-Meuse mourut à Paris le 10 décembre 1815, sans laisser d'héritier de son nom. Il avait cultivé les lettres avec succès, et il s'occupait d'une nouvelle édition de ses poésies, qu'il avait autrefois fait imprimer en deux vol., et qui manquaient depuis long-temps, lorsque la mort l'empêcha d'exécuter ce projet. On remarque parmi ces poésies une traduction libre de l'*Aminte* du Tasse. — La comtesse *Félicité* de Choiseul-Meuse, auteur d'un grand nombre de romans, est de la même famille. M—d j.

CHOISEUL (Marie-Gabriel-Florens-Auguste, comte de), connu sous le nom de *Choiseul-Gouffier,* depuis le mariage qu'il contracta, très-jeune encore, avec l'héritière de cette famille, et par lequel il fut toujours distingué des autres membres de son illustre maison, naquit à Paris, le 27 sept. 1752. Il fit ses études au collège d'Harcourt, sous des maîtres habiles sans doute; mais, au sortir du collège, il en trouva, au sein même de sa famille, un plus habile encore, l'abbé Barthélemy, l'hôte aimable et le savant ami du duc de Choiseul, ancien premier ministre de Louis XV. L'esprit de l'abbé Barthélemy était aussi athénien que français. Il trouva dans l'esprit de son jeune élève des dispositions analogues et extrêmement heureuses, avec un cœur généreux et prompt à s'enflammer pour tout ce qui fit la gloire des Grecs : la liberté, le patriotisme, la culture des lettres et des arts, les palmes du génie, et les trophées militaires. Il n'est pas douteux que les conversations du célèbre auteur des Voyages du jeune Anacharsis n'aient eu une grande influence sur la détermination que prit alors le comte de Choiseul, et à laquelle il doit sa principale renommée. Ce fut en effet au milieu de ces doctes entretiens qu'il forma le projet d'aller visiter les antiques et célèbres contrées qui en faisaient le sujet le plus ordinaire et le plus intéressant. Ce projet fut un peu retardé par son mariage, par son entrée au service, carrière à laquelle le destinaient impérieusement son nom et l'exemple de ses aïeux, et dans laquelle il obtint le grade de colonel; et enfin par les devoirs que lui imposaient et ces nouvelles fonctions, et ce nouvel établissement, et tant de liens qui l'attachaient à la société. Mais, bientôt affranchi de ces devoirs et de ces convenances, il s'arracha à toutes les séductions de Paris, et à l'attrait de cette société si brillante, si bien choisie, composée des hommes les plus distingués dans le grand monde, des femmes les plus aimables et les plus spirituelles, des gens de lettres et des savants les plus renommés, société où il avait lui-même tant de succès, sacrifiant ainsi, ajournant du moins toutes les faveurs que l'ambition et la fortune promettaient à son nom illustre et à son mérite réel. Ce fut au mois de mars 1776, et à l'âge de vingt-quatre ans qu'il s'embarqua sur l'*Atalante*, commandée par le marquis de Chabert, membre de l'académie des sciences, homme digne de l'écouter, de l'entendre et de le seconder, et pour lequel il conserva toujours une vive reconnaissance et une douce affection. Arrivé au but de son voyage, M. de Choiseul se livre avec ardeur à de savantes investigations. Il parcourt la Grèce et l'Asie-Mineure, en étudie les peuples, les

mœurs, les institutions, décrit tous les monuments qui subsistent encore, tâche de reconstruire et de faire connaître ceux qui ont été détruits et fait ainsi revivre, autant qu'il est en lui, tout ce qui illustra, tout ce qui décora ce sol classique des beaux arts et des grands hommes. Il appuie ses observations sur celles des anciens poètes, des historiens, des géographes, des voyageurs : Homère, Hérodote, Pausanias, Strabon, Plutarque, Pomponius Mela, et autres célèbres écrivains de l'antiquité et des temps modernes. Il interprète leurs divers passages, explique leurs divers sentiments, les éclaircit par l'inspection des lieux, concilie, adopte ou réfute leurs opinions, avec une critique éclairée et judicieuse. Après avoir voyagé en savant, en homme de goût, en observateur et en philosophe, il revint en France où il fit imprimer le fruit de ses recherches et de ses travaux dans un magnifique volume où il représenta doublement les objets qui l'avaient si vivement frappé, les peignant à l'esprit par le talent de la parole et aux yeux par les arts du dessin et de la gravure. Ce fut le premier exemple de ces *Voyages pittoresques*, où le luxe des arts vient se joindre à l'intérêt des récits et des descriptions, les décore et les embellit, leur donne de la vie, les rend plus sensibles, et les imprime mieux dans l'intelligence et la mémoire. L'ouvrage de l'abbé de Saint-Non ne fut terminé qu'en 1786; celui de M. de Choiseul parut dès 1782. Célèbre même avant d'être imprimé et connu par quelques fragments qui avaient été communiqués à plusieurs membres de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Voyage pittoresque de la Grèce, trois ans avant sa publication, ouvrit à son auteur les portes de cette académie. M. de Choiseul y succéda en 1779 au savant Foncemagne. L'académie française attendit des preuves publiques et des titres dont le public fût juge comme elle. Ce ne fut qu'en 1784, deux ans après la publication du *Voyage pittoresque*, qu'elle l'admit au nombre de ses membres. Un singulier incident suivit cette nomination; il paraît que les membres de l'académie des Inscriptions avaient alors pris l'engagement de ne jamais solliciter d'être admis à l'académie française. M. de Choiseul, qui pouvait très-bien avoir été nommé sans avoir *sollicité*, fut accusé par un de ses confrères, Anquetil-Duperron, d'avoir manqué à ces engagements, et menacé d'être cité devant le tribunal des maréchaux de France pour cette infraction à sa parole. Singulière juridiction pour un débat académique! Cependant le très-estimable, mais un peu bizarre membre de l'académie des Inscriptions n'accomplit pas sa menace; il se contenta de murmurer et de témoigner de l'humeur. Jamais séance à l'académie française ne fut plus brillante que celle de la réception de M. de Choiseul. Il y succédait à d'Alembert. Son discours plein d'urbanité et d'élégance eut beaucoup de succès; on applaudit surtout à la manière noble et pleine de délicatesse dont le récipiendaire parla de la naissance de son prédécesseur, et sut tirer, d'une origine flétrie par les lois et les mœurs, un motif d'intérêt pour d'Alembert. Il trouva dans ce sujet si délicat, et où il était si facile de blesser les convenances, un mouvement de sensibilité, et d'une douce et touchante éloquence. Ce fut dans cette mémorable séance que M. de Choiseul reçut un hommage d'au-

tant plus flatteur qu'il lui était accordé par un poète aimable dont il fut toujours l'ami, et qu'il était le tribut de l'amitié exprimé en beaux vers. L'abbé Delille, toujours habile à saisir des à-propos pleins de délicatesse, lut un fragment de son poème de l'*Imagination*, qui n'était encore qu'ébauché et qui ne fut publié que vingt ans plus tard. La Grèce, qui entrait si naturellement dans un poème sur l'*imagination*, était le sujet de ce fragment; le poète évoque, par une heureuse allusion que lui inspire la circonstance présente, le génie éploré de cette antique et célèbre contrée qui distingue parmi la foule des voyageurs un *jeune amant des arts*, lui recommande la gloire de ses monuments et de tous ses brillants souvenirs, et par une ingénieuse prophétie lui promet pour récompense la palme académique dans une nouvelle Athènes :

Hâte-toi, rends la vie à leur gloire éclipsée;
Pour prix de tes travaux dans un nouveau lycée
Un jour je te promets la couronne des arts.
Il dit; et, dans le fond de leurs tombeaux épars,
Des Platon, des Solon, les ombres l'entendirent;
Du jeune voyageur tous les sens tressaillirent.

Il part : les arts reconnaissants marchent à sa suite dans la contrée qui fut leur berceau; ils secondent sa parole éloquente dans la composition du *Voyage pittoresque ;*

Et belle encor, malgré les injures de l'âge;
Avec ses monuments, ses héros et ses dieux,
La Grèce reparaît tout entière à ses yeux.

Dans le cours de la même année (1784), Louis XVI nomma M. de Choiseul son ambassadeur à Constantinople. Cette mission importante lui donna l'occasion de revoir la Grèce, objet de son intérêt et de ses affections avant de l'avoir visitée et décrite, et que les succès dont cette contrée avait été pour lui la source lui rendaient plus chère encore. Il la parcourut avec des moyens plus puissants de la connaître, de l'explorer, et de compléter en le perfectionnant, son *Voyage pittoresque*. Il emmena avec lui des artistes, des savants, et un brillant poète, l'abbé Delille, qui l'avait si bien célébré et dont il fut heureux de se faire accompagner. On ne pouvait avoir, en effet, un plus aimable compagnon de voyage, et rien n'était plus agréable que d'entendre ces deux hommes si spirituels, tant d'années après ce voyage, s'en entretenir, parler de leur séjour à Constantinople, de la douceur de leur commerce, de leur gaîté et du bon goût de leur amusement; c'est un plaisir dont a souvent joui l'auteur de cet article. Mais quelque graves et quelque sérieux que fussent les travaux et les explorations du comte de Choiseul dans la Grèce, dans la Troade et l'Asie-Mineure, il avait des devoirs plus graves encore à remplir et des occupations plus sérieuses. Louis XVI, en le nommant son ambassadeur à Constantinople, lui avait confié d'importantes négociations : « Combien « n'eus-je pas lieu, dit M. de Choiseul, d'être frappé de son zèle « pour les sciences, de la rectitude « de son jugement et de cette instruction solide qui eût honoré « un simple particulier (1)! Seul « de tous les rois, sur le premier « trône du monde, non seulement il « n'eut pas un flatteur, mais il n'obtint « pas même la plus stricte justice. » Les instructions de Louis XVI avaient particulièrement pour but d'assurer dans le Divan l'ascendant de la France, et de se servir de cet ascendant pour faire revivre et refleurir no-

(1) On sait que Louis XVI avait rédigé de longues instructions pour l'expédition de La Pérouse; le manuscrit original est de sa main.

tre commerce dans les Echelles du Levant, et d'augmenter ainsi la prospérité de la France et particulièrement de Marseille, de la Provence et du Languedoc. L'ambassadeur de Louis XVI devait protéger tous les sujets du roi très chrétien et étendre même cette protection à tous les membres de la chrétienté. M. de Choiseul accomplit avec beaucoup d'ardeur et d'habileté toutes les intentions du monarque bienfaisant. Les missions d'humanité furent celles qu'il remplit avec le plus de zèle. Le premier, peut-être, il apprit aux Turcs à respecter le droit des gens. Ainsi lorsque la guerre eut éclaté entre la Porte et la Russie, il parvint à faire sortir l'ambassadeur de cette dernière puissance du château des Sept-Tours, où il était renfermé selon le code barbare des Ottomans à l'égard des représentants des souverains avec lesquels ils sont en guerre; il le fit embarquer sur une frégate française qui le transporta à Trieste. Il fut encore plus heureux à l'égard de l'internonce d'Autriche; il prévint son emprisonnement lorsque cette puissance se fut déclarée contre la Porte et en faveur de la Russie, et il le fit embarquer avec toute sa famille sur deux navires français qui le conduisirent dans un des ports de la domination autrichienne. Non moins généreux envers les plus obscurs particuliers et les simples soldats, victimes des malheurs et des vicissitudes de la guerre, il parvint à procurer de grands adoucissements au sort rigoureux des prisonniers russes et autrichiens détenus dans le bagne de Constantinople, leur fit soigneusement distribuer tous les secours envoyés par leurs gouvernements et par leurs familles, y ajouta quelquefois ses dons particuliers, racheta à ses frais quelques-uns d'entre eux, notamment un jeune officier tombé dans les mains d'un maître impitoyable, et qui, dans les rigueurs de la plus dure captivité, semblait n'être sensible qu'à la douleur d'un vieux père et d'une tendre mère lorsqu'ils apprendraient le sort cruel de leur fils. Protecteur humain et généreux envers les ennemis de la Sublime-Porte, il était en même temps négociateur habile auprès de cette puissance, amie de la France; il n'oubliait pas qu'il avait la mission particulière de resserrer ces liens d'amitié dans l'intérêt de notre commerce, de nos relations politiques. Sachant qu'un allié n'est utile que lorsqu'il est puissant, il tâcha de ranimer ce vieux corps engourdi, de lui redonner quelque vigueur par l'emploi de ses ressources, et d'augmenter ces ressources par la civilisation. C'est peut-être à M. de Choiseul que furent dues les premières idées de réforme dans l'empire ottoman. Des officiers du génie, de l'artillerie, de l'état-major de l'armée française furent appelés à Constantinople par ses conseils. Les places fortes furent réparées et mises en état de défense, et un superbe vaisseau de ligne de soixante-quatorze canons fut construit dans les chantiers de Constantinople, par un ingénieur français, suivant toutes les règles d'un art récemment perfectionné et totalement inconnu aux Ottomans. L'amour des lettres et des sciences ne l'abandonnait point au milieu de ces soins si multipliés. Il fit établir, dans le palais de France à Constantinople, un observatoire et une imprimerie. Cette imprimerie lui fut très utile dans une occasion délicate et difficile où il repoussa une sorte de dénonciation diplomatique avec beaucoup

d'habileté et d'adresse. Des ministres étrangers contrariés dans leurs vues politiques par l'influence qu'acquérait sur le Divan l'ambassadeur français, par son habileté et par les services réels qu'il s'efforçait de rendre à la puissance ottomane, crurent avoir trouvé dans le *Voyage pittoresque de la Grèce* un moyen sûr de détruire cette influence. Dans cet ouvrage M. de Choiseul célèbre avec enthousiasme l'ancienne gloire de la Grèce, cette gloire fondée sur la liberté; il gémit sur l'oppression et les fers des descendants de Léonidas, de Miltiade, d'Epaminondas et des héros de Marathon, des Thermopyles, de Salamine, dont il évoque éloquemment les ombres; il appelle de ses vœux un vengeur qui brise ces fers en affranchissant la Grèce : *Exoriare aliquis!* Il était facile de faire auprès du Grand-Seigneur un crime de ces pages généreuses. Il les eût sans doute toujours ignorées, car un sultan ne lit guère; mais on les mit perfidement sous ses yeux. Instruit de cette manœuvre, M. de Choiseul fit faire aussitôt dans son imprimerie un carton à son ouvrage, et substitua à ces pages, qui pouvaient passer pour séditieuses à Constantinople, des pages fort innocentes. Cette version fut regardée comme la sienne, l'autre comme celle de ses ennemis; et son crédit fut maintenu. Si Virgile a permis la ruse sur le champ de bataille, *dolus an virtus*, à plus forte raison doit-elle être permise dans la diplomatie, surtout pour repousser un procédé peu loyal. Mais la révolution française vint susciter à M. de Choiseul des embarras bien plus inextricables. Il n'eut pas du moins celui du choix dans le parti qu'il avait à prendre, et sans hésiter il demeura fidèle au prince vertueux et malheureux qu'il représentait auprès de sa Hautesse. Plus tard il correspondit avec les frères proscrits de l'infortuné monarque, et sa correspondance fut saisie dans la retraite de Champagne en 1792. Le 22 nov. de la même année, M. de Choiseul fut décrété d'accusation. Peu disposé à venir en France subir les suites d'un pareil décret, il se retira en Russie où l'avait dès long-temps précédé sa réputation d'homme d'esprit, d'écrivain distingué, de voyageur éclairé et de négociateur habile. C'étaient d'heureux titres, et de puissantes recommandations auprès de l'impératrice Catherine II, qui l'accueillit avec grace, et lui accorda une généreuse protection. La faveur dont il jouissait à la cour de Russie s'accrut encore sous le règne de Paul Ier, qui le nomma son conseiller intime et directeur de l'académie des arts et de toutes les bibliothèques impériales. Mais à la cour tout est mobile, surtout sous un prince tel que Paul Ier, naturellement généreux, mais inconstant et capricieux. Quelques nuages obscurcirent donc ces jours de faveur, et M. de Choiseul se tint éloigné de la cour. Mais l'empereur l'y rappela bientôt; d'aussi loin qu'il l'aperçut il lui fit signe d'approcher, et, lui tendant la main, il lui dit avec l'accent de la bienveillance : « M. le comte, il est « des jours d'orage, des temps nébuleux, où il pleut des mal-entendus; il en est tombé sur nous; « mais, comme nous sommes gens « d'esprit, nous l'avons secoué (en « faisant un geste de l'épaule), et « nous n'en sommes que mieux ensemble. » Mais toutes les faveurs d'un monarque étranger n'effacent point dans le cœur d'un Français le souvenir de sa patrie. M. de Choi-

seul revint en France dès que les lois barbares contre l'émigration furent révoquées. Il y rentra en 1802, après une absence de près de vingt années, dépouillé de sa fortune, des dignités qui, si elles n'étaient plus l'apanage du nom et de la naissance, auraient pu être la récompense de ses services. Il s'y renferma dans un petit cercle d'amis et dans une retraite studieuse. Au milieu de ses travaux politiques, pendant son ambassade à Constantinople, il n'avait point négligé ses travaux scientifiques et littéraires. Il avait parcouru lui-même de nouveau plusieurs parties de la Grèce, de l'Asie-Mineure, et particulièrement de la Troade. Il avait envoyé à grands frais des savants et des artistes explorer les lieux qu'il n'avait pu voir de ses propres yeux. Il s'occupa de rassembler ces riches matériaux et de compléter son bel ouvrage sur la Grèce. Mais, pendant sa longue absence, quelques ouvrages sur les mêmes contrées et les mêmes objets avaient été publiés, et composés avec des recherches et des observations que M. de Choiseul croyait à bon droit lui appartenir, puisqu'elles avaient été faites par ses ordres et par sa munificence (*Voy.* CASSAS, LX, 266). C'est ainsi que la fraîcheur de ces objets, la primeur pour ainsi dire de son ouvrage, et l'intérêt qui naît de ces avantages, lui étaient enlevés; il en fut sensiblement affecté, mais il n'en fut point découragé; il travailla avec beaucoup d'ardeur à rassembler, à disposer, à classer toutes ses recherches dans lesquelles tant d'années écoulées, de longs voyages et toutes les vicissitudes de sa vie avaient dû mettre quelque confusion et quelque désordre. Ce travail fut long: M. de Choiseul, très difficile pour lui-même, n'était jamais content de ce qu'il avait fait, quelque satisfaisant que cela fût aux yeux des autres; et il détruisait souvent des feuilles entières imprimées, pour les élaborer de nouveau et les perfectionner. L'impression d'un si grand et si magnifique ouvrage avec toutes ces réformes a dû lui coûter des sommes considérables. Ce ne fut que sept ans après sa rentrée en France, en 1809, qu'il publia la première partie de son second volume; la dernière partie n'a été publiée qu'après sa mort, telle qu'on l'a trouvée dans son manuscrit, tout disposé à être prochainement imprimé, à quelques additions près, ou transitions et liaisons de quelques parties qu'on doit à deux savants éditeurs, MM. Barbié du Bocage et Letronne. Ce second volume a moins d'éclat et d'imagination dans le style, moins de luxe et de magnificence dans les ornements et les gravures, mais plus de science positive et d'instruction réelle. L'auteur s'y montre moins coloriste, moins peintre, moins poète, mais plus érudit, observateur encore plus exact, philosophe encore plus éclairé; on sent que l'étude, l'âge, l'expérience et les malheurs ont donné plus de gravité à ses pensées, plus de solidité à ses réflexions, et, en dissipant peut-être quelques généreuses illusions, plus de sérieux et de maturité à ses vues morales et philosophiques. C'est dans ce second volume que M. de Choiseul parcourt, un Homère à la main, la Troade et tous les lieux qu'ont rendus immortels les chants de l'Iliade; qu'il promène son lecteur sur les bords du Simoïs et du Scamandre, lui fait connaître les champs de combat où se rencontrèrent les héros grecs et troyens, et retrouve, après tant de siècles, les tombeaux où furent déposés les restes

des plus illustres d'entre eux. Très récemment, un voyageur habile et spirituel comme l'auteur du *Voyage pittoresque en Grèce*, M. Michaud, de l'académie française, a parcouru avec le même guide, le chantre de l'Iliade, les mêmes lieux, et fait les mêmes études et les mêmes recherches. Souvent il confirme la vérité des découvertes de son devancier et applaudit à ses conjectures ingénieuses; M. de Choiseul eût sans doute été flatté d'un pareil suffrage. Quelquefois aussi il le contredit, et fait lui-même sur des motifs assez plausibles des conjectures différentes; mais cette contradiction est si polie et si pleine d'égards qu'elle n'eût pu déplaire à M. de Choiseul, modèle lui-même d'urbanité et de politesse dans ses écrits et dans ses discours. Ce sont deux écrivains de bon goût, faits pour se parler, s'entendre, s'accorder ou se contredire avec grace. On lit dans ce second volume à l'occasion des karavansérails et de l'hospitalité si religieusement exercée par les Arabes et les Turcs, et en général par les peuples orientaux, une longue dissertation, dans laquelle M. de Choiseul, remontant aux temps bibliques et homérique, trace un tableau de mœurs plein de gravité et d'intérêt. C'est une histoire complète de l'hospitalité que toutes les traditions sacrées et profanes, historiques et mythologiques nous représentent si noblement pratiquée dans les premiers âges du monde par les patriarches, les demi-dieux, les héros, les rois et les peuples, et si naturelle dans les climats de l'Orient où elle est née, que rien n'a pu en faire perdre les touchantes habitudes : ni la succession des siècles, ni les révolutions des empires, ni la différence des religions et des mœurs, ni la civilisation et la barbarie se succédant tour à tour dans ces contrées. M. de Choiseul la suit et la célèbre dans tous ses âges, dans toutes ses périodes, et dans tous ses bienfaits. C'est un brillant épisode, et un des plus curieux morceaux de son second volume. La critique pourrait le trouver long pour un épisode qui n'est qu'assez faiblement rattaché au sujet. M. de Choiseul prévoit et prévient cette objection; il avoue la faute littéraire et l'excuse noblement par un sentiment moral, celui de la reconnaissance. Exilé et proscrit, il avait senti le prix et éprouvé les bienfaits de l'hospitalité. Un grand nombre de ses compatriotes, infortunés comme lui, avaient aussi trouvé des hôtes compatissants et généreux. « Ce ne seront pas eux, du moins, « dit M. de Choiseul, qui me reprocheront, lorsque je n'avais annoncé que de simples notions sur la « piété musulmane envers les voyageurs, de m'être laissé entraîner « à rappeler d'autres bienfaits de « l'hospitalité; celui qui en éprouva « si long-temps l'heureuse influence « n'est-il pas excusable de s'être oublié dans un pareil sujet, de ne le « quitter même qu'à regret? » De pareilles digressions varient d'ailleurs agréablement des tableaux historiques et descriptifs. A cette variété de sujets, M. de Choiseul joint la variété des tons. Ainsi aux considérations graves et en quelque sorte religieuses dont nous venons de parler succèdent des récits vifs, brillants et légers, comme celui de la moisson des roses par ces jeunes Grecques qui arrivent se tenant par la main, dansent au son d'une musette, et jettent leurs moissons de fleurs sur des chariots auxquels sont attelés de lourds buffles au pas lent, à l'épaisse encolure, qui

traînent avec gravité ces gerbes légères et odorantes. Plus loin ce sont des conversations gaies et spirituelles: telle est celle qu'il a avec l'aga, Hassan-Tschen-Oglou, dont nous ne rapporterons qu'un trait. Leur entretien est d'abord très grave et très sérieux; tout-à-coup l'aga est pris d'un rire inextinguible; M. de Choiseul regarde autour de lui et voit un fou qui fait des grimaces, des contorsions, des extravagances. Le vieux aga semblait prendre un plaisir extrême à ce spectacle. « Il me demanda, « dit M. de Choiseul, si les rois en « Europe avaient des fous dans leurs « palais. Ils en avaient autrefois, lui « répondis-je, mais ils n'en ont « plus aujourd'hui, et, à cet égard, « ils s'abandonnent avec confiance, « aux hasards de la société. » A cette première partie du second volume qu'il avait publiée lui-même, et à la seconde partie qu'il avait à peu près terminée, l'auteur voulait joindre un troisième volume pour lequel il rassemblait et mettait en ordre d'intéressants matériaux; mais une mort prématurée ne lui permit pas de donner ce complément à son bel ouvrage. Un grand et important évènement avait comblé de joie ses dernières années: les princes auxquels il était resté si fidèle avaient été rétablis sur le trône; sa fidélité et ses services reçurent leur récompense; M. de Choiseul fut nommé pair de France, ministre d'état, membre du conseil privé. Dès la réorganisation de l'Institut par l'empereur Napoléon, il était entré dans la classe qui représentait l'ancienne académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il reprit en 1816 sa place à l'académie française, et donna des preuves de son esprit actif et laborieux dans les diverses fonctions et dignités dont il fut revêtu. Pair de France, il prononça à la tribune de la chambre dont il était membre plusieurs discours toujours empreints de ses sentiments généreux et de ses doctrines fidèles. Membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il lut au sein de cette compagnie un mémoire sur l'Hippodrome d'Olympie, un autre sur l'Origine du Bosphore de Thrace et la catastrophe qui le forma, et, dans une réunion des quatre académies, un mémoire sur Homère où il réfute les paradoxes de quelques savants qui ont attaqué jusqu'à l'existence du prince des poètes. Ces travaux par la nature des sujets auraient pu entrer dans son grand ouvrage sur la Grèce; mais, par esprit de confraternité, il aima mieux les associer à ceux de ses collègues, et les placer dans le recueil de l'académie des Inscriptions. Il fit publier à ses frais l'ouvrage de Lydus sur les Magistrats de la république romaine, manuscrit grec qu'il avait rapporté de ses voyages en Grèce, et qu'il avait obtenu de l'amitié du prince grec Constantin Morusi. Cette édition retardée par la mort de M. d'Ansse de Villoison, l'un des savants que M. de Choiseul avait amenés en Grèce et qu'il avait chargé de ce travail, a paru en 1812, in-8° et in-4°, avec une interprétation latine de M. Fuss, et une savante et intéressante préface de M. Hase, écrite pareillement en latin. On voit au Musée plusieurs antiquités grecques qu'il avait recueillies dans ses voyages; il en avait rassemblé d'autres dans un magnifique édifice qu'il faisait construire à l'extrémité des Champs-Elysées. Là s'élevait un temple fait sur le modèle de celui qui, dans Athènes, était consacré à Thésée, orné des superbes cariatides du temple de Mi-

nerve. Les amateurs des arts virent avec douleur ces ouvrages interrompus par la mort de M. de Choiseul. *Pendent opera interrupta, minæque murorum ingentes.* Bientôt ce monument inachevé fut vendu à quelques industriels, et tout a disparu : *etiam periere ruinæ !* M. de Choiseul partageait son temps entre ces occupations savantes et l'exécution de ces plans et de ces dessins magnifiques; il faut y joindre les moments donnés à une société choisie et à un petit cercle d'amis, et ce serait mal le faire connaître que de ne pas parler de l'agrément de son commerce. M. de Choiseul avait beaucoup voyagé ; il avait connu un grand nombre de personnes les plus éminentes par leur rang et leurs dignités, les plus distinguées par leurs talents et leur esprit ; il avait beaucoup vu, beaucoup observé; il embellissait peut-être quelquefois ce qu'il avait vu et observé, et il en résultait une conversation pleine d'intérêt et d'agrément. Une douce sympathie de qualités aimables lui fit épouser en secondes noces madame la princesse Hélène de Bauffremont. Cette union fit le charme de ses dernières années. Il était parti avec elle pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, où il espérait rétablir une santé naturellement robuste, mais sur laquelle un accident grave avait donné des inquiétudes. Ce fut au milieu des tendres soins qu'elle lui prodiguait, qu'il fut enlevé par une seconde attaque d'apoplexie le 20 juin 1817, âgé de soixante-quatre ans. Il avait demandé lui-même à temps les secours de la religion, et il mourut, dit un de ses panégyristes, M. Dacier, son confrère à l'académie des Inscriptions, « fidèle à son Dieu comme à son « roi. » F—z.

CHOISNIN (JEAN), secrétaire de Henri III, roi de Pologne, né à Châtellerault dans les premières années du seizième siècle, fut employé jeune encore dans la maison de ce prince, alors duc d'Anjou. Choisi par la reine-mère pour seconder Jean de Montluc, évêque de Valence, qu'elle envoya en Pologne avec la mission d'influencer le choix de la diète en faveur de Henri, et de déterminer son élection, Choisnin prépara les voies à l'ambassadeur, en faisant le voyage de Pologne avant lui, et lors même qu'il restait encore un souffle de vie au roi Sigismond-Auguste. L'esprit délié du négociateur triompha des premiers obstacles. La réputation de Montluc, qui avait déjà réussi dans treize ambassades, et l'habileté encore plus remarquable qu'il déploya en cette circonstance, achevèrent l'ouvrage commencé; et le duc d'Anjou l'emporta sur ses compétiteurs. Choisnin a laissé un ouvrage fort curieux contenant les détails de cette élection, intitulé : *Discours au vray de tout ce qui s'est faict et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Pologne*, Paris, Chesneau, 1574, in-8°. Dreux du Radier (*Blibl. hist. et crit. du Poitou*, tom. II, pag. 398 et suivantes) en a donné un extrait étendu. « L'auteur se fait lire avec plaisir, malgré les changements qu'a éprouvés « notre langue. La justesse du rai« sonnement y est jointe aux agré« ments et à la variété des matières. « Le négociateur s'exprime toujours « avec clarté, et pense toujours avec « noblesse. » On ne sait sur quelle autorité La Monnoie s'est fondé, lorsqu'il assure que le *Discours* est de Jean de Montluc (*Bibliothèque française de Lacroix du Maine*

(tom. I, pag. 477, note). Il est évidemment dans l'erreur, puisqu'une partie de l'ouvrage contient des faits purement relatifs à Choisnin. Il est probable que l'évêque de Valence aura fourni des matériaux à son secrétaire (1); mais là se sera bornée sa coopération. Choisnin fut encore employé dans d'autres négociations, et même dans les bureaux du ministère, puisque la *Bibliothèque historique de la France* cite comme un travail émané de lui le *Procès-verbal du recolement général fait des terres du pays reconquis*, 1584, manuscrit in-fol. qui se trouvait dans la bibliothèque de M. Le Pelletier (2), le ministre. Dreux du Radier ne fait pas connaître la date de la mort de Choisnin. Il y a lieu de croire qu'il parvint à un âge avancé, car Langlois de Bellestat, en lui dédiant le sixième de ses cinquante-quatre tableaux hiéroglyphiques en vers, dit :

Mais votre esprit qui ne décroît
En sa faveur toujours paroît.

L—M—X.

CHOLEX (le comte ROGER-GASPARD-JÉRÔME de), ministre du roi de Sardaigne, né à Bonneville, dans le Faucigny, en 1771, fit ses premières études dans sa patrie, et fut ensuite admis au collège dit l'*académie des nobles* (1), à Turin, où il se livra avec le plus grand succès à l'étude des lois. Reçu docteur en 1791, il se trouvait en vacances dans sa patrie, lorsque l'armée française y pénétra sous les ordres de Montesquiou, en septembre 1792. D'un caractère très-ferme, et doué de beaucoup d'éloquence, Cholex osa parler avec force dans plusieurs occasions contre les projets des révolutionnaires, et il fut bientôt contraint de prendre la fuite. Alors il se réfugia à Turin avec les autres émigrés savoyards. Voyant le Piémont tomber à son tour sous la domination des Français, Cholex se rendit en 1801 à Genève, où il se fit recevoir avocat. Ses talents lui acquirent bientôt dans cette ville une grande renommée, et son cabinet fut un des plus accrédités et des plus lucratifs. Lorsque le roi de Sardaigne recouvra ses états, en 1814, le comte de Gattinara, président du sénat de Savoie, le proposa pour intendant de la Maurienne; mais il n'y resta que peu de temps, car il fut chargé par le gouvernement d'aller suivre à Paris les intérêts de ce pays auprès de la commission de liquidation. Cholex s'acquitta de cette tâche délicate avec autant d'habileté que de désintéressement. Revenu dans la capitale du Piémont, il fut nommé intendant-général de la Sardaigne, et se rendit à Cagliari, où il eut de fréquents rapports avec le comte Thaon de Prato-Lungo, vice-roi de cette île, et qui conçut dès ce temps-là une haute idée de ses talents et de sa probité. Mais Cholex se vit bientôt contraint de quitter la Sardaigne à cause de l'intempérie du climat; et il revint à Turin où il vivait d'une modique pension et presque oublié, lorsque la révolution de 1821, qui plaça sur le trône le roi Charles-Félix (*Voy.* ce nom, LX, 477), mit aussi à la tête du gouvernement le comte Thaon, et par suite fit confier au chevalier de Cholex la régence du ministère de l'intérieur. Porté

(1) Duverdier donne à Choisnin le titre de secrétaire de l'évêque de Valence.

(2) Bibliothèque historique de la France, in-fol., tom. II, pag. 811, n. 27,827.

(1) Dans cet établissement royal on n'admettait que les jeunes gens de la première noblesse destinés à l'art militaire ou à l'étude des lois: c'est là qu'Alfieri reçut sa première éducation.

inopinément à cet emploi éminent. Cholex y déploya toute son habileté et surtout l'activité dont il était doué au plus haut degré. Pendant son administration, la capitale des états sardes s'embellit de beaux et utiles édifices, tels que le palais de justice, dit le sénat, ceux de l'académie des sciences, de l'université et du collège des Provinces, aujourd'hui fermé. C'est aussi par ses soins que furent commencés la belle place *Victor-Emmanuel*, et le beau pont de granit établi sur la Doire (2). Enfin ce fut par les conseils de ce bon et sage ministre que le roi Charles-Félix appela au serment de fidélité dans la cathédrale de Turin le haut clergé, la noblesse, les syndics des villes et le militaire. Le Piémont lui dut encore la réorganisation des tribunaux de première instance et le rétablissement du système hypothécaire. Le roi se montra très-reconnaissant de pareils services; il soutint toujours *Cholex* contre ses ennemis et ses envieux, et il lui donna le titre héréditaire de comte avec la grand'croix de l'ordre de Saint-Maurice. Epuisé par tant de travaux, ce digne ministre succomba le 24 juillet 1828, après une longue et douloureuse maladie, sans laisser de fortune. Le roi accorda six mille francs de pension à sa veuve. G—G—Y.

CHOLLET (le comte François-Auguste), né à Bordeaux en 1747, fut, avant la révolution, procureur du roi de l'amirauté de Guienne. Il était un des administrateurs du département de la Gironde, lorsqu'il fut nommé, en septembre 1795, par ce département, membre du conseil des Cinq-Cents. Il combattit, le 16 novembre 1796, dans cette assemblée, le projet de rétablir la loterie nationale. Il se montra ensuite un des plus zélés défenseurs des naufragés de Calais. Nommé secrétaire le 20 avril suivant, il fit rapporter, le 21 mai, la loi qui bannissait de Paris 198 membres de la Convention. Chollet appuya ensuite la proposition d'exiger une nouvelle déclaration des ecclésiastiques, vota le maintien des ventes des presbytères, fondé sur la nécessité de calmer les inquiétudes des acquéreurs de biens nationaux, et présenta un nouveau projet pour la suspension de la vente de ceux qui n'étaient pas aliénés. Le 27 août, il s'éleva contre la proposition de décréter l'inviolabilité des lettres, et soutint que le Directoire devait avoir le droit de les ouvrir quand il le jugerait nécessaire. Il s'opposa, le 2 septembre, deux jours avant le 18 fructidor an V, à ce que l'on délibérât sur les projets de Thibaudeau, relatifs à la marche des troupes, et aux adresses des armées, ce qui prouve qu'il était dans les secrets du Directoire. Le 9 du même mois, il combattit la proposition d'exclure les nobles de tous les emplois, présenta, le 4 décembre, un rapport sur la législation concernant les ecclésiastiques, et proposa la déportation de ceux qui refuseraient de se soumettre aux lois. Le 19 mars 1798, il appuya la demande faite par le Directoire pour la révision des jugements rendus depuis mai jusqu'en septembre (époque du 18 fructidor), contre les acquéreurs de biens nationaux, les défenseurs de la patrie et les représentants condamnés durant ce temps par les tribunaux. Lors de la célébration du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), il fut d'avis de supprimer la publicité donnée à cette fête, et de la renfer-

(2) Ce pont d'une seule arche de quarante-cinq mètres de corde, effort admirable de l'art, est dû à l'architecte militaire le chevalier Mosca, Vercellais.

mer dans l'intérieur du conseil : néanmoins il combattit la réunion, en une seule, des trois fêtes des 13 vendémiaire, 9 thermidor et 18 fructidor, parce que c'eût été confondre, disait-il, la faction des *royalistes* avec celle des *anarchistes*, qu'il trouvait bien moins abominable. Le 27 novembre, il attaqua le projet de Duplantier de la Gironde, relatif à la confiscation des biens des ascendants d'émigrés, et lui reprocha une rétroactivité qui blessait tous les principes de justice. Réélu en 1799, Chollet s'opposa, après la crise du 30 prairial (18 juin), à ce que l'on supprimât du serment civique la formule de *haine à l'anarchie*, et présenta, le 8 septembre, un projet pour l'organisation des sociétés politiques. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (8 nov. 1799), il fut membre de la commission intermédiaire chargée de donner de nouvelles bases à la constitution. Bonaparte le nomma, quelque temps après, sénateur, puis comte de l'empire. Chollet fit long-temps partie de l'inutile commission de la liberté de la presse. En 1814, il concourut sans hésiter à la déchéance de Bonaparte et au rétablissement des Bourbons. Il fut créé pair de France le 4 juin; et, n'ayant pas figuré parmi les pairs de Bonaparte, il dut à cette circonstance l'avantage de reprendre sa place à la chambre, aussitôt après le second retour de Louis XVIII. En 1816, il fut un des membres de la grande députation chargée de présenter au roi ses félicitations, à l'occasion du mariage du duc de Berri. Chollet mourut le 5 nov. 1826. Son fils lui succéda dans la pairie. M—DJ.

CHOMPRÉ (NICOLAS-MAURICE), physicien, fut consul de France à Malaga, puis membre du conseil des prises. Il naquit à Paris le 23 septembre 1750, et mourut le 23 juillet 1825, dans sa maison de campagne, à Ivry-sur-Seine. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés que quelques biographes ont attribués par erreur à son père, Pierre Chompré, auteur du petit *Dictionnaire de la fable*, fort répandu dans les colléges (*Voy.* CHOMPRÉ, VIII, 444). La modestie de Nicolas Chompré l'empêcha de réclamer contre cette méprise. Auteur laborieux et distingué par la variété de ses connaissances, il a publié un grand nombre d'écrits. Il s'occupa surtout de l'étude du galvanisme; et, dans son rapport du 6 février 1808, la classe des sciences physiques de l'Institut lui rendit un témoignage flatteur à cet égard. On a de lui : I. *Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, Paris, 1776, in-12; nouvelle édition, avec les sections coniques, Paris et Lyon, 1785, in-8°. Ces *Éléments* font partie du *Cours d'étude à l'usage de l'École militaire*. II. *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique*, par Cagnoli, traduit de l'italien, Paris, 1786, in-4°; seconde édition, 1804, in-4°. III. *Table des angles horaires* (dans la *Connaissance des temps*). IV. *Expériences sur la compressibilité de l'eau par le galvanisme* (lues à l'académie des sciences par Dalembre, et rapportées dans le *Manuel du galvanisme*, par Izarn, 1 vol. in-8°, 1804). V (avec Riffaut). *Expériences sur les effets du pôle négatif et positif*, mémoire lu à l'académie des sciences, qui en ordonna l'impression, et mentionné dans le rapport pour les prix décennaux. VI. *Tables de réduction des mesures et poids*, imprimées dans divers

recueils. VII. *Calendrier perpétuel*, sous la forme d'almanach de cabinet, propre à consulter sur-le-champ pour les dates historiques. VIII. *Mémoire sur la densité de la terre*, traduit de l'anglais de Cavendish (inséré dans le *Journal de l'Ecole polytechnique*, 1815). IX. *Méthode la plus naturelle et la plus simple d'enseigner à lire*, Paris, 1813, in-8° (anonyme). X. *Commentaires sur les lois anglaises*, traduits de l'anglais de Blackstone, Paris, 1823, 6 vol. in-8°. XI. *Manière tout-à-fait nouvelle d'enseigner ou d'étudier la langue latine*, Paris, 1825, in-8°. Chompré a donné une nouvelle édition du Dictionnaire anglais et français de Nugent, revu par Charrier, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Z.

CHOPART (François), l'ami de Desault (*V.* ce nom, XI, 131), et dont les noms ne doivent pas être séparés dans l'histoire de la chirurgie, a cependant été oublié dans tous les Dictionnaires et même dans la Biographie médicale. Né vers 1750 à Paris d'une famille honorable, Chopart étudia de bonne heure la chirurgie. Il connut Desault à l'école du célèbre Petit; et bientôt il s'établit entre eux une de ces amitiés dont l'antiquité même ne fournit que peu de modèles (1). Desault, sans fortune et éloigné de sa famille, étant tombé dangereusement malade par suite d'une application trop soutenue au travail, Chopart ne voulut pas le quitter un seul instant et, pendant toute sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres. Cette circonstance accrut encore l'attachement mutuel de ces deux jeunes gens; dès-lors il fut impossible à l'un de vivre sans l'autre. Reçu docteur en chirurgie en 1770, Chopart, qui jouissait des succès de son ami plus que de ceux qu'il avait obtenus lui-même, se chargea de le suppléer dans ses cours à l'école pratique et dans ses visites à l'Hôtel-Dieu. Ils publièrent, en 1789 (2), un *Traité des maladies chirurgicales* qui fut traduit quelques années après en allemand. Chopart, nommé professeur de chirurgie, obtint ensuite la place de chirurgien en chef à l'hospice de la Charité. Après la mort de son ami, dont il avait recueilli le dernier soupir, il fut chargé par la commune de Paris de donner des soins au dauphin enfermé dans la tour du Temple; mais frappé du même coup que Desault, il mourut quelques jours après, au mois de juin 1795. Outre *deux observations* dans le tome V des *Mémoires* de l'académie de chirurgie, dont il était membre, on a de lui : I. *De læsionibus capitis per ictus repercussos*, Paris 1770, in-4°. Chopart traduisit lui-même cette thèse en français, sous ce titre : *Mémoires sur les lésions à la tête*, ibid., 1771, in-12. II. *De uteri prolapsu*, ibid., 1772, in-4°. III. *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, ibid., 1789, 2 vol. in-8°. On sait que Desault n'eut presque aucune part à la rédaction de cet ouvrage; mais Chopart aurait mieux aimé renoncer à sa publication, que

(1) Le dix-huitième siècle offre un second exemple de la plus touchante amitié, celle de Dusaulx et de Pechméja (*Voy.* ce nom, XXXIII, 244); mais ils ne couraient pas la même carrière, ils n'exerçaient pas la même profession; ils n'étaient pas exposés à ressentir cette jalousie que fait presque toujours naître la rivalité, ou si l'on veut l'émulation. L'amitié de Desault et Chopart est bien plus remarquable.

(2) Dans son *Eloge de Desault*, Bichat dit que le *Traité des maladies chirurgicales* parut en 1780. Ce n'est vraisemblablement qu'une faute d'impression, mais on a cru devoir la signaler parce qu'elle s'est reproduite jusqu'ici dans toutes les éditions de l'ouvrage de Bichat.

de ne pas conserver, sur le frontispice, le nom de son ami. IV. *Traité des maladies des voies urinaires*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. Chopart dédia ce nouvel ouvrage à Desault. Le premier volume, divisé en deux parties, traite des fonctions des voies urinaires et de leurs maladies; le second, des maladies de la vessie. L'auteur en promettait un troisième sur les pierres vésicales et l'opération de la taille. Une nouvelle édition de l'ouvrage de Chopart a été publiée, Paris, 1812, 4 vol. in-8°, revue et augmentée par M. Pascal. W—s.

CHOQUET (FRANÇOIS-HYACINTHE). *Voy.* THOMAS DE CANTIMPRÉ, XLV, 451, note 2.

CHORIS (LOUIS) (on prononce *Khoris*), peintre et voyageur russe, né le 22 mars 1795, d'une famille allemande, à Iekaterinoslav, fut envoyé au gymnase de Kharkov, où il montra d'heureuses dispositions pour le dessin. Ses premiers essais fixèrent l'attention, et Marshall de Biberstein l'emmena avec lui dans un voyage qu'il fit au Caucase, en 1813. Choris s'étant ensuite perfectionné dans son art à Saint-Pétersbourg, fut choisi pour faire partie, comme peintre, de l'expédition autour du monde, entreprise par le brick le *Rurick*, que le comte de Romanzov, chancelier de l'empire, équipait à ses frais. Le bâtiment était commandé par Otton de Kotzebue, lieutenant de vaisseau de la marine impériale. Il fit voile de Cronstadt, le 30 juillet 1815, et fut de retour le 3 août 1818. Choris vint à Paris l'année suivante, et y reçut un accueil distingué des savants et des artistes. Il travailla assidûment dans l'atelier de M. Gérard, pour acquérir plus d'habileté, et apprit la pratique de la lithographie, afin de n'être pas obligé de recourir à l'aide d'autrui pou[r] publier les matériaux qu'il avait re[-]cueillis dans son voyage. Dominé pa[r] la passion de parcourir les pay[s] lointains, et voulant tirer parti d[e] son talent tout en courant le monde il quitta la France, en 1827, avec l[e] projet de visiter le Mexique et d'autres contrées de l'Amérique. Il emportait tout ce qui était nécessair[e] pour l'exécution de son plan; et i[l] avait obtenu du gouvernement son passage sur une frégate, qui, après avoi[r] visité les petites Antilles, attérit à la Havane. De là, Choris gagna la Nouvelle-Orléans, où l'on essaya vainement de le retenir pendant quelque temps. Débarqué à la Véra-Cruz, le 19 mars 1828, il se mit en route le 22 pour la capitale; il devait partir la veille avec un Anglais nommé Henderson, mais il aima mieux aller en compagnie d'un médecin italien, qu'il avait rencontré à la Louisiane. Arrivé à un détour entre Puente National et Plan del Rio, Choris, frappé d'un coup de sabre et atteint d'une balle, resta mort sur la place. Henderson, que l'on avait rejoint, blessé d'une balle au bras, d'une autre à la poitrine et d'une troisième à la cuisse, mourut à Xalappa. Le corps de Choris, trouvé le lendemain, fut transporté dans cette ville où on l'enterra honorablement. Ces détails, qui diffèrent de ceux qu'on lit dans une biographie allemande, sont extraits des lettres écrites du Mexique, et d'une dépêche du médecin italien, lequel se saisit des effets de l'infortuné Choris, « parce « que, dit-il, comme je ne suis pas « riche, je dois les garder moi-« même. » Et il ajoute que, si la famille à laquelle il devait écrire ne les réclamait pas, il ferait du bien aux pauvres pour le salut de l'âme du

défunt; mais il eut soin de dire auparavant qu'il se regardait comme le premier pauvre. On a de Choris : I. *Voyage pittoresque autour du monde, accompagné de descriptions de mammifères*, par M. le baron Cuvier, *et d'observations sur les crânes humains*, par M. le docteur Gall, Paris, 1820, in-folio, avec figures et cartes. Le *Rurick* visita successivement Tenériffe, l'île Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, Talcahuanha, sur celle du Chili; l'île de Pâques, l'Archipel Daugereux, les îles Penrhyn, le groupe de Radack, le Kamtchatka, le détroit de Behring; il entra dans l'Océan Glacial, où un golfe qu'on découvrit sur la côte d'Amérique reçut le nom de *Kotzebue*. Revenu dans le Grand-Océan, le *Rurick* relâcha dans la baie de Saint-Laurent, sur la côte du pays des Tchoukichis, à l'extrémité nord-est de l'Asie; ensuite il alla consécutivement à Ounalachka, la plus grande des îles Aleoutiennes, à Puerto-San-Francisco en Californie, aux îles Sandwich, aux groupes de Romanzov et aux îles Radack, revint à Ounalachka, cingla au nord jusqu'à l'île Saint-Laurent, près du détroit de Behring, repassa par Ounalachka, les Sandwich, le groupe Romanzov et Radack, fit un court séjour à Guahan dans l'Archipel des Mariannes, et à Manille, traversa les détroits de Banca et de la Sonde et essaya inutilement de jeter l'ancre sur la rade de Sainte-Hélène. Choris donne une relation abrégée du voyage, et présente ses remarques sur les pays qu'il a vus. Son livre a d'autant plus d'intérêt que la relation de M. de Kotzebue n'a pas été traduite en français. Il ne dessine pas avec une grande pureté, mais ce défaut est compensé par la vérité des figures; ce ne sont pas, comme dans les planches des voyages publiés autrefois, des images inexactes, et dans lesquelles on ne pouvait louer que le burin de l'artiste : cette méthode vicieuse, qui n'a cessé qu'à la publication du voyage de Baudin aux terres australes, n'a pas été suivie par Choris; il peint les différents peuples tels qu'ils se sont offerts à ses yeux. Ses paysages ne sont pas moins fidèlement représentés. II. *Vues et paysages des régions équinoxiales recueillis dans un voyage autour du monde, avec une introduction et un texte explicatif*, Paris, 1826, in-folio; fig. coloriées. L'ouvrage précédent n'avait pas épuisé les matériaux du porte-feuille de Choris. Il a voulu dans celui-ci faire connaître par des dessins caractéristiques, avec la végétation et les animaux, les divers pays qu'il avait visités. Il réclame l'indulgence du public, qu'il prie de ne pas juger avec trop de sévérité ces nouveaux essais. Ce ne sont effectivement en grande partie que des esquisses; on voit que l'auteur n'y a pas mis la dernière main : il a tenu à ne rien changer à sa première idée. Choris a fourni les dessins des figures de plusieurs plantes de l'ouvrage de Marshall de Biberstein, intitulé : *Icones plantarum Russiæ rariorum*. Il avait publié le prospectus d'un ouvrage qui devait offrir le recueil des têtes des différents peuples du globe; ce projet est resté sans exécution. Le nom de cet infortuné voyageur avait été donné à une île du golfe de Kotzebue; on ne sait par quel motif il fut effacé dans la carte qui accompagne la relation publiée par ce capitaine. E—s.

CHORON (Alexandre-Etienne), fondateur du Conservatoire de

musique classique, naquit le 21 octobre 1771, à Caen, où son père était directeur des fermes. Sa vie se partage en deux époques : dans la première, il fut théoricien et historien ; dans la seconde, maître de chapelle et professeur. Après des études brillantes au collège de Juilly, il en sortit à l'âge de quinze ans. Le goût qu'il avait déjà pour le plain-chant l'entraîna vers la musique, qu'il apprit de lui-même et sans livres, parce que ses parents ne voulaient point lui donner de maîtres. Il se fit une espèce de notation, au moyen de laquelle il pouvait conserver les chants qu'il avait entendus ou imaginés. Il lut ensuite le *Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau et les divers écrits de l'abbé Roussier, ainsi que le système de Rameau exposé par d'Alembert ; et il se mit à composer en parties, sans aucun secours étranger. Grétry, voyant un de ses essais, y découvrit les germes du talent, et le recommanda à l'abbé Roze, avec lequel Choron travailla d'abord. Il devint ensuite élève de Bonesi, de l'école de Leo, qui l'instruisit des méthodes italiennes, et il apprit la langue allemande pour être en état d'étudier les meilleurs didactiques allemands sur l'art de la musique. A cette étude Choron joignit avec la même ardeur celle des sciences physiques et mathématiques. Il y fit tant de progrès, que le célèbre Monge le choisit pour répétiteur de géométrie descriptive à l'École normale en 1793. Devenu, l'année suivante, chef de brigade à l'École polytechnique, il n'en sortit que pour se livrer entièrement à l'étude des sciences et des arts, aussi peu soucieux, comme il le disait lui-même, de fortune que de titres, d'honneurs et même de renommée. En 1802, il avait composé par forme de délassement une méthode pour apprendre en même temps à lire et à écrire, que l'on regarda comme ce qui avait été fait de mieux en ce genre, et que l'autorité elle-même adopta dans les écoles d'enseignement mutuel. Son premier ouvrage en musique, publié en 1804, avec Fiocchi, a pour titre : *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie*, 1 vol. in-folio. Il donna ensuite une nouvelle édition du *Musicien pratique* d'Azopardi, ainsi que du *Traité des voix et des instruments d'orchestre* de Francœur, et la traduction du *Traité élémentaire d'harmonie et de composition* d'Albrechtsberger, en 2 vol. in-8°, qui a eu deux éditions. C'est en 1808 qu'il publia son grand ouvrage sur les *Principes de composition des écoles d'Italie*, en 3 vol. in-fol. Outre les exemples de Sala et de quelques maîtres allemands, on y trouve plusieurs morceaux de Choron sur la théorie de l'art, qui renferment de grandes vues ; mais les diverses parties qui composent ces trois volumes manquent d'homogénéité. Vers la fin de 1809, il annonça par un prospectus l'intention qu'il avait de publier un *Dictionnaire historique des musiciens*. Sur cet avis, l'auteur de cet article, son ancien camarade à l'École polytechnique, qui avait préparé un travail du même genre, lui proposa de faire ensemble cet ouvrage, dont le premier volume parut en 1810, et le second en 1811. On doit à Choron le *Sommaire de l'histoire de la musique*, dans lequel pourtant son collaborateur a refait ce qui concerne la musique instrumentale. Quant au *Dictionnaire,* Choron étant tombé malade, son collaborateur resta seul

chargé du travail; mais les principaux articles furent retouchés avec soin par les deux auteurs; et ils ont obtenu les suffrages de Grétry, Dalayrac, Méhul, Cherubini et Reicha. Le *Dictionnaire des musiciens* a été traduit en anglais et en italien. A la mort de Framery, correspondant de l'Institut, en 1810, Choron le remplaça dans la classe des beaux-arts, à tous les travaux de laquelle il prit une part active. Il rédigea plusieurs rapports qui furent approuvés par l'académie et imprimés par son ordre. Nous citerons, entre autres, le rapport sur les *Principes de la versification italienne* de l'abbé Scoppa, qui est un chef-d'œuvre, et celui sur le manuscrit de Jean Tinctor, qu'il lut en 1813. Ce manuscrit latin du quinzième siècle appartenait à M. Fayolle, qui avait proposé au ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, de le publier et même de le traduire. Le ministre avait demandé un rapport à l'Institut; et Choron fit un morceau de littérature musicale très-intéressant. L'Institut adopta les conclusions du rapporteur, et le ministre offrit de prendre cent exemplaires de l'ouvrage, quand il serait imprimé. L'impression allait commencer, lorsque l'arrivée des alliés à Paris, le 30 mars 1814, obligea l'éditeur à l'ajourner. Avant son départ pour l'Angleterre en 1818, M. Fayolle avait cédé ce manuscrit à M. Perne. Il est maintenant entre les mains de M. Fétis. En nov. 1815, Choron fut nommé directeur de l'Opéra. Dans le cours d'une administration qui ne dura que dix-sept mois, il mit en scène sept ouvrages nouveaux, et quatorze anciens, dont plusieurs en trois actes avec des décorations nouvelles. Son école de musique, fondée en 1817, n'était d'abord qu'une école primaire destinée à l'instruction d'enfants en bas âge; et c'est dans ce but qu'il écrivit sa *Méthode concertante*, espèce de solfège à quatre parties, où l'on trouve toutes les combinaisons de mesures, de temps et de tons. On sait avec quel succès il l'a mise en pratique sur des masses d'enfants, en sorte que nulle part la musique vocale d'ensemble n'a été exécutée avec autant de précision et de fini que dans son école. En 1824, le vicomte de La Rochefaucauld transforma cette école en *Institution royale de musique religieuse*. Le directeur, sentant bien que le nombre de ses pensionnaires ne serait pas assez considérable pour parvenir à de grands résultats, eut l'idée de prendre des externes dans les écoles de charité de son arrondissement. Ces enfants, réunis à ses élèves et formant avec eux le nombre de 150, ont fait, dans les concerts de 1827 à 1831, l'admiration des artistes et de la haute société de Paris. On doit à Choron d'avoir fait exécuter en France le *Stabat* de Palestrina, le *Miserere* d'Allegri, les *oratorios* de Handel et les *psaumes* de Benedetto Marcello. Depuis 1832, le défaut de subvention l'avait forcé de restreindre le nombre de ses pensionnaires et de supprimer ses externes. Il en ressentit un profond chagrin. Pour se distraire, il aurait dû achever son *Manuel de musique vocale et instrumentale*, dont la moitié est imprimée depuis long-temps; mais remettant sans cesse à terminer ce travail, il l'a laissé incomplet, ce qui est d'autant plus à regretter que lui seul pouvait l'embrasser dans toutes ses parties. Au lieu de s'en occuper, il lui vint à l'idée d'improviser des chœurs avec cent,

deux cents, trois cents enfants tout-à-fait ignorants dans la musique. Il en fit l'essai à Paris avec pleine réussite, et courut le répéter dans plusieurs départements. Fatigué par ses voyages, exténué par ses exercices, il revint dans la capitale, et mourut le 29 juin 1834. Peu d'instants avant sa mort, il rêvait encore des plans de toute espèce; et en causant avec son médecin, il écrivit au crayon son épitaphe en latin, où il retrace ses travaux et les services qu'il a rendus à l'art musical. Dans sa jeunesse, Choron était sujet à des attaques d'épilepsie. D'après les conseils de son médecin, il parvint à s'en guérir par un remède bizarre, et auquel nous aurions eu peine à croire, si nous n'en avions pas été les témoins; ce fut en faisant succéder à ses travaux de cabinet un usage immodéré des jouissances vénériennes. Choron était bon et généreux, mais il se permettait quelquefois des sarcasmes contre des gens de mérite, qu'il avait intérêt de ménager. C'est par là qu'il s'est fermé les portes de l'Institut et qu'il s'est fait des ennemis dans le Conservatoire de musique. Nous pouvons assurer qu'il en est mort de chagrin. On a de lui : I. *Méthode prompte et facile pour apprendre en même temps à lire et à écrire*, 1802, in-12; troisième édit., 1803, in-12, avec un cahier d'écriture in-4°. II. *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie* (avec Fiocchi), 1804, in-8°. III. *Principes de composition des écoles d'Italie*, 1818, 3 v. in-fol. IV. *Collection de romances, chansons et poésies, mises en musique*, 1806, in-8°. V. *Dictionnaire historique des musiciens* (avec Fayolle), 1810-1811, 2 vol. in-8°. VI. *Traité général des voix et des instruments d'orchestre* (par Francœur), nouv. édit., avec notes, 1812, in-8°. VII. *Méthode élémentaire d'harmonie et de composition*, par Albrechtsberger, traduit de l'allemand avec notes, 1814, 1827, 2 v. in-8°. VIII. *Méthode comparée de musique et de plain-chant*, 1811, in-8°. IX. *Livre choral de Paris*, 1817, in-8°. X. *Méthode concertante de musique à plusieurs parties d'une difficulté graduelle*, 1817, in-fol. XI. *Méthode concertante de plain-chant et de contre-point ecclésiastique*, 1819, in-4°. XII. *Le Musicien pratique*, par Azopardi, nouv. édit., in-4°. XIII. *Journal de musique morale et religieuse*, publié par sa fille, Mme Choron-Nicou, morte le 16 août 1835, âgée de vingt-quatre ans. Il laissa inachevé : 1° *Manuel encyclopédique de musique*. 2° *Traité de contre-point antique*, par Fux, nouvelle traduction. 3° *Introduction à l'étude générale et raisonnée de la musique*. Cet ouvrage était le fruit de quarante ans de méditations et de recherches. F—LE.

CHOUAN (1) (JEAN COTTEREAU, dit), fils de Pierre Cottereau, sabotier, naquit le 30 octobre 1757, sur la paroisse de Saint-Berthevin, aujourd'hui canton-ouest de Laval, département de la Mayenne. Son aïeul,

(1) On ignore presque généralement la véritable cause qui a fait appeler du nom singulier de *Chouans* les soldats des armées royalistes du Maine, de la Normandie et de la Bretagne. Plusieurs pensent que c'est parce que les royalistes se réunissaient la nuit dans les bois, et contrefaisaient le cri du chat-huant pour se reconnaître. Nous pouvons assurer que la seule raison est que la famille Cottereau portait ce nom, parce que l'aïeul de celui qui fait l'objet de cet article était naturellement triste et taciturne, et que, dans toutes les réunions où il se trouvait, il se tenait à l'écart. On lui donna, à cause de cela, le nom de l'oiseau de nuit, et par un usage assez ordinaire, on donna le même sobriquet à toute la famille, qui le portait long-temps avant l'insurrection.

ainsi que son père étaient également sabotiers, vivant presque toujours dans les bois. Pierre Cottereau se faisait respecter de ses enfants, mais ceux-ci le redoutaient, à cause de son caractère extraordinairement vif. C'est ce qui les empêcha de profiter des leçons qu'il leur proposait; car il savait lire et écrire, mais aucun des quatre garçons qu'il avait, Pierre, Jean, François et René, n'osa se mettre de si près sous sa férule; et tous restèrent dans l'ignorance. Ils reçurent néanmoins de leur père des principes profondément religieux. Jean, le second de ses garçons, est celui dont il s'agit ici; il avait en outre deux sœurs, et leur mère resta chargée de ces six enfants, car Pierre Cottereau mourut lorsque Jean Chouan était encore bien jeune. A l'exemple de son père et de ses frères, il exerça d'abord la contrebande du sel, alors fort en usage dans cette contrée. La famille Cottereau habitait la closerie des Poiriers, près le bourg de Saint-Ouen-des-Toits, à trois lieues au nord-ouest de Laval. Elle travaillait toujours dans le bois de Misdon, voisin de sa demeure. En faisant la contrebande, Jean Chouan montrait de l'énergie et du courage. Lorsqu'il voyait ses camarades s'intimider, son habitude était de leur dire : « Ne « craignez point, *il n'y a pas de* « *danger*. » Ces mots, *il n'y a pas de danger*, étaient sa devise; et comme il les répétait quelquefois sans raison, ses camarades l'avaient surnommé *le Gars mentoux* (le garçon menteur). Il y avait quelquefois du danger sans doute, car Jean Chouan fut poursuivi lui-même, s'engagea, déserta, fut arrêté et condamné à mort. Sa mère alla demander sa grâce au roi. Arrivée près du prince, elle oublia la leçon qu'on lui avait apprise, et demanda la vie pour son fils dans les termes que lui inspira sa tendresse. Le roi accorda la grâce. Jean avait passé deux ans en prison à Rennes; c'est-là que des réflexions sérieuses le ramenèrent à une vie plus conforme à ses principes religieux. Dès-lors sa conduite ne se démentit plus. Il renonça à la contrebande, et entra au service de la famille Ollivier, vénérée dans le pays. Chouan était dans cette maison, lorsque la révolution arriva. Les exemples qu'il avait sous les yeux auraient été capables de fixer son opinion politique, quand même il aurait balancé; mais dès le commencement, il se déclara contre les innovations. Le 15 août 1792, des gardes nationaux et des gendarmes de Laval vinrent à Saint-Ouen pour engager les jeunes gens à s'enrôler. Ces émissaires se rassemblèrent dans l'église de Saint-Ouen; un d'entre eux prit la parole et vanta la liberté dont jouissait la France, devant une foule de spectateurs accourus pour voir ce qui allait se passer. On écouta tant bien que mal ce discours sur la liberté; mais quand l'orateur en vint à la péroraison, et qu'il parla d'engagement et de volontaires, on entendit murmurer de tous les côtés. Les gendarmes reçurent l'ordre d'arrêter les perturbateurs. Alors tout le monde se soulève, et le désordre est à son comble, quand un homme s'avance au milieu de l'assemblée, d'une main arrête le premier gendarme, et de l'autre impose silence à la multitude, en s'écriant : *Non, point de volontaires; s'il faut prendre les armes pour le roi, nos bras sont à lui; nous marcherons tous pour lui : et moi, je réponds de*

tout. Mais s'il faut partir pour défendre ce que vous appelez la république, vous qui la voulez, allez la défendre; pour nous, nous sommes tous au roi et rien qu'au roi. Tout le monde répète : *Oui, nous sommes au roi, et rien qu'au roi.* Alors les gendarmes, les gardes nationaux furent chassés de l'église, et mis en fuite. L'homme qui venait de se montrer ainsi était Jean Chouan; telle est l'origine de la chouannerie. Car ce fut là un parti pris; on se réunit et l'on s'arma pour se défendre : il fallait un chef, on choisit Jean Chouan. Nous ne détaillerons pas tous les combats qu'il livra à la tête de cette nouvelle troupe. Les affaires de Saint-Ouen, de Bourgneuf, de la Baconnière; celles de Launay-Villiers, du Port-Brillet, d'Andouillé, du Pertre, etc., eurent aussi leur célébrité, à une époque illustrée par tant de gloire militaire. Jean Chouan conduisit sa troupe à Laval pour s'y réunir aux Vendéens, après leur passage de la Loire; et il les suivit jusqu'à Granville, puis dans la retraite après le désastre du Mans. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre sa mère, à qui il devait deux fois la vie, qui n'avait pas voulu le quitter et qui mourut écrasée sous la roue d'une charrette. Jean Chouan se réfugia encore dans le bois de Misdon; et lorsque les royalistes, après tant de défaites, commençaient à revenir de leur stupeur, il fut un des premiers à reprendre les armes. C'est de là que date la seconde époque des *Chouans*, ou de la *Chouannerie* proprement dite. L'insurrection royaliste du Bas-Maine commença vers le mois de mai 1794 et forma six divisions, qui prirent le nom de leurs chefs, mais la troupe garda le nom générique de Chouans. Cell qui fut immédiatement sous ses ordres se distingua par sa discipline e ses sentiments religieux. Jea Chouan mettait surtout beaucoup d zèle à sauver les prêtres, et il a pro tégé la fuite d'un grand nombre; en a conduit plusieurs jusqu'à Gran ville pour leur faciliter les moyens d s'évader (1). Tous ses compagnon d'armes, tous ses compatriotes, attes tent encore aujourd'hui qu'on ne v jamais en lui que des sentiments no bles, et une grande droiture. Sa mo a été racontée de différentes manière S'il fallait s'en rapporter à P. R nouard (*Essai historique sur province du Maine*, tom. II page 270), un détachement ca tonné dans le bourg de la Gravel aurait surpris, dans une reconnai sance, une compagnie de cinquant deux chouans, commandés par Je Chouan en personne, *qui fut t dans cette affaire*, ajoute R nouard*; la tête de ce trop fame insurgé fut séparée de son corp portée en triomphe à la Grave et exposée ensuite à un piq sur la grande route de Lava Vitré.* Mais il ne faut pas plus s rapporter à ce récit qu'à mille aut mensonges de ce prêtre apost Voici des détails que nous avons cueillis sur les lieux mêmes, ai que la plupart des faits consig dans cette notice. Un jour Cho

(1) Chouan avait pris des mesures pour livrer le prince de Talmont, quand il fut duit de Rennes à Laval, où sa tête fut exp sur le portail de son château (*Voy.* TALM XLIV, 451). Des soldats cantonnés à E lui avaient fourni des habits militaires cette tentative. Il reçut effectivement la l d'avis; mais il la fit lire par un des siens peu capable et honteux de son ignorance, di la lettre ne signifiait rien. Chouan, arrivé tard au lieu désigné, ne pouvait calmer sa leur. Il disait que la mort du prince l'affe plus que celle de sa mère.

faisait reposer ses soldats fatigués à la métairie dite la Babinière, appartenant à la famille Ollivier. On les rassurait sur ce que la garde de Saint-Ouen avait quitté son poste. Le fait était vrai, mais les soldats cantonnés au Port-Brillet vinrent les surprendre et les attaquer. Dans le premier moment de la surprise, toute la troupe royaliste se crut obligée de fuir; Jean Chouan, néanmoins, décharge encore sa carabine, atteint un soldat républicain et lui casse la cuisse. Mais il avait auprès de lui la femme de son frère René, qui, saisie par la peur et empêchée par une grossesse avancée, ne pouvait escalader une haie couverte de broussailles. Elle appelle du secours; Jean Chouan se hâte d'aller protéger sa retraite, et pendant qu'elle prend la fuite, il arrête l'effort de l'ennemi. Tandis qu'il chargeait sa carabine, une balle frappe sa tabatière, qui était dans sa poche, et les morceaux de cette tabatière lui entrent dans le corps. Il tombe et sent qu'il est blessé mortellement. Ses gens l'emportèrent dans le bois de Misdon, lui prodiguèrent leurs soins, mais tout fut inutile. Avant de mourir, il adressa à ses soldats les paroles les plus touchantes, leur recommandant l'union et la fidélité au roi et à la religion. C'était le 28 juillet 1794; Jean Chouan fut inhumé dans le bois de Misdon, à l'endroit appelé pompeusement la *Place royale*, parce que c'était le lieu de réunion. On avait pensé sous la restauration à lui ériger un monument; mais les cendres de cet homme religieux reposent encore sous le gazon et la mousse dont ses compagnons d'armes les couvrirent pour les soustraire à la profanation des républicains. On peut consulter les divers ouvrages publiés sur la Vendée et la Chouannerie, tels que l'*Histoire de la guerre de la Vendée et des Chouans*, par Beauchamp, et les *Lettres sur l'origine de la Chouannerie et sur les Chouans du Bas-Maine*, 2 vol. in-8°, par M. Duchemin de Scepeaux. M. Boblet a fait lithographier le portrait de Jean Chouan, en 1832, format in-4°. On voit que ce chef d'une nouvelle croisade portait au revers de son habit une croix et un sacré-cœur. Un chapelet et une médaille sont suspendus à la boutonière de son gilet. Il devait faire partie de la collection des chefs vendéens dont les portraits auraient été tirés en pied. Douze seulement ont paru, les évènements de juillet 1830 ont arrêté cette entreprise. B—D—E.

CHOUO ou **TOUNG-FANG-CHOUO** était homme de lettres, et favori de Han-ou-ti, empereur de la Chine, dont le règne commença l'an 140 avant l'ère chrétienne. Il avait de bonne heure cultivé son esprit par l'étude, et dut aux lettres toute sa fortune, ainsi que son introduction à la cour, dont il occupa successivement les premières charges. Ses fonctions lui donnaient un libre accès chez l'empereur, et il fut souvent admis à des entretiens familiers où ce prince, se dépouillant en quelque sorte de la majesté du trône, permettait à ceux qui l'environnaient de déposer à leur tour la respectueuse contrainte que sa présence leur inspirait partout ailleurs. Ses bons mots, ses saillies, ses reparties vives et spirituelles, et une aimable liberté dont il savait assaisonner ses discours, lui gagnèrent tellement le cœur de son maître, qu'il devint bientôt son plus cher favori, l'homme néces-

saire et le bel-esprit de la cour. On croirait qu'un courtisan de ce caractère aurait dû se faire une foule d'ennemis; cependant Chouo obtint l'estime et l'amitié de tous les grands avec lesquels il vivait. C'est que la liberté qu'il mettait dans ses propos était toujours décente et mesurée; jamais il n'offensa par ses plaisanteries, et souvent il rendit d'importants services par son crédit. Le trait suivant, que nous choisissons entre plusieurs autres, suffira pour faire connaître la tournure d'esprit de ce lettré chinois. L'empereur était prévenu qu'une conspiration se tramait contre lui par son fils, l'impératrice et plusieurs femmes de la cour qui leur étaient attachées. De ce nombre était sa propre nourrice. Celle-ci, intimidée des suites de ce crime, qu'on punit toujours de mort ou au moins de l'exil, eut recours au crédit de Chouo pour obtenir sa grâce, dans le cas où elle serait accusée. « Si vous ne l'êtes pas encore, « lui dit Chouo, vous ne tarderez « pas à l'être. Vos liaisons avec l'im« pératrice et le prince héritier « vous ont rendue suspecte. L'em« pereur croit au complot, et j'ai « ouï dire qu'il devait lui-même ju« ger quelques dames du palais. Si « vous êtes du nombre, je parlerai « et tâcherai de vous sauver. Ayez « attention seulement à ne pas vou« loir trop vous justifier, parlez « peu; mais sanglotez et versez des « larmes. Lorsque l'empereur vous « chassera de sa présence, pour vous « envoyer soit en exil, soit au sup« plice, retirez-vous à pas lents, ar« rêtez-vous de temps en temps, « et tournez la tête vers lui; je me « charge du reste. » La nourrice était réellement impliquée dans l'accusation, et l'on avait trouvé des preuves qui étaient plus que suffisantes pour la convaincre. Elle comparut devant le monarque, qui la jugea coupable et la condamna. Elle se conduisit selon les instructions de Chouo, parla peu, mais pleura et sanglota beaucoup. Elle n'oublia pas surtout, en sortant de la salle, de s'arrêter en essuyant ses larmes, et de tourner souvent la tête vers l'empereur pour attirer sur elle quelques-uns de ses regards. *Mais que signifie donc ce manège?* dit alors Chouo en lui adressant la parole; *est-ce que vous voudriez encore donner à téter à l'empereur? Il y a long-temps qu'il est sevré. Vous l'avez nourri de votre lait pendant trois ans, jour et nuit : pendant ce même temps, vous avez veillé sur son berceau. Tout cela est bien; ces soins lui étaient alors nécessaires: mais aujourd'hui il n'a plus besoin de vous. Il vous chasse, il vous condamne à l'exil : n'est-il pas le maître? allez, bonne dame, retirez-vous sans tant de façon, et obéissez promptement.* Cette brusque saillie fit impression sur l'esprit de l'empereur; elle réveilla dans son cœur les sentiments de la reconnaissance, et lui fit accorder sur-le-champ à la coupable le pardon entier de sa faute. Le monarque chinois admirait dans Chouo des qualités précieuses et rares dans les cours; il estimait son désintéressement, sa probité, sa franchise, et il l'avait en quelque sorte constitué son censeur, en lui permettant de l'avertir librement de ce qu'il trouverait de répréhensible dans sa conduite. Le sage favori eut plusieurs fois le courage de s'acquitter de ce ministère délicat, toujours utilement pour le prince et sans qu'il s'en

offensât. L'histoire ne donne point d'autres détails sur la vie de cet homme singulier. G—R.

CHRISTIE (THOMAS), écrivain écossais, naquit à Montrose en oct. 1761, et dès qu'il eut fini ses études fut placé dans une maison de banque. Mais cette carrière, dans laquelle au reste il acquit toutes les connaissances financières, n'était point en harmonie avec ses goûts; et toutes ses heures de loisir étaient consacrées à des études littéraires ou scientifiques. Cette irrésistible direction de son esprit le fit aller à Londres en 1787, pour se livrer à la médecine. Là bientôt il entra, sous les auspices du docteur Simmons, au séminaire de Westminster. Il revint ensuite en Ecosse, suivit pendant deux hivers des cours de médecine à Edimbourg, puis se mit à voyager pour ajouter à la masse de ses connaissances. Doué d'une grande flexibilité d'esprit, Christie, en se lançant dans le domaine de la pathologie et de la clinique, ne se vouait pas exclusivement à ces sciences. Dès son arrivée à Londres, il avait recherché la société des hommes de lettres avec non moins d'amour que celle des savants : philosophie, théologie, poésie, histoire, tout avait successivement captivé son encyclopédique imagination. Une de ses lectures favorites était celle des journaux littéraires étrangers, et peu de personnes en Angleterre étaient plus aptes que lui à traiter un point de critique ou d'histoire littéraire. Quelques discussions de ce genre lui donnèrent l'idée d'un écrit périodique consacré à l'analyse et à l'appréciation des œuvres d'esprit; et l'année suivante (1788), il commença la Revue analytique (*Analytical Review*), modèle suivi depuis un demi-siècle par tant d'autres publications. La réputation dès-lors acquise à Christie lui valut un brillant accueil en France, où il vint à l'aurore de la révolution. Reçu partout, il eut de fréquents rapports avec les coryphées des doctrines nouvelles, les Necker, les Mirabeau, les Sieyes, et il retourna en Angleterre convaincu de l'infaillibilité de ces politiques, et de la prochaine régénération du genre humain. Il ne lui vint pas même en tête que peut-être ses intérêts auraient à souffrir de la tempête que déjà les vrais hommes d'état pouvaient prévoir. Christie pendant son séjour en France avait reçu des offres avantageuses d'une forte maison de banque anglaise, et n'avait point cru devoir refuser ce qu'il regardait comme ne devant être qu'une sinécure commerciale. Il s'aperçut bien vite, lorsqu'il eut remis le pied à Londres, qu'il n'en était point ainsi, et en 1792 il sortit de l'association, mais pour prendre un intérêt dans une fabrique de Finsburg-Square. Quelques arrangements de commerce le forcèrent, en 1796, à s'embarquer pour Surinam : l'insalubrité du climat altéra sa santé délicate, et une mort prématurée l'enleva au mois d'octobre de la même année. Cette perte fut vivement sentie en Ecosse surtout, où son incontestable talent avait trouvé parmi ses compatriotes de nombreux et fervents admirateurs.—Le principal écrit de Christie est son volume de *Mélanges de philosophie, de médecine et de morale*, 1789, in-8°. Cet ouvrage, dont le style est pur, la morale persuasive, la pensée toujours ingénieuse et quelquefois profonde, se compose de plusieurs parties qui n'ont ensemble aucune liaison, mais qui par là même dénotent les diverses

études auxquelles se livra successivement l'esprit délicat et souple, mais vacillant et un peu capricieux de Christie. Ce sont : 1° Des *Observations* sur le caractère et le talent littéraire des premiers écrivains chrétiens, morceau conçu dans le dessein de réfuter les imputations superficielles de Rousseau et de Voltaire, qui faisaient, de ces illustres défenseurs de la foi, des ennemis de la philosophie (lu pour la première fois à la société des antiquaires d'Ecosse) ; 2° des *Réflexions* sur le caractère de Pamphile de Césarée ; 3° des *Considérations* sur l'état et l'éducation du peuple ; 4° des *Pensées* sur l'origine des connaissances humaines et sur l'antiquité du monde ; 5° des *Remarques* sur l'ouvrage de Meiner, intitulé : *Histoire des opinions des anciens relatives à la divinité* ; 6° une *Analyse* de l'ouvrage d'Ellis sur l'origine des connaissances sacrées. On voit, en se reportant au millésime de ce volume piquant et varié, que Christie devait n'avoir que vingt-cinq ans lorsqu'il se livrait aux réflexions qu'il y sème. On trouve encore de lui beaucoup de lettres ingénieuses dans le *Gentleman's Magazine*. Sa Lettre au docteur Simmons, dans le *London medical Journal*, contient les matériaux de la Thèse qu'il se proposait de subir pour le doctorat. — Christie (*Guillaume*), né près de Montrose, en 1730, et mort en 1794, remplit avec distinction les fonctions de l'enseignement, et publia plusieurs ouvrages élémentaires très-estimés. — Christie (*Jean*), mort le 2 fév. 1831, à Londres, consacra sa fortune à la culture des lettres et à la publication de quelques ouvrages, dont un au moins peut être regardé comme classique en son genre. C'est une *Dissertation sur les vases étrusques*, où Christie ne montre pas moins de sagacité dans l'appréciation des monuments dans ses vues sur l'histoire de l'art que de talent et de goût dans l'exposition des découvertes ou des résultats qu'il développe. L'ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, est fort rare. On doit encore à Christie : 1° *Un Essai sur l'ancien jeu d'échecs dont l'invention est attribuée à Palamède, et qu'on prouve avoir été antérieur au siége de Troie*, 1802. Christie y prouve même que ce jeu était connu des Chinois et qu'il fut successivement importé et amélioré dans l'Inde, en Perse et en Europe. 2° Un *Essai sur les idolâtries primitives et sur le culte des élémens*. 3° La *Description du vase de Lanti*, en possession du duc de Bedford (imprimée dans la *Collection des vases* de ce lord), et le *Catalogue des vases de M. Hope*. 4° Plusieurs éditions d'auteurs latins et grecs avec des commentaires très-savants. P—ot.

CHRISTOPHE (Henri), nègre, roi d'Haïti, était d'origine africaine, né dans l'île de la Grenade en 1768. Il avait onze ans lorsque le comte d'Estaing s'empara de cette colonie possédée par les Anglais, et il servit à table dans le premier repas que les vainqueurs prirent à terre. Un officier de la marine française, qui avait remarqué en lui de l'intelligence et de l'activité, l'amena à son bord et se l'appropria comme domestique. Christophe le suivit au siége de Savannah et de là au Cap-Français où son nouveau maître lui donna la liberté pour récompense de ses bons services. Le jeune nègre, livré à lui-même, fit d'abord le commerce des animaux qu'il allait

acheter dans la partie espagnole et qu'il venait vendre au Cap; mais bientôt fatigué de ce genre d'industrie, il chercha un emploi analogue à sa première éducation. Il entra, en qualité de majordome, dans la plus forte hôtellerie, connue au Cap sous le nom d'Hôtel de la Couronne; il obtint la confiance de la maîtresse de cet hôtel et contribua beaucoup à sa fortune. On a vu, depuis, cette même femme tombée dans la misère, logée chez son ancien serviteur et soignée par lui comme l'eût été sa propre mère. Christophe avait déjà quelque aisance lorsque la révolution éclata à Saint-Domingue; jeune, vigoureux et doué d'un esprit naturel, il était bien venu chez les blancs et chez les révoltés, il communiquait à toute heure d'un camp à l'autre, et il est vrai de dire que, dans les premiers temps de l'insurrection, il avait plus de penchant pour les maîtres que pour les esclaves. Mais les évènements qui se succédaient avec rapidité, changèrent ses dispositions: il prit du service dans les rangs de la révolte. Christophe avait de la bravoure, du jugement et un tact extraordinaire pour les moyens d'exécution. Devenu chef de bande, il sut profiter de sa position et fit une fortune assez considérable en achetant à vil prix le butin provenant du pillage de ses camarades. Ayant rassemblé une troupe nombreuse, il parcourut le pays, encourageant les insurrections et les appuyant de ses armes. C'est ainsi qu'il se fit remarquer de Toussaint-Louverture, parvenu au commandement suprême de la colonie. Celui-ci le nomma au grade de général de brigade et l'envoya combattre son neveu le général Moïse, nègre plein d'audace, et qui avait ourdi une conspiration contre son chef pour le supplanter. Christophe, ne voulant pas courir les chances d'un combat incertain, eut recours à la ruse: il se rendit seul auprès de Moïse, feignit de partager ses ressentiments, et, à force de dissimulation, parvint à obtenir sa confiance. Mais il avait disposé son plan de telle manière que, le jour où le complot devait éclater, Moïse fut arrêté au milieu de son armée et livré à Toussaint, qui le fit exécuter militairement. Christophe fut nommé à sa place au commandement de la province du Nord. Cependant cette révolte partielle n'était pas éteinte: Moïse avait des partisans qui n'aspiraient qu'à venger sa mort. Dans la soirée du 21 octobre 1801, ils s'insurgèrent au Cap et commencèrent par massacrer tous ceux qui étaient connus pour leur attachement à Toussaint-Louverture. Christophe monte aussitôt à cheval, attaque les insurgés, disperse le rassemblement et fait arrêter les chefs. Cette expédition fut faite avec tant de précision et de prudence que le lendemain matin un grand nombre d'habitants ignoraient ce qui s'était passé, et que les magasins s'ouvrirent comme à l'ordinaire. Les jours suivants, on apprit successivement le soulèvement de plusieurs quartiers des environs du Cap: Christophe, à la tête d'un détachement d'infanterie et de quelques dragons, se porte dans tous les lieux insurgés, impose aux mutins, leur fait mettre bas les armes, et fait fusiller les chefs. Au commencement de 1802, il était encore commandant de la province du Nord, lorsque l'armée française, sous les ordres de Leclerc, parut devant le Cap. A cette apparition, Christophe, qui avait reçu de Toussaint l'ordre de

mettre tout à feu et à sang, témoigna quelque indécision. Il respectait son chef et ne l'aimait pas : celui-ci voulait être indépendant de la France, celui-là se serait rangé sous les bannières françaises si le gouvernement de la métropole eût consulté les hommes qui avaient l'expérience des localités. Cependant, forcé d'obéir, Christophe, après une faible résistance, abandonne la ville du Cap qu'il fait livrer aux flammes, et se retire à quelques lieues dans les Mornes avec une partie de la population blanche qu'il avait fait arrêter. On lui doit cette justice qu'il épargna la vie de tous les blancs, qu'il pouvait faire égorger et qu'il se contenta de garder comme otages. Mais la ville fut incendiée presque entièrement, et ces otages, renvoyés peu de temps après, rentrèrent dans leurs foyers consumés. Christophe avait été mis hors la loi par un arrêté du général en chef; bientôt après il négocia avec lui, donna des preuves apparentes de soumission, en opérant le désarmement des quartiers insurgés. Mais lorsque Toussaint-Louverture fut arrêté et embarqué pour la France, lorsque l'armée de Leclerc se trouva considérablement affaiblie, Christophe alla rejoindre Dessalines, premier lieutenant de Toussaint, qui venait de se mettre à la tête de nouveaux insurgés; tous les deux propagèrent la révolte dont les succès ne tardèrent pas à être favorisés par la rupture du traité d'Amiens. Toutes ces circonstances ayant forcé les Français d'évacuer la colonie, le commandement fut dévolu à Dessalines, qui prit le titre d'empereur, sous le nom de *Jacques* Ier. Christophe, dont les services lui avaient été si utiles, devint l'un de ses généraux et l'un des premiers seigneurs de sa cour. Mais ce nouvel empire, fondé par la violence sur un peuple ignorant et barbare, était réservé à toutes les révolutions, à toutes les calamités que la férocité du nouvel empereur rendait inévitables. Ainsi que cela est arrivé dans tous les siècles et dans tous les pays, les lieutenants de Dessalines furent bientôt jaloux de sa puissance, et ceux qui avaient le plus contribué à l'établir, Christophe et Péthion, ne tardèrent pas à s'en déclarer les ennemis. Ils crièrent au despotisme, à la tyrannie, excitèrent les nègres à la révolte contre l'empereur Jacques Ier, sous prétexte d'un droit que celui-ci avait établi sur l'exportation du sucre et du coton; ils l'attirèrent dans un piège, près de la ville du Port-au-Prince, où il fut tué le 17 octobre 1806. Christophe fut aussitôt proclamé *président et généralissime de l'état d'Haïti*, et Péthion fut nommé son lieutenant pour les provinces de l'Ouest et du Sud de la colonie. Une assemblée nationale ayant été convoquée au Cap-Français pour y rédiger une constitution, ce fut l'époque des premières divisions entre deux hommes qui jusqu'alors avaient paru tendre au même but. Péthion se mit à la tête du parti qui voulait un système de gounement représentatif; Christophe n'entendait pas qu'aucune autorité pût balancer la sienne; et, se voyant appuyé par un parti plus nombreux, il déclara sans déguisement dans une proclamation qu'il fit comme souverain, contre le *révolté* Péthion, que *l'autorité appartient à celui qui est le plus fort*. Afin de prouver la vérité d'un axiome aussi incontestable, le président Christophe réunit toutes ses troupes et mit une grande activité dans ses préparatifs contre son compétiteur. De

son côté, Péthion avait réuni des forces considérables et s'était établi au Port-au-Prince. Cependant les succès se balancèrent, et, après quelques combats particuliers, sans résultat décisif, les deux partis se séparèrent. L'armée noire, sous les ordres de Christophe, se retira dans la province du Nord, et Péthion rentra dans ses limites, mettant ainsi une barrière entre cette province et celles de l'Ouest et du Sud, où il allait asseoir son gouvernement. Il s'éleva ensuite une question entre ces deux chefs rivaux, celle de savoir si la colonie passerait tout entière sous la domination de Christophe, successeur de Dessalines, avec le titre de roi d'Haïti, ou bien sous le gouvernement de Péthion, comme président du congrès national; si elle serait monarchique ou républicaine. Dans tous les cas, ces deux contendants tombèrent d'accord sur l'indépendance; mais ni l'un ni l'autre ne voulurent céder de leurs prétentions, soit pour la forme du gouvernement, soit pour la suprématie. Christophe se fit reconnaître au Cap, roi d'Haïti, sous le nom de *Henri Ier*, et Péthion prit au Port-au-Prince le titre modeste de *président* de la république haïtienne. Le premier modela ensuite une cour sur celle de *Bonaparte*; le second voulut être le *Washington* de la colonie. Christophe fut couronné, au mois d'avril 1811, dans l'église du Cap, et sacré avec de l'huile de cacao par un capucin nommé Corneille Brell qu'il avait choisi pour cette cérémonie. A l'exemple de Napoléon, le nouveau souverain voulut s'entourer du prestige de toutes les grandeurs. Plusieurs actes faisant suite à la nouvelle constitution monarchique d'Haïti ne laissent pas d'être remarquables : ils sont contre-signés par le ministre secrétaire d'état, et qualifiés *Edits du roi*. Par un de ces édits il est créé, sous la réserve de l'institution du pape, plusieurs archevêchés et évêchés. Un second établit une noblesse héréditaire, et crée des titres de princes, de ducs, comtes, barons, et fonde des fiefs analogues à ces titres. C'est ainsi qu'on vit figurer, à la cour du roi Christophe, le *prince du Sale-Trou, le duc de la Marmelade, le comte de Limonade, les barons de la Seringue et du Boucan, les chevaliers de Coco, Jako*, etc., etc. Par un troisième édit, il créa un ordre royal de chevalerie, appelé ordre de Saint-Henri. Nul ne put être décoré de cet ordre s'il ne faisait profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et s'il n'avait servi dans les armées de terre ou de mer du roi noir. Il est assez curieux de voir un souverain nègre établir la suprématie de la religion catholique sur les autres cultes, tandis que, dans la partie du monde qui se vante d'être la plus civilisée, on daigne à peine en faire mention. Les nobles de la création de Christophe furent chamarrés de plaques, de croix et de cordons de l'ordre de Saint-Henri. Cette pitoyable et malicieuse caricature de la Légion-d'Honneur fut long-temps l'objet de la risée des officiers de marine et des négociants anglais qui fréquentaient les ports de la colonie. Enfin le dieu Mars noir avait aussi son aumônier dans la personne du capucin Corneille Brell qu'il créa *duc de l'Anse* (1). Christophe avait l'intention d'en faire un arche-

(1) C'était le seul blanc qui se trouvât à la cour d'Haïti, et le seul des seigneurs de cette cour qui sût lire et écrire.

vêque, mais ce fut en vain qu'il sollicita du pape la bulle d'institution. La domination du roi Henri s'étendait sur toute la côte du nord de l'île, et dans l'intérieur jusqu'aux montagnes de Cibao et aux plaines de Santiago. Il ne manquait pas d'un certain tact dans l'art de gouverner, et, quoique son pouvoir fût très despotique, il parlait assez bien d'*idées libérales*. Mais surtout, beaucoup mieux qu'ailleurs, il savait récompenser ses partisans et déployer une juste rigueur contre les ennemis de son autorité. Il était venu à bout de renouer des relations commerciales avec plusieurs nations; les Anglais, entre autres, qu'il accueillait avec distinction, firent avec lui des traités de commerce, et il envoyait fréquemment à Londres des agents d'affaires. Peltier, rédacteur de *l'Ambigu* (*V*. PELTIER, au Supp.), ayant pris sa défense en plusieurs occasions, reçut de lui, en 1810, des témoignages de sa reconnaissance, et fut chargé de le représenter près le gouvernement britannique. Après la chute de Bonaparte, un des premiers soins du roi Louis XVIII fut de chercher à reconquérir Saint-Domingue, en employant toutefois et préalablement la voie des négociations. Ce prince envoya des agents dont la mission était de sonder les dispositions des habitants, et de s'assurer s'il n'y aurait pas moyen d'entrer en arrangement avec leurs chefs. Mais Christophe était méfiant par caractère: il soupçonna une arrière-pensée dans l'objet de cette mission, et l'exemple du malheureux Toussaint-Louverture était encore présent à sa pensée. A la première nouvelle du débarquement des envoyés français, il prit les mesures les plus sévères pour s'assurer de leurs personnes; et l'un d'eux étant tombé en son pouvoir, il adressa à ses sujets la proclamation suivante, dans laquelle il parut avoir imité ou copié toutes les formes et jusqu'aux expressions de nos chancelleries révolutionnaires. « Habitants « d'Haïti, par un de ces évènements « qui n'arrivent que par une faveur « spéciale de la divine Providence, « les atroces et criminelles intentions « du cabinet de France ont été dé- « couvertes. En nous dévoilant ces « ténébreuses machinations, il a « plu à Dieu de confondre le mé- « chant dans ses coupables projets, « et en nous éclairant sur nos desti- « nées et notre véritable intérêt, il « nous a indiqué les moyens de conser- « vation. Franco de Medina, l'un des « agents secrets du baron Malouet, « ministre de S. M. Louis XVIII, « envoyé pour semer le trouble et « la discorde, exécrable et favori « projet de la France, est tombé « entre nos mains au moment où il « remplissait son odieuse mission. « D'après son propre aveu lors- « qu'il a été interrogé, d'après les « documents et les instructions se- « crètes dont il était porteur, nous « sommes confirmés dans l'opinion « que nous avions relativement aux « desseins atroces de notre implaca- « ble ennemi. Haïtiens! toujours « inaccessibles aux plus flatteuses « promesses des Français, nous vous « avons donné des preuves de notre « fermeté dans les moments les plus « critiques, et nous n'avons jamais « délibéré sur le parti que nous « avions à prendre, lorsqu'il était « question de votre sûreté; et ce- « pendant, c'est à moi que ces abo- « minables tyrans, dans le délire de « leurs passions, osent faire leurs « infâmes propositions; mais com- « bien ils se trompent! qu'il sachent

« que notre irrévocable détermination est de nous battre jusqu'à la « mort ; et fussions-nous seuls, nous « les combattrions. Mon nom leur « est devenu horrible : ils ne le pro- « noncent plus qu'avec des mouve- « ments convulsifs : nous nous glori- « fions de leur inspirer de tels « sentiments..... Nous avons ordon- « né que les dépêches du gouverne- « ment français dont les originaux « sont déposés dans nos archives, « soient rendues publiques par la « voie de la presse ; que le traître « Franco, cet agent liberticide de la « France, soit exposé devant le « peuple, dans notre capitale, de « manière à ce que chacun ait la fa- « culté de l'interroger. Haïtiens ! il « est inutile que nous fassions des « commentaires sur ces documents ; « ils parlent d'eux-mêmes : chacun « de vous lira les projets de nos ty- « rans et le sort qu'ils nous prépa- « rent ; vous apprendrez à distinguer « vos véritables ennemis et à mesurer « la profondeur de l'abîme dans le- « quel ils veulent vous plonger. La « vérité doit être connue ! ouvrez « les yeux sur leurs projets destruc- « teurs, et les moyens de sûreté se « présenteront à vous naturellement « et d'eux-mêmes. Que les cris de « guerre à mort aux tyrans, haine « éternelle aux vils instruments de « l'esclavage et à leurs adhérents, « remplissent vos âmes du fier en- « thousiasme que doit inspirer l'a- « mour de son pays, de la liberté « et de l'indépendance. Haïtiens ! « n'ayant qu'un même objet, qu'un « seul et même désir, ne cherchons « qu'à exterminer nos ennemis. L'u- « nivers entier nous observe ; jamais « cause ne fut plus juste que la nô- « tre ; ayez confiance dans votre « roi et préparez-vous à le suivre « aux combats ; nous vous conduirons « à la victoire et à la vengeance ; « nous vaincrons, nous consoliderons « nos droits, notre liberté et notre « indépendance sur les cadavres et « les ruines de nos ennemis. Donné « à notre palais royal de Sans-Souci, « le 11 novembre 1814, la onzième « année de notre indépendance et la « quatrième de notre règne. Signé « Henri. Par le roi : signé *le comte* « *de Limonade*. » Ce résultat fit perdre au cabinet des Tuileries l'espoir de réussir par des moyens de conciliation ; et le retour de Bonaparte, en 1815, ne permit plus d'avoir recours à la force. Au surplus, Christophe s'était mis en mesure de résister à toutes les tentatives, et il ne négligea aucun moyen d'affermir sa puissance et de donner de son gouvernement une opinion favorable. Il envoya des agents dans diverses parties de l'Europe et du continent américain pour recruter des hommes capables de diriger son administration. Il percevait des impôts directs et indirects assez considérables sur une population qui ne s'élevait qu'à trois cent vingt mille individus dont quarante mille étaient toujours armés. Cependant deux des agents français, qui avaient échappé à ses recherches, lui écrivirent pour l'inviter à reconnaître l'autorité de Louis XVIII, le menaçant, en cas de refus, du ressentiment de la France. Ce message fut remis par un capitaine américain à Christophe, qui, dans son indignation, l'aurait cruellement puni de s'en être chargé, s'il n'eût été retenu par des considérations particulières. Le ton de la menace ne pouvait qu'aigrir un homme qui avait la prétention de traiter d'égal à égal avec tous les rois de la terre. Néanmoins il se contenta de publier une

déclaration dont voici quelques principaux traits : « Nous ne traiterons jamais avec la France que sur le pied « de la réciprocité, de puissance à « puissance, de souverain à souverain. Nous n'entamerons avec cette « puissance aucune négociation qui « n'aurait pas pour base les préliminaires de l'indépendance d'Haïti, « tant en matière de commerce qu'en « matière de gouvernement, et il « ne sera conclu aucun traité définitif « sans que nous ayons préalablement « obtenu les bons offices et la média« tion d'une grande puissance mari« time, laquelle garantira que la foi « des traités ne sera point violée « par le cabinet français. Lorsque « nous traiterons, nous ne consen« tirons à aucun pacte quelconque « qui ne stipulerait pas la liberté et « l'indépendance de la généralité « des Haïtiens qui habitent les trois « provinces du royaume, la cause « du peuple haïtien étant une et « indivisible. Aucune communica« tion qui pourrait être faite par le « gouvernement français à celui « d'Haïti, soit écrite, soit verbale, « ne sera reçue, si elle n'est faite « dans les formes et d'après les usa« ges établis dans les royaumes pour « les communications diplomatiques. « Le pavillon français ne sera ad« mis dans aucun des ports du « royaume, non plus qu'aucun in« dividu de cette nation, jusqu'à ce « que l'indépendance d'Haïti ait été « définitivement reconnue par le gou« vernement français. Nous décla« rons de nouveau que notre réso« lution invariable est de ne nous mê« ler ni directement ni indirecte« ment d'affaires étrangères à notre « royaume ; que notre but constant « sera de vivre en bonne intelligen« ce et harmonie avec les puissances « amies et leurs colonies qui nous « avoisinent; de maintenir la plus « exacte neutralité et de leur prouver « par la sagesse de notre conduite, « de nos lois et de nos travaux, que « nous sommes dignes de la liberté « et de l'indépendance. Nous dé« clarons et protestons, en présence « du Très-Haut, des souverains et « de leurs peuples, que nous n'a« vons été portés à faire cette dé« claration que par l'intérêt général « de la nation haïtienne, que pour « le maintien de ses droits et de son « existence. Nous déclarons et pro« testons que, quelles que soient les « menaces du gouvernement fran« çais pour nous intimider, quelles « que soient ses tentatives pour « nous subjuguer, quels que soient « le genre d'attaque et les moyens « qu'il compte pouvoir mettre en « usage pour arriver à ce but, « rien ne pourra ébranler un seul « instant notre résolution ; dût le « monde entier conspirer à notre « extermination, le dernier des Haï« tiens poussera son dernier soupir « avant de cesser d'être libre et « indépendant. Donné en notre pa« lais de Sans-Souci le 20 novembre « 1816, treizième année de notre « indépendance, et de notre règne le « sixième. Signé HENRI. Par le roi : « signé le *comte de Limonade*, se« crétaire d'état, ministre des affai« res étrangères. » Aussitôt que ce manifeste fut connu du gouvernement français, il s'empressa de désavouer la conduite de ses agents par une note insérée au journal officiel. Le ministre de la marine et des colonies rappela, dans cette note, que la mission toute pacifique de ces agents n'avait eu d'autre but que de recueillir et de transmettre des renseignements sur l'état de la colonie, et qu'il

n'avaient été nullement autorisés à faire des communications contraires à cet objet. Cependant Christophe, informé que la France préparait une expédition pour le soumettre, fit en conséquence toutes les dispositions d'une défense opiniâtre et terrible. Un évènement qui ne le fut pas moins vint, en 1817, contrarier ces dispositions : la foudre étant tombée sur le fort qu'il faisait construire depuis plusieurs années et où il avait amassé une grande quantité de munitions de guerre, tout fut réduit en cendres et beaucoup de monde périt dans cet incendie, entre autres un frère de sa femme. Après cette catastrophe, il enjoignit à tous ses sujets mâles de porter un crêpe au bras, et aux femmes d'aller quinze jours de suite à la messe, *pieds-nus* et vêtues de blanc. Tous les hommes furent mis en réquisition pour porter des pierres et de la chaux au fort qu'il voulait faire rebâtir promptement. Vers la même époque, des troubles ayant éclaté à Surinam, à la Barbade et dans quelques autre îles des Indes occidentales, Christophe fut accusé de les avoir fomentés, et l'accusation parut d'autant plus probable qu'on n'ignorait pas qu'il avait conçu le projet de fonder un grand royaume composé de toutes les îles de l'archipel du Mexique. Cependant le *Courrier*, journal anglais, publia quelque temps après que Christophe n'avait eu aucune influence dans l'insurrection des nègres de la Barbade. Le fait est qu'il employait tous les moyens pour affermir sa puissance et pour se garantir des attaques dont il se croyait menacé. Dans le courant de l'année 1818, il envoya trois députés au Port-au-Prince pour offrir à tous les officiers de l'armée de Boyer, successeur de Péthion, un rang dans la noblesse d'Haïti, et pour annoncer à Boyer lui-même qu'il l'avait créé prince, ses généraux ducs, etc. Boyer lui fit répondre qu'il ne voulait rien avoir à démêler avec lui ni avec sa noblesse. Piqué de ce refus Christophe fit marcher des troupes et il n'était plus qu'à quelques lieues du Port-au-Prince dont il se serait emparé sans un secours qui arriva subitement à Boyer. L'affaire fut sanglante et Christophe, après avoir perdu beaucoup de monde, ne vit plus de salut que dans la fuite. Il revint en toute hâte au Cap, où son ennemi n'avait pas l'intention de le suivre ; il renonça à ses projets de conquêtes qu'il ajourna à des temps plus heureux, et se concentra dans la province soumise à sa domination pour ne s'occuper que de son gouvernement intérieur. Avec un goût prononcé pour le luxe et l'ostentation, il avait une cour nombreuse et six palais richement meublés. Il comptait en Angleterre des admirateurs enthousiastes de son génie; la Société africaine et asiatique en avait fait son héros, et dans un banquet philanthropique, où la plupart des convives étaient des nègres ramassés sur le port, Wilberforce, président de cette société, porta le toast suivant : « A « Christophe, l'honneur de l'es-« pèce humaine, l'homme le plus « libéral, le plus éclairé, le plus « bienfaisant, chrétien sincère et « pieux, l'un des plus augustes sou-« verains de l'univers, élevé sur le « trône par l'amour et la reconnais-« sance de ceux dont il fait le bon-« heur. » Le toast fut porté *debout* avec enthousiasme, tandis que la santé du roi d'Angleterre fut portée par tous les convives *assis* sur leurs chaises. A peu près, dans le

même temps, Christophe instruit que beaucoup de savants et de militaires quittaient la France pour cause d'opinion, leur offrit un asile dans ses états; mais on n'a jamais su le nombre ni les noms de ceux qui ont accepté ces offres. Christophe avait pris le ton et les manières d'un souverain, il copiait l'étiquette des cours d'Europe. Enivré d'un pouvoir qui le rendait l'objet de toutes sortes de sarcasmes, sa fierté naturelle s'en irrita; il reprit le caractère de férocité inhérent à son origine africaine; mais son despotisme et ses cruautés lui suscitèrent beaucoup d'ennemis. Une insurrection venait d'éclater à Saint-Marc, qui était à la limite des deux états monarchique et républicain; l'armée royale ayant été envoyée pour la réprimer, prit au contraire le parti des rebelles. Lorsque la nouvelle en arriva à Sans-Souci, où Christophe était resté malade des suites d'une paralysie locale, il tâcha de ranimer ses forces à l'aide de quelques stimulants, monta à cheval pour se mettre à la tête du petit nombre de troupes qui lui étaient demeurées fidèles; mais ses souffrances ayant augmenté, il fut contraint de confier le commandement à son parent Joachim. Ce fut la cause de sa ruine, car sa présence seule eût valu une armée. Déjà, à l'occasion d'un retard de paie, quelques symptômes de mutinerie s'étaient manifestés parmi les troupes d'élite sous les ordres de Joachim. Cependant la parcimonie de Christophe ayant cédé à l'urgence des circonstances, l'arriéré avait été payé et des gratifications accordées. Enfin le petit corps d'armée arriva en bon ordre à l'endroit appelé le *Haut du Cap*, où les rebelles l'attendaient. Après quelques pourparlers sans résultats, au moment où ils recevaient l'ordre de faire feu, les soldats de Joachim passèrent aux insurgés; et le peu d'hommes qui restèrent fidèles prit la fuite. Un de ces derniers, qui était secrétaire de Christophe, arriva bientôt à Sans-Souci. Le roi discutait alors paisiblement avec son médecin, le docteur Scott, sur les parties les plus vulnérables du corps humain. Son secrétaire le prit à part pour lui apprendre la funeste nouvelle : il la communiqua aussitôt à sa famille en disant : « Puisque le « peuple d'Haïti n'a plus confiance « en moi, je sais ce qui me reste à « faire. » Cependant il paraissait si calme que ces paroles n'excitèrent aucune inquiétude. Il annonça qu'il allait se retirer et pria qu'on le laissât seul réfléchir. Un de ses gens l'ayant entendu verrouiller la porte de sa chambre, regarda à travers le trou de la serrure, le vit s'asseoir dans un fauteuil et se tirer deux coups de pistolet, l'un à la tête et l'autre au cœur; il tomba mort avant qu'on eût pu donner l'alarme. Telle fut au mois d'octobre 1820 la fin de cet homme extraordinaire. Christophe était marié et il avait plusieurs enfants dont un fils (Ferdinand), qu'il aimait beaucoup, fut confié aux autorités françaises, à l'époque où il fit sa soumission au général Leclerc. Le jeune nègre fut embarqué pour la France, où il mourut dans un hôpital. Ses deux autres fils, dont il ne s'était point séparé, tombèrent au pouvoir de ses ennemis, après sa mort. Ils furent incarcérés et ensuite massacrés. Sa veuve eut la permission de se retirer où bon lui semblerait. Elle passa en Europe avec ses deux filles : après avoir visité l'Allemagne et l'Italie, elles se fixèrent à Pise en Toscane, où la veuve Christophe mourut

au mois de nov. 1830. C—L—N.

CHRISTOPHE (ANTOINE-NOEL-MATHIEU), né à Lyon, en 1768, fit ses études au collège de Saint-Irénée de cette ville et venait d'entrer dans les ordres en 1791, lorsque le refus de serment aux décrets de l'Assemblée nationale l'obligea de quitter la France. Il se réfugia d'abord en Savoie; puis en Suisse, et ne rentra qu'en 1797. Il se rendit alors à Paris et y publia sous le voile de l'anonyme une brochure où il invitait les ecclésiastiques à se soumettre au gouvernement. Il se mit ensuite à traduire, à composer des romans et même des ouvrages plus mondains, puisqu'il présenta aux comédiens français, sous le titre de *Blanche et Mont-Cassin*, une pièce de théâtre qui ne fut pas jouée; mais dont il crut reconnaître une imitation ou une copie dans la tragédie d'Arnault, qui fut représentée quelque temps après sous le même titre. Christophe réclama dans les journaux contre cette représentation avec beaucoup d'amertume, ce qui n'eut aucun résultat. Il était professeur de belles-lettres en 1815, à Tournai, lorsque cette place lui fut ôtée par suite de la séparation de la Belgique. Il est mort à Neris-les-Bains le 31 juillet 1824. Outre un roman intitulé *Antoinette et Valmont*, Paris, 1801, 2 vol. in-18, on a de lui: I. *Les deux Emilies*, 1800, 2 v. in-12; *Arundel et Henriette*, 1800, in-12; *Le château de St-Hilaire*, 1801, 2 vol. in-12. Ces trois romans sont traduits de l'anglais de Henriette Lée. II. *Lettres athéniennes*, traduites de l'anglais, 1802, 4 vol. in-12. Villeterque (*Voy.* ce nom, XLIX, 82) en a aussi donné une traduction. III. *Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques*, 1805, 2 vol. in-8°, traduction libre du Dictionnaire anglais de Lemprière, qui est un bon abrégé de de celui de Sabbathier (*Voy.* ce nom, XXXIX, 430). Z.

CHRISTYN (JEAN-BAPTISTE), jurisconsulte et historien, né à Bruxelles, en 1622, de Pierre Christyn, écuyer, fut d'abord avocat-postulant au conseil souverain de Brabant et assesseur du prévôt de l'hôtel et du drossart de ce duché, d'où il passa en 1667, aux fonctions de conseiller et de maître des requêtes ordinaire du grand-conseil. En 1671, il entra au conseil privé et quelque temps après fut appelé en Espagne pour siéger au conseil où se traitaient les affaires des Pays-Bas. Il revint dans ces provinces en 1678, ayant été nommé troisième ambassadeur du roi catholique au congrès de Nimègue. Son portrait gravé par Morin d'après Van Dyck, lequel se trouve parmi ceux des autres plénipotentiaires, est d'un beau caractère et semble révéler de hautes capacités. Christyn était en effet un homme d'état remarquable. Il eut beaucoup de part au succès des négociations sur lesquelles repose encore une partie du droit public de l'Europe, et depuis ce temps prit pour devise, ces mots du cent quarante-septième psaume: *Posuit fines tuos pacem.* Le gouvernement espagnol fut si satisfait de sa conduite à Nimègue qu'en 1681 il le nomma premier commissaire du roi aux conférences qui se tinrent à Courtrai avec les envoyés français, et dont les procès-verbaux se trouvent à la bibliothèque de Cambrai, n° 679 du catalogue de M. A. Leglay. En 1685, après le départ de Don Juan de Layseca y Alvarado pour l'Espagne, il fut chargé de la surin-

tendance de la justice militaire. En considération de ses longs et importants services, sa terre de Meerbeeck, entre Bruxelles et Louvain, fut érigée en baronnie, par lettres-patentes données à Madrid, le 11 janvier 1687. La même année, le 22 avril, il fut créé chancelier de Brabant, dignité qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 28 octobre 1690. Il fut enterré dans le chœur de l'église des Augustins de Bruxelles, et le père Bernard Désirant, docteur en théologie de l'université de Louvain, prononça son oraison funèbre qui a été imprimée. Christyn avait épousé Catherine de Pretere, dont il eut un fils qui se maria à Marguerite-Thérèse d'Espinosa, fille du gouverneur d'Anvers et sœur de l'évêque de cette ville. Son frère Libert-François Christyn, vicomte de Tervueren, fut conseiller et enfin vice-chancelier de Brabant. Il a été l'éditeur des œuvres juridiques de Jean et de Frédéric Vander Sande, Bruxelles, 1721, in-fol. Jean-Baptiste Christyn, qui fut aussi conseiller de Brabant et qui a écrit en flamand sur la coutume du pays, Anvers, 1682, 2 vol. in-fol., et sur les droits et coutumes de la ville de Bruxelles, un traité dont on a une édition de 1762, 3 vol. in-8°, était neveu du chancelier auquel on a attribué mal à propos ses ouvrages. Le chancelier n'a écrit proprement que sur l'héraldique, sujet qu'il possédait à fond. Voici la liste de ses œuvres : I. *Jurisprudentia heroïca, sive de jure Belgarum circa nobilitatem et insignia..... liber prodromus*, Bruxelles, 1663, in-4° de 144 pages, figures. II. *Jurisprudentia heroïca*, Bruxelles, 1689, 2 vol. in-fol., fig. ; l'un de 586 p., l'autre de 174. Ce traité qui n'est pas commun, surtout hors des Pays-Bas, est plein de détails curieux pour l'histoire. L'auteur y a mis son nom, ce qu'il n'avait pas fait pour le *liber prodromus*, où il s'est contenté de signer ses initiales au bas de l'épître dédicatoire. III. *Observationes eugenealogicæ et hreoïcæ*, Cologne ou plutôt Bruxelles, 1678, in-4°, publié sous l'anonyme. IV. *Basilica Bruxellensis, sive monumenta antiqua, inscriptiones et cænotaphia*, Amsterdam, c'est-à-dire à Bruxelles, chez Fr. Foppens, 1677, in-8°, fig. Il en a paru une seconde édition à Malines, chez Laurent Vander Elst, en 1743, augmentée d'une seconde partie par J.-F. Foppens qui y a joint une notice sur l'auteur et qui a mis à contribution les *Monumenta sepulchralia Brabantiæ* de Sweert et les manuscrits du roi d'armes Josse de Beckberghe. Au reste, les épitaphes contenues dans l'ouvrage de Christyn, ont été recueillies en 1729 dans le Théâtre sacré du Brabant, imprimé à La Haye, en deux vol. in-fol., mais d'une manière peu correcte. V. *Les tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé du roi catholique aux Pays-Bas, depuis son institution de l'an* 1517, *jusqu'aujourd'hui*, Leyde, 1672, et Amsterdam, 1674, in-12 de 93 p. VI. *Septem tribus patriciæ lovanienses*, Leyde, 1672, in-12. *Editio emendatior et auctior usque ad annum*, 1754, Louvain, 1754, in-12 de 192 pages chiffrées. Dans cette édition on cite les *antiquités* manuscrites de Guillaume Boon, qui fut greffier de la ville de Louvain, *antiquités* rédigées en flamand et que nous avons lues avec profit. VII. *Senatus populique antuerpiensis nobilitas, sive septem tribus patriciæ antuerpienses*, ibid., 1672, in-12 de 55 pag.

C'est une chose assez remarquable que ce nombre *sept* dans les familles patriciennes de Bruxelles, Louvain et Anvers ; cela se retrouve même ailleurs et l'on se souvient encore des sept familles du Gevaudan. VIII. *Tabula chronologica ducum Lotharingiæ, Brabantiæ, Limburgiæ gubernatorum ac archistrategorum eorum dueatuum*, Malines, 1669, et Cologne, 1677, in-4°, 3e édition. IX. *Les délices des Pays-Bas*, Bruxelles, 1697, in-12, de 342 pag. ; c'est la première édition ou plutôt le germe de cet ouvrage si populaire, corrigé et augmenté dans six réimpressions successives, et dont notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, première partie, pag. 23-25, offre l'histoire littéraire. Barbier met cette première édition sur le compte de l'imprimeur P. de Dobbeleer, mais J. Ermens, suivi par M. Brunet, la donne au chancelier Christyn. En revanche, la troisième édition qui parut en 1711, en 3 vol. in-8°, lui est attribuée par l'auteur du *Dictionnaire des anonymes*. R—F—G.

CHTCHERBATOV (le prince MICHEL), historien russe, né dans les premières années du dix-huitième siècle, de l'une des plus illustres familles de l'empire russe, fit de bonnes études, et manifesta, fort jeune, un goût très-vif pour les lettres et surtout pour l'histoire. Méditant un grand ouvrage, il rassembla, de bonne heure, des matériaux. L'impératrice Catherine II, sachant ses projets, lui donna toutes sortes d'encouragements, et voulut que toutes les bibliothèques, tous les dépôts publics de son empire lui fussent ouverts. Le prince Chtcherbatov publia d'abord son *Livre des Tsars*, et ensuite une volumineuse *Histoire des troubles et des révolutions de Russie*, St-Pétersbourg, 1777. On promit alors une traduction française de cet ouvrage ; mais elle n'a point paru. C'est une compilation indigeste, et dans laquelle on remarque cependant beaucoup de réticences, commandées par la position de l'auteur. Lévêque et tous les autres historiens y ont néanmoins beaucoup puisé. Le prince de Chtcherbatov a encore publié quelques traductions du français en russe : le *Journal de Pierre-le-Grand*, et un *Tableau des possessions de Vladimir-Monomaque*. Il était sénateur, chambellan, membre de la commission du commerce et du nouveau code des lois, etc. Il mourut le 12 déc. 1790. M—D j.

CHUMACERO (JEAN), né à Valence d'Alcantara dans l'Estramadure, fils d'un juge royal de Castille, et chevalier de St-Jacques, occupa, au commencement du XVIIe siècle, dans l'université de Salamanque, trois chaires de droit, dites *codicis*, *voluminis* et *vesperorum*. Philippe III et Philipe IV l'élevèrent à plusieurs magistratures. Envoyé en 1633, ambassadeur à Rome avec Dominique Pimentel, évêque de Cordoue, il passa dix ans dans cette résidence. De retour en 1643, il fut fait président du conseil suprême de Castille, et mourut en 1660. Il avait publié tandis qu'il professait à Salamanque : I. *Selectæ juris disputationes*, in-8°. II. *Pro legitimo jure Philippi IV, Hispaniarum et Portugalliæ regis*, in-4°. Ce livre parut pendant les troubles de Portugal, et avant la révolution qui plaça la maison de Bragance sur le trône en 1640. Chumacero fit imprimer depuis : III. *Mémorial*, etc., in-fol. C'est une relation exacte

de son ambassade à Rome. V—VE.

CHURTON (RALPH), écrivain anglais, naquit le 8 déc. 1754, près de Bickley (Chester). Orphelin de père et de mère à l'âge de dix-huit ans, il dut son éducation ultérieure aux soins généreux du docteur Townson qui le fit entrer à Brazen-Nose, en 1772, et lui ouvrit plus tard la carrière des bénéfices ecclésiastiques. Churton fut successivement lecteur de Bampton en 1785, prédicateur à Whitehall en 1788, archidiacre de St-David en 1805. C'est dans cette position qu'il mourut le 23 mars 1831. Ses fonctions lui laissaient beaucoup de loisir qu'il consacra à la littérature; il composa entre autres ouvrages : I. *Leçons de Bampton*, 1785, in-8°. Ce sont huit sermons prononcés devant l'université d'Oxford et relatifs à la destruction de Jérusalem. II. *Notice sur la vie du docteur Th. Townson, archidiacre de Richmond*, etc. (A Memoir of, etc.), à la tête du *Discours sur l'histoire évangélique de la sépulture à l'Assension du Christ*, par Loveday, Oxford, 1793. Cet hommage de reconnaissance et d'amitié n'est pas, comme tant d'autres, un froid et stérile panégyrique; c'est un véritable modèle de biographie, recommandable par l'exactitude, l'impartialité, une juste appréciation du caractère et des talents de Townson, enfin par un style d'une élégance et d'une simplicité classiques. Ce morceau a été reproduit trois fois en tout ou en partie : 1° en tête des œuvres de Townson, par Churton lui-même; 2° en tête de l'édition des discours pratiques du même, par l'évêque de Limérick; 3° en tête de celle qu'en ont donnée Cochrane et Duncan. III. *Courte apologie de l'église anglicane*, etc. (adressée aux habitants de Midleton Cheney, comté de Northampton), Oxford, 1795. Cet écrit polémique donna naissance à une *Lettre* de François Eyre de Warwick. Churton se crut obligé de ne point laisser passer triomphalement les observations de ce laïque, et publia sa *Réponse à la lettre de .....*, etc., Oxford, 1796, et deux ans plus tard, lorsque son antagoniste eut mis au jour sa *Réplique à la Réponse*, etc., il crut fermer la discussion par son *Post-scriptum à la Réponse faite à Fr. Eyre*, Oxford, 1798, qui fut suivi pourtant d'un *Autre post-scriptum à la Réponse*, etc., Oxford, 1801, IV. *Lettre à l'évêque de Worcester, à l'occasion de ses critiques sur l'archevêque Secker et l'évêque Lowth dans sa vie de Warburton*, Oxford, 1796. V. *Vies de Guill. Smith, évêque de Lincoln, et du chevalier Richard Sutton, fondateur du collège de Brazen-Nose à Oxford*, Oxford, 1800, in-8°. Churton donna lui-même un supplément à cet ouvrage en 1803. VI. *Vie d'Alex. Howell, doyen de Saint-Paul, etc.*, Oxford, 1809, in-8°. Cette biographie présente, quoique à un degré moins élevé, toutes les qualités de la notice sur Townson. VII. *Divers sermons publiés séparément*. Le *Gentleman's Magazine* de 1831 a consacré un article à la mémoire de Churton, qui était aussi un de ses collaborateurs. Ses sermons sont au nombre de huit, ainsi que ceux que nous avons indiqué sous le n° I. Enfin on doit encore à Churton la notice biographique sur Chandler, qui se trouve en tête de la nouvelle édition des *Voyages en Asie-Mineure et en Grèce* de ce savant (Oxford, 1825, 2 vol. in-8°); l'archidiacre de Saint-

David avait été l'ami du célèbre voyageur. Nous avons mentionné plus haut l'édition des œuvres complètes de Townson : cette publication qui est de 1810, 2 vol. in-8°, se recommande non seulement par une vie de l'archidiacre de Richmond, mais encore par une introduction aux sermons sur l'Evangile, et par un sermon sur les citations tirées de l'ancien Testament. De plus Churton avait donné beaucoup d'articles à Nichols pour ses *Anecdotes littéraires*, et à Alex. Chalmers pour son *Histoire de l'université d'Oxford*.

P—OT.

CIAKEIAK (le père), religieux arménien du monastère de l'île de St-Lazare près de Venise, était né d'illustres parents dans la ville de Ghiumuskhana en 1771. Il vint dès sa première jeunesse dans cette île pour y faire ses études. Parmi ses professeurs, il eut le célèbre père Avedichian ; et, après ses cours de philosophie et de théologie, il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues. Il savait l'arménien, le grec, le latin, l'italien, le français et l'allemand, et il eut part à l'édition en quatorze langues des *Preces S. Nierses, Armeniorum patriarchæ*, 1815, in-24, de l'imprimerie du monastère. Il composa plusieurs ouvrages en prose et en vers qui sont conservés manuscrits dans ce monastère, où il mourut en janv. 1835. Parmi ses ouvrages publiés, nous citerons : I. *La mort d'Abel*, en 5 chants, traduction du poëme de Gessner en arménien, Venise, 1825, in-8°. II. *Les aventures de Télémaque*, traduites en arménien, 1826, in-8°. III. *Dictionnaire italien et arméno-turc*, de l'imprimerie du monastère à l'île de St-Lazare, 1804. IV. *Dictionnaire arménien-italien;* la première partie fut publiée à l'imprimerie du monastère en 1834, et la seconde était sous presse, lors de la mort de Ciakeiak. C'est un ouvrage précieux, enrichi de témoignages et de phrases tirées des auteurs arméniens les plus classiques. Il a traduit l'*Enéide de Virgile*, en arménien, dont on attend la publication. L'île de St-Lazare est depuis long-temps habitée par des moines arméniens catholiques : nous avons visité, en oct. 1816 leur monastère, où vingt-neuf religieux et un évêque s'occupent de l'éducation d'enfants de leur nation qui viennent de Constantinople et retournent en Orient. Ils ont une vaste bibliothèque, un cabinet de physique et une imprimerie où l'on publie les ouvrages des meilleurs auteurs : Bossuet, Buffon, etc. On y propage les sciences en Orient et notamment parmi les nationaux. G—G—Y.

CICOGNARA (Léopold, comte de), né, le 26 nov. 1767, à Ferrare, d'une riche famille patricienne, manifesta dès son enfance un goût marqué pour les arts du dessin; mais son père, qui désirait le voir occuper de hautes charges dans l'état, n'en tint aucun compte, et l'envoya faire son droit à l'université de Pavie. Le jeune Cicognara cultiva, outre cette science, les mathématiques et la physique; et, après avoir pris ses degrés, il se rendit à Rome, où il se livra en commun avec Camuccini, Benvenuti et Sabatelli à la peinture et à des recherches sur l'histoire des beaux-arts. Il fit aussi dans cette capitale quelques paysages qui donnaient lieu d'espérer que l'Italie aurait en lui un grand peintre de plus; mais les tableaux qu'il a exécutés depuis n'ont pas réalisé cet espoir. De Rome Cicognara alla d'abord à Naples, puis en Sicile (1794), où la reine

Caroline le distingua au point d'exciter la jalousie de son favori Acton, ce qui le contraignit à quitter le pays plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. Il retourna par Florence, Milan et Bologne à Ferrare, fit ensuite une excursion à Venise et s'établit vers 1795 à Modène. Il devint successivement, de 1796 à 1808, membre du comité d'armement général de cette ville, du corps législatif de la république cisalpine, ministre plénipotentiaire à Turin, député aux comices de Lyon et conseiller d'état, charge dont il se démit en 1808, pour occuper celle de président de l'académie des beaux-arts de Venise. Là, enfin, il se trouva dans son élément : il réorganisa cet établissement, en agrandit le palais, le dota de maîtres, de tableaux, de dessins, de bronzes, de marbres; il aida la jeunesse de ses conseils, de sa protection, de son or; il fut l'ame de cette académie dont il devait être séparé trop tôt par le gouvernement autrichien. A Venise la maison de Cicognara fut constamment le rendez-vous du grand monde, et de tout ce que cette ville possédait de distingué dans les sciences et les arts. Il avait épousé une veuve, madame Foscarini, remarquable par sa beauté autant que par son esprit, mais qui avait la manie de faire de l'opposition contre Napoléon, à qui elle portait une haine implacable. La police impériale, qui soupçonnait Cicognara de partager les opinions de sa femme, le fit enfermer au château de Milan; mais il obtint bientôt sa liberté; et, peu de temps après, Napoléon lui conféra l'ordre de la Couronne de fer. Dès qu'il fut sorti de prison, Cicognara se mit de nouveau à étudier l'histoire des arts, et dans ce but il entreprit en 1815, aussitôt après le rétablissement de la paix générale, un voyage en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre. C'est dans ce voyage qu'il compléta sa belle et riche bibliothèque d'ouvrages d'art, collection unique dans son genre, à la formation de laquelle il avait travaillé toute sa vie, et que plus tard, en 1827, il se vit obligé de vendre, au prix modique de cent mille francs (1), pour réparer les brèches que des malheurs domestiques avaient faites à sa fortune. De retour à Venise, il fut, par erreur, soupçonné de carbonarisme, parce qu'un de ses homonymes faisait partie d'une *Vente* de cette ville. En butte à mille tracasseries de la part du gouvernement autrichien, qui s'obstinait à trouver en lui un révolutionnaire, il se retira dans les états pontificaux, sa patrie, et séjourna alternativement à Rome et dans les villes voisines. A cette époque il perdit sa femme, et épousa en secondes noces une jeune personne d'origine bourgeoise. En 1830, des recherches, qu'il se proposait de faire sur les anciens monuments de Venise, le ramenèrent dans cette ville, où, bientôt après, il fut atteint d'une phthisie pulmonaire qui mit un terme à ses jours, le 5 mars 1834. Ses obsèques furent célébrées dans la basilique de Saint-Marc avec une pompe extraordinaire. Sa ville natale, Ferrare, y envoya une députation pour attester à sa veuve la douleur de la patrie, et lui annoncer que la salle destinée aux bustes des Ferrarais célèbres serait désormais enrichie d'une image chérie et d'un glorieux souvenir. L'académie de Venise lui avait déjà fait ériger pendant sa vie une statue qui décore

(1) Cette bibliothèque fut achetée par Léon XII, qui en incorpora une partie à la Vaticane et l'autre à la Sapience.

l'une de ses grandes salles d'exposition. — Cicognara est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels son *Histoire de la sculpture depuis la renaissance de cet art jusqu'au siècle de Canova* (2), a fait une immense sensation dans le monde scientifique, et lui a valu, tant en Italie qu'en dehors de ce pays, une renommée que, selon nous, il fut loin de mériter. Cette histoire de la sculpture est la seule qui existe: il s'y trouve quelques matériaux inédits, quelques recherches utiles, et des observations fort judicieuses; enfin plusieurs erreurs assez répandues parmi les artistes y ont été rectifiées. Voilà le plus grand éloge qu'on puisse en faire; mais dire, comme la plupart des critiques de l'Italie, de l'Allemagne et même de la France, que c'est un livre consciencieux, qui envisage l'art sous toutes ses faces et où l'érudition est de bon aloi, ce serait se rendre coupable d'une partialité trop grande. Ce furent ses amis Pietro Giordano, d'Agincourt et Frédéric Schlegel qui l'encouragèrent à composer cet ouvrage, pour faire suite à ceux de Winckelmann; mais soit que Cicognara n'eût pas la connaissance de tous les faits nécessaires, soit que son esprit ne pût embrasser la marche de l'art à travers tant de siècles, il borna son plan à ne traiter que de la sculpture en Italie et en France; et ce sujet, il ne l'a même pas épuisé, car son œuvre est remplie de dissertations sur des monuments de peu d'importance, et de notices biographiques et littéraires chargées de détails étrangers à l'art. On lui passe volontiers les éloges exagérés qu'il prodigue à sa patrie, car l'art moderne tout entier nous vient d'elle ou par elle; mais il est inconcevable qu'un homme qui a la prétention de vouloir écrire l'histoire de la sculpture en France ignore tout ce qui y a été fait avant 1404, et même avant 1507, ou croie pouvoir l'effacer d'un trait de plume; il est inconcevable, dirons-nous encore, qu'un auteur qui compose une histoire de l'art, et qui en consacre tout un volume in-folio à l'architecture des églises les plus renommées, oublie de parler des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des édifices les plus remarquables en ce genre, et ferme les yeux sur les innombrables sculptures qui ornent l'extérieur et l'intérieur de tant de temples chrétiens, sculptures, qui, à elles seules, forment un des épisodes les plus importants et les plus curieux de l'art moderne. Emporté par ses préjugés, l'Aristarque de Ferrare non-seulement critique avec la plus déplorable partialité les chefs-d'œuvre de Goujon, de Sarrazin, de Puget, qu'il ne caractérise même pas bien; non-seulement il indique à faux des influences d'école sur école; non-seulement il ignore que l'art en France, en Angleterre, en Allemagne n'a pas sommeillé un instant du sixième au quinzième siècle, mais sur l'Italie même il tombe dans des inexactitudes qui portent à-la-fois sur les faits historiques et sur les appréciations en matière de goût. Ainsi, pour n'en citer qu'une, l'art italien au moyen-âge, selon Cicognara, serait entièrement indigène; tandis que tout le monde sait qu'il y est plus qu'aux trois quarts byzantin, et les preuves en sont si nombreuses et si palpa-

(2) Florence 1813-18, 3 volumes in-fol. avec beaucoup de gravures; les titres des tomes II et III portent, au lieu des mots *Siècle de Canova*, ceux-ci, *XIX*[e] *siècle*. Une seconde édition de cet ouvrage en 5 vol. a été publiée à Prato, 1823-25.

bles que leur énumération serait ici superflue. Les meilleures parties de cette histoire sont celles où il traite des œuvres de Canova. L'auteur démontre avec une grande sagacité combien il est dans l'intérêt de l'art de conserver les costumes antiques, et s'élève avec une juste indignation contre les ridicules costumes modernes que quelques artistes ont essayé d'introduire dans leurs ouvrages. Entre les paradoxes dont cette histoire abonde, il y en a un que l'auteur se plaît à répéter à plusieurs reprises, savoir, que les guerres et les révolutions auraient toujours donné de l'essor et de l'énergie aux arts du dessin. Si cela, par suite de circonstances particulières, a été quelquefois le cas en Italie, il est au contraire avéré par l'histoire de tous les autres pays, que toute interruption de la paix intérieure ou extérieure a été très-nuisible aux arts et leur a même fait perdre ce qu'ils avaient gagné pendant des siècles entiers. Parmi les critiques les plus judicieuses qui aient été publiées sur l'*Histoire de la sculpture*, nous signalerons celle de M. Éméric-David dans la *Revue encyclopédique*, 1819, t. III et IV, et 1820, t. VII; et celle de Fiorillo, dans l'*Indicateur littéraire de Gœttingue*. — Nous allons maintenant indiquer les autres ouvrages de Cicognara, dont quelques-uns ont un mérite plus réel que celui qui vient de nous occuper, bien qu'ils n'aient pas obtenu la même réputation. II. *Mémoires pour servir à l'histoire de la chalcographie*, Prato, 1821, in-8°. On y trouve des recherches curieuses sur l'origine, la composition et la décomposition des nielles. Ce livre peut être regardé comme une suite à l'excellent ouvrage sur le même sujet de M. Duchêne aîné (3). III. *Les Edifices les plus remarquables de Venise*, mesurés et gravés par des membres de l'académie royale des beaux-arts à Venise (Venise, 1820, 2 vol. in-fol.). La plupart des observations historiques et artistiques qui accompagnent les gravures sont de Cicognara; les autres ont été fournies par deux architectes distingués, MM. Antonio Dindi, secrétaire de l'académie, et Antonio Selva. Ce recueil est d'autant plus précieux qu'un grand nombre des monuments qu'il représente sont aujourd'hui tellement dégradés qu'on peut à peine les reconnaître. IV. Les *Chefs-d'œuvre de Canova*, avec un appendice contenant la liste de tous les ouvrages exécutés par ce sculpteur, Venise, 1823, in-8°. V. *Lettre sur le portrait de Laure*, opuscule écrit au sujet du beau portrait dont l'abbé de Marsand a orné son édition des *Rime* de Pétrarque. Cicognara, qui précédemment avait jugé ce portrait authentique, se déclare dans la lettre contre son authenticité; mais il trouva un contradicteur dans Meneghelli qui, après avoir examiné et comparé tous les portraits connus de Laure, finit par adopter la première opinion de Cicognara, et rendit hommage à la sagacité de l'abbé de Marsand. VI. *Catalogue raisonné des livres d'arts et d'antiquités que possède le comte de Cicognara*, Pise, 1821, 2 vol. in-8°. Ce catalogue se compose de deux parties indiquées par le titre même : les beaux-arts d'abord, et ensuite l'antiquité. Dans la première figurent, après les grands ouvrages sur l'art en général, les traités ou mémoires sur le dessin, la

(3) *Essai sur les nielles, gravures des orfèvres florentins du XV*e *siècle*, Paris, 1826, in-8°.

peinture, la gravure et l'architecture; les poëmes relatifs aux arts, les poétiques, les mythologies; des recueils de lettres, descriptions, relations, mémoires et journaux; enfin des séries de gravures représentant des emblèmes, des hiéroglyphes, des inscriptions, etc. La seconde partie contient les meilleurs ouvrages sur les antiquités en général, et notamment sur les costumes; des collections de monuments égyptiens, indous, grecs, étrusques, romains et autres. Les titres des livres et des gravures sont accompagnés de notes qui renferment des détails intéressants sur les ouvrages et leurs auteurs. VII. *Hommage des provinces vénitiennes à S.M. Charlotte-Auguste*, Venise, 1818, in-fol. Dans cette année, la ville de Venise fit, à l'impératrice d'Autriche, hommage de plusieurs statues, bas-reliefs, pierres gravées, objets d'orfévrerie, etc., exécutés par de célèbres artistes vénitiens. Cicognara, qui fut chargé de les transmettre à la princesse, y joignit l'ouvrage dont nous venons d'indiquer le titre, et qui contient dix-huit planches représentant tous les objets offerts ainsi qu'un texte explicatif. Ce livre, imprimé sur grand papier vélin avec un luxe extraordinaire, n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, qui ne sont jamais entrés dans le commerce, de sorte qu'ils sont devenus une curiosité de bibliophile. VIII. *Discours prononcé sur la tombe du marquis Canova*, Venise, 1822, in-8°. Cicognara était un ami intime de Canova, dont il a publié les chefs-d'œuvre (*Voy.* plus haut numéro IV), et pour qui son admiration était une espèce de culte. Il recueillit, dans toutes les parties de l'Europe, des dons pour construire le superbe monument funèbre qui a été élevé à ce célèbre artiste. IX. *Le Beau*, Pise, 1808, in-8°. C'est une théorie du beau qui n'est ni artistique, ni philosophique, et qui, par cela même, n'a été approuvée par personne. L'auteur, dans ce livre, s'évertue à faire de la métaphysique, mais en vain, car on s'aperçoit dès la première page qu'il est entièrement étranger à cette science. X (avec l'abbé Baruffaldi). *Mémoires historiques sur la littérature ferraraise*, Ferrare, 1790, in-fol. Cet ouvrage paraît avoir été composé principalement dans le but de réfuter des doctrines littéraires et artistiques émises par l'abbé Denina; il contient des faits très-curieux relatifs à l'histoire politique de la ville natale de l'auteur. XI. *Aux amis de la liberté italienne*, Turin, 1799, in-8°, brochure qui a pour objet de prouver l'utilité de la réunion du Piémont à la France; c'est le seul écrit sur la politique qui soit sorti de la plume de Cicognara, du moins à notre connaissance. XII. *Les Heures du jour*, Palerme, 1794, in-8°, recueil de poésies fugitives au-dessous du médiocre, qui n'ont eu qu'une existence éphémère et que nous ne citons que pour mémoire. Cicognara a publié en outre un grand nombre de brochures parmi lesquelles se trouvent des dissertations assez bien faites sur plusieurs monuments, tels que les chevaux antiques de Saint-Marc, le Panthéon, les Propylées, la statue de Polymnie, de Canova, ainsi que l'éloge funèbre de Fossini et la vie de saint Lazare, moine et peintre. Il a aussi fourni des articles à la plupart des journaux littéraires et scientifiques qui, de son temps, ont paru en Italie (4).

(4) Nous signalerons surtout 1° Une *notice de Cicognara sur Canova* dans le tome XXXI de la

Tous ses ouvrages sont en langue italienne; mais ils sont écrits dans un style barbare, qui contraste singulièrement avec les objets délicats dont ils traitent. Cicognara n'était pas un homme supérieur; il avait de l'instruction, de l'activité, de l'esprit, beaucoup d'éloquence naturelle; il était beau, cordial, agréable, plein de petit zèle pour certaines petites choses, et surtout homme du grand monde; voilà plus qu'il n'en faut pour acquérir quelque chose qui ressemble à de la gloire, aujourd'hui qu'on prodigue la gloire au talent et qu'on la dispute au génie. Quant à des opinions politiques, on peut dire qu'il n'en avait point de fixes. Après avoir encensé avec ardeur la république, il encensa non moins ardemment Napoléon, à qui il disait dans la dédicace du premier volume de son *Histoire de la sculpture :* « Votre « grandeur que la postérité admi- « rera avec une sorte de terreur re- « ligieuse..... » C'était là un bien étrange début pour un zélé démocrate, qui, peu de temps auparavant, comme membre du corps législatif de la république cisalpine, avait protesté solennellement contre l'érection de l'Italie en royaume. Cicognara était chevalier de plusieurs ordres, membre de l'Institut de France, et de beaucoup d'autres académies. Il eut de sa seconde femme un fils, qui est actuellement au service de l'Autriche. M. P. Zanini a publié une notice nécrologique sur Cicognara dans le septième volume des *Progrès des sciences, des lettres et des arts*, ouvrage périodique, publié à Naples de 1832 à 1834 inclusivement.

M—A et P—OT.

CIECO (FANÇOIS BELLO dit), poète italien, naquit à Ferrare dans le quinzième siècle. Le nom de Cieco lui fut donné parce qu'il était privé de la vue. Il est auteur d'un poème de chevalerie en quarante-cinq chants, dont le héros est *Mambriano*, roi fabuleux de l'Asie, que les anciens romanciers font contemporain de Charlemagne. Cieco le composa pour l'amusement des Gonzague de Mantoue; mais ces souverains magnifiques n'apportèrent guère de soulagement à l'infortune qui le poursuivit pendant toute sa carrière. Suivant Apostolo Zeno, le plan et la marche de ce poème annoncent un talent véritable; et le style n'en est point inférieur à celui de l'*Orlando inamorato*. Il n'a donc manqué à ce poète qu'un continuateur comme l'Arioste pour avoir la même célébrité que le Bojardo (Voy. la *Bibl. d'eloquenza* de Fontanini, I, 259). On voit par différents passages du *Mambriano* que l'auteur y travaillait en 1495, puisqu'il fait des allusions à l'entrée de Charles VIII en Italie et à sa conquête du royaume de Naples. Selon les chances diverses des armes du monarque français, le poète versatile célèbre les exploits du *nouveau Charles*, ou maudit *la fureur gallicane*. Il mourut sans avoir pu jouir du succès de son ouvrage. Ce fut Elisée Conosciuto, son parent, qu'il avait chargé de l'exécution de ses dernières volontés, qui mit au jour son poème sous ce titre : *Libro d'arme e d'amore nomato Mambriano*, Ferrare, 1509, in-4°. Cette première édition est très-rare;

Biblioteca italiana ; 2° un mémoire très-intéressant *sur la manière d'enlever des murs les peintures à fresque*, dans la *Revue européenne* de Walker (oct. 1824); 3° trois articles renfermant une critique aussi juste que piquante de l'*Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts*, par M. Quatremère de Quincy, dans le t. XIII de l'*Antologia*. Salfi a rendu compte de ces articles dans le tome XXIII de la *Revue encyclopédique*. F—LE.

elle est dédiée au cardinal Hippol. d'Este, l'un des Mécènes de Cieco. Il en existe plusieurs autres de différents formats qui sont assez rares; mais les plus recherchées sont celles de Milan, 1517, et Venise, 1523, toutes deux in-8°. Ginguené a donné une bonne analyse de cet ouvrage dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, p. 253-280. On doit encore à Cieco des sonnets burlesques dans le genre inintelligible créé par Burchiello. L—M—x et W—s.

CIECO (François), poète, contemporain du précédent, était de Florence. Il nous apprend lui-même qu'il était aveugle et pauvre. Jean Bentivoglio s'étant déclaré son protecteur, il dut passer la plus grande partie de sa vie à Bologne. C'est là tout ce qu'on sait de cet écrivain, oublié par les biographes d'Italie. On a de lui : I. *Tornamento fatto in Bologna, l'anno* 1470, *per ordine di Giovanni Bentivoglio* (Bologne), in-4°. Ce petit poème, *in ottava rima*, dut être imprimé peu de temps après le tournoi dont il offre une description curieuse; aussi s'accorde-t-on à placer cette édition sous la date de 1471. II. *Sa ladi Malagigi* (Bologne), sans date, in-4°. Ce second poème, *in ottava rima*, comme le précédent, a été réimprimé avec des corrections également sans date, in-4°. Quelques bibliographes conjecturent que cette édition est de Sienne. III. *Lauda di Venezia*, in terza rima, Venise, 1536, in-8°, à la suite du *Lamento d'Italia*. — Cieco (*Christophe*), de Forli, fut l'éditeur de la traduction en vers des deux premiers livres de l'*Enéide*, par Alexandre Guarnello, 1554, in-8°, et réimprimés en 1569. On lui doit en outre : I. *Cronica universale dell' antica regione di Toscana*, Florence, 1572, in-8°. II. *Cronica della Marca trivigiana*, Venise, 1574, in-8°. « Je ne sais, dit Tiraboschi, « si ce chroniqueur est le même que « *Christophe Sordi* de Forli, « aveugle et improvisateur, dont on « a le premier livre *de' Reali di* « *Francia*, roman en vers qu'il « avait improvisé et qui fut publié à « Venise en 1534, in-4°. » Voy. la *Storia della letteratur. ital.*, VII, 935. W—s.

CIGNA (Jean-François), savant anatomiste, professeur de médecine à l'université de Turin, était fils de Philippe et d'Andriette Beccaria, sœur du célèbre physicien de ce nom (*Voy.* J.-B. Beccaria, IV, 8). Il naquit à Mondovi le 2 juillet 1734, et fit ses études sous le professeur Vigo et le médecin Bona. En 1750, il obtint une bourse au collège royal des Provinces à Turin, et il y suivit le cours de physique du P. Beccaria, son oncle, avec le célèbre Lagrange. Depuis cette époque, les deux jeunes étudiants se lièrent d'une amitié indissoluble. Cigna fut reçu docteur, en 1754; il fut retenu au collège royal comme répétiteur, et en 1757, il fut admis à l'examen d'agrégé de l'université. Une de ses premières thèses fut sur l'usage de l'électricité dans la médecine (1), et de l'irritabilité hallérienne, imprimées à Turin en 1757. La réputation du jeune Cigna se répandit en Europe par sa réponse à la critique des doctrines du grand Haller. En 1770, il fut nommé professeur d'anatomie à l'université de Turin, et y publia son traité en latin, qui est très-estimé. Ses liaisons avec Lagrange,

(1) Les expériences des modernes physiciens sur l'électricité animale tiennent à celles du professeur Cigna.

Saluzzo et Allioni, furent l'origine d'une société littéraire à laquelle se réunirent ensuite Gerdil, Gaber, Richeri, Carena. Leurs réunions eurent lieu dans le même collège, et Cigna en fut le secrétaire. C'est de cette société qu'est venue l'académie royale actuelle des sciences de Turin. Quatre volumes de mémoires furent publiés par les soins du secrétaire, qui en rédigea la préface en latin (2). Cigna a encore publié : I. *Sur l'analogie du magnétisme avec l'électricité.* II. *Des expériences sur la couleur du sang.* III. *Expérience sur les mouvements électriques.* IV. *Du froid qui provient de l'évaporation des liquides.* V. *De la cause de l'extinction de la flamme et de la mort des animaux privés d'air*, théorie qui précéda celle de Lavoisier. Une maladie grave obligea Cigna, en 1785, d'interrompre ses recherches physico-médicales; et l'on ne trouve plus de sa composition, dans les Actes de l'académie royale des sciences, que trois dissertations; savoir : 1° *Sur de nouvelles expériences électriques*; 2° *Sur l'électricité*; 3° *Sur la respiration*, où il démontre la coexistence des deux fluides électriques. Cette démonstration fut louée par Priestley; et Cigna fut aussi le premier à signaler les idées qui ont conduit Crawford et Lavoisier aux nouvelles théories sur la respiration. Ce savant médecin mourut à Turin en 1790. On trouve dans les Actes publiés à Vérone un Mémoire de lui, *Sur la castration des poules et la fécondation de l'œuf*, et dans le *Journal de physique* de Rozier, une *Lettre sur un phénomène produit par l'éboulement.* G—G—Y.

(2) Ces quatre volumes sont très-rares, et ils forment la base des Mémoires de l'académie royale des sciences de Turin, dont plus de trente-six volumes in-4° ont déjà paru.

CIMARELLI (le P. VINCENT-MARIE), historien, naquit vers la fin du seizième siècle à Corinalto, petite mais ancienne ville du duché d'Urbin. Ayant embrassé la règle de St-Dominique, il fut reçu maître en théologie, et professa cette science dans diverses maisons de son ordre en Lombardie. Nommé depuis à la place d'inquisiteur, il l'exerça successivement à Gubio, à Mantoue, à Crême et enfin à Brescia où il mourut en 1660. Il était très-versé dans les antiquités. Outre un volume in-4° de *Décisions morales*, on a de lui : *Istoria dello stato d'Urbino da senoni detta Umbria Senonia, e de lor gran fatti in Italia; delle città e luoghi che in essa al presente si trovano : di quelle che distrutte gia furono famose, e di Corinalto che dalle cenesi di Suasa hebbe l'origine*, Brescia, 1642, in-4°. Ce volume, rare même en Italie, est très-recherché. Le titre que nous avons transcrit tout entier nous dispense d'en donner l'analyse. C'est, comme on le voit, l'histoire de l'Ombrie siennoise depuis l'époque la plus reculée. On y trouve sur ses différentes villes et en particulier sur Corinalto des détails intéressants. W—s.

CINI (JEAN-BAPTISTE), littérateur du seizième siècle, de ceux que les Italiens nomment *Testi*, était né vers 1530 à Florence, d'une famille patricienne. Admis jeune à l'académie florentine, il y prononça en 1548, l'*Eloge funèbre* de François Campana, l'un de ses confrères. Doué d'un esprit actif, il était décorateur et poète, et savait embellir une représentation théâtrale de tous les accessoires qui servent à compléter l'il-

lusion. Ses talents le firent choisir, en 1569, pour ordonner les fêtes par lesquelles on célébra l'arrivée à Florence de l'archiduc Charles d'Autriche, et dont Cini lui-même a publié la *Description*, in-8°. Ce fut à la demande du grand-duc François qu'il entreprit d'écrire la vie de Cosme de Médicis. Il y travaillait en 1583, comme on en a la preuve par une lettre qu'il écrivit à l'évêque de Guidi (dans les *Prose fiorentine*, IV), pour lui demander des anecdotes plus intéressantes que celles dont avaient fait usage les premiers biographes de ce prince. Cini mourut dans un âge avancé, mais sans avoir pu jouir du succès de son ouvrage. Il avait composé et fait représenter un assez grand nombre de pièces, dont quelques-unes sont conservées dans la fameuse bibliothèque Magliabecchi. Outre les intermèdes de la *Cofanaria*, comédie de Fr. d'Ambra (*Voy.* ce nom, II, 27), on ne connaît de lui que la *Vedova*, Florence, 1569, in-8°. Cette pièce, une de celles qui furent jouées devant l'archiduc d'Autriche, est très-rare et fort recherchée des curieux parce qu'elle offre des exemples des divers dialectes de l'Italie. *La vita di Cosimo de' Medici, primo granduca di Toscana,* fut imprimée à Florence en 1611, in-4°, par les soins d'un fils de Cini. C'est, suivant M. Gamba, l'histoire la plus complète et la plus exacte que l'on ait de ce prince (Voy. la *Serie de' Testi*). On trouve une pièce de Cini dans les *Canti Carnascialeschi* : quelques autres sont restées inédites dans les cabinets des curieux. W—s.

CIRNI (Antoine-François) naquit à Olmeta de Nebbio, dans l'arrondissement de Bastia, en Corse, vers l'année 1510. On le trouve en 1583 sur la liste du conseil des douze nobles de cette île. Nous avons de lui un ouvrage historique intitulé : *Commentarii divisi in 9 libri, nei primi dei quali sono descritti alcuni fatti delle guerre di religions accadate in Francia sotto il regno di Carlo IX. La celebrazione de Concilio di Trento : il soccorso inviato da Filippo II, per liberare la fortezza d'Orano ; e l'impresa dell' isola del Pignone. E nei seguenti sono con molta diligenza narrate le cose succedite nell' isola di Malta quando nel* 1565, *fu assediata dall' armata di Solimano*, Rome, 1567. Cirni avait eu part à tous ces faits d'armes. Son ouvrage n'est pas dépourvu de mérite, sous le rapport du style et pour l'exactitude des faits. Ses contemporains ont parlé de lui dans les termes les plus honorables, et le fameux Porcacchi rapporte qu'il savait manier l'épée aussi bien que la plume. C'est probablement à son mérite qu'il fut redevable de la faveur du gouvernement génois, et de la dignité à laquelle il fut élevé par le suffrage de ses compatriotes. G—n.

CITADELLA (Alfonse), dit *Alfonso Lombardi*, ou *Alfonso Ferrarese*, issu d'une famille patricienne de Lucques encore existante, naquit vers la fin du quinzième siècle. Dès son jeune âge, il se signala par les portraits en médaillon qu'il modelait habilement en cire ou en stuc blanc. Vasari cite de lui les portraits du prince Doria et d'Alfonse, duc de Ferrare, de Clément VII, de Charles-Quint, du cardinal Hippolyte de Médicis, du Bembo, de l'Arioste et d'autres personnages. Ayant contribué aux décorations de Sainte-Pétrone, à Bologne, pour le couronnement de Charles-Quint, Citadella fut

tellement en vogue que la plupart des courtisans voulurent avoir leurs portraits de sa main. Dans la même ville, il exécuta en marbre le tombeau du chef des partisans, Ramazzotto; et il sculpta, pour l'église de Sainte-Pétrone, la résurrection du Christ, et pour l'église de l'hôpital de Bologne la mort de la Sainte-Vierge, ouvrages très-admirés des artistes; enfin il fit pour le palais de la même ville une belle statue d'Hercule. Du reste, il aima mieux modeler des portraits, soit qu'ils lui rapportassent davantage, soit que son goût s'accommodât mieux de cette occupation facile. Vasari raconte que, désirant faire le portrait de Charles-Quint, il obtint du Titien, chargé de peindre l'empereur, qu'il l'accompagnât comme un de ses élèves; puis, à l'insu du Titien, il modela le portrait de Charles-Quint en petit; mais à la fin de la séance, quand il voulut mettre son travail dans la manche de son habit, l'empereur ayant remarqué son intention désira voir ce qu'il avait fait; il en fut si content qu'il chargea Alfonse d'exécuter ce modèle en marbre, et qu'il força le Titien de partager avec le sculpteur les mille écus qu'il lui destinait. Le portrait de Charles-Quint fut beaucoup loué, et l'empereur fit ajouter trois cents écus aux cinq cents déjà accordés. Le cardinal Hippolyte de Médicis mena l'artiste avec lui à Rome. Alfonse y exécuta plusieurs portraits, entre autres ceux de Julien de Médicis, père du cardinal, et du pape Clément VII. Le cardinal le chargea aussi de faire le tombeau du pape Léon X; mais, après la mort de ce prélat, le travail fut confié à Bandinelli. Ayant perdu son protecteur, Alfonse retourna à Bologne, inconsolable de n'avoir pu exécuter un tombeau par lequel il espérait s'immortaliser. Il mourut à Bologne en 1536, à l'âge de quarante-neuf ans. Citadella aimait les plaisirs et la parure; son costume était toujours très-recherché. Il paraît avoir eu des liaisons d'amitié ou de parenté avec les Lombardi de Florence; aussi institua-t-il pour son héritier Sigismond Lombardi. Cette circonstance explique comment Vasari et d'autres biographes ont pu donner à Alfonse Citadella le nom de Lombardi, qui n'était nullement le sien. Quelques ouvrages de ce sculpteur ont été reproduits en gravure par Cicognara. Agnolo paraît avoir servi de modèle au style de cet artiste. Frediani a récemment donné sa biographie, en prouvant par des pièces des archives de Carrare et de Bologne la véritable origine d'Alfonse. Voy. l'ouvrage *Intorno ad Alfonso Citadella, esimio scultore Lucchese, fin qui sconosciuto, del secolo XVI, ragionamento storico di C. Frediani*, Lucques, 1834. D—c.

CITOLINI (Alexandre), mnémonicien, était né vers 1520 à Serravalle dans le Trévisan, de parents aisés. Les talents qu'il annonça de bonne heure pour la poésie lui méritèrent l'amitié de plusieurs littérateurs distingués, entre autres de Claude Tolomei, qui lui donne, dans ses *Lettres*, des témoignages de la plus tendre affection. Il se vit bientôt recherché des princes et des grands; aussi le retrouve-t-on successivement dans différentes villes d'Italie, telles que Gênes, Plaisance, etc. Ayant fini par se marier, il s'établit dans un domaine, non moins agréable que productif, qu'il possédait près de Venise, et partagea ses loisirs entre l'étude et les

soins qu'il devait à sa jeune famille. Le bonheur dont il jouissait ne tarda pas à être troublé : son penchant pour les nouvelles opinions se manifesta dans ses écrits; et il fut obligé de prendre la fuite pour se soustraire à la rigueur des édits contre les novateurs. Il se réfugia d'abord à Strasbourg, où il fut accueilli par le généreux Sturm, qui regretta vivement de ne pouvoir, en lui assurant une existence honorable et paisible, le mettre à même de perfectionner son œuvre des sept jours, c'est-à-dire sa *Tipocosmia*, dont on parlera tout-à-l'heure. De Strasbourg, il partit pour l'Angleterre, au mois d'octobre 1565, avec des lettres de Sturm pour la reine Elisabeth elle-même et pour quelques-uns des seigneurs de la cour (1). Sturm, dans ses lettres, représente Citolini comme un homme animé d'une piété sincère, plein d'érudition et supérieur à l'adversité qu'il supporte avec un courage admirable. Mais il s'en faut beaucoup que le savant Apostolo Zeno en fasse un portrait aussi avantageux dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Fontanini. Suivant Zeno, Citolini n'était qu'un hypocrite et un effronté charlatan qui s'était fait bien venir des grands au moyen d'une espèce de mnémonique, dont il n'était pas même l'inventeur, et qu'il ne communiquait à ses élèves qu'après leur avoir fait promettre de garder le secret. On voit par une lettre de Sturm qu'en 1568 Citolini se trouvait encore à Londres; mais on n'a pu découvrir ni le lieu ni la date de sa mort. On a de lui : I. *Lettera in difesa della lingua volgare*, Venise, 1540, in-4°.

(1) Les lettres de Sturm sont imprimées dans le recueil de lettres adressées à Roger Ascham (*Voy.* ce nom, II, 563.)

Cette lettre, adressée à Côme Pallavicino, l'un de ses protecteurs, est très-recherchée des curieux, quoiqu'elle renferme beaucoup d'idées repoussées par les grammairiens modernes (Voy. la *Serie* de M. Gamba). Elle a été réimprimée à Venise, 1551, in-8°, avec la *Lettera al Muzio* de Jérôme Ruscelli (*Voy.* ce nom, XXXIX, 333), et les *Luoghi*, essai d'un plus grand ouvrage dans lequel Citolini se flattait, au moyen des lieux communs, d'enseigner l'art de parler facilement sur tous les sujets imaginables. II. *Tipocosmia*, Venise, 1561, in-8°. Cet ouvrage, que Sturm trouvait admirable, n'est, au jugement de Zeno, qu'un mélange ou plutôt un cahos dans lequel se trouvent confondus, sous un seul lieu commun qui est le monde, tous les objets matériels et immatériels qui composent l'univers. Citolini devait la première idée de cet ouvrage à l'*Artificio* de Jules Camillo destiné de même à fournir un moyen de soulager la mémoire. On doit encore à Citolini des *Canzone* dans la *Raccolta* d'Atanagi, II, 95, et l'édition du *Diamerone* de Marcellino, Venise, 1565, in-4°, avec une dédicace au célèbre Cornaro, l'auteur d'un traité sur les avantages de la sobriété. W—s.

CIULLO d'Alcamo est généralement regardé comme le premier poète qui ait fait usage de la langue italienne. Il était né vers la fin du douzième siècle, près de Palerme, dans la petite ville dont, suivant un usage très-commun de son temps, il joignit le nom à celui de *Vinciullo* (Vincent, qu'il avait reçu au baptême : *Ciullo* en est le diminutif). Un vers de la seule *Canzone* qui nous reste de ce poète, où il parle des richesses que *possède* Saladin, semble prouver qu'elle fut

composée alors que le sultan, déjà fameux par ses victoires sur les chrétiens, passait pour le monarque le plus puissant de l'Asie. On pourrait donc en conclure qu'elle est antérieure à l'année 1193, date de la mort du sultan. Cependant Auria (*Sicilia inventrice*) ne pense pas que Saladin vécût encore, lorsque Ciullo composa cette pièce; et il croit même qu'il ne l'écrivit que sous le règne de l'empereur Frédéric II, prince qui, par ses encouragements et par son propre exemple, ranima dans l'antique patrie des muses le goût des lettres et de la poésie. La langue italienne qu'employa Ciullo n'était point encore dépouillée de la rouille de la barbarie. Dante, voulant montrer combien cette langue déjà si souple avait été rude dans ses commencements, cite, sans en nommer l'auteur (*de vulgari eloquentia*, lib. I, c. 12), le vers suivant de Ciullo :

Traheme desto focora se tesse a volontate.

La *Canzone* de Ciullo mérite à peine, suivant Ginguené, d'être comptée parmi les productions de la littérature italienne, puisqu'elle est écrite dans un jargon plus sicilien qu'italien. Elle est composée de trente-deux strophes qui paraissent de cinq vers; mais les trois premiers, de quinze syllabes, ne ressemblent à aucune espèce de vers connus. En les examinant, il est clair que chacun des trois premiers vers doit se diviser en deux, dont le premier est un vers de huit syllabes, de ceux qu'on appelle *sdruccioli*, et le second, un vers de sept syllabes. La strophe devient ainsi de huit vers de différentes mesures, rimés et non rimés, telle qu'on la retrouve dans les anciennes poésies provençales (Voy. Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, I, 337). La *Canzone* de Ciullo a été publiée pour la première fois par Allacci dans les *Poeti antichi raccolti da codici mss. della Bibliot. Vaticana e Barberina*, Naples, 1661, in-8°. Quoique défigurée par des fautes de toute espèce, cette édition est précieuse et recherchée, parce qu'elle renferme des pièces qu'on ne trouve pas ailleurs. Elle contient des vers de l'empereur Frédéric II, de son chancelier Desvignes (*de Vineis*), et de plusieurs poètes moins connus (Voy. *Hist. litt. d'Italie*, I, 396). La *Canzone* de Ciullo a été reproduite par Crescimbeni dans l'*Istoria della volgare poesia*, III, 7. Son titre d'un des plus anciens poètes italiens ne pouvait manquer de procurer à Ciullo une place assez importante dans l'histoire de cette littérature. Mongitori a cité, dans la *Biblioth. sicula*, 140, les nombreux ouvrages où ses droits sont exposés et discutés. On peut encore consulter Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, IV, 397. W—s.

CLAES (Guillaume-Marcel) naquit à Gheel en Brabant, le 8 oct. 1658, devint docteur en théologie dans l'université de Louvain, en 1699, et y obtint la chaire de morale. Comme les leçons d'*éthique* ne se donnaient que les jours fériés, il abandonna la méthode de ses collègues qui passaient une partie du temps à dicter, et fit imprimer une partie de ses cahiers sous le titre d'*Ethica seu moralis*, Louvain, 1702, in-12. Ce traité, écrit en latin avec une certaine élégance et avec pureté, annonce que l'auteur était supérieur à la mauvaise philosophie qui régnait de son temps dans la plupart des écoles. Il y établit que la connaissance de soi-même

et de Dieu est le principe, la fin et la règle des mœurs. S'il n'a pas su séparer nettement la morale de la théologie, si trop souvent il s'occupe de la seconde à propos de la première, il a eu du moins le mérite de se déclarer contre le *probabilisme*, doctrine relâchée qui comptait de chauds partisans, mais que l'auteur des *Provinciales* avait déjà foudroyée. Claes mourut en 1710.

R—F—G.

CLAIRAMBAULT (Pierre de), généalogiste de l'ordre du St-Esprit, naquit, en 1651, à Asnières, en Champagne. Sa longue carrière fut entièrement consacrée à des recherches généalogiques. Les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France* ont indiqué les immenses collections qu'il avait formées en ce genre. On y remarque: 1° les Généalogies des principales familles de France, avec les titres rangés par ordre alphabétique, en 200 vol. in-fol; 2° un Recueil pour servir à l'histoire de l'ordre du Saint-Esprit en 140 vol. in-fol. et deux pour la table. Clairambault avait fourni, pour la deuxième édition de l'*Histoire de la maison de France* du P. Anselme, le catalogue des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Il continua et augmenta ce travail, qui fut reproduit par le P. Simplicien dans le tome neuvième de la troisième édition de ce grand ouvrage, où l'on cherche vainement la mention que méritait une coopération aussi utile. Il rédigea aussi l'inventaire des manuscrits de Roger de Gaignières, gouverneur de Joinville, au nombre de plus de deux mille, presque tous relatifs à l'histoire de France et dont la Bibliothèque du roi a fait l'acquisition. On trouve dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, in-4°, tom. IX, une réponse de cette société savante à des questions qui lui avaient été soumises par Clairambault, sur quelques tombeaux trouvés dans l'église de Châtenay, près de Sceaux. Cet habile généalogiste mourut à Paris en 1740.—Clairambault (*Nicolas-Pascal*), neveu du précédent, né en 1698, obtint, dès l'année 1716, la survivance de la charge de généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit. Il devint aussi possesseur des collections formées par son oncle; à sa mort elles furent réunies au dépôt de l'ordre du Saint-Esprit. Il dressa les tables généalogiques de plusieurs familles illustres, entre autres de celle de Rohan. Quelques travaux de ce genre furent livrés à l'impression; mais comme on n'en tirait que peu d'exemplaires, ils échappent aux recherches des bibliographes. On croit qu'il eut une grande part à la publication de l'*Extrait de la généalogie de la maison de Mailly, suivie de l'histoire de la branche des comtes de Mailly*, etc., Paris, 1757, in-fol. et in-4°, fig. « Cet ouvrage est magnifique, « tant pour la beauté de l'édition « que pour la quantité de planches, « vignettes, etc. (1). » Il eut pour collaborateur le P. Simplicien.

L—M—X.

CLAIREMBAUD ou **CLEREMBAUD** est auteur d'une histoire fabuleuse de la ville de *Belgis*, prétendue colonie troyenne, centre d'une civilisation très-avancée, même avant que Rome eût vu élever ses premiers toits de chaume. Il appartenait au XII[e] ou au XIII[e] siècle; mais on ne sait rien de précis à cet égard, non plus que sur les autres cir-

(1) *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 805.

constances de sa vie. J. de Guyse, dont l'ouvrage est une espèce d'encyclopédie historique pour son temps, le cite à de fréquentes reprises, *In rigmatibus*, ou *in metris suis*. Voici le jugement qu'il en porte (I, 79, édit. de M. de Fortia) : « D'autres « ont écrit l'histoire des Belges en « rhythmes, mais en langue vulgaire, « tels que Clairembaud (*Clarem-* « *baldus*), qui, malgré les négligen- « ces et les erreurs qu'on rencontre « dans ses ouvrages, a cependant « rapporté dans son poème un grand « nombre de faits avérés, et con- « formes aux récits des autres histo- « riens. » Mais ces faits avérés étaient vraisemblablement des fables comme beaucoup de celles que transcrit J. de Guyse, sans douter le moins du monde de leur authenticité. C'est à Clairembaud et à ses pareils que Pierre Van Dieve ou Divæus (*Voy.* ce nom, XI, 426), auteur d'ailleurs judicieux, fait allusion au commencement de ses *Annales de Louvain*, en disant : « Romanorum sane non « omnes exstant scriptores qui de « nobis scripsêre; qui exstant, multa « odio externarum gentium suppres- « sêre. Germanis, Gallisque in usu « non fuit, sua scripto mandare, aut « si fuit, Hunnorum aut Normanno- « rum depopulationes omnia monu- « menta perdiderunt. Quid mirum « pauca, atque ea incerta, ad nos « pervenisse? » Quelques lignes plus haut il avait dit : « Exstant enim pas- « sim chronica manuscripta, nosque « *unum alterumve vidimus* ante « trecentos, ut apparebat, annos « conscriptum » (cette observation date environ de l'année 1562)... « quæ Tungrorum ac Belgarum antiquitates « rhythmis vernaculis complectebantur. » Voy. les *Bulletins de la société de l'Histoire de France*, tom. Ier, p. 269, et tom. II, p. 394.

R—F—G.

CLAIRFONTAINE (PIERRE-ANDRÉ PELOUX de) naquit à Paris en 1727, et fit ses études au collège Mazarin, d'une manière très-brillante. Il fut le condisciple du poète Lebrun qui lui adressa depuis une épître qu'on lit dans les œuvres du lyrique. A vingt-trois ans, il composa la tragédie d'*Hector*, et la publia peu de temps après l'avoir présentée à la Comédie française. Dans ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (1752), Fréron reproche à l'auteur d'*Hector l'uniformité des situations et la monotonie du style toujours élégiaque*. Il fallait du moins reconnaître que le rôle d'*Hector* est écrit avec beaucoup d'énergie, surtout au troisième acte, dans le récit qu'il fait lui-même de son combat contre Patrocle qu'il prenait pour Achille. Cette méprise, empruntée de *l'Iliade*, ranime la langueur de la pièce, et forme la suspension la plus heureuse. Un sujet aussi simple ne pouvait guère se passer d'un songe. Celui qu'Andromaque raconte à Hector dans le premier acte est très-bien imité, vers la fin, du beau songe d'Énée, épisode du second chant de l'*Énéide*. Le style de Clairfontaine est noble, élégant, et formé à l'école des grands modèles. Fontanes se plaisait à citer les vers suivants d'Andromaque à Hector au moment de leurs adieux :

Sans cesse j'entendrai de farouches soldats
D'Hector à leurs enfants raconter le trépas.
Pour contempler ma honte, ils voudront me connaître :
Objet de leurs mépris, je les verrai peut-être
Répéter devant moi, pour t'insulter encor :
Cette esclave des Grecs est la veuve d'Hector.

Lorsque Clairfontaine présenta sa pièce aux comédiens, elle était en cinq actes, et le sujet ne les comportait pas. Ce fut Palissot, son ami, qui lui con-

seilla de la réduire à trois actes ; et alors les comédiens la reçurent à l'unanimité. Elle était sur le point d'être jouée ; mais une querelle de coulisses en empêcha la représentation. L'auteur, qui avait une place chez Bertin, trésorier des parties casuelles, ne put consentir à retirer le rôle d'Andromaque, déjà confié à Mlle Clairon, pour le donner à Mlle Hus, maîtresse de Bertin. Clairfontaine, victime du ressentiment de ce dernier, perdit la place qu'il avait dans ses bureaux, et il ne fut plus question de jouer la tragédie d'*Hector*. Voilà comme les jalouses prétentions d'une actrice médiocre étouffèrent, à sa naissance, un talent qui promettait un si bel avenir. Clairfontaine, absolument dénué de ressources, eut le bonheur de trouver une protectrice dans la comtesse de La Mark, fille du vieux maréchal de Noailles, qui lui fit obtenir du duc de Villars la place de secrétaire du gouvernement de Provence. Il devint alors membre de l'académie de Marseille, dont ce duc était le protecteur. A partir de cette époque, il paraît que Clairfontaine a cultivé les lettres pour elles-mêmes, et a renoncé à se produire de nouveau dans le monde littéraire, où il n'avait essuyé que des dégoûts et des injustices. Après avoir été vingt-cinq ans interprète du roi pour les affaires étrangères il mourut dans cette place, à Versailles, le 23 mai 1788. En 1809, lors du succès obtenu par Luce de Lancival (*V.* ce nom, XXV, 352), pour une autre tragédie d'*Hector*, l'auteur de cet article publia une nouvelle édition de la pièce de Clairfontaine, avec une notice sur l'auteur. Le nom de Clairfontaine manque dans tous les *Dictionnaires historiques*. Sa veuve et ses enfants possèdent un manuscrit d'*Hector* remis en trois actes, et celui de *Busiris* en cinq actes : l'un et l'autre n'ont jamais été imprimés. F—LE.

CLAIRVAL (JEAN-BAPTISTE), acteur célèbre de la comédie italienne, né à Paris vers 1740, exerça d'abord l'état de perruquier; mais il se sentit bientôt appelé à une autre profession qu'il devait honorer par ses talents. Il débuta en 1759 à l'ancien Opéra-Comique. On remarqua en lui une jolie figure, une tournure distinguée, une voix expressive, et un jeu qui se ressentait de la haute société qu'il fréquentait. C'est ainsi qu'on le vit s'élever au premier rang de son emploi. Son début dans le rôle de Dorval, d'*On ne s'avise jamais de tout*, eut beaucoup d'éclat : il y représentait tour à tour un jeune homme charmant, un vieillard infirme, un laquais bègue et une vieille décrépite. Lors de la suppression de l'Opéra-Comique proprement dit, en 1762, Clairval fut admis dans la troupe tantôt chantante et tantôt parlante qui le remplaçait, et en devint le principal soutien dans l'emploi des amoureux (1). Homme à bonnes fortunes, il fut surnommé le *Molé* de la comédie italienne. Personne n'a plus contribué que lui aux succès des Duni, des Philidor, des Monsigny et des Grétry. On lui reprochait cependant d'être quelquefois maniéré, et de nasiller en chantant, lorsque l'âge eut diminué le volume de sa voix; ce qui donna lieu au poète Guichard de faire le distique

Cet acteur minaudier et ce chanteur sans voix
Écorche les auteurs qu'il rasait autrefois.

(1) Jusqu'en 1762, le théâtre Italien et l'Opéra-Comique avaient été séparés : on sentit alors la nécessité de les réunir. Clairval, Audinot, Laruette et sa femme furent les principaux acteurs de la comédie italienne, auxquels se joignit bientôt Trial, qui a joué un si triste rôle dans la révolution.

Avant la clôture de 1792, Clairval demanda sa retraite; mais une députation de ses camarades l'engagea à rester. Il quitta le théâtre au mois de juin de la même année, avec une pension méritée par trente-trois ans de travaux et de succès. Il n'en jouit que peu de temps, et mourut en 1795. F—LE.

CLAPMARIUS (ARNOLD CLAPMAIER, en latin), écrivain politique, naquit, en 1574, à Brême, d'une famille honorable. Après avoir fait d'excellentes études, il visita l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas, pour perfectionner ses connaissances. Il voulut être soldat, afin d'apprendre par lui-même les règles de la discipline, et vint ensuite à Altdorf, où il reçut le doctorat dans la faculté de jurisprudence, à vingt-six ans. Nommé professeur de droit public à la même académie, il fut chargé de régler des différends qui s'étaient élevés entre la ville de Nuremberg et les princes voisins. L'étendue de son savoir, l'habileté qu'il montra dans cette négociation, et son ardeur pour l'étude, lui promettaient de brillants succès, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, le 1er juin 1604, à l'âge de trente ans. Son père, malheureux de lui survivre, exprima ses regrets et sa douleur dans une touchante épitaphe, que Kœnig a insérée dans la *Bibliotheca vetus et recens*. On a de Clapmaier : I. *De arcanis rerum publicarum libri sex*. Cet ouvrage n'est pas, comme on pourrait le supposer d'après le titre, un traité des secrets ou des coups d'état. C'est une suite de tableaux du gouvernement de Rome, entremêlée de réflexions ordinairement assez communes. Il n'en n'a pas moins joui du plus grand succès en Allemagne, pendant tout le dix-septième siècle, comme on peut en juger par les nombreuses éditions qui en ont été faites, la plupart accompagnées de notes et d'additions de J. Corvin, de Martin Schoock, de J.-Chr. Sagitarius, etc. Les éditions d'Amsterdam, 1641 ou 1644, in-12, sont encore recherchées parce qu'elles font partie de la collection des Elzevirs. II. *Nobilis adolescentis triennium : quomodo studiosus humaniorum litterarum triennio animum juxta ac sermonem feliciter excolere possit*. C'est une lettre de Clapmaier à un de ses amis qui lui avait demandé des conseils. Elle a été imprimée avec l'ouvrage de Berman : *Manuductio ad linguam latinam*, Wittemberg, 1611, in-8°; avec celui de Christ. Colerus : *De ordinando studio politico*, Leyde, Elzevir, 1640, in-32; dans le recueil : *H. Grotii et aliorum dissertationes de studiis instituendis*, Amsterd., 1645, in-12; et avec des notes de l'éditeur dans l'ouvrage de Thom. Crenius : *De eruditione comparanda*. W—s.

CLAPPERTON (HUGUES), célèbre voyageur anglais, naquit en 1788 à Annan, ville du comté de Dumfries, en Écosse. Sa famille, assez ancienne, paraît avoir eu quelque illustration dans l'église et dans l'armée; mais son père, George Clapperton, n'était qu'un simple chirurgien de la petite ville d'Annan. Hugues ne reçut aucune instruction classique : seulement, lorsqu'il sut à peu près lire et écrire, on lui apprit un peu de mathématiques considérées surtout dans leur application à la théorie de la navigation. Il montra une aptitude assez remarquable pour ce genre d'étude qui préparait sa destinée de voyageur; et dès-lors il fit preuve de qualités non

moins essentielles pour cette rude vocation, c'est-à-dire d'une bonne santé et d'un tempérament de fer qu'aucune variation de l'atmosphère ou des saisons ne pouvait atteindre. A dix-sept ans il s'embarqua comme novice, à bord d'un navire de fort tonnage qui faisait le commerce entre Liverpool et l'Amérique du Nord, et il traversa ainsi l'Atlantique à plusieurs reprises, se faisant distinguer entre tous ses compagnons par son sang-froid, son adresse et son intrépidité. Dans un de ses séjours à Liverpool, il fut arrêté pour une légère contravention aux lois de douanes, et n'échappa à un emprisonnement dont il était menacé qu'en prenant du service sur un bâtiment de la marine royale. Ainsi ce furent le hasard et la nécessité d'expier une faute presque insignifiante qui lui firent faire le premier pas dans une carrière où il devait acquérir tant de gloire. Il ne tarda pas à être élevé au grade de *midshipman*, le premier degré, comme on sait, de la hiérarchie dans l'état-major naval. En 1813, l'amirauté ayant résolu d'instruire les équipages de la marine britannique au maniement régulier du *coutelas*, ou sabre d'abordage, dont jusqu'alors ils s'étaient servis sans en soumettre l'usage à aucun principe fixe, choisit Clapperton et quelques autres *midshipmen*, adroits comme lui dans tous les genres d'exercice, pour leur faire prendre à Portsmouth des leçons du fameux maître d'escrime Angelo, qui leur enseigna dans toute sa perfection le maniement de cette arme redoutable. Ils furent ensuite répartis, en qualité d'instructeurs, sur la flotte; et Clapperton se trouva placé à bord du vaisseau de soixante-quatorze, l'*Asie*, où le vice-amiral sir Alexandre Cochrane avait son pavillon. L'*Asie*, qui était alors à Spithead, ne tarda pas à faire voile (janvier 1814) vers les côtes du Canada, où l'amiral allait prendre le commandement des forces navales de l'Angleterre, chargées d'exécuter d'assez grandes opérations dans ces parages. Pendant tout ce trajet, qui se prolongea par une relâche aux Bermudes, le jeune *midshipman* remplit ses nouvelles fonctions de manière à faire admirer de tout le monde, et des officiers comme des matelots, tous également empressés aux mêmes leçons, sa mâle beauté, son assurance de marin déjà consommé, et cette ardeur à laquelle s'animait incessamment d'un nouveau feu l'enthousiasme militaire de tout l'équipage. Rien n'égalait en même temps la gaîté communicative de son caractère : il savait à propos charmer l'ennui du voyage par quelques vifs refrains, débiter de joyeux contes, peindre des décorations pour les jeux scéniques qu'on improvisait à bord du vaisseau, esquisser des vues, croquer des caricatures; en un mot, il se montrait à toute heure comme le plus amusant personnage que l'on pût voir, et il exerçait sur tous ses compagnons, depuis l'amiral jusqu'aux mousses, un grand et facile ascendant. Toutefois il crut devoir les quitter à son arrivée sur la côte de l'Amérique septentrionale pour se diriger vers les grands lacs où se passaient les plus sérieuses actions de la guerre contre les Etats-Unis, et pour trouver là des aventures plus appropriées à sa nature entreprenante. Il se rendit à Halifax et de là dans le Haut-Canada où on lui donna bientôt, avec le grade de lieutenant, le commandement de la goëlette *la Confiance* dont l'équipa-

ge était composé de tout ce qu'il y avait d'hommes réputés indisciplinables dans l'escadre anglaise. En peu de temps il sut les habituer à une subordination tellement rigoureuse que *la Confiance* fut citée dès-lors pour son exacte discipline, comme elle l'avait été précédemment pour son indocilité. Dans les haltes que fit parfois sa goëlette le long des rives spacieuses du lac Erié et du lac Huron, Clapperton se faisait mettre à terre, s'enfonçait dans les bois et revenait ensuite avec de fraîches provisions, résultat d'une chasse heureuse. Les rapports qu'il eut avec les naturels du pays, dans ces excursions rapides, lui donnèrent, dès cette époque, du goût pour une existence romanesque et demi-sauvage, et il conçut sérieusement le dessein de résigner sa commission à la fin de la guerre et de se faire volontairement un des hôtes des vieilles forêts américaines. Mais sa passion pour les aventures et pour une vie excentrique devait être amplement satisfaite, plus tard, sur un autre théâtre et avec plus de profit pour sa patrie, avec plus de gloire pour lui-même. En 1817; après la dissolution de la flottille anglaise qui occupait les lacs de l'Amérique, le lieutenant Clapperton fut mis à la demi-solde comme beaucoup d'autres officiers, et se retira à Lochmaben, en Ecosse, où il consacra environ trois années aux délassements de la vie rurale. En 1820, il se lia à Edimbourg avec le docteur Oudney, chirurgien de la marine, qui lui donna la première idée de tenter de nouvelles découvertes en Afrique, et se le fit adjoindre comme compagnon pour le voyage qu'il allait entreprendre lui-même au Bornou, par la route de Tripoli. Le docteur devait s'établir au Bornou avec le titre de consul et la mission de protéger le commerce britannique. Un autre compagnon lui fut encore donné, quoiqu'il ne l'eût pas demandé; ce fut le lieutenant Denham, mort depuis colonel, et qui devait, de la résidence consulaire du docteur, prise pour point de départ, diriger ses recherches vers Tombouctou. Ils pouvaient compter heureusement, pour le succès de leur entreprise principale, qui était de parvenir au Bornou, sur le grand crédit dont l'Angleterre jouissait auprès du pacha de Tripoli, et sur l'influence que ce pacha exerçait lui-même jusque vers le centre de l'Afrique. Partis ensemble de Tripoli, vers la fin de 1821, avec une caravane de marchands arabes, Denham, Clapperton et Oudney se rendirent par Sockna à Mourzouk, capitale du Fezzan. Les deux derniers firent de là, à l'ouest de Mourzouk, une excursion dans le pays des Touariks, peuples errants qui paraissent être de la race des Berbers et qui diffèrent essentiellement des Arabes par leurs mœurs et leur caractère. A l'est du Fezzan sont répandues les peuplades des Tibbous, qui semblent être originairement de la même famille que les Touariks, mais plus doux, et, il est vrai aussi, moins aventureux et moins intelligents. C'est entre les régions habitées par ces deux peuples d'une race commune, les Touariks et les Tibbous, que les trois voyageurs trouvèrent et suivirent, à travers le désert, la route qui conduit du Fezzan au Bornou, et qu'aucun Européen n'avait encore parcourue. Ils eurent ainsi à franchir, pour atteindre de ce premier royaume au second, un espace d'environ dix degrés de latitude, presque entièrement couvert d'un sable mélan-

gé de sel, et jalonné en quelque sorte par les cadavres des malheureux esclaves nègres, qui, traînés de toutes les parties du Soudan ou Nigritie au marché de Tripoli, expirent en chemin, de soif, de faim, ou de fatigue. Ils parvinrent enfin sur les bords du lac de Tchad, situé entre le douzième et le quinzième degré de latitude septentrionale: c'est une découverte importante que leur doit la géographie; car, avant eux, l'existence en avait bien été révélée par les récits des Arabes, mais si confusément que les géographes étaient réduits à marquer sa situation sur la carte à peu près au hasard. Ce lac a environ soixante lieues de long sur quarante de large: il reçoit plusieurs rivières considérables, et les eaux qu'il a une fois admises dans son sein n'ont pas d'écoulement qui soit connu jusqu'à présent. Autour du Tchad, on trouve au nord le Kanem, au sud-est le Begharmi, au sud le Loggoun, à l'ouest le Bornou. Cette dernière contrée, fort étendue et assez commerçante, était autrefois gouvernée par un chef qui prenait le titre de sultan; mais l'autorité réelle appartient aujourd'hui, ou du moins appartenait du temps de Clapperton, à un cheikh, natif du Kanem, qui, à la tête d'une troupe de ses compatriotes avait chassé les Félatahs, peuple voisin et conquérant antérieur du Bornou; et depuis sa victoire, le cheikh, en proclamant pour souverain le frère du dernier sultan, l'avait réduit à la condition d'un roi fainéant. Clapperton et ses compagnons de voyage ne contribuèrent pas médiocrement à ranger sous sa loi un nouveau peuple, celui des Mongowis. De ce service, et de l'opinion qu'ils surent lui donner de leur supériorité, ils tirèrent l'avantage d'entrer assez avant dans ses bonnes grâces, et de ne pas éprouver d'obstacles, d'obtenir au contraire toutes les facilités désirables pour la continuation de leur entreprise. De Kouka, ville assez considérable et résidence du cheikh, tandis que Denham allait visiter le Loggoun, puis le Mandara, et se mêlait témérairement à une expédition d'Arabes, de Bornouens et de Mandarans contre les Félatahs, de laquelle il devait revenir blessé, dépouillé et n'ayant la vie sauve que par miracle, Clapperton et Oudney se mirent en route pour le Haussa, pays situé à l'ouest du Bornou et occupé par les Félatahs, peuple laborieux, intelligent, affable, et dont les mœurs se sont adoucies depuis ses conquêtes. Les principales stations, et pour ainsi dire les grandes étapes de leur voyage, furent, en se dirigeant toujours à l'ouest et en inclinant à peine vers le sud, Bidegouna, Katagoun et Murmur. Dans cette marche, un jour, pendant que Clapperton s'était un peu écarté de sa petite caravane, les Arabes de son escorte saisirent et garrottèrent deux hommes costumés à la manière de cette race primitive d'habitants du Bornou que l'on distingue des autres par le nom de Bédites, et qui, n'ayant pas embrassé l'islamisme, sont un objet d'horreur pour tous les croyants. Un de ces malheureux, qui était véritablement de race nègre, reçut d'un des Arabes qui le retenaient prisonnier une blessure grave à la tête, sous le prétexte peu probable qu'il avait essayé de s'échapper. Clapperton s'étant rapproché de sa troupe vit avec indignation les marques sanglantes de cet acte de barbarie. Aussitôt, sans calculer les conséquences possibles de sa colère bien naturelle, sans

songer que sa propre existence et celle du docteur Oudney étaient à la disposition des Arabes de sa caravane, s'il les blessait dans leur orgueil ou dans leurs préjugés, ou plutôt sentant bien, avec l'instinct d'un homme fait pour le commandement, que la force du caractère réussit presque toujours à dominer les circonstances, et que cette force, dont il ne faut pas laisser affaiblir l'influence, impose surtout le respect à des hommes grossiers qui ne reconnaissent guère d'autres lois, il s'élança sur le coupable, l'obligea d'employer son propre manteau pour panser la blessure qu'il avait faite et le menaça de lui brûler la cervelle, s'il se livrait de nouveau à de semblables cruautés. Ensuite, s'adressant à tous les autres Arabes de sa suite, il saisit cette occasion de leur faire comprendre les égards que l'on doit aux prisonniers, et il réussit à se faire écouter et presque applaudir. Arrivé à Katagoun, dont le gouverneur avait envoyé au devant de lui une garde d'honneur, il ne jugea pas inutile de donner à ce chef militaire, un des lieutenants du sultan de Sackatou, quelques preuves de son adresse à tirer à la cible; il atteignit plusieurs fois le but à une grande distance, avec une précision qui frappa d'étonnement le gouverneur de Katagoun et lui arracha cette exclamation: « Dieu me préserve de « pareils diables! » Il eut pour récompense, et comme démonstration évidente de la supériorité qu'on lui reconnaissait, un manteau magnifique que le barbare lui mit sur les épaules. A Murmur, Clapperton fit une immense perte, bien sensible pour son cœur et bien regrettable aussi pour les résultats scientifiques que pouvait avoir son pénible voyage; il reçut, dans cette ville, le 12 janvier 1824, le dernier soupir du docteur Oudney, qui mourut à l'âge de trente-deux ans des suites d'un refroidissement, cause très-fréquente de mort pour les Européens dans ces climats, où la chaleur brûlante des jours n'a d'égale que la fraîcheur extrême des nuits. Après avoir rendu les derniers devoirs à son ami, son compagnon, à celui qui avait eu la première idée de cette expédition et qui avait bien voulu l'y associer, Clapperton, désormais seul, et malade lui-même, continua son voyage avec persévérance. En marchant toujours vers l'ouest, il arriva à Kano, une des principales villes du royaume de Haussa, à laquelle il attribue une population de trente à quarante mille ames. De là, se portant encore à l'ouest, mais remontant un peu vers le nord, il parvint à Sackatou, dont le nom signifie *halte* et qui paraît avoir été fondée en 1805. C'était déjà, en 1824, lorsqu'il y séjourna, une ville considérable, bien bâtie, beaucoup plus peuplée que Kano, la capitale du Haussa, et, à ce qu'il semble, de tout l'empire des Félatahs: du moins, c'était la résidence du sultan Bello, qui régnait alors souverainement sur cette race d'hommes. De Kano à Sackatou, le voyageur anglais trouva, en plusieurs endroits sur son chemin, des escortes assez nombreuses que le sultan des Félatahs, envoyait à sa rencontre, avec ordre de rendre honneur à sa qualité de représentant du roi d'Angleterre, par un bruit assourdissant de tambours et de trompettes. Il eut avec ce prince africain plusieurs entrevues très-amicales et assez familières, dont il profita pour lui donner quelque idée de la civilisation européenne et l'engager à en-

trer activement dans les projets que l'Angleterre a formés et qu'elle exécute en faveur de la race nègre et de tous les habitants de l'Afrique. Il lui apprit, par exemple, non sans l'étonner grandement, qu'il n'y a pas d'esclaves en Angleterre, qu'on s'y fait servir par des domestiques à gages, qu'aucun homme n'y a le droit de frapper un autre homme, et il finit par lui inspirer le désir assez sincère de concourir avec le gouvernement anglais à la suppression du trafic des esclaves. Il est vrai de dire que ce commerce, s'il est avantageux aux peuples voisins de la côte qui s'en font les courtiers et les commissionnaires, ne produit guère pour les peuples de l'intérieur que des massacres, des brigandages mutuels et peu de profit : tout le gain abominable qui en résulte se concentre à peu près entre les traitants européens et les vendeurs habitants de la côte, avec lesquels ils négocient immédiatement. Le sultan des Félatahs, dont le territoire est éloigné de la mer, n'avait donc pas d'intérêt à repousser cette proposition philantropique. Clapperton obtint sur lui un autre triomphe, plus difficile peut-être, car il s'agissait de surmonter cette défiance si naturelle chez tous les princes barbares à l'égard des étrangers : il n'eut qu'à promettre seulement de lui expédier d'Europe quelques livres arabes et une mappe-monde, et il tira de lui, en revanche, la promesse d'accorder sa protection à tous les Européens qui pourraient venir, dans l'intérêt de la science, visiter les états soumis à son pouvoir. Enfin, au moment de prendre son congé, le voyageur consentit à se charger d'une lettre que le sultan eut la fantaisie d'adresser au roi d'Angleterre pour lui demander de vouloir bien envoyer à Sackatou un consul et un médecin. Cette lettre contenait un éloge de Clapperton, formulé en ces termes : « Le serviteur de Votre « Majesté, Bayes-Abd-Allah (c'était une espèce de nom de guerre que le voyageur s'était donné), est « venu nous rendre visite, et nous « avons trouvé en lui un homme « très-sage et très-intelligent, re- « présentant bien, et à tous égards, « votre grandeur, votre sagesse, « votre dignité, votre clémence et « votre pénétration. » Il paraît néanmoins que l'estime du sultan Bello pour ce digne représentant du roi d'Angleterre n'alla pas jusqu'à remplir son vœu le plus cher, en lui donnant les facilités nécessaires pour pousser plus loin son exploration du continent africain. Dans cette ville de Sackatou, Clapperton se trouvait à cent lieues environ au sud-est de Tombouctou, à cent cinquante lieues à l'ouest de Kouka, et à la même distance au nord du golfe de Bénin : c'était un excellent point central pour faire rayonner de là, dans une direction ou dans une autre, de nouvelles excursions pour des découvertes. Aussi voulait-il poursuivre sa route vers le golfe de Bénin et vers le Niger dont il aurait recherché le cours et l'embouchure ; mais les difficultés toujours renaissantes que lui opposa le sultan le déterminèrent à reprendre le chemin qu'il avait précédemment parcouru. Il partit de Sackatou le 4 mai 1824. En passant par Murmur, il vit que le mur en terre dont il avait enclos la sépulture du docteur Oudney avait été détruit par une caravane d'Arabes. A cette vue, il se sentit transporté d'une indignation qu'il ne chercha pas à dissimuler. Il envoya

chercher le gouverneur de la ville, lui demanda quel était l'auteur de cet outrage fait à la mémoire de son compatriote, et, comme il obtint pour unique réponse qu'il fallait s'en prendre aux Arabes, et non pas aux habitants de la ville, il ne put s'empêcher d'appliquer plusieurs coups de fouet sur les épaules du gouverneur, coupable au moins de négligence. Il le menaça, en outre, d'en référer à son supérieur dans la hiérarchie, le gouverneur de Katagoun, et même d'en écrire quelque chose au sultan, si le tombeau du docteur Oudney n'était rétabli dans son état primitif. Le gouverneur de Murmur s'engagea, avec une humilité d'esclave, à faire cette réparation qui lui était si énergiquement imposée. Clapperton, dans une visite qu'il fit ensuite au gouverneur de Katagoun, revint sur ce même grief et saisit encore l'occasion de faire comprendre aux ames grossières des habitants de cette partie de l'Afrique combien il est odieux d'insulter les restes périssables d'un mort, dont l'ame immortelle, placée dans un monde supérieur, se trouve inaccessible aux attaques de la malignité humaine. De Katagoun il reprit sa marche vers Kouka, qu'il atteignit le 8 juillet, et où il fut rejoint peu de jours après par le colonel Denham, qui eut beaucoup de peine à le reconnaître, tant il était brûlé par le soleil et changé par la fatigue et la maladie. Le reste de leur voyage de retour, effectué par la même route qu'ils avaient suivie en venant, continua d'être une série de fatigues, surtout lorsqu'ils eurent à traverser le désert qui les séparait de la zone des états barbaresques. Enfin ils arrivèrent à Tripoli, où ils s'embarquèrent, vers le milieu de février 1825, pour Livourne; et ce fut le 1er juin de la même année qu'ils abordèrent en Angleterre. Clapperton reçut alors, pour récompense de son hardi voyage, le grade de capitaine. Il avait à peine eu le temps de prendre quelque repos et il n'avait encore rédigé qu'une partie de sa relation lorsqu'on le chargea d'une seconde expédition du même genre dans les mêmes contrées; mais il devait cette fois entrer en Afrique par le golfe de Bénin et remonter au nord, vers la route qu'il avait parcourue et les lieux qu'il avait visités dans sa première entreprise. Il avait une réponse du roi de la Grande-Bretagne à rendre au sultan de Sackatou, et aussi une lettre à donner au cheikh du Bornou. On lui adjoignit pour compagnons le capitaine Pearce, de la marine britannique, dessinateur très-habile, le docteur en médecine Morrison, et un chirurgien, M. Dickson, très-instruit en histoire naturelle. Ils firent voile de Portsmouth et abordèrent à Badagry, dans la baie de Bénin, le 28 novembre 1825. Le chirurgien, M. Dickson, fut, sur sa demande, débarqué à Juidah : il gagna de là Dahomey, et ensuite Chor, autre ville de l'intérieur, et depuis lors on n'a plus entendu parler de lui. Clapperton et ses deux autres compagnons commencèrent, le 7 décembre, à s'avancer de Badagry dans l'intérieur du pays. Dès le 27 du même mois, le capitaine Pearce n'existait plus; et quelques jours après le docteur Morrison succombait également, en essayant, mais trop tard, de retourner sur la côte du Bénin. Clapperton et son domestique, Richard Lander, furent aussi attaqués de la maladie qui avait emporté leurs compagnons; mais ils purent néanmoins continuer

leur voyage. Ils atteignirent, le 23 janvier 1826, Katounga, et furent très-bien accueillis par le roi d'Yourriba, dont cette ville est la capitale, et qui les combla de marques d'amitié jusqu'à leur départ le 7 mars. Clapperton, se dirigeant alors vers l'ouest, puis vers le nord, passa successivement chez plusieurs chefs nègres dont il fut très-content, et arriva ainsi à Boussa, sur le Dialiba, rivière que les naturels nomment le Kouarra. Cette ville de Boussa est voisine du lieu où périt Mungo Park (*Voy.* ce nom, XXXII, 580). Ayant traversé le Kouarra, et ensuite les pays de Gouari et de Zegzeg, qui étaient agités par des dissensions intestines et aussi par une guerre avec les Félatahs, sujets du sultan Bello, Clapperton éprouva quelques retards et eut besoin de distribuer à propos quelques présents pour lever les obstacles qui l'arrêtaient. Après avoir franchi les monts de Naroa, il revit, le 20 juillet, la ville de Kano, où il reçut une lettre du sultan Bello, qui le complimentait sur son retour et l'invitait à venir le joindre. Divers empêchements, et particulièrement les pluies dont c'était alors la saison, entravèrent sa marche et il ne put rejoindre Bello que le 15 octobre, à son camp près de Kounia. Quand ils furent arrivés à Sackatou, il reconnut un grand changement dans les manières du sultan à son égard. Ce prince avait reçu du cheikh du Bornou une lettre qui l'engageait à mettre Clapperton à mort : « et la raison, était-il « dit dans la dépêche, c'est que, « si l'on encourageait trop les An« glais, ils reviendraient dans le Sou« dan l'un après l'autre; et lorsqu'ils « se trouveraient assez forts, ils s'em« pareraient du pays, comme ils « avaient déjà fait au Bengale. » Bello avait repoussé avec horreur cette proposition. Toutefois il refusa obstinément à Clapperton la permission de continuer son voyage vers le Bornou, et lui fit dire qu'il ne pourrait effectuer son retour en Europe que par l'une de ces trois voies : ou par l'Yourriba; ou par Tombouctou, d'où il irait chez les Félatahs de l'ouest, dont le pays était peu éloigné des établissements anglais; ou enfin par Aghadé, Touat et Mourzouk. Tant de contrariétés exercèrent une influence fâcheuse sur la santé de Clapperton, déjà altérée par les fatigues et par les effets du climat africain. Elle éprouva une nouvelle atteinte, lorsqu'il vit saisir par le sultan le bagage qu'il avait laissé à Kano sous la garde de son domestique malade. Bello ne pouvait voir sans jalousie et sans inquiétude que le voyageur anglais eût été chargé d'offrir des présents, et entre autres des munitions de guerre, au cheikh du Bornou, qui était en hostilité ouverte avec lui en ce moment. Il se souvenait, d'ailleurs, que, dans le voyage précédent, Clapperton avait donné à ce cheikh quelques leçons de l'art militaire, et il craignait sans doute que le bagage déposé à Kano ne contînt des ressources et des appareils de guerre, destinés à mettre son ennemi trop facilement en mesure d'utiliser de pareilles leçons. Du reste, en s'emparant de ce qu'une puissance neutre, l'Angleterre, expédiait à un état avec lequel il se trouvait en hostilité, il ne fit que se conformer au code barbare que le gouvernement britannique lui-même a proclamé et qu'il ne manque jamais de mettre en pratique. Il alla plus loin, il voulut exiger de Clapperton communication de la lettre que lord Ba-

thurst écrivait au cheikh ; mais, sur ce point, il n'obtint qu'un refus bien prononcé. Cette lutte, que le courageux voyageur fut obligé de soutenir avec des forces épuisées, acheva de l'accabler : la dyssenterie vint se joindre à la maladie qui déjà le minait depuis long-temps, et dont il avait pris le germe en traversant les terrains marécageux qui séparent la côte de Bénin des régions habitées par les Félatahs. Le 11 mars 1827, il cessa d'écrire son journal. Quelque temps après, sentant sa fin approcher, il remercia tendrement Lander de ses services affectueux, le nomma son ami et son fils et lui recommanda de chercher, immédiatement après sa mort, à regagner la côte et à porter ses papiers en Angleterre. Le 11 avril il expira dans les bras de ce fidèle serviteur. Bello, averti de la mort de Clapperton, envoya quatre esclaves creuser une fosse à Djangarie, village situé sur une petite éminence à cinq milles au sud-est de Sackatou. Le corps y fut déposé après que Lander eut lu, dans le livre des prières de l'église anglicane, l'office des trépassés. Il distribua ensuite des gratifications aux principaux habitants du village, à la condition de construire au dessus de la tombe une cabane pour la protéger. Le sultan lui ayant alors permis de partir, il revint à Badagry, et de là il fit voile pour l'Angleterre, où il arriva le 30 avril 1828, avec un grand coffre contenant les habits, les effets et les papiers de son maître. Les journaux furent remis à sir John Barrow, secrétaire du conseil de l'amirauté. Nous ne citerons ici que pour mémoire la relation de son premier voyage en Afrique, qui a été publiée par Denham sous ce titre : *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique, exécutés pendant les années* 1822, 1823 et 1824, *par le major Denham, le capitaine Clapperton et feu le docteur Oudney ;* suivis d'un *appendice* avec un *atlas* grand in-4° ; traduits de l'anglais par MM. Eyriès et de La Renaudière, Paris, 1826, 3 vol. in-8°, avec atlas in-4°. Il y a, dans cette relation, une partie écrite par Clapperton, qui contient dans l'original 138 pages in-4°. A son départ pour sa seconde expédition, il avait remis cette partie manuscrite à M. Barrow, qui la fit imprimer sans le moindre changement : « C'était, « dit ce savant en parlant de Clapperton, un observateur exact ; « il savait déterminer avec précision « la position des lieux, et ce n'est « pas un léger avantage pour les progrès de la géographie, quoique « ce soit un point trop négligé par « beaucoup de voyageurs. En effet, « quelque fautifs que puissent être « les calculs faits à terre par un « seul observateur, il n'en est pas « moins vrai que nous devons aux « efforts de Clapperton d'être fixés « sur la position de plusieurs lieux « qui jusqu'à présent avaient été indiqués au hasard sur les cartes « d'Afrique, et de quelques villes « dont les noms étaient à peine connus. » On lui doit encore des notions curieuses sur ces villes, et sur les mœurs des habitants. La relation de l'entreprise dans laquelle il succomba est intitulée : *Journal of a second expedition into the interior of Africa from the bight of Benin to Soccatoo ; to which is added the Journal of Richard Lander from Kano to the sea-coast, partly by a more eastern route*, Londres, 1829, in-4°, avec

le portrait de l'auteur, une carte et le cours du Kouarra dessiné par Bello. Cet ouvrage a été traduit par MM. de La Renaudière et Eyriès, sous ce titre : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique depuis le golfe de Bénin jusqu'à Sackatou pendant les années* 1825, 1826, 1827, *suivi du Voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, avec le potrait de l'auteur, cartes, etc. Le journal de Clapperton était écrit avec tant de négligence, d'incorrection et de redites, que M. Barrow fut obligé d'y faire de nombreuses suppressions. « Il est évident, dit-il « avec un peu trop de sévérité toutefois, que Clapperton était un « homme sans étude : jamais il n'interrompt la narration du jour par « ses réflexions ; il se contente de « noter les objets comme ils se présentent, et les observations comme elles ont eu lieu. » Il est vrai que ce voyageur expose les faits sans aucun art. Cependant ses récits sont lus avec intérêt, parce qu'ils offrent beaucoup de détails curieux et neufs sur les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Il a traversé cette contrée depuis Tripoli sur la Méditerranée, jusqu'au golfe de Bénin : par conséquent, nul autre voyageur n'en a vu une aussi grande étendue. Il a fourni des additions nombreuses à la géographie de la région septentrionale de cette partie du monde. Grâce à lui et à Denham, elle a changé de face, et enfin l'opinion est fixée sur un grand nombre de points. La découverte des montagnes qui séparent le bassin du Tchad de celui du Kouarra est due à Clapperton : seulement il n'avait pu recueillir que les vagues indications des indigènes sur l'endroit où peut déboucher ce fleuve. Il était réservé à Lander de résoudre cette question importante, et qui avait donné lieu à de nombreuses controverses parmi les géographes. Le volume est terminé par la traduction de divers papiers arabes concernant la description du Soudan, par un vocabulaire de la langue de l'Yourriba et de celle des Félatahs, et par une table météorologique. CH—R et E—s.

CLARET. *Voy.* FLEURIEU, XV, 58 ; et TOURRETTE, XLVI, 385.

CLARICI (PAUL-BARTHÉLEMI), botaniste, naquit à Ancône, en 1664. Envoyé jeune à Rome pour y terminer ses études, il s'appliqua surtout à l'histoire et à la géographie ; il vint ensuite à Padoue et continua de cultiver les sciences, tout en se livrant au commerce. Ce fut alors que se développa son goût pour les plantes dont il réunit les plus belles et les plus rares dans un jardin ouvert à tous les amateurs. Le cardinal Cornaro, évêque de Padoue, ayant conçu de l'estime pour Clarici l'engagea d'embrasser l'état ecclésiastique, et le nomma son conclaviste. A son retour d'un voyage à Rome, il dressa deux grandes cartes, qui depuis ont été gravées, l'une du diocèse de Padoue, et l'autre de la Polesine de Rovigo. Cet excellent homme mourut à Padoue, le 22 déc. 1724, laissant incomplets quelques ouvrages d'histoire et de géographie, ainsi qu'un grand traité de botanique, qui fut publié par un de ses neveux, Dominique Marie Clarici, sous ce titre : *Istoria e cultura delle piante che sono per il fiore più riguardevoli e più distinte per ornare un giardino, in tutto tempo dell' anno*, Venise, 1726, in-4°. C'est le traité le plus ample et le plus docte que l'on ait sur les fleurs

(Voy. *Bibl. ital.* de Haym). Elles y sont rangées d'après le système de Tournefort. On trouve réuni dans le même volume un *Copioso trattato degli agrumi*, c'est-à-dire, des fruits acides tels que les oranges, les limons, etc. Le tome XXII du *Giornale de' letterati d'Italia* contient l'éloge de Clarici. W—s.

CLARKE (ADAM), ministre méthodiste, naquit en 1760, à peu de distance de Londonderry en Irlande, où son père était à-la-fois laboureur et maître d'école. Quelques ecclésiastiques de la secte fondée par Wesley, trouvant dans cet enfant obscur le germe de talents qui pourraient un jour propager leur doctrine, s'appliquèrent à le développer. Le fondateur du méthodisme étant venu visiter l'école nouvelle de Kingswood, l'examina lui-même, et le trouva digne, dès sa dix-neuvième année, d'être admis parmi les prédicateurs ambulants. Bientôt un canton lui fut assigné. Il prêcha, et la foule se pressa autour de lui. Ses sentiments étaient élevés, sa parole et son geste très animés. Il eut plus d'une fois occasion de montrer autant de courage que d'éloquence; et l'on cite une ville où la populace, après l'avoir maltraité, lui mit un licou et voulut l'expulser au son du tambour; mais Adam fit tête à l'orage; et alors les meneurs, admirant son intrépidité, le protégèrent eux-mêmes. Après avoir répandu le méthodisme en diverses provinces, il vint à Londres, et y vécut plusieurs années du produit de travaux littéraires et bibliographiques, dont le mérite le fit entrer dans la Société des antiquaires, et dans l'académie royale d'Irlande. Vers 1806, il fut nommé bibliothécaire honoraire de *l'Institution* de Surrey, et, en 1807, un des sous-commissaires des archives publiques. Ayant fait, à ce dernier titre, des recherches fructueuses, il rédigea plusieurs rapports sur l'utilité et les moyens de donner un complément et une continuation des *Fœdera* de Rymer (*Voy.* RYMER, XXXIX, 393); et les commissaires décidèrent qu'il serait fait une nouvelle édition de cet important ouvrage. Le docteur Clarke y travailla avec un de ses fils et M. Holbroke; mais il n'en put voir au plus que deux volumes imprimés. Un autre ouvrage l'occupait depuis long-temps; c'était un commentaire sur la Bible. Il vécut assez pour en voir la publication et le succès; et il en préparait une 2me édition, quand la mort le frappa. Vers 1815, sa santé lui rendant nécessaire un air plus pur, il était venu habiter, à Millbrook en Lancashire, une maison agréable, que des amis généreux avaient achetée pour lui. Ce fut là qu'en 1818 il reçut deux prêtres boudhistes venus de Ceylan avec le désir d'être instruits dans la religion chrétienne. Au bout de vingt mois, Clarke, convaincu de leur sincère conversion, leur administra le baptême; mais, retournés à Ceylan, ces hommes y reprirent leurs fonctions de grands-prêtres. — D'après le conseil de Clarke, la conférence établit une mission dans les îles Shetland; et aujourd'hui la Société compte dans son sein plus de quatorze cents de ces insulaires. En 1823, il fixa sa résidence dans la paroisse de Ruslip, à dix milles de Londres. Il venait de visiter sa province natale, où il s'attachait à répandre l'instruction et même le bien-être matériel, lorsque le choléra-morbus l'enleva, le 26 août 1832. Il est mort pauvre, et a laissé six enfants. Un de ses proches, M. B. Clarke, a publié sa

Vie religieuse et littéraire, Londres, 1833, 3 vol. in-8°. Le livre sur lequel repose sa réputation, et qu'il avait composé sans aucun aide, sans même un copiste, est le commentaire intitulé : *Les Saintes-Ecritures*, etc., avec les leçons marginales, un recueil de textes parallèles, de longs sommaires à chaque chapitre ; un commentaire et des notes critiques, 1810-1826, 8 vol. in-4°. Ses autres écrits sont : I. *Dissertation sur l'usage et l'abus du tabac*, 1797. II. *Dictionnaire bibliographique*, contenant un tableau chronologique des livres les plus curieux dans toutes les branches de la littérature, depuis l'enfance de l'imprimerie jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, suivi d'un *Essai sur la bibliographie*, et d'un tableau des meilleures traductions anglaises de chaque classique grec et latin, 1802, 6 vol. in-12 et in-8°. III. *Mélanges bibliographiques*, ou *Supplément au Dictionnaire bibliographique*, jusqu'en 1806, 2 vol. in-12 et in-8°. IV. *Abrégé du Directoire chrétien* de Baxter, 1804, 2 vol. in-8°. V. *Histoire des anciens Israélites*, *leurs mœurs*, etc., d'après Claude Fleury, avec une vie de l'auteur, 1805, in-12. VI. *Succession de la littérature sacrée*, en un arrangement chronologique des auteurs et de leurs ouvrages, depuis l'invention des caractères alphabétiques jusqu'à l'an 345 de N.-S., 1807, in-12 et in-8°, I[er] vol. (Un fils du docteur Clarke a donné une 2[me] édition de ce volume continué jusqu'à l'an 1300.) VII. *Histoire sacrée et profane du monde parallèle* par Shuckford, comprenant les observations de l'évêque Clayton sur l'ouvrage, avec des cartes géographiques, 1808, 4 vol. in-8°. VIII. *Récit de la dernière maladie et de la mort de Richard Porson*. IX. *Réflexions de Sturm*, 4 vol. in-12. X. *Observations de Harmer*, avec sa vie. XI. *Clavis biblica*, ou Abrégé de la science biblique, 1820, in-8°. XII. *Mémoires de la famille Wesley*, in-8°. XIII. Trois volumes de *sermons*. L.

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), duc de Feltre, naquit le 17 octobre 1765, à Landrecies, d'une de ces familles irlandaises que les suites de la catastrophe des Stuarts fixèrent en France. Son père, officier subalterne, le laissa de bonne heure orphelin (1). Il n'en fut pas moins bien élevé par son oncle, le colonel Shee, alors secrétaire des commandements du duc d'Orléans, plus tard préfet à Strasbourg, et depuis pair de France. Le 17 septembre 1781, il entra comme cadet gentilhomme à l'Ecole militaire de Paris, et sortit, le 11 novembre 1782, sous-lieutenant au régiment de Berwick; devint, le 5 septembre 1784, cornette de hussards, avec le rang de capitaine dans le régiment colonel-général de cette arme, et fut, le 11 juillet 1790, commissionné capitaine de dragons. La même année, il donna sa démission pour passer en Angleterre comme gentilhomme d'ambassade. C'est à la protection du duc

(1) Clarke n'était que son nom maternel, remontant à Francis Clarke, venu en 1060 en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant. Du côté paternel, son nom était Woodchurch, et ses ancêtres descendaient d'une des plus illustres familles des Anglo-Saxons. On a présenté le père de Clarke comme un garde-magasin des subsistances militaires qui avait amassé dans sa place de quoi acheter un brevet de quartier-maître dans le régiment de Dillon. M. Tabarié, dans ses *Observations sur l'Oraison funèbre du duc de Feltre, par M. de Beaupoil-Saint-Aulaire*, fait justice de cette assertion ainsi que de beaucoup d'autres. — Cette prétendue Oraison funèbre n'est au reste qu'une diatribe sans importance comme sans vérité.

d'Orléans qu'il devait et ce poste et son avancement assez rapide dans l'armée. Le régiment de colonel-général hussards appartenait à ce prince, de la maison duquel Clarke avait un instant fait partie comme secrétaire. A son retour en France, il redemanda du service, fut nommé capitaine de première classe, et, le 5 février 1792, parvint au grade de lieutenant-colonel de cavalerie. C'est en cette qualité qu'il prit part aux deux premières campagnes de la révolution, qu'il assista à la prise de Spire, et qu'après la déroute de Bingen (17 mars), il défendit le passage de la Nahe. L'affaire d'Horcheim, près Landau (17 mai), lui valut le grade de général de brigade provisoire, qui lui fut conféré sur le champ de bataille. Il fut ainsi chargé du commandement de trois régiments de dragons à l'avant-garde de l'armée du Rhin; et quelque temps après il exerçait à cette armée les fonctions de chef d'état-major-général, lorsque (12 octobre 1793) les commissaires de la Convention, en vertu d'un décret de cette assemblée, le destituèrent comme noble, la veille de la prise des lignes de Weissenbourg par les Autrichiens. Il fut même porté sur la liste des suspects. On séquestra ses biens en Alsace, etc. : il ne recouvra son grade qu'après la chute de Robespierre. Protégé alors par Carnot, qui était encore au comité de salut public, il fut mis à la tête d'un bureau de topographie militaire, où il se montra ce qu'il fut toujours, militaire instruit et travailleur infatigable. Il y partagea, en sous-ordre, la gloire d'avoir, selon l'expression un peu dithyrambique du temps, *organisé* la victoire dans les armées de la république (1). L'avènement du Directoire, en maintenant Carnot à la tête des affaires de la guerre, y maintint aussi Clarke, dont l'importance s'accrut prodigieusement en même temps que celle de son protecteur. Confirmé général de brigade, le 17 mars 1795, il devint général de division le 17 décembre. Il ne tarda pas à se croire né pour de plus hautes destinées, afficha des prétentions diplomatiques, et quand les succès de Bonaparte en Italie eurent alarmé le Directoire, il brigua la difficile mission d'aller à Vienne préparer la paix entre le cabinet impérial et la France. A cette tâche, dont peut-être il se fût tiré, mais dont alors le résultat ne pouvait être que désavantageux pour la France, il en joignait une autre au-dessus de ses forces : c'était d'observer ce qui se passait à l'armée d'Italie et principalement le général en chef, et de mettre, de quelque manière et à quelque prix que ce fût, obstacle à son goût effréné pour la domination. En effet, si le Directoire voulait la paix, c'était en partie pour diminuer l'ascendant des généraux; s'il n'en confiait pas la négociation à Bonaparte, c'est qu'il s'effrayait de le voir réunir trop de pouvoirs. Simple plénipotentiaire, Clarke eût pu se rendre à Vienne directement en traversant l'Allemagne. Confident politique du Directoire, et surtout de Carnot, qui semble en outre l'avoir

(1) Voici de quelle manière il est peint dans une dépêche de lord Malmesbury, de novembre 1796 : « Cet officier partage sourdement « avec Carnot la gloire des succès et même des « retraites des armées françaises, et joue en « France, à quelque degré de réputation près, « le rôle que joue, ou plutôt qu'a joué dans les « Pays-Bas et en Allemagne le fameux colonel « Mack. Sans cesse il conçoit des batailles, des « marches, des mouvements de toute espèce : « c'est, en un mot, un guerrier de cabinet. Il est « encore jeune, plein d'ardeur et aimant les pro- « jets. On prétend qu'il est très-attaché au « projet de descendre, soit en Angleterre, soit « en Irlande... »

chargé de rallier Bonaparte à la minorité du Directoire, c'est-à-dire à lui Carnot contre Barras, il devait faire et fit route par l'Italie. Des instructions très-minutieuses lui traçaient son itinéraire par le Piémont, Milan, Modène, Bologne, Venise. Du reste aussi, on lui recommandait plus spécialement encore qu'à d'autres agents diplomatiques d'observer à Vienne les grands personnages qui jouaient des rôles importants. « Votre « voyage, lui disait le ministre Dela« croix (6 nov. 1796), serait suffisam« ment utile, quand il n'aboutirait qu'à « nous faire connaître les passions « qui les animent, et les moyens de « les faire tourner au profit de la « république et de l'humanité. » Que l'on ne croie donc pas que la mission de Clarke à Vienne n'était qu'une comédie et n'avait pour but que de masquer ce qu'on tramait contre Bonaparte. Le Directoire souhaitait réellement la paix, et provisoirement demandait un armistice: c'est à Bonaparte que ne convenaient ni la paix en général, ni une paix faite par d'autres que par lui; c'est lui qui fit tout manquer. Voici comment. Le Directoire, dans ses ouvertures de paix, comptait surtout sur les compensations qu'il pouvait offrir à l'Autriche en échange de la Belgique et du Luxembourg; ce système de compensation admettait une infinité de combinaisons que son envoyé pouvait varier à son gré, en examinant l'effet produit par chacune d'elles sur les ministres autrichiens. Quant à l'armistice qu'on étendrait à toutes les armées, il devait avoir pour base le *statu quo*, de sorte que Mantoue, alors assiégée par Bonaparte, serait ravitaillée jour par jour selon la force de la garnison et le nombre des habitants. Bonaparte déclara ces conditions absurdes, fit voir tout ce que la suspension d'armes enlèverait à la France de chances probables et d'avantages réels, appuya sur l'importance de la prise de Mantoue et sur l'impossibilité de s'en emparer, après les délais proposés, car le *statu quo* combiné au ravitaillement quotidien était illusoire, etc., etc. Mais les ordres du Directoire étaient positifs; et déjà le cabinet de Vienne, accueillant les ouvertures de la France, envoyait le baron Vincent à Vicence pour conférer avec Clarke. Quelques jours encore pourtant, ce dernier résista de toutes ses forces à l'énergique volonté de Bonaparte. Finalement ce général, sûr d'être appuyé par Barras contre un affidé de Carnot, dit nettement à Clarke: « Si vous êtes venu « ici pour faire ma volonté, je vous « verrai avec plaisir; si c'est le con« traire, vous pouvez retourner d'où « vous êtes venu. » Puis il lui fit sentir que son protecteur n'était rien moins que solide à son poste, et qu'il ferait bien de se préparer un autre appui. Déjà quelques insinuations de ce genre avaient eu lieu. Bonaparte, dès que Clarke avait mis le pied à Milan, avait lâché sur lui Bourrienne; et bientôt, soit admiration pour les vues supérieures du général, soit persuasion que mieux valait laisser la toute-puissance en ses mains que de compromettre la cause de la France en l'évinçant, il fut décidé tacitement que Bonaparte, dans tout ce que Clarke écrirait à Paris, ne recevrait que des éloges. Effectivement, le premier rapport de Clarke au ministre Delacroix (7 déc. 1796) disculpe Bonaparte de toute part aux déprédations de l'armée d'Italie, le présente comme ne faisant de l'administration que parce qu'il n'existe pas un

bon administrateur, le proclame incapable de pactiser avec aucun parti ou de s'abandonner à des rêves d'ambition, et finit par cette phrase, dont les huit premières pages qui précèdent ne sont que le long considérant : « Il faut que le général en « chef continue à commander toutes « les opérations diplomatiques en « Italie. » Bonaparte, s'il eût dicté la dépêche, n'eût pas mieux dit. Ainsi pâlissait l'homme de bureau devant l'homme de génie : bientôt il fut éclipsé totalement. Bonaparte, tout en éloignant les conférences de Vicence jusqu'au 3 janvier 1797, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles dussent ne rien produire, s'assura, par ses lettres confidentielles et par la corruption, le patronage de Barras, qui fit prévaloir près de la majorité du Directoire des idées toutes différentes de celles de Carnot, et modifier par une dépêche les instructions de Clarke. Mais déjà, lorsque cette dépêche vint au camp français, les conférences de Vicence étaient rompues depuis deux jours, et Vincent déclarait que, si la France avait des communications diplomatiques à faire, elle devait les adresser au ministre autrichien à Turin (Gherardini). Bonaparte eut soin que cette clause fût effectuée; et Clarke, tantôt à Turin, tantôt en Lombardie, d'ailleurs complètement d'accord avec ce général, n'eut plus qu'à suivre avec la cour piémontaise de faciles négociations, qui se terminèrent par le traité d'alliance du 5 avril 1797 (*Voy.* Charles-Emmanuel, LX, 472), et qu'à faire sur la conduite des généraux et des munitionnaires, des plaintes dont Bonaparte était le premier à lui fournir les éléments, et dont souvent le résultat était de mettre en place des hommes qui convenaient à ce maître de la Haute-Italie. Ces plaintes, qui quelquefois furent inexactes, ne firent point aimer Clarke, tandis que Bonaparte expulsait ainsi beaucoup de voleurs sans s'attirer de haine. Au reste il faut avouer à la gloire de Clarke que sa haine pour les fripons était sincère, et que sous ce point de vue il fut le digne ami de Carnot. Clarke se trouvait encore à Turin, lors de la discussion des préliminaires de Léoben : Bonaparte, qui n'avait aucune autorité pour conclure rien qui ressemblât à la paix, affecta de souhaiter la présence de ce plénipotentiaire, et l'envoya chercher, sans doute en s'y prenant de manière qu'il ne pût arriver à temps. Dix jours en effet (7-17 avril) se passèrent sans que Clarke parût; et Bonaparte seul signa les articles. Immédiatement après (6 mai), le Directoire investit Bonaparte et Clarke tout ensemble de pleins pouvoirs pour négocier et signer le traité définitif. Deux négociateurs, Gallo et Meerfeldt, avaient été désignés par l'Autriche. Mais, dès le commencement, Bonaparte et Gallo s'emparèrent de tout; Meerfeldt et Clarke ne furent que des rouages inutiles. Clarke cependant fut quelque temps chargé seul de la négociation à Udine; mais ce fut lorsque les tergiversations de l'Autriche, qui voulait recommencer la guerre, firent languir les conférences, lesquelles, selon l'expression de Bonaparte, « n'étaient plus que des « plaisanteries; » et à cette époque même il n'agissait que par les ordres de Bonaparte. Au milieu de ces incertitudes et de ces lenteurs eut lieu la révolution du 18 fructidor (4 sept. 1797). Clarke fut destitué comme créature de Carnot; et Bonaparte, seul plénipotentiaire de la

république, dut seul avoir l'honneur de signer le traité de Campo-Formio, bien autrement glorieux pour la France que la paix dont Clarke devait être le préparateur en novembre et déc. 1796; mais il se montra généreux envers celui que naguère on avait voulu lui donner pour contrôleur et pour rival. Il prit sa défense contre les criailleries parisiennes, le garda en Italie, et l'employa de diverses manières : pouvait-il moins pour l'astre dont il avait si complètement fait son satellite? Le retour de Bonaparte en France et plus encore son départ pour l'Egypte remirent Clarke dans l'ombre, et le forcèrent à vivre deux ans dans la retraite. Peut-être eût-il dû suivre son nouveau protecteur sur les bords du Nil : il n'eut point ce bon esprit, ou ce dévouement. Bonaparte, revenu de sa lointaine expédition, et maître enfin du gouvernement par le 18 brumaire (9 nov. 1799), sembla le bouder quelque temps. Clarke ne négligea rien pour reconquérir les bonnes grâces du consul, qui finit par lui confier, en sept. 1800, le soin d'entamer les négociations de Lunéville, et bientôt après le commandement extraordinaire de cette ville et du département de la Meurthe. Ces deux postes étaient assez insignifiants : les victoires d'Allemagne et d'Italie simplifiaient beaucoup les discussions que du reste Bonaparte dirigeait de Paris. Lorsqu'elles furent plus avancées, il envoya son frère Joseph conclure et signer. Clarke eut ensuite à préparer le départ des officiers russes, prisonniers à Lille; et la grâce qu'il mit à cette tâche lui valut de l'empereur Paul Ier le don d'une épée magnifique. Ces honneurs mêlés de quelques déboires donnaient à Clarke tantôt des bouffées d'orgueil, tantôt des accès de mauvaise humeur; parfois il semblait se croire l'égal du premier consul; il le disait. Un soir à l'Opéra, il s'empara de la loge de Bonaparte, se plaça sur le devant, et quand le maître vint, soit crainte, soit maladresse, il ne se dérangea point. Ces torts joints à son caractère pointilleux et à son amour des parchemins lui firent donner le titre de ministre de France à Florence, près du jeune duc de Parme, qui venait d'être nommé roi d'Etrurie. « C'était, disent les compilations de « Sainte-Hélène, un poste tout charmant; mais c'était une disgrâce. » Clarke écrivit lettres sur lettres pour demander la fin de cette espèce d'exil. Bonaparte, croyant enfin sa pénitence assez longue, le laissa revenir, le fit courir partout, à Lille, au camp de Boulogne, en Belgique, le nomma conseiller d'état, créa pour lui deux places de secrétaire de cabinet, l'une pour la marine, l'autre pour la guerre, et lui composa ainsi en traitements divers une soixantaine de mille francs (1804). L'année suivante Clarke fit, à la suite de Napoléon, la campagne d'Allemagne, fut présent à la prise d'Ulm et à quelques affaires moins importantes; et quand Vienne tomba au pouvoir des Français, il fut nommé gouverneur de cette ville, puis de toute la haute et basse Autriche, de la Carinthie, de la Styrie, du Frioul, de Trieste, etc. Sa modération dans cette place élevée lui mérita la reconnaissance des vaincus; il faut avouer aussi que les ordres de Bonaparte ne disaient point de ruiner l'Autriche. Décoré à la même époque du titre de grand-officier de la Légion-d'Honneur, il fut chargé de tracer la ligne de démarcation du Brisgau en-

tre le royaume de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. Deux mois s'écoulèrent pour lui en conférences diplomatiques. Les unes, du 9 au 20 juillet 1806, eurent lieu avec le plénipotentiaire russe d'Oubril, et se terminèrent par l'inconcevable traité qui cédait à la France les bouches du Cattaro, maintenait Gustave IV en possession de la Poméranie, et laissait apercevoir dans un avenir prochain l'adjonction de la Sicile au royaume de Murat, le tout sans prendre l'avis de la Grande-Bretagne, qui, fidèle alliée de la Russie depuis long-temps, refusait de conclure la paix sans elle. Ce traité ne fut point ratifié par Alexandre. Les autres conférences se passèrent d'abord entre lord Yarmouth et Clarke; puis Fox adjoignit Lauderdale à lord Yarmouth, tandis qu'à Clarke vint s'adjoindre Champagny, qui même fut seul chargé de faire les négociations à partir du 25 septembre. Ces colloques, qui n'eurent aucun résultat, ne peuvent être détaillés ici. Tout fier d'avoir amené d'Oubril à signer des clauses qu'à peine il eût osé espérer, Clarke déploya beaucoup de jactance et de morgue avec Yarmouth. Dès la première entrevue, il disait que la convention récemment conclue avec la Russie, sans l'assentiment de la Grande-Bretagne, était pour la France l'équivalent d'une victoire, et que désormais son maître avait le droit de s'attendre à des propositions plus avantageuses que celles qui naguère avaient été faites; il qualifiait les bases d'après lesquelles on avait voulu traiter, et en particulier l'*uti possidetis* de conversations vagues, de romans politiques; il disait que Napoléon n'avait jamais adopté cet *uti possidetis* pour base, sans quoi la Moravie, la Styrie, la Carniole seraient restées entre ses mains, comme si ces particularités de la guerre d'Autriche avaient offert le moindre rapport avec les négociations actuelles entre Londres et Paris. Un semblable langage ne pouvait réussir auprès des deux amis de Fox, qui, quoique désireux de la paix, était résolu à ne point se départir des bases d'abord mises en avant par le ministre Talleyrand. La mort de Fox acheva de mettre au néant toutes ces velléités de paix dont Lauderdale et Champagny pourtant s'entretinrent encore jusqu'au 6 octobre. A cette époque, Clarke était parti pour l'Allemagne, et suivait Bonaparte à la compagne de Prusse. Nommé, après les deux batailles du 14, gouverneur d'Erfurth, alors encombrée de prisonniers prussiens, il voulut aussi avoir son petit fait d'armes; car plus d'un jaloux dans les antichambres et les bivouacs de Napoléon lui reprochait de n'avoir jamais été militaire que dans les bureaux. Il fit poser les armes aux grenadiers saxons de Hundt, et prit sur eux leur drapeau, plus quelques pièces de canon attelées et approvisionnées. Le 27, Bonaparte l'appela au gouvernement de Berlin, en lui disant : « Je veux « qu'en une même année vous ayez « eu sous vos ordres les capitales des « deux monarchies autrichienne et « prussienne. » Alors l'administration de Clarke fut dure, humiliante, ruineuse, quelquefois sanguinaire. Sans doute il n'outre-passait point les volontés, les ordres précis du maître; mais il eût été noble de les adoucir. Les caisses publiques vidées, les contributions de guerre exigées avec rigueur n'étaient que les moindres des vexations exercées sur le peuple de Berlin : on créait des offenses; on jugeait par commissions

militaires. Le supplice du bourgmestre de Ciritz se perd dans le nombre des exécutions iniques dont la Prusse fut le théâtre, et dont on ne parle pas; on parle de celui-ci, parce que le roi Frédéric-Guillaume, se trouvant en 1815 avec Clarke à la table de Louis XVIII, lui reprocha durement ce meurtre inutile d'un père de famille. « Sire, c'est une « malheureuse erreur, répondit le « général.—Une erreur, monsieur? « Dites un crime! » En revanche, il faut dire que Clarke, dans la haute place dont l'avait gratifié la confiance de Bonaparte, et qu'il garda un an, fit preuve d'une inflexible probité, et que probablement beaucoup de ceux qui se sont plu à devenir les échos des plaintes lancées par les vaincus contre l'inexorable agent du vainqueur, l'auraient comblé d'éloges, s'il eût laissé voler pour d'autres que pour l'empereur. On lit dans le Recueil de pièces officielles de Schœll que Vandamme, un jour, voulut déménager à son profit les meubles du palais de Potsdam où il était logé, mais que l'intervention de Clarke le fit renoncer à cette fantaisie. Après la paix, Clarke fut nommé ministre de la guerre en remplacement de Berthier. Il s'y montra, comme à l'ordinaire, méthodique, probe, laborieux, instruit dans toutes les parties de l'art militaire. Son administration, qui se prolongea sans interruption jusqu'à la première déchéance de Napoléon, n'offre de remarquable que deux épisodes, la descente dans Walcheren en 1809, et la conspiration de Malet en 1812. Le premier de ces évènements prenait bien Clarke au dépourvu Secondé par Fouché, par Bernadotte, il réunit en moins de cinq semaines une armée de cent mille hommes vers les bouches de l'Escaut. Des grands personnages qui concoururent alors à chasser les Anglais en l'absence de Bonaparte, Clarke fut presque le seul auquel le maître n'en voulut point. Fouché avait brisé les portes du célèbre trésor des Tuileries; Bernadotte, peu goûté de l'empereur, avait adressé à ses soldats une proclamation tant soit peu irrévérentieuse pour l'orgueil du grand capitaine; tous deux, lors des affaires de Wagram et de l'île de Lobau, avaient conçu des arrière-pensées. Il n'en était point ainsi de Clarke. Une autre absence de Napoléon devint pour lui l'occasion de faire étalage de dévouement; ce fut pendant la campagne de Russie, lorsque l'échauffourée de Malet mit trois ou quatre heures Paris aux mains de quelques audacieux sans prévoyance. On a beaucoup vanté le sang-froid que Clarke montra dans cette crise. Le fait est qu'il eut plus de bonheur que MM. Pasquier et Savary, qui, dans le premier moment de la surprise, se laissèrent paisiblement conduire en prison (*V*. MALET, XXVI, 367, et LAHORIE, au Suppl.). Mais si l'on fût venu lui mettre la main sur le collet, ou tirer sur lui à bout portant comme sur le commandant Hullin, est-il certain qu'il se fût, par sa présence d'esprit, tiré de ce mauvais pas? Un hasard, et rien de plus, écarta de sa tête l'accident: le détachement que Malet avait dirigé sur le ministère de la guerre lui devint nécessaire pour une autre expédition; il envoya contre-ordre, et tout fut fini, c'est-à-dire, tout fut manqué avant que le détachement pût reprendre sa première destination. Le complot déjoué, Clarke, suivant les Mémoires de Savary, fit grand bruit, conçut des soupçons sur nombre de

personnes innocentes, ordonna des arrestations à tort et à travers, envoya la garde à cheval à Saint-Cloud comme pour empêcher que l'on n'enlevât le roi de Rome, etc.; puis expédia un agent à Bonaparte pour faire valoir la vigilance et la perspicacité qu'il avait déployées. Dans ce tableau, les couleurs sont un peu chargées; mais le fond est vrai. Du reste, Clarke n'accomplissait qu'un devoir, en prenant plus de précautions qu'il ne fallait; et l'ostentation de clairvoyance, de dévouement a été de mode sous tous les régimes. Le zèle de Clarke se ralentit sur la fin de 1813 et en 1814, quoique son langage restât le même. Il avait été sans doute un des premiers à juger sainement la position de l'empereur. Dans le fameux conseil du mois de mars, que lui-même avait provoqué, il opina très-fortement, et avant que les communications de Joseph eussent comme forcé la détermination de l'assemblée, pour le départ de Marie-Louise. Les paroles fastueuses dont il accompagnait cet avis ne pouvaient tromper personne, tant elles étaient froides, décourageantes : il avait commencé par un tableau de l'état de la capitale et des environs. Ses ennemis depuis l'ont accusé, non pas d'avoir exagéré les dangers, mais d'avoir dissimulé les ressources : pour tout juge impartial, il est évident que Clarke, à l'idée que Paris était alors impossible à défendre à moins de sacrifier Paris. en joignait une autre, c'est que Paris ne devait point être sacrifié. Il est évident que Bonaparte pensait le contraire, quoiqu'il ne l'ait jamais avoué; et ses adhérents partagent au fond cette opinion. Sans doute il eût été possible de traîner encore long-temps la guerre, d'organiser une insurrection parisienne pour empêcher Marie-Louise de partir, etc. On en donna le conseil à Clarke, qui ne tomba point dans ce piège, dont l'effet, fort bien prévu par les conseillers, eût été de le brouiller avec Napoléon tout en prolongeant les chances de vie politique de l'empire. Une fois l'impératrice hors de la capitale, Clarke, prévoyant une capitulation prochaine, ne fit guère d'autres préparatifs de défense que ceux qui étaient indispensables pour arrêter les alliés deux à trois jours. Il n'ouvrit point les arsenaux à la population parisienne, ne fit point transporter l'artillerie des Invalides et de l'École militaire sur les hauteurs de Paris; enfin il ne hérissa pas Montmartre de troupes de ligne qu'il n'avait pas. La postérité décidera si ce fut un tort. Quoi qu'il en soit, le 8 avril suivant, Clarke envoya son adhésion au gouvernement provisoire. Le 4 juin, il fut nommé par Louis XVIII pair de France. Bonaparte lui avait donné, en 1808, le titre de comte de Hunebourg; puis, comme s'il l'eût élevé en grade, celui de duc de Feltre, en 1809 (après l'affaire de Walcheren). Il n'exerça aucune fonction pendant la première restauration, si ce n'est à partir du 4 mars 1815 au soir. Louis XVIII, qui venait de retirer le porte-feuille de la guerre au maréchal Soult, en chargea le duc de Feltre, qui, du reste, ne pouvait guère se créer d'illusions sur ce qui se passait en cet instant, et qui, par le rapide tableau qu'il fit le 13 à la chambre des députés, sur l'état de son département, détruisit celles qui pouvaient exister encore chez les autres. On disait que son sort était de voir et Bonaparte et les Bourbons subir la première de leurs deux déchéances entre ses

mains. Les compilations de Sainte-Hélène assurent que Clarke, dans les cent jours, eût voulu reprendre du service près de Bonaparte. On a répété cette calomnie, que dément assez le prompt départ de Clarke pour Gand, où, toujours à côté de Louis XVIII, il exerça pour lui les fonctions de ministre de la guerre, et d'où, quelque temps après, il partit pour Londres, chargé d'une mission de ce monarque pour le prince-régent. Revenu avec le roi, Clarke conserva le ministère de la guerre. Sa tâche fut alors difficile. Licencier une armée, en faire une autre, examiner et discuter les réclamations de tout genre présentées par des milliers de postulants en général portés à tout blâmer; fixer les droits de douze mille officiers tant de l'émigration que de l'intérieur, prononcer sur le classement de neuf mille officiers de l'armée licenciée, régler les soldes de six mille officiers réformés, vérifier seize mille créances de solde arriérée représentant quarante-six millions; organiser la garde royale, reconstituer la gendarmerie; pourvoir à la consommation des armées alliées au milieu de tant d'obstacles que compliquait une intempérie sans exemple : tels furent les travaux dont Clarke eut à s'acquitter dans un espace de deux ans. L'histoire impartiale le disculpera des ineptes accusations lancées sur lui à propos des fonds énormes qui furent alors absorbés par le ministère de la guerre, et de la faiblesse de l'armée française, faiblesse qui faisait contraste avec l'immensité des sommes votées pour ce département; comme s'il eût été au pouvoir d'un ministre de changer ce que voulait la nature des choses! Clarke fut moins excusable peut-être, lorsqu'il institua les cours prévôtales. Cependant il faut avouer qu'à aucune autre époque le pouvoir n'eut plus besoin de déployer quelque fermeté. Mais ce fut ce zèle même que Clarke déployait pour la cause des Bourbons qui bientôt motiva son renvoi. Louis XVIII, qui d'abord l'avait récompensé par le titre de maréchal, mais qui chaque jour cédait du terrain aux ennemis de sa dynastie, lui fit éprouver une disgrâce complète, et le remplaça définitivement par Gouvion-Saint-Cyr, en le nommant au gouvernement de la quinzième division (Rouen). On sait qu'après son départ tout changea dans le ministère de la guerre : politiquement et dans l'intérêt de sa dynastie, Louis XVIII eut-il raison? c'est ce dont on peut douter (*Voy.* Louis XVIII, au Supp.). La position de Clarke dans toute cette dernière période de sa vie était pénible. Quelques-uns des favoris de la restauration ne pouvaient s'habituer à voir de bon œil un ministre de l'empire, un confident de Bonaparte; ses anciens camarades voyaient en lui un transfuge et presque un traître. Ces mots magiques de cours martiales, terreur de Lyon, catégories, etc., à l'aide desquels on agit si fortement sur les imaginations populaires, retentissaient à ses oreilles; ceux dont il avait réprimé les concussions joignaient leurs clameurs de mauvaise foi aux cris des dupes; et les royalistes ne se faisaient point assez ses défenseurs. Ainsi, honni sur la fin de sa carrière pour ses vertus comme pour ses faiblesses, pour le bien comme pour le mal qu'il avait pu faire, Clarke se trouva dans un isolement, un abandon qui le froissèrent et l'humilièrent au point que ses jours en furent évidemment abrégés. Sa vie se termina le 28 oct.

1818. Il avait à peine cinquante-trois ans. Clarke possédait plusieurs langues, écrivait avec clarté, avec correction, et connaissait à fond tout ce qui tient à l'administration militaire. La désorganisation dans laquelle le service se trouvait à la fin de mars 1814 provenait de plus haut que lui, personne aujourd'hui n'en doute. Quant à la trahison dont mille voix l'ont accusé, c'est une sottise de parti : Bonaparte lui-même a pris soin de l'en disculper. On lui demandait à Sainte-Hélène s'il croyait que Clarke lui eût été fidèle. « Oui, dit-« il, tant que j'ai été le plus fort. » Tout le crime du duc de Feltre se réduit donc à ceci : « Il ne se pi-« quait point d'être plus constant « que la fortune. » C'est peu noble; mais c'est aussi loin de la trahison que du dévouement. Et Bonaparte ne s'abusait point aisément sur la fidélité de son entourage. On sait par Bourrienne qu'en 1796 et 1797, après que tout eut été convenu entre Bonaparte et Clarke, le premier ne se fia point tellement au second qu'il ne fît intercepter toutes ses dépêches au Directoire et à Ch. Delacroix : rien ne s'y trouva de contraire à ce qu'il avait promis au général en chef. Deux traits principaux caractérisent Clarke : l'un c'est sa haine pour les fripons (il sortit pauvre du ministère, et pourtant Bonaparte avait doté une de ses filles, et jamais le luxe de Clarke ne fut cité); l'autre, c'est sa manie pour les parchemins. Tout entiché de sa noblesse, il se faisait faire des généalogies, et crut un jour avoir découvert qu'il descendait des Plantagenets. Cette imagination égaya beaucoup Bonaparte, qui lui dit en nombreuse compagnie : « Vous ne m'a-« viez pas parlé de vos droits au « trône d'Angleterre ; il faut les re-« vendiquer... » P—OT.

CLARKE (EDOUARD-DANIEL), minéralogiste anglais et voyageur célèbre, naquit, vers le milieu du XVIII[e] siècle, d'une famille illustre dans les lettres. Son bisaïeul maternel était le linguiste W. Walton, si connu par la Bible polyglotte à laquelle il a laissé son nom. Il fit ses prêmières études au collège de Cambridge, passa sur le continent, dans la compagnie d'un jeune seigneur anglais avant l'explosion de la révolution française, et, après un premier voyage en France et en Italie, revint prendre ses degrés à l'université de Cambridge en 1790. Il avait formé dès-lors avec son camarade de collège, J.-M. Cripps, le projet d'un voyage dans le Nord pour en explorer les mœurs, les coutumes, les lois, les monuments. Ce projet fut mis en partie à exécution au commencement de 1799, et pendant les années suivantes. Deux autres savants, Malthus et W. Utter, se joignirent à nos deux voyageurs, et ils parcoururent ensemble le Danemark, la Norvège, la Suède, avec la Laponie et la Finlande, la Russie avec la Crimée, puis la Circassie, l'Asie-Mineure, la Grèce et la Turquie. Ils passèrent même par l'Egypte, alors évacuée par les débris de l'armée que Bonaparte y avait conduite, et occupée par les Anglais (1802). Rentrés en Europe la même année, ils se dirigèrent vers l'Angleterre par la Hongrie, par l'Allemagne et par la France, que la paix d'Amiens ouvrait alors aux enfants de la Grande-Bretagne. Versé dans toutes les connaissances naturelles et physiques essentielles à un voyageur, secondé par la munificence d'un compagnon opulent et ami de la science, trou-

vant partout un accès facile, tant à cause de son mérite personnel que par suite des recommandations du gouvernement anglais, Clarke fut à même de recueillir une immense quantité de matériaux. Il forma surtout une magnifique collection de minéraux et de plantes dont plusieurs lui furent remises en Crimée par Pallas. Il rapporta aussi beaucoup de médailles grecques; quelques-unes, appartenant à l'ancien et presque barbare royaume du Bosphore, donnèrent lieu à des hypothèses hardies, à des découvertes piquantes. Plus de cent manuscrits anciens, entre autres un superbe manuscrit de Platon, figurent aussi avec les fruits de ce voyage scientifique. Mais, quelle que fût leur importance, ils le cédèrent encore à sa collection de marbres antiques et d'antiquités. Parmi ces derniers monuments il nous suffira de nommer la statue colossale de Cérès Eleusine, placée aujourd'hui dans le vestibule de l'université, le sarcophage d'Alexandre, et la fameuse inscription trilingue, connue sous le nom d'inscription de Rosette, et qui a été le point de départ pour la découverte récente des hiéroglyphes. Plantes, minéraux, marbres et manuscrits, presque tout fut donné par les deux voyageurs aux universités d'Oxford et de Cambridge. Un curieux modèle du Mont-Vésuve, construit sur la montagne même avec des matériaux extraits des flancs du volcan, fut offert par Clarke à lord Berwick, qui avait été son compagnon de voyage lors de sa première excursion sur le continent. La richesse et la magnificence de ces résultats portèrent très-haut a réputation de Clarke, dont on attendit avec impatience la relation, et qui ne tarda pas à se voir récompensé de ses travaux par le rectorat de Harlton (comté de Cambridge), et un autre bénéfice dans le comté d'Essex. Avec ces deux postes lucratifs, il cumulait celui de conservateur en chef de la bibliothèque de l'université de Cambridge. En 1806, il y commença un cours de minéralogie, et lorsque, deux ans après, une chaire fut fondée pour l'enseignement de cette science, c'est lui qui l'occupa le premier. La clarté, la méthode qu'il apporta dans ses leçons contribuèrent à répandre le goût de la minéralogie, si importante aujourd'hui chez tous les peuples, mais plus encore peut-être en Angleterre que partout ailleurs. Il proposa des classifications nouvelles, plus simples et plus en harmonie avec les immenses découvertes dont les sciences physiques s'enrichissaient tous les jours, et pour son propre compte fit faire des pas à la science par une suite d'expériences analytiques auxquelles il se livrait à l'aide d'une pile voltaïque plus forte que toutes celles dont on avait usé avant lui; il décomposa un grand nombre de corps, entre autres la baryte et la strontiane (1816). Le docteur Clarke mourut le 9 avril 1822, avec la réputation d'un des minéralogistes les plus distingués de la Grande-Bretagne. Il était marié depuis 1803, avec une fille de sir Will. Beaumaris Rush. On lui doit les ouvrages suivants : I. *Voyages en différentes contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique* (Travels in various parts, etc.), Londres, 1810, 1813, 1814, 1815, 1819, 5 vol. grand in-4°, fig. Les 5 volumes parurent ainsi successivement, et dès l'origine obtinrent un grand succès, de telle sorte que les premiers avaient déjà été

réimprimés plusieurs fois (soit à Londres, soit à Philadelphie), lorsque les derniers étaient encore à paraître. Ainsi le tome Ier eut une 2e édition en 1812; et l'on en donna en 1816 une 4e édition, 2 grands vol. in-8°, avec cartes. Il faut joindre aux deux premières éditions du tome Ier, le supplément en deux volumes, publiés en 1812. Les cinq volumes se divisent en trois parties; la première relative à la Russie, à la Tartarie, à la Turquie, moins la Grèce, et ne comprenant que le premier volume avec ses suppléments; la seconde consacrée à la Grèce, à l'Egypte, à la Palestine et embrassant les tomes II, III et IV; enfin la troisième qui a pour objet le Danemark et la Scandinavie, et que renferme tout entière le tome V. Tel qu'il est, ce voyage est un des plus intéressants qui aient été publiés en Angleterre. Si le style de l'auteur n'est pas remarquable par l'élégance et la facilité, en revanche la finesse, le savoir, l'exactitude et l'esprit judicieux qui caractérisent presque tout l'ouvrage en rendent la lecture instructive en même temps qu'amusante. Les descriptions sont originales et vraies; les tableaux de caractères et de mœurs abondent; l'aspect physique du pays, ses ressources, sa civilisation, son industrie, son commerce se trouvent en général bien touchés. Après Pallas, c'est à Clarke que l'on doit une foule de détails sur des tribus demi barbares très-peu connues même des Moscovites, leurs dominateurs. Aborde-t-il la botanique, la minéralogie, on voit de reste qu'il est sur son terrain, et il ne perd point ces avantages lorsque de ces sciences il passe à la zoologie. Toutefois on regrette qu'à ses notions scientifiques si vastes, Clarke n'ait pas joint au moins quelque connaissance des langues et des littératures du Nord, et en général une étude plus approfondie de l'histoire et de la civilisation modernes. Trop souvent son érudition classique vient hors de propos, et, une fois que l'on sort de la Grèce et de Rome sans entrer dans les sciences naturelles et physiques, il trahit une ignorance inattendue. Il n'a, par exemple, pas même une teinture des antiquités et de la littérature teutoniques dont l'influence a été si puissante dans tout le Nord; et les citations que de temps a autre il hasarde sur ce sujet prouvent péremptoirement contre lui. C'est dans son volume de la Scandinavie que se révèlent surtout ces défauts. Si Clarke n'eût été complètement étranger à la langue et à l'histoire littéraire du Danemark, il n'eût pas dit que les Danois restent en arrière des autres nations de l'Europe pour les sciences; il n'eût pas dit que la bibliothèque de Copenhague se composait de cent mille volumes et de deux ou trois mille manuscrits, tandis que, dès 1799, ce nombre avait été porté au double, et que dans les années subséquentes il a été considérablement augmenté par des acquisitions et par des legs; il n'eût pas dit que Meursius et Pontanus furent les premiers historiens du Danemark, lorsque ce royaume en compte tant qui les ont précédés, et surtout lorsque l'ouvrage de Pontanus n'est guère qu'une traduction littérale de la chronique des rois de Danemark par Huitfeld. II. *Catalogus, sive notitia manuscriptorum qui a E.-D. Clarke comparati in bibliotheca Bodleiana adservantur*, etc., Oxford, 1812, 2 vol. in-4°. L'auteur y a inséré des scholies inédites sur Platon et sur les

poésies de S. Grégoire de Nazianze. III. *Description de marbres grecs transportés du Pont-Euxin, de l'Archipel et de la Méditerranée, et placés dans le vestibule de la bibliothèque de l'université à Cambridge*, 1809, in-8°. IV. *Témoignages de différents auteurs sur la statue colossale de Cérès, etc....., avec le récit de son déplacement d'Eleusis,* 1803, in-8°. V. *Le tombeau d'Alexandre* (dissertation sur le sarcophage transporté d'Alexandrie au Musée britannique), 1805, in-4°. VI. *Lettre aux directeurs du Musée britannique*, 1807, in-4°. VII. *Distribution méthodique du règne minéral*, 1807, in-fol. VIII. *Le Réveur,* 1 vol. in-12, rare même en Angleterrre (c'est un opuscule périodique composé pendant un séjour à Brighton). IX. *Lettre au docteur H. Marsh sur son pamphlet relatif à la société biblique britannique et étrangère, 1811*, in-8°. P—OT.

CLARY (François de), jurisconsulte, était né vers 1550 à Alby, d'une famille qui a donné un premier président au parlement de Toulouse. Avocat général au grand conseil, il signala dans cette place son zèle pour la cause royale. Henri IV, usant de clémence envers les conseillers qui s'étaient jetés dans le parti de la Ligue, ordonna qu'ils seraient rétablis dans leurs offices; mais Clary soutint que la compagnie avait le droit de se montrer plus sévère que le monarque, et qu'elle devait refuser d'admettre dans son sein des parjures. La harangue qu'il prononça en cette circonstance est intitulée : *Remontrance au grand conseil du roi sur le rétablissement requis pour les officiers qui ont suivi la Ligue*. Elle fut imprimée à Tours, 1591, in-8°; et il s'en fit une seconde édition la même année, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Cette pièce a été recueillie dans le tome IV des *Mémoires de la Ligue*. Les services de Clary furent récompensés par une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Il mourut dans cette ville en 1627. P. d'Hoges, avocat et depuis maire de Châlons-sur-Saône, prononça son *Oraison funèbre,* Toulouse, in-8°. Indépendamment de la Remontrance dont nous avons parlé, on connaît de Clary : I. *La Description de la belette,* en vers français, Lyon, 1578, in-8°. Ce petit poëme, cité dans la *Bibliothèque* de Duverdier, est devenu fort rare. II. *Philippiques contre les bulles et autres pratiques de la faction d'Espagne*, Tours, 1592, in-8°; ibid., 1611, in-8°. Cette édition est augmentée d'un quatrième discours. W—s.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (Michel-Amant), membre du conseil royal d'instruction publique, né le 7 octobre 1763 à Coussergues, diocèse de Rodez, se destina à l'état ecclésiastique et fut envoyé de bonne heure à Paris auprès de son oncle, l'abbé de Besplas, qui le plaça au séminaire des Trente-trois, puis à la communauté dite de Laon. Ordonné prêtre en 1787, il exerça pendant quelque temps le ministère sur la paroisse Saint-Sulpice; mais les troubles de la capitale en 1789 l'engagèrent à se retirer dans sa province, où il passa le temps le plus funeste. Pendant la terreur, il fut mis en prison comme prêtre insermenté et comme frère d'émigré. Après le concordat de 1802, il devint grand-vicaire d'Amiens, mais il résida presque con-

stamment à Beauvais, et il était chargé de l'administration spirituelle du département de l'Oise, qui alors faisait partie du diocèse d'Amiens. L'abbé Clausel occupa ce poste pendant vingt ans, sauf dans le court intervalle des cent-jours, où il se retira en Belgique. En 1822, l'évêque d'Hermopolis, son ami, ayant été fait grand-maître de l'Université, l'appela au conseil royal d'instruction publique, en le chargeant spécialement des facultés de théologie, des aumôniers des colléges, etc. Jusque-là, l'abbé Clausel avait peu écrit. On sait seulement qu'en 1802 il avait coopéré à une édition des *Vies des saints* faite à peu près sur le même plan que celle de Mésenguy, mais dans un autre esprit. L'affaire d'un curé de Chartres déplacé par son évêque vint fournir un aliment à l'activité de son esprit. Il épousa chaudement la cause de ce curé qu'il croyait être victime d'un acte arbitraire. Six petits écrits qu'il publia coup sur coup en 1824 sur cette controverse avaient pour objet d'établir l'inamovibilité des curés. Ces écrits portent le titre de *Réflexions* et *Lettres* sur l'affaire du curé de Chartres (Chasles); mais le frère de l'abbé Clausel ayant été à cette même époque nommé à l'évêché de Chartres, la discussion devenait de plus en plus délicate; et l'abbé Clausel se retira de la lice. En 1826 il se trouva engagé dans une autre controverse plus vive et plus grave avec l'abbé de La Mennais et les rédacteurs du *Mémorial catholique*. L'abbé de La Mennais venait de publier son livre de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. L'abbé Clausel attaqua vivement cet ouvrage dans trois écrits intitulés: *Quelques*, *Nouvelles* et *Dernières observations*. Le *Mémorial* lui répondit, et de là résulta une querelle fort animée où l'on n'épargna point à l'abbé Clausel les personnalités les plus choquantes. Dans cette discussion, il soutenait l'honneur de l'église de France contre des exagérations manifestes. L'ardeur de son caractère le jeta peu après dans une autre controverse. Il publia en 1828 des *Observations sur le nouveau Catéchisme de Beauvais*. Sa censure parut beaucoup trop sévère, et ses amis regrettèrent qu'il eût mis au jour cet écrit, qui d'ailleurs ne porte point son nom. Une discussion d'une autre nature, qu'il eut au conseil d'instruction publique avec le ministre qui le présidait alors, força l'abbé Clausel de demander un congé. Il alla passer quelque temps à Rome, et s'y trouvant à la mort de Léon XII, il fut choisi pour conclaviste par le cardinal de Clermont-Tonnerre. De retour en France après une absence d'environ une année, il reprit ses fonctions au conseil royal d'instruction publique. La révolution de 1830 ne l'y laissa pas long-temps. Prévenu qu'on voulait lui demander sa démission, il la donna et obtint une pension de retraite. C'est alors qu'il alla se fixer à Versailles auprès de l'évêque, qui était son ami. Sa santé s'y affaiblit peu à peu. Sa famille le pressa de revenir à Paris, où il mourut à la suite d'une longue maladie le 22 janvier 1835. Peu d'hommes ont eu plus d'agrément dans l'esprit. Sa conversation brillante et pleine de saillies avait un attrait tout particulier; mais ces saillies étaient tempérées par la droiture de son jugement et par ses excellentes qualités. P—c—t.

CLAUSEWITZ (Charles de), général prussien, naquit, le 1er juin

1780, à Burg, où son père vivait comme officier pensionné. Dès l'âge de douze ans, il entra au service avec le grade de porte-drapeau dans le régiment d'infanterie du prince Ferdinand et fit les campagnes du Rhin en 1793 et 1794. Son éducation ayant été fort négligée, il profita des années de repos qui suivirent la paix de Bâle pour se livrer à l'étude et préparer son admission à l'école militaire de Berlin, où il fut reçu en 1801. Il y fit des progrès rapides, grâce aux soins particuliers que le général Scharnhorst prit de son éducation. En 1806, il accompagna le prince Auguste de Prusse en qualité d'aide-de-camp, et fut fait prisonnier avec lui à Prenzlow. En 1812, il passa à l'état-major général, spécialement attaché au général Scharnhorst. Il avait été chargé, en outre, de l'éducation militaire du prince royal de Prusse et de celle du prince Frédéric des Pays-Bas. A l'ouverture de la campagne contre les Russes, en 1812, Clausewitz donna sa démission, prit du service dans l'armée russe, et fit la campagne comme quartier-maître supérieur jusqu'à Kaluga. Alors il passa sous les ordres de Wittgenstein, dont l'armée se maintenait sur la Dwina, et fut l'un des officiers chargés de traiter avec le général prussien York. Attaché, en 1813, au quartier-général de Blücher, en qualité d'officier d'état-major russe, il profita de la suspension d'armes pour écrire son *Aperçu* de la campagne de 1813 (Glatz et Leipzig, 1814), qui eut un grand succès et que l'on attribua long-temps à son ami Gneisenau, par les conseils duquel il l'avait entrepris. Lors de la formation de la légion russo-germanique, il en fut nommé chef d'état-major, et suivit avec elle le général Walmoden dans le Mecklenbourg. Il eut occasion de se distinguer au combat qui fut livré sur la Goerde. En 1815, il rentra au service de Prusse et fut nommé chef de l'état-major du troisième corps, qui, le jour de la bataille de Waterloo, combattit à Wavres contre le général Grouchy. Après la paix il fut attaché en la même qualité au commandement général des provinces du Rhin, où sa conduite sage et modérée le fit estimer. Il y resta jusqu'en 1818, époque à laquelle il fut nommé général-major, directeur de l'école militaire de Berlin. C'est vers ce temps qu'il s'occupa d'un grand ouvrage sur la haute stratégie, dont la publication ne devait avoir lieu qu'après sa mort. Au printemps de 1830, il fut envoyé à Breslau, comme inspecteur d'artillerie; mais il n'y resta que peu de temps, et passa sous les ordres de Gneisenau à Posen, comme chef d'état-major du quatrième corps placé en observation sur les frontières du royaume de Pologne où venait d'éclater une révolution. De retour à Breslau, il fut atteint du choléra, et suivit de près dans la tombe son frère d'armes, Gneisenau, dont la perte avait été pour lui un coup bien sensible. Clausewitz mourut le 16 novembre 1831, sans avoir pu mettre la dernière main à l'ouvrage important qu'il avait commencé. Après sa mort on a trouvé un manuscrit renfermant l'histoire critique des campagnes depuis 1812 jusqu'à 1815. La première partie de cet ouvrage fut publiée à Berlin en 1832. M—D J.

CLAUSTRE (André de). *Voy*. Declaustre, X, 641.

CLAVIER (Etienne), savant helléniste, né à Lyon, le 26 déc. 1762, se livra de bonne heure à l'é-

tude des langues anciennes et se fit remarquer au collège par ses succès. Il vint ensuite à Paris étudier la jurisprudence, et en 1788 il acquit une charge de conseiller au Châtelet. La révolution le dépouilla de son emploi; mais le gouvernement directorial l'en dédommagea en le nommant juge au tribunal criminel du département de la Seine, dès sa création : il y siégea d'une manière très-honorable jusqu'à la réorganisation des tribunaux, en 1811. C'est lui qui, lors du procès de Moreau, loin de condescendre aux sollicitations de Murat, qui, pour obtenir la condamnation à mort du rival de Bonaparte, ajoutait que le premier consul n'aspirait qu'à lui faire grâce, repoussa toutes ces insinuations par un mot devenu célèbre : « Et qui nous fera grâce à « nous ? » Bonaparte ne lui pardonna jamais ce refus et cette réponse, et l'antipathie de l'ex-conseiller du Châtelet pour le potentat du jour devint de plus en plus marquée. Ce n'était point de l'opposition : Bonaparte ne la souffrait pas, et Clavier n'était pas assez haut placé pour en faire; mais c'était une indépendance un peu brusque, un peu fastueuse, quoique très-pacifique et naïve. On assure qu'il finit par rompre en visière avec un grand personnage qui lui demandait de ces petits services que trop souvent la justice rend tout en rendant des arrêts. La réorganisation de 1811 l'évinça des tribunaux : il s'en consola en se livrant à ses études favorites, parmi lesquelles la science du droit n'occupait que le troisième rang. Depuis 1809, il remplissait à l'Institut le fauteuil de Dupuis dans la classe d'histoire et de littérature ancienne ; et cette fois l'opinion, qui quelquefois contrôle et casse les arrêts des sociétés savantes, avait été d'accord avec le choix des doctes membres. Effectivement Clavier avait fait ses preuves et comme helléniste et comme historien, par des publications de quelque importance. Peu de temps après, il fut nommé professeur d'histoire au collège de France : en rendant justice à tout ce qu'il déployait d'érudition et de recherches consciencieuses dans cette nouvelle carrière, beaucoup d'auditeurs reculèrent devant l'aridité de sa méthode et la pesanteur de ses formes. Le retour des Bourbons valut à Clavier, comme à presque tous les académiciens, le ruban de la Légion-d'Honneur (30 septemb. 1814), et, le 28 octobre suivant, le titre de censeur royal. Il n'est pas besoin de dire que lors de la réorganisation de l'Institut, en 1816, il conserva son fauteuil à la troisième classe redevenue académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il avait prêté serment à Bonaparte pendant les cent-jours; serment obligé, qui, comme on le sait, promet, non pas le dévouement, mais l'obéissance passive, et que depuis 1789 nous sommes habitués à voir remplacé à peu près périodiquement par le serment contraire: « Où allez-vous ? » disait à Clavier, un jour du mois de mai 1815, un de ses amis qu'il rencontrait sur le pont des Arts, se rendant au palais des Quatre-Nations. — « Hem ! hem ! » répondait l'helléniste avec une bonhomie de La Fontaine, « je vais lui « prêter serment d'être fidèle tant « qu'il sera là. » Un gouvernement sage n'en demande jamais davantage, et il pourrait en demander encore moins sans perte comme sans risque. Clavier ne survécut que peu de temps à la seconde restauration ; une fin presque prématurée, car il ne comptait que cinquante-qua-

tre ans, l'enleva, le 18 nov. 1817, à des travaux déjà poussés bien loin et dont on doit regretter l'interruption. Clavier était un excellent homme, simple, bon, cordial, moins âpre dans ses relations sociales qu'on ne l'imaginerait en songeant soit à l'indépendance qu'il apporta dans les fonctions judiciaires, soit au caractère de son gendre Courier, avec lequel il n'avait guère de commun que l'amour du grec et l'animosité contre Bonaparte; mais quant à cette causticité parfois brutale de Paul-Louis, il se la serait reprochée comme un crime; et quant à l'esprit, il ne se le permettait jamais. Nous ne jurerions pas même qu'il ait bien vu que Paul-Louis avait de l'esprit, pas plus qu'en 1804, en prononçant sa fameuse exclamation à Murat, il ne se douta qu'il disait un mot sublime. Ce n'est pas lui qu'on eût vu, l'Institut eût-il dix fois fermé ses portes à ses sollicitations, stigmatiser ses rivaux et ses adversaires, et l'académie et les académiciens, et tous les savants à succès, comme s'en avisa dans ses boutades l'ex-canonnier à cheval. Le seul mauvais service que Clavier rendit à ses confrères, ce fut de faire promettre à cet incorrigible gendre, lorsqu'il lui demandait la main de sa fille, qu'il tâcherait d'être de l'Institut (*Voy.* Courier, dans ce vol.). On a de Clavier : I. Une édition des *OEuvres complètes de Plutarque*, traduct. d'Amyot, 1801-1809, 25 vol. in-8°. L'éditeur, en n'altérant que légèrement le texte, et surtout la langue amyotesque, a substitué dans la traduction, a[illegible] souvent qu'il le fallait, toutes l[illegible] corrections que rendaient nécessaires tantôt le nombre beaucoup trop grand de contre-sens commis par Amyot, tantôt les changements introduits par la critique moderne dans le texte grec du philosophe de Chéronée. Il a joint aux écrits anciennement traduits la version de divers traités publiés récemment et de fragments que personne avant lui n'avait donnés en français. Aux notes de Brotier et de Vauvilliers il en a joint d'autres qui justifient les sens nouveaux auxquels il se décide, et résolvent des difficultés insurmontables pour les savants du XVIe siècle. II. *Bibliothèque d'Apollodore*, texte, traduction française et notes, 1805, 2 vol. in-8°. La correction du texte grec de cette édition remarquable n'est point à l'abri de tout reproche : fort de sa connaissance de la haute antiquité, Clavier a cru pouvoir trancher du maître avec son auteur, et s'écarter de la réserve habituelle des philologues, tantôt en effaçant des leçons jugées les meilleures depuis long-temps, tantôt en introduisant dans le texte des variantes jadis négligées, et assez souvent en usant de conjectures. En revanche, on ne peut disconvenir que sa traduction, dont le style n'est pas un modèle d'élégance, ne se recommande par beaucoup de fidélité. Les notes, faites à l'imitation de celles de Méziriac sur Ovide, réunissent plusieurs des qualités qui font un bon commentaire. Sans doute Clavier ne voit de haut ni la mythologie ni l'histoire; il ne les distingue même pas nettement : toutefois, pour qui voudra ne prendre les faits donnés par Apollodore que comme des matériaux que plus tard rassembleront le mythologue et l'historien, en en fixant le caractère, la place et la portée, ses remarques contiennent une infinité de choses utiles : presque toutes jettent de la lumière sur des points histo-

riques ou mythologiques obscurs, précisent des faits, indiquent ou rectifient tantôt des dates, tantôt des coïncidences, distinguent des personnages de même nom, etc.; aussi, quoiqu'elles envahissent deux fois l'espace qu'occupe le texte, nul lecteur attentif ne se plaindra-t-il de leur prolixité. Il s'y trouve, entre autres, une notice curieuse tirée du vieux scholiaste grec, qui n'avait pas encore été traduite en français. III. *Histoire des premiers temps de la Grèce jusqu'à l'expulsion des Pisistratides*, 1809, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1822, 3 vol. in-8°, avec des tables généalogiques des familles héroïques. Cet ouvrage, qu'il annonçait dès 1809, dans les premières pages de sa préface d'Apollodore, et pour la rédaction duquel il entreprit son travail sur Apollodore et son travail plus considérable encore sur Pausanias, a reçu des éloges outre mesure. On ne peut en effet contester à l'auteur le mérite des recherches opiniâtres : il a remonté aux vraies sources, les vieilles traditions, les vieux poèmes cycliques, les vieux monuments. Apollodore et Pausanias étaient de riches mines sous ce double rapport; Clavier en a de son mieux extrait de précieux minerais; mais Clavier n'était pas l'homme qu'il eût fallu pour les dégager de la gangue, encore moins pour les analyser, bien moins encore pour les mettre en place. Assez lucide, assez méthodique, il n'avait ni ce jugement infaillible qui voit à travers l'écorce des faits, ni ce vaste coup d'œil qui saisissant en même temps des myriades d'éléments les combine et les groupe de vingt manières différentes, puis n'a plus de regards que pour la combinaison véritable. Clavier d'ailleurs est évhémériste; presque tout le monde alors l'était en France: il ignore les systèmes nouveaux que déjà l'Allemagne avait lancés dans le monde sur la mythologie, l'allégorisme et ses formes diverses, l'autochthonat des Grecs et vingt autres questions subsidiaires; bien plus il ne sait pas bien ce que c'est qu'une race, ce que c'est qu'une école, ce que c'est que la conquête, ce que c'est que les institutions, les corporations, les ébauches de codes. Il ne peut donc se refuser à des idées dont il ne soupçonne pas l'attitude actuelle, ni peindre des faits qu'il assimile trop aux faits modernes, ni même saisir le caractère des époques. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Clavier n'a pas vu que de l'invasion des Héraclides au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, la Grèce, tout d'un coup devenue dorienne, subit un moyen âge et rétrograde dans la civilisation. L'histoire des premiers temps de la Grèce est donc encore à faire. IV. *Pausanias*, *Description de la Grèce*, 1814-1821, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, en partie posthume, est le véritable titre de Clavier à la gloire. Le texte, soigneusement collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque royale, n'a pas été si lestement établi que celui d'Apollodore. La traduction, revue par MM. Daunou et Coray, n'a point, comme celle de Gédoyn, été faite sur l'infidèle version latine d'Amaséus. Comme tout ce qu'a écrit Clavier, elle est exacte, fidèle; les artistes et quiconque veut étudier l'histoire de l'art ne sauraient s'en passer. Les notes qui l'accompagnent, mais qui ne sont point aussi nombreuses qu'elles l'eussent été sans la prompte mort du traducteur, éclaircissent beaucoup de difficultés relatives, les unes au texte même, les autres au

sens, que rendent parfois incertain les détails techniques d'un auteur que beaucoup d'hellénistes regardent comme le plus difficile des écrivains grecs, d'autres enfin à l'histoire politique et à l'histoire de l'art : ces notes étaient indispensables ; nul ancien n'a plus que Pausanias besoin d'un bon commentaire. V. Des éditions 1° de l'*Exposition de la doctrine de l'église gallicane* par Dumarsais, 2° des *Libertés de l'église gallicane*, par P. Pithou, 1817, in-8°. VI. Divers mémoires lus à l'Institut, et imprimés dans le recueil de l'académie des Inscriptions, entre autres : 1° *Dissertation sur l'oracle de Dodone* (fort recommandable sous les rapports historique, physiologique et politique : Clavier s'y préserve de l'opinion, jadis en vogue, qui voulait ne voir dans les oracles que fraudes et jongleries sacerdotales); 2° *Histoire de la famille athénienne des Callias*; 3° *Sur l'époque précise d'Apollodore, tyran de Cassandrée.* VII. Dans le Magasin encyclopédique, une *Dissertation sur l'état de la législation chez les anciens relative à l'avortement.* VIII. Plusieurs articles dans la Biographie universelle, entre autres, *Athénée*, *Aristophane*, *Elien*, *Esope*, etc. Le nouveau recueil de l'académie des Inscriptions, t. VII, contient une notice sur Clavier.

P—ot.

CLAVILLE. *Voy.* Lemaitre de Claville, XXIV, 39.

CLEEMAN (Frédéric-Jean-Christophe), savant allemand, né le 16 septembre 1770, à Crivitz, aux environs de Schwerin, et mort, le 26 décembre 1826, à Parchim, dans le grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin, était élève de Rostock et d'Iéna, avait été adjoint à son père, prédicateur à Leussow, avait ensuite vécu sans fonctions à Schwerin, à Leipzig, à Parchim, puis était devenu rédacteur de la gazette politique de cette ville. L'Allemagne doit à cet infatigable compilateur de précieux et immenses matériaux pour l'histoire du Mecklenbourg. Ce sont : I. *Répertoire universel pour l'histoire du luthéranisme dans le Mecklenbourg*, Parchim, 1809-1810, 3 vol. grand in-fol. Cet ouvrage, dont chaque volume porte un titre particulier (le premier *Repertorium universale*, le second *Syllabus Parchimensium*, le troisième *Syllabus Circulorum*), présente sous forme alphabétique les noms de toutes les communes et de toutes les églises luthériennes du Mecklenbourg, avec l'indication des divisions ecclésiastiques ou politiques auxquelles elles appartiennent, et la biographie de tous les ministres de la religion de l'auteur. Des pièces justificatives, la plupart tirées des archives ainsi qu'un grand nombre des faits mêmes qui forment comme le texte de Cleeman, accompagnent ce grand travail que complètent la bibliographie de l'histoire et la biographie du Mecklenbourg, et qu'augmentent encore des matériaux pour une table générale de tous les ecclésiastiques mecklenbourgeois antérieurs à l'introduction du luthéranisme dans le pays. Les archives consultées par Cleeman étaient celles de la surintendance de Parchim, qu'il mit cinq ans à classer; et son répertoire même n'était que l'extrait d'une compilation plus considérable qu'il avait faite pour son usage. Le tome I[er] contient les tables, ou la nomenclature, avec les faits d'histoire générale; le second est consacré à la biographie des surintendants de Parchim; le troisième

donne celles des ecclésiastiques inférieurs. II. *Dictionnaire* (Archivlexicon) *historique, généalogique et biographique des ecclésiastiques et des églises du Mecklenbourg*, tiré des archives et d'autres sources rares, des inscriptions des églises, des papiers de familles, des éloges funèbres, des poëmes, des programmes, etc., première partie A-Z, avec un *Syllabus Custroviensis* et diverses annexes, Parchim, 1819, in-fol. En dépit du titre, l'ouvrage ne va que jusqu'au J exclusivement. III. Une édition très-augmentée du vieil ouvrage de Cordes, intitulé *Chronique et Notice de la ville de Parchim*, Parchim, 1825, in-8°, quatre gravures. Cleeman avait publié de plus quelques compositions musicales. Après sa mort on a trouvé en manuscrits: 1° un *Traité théorique de la musique et de l'art de l'enseigner*; 2° un *Dictionnaire de musique*, commencé en 1801, à Leipzig, et non terminé; 3° des *Sermons* au nombre de cinq cent trente-cinq; 4° le grand *Dictionnaire biographique* (*Archivlexicon*), en 16 vol. in-fol.; 5° un grand *Dictionnaire généalogique*, plus volumineux encore, et qui contient le relevé des registres de naissances, mariages et morts de l'église de Parchim et des localités voisines, Neustadt, Spœnitz, etc. P—OT.

CLÉMENT (JEAN), médecin anglais du seizième siècle, fut élevé à Oxford. Le célèbre Thomas Morus l'honora de son amitié, et lui confia l'éducation de ses enfants. Il fut nommé, en 1519, professeur de rhétorique à l'université d'Oxford, où il obtint ensuite la chaire de grec par la protection du cardinal Wolsey. Il s'acquitta de ces deux emplois avec une grande distinction; mais bientôt il se livra entièrement à la médecine. Agrégé à la société des médecins de Londres, il fut du nombre de ceux que Henri VIII envoya en 1529 au cardinal Wolsey, alors retenu à Esher dans un état de langueur. Clément avait puisé dans la maison de Thomas Morus un attachement sincère pour la religion catholique. Il quitta l'Angleterre sous le règne d'Edouard VI. La cour en fut si indignée qu'il fut un des catholiques exceptés de l'amnistie publiée en 1552. Il retourna dans sa patrie à l'avènement de la reine Marie, et exerça sa profession près de Londres, dans le comté d'Essex. Obligé de fuir une seconde fois, lors de la mort de cette princesse, il passa le reste de ses jours dans l'exil, et mourut à Malines, le 1er juillet 1582. Les seuls ouvrages qu'il ait publiés sont quelques traductions du grec, telles que les *Épîtres* de saint Grégoire de Nazianze, et des *Homélies* de Nicéphore Calliste, un recueil d'épigrammes latines et d'autres vers dans cette même langue. Il avait épousé, en 1526, Marguerite Gige, que Morus avait fait élever dans sa maison avec sa fille. Cette femme entendait aussi fort bien le grec, et elle aida plus d'une fois son mari dans ses traductions: elle mourut à Malines en 1580. C. T—Y.

CLÉMENT-DE-RIS (le comte DOMINIQUE), né à Paris en 1750, fils d'un procureur au parlement, était, avant la révolution, maître-d'hôtel de la reine, et quels que fussent les avantages qu'il dût trouver dans cette charge, il adopta les nouveaux principes. Possédant une terre à Tréguier en Bretagne, il y connut Sieyès, alors grand-vicaire de l'évêque de cette ville. Il habitait son domaine de Beauvais en Touraine,

dans les premières années de la révolution, lorsqu'il fut nommé administrateur du département d'Indre-et-Loire. Accusé de *modérantisme* après la révolution du 31 mai 1793, et poursuivi par Mogue, agent du comité de salut public, il fut conduit à la Conciergerie à Paris, d'où il ne sortit que sur les pressantes réclamations de ses amis, et surtout par le crédit de Sieyès et de Jullien de la Drôme. Il reprit alors ses fonctions administratives; puis, étant revenu à Paris, il fut nommé chef de division dans les bureaux de l'instruction publique, dont il devint l'un des directeurs, avec Garat et Ginguené. Il donna sa démission en février 1795 Après le 18 brumaire, il fut appelé au sénat conservateur. Cette place, en le mettant en évidence, lui attira une aventure singulière, et qui fit beaucoup de bruit dans le temps. Le 23 sept. 1800, Clément-de-Ris se trouvant presque seul à sa maison de Beauvais, près de Tours, six hommes armés entrèrent chez lui, s'emparèrent de l'argent monnayé et de l'argenterie, le forcèrent à monter avec eux dans sa propre voiture, le conduisirent dans un lieu inconnu, et le jetèrent dans un souterrain, où il resta dix-neuf jours sans qu'on pût avoir de ses nouvelles. Enfin quelques personnes, étrangères à la police, mais que le ministre Fouché avait cru devoir employer dans cette occasion, s'étant trouvées sur son chemin lorsqu'on le transférait dans un autre lieu, mirent en fuite son escorte, et le ramenèrent au sein de sa famille. On a prétendu que ce coup hardi, exécuté en plein jour, était l'ouvrage de quelques royalistes qui voulaient avoir dans sa personne un otage, pour garantir la vie menacée de quelques uns de leurs chefs; mais rien de pareil ne fut dit dans le procès, où trois des auteurs du crime furent condamnés à mort par le tribunal d'Indre-et-Loire. C'étaient des hommes obscurs et dont le pillage semblait devoir être le seul mobile. Ils l'avaient forcé d'écrire à sa femme qu'elle remît cinquante mille francs dans un lieu désigné, et cette dame avait préparé la somme; mais elle n'eut pas le temps de la remettre. Madame Lacroix, propriétaire de la maison du Portail, où il fut reconnu que Clément-de-Ris avait ainsi été détenu, fut condamnée, par le même tribunal, à plusieurs années de détention et à l'exposition sur l'échafaud au moment de l'exécution. Clément-de-Ris ne cessa pas de jouir d'une grande faveur sous le gouvernement impérial; il obtint, en 1804, le titre de commandant de la Légion-d'Honneur, et celui de comte de Mauny. En novembre 1805, il fit partie de la commission chargée de faire un rapport sur la proposition d'envoyer une députation à l'empereur pour le féliciter sur ses victoires. Devenu préteur du sénat, il donna son adhésion à la déchéance de Bonaparte, en 1814. Créé pair de France par le roi, le 4 juin de la même année, il le fut aussi par Bonaparte en 1815; mais il ne porta la parole dans la chambre, dont il fit alors partie, que pour faire augmenter le nombre des membres d'une commission extraordinaire, devenue incomplète par l'absence du maréchal Davoust. Le comte Clément cessa d'être porté sur la liste des pairs après le second retour du roi; mais il y fut rétabli dans la grande fournée de 1819. Il ne se fit plus remarquer depuis cette époque, et mourut à Paris, le 22 octobre 1827. Il avait publié, en 1784, *Observations sur*

les intérêts d'argent à terme, in-8°. — Son second fils (*Paulin*) fut tué à la bataille de Friedland, le 14 juin 1807. L'aîné, d'abord chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Lefebvre, colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, a succédé à son père dans la pairie. M—D j.

CLÉMENT (Hugues-Joseph), prêtre, né, en 1757, à l'Isle-sur-le-Doubs, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de la cure de Flangebouche, paroisse importante dans laquelle il avait eu pour prédécesseur le savant abbé Bergier. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes, et fut nommé membre de l'administration centrale du département du Doubs. Dès le mois de juin 1791, il rétracta le serment qu'il avait dû prêter à la constitution civile du clergé, et exposa ses motifs dans un petit écrit qui fit beaucoup de bruit dans le département. Ses adversaires l'accusèrent de n'abandonner l'église constitutionnelle que par dépit de n'avoir point été fait évêque ou du moins vicaire général; il leur répondit que cette absurde et grossière calomnie ne l'atteignait seulement pas. Aux termes des décrets, l'abbé Clément devait quitter sa cure; mais la municipalité de Flangebouche, après avoir renvoyé le prêtre désigné pour le remplacer, déclara, par une délibération signée de tous les membres, qu'elle ne reconnaîtrait point d'autre curé que son pasteur légitime. Dans la nuit du 25 décembre, des gendarmes, envoyés d'Ornans pour l'arrêter, trouvèrent l'église et le presbytère gardés par les habitants en armes, et furent obligés de se retirer. Alors le district d'Ornans fit défense à Clément, ainsi qu'à son vicaire, d'exercer aucune fonction sacerdotale dans la paroisse; mais ne reconnaissant pas au district le droit de prononcer son interdiction, il continua de remplir les devoirs de son ministère, au risque de tout ce qui pouvait en résulter. Cependant, après le 10 août 1792, il jugea prudent de se retirer en Suisse, dans un endroit rapproché de la frontière, d'où il pouvait entretenir une correspondance active avec ses paroissiens. Lors de l'insurrection qui eut lieu dans les montagnes du Doubs au mois de septembre 1793, les habitants de Flangebouche se signalèrent par leur dévouement. Les chefs qui devaient se mettre à leur tête n'étant point arrivés, les paysans, la plupart inaguerris, furent facilement dispersés par un bataillon de la Drôme, envoyé contre eux de Besançon avec deux pièces d'artillerie. Ceux qui purent gagner la Suisse parvinrent à rejoindre l'armée du prince de Condé. Les autres périrent presque tous sur l'échafaud, au pied duquel fut brûlé, par l'exécuteur, un drapeau semé de fleurs de lis d'or, sur lequel on lisait d'un côté *Flangebouche*, et de l'autre *La nation, la loi et le roi :* c'était celui de la garde nationale de cette malheureuse commune, que les insurgés avaient pris pour leur servir de ralliement. Clément ne revint en France qu'en 1802. Quoique vivement réclamé par les habitants de Flangebouche, il ne fut point, après le concordat, rétabli dans sa paroisse. Nommé curé de Pierrefontaine, il ne tarda pas à donner sa démission, et vint demeurer à Besançon, où ses profondes connaissances en théologie et en droit canonique le rendirent très-utile à ses jeunes confrères. Il se proposait d'employer ses loisirs à la rédaction de quelques ouvrages pour lesquels il avait recueilli des matériaux dans

son exil; et l'on doit regretter que l'affaiblissement de sa santé ne lui ait pas permis de réaliser ce projet. Il mourut à Besançon le 24 avril 1828. On a de lui : *Correspondance avec M. Séguin, évêque constitutionnel du département du Doubs*, Paris, 1791, deux parties in-8°.

W—s.

CLEMENTI (Prosper), le plus grand sculpteur qu'ait produit l'Italie avant Canova, n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être, si la réputation était toujours en rapport avec le mérite. Le surnom du *Corrège* de la sculpture, qui lui a été donné par Algarotti, peut faire apprécier la hauteur de son talent et les parties de l'art dans lesquelles il a excellé. Prosper naquit au commencement du seizième siècle, non pas à Modène, comme Vasari l'avance sur des renseignements inexacts, mais à Reggio, d'une famille déjà illustre dans les arts. Tiraboschi conjecture qu'il reçut les premières leçons de Barthélemi Clementi, son aïeul, mort en 1525, regardé comme l'un des plus habiles sculpteurs de son temps, et qu'il se perfectionna dans l'école de Jean-André Clementi, son oncle, sculpteur non moins distingué ; mais au surplus, ajoute-t-il, quel qu'ait été le maître de Prosper Clementi, son élève l'a de beaucoup surpassé. Le premier ouvrage de Prosper, ou du moins celui qui commença sa réputation, est le *tombeau* de saint Bernard dans la cathédrale de Parme. Celui de la famille Prati dans la même église, que l'on doit également au ciseau de Prosper, est très-remarquable surtout par le naturel de la pose et par la vérité des figures. Suivant M. Valery, le *tombeau* de l'évêque Georges Andreossi, dans la cathédrale de Mantoue, est le chef-d'œuvre de ce grand artiste. L'expression de douleur des deux figures latérales qui pleurent est admirablement touchante (*Voyage en Italie*, II, 260). On cite encore de lui deux statues en marbre à la cathédrale de Carpi, et d'autres à Bologne. Mais c'est la ville de Reggio qui possède le plus grand nombre de ses ouvrages. Indépendamment de ceux que l'on trouve disséminés dans les principales églises, et qui tous méritent l'attention des connaisseurs, on distingue à la cathédrale les deux magnifiques figures d'*Adam* et *Eve*, le *Tabernacle* du maître-autel en bronze, représentant le triomphe du Sauveur, et surtout le tombeau de l'évêque Ugo Rangone, chef-d'œuvre qu'il termina dans l'espace de cinq ans et qui lui fut payé douze cent cinquante écus d'or. Prosper mourut à Reggio le 26 mai 1584, dans un âge assez avancé, et fut inhumé dans l'église du *Carmine*. Mais cette église ayant été démolie en 1588, l'épitaphe que Flaminio Clementi, son fils unique, avait consacrée à sa mémoire, fut transportée à la cathédrale où elle subsiste encore. Tiraboschi, voyant avec peine l'espèce d'oubli dans lequel était tombé ce grand artiste, a réuni tous les documents qu'il a pu recueillir sur sa vie et ses ouvrages, et les a publiés dans la *Bibl. modenese*.

W—s.

CLEMENTI (Muzio), pianiste célèbre, naquit en 1752 à Rome, où son père exerçait la profession de graveur sur vases d'argent à l'usage des églises. Buroni, compositeur de Saint-Pierre, lui donna les premières leçons de vocalisation : Muzio n'avait à cette époque que six ans. Au bout d'un an il fut placé sous un organiste nommé Cordicelli ; et telle fut la rapidité de ses progrès qu'à neuf ans

il subit avec éclat un examen à la suite duquel on lui donna une place d'organiste dans sa ville natale. Il eut ensuite pour maîtres Santarelli et Carpini, regardés, l'un comme le maître de musique vocale le plus parfait qui existât, l'autre comme le plus profond contre-pointiste de Rome. Avec l'orgue, Clémenti cultivait sans relâche le piano (alors nommé le clavecin) dont les difficultés matérielles diffèrent à peine de celles de l'orgue, tant qu'on se borne à exécuter sur l'un et l'autre des morceaux de semblable caractère. Charmé de son talent précoce, un riche voyageur anglais, Beckford, offrit aux parents de Clémenti de l'emmener en Angleterre et de se charger de son éducation et de sa fortune. La proposition fut acceptée. Cette circonstance, en introduisant Clémenti dans une famille distinguée par les habitudes littéraires et le goût, non moins que par le rang et la richesse, lui inspira cet amour de la littérature et des sciences dont trop souvent l'absence est si sensible chez les artistes. En se livrant à l'étude des langues tant mortes que vivantes, en acquérant une érudition variée, Clémenti, loin d'être infidèle à sa vocation musicale, développa ses facultés artistiques, s'enrichit de sensations nouvelles toutes aptes à se reproduire sur le clavier et sous ses doigts, en un mot devint, au lieu d'un vulgaire agglomérateur de notes, un poète. A la lecture des grands maîtres, il joignait la pratique assidue de l'instrument auquel il avait voué sa vie. Convaincu que faute de cette condition il est impossible d'arriver à un grand resultat, il s'était astreint à une règle sévère pour ce dernier genre de travail; et, déterminé à donner chaque jour un certain nombre d'heures à l'exécution, s'il arrivait que des fêtes, des parties de plaisir ou quelques autres circonstances absorbassent la journée, il en compensait toujours la perte par le travail de la nuit. Cette persévérance fut couronnée par le succès, et Clémenti à dix-huit ans était réputé le plus habile claveciniste qui eût existé. Il avait reculé les bornes de l'art, et il ouvrait aux virtuoses cette immense carrière qui a été parcourue depuis soixante ans par suite d'efforts progressifs aussi brillants qu'inattendus. Il avait composé dès-lors sa fameuse sonate en *ut* (opéra 2), publiée seulement trois ans après, et alors regardée comme le nec plus ultra de la difficulté vaincue. Ce morceau, que nous regarderions aujourd'hui comme de troisième force au plus, faisait en 1772 le désespoir des J.-C. Bach, des Schrœter, qui, se contentant de l'admirer, refusaient de le jouer en public, et disaient qu'il ne pouvait être exécuté que par le diable qui l'avait composé. Après avoir passé avec Beckford tout le temps stipulé par ce gentilhomme et par son père, Clémenti, entraîné par son goût pour l'indépendance, se rendit dans la capitale de l'Angleterre; il commença par tenir le clavecin au théâtre du roi. Grâce à cette place, sa réputation s'accrut bien vite; et en peu de temps il trouva de ses leçons un prix aussi élevé que Bach. A la sollicitation de Pacchierotti, il fit un voyage sur le continent, où l'avait précédé sa renommée. Paris fut la première capitale qu'il visita : il y resta jusqu'à l'été de 1781. L'enthousiasme bruyant qu'y excita son exécution l'étonna lui-même : habitué aux applaudissements plus froids des Anglais, il disait en riant qu'à peine il pouvait

se croire le même Clémenti à Paris et à Londres. De Paris il se rendit par Strasbourg et par Munich à Vienne, où il trouva, entre autres artistes fameux, Haydn, Salieri, enfin Mozart, déjà son digne rival malgré sa jeunesse. Clémenti et Mozart jouèrent alternativement devant Joseph II et devant le grand-duc de Russie, depuis Paul Ier, et sa femme. La cour autrichienne parla longtemps d'un concert où tous deux se firent entendre à trois fois différentes et où la grande-duchesse se plut à mettre leur science à l'épreuve. Après que tous deux eurent exécuté un morceau de leur choix, la princesse leur dit que jadis son maître avait composé pour elle quelques pièces qui étaient au-dessus de ses talents, mais dont pourtant elle désirait juger l'effet : Clémenti et Mozart en jouèrent chacun une à première vue. Enfin la duchesse leur proposa un thème sur lequel ils improvisèrent à tour de rôle des variations au grand plaisir en même temps qu'à l'étonnement de la société. Ni l'un ni l'autre ne furent vaincus dans cette lutte de l'Allemagne et de l'Italie; mais tous deux apprirent que désormais les limites du piano allaient sans cesse reculant, et que nul ne pouvait se flatter d'êtro ou de rester long-temps sans rival sur l'instrument qu'ils perfectionnaient de jour en jour. C'est de cette époque à la fin du siècle que Clémenti, de retour dans l'Angleterre, qu'il ne quitta que quelque temps en 1783 et 84 pour se rendre à Paris, parcourut avec le plus grand éclat la carrière professorale et vit arriver au plus haut degré sa triple réputation de maître, d'exécutant et de compositeur. La clientelle la plus distinguée se disputait ses leçons; l'élite de Londres affluait à ses concerts. Presque tous les grands artistes qui ont habité l'Angleterre ont plus ou moins de temps étudié sous Clémenti. En 1800, la faillite de la maison Longman et Broderip lui fit éprouver des pertes énormes : ne consacrant plus dès-lors que moitié de son temps au professorat, il se mit à la tête d'une compagnie commerciale pour qui son nom était une source de gains assurés, et qui entreprenait en même temps des publications musicales et la fabrication des pianos. Il en perfectionna le mécanisme et la construction, et ses améliorations donnèrent bientôt aux pianos anglais le renom des premiers instruments de l'Europe. La paix d'Amiens lui fournit l'occasion de reparaître en France en 1803; il y vint accompagné de son élève favori Field, dont le succès dans les concerts de la capitale lui fit éprouver autant d'orgueil que de satisfaction. Il eut la même joie à Vienne, d'où, malgré le dessein qu'il avait eu de l'y confier au célèbre Albrechtsberger, il le conduisit à Saint-Pétersbourg. Les larmes de Field à l'instant où il devait se séparer de son maître avaient changé sa résolution. A Saint-Pétersbourg cependant, Clémenti, qui l'aimait pour lui-même, lui fit comprendre qu'il fallait se quitter : il l'introduisit chez tous les grands dont sa réputation lui ouvrait les portes, et jeta de cette manière les fondements de la fortune de Field. En revanche il emmena de la capitale russe Zeuner de Dresde, qui avant son arrivée passait pour le maître et l'exécutant le plus habile de Saint-Pétersbourg, mais qui aussitôt après la venue de Clémenti sollicita ses leçons, abandonna toute sa clientelle pour le suivre, et l'accompagna d'abord à Berlin, ensuite à Dresde, où les in-

structions qu'il avait reçues du roi des pianistes le mirent sur la voie du vrai talent et de la célébrité. En se séparant de Zeuner, Clémenti prit sous sa protection le jeune Klengel, dont il développa de même les belles dispositions, qui le suivit à Vienne, en Suisse, enfin à Berlin. Kalkbrenner, qu'il vit dans cette dernière ville, lui dut moins que les précédents, et à proprement parler ne fut point son élève : cependant il dut quelque chose à la vue du jeu de Clémenti, qui cette fois y fit un long séjour. Il visita ensuite Rome sa patrie et Naples, revint encore à Berlin, et quelque temps après repartit pour Saint-Pétersbourg accompagné d'un nouveau pupille, Berger. De Saint-Pétersbourg il revint à Vienne, puis se dirigea vers Rome, où l'appelait la mort d'un frère, et enfin, après un court séjour à Milan et en d'autres villes, il trouva une occasion de s'embarquer pour l'Angleterre, où il arriva sain et sauf après huit ans d'absence. Son retour était attendu avec impatience et par ceux qui voulaient l'entendre soit pour le comparer à lui-même ou à ses élèves, soit pour l'admirer, et par ceux qui se promettaient de lui demander des leçons. Mais la résolution de Clémenti était irrévocable : il ne voulut désormais ni prendre d'élèves ni jouer en public. Il ne dérogea que deux fois à ce vœu solennel, la première à un des concerts philharmoniques, la seconde au grand dîner que lui offrirent à l'Albion-Tavern, le 17 décembre 1827, tous les professeurs de musique de Londres réunis. Choisissant pour thème un passage de son premier concerto d'orgue, il jeta sur ce fonds des improvisations si riches, si variées, si pleines de goût et de sensibilité, si remarquables même comme tour de force et comme difficultés vaincues, que tous les assistants exprimèrent à la fois de la joie et de la surprise, en entendant leur vieux maître le disputer encore en sève d'âme, en souplesse de doigts à la verte jeunesse. Clémenti comptait alors soixante-quinze ans. Il survécut cinq ans à cette solennité musicale, et mourut à Evesham, dans le comté de Worcester, le 16 avril 1832. Ses restes furent déposés dans le cloître de l'abbaye de Westminster, près de ceux de Bartleman, de Shield, de Williams et d'autres artistes qui occupent une place honorable dans l'histoire de la musique anglaise. Si Clémenti n'avait été qu'un homme ordinaire, on vanterait ses qualités privées, sa douceur, sa politesse, sa complaisance et sa libéralité à l'égard de ses confrères, sa délicatesse sur tout ce qui touchait à l'honneur. Il devait sa santé, sa longue existence et jusqu'à un certain point son talent au régime sobre qu'il s'était imposé dès le jeune âge. Il avait été marié deux fois, la première à une Allemande qu'il eut le malheur de perdre en couches après son retour de Rome et de Naples à Berlin, la seconde à une Anglaise. Il avait eu de la première un fils dont les dispositions naissantes faisaient l'orgueil de sa vieillesse, lorsqu'il périt victime d'un déplorable accident.— Sous le rapport du talent Clémenti mérite d'être classé très-haut dans l'histoire de la musique. On ne peut nier qu'il n'ait plus que tout autre accéléré pour le piano, et par là même pour tous les instruments, la révolution qui s'est opérée depuis le milieu du dix-huitième siècle dans l'exécution instrumentale. Énumérer tout ce que, le premier, il a fait sur les touches mobiles du clavier se-

rait passer en revue toutes les difficultés que l'on était arrivé à surmonter jusqu'en 1810; il est encore tel des tours de force de Clémenti que cinquante personnes en Europe seulement seraient capables de reproduire. Dans ces derniers temps ses élèves l'ont surpassé; mais la partie est-elle égale entre un septuagénaire et des hommes dans toute la force de l'âge? Que l'on y songe bien: si Clémenti comme exécutant restait en arrière des virtuoses du premier ordre, ce n'est pas que chez lui l'intelligence répugnât aux perfectionnements ou les niât, c'est que les doigts devenaient rebelles: plus jeune de trente ans, il eût toujours été l'égal et peut-être le vainqueur de tous ses rivaux. Son mérite comme compositeur nous suggérera des réflexions analogues. La musique de ce maître n'est en général point difficile; elle ne présente pas cette richesse d'instrumentation de la grande musique *actuelle*. Toutefois les connaisseurs et les juges impartiaux y trouveront, même dans les morceaux les plus simples, dans ce qui semble avoir été écrit pour les enfants, de la suavité, de l'ampleur, de la force, une profusion de motifs heureux, variés, une facilité de modulations, une plénitude d'harmonie qui décèlent le génie et la science, l'imagination tour à tour sévère et riante, et la sensibilité tour à tour plaintive ou prompte à renfermer le secret de ses douleurs.—On a de Muzio Clémenti cinquante-une œuvres dont plus des deux tiers sont complètement originales. Parmi ces belles productions on doit distinguer les opéra 2 (voyez plus haut), 11 (toccata fameuse qui lui attira des applaudissements frénétiques à son premier voyage sur le continent et qui fut gravée avec des fautes grossières et des lacunes par quelques-uns de ses auditeurs avant qu'il la publiât lui-même), 12 (la quatrième sonate de cette opéra surtout est très-remarquable), 17, 26, 34, 41 (unique publication qu'il fit pendant son second voyage sur le continent), 46 (sonate dédiée à Kalkbrenner), 47 (caprices), 49 (fantaisie), 50 (suite de sonates dédiée à Chérubini). Parmi les œuvres où il n'a été qu'arrangeur nous indiquerons 1° le célèbre oratorio d'Haydn intitulé *la Création* (il est accompagné de paroles anglaises); 2° les *Douze grandes symphonies* d'Haydn pour piano, flûte, violon et basse; 3° les *Saisons* d'Haydn pour voix et piano; 4° *Don Juan* de Mozart et divers morceaux choisis de ce grand compositeur; 5° les *Six symphonies* de Mozart, piano et accompagnements. Enfin on doit encore à Clémenti les ouvrages suivants: I. *Introduction à l'art de toucher le piano* (il faut y joindre l'*Appendix à l'introduction*, etc., 1812). II. *Harmonie pratique*, 1811-15, 4 vol. III. *Gradus ad Parnassum*, 3 vol. P—OT.

CLEMENTINI (CÉSAR), historien, né vers la fin du seizième siècle, à Rimini, d'une famille patricienne, consacra sa vie à rassembler des matériaux pour composer l'histoire de sa ville natale. Il fut créé chevalier de Saint-Etienne (1), et remplit diverses charges publiques. Il mourut le 9 mai 1624, et fut inhumé dans l'église Saint-François, où ses ancêtres avaient choisi leur sépulture. Son ouvrage est intitulé :

(1) Dans la *Méthode* de Lenglet-Dufresnoy pour étudier l'histoire, édit. in-12, XI, 449, on lit CAR. pour *Cav. di S. Stefano*. Cette faute d'impression suffit peut-être pour donner un jour naissance à un César Clémentini, cardinal du titre de Saint-Étienne.

Raconto istorico della fondazione di Rimino, dell' origine et vite de' Malatesti, libri XV, Rimini, 1617-27, 2 vol. in-4°. Cette histoire est fort estimée; mais les exemplaires en sont rares. Le frontispice énumère quinze livres; mais il n'en a paru que onze, l'auteur étant mort avant d'avoir achevé son travail. A la suite du cinquième livre, qui finit le premier volume, on doit trouver une partie séparée, qui manque dans plusieurs exemplaires; elle a pour titre : *Trattato de' Luoghi pii, e de' magistrati di Rimino*; elle contient la liste chronologique des membres du conseil ecclésiastique, avec leurs armoiries, depuis 1504 jusqu'à l'époque où écrivait Clémentini, et, en outre, le récit des principaux événements arrivés à Rimini jusqu'en 1538, année de la mort de Sigismond Malatesta, dernier seigneur de cette ville. W—s.

CLEMENTONE (Bocciardi), connu sous le nom d'*Il Clementone*, habile peintre d'histoire et de portrait, naquit à Gênes en 1620, et eut pour maître Bernard Strozzi, artiste de grande réputation. Mais bientôt trouvant ses leçons insuffisantes, et jugeant que le séjour de Gênes était peu propre à développer, chez quelque artiste que ce fût, les germes du talent, il se rendit à Florence et à Rome. C'est dans la première de ces villes qu'il fit le plus long séjour, et il y devint ami intime de Castiglione. C'est là aussi qu'il apprit le secret de ce style sublime auquel un artiste n'arrive que par l'étude approfondie, que par la comparaison judicieuse des chefs-d'œuvre. Guidé par les leçons de Castiglione, Clémentone se fit une manière qui tient à la fois de l'art ancien et du nouveau, et où les deux styles se fondent harmonieusement, sans incertitude, sans lourdeur. Son coloris n'égale pas celui de son maître; mais il lui est infiniment supérieur pour la correction et pour l'art d'idéaliser les scènes dont s'empare le pinceau. On trouve beaucoup d'ouvrages de ce maître dans les chapelles de Gênes, de Pise et d'autres villes d'Italie. Son chef-d'œuvre est un Saint-Sébastien, qui se voit à Pise dans la Chartreuse. Il fit aussi beaucoup de portraits que l'on vante comme pleins de vie, de grâce et de naturel. P—ot.

CLERGERIE. *Voy.* Bry de La Clergerie, VI, 184.

CLÉRIC (Pierre), littérateur, né à Béziers en 1662, entra chez les Jésuites, professa les humanités dans divers collèges, et la rhétorique à Toulouse pendant vingt-deux ans, avec une grande réputation. Il remporta huit prix de poésie aux Jeux Floraux. Lors de la querelle sur les anciens et les modernes, il se déclara pour ceux-ci dans une épître à La Motte, qui est imprimée. Le P. Cléric avait de l'imagination, une grande vivacité d'esprit et des saillies heureuses; mais il soignait peu ses ouvrages, auxquels on reproche le défaut de correction. Il comptait au nombre de ses amis le célèbre P. Vanière, qui l'a cité d'une manière honorable dans le premier livre du *Prædium rusticum*, ainsi que dans ses *Opuscula*, où l'on trouve, page 171, des vers au P. Cléric sur le nouvel an. Il eut le bonheur assez rare de conserver toute la fraîcheur et la grâce de son esprit jusque dans un âge très-avancé. Titon du Tillet, passant à Toulouse en 1736, alla visiter le P. Cléric, dont la verve se ranima pour célébrer l'auteur du *Parnasse français*. A son départ, il lui remit une pièce de cent cinquante

vers pleins de cette chaleur qui n'est ordinaire qu'à la jeunesse. Il mourut le 16 mars 1740. Outre des *Vers* dans le *Recueil* des Jeux Floraux, dans le *Mercure* et dans le *Parnasse chrétien*, 1750, in-12, il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits: Une *Oraison funèbre* du duc de Bourgogne, en latin; des *Vers latins sur les bustes des illustres Toulousains*, exécutés par Arcis, habile sculpteur, des imitations en vers français de l'*Electre* de Sophocle et de l'*Andrienne* de Térence, et une comédie intitulée: *Les embarras de l'homme de lettres*. Il avait entrepris un *Gradus français* sur le plan du *Dictionnarium poeticum* de Vanière, et l'on trouva dans ses papiers des matériaux pour le continuer. Voy. pour les détails, le *Parnasse français* de Titon du Tillet, page 721. W—s.

CLÉRISSEAU (Charles-Louis), peintre et architecte français, né en 1720, fut, dès le commencement de sa longue carrière, destiné à la culture des arts, et se rendit à Rome, où il séjourna longtemps, pour y étudier les modèles de l'antiquité. Il fut lié dans cette capitale avec ce qu'il y avait de plus distingué par le rang et le talent. On trouve, dans les *Lettres familières* de Winckelmann (II, 204-16), un extrait de la correspondance qu'il entretint pendant plusieurs années avec cet homme célèbre. Il rapporta de son voyage en Italie 20 volumes de dessins d'après l'antique, qui furent achetés par l'impératrice de Russie. Revenu en France bien avant la révolution, Clérisseau s'y fit dans les arts une réputation solide, et il y acquit une existence honorable. On lui doit entre autres ouvrages l'hôtel du gouvernement à Metz, qu'il fit exécuter d'après les ordres du maréchal de Broglie. Il était de l'académie de peinture et sculpture de Paris, et il en fut long-temps le doyen. Il était aussi des académies de Londres et de Saint-Pétersbourg, et il prenait le titre de peintre de l'impératrice de Russie, Catherine II. Ce fut Clérisseau qui désigna Carré, son élève (*V.* Carré, LX, 227), à cette princesse pour la place de directeur du musée qu'elle avait le projet de créer à Saint-Pétersbourg. La révolution, à laquelle il ne prit point de part, changea peu sa position. Dès ce temps-là il vécut retiré à la campagne, venant rarement à Paris. Le gouvernement impérial lui accorda la décoration de la Légion-d'Honneur. Lorsque le prince d'Anhalt, qui l'avait autrefois connu à Rome, se rendit en France en 1810, pour les fêtes du mariage de Napoléon, il alla le visiter dans sa retraite, et lui donna toutes sortes de témoignages d'estime et d'affection. Clérisseau avait alors quatre-vingt-sept ans. Il mourut à Auteuil le 19 janvier 1820, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. On a de lui: *Antiquités de la France, monuments de Nîmes*, gr. in-fol., 42 pl., 1778; nouvelle édition, avec le texte historique et descriptif par J.-G. Legrand, gendre de l'auteur, 1806, 2 vol. gr. in-fol. dont le second contient 63 pl. M—dj.

CLERJON (Pierre) naquit à Vienne, en Dauphiné, au mois de mars 1800, de parents qui jouissaient d'une modeste aisance. De rapides et brillants succès lui obtinrent une bourse au lycée de Grenoble. Un prêtre du collège s'attacha le jeune Clerjon, espérant lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Le docteur Bilon le détourna de la théo-

logie et l'engagea à étudier la médecine. Clerjon commença son cours à Lyon, et le termina à Paris à l'âge de vingt-deux ans. Les travaux auxquels il se livrait avec peu de ménagement lui causèrent une maladie qui le mit aux portes du tombeau; les médecins l'envoyèrent alors à Montpellier, dans l'espoir que la douceur du ciel méridional et quelques distractions rétabliraient peu à peu sa santé. Quand il se crut hors de danger, il se hâta de rejoindre ses parents, qui venaient de fixer leur domicile à Lyon. Il concourut bientôt pour le majorat de l'Hôtel-Dieu; mais il échoua, sans doute à cause de sa trop grande jeunesse, que rendait plus apparente encore la vive fraîcheur de son teint; Clerjon avait alors vingt-cinq ans. La thèse qu'il soutint à Montpellier pour le doctorat lui valut des protecteurs et des amis. Une chaire de médecine lui fut offerte dans cette ville; il la refusa. Cependant, ses études habituelles ne détournaient pas son attention de la littérature. Il écrivit un roman, qui parut sous le voile de l'anonyme, intitulé : *Chroniques françaises*, *première série*, 8 vol. in-12 : les quatre premiers contiennent : *Le Curé de campagne*, ou *la petite ville en révolution*; et les quatre autres : *l'Attaque du pont*, ou *la filler retouvée*, *par Alphonse Lory, membre de l'académie des Robertins, inspecteur des eaux thermales de la même ville*, Paris, Boulland, 1829-30. Cet ouvrage était empreint de l'esprit niaisement irréligieux qui défrayait alors toutes les colonnes de quelques journaux. C'était de plus une satire, où l'auteur traduisait sur la scène deux littérateurs qu'il regardait comme ses ennemis, quoiqu'il n'en eût reçu que des services. Un libraire de Lyon crut toutefois apercevoir dans ces essais de jeune homme le germe d'un talent qui pourrait s'essayer à quelque chose de plus utile et de plus sérieux. Il engagea l'auteur à écrire une histoire de Lyon. Sans s'effrayer à l'aspect d'une tâche aussi pénible, Clerjon se mit à l'œuvre, et l'on vit bientôt paraître, avec le discours préliminaire, une première livraison de son *Histoire*. Ce grand travail, que rehaussait la main d'un peintre lyonnais fort distingué, M. Richard, il le poursuivait avec ardeur, lorsqu'une phthisie du larynx vint l'enlever à ses amis et aux lettres, dans la nuit du 19 au 20 février 1832. S'il souffrit cruellement, la religion du moins adoucit l'amertume de ses dernières heures. M. l'abbé de Bonnevie le remplit de courage et de calme en face de la mort. Le dernier jour de sa vie, Clerjon priait et priait sans cesse à haute voix : « Il est si doux d'aimer « Dieu! » disait-il avec émotion; et puis il priait encore quand il expira. Nous insistons sur ces détails, parce que les opinions religieuses du jeune écrivain ont jeté dans l'esprit de ses lecteurs une idée trop défavorable à son talent. S'il faut déplorer la légèreté voltairienne avec laquelle Clerjon traite en général tout ce qui regarde notre histoire ecclésiastique, il n'en est pas moins vrai que son *Histoire de Lyon*, Lyon, 1829 à 1831, 4 v. in-8°, est le premier jet d'un beau monument. On reproche à l'auteur, non sans quelque justice, de n'avoir pas toujours indiqué les sources où il puisait, et d'avoir quelquefois dénaturé les faits ou à dessein, ou par défaut d'étude approfondie. Quant à son style, il est pur et abondant, mais un peu diffus. Clerjon

touchait à son quatrième volume, et sa narration expirait avec le règne de François Ier. M. Morin s'est chargé de continuer cette histoire; et il a déjà publié les premières livraisons du tome cinquième. C—L—T.

CLERK (JOHN), célèbre tacticien naval, naquit à Eldin en Ecosse, vers 1730. Son père était baron de l'échiquier et l'un des commissaires chargés de négocier l'union entre l'Ecosse et l'Angleterre. Destiné d'abord à la médecine, il fit ses premières études à l'université d'Edimbourg; mais il renonça bientôt à ce projet, et séjourna long-temps à la campagne, occupé de diriger une exploitation de mines de charbon de terre, ce qui lui donna l'occasion d'inventer des machines fort ingénieuses pour l'extraction et le transport de ce combustible. A la même époque une lecture attentive de la relation de quelques batailles navales lui donna l'idée d'une manœuvre décisive. Il démontra qu'en attaquant des *deux* côtés à la fois la flotte ennemie, d'après l'usage constamment suivi, on exposait les vaisseaux chargés de transmettre des ordres, ou de porter des secours à l'une des deux divisions, au feu de toute la ligne ennemie qui les désemparait infailliblement. Il proposa alors d'enfoncer le centre de cette même ligne et d'obtenir ainsi un avantage assuré. Ce plan fut communiqué à l'amiral Rodney, qui l'essaya, avec trop de succès pour les armes françaises, contre la flotte du comte de Grasse le 12 avril 1782. « Le nom de John Clerk, a « dit Walter Scott, ne doit jamais « être prononcé par les Anglais « qu'avec admiration et respect, « puisque, jusqu'à l'apparition de « son *Essai*, la manœuvre qui con- « siste à rompre la ligne ennemie « n'avait pas encore été pratiquée « d'après un principe régulier et « défini, malgré tout ce que les ri- « valités de profession ont pu allé- « guer de contraire. La douceur, « on pourrait dire la simplicité de « ses manières, était égale à l'ori- « ginalité de son génie. Nous lui de- « vions ce faible hommage, nous « qu'il honora de son attention dès « notre enfance, nous qui étions à « ses côtés quand il expliquait ce « système qui apprit aux marins an- « glais à connaître leur force et à en « faire usage. Nous étions bien « jeune encore, puisque nous nous « souvenons qu'espiègle que nous « étions alors, nous dérobions sur « sa table quelques-uns des petits « modèles en liège qui servaient « à ce savant pour la démonstration « de ses manœuvres. Ce n'était « qu'en souriant qu'il nous gron- « dait, lorsque l'absence de l'un de « ses *vaisseaux de ligne* l'empê- « chait d'expliquer sa tactique d'une « manière complète (1). » Ce qu'il y a de remarquable dans Clerk, c'est qu'ainsi que le général Jomini, qui n'avait pas fait une seule campagne, ni assisté à une bataille lorsqu'il écrivit ses premiers traités des *grandes opérations de la guerre*, le tacticien anglais n'avait pas fait un seul voyage sur mer lorsqu'il donna son *Essai méthodique et historique sur la tactique navale*, 1 vol. in-4° avec planches, première partie, 1782, réimprimée avec additions en 1790. L'ouvrage, traduit en français par Lescalier, est di-

(1) L'amiral Nelson était passionné pour le traité de Clerk sur la tactique navale; et souvent dans ses loisirs il priait M. Scott, son chapelain, de lui lire quelque chose des *Oies sauvages*, avec la forme desquelles les vaisseaux ont de la ressemblance. (Voy. *Batailles navales*, par le contre-amiral Ekins, 1824, in-4°.)

visé en 4 parties dont les trois dernières, en 2 vol. in-4°, furent publiées en 1797. Une seconde édition a paru depuis. Rodney en faisait le plus grand cas, et cet amiral communiqua à l'auteur plusieurs observations dont celui-ci profita. L'amiral Duncan, dans l'action qu'il eut en 1798, avec la flotte hollandaise, suivit un plan tracé dans cet *Essai*, et à son tour il en témoigna sa reconnaissance à Clerk. Cet estimable savant mourut à Eldin, dans un âge avancé, en juillet 1812. Il était membre de la société des antiquaires d'Écosse et de la société royale d'Édimbourg. — Clerk ou Clerke (sir *William-Henry*), philantrope anglais, fut recteur de Bury en Lancashire. Il publia en 1790 un écrit intitulé : *Thoughts*, etc. (*Réflexions sur les moyens de conserver la santé des classes pauvres, en prévenant les fièvres épidémiques*). Il mourut en avril 1818, âgé de soixante-six ans. M—d j.

CLERMONT (Joachim-Jean), l'une des plus intéressantes victimes de nos troubles politiques dans le Jura, naquit en 1732 à Salins, d'une famille honorable de la bourgeoisie. Exempt de toute ambition, et jouissant d'une fortune indépendante, il se consacra dans sa jeunesse à la culture des lettres, et, par une étude assidue, acquit des connaissances variées. Un édit du roi ayant, en 1776, rendu aux communes le droit d'élire leurs officiers municipaux, Clermont dut à l'estime dont il était entouré l'honneur de faire partie de la nouvelle administration, et remplit successivement les fonctions de notable, de conseiller et d'échevin. En 1788, il fut l'un des députés de Salins aux états de la province, et plus tard, l'un des commissaires chargés de la rédaction des cahiers du bailliage. A la création de la garde nationale, il en fut élu colonel. Nommé peu de temps après maire de Salins, il trouva plus d'une fois dans ces temps difficiles l'occasion de faire preuve de prudence ainsi que de fermeté. Député par son département à l'assemblée législative, s'il céda sans peine à d'autres l'avantage de briller à la tribune, il ne cessa de défendre avec courage dans les comités les principes monarchiques, attaqués par ceux-là même qui avaient juré de les maintenir; il ne tint pas à lui d'empêcher l'affreuse catastrophe du 10 août 1792. A la fin de la session, il se hâta de revenir dans sa famille, et reprit, autant que les circonstances pouvaient le lui permettre, ses habitudes studieuses, désirant se faire oublier. Mais après la journée du 31 mai, les administrateurs du département du Jura protestèrent contre les décrets de la Convention; et un comité, qui prit le nom de *salut public*, fut établi à Lons-le-Saulnier pour organiser les moyens de résistance. Clermont fut désigné membre de ce comité par la commune de Salins; et quoiqu'il désapprouvât de telles mesures, comme imprudentes et prématurées, il ne crut pas devoir refuser ce dangereux honneur. Il se rendit donc à Lons-le-Saulnier; mais à son arrivée dans cette ville, une indisposition assez grave l'obligeant de garder la chambre, il ne put participer que faiblement aux travaux du comité, qui ne tarda pas à être dissous par un décret de la Convention. Seul de tous ses collègues, il obéit à ce décret, en revenant à Salins sur-le-champ; mais sa noble conduite à l'assemblée législative ne pouvait lui être pardonnée. Inscrit sur la liste des fédéralistes du

Jura, il fut conduit dans les prisons de Besançon, et transféré quelque temps après à Paris dans les prisons de la Conciergerie. Il parut le 24 juillet 1794 devant le tribunal révolutionnaire, et le même jour porta sa tête sur l'échafaud. Sa mémoire est restée en vénération à Salins, où l'on dit encore proverbialement : *Bienfaisant comme Clermont*. Sa correspondance littéraire et politique, conservée par sa famille, a péri dans l'incendie de cette ville en 1825. W—s.

CLERMONT-GALLERANDE (le marquis CHARLES-GEORGES de), d'une des familles de l'Anjou les plus anciennes et qui se divisait dans les derniers temps en trois branches, *Gallerande*, *Renel* et *Amboise*, comptait parmi ses ancêtres plusieurs officiers-généraux distingués. Il naquit à Paris en 1744, entra au service dès sa plus tendre jeunesse, fit les dernières campagnes de la guerre de sept ans, et parvint bientôt au grade de mestre-de-camp, commandant du régiment d'Orléans. Il était maréchal-de-camp et employé comme inspecteur de cavalerie en Bretagne au moment où la révolution commença. Revenu dans la capitale, il s'y voua tout entier à la défense de la cause royale. D'un esprit sage, d'un grand dévouement, il obtint la confiance de Louis XVI, et remplit par les ordres de ce prince plusieurs missions auprès de ses frères et des autres émigrés établis à Coblentz. Il était dans la capitale à l'époque du 10 août 1792, et ayant accompagné le roi à l'assemblée, il ne le quitta qu'au moment où ses plus fidèles serviteurs furent séparés de lui. Arrêté quelque temps après, M. de Clermont fut enfermé à la *Bourbe*, et il eut le bonheur d'être oublié dans cette prison pendant tout le règne de la terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il ne tarda pas à être associé aux opérations du comité royaliste qu'avaient formé MM. Becquey, Royer-Collard, l'abbé de Montesquiou, etc. Doué de beaucoup de sagacité et de prudence, il remplit avec succès pendant plusieurs années cette périlleuse mission, et fit pour la même cause plusieurs voyages en Allemagne et en Pologne, où se trouvait le prétendant Louis XVIII. Séduit par l'espoir chimérique qu'avait conçu M. de Clermont-Gallerande de voir Bonaparte jouer le rôle de Monck en rétablissant la monarchie des Bourbons, ce prince lui donna, au commencement de l'année 1800, des pouvoirs et une lettre adressée au premier consul. M. de Clermont, secondé par sa femme (*Voy.* JOSÉPHINE, au Supp.), et par le troisième consul Lebrun, fit parvenir cette lettre à Bonaparte; et il reçut de lui une réponse qui sans être offensante contenait le refus positif de concourir à un tel projet. Cette correspondance curieuse a été imprimée dans les *Mémoires* du marquis de Clermont-Gallerande, bien qu'on n'y trouve pas les détails de cette importante négociation, puisque ces Mémoires ne vont pas au-delà du 10 août 1792, et que la suite du manuscrit, qui en eût sans doute été la partie la plus intéressante, n'a pas été publiée. Après avoir éprouvé ce désappointement auprès de Bonaparte, M. de Clermont resta paisiblement en France, et il n'y essuya aucune persécution. Mme de Champcenetz et le chevalier de Coigny, qui avaient eu quelque part à cette affaire, éprouvèrent seuls un peu de mauvaise humeur du consul;

ils furent exilés et forcés de s'éloigner de Paris. M. de Clermont-Gallerande, sans avoir reçu aucune injonction à cet égard, crut néanmoins devoir s'éloigner, et il alla demeurer au fond de sa province. Revenu dans la capitale à l'époque de la restauration en 1814, il fut créé pair de France, lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis, et porté sur le tableau des pensionnaires de l'état. Il mourut à Paris le 19 avril 1823. Ses *Mémoires particuliers, pour servir à l'histoire de la révolution*, ont été publiés en 1826, 3 vol. in-8°, par le marquis de Fontenilles, dont il avait adopté la fille depuis 1794. M—d j.

CLERMONT-TONNERRE (Anne-Antoine-Jules, cardinal de), archevêque de Toulouse, né à Paris le 1er janvier 1749, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut de la maison et société de Sorbonne. Il prit le bonnet de docteur en 1782, étant déjà évêque. Au sortir de sa licence, il avait été fait grand-vicaire de Besançon, et fut pourvu de l'abbaye de Monstier-en-Der, diocèse de Châlons. Il parut comme député du deuxième ordre à l'assemblée du clergé de 1772. Admis en 1779 à l'académie de Besançon, il y prononça pour sa réception l'éloge de l'imprimerie, dont l'inventeur lui parut le premier des bienfaiteurs de l'humanité. Le roi le nomma à l'évêché de Châlons-sur-Marne, en remplacement de M. de Juigné, qui passait au siège de Paris. On sait que l'évêque de Châlons était un des sept pairs ecclésiastiques. Le nouveau prélat fut sacré le 14 avril 1782. Député aux états-généraux, il y vota de même que ses collègues, et signa toutes les protestations du côté droit et l'*Exposition des principes* des évêques sur la constitution civile du clergé. Parmi les écrits qui parurent alors sur les matières controversées, on distingua une *Lettre pastorale* du 14 janv. 1791, et une *Instruction pastorale et ordonnance* du 28 mai suivant. Ces deux écrits, publiés par l'évêque de Châlons, étaient, à ce qu'on croit, de l'abbé Boulogne, son grand-vicaire. Ce prélat avait de l'esprit, et était très-capable d'écrire; mais siégeant alors à l'assemblée, et distrait par d'autres occupations, il s'était déchargé sur un autre du soin de tenir la plume dans cette circonstance. Il sortit de France, après la session de l'assemblée constituante, et se retira en Allemagne. On trouve son nom parmi les évêques émigrés qui signèrent, en 1798, l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*. Il donna la démission de son siège, lorsque Pie VII la demanda aux évêques en 1801. Rentré en France, il obtint la pension que le gouvernement accordait aux évêques démissionnaires, et vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. En 1814, Louis XVIII le nomma pair de France pour le dédommager de la pairie qu'il avait comme évêque de Châlons. A l'époque du concordat de 1817, le roi l'appela de nouveau au siège de Châlons; mais cette nomination n'eut point d'effet, le siège n'ayant point encore été rétabli. On destinait, dit-on, le prélat à l'archevêché de Cambrai, qui devait être recréé; cette érection n'eut point lieu, par suite du refus que fit l'évêque de Cambrai d'y donner son consentement. En 1820, l'ancien évêque de Châlons fut nommé à l'archevêché de Toulouse, dont il prit possession le 16 octobre. Rarement il manqua l'occasion de

se prononcer, soit dans ses discours, soit dans ses mandements, sur la situation des affaires de la religion et sur les besoins de l'église. Le 2 décembre 1822, il fut déclaré cardinal sur la présentation du roi. Etant allé, l'année suivante, à Rome pour le conclave qui suivit la mort de Pie VII, il y reçut le titre presbytéral de la Trinité au mont Pincius. Une *Lettre pastorale*, qu'il publia de Rome même, sous la date du 15 octobre 1823, fit beaucoup de bruit. Le cardinal y demandait le rétablissement des conciles, de quelques fêtes, de plusieurs ordres religieux, etc. Ces demandes provoquèrent une explosion de plaintes dans plusieurs journaux. On taxa tour à tour l'auteur de la pastorale de témérité, d'ambition, de folie. On voulait nous ramener au seizième siècle; on prétendait faire revivre tous les abus de l'ancien régime. Les clameurs furent telles que le gouvernement lui-même en fut ébranlé. Un rapport fut fait au conseil d'état contre la pastorale; et, d'après son avis, une ordonnance du 10 janvier 1824 déclara qu'il y avait *abus dans la Lettre*, et la supprima. C'était une concession que le ministère faisait au parti irréligieux. Le cardinal ne réclama point contre l'ordonnance et encore moins contre les articles des journaux; mais sa *Lettre pastorale* fut défendue dans plusieurs écrits, entre autres dans deux brochures intitulées, l'une, *Des appels comme d'abus*, par M. l'abbé Clausel de Montals, aujourd'hui évêque de Chartres; l'autre, *Examen impartial de l'avis du conseil d'état*, par M. l'abbé Fayet, aujourd'hui grand-vicaire de Rouen. En 1828, après les ordonnances du 16 juin sur les petits séminaires et sur les jésuites, il se tint à Paris quelques réunions d'évêques : on y arrêta un mémoire adressé au roi et renfermant des représentations respectueuses sur les ordonnances. Ce mémoire, auquel tous les évêques, moins un ou deux, adhérèrent, fut remis à Charles X par le cardinal de Clermont-Tonnerre, au nom de tous ses collègues. De plus, on publia vers le même temps une lettre du cardinal au ministre de l'instruction publique (M. de Vatimesnil), sur une ordonnance du 21 avril de la même année, relative à l'instruction primaire. Le mémoire et la lettre réclamaient les droits de l'épiscopat sur les écoles et les petits séminaires. On sait que cette discussion finit par une transaction. Les évêques se soumirent aux ordonnances, à la suite d'un bref de Léon XII. Les journaux publièrent encore à ce sujet une lettre de l'archevêque de Toulouse à l'évêque de Beauvais, en date du 14 janvier 1829 : cette lettre fut fort mal reçue à la cour, et l'on dit que le cardinal eut défense d'y paraître jusqu'à nouvel ordre. Peu après, Léon XII mourut. Le cardinal voulut encore se rendre au conclave, malgré son âge avancé. C'est dans ce voyage qu'il se démit le col du fémur, accident dont il ne put se rétablir. Il n'entra au conclave que les derniers jours, revint en France à petites journées et retourna dans son diocèse. Il fut enlevé par une courte maladie, le 21 février 1830. Il venait de former à Toulouse une maison de missionnaires pour son diocèse. Le cardinal était à sa mort doyen des évêques de France, duc et pair, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ministre d'état. Un esprit aimable, un caractère généreux, un attachement profond à la religion et à la monarchie, telles étaient les qualités par lesquel-

les il se distingua spécialement. M. l'abbé de Macarthy prononça son oraison funèbre. P—c—t.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (Jacques, marquis de), de la même famille mais d'une autre branche que le précédent, naquit le 25 octobre 1752, au château de Visargent en Bourgogne. Il commença ses études à l'académie de Turin et alla les continuer à Lyon. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, et il fut même tonsuré par M. Courtois de Quincey, évêque de Belley. Mais, après la mort de son frère, il fut appelé à Grenoble, par le duc de Clermont-Tonnerre, son parent, lieutenant-général du Dauphiné, qui le plaça d'abord à la suite de l'artillerie, dans le régiment d'Auxonne, et le fit entrer sous-lieutenant dans celui de Lyonnais, infanterie, en 1771; il obtint le brevet de capitaine, en 1777, dans le régiment de Bourbon, cavalerie. En 1780, il épousa Adélaïde-Louise de Mascranny, qui entre autres héritages lui apporta le comté de Château-Chinon et la belle terre de Vichy-les-Eaux en Bourbonnais. Nommé, en 1784, colonel du régiment des chasseurs des Ardennes, il fut reçu chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1789. A la suite de l'assemblée bailliagère de la noblesse du Bugey, convoquée pour nommer des députés aux états-généraux, et dont il rédigea les cahiers, il parvint par son influence et sa fermeté à dissiper deux émeutes populaires dirigées contre l'évêque de Belley, et reçut à cette occasion les félicitation du marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet, gouverneur de Bourgogne. Envoyé par la noblesse du Bugey aux états-généraux, il s'opposa constamment, comme le lui enjoignait son mandat, aux votes par tête et à la réunion des ordres; et, après la séance royale du 23 juin 1789, il retourna vers ses commettants, les priant de lui retirer leurs pouvoirs, s'ils avaient changé d'avis. Leur réponse fut une marque de confiance bien flatteuse: ils lui donnèrent un blanc-seing pur et simple, l'invitant à persister dans la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors. De retour à l'assemblée, le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean signa toutes les déclarations et protestations de la minorité. A la même époque, Madame Elisabeth le chargea d'une mission de confiance auprès du comte d'Artois, alors à Turin. Forcé de quitter la France en 1792, il se retira en Savoie, patrie de ses ancêtres; et, après l'invasion du pays par les Français, il fut emprisonné et dépouillé des biens qui lui restaient dans ce duché, comme il l'avait été, par suite de son émigration, de ceux qu'il possédait en France. Rendu à la liberté, il alla offrir ses services au roi de Sardaigne, dont il devint aide-de-camp, et il fit en cette qualité toutes les campagnes du Piémont. En 1799, à l'approche de l'armée française, le roi Charles-Emmanuel lui confia le soin de pourvoir à la sûreté de sa sœur, la comtesse d'Artois, réfugiée à Turin. Cette mission était aussi honorable que difficile, puisqu'il fallait traverser tous les états de Milan occupés par les Français. Il réussit néanmoins à conduire la princesse à Klagenfurt en Carinthie, et fut chargé par elle d'aller complimenter le pape Pie VII sur son exaltation. Le marquis de Clermont fut nommé maréchal-de-camp en 1800, et rentra en France l'année suivante. Il y vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. A cette époque il fut

nommé inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Marne. Ce département l'élut député pour la session de 1815, et il fut l'un des cinq candidats que la chambre présenta à Louis XVIII pour la présidence. Il vota constamment avec la majorité. En 1817, il reçut du roi de Sardaigne le brevet de major-général honoraire dans ses armées, et celui de grand'croix de l'ordre de S. Maurice et S. Lazare. Il mourut en 1827, à Vichy-les-Eaux, laissant trois fils qui, après être entrés dans la maison du roi en 1814, avaient pris du service actif dans la garde royale et dans la ligne; ils se sont retirés tous les trois en août 1830. Le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean a publié : I. *Déclarations et protestations de MM. les députés des trois ordres aux états-généraux de* 1789, *contre les décrets de l'assemblée dite constituante;* Provins, 1814, in-4°. Les originaux de ces actes avaient été confiés à M. le marquis de Maubec, beau-frère du marquis de Clermont; après leur publication ils ont été déposés à la Bibliothèque du roi. II. *Un mot sur la loi des élections*, Paris, 1815, 12 pages C'est l'opinion du marquis de Clermont, contre le mode d'élection décrété à cette époque. P—RT.

CLERVANT (CLAUDE-ANTOINE DE VIENNE, baron de), issu du sang royal de Bourgogne, né, selon toute apparence, à Metz, vers 1505, est le premier noble de cette ville qui ait embrassé la religion protestante et l'homme qui contribua peut-être le plus à ses progrès dans le nord-est de la France. Ayant reçu ordre, en 1558, de s'expatrier, il se retira à Genève, d'où il ramena bientôt le célèbre Pierre de Cologne, qui établit un prêche à douze lieues de Metz, dans un village où Clervant avait des propriétés. L'année suivante, ce religionnaire audacieux rentra dans la ville dont on l'avait expulsé, fomenta des troubles, ouvrit sa maison aux hérétiques, organisa des conférences. Obligé de fuir de nouveau avec sa famille qu'il conduisit à Deux-Ponts, puis à Strasbourg, il revint à Metz en 1561, et ne négligea rien pour assurer le triomphe de ses doctrines. Non-seulement il faisait prêcher à Metz; il envoyait encore dans les villages des ministres missionnaires qui augmentaient de jour en jour le nombre de leurs prosélytes. En 1571, M. de Chivalle, lieutenant-général à Metz, ne voyant d'autre moyen d'en finir avec Clervant que l'emploi de la rigueur, le fit arrêter malgré son âge et son crédit; mais cet emprisonnement ne dura qu'une semaine. Clervant, initié à toutes les grandes affaires de l'époque, assista au traité conclu en 1575, entre les princes d'Allemagne, le duc d'Alençon et le prince de Condé; il appuya même fortement la résolution qu'on y prit de donner à Jean-Casimir, fils de l'électeur Palatin, le gouvernement des Trois-Evêchés. Peu après, ce gentilhomme fut député avec Toré, frère du maréchal de Montmorenci, pour conduire au duc d'Alençon les deux mille reîtres qui furent battus près de Château-Thierry par le duc de Guise; Clervant fut fait prisonnier dans cette affaire. Sa mort arriva quelques années plus tard, mais on n'en connaît ni le lieu ni la date. Aucun particulier en Lorraine n'a joué un aussi grand rôle que Clervant dans le cours du XVIe siècle. Il dut cette position à une âme vigoureusement trempée, à des connaissances

assez profondes en littérature, à une fortune considérable et à une activité rare qu'il conserva jusqu'au déclin de sa vie. B—N.

*CLÉRY (Jean-Baptiste-Cant Hanet, surnommé), dernier serviteur de Louis XVI, naquit à Jardy, grand parc de Versailles, le 11 mai 1759. Ce prince l'avait déjà remarqué dans l'une des chasses qu'il faisait de ce côté; mais ce n'est que plusieurs années après que Cléry fut nommé valet de chambre du duc de Normandie, depuis le dauphin, Louis XVII (*Voy.* ce nom, XXV, 236). Echappé aux désastres des Tuileries le 10 août 1792, il parvint à obtenir de Péthion, maire de Paris, la permission de continuer son service au Temple, et bientôt il resta seul pour servir le roi et la famille royale. Ni les menaces ni les mauvais traitements que la plupart des municipaux lui firent essuyer dans ce difficile et périlleux emploi, ne purent ébranler son dévouement. Louis XVI, en le recommandant expressément à son fils dans son testament, lui en a rendu un digne témoignage, mais qui, le jour même de sa mort, servit de prétexte pour faire resserrer étroitement ce fidèle serviteur. Enfin, Garat, ministre de la justice, cédant aux prières de la femme de Cléry, le fit venir et lui enjoignit de sortir de Paris, en lui déclarant qu'il serait surveillé par la police. Il se retira dans sa maison à Juvisy, où il fut souvent en butte à des dénonciations et à des visites domiciliaires. Après la journée du 31 mai 1793, il fut compris dans les proscriptions qui s'ensuivirent et conduit à la Force. Ce fut en vain que sa femme et même quelques municipaux parvinrent à faire prendre par le conseil de la commune un arrêté pour obtenir sa liberté : le comité de sûreté générale rejeta leur demande. Dès lors Cléry jugea bien que son service au Temple et son nom inscrit au testament de Louis XVI étaient des crimes irrémissibles; il prit donc le parti de se laisser oublier et ne sortit de prison qu'après la chute de Robespierre. Dépourvu de moyens pour faire subsister sa famille, il fut obligé de se placer dans un bureau; mais la modicité du traitement, devenant chaque jour plus sensible par le discrédit des assignats, le mit dans la nécessité de vendre une partie de ses effets. Dans ces conjonctures, la mort de Louis XVII (8 juin 1795) ayant donné lieu à des négociations pour l'échange de Madame-Royale, Cléry reçut d'elle l'ordre de la suivre à Vienne. Il vendit la maison de Juvisy, sa dernière ressource, laissa la moitié du prix à sa famille, et avec le surplus il se rendit à Strasbourg, chez son frère (dont l'article suit), pour y attendre le passage de la princesse. Il s'était procuré une commission d'inspecteur de l'agence des subsistances, et ce fut en cette qualité qu'il séjourna pendant trois mois dans cette ville; mais étranger à toute comptabilité, il ne s'y occupa que de la rédaction de son *Journal du Temple*. Cette rédaction était terminée lorsqu'il fut informé que Madame s'était mise en route pour l'Allemagne. Heureusement secondé par son frère, il parvint à sortir de France, mais il ne put rejoindre la princesse qu'à Wels, à trente-six lieues de Vienne. C'est là qu'il s'acquitta envers la fille de son maître des commissions que ce prince lui avait confiées pour la reine et pour sa famille. Porteur des dépêches de Madame, il vint auprès de Louis

XVIII, et ce prince s'empressa d'accueillir et d'embrasser le serviteur à qui son frère avait donné sa dernière bénédiction. Le roi le chargea aussi de plusieurs missions secrètes. Au retour de l'une d'elles, Cléry lui présenta, à Blankembourg, son *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*. Il a rendu compte de la lecture que Louis XVIII en fit lui-même; mais il a omis de dire que ce fut ce prince qui écrivit sur le manuscrit l'épigraphe: *Animus meminisse horret* (*Virg.*). Cléry se transporta ensuite à Vienne pour y faire imprimer son ouvrage; une foule de souscripteurs accoururent; mais la chancellerie refusa le *visa* nécessaire: le manuscrit en fait foi. Alors il se rendit à Londres, et ce fut pendant l'impression qu'il reçut une missive entièrement de la main du roi, qui le nommait chevalier de l'ordre de Saint-Louis. « Vous avez montré, lui dit « ce prince, non moins de courage « dans la prison du Temple que le « guerrier qui brave la mort au « champ d'honneur; et en vous ac- « cordant la décoration qui lui sert « de récompense, je ne blesse point « l'esprit de cette noble institution.» Le *Journal du Temple* ne tarda pas à paraître; le succès en fut prodigieux, il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et des éditions nombreuses furent rapidement épuisées. C'est à MM. Giguet et Michaud qu'on dut la première et la meilleure qui en ait été faite en France: ils l'imprimèrent secrètement en 1799; elle est de même format et conforme à l'édition originale qui avait paru chez Baylis, dans la même année. Le Directoire, pour détruire le puissant intérêt et la sensation pénible qu'excitait la lecture du *Journal de la captivité du Temple*, et pour donner le change, en fit répandre une fausse édition sous le titre de *Mémoires de M. Cléry... sur la détention de Louis XVI*, etc., dans lequel l'imposture a dénaturé les faits et semé des traits odieux contre ce prince et la famille royale. Aucune personne de sens ne fut la dupe de ce libelle. Dès que Cléry en eut connaissance, il protesta avec indignation, et sa réclamation fut insérée dans le *Spectateur du Nord*, à Hambourg (février 1801). Durant le voyage qu'il fit en 1803, à Paris, pour y revoir ses enfants, il se disposait à publier une nouvelle édition de son Journal; mais le préfet de police, à qui l'on s'adressa pour le *permis*, ayant insinué que la demande ne pourrait être accueillie qu'autant qu'on amènerait à la fin de l'ouvrage un éloge du nouveau gouvernement, Cléry rejeta un alliage si étrange. Cependant sa conduite au Temple avait attiré l'attention de l'homme qui convoitait le trône de Louis XVI et qui cherchait à s'entourer de ceux qui avaient appartenu à ce prince. « Je fus chargée, dit madame Cam- « pan, d'offrir à Cléry la place de « premier chambellan de Joséphine... « je lui députai mon mari... Cléry pa- « rut lui-même peu d'instants après. « —Eh bien! mon cher Cléry, quelle « est votre réponse? —Ma voiture « est prête, madame: je pars à l'in- « stant.—Ah! je vous reconnais « bien là; je m'y attendais. Cette « conduite a singulièrement irrité le « premier consul.» Un écrivain célèbre en parle en ces termes. « Nous « avons vu et connu Cléry, dit « Walter Scott, et il est impossible « d'oublier l'extérieur et les ma-

« nières de ce modèle de fidélité et « de loyauté antiques. Ses manières « étaient aisées et distinguées ; mais « le sérieux profond peint sur sa fi- « gure et son air triste annonçaient « que les scènes dans lesquelles il « avait joué un rôle si honorable « n'avaient jamais cessé d'être pré- « sentes à sa mémoire (1). » Des voyages longs et multipliés et les intrigues de la jalousie causèrent à Cléry des fatigues et des chagrins si vifs qu'ils détruisirent sa santé. *Le courtisan du malheur*, comme Walter Scott s'est plu à le nommer, mourut à Itzing, près de Vienne, le 27 mai 1809 : il entrait à peine dans sa cinquante - unième année. On a mis sur sa tombe cette inscription simple et touchante :

Ci-gît le fidèle Cléry.

On trouve des détails circonstanciés sur Cléry et sur son *Journal* dans une *Notice* publiée par l'auteur de cet article et insérée dans la deuxième édition de l'*Histoire de la captivité de Louis XVI et de la famille royale tant à la Tour du Temple qu'à la Conciergerie*, Paris, Michaud, 1825, in-8°. On réfute dans cette *notice* ceux qui ont voulu contester à Cléry le mérite d'avoir rédigé lui-même son *Journal*. L'abbé de Montgaillard n'a point discerné le *Journal* de Cléry des *Mémoires* attribués à Cléry ; et quoiqu'il soit impossible qu'il n'ait pas connu le *Journal*, si souvent réimprimé et dans plusieurs langues, il a cité deux fois ces *Mémoires*, comme authentiques, dans son *Histoire de France*, tome III, pages 203 et 294, première édition, Paris, 1827 ; mais, dans la *Réfutation* de cette Histoire, M. Uranelt (Laurent) Deleuze a aussi réfuté les calomnies de cet écrivain contre Louis XVI et contre Cléry. Il termine ainsi : « Après tant d'explications, il se- « rait difficile de concevoir comment « l'abbé de Montgaillard a osé don- « ner encore en 1825 pour une « *édition originale, seule avouée* « *par l'auteur*, ce que l'auteur « a démontré n'être que l'œuvre du « mensonge et de la fraude, si l'on « ne savait que les droits de la jus- « tice et de la vérité sont d'impuis- « santes barrières contre son infati- « gable malveillance. » Enfin Mme Vigée-Lebrun, dans ses *Souvenirs*, II, 342, vient de publier une lettre qui lui a été écrite par Cléry, et dans laquelle il raconte des détails très-circonstanciés, qu'on ne trouve pas dans son *Journal*, et relatifs à l'entrevue de Louis XVI avec sa famille la veille de la mort de ce prince.

E—K—D.

CLÉRY (JEAN-PIERRE-LOUIS HANET, surnommé aussi), frère du précédent, naquit au même lieu le 29 juin 1762, et mourut à Paris le 7 mars 1834. Il était valet de chambre de *Madame*, fille de Louis XVI, lorsqu'au 10 août il se sauva des Tuileries et se réfugia à Versailles. Averti des dangers qu'il y courait, par le vertueux Richaud, maire de cette ville, le même qui, au 9 septembre, reçut plusieurs blessures en s'opposant au massacre des prisonniers d'Orléans, et qui lui délivra un passe-port, il partit sur-le-champ pour la Belgique. Entré comme garde dans les parcs de la régie, il parvint à être pendant vingt ans entrepreneur de vivres dans différents corps des armées françaises ; position qui le mit en état de favoriser les desseins de son frère pour rejoindre

(1) *Tableau de la révolution française.*

Madame-Royale et de rendre de grands services à la cause royale. En 1814, il joignit aussi à son nom patronimique celui de *Cléry*, fut nommé inspecteur des forêts en Corse et décoré de la Légion-d'Honneur. Il a publié des *Mémoires* (rédigés par M. L.... Y), Paris, 1825, deux vol. in-8°. Ils sont peu instructifs, et les portraits des deux frères ne sont pas ressemblants. Les exemplaires portant la date de 1832 ne diffèrent des autres que par des changements dans le titre et par deux portraits de généraux substitués à ceux des Cléry. E—K—D.

CLEYNARTS. *Voy.* CLENARD, IX, 49.

CLEYNMANN (FRÉDÉRIC-JOSEPH), né le 13 mars 1764, et mort le 16 octobre 1827, avait été long-temps banquier à Francfort-sur-le-Mein, et avait rempli diverses fonctions honorifiques dans cette ville. Assesseur au tribunal de commerce de 1808 à 1813, primat de la chambre commerciale en 1808, sénateur en 1809, il fut de plus nommé maire en 1811, mais il résigna dans l'année cet emploi incompatible avec les devoirs de ses autres places. En 1816, lorsque les arrangements politiques eurent fait de Francfort une des villes libres de l'Allemagne, il fut choisi pour un des bourgmestres. Au plus noble caractère Cleynmann joignait beaucoup de connaissances sur tout ce qui tenait aux opérations commerciales et financières et à la législation des monnaies. Pénétré de la défectuosité du système monétaire de l'Allemagne et de la nécessité d'établir l'unité des monnaies, il a déposé une infinité d'idées lumineuses et justes autant que neuves dans les écrits suivants: I. Articles divers dans le *Magasin commercial* de Fahnemberg (*Type des opérations de change entre deux places de commerce*), dans la *Gazette littéraire de Halle*, dans la *Gazette des Illuminés* (*Du jeu des actions*, mars 1788, *du commerce et des colonies de l'Espagne dans les îles Philippines*, juillet, etc). II. *Traité des monnaies*, 1802. III. *Des duplicata de lettres-de-change*, 1807. IV. *Recueil de mémoires divers sur les monnaies*, 1811. V. *Aphorismes tirés des annales de la législation monétaire et du monnayage des temps passés et du temps présent*, 1817. VI. *Examen des projets sur le monnayage, exprimés dans la nouvelle instruction provisoire relative à la navigation du Rhin*. VII. *Matériaux pour un Code monétaire*, 1822. VIII. *Documents pour appréciation du projet relatif à l'institution d'une école de banque à Francfort*, 1824. Tous ces écrits sont en allemand, et ils n'ont pas été traduits. P—OT.

CLEYTON (ROBERT). *Voy.* CLAYTON, VIII, 645.

CLIFFORD (ARTHUR), de l'illustre famille anglaise de ce nom, naquit en 1778, étudia le droit, passa plusieurs années sur le continent, et de retour en Angleterre partagea sa vie entre les opulents loisirs de grand seigneur et les travaux de l'homme de lettres. Il mourut à Winchester, le 16 janvier 1830. On lui doit plusieurs publications importantes, en tête desquelles il faut placer le *Porte-feuille et Correspondance officielle de sir Ralph Sadler* (*State Papers and letters official*, etc.), Londres, 1809, 4 vol. in-4°. Déjà la presse avait prétendu donner cet ouvrage en 1720;

mais il s'en fallait de beaucoup que cette première édition fût aussi complète que celle de Clifford. Les papiers de sir Ralph Sadler lui étaient parvenus par la famille Aston, à laquelle s'était unie l'héritière de sir Ralph. Cet homme d'état, ministre sous Elisabeth, avait été le principal agent de toutes les relations entre l'Angleterre et l'Écosse sous le règne de la fille de Henri VIII, et l'on comprend de quel poids doivent être les moindres détails de ses révélations sur cette époque capitale pour l'histoire des deux royaumes. Walter Scott ne dédaigna pas d'enrichir l'ouvrage d'une biographie de sir R. Sadler, à laquelle il joignit des notes historiques. Le succès dont jouit cette publication engagea Clifford à promettre en quelque sorte un pendant à ces *Mémoires*, en annonçant le *Porte-feuille et la Correspondance de sir Walter Aston* (depuis lord Aston), *ambassadeur en Espagne sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier*. Mais d'autres travaux s'opposèrent à ce qu'il donnât suite à cette entreprise, dont il ne parut que le prospectus. Les autres écrits de Clifford sont : I. *Poésies de Tixall, avec des notes*, etc., Londres, 1813, in-4°. Tixall était la résidence habituelle de sa famille. II. *Carmen sæculare, Ode en commémoration du centième anniversaire de l'avènement de la maison de Hanovre au trône britannique*, Londres, 1814, in-8°. III. *Description historique et topographique de la paroisse de Tixall et des localités les plus remarquables des environs*, 1817, in-4° (en collaboration avec son frère Thomas Clifford). Cet ouvrage, composé pendant un séjour à Paris, est orné de belles gravures dont trois exécutées d'après des toiles originales. IV. *Collectanea Cliffordiana*, 1820, in-8°, divisé en trois parties, consacrées, la première à des anecdotes sur les personnages célèbres du nom de Clifford, la suivante à des notices historiques et généalogiques sur l'origine et l'ancienneté de cette famille, et la troisième à la description de Clifford. V. *Essai tendant à perfectionner la méthode d'enseignement des langues mortes*. P—OT.

CLIGNETT (Jacques-Arnoud) était en dernier lieu conseiller à la haute-cour de La Haye, et depuis 1819 membre de la seconde classe de l'Institut des Pays-Bas. Il connaissait très-bien l'ancienne langue hollandaise, et montrait, dans cette partie de la philologie, autant de sagacité que d'érudition, quoiqu'il appartînt plutôt à la vieille école critique de Huydecoper (*Voy.* ce nom, XXI, 93) et de Ten Kate (XXII, 258) qu'à l'école moderne de Jacques Grimm. Il fit d'abord pour le *Theutonista* une préface étendue et intéressante, dans laquelle il cherche à démontrer l'étroite analogie qui existe entre le bas-saxon et le hollandais ou flamand, et prouve ainsi qu'il avait entretenu un commerce familier avec les auteurs allemands et néerlandais du moyen âge. Le *Theutanista* est un vocabulaire latin-bas-saxon et bas-saxon-latin, in-fol. à deux colonnes, imprimé à Cologne en 1477, chez Arnold Therhornen. La Serna en a donné la description dans son *Dictionnaire bibliographique choisi du XVe siècle*, III, 343-344. On avait long-temps attendu une nouvelle édition de cet ouvrage aussi rare que précieux pour la connaissance du *Nedesduitsch*, et sur lequel on trouve un jugement

motivé dans l'*Histoire de la langue néerlandaise* d'Ypey. Ce ne fut qu'en 1804 que parut la première partie contenant les termes bas-saxons et leur interprétation en latin, le tout précédé de la préface de Clignett. De 1781 à 1785, ce savant, en société avec Jean Steenwinkel, publia des *Mélanges philologiques* (*Taalkundige mengelingen*), en cinq cahiers. Pendant les années 1783 et 1785, parurent, sous les auspices de cette honorable amitié, le premier et le second volume du *Spiegel historiael* de Jacques Van Maerland (*Voy.* ce nom, XXVI, 97); le troisième volume ne vit le jour qu'en 1812, imprimé à Amsterdam (et non pas à Leyde, comme les autres), sous la direction de la seconde classe de l'Institut et avec les notes de Steenwinkel. La préface et les remarques entre parenthèses sont de Bilderdyk. En 1825, la Société littéraire de Leyde, qui, l'année précédente, avait admis dans son recueil un fragment de la *Guerre de Troie* de Maerlant, annoté par M. W.-C. Ackersdyck, et, en 1818, un lambeau de la troisième partie du *Miroir historial*, communiqué par M. J. Clarisse, fit imprimer un autre morceau de ce poëte, tiré de la quatrième partie de son histoire rimée, et accompagné des observations de M. Hoffmann de Fallersleben. MM. Willems et Mone en ont mis également au jour un certain nombre de vers inédits. — Clignett donna en 1819 un recueil pour l'ancienne littérature néerlandaise (*Bydragen tot de oude Nederl. letterkunde*), La Haye, in-8°. Ce livre contient soixante-sept fables sous le nom d'*Esopet*, avec un poëme de Guillaume Van Hillegaersberch, sur la coutume immémoriale de porter la santé de sainte Gertrude, poëme dont on peut prendre une idée dans les *Archives pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, IV, 57. Clignett a publié à la fin de ses jours l'exposé du nombre de manuscrits employés par Huydecoper pour son édition de Melis Stoke (*Voy.* ce nom, XLIII, 583) : (*Vertoog over het aantal der Handschriften door Huydecoper gebruikt by de uitgaaf des Rymkronyck van Melis Stoke*), La Haye, 1825, in-8° de 25 pages. Clignett était parvenu à l'âge de soixante-onze ans et jouissait d'une belle et verte vieillesse, quand il fut frappé d'apoplexie et mourut le 30 décembre 1828. R—F—G.

CLIMENT (JOSEPH), évêque de Barcelone, né, le 21 mars 1706, à Castellon-de-la-Plora au royaume de Valence, fit ses études dans la ville de ce nom, y prit le bonnet de docteur en théologie, fut successivement professeur de philosophie à l'université, curé, théologal de la cathédrale, et se distingua par sa vie exemplaire, par ses charités et par son talent pour la prédication. Nommé en 1766 à l'évêché de Barcelone, son humilité le porta d'abord à le refuser; mais les instances de la cour l'obligèrent enfin à l'accepter. Il s'y concilia le respect et la confiance de ses diocésains par la pratique de toutes les vertus épiscopales, et par des établissements utiles, comme des fondations d'hôpitaux, d'écoles gratuites, par des fonds pris sur ses épargnes pour distribuer de bons livres à bas prix. Il traduisit lui-même en espagnol les *Mœurs des Israélites et des Chrétiens*, de l'abbé Fleury, publia la traduction des *Instructions sur le mariage* de Le Tourneur, par la com-

tesse Montiso, accompagnée d'une épître intéressante à cette dame. Parmi ses instructions pastorales, qui sont comme des traités sur chaque matière, on distingue celle de 1769, qui a été traduite en français, sur le renouvellement des études ecclésiastiques, où il trace d'excellentes règles et indique les bonnes sources avec un grand discernement; celle du jubilé de 1770, pleine de choses solides touchant l'usage des indulgences et les abus qui peuvent s'y introduire; celle qui accompagnait la traduction de la Rhétorique de Grenade, destinée à diriger l'*école* qu'il avait établie pour la théorie et la pratique de l'éloquence chrétienne. Il fut dénoncé au roi pour son Instruction de 1769, parce qu'il y parlait avantageusement de l'église d'Utrecht. Mais une commission, composée de cinq archevêques ou évêques et de deux généraux d'ordre, chargée d'examiner l'ouvrage, justifia pleinement l'auteur. Le résultat en fut même de prier Clément XIV de faire examiner les plaintes de cette église; il y eut en conséquence un ordre du pontife d'écouter l'agent des églises belgiques soumises à l'archevêque d'Utrecht. Climent réussit, en 1773, à apaiser une sédition occasionnée par une levée de milice, dont Barcelone avait été exempte jusqu'alors. Son influence sur le peuple en cette circonstance fut mal interprétée dans une cour aussi ombrageuse que l'était celle d'Espagne. On le nomma à l'évêché de Malaga, six fois plus riche que celui de Barcelone. Ses principes sur les translations alors très-abusives en Espagne, la conscience du bien qu'il faisait dans son diocèse, le peu d'espoir d'en pouvoir faire à Malaga, enfin son grand âge, ne lui permirent pas d'accepter cette promotion. Son refus redoubla les inquiétudes qu'il ne parvint à calmer que par sa démission donnée en 1775. Climent se retira dans le lieu de sa naissance, y continua ses bonnes œuvres, et mourut le 25 nov. 1781. On a publié en 1785, à Barcelone, sa Vie, la relation de ses obsèques, et son oraison funèbre. T—D.

CLINTON (De Witt), homme d'état anglo-américain, naquit à Little-Britain (comté d'Orange, état de New-York), dans cette année 1769, fameuse par tant de naissances illustres. Sa famille, irlandaise d'origine, s'était établie en 1729 dans les colonies anglaises. De l'Académie de Kingston, il passa en 1784, après deux ans d'études au Collège du Roi (aujourd'hui Columbia), à New-York. Le zèle avec lequel il se livra aux mathématiques ne l'empêcha pas d'avoir des succès dans les études classiques. Il suivit ensuite les cours de droit, et embrassa la profession d'avocat; mais il l'abandonna bientôt pour prendre, auprès de son oncle, George Clinton, alors gouverneur de l'état de New-York, la charge de secrétaire particulier. Ainsi lancé dans la carrière des fonctions publiques, Clinton remplit successivement divers emplois, et fit partie de diverses législatures, devint membre de la cour criminelle, dite cour des erreurs, parvint au rang de sénateur de l'Union, puis fut nommé par ses concitoyens maire de New-York, place qu'il occupa jusqu'en 1815. Deux ans après, il fut élu gouverneur de l'état de New-York. Il y fit preuve de beaucoup de lumières et d'activité comme administrateur; mais, comme homme politique, il échoua complètement devant le parti qu'il eût voulu

tenir éloigné des affaires, celui des fédéralistes; et au bout de cinq ans il donna sa démission. Deux ans plus tard il crut pourtant le moment favorable pour reparaître sur la scène politique : ses efforts furent couronnés de succès; et une majorité de vingt mille voix lui rendit en 1824 le gouvernement de l'état de New-York. Il mourut d'apoplexie, le 4 février 1828, ne laissant aucune fortune à ses enfants : la législature leur vota dix mille dollars. « Son nom, dit « son biographe Hosack, comme « ceux des Washington, Hamilton, « Francklin, Rittenhouse, Jefferson, « Fenton, etc., sera inséparable de « l'existence de la patrie et transmis « chaque jour, brillant d'un nouveau « lustre, à la postérité la plus reculée. » En effet, Clinton est un des hommes qui ont rendu le plus de services, soit à l'état de New-York, soit à l'Union tout entière. C'est en quelque sorte à lui que la république doit le grand canal de New-York, magnifique communication qui joint les lacs et l'Océan. Jefferson, Madison et sur leurs traces les hommes les plus éclairés de l'Union pensaient, les uns que cent ans au moins seraient nécessaires pour la confection de ce grand ouvrage, les autres que jamais il ne s'élèverait, et que, pour en réaliser le plan, il faudrait plus d'argent que la nation ne pouvait en donner. Clinton réfuta toutes les objections, démontra la possibilité du canal, indiqua les voies et les moyens à l'aide desquels on pourrait subvenir à la dépense, et jouit du plaisir de le voir terminer. C'est encore à sa coopération que les Etats-Unis doivent en partie les réformes législatives que les dernières années ont vues naître. Membre de la cour des erreurs, il signala de toutes ses forces les inconvénients que causait en Amérique l'adoption de la jurisprudence anglaise, ainsi que les changements et les améliorations qu'il fallait se hâter d'introduire dans la législation. En 1813, il obtint de la législature un bill par lequel furent abolies toutes les restrictions tyranniques auxquelles la loi anglaise soumettait les catholiques romains; et c'est ainsi que, s'élevant contre de misérables préjugés de nationalité, il prit la défense des étrangers. On voulait expulser de New-York les naturels de l'Irlande : « Eh quoi! dit Clinton, « veut-on nous priver des meilleu- « res têtes et des plus nobles cœurs « de la république? » Il s'opposa de même à ce que l'on admît dans la jurisprudence de l'Union le principe que le confesseur, en matières d'affaires d'état, peut être contraint à violer le secret de la confession. Il prit part à la fondation d'un grand nombre d'établissements d'instruction et de charité. De 1814 jusqu'à sa mort, il présida la société littéraire et philosophique de New-York, dont il était un des fondateurs. Il présida aussi, jusqu'en 1829, la société historique, lui fit accorder par la législature une subvention, et voter une rente de dix mille dollars pendant quarante ans pour l'hospice de la ville. Président de la commission des travaux publics en 1808, il vit l'Union allouer sur sa motion cent mille dollars pour les fortifications de New-York. Gouverneur de son état natal, il sut, lors de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne aux États-Unis, tirer en peu de mois, du patriotisme des habitants, un million de dollars pour la défense de la ville. Clinton était fort instruit : il aimait les lettres, les arts et surtout les sciences naturelles. Il

était membre de plusieurs sociétés savantes. Il existe, sous le titre de *Mémoires sur De Witt Clinton*, New-York, 1820, in-4°, une biographie de cet homme d'état par le médecin Hosack, son successeur à la société littéraire de New-York.

P—OT.

CLITODÈME ou **CLIDÈME**, historien, est considéré généralement comme Athénien (Voy. Siebelis, *Præfat. ad Phanodem, et alior. fragm.*, Leipzig, 1812, in-8°, page XIII). Son âge n'est pas fixé par des témoignages précis et directs, quoiqu'il puisse être regardé comme très-reculé; car Pausanias lui donne l'épithète de ἀρχαιότατος. La variante de son nom Κλειτόδημος est préférable, quoiqu'un grand nombre d'auteurs anciens aient conservé la forme Κλείδημος (Athénée, XIV, 23, page 660). Son nom a souvent été confondu aussi avec le mot Δῆμος, que Ruhnken (*ad Timæum*, *Lex. Platonic.*, p. 223), et d'autres regardent comme une abréviation de Κλείδημος pour Κλειτόδημος. Enfin, on trouve encore ce nom transformé en Κλειινόδημος dans un grand nombre de passages de Plutarque. Ces variantes, que l'on attribue à l'ignorance des copistes, ne doivent faire concevoir aucun doute sur l'identité de ces différents noms, puisqu'ils se trouvent accompagnés du titre d'un même ouvrage, de fragments déjà cités ailleurs, et attribués au même auteur. Cet historien (c'est ainsi que le nomme Plutarque, *de Glor. Athen.*, page 345, édit. de Francf.), malgré l'époque éloignée à laquelle Pausanias le renvoie, doit avoir été contemporain d'Hellanicus, de Thucydide et d'Hérodote, c'est-à-dire, doit avoir vécu entre la soixante-dixième et la quatre-vingt-douzième olympiade (Voy. Sturz, *Comment. de Hellanico*, Leipzig, 1826, in-8°, § 2, page 6). On a conservé un assez grand nombre de fragments importants des ouvrages de ce Clitodème, dans lesquels on trouve des détails regardés comme précieux et exacts par les anciens eux-mêmes. C'est par suite de cette exactitude, et de la précision avec laquelle cet auteur décrit ou raconte ce qui concerne l'Attique, que M. Siebelis a été porté à conclure que cette contrée était sa patrie. On compte, parmi les ouvrages dont on possède quelques traces : I. *Atthis*, Ἀτθίς, *Recherches sur l'Attique*, composé au moins de douze livres (Hésychius, tome I, page 31, en cite le XIIe). II. Un livre intitulé Πρωτογονία, où l'on s'accorde à reconnaître l'histoire des premiers siècles, quoique le peu d'étendue et d'importance des fragments soit loin de le faire soupçonner. On le regarde aussi comme une partie de son principal ouvrage désigné sous le numéro Ier. III. Une espèce de lexique ou de liste de mots et de faits, accompagnés d'explications, et réunis sous le titre bien vague de Ἐξηγητικόν (Voy. Casaubon, *ad Athen.*, IX, 18, page 410). Le quatrième ouvrage intitulé Νόστοι, c'est-à-dire *Voyages*, se composait de plusieurs livres, et formait un traité séparé et volumineux. Athénée, qui seul en fait mention, cite le huitième livre. Enfin Meursius, dans sa Bibliothèque grecque, à l'article Clitodème, sur la foi d'un passage d'Hésychius qu'il corrige, lui attribue un ouvrage sur les peuples de l'Attique. M. Siebelis désapprouve cette conjecture, qui n'a, d'ailleurs, rien de positif : et même la citation d'Hésychius ne peut-elle pas se rap-

porter à une partie de l'Atlide de ce même Clitodème, ou de son Exégétique? Z.

CLORIVIÈRE (Pierre-Joseph Picot de), jésuite, né en Bretagne vers 1735, d'une famille honorable de la province, n'avait pas encore fait ses derniers vœux lorsque les arrêts du parlement en 1762 supprimèrent la Société. En Bretagne du moins les jésuites ne furent point bannis et purent se rendre utiles pour l'exercice du ministère. Le père de Clorivière devint curé de Paramé près Saint-Malo, et il occupait cette place au moment de la révolution. Le refus de serment le força de quitter sa paroisse. Dans les temps de persécution, il montra beaucoup de dévouement et de courage. Etant venu à Paris, il s'y livrait secrètement à l'exercice de son ministère. Des relations qu'il avait avec quelques royalistes de Bretagne le rendirent suspect à la police sous Bonaparte; il fut arrêté et enfermé au Temple, où il resta plusieurs années. La restauration lui permit de se réunir à quelques anciens membres de la Société, et ce fut le premier noyau de leur rétablissement. Clorivière mourut au milieu de ses confrères, le 5 janvier 1820. Il avait donné naissance à une pieuse association qui subsiste encore. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, une *Vie de M. Grignon de Montfort*, Saint-Malô, 1785, in-12; *Exercice de dévotion à saint Louis de Gonzague*, traduit de l'italien de Galpin, 1785, in-12; *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison*, 1802, in-12; *Explication des Epîtres de saint Pierre*, 1809, 3 vol. in-12. P—c—t.

CLOTILDE, reine de Sardaigne. *V.* Marie-Clotilde, XXVII, 122.

CLOTZ (Chrétien-Adolphe), écrivain allemand, né à Bischoffswerda, en nov. 1738 et mort à Berlin en 1771, jouit de la réputation d'un des érudits les plus spirituels de sa patrie et professa successivement la philosophie à Gœttingue et l'éloquence à Halle. Ses querelles littéraires avec Fischer, Burmann, J.-A. Ernesti, et Lessing, firent dans le temps beaucoup de bruit, mais n'offrent plus guère d'intérêt. On consulte encore parmi ses ouvrages les *Vindiciæ Horatianæ*, 1764, réimprimées en 1770, sous le titre de *Lectiones Venusianæ* avec de nombreuses améliorations. Clotz y défend Horace contre les paradoxes du P. Hardouin. Quelques opuscules facétieux et satiriques de Clotz, tels que les *Mœurs des érudits*, *le Génie du siècle*, *les Ridicules littéraires* (Altenbourg, 1761), peuvent encore être lus avec plaisir, bien que ce n'aient été que des ouvrages de circonstance. P—ot.

CLOWER (Joseph), médecin-vétérinaire, était le fils d'un maréchal-ferrant de Norwich, et naquit le 12 août 1725. La lecture, l'écriture, l'arithmétique, tels furent les éléments auxquels se borna son éducation, après quoi la forge et l'enclume paternelles devinrent sa seule école. Orphelin à dix-sept ans, il trouva dans ce métier le moyen de nourrir sa mère et trois frères et sœurs, plus jeunes que lui. Doué d'un esprit observateur et fin, Clower, comme beaucoup de ses confrères, étudiait les chevaux, mais les étudiait mieux qu'eux, et quelquefois les traitait pour des maladies, mais les traitait moins routinièrement et avec plus de succès. Vers 1750 le hasard

plaça sur son chemin le médecin Wright, qui, non content de l'applaudir, lui conseilla d'étudier les principes de l'art dont il essayait la pratique, puis de se familiariser avec les langues latine et française. Clower obéit; ses journées alors étaient bien employées : de six heures du matin à huit du soir, il frappait le fer; le reste du temps était consacré aux études. Bientôt il se mit aux mathématiques, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Il n'avait dans tous ses travaux d'autres guides que quelques voisins et Wright lui-même, qui, devenu aveugle, se faisait lire les auteurs latins par son pupille. Quelque temps après, Clower devint membre de la société de Norwich pour le progrès des mathématiques et des sciences expérimentales, et s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et par ses recherches. Sa réputation avait fini par s'étendre beaucoup au delà du cercle de Norwich : il abandonna sa forge en 1765, et ne s'occupa plus que de l'art vétérinaire, mais sans vouloir quitter son pays natal. L'affaiblissement de sa santé le contraignit de renoncer à la pratique en 1781. Cependant il ne cessa pas de se tenir au courant des publications nouvelles, et son plus vif plaisir était soit de discuter des questions, soit de faire de vive voix des leçons sur quelque partie de la médecine vétérinaire. C'est ainsi qu'il passa les trente-cinq dernières années de sa vie. Il mourut le 19 février 1811. Clower n'a rien voulu écrire. On lit pourtant de lui dans le tome II des *Cas chirurgicaux* de Gooch une lettre où il donne la description et le dessin d'une machine de son invention, destinée à porter remède aux ruptures de tendons chez les chevaux. C'est à lui qu'il faut attribuer les premières observations vraiment scientifiques sur l'*œstrus equi*, dont il décrivit, à la société de Norwich, la vie à l'état de larve et les diverses transformations, long-temps avant que B. Clarke traitât à fond ce sujet dans les *Transactions linnéennes* de 1796. P—OT.

CLOWES (JEAN), l'apôtre anglais du svédenborgianisme, naquit le 25 oct. 1743, à Manchester, et fit ses études à Cambridge, où plus tard il devint membre du collège de la Trinité. Il avait passé plusieurs années dans cette position, lorsque le patron à la collation duquel était l'église de Saint-Jean à Manchester lui fit offre de ce bénéfice. Clowes le refusa, dans la persuasion qu'il méritait et qu'il obtiendrait bien davantage. Mais ces illusions de l'orgueil durèrent peu; et quelque temps après, atteint d'une maladie qui nécessitait l'interruption de ses études, il accepta de grand cœur ce qu'il avait d'abord rejeté. Il paraît même que dans la circonstance qui l'avait déterminé à ce changement, il crut voir le doigt de Dieu; et les soixante-deux ans qu'il avait encore à vivre, il les passa dans son rectorat de Saint-Jean, n'ambitionnant nulle autre place et refusant celles qui venaient s'offrir à sa modestie. C'est peu de temps après son installation à Saint-Jean que, pour la première fois, il lut les écrits théologiques de Svédenborg. Cette lecture produisit sur son esprit une impression extraordinaire, principalement celle du traité intitulé : *Vera christiana religio*. Dès cet instant, il consacra toutes ses facultés à la propagation de la doctrine dont il venait de lire l'exposé. Il employa plusieurs années à traduire en anglais le principal ouvrage du célè-

bre mystique; et, à mesure qu'il achevait un volume, il était imprimé par les soins d'une société svédenborgienne qui s'établissait à Manchester sous les auspices de Clowes, et qui devint le modèle de la société svédenborgienne de Londres. Vainement quelques anglicans exagérés essayèrent de rendre Clowes suspect aux yeux de ses supérieurs et de lui faire enlever sa place : l'évêque de Londres, Porter, l'y maintint en dépit de ses ennemis. Ses vertus et son zèle apostolique le rendaient digne de ce traitement; l'ardeur avec laquelle il s'était voué aux doctrines de Svédenborg lui donnait bien quelques fausses idées sur l'avenir d'un système qu'il regardait comme destiné à devenir celui de toute l'église britannique, mais elle ne le rendait point l'antagoniste de l'épiscopat et du régime anglican. Sans arriver au but qu'il rêvait, Clowes vécut assez long-temps pour voir le svédenborgianisme acquérir des prosélytes dans toutes les classes de la société, et l'on pourrait dire dans toutes les églises de l'Angleterre. Du reste les svédenborgiens, pendant sa vie, se divisèrent en conformistes et non-conformistes (ou séparatistes). Clowes mourut le 29 mai 1831. Ses ouvrages sont tous relatifs à la doctrine dont il s'était déclaré l'apôtre. En voici les principaux : I. *Les secrets du ciel* (Cœlestia arcana), *traduits du latin de Svédenborg en anglais*, 12 vol. in-8°. II. *Adresse affectueuse au clergé du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sur les écrits théologiques d'Emmanuel Svédenborg*, in-8°. III. *Dialogues sur la nature, le dessein et l'évidence des écrits de Svédenborg, avec une notice abrégée sur quelques-uns de ses ouvrages philosophiques*, 1788, in-12. IV. *Lettres à un membre du parlement sur le caractère des écrits du baron de Svédenborg, contenant une réfutation complète de toutes les calomnies dirigées par l'abbé Barruel contre l'honorable auteur*, 1799, in-8° (deuxième édition). On peut y joindre quelques opuscules polémiques, tels que *Dialogue entre un ecclésiastique et un méthodiste sur les écrits et les opinions du baron de Svédenborg; Réponse à cette question* : Comment doit-on recevoir le témoignage de Svédenborg; *Lettre* à l'Observateur chrétien, *pour la défense de Svédenborg*, etc., etc. V. *Restauration de la religion évangélique pure*, in-8°. VI. *Explication des paraboles de Jésus-Christ*, 1816, in-12; des *Miracles de Jésus-Christ*, 1816, in-12. VII. *L'évangile de saint Mathieu, traduit sur le grec et illustré par des extraits de Svédenborg*, 1817. Clowes a donné ensuite, avec de semblables illustrations, les trois autres évangélistes, saint Jean en 1819, saint Luc en 1824, saint Marc en 1827. VIII. *Sur les deux mondes, le visible et l'invisible, leur connexion et leur influence mutuelle*, 1817, in-8°. XI. Beaucoup de sermons, parmi lesquels un recueil de deux vol. in-8° intitulé : *Sermons prononcés à l'église de Saint-Jean de Manchester*. P—OT.

CLUTTERBUCK (Robert), historien anglais, était né le 2 juin 1772, à Watford (comté de Hertford). Après avoir pris le degré de bachelier à l'université de Cambridge, il se décida pour la carrière des lois et entra dans Lincoln's Inn. Mais bientôt le vif attrait qu'il sentit pour

la chimie et la peinture lui fit négliger les sévères études de la jurisprudence. Finalement il y renonça; se maria, en 1798, à la fille d'un colonel au service de la Compagnie des Indes, et, après quelques années de séjour près de son beau-père, il alla prendre possession des domaines paternels à Watford. Il ne les quitta plus que momentanément, pour se rendre tantôt dans la capitale de l'Angleterre, tantôt en France, en Suisse, en Italie, en Norvège. Il y dessina beaucoup de vues et de monuments, et probablement ces nombreuses esquisses auraient été utilisées pour quelque grande publication, s'il n'eût été prématurément emporté par une brusque inflammation de poitrine, le 25 mars 1831. On lui doit un ouvrage capital sur le comté de Hertford. Primitivement son projet était de faire paraître une nouvelle édition de l'histoire de ce comté par Chauncy; et il annonça ce dessein dans le *Gentleman's Magazine* en 1809. Mais bientôt les matériaux qu'il rassemblait devinrent si nombreux qu'il y trouva les bases d'un travail tout neuf, auquel dès-lors il se livra dans tous les instants de loisir que lui laissaient ses fonctions de magistrat. Il y consacra dix-huit ans. La nouvelle *Histoire du comté de Hertford* parut en trois vol. in-fol., en 1817, 1821 et 1827, avec des planches qui, soit comme œuvres d'art, soit relativement à la fidélité des représentations, n'ont encore été surpassées dans aucun ouvrage de ce genre. Plusieurs de ces planches avaient été gravées sur ses dessins originaux : presque toutes sont dues au burin élégant et spirituel de Blore, qui de plus avait fourni à l'auteur un recueil de notices généalogiques du Hertfordshire, composé par son frère Thomas Blore. P—OT.

COBB (JACQUES), auteur dramatique anglais, né en 1756 et mort le 2 juin 1818, était entré dès l'âge de quinze ans dans les bureaux de la Compagnie des Indes-Orientales, et, après avoir passé successivement par tous les grades, était parvenu au poste brillant et surtout lucratif de secrétaire en chef de cette espèce de ministère. C'était un homme très-original, spirituel, doué de cette facilité qu'on est porté à prendre pour du talent, versifiant agréablement, et véritable pilier de coulisses. Ce goût, qui se manifesta dès son adolescence, ne le quitta pas même lorsqu'en 1810 il abandonna définitivement la littérature scénique. Au reste jamais son travail à la secrétairerie ne souffrit de ses distractions théâtrales: travailleur méthodique, il excellait dans la distribution du temps. Il débuta en 1774 par un prologue, composé pour miss Pope et donné à un bénéfice en faveur de cette actrice. Cinq ans après fut représenté *le Contrat*, ou *la Femme capitaine*, comédie à laquelle le jeu spirituel de miss Pope valut un véritable succès. Le public de Haymarket applaudit ensuite avec transport la traduction d'une farce française. *La Nuit* fut moins favorablement accueillie; mais bientôt Cobb prit amplement sa revanche par l'opéra-comique *les Etrangers au pays* (1786), dont le poème ne manque en effet ni de franc comique, ni d'originalité. L'employé de la Compagnie des Indes se mit ensuite à ridiculiser la manie du jour par sa pièce des *Lectures anglaises* (1787), qui fit rire ceux même dont elle était la satire. En 1788, après un nouvel opéra-comique, intitulé *l'Amour en*

Orient, il donna *le Docteur et l'Apothicaire* qui, quoique du genre de la farce, est resté au répertoire et ne manque jamais d'exciter le rire fou des galeries. Parmi les autres pièces originales de Cobb nous indiquerons *le Siège de Belgrade*, *les Pirates*, *les Chérokis*, tous opéras-comiques dont la musique fut composée par Storace, et *le Glorieux premier juin*, pièce de circonstance en l'honneur de la victoire de lord Howe sur la flotte française. Dans le recueil de ses œuvres se trouvent plusieurs pièces imitées du français : tels sont *les Jardins de Kensington*, intermède, 1781 ; *les Esclaves d'Alger*, divertissement musical, 1792; *Paul et Virginie*, 1800 ; *Algonah*, et *la Maison à vendre*, 1802; *la Femme à deux maris*, 1803 (tous quatre opéras-comiques), et *les Retours imprévus*, comédie, 1809. P—OT.

COBBETT (GUILLAUME), célèbre journaliste anglais, naquit en 1766 à Farnham (Surrey). Son père, petit fermier des environs de cette ville, le laissa fort peu de temps à l'école; et dès qu'il sut lire l'employa aux travaux de l'agriculture. Cobbett menait ainsi la vie des jeunes paysans, tantôt aidant son père, tantôt émondant les haies, sarclant les allées de l'évêque de Farnham. Un jour, ayant entendu le jardinier en chef vanter les beautés de Kew, il se mit en tête de rendre visite à ce lieu de délices. Parti avec treize sous en poche, il parvint à Richemond en possédant encore six; et là, il vit en grosses lettres affiché à la boutique d'un colporteur : *Swift, le Conte du Tonneau, cinq sous*. Un long combat s'engagea soudain entre la prévoyance qui disait, « Garde ton argent, » et le désir de dévorer le précieux livre. Finalement, le démon de la lecture l'emporta : il livra ses cinq sous, lut tout le jour le volume, qu'il ne comprenait pas tout entier, coucha au pied d'une meule de paille à la belle étoile, jeûna, et revint enchanté de Kew et de Swift, ne regrettant ni d'avoir dormi en plein champ, ni d'avoir fait maigre chère, et ne respirant plus que pour s'instruire et devenir quelque chose. La lecture de Swift avait été pour lui, dit-il quelque part, comme une naissance intellectuelle. Ce n'est pas à la ferme paternelle que pouvaient se réaliser pour Cobbett les rêves qu'il caressait. Il la quitta donc à dix-sept ans, assez léger de guinées, et se rendit à Londres, où, comme bien d'autres, il comptait trouver fortune en arrivant. Son apprentissage fut dur. Il en était au dernier penny de sa dernière couronne, lorsqu'un attorney de Gray's Inn le reçut dans son étude. Il apprit là quelque peu de grimoire, de langue anglaise et d'écriture, ou peut-être désapprit ce qu'il savait de cette dernière; mais bientôt la vie monotone des apprentis de la chicane, le despotisme des maîtres clercs, les formules barbares et vides de sens qu'il fallait copier et porter d'un bout de Londres à l'autre, le dégoûtèrent. Il s'échappa, dit-il, de l'antre de l'attorney comme de la tanière du lion (1784), et courut à Chatham s'engager dans un régiment alors en marche pour la Nouvelle-Ecosse. Dans cette nouvelle carrière, Cobbett devint un véritable modèle. Dès ce temps, il avait pris pour règle de ses actions ce qui fut la devise de toute sa vie, *Toujours prêt*. Dévoré du désir de s'instruire, et de suppléer par l'étude à l'éducation qui lui manquait, il ne perdait pas un instant. « Qu'on donne au travail,

dit-il, les minutes livrées à l'oisiveté, aux cafés, aux tavernes, aux vains bavardages, on n'imagine pas ce qu'on acquerra de science : les heures perdues d'une année suffiraient pour connaître à fond la grammaire et la langue anglaise! Pour apprendre, il n'est pas besoin d'école, de maître, de frais d'éducation..... Je n'avais pour salle d'étude que le galetas où vingt soldats fumaient, sifflaient, chantaient, jouaient aux cartes, faisaient des armes; pour chaise que le lit de camp, pour pupître que mon havre-sac, pour table qu'une petite planche. Point d'argent pour acheter de la chandelle ou de l'huile: en hiver, je lisais à la lueur du feu de l'âtre. Toutes déductions faites, il nous restait par semaine quatre sous de prêt : tout passait en encre, plumes, papier.... » L'assiduité avec laquelle travaillait Cobbett obtint un plein succès : il faisait toutes les écritures du régiment, et trouvait encore du temps de reste. Un commis, nécessaire auparavant pour la corvée quotidienne des rapports du matin, fut supprimé : lui-même après avoir été caporal passa de plain-pied au grade de sergent-major, à la barbe de vingt sergents, tous plus anciens que lui. Il était depuis quatre ans au régiment lorsqu'il s'avisa de faire choix d'une femme. L'objet de ses vues prévoyantes était la fille d'un sergent d'artillerie du New-Brunswick : il l'avait à peine vue une heure. Le lendemain ou surlendemain, l'apercevant à quelque distance, il notifie à deux camarades qui le suivent le dévolu qu'il vient de jeter sur la fille du sergent. Plus de vingt années après, aux élections de Preston, un d'eux entendant partout citer le nom de Cobbett, fut curieux de savoir si c'était l'ancien major, et reconnut à sa grande surprise que sa conjecture était exacte. « Et qui plus « est, ajoutait Cobbett après avoir « renouvelé connaissance, ces grands « garçons que vous voyez autour de « moi m'ont tous été donnés par la « jeune fille que nous regardions de « loin vidant son baquet de lessive « près de la rivière Saint-Jean! » Cobbett avait à peine formé ses projets d'hyménée que son régiment fut envoyé à cent milles de la rivière St-Jean, à Frederikstown. Ce n'eût été rien si l'artillerie eût suivi. Elle ne suivit pas : au contraire, le régiment du beau-père partit pour l'Europe, la jeune fille aussi; celui de Cobbett ne devait en prendre la route qu'au bout de deux ans. Mais quand les deux ans se furent passés, il fallut en rester deux encore : l'Espagne et l'Angleterre étaient en querelle à propos de la baie de Noutka. Enfin au bout de deux mortelles années, où bien des *goddem* furent décochés et contre la baie de Noutka et contre *ce criard politique, ce pauvre Pitt,* Cobbett quitta l'Amérique, et, arrivé en Angleterre, obtint son congé. Son premier soin fut de se rendre près de la jeune fille, qu'il retrouva chez un capitaine Brissac, servante pour tout faire au prix de cinq guinées par an, du reste nantie encore de cent cinquante guinées, que Cobbett lui-même l'avait forcée de prendre lorsqu'il s'était séparé d'elle : car dès ce temps, il avait amassé ce pécule tantôt en écrivant les lettres de ses camarades, tantôt en donnant à quelques-uns des leçons de grammaire et d'orthographe. A peu de chose pourtant avait tenu qu'il ne fît choix d'une autre femme pendant sa longue séparation : il faut lire chez lui les détails délicieux de ces chasses qui l'égarent dans les vieilles forêts

d'Amérique, de l'hospitalité qu'il reçoit après plusieurs jours d'erreurs, des comparaisons qu'il fait entre les charmes présents de la jeune fille de son hôte et les charmes absents de celle qu'il sait de l'autre côté de l'Atlantique. Enfin, il avait triomphé, et revenait fidèle. Aussitôt que le mariage eut mis fin à cette idylle militaire, Cobbett visita la France avec sa femme, puis s'embarqua pour les États-Unis; et, après un court séjour à New-York, se fixa dans Philadelphie, où bientôt il se fit journaliste. Sa feuille, intitulée *le Porc-Epic*, plaidait la cause du fédéralisme, et, sous ce rapport, se rapprochait de la politique de l'Angleterre et combattait celle de la France. Aussi crut-on long-temps que Cobbett écrivait sous les auspices du cabinet de Saint-James, ce qui n'est pas probable, lorsque l'on considère le dédain profond avec lequel plus tard Pitt crut devoir refuser ses services. Les anglomanes américains avaient été meilleurs juges du mérite de celui qui fut bientôt leur organe principal; et le parti contraire sut bien reconnaître dans Cobbett le plus formidable de ses ennemis. Il eut dès lors mille tracasseries, parfois juridiques, à soutenir de la part des démocrates: son sarcastique article contre le docteur Rush lui valut un procès en diffamation, et lui coûta cinq mille dollars d'indemnité en faveur du docteur. Enfin, lorsque les démocrates se furent rendus maîtres du terrain, la place ne fut plus tenable. Cobbett, qui, tout en rédigeant et débitant son journal, faisait le commerce de la librairie, revint à Londres. Son nom était connu de quelques personnes; mais en général on était incrédule sur son talent, comme les Anglais le sont à l'égard des *Yankis*, comme en général tous les habitants des capitales le sont pour ce qu'ils regardent comme des renommées provinciales. Cobbett marqua bientôt sa place parmi les maîtres de la presse périodique, en publiant un autre journal hebdomadaire auquel, du reste, il laissa d'abord le nom caractéristique de *Porc-Epic*, et qui, comme son homonyme de Philadelphie, cribla de piqûres aiguës tout ce qui suivait une autre ligne politique que la sienne. Personne ne criait plus haut que Cobbett haro sur la révolution française, et bravo à toutes les mesures sorties du cabinet. Bonaparte, comme on peut le penser, ne trouvait pas grâce auprès du fougueux défenseur des vieilles formes de l'Europe. Telle était alors la haine du journaliste pour la démagogie française, que lors des fêtes pour la paix d'Amiens, il refusa d'illuminer. La populace brisa ses vitres et voulait démolir sa maison. Il faut avouer que la polémique de Cobbett, quoique irrésistible par la verve, par la force de logique, et par l'art de parler à John Bull son langage, n'offrait pas cette politesse qui caractérise l'élève d'Eton et d'All-Souls. Wyndham sentit combien, sous cette âpre écorce, se cachait de puissance et de force fascinatrice. Il alla proposer à Pitt (1804) de prendre Cobbett au nombre de ses auxiliaires, et probablement Cobbett savait la démarche tentée en sa faveur. Il venait de fonder un nouveau journal, ou plutôt de changer le titre de *Porc-Epic* en celui de *Registre-politique de la semaine* (Weekly political Register), et l'allure tiers-parti à laquelle s'asservit quelque temps le nouveau recueil indique assez qu'avant de faire choix d'une couleur, on

attendait la solution de quelque problème important. Pitt, mal inspiré par sa morgue et son mépris pour tout ce qui sortait de bas lieu, répondit par un refus accompagné de paroles humiliantes. L'échappé de la ferme et de la guérite jura vengeance; et, tournant le dos à White-Hall et à Somerset-House pour se ranger du côté qu'il avait long-temps honni, se mit à faire l'apologie de la France, de son empereur et des idées nouvelles, et à bafouer les ministres dont pas un acte ne put se soustraire à ses impitoyables sarcasmes. En vain Pitt lui lâcha dans les jambes l'ex-savetier Gifford et la pesante *Quarterly Review*. Cobbett écrasa cette lourde artillerie de siége sous ses batteries légères, que seul il faisait mouvoir; car pas un collaborateur n'était admis à le seconder dans cette guerre hebdomadaire contre le trimestriel recueil de Gifford. Impuissants à le faire taire par des arguments, les ministres se résolurent à le ruiner par des amendes et des saisies sans fin. L'affaire de la bastonnade d'Ely eut surtout un retentissement prodigieux. Quelques soldats s'étaient insurgés dans l'île de ce nom, et réduits à la soumission avaient été condamnés à la peine du fouet, que leur administrèrent des Hanovriens (1810). Ce traitement à la turque souleva la bile de Cobbett, qui n'eut point assez d'anathèmes contre ce reliquat de la vieille barbarie, et surtout contre l'indignité de ceux qui faisaient bâtonner des Anglais par des Allemands. La mesure n'en fut pas moins accomplie; et Cobbett, pour avoir en quelque sorte conseillé la révolte, fut condamné à deux ans de prison, et à 1000 livres sterling (25,000 francs) envers le fisc. Ces amendes ruineuses nuisirent beaucoup à sa maison de librairie qu'à Londres, comme aux Etats-Unis, il faisait marcher de front avec la rédaction de sa feuille, et avec les travaux agronomiques par lesquels il se délassait de tous les autres dans son domaine de Botley (comté de Hamp); car il avait toujours conservé le goût de la campagne, et il n'était pas plus tôt devenu riche, par ses combats politiques et ses spéculations mercantiles, qu'il avait acheté des terres et les faisait valoir lui-même. L'amende fut payée en partie par souscription; mais on ne pouvait aller en prison pour lui. Le journal ne fut point interrompu; et, du fond du cachot, les livraisons se suivirent avec autant de ponctualité que lorsque l'auteur était en pleine liberté : prodigieuse faculté du génie, si l'on pense que Cobbett seul composait tout son journal, et qu'il ne se passait pas de semaine sans qu'il n'emplît la valeur de quinze longues colonnes. Seulement sa haine pour ses persécuteurs devint un peu plus irréconciliable. Rien n'égale la sauvage énergie des imprécations qu'il vomit contre Ellenborough, l'auteur de cette sentence, et contre les Pitt, les Gibbs, les Canning, etc. « Vivants et morts, si jamais, écrit-« il à ses fils, vous oubliez que 1000 « livres sterling de votre héritage vous « ont été volées, puissiez-vous deve-« nir, comme ce misérable que je ne « veux pas nommer, demi pourris et « fous! » Ce misérable était George III. Toujours plus animé contre l'aristocratie anglaise, et creusant de plus en plus les principes de la réforme sociale et parlementaire, Cobbett finit par devenir un des chefs des radicaux, dont on peut le considérer comme le tribun le plus entraînant, tandis que Bentham en est

le théoricien le plus fort. Cobbett alors fut une puissance. Tous les clubs retentissaient de son nom et prenaient son mot d'ordre. Souvent les chefs du cabinet affectaient de le dédaigner : le dédaigner était impossible; à lui seul, il leur faisait passer plus de mauvaises nuits, il versait plus de fiel dans leur coupe et de vitriol sur leurs plaies que toute la presse d'opposition. C'est bien réellement pour le bâillonner que furent votées et la loi restrictive de la presse, et la suspension de l'*Habeas corpus* en 1817. Cobbett, à cette époque, était en butte aux poursuites de ses créanciers. En dépit de toutes les souscriptions politiques, les amendes, les années de prison, les tracasseries de tout genre, les encouragements prodigués par le gouvernement à tout ce qui pouvait lui nuire (car ses ennemis mêmes reconnaissaient qu'il n'avait aucune habitude ruineuse), l'avaient réduit à cette triste position. Il alla *demander* aux Etats-Unis l'asile que *jadis il* était venu chercher en Angleterre contre le courroux des chefs de l'Union. Cette fois, il ne se fit pas libraire; mais tout en se mettant à la tête d'une ferme considérable, dont il fit comme une petite forteresse dans Long-Island, et en y établissant un magasin de semences et de graines, il continua son *Registre de la semaine*, dont il envoyait les numéros à Londres par chaque navire qui mettait à la voile pour l'Angleterre. Il écrivait aussi divers petits ouvrages à l'usage des classes inférieures, son *Jardinier américain*, et la grammaire si connue sous le nom de *Maître de langue anglaise*. Pendant ce temps, ses affaires s'arrangèrent, et il put reparaître dans la Grande-Bretagne : il y reprit ses travaux agricoles et continua son journal encore plus populaire et plus goûté que par le passé. Il venait alors de voir démentir une de ses prophéties : 1818, avait-il dit, verra la réforme parlementaire! Sans être déconcerté par ce soufflet, que les évènements donnaient à son infaillibilité, il remit l'accomplissement de cette grande révolution à cinq ou six ans plus tard, et prédit que certainement elle arriverait à cette époque sans remise aucune et sans délai. Il y croyait si fermement que pour commencer le mouvement, il alla chercher les restes mortels de Thomas Paine en Amérique, ne doutant pas que l'arrivée de cette précieuse dépouille n'électrisât les patriotes et ne déterminât la commotion. Arrivé à Liverpool avec le tombeau, il s'aperçut que personne ne bougeait, pas plus à Londres que sur la côte, laissa la bière aux pompes funèbres liverpoolitaines et revint de son mieux s'excuser dans les clubs d'avoir eu trop ou trop peu de foi. Les wighs exagérés, dont malgré ces petites déconvenues il était l'oracle, s'unirent pour le porter à la Chambre des communes. Coventry fut témoin de cette lutte électorale qui, quoique vigoureusement appuyée, se termina par une défaite. A la réélection suivante, Cobbett fut plus heureux. Mais quoiqu'en 1825, en accusant les ministres, tout wighs qu'ils étaient, d'impéritie et d'ignorance, il se fût annoncé comme possédant le secret des vraies causes qui menaient infailliblement la Grande-Bretagne à sa ruine, et comme devant en proposer les remèdes si jamais il arrivait à la tribune parlementaire, il sembla froid et décoloré dans cette arène nouvelle. Le journal, et, pour mieux dire, *son* journal était le seul théâtre où nul ne pouvait joûter avec

lui. Une fois sorti de ce cadre admirablement en harmonie avec sa manière d'aborder un sujet, de discuter, d'intercaler les digressions, de faire pleuvoir les personnalités, les exemples au milieu des questions, et mêler à tout, comme Montaigne, son individualité, il perdait de sa verve, de son originalité, de la facilité de ses allures, il n'avait plus ses coudées franches. Chargé de la rédaction du *Statesman* (l'Homme d'état), il ne put en empêcher la ruine; collaborateur du *True-Sun* (le Vrai Soleil), il n'ajouta point à la splendeur un peu brumeuse de cette feuille à titre ambitieux. Du reste, grâce à son caractère essentiellement frondeur et prompt à se ranger du côté du vaincu, grâce à cette habitude d'isoler son travail et de s'isoler dans le combat (car sa polémique irritable frappait presque indifféremment amis, ennemis, ou plutôt voyait dans l'ami de la veille l'ennemi du jour) il ne parvenait à rien, tandis que des hommes qui ne le valaient point arrivaient à tout: il faisait du bruit, on prônait ses principes, on répétait ses arguments et ses sarcasmes; il avait du pouvoir, mais de l'influence, non! Géant par l'intelligence, il sentait sa supériorité sur ces pygmées; et cependant il sentait que, pour la volonté, pour le savoir-faire, pour la vie pratique, ces pygmées l'emportaient sur lui. Ces idées le fâchaient: il n'en devenait que plus hargneux, partant plus seul. Sa mission d'ailleurs était remplie. Les doctrines qu'il avait proclamées avaient pénétré les masses, le char de la réforme roulait triomphant. Il pouvait se dire avec justice qu'il avait fait plus de mal à l'aristocratie qu'elle ne lui en avait jamais fait. Comme pour couronner les singularités de sa vie, qui fut une antithèse perpétuelle, Cobbett mourut en 1835, le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo, de cette bataille qu'il regardait comme une calamité pour le genre humain. Soudain les haines s'éteignirent; tout le monde, amis, adversaires vinrent déposer des hommages sur sa tombe; et le *Standard*, le journal des purs torys, proclama Cobbett un des plus grands hommes auxquels l'Angleterre ait donné naissance. Nul doute qu'au moins ce ne soit une des têtes le plus vigoureusement organisées qu'elle ait produites. On a vu combien d'obstacles il eut à vaincre! Il fut lui-même son propre créateur. Jeté de bonne heure dans le journalisme, il ne put jamais réparer complètement le manque d'études préliminaires en histoire, en philosophie, en beaux-arts; et, quelque nombreuses qu'aient été les notions qu'il acquérait, il ne les méthodisa jamais, ne les réunit jamais en un tout harmonique. Aussi n'eut-il point de système. Mais il n'en est que plus admirable pour la perspicacité du coup-d'œil, pour la profondeur des idées, pour la lucidité de l'expression. On voit que, mis en présence d'un sujet qu'il n'a jamais touché, il va en peu d'instants le pénétrer, en faire jaillir la lumière et donner une solution ou des éclaircissements dont ne s'aviseraient pas, en se cotisant, vingt autres qui, pendant vingt ans, auraient étudié la matière. Même lorsqu'il erre sur un fait, il sème mille vérités de détail; et la clarté de son style a ceci de salutaire que, s'il se trompe, il met sur la voie de la rectification. Du reste, il est inégal, brusque, forcené, brutal, envieux comme l'homme de néant, lançant l'injure comme un charretier ivre, injuste, prompt à se dédire, à

se contredire, à souiller de boue l'autel qu'il vient d'encenser. Bonaparte qu'il a dénigré six ans, devient un grand homme en 1808, un Dieu en 1815; en revanche O'Connel est un vagabond, un misérable : Hunt devient le roi du mensonge; les meneurs de clubs sont des chasseurs de place, des buveurs de pots de bière. « Oh ! « que je voudrais voir rassemblés « dans un parc tous ces journalistes, « tous ceux qui paient ou font des re- « vues ! quelle ménagerie souffre- « teuse, mal peignée, ridicule de « manières et chétive en accoutre- « ments ! et voilà les rois de l'opinion, « reine du monde. Voilà ceux qui se « donnent pour les régulateurs des « états ! » Sa haine, lorsqu'il hait, ne s'arrête pas devant le marbre tumulaire : Bric, Tanton, Liverpool marchent escortés de ses sifflets au caveau de leurs ancêtres; Castlereagh est toujours le sot ministre qui s'est coupé la gorge; Canning n'est point encore enterré qu'il fait paraître son oraison funèbre, chef-d'œuvre d'esprit, de philosophie, de narration, d'appréciation des faits, de sarcasmes, et quels sarcasmes! On l'a dit, on croirait assister à la danse triomphale d'un sauvage sur le cadavre de son ennemi. Toutefois qu'on n'exagère point ici le blâme : Cobbett n'attaque, sous le drap mortuaire, que ceux qu'il a bernés vivants dans leur simarre et sous leur hermine, il n'est point lâche; puis ce qu'il attaque, c'est moins le mort que les inscriptions aristocratiques qui mentent à la postérité, ces complices qui vont en être les continuateurs, enfin le système qui survit; quand l'individu n'est plus, tandis qu'on loue, il proteste. L'histoire peut souvent lui devoir des remercîments. Si pourtant Cobbett n'était que ce que nous disons, s'il ne se fût montré que fébrile, fantasque, frondeur, si sa vie n'eût été qu'une irritation perpétuelle, si tout son talent eût consisté à darder le sarcasme et l'injure, il mériterait lui-même bien peu d'éloges, et l'on pourrait demander par quel hasard il eut en partage la popularité, la renommée. Le voici. D'abord Cobbett exprime tout avec une lucidité parfaite et fait chatoyer les objets sous mille facettes, dont chacune donne une idée nouvelle : John Bull et le lord le comprennent également. Puis son style est nerveux, coloré, rapide, entraînant; il bouillonne, il gronde, il arrache sa rive, et vous emmène avec elle. Beaumarchais n'a pas sa verve; et sans Aristophane on n'aurait personne à lui comparer. Rien de plus varié et en même temps de plus simple que sa manière; il semble entrer chez vous, s'asseoir au coin du feu, causer, et tout-à-coup, il s'élève à la plus haute éloquence; il analyse les questions les plus abstruses, il traite des points de droit, de diplomatie ou d'histoire; et il n'a point cessé d'être familier, amusant. La discussion, le conte, les personnalités, les abstractions, tout s'entremêle, s'amène, s'illustre mutuellement. Des tableaux d'une délicieuse fraîcheur contrastent souvent avec le ton âcre et hargneux des pages où le pessimiste l'emporte; il aime à se mettre en scène, à dire son enfance, ses jeunes passe-temps, ses malices, ses joies, son développement moral; chacun en Angleterre connaît, comme il les connaissait, sa petite bibliothèque de chêne. sa ferme, ses mouches à miel, ses amours : Rousseau n'est pas plus enchanteur dans ses Confessions ou dans Sophie. Un choix dans les cent volumes de Cobbett serait à la fois le plus piquant des recueils

satiriques, le plus persuasif des cours de morale et de sagesse populaire, et la plus amusante des biographies. Enfin Cobbett est Anglais, tout Anglais et rien qu'Anglais. Vrai bouledogue britannique, il a les vices et les qualités, les idées et les préjugés, la franchise et la brusquerie des enfants d'Albion. Le Porc-Épic, titre de son premier journal, était bien son véritable emblème : Courier manie le fleuret, Cobbett boxe. On l'a nommé le dernier des Saxons. En effet son style est plein d'idiotismes saxons : point de latinismes, point de périodes cicéroniennes, l'éloquence du Paysan du Danube, la Jacquerie faite Démosthènes, mais aussi plaisante que Démosthènes l'était peu. Et peut-être est-ce là le trait le plus caractéristique de Cobbett : il était admirable pour la caricature. Les sobriquets découlaient de sa plume si justes, si pittoresques, qu'ils restaient comme la tunique de Nessus aux épaules d'Hercule. Qui ne se rappelle, pour peu qu'il ait été en Angleterre, Robinson - Prospérité, le vieux La Gloire (Burdett), la Guêpe, Pis-Aller, Lame-de-couteau et ce célèbre chancelier moitié laudanum, moitié eau-de-vie ?—On a de Cobbett, outre le *Registre de la semaine* (24 vol. in-8°, 1802-13) et les deux *Porc-Épic* (l'Américain, réimp., Londres, 12 vol. in-8°, et l'Anglais) : I. *Abrégé du droit des gens* de Martens (trad. du français), Philadelphie, 1795, in-8° ; seconde édit., Londres, 1802. II. *Description topographique et politique du port espagnol de Saint-Domingue* (trad. du français de Moreau de St-Méry), Philadelphie, 1796, in-8°. III. *Lettres sur les funestes effets de la paix* (d'Amiens) *avec Buonaparte*, Londres, 1802, in-8° ; 2e édit. avec appendice, même année. IV. *Division de l'empire d'Allemagne en départements* (trad. du français, de Tinseau d'Amondans), 1802, in-8°. V. *Lettres au chancelier de l'Échiquier sur les conséquences funestes que produit la paix d'Amiens sur le crédit public*, 1803, in-8°. VI. *Débats parlementaires de Londres de* 1803 *à* 1810, 16 vol. in-8°. VII. *Histoire parlementaire d'Angleterre depuis la conquête normande jusqu'à nos jours* (1803), 1806-12, 12 vol. in-8°. VIII. *Le Protée politique*, Londres, 1802, in-8° (c'est une satire sur Sheridan). IX. *Essai sur les bêtes à laine*, avec notes et préface, 1811, in-8°. X. *Le Jardin américain*. XI. *Le Maître d'anglais*, œuvre grammaticale assez médiocre, sans ordre, et où Cobbett, qui ne connaissait pas la bibliographie de la grammaire et l'état de cette science, donne avec confiance toutes ses idées comme des découvertes, découvertes souvent un peu surannées. Le Maître d'anglais a été traduit en français avec de larges modifications par Scip. Duroure. Cobbett s'est plaint bien amèrement et à tort des retranchements et revirements que s'est permis son interprète, qui, ne faisant point de la grammaire une arme politique, ne pouvait laisser passer les exemples singuliers que Cobbett ajoute à propos de tout, et dont voici un échantillon : Trait d'union, petite ligne qui unit deux mots représentatifs d'idées unies par la nature des choses, comme Castlereagh-chat-tigre (1). XII. *Economie des chaumières*, New-York, 1818. Ce livre a contri-

(1) En anglais le trait d'union est entre Castlereagh et chat-tigre, comme lorsque l'on disait Virgile-Delille, etc.

bué tout de bon à rendre les paysans d'Angleterre plus industrieux, plus moraux et plus riches. XIII. *Histoire de la réformation protestante en Angleterre et en Irlande* (dans une série de lettres adressées au peuple anglais), Londres, 1826, in-8°. Composé par des conseils et sur des matériaux irlandais, cet ouvrage est d'une excessive partialité, piquant du reste, mais plein de hors-d'œuvre, et quelquefois trahissant une singulière ignorance des faits, jointe à la confiance la plus parfaite en sa propre infaillibilité. Qui croirait, par exemple, qu'il est question, dans l'*Histoire de la réformation*, de Castlereagh, de George IV, de la reine Caroline, etc.? Qui croirait que l'on affirme que le massacre de la Saint-Barthélemi a frappé 786 huguenots, ni plus ni moins? Il ne faut cependant ni s'en rapporter aux déclamations des ennemis du catholicisme contre la véracité de certains passages de cette histoire, ni se scandaliser que Cobbett ait traité comme ils le méritent les Cranmer, les Latimer, les Cromwell, Henri VIII, Edouard VI, et qu'il nomme Elisabeth une hyène sur le trône. Cette *Histoire de la réformation anglaise* a été traduite en français, Paris, 1826, in-8°, et (dans la *Biblioth. cathol.*) 1827, in-18. Ce n'est pas le seul fait qui prouve que les écrits de Cobbett sont un arsenal d'où tous les partis peuvent tirer des armes. P—OT.

COCCIUS (JODOCUS ou JOSSE), jésuite, né à Trèves en 1581, professa la philosophie pendant plusieurs années au collège de Molsheim. L'archiduc Léopold le choisit pour son confesseur, et le chargea deux fois de missions secrètes à la cour de Vienne; mais la confiance dont l'honorait ce prince ne put le retenir près de lui: il sollicita et obtint la permission de reprendre ses premières fonctions. Il mourut à Rouffach en Alsace, le 25 oct. 1622. Il a laissé plusieurs ouvrages, les uns relatifs à la théologie, et les autres à l'histoire. Les premiers sont sans intérêt aujourd'hui. Les curieux recherchent cependant la thèse où il examine les signes auxquels on pourrait reconnaître l'Antéchrist, Molsheim, 1621, in-4°. Les ouvrages historiques de Coccius concernent l'Alsace. Le plus important est intitulé: *Dagobertus rex, argentinensis episcopatûs fundator prævius, notis illustratus*, Molsheim, 1623, in-4°, rare. Il y soutient que l'érection de l'évêché de Strasbourg doit être attribuée au roi Dagobert: Henschenius et Obrecht sont d'un autre sentiment. Coccius se proposait de faire suivre cet ouvrage d'une *Histoire des saints de l'Alsace*; mais sa mort prématurée l'empêcha d'exécuter ce projet. — Un autre COCCIUS (*Jodocus*), né à Bilfeld dans le seizième siècle, renonça au luthéranisme pour embrasser la religion catholique, obtint un canonicat à Juliers, et se fit un nom parmi les controversistes par un ouvrage intitulé: *Thesaurus catholicus*, 1599, 1600, et Cologne 1619, 2 vol. in-fol. Son extrême rareté est son seul mérite; l'auteur y avait cependant travaillé vingt-quatre ans. W—s.

COCHARD (NICOLAS-FRANÇOIS), littérateur, naquit en 1763 à Villeurbanne, arrondissement de Vienne. Sa première éducation fut très-négligée; mais ayant senti de bonne heure le besoin de s'instruire, il parvint à force d'application à réparer, du moins en partie, le tort de ses parents. A dix-huit ans, il avait,

quoique sans maître, fait des progrès très-remarquables dans le droit et l'histoire. Une analyse, qu'il fit à cette époque, d'un manuscrit sur la noblesse du Dauphiné, fut imprimée deux fois dans l'*Etat de la noblesse pour* 1782, et dans le *Traité des devises héraldiques* par Decombles en 1783. Il acquit en 1785 la charge de procureur du roi au bailliage de Vienne, et lors du nouvel ordre judiciaire il fut élu juge au tribunal de cette ville, qui, par une exception très-honorable, est restée pure des excès révolutionnaires. En 1793, il épousa la nièce du célèbre abbé Rozier. Cette femme, qu'il eut le malheur de perdre, lui avait apporté en dot un domaine à Sainte-Colombe, où il se retira pendant la terreur. Dans ses conversations avec Rozier, Cochard avait puisé le goût de l'agronomie, et acquis des connaissances qu'il trouva l'occasion d'appliquer en exploitant lui-même son domaine. Les succès dont ses efforts furent couronnés influèrent heureusement sur les progrès de la culture dans son voisinage. Nommé, sous le Directoire, président de l'administration municipale, et ensuite juge de paix du canton de Sainte-Colombe, il fut, en 1798, mis à la tête du département du Rhône, place dans laquelle il montra les talents d'un véritable administrateur. Après le 18 brumaire, il entra dans le conseil de préfecture, et il en fut l'âme jusqu'à la restauration, qui se priva des services qu'il aurait pu lui rendre. Dès lors, il se livra sans relâche à son goût pour les sciences et les lettres, dont ses fonctions administratives ne l'avaient jamais entièrement détourné. Il prit une part active aux travaux de l'académie et de la société d'agriculture de Lyon, qui, dès leur origine, se l'étaient associé. Cochard mourut à Sainte-Colombe, le 20 mars 1834. Outre une nouvelle édition des *Antiquités de Vienne* par Chorier, on a de lui : I. *Description historique de la ville de Lyon*, 1817, in-12; réimprimée sous ce titre : *Le guide du voyageur et de l'amateur à Lyon*, 1826, in-18; mais ces deux éditions offrent tant de différences qu'il est utile de les réunir. II. *Séjours d'Henri IV à Lyon*, 1817, in-18. III. *Voyage à Oullins et au Perron*, suivi d'une notice sur la mort et le tombeau de Thomas, Lyon, 1826, in-8°. IV. Des *Notices statistiques* sur un grand nombre de communes du département du Rhône. V. *Dissertation sur Barthélemi Aneau*, dans la *France provinciale*, Ier n°. VI. *Notice sur la vie et les ouvrages de Louise Labé*, dans la récente et belle édition des *Poésies* de cette femme célèbre. VII. Plusieurs *Opuscules* d'un intérêt local dont on trouve les titres dans l'excellent *Eloge de Cochard* par M. Dumas, son ami, secrétaire perpétuel de l'académie de Lyon, in-8° de 31 pages. Parmi ses nombreux manuscrits, presque tous relatifs à sa patrie adoptive, on distingue un *Essai historique sur le commerce de Lyon*. Le *Catalogue* de sa bibliothèque, vendue aux enchères, contient 1723 articles. W—s.

COCHELET (Anastase), docteur de Sorbonne, né à Mézières en 1551, fit profession dans l'ordre des Carmes de l'étroite observance. Il devint prieur du couvent de Saint-Jacques à Paris et provincial de France. Prédicateur des *Seize*, il fit retentir la chaire de ses déclamations, pour faire élire « *un bon* « *roy catholique, à l'exclusion du*

roy de *Navarre* » (*Chronologie novenaire de Palma Cayet*, tome XLI des *Mémoires relatifs à l'histoire de France recueillis par M. Petitot*, p. 451), « *la France estant* « *un royaume affecté à la monar-* « *chie et non à une régence, comme* « *M. de Mayenne vouloit faire*, « *ce qu'il ne falloit souffrir.* » Le lieutenant-général irrité lui fit dire de se comporter *plus modestement*, sinon qu'il serait contraint de le châtier. Il le menaça même de la prison, du bannissement et d'*être jeté dans un sac à l'eau*. Après la reddition de Paris, le P. Cochelet se retira à Anvers, où il publia plusieurs ouvrages de controverse. Il revint en France, en 1617, et fixa son séjour à Reims, où il mourut en 1624. On a de lui : I. *Répétitions du saint sacrifice de la messe, en forme d'homélies*, Anvers, 1602, in-8°. II. *Réponse à l'abjuration de la vraye foy que font les calvinistes*, ibid., 1604, in-8°. III. *Palestrita honoris divæ Virginis Hallensis*, ibid., 1607, in-8°. IV. *Calvini infernus*, 1608, in-8°. V. *Cæmeterium Calvini*, 1612, in-12. VI. *Commentaire catholique en forme de discours sur deux lettres missives, l'une de Frédéric, électeur-comte-palatin, l'autre du prince Loys de Bourbon, duc de Montpensier, sur la fuite de sa fille, abbesse du monastère de Jouarre*, Anvers, 1616, in-8°. Cette princesse, qui s'enfuit en 1572, épousa, deux années après, Guillaume de Nassau, fondateur de la république des Provinces-Unies. On trouvera plus de détails sur les ouvrages de Cochelet dans la *Bibliotheca carmelitana* de Villiers, tome I, page 64, et dans la *Biographie ardennoise* de l'abbé Boulliot, tome I, page 254. L—m—x.

COCHET (Claude-Ennemond-Balthazar), né à Lyon, le 6 janvier 1760, d'un père architecte, étudia sous ce premier maître, se rendit ensuite à Paris, travailla chez Dugourre, Brongniart, et dans les maisons royales. Reçu élève à l'académie d'architecture de Paris, en 1783, il y obtint le grand prix. Pendant son séjour à Rome, le premier prix d'architecture de l'académie de Parme lui fut décerné, le 25 juin 1786 (Voy. le *Journal encyclopédique* de Bouillon, année 1786). En l'an III (1795), Cochet, qui avait été jeté dans les cachots, put en sortir, à condition qu'il ne dédaignerait pas la protection que la république offrait aux artistes ; il concourut, et obtint le premier prix pour le projet d'un temple décadaire. En l'an VIII (29 mai 1800), il fut reçu à l'académie de Lyon, lors du rétablissement de cette compagnie. En l'an IX, il obtint le premier prix du concours ouvert pour les colonnes départementales (Voy. le *Moniteur* du 17 nivose an IX). La même année, Cochet présenta au premier consul le projet d'un monument à élever sur la place Bonaparte (Bellecour), projet qui fut accueilli favorablement. A cette époque, il occupa quelque temps la place d'architecte de la ville de Lyon ; il fut nommé professeur d'architecture à l'école des beaux-arts de la même ville, par décret impérial du 13 janvier 1814, et en remplit les fonctions pendant dix ans. Sous la restauration, il fut chargé de la construction du monument funèbre des Brotteaux. Cette modeste chapelle, qui est là aux portes de Lyon comme pour expier un grand crime, fut l'objet d'amères critiques.

Mais on répondit aux censeurs par ces paroles de Cicéron (*Epist. ad C. Cæsarem*) : « Ce nom même de « *monument* m'avertit de l'idée que « je dois m'en faire. Un monument « a pour but, moins de plaire au- « jourd'hui, que d'instruire la posté- « rité. » L'hommage du plan de cet édifice valut à Cochet d'être nommé correspondant de l'Institut, le 21 juillet 1821. Il mourut à Lyon, le 14 mars 1835. On a de lui : I. *Muséum astronomique, géologique et zoologique*, suivi d'un traité de mosaïque, de stucs et d'enduits, et de plusieurs essais sur des édifices publics et particuliers; Lyon, 1804, in-8°. II. *Notice historique sur M. Loyer*, architecte, membre de l'académie de Lyon; ibid., 1808, in-8°. III. *Compte-rendu des travaux de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, pendant le premier semestre de 1815; ibid., 1822, in-8°. IV. *Essai sur les moyens d'opérer la restauration de la grande salle de la ville de Lyon*; ibid., in-8°, à la suite du *Muséum*. V. *Essai sur les moyens d'opérer la restauration du Palais-de-Justice de la ville de Lyon*, ibid., 1831, in-8°. C—L—T et A. P.

COCHIN (DENIS-CLAUDE), doyen des échevins de Paris, mort au mois d'août 1786, âgé de quatre-vingt-huit ans, sur la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, où son fils, célèbre par sa piété et sa bienfaisance, avait été curé, et avait fondé un hospice auquel la reconnaissance publique a donné son nom. Ce magistrat aimait la botanique; il avait formé à Châtillon près de Mont-Rouge, à deux lieues de Paris, un très-beau jardin, où il cultivait avec beaucoup de soins un grand nombre de plantes rares, tant indigènes qu'étrangères, qu'il se faisait un plaisir de communiquer aux savants. Tous ceux qui aimaient à contempler les beautés de la nature, si riche et si variée, étaient admis à voir et à fréquenter ce jardin; le philosophe J.-J. Rousseau le visitait souvent. On voit le catalogue de tous les végétaux qui y étaient rassemblés, dans un ouvrage que Louis-Antoine-Prosper Hérissant, médecin de Paris, avait commencé, et que sa mort prématurée, en 1770, l'empêcha de terminer, mais qui fut achevé l'année suivante par les soins de Coquereau, docteur-régent de la faculté, son ami, et donné au public sous ce titre : *Jardin des curieux, ou Catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latins, leur culture et les vertus particulières de chaque espèce, le tout précédé de quelques notions sur la culture en général*, Paris, 1771, in-8°. Le caractère communicatif et plein d'aménité du vénérable Cochin, et la vue de toutes les richesses qu'il avait réunies dans son jardin, inspirèrent le goût de la culture des plantes à un grand nombre de personnes, et par là il a contribué aux progrès de la botanique. D—P—s.

COCHON DE LAPPARENT (le comte CHARLES), ministre au temps du Directoire, était un homme de quarante ans lorsque 1789 le tira de sa ville de province pour le placer sur un plus grand théâtre. Né le 25 janvier 1749, et engagé de bonne heure dans la carrière de la jurisprudence, il exerçait sans grand éclat les fonctions de conseiller au présidial de Poitiers, lorsque sa prédilection pour les principes de la révolu-

tion le fit nommer par la sénéchaussée de cette ville député suppléant aux Etats-Généraux. Le député Thibaut ayant donné sa démission, Cochon l'y remplaça. Sa présence dans cette assemblée fut signalée par deux rapports, l'un du 20 février 1790, relatif aux poursuites dont l'imprimeur Brouilhet de Toulouse était l'objet de la part du parlement; l'autre, du 21 mai 1791, sur l'émeute dont Aix venait d'avoir le spectacle, et où les malheureux Pascalis, La Roquette et Guiraman avaient été pendus par la populace. Cochon était alors un des secrétaires de l'assemblée. Il reparut à la Convention nationale en 1792, comme député des Deux-Sèvres. Quoique modéré par caractère, Cochon vota toujours avec les démagogues les plus outrés. Il fut un des trois cent soixante-un qui votèrent la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Quand la défection de Dumouriez fut imminente, Cochon, avec Lequinio et Bellegarde, eut la périlleuse mission d'aller, en remplacement des commissaires déjà livrés par ce général aux Autrichiens, ou s'emparer de sa personne ou atténuer les résultats de sa désertion. N'ayant pas même osé tenter le premier but, ils réussirent dans le second. Restés dans la place de Valenciennes, ils rallièrent et rassurèrent les partisans de la Convention, intimidèrent les faibles, inondèrent l'armée de proclamations et d'agents, firent arrêter Lécuyer, secrétaire du général; et finalement Dumouriez, indécis et craignant de faire appel à ses soldats dont la majeure partie peut-être l'eût suivi, passa presque seul à l'ennemi (*Voy.* DUMOURIEZ, au Supp.). Le prince de Cobourg fit bien quelques ouvertures aux commissaires de Valenciennes; mais ceux-ci répondirent avec hauteur et firent la leçon au prince: encore la Convention le prit-elle sur un ton plus haut, et vit-elle dans cette correspondance avec le chef des troupes autrichiennes une *controverse scandaleuse* et un empiètement sur les attributions du conseil exécutif. Cochon montra beaucoup de courage et de dévouement à la cause de la révolution dans les évènements qui suivirent. Il coopéra de toutes ses forces à l'organisation de la défense, pressa la formation de volontaires, seconda par tous les ressorts administratifs en son pouvoir la résistance de Valenciennes aux Autrichiens (20 mai, etc.), mit obstacle sur obstacle à sa capitulation, qui n'eut lieu que le 28 juillet après que cent quarante-quatre mille projectiles eurent été lancés sur la ville. Le 6 août suivant il fut rappelé par la Convention, et bientôt il parut à la tribune pour justifier le général Ferrand, commandant de la place, et dire que, s'il y avait eu trahison à Valenciennes, c'était dans les habitants et dans les troupes de ligne qu'il fallait chercher les coupables. L'année suivante, 19 février, il fut élu un des secrétaires de la Convention, et en septembre il devint membre du comité de salut public, où dès-lors il s'occupa principalement d'affaires militaires. C'est par son influence que Dumas eut le commandement de l'armée de l'Est, Canclaux celui de l'armée de l'Ouest, Merlin celui de l'armée des Alpes. Sorti du comité, il fut, le 27 janvier 1795, chargé d'une nouvelle mission à l'armée du Nord, alors sous les ordres de Pichegru, et il accompagna ce général dans la conquête de la Hollande. Revenu en France, il fut, après la dissolution de la Convention,

choisi pour membre du conseil des Cinq-Cents. Bientôt un revirement dans la haute administration l'amena au ministère de la police en remplacement de Merlin (3 avril 1796), qui de ce département passait à celui de la justice. Peu de fonctionnaires à cette époque avaient un rôle plus difficile à remplir que le ministre de la police. Eclairer et déjouer les intrigues des démagogues et des royalistes, et plaire aux membres du Directoire qui déjà se fractionnaient en deux nuances, telle était la tâche bien plus politique qu'administrative de Cochon : aussi les complots et les découvertes de complots l'occupèrent-ils plus que la police proprement dite. C'est lui qui mit au jour la conspiration de Babeuf et qui le fit arrêter avec ses complices; c'est encore lui qui fit échouer la conspiration de Grenelle, en prenant, avec les chefs militaires et le directeur Carnot, des mesures d'après lesquelles plusieurs centaines de Jacobins insurgés furent dispersés et sabrés : aussi n'est-il pas d'ignobles injures que les feuilles babouvistes et anarchiques ne jetassent à la face du ministre. On allait jusqu'à l'accuser de royalisme. Suivant Tallien, Cochon employa le baron de Batz et Dossonville dans une police royaliste secrète pour persécuter les républicains. Ces inculpations, dont il se défendit à la tribune, en disant qu'il avait ordonné l'arrestation du premier, et que Dossonville avait rendu des services dans l'arrestation de Babeuf, avaient sans doute quelque base ; et l'on est encore plus porté à le croire lorsqu'on voit, dans un rapport des agents secrets de Louis XVIII à Paris, le nom de Cochon sur la liste des ministres à conserver, toutefois avec cette observation : *Il a voté la mort de Louis XVI*. Mais jusqu'à quel point Cochon, en entretenant des liaisons avec les agents du prétendant, agissait-il sans l'autorisation du Directoire, et jusqu'à quel point ses velléités de royalisme étaient-elles sincères? C'est ce dont on peut juger par le peu d'accueil que lui fit après 1814 la famille des Bourbons restaurée, et par la rigueur que quelquefois il fit planer lui-même sur les amis de la dynastie déchue. Ainsi, par exemple, le 21 janvier 1797, il fit arrêter La Villeurnoy, Brotier et Duverne de Presle, qui furent traduits devant une commission militaire; et le 24 juin, faisant un rapport contre les ecclésiastiques déportés et rentrés, il les accusait de corrompre l'esprit public. Cochon avait eu quelques chances de prendre place dans la pentarchie directoriale, et le 24 mai 1797, lors du remplacement de Letourneur comme directeur, il avait obtenu deux cent trente suffrages en concurrence avec Barthélemy. Mais les sourdes inimitiés entre les Cinq n'avaient fait que se développer depuis un an, et la sagacité habituelle de Cochon à deviner le parti futur vainqueur s'était trouvée en défaut. Non seulement le ministre de la police ne fut pas élevé au pouvoir directorial qu'il ambitionnait, il perdit même son porte-feuille quelques jours avant le 18 fructidor (4 septembre 1797). C'était l'indice du coup d'état qu'organisait en ce moment la majorité du Directoire contre la majorité des conseils. Les habiles ne s'y trompèrent pas, et Dumolard l'annonça aux Anciens comme le signal de la crise. Le 5 septembre, Cochon vit porter son nom sur une liste de déportation ; mais il en fut quitte pour abandonner la capitale, et se

rendre dans l'île d'Oléron, où on le garda prisonnier deux ans. Enfin le 18 brumaire rompit ses chaînes, et Bonaparte en créant ses préfets lui confia le département de la Vienne, qu'il administra de 1800 à 1804. Sa bonne conduite dans cette place lui valut, avec la croix de la Légion-d'Honneur, la préfecture bien autrement importante des Deux-Nèthes, dont Anvers était le chef-lieu. En 1809, il fut nommé avec les formes ordinaires membre du sénat conservateur, et ne se distingua point des autres membres de cette docile et muette assemblée, par d'inutiles protestations, pas même lorsqu'il fit partie de la commission de la liberté de la presse. En 1811, il était membre du grand-conseil d'administration du sénat. Le décret du 26 décembre 1813 envoya Cochon, avec le titre de commissaire extraordinaire de l'empereur, en mission dans la vingtième division militaire (chef-lieu *Périgueux*), pour y organiser la défense. C'est de là qu'en avril 1814, il adhéra comme ses collègues à la déchéance de Napoléon. Il ne put néanmoins obtenir autre chose, du nouveau pouvoir, que la sous-préfecture d'Issoudun, pour son fils, et pour lui la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Mécontent des Bourbons, il s'empressa dans les Cent-Jours d'accepter la préfecture de la Seine-Inférieure, et après la seconde abdication de Bonaparte il proclama Napoléon II, et déploya beaucoup de zèle pour réchauffer celui des Rouennais. Le second retour de Louis XVIII le rendit derechef et pour toujours à la vie privée; puis vint la loi du 12 janvier 1816: comme régicide, ayant servi l'usurpation pendant sa nouvelle tentative, Cochon fut placé sur la liste de bannissement: il se retira en Belgique avec la plus grande partie de sa famille, et choisit pour sa retraite Louvain. Autorisé en 1817 par une ordonnance à rentrer en France, il alla se fixer à Poitiers, et c'est là qu'il mourut le 17 juillet 1825. Le nom du préfet de la Vienne, des Deux-Nèthes, de la Seine-Inférieure, est trop de ceux qui prêtent aux sottes plaisanteries pour que l'on se soit fait faute de l'exploiter dans tous les temps. Aussi depuis les soldats de Dumouriez jusqu'aux gentilshommes de Rouen en 1815, tous ceux auxquels pouvait déplaire le haut fonctionnaire dans ses fonctions mêlèrent-ils ce nom à mille sarcasmes qui ne se recommandaient pas par l'atticisme. C'est sans doute pour cette raison que Cochon aimait à se faire nommer M. de Lapparent. Bonaparte, en 1809, lui donna le titre de comte et le fit sénateur. Cochon venait de mourir lorsque l'imprimeur Catineau, dans les *Petites Affiches de la Vienne*, inséra un article où on lisait cette phrase: « *Il lègue à ses* « *enfants un nom honorablement* « *porté et l'estime publique.* » Le ministère public vit dans ces mots un éloge indirect du régicide, et obtint contre l'imprimeur une condamnation à trois mois de prison et à trois mille francs d'amende, que confirmèrent la cour royale de Poitiers et la cour de cassation. On doit à Cochon une *Statistique générale du département de la Vienne* (1802, in-8°), riche en documents officiels et intéresssants. — COCHON fils fut successivement auditeur au conseil d'état, sous-préfet d'Issoudun, commissaire-général de police à Livourne (1er avril 1813), encore sous-préfet d'Issoudun sous la restauration, et préfet de l'Hérault pendant les Cent-

Jours. Il suivit son père dans la Belgique en 1816, et rentra avec lui en 1817. Il mourut du choléra en 1832, à Charleville, où il était receveur des Douanes. P—OT.

COCHRANE (Archibald), comte de Dundonald, d'une famille dont l'illustration remonte à plusieurs siècles, quoiqu'elle ne possède la pairie que depuis le règne de Charles II, naquit le 1er janvier 1749, et après avoir été d'abord cornette dans un régiment de dragons (1764), puis officier de marine, il succéda en 1778 à la fortune et aux titres de son père. Il se livra dès lors avec ardeur aux études et surtout aux applications scientifiques. Nul doute que lord Dundonald ne possédât en même temps savoir, esprit, humeur laborieuse; et pourtant lord Dundonald, dans cette voie où tant de pauvres débutants ont trouvé le renom et l'opulence, eut l'art de se ruiner et n'échappa point au ridicule. Ce n'est pas à la science qu'il faut attribuer ces mécomptes, c'est au caractère de l'homme qui ne possédait point cette aptitude à saisir l'à-propos, ce mélange de circonspection et de hardiesse, de patience et de flexibilité sans lesquelles ne surgissent point les grandes fortunes industrielles. Sa première invention eut pour objet de préserver les navires des ravages des vers, qui jadis en détérioraient les œuvres vives avec une rapidité telle, que parfois quelques années suffisaient pour les mettre hors de service. Lord Dundonald, en multipliant les essais, trouva qu'un extrait de houille en forme de goudron rend les bois de construction imperméables aux vers dans l'eau salée comme dans l'eau douce. Une double expérience, sur un garde-côte à l'embouchure du Texel et sur un navire anglais, répondit complètement à ce que le comte en attendait; et un acte du parlement, en 1785, lui concéda pour vingt ans à lui seul le droit d'extraire et d'employer selon sa méthode le goudron, la poix, les huiles essentielles, l'alcali volatil, les acides minéraux, les sels, les cendres, par toute l'étendue des domaines britanniques. Ce monopole, qui semblait promettre des millions à l'heureux spéculateur, devint la cause première de ses pertes : il avait établi des ateliers, des dépôts sur un pied considérable, il n'eut que de faibles débouchés; on commençait à doubler les navires en cuivre, et cette méthode fut bientôt universellement adoptée : l'extrait de houille ne fut alors d'usage que pour les auvents, les appentis, les hangars et autres ouvrages continuellement exposés aux intempéries des saisons; il recommanda aussi ses débris de houille comme un amendement de première qualité pour les terres, mais il ne s'adressait point à la partie du public la plus disposée en faveur des innovations. De quinze à dix-huit ans plus tard, nous retrouvons lord Dundonald obtenant encore deux actes parlementaires en faveur de ses découvertes : l'un (1801), pour une préparation propre à remplacer avantageusement la gomme de Sénégal et les autres gommes d'un emploi fréquent dans les arts; l'autre (1803), pour une méthode de préparer le chanvre et le lin de manière à faciliter la division mécanique des fibres de ces plantes. Le mélange que lord Dundonald proposait de substituer aux gommes était composé de lichens, de lin ou de chanvre, et d'écorce de saule. Il remplissait parfaitement sa destination. Le second procédé ne présentait pas,

à beaucoup près, d'aussi notables avantages. Toutefois cette imperfection n'eût point été pour l'inventeur une cause de gêne s'il eût exploité convenablement ses découvertes, s'il n'eût pas laissé ses secrets s'échapper de ses mains, s'il n'eût point été souvent circonvenu par des intrigants. Cette gêne finit par être de la détresse. On pourrait en quelque sorte mesurer, d'après le rang des trois femmes auxquelles successivement lord Dundonald apporta le titre de comtesse, la décroissance de sa fortune. La dernière, Anna-Maria Plowden, fille de l'historien de l'Irlande, par ses marques de dévouement et de tendresse jeta sur la vieillesse abandonnée de lord Dundonald quelques rayons de beau jour : malheureusement il la perdit au bout de trois ans de mariage, le 18 sept. 1822, et sa position alors devint insupportable. La mort enfin y mit un terme le 1er juillet 1831 ; il avait trop vécu de vingt ans. On a de lord Cochrane Dundonald : I. *Notice sur les qualités et les usages du goudron de charbon et du vernis de charbon*, Londres, 1785. II. *Eclaircissement sur l'état actuel des manufactures de sel*, Londres, 1785. III. *Traité de l'intime connexion de l'agriculture et de la chimie*, Londres, 1795. Cet ouvrage, écrit avec conviction, fut un des premiers où l'on signala les immenses avantages que l'art agricole peut retirer des sciences physiques et principalement de la chimie ; il était adressé aux cultivateurs, aux propriétaires de landes et de marais en Angleterre, aux propriétaires de domaines en Amérique. Plusieurs apprécièrent les conseils de l'auteur, et se trouvèrent bien de les avoir suivis. Il est triste de penser que tandis que ceux-ci acquéraient de la richesse, l'indigence devenait le partage de leur Mentor. IV. *Application des principes de la chimie à ceux de l'agriculture pratique*, Londres, 1797. Cet écrit mérite encore plus d'éloges que le précédent : c'est, dans toute la force du terme, un ouvrage positif, et, quoique surpassé, il n'a point encore cessé d'être le manuel des cultivateurs et des propriétaires qui veulent secouer le joug de la routine. — Lord *Thomas* COCHRANE, qui subit en 1814 une condamnation funeste, et qui depuis commanda plusieurs expéditions au Brésil et en Grèce, est le fils aîné de lord Archibald. P—OT.

COCHRANE (ALEXANDRE-FORRESTER-INGLIS), un des frères du précédent, naquit le 22 avril 1758, entra fort jeune au service de mer en qualité d'aspirant, se trouva lieutenant de vaisseau en 1778, et, soit avec ce titre, soit avec ceux de commandant ou de capitaine, se distingua de 1778 à 1782, dans la guerre contre la France. La paix le rendit au repos jusqu'en 1790. Lorsque, en 1793, les hostilités eurent recommencé, pour se prolonger presque sans interruption jusqu'en 1814, le capitaine Cochrane ne captura pas moins de huit vaisseaux français en six mois. Transféré bientôt à la station de Halifax, il attaqua, en compagnie du capitaine Beresford, une escadre française de cinq voiles dans la baie de Chésapeak, le 17 mai 1795, et en prit une pour sa part. De retour en Europe, il fut désigné pour concourir à transporter un corps de Français émigrés sur les côtes de Bretagne, en 1799, puis il se dirigea vers la Méditerranée pour renforcer la grande flotte

de l'amiral Keith destinée à enlever l'Egypte aux Français. C'est le capitaine Cochrane qui fut chargé de surveiller le débarquement de toutes les troupes britanniques sur la côte égyptienne; et sa conduite en cette occasion fut pleine de bravoure et d'habileté. C'est encore lui qui pendant le siège d'Alexandrie commandait le détachement naval placé au lac Maréotis. Ces services furent récompensés, en 1804, par le rang de contre-amiral. En cette nouvelle qualité, Cochrane fut chargé d'abord de surveiller le port espagnol du Ferrol et les progrès de l'armement naval auquel, par les ordres de Bonaparte, on procédait alors dans l'Espagne septentrionale. Une escadre de six vaisseaux de ligne français étant sortie du port de La Rochelle au printemps de 1805, il se mit à sa poursuite; mais tous ses efforts furent infructueux; et l'escadre, après avoir causé un tort considérable au commerce britannique, revint mettre son butin en sûreté sur les côtes de France sans être atteinte par le contre-amiral. Cet amiral prit ensuite le commandement de la station des Iles-sous-le-Vent, et quelque temps après alla se joindre à Nelson, dont il seconda l'active recherche que ce dernier faisait de la flotte hispano-française. Il revint ensuite à l'ouest, et fit dans les eaux de l'Amérique sa jonction avec Duckworth: tous deux alors se rendirent à la vue de Saint-Domingue, et livrèrent bataille à une escadre française de sept voiles qui portait secours à cette capitale. Les Anglais étaient supérieurs en nombre ainsi qu'en forces. Deux vaisseaux français brûlèrent, deux furent pris, le reste échappa. Le parlement anglais vota des remercîments aux deux marins; et la municipalité de Londres, en mémoire de ce succès, fit don à Cochrane d'une épée de cent guinées de valeur. L'année suivante (1807), Cochrane fut employé dans l'expédition contre les possessions coloniales du Danemark, et eut pour mission spéciale de s'emparer des trois îles de Saint-Jean, de Sainte-Croix et de Saint-Thomas: il y réussit complètement, aidé au reste par le général Bowyer, qui commandait les troupes de terre. Il opéra de même, en 1809, contre les îles de la Martinique, de la Guadeloupe, et de concert avec Beckwith: la première de ces expéditions lui valut encore de l'une et l'autre chambre des remercîments; après la seconde il fut nommé gouverneur et commandant en chef de l'île de la Guadeloupe et de ses dépendances. Il ne la quitta qu'en 1813, pour commander les forces maritimes envoyées contre les Etats-Unis: il fit en cette occasion beaucoup de tort au commerce de cette république, s'empara de la ville de Washington, en détruisit tous les édifices publics, toutes les propriétés nationales, et en 1815 dirigea de même plusieurs expéditions contre les établissements américains de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans. Ici s'arrête la vie maritime de Cochrane. La paix signée entre l'Angleterre et les anciennes colonies le ramena dans la première de ces contrées en 1815. Il fut promu en 1819 au rang d'amiral du pavillon rouge, et de 1821 à 1824 il fut commandant en chef à Plymouth. Cochrane vint ensuite se fixer à Paris. C'est là qu'il mourut subitement d'une convulsion, le 26 janvier 1832, chez sa fille (lady Trowbridge). P—OT.

COCHRANE (Jean-Dundas), surnommé le *voyageur pédestre*,

né vers 1780, entra dès l'âge de dix ans dans la marine royale, où plusieurs personnes de sa famille occupaient des grades supérieurs. Après avoir servi pendant dix ans dans la mer des Antilles sans être incommodé par l'extrême chaleur du climat, il fut employé sur les lacs du Canada; il fit deux fois à pied la route de Québec au lac Ontario, à la tête de six cents matelots: « Leurs « grimaces et leurs pieds enflés, « dit-il, prouvaient que je valais « mieux qu'eux pour parcourir une « longue distance à pied. » En 1815, après la paix générale, il fit de cette manière un voyage en France, en Espagne et en Portugal. Au mois de janvier 1820, il offrit à l'amirauté d'entreprendre l'exploration de l'intérieur de l'Afrique: son projet était de constater le cours et l'embouchure du fleuve que nous appelons Niger, d'après Mungo Park, qui l'avait découvert (*Voy.* ce nom, XXXII, 580). Il voulait, comme ce voyageur dans sa première tentative, aller seul; persuadé que dans des contrées barbares on court ainsi moins de risques, et qu'on a plus de chances de réussir qu'une réunion de plusieurs hommes, surtout s'ils sont armés et s'ils portent des présents d'une valeur qui paraît toujours considérable à des peuples grossiers. Des évènements multipliés ont confirmé la justesse de ses vues. La réponse de l'amirauté n'ayant pas été favorable, Cochrane, qui pensait avec quelque raison qu'un capitaine de vaisseau, encore jeune comme il l'était, ne serait probablement pas employé sur mer, et encore moins sur terre, résolut d'effectuer une course lointaine, et, à l'exemple de l'infortuné Ledyard (*Voy.* ce nom, XXIII, 539), de traverser l'ancien continent jusqu'à son extrémité la plus orientale, passer le détroit de Béring, aborder l'Amérique-Septentrionale, et parvenir jusqu'au Canada. « Je me décidai aussi, ajoute-t-il, à « exécuter ce long voyage à pied, « par la meilleure de toutes les rai- « sons: la pénurie de mes finances. « J'obtins un congé de deux ans, et « je me mis en route... Mon pre- « mier et principal objet était de sui- « vre par terre les côtes de la mer « polaire en Amérique, ainsi que « le capitaine Parry essaie en ce « moment de le faire par eau, et « en même temps de prendre des « notes sur les mœurs des pays que « je visiterais. M'étant donc procuré « les renseignements qui m'étaient « nécessaires, et ayant rempli mon « havre-sac des objets que je regar- « dais comme indispensables pour « pouvoir traverser les déserts et « les forêts de trois parties du mon- « de, je quittai Londres. » Le 11 février il arriva à Dieppe; traversa successivement Paris, Metz, Mayence, Francfort, Erfurt, Leipzig, Berlin, Stettin, Dantzig, Kœnigsberg, Mittau, Riga, et le 30 avril il entra dans Saint-Pétersbourg. Sa requête pour obtenir la permission de traverser l'empire russe fut favorablement accueillie; il reçut de plus une lettre spéciale de recommandation pour le gouverneur-général de la Sibérie, et une autorisation de demander aux différents gouverneurs les sommes dont il aurait besoin. « Je crois, dit-il, ne faire tort à « aucun souverain de l'Europe, en « pensant qu'aucun n'aurait pris in- « térêt à moi ou à mes affaires, ou « n'aurait fait attention à un étran- « ger qui se présentait sans autre re- « commandation importante qu'une « lettre particulière de sir Robert

« Kerr Porter. » La compagnie russe d'Amérique lui fit intimer, par un organe très-respectable, l'invitation de s'abstenir de toute investigation relative à ses affaires, et lui refusa toute espèce de lettre pour ses agents; sous le prétexte qu'il ignorait la langue russe. Muni d'un passe-port qui annonçait son projet d'aller à pied jusqu'au Kamtchatka, il quitta Saint Pétersbourg le 23 mai 1820. Un peu au-delà de Losna, il fut arrêté par deux voleurs masqués qui le dépouillèrent de ses habits et de ses effets, lui firent jurer, autant qu'il put le comprendre, de ne pas les dénoncer, le lièrent à un arbre et décampèrent.. Un petit garçon qui passait entendit ses cris, et lui rendit la liberté. Presque nu, Cochrane reprit son havre-sac vide, adressa ses plaintes au général Voronoff, qu'il rencontra occupé à faire construire un chemin: des recherches inutiles furent faites concernant le vol; et le lendemain notre voyageur atteignit Novgorod. Le gouverneur l'accueillit avec bonté, lui donna de l'argent, et Cochrane, habillé de neuf par la bienveillance d'un marchand, qui refusa de recevoir la moindre chose, put continuer sa course aventureuse, par Moscou et Cazan, franchir les monts Oural, qui séparent l'Europe de l'Asie, et atteindre Tobolsk. Il remonta le long des bords de l'Irtich jusqu'à Semipolatinsk, poussa jusqu'à Bokhtarminsk sur les frontières de l'empire chinois, revint sur ses pas, se dirigea sur Tomsk et ensuite sur Irkoutsk. Un peu au nord de cette ville cessèrent les cantons cultivés en grains; ce ne furent plus que des pâturages. Cochrane parcourut une partie du chemin en canot sur la Léna jusqu'à Yakoutsk, où il s'arrêta le 6 octobre. La Léna n'était pas encore entièrement prise par les glaces. Les habitations étaient déjà bien moins nombreuses; au-delà de cette ville, elles deviennent plus rares. Il fallut faire de nouveaux préparatifs pour voyager dans des régions où la rigueur du froid est excessive. Le 31 octobre, jour de son départ, le thermomètre R. marquait 27 degrés au-dessous de zéro. Cochrane avait deux traîneaux : « Il m'est impossible, « dit-il, de décrire les différentes « émotions que j'éprouvai en quittant les dernières limites de la civilisation, les amis que je m'étais « faits, et tout ce qui pouvait m'attacher à la société : quoique je « fusse persuadé que je trouverais « de l'hospitalité et toute l'assistance que je pouvais désirer, cependant, pour un esprit sensé, l'entreprise dans laquelle je me lançais était formidable; puisque j'étais seul, et que j'ignorais la langue russe, et plus encore celle des « tribus tartares que je devais visiter. Quant à cette difficulté, elle « fut surmontée par l'obligeance de « personnes parlant anglais, français et allemand, que je rencontrais à chaque station. » Cochrane se dirigea au nord-est vers Nijni-Kolymsk, lieu voisin de l'embouchure de la Kolyma. Depuis un certain temps, des chiens étaient attelés aux traîneaux; parce que le pays ne produit pas de fourrages pour les chevaux. Le 31 décembre, jour de l'arrivée de Cochrane à Nijni-Kolimsk, le thermomètre R., à l'esprit-de-vin, marquait 42° au-dessous de zéro. Le 8 mars, il se rendit au fort d'Ostrovnoï; où se tient tous les ans une foire pour faire des échanges avec les Tchoukichis. Il ne put obtenir de ces peuples la permission de

traverser leur pays jusqu'au détroit de Béring; il retourna donc à Nijni-Kolymsk; et se dirigea au sud-ouest vers Okhotsk par une contrée affreuse et à peine habitée. Après des fatigues inouïes, il entra, le 23 juin 1821, dans Okhotsk. Son aspect frappa les officiers qui le reçurent: son visage complètement gelé annonçait qu'il avait été exposé, sans le moindre abri, à un vent glacial: sa barbe, de couleur rousse, n'avait pas été faite depuis quinze mois; il avait employé soixante-quinze jours à venir de Nijni-Kolymsk, éloigné de deux milles; dans un intervalle de quatre cent milles, il n'avait vu d'autre créature humaine que son guide, et qu'une seule habitation sur une étendue de dix milles. Le 24 août il s'embarqua pour le Kamtchatka. La traversée fut prompte et heureuse. Son séjour dans cette péninsule le dédommagea des tribulations de son voyage en *Sibérie*: les fêtes continuelles qui se donnaient à Pétropovlosk dérangèrent les projets de Cochrane; il devint amoureux et se maria: alors toutes ses idées d'aller en Amérique se dissipèrent. Il fit une tournée dans le pays; revint à Okhotsk avec sa femme, alla de cette ville à Yakoutsk par la route ordinaire, et enfin revit Saint-Pétersbourg après une absence de trois ans et trois semaines. Avant de quitter cette capitale, Cochrane alla rendre ses devoirs au comte Kotchoubey, l'un des ministres de l'empereur, et lui présenta son journal en offrant de le laisser en Russie, s'il le désirait: «Non, répondit le ministre, emportez votre journal en « Angleterre, dites la vérité, et « vous ferez plus de bien qu'en inventant des choses qui n'existent « pas. Racontez à vos compatriotes « comment vous avez été traité en « Russie; mais en même temps, faites-nous connaître ce que vous « avez vu. » La relation de son voyage fut bien accueillie en Angleterre; mais le désir d'en faire un nouveau l'occupait sans cesse. Cette fois, voulant voir l'Amérique-Méridionale, il alla en 1823, dans la république de Colombie, remonta le Rio-Magdaleno, visita Bogota et d'autres villes. Arrivé à Valencia, près du lac de même nom, il y mourut en 1825. On a de Cochrane: *Narrative of a pedestrian journey through Russia and Siberian Tartary, frontier of China, to the frozen sea and Kamtchatka* (*Relation d'un voyage fait pédestrement en Russie et dans la Tartarie sibérienne, des frontières de la Chine à la Mer Glaciale et au Kamtchatka*), Londres, 1824: première et deuxième édition avec cartes et planches. La seconde édition est dédiée à M. Speranski, ex-gouverneur-général de la Sibérie. L'auteur lui témoigne ainsi sa gratitude des bontés qu'il a éprouvées de sa part dans son long voyage et ailleurs. Il avertit dans sa préface qu'il n'est pas toujours allé pédestrement, ce qui, dans plus d'une circonstance, eût été impossible. En s'avançant à cheval, ou dans un traîneau, il put parcourir en peu de temps une vaste étendue de pays. Il n'a eu qu'à se louer du caractère hospitalier et obligeant des Russes, puisque de Moscou à Irkoutsk, éloignés l'un de l'autre de six mille milles par la route qu'il suivit, il ne dépensa qu'une guinée (vingt-cinq francs). Il ne se vante pas d'avoir écrit un voyage qui puisse satisfaire des lecteurs savants: il avoue son ignorance en histoire naturelle. Le peu d'instruments

dont il put se munir lui furent enlevés par un accident imprévu : toutefois son récit n'est dénué ni d'intérêt ni d'instruction; il décrit bien l'aspect du pays, les mœurs des habitants. Les cantons de l'Asie qu'il a parcourus au-delà d'Yakoutsk le sont très-rarement par des Européens. Ni Gmelin ni Pallas ne les visitèrent; Lesseps ne les traversa pas en venant du Kamtchatka à Okhotsk; ainsi la relation de Cochrane est précieuse pour la géographie. En revenant vers l'Occident il alla jusqu'à Kiakhta et au Maïmatchin, poste chinois sur les frontières des deux empires. Quelques critiques lui ont reproché des inexactitudes de détails, mais elles sont de peu d'importance. Sa véracité est attestée par le suffrage que son livre a obtenu d'hommes éminents en Russie; et ceux-ci ont fait preuve d'un bon esprit en le lui accordant, puisqu'il ne manque pas de déverser le blâme sur les institutions et les établissements qui lui paraissent le mériter. — COCHRANE (*C.-S.*), également capitaine, a publié : *Journal of a residence and travels in Columbia during the yars* 1823 *and* 1824 (*Journal d'un séjour et de voyages en Colombie pendant les années* 1823 *et* 1824), Londres, 1825, 2 vol. in-8°, avec planches et cartes. Malgré le grand nombre de relations publiées depuis quelques années sur ce pays, celle de Cochrane offre encore beaucoup de choses intéressantes; d'ailleurs il a en quelque sorte ouvert la voie aux autres voyageurs.

E—s.

COCKBURN (PATRICE), un des plus anciens professeurs de langues orientales à Paris, était né à Langton en Ecosse, au commencement du seizième siècle. Après avoir étudié à l'université d'Aberdeen les belles-lettres, la philosophie, la théologie et les langues hébraïque et syriaque, il entra dans les ordres, se rendit à Paris pour s'y perfectionner dans ces sciences, et professa long-temps avec éclat les idiomes de l'Orient dans cette ville. La connaissance de ces langues sacrées semblait alors hostile aux fervents catholiques, et de fait il est certain qu'un grand nombre de ceux qui s'y livraient en usaient pour s'élever contre la fidélité de la Vulgate. Déjà suspect ou près de l'être par cette raison, Cockburn donna encore mieux prise contre lui par la publication de deux opuscules (*Oratio de excellentia et utilitate verbi Dei*, Paris, 1551, in-8°, et *De vulgari sacræ scripturæ phrasi*, Paris, 1552, in-8°); et force lui fut de quitter la France, où la guerre civile religieuse n'était pas loin d'éclater. A peine de retour en Ecosse, il prouva qu'on n'avait pas eu tort de soupçonner son orthodoxie; il embrassa publiquement la réforme et accepta le presbytérat d'Haddington, dont il fut le premier pasteur protestant. Malgré cet empressement à déserter la bannière du catholicisme, Cockburn était aussi modéré que savant. Il fut chargé de la chaire de langues orientales à Saint-André, et mourut en 1559, dans l'exercice de sa profession et dans un âge fort avancé. Outre les morceaux mentionnés, Cockburn avait publié *In orationem dominicam pia meditatio*, Saint-André, 1555, in-8°, et laissa en manuscrit beaucoup de traités de théologie, de lettres et de sermons, dont un fut publié à Londres, 1561, in-4° : il roule sur le symbole des apôtres.

Z.

COCO (VINCENT), né à Campomarano dans le royaume de Naples,

en 1770, fut destiné dès l'enfance à la carrière du barreau, et vint dès l'âge de dix-sept ans à Naples pour y faire son droit. Mais il prit peu de goût pour ce genre d'étude; et s'étant lié avec Cirillo, Delfico et surtout Galanti, qui brillaient alors dans cette capitale, il se montra comme eux l'un des plus zélés disciples de l'école de Vico et de Filangieri. De telles liaisons devaient le disposer à toutes les innovations politiques; et lorsqu'une révolution éclata dans sa patrie en 1799, sous les auspices des Français, il s'en montra l'un des plus chauds partisans, et fut un des principaux moteurs de la république parthénopéenne. Il vivait dans la plus grande intimité avec une dame San-Felice, aussi remarquable par sa beauté que par ses opinions patriotiques. Un partisan de la cause royale, nommé Bacher, s'étant épris des charmes de cette dame et voyant les troupes royales s'approcher de Naples sous les ordres du cardinal Ruffo, eut l'imprudence, dans un accès de jalousie, de menacer Coco de faire de lui une des premières victimes de la réaction royale. Mme San-Felice se hâta d'avertir de cette menace son ami Coco, lequel dénonça aussitôt Bacher aux autorités de la république. Ce malheureux paya de sa tête son imprudence; mais lorsque l'armée royale fut entrée dans Naples, Mme San-Félice à son tour fut condamnée à mort. Coco s'était hâté de se réfugier en France, où il publia sous le titre de *Rivoluzioni di Napoli* un tableau très-animé et très-pathétique des évènements dont il venait d'être victime. Cet ouvrage fut traduit en français par un anonyme dans la même année (Paris, 1800, in-8°). Après la bataille de Marengo, Coco se hâta de retourner en Italie. Forcé de s'arrêter à Milan, il y fut accueilli par le président Melzi, qui lui confia la rédaction d'un journal officiel qu'il venait d'établir sous le titre de *Giornale Italiano*. C'était le temps où tout en Italie, comme en France, devait tendre à l'établissement du pouvoir impérial. Cette tendance était fort éloignée sans doute des idées que Coco avait jusque-là manifestées. Cependant il montra dans son journal assez de flexibilité; et lorsqu'Eugène Beauharnais fut vice-roi de la Lombardie, il continua de le rédiger dans un esprit fort peu démocratique : mais son crédit s'affaiblit considérablement. Il travaillait dans le même temps à une espèce de roman philosophique sous le titre de *Platone in Italia, traduzione del greco*, Milan, 1806, 3 vol. in-8°. C'était une faible imitation du *Voyage d'Anacharsis* de Barthélemy. Elle eut cependant un grand succès en Italie, et l'on sait que Coco y contribua beaucoup lui-même en lui prodiguant sans cesse dans son journal des éloges outrés et qui étaient répétés par la plupart des journaux de la péninsule. Le parti philosophique des autres contrées le vanta également avec complaisance, si bien qu'il eut plusieurs éditions, et fut traduit en plusieurs langues, notamment en français, par Bertrand Barère, sous le titre de *Voyage de Platon en Italie*, Paris, 1807, 3 v. in-8°. Lorsque les Bourbons furent expulsés de Naples en 1806, pour y faire place à Joseph Bonaparte, Coco se hâta de retourner dans sa patrie, et il y fut très-bien accueilli par le nouveau roi, qui le nomma membre de la cour de cassation, du conseil d'état, et le créa commandeur de l'ordre des Deux-Siciles. Ayant été député vers Napoléon en 1810, il re-

çut de lui l'ordre de la Couronne-de-Fer. Murat, qui venait de remplacer Joseph sur le trône de Naples, accorda les mêmes avantages que son prédécesseur à Coco, et lui donna un emploi important dans la direction du trésor public; mais cet emploi ne convenait ni à ses goûts ni à ses connaissances. Il désirait vivement en obtenir un autre dans l'enseignement, et même remplacer l'avocat Zurlo qui était ministre de l'intérieur. N'ayant pu y réussir, et ayant vu rejeter un long projet qu'il avait rédigé pour son nouveau système d'enseignement, il en conçut un tel dépit qu'après les désastres de Russie en 1813, regardant déjà comme près d'être renversé le trône de Joachim, il manifesta le désir qu'il avait de voir une nouvelle révolution s'opérer dans sa patrie. La restauration de 1815 l'ayant trouvé dans cette espèce d'opposition, Ferdinand IV, en remontant sur le trône, lui conserva son emploi de directeur du trésor; et Coco se vit au milieu d'une cour qu'il avait autrefois attaquée avec beaucoup de violence. Cette position était embarrassante, et elle lui causa plus d'un désagrément. Un jour qu'il s'entretenait avec le plus jeune des fils du roi, ce prince, qui ne connaissait pas plus sa conduite antérieure que ses écrits, lui témoigna le désir de lire son *Histoire de la revolution de Naples*, où il ignorait sans doute que l'auteur s'était livré aux plus violentes attaques contre le roi et tous les siens. Coco, ne doutant point que cette demande ne fût préméditée, en conçut une telle inquiétude, que sa tête, déjà un peu faible, se dérangea complètement. Il rentra chez lui dans une sorte de délire, et jeta au feu la plupart de ses manuscrits, au nombre desquels il s'en trouvait de regrettables, notamment une espèce de suite à son Voyage de Platon, dans laquelle il avait établi avec quelque érudition, mais sans probabilité, que les chants d'Homère ne sont pas d'origine grecque, mais bien italienne. Coco vécut encore dix ans, d'une modique pension qu'il dut à la faveur royale; mais sa raison ne revint point. Il mourut à Naples le 13 déc. 1823, des suites d'une fracture de la cuisse. Une longue notice sur ce savant parut à cette époque dans l'Anthologie de Florence. M—d j.

CODRET (le P. Annibal), grammairien, naquit en 1525 à Sallanche, d'une famille originaire de Genève. Il étudiait la médecine à Padoue, lorsqu'il rompit brusquement avec le monde pour embrasser la règle de saint Ignace. Envoyé par ses supérieurs, en 1548, à Messine, où la Société venait d'obtenir la direction du collège, il y professa plusieurs années la grammaire et la rhétorique avec un grand succès. Il accompagna le fameux P. Lainez (*Voy.* ce nom, XXIII, 202) au colloque de Poissy; et il fut fait ensuite recteur à Tournon. Le P. Auger le manda peu de temps après à Lyon pour y enseigner les humanités, en attendant l'organisation définitive du nouveau collège. Mais c'est à tort qu'Alegambe dit (*Bibl. Soc. Jesu*, 62) que le P. Codret en fut le premier recteur. Cette place fut remplie par Guill. Critton ou Creigton (*Hist. littér. de Lyon*, II, 689). Quant au P. Codret, nommé provincial de l'Aquitaine, il rendit à son ordre et à la religion d'importants services. Il fit, en 1581, le voyage de Rome pour assister à la congrégation générale de l'ordre; c'était la quatrième. Il mourut dans la maison professe

d'Avignon le 19 septembre 1599, à soixante-quatorze ans, laissant la réputation d'un homme très-instruit dans les langues anciennes. On a de lui : *Grammaticæ latinæ institutiones; seu brevia quædam grammaticæ rudimenta*, Turin, 1570, in-8°. Il existe de ce rudiment une foule d'éditions latines et françaises; et l'on peut le regarder comme le modèle de tous ceux qui se sont succédé dans les colléges de France jusqu'à celui de Lhomond. W—s.

CODRIKA (Panagioti ou Panagiotaki), agent diplomatique, né à Athènes vers 1760, fut d'abord attaché à Michel Soutzo, hospodar de Valachie, en qualité de premier secrétaire; puis il passa à l'ambassade de la Porte-Othomane à Vienne; et vint à Paris en 1797 avec le titre de premier drogman de l'ambassadeur Ali-Effendi. Il fut, pour cet ambassadeur, dans tous ses rapports avec le gouvernement, un interprète d'autant plus nécessaire qu'Ali-Effendi ne savait pas un mot de français. Mais il paraît qu'il abusa étrangement de cette ignorance dans les intérêts du gouvernement français; et que c'est par suite de cet abus que la Porte-Othomane ne fut point informée de beaucoup de circonstances importantes, notamment de l'expédition d'Egypte, qui se préparait ouvertement à cette époque et dont tout le monde connaissait le but. Ali-Effendi ayant reçu à cet égard de très-vifs reproches de sa cour, rejeta avec raison tous les torts sur son drogman; et lorsqu'il retourna en Turquie, après la paix de 1801, Codrika, craignant le ressentiment du Grand-Seigneur, resta à Paris. On ne peut pas douter que depuis longtemps il n'eût été gagné par le gouvernement français, dont il reçut pendant vingt ans un traitement annuel de six mille francs. On sent que toutes ces circonstances connues à Constantinople ne lui permirent jamais de retourner dans sa patrie. Il n'ignorait pas que sa condamnation à mort y avait été formellement prononcée, et que des ordres étaient donnés pour que cette condamnation fût exécutée même dans les pays étrangers. Codrika avait été informé que plusieurs agents du Grand-Seigneur étaient venus pour cela à Paris, et qu'ils épiaient toutes ses démarches. Un jour, se voyant poursuivi de très-près, il ne leur échappa qu'en se réfugiant dans un mauvais lieu où il étoit connu, et dont on ferma aussitôt la porte aux impitoyables musulmans qui l'y poursuivaient pour l'égorger. Codrika ne quitta plus la France; et, fortement recommandé à la police de Paris, il put y vivre en sûreté. On ne conçoit guère comment, ainsi poursuivi par le gouvernement turc, il prit néanmoins parti pour lui contre les Grecs, lorsque ceux-ci cherchèrent à secouer le joug musulman. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à cette époque, il écrivit dans plusieurs brochures contre les Hellènes et contre Coray, à qui il ne pardonnait pas son zèle pour la cause de ses compatriotes. Il écrivit surtout avec beaucoup de violence contre cet estimable savant dans son ouvrage en grec moderne, publié en 1818, sous le titre d'*Etude du dialecte commun de la langue grecque*, avec une épître dédicatoire à l'empereur Alexandre. Codrika alla jusqu'à traiter Coray de révolutionnaire, de *Jacobin*. Mais son ouvrage n'eut aucun succès, même parmi ses compatriotes, et il n'en a paru qu'un seul volume, quoique l'auteur en eût annoncé deux. Il avait publié à Vienne,

en 1795, une traduction en grec moderne des Mondes de Fontenelle; et il fut un des principaux collaborateurs de la *Calliope*, ouvrage périodique publié dans la même ville sous les auspices des turcophiles. Dans un des numéros de ce journal publiés en 1819, il renouvela ses attaques contre Coray, et y déclara hautement que la Société philanthropique des Hellènes, établie à Paris, n'était qu'un *club démagogique composé de furieux, et sans cesse occupé de répandre le désordre.* Codrika est mort à Paris vers 1830. On a encore de lui : I. *Observations sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne*, Paris, 1803, in-8°. II. *Observations sur le Voyage en Grèce de Bartholdy* (dans le *Magasin encyclopédique*, où Codrika a encore donné quelques autres articles). III. *Mémoire explicatif sur un passage ancien conservé par Hygin*, Paris, 1812, in-8°. IV. *Encore une fois à mes compatriotes* (en grec), 1818, in-8°. V. *Lettre à Mme la comtesse de Genlis*, Paris, 1826, in-8°. M—DJ.

CODRUS, roi d'Athènes. *Voy.* ce nom, LIV, 37.

COELLN (DANIEL-GEORGE-CONRAD de), théologien allemand, né le 21 décembre 1788 à Arlinghausen dans la principauté de Lippe-Detmold, d'une famille originaire de la Moravie, et qui, par suite des évènements de la guerre de trente ans, avait émigré aux environs de Cologne (en allemand Cœlln), étudia d'abord sous son père, qui était prédicateur à Arlinghausen, puis sous Melm et Perkenkampf; ensuite il fut envoyé au gymnase de Detmold, passa, en 1807, à l'université de Marbourg, où son aptitude et son zèle lui valurent l'amitié du respectable Arnoldi, et, dans le cours de 1809, termina ses études de théologie proprement dite. Cependant il voulut encore se rendre à Tubingue pour s'y familiariser avec les sciences connues sous les noms de dogmatique, polémique et exégèse, et pour approfondir la littérature classique. De Tubingue, il fit, dans l'été de 1810, un voyage en Suisse et en Savoie; alla, de retour en Allemagne, mettre à contribution les trésors de la bibliothèque de Gœttingue, plutôt qu'écouter les professeurs de cette ville; reçut en 1811 le degré de docteur en philosophie à Marbourg, et quelque temps après, le droit de donner des leçons particulières de philosophie. A ces leçons il joignit, en 1814, la place d'inspecteur des écoles électorales; puis en 1816 celles de suppléant du premier prédicateur de l'église réformée de l'université, et de professeur extraordinaire en la faculté de théologie. L'année suivante, il se fit recevoir docteur en cette faculté. La position de Cœlln à Marbourg était alors fort honorable et très-satisfaisante. Cependant il venait de se décider à la quitter pour professer à Heidelberg la philosophie, lorsque l'offre de la chaire de théologie évangélique à l'université de Breslau le fit renoncer à tout le reste (1818). A la mort d'Augusti, en 1819, il fut chargé de la direction des exercices dogmatiques et historiques dans le séminaire évangélique. Deux ans après, il devint membre du consistoire de la Silésie pour l'examen des candidats aux fonctions de prédicateur, et en 1829 il échangea ce titre contre celui de conseiller du consistoire. Il fit encore partie de diverses commissions annuelles d'examen, se vit quatre fois élevé au rang

de doyen de sa faculté, et en cette qualité, présida le synode ecclésiastique général de la Silésie en 1822 Il était depuis 1817 membre de la société philomatique de Breslau; et en 1831 la société de théologie historique, fondée à Leipzig par le professeur Illgen, l'avait nommé un de ses membres. Cœlln mourut dans la force de l'âge, le 17 février 1833. Ses leçons, que des auditeurs superficiels et pour ainsi dire anti-théologiques avaient d'abord proclamées froides et dénuées d'intérêt, n'avaient pas tardé à être goûtées de l'auditoire pour lequel elles étaient exclusivement faites. Si le professeur n'avait que peu de brillant, il dédommageait amplement ses élèves par la solidité de l'instruction. Cœlln appartenait à l'école rationaliste des théologiens, mais sans en pousser les principes ou les conséquences à l'extrême. On le vit aussi défendre avec autant de force que d'indépendance d'esprit le principe de la liberté d'enseignement contre les attaques de la Gazette ecclésiastique évangélique. Nous n'indiquerons de Cœlln que les ouvrages suivants : I. Une *Dissertation sur l'époque du prophète Joël*, Larburg, 1811. C'est la thèse qu'il soutint lors de sa promotion au doctorat. II. *Confessionum Melanchthonis et Zwinglii Augustanarum capita graviora inter se conferuntur*, Breslau, 1830. III (en société avec le docteur Schulz). *De la liberté de l'enseignement théologique dans les universités allemandes, et des restrictions que doivent mettre à cette liberté les livres symboliques*, Breslau, 1830. IV. *Ce qu'il faut entendre par piétisme, mysticisme et fanatisme*, Halberstadt, 1830. Il a donné de plus une édition du *Manuel de l'histoire du dogme chrétien* par Münscher, Cassel, 1832, 1er vol. et 1re page du IIe, et plusieurs articles dans les *Analectes pour l'étude de la théologie* de Keil et Tzchirner, dans les *Nouvelles Annales théologiques de Wachler*, dans la *Philomathie* du même, dans la *Gazette ecclésiatique* de Zimmermann, dans les *Gazettes littéraires de Leipzig, de Hall*, l'*Encyclopédie universelle d'Ersch et Gruber*, etc. Il avait promis une *Théologie biblique* dont on a annoncé une édition posthume. P—OT.

COETLOSQUET (CHARLES-YVES-CÉSAR-CYR, comte du), naquit à Morlaix le 21 juillet 1783, d'une famille distinguée dans l'armée et dans l'église (*Voy*. COETLOSQUET, IX, 181). Son père, capitaine de cavalerie, fut incarcéré pendant la révolution, et n'échappa à la mort que par la chute de Robespierre. Dès l'âge de dix-sept ans, le jeune Coëtlosquet s'enrôla dans le dixième régiment de hussards, commandé alors par le général Lasalle, son parent. Il le suivit en Italie, se signala le 26 décembre 1800, au passage du Mincio, où il fut blessé grièvement, et obtint le 21 janvier 1801, sur le champ de bataille, le grade de maréchal-des-logis. Il fit comme sous-lieutenant la campagne d'Austerlitz en 1805, et comme capitaine celle de Prusse et de Pologne en 1807, prit une part honorable aux batailles d'Iéna, de Pulstuck, et à cette dernière fut atteint d'un boulet qui lui fracassa la jambe droite. En 1808, il accompagna, comme aide-de-camp, le général Lasalle en Espagne, et sa belle conduite à l'affaire de Burgos lui valut le grade de chef d'escadron. L'année suivante, la

guerre ayant recommencé en Allemagne, Coëtlosquet y suivit son général, qui fut tué à la bataille de Wagram ; lui-même reçut un coup de feu à Essling. La campagne de Russie, en 1812, lui fournit encore l'occasion de se distinguer, tant à Smolensk et à la Moscowa que dans la désastreuse retraite de l'armée. Napoléon le nomma, sur le champ de bataille d'Ostrowns, colonel du huitième régiment de hussards auquel il appartenait déjà comme chef d'escadron, et dit en le présentant aux officiers de ce régiment : « Je vous « donne un jeune colonel; si j'en « avais connu un plus brave, je vous « l'aurais donné. » Enfin le talent et le courage qu'il déploya en 1813, aux affaires de Lutzen, Bautzen, Dresde et Leipzig, lui valurent le titre de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de France en 1814. Après la chute du gouvernement impérial, le comte du Coëtlosquet fut maintenu dans son grade et nommé au commandement du département de la Nièvre. Il se trouvait à Nevers à l'époque du retour de l'île d'Elbe, et voulut faire quelques préparatifs de défense, notamment couper le pont de la ville ; mais l'opposition qu'il rencontra de la part des habitants le força de s'éloigner, et il resta sans emploi pendant les Cent-Jours. Louis XVIII, rentré en France, le chargea d'une mission dans l'Ouest et à Bordeaux auprès du général Clausel, et le nomma, le 8 septembre 1815, aide-major-général de la garde royale. En 1821, il fut promu au grade de lieutenant-général, au commandement de la septième division et à la direction générale du personnel de la guerre, fonctions dans lesquelles il rencontra de nombreux obstacles suscités par l'esprit de parti, mais où il fit preuve de capacité. Il était conseiller d'état lors de la révolution de 1830, après laquelle il se retira au sein de sa famille, dans une campagne près de Nevers, où il s'occupait avec délices du perfectionnement des méthodes agricoles et des instruments aratoires. Il est mort à Paris au commencement de 1836. — Trois de ses parents, qui avaient émigré, périrent à l'affaire de Quiberon, en 1795. P—RT.

COFFINHAL (Jean-Baptiste), vice-président du tribunal révolutionnaire, ajoutait à son nom celui de *Dubail*, afin de se distinguer de ses frères. Né à Aurillac en 1754, d'une famille de bourgeoisie considérée, mais dénuée de fortune, il étudia d'abord la médecine, dont il se dégoûta bientôt. S'étant rendu à Paris pour suivre la carrière du barreau, il y devint procureur au Châtelet; mais son étude était peu accréditée, et il vivait dans la gêne lorsque la révolution commença. D'un caractère fougueux et entreprenant, il s'en déclara aussitôt partisan enthousiaste, et prit part à tous les événements qui en signalèrent les premières phases, notamment à l'attaque des Tuileries dans la journée du 10 août 1792. Nommé aussitôt après l'un des juges de l'affreux tribunal dont toutes les fonctions furent d'envoyer à la mort le petit nombre de victimes désignées, qui avaient échappé au fer des assassins (*Voy.* Bachmann, LVII, 12), il s'acquitta de cette horrible mission de manière à augmenter de plus en plus son crédit et son influence dans le parti révolutionnaire. L'un des membres les plus assidus de la société des Jacobins, il en fut nommé président; et, lors de la création du tribunal révolution-

naire, il en fut un des principaux juges, puis le vice-président. Ainsi il eut part à toutes les opérations de ce sanglant pouvoir, et dans toutes les occasions il s'en montra l'un des membres les plus inexorables. Ses yeux noirs et couverts d'épais sourcils, son teint jaune et atrabilaire, portaient l'effroi dans l'ame des accusés, et, quoique d'un caractère fort sombre, il lui arrivait souvent, à l'exemple du président Dumas, de les insulter par des plaisanteries aussi cruelles que ridicules. Ce fut lui qui dit au malheureux Lavoisier demandant un sursis de quelques jours pour compléter une découverte utile à l'humanité: *La république n'a plus besoin de savants ni de chimistes...* (*Voy*. Lavoisier, XXIII, 467). Lorsque la puissance de Robespierre tomba par la révolution du 9 thermidor, Coffinhal fut le seul de son parti qui montra du courage et de la présence d'esprit. S'étant réfugié à l'Hôtel-de-Ville avec ses amis, il y accueillit avec la plus vive indignation le commandant Henriot, qui vint demander ce qu'il fallait faire des chefs du parti contraire dont il avait été un instant le maître. Coffinhal, furieux de cette hésitation, jeta par la fenêtre le stupide Henriot, qui avait ainsi laissé échapper la victoire; et quand Robespierre et tous les siens cherchèrent à échapper en se cachant, le vice-président du tribunal révolutionnaire fit seul bonne contenance. Naturellement brave et d'une haute stature, il se fit jour l'épée à la main, et alla se cacher dans un bateau sur la Seine près de l'île des Cygnes, où des ouvriers de son pays lui donnèrent asile et le nourrirent pendant trois jours. Mais impatient de savoir ce qui s'était passé, et ne recevant aucune nouvelle, il quitta sa retraite pour venir chez sa maîtresse dans la rue Montorgueil, où il fut aussitôt arrêté. Comme il était compris dans le décret de mise hors la loi, il n'y eut qu'à constater l'identité, et le même jour on le conduisit à l'échafaud. Son courage ne se démentit pas; et il répondit par des signes de mépris aux huées de cette vile populace qui naguère applaudissait aux sanglants arrêts de son tribunal, et qui maintenant, se servant des expressions qu'elle l'avait souvent entendu adresser aux victimes, lui disait ironiquement: *Coffinhal, tu n'as pas la parole!* — Son frère aîné, avocat au conseil avant la révolution, en adopta également les principes, mais avec modération. Nommé l'un des juges du tribunal de cassation lors de sa création en 1791, il fit partie de la haute-cour nationale qui condamna Babeuf à Vendôme en 1797. Devenu baron et maître des requêtes sous le gouvernement impérial, il remplit des missions importantes, et obtint la permission de changer le nom de Coffinhal, souillé par le souvenir de son frère, en celui de Du Noyer, qu'il porta jusqu'à sa mort, arrivée vers 1832. Le gouvernement de la restauration lui avait conservé ses titres, ses emplois, et il s'était donné à lui avec le même empressement et le même zèle qu'au gouvernement impérial. — Un autre Coffinhal, frère des précédents, fut procureur impérial à Aurillac. M—d j.

COGAN (Thomas), un des fondateurs de la société d'humanité, naquit le 8 février 1736, dans le village de Rowell (Northampton). Sa famille, qui appartenait à une des sectes non conformistes de l'Angleterre, le destinait à l'état ecclésiastique, et le fit élever en conséquence.

Il passa deux ou trois ans à Kibworth (Leicester), où, tout en faisant preuve de beaucoup de goût pour l'étude, il s'adonna surtout à celle des questions théologiques dont son âge et sa position rendaient la discussion au moins oiseuse pour lui. Il en résulta qu'il adopta sur la grâce, le libre arbitre, la nécessité, la prédestination, etc., un système qui avait quelquefois le tort de n'être ni populaire, ni orthodoxe selon ses coréligionnaires : aussi manqua-t il plusieurs occasions de se placer comme prédicateur, et n'y parvint-il qu'en s'expatriant. Amsterdam avait une église presbytérienne entretenue aux frais des deux gouvernements britannique et hollandais, et pourvue de pasteurs écossais. Un d'eux, ayant désiré visiter Aberdeen, sa ville natale, fit agréer Cogan comme son suppléant, en 1759. Ce poste était de peu d'importance; mais à la faveur de sa nouvelle position il eut entrée dans la maison d'un riche orfèvre nommé Groen, et sut plaire à sa fille unique, dont il fut bientôt l'époux. Devenu ainsi possesseur d'une fortune indépendante, il abandonna la carrière de prédicant, se rendit à l'université de Leyde, alors la plus célèbre de l'Europe pour l'étude de la médecine, et, après s'être fait admettre aux honneurs du doctorat, embrassa la spécialité de médecin-accoucheur. Il exerça successivement dans les villes de Leyde, d'Amsterdam et de Rotterdam, puis vint à Londres, qu'il regardait comme le théâtre le plus favorable à son art; mais, au bout de quelques années (1780), il céda sa clientelle au docteur Sims, pour jouir en paix d'une fortune plus considérable que ses besoins, et se livrer à ses trois goûts favoris, les voyages, la littérature et l'agronomie. Sept ans avant cette époque, il avait, avec son ami le docteur Hawes, jeté les fondements de la société d'humanité, d'abord nommée société pour le salut des noyés. C'est à la Hollande qu'il emprunta le modèle de cette belle institution, due à l'ingénieuse tendresse d'une mère qui, ayant eu le malheur de voir tomber son enfant dans un canal, le rappela à la vie en le plaçant dans un bain d'eau chaude et en le frictionnant. Ce fait étonna les Hollandais, habitués, par la fréquence de pareils accidents, à les voir avec beaucoup de flegme et à les regarder comme sans remède. Une association dite *Drenkelengen societet* se forma aussitôt dans la capitale, et c'est elle qui la première ouvrit la route suivie depuis avec tant de succès. Témoin des résurrections obtenues par les nouveaux procédés, Cogan ne fut pas plus tôt revenu en Angleterre qu'il s'occupa d'y naturaliser ce bienfait : quoique commençant avec de faibles moyens, il vit bientôt ses intentions généreuses couronnées de succès. Outre Hawes, qu'on doit regarder comme co-fondateur de la société, il eut pour actifs auxiliaires Lettsom et Nicol. Les journaux, le dîner annuel, sans lequel rien ne s'effectue chez nos voisins d'outre-mer, donnèrent au vœu de Cogan cette publicité condition essentielle de succès. Le sien fut complet : au bout de quelques années le roi consentit à devenir le protecteur de l'association; et le but de l'institution, s'élargissant avec le temps, embrassa toutes les espèces d'asphyxie. La société d'humanité, en Angleterre seulement, a, dans l'espace d'un demi-siècle, rendu à la vie quatre mille quatre cent onze personnes que l'incurie des siècles précédents aurait

enterrées vivantes. Ainsi se justifiait la belle devise de la médaille d'or frappée par la société : *Lateat scintillula forsan*. Lorsqu'il eut passé six ans à rédiger les rapports de cette société, Cogan céda aux désirs de sa femme en quittant la Grande-Bretagne pour se fixer en Hollande. Après avoir revu leurs amis d'Amsterdam, de Rotterdam, de La Haye, tous deux allèrent habiter la maison du comte de Rochford à Zulestein. Jamais sans doute ils n'eussent quitté ce splendide séjour, sans le contre-coup que la révolution française fit sentir aux Provinces-Unies. Les troubles, qui en Hollande même précédèrent, en l'annonçant, l'explosion de ce grand évènement, puis plus tard la conquête des Sept-Provinces, et l'établissement de la république batave, rendirent fort désagréable l'existence d'un gentleman en Hollande. Cogan quitta le continent, et après un séjour de quelque temps à Colchester, dans l'attente d'un changement, il alla s'établir dans l'ouest, et prit une ferme à South-Wraxall, près de Bath. La vie agronomique lui était devenue nécessaire. Là encore ses travaux furent couronnés d'un plein succès ; et tout en mettant en pratique les modernes procédés, en se montrant digne membre de la société d'agriculture, en remportant aux concours annuels des prix, coupes, médailles, etc., il améliora ses revenus. L'âge seul le contraignit enfin à laisser sa ferme : il vécut alors tantôt à Bath, tantôt à Londres, finit par se fixer dans Covent-Garden, puis alla mourir chez son frère à Higham-Hill, près de Walthamstow, le 2 février 1818. On doit à Cogan : I. *Dissertatio de pathematum animi vi et modo agendi*, Leyde, 1767, in-4°. Cette thèse contient le germe de deux traités remarquables qui vont être mentionnés plus bas. II. *Mémoires de la société instituée à Amsterdam pour rendre à la vie les personnes qui semblent noyées, pour les années* 1767, 1768, 1769, 1770 *et* 1771, Londres, 1774, in-8°. C'est une traduction du hollandais ; et cette publication, dans laquelle du reste il eut sa femme pour collaboratrice, aida beaucoup aux progrès de l'association anglaise qui ne comptait encore qu'un an d'existence. III. *OEuvres de Camper, sur les liaisons entre l'anatomie et les beaux-arts*, etc., traduites du hollandais, Londres, 1794, in-4°, avec planches. IV. *Relation d'un voyage fait en grande partie le long du Rhin, d'Utrecht à Francfort, en* 1791 *et* 92, Londres, 1794, 2 v. in-8°, planch. Cette relation est une série de lettres. V. *Traité philosophique sur les passions*, Londres, 1800, in-8° ; 2e édition, 1802. Malgré ce que semble promettre le titre, Cogan s'occupe plutôt dans cet ouvrage de recueillir et de classer les vérités philosophiques que d'en donner des démonstrations proprement dites : il évite en conséquence toutes les discussions spéculatives pour n'arriver qu'à des résultats pratiques. VI. *Traité moral sur les passions*, Londres, 1807, 2 vol. in-8°. C'est en quelque sorte la seconde partie du Traité philosophique, qui peut être regardé comme une série de prémisses, tandis que celui-ci est une série de conséquences. VII. *Recherches théologiques*, ou *Examen des principes religieux qui influent le plus sur la direction des passions et des affections intellectuelles*, Londres, 1812, in-8°. VIII. *Dissertations théologi-*

ques sur la supériorité morale qui caractérise le christianisme, ou *Recherches sur les secours prêtés par cette religion à la pratique de la vertu, au développement des plus nobles affections du cœur, aux sources morales d'une félicité constante*, Londres, 1813, in-8° (réimprimé depuis avec les *Recherches théologiques* en 5 vol. in-8°). IX. *Vie et opinions de John Buncle, Junior*, publié sous le voile de l'anonyme (*Voy.* AMORY, LVI, 274). X. *Lettres à Wilberforce sur la doctrine de la dépravation héréditaire*, 1815, in-8° (trois éditions). XI. *Question d'éthique*, ou *Méditations sur les principaux sujets de controverses de la philosophie morale*, Londres, 1817, in-8°. C'est le supplément des deux traités sur les passions: l'auteur y coule à fond les questions qu'il évitait dans ses manuels de morale positive; et il se propose surtout d'y réfuter le système de Beattie sur la morale et le bonheur, système plutôt critiqué que battu en ruine par Priestley. XII. *Diverses notices, rapports*, etc. P—OT.

COGOLIN (JOSEPH CUERS, chevalier de), naquit à Toulon, en 1702. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il trouva beaucoup de charmes dans la lecture des livres saints. Ils enflammèrent son imagination poétique sans déterminer sa vocation pour le service des autels. Petit-fils d'un chef d'escadre, fils d'un capitaine de vaisseau, et se croyant appelé à marcher sur leurs traces, il quitta le petit collet pour entrer dans la marine où il parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Mais, pendant dix-huit ans, il eut à combattre une infirmité qui devait lui interdire tout succès dans cette carrière. Quoique d'une constitution robuste, il ne put jamais surmonter les atteintes du mal de mer. Une ophthalmie, qui faillit lui faire perdre la vue, le détermina à prendre sa retraite, en 1744; il obtint en même temps la croix de Saint-Louis et une pension de douze cents francs. En quittant le service, il fut attaché à la maison de la duchesse du Maine qui n'attirait à Sceaux que des hommes de mérite. Après la mort de la princesse, il accompagna à Berlin Maupertuis qui le fit admettre à l'académie de cette ville. Une certaine inquiétude aventureuse lui fit parcourir successivement les principales cours d'Allemagne où il comptait obtenir de l'emploi et des faveurs. Trompé dans ses espérances, il se rendit en Italie et en Portugal où il ne fut pas plus heureux. A son retour en France, il tomba dans des accès de mélancolie qui contrastaient avec son ancienne gaîté. En vain des amis voulurent réparer les brèches que des voyages légèrement entrepris avaient faites à sa fortune, il refusa leurs offres, et mourut de chagrin le 1er janvier 1760. On peut regretter que le chevalier de Cogolin ait usé, dans la poursuite de chimériques faveurs, un temps qu'il eût employé plus utilement à la culture des lettres. Les morceaux de poésie qu'il a publiés offrent quelques vers heureux. On a surtout donné des éloges à sa traduction de l'épisode d'Aristée du quatrième livre des Géorgiques, 1750, in-12, et à celle de la Dispute des armes d'Achille, 1751, in-12: peut-être doit-on lui reprocher de n'avoir pas assez étudié le génie de notre langue et le mécanisme de notre versification. Ses autres ouvrages sont: I. *Poème en l'honneur du roi de Pologne*, traduit du la-

tin du P. Boscowich, Nancy, 1754, in-8°. II. *L'Éducation, poème en quatre discours*, Paris, 1757, in-8°, faible d'invention et de coloris. La France littéraire de 1769 (tom. II, pag. 467) lui attribue un poème contre le matérialisme, mais Fréron croit qu'il n'a pas été imprimé. On trouve, dans les Mémoires de la société royale des sciences et belles-lettres de Nancy (tom. IV, pag. 287), le discours qu'il prononça lors de sa réception à cette académie. Fréron, qui fut son ami et qui lui a consacré une notice dans l'Année littéraire (1), lui reproche « *d'avoir été trop occupé de l'a-* « *vantage de sa naissance, et d'a-* « *voir eu la faiblesse de crain-* « *dre à chaque instant qu'on ne* « *manquât à ce qu'il croyait lui* « *être dû.* » L'abbé Denina, qui a donné place au chevalier de Cogolin, dans sa *Prusse littéraire* (tom. III, Suppl., p. 91), n'a fait qu'abréger la notice de Fréron. L—M—X.

COIFFIER DE MORET (SIMON), littérateur, né, en 1764, d'une famille honorable du Bourbonnais, embrassa l'état militaire à seize ans, et obtint un brevet d'officier dans un régiment de dragons. Sorti de France à la révolution, il n'y rentra qu'après l'établissement du consulat. En 1814, il reçut la croix de Saint-Louis. Elu député par le département de l'Allier à la chambre de 1815, il fit partie de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les cours prévôtales. Quelque temps après, il fut nommé recteur de l'académie d'Amiens, et mourut dans cette ville en 1826. On connaît de lui : I. *Les Enfants des Vosges*, Paris, 1799, 2 vol. in-12. II. *Le Pèlerin* (dans la *Nouvelle Bibliothèque des romans*, cinquième an., tom. XI). III. *Le Cheveu*, Paris, 1808, 2 vol. in-12. IV. *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé*, ibid., 1814-16, 2 vol. in-8° avec une carte. Cet ouvrage, terminé depuis 1810, fut présenté par l'auteur à la censure impériale, qui délivra le permis d'imprimer moyennant quelques suppressions; mais le ministre de l'intérieur ne tarda guère à rapporter cette décision, et l'ouvrage ne put paraître qu'après le retour des Bourbons. Dans la préface, l'auteur déclare que cette histoire est telle qu'il l'avait composée, et qu'il n'y a rien ajouté si ce n'est le récit du passage de Madame dans le département. Le tome Ier contient l'histoire des évènements généraux qui ont eu lieu dans le Bourbonnais, et le second, les particularités sur les villes de la province, avec la biographie des hommes distingués qu'elle a produits. Cet ouvrage estimable n'a pas eu cependant tout le succès qu'il méritait. Les exemplaires avec la date de 1824 ne diffèrent que par de nouveaux frontispices. On a confondu Coiffier de Moret avec son cousin germain, M. Henri Coiffier de Verseron, inspecteur-général de l'université impériale, à qui l'on est redevable de plusieurs traductions d'ouvrages allemands. W—s.

COIGNAC (JOACHIM de), poète français du seizième siècle, ne se trouve mentionné jusqu'ici que dans la *Bibliothèque* de Duverdier. Il était né vers 1520 à Châteauroux, dans le Berri. D'après les ouvrages qui nous restent de lui, on peut conjecturer qu'il avait embrassé les principes de la réforme religieuse. Il est également assez vraisemblable qu'il

(1) 1760, tom. VII, pag. 116.

abandonna sa patrie à l'époque des troubles, pour se retirer dans le pays de Vaud où il vécut obcur. On place sa mort vers 1580. Les deux ouvrages de Coignac, devenus très-rares, sont recherchés des curieux : I. *Le bastion et rempart de chasteté à l'encontre de Cupidon et de ses armes, avec plusieurs épigrammes*, Lyon, 1550, in-16. II. *Tragédie de la déconfiture du géant Goliath*, Lausanne, sans date, in-8°. Cette pièce n'a point été connue des rédacteurs de la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, attribuée au duc de La Vallière. W—s.

COIGNET (HORACE), musicien, naquit en 1736 à Lyon, d'une famille honorablement connue dans le commerce. Dessinateur d'une fabrique d'étoffes, puis marchand brodeur, il avait, dans ses loisirs, cultivé ses dispositions pour le chant, et acquis un talent très-agréable sur le violon. Pendant le séjour que Rousseau fit à Lyon, en 1770, il lui fut présenté comme un virtuose distingué ; et, dès le lendemain, il lui chanta l'ouverture du *Médecin de l'amour*, qu'il venait de remettre en musique. Rousseau, après avoir parcouru la partition de cette pièce, témoigna qu'il était très-satisfait (1). Il lui proposa, quelques jours après, de composer la musique de son *Pygmalion ;* et Coignet, flatté de l'honneur que lui faisait Rousseau, se mit sur-le-champ à l'œuvre. Cette scène lyrique fut exécutée pour le passage de M. et Mme de Trudaine à Lyon, sur un petit théâtre construit à l'hôtel-de-ville. La représentation finie, Rousseau, jetant ses bras autour de Coignet, lui dit : « Mon ami, votre musique m'a arraché des larmes. » A quelque temps de là, il eut la fantaisie de faire exécuter, au grand concert, un motet qu'il avait composé depuis plus de vingt ans. Le peu de succès de ce morceau, que Coignet avait prévu, fut la cause de son départ précipité de Lyon, où il était depuis près de trois mois. De Paris, il écrivit, non pas à Coignet comme il l'aurait dû, mais à une autre personne de la société, de lui envoyer la musique de *Pygmalion*, qu'il avait oubliée en partant. Cette scène, représentée d'abord chez Mme de Brionne, le fut ensuite au Théâtre-Français. Le *Mercure* ayant beaucoup vanté la musique en l'attribuant à Rousseau (2), Coignet en réclama l'honneur ; « et, dit-il, il n'en fallut « pas davantage pour le refroidir à « mon égard. » Cependant, quoique agréable, cette musique ne satisfaisait pas encore complètement les amateurs. En 1775, Baudron, alors chef de l'orchestre du Théâtre-Français, fut chargé d'en composer une nouvelle ; mais, par un caprice dont on pourrait citer d'autres exemples, le parterre refusa de l'entendre et redemanda la *musique de Coignet*, que le hasard fit jouir de ce triomphe passager. Il perdit au siège de Lyon, avec ses propres manuscrits, toutes les lettres qu'il avait reçues de Rousseau. Correspondant du conservatoire des arts, et membre de l'académie de Lyon, il mourut dans cette ville, le 29 août 1821, dans un âge très-avancé. Quelques années auparavant, il avait, à la demande de Pougens (*Voy.* ce nom, au Suppl.), rédigé la *Notice* circonstanciée de

(1) Cette pièce d'Anséaume fut remise au théâtre en 1783, avec une nouvelle musique ; mais l'*Almanach des spectacles* ne dit pas si c'était la musique de Coignet.

(2) Il y avait deux morceaux de J.-J. : l'ouverture et le morceau dans lequel la musique doit inspirer le travail de *Pygmalion*.

ses rapports avec J.-J. Rousseau. Elle est imprimée dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, 1821; et c'est une chose très-remarquable que Musset-Pathay ne l'ait pas même citée dans sa *Vie de Rousseau*, postérieure de six ans à la publication de cette pièce. W—s.

COIGNY (Marie-François-Henri de Franquetot, marquis, puis duc de), pair et maréchal de France, d'une famille originaire de Bretagne, était petit-fils de François, maréchal de Coigny (*Voy*. ce nom, IX, 193), celui qui fut salué par Louis XV du nom mérité de *sauveur de l'Alsace*, et en l'honneur de qui Gentil-Bernard avait commencé son poème de l'*Art d'aimer* par ce vers :

J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire.

Il naquit à Paris le 28 mars 1737. Un frère aîné de son père avait été tué en duel par un des princes légitimés, fils du duc du Maine (1). Nommé en 1748 au gouvernement de Choisy, après la mort du marquis auquel il devait le jour, le jeune Coigny entra aux mousquetaires en 1752, et fut mestre-de-camp général de dragons en 1754. L'année suivante, il devint gouverneur et grand-bailli d'épée à la place du maréchal son aïeul, qui, en 1756, se démit aussi en sa faveur du titre de duc de Coigny. Brigadier de cavalerie dans la même année, 1755, il fut employé à l'armée d'Allemagne sous le maréchal d'Estrées en 1757, combattit à Hastembeck, se trouva à la prise de Minden, à la conquête de l'électorat de Hanôvre, sous le maréchal de Richelieu, aux batailles de Crewelt, Corback et Warbourg. Maréchal-de-camp en 1761, le duc de Coigny commanda plusieurs corps séparés en Allemagne pendant la campagne de cette année. Il se distingua surtout à l'affaire d'Oberens, une des plus remarquables de l'époque, et où périt le prince Henri de Brunswick. Il fut nommé gouverneur de la ville et citadelle de Cambray en 1773, puis chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janv. 1777, premier écuyer du roi et lieutenant-général le 1er mars 1780, enfin pair de France en 1787 par l'érection du duché de Coigny en pairie. Après avoir été bien vu de Louis XV, il le fut particulièrement de Louis XVI, et faisait partie de la société la plus intime de la reine Marie-Antoinette, où il offrait, comme à Paris, un modèle de la politesse et de la grâce de l'ancienne chevalerie. Le roi ayant été obligé en 1787 de faire de grands retranchements dans sa maison et dans ses écuries, le duc de Coigny y fut compris, ce qui produisit une sensation pénible dans toute la cour. Il donna la démission de sa charge de premier écuyer (2) pour lui et pour son fils. Il signa, comme député de la noblesse du bailliage de Caen aux états-généraux de 1789, toutes les protestations de la minorité de l'Assemblée

(1) Le marquis de Coigny jouait avec le prince de Dombes, et perdait beaucoup; il lui échappa de dire entre ses dents : *Il est plus heureux qu'un enfant légitime*. Le prince n'avait pas entendu le propos; mais de bonnes ames (il s'en trouve toujours) le lui rapportèrent. Il entra en fureur, et envoya appeler M. de Coigny en duel. Ils se rencontrèrent sur la route de Versailles, en pleine nuit. La terre était couverte de neige; ils se battirent aux flambeaux : M. de Coigny fut tué sur la place; on le remit dans sa voiture, qu'on renversa dans un fossé. Il passa pour être mort de la chute. Le roi, qui l'aimait beaucoup, ne connut la vérité qu'après la mort du prince de Dombes, et quelques personnes ont même cru qu'il ne l'a jamais connue.

(2) Les Mémoires de Besenval offrent quelques détails curieux sur l'entrevue que le duc de Coigny eut avec le roi avant de lui remettre sa démission.

constituante. Sorti de France en 1791, il prit part à la campagne de l'armée des princes français, où il commandait la maison militaire du roi. Pendant l'émigration, il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques d'une haute importance, qu'il remplit avec un zèle digne de son dévouement à la famille des Bourbons. Ayant passé au service de Portugal, le duc de Coigny y parvint au grade de capitaine-général équivalant à celui de maréchal de France. Rentré à la suite de Louis XVIII, qui, comme ses frères, faisait de lui le plus grand cas, il fut appelé à la pairie nouvelle le 4 juin 1814. Nommé, en janvier 1816, gouverneur des Invalides, et maréchal de France le 3 juillet de la même année, il fut choisi pour président de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Il mourut, le 18 mai 1821, à l'hôtel des Invalides, où il laissa de vifs regrets. Son éloge funèbre, prononcé à la chambre des pairs, le 18 juin suivant, par M. de Rosambo, donne l'idée du plus noble comme du plus aimable caractère. Le maréchal de Coigny avait épousé en premières noces Mlle de Bonnevie, veuve du vicomte de Chabot, de laquelle il eut le marquis de Coigny dont l'article suit.— COIGNY (*François-Marie-Casimir* de *Franquetot*, marquis de), fils du précédent, né en 1756, était colonel d'un régiment d'infanterie, lorsqu'il obtint, le 5 juin 1783, la charge de premier écuyer du roi en survivance de son père. Il avait fait les campagnes de la guerre d'Amérique, de 1780 à 1782. Le 4 sept. 1782, il fut nommé brigadier d'infanterie des armées du roi, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il est mort le 23 janvier 1816, ayant le grade de lieutenant-général. Le marquis de Coigny avait épousé Louise-Marthe de Conflans-d'Armentières. Les lettres que le prince de Ligne, de chevaleresque mémoire, adressait à cette dame avec une galanterie si française pendant la guerre de Turquie; une très-jolie chanson qu'elle inspira au comte de Ségur, et la réponse qu'elle y fit dans un seul couplet non moins bien tourné, suffiraient pour signaler les hommages dont elle fut l'objet, la grâce piquante de son esprit et la composition de sa société. On a cité d'elle une foule de réparties saillantes, de traits, de mots heureux, pleins de finesse, ou d'une malice de bonne compagnie, qui partaient et brillaient comme l'éclair. Voici une de ses pensées ou maximes les plus dignes d'être citées: « Une « coquette qui prend un amant, c'est « un souverain qui abdique. » C'est aussi la marquise de Coigny qui, trouvant qu'un de ses oncles la grondait trop longuement, lui dit: « Ne « pourriez-vous pas me donner tout « cela en pilules? » Arbitre de la mode et oracle du goût, elle devint une telle puissance dans le grand monde que Marie-Antoinette, si digne de recueillir tous les genres d'admiration et d'amour, ne pouvant se défendre d'une sorte de jalousie, dit avec la grâce qui la caractérisait: « Je ne suis que la reine de Versail« les; c'est madame de Coigny qui est « la reine de Paris. » Elle n'a point écrit de mémoires comme on l'avait annoncé à propos de la publication de certains *Souvenirs* du même temps. Ayant tout éprouvé, même les privations involontaires de la fortune, en émigration du moins, elle avait appris à bien connaître et à bien compter la valeur de ce qui peut faire

matériellement des heureux en ce monde. Elle ne se laissa donc pas prendre au dépourvu, et elle est morte le 13 septembre 1832, riche en argent, mais aussi en amis. Elle fut mère d'Auguste-Louis-Joseph-Gustave, duc actuel et pair de France, né le 4 septembre 1788, et de madame la comtesse Sébastiani, que M. de Châteaubriand a célébrée dans son *Itinéraire*. — Coigny (*Auguste-Gabriel* de *Franquetot*, comte de), frère du dernier maréchal, naquit en 1740. Il fut fait lieutenant en second du mestre-de-camp-général des dragons en 1758, mestre-de-camp du régiment de Bourbon-cavalerie, en 1761, colonel des dragons de son nom en 1763, maréchal-de-camp en 1780, chevalier des ordres du roi en 1786, et chevalier d'honneur de Madame Élisabeth. Il avait obtenu le grade de lieutenant-général, pour prendre rang le 1er janvier 1811. Il était depuis 1767 marié à Mlle de Roissy, dont est née la duchesse de Fleury, plus connue sous le nom de comtesse Aimée de Coigny, et au sujet de laquelle André Chénier a composé sa plus belle élégie peut-être, *la Jeune Captive*. Le comte de Coigny, homme d'esprit, et faisant de jolies historiettes en prose et en vers, qu'il lisait fort agréablement, a laissé en manuscrit un tableau de la campagne d'Italie de 1733 et 1734. On y trouve un morceau dicté par les meilleurs et les plus nobles sentiments, qu'il avait adressé à son neveu, le marquis de Coigny, et au fils de celui-ci, sur le *devoir sacré* de se rendre digne de ses ancêtres, quand ils ont eu le bonheur de servir avec honneur et gloire leur pays. — Coigny (*Jean-Philippe* de *Franquetot*, chevalier de), second frère du maréchal, était né le 14 décembre 1743. Il devint chevalier de Malte en 1756, guidon des gendarmes de la garde en 1762, puis colonel et inspecteur du régiment de la Reine-dragon. Il obtint le grade de brigadier des dragons le 1er mars 1780, fut nommé maréchal-de-camp en 1784, et commandeur de l'ordre de St-Louis dans la même année. Arrêté et détenu à la prison du Temple en juillet 1800, comme chargé d'une mission secrète de Monsieur, alors lieutenant-général, et comme un des principaux agents de ce prince à Paris, il fut mis en liberté deux mois après. Il mourut en exil à Dusseldorf, vers 1806. Le chevalier de Coigny avait été aussi dans sa jeunesse un homme fort à la mode, un homme à bons mots et un courtisan en faveur.

L—p—e.

COIMBRE (dom Pierre, duc de), fils de Jean Ier, roi de Portugal, naquit en 1395. Il prit part à l'expédition dirigée, en 1415, contre Ceuta, ville d'Afrique, expédition qui obtint l'approbation du roi (*Voy.* Jean Ier, XXI, 457), et à laquelle ce prince assista pour satisfaire les infants, ses fils, qui la lui avaient proposée. Le duc de Coïmbre y fit preuve d'une haute bravoure. Étant descendu sur le rivage, quelques moments après ses frères, et ayant rencontré, en marchant vers Ceuta, une troupe de Portugais qui fuyait devant un nombre considérable de Maures, il arrêta ses compatriotes et repoussa les ennemis. Ayant eu l'audace de les poursuivre, il se trouva bientôt en face d'eux, environné seulement de quatre seigneurs portugais. Il allait périr victime de son bouillant courage, lorsqu'on vint l'arracher à ce péril. Quand la ville de Ceuta eut été prise, dom

Pèdre fut armé chevalier par le roi son père. Cette récompense de la valeur fut aussi accordée à ses frères dom Edouard et dom Henri. A peine entré dans sa vingt-deuxième année, le duc de Coïmbre conçut la résolution de voyager pour connaître les différents peuples, leurs mœurs, leurs lois, leurs sciences et leurs arts. Il visita successivement les états romains, la Turquie, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne. A l'époque de son séjour en Allemagne, l'empereur Sigismond marcha contre les infidèles : il accompagna ce prince, et en reçut de hautes marques de distinction à l'occasion de la valeur qu'il déploya sous ses yeux. En revenant dans sa patrie, il passa par l'Angleterre et la Castille dont les rois le comblèrent d'amitié. Il avait mis quatre ans à faire tous ces voyages. Il en rapporta une mappemonde où le détroit de Magellan était désigné sous le nom de *Queue de dragon*, et le cap de Bonne-Espérance sous celui de *front d'Afrique*. Rentré en Portugal, il épousa (1429) dona Isabelle, fille aînée de dom Jaime, comte d'Urial, et petite-fille de don Pèdre IV, roi d'Aragon. Sous le règne d'Edouard, son frère aîné, les infants, ses autres frères, toujours pleins d'ardeur pour les conquêtes, proposèrent au roi celle de Tanger. Il désapprouva hautement ce projet; on croit que ce fut parce qu'il ne lui avait pas été communiqué. Au reste, l'évènement prouva qu'il avait eu raison. Lorsque les Portugais murmurèrent contre le dernier acte de la volonté du feu roi (*Voy.* EDOUARD Ier, XII, 532), qui investissait la reine de la régence, dom Pèdre ne se montra pas d'abord parmi les mécontents, quoiqu'il brûlât lui-même de posséder cette régence. Il sut manier les esprits avec une dextérité et une finesse qui lui concilièrent la confiance de tout le monde, même celle de la reine. Il était consulté par cette princesse sur toutes choses. Prié par elle de signer les lettres de la convocation prochaine des états, il refusa cet honneur en la remerciant; mais il accepta, après quelque hésitation néanmoins, la proposition qu'elle lui fit d'une promesse de mariage entre sa fille Isabelle et le jeune roi (*Voy.* ALPHONSE V, I, 632). Une partie des principaux seigneurs ayant cabalé contre ce mariage, le duc de Coïmbre déjoua leurs intrigues, et fit confirmer l'élévation de sa fille par la reine et par les états. Bien plus, il se fit déclarer chef de la justice et défenseur du royaume. Alors se forma un orage violent, qu'il parvint à conjurer, parce qu'il était chéri du peuple. Déjà il ne possédait plus la confiance de la reine qui, éclairée par sa propre ambition, avait su pénétrer ses vues. Il fallut qu'il rendît la promesse de mariage qu'elle lui avait donnée ; ce qu'il fit après l'avoir déchirée. Alors il observa les moindres actions de la reine, se complaisant à signaler ses fautes à ceux de ses partisans, qui jouissaient de quelque crédit dans la nation. Exhorté de la part du peuple à se saisir violemment des rênes de l'état, il s'y refusa en disant que, dans un temps d'agitations et de discordes, un tel parti serait imprudent, qu'il pouvait amener la guerre civile; qu'il était plus sage de contraindre la reine à transiger à l'amiable, en lui suscitant des embarras qui la dégoûtassent du pouvoir. Ce plan était évidemment sensé; mais les conseillers de la reine le firent manquer. Comme

les partisans de la régente avaient été engagés par elle à prendre les armes, il réunit des troupes destinées à la garde de Lisbonne (1440). Il agissait ainsi en sa qualité de défenseur du royaume. Cependant le peuple rassemblé tumultueusement dans une église, et guidé par un tonnelier et un tailleur, exprima de nouveau le désir que dom Pèdre se chargeât de la régence, jusqu'à la majorité du roi. La reine venait de se retirer à Alenquer. Bientôt le choix du peuple fut ratifié par les états assemblés. L'infant alla chercher le jeune roi auprès de sa mère, pour lui rendre ses hommages, puis commença l'exercice de ce pouvoir qu'il avait tant ambitionné et qu'il ne paraissait accepter que pour satisfaire aux vœux du peuple. Il fut en même temps chargé par les états du soin de veiller à l'éducation du roi. Il essaya de refuser cet honneur, mais on eut peu de peine à vaincre son refus. La politique de tous les ambitieux est de se faire prier d'accepter les dignités qu'ils convoitent. Dom Pèdre donna des preuves d'habileté et de prudence. Il commença par abolir dans Lisbonne certaines taxes onéreuses, établies sous le règne d'Edouard. On voulut, pour récompenser cet acte, lui ériger une statue; il refusa, en disant ces paroles prophétiques: « Si je souffrais « qu'on m'érigeât une statue, il « viendrait un jour où on lui crève- « rait les yeux, où on la briserait « et la foulerait aux pieds. Je ne « veux, ni n'attends de récompen- « se que de Dieu; en lui seul je « mets toute ma confiance. L'in- « gratitude des hommes ne me tou- « che point, et la malignité de nos « ennemis est un lien qui m'attache « inviolablement à mes devoirs. » Sous ce prince actif et vigilant, les affaires eurent bientôt pris une face nouvelle. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint cet heureux résultat; car il avait des ennemis puissants. La reine, dépouillée de la régence, et ses frères qui long-temps y avaient aspiré, lui suscitaient partout de graves embarras; toujours il sut en triompher. Cependant la reine ayant fait armer le territoire de Crato où elle s'était retirée, le régent prit des mesures capables de maintenir l'ordre et la paix dans le royaume. Il fit à la hâte des levées de troupes, marcha lui-même à leur tête pour aller réduire son opiniâtre ennemie, et, par cette vigueur de conduite, il la força de s'éloigner du Portugal. Avant d'en venir à une telle extrémité, il lui avait fait dire plusieurs fois que, si elle voulait se tenir tranquille, il la traiterait avec tous les égards dus à son rang et à ses vertus. Dom Pèdre avait dans le comte de Barcelos, son frère, un adversaire presque aussi dangereux que la reine même. Il lui fit des ouvertures qui amenèrent leur réconciliation. Vers cette époque, il consomma le mariage de sa fille avec le jeune roi Alphonse V, mariage pour lequel il avait reçu les dispenses nécessaires du souverain pontife. Dans l'année 1442, son pouvoir fut exposé à de nouveaux dangers. Le roi de Castille, qui avait reçu Léonor sous sa protection, le somma de remettre la régence à cette princesse, en le menaçant de l'y contraindre par la force. Dom Pèdre prit avec ce monarque une attitude qui lui imposa, et il parvint à faire sa paix avec lui; en 1445, il fut affranchi de toute inquiétude du côté de la reine, par la mort de cette faible et malheureuse princesse. Il avait su, par la fermeté

de son caractère et l'habileté de sa politique, procurer au Portugal une situation si tranquille et si prospère, qu'elle lui donna la faculté d'envoyer un secours de troupes au roi de Castille, pour l'aider à réprimer les factieux qui troublaient son royaume. Enfin le temps de la majorité du roi étant venu (1447), dom Pèdre lui rendit compte de son administration. Alphonse V en fut si content qu'il pria son oncle de la garder encore quelque temps. Ces choses-là se refusent-elles? mais cet évènement, qui n'avait pourtant rien que d'heureux pour l'état, excita la jalousie d'une foule de seigneurs à la tête desquels on vit le comte de Barcelos, frère du duc de Coïmbre. Dès lors on imagina tous les moyens possibles de nuire au régent dans l'esprit du jeune roi. On alla jusqu'à lui persuader que dom Pèdre, dévoré d'ambition, aspirait au trône, et que le moment viendrait où il oserait tenter de l'en faire descendre. Que ne peuvent point les calomnies, même les plus évidemment injustes? Alphonse s'abandonna à la défiance et se mit à fuir soigneusement son oncle. Bientôt le duc de Coïmbre éprouva tant de contradictions et fut abreuvé de tant de dégoûts que, ne pouvant plus les supporter, il prit la résolution de se retirer à Coïmbre. Est-ce bien la modération qui lui inspira ce sage projet et les paroles suivantes: « Mes ennemis ne me « haïssent peut-être pas; c'est à ma « place qu'ils en veulent, et non à « ma personne; abandonnons cette « place, et je serai tranquille. » Il se trompait. A peine fut-il parti, après avoir demandé et obtenu un acte par lequel le roi reconnaissait qu'il était content de son ministère, que vingt libelles circulèrent, dans lesquels on l'accusait d'avoir empoisonné le feu roi (Edouard), et la reine son épouse. De généreuses voix s'élevèrent pour le défendre. La calomnie prévalut. Ayant reçu du roi l'ordre de remettre toutes les armes qui étaient à Coïmbre, dom Pèdre lui fit répondre que, puisqu'il persistait à ne vouloir pas reconnaître son innocence, il le priait de lui laisser au moins les moyens de confondre ses ennemis. Il n'en fallut pas davantage au roi, pour se confirmer dans l'idée que son oncle méditait une révolte. Dès-lors il témoigna ouvertement sa haine contre lui, et permit à son frère même (Ferdinand Ier, second duc de Bragance) de traverser son territoire, à la tête d'un corps de troupes. Dom Pèdre, après avoir inutilement essayé toutes les voies de conciliation, pour détourner son frère de cette démarche violente, s'avança contre lui avec un petit nombre de soldats. Par sa seule apparition, il frappa de terreur et dispersa ceux du duc de Bragance. Ce malheureux évènement décida la perte du duc de Coïmbre. On arracha au roi un édit qui le déclarait rebelle et traître à sa patrie. Voyant qu'il n'avait plus de ménagements à garder, et que le roi ne croirait jamais à sa fidélité, il songea aux moyens de se défendre le plus long-temps possible. Il pourvut Coïmbre de toutes les choses nécessaires pour soutenir un siège. Informé par la reine, sa fille, qui avait inutilement cherché à dessiller les yeux du roi sur son compte, que la résolution était prise de mettre les troupes royales en mouvement le 5 mai 1449, il résolut de les prévenir, ne voulant pas s'exposer aux risques d'un siège. Il sortit de Coïmbre, entouré de mille chevaux et de cinq mille fantassins, tous gens déterminés à pé-

rir pour sa cause, et portant des étendards sur lesquels on lisait les mots *fidélité*, *justice*, *vengeance*. Voilà comme les princes faibles et crédules peuvent d'un sujet fidèle et utile faire un sujet rebelle. Le duc de Coïmbre se rendit d'abord au monastère de la Bataille. Après y avoir entendu le *Te Deum*, il visita les tombeaux de ses ancêtres, et dit en s'arrêtant devant celui qu'il avait fait construire pour lui-même : *Bientôt je t'habiterai;* et il marcha sur Santarem. L'armée royale parut (20 mai 1449); composée de trente mille hommes, elle investit celle de l'infant, qui, malgré la défense la plus obstinée, fut obligée de fléchir. Au plus fort du combat, le duc de Coïmbre reçut à la gorge un coup de flèche, qui termina sa vie et son infortune. Le roi, à l'instigation de ses conseillers, ne voulut pas d'abord que les restes du prince fussent inhumés; cependant, quatre jours après, ils le furent dans l'église d'Alverca. Dom Pèdre, duc de Coïmbre, a laissé plusieurs ouvrages en prose et en vers. On lui attribue l'invention de la guitare; mais peut-être n'a-t-il fait que la perfectionner. F—A.

COLANGELO (FRANÇOIS), évêque de Castellamare, savant théologien et littérateur, fils d'un avocat, naquit à Naples le 25 novembre 1769; et entra vers 1780 dans le couvent de Saint-Pierre *ad Aram* situé près de sa ville natale et occupé, à cette époque, par les chanoines réguliers. En 1783, il se fit recevoir membre de la congrégation de l'Oratoire d'Italie, dont la règle austère s'accordait avec la gravité de son caractère et ses goûts scientifiques. Le zèle qu'il montra le conduisit bientôt aux premières charges de cette compagnie, qu'il remplit de la manière la plus distinguée. En 1815, le roi Ferdinand Ier l'avait désigné pour l'évêché de Sora, mais il n'accepta pas ce siége, préférant le modeste séjour de son monastère à l'éclat d'une prélature. Nommé, en 1820, par le même prince, évêque de Castellamare, il voulait également se soustraire à ce nouvel honneur; mais le pape, informé des éminentes vertus qui le caractérisaient, lui fit manifester le désir de l'en voir revêtu. Colangelo n'osa plus résister; il alla, en personne, présenter ses respects au souverain pontife, qui le dispensa des examens préalables et le fit sacrer à Rome par le cardinal Pacca. Revenu à Naples l'année suivante, il fut appelé à faire partie de la commission chargée d'exécuter le concordat avec le Saint-Siége. François Ier le nomma, en 1825, président du département de l'instruction publique, et, en 1830, premier administrateur de l'imprimerie royale, fonctions qu'il exerça jusqu'au 15 janvier 1836, jour où une apoplexie foudroyante mit un terme à sa vie. Avant comme après son élévation aux dignités, Colangelo employa tous ses loisirs à la culture des lettres; aussi sa demeure fut-elle continuellement le rendez-vous des hommes les plus renommés par leur savoir. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en manuscrit que ses héritiers se proposent de publier. Voici la liste de ceux qu'il livra lui-même à l'impression; ils sont tous en langue italienne : I. *Opuscules scientifiques*, in-8°. II. *Recueil d'ouvrages appartenant à l'histoire littéraire*, 2 vol. in-8°. III. *Le Galilée à l'usage de la jeunesse*, in-8°. IV. *Vie de Pontano*, in-8°.

V. *Vie d'Antoine Beccadelli, dit le Palermitain*, in-8°. VI. *Vie de Jean-Baptiste della Porta*, in-8°. VII. *Vie de Jacq. Sannazar*, in-8°. VIII. *La liberté irréligieuse de penser*, in-8°. IX. *Apologie de la religion chrétienne*, in-8°. X. *Histoire des philosophes et mathématiciens napolitains*, 3 vol. in-4°. XI. Une Homélie de saint Jean-Chrysostôme sur la divinité de Jésus-Christ, traduite du grec avec notes. M—A.

COLAS DE MANTOUE, grammairien célèbre, enseignait l'éloquence latine aux jeunes Milanais pendant le règne de Galéaz Sforza, duc de Milan (*Voy.* ce nom, XLII, 208). Imbu des maximes de l'antiquité, il s'efforçait d'inspirer à ses écoliers les mœurs et les opinions républicaines. Il déclamait sans cesse contre la tyrannie; il montrait comment la ruine des mœurs et des lois est la conséquence du gouvernement des princes: et l'exemple de celui même sous lequel il vivait donnait du poids à ses leçons, car Galéaz Sforza, par ses débauches et ses cruautés, s'était rendu odieux à ses sujets; on l'accusait d'avoir fait périr sa propre mère, et il y avait peu de gentilshommes à sa cour dont il n'eût attaqué l'honneur et la fortune. Trois des écoliers de Colas de Mantoue, Jean-André Lampugnano, Charles Visconti et Jérôme Olgiato, avaient été particulièrement offensés par lui. Colas encouragea ces trois jeunes gens à délivrer leur patrie, et à venger leurs injures privées. Ils attaquèrent le duc le 26 décembre 1476, comme il entrait dans l'église de Saint-Etienne; ils le tuèrent à coups de poignard au milieu de ses gardes; mais le peuple, qu'ils croyaient avoir délivré, ne fit aucun mouvement en leur faveur. Lampugnano embarrassé dans les habits des femmes qui remplissaient l'église, fut immédiatement massacré; les autres furent atteints dans leur fuite et livrés à un affreux supplice. S. S—I.

COLAUD (le comte CLAUDE-SILVESTRE), général français, né à Briançon, le 11 déc. 1754, était fils d'un négociant de cette ville qui transporta son commerce en Corse. Le jeune Colaud passa dans cette île les premières années de sa vie, et fut ensuite envoyé au collège de la Ciotat, où il fit quelques études médiocres. Dès l'âge de dix-sept ans, il s'engagea dans la légion de Lorraine, fut racheté par ses parents et s'engagea de nouveau dans un régiment de dragons. Né avec des dispositions réelles pour la profession des armes, il se fit bientôt remarquer de ses chefs, passa rapidement par tous les grades de sous-officier, et parvint en 1782 à l'emploi d'adjudant. On sait que, pour remplir alors cette place difficile, il fallait être doué d'autant d'intelligence que de courage et d'activité. Colaud exerça ces pénibles fonctions pendant plusieurs années; et il devint capitaine en 1792, par suite des changements que la révolution apporta dans l'armée. Distingué par Kellermann, il fut nommé son aide-de-camp, fit en cette qualité la campagne de 1792 contre les Prussiens, et devint bientôt après colonel du vingtième régiment de chasseurs à cheval. Il commanda cette troupe dans la Belgique sous Dumouriez, puis sous Dampierre, sur la frontière du Nord, où il se signala notamment dans la retraite de Famars, et à la bataille de Hondscoote où il fut blessé d'un biscaïen à la cuisse.

Le grade de général de division fut la récompense de ce dernier exploit; et Colaud fut d'abord employé en cette qualité à l'armée des Alpes, sous les ordres de Kellermann. Ce fut alors que, mis à la tête d'un corps de troupes par les commissaires de la Convention en mission dans cette contrée, il réduisit les ouvriers de Toulon révoltés (*Voy.* CADROY, LIX, 529). Employé aussitôt après à l'armée de Sambre-et-Meuse, il contribua aux premiers succès de la campagne de 1796 et couvrit ensuite la retraite avec beaucoup de valeur. L'année suivante il eut le commandement de quatre divisions sous le général Hoche et forma le blocus de Mayence. Il alla ensuite prendre le commandement de la Belgique, et y apaisa la révolte de la Campine. Il servit en 1801 et 1802 à l'armée du Rhin, eut une grande part à la campagne de Hohenlinden sous Moreau, et manifesta pour ce général un dévouement qui nuisit à son crédit auprès du consul, devenu maître de la France. Colaud fut, comme l'on disait alors, absorbé dans le sénat, et il ne concourut plus qu'à quelques opérations de peu d'importance, entre autres à l'expédition d'Anvers en 1809; ce qui ne pouvait guère le remettre en crédit auprès de Napoléon. D'ailleurs, condamné au repos par l'âge et les blessures, il vécut dans la retraite. Il avait été créé comte de l'empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur. Louis XVIII le fit pair de France en 1814; mais Napoléon, qui n'avait pas oublié son opposition dans le sénat, ne le nomma pas à sa nouvelle chambre en 1815; ce qui eut pour lui l'avantage de le faire rentrer sans difficulté à celle de Louis XVIII après le second retour. Colaud mourut à Paris le 3 déc. 1819. Le comte de Valence prononça son éloge à la chambre des pairs. M—D j.

COLAUD DE LA SALCETTE (JEAN-BAPTISTE), parent éloigné du précédent, était chanoine de Die, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, fut nommé député du clergé du Dauphiné aux états-généraux, et se réunit l'un des premiers de son ordre à la majorité du tiers-état. Nommé ensuite député de la Drôme à la Convention nationale, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, et la mort en cas d'invasion. Le même département le nomma encore son député au conseil des Cinq-Cents, et il mourut dans ces fonctions en 1796. — COLAUD DE LA SALCETTE (*Joseph-Claude-Louis*), de la même famille, était conseiller au parlement de Grenoble avant la révolution. Il en adopta les principes avec modération, éprouva quelques persécutions pendant la terreur, fut nommé préfet de la Creuse en 1800, puis député au corps législatif, et mourut dans la retraite. — Son frère, le général COLAUD DE LA SALCETTE (*Jacques-Bernardin*), avait fait les campagnes d'Italie sous Bonaparte. Fait prisonnier par les Turcs dans l'île de Zante, où il commandait en 1799, il avait été conduit à pied à Constantinople et jeté dans les bagnes avec la foule des soldats; il y souffrit horriblement pendant plus d'un an. Délivré enfin à la demande de l'ambassadeur d'Espagne, il revint en France où il eut un commandement dans le département de l'Isère, puis à Rome, et vécut dans la retraite depuis la restauration. M—D j.

COLBERT (AUGUSTE-MARIE-FRANÇOIS), général français, né à Paris le 18 octobre 1777, d'une ancienne et noble famille, entra fort

jeune dans la carrière des armes comme simple soldat, lorsque la terreur obligeait tous ceux de sa classe de servir la révolution ou de se sauver de ses fureurs. Doué de beaucoup d'activité et de valeur, le jeune Colbert fut bientôt distingué de ses chefs et il devint aide-de-camp du général Grouchy, puis de Murat, qu'il suivit en Italie et en Égypte, où il déploya beaucoup de courage notamment dans l'imprudente échauffourée de Salahié, et au siège de Saint-Jean-d'Acre où il fut blessé grièvement. Revenu en France avec Desaix, il assista avec ce général à la bataille de Marengo, fut nommé aussitôt après colonel du dixième régiment de chasseurs à cheval, puis général de brigade, et fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz, où il déploya encore beaucoup de valeur. Peu de temps après, il se rendit à St-Pétersbourg avec une mission diplomatique de haute importance, et vint bientôt reprendre son poste à la grande armée, où il fit de la manière la plus glorieuse la campagne de 1806 contre les Prussiens. Il fut cité dans le bulletin de la bataille d'Iéna. Envoyé en Espagne après la paix de Tilsitt, il se distingua encore dans plusieurs occasions, et fut tué d'un coup de feu au front près d'Astorga. Deux jours auparavant, Napoléon lui promettait de hautes récompenses, et il lui avait répondu : « Dépêchez-vous; car, bien « que je n'aie que trente ans, je « sais que je suis déjà vieux!..... » Colbert était du nombre des généraux auxquels le gouvernement impérial avait décerné une des statues qui devaient être placées sur le pont de la Concorde. On a réimprimé en 1830 : *Eloge funèbre du général Colbert, mort en Espagne* (1809). — Deux frères de Colbert se sont comme lui illustrés dans les armes, et brillent encore au premier rang de notre armée. M—d j.

COLCHEN (le comte Jean-Victor), sénateur, pair de France, était fils d'un procureur au parlement de Metz, où il naquit le 6 novembre 1751. D'un caractère studieux et d'un travail facile, il se concilia l'estime de Bertrand de Boucheporn, magistrat que Metz compte avec orgueil parmi les hommes qui ont honoré leur berceau. Ce fut à lui que Colchen dut son entrée dans la carrière administrative. Boucheporn appelé, en 1775, à la tâche difficile de régénérer la Corse, et voulant s'entourer de personnes sur le zèle et l'instruction desquelles il pût compter, fit choix de M. Chandelier, retiré à Meudon, de M. Cadet de Metz, littérateur recommandable, et de Colchen, qui n'avait pas encore vingt-quatre ans. Ces trois jeunes gens devinrent les secrétaires intimes de l'intendant de Corse, et Victor Colchen fut nommé, peu de temps après, premier secrétaire et subdélégué-général de l'intendance d'Auch. Pendant la révolution, on le créa chef de la quatrième division des relations extérieures. Sous le régime des douze commissions exécutives, il devint commissaire dans la même partie, et demeura chef de division sous le Directoire, jusqu'au 18 brumaire. En 1797, il assista, en qualité de secrétaire de légation, aux conférences de Lille, fit partie de la première commission chargée de négocier la paix avec l'Angleterre en 1801, et fut nommé préfet de la Moselle, par décret du 12 ventôse an VIII (1800). Les fonctions administratives étaient devenues bien difficiles à une époque où les

orages d'une sanglante révolution venaient de détruire toute espèce d'harmonie sociale, où les lois méprisées et méconnues n'opposaient plus de frein à la licence, et où le bon plaisir de chacun pouvait s'étayer de mille exemples d'impunité. Les talents de Colchen, sa modération, sa justice donnaient confiance en lui; la sécurité générale s'accrut encore, lorsqu'on le vit éclairer les maires sur leurs devoirs, porter une attention scrupuleuse sur le régime des prisons, parcourir les communes, visiter les manufactures, proposer au gouvernement les moyens qui lui paraissaient convenables pour vivifier l'agriculture et l'industrie, créer une société d'agriculture, qui est venue se fondre depuis dans l'Académie royale de Metz, enfin instituer le Lycée et encourager tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de ses administrés. En l'an XI (1803) Colchen composa un *Mémoire statistique du département de la Moselle, adressé au ministre de l'intérieur, d'après ses instructions*, Paris, imprimerie de la république, in-fol., grand atlas de 196 pag. Le gouvernement en ordonna l'impression à ses frais, regardant cette statistique comme une des meilleures qui eussent alors été publiées. Appelé au sénat par décret du 12 février 1805, *en récompense des soins qu'il n'a cessé de donner à l'administration dans les temps les plus difficiles*, Colchen fut député à Berlin le 14 octobre 1806, avec François de Neufchâteau et le prince d'Aremberg, pour porter à l'empereur l'adresse du sénat qui le félicitait sur ses conquêtes. Ils furent présentés à Napoléon le 19 nov., et il les chargea de rapporter en France les trois cent quarante drapeaux pris sur l'ennemi, ainsi que l'écharpe, le hausse-col et le cordon du grand Frédéric. Appelé le 12 mars 1808 au conseil du sceau des titres, il fut présenté par le sénat, le 8 déc. 1809, comme candidat à une sénatorerie; mais il ne l'obtint pas. Nommé comte la même année, il devint membre du grand-conseil d'administration du sénat, présida en 1810 la société du *Monte-Napoleone*, et fut secrétaire du sénat pour 1811. Un décret du 26 déc. 1813 ayant envoyé des commissaires extraordinaires dans les différentes divisions militaires, Colchen se rendit à Nancy où il agit aussi bien que le comportaient sa mission et les circonstances difficiles où se trouvait la France. L'année suivante, il adhéra à la déchéance de Napoléon, qu'il venait de servir avec zèle, et fut nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814. Ce titre ayant été confirmé pendant les cent jours, Louis XVIII l'exclut de la Chambre à son retour: mais il le rappela le 5 mars 1819 dans la grande fournée du ministère Decazes. Depuis lors, les travaux législatifs de Colchen se sont bornés à quelques rapports. Sa santé, devenue de jour en jour plus chancelante, l'empêcha de prendre une part active aux délibérations de la Chambre; mais il ne cessa pas de se faire remarquer par ses opinions sages, modérées et ses votes indépendants. Il mourut à Paris le 21 juillet 1830. — Un de ses frères (*Claude-Nicolas-François*), mort en 1833, président de la cour royale de Metz, avait siégé au corps législatif depuis 1808 jusqu'en 1814, et à la chambre des députés de 1814 à 1815. B—N.

COLCHESTER. *Voy.* ABBOT, LVI, 5.

COLERIDGE (SAMUEL TAYLOR), poète anglais, naquit en dé-

cembre 1772 au village de Sainte-Marie-Ottery, dans le comté de Devon. Son père, ministre de cette paroisse, avait publié divers ouvrages de théologie et assisté le Dr Kennicott dans la collation des manuscrits pour son édition hébraïque de la Bible. Coleridge, qui eut en lui son premier instituteur, n'avait encore que huit ans, lorsqu'il le perdit. Il n'avait pas moins de dix frères et sœurs vivants à cette époque (1780). Heureusement un des gouverneurs de l'hôpital du Christ à Londres le fit admettre dans cette excellente école élémentaire (1782). Il y resta neuf ans pendant lesquels il montra plus d'aptitude que de goût pour le travail. Telle était sa facilité pourtant qu'il eut quelque renom comme humaniste parmi ses condisciples. La littérature proprement dite eut plus d'attrait pour lui que les langues. Enthousiaste des sonnets de Bowles, qui venaient de paraître (1789), il les copia quarante fois de sa main pour en gratifier ses amis et tous ceux avec le goût desquels il sympathisait particulièrement. Le sien était déjà formé à cette époque. Il avait appris de son maître, Jacq. Bowyer, à distinguer le clinquant de l'or, à dédaigner les déclamations et les lieux communs. Il détestait surtout les termes si grotesquement répétés par la plupart des poètes, lyre, harpe, Muses, Hippocrène, Pégase, etc. Il porta ces principes au collége de Jésus à Cambridge, où il eut encore une place gratuite en sortant de l'hôpital du Christ. Mais déjà l'esprit poétique le dominait; et au lieu des études suivies, solides, auxquelles il pouvait se livrer, il ne fit que des tentatives incohérentes et presque anti-universitaires. Une seule fois, il concourut pour un des prix académiques, la médaille fondée par Browne en faveur de la plus belle ode grecque sur un sujet donné; encore fallut-il que ses amis l'enfermassent en ne lui laissant que des plumes, de l'encre et du papier. L'acrimonie avec laquelle en toute occasion il s'élevait contre le christianisme acheva de lui donner une assez triste réputation près des supérieurs du collége. Toutefois il faut dire que plus tard Coleridge a protesté contre cette accusation et prétendu au contraire que les prosélytes de la philosophie française à Cambridge le regardaient comme un bigot, à cause de son ardeur à défendre la religion. Nous inclinerions beaucoup à croire que les deux faits sont vrais, et que, doué de l'esprit le plus vif et le plus mobile en même temps, Coleridge fut tour à tour enthousiaste de christianisme, et fanatique d'irréligion, n'importe, au reste, dans quel ordre ces deux fantaisies se saisirent de son imagination. On a imprimé (*New monthly Magazine*) que, dans l'automne de 1793, il fit le coup de tête de s'enrôler dans le quinzième régiment de dragons : ses amis le dégagèrent presque aussitôt; et il rentra au collége où son aventure ne fut point ébruitée, et où il resta jusqu'en octobre 1794. A cette époque, il quitta Cambridge sans cause connue; et les administrateurs de l'hôpital du Christ prirent une résolution motivée, qui le privait de sa pension trimestrielle comme élève au collège de Jésus. Lié depuis deux ans avec Southey, que comme lui avaient frappé vivement les grandes vues proclamées par la révolution française, il venait de composer en collaboration avec lui un drame qui portait pour titre : *La*

chute de Robespierre. Il se mit ensuite, pendant l'hiver de 1794 à 1795, à faire à Bristol un cours public sur l'histoire, les causes et les effets de la révolution française, dont il désavouait quelques épisodes, mais non le principe et le point de départ. L'esprit de parti ne pouvait laisser passer un tel langage inaperçu. Coleridge eut bien quelques panégyristes; mais ses détracteurs l'emportèrent. Il fit alors connaissance avec le jeune Robert Lowell, poète comme lui et comme Southey. Mécontents de la vieille Angleterre, de la décrépite Europe, les trois amis, que l'on n'applaudissait pas suffisamment à leur gré, imaginèrent d'aller se fixer dans les déserts de l'Amérique pour y vivre en commun et pour donner à l'univers le modèle du véritable système de propriété. Cette association d'un nouveau genre ne devait être ni aristocratique, ni démocratique, autocratique encore bien moins. Ce devait être la *pantisocratie*, ou *isocratie universelle*, c'est-à-dire le gouvernement de l'égalité pour tous. Quelque temps après tous trois se marièrent à trois sœurs de Bristol. Les douceurs de la lune de miel les firent sans doute changer d'avis; Southey partit le lendemain même de son mariage pour Lisbonne, et n'en revint que pour se mettre très-paisiblement à l'étude des lois anglaises, que sans doute il ne comptait point aller soutenir dans les solitudes des Illinois. Lowell et Coleridge restèrent à Bristol ou aux environs, demandant à leur plume une existence moins poétique sans doute, mais plus commode et plus confortable que celle qu'ils eussent trouvée de l'autre côté du Missouri ou de la rivière de Cuivre. Coleridge, on le devine par le genre de ses premiers essais, flottait dès-lors entre la poésie et la politique. Cette indécision dura autant que sa vie. Toutefois, en 1795, il commença par essayer de la politique; et, sur l'instigation de quelques amis, il publia ses *Conciones ad populum*, ou *Adresses au peuple*, qui eurent assez de succès et le firent connaître même à Londres. L'année suivante, il entreprit un journal, et, pour échapper à la taxe du timbre, il voulut que ce fût un recueil hebdomadaire. Du reste, comme les publications périodiques abondaient, il fallait capter le public par quelque appât nouveau: Coleridge annonça que le *Watchmann*, c'est-à-dire la Sentinelle (c'était le titre de son recueil), contiendrait trente-deux pages grand in-8° par numéro et ne coûterait que quatre pences (huit sous). Le *Watchmann* fut dispendieusement et pompeusement annoncé par les grandes feuilles de la capitale. Coleridge lui-même se mit en campagne et remplit de son mieux les fonctions de commis-voyageur à son profit. Il ne ramena qu'un millier de souscripteurs avec l'espérance; et quoique à peine couvert de ses frais, par ce nombre un peu modique d'abonnés, il se mit courageusement à l'œuvre. Mais, comme il avait la bonhomie de vouloir être impartial, il eut le malheur de déplaire. Il n'était ni Pittiste, ni Foxiste, ni totalement démocrate. Ses patrons jacobins s'indignèrent qu'il ne louât pas tout dans la Convention; les lecteurs voltairianistes trouvèrent étrange qu'il proclamât l'Evangile base de toute organisation sociale. Bref, à peine né, son journal fut atteint de cette fatale maladie qu'on appelle le *désabonnement*. Peut-être aussi le morcellement des articles les plus in-

qu'on appelait l'ambition française passa toutes les bornes. Ce n'est pas qu'il faille croire ce que Fox dit un jour en parlant de la guerre de 1805, que cette nouvelle lutte avait été causée par le *Morning-Post*. Coleridge toutefois aimait beaucoup à se défendre de cette imputation, que personne ne songeait à reproduire : au fond, c'était la rappeler et s'en faire gloire. Il dit même quelque part que, lorsqu'un peu plus tard il voyageait en Italie, un ordre vint tout exprès de Paris, pour se saisir de sa personne. L'affectueuse obligeance d'un bénédictin et l'intervention du pape le mirent à l'abri de ce danger. Peut-être crut-on que, comme alors il venait de Malte où il avait rempli un poste de confiance, il était chargé de quelque mission politique; on se trompait. Coleridge n'avait été à Malte que pour voir un beau pays, et un de ses amis, le docteur Stoddart, avocat du roi. La conversation et l'esprit de Coleridge plurent au gouverneur de l'île, sir Alexandre Ball, qui pendant l'absence du secrétaire de gouvernement, investit par intérim le poète de cet office qui valait huit cents livres sterling par an. Mais les appointements convenaient mieux à Coleridge que Coleridge à la place, et la sympathie que le gouverneur et l'homme de lettres avaient sentie l'un pour l'autre, en parlant littérature, beaux-arts et voyages, alla bien vite s'affaiblissant lorsque l'on se vit quotidiennement et pour affaires. Coleridge ne devint donc pas titulaire de la place lucrative qu'il avait trouvée à Malte, et après un séjour de seize mois, dont neuf dans les bureaux du gouvernement, il quitta cette possession britannique (octob. 1805), pour se rendre en Calabre, et de cette contrée à Naples, puis à Rome. Il reparut en Angleterre l'année suivante; mais il ne reprit la plume qu'en 1809 et 1810, époque à laquelle il essaya derechef la publication d'un recueil hebdomadaire. *L'Ami* (c'était le titre de cette feuille) offrait les mêmes inconvénients, et il eut le même sort que ce pauvre *Wacthmann*, si utile à mistriss Coleridge et à sa domestique pour allumer le feu : seulement il eut ce sort un peu plus tard, et tint bon jusqu'au vingt-septième numéro. En 1812 Coleridge inséra de jolis fragments dans l'*Omniana* de Southey, et l'année suivante le théâtre de Drury-Lane, alors dirigé par Whitbread, lui demanda sa tragédie du *Remords*, que jusque-là il avait laissée dormir. Les applaudissements d'usage donnèrent un instant d'existence à la pièce; et, à la première représentation, les amis de l'auteur voulurent qu'il vînt sur la scène s'offrir aux regards du public; mais ces témoignages bruyants d'admiration ne furent point contagieux. Le Remords est un beau poème, non un drame; et à Londres, encore plus qu'ailleurs, un drame doit avant tout être dramatique. On pardonne tout, les anachronismes, la platitude, l'inconvenance, des monstruosités même, plutôt que l'absence d'action ou de situations. Est-ce cet insuccès qui ramena Coleridge vers les graves élucubrations de la théologie ? Nous ne le savons pas; mais le fait est qu'immédiatement après avoir fait jouer et imprimer le Remords précédé d'un spirituel prologue de C. Lamb, il mit au jour (1816 et 17) deux sermons intitulés l'un, *Manuel de l'homme d'état*, ou *la Bible le meilleur des guides tant pour l'activité que pour la prévoyance politique*;

l'autre, *Aux classes haute et moyenne de la population sur la détresse et les mécontentements actuels.* Il recueillit ensuite tout ce qu'il avait semé de vers dans ses productions périodiques, et les publia la même année (1817), sous le titre de *Lois sibyllines.* Quelque temps auparavant il avait publié à part sa ballade inachevée de *Christabel*, dont la première partie avait été composée en 1797, à Stordey, et la seconde en 1800. Jusque-là on avait espéré qu'il achèverait ce chef-d'œuvre, qu'il tiendrait à le clore par un chant du cygne; on sut alors qu'il y renonçait. Peut-être eut-il raison. Difficilement, au bout de seize ans d'attente, on eût trouvé le dénouement de Christabel digne des premières parties; et cette ballade d'ailleurs est un de ces morceaux qui plaisent plus sous forme fragmentaire que tout entier. Depuis ce temps, Coleridge ne s'occupa plus activement de littérature. En 1816, il avait été choisi pour directeur de l'*Encyclopédie métropolitaine*, et il en écrivit le prospectus; mais cet arrangement n'eut pas de suite. En 1818, il publia son drame inédit de *Zapolya;* et dix ans plus tard soigna une édition de ses *OEuvres complètes*, Londres, 1828, 3 vol. in-8° (reproduite avec de nombreuses additions en 1834). Cette même année 1828, Coleridge voyagea sur le continent, en Hollande, en Flandre, aux bords du Rhin. Une pension de cent livres sterling, qu'il recevait du roi à titre de membre de la société royale de littérature, le mettait à l'abri du besoin. Dans ses dernières années, il fut en proie à des souffrances très-vives. La mort seule put y mettre un terme le 25 juillet 1834. Il fut enterré dans le cimetière d'Highgate, et l'on inscrivit sur son tombeau une épitaphe composée par lui-même, et qui est peut-être le chef-d'œuvre du genre. Aux ouvrages déjà cités, il faut joindre, pour avoir la liste complète des œuvres de Coleridge, un manuel de morale intitulé : *Auxiliaire de la méditation pour former un caractère d'homme d'après les bases diverses de prudence, de moralité, de religion*, etc., Londres, 1825; un pamphlet *sur la constitution de l'Église et de l'État d'après l'idée de l'un et de l'autre*, etc. Enfin des Mémoires sur sa vie, 1817, 2 v. in-8°, sous le titre de *Biographia litteraria.* Avec beaucoup des qualités qui font le grand poète, Coleridge a manqué sa destinée. Il y avait du décousu dans son esprit, dans ses idées, dans ses désirs. Il voulait en même temps faire de la politique et sacrifier à la poésie; il eût voulu surtout une existence opulente, brillante; mais tous ses désirs ne furent jamais que des velléités. Il quitte le collège pour un régiment, son régiment pour le collège; il quitte la pantisocratie pour le mariage, puis sa femme et sa maison pour l'Allemagne; il quitte les vers pour se faire journaliste, il laisse là le journal pour les vers; de temps à autre il soulève, il entame de hautes questions par des pamphlets, puis il les abandonne; il semble vouloir se faire puissance par la presse, puis tout-à-coup il y renonce; il accepte ou sollicite un emploi dans les bureaux; dès qu'il en est nanti, il s'en dégoûte; il commence des journaux, mais ne croyez pas qu'il les achève; il coule d'un jet sa première partie de Christabel, il a grand'peine à fabriquer la seconde; la troisième, jamais elle

ne sortira des brouillards de son cerveau. Et pourtant les invitations ne manquaient pas à ce fantasque trouvère du dix-neuvième siècle. Il eût pu étendre ses œuvres d'avance, s'il eût été d'humeur à parfaire des œuvres. Les libraires savaient combien le public aimait à le lire. Son vrai triomphe, c'était sa conversation: celle de Coleridge était un feu roulant d'épigrammes, de vues hautes, de raisonnements spirituels, de traits piquants, vifs, inattendus, d'anecdotes inédites du moins par la forme; grâce à cette inconstance qui l'avait porté vers tout successivement, il parlait de tout avec savoir, avec esprit, avec profondeur. Un des riches cafés de Londres lui faisait des appointements pour qu'il y vînt causer le soir. Coleridge ne profita de ces heureuses dispositions ni pour sa fortune ni même pour sa gloire. Bien des poètes contemporains l'égalent, et quelques-uns l'effacent. Et pourtant il n'eût tenu qu'à lui de se placer au niveau des premiers. Christabel a inspiré les poésies de Scott, de Byron: ni l'un ni l'autre de ces grands poètes ne l'a nié. Coleridge n'est pas, comme on l'a dit quelquefois, leur frère, c'est leur père ou peu s'en faut. Il est vrai que lui-même il a puisé ses inspirations et dans la vieille Germanie et dans la nature; mais l'originalité n'en existe pas moins chez lui; car ne prendre ses modèles que dans la nature c'est être original, et importer dans son pays une littérature inconnue toute différente de forme, d'esprit, d'accent, de tendance, c'est presque être inventeur. De pareilles innovations au reste étaient bien dans le caractère intellectuel de Coleridge qui, dès l'enfance, détesta les lieux communs, les tirades insignifiantes et de commande, le charlatanisme des mythologies surannées. Les croyances du moyen âge vivantes encore dans tant de cœurs, sous tant de toits de chaume, les vestiges de vieilles coutumes, les légendes que l'on se conte à la veillée au coin de l'âtre ou dans la grange, et auxquelles on croit ferme comme à l'Évangile, voilà les sujets auxquels devait se porter avec amour un esprit à la fois poétique et positif, capable d'essor et incapable d'une longue traite. Ces sujets étaient aussi de nature à captiver un public assez semblable au poète, positif, impressionnable, superficiel comme lui. Indépendamment du choix heureux des sujets, le style seul l'eût recommandé. Ses pièces sont presque toutes des modèles de correction et d'élégance. Un style clair, tempéré, riche d'images, vif de coloris, tel est celui des ballades lyriques, et en général de tout ce qu'il a écrit en vers. Sa concision ne dégénère jamais en sécheresse; jamais la grâce chez lui ne devient de la mignardise; jamais l'élégance ne nuit à la force. Les pensées sont grandes, hardies, variées, admirablement enchaînées les unes aux autres: toujours les détails se réunissent d'eux-mêmes en groupes distincts qu'on voit comme jouer les uns avec les autres, puis se fondre en un tableau unique plus vaste, plus riche, dont la complication charme et ne fatigue pas. C'est grâce à cette parfaite distribution de toutes les masses secondaires et à l'art des transitions, qu'il est si facile d'apprendre par cœur les vers de Coleridge. Vingt personnes, pendant seize ans de suite, ont récité sa Christabel avant qu'il l'imprimât pour la première fois. Son *Vieux marinier*, sa *Dame noire*

n'ont guère moins de mérite. Un trait en quelque sorte unique dans les fastes de la poésie, c'est qu'ayant traduit le *Wallenstein* de Schiller sur un manuscrit de l'auteur, avant que la pièce originale fût sous presse, il en usa très-librement avec le texte, où il intercala plusieurs passages qui lui appartiennent exclusivement, et que, loin de le désapprouver, Schiller, dans une deuxième édition allemande, traduisit à son tour ces passages de la version anglaise, et les inséra dans la réimpression définitive de Wallenstein. P—OT.

COLIN (Alexandre), célèbre statuaire, né en 1520 à Malines, fut appelé à Inspruck par l'empereur Ferdinand Ier pour achever le mausolée que ce prince faisait ériger en l'honneur de l'empereur Maximilien Ier, son aïeul. Le monument devait être orné de vingt-quatre tables de marbre. Les frères Abel de Cologne en avaient déjà fait quatre, et dans l'espace de trois ans Colin acheva les vingt autres. Le monument fut terminé en 1566; on le voit par la légende suivante qu'on lit sur le revers : *Alex. Colinus, mechliniensis, sculpsit anno MDLXVI.* Colin s'étant établi à Inspruck, l'empereur et son fils, l'archiduc Ferdinand, souverain du Tyrol, le nommèrent leur statuaire. Outre les grands ouvrages dont il a orné la ville d'Inspruck, il exécuta, en 1577, les décorations pour le monument octogone que l'empereur faisait élever sur une fontaine à Vienne. Cet artiste mourut le 17 août 1612. Son tombeau, que l'on voit encore à Inspruck, est orné d'un mausolée en marbre. Il lui fut probablement érigé par son fils Adam, qui lui succéda dans son art, mais qui n'a point hérité de sa réputation. Voici les œuvres du père : I. La plus importante est le mausolée qui s'élève majestueusement au milieu de l'église de la cour à Inspruck. L'empereur Maximilien en avait, à ce que l'on croit, donné lui-même le dessin. C'est un carré oblong; entouré de vingt-huit statues en bronze qui représentent les plus célèbres héros du moyen-âge. Le prince, revêtu des habillements impériaux, est à genoux sur le couvercle du mausolée. Les quatre murs du carré sont couverts de vingt-quatre tables en marbre, sur lesquelles le statuaire a exposé les grands évènements de la vie de Maximilien et ses principaux exploits, ses mariages, batailles, alliances, sièges, etc. Les connaisseurs louent cette grande composition, dont tous les détails sont parfaitement soignés. Il paraît qu'en travaillant aux bas-reliefs Colin avait pris pour modèle la *Porte de triomphe* de Maximilien faite par le célèbre Albert Durer. II. La seconde œuvre de Colin est le mausolée qu'il érigea en l'honneur de l'archiduc Ferdinand. Ce monument, formant une voûte pratiquée dans la muraille de l'église, est en marbre noir. L'archiduc, de grandeur naturelle, est couché, levant les mains vers le ciel. Il est entouré de vingt-six tables, qui représentent les armes des états que l'Autriche possédait alors en Allemagne et en Espagne. Sur une table de marbre sont inscrits les exploits du prince. Il y est dit que, sous son père Ferdinand, et sous son frère Maximilien II, il avait commandé les armées de l'empire contre les Turcs, qu'il allait se mettre pour la troisième fois à la tête de l'armée et marcher contre le sultan Amurath, lorsqu'une maladie violente

l'avait, en 1595, surpris et conduit au tombeau. Quatre autres tables de marbre blanc représentent le prince dans quatre circonstances remarquables de sa vie. Dans la première, on le voit très-jeune commandant un corps d'armée, à la bataille de Muhlberg où Jean-Frédéric, électeur de Saxe, fut fait prisonnier par Charles-Quint. Dans la seconde, Ferdinand est présenté par son père aux états de la Bohême dont il était nommé gouverneur. Les deux dernières tables le représentent dans deux moments décisifs de la guerre contre les Turcs. III. La troisième œuvre de Colin est le mausolée qu'il a érigé dans la *Chapelle d'argent* de l'église de la cour à Inspruck en l'honneur de la princesse Philippine, première épouse de l'archiduc Ferdinand, morte le 24 avril 1580. Le prince y fit mettre cette courte inscription : *Ferdinand à sa chère épouse Philippine*. IV. La quatrième œuvre est le monument de l'évêque Jean Nas de grandeur naturelle, en marbre blanc. Nas, né de parents pauvres, reçu d'abord comme frère convers chez les Franciscains de Munich, s'éleva, par ses propres moyens, jusqu'à la place de premier ministre de l'archiduc Ferdinand, qui, après la mort de Nas, lui fit ériger ce tombeau que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église des Jésuites à Inspruck. Cette ville possède trois autres monuments de notre célèbre artiste. Le dernier est celui qui fut érigé en son honneur et dont il avait donné le dessin. On voit sur sa tombe Lazare ressuscité par Jésus-Christ. Pouvait-il choisir un sujet plus touchant et plus simple? Comme Albert Durer, Colin dut tout à lui-même et à son génie. Quand il avait un sujet à exécuter, il s'essayait d'abord sur la cire, ensuite sur le bois, puis il peignait à l'huile; et, quand il se croyait bien maître de son sujet, il st mettait à travailler sur le marbre. Ses monuments renferment plusieurs parties en mosaïque d'une grande perfection et que l'on compare à ce que les Médicis firent exécuter à la même époque à Florence. R—P—G.

COLLALTO et non **COLALTO** (ANTOINE), célèbre mathématicien, était né vers 1750 à Venise. Après avoir professé pendant plusieurs années la physique et les mathématiques dans les écoles de sa ville natale, il obtint la place d'examinateur de la marine. Plus tard, il visita les ports et les grands établissements d'industrie des principales nations de l'Europe, pour décrire et dessiner les machines les moins connues. Il fut, en 1805, nommé professeur de mathématiques transcendantes à l'école militaire de Pavie; et il passa quelque temps après, avec le même titre, à l'université de Padoue. Déjà membre de plusieurs académies, en 1815, il remplaça Valperga di Caluso (*Voy.* ce nom, XLVII, 407), correspondant de la société italienne des sciences. Il mourut à Padoue, le 20 juillet (1) 1820, avant d'avoir entièrement terminé son grand *Traité des machines*, qui devait mettre le sceau à sa réputation. Cet ouvrage est intitulé : *La Descrizione, il maneggio e l'uso dei principali strumenti di mecanica*(2)*applicabili alle scienze ed altre arti*. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'industrie

(1) Et non au mois de mars, comme Salfi le dit dans la notice citée plus bas.

(2) Salfi, par une inconcevable distraction, fait de ce traité des machines un ouvrage sur *les instruments de mathématiques*.

doivent en désirer la publication. Parmi les autres ouvrages de Collalto les plus connus sont : I. *Identità del calcolo differenziale con quello delle serie, ovvero il metodo degli infinitamente piccoli di Leibnizio*, Milan, 1802, in-8°. II. *Geometria analitica*, *a due e tre coordinate*, Padoue, 1809, in-8°. Cette édition est la meilleure. Dans une courte notice insérée par Salfi dans la *Revue encyclopédique*, 1821, II, 453, et copiée par tous les biographes, on lit que les *Actes* des différentes académies italiennes contiennent des *Mémoires* de Collalto. Il faut du moins en excepter ceux de la *Società delle scienze* qui n'en renferme aucun. W—s.

COLLET (Joseph), contre-amiral, né à Saint-Denis de Bourbon, le 29 novembre 1768, navigua d'abord au commerce et obtint, dès l'âge de quinze ans, le commandement de bâtiments d'une valeur importante. Lorsque, en 1790, la guerre parut imminente, sacrifiant la fortune à la gloire, il s'embarqua comme simple volontaire sur la corvette *la Bourbonnaise*, armée à Bourbon. Il fit de nombreuses campagnes, et dut son admission dans le corps de la marine et le grade de lieutenant de vaisseau au courage qu'il montra dans les divers combats livrés aux Anglais dans les mers de l'Inde par MM. de Sercey, Renaud et Tréhouart. Collet se trouvait sur ce vaisseau *l'Indomptable* qui, de 1799 à 1803, prit une part glorieuse au combat d'Algésiras, fit la campagne d'Egypte dans l'escadre de Ganteaume ; et, après avoir assisté au siège de l'île d'Elbe, fit partie de l'expédition de Saint-Domingue. Le grade de capitaine de frégate, la croix de la Légion-d'Honneur et le commandement de la première division de la flottille de Bordeaux furent la récompense du lieutenant de *l'Indomptable*. Dans une sortie tentée avec cinq de ses canonnières seulement, Collet captura un cutter anglais près des Glénans et força deux corvettes à se rendre après sept heures d'un combat opiniâtre. Il commandait *la Minerve* dans la division de cinq frégates qui se défendit si glorieusement le 25 sept. 1806, à la hauteur de l'île d'Aix, contre l'escadre de lord Hood, composée de sept vaisseaux dont un à trois ponts. Manœuvrant avec autant d'audace que d'habileté, pour dégager la frégate commandante et favoriser sa retraite, Collet eut à combattre successivement plusieurs vaisseaux, et ne se rendit qu'après avoir vu son gréement haché, ses batteries démontées, et tomber au tour de lui cent trente hommes de son équipage, tués ou blessés. Pendant l'action, qui dura trois heures et demie, l'ennemi, malgré sa grande supériorité, eut beaucoup à souffrir du feu de *la Minerve*. Decrès, alors ministre de la marine, témoigna sa satisfaction au capitaine de la *Minerve* dans les termes les plus honorables. « L'empereur, lui écrivait-il, m'a ordonné « de vous faire connaître qu'il a reconnu que vous avez vaillamment « et habilement rempli votre devoir « dans cette nouvelle circonstance, « qui ne fait que confirmer l'opinion que S. M. a de votre valeur. » A son retour des prisons d'Angleterre, Collet avait été nommé capitaine de vaisseau. De 1811 à 1814, il monta l'*Auguste* devant Anvers et fut choisi, lors du bombardement, pour défendre cette partie des remparts qui couvrait le bassin et sur laquelle se concentra

l'attaque. Il se montra digne de la confiance dont il avait été honoré, et la France lui dut la conservation de son escadre devant Anvers. Collet, qui avait participé dans les mers de l'Inde aux premiers combats livrés aux Anglais, soutint dans le golfe de Naples, sur la frégate *la Melpomène*, un des derniers et des plus beaux combats qui marquèrent cette lutte si longue et si acharnée. Se trouvant, le 30 avril 1815, entre les îles d'Ischia et de Procida, il fut attaqué par le vaisseau *le Rivoli* et ne se rendit qu'après une défense dont s'honore la marine française. La paix ayant permis au commerce de reprendre son essor vers les contrées lointaines, des stations lui assurèrent une active protection dans toutes les mers. De 1819 à 1831, la frégate *la Galathée*, commandée par Collet, se montra avec honneur dans le Levant, dans la mer du Sud, aux Antilles et aux États-Unis. Il montait le vaisseau *le Trident* au blocus de Cadix et à la prise du fort Santi-Petri en 1823. La bienveillance particulière du duc d'Angoulême, les croix de commandeur de la Légion-d'Honneur et de chevalier de Saint-Ferdinand de deuxième classe le dédommagèrent du grade de contre-amiral qui n'eût été que la tardive récompense de ses longs succès. En 1827, il quitta les fonctions de major de la marine à Toulon, pour prendre le commandement de la division chargée de bloquer les côtes d'Alger, par suite de l'insulte faite au consul de France par le dey. Malgré la rigueur des saisons, le danger des parages et une santé de plus en plus délabrée, il serra le blocus pendant quatorze mois, et il ne demanda son rappel que lorsque son état fut presque désespéré. Sa promotion au grade de contre-amiral fut une satisfaction donnée à la marine plutôt qu'à Collet lui-même, aussi modeste qu'intrépide. Rentré à Toulon le 30 août 1828, il y mourut dans la nuit du 19 au 20 octobre suivant. En apprenant cette perte, M. Hyde de Neuville, alors ministre de la marine, fit expédier à M[me] Collet le brevet de lieutenant de vaisseau pour son fils déjà enseigne, en lui exprimant les regrets dont le roi avait honoré la mémoire de l'amiral. CH—U.

COLLETTA (PIERRE), historien, naquit à Naples en 1775, d'une famille honorable, mais peu riche. Livré de bonne heure à l'étude, il fit de rapides progrès dans les mathématiques, et dans la langue latine, par goût et par prédilection pour Tacite, objet de sa plus vive et constante admiration. Entré en 1796, comme cadet, dans le corps d'artillerie de l'armée napolitaine, il fit avec beaucoup de distinction la campagne de 1798, et devint officier. Emprisonné en 1799, par suite des événements politiques de cette époque, auxquels il avait participé, il ne recouvra la liberté qu'au moyen d'un certificat de maladie délivré, sur les instances de ses parents, par un médecin complaisant Eliminé des rangs de l'armée, il prit la détermination d'embrasser la carrière du génie civil, dans l'attente d'un avenir plus favorable à son ambition et à ses opinions politiques. Réintégré, en 1806, dans son grade d'officier d'artillerie, il se rendit au siége de Gaëte et ensuite dans les Calabres, où il mérita par sa bravoure et par son talent les éloges du ministre Salicetti, qui attira sur lui l'attention de Murat. Appelé à Naples par ce-

dernier, on lui demanda son avis relativement à l'expédition projetée contre l'île de Capri, occupée par les Anglais auxiliaires du roi de Sicile, et il paraît qu'il s'acquitta de cette tâche avec autant de talent que de succès. Nommé lieutenant-colonel et officier d'ordonnance du roi, il fut bientôt après promu aux fonctions d'intendant de la Calabre citérieure, distinction trop remarquable peut-être, mais qu'il justifia de la manière la plus brillante, en préservant cette province si agitée, des troubles que les émissaires de la cour de Sicile tentèrent à plusieurs reprises d'y exciter. Appelé, en 1812, à la direction des ponts-et-chaussées, avec le grade de général de brigade, il signala son passage à cette administration par des plans d'amélioration largement conçus, et destinés à augmenter la prospérité industrielle et agricole de plusieurs provinces du royaume de Naples. Nommé, en 1813, directeur du génie militaire, et, en 1814, conseiller d'état, il remplit avec autant de zèle que de succès ces paisibles fonctions. Élevé, en 1815, au grade de major général de l'armée, il déploya dans les campagnes de cette époque toutes les ressources de son esprit aussi actif qu'intelligent; et, après la honteuse dispersion des troupes et la défection des chefs, il fut chargé par Murat de traiter avec le vainqueur qui s'avançait à grands pas vers la capitale, et par la capitulation qu'il signa avec le général Carascosa, son collègue, il réussit à préserver, autant que possible, d'une ruine totale l'ordre de choses établi par les Français dans le royaume de Naples. Pendant les deux campagnes de 1814 et de 1815, Colletta remplit non-seulement les devoirs d'un militaire brave et expérimenté, mais le rôle d'un politique habile et prévoyant, comme l'attestent les faits que nous allons raconter. Il fut averti par des propos échappés à des confidents de Murat que ce roi, mécontent de Napoléon depuis la campagne de Russie, vivement irrité contre le vice-roi d'Italie dont il croyait avoir à se plaindre, sollicité enfin par quelques-uns de ses plus intimes initiés aux sectes politiques de l'Italie, avait pris la détermination d'écouter les propositions des ennemis de Napoléon. Il était instruit qu'en 1812, Murat était convenu, par l'intermédiaire de Robert Jones, avec l'amiral Bentink, commandant les forces anglaises dans les parages de la Sicile, de déclarer la guerre à la France, de marcher avec son armée contre le royaume d'Italie, et de se faire proclamer roi de la Péninsule. Il savait qu'en 1813, il avait prêté l'oreille à des propositions d'alliance avec l'Autriche; qu'enfin en 1814, le 11 janv., il avait autorisé le marquis de Gallo à signer en son nom un traité par lequel le comte de Neipperg, envoyé de l'empereur d'Autriche, le reconnaissait pour roi de Naples, s'obligeait à le faire admettre dans l'alliance des monarques confédérés contre Napoléon, à obtenir du roi Ferdinand la cession de ses droits au trône de Naples et à augmenter ses états de plusieurs possessions du pape. Colletta, consulté par Murat sur le parti à prendre dans cette grave circonstance, fut d'avis de rompre immédiatement avec la France et de se rapprocher de la Sainte-Alliance. Cet avis, exprimé avec autant de franchise que d'énergie, bien que combattu par d'autres confidents de Murat, triompha complètement des hésitations de ce dernier qui l'adopta

comme règle invariable de sa conduite. En conséquence le traité du 11 janvier, ratifié plus tard par une lettre autographe de l'empereur, fut exécuté; l'armée napolitaine envahit les états du pape, et se porta sur le Pô afin d'agir de concert avec Bellegarde, qui commandait les forces de l'Autriche. Il n'entre pas dans le plan de cet article de s'étendre sur les détails de cette campagne; elle n'ajouta pas à la gloire militaire de Murat, et nous pensons qu'elle nuisit considérablement à ses intérêts, et plus encore à la réputation de loyauté qu'il s'était acquise. Mais Colletta prétend, dans son *Histoire de Naples*, que si Murat s'était abstenu d'entretenir des intelligences avec le vice-roi, qui en donna connaissance à Bellegarde; s'il n'avait pas laissé échapper des propos imprudents sur l'indépendance de l'Italie; s'il avait attaqué l'armée italo-française avec toutes ses forces; s'il n'avait enfin hésité à suivre les conseils de ses confidents, et à se rendre aux instances de Bellegarde, déjà porté à soupçonner ses intentions, il aurait pu conserver sa couronne. En 1815, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Colletta fut un des premiers qui désapprouvèrent les relations qui s'étaient établies entre Murat et Napoléon, contrairement au traité du 11 janvier, et il tâcha, mais en vain, de détourner Murat de la détermination insensée de rompre ouvertement avec les alliés, d'entrer en campgane avec son armée, et de proclamer, sans le moindre espoir de succès, l'indépendance de l'Italie. Cette expédition, qui se termina par la capitulation de Casalanza, ajouta à la honte des défaites de l'armée napolitaine, coûta la couronne à Murat, ouvrit aux Bourbons le chemin du trône de Naples, et mit enfin le comble au désespoir des révolutionnaires napolitains. Maintenu par Ferdinand IV dans son grade de lieutenant-général, Colletta continua de servir dans l'armée, et en 1820, après la révolution de Pépé, il se chargea de la mission de commandant en chef de l'expédition envoyée contre la Sicile, où il réussit à calmer dans l'espace de deux mois l'effervescence qui en avait troublé la tranquillité. De retour à Naples il dut se charger du porte-feuille de la guerre qu'il garda jusqu'à l'entrée des Autrichiens. Arrêté comme complice de cette révolution, qui avait complètement échoué, il fut prisonnier pendant trois mois au château St-Elme, et déporté ensuite à Braun en Moravie. Mais, après deux années de séjour dans cette ville, il obtint la permission de se rendre à Florence où il mourut le 11 nov. 1833. Dans son exil Colletta avait repris les occupations de sa jeunesse, et, entraîné par son ardente imagination vers l'étude des grands historiens italiens, il réussit à se rendre maître de la langue de ces modèles, et il a rappelé dans son *Histoire de Naples* quelques-unes de leurs plus brillantes qualités. Cet ouvrage, fruit de ses études et de son expérience, fut achevé peu de temps avant sa mort. Il contient, en dix livres, l'histoire du royaume de Naples depuis 1734 jusqu'à 1825. C'est une continuation de la grande histoire de ce royaume, de Piétro Giannone, qui est de beaucoup supérieur à Colletta. Celui-ci se distingua par la vigueur et la concision du style, par la richesse des faits, par les aperçus historiques aussi justes qu'ingénieux. Mais, à ces qualités essentielles, on peut opposer des défauts graves; c'est d'abord d'avoir souvent sacrifié l'har-

monie de la langue à une excessive concision, et, ce qui est pis encore, la vérité des faits aux opinions de son parti. On cherche en vain, dans son ouvrage, des vues historiques d'une grande portée, des considérations sur les causes premières des évènements. On s'habitue enfin difficilement au ton sec, absolu et tranchant qui y règne d'un bout à l'autre, et qui rappelle la profession de l'historien bien plus que les grands modèles qu'il avait sous les yeux. La première édition parut à Lugano en *1834*, 4 vol., in-8°, et fut réimprimée à Paris, 1835, 2 vol. in-8°. On en im prime aussi à Paris une traduction française qui formera 4 vol in-8°. En 1820, Colletta avait publié deux brochures en faveur de la révolution de cette époque; mais ces productions sont aujourd'hui sans intérêt et méritent à peine d'être mentionnées. G—RY.

COLLEVILLE (ANNE-HYACINTHE GEILLE DE SAINT-LÉGER, plus connue sous le nom de Mme de), romancière, née à Paris le 26 mars 1761, était fille d'un médecin du duc d'Orléans. Elle annonça de bonne heure des dispositions pour les lettres, et ses parents, dont elle était l'unique enfant, loin de contrarier son goût le développèrent par tous les moyens en leur pouvoir. A vingt ans elle mit au jour son premier roman : *Lettres du chevalier de St-Alme et de Mlle de Melcourt* (1781, in-12); et pendant quelque temps elle fit paraître, presque chaque année, des productions nouvelles. Chérie de toutes les personnes qui l'entouraient, sa jeunesse fut heureuse. La mort de ses parents fut le premier chagrin très-vif qu'elle éprouva. Sa fortune consistait pour la plus grande partie en rentes sur l'état; et leur réduction successive la fit descendre à une position voisine de la misère. Mme de Colleville se soumit sans murmure aux privations que lui imposait ce changement de fortune, et dut trouver, puisqu'elle l'y chercha, de la résignation dans la culture des lettres. Vivant retirée du monde depuis un grand nombre d'années, elle y était inconnue, lorsqu'elle mourut à Paris, le 18 septembre 1824, à l'âge de soixante-trois ans. Outre le roman déjà cité, et quelques pièces de *vers* dans les journaux et dans les *Almanachs des muses*, on connaît de cette dame : I. *Alexandrine, ou l'Amour est une vertu*, Amst. (Paris), 1782, 2 vol. in-12. Barbier (*Dict. des anonym.*) et, sans doute d'après lui, M. Mahul (*Ann. nécrolog.*), disent que cet ouvrage reparut en 1786 sous le titre d'*Alexandrine de Ba.....*, ou *Lettres de la princesse Albertine*; mais l'analyse que l'on trouve de ces deux productions dans la *Bibliothèque des romans*, nov. 1783 et juin 1787, prouve qu'elles ne se ressemblent que par le nom de l'héroïne. II. *Le Bouquet du père de famille*, divertissement en un acte et en prose, Paris, 1783, in-8°. C'est un impromptu de Mlle de Saint-Léger pour la fête de son père. III. *Les deux sœurs*, comédie en un acte et en prose, ibid., 1784, in-8°. Cette pièce, jouée l'année précédente au théâtre des Variétés, avait obtenu quelque succès. IV. *Sophie et Derville*, comédie en un acte et en prose, ibid., 1788, in-8°. Celle-ci fut jouée au théâtre Italien. Les critiques y remarquèrent des situations intéressantes et des traits ingénieux. V. *Madame de M....*, ou *la Rentière*, ibid., 1803, 4 vol. in-12.

VI. *Victoire de Martigues*, ou *la suite de la Rentière*, ibid., 1804, 4 vol. in-12. VII. *Salut à messieurs les maris*, ou *Rose et Linsval*, ib., 1810, in-12. Mme de Colleville avait en porte-feuille un roman intitulé : *Le Porteur d'eau*, qui contenait l'histoire d'une illustre victime de la révolution; mais des scrupules la décidèrent, peu de temps avant sa mort, à jeter son manuscrit au feu. W—s.

COLLI (le baron de), général piémontais, né en 1760 à Alexandrie, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et parvint rapidement aux premiers grades de l'armée sarde. Il était lieutenant-général en 1792, et il commandait dans les Basses-Alpes concurremment avec Dellera les troupes chargées de faire face aux Français, qui avaient envahi le comté de Nice. Occupant la position de Raüs, où ils avaient élevé de formidables retranchements, ces deux généraux y furent attaqués par les Français de la manière la plus acharnée, et ils les repoussèrent à plusieurs reprises (8 et 12 juin 1793), leur faisant subir des pertes considérables. Ces victoires furent célébrées avec enthousiasme dans les états du roi de Sardaigne; et elles firent beaucoup d'honneur au baron de Colli. Mais on l'a accusé de n'avoir pas assez profité des avantages qu'elles lui donnaient, et surtout de n'avoir pas fait de plus grands efforts pour seconder l'invasion que les alliés firent à Toulon peu de temps après. Il eut ensuite le commandement général de l'armée piémontaise; mais il essuya, dans le mois d'avril 1794, au Col-Ardent, un échec assez grave, et qui fut suivi de la perte du fort de Saorgio (1), et un peu plus tard de celle du Col-de-Tende, dont les Français s'emparèrent. Réuni aux Autrichiens sous le général d'Argenteau, Colli perdit avec eux contre Schérer la bataille de Loano, qui ne devait être que le prélude des victoires bien plus importantes qu'allait obtenir sur l'armée austro-sarde le jeune chef des républicains, Bonaparte. Colli commandait la droite des alliés à Montenotte, à Millesimo. Il fit sa retraite avec assez d'ordre dans la direction de Turin, fut séparé des Autrichiens, perdit la bataille de Magliani, celle de Mondovi, et se vit bientôt forcé de déposer les armes par la capitulation ou le traité de Cherasco, si funeste à la maison de Savoie, mais qui, pour le moment du moins, termina la guerre. Ce traité déplut beaucoup au baron de Colli; et il quitta aussitôt le service de Sardaigne pour entrer à celui de l'empereur, puis à celui du pape, dont il commandait les troupes qui furent chargées de résister aux Français en 1797, lorsque le général Victor fut envoyé avec un corps d'armée pour envahir les états de l'Eglise. Colli, qui s'était d'abord établi avec six mille hommes près de Faenza, sur les rives du Senio, fut mis dans une déroute complète, et forcé de se réfugier sous les murs d'Ancône, où il subit un nouvel échec, qui obligea le pape à signer le traité de Tolentino. Colli se trouva alors sans emploi; et l'on croit que, dès ce temps, il fut très-utile à Bonaparte, sinon par des conseils, au moins par des services secrets. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il en reçut une forte pension jusqu'à l'époque de sa mort en 1812.

(1) Le chevalier de Saint-Amour et le commandant Mesmer, accusés d'avoir livré la place de Saorgio, furent fusillés sur l'Esplanade à Turin. « Arrêt sévère bien que juste, dit Botta, « et par lequel le roi de Sardaigne voulait effrayer les novateurs.»

D'un caractère très-dissipateur, il avait épuisé sa fortune au point que son fils n'a pas osé accepter sa succession avec la condition de payer ses dettes. Il avait épousé fort jeune la sœur du célèbre Alfieri. — Son fils, qui avait perdu un bras sous les drapeaux de Napoléon, était devenu auditeur au conseil d'état.

M—D j.

COLLIN *de Bar* (ALEXIS-GUILLAUME-HENRI), auteur d'une histoire de l'Inde, naquit en 1768 à Pondichéri, d'une famille originaire de Bar, dont elle prit le nom, sans avoir la ridicule prétention de descendre des anciens souverains du duché. Après avoir exercé depuis 1785 les fonctions de secrétaire de l'intendant de cette colonie, il remplit divers emplois dans la magistrature, et fut enfin nommé président de la cour supérieure des établissements français dans les Indes. A la prise de Pondichéri par les Anglais en 1803, il fut renvoyé en France. Ayant eu le bonheur de sauver les nombreux matériaux qu'il avait recueillis en Asie, Collin s'occupa de les mettre en ordre, et publia : *Histoire de l'Inde ancienne et moderne*, ou l'Indoustan, considéré relativement à ses antiquités, à sa géographie, à ses usages, à ses mœurs, à la religion de ses habitants, à ses révolutions politiques, à son commerce et à son état actuel, Paris, 1814, 2 vol. in-8°, avec une carte. Le titre que nous venons de transcrire suffit pour donner une idée de l'importance de cet ouvrage. La première partie offre une analyse exacte de tout ce que l'on avait écrit de meilleur sur cette contrée. La seconde renferme la description des établissements qu'y possédaient les Européens, avec l'histoire de la chute de l'empire de Mysore. Tous les faits y sont appuyés de preuves et de pièces justificatives. Le mérite de son ouvrage attira l'attention du gouvernement sur Collin. Décoré de la croix d'honneur en 1814, il fut fait, en 1817, chevalier de Saint-Michel. Il venait d'être désigné procureur-général à Pondichéri ; mais il mourut d'apoplexie à Paris le 2 juillet 1820, à cinquante-deux ans. La rédaction de l'*Histoire de l'Inde*, faite avec les matériaux de Collin de Bar, est due, en grande partie, à notre collaborateur Alph. de Beauchamp.

W—s

COLLIN (HENRI-JOSEPH), poète, né à Vienne en Autriche en 1772, fils d'un médecin que plusieurs découvertes dans son art avaient rendu célèbre, reçut une brillante éducation et fut d'abord employé au ministère des finances, sous le comte O'Donnel, qui ne tarda pas à le distinguer et reçut de lui d'excellents avis pour son administration, devenue fort délicate par l'embarras où se trouvaient les finances de l'Autriche. Occupé de compositions littéraires, Collin se livra à un travail excessif. Sa santé s'altéra rapidement et il mourut, en 1811, d'une fièvre nerveuse. Ses œuvres ont pour la plupart été publiées après sa mort ; savoir : les tragédies de *Coriolan*, *Polixène*, *Bianca della Porta*, *les Horaces et les Curiaces*, l'opéra de *Bradamante*, et enfin le poème qu'il n'a pas pu finir sur le fondateur de la maison d'Autriche, *Rodolphe de Hapsbourg*. Cet ouvrage, dont il n'a paru que des fragments, fut loué avec beaucoup d'exagération par les Allemands, et surtout par le frère de l'auteur dans la notice qu'il lui a consacrée en tête de la collection de ses œuvres, dont il fut l'éditeur. —

Collin (*Mathieu*), frère du précédent, naquit à Vienne le 3 mars 1779, et donna, à l'âge de vingt ans, *Catthon et Colmal*, drame lyrique, tiré des poésies d'Ossian, qui eut le plus grand succès. S'étant ensuite livré aux sciences historiques il devint professeur d'histoire, puis référendaire des études à Cracovie. Lorsque les Russes occupèrent cette ville, il revint à Vienne et fut nommé professeur à l'université, puis secrétaire au département des finances; et enfin précepteur du duc de Reichstadt, fils de Napoléon. Il n'eut pas le bonheur d'achever cette éducation, dans laquelle il avait déjà obtenu de très-bons résultats lorsqu'il mourut en 1827. Mathieu Collin avait publié en 1813-1817, à Pesth en Hongrie, quatre volumes d'œuvres poétiques où se trouve une tragédie du *Cid* et une de *Marius*. Chargé de la rédaction du journal intitulé *Annales de la littérature*, Mathieu Collin y combattit avec beaucoup de force et de succès les doctrines révolutionnaires; et il fit en même temps de ce recueil une des meilleures collections littéraires de l'Allemagne. On a encore publié après sa mort deux volumes de ses poésies inédites, parmi lesquelles on remarque la tragédie du *Comte d'Essex*, qu'il avait été chargé de refaire et qu'il a rendue plus poétique.

M—d j.

COLLINGWOOD (lord Cuthbert), amiral anglais, né, vers 1750, dans l'une des plus anciennes familles du nord de l'Angleterre, fut élevé à Newcastle-sur-Tyne, et se destina de bonne heure au service de la marine. Il fut six ans aspirant; et, après avoir passé plusieurs années sur les frégates le *Monmouth* et le *Grafton*, il devint lieutenant en 1775, et atteignit ensuite le rang de capitaine. En 1779, il succéda, dans le commandement de la corvette *le Badger*, au capitaine depuis lord Nelson, avec lequel il vécut toujours dans la plus grande intimité. Ils avaient l'habitude de se saluer amicalement tous deux par le nom de *compagnon matelot*, ayant demeuré ensemble à la Jamaïque. Le 22 mars 1780, Collingwood fut nommé capitaine de vaisseau, et, en cette qualité, prit part aux batailles du 1er juin 1794, et à la bataille du cap Saint-Vincent le 14 février 1797. Nommé contre-amiral de l'escadre bleue, en février 1799; vice-amiral de la même couleur en 1804, et vice-amiral de l'escadre blanche en 1805, ce fut en cette dernière qualité qu'il se trouva, le 21 octobre 1805, à la bataille de Trafalgar, où il montait le *Royal-Souverain* de cent canons, et commandait l'arrière-garde, sous les ordres de Nelson, qui, dans ses derniers moments, donna les plus grands éloges à sa bravoure et à son habileté (1). Lord Collingwood succéda à ce grand amiral dans le commandement de toutes les forces anglaises de la Méditerranée; et il montra autant d'humanité envers les blessés après la victoire, qu'il avait fait voir de courage dans l'action. Les deux chambres lui votèrent des remercîments. Il fut, par lettres-patentes du 20 novembre 1805, créé baron Collingwood de Caldborne et Hethpole dans le comté Northumberland, avec une

(1) La flotte anglaise, à la bataille de Trafalgar, était composée de vingt-sept vaisseaux de ligne et de six frégates; les flottes combinées d'Espagne et de France, sous les ordres de l'amiral Villeneuve, étaient de trente-trois vaisseaux de ligne, dont quinze espagnols, commandés par l'amiral Gravina. Lord Collingwood, dans le rapport qu'il adressa à l'amirauté, rendit hommage au courage des officiers français et espagnols.

pension de deux mille livres sterling. Sa famille était si peu connue à cette époque, que l'annuité fut continuée à ses deux héritiers mâles, les plus près, quoiqu'il n'eût que des filles : lorsque cette particularité fut découverte, la donation fut changée en une provision de mille livres sterling par an à lady Collingwood, et de cinq cents livres à chacune de ses filles. L'amiral Collingwood mourut en 1810.

Z.

COLLINGWOOD (Thomas), né le 7 juillet 1751, à Staer-Crook près de Berwick sur Tweed, fit, dès l'âge de huit ans, de grands progrès dans les mathématiques, et devint si fort dans cette branche des sciences qu'il était consulté par des mathématiciens de profession. Sa mère lui donna le goût et les premières notions de la botanique qu'il cultiva de même avec beaucoup d'ardeur. A quinze ans, se sentant une vocation pour l'étude de la médecine, il se rendit à l'université d'Edimbourg où professaient les Monro, les Cullen, les Grégory, les Black, etc., et profita des leçons de ces maîtres habiles, ainsi que de celles de Crant, de Young, de Duncan, et surtout de Brown qui le distingua et l'honnora de son amitié particulière. Il alla ensuite s'établir à Norham, vers 1776, se fit recevoir docteur en 1780, resta encore sept ans à Norham, quitta cette ville pour Sunderland où une plus vaste carrière était ouverte à ses talents, et finit par venir à Londres toujours suivi d'une réputation qui probablement l'eût mis à même de devenir fort riche, s'il n'eût été le père d'une nombreuse famille, et si des goûts en quelque sorte encyclopédiques n'eussent dérobé la plus grande partie de son temps à l'exercice de la médecine. La philosophie, les sciences physiques, les méthodes industrielles, l'agriculture avaient en lui un adepte rempli de zèle. Les mathématiques, premier objet de ses études, ne cessèrent point d'attirer son attention; non seulement il se tenait à la hauteur des découvertes qui chaque jour agrandissaient le domaine de l'analyse, mais il se livrait lui-même à des recherches sur des points encore ignorés, et avec un peu de constance il n'eût tenu qu'à lui de figurer parmi les maîtres de la science. La littérature n'était pas non plus étrangère à ses travaux, et c'est une chose presque incroyable que la facilité avec laquelle il passait du sujet le plus badin au plus grave, de la farce à la tragédie, de la pièce de théâtre au sermon. Il est vrai que cette extrême facilité décèle plutôt le talent que le génie; et certainement Collingwood ne peut être compté ni parmi les grands anatomistes, ni parmi les grands mathématiciens, ni parmi les grands poètes, quoique, dans toutes ces branches de connaissances ou de travaux, il se soit montré véritablement distingué. Du reste, il n'a publié que peu de grands ouvrages. Ses écrits mathématiques sont tous restés manuscrits. Il en est de même soit de sa tragédie de *Lucrèce*, soit de quelques parodies qu'il fit jouer dans sa jeunesse, et qui obtinrent des applaudissements mérités. Outre *l'Immortalité de l'âme*, *l'Ermite*, et quelques autres poèmes imprimés, il a laissé un volume manuscrit de poésies. Des sermons qu'il s'amusait à composer, beaucoup ont été débités en chaire par divers prédicateurs, mais peu ont été publiés sous son nom. En revanche on trouverait de lui beaucoup de morceaux dans diverses collections périodiques, nommément dans

le *Magazine de Dunfries*, le *Musée de Berwick*, le *Magazine du Fermier*, les *Commentaires médicaux*, les *Mémoires de la société médicale de Londres*, la *Feuille d'agriculture*, etc. Il était membre de plusieurs sociétés savantes; c'est lui qui, avec lord Alva, fonda le club des clubs. Il fut aussi un des fondateurs de la Bibliothèque médicale de Sunderland. Collingwood mourut à Londres, le 28 octobre 1831. P—OT.

COLLINO (IGNACE-SECOND-MARIE), sculpteur, né à Turin en 1724, fut placé dès l'âge de quatorze ans dans l'atelier de Damé, son parent, où il commença à sculpter en bois. Admis, en 1744, à l'école de dessin du célèbre professeur Bomont, il travailla ensuite chez le fondeur Ladatte, où il modela et fondit une statue de *Saint-Sébastien*. Cette statue présentée, en 1750, au roi Charles-Emmanuel III, valut à l'artiste une pension pour aller étudier à Rome. Les premiers ouvrages envoyés par le jeune pensionnaire à son souverain furent les bustes de *Marc-Aurèle*, de *Faustine* et d'une *Vestale*. En 1755, il envoya un groupe représentant *Papirius avec sa mère*, puis une *Niobé* en marbre de Carrare. Collino, après avoir terminé quatre statues de quarante-cinq pouces de hauteur, la *Justice*, la *Force*, la *Bienfaisance* et l'*Amabilité*, fut nommé, en 1760, membre de l'académie de Saint-Luc à Rome. Il fit ensuite quatre bas-reliefs pour la cour de Turin, et obtint, en 1763, le titre de sculpteur du roi. Enfin, en 1767, il retourna dans sa patrie, où il établit une école de sculpture, et mourut en décembre 1793. L'historien Denina, dans le tome VI des *Révolutions d'Italie*, parle avec éloge d'Ignace Collino et de Philippe, son frère, sculpteur comme lui. Les ouvrages que ces deux artistes ont exécutés conjointement sont les statues en marbre qui forment le jet-d'eau d'une élégante fontaine du château royal d'Aglié, une *Pallas* de quarante-cinq pouces de hauteur, dans le palais du roi à Turin; les statues de *Victor-Amédée II* et de *Charles-Emmanuel III*, en marbre de Carrare, de six pieds de hauteur, sous le péristyle de l'université de Turin; les tombeaux des rois de Sardaigne, dans l'église de Superga; enfin, dans la ville de Novare, la statue colossale de Saint-Agabio, morceau digne des beaux temps de l'art. G—G—Y.

COLLOREDO-WALDSÉE (RODOLPHE-JOSEPH, comte de), ministre des conférences et vice-chancelier, naquit le 6 juillet 1706, de l'ancienne et illustre famille de ce nom (*Voy.* COLLOREDO, IX, 275). Un des aïeux du prince Joseph, qui portait le nom de Waldsée dans le dixième siècle, fit, sous l'empereur Othon Ier, la guerre d'Italie. Conrad II donna à l'un de ses descendants le comté de Melss dans le Frioul, où cette famille bâtit dans le quatorzième siècle le château de Colloredo, dont elle a pris le nom. Il commença sa carrière dans le barreau en Bohême, devint conseiller de cour près la chancellerie et fut envoyé à la Diète par la cour de Bohême en qualité d'ambassadeur directorial. Ayant quitté le service de ce pays, il fut nommé vice-chancelier de l'empire en 1737, et assista comme maréchal au couronnement de François Ier. En 1745, il exerçait les fonctions de premier chambellan, lorsqu'il fut appelé de nouveau à la charge de vi-

ce-chancelier de l'empire, dont il s'était démis sous Charles VII. En 1763, l'empereur l'éleva à la dignité de prince du St-Empire romain pour lui et ses descendants. Dans la même année, il reçut le diplôme de prince du royaume de Bohême, et l'année suivante des lettres de naturalisation dans le royaume de Hongrie. Il eut de son mariage avec une comtesse de Stahremberg dix-huit enfants, dont neuf garçons et neuf filles. Dans le mois de juillet 1777, au milieu d'une famille nombreuse, il eut la satisfaction de célébrer dans son château de Zierndorf la cinquantaine de son mariage, et de recevoir la bénédiction nuptiale des mains de son second fils Jérôme, alors archevêque de Salzbourg. Il mourut le 1er novembre 1788, onze ans après cette touchante cérémonie. M—D j.

COLLOREDO-MANSFELD (François-Gundacker, prince de), fils aîné du précédent, fut ministre et vice-chancelier de l'empire. Il naquit le 28 mai 1731, se distingua dès sa jeunesse par ses dispositions pour les affaires, ce qui le fit nommer conseiller de l'empire et lui valut plusieurs missions importantes que lui confia l'empereur François Ier. En 1760, il fut chargé d'aller porter à la cour de France la nouvelle du mariage de l'archiduc Joseph avec l'infante de Parme; et, en 1764, celle de l'élection de l'empereur Joseph II comme roi des Romains, à l'impératrice-reine Marie-Thérèse et aux autres membres de la famille qui étaient restés à Vienne. Depuis 1767 jusqu'à 1770, il resta à la cour d'Espagne en qualité d'ambassadeur. A son retour il fut nommé premier commissaire impérial près le tribunal de la chambre à Wetzlar; en 1789, il succéda à son père dans la dignité de vice-chancelier, et devint en 1796 grand-chambellan de l'empereur. Le 5 août 1806, il prit sa retraite et vécut dès-lors dans ses terres, honoré de tous ceux qui avaient eu des relations avec lui. Le prince François rendit réellement de grands services à l'état sous le règne de quatre empereurs. Il mourut le 27 octobre 1807. Animé d'une piété sincère, sa bienfaisance envers les malheureux ne se démentit jamais. Il aimait les arts, les sciences, et ne négligeait aucune occasion de les encourager. M—D j.

COLLOREDO-WALDSÉE (Jérôme-François-de-Paule, comte de), archevêque de Salzbourg, frère du précédent, naquit le 31 mai 1732, et fut envoyé dès l'âge de vingt ans comme auditeur à Rome, où, devenu docteur en théologie, il donna des preuves d'habileté et de savoir. Avant l'âge de trente ans il obtint le siège épiscopal de Gurk et dix ans après (14 mai 1772) il fut élu archevêque de Salzbourg par le chapitre de cette ville. Cette principauté était alors grevée d'une dette considérable et les caisses étaient vides. Sacrifiant tout ce qu'il avait apporté de sa propre fortune, le nouveau prélat pourvut aux besoins les plus urgents, et en peu de temps la prospérité de ce pays s'éleva à un degré très-remarquable. Sous ses prédécesseurs, la caisse de l'état placée dans le palais épiscopal était à l'entière disposition du prince. Jérôme créa une trésorerie où s'effectuèrent tous les paiements, et il ne réserva pour lui que son traitement d'archevêque. Il s'occupa ensuite de régulariser le système des finances. Quoique la masse des impôts ne fût pas exorbitante, la répartition en était si vicieuse qu'ils devenaient très-onéreux à une partie de la popula-

tion : le premier soin du prince Jérôme fut de régler ce service, mais il n'y parvint qu'après avoir surmonté de grandes difficultés. Enfin il créa une école normale pour les jeunes gens qui se destinaient à l'enseignement. Il s'occupa ensuite de l'instruction publique, et fit de grands changements dans les écoles. Il envoya plusieurs jeunes ecclésiastiques à l'étranger, afin d'y puiser des connaissances utiles. Il sacrifia encore une partie de sa propre fortune pour décharger l'état de l'entretien de sa cathédrale. Mais il faut dire aussi que le goût des innovations l'entraîna un peu au-delà des bornes; et que le zèle qu'il mit à favoriser les plans de réforme exécutés par Joseph II ne fut pas toujours conforme à l'esprit de l'église. Il adressa, en 1782, aux curés de son diocèse une lettre pastorale dans laquelle il blâmait sévèrement le luxe des églises, et l'exposition de tableaux que l'on y faisait. Il y traitait aussi de superstition quelques pratiques religieuses des catholiques. Il recommandait aux jeunes séminaristes de ne pas se borner à l'étude de l'écriture et des pères, et de s'appliquer aux arts, aux sciences physiques et naturelles. Enfin il prétendait que le culte des Saints n'est point un article essentiel de la religion, et il en parlait même en termes peu convenants. Quelques prélats de l'Allemagne imitèrent l'exemple de l'archevêque de Salzbourg; et l'un d'eux alla jusqu'à exempter de dire leur bréviaire quelques prêtres de son diocèse. Mais la plus grande partie, entre autres des archevêques de Vienne et de Malines, s'élevèrent hautement contre des innovations auxquelles d'ailleurs la mort de Joseph II vint bientôt mettre un terme. L'archevêque de Salzbourg se livra alors exclusivement à l'administration de sa principauté. Ses finances étaient dans un état tellement florissant, que lors de l'inondation occasionnée par le débordement de la Salza, plusieurs digues ayant été rompues et les salines fortement endommagées, le trésor put disposer d'une somme de quatre cent mille florins, pour réparer le dégât, sans surcharger le pays d'un impôt extraordinaire. Lorsque le prince Jérôme quitta sa résidence, non-seulement toutes les dettes étaient payées, mais le *Fundus instructus* du pays se trouvait augmenté d'un demi-million de florins. Toutes les caisses étaient abondamment pourvues; le *Trésor de la chambre* (Kammerzahlamt) possédait un actif de près de neuf cent mille florins, et les établissements de bienfaisance un capital de huit cent mille florins. Lors de la dernière guerre avec la France, la principauté de Salzbourg dut lever un contingent de mille hommes, fournir à la caisse d'opérations de l'empire pendant les mois d'été et payer un subside. Toutes les dépenses furent payées sur les revenus ordinaires de l'état. La même économie régnait dans l'administration de la fortune privée du prélat : aussi se vit-il en mesure de venir plusieurs fois au secours de ses sujets, en leur distribuant des sommes de vingt-cinq à cinquante mille florins, et de répandre de pareils bienfaits dans les établissements qu'il avait créés. Remplissant toujours lui-même les fonctions de son ministère spirituel, le prince Jérôme eut le rare bonheur pendant trois générations de bénir l'union des chefs de sa famille, et, en 1777, de célébrer l'office divin de la cinquantaine matrimoniale de ses père et

mère. Tous les ans il donnait, sur sa cassette, douze cent mille florins aux indigents, sans compter les dons qu'il faisait, sur ses revenus particuliers, soit aux pauvres honteux, soit aux jeunes gens qui allaient à l'étranger afin d'y faire leurs études. Mais ni sa bienfaisance, ni le souvenir du zèle qu'il avait montré pour certaines doctrines de son époque, ne purent le garantir d'innovations bien autrement funestes. L'archevêché de Salzbourg fut impitoyablement sécularisé, lors de l'établissement de la confédération du Rhin, fondée par Napoléon en 1806. Le prince-évêque dut se retirer dans sa famille, et il y vécut de la manière la plus édifiante jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 20 mai 1812. M—D j.

COLLOREDO-MELSS ET WALDSÉE (JOSEPH, comte de), feld-maréchal, frère du précédent, était né à Ratisbonne le 11 septembre 1735. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il était à dix-sept ans cornette dans le régiment des cuirassiers Lucchesi, et y devint bientôt capitaine. Dans la guerre de sept ans, dont il fit toutes les campagnes, sa conduite à la première bataille qui fut livrée près de Lowosiz, le 1er octobre 1756, mérita d'être citée dans le rapport du feld-maréchal Browne, et lui valut le grade de lieutenant-colonel. Blessé, le 6 mai 1757, à la bataille de Prague, et le 7 septembre suivant devant Gorlitz, il fut nommé colonel commandant le régiment de Lascy. C'est lui qui, par sa fermeté dans le conseil de guerre qui s'était réuni à Breslau, obtint pour la garnison une capitulation honorable (9 décembre 1757). Le 4 octobre 1763, il fut promu au grade de général-feld-wachtmeister. La paix, qui venait d'être rétablie, ne fut pas sans résultats pour l'armée autrichienne, et le général Colloredo fut sans contredit l'un des officiers qui contribuèrent le plus à perfectionner son instruction. Devenu feld-maréchal-lieutenant en janvier 1771, il fut nommé deux ans après conseiller-aulique titulaire, et en 1775 on lui confia l'inspection de toutes les troupes de frontière. En 1777, il fut désigné avec le comte de Cobenzl, pour accompagner l'empereur Joseph II, dans le voyage que ce jeune monarque entreprit en Allemagne, en France, en Espagne et en Suisse, pour y étudier l'esprit des peuples, leurs gouvernements et leurs institutions militaires. Pendant la guerre de la succession en 1778, le feld-maréchal Colloredo rejoignit l'aile gauche de l'armée en Bohême avec une division d'élite. L'année suivante il fut nommé directeur-général de l'artillerie. C'est ici que commence pour lui une nouvelle existence militaire. Toutes ses idées, tous ses efforts se dirigèrent vers cette arme importante qu'il entreprit de perfectionner. On a annoncé dernièrement qu'un officier distingué par ses talents et ses connaissances se propose de publier la biographie du comte Joseph Colloredo, ce qui ne peut manquer d'être fort utile, puisqu'elle contiendra l'histoire de l'artillerie autrichienne; car il n'en est aucune partie dont ce général ne se soit spécialement occupé et qu'il n'ait perfectionnée. Les fabriques de salpêtre, de poudre, d'armes, les arsenaux, reçurent, sous sa direction, une grande activité et de nombreux perfectionnements que seconda admirablement le célèbre Véga (*Voy.* ce nom, XLVIII, 62). En 1786, il créa le corps des *Bombardiers* qui a eu de si heureux

résultats pour l'artillerie autrichienne. Enfin, pour couronner ses efforts, il sut fixer l'attention du monarque sur le sort des vétérans de cette arme, et sur celui de leurs veuves et orphelins, et un système de secours fut établi pour eux. En 1783, le prince Joseph accompagna l'empereur dans son voyage pour l'inspection des forteresses sur les frontières orientales. En 1786, il fut nommé grand-maître de l'artillerie; fit, en cette qualité, la guerre contre les Turcs, et montra devant Belgrade, qui dut céder après vingt-un jours de bombardement, à quel point de perfection était parvenue l'artillerie autrichienne. Le 12 octobre 1789, il fut nommé feld-maréchal, et en 1790 il accompagna Laudon à son quartier-général de l'armée d'observation. Ce fut lui qui vint annoncer la mort de ce grand capitaine à l'empereur Léopold, et qui prit le commandement provisoire de l'armée qui fut dissoute bientôt après. L'âge du prince Joseph ne lui permit pas de prendre une part active aux guerres de la révolution française; mais il eut toujours une grande influence dans le conseil. Il fut élevé au poste de ministre d'état et des conférences en 1805. Pendant la campagne de 1809, en l'absence de l'archiduc Charles, généralissime, il prit le porte-feuille de la guerre et le conserva jusqu'à la fin de nov. 1814. Lors de la nouvelle organisation du conseil d'état, on lui confia la section de la guerre qu'il présida jusqu'à sa mort, arrivée le 26 nov. 1818. L'empereur François, voulant honorer sa mémoire, ordonna qu'un monument lui fût érigé dans l'arsenal de Vienne. M—d j.

COLLOREDO - WENZEL (Jean-Népomucène-François, comte de), né à Vienne le 3 octobre 1738, était destiné par sa famille aux dignités de l'église; mais, ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il suivit la carrière des armes où la guerre de sept ans vint bientôt lui donner l'occasion de se distinguer. Entré au service le 18 juin 1756, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie *Charles Colloredo*, il obtint successivement dans l'espace de huit ans les grades de capitaine, de second-major, de lieutenant-colonel, et de colonel. Devenu général-feld-wacht-meister, avec un commandement en Bohême, il fut un des trente-six chambellans attachés à la personne de l'empereur Joseph II, et conserva cette dignité jusqu'en 1783, époque à laquelle il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant avec le commandement de l'Esclavonie et du Banat. Plus tard créé chevalier de l'ordre Teutonique et ayant obtenu la commanderie de *Melcheln*, le comte Jean demanda à se rapprocher de ses nouvelles possessions; on lui conféra le commandement d'une division en Moravie. De là il partit pour rejoindre l'armée du feld-maréchal Laudon, où en qualité de plus ancien feld-maréchal-lieutenant, il fit la guerre contre les Turcs, et se distingua particulièrement au siège de Belgrade. L'empereur le nomma alors grand-maître de l'artillerie, commandant de l'intérieur de l'Autriche et du Tyrol, et conseiller intime titulaire. La guerre de la révolution, en 1793, l'appela bientôt dans les Pays-Bas, où il rejoignit l'armée du prince de Cobourg. Le 18 mars 1793, à la bataille de Neerwinden, posté sur les hauteurs en avant d'Oberwinden, il soutint l'attaque de l'aile gauche de Dumouriez, sans perdre un pouce

de terrain, jusqu'à l'arrivée du prince Charles qui, avec son avant-garde, culbuta l'ennemi et remporta une victoire complète. Le 1er mai suivant, Dampierre, voulant aller au secours de la ville de Condé, s'était mis en marche pour attaquer la partie du corps du général Ferraris que commandait le comte Colloredo-Wenzel. Celui-ci résista aux attaques réitérées du général français, et, prenant lui-même l'offensive, il rejeta l'ennemi de l'autre côté de la Ronelle et poussa jusque sur les hauteurs vis-à-vis le camp de Famars. Après avoir encore été chargé de différents commandements, le comte Colloredo-Wenzel fut nommé président du conseil aulique de guerre, et, en 1808, feld-maréchal. En 1813, il commanda l'armée d'Italie et reprit ensuite la présidence du conseil aulique, dont il s'était démis quelques années auparavant. Il rendit les plus grands services par son activité pendant les campagnes que l'Allemagne a nommées la guerre de délivrance. L'empereur l'attacha immédiatement à sa personne, en lui rendant la charge qu'il occupait à la cour et en le nommant capitaine des trabans. Il lui confia en même temps la présidence de la section militaire du conseil d'état. Le comte de Colloredo-Wenzel termina sa carrière le 5 sept. 1822. M—d j.

COLLOREDO-MANSFELD (Jérôme, comte de), né à Wetzlar le 30 mars 1775, était le second fils du chancelier François Gundacker, prince de Colloredo-Mansfeld. Doué d'une forte constitution, d'une haute stature et d'une vivacité d'esprit extraordinaire, il se voua de bonne heure à la carrière des armes. Son oncle, le comte Joseph, qui l'affectionnait particulièrement, lui donna à dix-sept ans une place de sous-lieutenant dans son régiment. Le jeune comte suivit bientôt après comme officier d'ordonnance le général Clerfayt, qui commandait le corps auxiliaire autrichien dans l'expédition du duc de Brunswick contre la France en 1792. Nommé capitaine-lieutenant en 1793, et commandant une compagnie de grenadiers, il concourut successivement au siége de Condé, à l'attaque du camp de César, au blocus de Dunkerque, etc. Nommé capitaine titulaire le 10 février 1794, il faisait partie de la réserve lors du combat que le général Otto eut à soutenir le 17 et le 18 mai sur les hauteurs de Turcoing, et il fut cité particulièrement. Mais le sort des armes, devenu bientôt si fatal aux alliés, le fut aussi pour le jeune Colloredo. Il était renfermé dans la place de Condé, dont la garnison se rendit après cinquante-un jours de siége. Devant retourner en Autriche jusqu'à son échange, il fut retenu comme otage, et contre les clauses de la capitulation, par ordre du général Schérer. Conduit prisonnier à Paris, il y resta long-temps détenu à l'abbaye St-Germain; et ce fut là qu'il rencontra le comte Auguste de Leiningen-Westerbourg, depuis général-major; et tous les deux de concert réussirent à s'évader. Passant par Lyon et Genève avec de faux passe-ports, ils arrivèrent à l'armée autrichienne, que commandait alors en Franconie le comte de Clerfayt. Le capitaine Colloredo fut aussitôt placé à la tête d'une compagnie de la garde, et fit la campagne de 1796 à l'avant-garde du feld-maréchal Wurmser. Blessé grièvement quelques mois après d'un coup de feu à l'attaque de Brégentz, il fut transporté à Inspruck et de là à Vienne,

où il se rétablit en peu de temps, au grand étonnement de tout le monde. Cependant cette blessure, que d'abord on avait crue mortelle, altéra sa santé pour le reste de ses jours. Quatre mois après, il put reprendre son service avec le grade de major. Ayant été chargé d'organiser un régiment hongrois, il s'acquitta de cette tâche avec tant d'habileté et de zèle que deux bataillons furent bientôt en état d'entrer en campagne. Le comte de Colloredo se distingua à la tête d'un de ces bataillons, et il obtint le grade de colonel en second du régiment Olivier-Wallis, qui se trouvait sur le Haut-Rhin. Il se rendait à sa destination, lorsque, arrivé près de Laupheim, il rencontra le faible corps du prince Joseph de Lorraine, qui marchait sur Schaffhausen, formant le centre de l'attaque dirigée contre l'ennemi, qui occupait une position sur la Rothflussen. Colloredo offrit ses services au prince, prit le commandement d'un bataillon, à la tête duquel il fit des prodiges de valeur, et fut récompensé de sa belle conduite par le grade de colonel-commandant du régiment Archiduc-Ferdinand. Le 1er septembre 1805, il fut promu au grade de général-major avec le commandement d'une brigade de cinq bataillons de grenadiers, dans l'armée qui occupait le pays vénitien sous les ordres du prince Charles. A l'ouverture de la campagne, les 30 et 31 octobre, il fit échouer toutes les tentatives de Masséna sur l'aile gauche de l'armée dont il avait pris le commandement, dans la position retranchée de Caldiero. En 1809, Colloredo commandait une brigade de six bataillons à l'armée d'Italie, où il se distingua encore en différentes occasions et particulièrement le 12 mai à Vérone, où il fut blessé en se défendant pendant vingt-quatre heures contre tous les efforts des Français, donnant ainsi le temps à l'armée autrichienne d'opérer sa retraite. Nommé feld-maréchal-lieutenant et commandeur de Marie-Thérèse, il prit le commandement d'une division, et se distingua de nouveau au combat de Raab. En 1813, il commandait une division en Bohême dans le corps d'observation, sous les ordres de Giulay. La bravoure, les talents qu'il déploya à l'attaque de la redoute de Dippoldiswald, et surtout à la bataille de Kulm, où, après avoir pris le parc d'artillerie de l'ennemi, il enleva le village d'Arbesau, et contribua puissamment au succès de la journée, lui méritèrent le grade de général d'artillerie (feldzeugmeister), avec le commandement du premier corps d'armée, et la décoration de St-Alexandre-Newsky, que lui envoya l'empereur de Russie. Ayant reçu le 17 sept., du prince de Schwarzenberg, l'ordre d'occuper les hauteurs de Strisowitz au moment où Napoléon en personne faisait une tentative par le défilé de Nollendorf, il se jette aussitôt sur le flanc gauche de l'ennemi, soutient un combat long et sanglant près d'Arbesau, enlève enfin ce village et se porte en toute hâte sur la route de Nollendorf. Intimidé par cet échec et par la nouvelle de l'approche des Prussiens et des Russes, l'ennemi se retire en désordre, abandonnant son artillerie et plusieurs milliers de prisonniers. L'empereur Alexandre envoya dans la nuit même au comte de Colloredo la croix de Saint-Georges de troisième classe, en lui exprimant toute sa satisfaction dans une lettre écrite de sa main. Le 17 octobre, arrivé devant Leipzig, avec le premier corps, Colloredo formait, avec la division Li-

chtenstein et la réserve que commandait Merveldt, l'aile gauche de l'armée alliée sous les ordres du prince de Hesse-Hombourg. Ce général ayant été blessé, et Merveldt fait prisonnier, Colloredo prit le commandement; mais vers cinq heures de l'après-midi, comme il faisait ses dispositions sur le front de la ligne, il reçut une balle dans le côté gauche, à l'endroit même où, plusieurs années auparavant, il avait été atteint. Il recommanda aussitôt de ne point parler de cet accident, et continua de donner ses ordres et de concourir au succès de la journée. Remis de sa blessure, il prit, au 6 janvier 1814, le commandement de l'extrême gauche de l'armée alliée, et reçut encore dans un combat d'avant-postes, près du pont de Barce, un coup de feu à la cuisse gauche, ce qui l'obligea de quitter le champ de bataille et l'empêcha de prendre part au reste de la campagne. Après la paix de Paris, en 1814, l'empereur d'Autriche lui confia le commandement des troupes qui se retiraient en Bohême, et l'inspection générale de l'infanterie. Lors du retour de Napoléon en 1815, le général Colloredo commanda un corps de quarante mille hommes avec lequel il passa le Rhin, le 26 juin, près Bâle, et marcha sur Belfort pour attaquer Lecourbe. Arrêté bientôt dans ses opérations par la conclusion de la paix, il alla prendre un commandement en Bohême. Six mois après, il passa en Illyrie, en Styrie et dans le Tyrol. Dans un voyage qu'il fit à Vienne, il fut atteint d'une maladie douloureuse, suite des fatigues de la guerre et de ses nombreuses blessures; et il y succomba le 23 juillet 1822. Les officiers du corps alors cantonné en Bohême demandèrent l'autorisation de lui élever un monument sur le champ de bataille de Kulm; et ce glorieux trophée s'élève aujourd'hui sur les lieux mêmes où il s'était plus particulièrement distingué. M—D j.

COLLOREDO (Louis), capucin de Vérone, se fit remarquer en 1797 à la tête des furieux qui massacrèrent, jusque dans les hôpitaux, des soldats malades de la république française. Au milieu de ces horreurs, on le vit haranguer la populace, et l'exciter par ses discours à exterminer tout ce qui portait le nom français. Arrêté après la réduction de cette ville, et traduit devant une commission militaire, il fut condamné au dernier supplice et exécuté sur-le-champ. Il affronta la mort avec un grand courage, et étonna ses juges par sa fermeté autant que par sa présence d'esprit. Après les évènements de 1814, les capucins de Vérone lui ont élevé dans leur église un monument qui rappelle sa conduite et sa condamnation. M. Botta a inséré dans son *Histoire d'Italie* un discours très-remarquable, prononcé par ce moine fanatique, et attribué sans fondement au fameux prédicateur Turchi, alors évêque de Parme. G—RY.

COLLUCCIO (SALUTATO). *Voy.* SALUTATO, XL, 234.

COLLYER (JOSEPH), graveur, né à Londres en 1748, eut pour premier maître Antoine Walker, artiste d'un grand mérite, auquel sont dues quelques-unes des plus belles estampes d'une collection célèbre en Angleterre, celle de Houghton. Il reçut ensuite des leçons du frère de cet artiste, William Walker, et il en profita à tel point qu'on n'a su auquel des deux précisément on devait attribuer la *Veillée flamande*,

d'après Téniers, une des estampes de la collection dont nous venons de parler. Ayant eu occasion de graver, entre autres portraits, celui de sir Joshua Reynolds, président de la société royale de Londres, il lui donna une telle opinion de son habileté et de son goût que Reynolds lui confia le soin de propager par la gravure son admirable tableau de Vénus. Il paraît que c'est pour reconnaître le talent remarquable que Collyer avait déployé dans ce morceau capital, que le titre d'associé de l'académie royale lui fut conféré en 1786. Il est mort, en 1827, doyen des académiciens de cette catégorie et de ce titre d'associés. Parmi les nombreux portraits qu'il a laissés, on admire particulièrement ceux de S. M. George IV, et de la princesse Charlotte, fille de ce souverain. Mais il n'a rien fait de plus achevé et de plus exquis peut-être qu'une gravure circulaire représentant sir William Young, baronnet, membre de la société royale de Londres et de la chambre des communes. On trouve une notice assez détaillée sur sa vie et ses travaux dans le *Gentleman's Magazine*. Ch—r.

COLMI, plutôt que **COLINS**, poète du Hainaut, attaché à Jean de Beaumont (*V.* ce nom, LVII, 406), a composé un poème, ou *rotulus* français, sur la bataille de Crécy, livrée le 26 août 1346, poème dont parle Bréquigny dans les *Notices des manuscrits*, II, 225-226, et que M. Buchon a inséré en entier au tome XIV de son édition de Froissart, pag. 281-300. L'auteur y célèbre surtout la mort du roi de Bohême, tué dans cette journée, et sur lequel on trouve des vers flamands assez curieux dans une chronique de Brabant depuis l'an 603 jusqu'à 1497, dont l'auteur est Vincent le jacobin (*Vincent de jacopyn*), et qui était dans la bibliothèque de J.-F. Verdussen. Colmi nomme un grand nombre de seigneurs qui périrent avec ce prince. Au surplus, il fait un continuel emploi de personnages allégoriques, insipides fictions alors généralement à la mode; car il semblait que le système des *universaux*, ou des idées générales personnifiées, avait envahi la poésie comme les sciences et les arts. Le trouvère s'exprime ainsi sur son propre compte :

Il seroit bon que ceste chose
Fust mise en rime non en prose.
. . . .
Et i a ci un ménestrel
. . . .
Colmi a nom de Hénaut nés
Qui par plusieurs fois s'est penés
Du bien des bons ramentevoir.

Bréquigny écrit *Colmi* et *Hénaut* auxquels M. Buchon substitue *Renaut* et *Colins*. Il semblerait, d'après les deux derniers vers, que Colmi ou Colins s'était encore exercé sur d'autres sujets; mais les historiens de la littérature française n'en disent mot. R—f—g.

COLNET *du Ravel* (Charles-Joseph-Auguste-Maximilien de) naquit le 7 décembre 1768, à Mondrepuy, en Picardie (1). Son père servait dans les gardes-du-corps de Louis XV, et il se distingua aux champs de Fontenoy. Le jeune Colnet commença ses études au collège militaire de Rebais, dans la Brie, et vint les continuer à l'école militaire de Paris, où il eut pour camarades Bonaparte et le gé-

(1) On ne sait sur quel fondement le *Dictionnaire biographique universel et pittoresque* le fait naître en 1769, à Quincangrogne, près de Vervins; selon la *Biographie des hommes vivants*, il serait né en 1770. On ne lui donne que les deux prénoms de *Charles-Joseph*, sans ajouter le surnom Du Ravel, ni la particule aristocratique devant son nom.

néral Bertrand. Mais se sentant peu de goût pour la carrière des armes, Colnet alla terminer ses études à La Flèche, où il se fit remarquer par son application et par les nombreuses couronnes qui lui furent décernées dans les exercices publics. Quand il sortit de La Flèche, la révolution était commencée. Il vint à Paris pour échapper à la réquisition; il étudia la médecine sous Cabanis et Corvisart; et lorsqu'en 1793, un décret expulsa de la capitale et des places fortes tous les nobles, il se réfugia à Chauny, en Picardie, chez un apothicaire: il y passa deux ans dans la solitude et dans l'étude de lettres (2). En 1797, il revint dans la capitale, se fit libraire, et s'établit dans une boutique, au coin de la rue du Bac, en face du Pont-Royal. Il avait trente ans quand il commença à se faire imprimer, et son premier ouvrage fut une satire : *La fin du XVIIIe siècle* (1799). L'Institut tenait alors ses séances au Louvre, et voici les deux premiers vers du satirique :

Je ne puis plus garder un coupable silence;
La sottise en personne au Louvre a pris séance.

Excepté Bernardin de Saint-Pierre et M. Népomucène Lemercier, aucun poëte, aucun littérateur ne trouve grâce devant Colnet. C'est ainsi qu'il affaiblit lui-même les traits railleurs et mordants dont il poursuit les médiocrités littéraires qui sont toujours en nombre dans les académies. On remarque d'ailleurs, dans cette satire, quelques vers dignes de Gilbert, et des traits rapides :

Un sot est toujours sot, même au sein des honneurs.
Le clinquant passera, l'or a toujours son prix.

A la même époque, Colnet publia une seconde satire intitulée : *Mon apologie,* où l'on remarque la même verve caustique et la même exagération qui ne tardèrent pas à déborder dans ses *Etrennes à l'Institut* (1799-1800) : ce sont deux pamphlets in-12, auxquels il ne mit pas son nom. Voici la fin de *l'Avant-propos* des *Etrennes* de l'an IX (1800); il s'adresse aux membres de l'Institut : « Rentrez donc « dans le néant, vous que le néant « vit naître... déjà le mépris pu- « blic vous a enveloppés... Malheur « et honte à celui de qui l'on di- « ra : *Il fut de l'Institut.* » C'était passer toutes les bornes. Encore si l'auteur se fût contenté de dire que Delille, La Harpe et Fontanes avaient été écartés de l'Institut ! Mais, en faisant une charge générale, il ne blessait personne, et l'auteur restait seul, avec tout son esprit, sur le champ de bataille. Les membres de l'Institut ne suffisaient pas à ses rancunes, et il attaquait beaucoup d'autres écrivains. Le goût ne pouvait approuver toutes ses plaisanteries; je ne citerai que celle-ci : « Et vous, « Cubières, quittez Lisette et les Mu- « ses, qui se plaignent également « de votre impuissance. » Ce fut à la même époque (1800) que Colnet se mit à publier (toujours sous le voile de l'anonyme) un recueil périodique mensuel, sous ce titre: *Mémoires secrets de la république des lettres*, ou *Journal d'opposition littéraire*. Cette opposition était faite à coups d'épingles, mais assez souvent avec plus de malice que de sens, avec plus d'esprit que de raison. — Le 18 brumaire versa la république dans le consulat pour renverser bientôt le consulat dans l'empire. Colnet avait espéré que Bona-

(2) On ne sait pourquoi les auteurs du *Dictionnaire biographique universel et pittoresque* font de Colnet un prêtre, et disent qu'*il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Soissons.*

parte ambitionnerait l'honneur de rétablir l'ancienne monarchie des Bourbons ; et, de leur côté, les partisans de la république se flattaient que le consul n'oserait ou ne pourrait ceindre lui-même la couronne. Le poète Lebrun chantait ainsi ses espérances :

Le peuple souverain, qu'un héros sut défendre,
N'obéira qu'aux lois ;
Et l'heureux Bonaparte est trop grand pour descendre
Jusqu'au trône des rois.

Cependant l'*heureux Bonaparte* y descendit en croyant y monter. Dès-lors Colnet, qui avait admiré le guerrier, qui même dans ses *Mémoires secrets*, avait inséré une ode à sa louange, entreprit de mêler une opposition politique à son opposition littéraire. Le général Bertrand, son ancien camarade de collège, voulut en vain le faire entrer dans les vues et l'engager dans la fortune du premier consul : il le fit inviter, par un de ses amis, à venir le voir au château des Tuileries. Colnet répondit : « Dites-lui où je demeure, et, s'il « veut me voir, qu'il vienne ! » Ce fut sous le consulat que parurent deux pamphlets littéraires de Colnet : la *Guerre des petits Dieux*, poème héroïco-burlesque (1800), et la *Correspondance turque* contre La Harpe (1802); l'auteur garda l'anonyme : il n'avait encore rien publié sous son nom.—Napoléon s'était fait empereur, lorsqu'en 1805 Colnet réunit son magasin de librairie du coin de la rue du Bac à celui qu'il avait déjà sur le quai Malaquais, et qui n'était séparé de l'hôtel de la police générale que par un mur mitoyen. Là, dans un cabinet que ses amis appelaient sa *caverne*, se réunissaient des écrivains qui, pour la plupart, étaient peu favorables au gouvernement impérial. Le fameux comte Réal venait quelquefois visiter la *caverne*, et disait : « On « sait que vous clabaudez ; mais vous « n'êtes pas dangereux : on vous « connaît pour des *principiers*. » Colnet publia, sous l'empire (1810), l'*Art de dîner en ville à l'usage des gens de lettres*, poème en quatre chants, qui a eu trois éditions. C'est un badinage ingénieux, plein de verve, de gaîté, et qui n'est peut-être pas inférieur au poème de la *Gastronomie*. Mais l'auteur donne aux gens de lettres des conseils qu'il suivit peu lui-même ; car, dit-un biographe qui fut son ami, « c'est à « peine si, dans le cours de sa vie, « il a dîné dix fois en ville. » En revanche, il allait souvent dîner, avec quelques amis, au cabaret, pour fuir l'étiquette, et aussi pour économiser son temps, qu'il appelait *sa richesse*. Il avait recueilli, en 1800, les *Satiriques du XVIIIe siècle*, au nombre desquels il se comprit lui-même, et qu'il fit imprimer en 7 vol. in-8°.—Dans les premiers temps de la restauration, quelques royalistes se réunissaient encore à la *caverne* de Colnet. C'est là que, surtout dans les moments de crise, ils venaient les uns pour apporter des nouvelles, les autres pour en demander. Dans l'hôtel de la police générale, contigu à la boutique et à la *caverne*, on voyait avec inquiétude ces réunions ; et, à cette époque, Colnet publiait des articles assez hostiles, intitulés : *Le voisin de son Excellence* (3). Plusieurs fois, le ministre essaya, sur l'inflexible libraire, des moyens de corruption. Sous prétexte d'acheter des livres,

(3) Ces articles ont été réunis dans *l'Hermite du faubourg Saint-Germain*, Paris, 1825, 2 vol. in-12.

des émissaires venaient proposer à Colnet d'acheter son silence et la clôture de sa *caverne*. Un jour, il parut vouloir réfléchir aux propositions qui lui étaient faites, et il remit les ambassadeurs au lendemain, en leur fixant une heure : c'était celle de son dîner. Les ambassadeurs furent exacts; un ami intime était présent. Le journaliste-libraire, petit Fabricius, mangeait un potage dans une écuelle de terre, et un morceau de bœuf figurait seul sur sa table. « Eh bien! vous êtes-vous dé« cidé?—Oui : dites à votre maître « que vous m'avez vu dîner, et « que mes repas n'annoncent guère « que je puisse me laisser tenter « par son or : je n'ai plus rien « à vous dire. » Les deux émissaires confus se retirèrent, *et le voisin de son Excellence* continua d'ouvrir sa *caverne*. Il avait entrepris depuis 1810, avec plusieurs collaborateurs, la rédaction du *Journal des arts*, qui commença sa réputation comme journaliste, et, dès cette époque, il ne cessa, dans tout le reste de sa vie, de travailler à divers journaux (le *Journal de Paris,* le *Journal général*, la *Gazette de France*). Ses feuilletons et ses articles eurent souvent le succès de la vogue. Ce fut en 1811 qu'il devint un des plus utiles collaborateurs du *Journal de Paris* : il l'était encore pendant les Cent-Jours (1815), lorsqu'il fut arrêté comme prévenu de correspondance avec Gand. On le conduisit à la préfecture de police, et sa détention eût pu se prolonger sans l'intervention de M. Jay, qui obtint de Réal sa mise en liberté. Après la seconde restauration, Colnet prit part à la rédaction du *Journal général*, et, lorsque cette feuille fut devenue ministérielle, il passa à la *Gazette de France*, où ses feuilletons et ses articles élevèrent, pendant plus de quinze ans, la fortune du journal et la réputation du journaliste. Il était presque le seul de ses confrères qui signât alors son nom en toutes lettres, et le seul peut-être qui n'eût pas eu besoin de signer ses articles : car il avait un style à lui, une manière à lui; et si cette manière n'était pas toujours assez variée, assez sage et sans reproche, du moins elle portait son empreinte facile à reconnaître. En 1825, un premier choix des articles de Colnet fut publié sous ce titre : *L'Hermite du faubourg Saint-Germain*, 2 vol. in-8°. Colnet avait plusieurs fois attaqué, avec des traits incisifs, ces *Mémoires* apocryphes qui compromettaient plus ou moins la réputation des personnages sous le nom desquels ils étaient publiés. Le ministre Corbière, qui aimait le libraire journaliste, lui écrivait en 1829 : « Con« tinuez, mon cher Colnet, d'expri« mer tout le mépris des honnêtes « gens pour ces incroyables mémoi« res qui sont aujourd'hui à l'ordre « du jour chez vos libraires; et, puis« que ces vilenies trouvent des lec« teurs pour les encourager, qu'el« les trouvent aussi des juges qui « ne se lassent pas de les flétrir. « C'est une bonne œuvre que vous « nous devez pour la réputation fu« ture de notre pauvre siècle; je ne « puis mieux le recommander qu'à « vous. Conservez-moi, mon cher ami, « une part dans votre souvenir en « faveur de notre vieille amitié. » En 1829, Colnet s'était retiré à Belleville, sans cesser de fournir hebdomadairement, à la *Gazette*, des articles dont il mêlait le travail avec celui de la culture des fleurs. Un jour

un mauvais plaisant, le voyant s'avancer vers la barrière, s'avisa de le signaler comme un fraudeur chargé d'esprit; un commis, qui n'en avait guère, comprit qu'il était chargé de liquides spiritueux : il l'arrêta, et ce ne fut qu'après avoir été rigoureusement tâté, fouillé, examiné, que le prétendu contrebandier fut relâché. Colnet, qui aimait les jeux de mots, rit en apprenant, plus tard, qu'il avait été victime d'un calembourg. — On croira facilement qu'avec ses principes politiques, Colnet ne put voir, sans un extrême déplaisir, les évènements de juillet. Depuis long-temps il prévoyait, il annonçait une révolution, mais non encore celle de 1830. Il était convaincu que tout finirait par le sabre, et il avait dit plusieurs fois : « Celui qui doit nous gouverner « un jour fume à présent sa pipe « dans quelque corps-de-garde. » Il avait deux pensions, chacune de douze cents francs, l'une sur la cassette du roi, l'autre au ministère de l'Intérieur; il perdit la première à l'avènement de Louis-Philippe; la seconde fut supprimée par M. Guizot; et Colnet réfléchit alors, mais sans se repentir, qu'il s'était souvent moqué des doctrinaires, de leurs *canapés* et et de leur *quasi*. Il perdit aussi, en 1830, une somme considérable qu'il avait confiée à une maison de commerce: il ne lui resta plus que cinq mille deux cents francs, prix annuel de sa collaboration à la *Gazette*. Mais, comme il vivait de peu, il pouvait se trouver riche encore. Persuadé que la plupart des besoins de la vie étaient ceux qu'on se créait soi-même, il était négligé dans sa toilette et dans son ameublement; il dînait souvent au cabaret, et passait pour être plus qu'économe. Il se couchait entre huit et neuf heures du soir, et se levait à quatre heures du matin. Il recevait beaucoup de visites, et n'en rendait jamais. Il vivait retiré, plus occupé de faire du bruit dans le monde avec sa plume qu'avec sa parole. Il y avait de l'originalité, même un peu de cynisme dans sa vie, comme dans ses écrits. Colnet fut douloureusement affecté, le 13 février 1831, lorsque, en passant sur les quais, pour retourner à sa maison de campagne, il vit flotter, sur la Seine, la bibliothèque de l'archevêché. C'était lui qui, sous le cardinal Fesch, avait mis en ordre cette bibliothèque et en avait rédigé le catalogue : elle contenait alors environ trente mille volumes. L'acte de vandalisme dont le hasard le rendit témoin, arracha de vives paroles à son indignation. Il venait de se faire construire, à Belleville, une petite chaumière et il l'habitait à peine depuis deux mois lorsque, pendant l'invasion du choléra, il mourut le 29 mai 1832, sans agonie, ayant conservé toute sa raison, et consolé par les pensées du ciel et l'espérance d'une meilleure vie. Cet homme, qu'assez souvent on eût pu croire, en le lisant, avoir le cœur peu sensible, l'esprit méchant, le caractère impitoyable, était susceptible d'émotions profondes. Quand il perdit sa mère, il tomba dans le marasme et fut menacé d'une maladie grave. Membre du jury, en 1820, dans l'affaire de Bouton et Gravier, on le vit pâlir pendant la solennité des débats. Sa figure s'altérait de moment en moment; ses traits se crispaient, se décomposaient : enfin un tremblement nerveux le saisit, sa vue s'obscurcit, il tomba : l'audience fut suspendue; un suppléant le remplaça; et il échappa ainsi à la nécessité, qui avait bouleversé tout son être, de donner une déclaration qui

entraînait la peine capitale. Voici l'ordre chronologique de ses écrits: I. *La fin du XVIIIe siècle*, Paris, Moller, 1799, in-12. Dusausoir publia une Réponse à cette satire, qui a été réimprimée dans la collection des *Satiriques* et dans l'*Hermite de Belleville*. II. *Les Etrennes de l'Institut national*, ou *Revue littéraire de l'an VII*, Paris, an VIII (1799), in-12, de 164 p. avec cette épigraphe: « On sera ri« dicule, et je n'oserai rire! » et une dédicace *aux membres de l'Institut*. III. *Les Etrennes de l'Institut national et des lycées*, ou *Revue littéraire de l'an VIII* (avec la même épigraphe), Paris, Moller, an IX, 1800, in-12, de 204 pag. Le titre de la dédicace est: *A l'Institut, l'élite de la nation française, la lumière du monde, le bras droit de la vérité: salut;* la signature: *Jacques l'inconnu*. La *Revue* commence par Mercier le dramaturge, et finit par Vigée. Ces *Etrennes* furent saisies, ainsi que l'avait été *la fin du XVIIIe siècle*. IV. *Mon apologie*, satire, 1800, in-8°; réimprimée à la suite de la *Guerre des petits Dieux* (Voy. n° V). Les doctrines littéraires sont bonnes, les formes sont acerbes. Cette satire a été aussi réimprimée dans l'*Hermite de Belleville*. V. *Mémoires secrets de la république des lettres*, ou *Journal d'opposition littéraire*, an VIII-an IX (1800-1801). Ce journal paraissait le 1er de chaque mois, par cahiers de 100 pages in-12. La police fit saisir le dixième cahier, et défendit la continuation de l'ouvrage. VI. *La Guerre des petits Dieux*, ou *le Siège du lycée Thélusson par le Portique républicain*, *poëme héroïco-burlesque*, Paris, an VIII (1800), in-12. Cette satire a été reproduite dans le tome quatrième de l'ouvrage suivant. VII. *Satiriques du XVIIIe siècle*, Paris, Colnet, an VIII (1800), 7 v. in-8° (4). Clément, de Dijon, a fait, en 1801, plusieurs articles sur ce recueil dans son *Tableau annuel de la littérature*. VIII. *Correspondance turque, pour servir de supplément à la correspondance russe de J.-F. La Harpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tragiques de ce grand homme*, deuxième édition, augmentée, Paris, Colnet, an X (1802), in-8°. Le titre du pamphlet fait suffisamment connaître son esprit. IX. *L'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres*, poëme en IV chants, Paris, Delaunay, 1810, in-18; troisième édition, 1813. L'auteur eut la plaisante idée de joindre, à la suite de ce badinage ingénieux, dont la versification est facile et quelquefois brillante, une notice de tous les auteurs morts de faim. On voit figurer à leur tête *Homère*, le prince des poëtes, appelé aussi le *roi des gueux*; *Milton* qui ne put vendre son *Paradis perdu*, au libraire Thompson, que dix livres sterling; Camoëns, le célèbre auteur des *Lusiades*, qui mourut à l'hôpital; le fameux académicien *Vaugelas*, qui laissa son corps aux chirurgiens, à la charge par eux d'acquitter ses dettes; *Dufresny*, épousant sa blanchisseuse pour payer son mémoire; deux autres auteurs dramatiques estimés: *Boissy*, qui acheva ses jours dans la misère; l'abbé d'*Allainval*, auteur de l'*Ecole des bourgeois*,

(4) On remarque avec surprise que Colnet a inséré dans cette collection (tom. III, pag. 188) la satire de Chénier, intitulée: *Pie VI et Louis XVIII*. L—M—X.

qui finit les siens à l'Hôtel-Dieu; l'athée *Diderot*, composant six sermons pour la somme de cinquante écus (anecdote peut-être controuvée); les poètes *Malfilatre* et *Gilbert*, etc. Colnet préparait une quatrième édition de son poème, et il avait composé, pour y être ajoutés, deux fragments intitulés, l'un, *la Rissoléide*, l'autre, *Conseils à un ami*, qui ont été publiés, après sa mort, dans *l'Hermite de Belleville* (tom. Ier, pag. 19-29). X. *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, commencé le 15 avril 1810, et fini au mois de septembre 1814, Paris, 18 vol. in-8° (Colnet avait pour collaborateurs MM. Ourry, Verneur, Ruffy et autres). XI. *Journal de Paris*. Colnet y travailla depuis 1811 jusqu'en 1814. Il signait de la première lettre de son nom ses articles, qu'on reconnaissait d'ailleurs à l'originalité et à la facilité du style. XII. *Journal général*. Colnet en fut un des collaborateurs après les Cent-Jours jusqu'en 1816. XIII. *Gazette de France*, depuis 1816 jusqu'à sa mort. XIV. *L'Hermite du faubourg Saint-Germain, observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIXe siècle, faisant suite à la Collection des mœurs françaises par M. de Jouy*, Paris, Pillet, 1825, 2 vol. in-8°. C'est un choix d'articles et de feuilletons de Colnet, fait par lui-même. C'est ainsi qu'ont été recueillis les feuilletons de Geoffroy, de Dussault, d'Hoffman, de MM. de Jouy, de Féletz et de Rougemont. XV. *L'Hermite de Belleville, ou Choix d'opuscules politiques, littéraires et satiriques*, Paris, veuve Lenormant, 1834, 2 vol. in-8°, avec cette épigraphe tirée de la première satire de Boileau :

Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir;
Et, quand je le pourrais, je n'y puis consentir.

Cette nouvelle édition, ornée du portrait de Colnet, est augmentée de cinq articles sur le *Mémorial de Sainte-Hélène*, de trois autres sur les *Mémoires* de Mme de Genlis, et precédée d'une notice curieuse (attribuée à M. de Chazet) *sur la vie et les ouvrages de Colnet*. Cette notice a été utilement consultée pour la rédaction de cet article. V—ve.

COLOMA (le comte Pierre-Alphonse-Livin), de la famille de l'historien (*Voy*. Coloma, IX, 285), tirait son origine de Gaston, fondateur de l'ordre de Saint-Antoine en Viennois, l'an 1095, frère cadet de Pierre-Raimond, et fils de Raimond-Roger, comte de Carcassonne, et de Léonore, comtesse de Béziers. Il naquit à Gand le 12 novembre 1707, et se fixa à Malines. Possesseur d'une fortune considérable, il en employa une partie à encourager les arts. Il y avait alors dans la ville qu'il habitait quelques hommes instruits, tels que le comte de Cuypers, de Bors d'Overen, les chanoines Hoynck Van Papendrecht et Major, et les frères Azevedo. Il se lia avec eux et les aida plus d'une fois de ses conseils et de ses lumières. Vers l'an 1750, il entreprit sa généalogie, qu'il dressa sur un plan nouveau. Mais, ses recherches se multipliant de jour en jour, il résulta de ce travail des espèces d'archives héraldiques pour tout le pays, d'autant plus intéressantes qu'elles renferment plusieurs diplômes et documents historiques, qu'on ne trouverait pas ailleurs. Coloma s'en occupa avec ardeur jusqu'en 1777, et il en poursuivit l'impression, qui s'arrête à la page 500.

Ce livre rare et d'un prix excessif, dont il n'a été tiré que cent cinquante exemplaires, ne parut pas sous son nom, mais sous celui de son ami, J.-F.-A.-F. de Azevedo (*V.* ce nom, LVI, 621), frère de ce Gérard-Dominique, qui avait eu part à la Description de l'église Notre-Dame, et fut le principal, sinon l'unique auteur des Annuaires historiques attribués aussi à Félix, quoique plusieurs volumes portent ses initiales (1). La Généalogie de Coloma, qui est fort curieuse, resta donc inachevée. L'auteur mourut le 31 décembre 1788. M. Gyseler Thys, qui s'était associé souvent à ses études et qui connaissait son esprit et sa méthode, avait recueilli, avec son aveu, les matériaux nécessaires pour conduire l'ouvrage à sa fin. Les troubles qui ne cessèrent qu'en 1791, puis les deux invasions françaises, empêchèrent de publier cette continuation, qui mériterait pourtant de voir le jour.

R—F—G.

COLOMB ou **COLOMBE** (MICHEL), très-habile statuaire français, qui vivait sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, est un des artistes de cette époque injustement oubliés par un effet de la célébrité de l'école de Fontainebleau, et que François Ier lui-même semble avoir méconnus. Ni d'Argentré, ni Lobineau, Morice, Taillandier, La Gybonais, Desfontaines, n'ont fait mention de lui dans leurs écrits historiques, quoiqu'ils disent que le tombeau de François II, duc de Bretagne, son principal ouvrage, est *un magnifique tombeau, un superbe mausolée,* qu'il a été exécuté *par un excellent ouvrier*, ou *par les plus habiles ouvriers.* Montfaucon lui-même, qui a publié des gravures du tombeau de François II, n'en a point indiqué l'auteur: peut-être ne le connaissait-il pas. Le nom des artistes les plus recommandables est ce qui, pendant longtemps, a le moins occupé nos historiens. Heureusement Mellier, magistrat de Nantes, qui a composé une description de ce mausolée, à l'occasion de l'ouverture qui en fut faite par ordre du roi en 1727, dit qu'on y trouva une inscription portant ces mots : *Par l'art et l'industrie de M. Michel Colomb, premier sculpteur de son temps, originaire de l'évêché de Léon* (G. Mellier, *Ouverture et description du tombeau de François II*, etc., Nantes, 1727, in-8°). Quoique cette inscription paraisse avoir été rapportée par Mellier peu fidèlement, elle mérite une pleine confiance. La Martinière (art. *Nantes*, tom. IX) et Piganiol de la Force (*Description de la France*, tom. VIII, pag. 287, édit. de 1754) en ont reproduit le contenu. Jean Brèche, jurisconsulte, natif de Tours, dans son *Commentaire* publié en 1552, sur le titre du Digeste relatif à la signification des mots, au mot *Monumentum*, en rendant hommage aux sculpteurs de l'école de Tours qui ont exécuté des *monuments*, parle de Colomb d'une manière plus particulière : « Entre les statuaires, « dit-il, et les modeleurs, que notre « ville a vus naître, est Michel Co- « lomb, que nul certainement n'a « surpassé. » *Inter statuarios et plastas exstitit Michaël Colombus, homo nostras, quo certè alter non fuit præstantior* (Johan. Brechœus,

(1) On conserve à Malines un ouvrage manuscrit de Gérard Dominique relatif à l'historien Van Dieve ou Divæus (*Voy.* ce nom, XI, 426); il est intitulé : *Elogium, sive Synopsis vitæ Petri Divæi, historici in Belgio celeberrimi. Accedit enarratio brevis de ejus posteris.*

de Verb. et Rer. signif. Comment., pag. 410, 411). Fallût-il croire, malgré l'assertion de Brèche, que cet artiste était né en Bretagne dans la ville de Saint-Pol-de-Léon, il serait toujours prouvé qu'il appartenait à la savante école de sculpture formée à Tours, à laquelle l'art français dut à la même époque *Jean Juste*, à qui nous avons nous-mêmes restitué le magnifique tombeau de Louis XII, qui est un des plus beaux ornements de l'église de Saint-Denis (*Voy.* Trébatti, XLVI, 453; *J. Texier*, né dans la Beauce; *François Marchand*, né à Orléans; *Philippe*, né à Chartres, et d'autres statuaires protégés par Louis XII et par le cardinal d'Amboise.) Chalmel (*Hist. de Touraine*, tom. IV, pag. 115) attribue à Colomb d'autres ouvrages, indépendamment du tombeau de François II; savoir: une statue de saint Maur, en terre cuite, conservée long-temps à Tours, dans la sacristie d'une chapelle de Saint-Martin; un bas-relief en marbre représentant la mort de la Vierge, placé autrefois à l'église de Saint-Saturnin, et qui n'existe plus. Ce ne sont là que des traditions: mais le mausolée de François II existe encore et n'a été que très-peu endommagé. Après avoir été enlevé de l'église des Carmes, il est placé aujourd'hui dans le chœur de la cathédrale de Nantes. Ce monument, qui renferme les corps du duc François II, de Marguerite de Bretagne, de Marguerite de Foix, ses deux femmes, et le cœur d'Anne de Bretagne, reine de France, sa fille, fut érigé en 1507, par les soins d'Anne de Bretagne. Il se compose d'un sarcophage en marbre blanc de cinq pieds de haut, sur lequel sont couchées les figures du duc François et de Marguerite de Foix, plus grandes que nature. Trois anges à genoux, et vêtus, aussi en marbre blanc, soutiennent un coussin sur lequel le duc et sa femme reposent leurs têtes. Le prince appuie ses pieds contre un lion; la duchesse, sur un lévrier. Deux rangs de figures placées dans des niches ornent le pourtour du sarcophage. Au rang supérieur, dans la longueur du monument, sont les douze apôtres en pied, six de chaque côté; et dans la largeur, saint François d'Assise et sainte Marguerite du côté de la tête, Charlemagne et saint Louis du côté des pieds. Ces figures, de vingt-deux à vingt-quatre pouces de haut, sont en marbre blanc; les niches sont en marbre rouge, ornées de pilastres et d'archivoltes à plein-cintre, et séparées par des plates-bandes revêtues d'arabesques de fort bon goût, et exécutées avec beaucoup de délicatesse. Au rang inférieur sont seize niches moins grandes que celles du dessus, et rondes, dont six de chaque côté dans la longueur, et deux sur le travers. Ces niches renferment des figures de moines et de religieuses à mi-corps, représentés pleurant les défunts ou priant pour eux. Les têtes et les mains de ces figures sont en marbre blanc, les draperies en marbre noir. Ce monument est élevé sur un socle de six à sept pouces de haut, et sur le socle, aux quatre angles, sont posées debout quatre figures, représentant la Prudence, la Justice, etc., aussi en marbre blanc, et plus grandes que nature. On voit que ce monument est composé à peu près sur la même pensée que le tombeau de Louis XII, produit par la même école; mais avec cette grande différence que dans ce dernier les figures couchées sont presque nues, et que dans celui de Fran-

çois II elles sont entièrement vêtues. Ce monument est bien conservé; les figures seules des religieuses et des moines ont souffert quelques dégradations. On le voit gravé, mais dessiné d'une manière fort incorrecte, dans l'Histoire de Bretagne de Lobineau, tom. Ier, pag. 800.

Ec—Dd.

COLOMERA (le comte de). *Voy.* Alvarez (don *Martin*), LVI, 248.

COLONNA (Mario), poète italien du seizième siècle, descendait du fameux Sciarra, seigneur de Palestrina (*Voy.* Colonna, IX, 316). Son père, Etienne, commandait les troupes du grand-duc de Toscane. Né vers 1540 à Rome, Mario cultiva les lettres dès son enfance, et fit des progrès si rapides dans les langues qu'il égala bientôt les plus habiles maîtres. Ayant rejoint son père à Florence, il y vit Fiammetta Sodérini, dame non moins distinguée par son esprit que par sa beauté, et, touché de ses charmes, il les célébra dans plusieurs *Sonnets*, concurremment avec Pierre Argelio, son rival, sans cesser d'être son ami. Le talent de Mario déjà si remarquable dans ces essais ne pouvait manquer de s'accroître encore, s'il ne fût pas mort à la fleur de l'âge. Ses *Poésies* imprimées en 1589, avec celles de l'Argelio (*Voy.* ce nom, II, 162), l'ont été depuis dans le tome II de la *Scelta di sonetti* de Gobbi. L'édition des *Opere* de J. de la Casa, Venise, 1728, contient plusieurs pièces de Mario (Voy. la *Serie de' Testi* de M. Gamba). La bibliothèque *Severiolana* possédait un *Recueil* de poésies inédites de Mario, contenant des sonnets, deux églogues, un chant pastoral et des épigrammes très-bien tournées. Crescimbeni en a tiré plusieurs pièces pour les insérer dans sa *Storia della volgare poesia*, I, 138, et IV, 86.

W—s.

COLPANI (le chevalier Joseph), poète italien, naquit à Brescia en 1738, et fit marcher de front les mathématiques et les belles-lettres, les sciences physiques et la poésie. Collaborateur du journal littéraire *le Café de Milan*, qui eut un succès populaire en Italie, il s'y distingua par la variété de ses connaissances et par quelques beaux morceaux de poésie. Déjà voisin de la vieillesse, lorsque l'Italie supérieure ressentit le contre-coup de la révolution française, il ne prit aucune part aux affaires politiques dont sa patrie devint alors le théâtre. Il vit grandir, il vit tomber l'immense empire de Napoléon, sans chanter sa splendeur, sans insulter à sa chute, et mourut le 21 mai 1822 dans sa ville natale, léguant toute sa fortune à un établissement pieux de Brescia, consacré au soulagement des familles pauvres de ce pays. Les *OEuvres complètes* de Colpani publiées à Brescia, en 1817, forment six vol. in-8°, et se composent principalement de poésies didactiques relatives aux phénomènes naturels : tels sont l'*Aurore boréale*, les *Comètes*, etc. On le voit : ce n'est pas seulement de ce côté-ci des Alpes que ce genre envahissait la littérature. Aux *œuvres complètes*, qui ne sont point complètes, il faut joindre, si l'on veut avoir tout Colpani, ses *dernières poésies* (ultime poesie del cavaliere G. Colpani), avec un éloge de l'auteur, Brescia, 1824, in-8°.

P—ot.

COLPOYS (Jean), amiral anglais, naquit sans doute dans une condition fort obscure; car on n'a au-

cun renseignement sur ses premières années. Il commença le service de mer en 1766 et se trouva dès lors aux sièges de Louisbourg et de la Martinique. En 1771, il n'était encore que troisième lieutenant à bord du *Northumberland*, qui portait le pavillon de sir Robert Harland, et qui allait se rendre aux Indes pour y surveiller les mouvements des Français. Chargé de faire la presse au moment du départ, Colpoys y mit beaucoup de vigueur; mais quelques rixes s'élevèrent à cette occasion entre les matelots et la populace, et un homme périt dans le tumulte. Il fallut que Colpoys restât à terre pour être soumis à l'enquête d'usage en pareil cas; et provisoirement sa place fut offerte au second lieutenant de la *Princesse Amélie* (Gower), qui, naturellement, ne voulut point abandonner une position supérieure. A quoi tiennent les évènements! Gower, au bout de quelques années, revint premier lieutenant. Colpoys, qui, débarrassé du jugement qu'il avait à subir pour la forme, avait rejoint l'escadre de sir Robert Harland, vit rapidement la mort éclaircir les rangs au-dessus de lui; et dès 1773 il était capitaine en second, et commandait en cette qualité le *Northumberland*. Revenu en Angleterre en 1774, il fut porté successivement au commandement de plusieurs navires, et prit part aux opérations navales dans toutes les mers. En 1779, il commandait le vaisseau amiral, *le Royal George*, de cent canons, à l'époque où la flotte combinée espagnole et française parut dans la Manche, malgré la croisière anglaise, et vint faire quelques captures dans la baie de Cawsand et en vue de Plymouth. La conduite des officiers de la flotte de la Manche, en cette occasion, leur fit peu d'honneur aux yeux de l'amirauté, et Colpoys sentit l'effet de cette espèce de disgrace; car en 1780 il passa sur un bâtiment inférieur, *l'Orphée*, de trente canons. La prise de la frégate américaine *la Confédération*, dont il s'empara de concert avec Roebuck, le releva bientôt. Après la paix de 1783, il fut envoyé à la station de la Méditerranée, où il resta trois ans. Lors de l'armement que l'Angleterre envoyait à la baie de Noutka (1790), il fut nommé capitaine de l'*Annibal* (vaisseau de soixante-quatorze); mais l'arrangement des différends entre ce royaume et l'Espagne ramena l'expédition dans les ports britanniques; et Colpoys y resta jusqu'au commencement de la guerre de la révolution. Il suivit en 1793 le contre-amiral Alan Gardner en Amérique, prit part à sa tentative prématurée sur la Martinique, et, lorsque cet officier remit à la voile pour l'Angleterre, fut dirigé avec l'*Hector* pour renforcer la station de la Jamaïque. Promu l'année suivante au grade de contre-amiral, il accompagna la grande flotte sous le commandement de lord Howe à la croisière dans le golfe de Gascogne. Envoyé en 1795 avec une escadre de cinq vaisseaux de ligne et de quatre frégates, il s'empara d'une corvette, de deux frégates et d'une autre voile française. Cette campagne lui valut le grade de vice-amiral. C'est en cette qualité qu'il croisait devant Brest le 15 décembre 1796, lorsque l'expédition française, aux ordres de Morard de Galles et de Hoche, mit à la voile pour l'Irlande. Une violente tempête avait séparé les vaisseaux croiseurs; et, quand ils purent reprendre leur poste, Colpoys aperçut devant lui six voiles qui n'avaient pu suivre le gros de la flotte française.

Il leur donna la chasse; mais celles-ci effectuèrent très-habilement leur retraite et se mirent à couvert dans le port de Lorient. L'année suivante fut signalée par la grande mutinerie des matelots de la flotte de Portsmouth. L'art profond et le secret avec lequel les germes de la révolte furent répandus trompa le gouvernement non moins que les officiers mêmes sur le véritable esprit de la flotte : ceux-ci se trouvèrent dans l'impossibilité de vaincre la force d'inertie des matelots; puis, lorsque de la résistance passive ils passèrent à l'emploi de la force, on ne put maîtriser leurs violences. Colpoys déploya la plus grande fermeté dans toute cette crise, s'opposa formellement à ce que les parlementaires des séditieux montassent à bord de son navire, et même fit tirer sur eux. Cinq tombèrent blessés à mort. Mais cette vigueur n'intimida point les rebelles, qui, dès lors, se préparèrent à combattre, et sommèrent le vice-amiral et ses officiers de se rendre. La résistance était impossible : Colpoys céda. Les matelots voulaient tuer le lieutenant qui avait donné l'ordre de faire feu : il les arrêta, prenant sur lui toute la responsabilité de cet acte, qu'il avait commandé lui-même, et que d'ailleurs lui prescrivaient les instructions de l'amirauté. On lui demanda ces instructions; il les exhiba. Désarmés par ce sang-froid, les mutins se contentèrent de confiner les officiers dans leurs chambres; puis, quatre jours après, ils les descendirent à terre, non pas sans avoir mis en délibération s'ils ne vengeraient pas leurs camarades par la mort du vice-amiral. Le roi récompensa les efforts et la fermeté de Colpoys par la décoration de l'ordre du Bain. Le vice-amiral partit ensuite (1798) pour la croisière, et à son retour, le 1er janvier 1801, il reçut le titre d'amiral de la Bleue. Le renouvellement de la guerre contre la France le fit passer au commandement en chef de Plymouth; et il ne l'abandonna en 1804 à l'amiral sir William Young que pour devenir lord de l'amirauté. En 1816, il succéda comme gouverneur de l'hôpital de Greenwich au vicomte Hood. Il ne lui survécut que cinq ans, et mourut le 4 avril 1821. P—OT.

COLQUHOUN (Patrice), économiste anglais, né à Dumbarton en Ecosse, descendait de l'ancienne famille de Colquhoun, dont les baronnets de Nouvelle-Ecosse forment la branche aînée. Né le 14 mars 1746, il n'avait encore que quinze ans lorsqu'il perdit son père. Orphelin et peu riche, il fut retiré du séminaire où il avait commencé ses études sous le docteur Smollett, un des condisciples de son père, et partit pour les colonies anglo-américaines, afin de s'y livrer au commerce. Il fixa son séjour en Maryland dans cette péninsule de côte nord-est que longe la baie de Chésapeak. Tous les ans, il traversait deux fois ce bras de mer pour se rendre aux assemblées semestrielles des notables de la colonie qui se tenaient à Richmond en Virginie : son assiduité, son aptitude aux affaires l'y firent bien vite remarquer malgré sa jeunesse; et plus d'une fois la confiance des assistants le chargea de missions ou de transactions de quelque importance. Tout en se livrant aux opérations de commerce, et en suivant les assemblées coloniales, Colquhoun s'appliquait à compléter son éducation si brusquement interrompue; et, dans ce but, il fréquentait surtout les hommes versés dans l'étude des lois. Les conversations qu'il eut avec ces légistes, join-

tes à ses propres observations et aux réflexions qu'il fit sur tout ce qu'il voyait en Amérique, lui donnèrent sur les matières relatives au commerce et à la législation commerciale des notions aussi lucides qu'exactes et variées. Toutefois il n'était pas de ces pessimistes qui voient dans l'Angleterre la sangsue des colonies; et ses idées ne tendaient qu'à des améliorations graduelles, volontaires de la part de la métropole, et de nature à ne point changer les rapports entre les colons et leur patrie. Il ne songeait pas surtout à presser les conséquences de ce principe, que ceux-là seuls peuvent être imposés qui discutent l'impôt par des représentants. Il faut avouer du reste que nulle de ces questions n'était encore agitée, lorsqu'un dérangement de santé força Colquhoun, à peine âgé de vingt ans, à se rembarquer pour son pays natal, après cinq ans de séjour dans l'Amérique anglaise. C'était en 1766. Le climat européen le rétablit graduellement, et il ouvrit à Glasgow un établissement de commerce, qui parvint en quelques années à un haut degré de prospérité. A l'instar de son père, il s'unit alors (1775) à une parente de son nom. L'insurrection américaine, qui, peu de temps après, lança ses premières étincelles, fut, pour le loyal négociant de Glasgow, l'occasion de prouver son patriotisme. En Virginie et en Maryland, il n'avait été frappé que de l'état florissant des colons; il regarda donc comme frivoles les plaintes formulées par les créoles, et ne vit dans leurs demandes que des prétentions séditieuses ou des rêves d'utopistes. Plein de ces idées, il fut un des quarante principaux souscripteurs qui contribuèrent pour offrir un régiment au roi. Ce zèle fut sans doute pour quelque chose dans l'accueil que lui fit lord North en 1779. Ce ministre conclut plusieurs marchés avec Colquhoun, qui l'année suivante revint à Londres et réussit à faire passer au parlement un bill de haute importance pour le commerce de l'Ecosse et principalement de Glasgow. Cette ville le récompensa en le nommant membre du conseil de la Cité. Le nouvel élu marqua son entrée au conseil en faisant adopter (1781) l'idée de bâtir un café, rendez-vous du commerce de Glasgow, et d'embellir le Change. Ces deux projets, bientôt réalisés, ajoutèrent autant à la prospérité qu'à l'ornement de la ville. Porté par le choix de ses concitoyens au poste de lord-prévôt de Glasgow (1782), c'est tandis qu'il occupait cette magistrature, la première de la ville, qu'il rédigea le plan d'une chambre du commerce et des manufactures, pour laquelle plus tard il obtint une charte royale. Il s'acquittait aussi des fonctions de président à la société de Tontine, à la commission d'administration pour les canaux de Forth et de la Clyde, lorsqu'elle fut instituée à la chambre du commerce et des manufactures. Beaucoup d'autres établissements utiles avaient de même en lui un coopérateur ardent. On le vit successivement à Manchester recueillant des informations sur l'étendue des manufactures de cette place, à Londres sollicitant et finissant par obtenir du parlement des dispositions législatives en faveur du commerce de coton, alors en souffrance (1785); à Londres encore plaidant avec bonheur auprès de Pitt la cause de l'industrie écossaise (c'étaient cette fois ses compatriotes qui l'avaient chargé

de cette mission), enfin au port d'Ostende en 1788 pour examiner jusqu'à quel point les produits des manufactures britanniques pouvaient jouter et soutenir la concurrence avec les marchandises indiennes, dont cette ville de Flandre était alors le dépôt. Convaincu de la possibilité de la lutte, il en donna lui-même l'exemple en fabriquant des mousselines dont l'écoulement par le Brabant et la Flandre ouvrit à la Grande-Bretagne, où cette industrie naissait à peine, une mine inépuisable de richesse. L'acte parlementaire qui depuis 1783 allouait un droit de sortie à l'exportant de matières tissues allait expirer : il en obtint le renouvellement. Par lui, les droits d'accise sur le tabac subirent quelques modifications, qui bénéficièrent également au commerce d'importation, aux consommateurs et au trésor. Les négociants de Glasgow, dont les propriétés en Amérique avaient été confisquées pendant la guerre, lui dûrent plus qu'à tout autre les indemnités qui leur rentrèrent. Enfin c'est lui qui fit adopter pour Londres le plan d'une halle aux cotons, franche de tout droit de vente. Tels sont les services que l'activité de Colquhoun avait rendus à l'Ecosse, lorsqu'il vint en novembre 1789 se fixer à Londres, où bientôt des réformes salutaires annoncèrent sa présence. La police d'abord fixa son attention. On a peine à comprendre à quel point elle était négligée, et combien surtout les coupables, pour peu qu'ils eussent de l'argent à donner à leurs juges, pouvaient compter sur l'impunité. La Cité seule fournissait une exception à cette règle devenue proverbiale. C'était bien pis encore sur la Tamise, où, pour dévaliser les navires, on n'attendait pas qu'il fût nuit. On enlevait en plein midi le sucre et les autres denrées coloniales ; on escamotait jusqu'aux voiles et aux ancres. Jamais flibustiers guettant les galions dans le golfe du Mexique ne firent aux gouvernements et au commerce autant de tort que cette piraterie fluviatile exercée à toute heure et par des milliers de mains dans un port l'entrepôt de l'univers. Aussi les publications de Colquhoun sur ces déprédations scandaleuses et sur les moyens de répression eurent-elles un succès extraordinaire, et stimulèrent-elles le gouvernement lui-même. Sept commissariats de police sur le modèle de ceux de la France commencèrent à purger la ville de tous ces aventuriers qui l'infestaient ; à la surveillance dérisoire des magistrats de l'ancien régime fut substituée une surveillance sérieuse, sévère, perpétuelle, incorruptible. Trois cours prirent la place de ces tribunaux, dont jusqu'alors la devise avait été : *Justice à vendre;* et l'on ne vit plus les juges fermer les yeux, ouvrir les mains. Colquhoun lui-même fut un des nouveaux magistrats, et se montra digne de cette place par ses talents comme par son équité. En 1795, il découvrit une bande de cent trente faux-monnayeurs, qui non seulement imitaient les espèces britanniques, mais encore fabriquaient un grand nombre de monnaies étrangères. Quant à la police sur la Tamise, l'établissement à Wapping d'un bureau spécial régi par deux magistrats, et servi par un nombre convenable de bateaux légers et d'agents de police, suffit pour faire disparaître les malfaiteurs. Philanthrope pratique, il s'occupait en même temps de prévenir l'insalubrité dans les manufactures de Spital-

Fields ; il indiquait et recommandait au public les moyens d'économiser les matières alimentaires, que leur excessive cherté mettait hors de la portée des classes pauvres ; popularisait la préparation du hareng et des soupes économiques imaginées par l'ingénieuse charité des quakers. Nommé magistrat de police de Queen-Square, il n'eut que trop occasion, dans le désastreux hiver de 1800, de réaliser ce qu'il avait prêché : le succès qui couronna ses efforts fut la plus douce récompense de sa persévérance. Mais l'amélioration physique du sort des pauvres devient bien vite un non-sens si l'on n'améliore aussi leur moral et leur intelligence ; car, de toutes les causes qui nuisent au bien-être de l'homme, aucune n'agit plus puissamment que l'ignorance et le défaut de principes. Convaincu que ces vérités sont vraies partout, en Angleterre comme en Ecosse, en Europe comme dans le Nouveau-Monde, Colquhoun voulait que l'instruction, que l'éducation populaire marchassent de front avec les mesures physiques organisées pour le soulagement des misères présentes, et diminuassent la somme des misères futures. Zélé champion des écoles primaires, il publia plusieurs brochures pour en démontrer l'utilité, et fit fonder dans une rue de Westminster un établissement de ce genre pour trois ou quatre cents élèves des deux sexes. C'est dans un but analogue qu'en 1806 il provoqua de toutes les forces de son éloquence l'institution d'une banque de prévoyance. Au bout de soixante-dix années, dont quarante avaient été ainsi passées à chercher les moyens de rendre l'Ecosse plus riche, la machine gouvernementale plus régulière, la masse du peuple meilleure et plus heureuse, Colquhoun offrit en 1817 sa démission d'une magistrature que son grand âge le mettait dans l'impossibilité de remplir comme autrefois. Le ministre Sidmouth ne l'accepta que l'année suivante, et il accompagna cette annonce des expressions les plus flatteuses de regrets et de remercîments. Colquhoun vécut encore deux ans, et mourut le 25 avril 1820 à sa maison de Westminster. Son nom partout respecté avait depuis long-temps franchi les bornes de Glasgow, dont l'université l'avait nommé docteur en 1797 ; de l'Ecosse, qui le comptait avec orgueil parmi ses plus illustres enfants, et de l'Angleterre, qui l'avait adopté. L'Europe voyait en lui un des hommes qui ont le plus efficacement servi le genre humain, quoique sans fracas et sans bouleversement ; enfin les économistes le citaient comme une autorité. Ses ouvrages pourtant ne traitent jamais qu'accidentellement et par lambeaux de questions relatives à cette science, ou bien ils ne portent que sur des applications extrêmement concrètes des hauts principes abstraits que la science formule ; mais partout dans les discussions, dans les solutions de questions, on sent que l'auteur plane sur sa matière et la domine, soutenu par les principes comme par des ailes de large envergure ; et, sous ce qu'il dit, on sent, on devine les théories qu'il ne dit pas. On doit à Colquhoun : I. *Situation des négociants de la Grande-Bretagne qui se sont trouvés en relations d'affaires avec l'Amérique avant la guerre*, 1787. II. *Explication de la crise éprouvée dans la Grande-Bretagne par les manufactures de coton et de mousseline*, Londres, avril

1788. III. *Observations sur les bénéfices que la Compagnie des Indes-Orientales tire de ses importations, et sur les pertes qu'éprouve la nation par l'importation des produits qui peuvent être manufacturés dans la Grande-Bretagne*, Londres, avril 1788. IV. *Observations sur les moyens d'étendre la consommation des calicots, mousselines et autres ouvrages de coton qui sortent des ateliers de la Grande-Bretagne, et de venir pécuniairement au secours des manufacturiers*, nov. 1788. V. *Examen détaillé d'un plan tendant à restaurer les manufactures de coton par l'établissement dans la Cité de Londres d'un marché général, où seraient vendus aux enchères, à des époques fixes, tous les produits de l'industrie britannique qui s'applique aux cotons*, Londres, juillet 1788. VI. *Exposé succinct des faits et des circonstances qui ont trait aux souffrances et pertes des négociants domiciliés dans la Grande-Bretagne, qui étaient en relations de commerce avec les Etats-Unis avant la dernière guerre*, Londres, juillet 1789. VII. *Résumé des faits relatifs à la naissance et aux progrès des manufactures de coton dans la Grande-Bretagne, accompagné d'observations sur les moyens d'étendre et d'améliorer cette précieuse branche de commerce*, Londres, juillet 1789. VIII. *Grave question nationale sur le principe de législation qui vient d'être introduit dans la présente loi sur les grains*, Londres, mai 1790. IX. *Réflexions sur les causes d'où provient la détresse actuelle du crédit commercial, et quelques idées sur les moyens de prévenir le retour du même mal*, Londres, 1793. X. *Notice sur l'origine, les progrès et la situation actuelle de l'école de charité de la paroisse Saint-Nicolas*, Londres, 1793. XI. *Observations et faits au sujet des cabarets*, etc., Londres, 1794. XII. *Plan pour procurer des secours importants aux classes pauvres, en levant sur elles, comme par souscription, de faibles sommes qui seraient employées à racheter les effets et les outils que d'honnêtes et industrieuses familles ont été forcées d'engager pour leur subsistance*, Londres, 1794. XIII. *Idées en faveur du soulagement des classes laborieuses, ou démonstration de ce fait, qu'un impôt minime levé sur chaque famille peut avoir assez d'importance pour lui produire une économie considérable sur l'article du pain*, Londres, 1795. XIV. *Traité de la police de Londres*, huit éditions en douze ans, 1795 à 1806, trad. en franç., par L. C. D. B., c'est-à-dire Jacq.-Louis-Gui Le Coigneux de Belabre, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est considéré en Angleterre comme ce qu'il y a de plus exact sur cette matière, et a souvent été cité dans les chambres et devant les tribunaux comme une autorité. XV. *Traité du commerce et de la police de la Tamise, contenant un historique du commerce du port de Londres, et l'indication des moyens propres à prévenir les déprédations qui s'y commettent*, Londres, 1800. XVI. *Rapport sur les opérations du comité du café de Lloyd pour le soulagement des pauvres de Londres, depuis 1795 jusqu'en décembre 1799*, Londres, 1800. XVII.

Traité des devoirs d'un constable, etc., Londres, 1803. XVIII. *Nouveau système d'éducation au profit de la classe laborieuse*, Londres, 1806, in-8°. C'est l'exposé des principes suivis à l'école de Westminster. XIX. *Traité de l'indigence*, etc., 1808, in-8°. Colquhoun y présente le tableau général des travaux productifs auxquels peut se livrer l'industrie humaine, avec des vues pour l'amélioration morale, ainsi que pour le bien-être des ouvriers et des pauvres. XX. *Traité de la population, de la puissance, des forces et des ressources de l'empire britannique dans toutes les parties du monde, y compris les Indes-Orientales*, 1814; deuxième édition, 1815, in-4°; traduit en partie sous le titre de *Précis historique de l'établissement et des progrès de la Compagnie anglaise aux Indes Orientales*, Paris, 1816, in-8°. P—OT.

COLSON (JEAN-BAPTISTE), littérateur, né à Paris vers 1780, était fils de l'architecte du prince de Bouillon (*Voy.* COLSON, IX, 330). Employé dans les bureaux du ministère des cultes à l'époque de sa création, il partagea sa vie entre les devoirs de sa place et la culture des lettres, et mourut en mars 1825, à peine âgé de quarante-cinq ans. Il a publié, sous le pseudonyme *Every-One* (Quelqu'un): *Tableau philosophique des peines morales*, classées selon les trois sièges de nos sensations, l'esprit, le cœur et l'ame, depuis le plus léger sentiment de déplaisance jusqu'aux plus violentes agitations du désespoir, 1820, une feuille in-plano. On connaît encore de lui: *La vie de l'expérience et de l'observation; mélanges*, Paris, 1824, in-12. M. Quesné a eu part à ce dernier ouvrage. W—s.

COMBE (CHARLES), archéologue anglais, né à Londres le 23 septembre 1743, étudia la médecine dans les hôpitaux, sous son père, qui était pharmacien. Il lui succéda en 1768, dans cette branche lucrative de commerce; puis en 1783, c'est-à-dire à l'âge de quarante ans, il voulut exercer la médecine; mais, n'ayant étudié dans aucune université, il ne put obtenir de degré à Oxford ou à Cambridge. Il se fit donc recevoir licencié à Glasgow, comme son ami Hunter s'y était fait recevoir docteur, et à son exemple il se voua spécialement à la pratique des accouchements. Outre la clientelle nombreuse que lui valut son expérience, il eut les titres de médecin ordinaire, puis de médecin extraordinaire de l'hôpital des femmes en couches, dans Brownlow Street. Mais la médecine n'était pas sa science favorite. L'archéologie et surtout la numismatique occupaient tous les instants qu'il pouvait dérober à ses malades. L'admirable cabinet de médailles du docteur Hunter était son séjour de prédilection; et dans ce musée magnifique, qui le disputait aux plus belles collections de l'Europe, il fut à même de puiser une instruction que les traités les plus savants ne peuvent pas toujours donner. Hunter en mourant (1783) laissa, par une clause formelle de son testament, la jouissance de son cabinet de médailles à Combe, Pitcairn, Fordyce et à son neveu Bailie, pour trente ans. Malheureusement, par suite de quelques rivalités et dissensions, cette disposition devint illusoire pour Combe; mais il survécut assez long-temps à son ami pour exploiter toutes les richesses dont il laissait l'usufruit au docte triumvirat.

Combe mourut à Londres, le 18 mars 1817. On lui doit, entre autres ouvrages : I. *Index nummorum omnium imperatorum, Augustorum et Cæsarum, a Julio Cæsare usque ad Posthumum, qui tam in urbe Roma et coloniis quam in Græcia, Ægypto et aliis locis ex ære magni moduli signabantur*, Londres, 1773, in-4°. Ce titre indique l'intention de l'auteur qui voulait effectivement donner la suite de toutes les médailles jusqu'à Posthume, mais qui n'a poussé son travail que jusqu'à Domitien. Quoique ce qui manque soit justement ce qui promettait la plus ample moisson de renseignements précieux, dont quelques-uns sont totalement inconnus, ce catalogue est un des ouvrages classiques indispensables à quiconque s'occupe de numismatique. II. *Nummorum veterum populorum et urbium in Museo Gulielmi Hunter Descriptio*, Londres, 1782, in-4°. Cet ouvrage, bien plus important encore que celui qui précède, est plus détaillé, plus savant et contient soixante-cinq planches qui toutes représentent des médailles inédites. On ne peut s'empêcher de regretter amèrement, en étudiant ce recueil, que la carrière dans laquelle Combe entrait avec tant d'éclat ait été tout d'un coup comme fermée pour lui. III. Une édition *variorum* d'*Horace*, Londres, 1792-93, deux vol. in-4°. Sous le rapport typographique, c'est un chef-d'œuvre. Le texte est celui de Gesner, auquel on a joint l'index des notes choisies parmi celles des meilleurs commentateurs et des variantes recueillies sur sept manuscrits du Musée britannique ; mais les citations grecques sont souvent fautives ; et le docteur Parr, qui d'abord devait donner l'édition en commun avec Homer et Combe, releva très-amèrement toutes les imperfections que la critique pouvait reprocher au malencontreux éditeur. Combe répondit, Parr riposta : les ennemis des deux ex-amis s'amusèrent de cette polémique. Au reste, c'est à Combe seul que les défauts et les mérites de cette édition doivent être attribués ; car son collaborateur Homer l'avait aussi quitté avant la fin du premier volume. P—OT.

COMBÉ (MARIE-MADELEINE de CYZ de), née de parents nobles à Leyde, en 1656, fut élevée dans le calvinisme, et épousa, à l'âge de dix-neuf ans, Adrien de Combé, gentilhomme hollandais, qui joignait à de grandes richesses une humeur violente et déréglée. Marie de Cyz, qui n'avait pas encore une patience à toute épreuve, demanda sa séparation, et l'obtint après dix-huit mois de mariage. Combé mourut l'année suivante. La jeune veuve avait de la beauté, un esprit solide et des qualités aimables. Divers partis se présentèrent : mais elle craignit une seconde servitude, et renonça pour jamais à se marier. Elle suivit en France sa sœur et son beau-frère, tomba malade, abjura le calvinisme, et se vit abandonnée de ses parents sur une terre étrangère. La Bermondière, curé de Saint-Sulpice, pourvut à ses besoins et lui obtint une pension de deux cents livres sur les économats. Alors elle vendit ses riches habits, acheta une pièce de bure, et s'en fit une robe longue et serrée, avec un capuchon qui lui couvrait la tête. Elle se logea dans la rue du Pot-de-Fer ; et bientôt la prière et les œuvres de charité, la haire, les cilices, des ceintures de fer à trois rangs de pointes, les disciplines, les veilles, des

jeûnes presque continuels occupèrent et remplirent le cercle de ses jours. Quelques jeunes filles, revenues de leurs égarements, vinrent se mettre sous sa direction en 1686. Cette petite communauté de pénitentes, augmentant tous les jours, donna naissance à l'établissement des filles du Bon-Pasteur. Mme de Combé n'avait que son zèle pour le soutenir; elle avait perdu sa fortune, ne connaissait presque personne à Paris et pouvait à peine s'y faire entendre, son langage étant moitié français et moitié hollandais. Une dame lui donna deux cents livres pour louer une maison rue du Cherche-Midi. Quelques libertins conçurent le projet de l'incendier: mais le lieutenant de police La Reynie avait pris les filles pénitentes sous sa protection. Elles vivaient difficilement du travail de leurs mains et de quelques aumônes, lorsque, en 1688, Louis XIV leur donna une maison plus spacieuse, et quelques faibles secours en argent. Déjà le nombre des pénitentes s'élevait à soixante-dix. « Quand il s'en « présenterait cent, s'écriait Mme de « Combé, je ne pourrais les refu- « ser. » Une dame lui disait un jour: « Aurez-vous de l'argent à point « nommé pour subvenir à tant de « besoins?—Allez demander à la « mer, répondit-elle en riant, si elle « manquera d'eau quand on aura be- « soin d'y puiser. Ne savez-vous pas « que les trésors du ciel sont iné- « puisables! » Bientôt Orléans, Angers, Troyes, Toulouse, Amiens, Nantes et plusieurs autres villes voulurent avoir de semblables établissements. La grande maxime de Mme de Combé pour la conduite des filles pénitentes était de gagner leur cœur: « Qu'on mène ailleurs, « disait-elle, les pécheresses qu'on « veut arracher du mal de vive force: « la maison du Bon-Pasteur n'est « que pour celles qui embrassent le « bien de bonne volonté. » Elle était souvent malade et n'employait d'autre remède que l'eau chaude. Les deux dernières années de sa vie ne furent qu'une mort lente. Une sœur lui demandait un jour comment elle se portait: « Fort bien, ma fille, ré- « pondit-elle.—Eh! comment pou- « vez-vous parler ainsi, ma mère, « dans l'état où je vous trouve?— « C'est que se bien porter, c'est être « dans l'état où Dieu nous veut. » Dans ses derniers moments, elle appela une sœur qui était entrée la dernière dans la maison: « C'est ici, « mes filles, dit-elle, celle que Dieu « vous donne à ma place, » et elle fut choisie pour supérieure. Mme de Combé mourut le 16 juin 1692, à l'âge d'environ trente-six ans. Elle fut enterrée, comme elle l'avait demandé, parmi les pauvres, dans le cimetière de Saint-Sulpice, qui était alors à côté de l'église. L'établissement des filles du Bon-Pasteur fut confirmé par lettres-patentes de juin 1698. Jacques Boileau, frère de Despréaux, fit imprimer à Paris en 1700, in-12, une *Relation abrégée de la vie de Mme de Combé;* il en fut donné une seconde édition dans la même ville, 1732, in-8°. On trouve à la fin de l'une et de l'autre les *réglements de la communauté*, dont l'original manuscrit, conservé autrefois dans le cabinet de l'avocat Beauconsin, contient, suivant les auteurs de la Bibliothèque historique de la France, *des choses très-singulières qui ont été raturées.* V—VE.

COMBES-DOUNOUS (JEAN-JACQUES), littérateur, naquit le 22 juillet 1758 à Montauban, d'une fa-

mille protestante. Dès sa première jeunesse, il montra des dispositions peu communes pour l'étude. Il apprit le grec sans maître ; et Siméon Valette (*Voy.* ce nom, XLVII, 340), qui fournit, dit-on, à Voltaire le type du *Pauvre Diable*, lui enseigna les premiers éléments des mathématiques. Après avoir achevé son cours de droit à Toulouse, il se fit recevoir avocat, et revint exercer sa profession dans sa ville natale. Il se trouvait à Paris dans les premiers mois de 1789, et y fit imprimer un *Mémoire* adressé aux états-généraux sur les réformes qu'il jugeait nécessaires. Dans la même année, il fit un voyage en Angleterre où les recommandations de lord Petty, depuis marquis de Lansdown, lui procurèrent un bienveillant accueil de plusieurs savants avec lesquels il resta dès lors en correspondance. De retour en France, il fut élu juge au tribunal de Montauban, puis président de l'administration du département du Lot. Pendant la terreur, il fut jeté dans les prisons où il resta quatorze mois : le 9 thermidor lui sauva la vie. A la création de l'Ecole normale, il y fut admis comme élève. Nommé en l'an IV (1795) commissaire du Directoire près les tribunaux du département du Lot, il fut la même année élu député au conseil des Cinq-Cents par ce département. Après le 18 brumaire, maintenu par le sénat sur la liste des membres du corps-législatif, il n'en sortit qu'en 1804. Le temps qu'il avait passé dans les assemblées délibérantes n'avait point été perdu pour ses études. Indépendamment de la traduction d'*Alcinoüs*, il avait, en 1802, publié celle de *Maxime de Tyr*, dont il offrit l'hommage au premier consul. En 1808, il publia celle de l'*Histoire des guerres civiles de Rome*, par Appien, qui pouvait en quelque sorte être regardée comme un ouvrage de circonstance. Dans la préface, après avoir engagé les jeunes gens à faire une étude sérieuse de l'histoire, il ajoute : « Elle vous apprendra sur-« tout que le fléau le plus cruel des « corps politiques, c'est une révolu-« tion. Elle vous dira qu'entrepren-« dre de renverser un gouvernement « dont on se plaint pour lui en subs-« tituer un autre, c'est mettre le feu « aux quatre coins de la maison pour « donner la chasse à quelques ani-« maux malfaisants... Elle vous dira « de regarder comme des perturba-« teurs, comme des factieux, comme « des pestes publiques, les nova-« teurs en fait de gouvernement, qui, « en déclamant contre les abus de « l'autorité, ne songent qu'à s'ou-« vrir le chemin du pouvoir et de la « fortune. » Ce n'était pas la première fois que Combes-Dounous se prononçait avec cette énergie contre les excès de la révolution, dont il avait failli d'être la victime. Dans sa traduction de *Maxime de Tyr*, il avait déjà stigmatisé le *Gouverment populaire* qui couvrit la France de prisons et d'échafauds ; mais ce qui est très-remarquable, c'est qu'il fait en même temps des vœux pour que les Français n'aient pas besoin d'une seconde leçon pour se désabuser des utopies politiques (tom. II, pag. 28). Il signale aussi dans la préface du même ouvrage l'athéisme prétendu philosophique et le fanatisme religieux comme deux des plus formidables ennemis du genre humain. Ayant, en 1809, complété la traduction de Platon, il en annonça la publication prochaine par un *Essai* sur la vie de ce philosophe, qu'il re-

gardait comme une introduction naturelle à la lecture de ses œuvres. Quelques passages de cet Essai dans lesquels il cherche à prouver que tous les principes du christianisme se trouvent dans les écrits de Platon, et une note très-inconvenante où il traite d'absurde et de ridicule cet admirable précepte : « Faites du bien à vos ennemis, » soulevèrent contre lui les hommes religieux des différentes communions chrétiennes (*Voy.* Dan. Encontre, au Suppl.). Combes-Dounous n'ignorait pas que ses arguments avaient été déjà reproduits et réfutés plusieurs fois ; mais il voulait faire du bruit, comme le prouve jusqu'à l'évidence le passage suivant de sa préface : « Je ne compte pas sur « l'approbation des catéchistes de « nos jours, qui nous ramèneraient, « s'ils en avaient le pouvoir comme « la volonté, au bon temps du dou« zième siècle ou tout au moins à « cette brillante époque du règne de « Louis XIV, qu'ils ont prise pour « centre de ralliement et pour point « de mire (1), et dans la personne du« quel ils admirent bien moins le hé« ros qui étonna l'Europe par ses « succès militaires et par sa gran« deur d'ame, que l'esclave de la « Maintenon et le mannequin des jé« suites (pag. XVIII). » L'auteur de la *Notice* indiquée à la fin de cet article a vu dans ce passage un éloge des talents militaires et de la grandeur d'âme de Bonaparte ; et il s'étonne qu'après avoir tant exalté ce héros, Combes-Dounous ait osé glisser dans son ouvrage quelques traits assez vifs contre sa tyrannie, et surtout une note (2) qui lui paraît dirigée contre Napoléon. Mais Combes-Dounous ne regardait pas, du moins alors, Napoléon comme un tyran ; et d'ailleurs la preuve qu'il ne l'avait point en vue, c'est « qu'il a pris, « dit-il, ses mesures pour n'avoir af« faire, en cas de querelle, qu'aux « théologiens (préf., pag. XX). » Quoiqu'il appartînt à l'école philosophique du dix-huitième siècle et en fût même un très-zélé partisan, Combes-Dounous ne croyait pas à cette perfectibilité progressive, l'une des chimères de notre époque ; et, sans adopter le sentiment d'Horace que les enfants valent toujours moins que leurs pères, il se moquait de la bonhomie de Théophraste, qui pensait que la lecture de son livre des *Caractères* pourrait servir à corriger les hommes (*Essai hist. sur Platon*, I, 370). Le scandale que venait de causer la publication de son ouvrage n'empêcha pas Combes-Dounous d'être, en 1810, nommé juge au tribunal de Montauban. Elu par son département en 1815, à la chambre des représentants, il y vota, dit un biographe, silencieusement avec les amis de la liberté. Dans une *lettre* qu'il écrivit alors à M. Péricaud, aujourd'hui bibliothécaire de Lyon (3), Combes-Dounous lui annonce qu'outre la traduction de Platon, il a terminé celle des *Quatre oraisons de Dion-Chrysostome sur*

(1) On voit que les préventions contre l'esprit prétendu rétrograde du clergé ne datent pas de la restauration.

(2) Voici cette note : Suivant Plutarque, c'était Denys le tyran lui-même qui disait : « Je « laisserai à mon fils une tyrannie tissue de fils « de diamant. » C'est ainsi que calculent les tyrans. Ils croient sérieusement travailler pour les siècles, lorsqu'ils ne font au vrai que des bulles de savon : témoin Denys, témoin Alexandre, témoin César, témoin Attila, témoin Mahomet, témoin Charlemagne, témoin les Abdoulraman, témoin Thamas Kouli-Kan, témoin Borgia, témoin. . . . Dans deux mille ans d'ici on pourra allonger cette note (*Essai hist. sur Platon*, I, 378).

(3) Cette lettre est imprimée dans l'*Annuaire nécrologique*, 1820, I, 53.

la royauté, de tous les ouvrages d'*Appien* et de *Polybe*, et du *Manuel d'Epictète*, par Arrien. Lors de la réorganisation des tribunaux en 1816, on lui demanda sa démission; mais il fut réintégré dans sa place de juge en 1819. Le libraire Fournier annonça dans la même année la traduction des *œuvres complètes de Platon*, par MM. Combes-Dounous et Achaintre, en 8 vol. in-8°. dont le premier était sous presse. Cependant il n'a point paru. Combes-Dounous, malade depuis quelque temps, mourut d'apoplexie à Montauban, le 14 fév. 1820. Il était l'un des restaurateurs de l'académie de cette ville, et membre de plusieurs sociétés littéraires. On a de lui : I. *Introduction à la philosophie de Platon*, trad. d'Alcinoüs, Paris, 1800, in-12. C'est la seule traduction française de cet ouvrage. II. Les *Dissertations de Maxime de Tyr* (*V.* ce nom, XXVII, 589). III. *Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament*, trad. de l'anglais de David Bogue, Paris, 1803, in-12. IV. *Histoire des guerres civiles de la république romaine*, trad. d'Appien, ibid., 1808, 3 vol. in-8°. La préface, comme il le déclare lui-même, est en partie traduite de celle de Schweighæuser dont l'édition a servi de base à son travail. Chaque chapitre est suivi de notes philologiques et historiques; et l'ouvrage est terminé par une ample table des matières qui facilite les recherches. Les critiques ont relevé quelques inexactitudes dans cette traduction; mais elle n'en reste pas moins la meilleure que nous ayions. V. *Essai historique sur Platon et coup-d'œil rapide sur l'histoire du platonisme jusqu'à nous*, Paris, 1805, 2 vol. in-12. On doit regretter que l'auteur ait gâté cette biographie de Platon par les déclamations contre le christianisme, que nous avons déjà signalées plus haut. VI. *Notice historique sur le* 18 *brumaire*, par un témoin oculaire qui peut dire : *Quod vidi testor*, Paris, 1814, in-8°. VII. *Essai sur l'évidence de la révélation*, trad. de l'anglais de Robert Haldam, Montauban, 1810, in-8°, tom. Ier. C'est le seul qui ait été publié. Outre les traductions citées dans sa *lettre* à M. Péricaud, Combes-Dounous a laissé une double version latine et française du Traité de Gémisthe Pléthon : *De la différence entre la philosophie d'Aristote et celle de Platon;* une traduction de l'*Oraison* prononcée par Thémistius, en présence de l'empereur Jovien; celle des *Trois dialogues* d'Eschine, et enfin une tragédie intitulée : *Mysus*, ou *la prise de Mégare*.

W—s.

COMBLES (... DE), et non DE COMBES, comme écrivent quelques bibliographes, naquit d'une famille noble à Lyon, vers le commencement du XVIIIe siècle. On ignore l'époque de sa mort et le lieu où il cessa de vivre. Après avoir passé, au milieu de la tourmente des passions, et dans le fracas des affaires, les premières années de sa vie; après avoir séjourné quelque temps dans le royaume de Naples, il sentit le besoin du calme et de la retraite, et se livra aux occupations agronomiques qui font aimer la solitude, et donnent encore du mouvement à l'esprit comme de l'activité au corps. Ce fut dans une belle résidence qui avait appartenu à un ministre d'état, tout près de la capitale, que de Combles entreprit ses divers ouvrages, qui tous parurent sous le voile de l'anonyme. Lorsqu'il prit la plume, il y avait

déjà bien des années, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'il faisait « du jardinage l'amusement de son loisir « et la plus solide occupation de sa « vie. » Il aimait ce genre de travail : il voulut le connaître à fond. Livré d'abord à un jardinier routinier et présomptueux, comme le sont ordinairement les ignorants, de Combles s'aperçut bientôt qu'il était devenu plus habile que celui dont il avait la bonhomie de recevoir les leçons. Le premier fruit des connaissances qu'il avait acquises dans les diverses parties du jardinage fut un *Traité sur la culture des pêchers* (1745, in-12), qu'il rédigea par complaisance et à la recommandation d'une personne qu'il désigne comme étant de la plus haute considération. Ce traité ayant passé manuscrit par plusieurs mains, et obtenu l'approbation des connaisseurs, l'auteur se décida à le livrer à l'impression. « Si « le succès de ce morceau, dit-il, « peut répondre à mon intention, j'en « donnerai successivement sur la cul- « ture des autres fruits, et sur tou- « tes les autres parties du jardina- « ge. » Malheureusement le Traité des pêchers fut accueilli d'abord assez froidement : les amateurs des jardins étaient peu nombreux encore. Cependant la seconde édition fut mise au jour en 1750, revue, corrigée et augmentée ; la troisième parut en 1770 ; la quatrième en 1802 ; la cinquième est de 1822. C'est le premier traité qui ait été publié sur cette importante partie de notre jardinage, puisque les *Observations* de Roger Schabol sur Montreuil et les pêchers ne furent imprimées qu'en 1755. En 1749, de Combles livra au public le fruit de ses longues observations et de sa pratique éclairée, son *École du jardin potager*, ou *l'Art de cultiver toutes les plantes potagères*, 2 vol. in-12. C'est le plus connu et le plus recherché de ses ouvrages : production très-utile, et qui n'a pas cessé d'être consultée avec avantage. Il y en avait déjà cinq éditions lorsque nous en publiâmes une nouvelle mieux classée et accompagnée de notes, en 1822, 3 vol. in-12. A partir de la troisième édition, qui est de 1780, le nom de l'auteur se trouve sur le frontispice de l'ouvrage. Il avait promis un Traité du poirier qu'il n'a pas donné ; mais il a publié un certain nombre d'ouvrages littéraires dont voici les titres : 1° *Concubitus sine Lucina*, ou le *Plaisir sans peine*, traduit de l'anglais de Richard Roe, 1750, in-8° et in-12 ; 2° la *Vie de Socrate*, traduite de l'anglais de Cooper, 1751, in-12. Il mit au jour, en 1752, les Vies d'Epicure, de Platon, et de Pythagore, recueillies de différents auteurs et surtout de Diogène Laërce, Amsterdam (Paris), in-12. Tous ces ouvrages sont anonymes. Desessarts attribue à de Combles un *Éloge de Bayard* qui remporta le prix à l'académie de Dijon en 1769, et qui fut imprimé in-8° en 1770 (1). Ce fut vraisemblablement peu de temps après cette époque que de Combles mourut. Ses ouvrages sont en général écrits avec beaucoup de netteté et de simplicité ; le style ne manque pas de correction, et l'on trouve dans les observations de la justesse et de l'à-propos. D—B—S.

COMINO (JOSEPH), habile typographe, était de Citadella, château dans le Padouan. Les frères Volpi lui confièrent la direction de

(1) Suivant Delandine (*Couronnes académiques*, I, 270), l'auteur de cet *éloge* est le P. Combes, de l'Oratoire.

l'imprimerie qu'ils établirent à Padoue en 1717, et d'où il est sorti un si grand nombre d'ouvrages recherchés des amateurs pour leur élégance et leur correction. Comino contribua beaucoup par ses soins à donner à cet établissement la célébrité dont il jouit ; et la postérité le comptera parmi les meilleurs typographes du dix-huitième siècle. Il mourut en 1762. Angelo, son fils, employé depuis son enfance à la bibliothèque de l'académie de Padoue, racheta des héritiers Volpi le fonds de l'imprimerie, et publia jusqu'en 1781 plusieurs réimpressions d'auteurs classiques, en conservant sur le frontispice le nom de son père. Il mourut, en 1814, à quatre-vingts ans. Le catalogue des ouvrages sortis de cette imprimerie a été publié sous ce titre : *Annali della tipografia Volpi-Cominiana*, Padoue, 1809, in-8°, auquel on doit joindre un *appendice*, 1817, in-8° de 33 pag. (*Voy*. VOLPI (*Gaëtano*), XLIX, 458). W—s.

COMNÈNE (JEAN), médecin valaque, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Ayant entrepris un voyage dans la Palestine, après avoir visité les lieux où se sont accomplis les principaux mystères de la religion chrétienne, il se rendit au mont Athos, où il demeura plusieurs années avec les pieux anachorètes qui peuplent cette célèbre solitude. Il était de retour à Bukharest en 1700, et l'année suivante, il publia la *Description du mont Athos*, en grec moderne. Cet opuscule imprimé d'abord au monastère de Synagobe en 1701, in-8°, fut reproduit par le P. de Montfaucon, avec une version latine, dans la *Palæographia græca* dont il forme le septième livre ; et il a été réimprimé à Venise en 1745, in-8°. Cette dernière édition est la plus recherchée des amateurs. Avant Comnène, aucun voyageur européen, si l'on en excepte notre savant et judicieux Belon, n'avait décrit le mont Athos. Mais Comnène était bien plus à même que son prédécesseur de donner une notice exacte et détaillée de cette solitude, puisqu'il l'avait habitée, tandis que Belon ne l'avait vue qu'en passant. Aussi l'opuscule de Comnène est-il très-curieux ; il l'aurait été bien davantage si l'auteur eût eu plus de connaissances dans la littérature et les antiquités. En donnant, comme il l'aurait dû, des détails plus satisfaisants sur les bibliothèques et les manuscrits conservés au mont Athos, il aurait épargné bien des peines et des recherches inutiles aux savants qui les ont explorés après lui (*Voy*. VILLOISON, XLIX, 102). Le P. de Montfaucon reproche avec raison à Comnène d'avoir négligé cette partie si essentielle de son voyage, et remplacé la liste des manuscrits, qu'il lui aurait eu tant d'obligation de faire connaître, par la nomenclature des reliques vraies ou supposées, conservées dans chaque église, et d'avoir semé son récit de miracles sur la garantie de quelques moines grecs, non moins amateurs du merveilleux que ne l'étaient leurs ancêtres. W—s.

COMNÈNE (DÉMÉTRIUS) descendait de l'illustre famille des Comnène, qui a produit dix-neuf rois, dix-huit empereurs et un grand nombre de princes souverains. Après la mort de David Comnène, qui en fut le dernier empereur, ses fils se réfugièrent en Laconie, où ils continuèrent à dominer pendant près de deux siècles. Mais Constantin ayant été forcé de s'expatrier, il aborda à Gênes en 1676, à la tête d'une

nombreuse colonie composée de Grecs de toutes conditions. Le gouvernement génois lui accorda une grande étendue de terrain dans l'île de Corse, dont il fut le premier chef, qualité qu'il transmit à ses descendants. Mais cette suprématie fut abolie, et les biens mêmes de la famille Comnène furent ajoutés aux domaines de l'état, lors de la réunion de la Corse à la France. Lorsque ces changements eurent lieu, Démétrius Commène se trouvait à Rome où il avait été élevé. Son père, dernier chef de la Corse, venait de terminer ses jours. Ce prince, quoique fort jeune encore, quitta Rome pour venir réclamer contre cette double spoliation. Mais ce fut en vain. Aussitôt que son âge et les circonstances lui permirent de passer en France, il alla porter ses plaintes au pied du trône: elles furent favorablement écoutées. Le gouvernement lui accorda un dédommagement pour ses biens déjà concédés au commandant en chef de l'île de Corse. Quant à ses autres prétentions, on lui répondit que le rang occupé par ses ancêtres était incompatible avec les lois et les coutumes de la monarchie française, et qu'il ne pourrait jouir désormais que des distinctions accordées dans ce royaume, en présentant ses titres, pour en faire constater l'authenticité dans les formes voulues. Ces titres furent en conséquence soumis à l'examen de Chérin qui prononça son avis dans les termes suivants : « On ne peut « pas nier que M. de Comnène ne « soit issu en ligne directe de David, « dernier empereur de Trébisonde, « tué par ordre de Mahomet II en « 1462, et par conséquent suscep- « tible de toutes les distinctions ré- « servées à son origine. » Après un second examen fait au conseil du roi, une filiation directe depuis David, dernier empereur de Trébisonde, jusqu'à Démétrius Comnène, fut constatée par lettres-patentes de Louis XVI, données à Versailles au mois d'avril 1782, enregistrées au parlement le 1er septembre 1783, à la chambre des comptes le 28 mai 1784, et publiées la même année par ordre du gouvernement à la tête d'un *Précis historique de la maison impériale des Comnène*. Cependant la révolution étant survenue, le prince Démétrius, en sa qualité de fidèle sujet du roi, se dévoua à sa cause dès le commencement. Il fut arrêté lors du voyage de Louis XVI à Varennes ; mais dès qu'il fut libre il se rendit à Coblentz, puis à l'armée du prince de Condé qui l'accueillit avec bonté. « Vous savez, lui dit-il, « comment on descend du trône. » « Oui, monseigneur, répondit Com- « nène, mais mes ancêtres n'avaient « pas un Condé. » Deux ans après, sur l'invitation du comte d'Artois, il alla en Italie, où ce prince le croyait plus utile. Louis XVIII, qui s'y trouvait alors, le recommanda à Ferdinand IV, roi de Naples. Il reçut du général Acton l'accueil le plus favorable. Ce ministre désirait depuis long-temps faire une levée de troupes grecques, mais il ne voulut rien stipuler explicitement par écrit, et le prince Comnène refusa de rien entreprendre sans cette condition. Après avoir quitté Naples, il obtint une pension du roi d'Espagne et une autre du duc de Parme. Ces libéralités excitèrent les murmures des généraux français qui le regardaient comme un conspirateur, et qui forcèrent enfin le duc de Parme à le renvoyer de ses états. Comnène se réfugia alors en Allemagne, où l'électeur

de Bavière le reçut aussi avec générosité. Obligé sur sa route de traverser les quartiers de l'armée républicaine, il fut arrêté et faillit d'être fusillé. Lorsque Bonaparte se fut emparé du gouvernement, le marquis de Vaubecourt, chargé des affaires de Louis XVIII, à Munich, engagea le prince Démétrius à se rendre à Paris, où il pourrait être utile au service du roi. Le descendant des Comnène, animé par l'espoir de prouver son dévouement à la dynastie des Bourbons, n'hésita point à renoncer au sort favorable dont il jouissait auprès de l'électeur de Bavière, pour retourner en France où tous ses biens, ainsi que ceux de sa femme, avaient été vendus. Il ne tarda point à se convaincre de l'inutilité de son voyage, et à s'apercevoir qu'il n'était plus libre de sortir de France. Alors il se résigna, et vécut de ses faibles ressources, avec une pension de deux mille fr. que lui fit le gouvernement impérial et que lui continua Louis XVIII. Il mourut à Paris en 1820. On a publié en 1815 : *Notice sur la maison de Comnène, et sur les vicissitudes, sur les circonstances qui l'ont transplantée en France, et sur le dévouement du prince Démétrius Comnène à la cause du roi pendant la révolution.* — COMNÈNE (le prince *Georges*), mort à Paris, le 7 avril 1833, âgé de soixante-dix-sept ans, fut le dernier des trois frères de cette ancienne famille. Il avait transmis par adoption son titre et son nom à M. le comte de Geouffre-Comnène, capitaine au quatorzième régiment de chasseurs à cheval, l'un de ses petits-neveux. Sa sœur avait épousé M. de Permont, dont elle a eu Mme d'Abrantès, veuve du général Junot. M—D j.

COMPAGNONI (JOSEPH), né à Lugo en Lombardie, en 1754, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Dès l'âge de quinze ans, il avait publié des poésies et ensuite des ouvrages en prose, parmi lesquels nous indiquerons la dissertation sur la préférence qu'on doit donner à la poésie rimée. Le jeune Joseph avait fait précéder cette dissertation du poème de Mariano Capra, intitulé : l'*Incendio della Rocca di Lugo*. La troisième production de Compagnoni est le poème sur *la fiera di Sinigalia*, qui fut critiqué par Ristori, rédacteur des *Mémoires encyclopédiques de Bologne*. Le jeune Compagnoni répondit au journaliste, devint son ami, son collaborateur et, en 1785, directeur pendant l'absence de Ristori de Bologne. En 1786, il se rendit à Turin avec le marquis Bentivoglio de Ferrare, et y publia une lettre en vers sur la fin tragique de Catherine Boccabadati, femme du célèbre Albergati (*V.* ce nom, LVI, 134). En 1787, arrivé avec Bentivoglio à Venise, il accepta la rédaction du journal imprimé par Graziosi sous le titre de *Notizie del mondo*, qui fut bientôt regardé comme la meilleure des feuilles publiques d'Italie. Il publia à la même époque, avec Albergati, *Lettere piacevoli se piaceranno*, Modène, 1791, in-8°. En 1792, il fit paraître *Saggio sugli Ebrei e sui Greci*, ouvrage dans lequel il met les Juifs au-dessus des Grecs pour la littérature, et qu'il avait composé sur l'invitation de riches Israélites, qui l'en récompensèrent généreusement et en firent imprimer successivement trois éditions. Compagnoni en publia une quatrième en 1806. Dès son apparition ce livre avait été critiqué par l'abbé Rubbi,

à Turin, qui prit la défense des Grecs, et, à Milan, par l'abbé Guillon. Compagnoni s'occupa ensuite de la traduction de *Caton*, *de re rustica*. En 1796, il se rendit à Milan auprès du général Bonaparte, et fut nommé membre du conseil législatif de la république cisalpine, où il prononça (le 15 germinal an VI), en faveur de la polygamie, un discours qui fut réfuté par deux de ses collègues, Lamberti et Gliscenti. Il rédigea pendant dix mois à Venise un nouveau journal, intitulé *Mercurio d'Italia*, dans lequel il faisait un tableau favorable de la révolution, et publia dans la même ville : *Elementi di dritto constituzionale democratico*, *ossia principj di gius-pubblico universale*, 1797, in-8°; puis *l'Epicarmo, ossia lo Spartano dialogo di Platone ultimamente scoperto*. Après la paix de Tolentino, il fut nommé secrétaire-général de la république cispadane, et ensuite député au congrès de Reggio et de Modène. Ses *Considerazioni sulle tasse* lui valurent le titre de professeur de *droit constitutionnel* à l'université de Ferrare. A la chute de la république cisalpine, lors de l'invasion de l'Italie par les Austro-Russes, en avril 1799, Compagnoni se réfugia en France. Arrivé à Grenoble, il adressa aux habitants une harangue démocratique en italien, et se rendit à Paris où il fit paraître un ouvrage intéressant, les *Veglie del Tasso*, qui fut traduit en français par Mimaut et par Barrère. Après la bataille de Marengo, Compagnoni fut nommé promoteur de l'instruction publique à Milan, et comme tel chargé de faire le discours sur la paix de Lunéville, lors de la pose de la première pierre du *forum Bonaparte*. Nommé ensuite secrétaire du corps législatif, puis membre du conseil d'état, il parvint encore à d'autres fonctions éminentes, et publia *l'Oraison funèbre du comte Mosca*, son collègue. Lorsque Napoléon proclama le royaume d'Italie, Compagnoni dressa le procès-verbal; l'empereur en fut très-satisfait; il le nomma chevalier de la Couronne-de-Fer; et, ayant appris qu'il était né à Lugo: « Je ne croyais pas, dit-il, que « de ces marécages eût pu sortir un « si beau talent. » A la restauration Compagnoni se retira de la scène politique. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : I. *Teoria de' verbi italiani*, ouvrage classique. II. *Teoria dell' universo dell' Alix*. III. *Storia delle navigazioni antecedenti a Cook*. IV. *Viaggio di Pallas in Siberia e sulle frontiere della China*. V. *La chimica per le donne*, Venise, 1805, 2 vol. in-8°, ouvrage très-estimé. VI. *Saggio d'un trattato di morale in forma di Catechismo pubblicato in sequito degli Elementi d'ideologia del sign. Destutt-Tracy*, Milan, 1819, in-8°. VII. *Lettere a tre giovani, sulla morale pubblica*, Milan, 1819, in-12. VIII. *Memorie storiche relative al conte Dandolo, ed a' suoi scritti*, Milan, 1820, in-8°. IX. *Dialoghi* VIII *degli officj di famiglia*, Milan, 1826, in-18. X. *Storia dell'America*, *supplemento alla Storia universale del Segur, vol.* 28, *della traduzione di Stella in Milano*. XI. *Dell' arte della parola considerata ne' varj modi della sua espressione*, Milan, 1827, in-8°. Compagnoni publia encore d'autres ouvrages sous le nom de Joseph Belloni, ancien militaire, son valet de chambre, savoir: 1° *Storia dei Tartari*; 2° *Note al*

viaggio d'Anacarsi; 3° *Legazione di Filone ebreo all' imperadore Caligola;* 4° *Aneddoti riguardanti alcuni letterati francesi ultimamente morti;* 5° *Viaggio del Baretti;* 6° *Anti-mitologia, sermone a Vincenzo Monti.* — Son dernier écrit fut une lettre du 25 octobre 1832, adressée de Desio à un ancien ami, dans laquelle il énumère les emplois qu'il a occupés et les ouvrages qu'il a composés. Il mourut à Milan, le 29 déc. 1834. G—G—Y.

COMPAGNONI (l'abbé PIERRE), né à Saint Laurent, village près de Lugo, le 28 mars 1802, reçut sa première éducation chez son oncle, ecclésiastique qui habitait cette ville. Il suivit des cours de belles-lettres, de philosophie et de théologie sous la direction du professeur Thomas Ancarani, mort en 1830, à Rome, vicaire-général de l'ordre des dominicains. Compagnoni à l'âge de dix-huit ans, aidé par son collègue et ami Jean Nuvoli, publia: *I sette salmi penitenziali di Davide ed il salmo CIII, parafrasati e di utilissime note corredati da due chierici Lughesi*, Lugo, 1821, in-8°. Cet ouvrage fut bien accueilli par le public, mais les curieux disaient qu'une main inconnue avait aidé l'auteur dans ce travail. L'évêque Péruzzi ayant apprécié les talents de Compagnoni pendant son séjour à Lugo, voulut non seulement lui accorder sa bienveillance, mais son amitié. Après avoir reçu le sacerdoce il fut nommé professeur de rhétorique et de géographie au Lycée de cette ville, et il se livra en même temps à la prédication. Mais la fatigue altéra sa santé, et il mourut le 13 septembre 1833. Outre quelques poésies et autres compositions légères, on a de lui: I. *Collezione di epigraphi italiani*, Lugo, 1829, in-8°. II. *Prosa sul natale di Cristo*, ibid., 1830, in-8°. III. *Brano d'un sermone di san Bernardo in volgare toscano recato* (1), ibid., 1831, in-8°. IV. *Gesù al cuore della Monaca considerazione*, ibid., 1832, in-12. V. *Novella piacevole scritta da un maestro di scuola ad imitazione delle novelle del Cesari,* ib., Lugo, 1832, in-8°. VI. *Breve cenno sulla santità e dottrina del beato Alfonso Ligori*, ibid., 1832, in-8°. VII. *Dialogo frà due giovinetti nel di sacro a S. Nicolò,* ibid., 1832, in-8°. VIII. *Divozione delle sei domeniche precedenti la festa dell'angelico S. Luigi Gonzaga da praticarsi dalla gioventù cristiana*, ibid., 1833, in-8°. IX. *Orazioni al B. Alfonso Ligori*, ibid., 1833, in-8°. G—G—Y.

COMPAIN (MATHIEU), Jésuite, naquit à Lyon d'une famille très-considérée, vers le commencement du XVIIe siècle, et y mourut en 1678. Chorier nous apprend (*P. Boessatii vita*, pag. 216) que personne ne poussa aussi loin que lui la manie d'acquérir des médailles et des objets d'antiquité de tout genre; mais, ajoute Chorier, quand son corps et son esprit eurent été affaiblis par l'âge et par les maladies, il ne vit plus dans ses trésors qu'une marchandise, et il vendit cette précieuse collection à un noble allemand qui la paya fort cher. Compain trouva,

(1) L'auteur, comme beaucoup d'autres, a voulu imiter le style et les phrases de l'abbé Cesari, de manière que le sens est souvent obscur et la composition stérile; car il est absurde de croire que la belle langue italienne fût déjà formée au XIVe siècle, et qu'elle n'ait pas, dans le siècle suivant, été portée à sa perfection, comme la langue française dans le XVIIIe.

dans le prix qu'il en retira, le moyen de rendre son nom immortel. Il fit construire une fort belle bibliothèque dans la maison dite de Saint-Joseph, que les Jésuites possédaient à Lyon au confluent du Rhône et de la Saône, et il y fit transporter un grand nombre de livres qu'il avait achetés de ses propres deniers et même ceux qui lui avaient été donnés. Il voulut que cette bibliothèque s'accrût au moyen d'une rente annuelle et perpétuelle qu'il constitua à cet effet, sans que cette rente pût être détournée à un autre usage. Lors de la suppression des Jésuites, en 1762, la bibliothèque fondée par Compain fut sans doute réunie à celle du collége; quant à la rente destinée à l'accroître elle a eu le sort de toutes ces fondations libérales ou pies, qui se sont englouties dans le gouffre de nos révolutions. P—R.

COMPAN est un nom commun à trois écrivains qu'Ersch a confondus dans la *France littéraire*, I, 318. Barbier a facilement évité la méprise du biographe allemand; mais on peut lui reprocher de s'être contenté d'assigner à chacun de ces trois écrivains une part dans les ouvrages qu'Ersch attribuait à un seul, et de n'avoir pas poussé plus loin ses recherches. Dans l'article que l'on va lire, on a tâché de suppléer à l'insuffisance de ses notices (Voy. *Examen critique*, 210); mais on n'a pu le faire aussi complètement qu'on l'aurait désiré par la difficulté de se procurer des renseignements. L'abbé Compan était d'Arles, où il naquit vers 1730. Après avoir étudié la théologie et la jurisprudence, il vint à Paris, se fit recevoir avocat au parlement et fut admis dans la congrégation des prêtres habitués de la paroisse Saint-André-des-Arts. Dès 1763, il publia : *L'Esprit de la religion chrétienne opposé aux mœurs des chrétiens de nos jours*, in-12. Cet ouvrage, dit Fréron, est un des meilleurs qui aient paru dans ce genre (*Ann. litt.*, IV, 162). En 1765 il fit paraître : *Le Temple de la piété, suivi d'œuvres diverses*, in-12. Ce volume ne fut pas aussi bien accueilli que le précédent; et l'auteur ou son libraire en changea le titre contre celui de *Voyage au Temple de la piété*, 1769. L'année suivante, il donna sa *Nouvelle Méthode de géographie, précédée d'un Traité de la sphère*, etc., 1770, 2 vol. in-12. Cette méthode prétendue nouvelle était tirée en grande partie des *géographies* de Lenglet-Dufresnoy et de Nicolle de Lacroix; et au lieu d'avouer franchement les obligations qu'il avait à ce dernier, l'abbé Compan s'efforçait de le décrier dans son discours préliminaire. Cette conduite honteuse fut signalée par Barbeau de La Bruyère dans une lettre à Fréron (*Ann. litt.*, VII, 301-13); et depuis l'abbé Compan garda le silence. — Compan (*Charles*), romancier, né vers 1740, n'a joui, même de son vivant, que d'une réputation très-ordinaire. Cependant il fut encouragé dans ses débuts par Fréron, qui lui trouvait du talent pour écrire et qui l'excitait au nom du public à le cultiver (*Ann. litt.*, 1769, VI, 213). Il suivit ce conseil et publia plusieurs romans, qui ne sont pas sans mérite, mais qui manquent d'intérêt. Aussi tous ses efforts n'aboutirent qu'à lui valoir une place dans le *Petit Almanach*, où Rivarol et Champcenetz se sont amusés à persiffler leurs contemporains. On lui attribue les ouvrages suivants, dont plusieurs sont anony-

mes : I. *La nature vengée*, ou *la réconciliation imprévue*, Paris, 1769, in-12. C'est un roman assez agréable. Barbier l'attribue par erreur à l'abbé Compan. II. *Le Mariage*, ibid., 1769, in-12. III. *Le Palais de la frivolité*, Amst.(Paris), 1773, in-12. IV. *Aventure de Colette, ou la vertu couronnée par l'amour*, Amst.(Paris), 1775, in-12. On trouve dans la *Bibliothèque des romans* l'analyse de cet ouvrage et du précédent, juillet et septembre 1785. V. *Le Secret, divertissement en un acte et en vaudevilles*, Paris, 1780, in-12. Cette pièce n'a point été représentée. Le dialogue en est naturel et piquant; mais les couplets prouvent que l'auteur n'avait pas l'habitude d'en composer. VI. *Dictionnaire de danse*, ibid., 1789, in-8°. Le frontispice a été renouvelé en 1802. — COMPAN ou COMPANS, lazariste, était, en 1787, l'un des directeurs du séminaire de Saint-Firmin à Paris. Il est auteur d'une *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, 1786 ou 1788, 2 vol. in-12. On lui doit en outre une édition très-estimée du *Traité des dispenses*, par Collet, Paris, 1788, 2 vol. in-8° (Voy. le *Journ. hist. et litt.* du 1er mai 1789, p. 10)

W—s

CONDE (ANTOINE-JOSEPH), orientaliste et historien espagnol, né vers 1757, se voua de bonne heure à l'étude de l'arabe, et passa la plus grande partie de sa vie à se former une bibliothèque de documents historiques en cette langue, et à lire tout ce que la bibliothèque royale de Madrid ainsi que celle de l'Escurial contenaient de renseignements sur le séjour des peuplades musulmanes dans la péninsule. Ses recherches, du reste, étaient facilitées par sa position de conservateur du dernier de ces deux établissements; et, certes, ce n'est pas lui que les plaisants eussent conseillé de faire ministre des finances sous prétexte qu'il ne toucherait jamais au dépôt confié à sa foi. Il est vrai que les bibliothécaires précédents y laissaient toucher parfois; car les Espagnols, dans leur zèle trop orthodoxe, firent souvent brûler les parchemins arabes comme sentant l'islamisme. Quoique Conde fût un homme très-modéré sous le rapport politique, il se vit contraint de s'exiler à la restauration de 1814. Il ne survécut que de six ans à ce bannissement, et mourut en 1820, lorsqu'on imprimait à Madrid l'ouvrage auquel il devra la gloire posthume que sa laborieuse existence ne pouvait lui donner plus tôt. Moratin a fait sur la mort de Conde une ode admirable qu'on peut lire dans le *Globe*, n° 26. Ce qui lui mérite une place éminente parmi les historiens, c'est d'abord de s'être voué tout entier à l'étude d'une spécialité unique, qu'il a sentie assez puissante, assez immense pour absorber sa vie, et pourtant de n'avoir point désespéré de l'étreindre; c'est ensuite d'en avoir si naïvement offert les fruits au public, sans déguisements, tout nus, avec leur verdeur et leur crudité natives, devinant en quelque sorte le prochain avènement de la méthode de M. de Barante et en donnant le modèle. Espagnol, Conde a su voir que l'histoire d'Espagne n'est pas seulement celle des descendants de Pélage, et que tous les ouvrages relatifs à cette histoire, même ceux de Mariana, sont déshonorés par d'inexcusables lacunes qu'en vain se sont évertués à combler Gil Pérez, Casari, de Cardonne, Murphy et

Masdeu, et cet infortuné Paul Flemming, martyr prématuré de la science. Orientaliste, Conde n'a songé qu'à remplir ces lacunes : et dès-lors enseveli vivant au milieu des poudreuses archives, des indéchiffrables inscriptions, des manuscrits géants, il s'est inspiré de leur esprit, il s'est fait Arabe et Maure; il s'est effacé pour laisser agir, parler les émirs al-Moumemin, les Almoravides, les Almohades, les derniers habitants de Grenade, les derniers possesseurs de l'Alhambra. Ce n'est point un disciple de Voltaire mesurant les siècles antiques à la jauge des modernes, ne voyant les hommes, les choses qu'à travers le prisme de Ferney, travestissant le Généralif en Sans-souci. Chez lui ce sont bien les parfums du Généralif que l'on respire; il y a, dans tout ce qu'il dit du soleil d'Afrique, du sang d'Afrique, des préjugés d'Afrique; le khalifat et le sérail se sont donné rendez-vous dans son livre; c'est tour à tour ou tout ensemble l'impétuosité du Berbère et la gravité de l'Islam : il sent, il pense, il parle comme on parle, comme on pense comme on sent à la mosquée, sous les palmiers, dans un harem, puis dans l'assemblée des Oulémas. Ce caractère se remarque dans le principal ouvrage de Conde, l'*Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, Madrid, 1820-21, 3 vol in-4°, avec planches; traduit en français, avec des modifications, par M. de Marlès, 1825, 3 vol. in-8°, et en allemand par Kuttschmann, 1824-25, 3 vol. et grav. Tel est le soin avec lequel l'auteur se cache derrière ses originaux dans son ouvrage, que presque jamais il ne dit un mot spécial de ce qui se passa chez les Chrétiens, même dans ces circonstances si fréquentes où Chrétiens et Maures étaient aux prises. L'histoire de Conde est donc une histoire partiale. Mais, nous le répétons, c'est ce qu'il promet en ne laissant jamais parler que les Arabes, et c'est aussi ce que nous désirions. Assez long-temps on n'a copié que les récits des Chrétiens. A présent les deux bulletins sont en présence : que l'on compare et que l'on choisisse. Évidemment, les trois in-quarto de Conde ne constituent pas plus une histoire d'Espagne que l'énorme in-folio de Mariana; mais les deux ouvrages réunis en recèlent les germes : il ne faut plus que les féconder l'un par l'autre. Vienne un homme de talent, et l'on pourra enfin avoir l'histoire de la péninsule au moyen âge. C'est ce que n'a pas assez senti le traducteur français, soit lorsque du narré de Conde il a voulu élaguer ce qui lui semblait absurde, injuste, intolérant, invraisemblable; soit lorsqu'il a prétendu combler les lacunes que laisse un récit fait tout entier à la plus grande gloire de Mahomet et des croyants. Ce vice devient plus grave encore quand on s'aperçoit que l'auteur des changements ne connaît à fond ni les Arabes et les autres familles musulmanes qui viennent successivement inonder la péninsule, ni les Chrétiens des diverses périodes du moyen âge. L'histoire de Conde est divisée en quatre périodes traitées dans quatre livres : 1° l'invasion, précédée de généralités sur l'origine et le caractère des Arabes, jusqu'à ce que l'Espagne cesse d'être une province de l'empire des Khalifes; 2° le khalifat d'Espagne jusqu'en 1030; 3° le démembrement, les Almoravides, les Almohades; 4° le royaume de Grenade. Outre les manuscrits des bibliothèques royales de Ma-

drid et de l'Escurial, Conde avait consulté à Paris la copie d'un manuscrit arabe très-précieux de la bibliothèque royale, copie exécutée sous les yeux de Langlès et de M. de Sacy. Au troisième volume se trouve un fac simile d'inscriptions antiques dont Conde donne la traduction. Il est à regretter qu'à la suite de l'ouvrage ne se trouvent pas quelques annexes indispensables, tels que l'explication des mots sémitiques, une géographie comparée, la charte arabe et aussi, car là serait leur véritable place, les rectifications et les additions les plus importantes que nécessite la vérité historique. Les autres écrits de Conde sont une traduction de la *Description de l'Espagne écrite en arabe par le chérif Al-Edris le Nubien*, 1799, in-12 (cette traduction est accompagnée du texte et de notes), et un *Mémoire sur les monnaies arabes*, *notamment sur celles qui furent frappées en Espagne sous les princes musulmans* (inséré dans les *Mémoires de l'Académie espagnole*, tom. IV, 1804, in-4°). P—OT.

CONDÉ (Louis-Joseph de Bourbon, prince de), né à Paris (1) le 9 août 1736, était fils unique du duc de Bourbon (*Voy.* ce nom, V, 349) et de la princesse Caroline de Hesse-Rheinfels. Orphelin dès l'âge de cinq ans, il eut pour tuteur le comte de Charolais (*Voy.* ce nom, LX, 508), son oncle, qui prit le plus grand soin de son éducation, et sut par une sage économie réparer le désordre de sa fortune. Il n'avait pas encore atteint sa quinzième année, lorsque le roi lui donna la charge de grand-maître de sa maison, que le duc de Bourbon avait possédée. Le 2 mai 1752, il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit; et l'année suivante il épousa Mlle de Rohan-Soubise, qui mourut le 5 mars 1760, à la fleur de son âge, laissant deux enfants, M. le duc de Bourbon et Mlle de Condé (*V.* ces deux art. ci-après), abbesse de Remiremont, puis supérieure de la congrégation de l'Adoration-Perpétuelle, établie en 1816 au Temple. En 1754, à dix-huit ans, il fit l'ouverture des états de Bourgogne, en qualité de gouverneur de cette province. Dès l'année suivante, il rejoignit l'armée française en Allemagne. Il n'assista point à la malheureuse bataille de Rosback; mais en 1757, à celle d'Hastembeck, il eut l'occasion de signaler sa valeur et son sang-froid. Son aide-de-camp, M. de La Touraille, l'engageant à faire quelques pas pour éviter la direction d'une batterie, il lui répondit. « Je ne trouve point ces pré« cautions dans l'histoire du grand « Condé. » Deux ans après, on le vit à Minden charger avec un brillant courage à la tête de la réserve. Enfin l'avantage qu'il remporta sur le duc de Brunswick en 1762 à Johansberg mit le sceau à sa réputation militaire. Le roi lui fit présent d'une partie des canons qu'il avait enlevés à l'ennemi, et le nom de Condé acquit un nouveau lustre. A l'une des premières représentations de la petite comédie de Rochon de Chabannes, intitulée *Heureusement*, l'actrice qui jouait le rôle de Mme de Lisbau (Mlle Hus), en prononçant cet hémistiche : *Et moi, je bois à Mars*, ayant jeté les yeux sur la loge du prince qui assistait à la représentation, tous les spectateurs applaudirent avec transport. Informé que le duc de Brunswick devait le visiter à Chantilly, le prince fit disparaître

(1) Et non pas à Chantilly comme le disent toutes les biographies.

les canons pris à Johansberg et qui bordaient l'avenue du château. Cette attention délicate n'échappa point au général prussien, qui lui dit : « Prince, vous avez voulu me vain« cre une seconde fois par votre « grandeur d'ame. » Dans les dissensions qui s'élevèrent bientôt entre la cour et le parlement, il se déclara d'abord pour l'autorité royale; mais, ayant protesté contre l'édit qui cassait le parlement, il fut exilé comme les autres princes. Toutefois Louis XV, qui l'aimait, ne tarda pas à le rappeler. Mais craignant sans doute que cette grace ne fût regardée comme une preuve de défection, le prince de Condé fit, avant de quitter Chantilly, renouveler à ses vassaux la défense de reconnaître la juridiction des nouvelles cours souveraines. Lié particulièrement avec le dauphin, il fut le compagnon assidu de ses exercices militaires au camp de Compiègne. A la mort de ce prince, Louis XV lui donna son régiment. A l'exemple du plus illustre de ses ancêtres, le prince de Condé se faisait une gloire de protéger les lettres qu'il cultivait avec succès. Chamfort, connu seulement alors par des ouvrages dramatiques, devint secrétaire de ses commandements; et Grouvelle lui succéda dans cette place. Valmont de Bomare fut chargé d'organiser à Chantilly un cabinet d'histoire naturelle, le plus complet qu'on eût vu jusqu'alors. Desormeaux, Saint-Alphonse, etc., faisaient partie des réunions littéraires qui, chaque semaine, avaient lieu au Palais-Bourbon. Une pièce de vers de Voltaire adressée à M. de La Touraille prouve que le prince de Condé s'intéressait à la colonie naissante de Ferney; et l'on voit par les lettres de Voltaire à ce prince que les habitants du pays de Gex lui étaient redevables de diverses exemptions. Quoiqu'il ne partageât point les opinions de la plupart des littérateurs qu'il admettait à son intimité, le prince de Condé leur permettait de discuter librement devant lui les plans de finance que chaque jour voyait éclore; et il reconnaissait la nécessité d'admettre toutes les réformes qui, sans toucher à l'ancienne constitution de la monarchie, devaient améliorer le sort des classes inférieures. Il avait dans toutes les circonstances donné des preuves de l'intérêt qu'il prenait aux souffrances du peuple. Lors de la disette de 1775, il avait fait acheter du blé pour le distribuer aux indigents de ses domaines, au même prix que dans les années les plus abondantes. Tous les ans il faisait évaluer les dégâts occasionnés par ses chasses, et donnait à ceux qui avaient souffert quelques dommages plus qu'ils n'avaient perdu. La Bourgogne n'était point oubliée dans les secours et les encouragements que le prince accordait avec une magnificence toute royale. Il assistait régulièrement à l'assemblée des États, dans lesquels on examinait avec soin tous les projets qui pouvaient augmenter la prospérité de cette province. Se trouvant en 1784, à Dijon, il fut prié par l'académie de présider à la distribution des prix, et ce fut de sa main que Carnot reçut la médaille d'or qu'il avait méritée pour l'*Éloge de Vauban* (*Voy*. Carnot, LX, 179). En 1787, il présida le second bureau de l'assemblée des notables; et l'on sait qu'il y vota pour toutes les mesures d'ordre et d'économie réclamées par l'opinion publique. Il exprima les mêmes vœux dans l'assemblée de 1789; mais comprenant enfin, quoique un peu tard, que

des réformes simultanées entraîneraient nécessairement la ruine de la monarchie, il signa le fameux *Mémoire des princes*, dans lequel ils protestaient contre toute atteinte portée aux droits qu'ils tenaient de leur naissance. Une déclaration aussi franche contre la révolution, que la prise de la Bastille consomma peu de temps après, l'obligea de chercher avec sa famille un asile dans les pays étrangers. Il quitta Chantilly le 27 juillet 1789, dans l'après-midi. Toutes les campagnes environnantes étaient déjà soulevées; mais heureusement la voiture du prince avait dépassé Pont-Sainte-Maxence avant l'arrivée des paysans qui se proposaient de le jeter dans l'Oise (*Essais sur la révolution*, par Beaulieu, I, 40). De Bruxelles il se rendit à Turin où il fut bientôt suivi par un grand nombre de personnes que leur naissance ou leur position rendaient ennemies du nouvel ordre de choses. Il passa l'année suivante en Allemagne, et s'établit sur les bords du Rhin afin d'être plus à portée de profiter des circonstances qui pourraient se présenter d'entrer en Alsace, et de seconder les mouvements insurrectionnels des partisans de la monarchie restés dans l'intérieur. C'est de là qu'au mois de juillet 1790 le prince de Condé lança le manifeste dans lequel il annonçait son projet d'aller à la tête de la noblesse délivrer le roi, retenu prisonnier. Cet acte, loin d'intimider les chefs de la révolution, ne fit qu'acroître leur audace. Dès le 28 du même mois, Mirabeau demanda que le prince de Condé fût tenu de faire, dans trois semaines, le désaveu de son manifeste, faute de quoi il serait déclaré traître à la patrie et ses biens confisqués au profit de ses créanciers et des travaux publics; mais cette proposition fut écartée, et ce qui doit étonner, c'est qu'elle le fut sur les observations de Robespierre et de Lepelletier de Saint-Fargeau. Le 18 déc. suivant, Mirabeau, qui semblait s'acharner contre le prince de Condé, proposa de l'obliger de prêter serment à la nouvelle constitution; mais cette fois encore Lameth fit ajourner cette proposition en obtenant qu'elle fût renvoyée à l'examen des comités. Le 16 mars 1791, la donation du Clermontois faite en 1648 au vainqueur de Rocroy fut annulée par un décret, combattu vainement par l'abbé Maury; et ce décret priva le prince de Condé de six cent mille livres de rente dans un moment où, pour soutenir ses compagnons d'exil, il avait été forcé de mettre ses pierreries en gage et de recourir à des emprunts. Le 11 juin suivant, il fut invité par l'assemblée nationale à rentrer dans le royaume sous quinze jours, ou à s'éloigner de la frontière en déclarant qu'il ne prendrait jamais les armes contre la France. Le commissaire Duvergier, chargé de signifier ce décret au prince, était également porteur d'une lettre par laquelle Louis XVI l'engageait à renoncer au projet de combattre pour le maintien de droits que la loi nationale avait abolis. A l'arrivée du commissaire, le prince de Condé se rendit de Worms à Coblentz pour conférer avec le comte d'Artois sur la réponse à ce message; et le 11 septembre il écrivit au roi pour lui faire connaître qu'il adhérait aux sentiments exprimés par ses augustes frères. Cette lettre se terminait ainsi: « Nous périrons tous plutôt que de « souffrir le triomphe du crime, l'a« vilissement du trône et le renverse« ment de la monarchie. » Il répon-

dit en même temps à l'assemblée nationale que ce n'était point contre la patrie qu'il avait pris les armes, mais contre ses oppresseurs. C'est alors que le séquestre fut mis sur les biens du prince, et qu'un décret défendit d'entretenir aucune relation avec lui ou ses officiers, sous peine d'être considéré comme traître et puni comme tel. La petite armée qu'il avait organisée à Worms, s'étant accrue des débris de plusieurs régiments français, fut envoyée au mois de décembre 1791 dans la principauté du cardinal de Rohan à Oberkirck, et se trouvait ainsi rapprochée de Strasbourg où les princes continuaient d'avoir des intelligences. Un décret de l'assemblée législative du 1er janvier 1792 déclara le prince de Condé rebelle, ainsi que tous ceux qui se trouvaient sous ses drapeaux. A l'ouverture de la campagne, sa petite troupe fut incorporée à l'armée autrichienne, commandée par Wurmser, et répartie dans divers cantonnements du Haut-Rhin. Le prince dut obtenir la permission du général autrichien de se rapprocher de Landau dont le commandant passait pour royaliste; mais l'arrivée de Custine avec des forces supérieures le força de se replier sur le Brisgaw. La campagne de 1793 fut plus sérieuse. Le corps de Condé pénétra dans la Basse-Alsace et contribua beaucoup aux succès momentanés des Autrichiens, par la prise des lignes de Weissembourg et de plusieurs autres places. Mais ce fut à l'attaque du village de Berstheim que le prince signala surtout cette valeur brillante dont il avait donné tant de preuves dans la guerre de sept ans. Trois fois ce village avait été pris, et le feu des batteries républicaines avait autant de fois forcé de l'évacuer. Officiers et soldats demandaient à grands cris de retourner à l'assaut. Après avoir essayé de calmer cet enthousiasme chevaleresque, le prince de Condé fut obligé de céder. « Messieurs, « dit-il, vous êtes tous des Bayards; « marchons au village. » Puis, sautant à bas de son cheval, il se met à la tête de sa petite troupe, et le village emporté, il y entre le premier. Le duc de Bourbon et le duc d'Enghien eurent part à cette affaire mémorable. Ce n'est pas la seule fois que dans cette illustre maison de Condé, le père, le fils et le petit-fils se sont trouvés réunis sur le même champ de bataille; et les beaux vers dans lesquels Delille a célébré cette réunion de héros, ont encore le mérite d'être tout-à-fait historiques:

> Condé, Bourbon, Enghien se font d'autres Rocrois;
> Et prodigues d'un sang chéri de la victoire,
> Trois générations vont ensemble à la gloire.
>
> PITIÉ, ch. IV.

C'est après le combat glorieux de Berstheim que le général Wurmser étant venu lui rendre visite, le prince lui dit: « Eh bien, monsieur le ma- « réchal, comment trouvez-vous ma « petite infanterie? Monseigneur, « répondit Wurmser, elle grandit au « feu. » Parmi les blessés se trouvaient plusieurs prisonniers républicains; le prince donna l'ordre d'en prendre le même soin que de ses soldats. Depuis le commencement de la guerre, son armée était à la solde de l'Autriche; mais mal nourrie et plus mal payée, elle aurait éprouvé de grandes privations, si le prince n'eût fait des sacrifices personnels pour venir au secours de ses compagnons d'armes. D'anciens militaires affaiblis par l'âge ou par les infirmités ne pouvaient plus soutenir les fatigues d'une campagne. Il s'employa pour leur faire obtenir des postes dans quelques forteresses, et se chargea

d'ajouter à leurs traitements, pour les mettre dans l'aisance, de petites sommes qui leur étaient payées aussi régulièrement que s'il eût encore été à Chantilly jouissant de son immense fortune. En 1795, l'Angleterre s'étant chargée de l'entretien de l'armée de Condé, des commissaires britanniques se rendirent au quartier-général du prince à Mulheim, et lui remirent des sommes considérables pour entamer des négociations avec les généraux républicains. Ce fut alors que Fauche-Borel (*Voy.* ce nom, au Suppl.), ayant trouvé Pichegru dans des dispositions favorables au projet de relever le trône des Bourbons, fut chargé de traiter avec ce général sur les moyens d'atteindre ce but; mais les conditions de Pichegru n'ayant pas reçu l'assentiment du cabinet autrichien, et le prince de Condé ayant craint de compromettre son armée, cette affaire n'eut pas de suite (*Voy.* PICHEGRU, XXXIV, 277). Le corps de Condé trouva de nouvelles occasions de se signaler dans la campagne de 1796. Combattant partout à la tête de son avant-garde, le prince protégea puissamment la retraite des Autrichiens sur le Brisgaw; et il sauva leur armée à Biberach, en soutenant pendant six heures les efforts des républicains victorieux. L'Autriche ayant fait sa paix avec la France en 1797, le prince de Condé se trouva dans la nécessité d'accepter l'offre que lui fit l'empereur de Russie, Paul Ier, de se charger des débris de son armée. Elle fut cantonnée dans la Wolhynie; et le prince lui-même se rendit à St-Pétersbourg où il fut accueilli de la manière la plus brillante, et logé dans le palais de Tauride que l'empereur lui avait assigné. Une seconde coalition plus formidable que la première ne tarda pas à le ramener avec son corps sur les bords du Rhin. A la fin de 1799, il rejoignit l'armée autrichienne, qui devait, sous les ordres de l'archiduc Charles, appuyer les opérations des Russes en Italie. Les rapides succès que Souwarow avait obtenus au-delà des Alpes trouvèrent leur terme en Suisse; et le prince de Condé ne parut à la tête de sa division à Constance que pour être témoin des revers de la coalition. Paul ayant donné l'ordre à Souwarow de ramener ses troupes en Russie, l'armée de Condé passa pour la seconde fois à la solde de l'Angleterre. Elle devait faire avec les Autrichiens la campagne de 1800, que termina la bataille de Marengo; mais arrêtée à Pordenone, elle dut reprendre la route qu'elle venait de parcourir pour remonter jusqu'en Bavière. L'Autriche accepta les conditions que lui dicta le vainqueur; et, l'Angleterre paraissant disposée à traiter aussi de la paix, l'armée de Condé fut définitivement licenciée. Après avoir veillé lui-même à cette opération, le prince quitta Vienne le 11 juin 1801 et s'embarqua le 27 pour l'Angleterre. Il s'établit avec sa famille dans l'ancienne abbaye d'Amesbury. Ce fut là qu'il épousa la princesse douairière de Monaco, née Brignolé, qui l'avait suivi constamment dans son exil, et dont il avait reçu des témoignages du plus sincère attachement (2). Il y pleura la mort de son petit-fils le duc d'Enghien, dont rien ne put jamais ni le distraire ni le consoler. Deux ans auparavant un individu était venu offrir au prince d'assassiner Bonaparte; mais il avait repoussé cette

(2) Cette princesse est morte en 1813.

offre avec indignation (*Voy.* les *Mémoires* de Bourrienne, V, 322). Il rendit compte de cet évènement à Monsieur (comte d'Artois) dans une lettre que l'histoire doit conserver (3). Accablé de sa juste douleur et croyant sa fin plus prochaine qu'elle ne l'était, il écrivit ses dernières dispositions, parmi lesquelles on remarque celle qui concerne le lieu de sa sépulture. « Quelque honorable, dit le prince, qu'il soit « sans doute d'être enterré à Westminster, je n'ai point cette ambition. Je demande au contraire, « très-positivement, à l'être parmi « les Français émigrés, fidèles à « leur Dieu et à leur roi. » A la restauration, il se hâta de revenir en France, et fit son entrée à Paris, avec Louis XVIII, le 4 mai 1814. Ses titres de colonel-général de l'infanterie et de grand-maître de France lui furent aussitôt rendus; et il accepta celui de protecteur de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Lors du retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, il partit avec le roi pour la Belgique, d'où il revint au mois de juillet 1815. Depuis cette époque, il résida presque constamment à Chantilly dans une modeste habitation, seul reste d'un des plus beaux palais de l'Europe. Il était de retour à Paris depuis peu de jours, lorsqu'il y mourut le 13 mai 1818, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ses restes sont déposés à Saint-Denis. M. l'évêque d'Hermopolis y prononça son oraison funèbre, qui fut répétée dans la plupart des églises de France. L'académie de Dijon mit son éloge au concours, et le prix fut remporté par M. Th. Foisset, alors âgé de vingt ans. Tous les arts reproduisirent à l'envi les traits de ce prince, aussi brave que magnanime. Il avait dans ses loisirs écrit la vie de son illustre aïeul. Cet ouvrage, dont le manuscrit resté en France était à la Bibliothèque du roi, avait été, dès 1806, imprimé sous ce titre : *Essai sur la vie du grand Condé*, vol. in-8°. Sévelinges l'a reproduit en 1820 dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Condé*, 2 vol. in-8°. Le premier contient l'*Essai* sur la vie du grand Condé. Le second est un *Précis* de la vie du prince qui fait le sujet de cet article, par Sévelinges, suivi de pièces justificatives. On peut encore consulter, pour plus de détails : *Les campagnes de l'armée de Condé*, par M. d'Ecquevilly, Paris, 1818, 3 vol. in-8°, et la *Vie du prince de Condé*, par M. Chambelland, de Dijon, Paris, 1819-20, 3 vol. in-8°. W—s.

CONDÉ (Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince de), né le 13 août 1756, mort le 27 août 1830, a, par la mystérieuse catastrophe qui termina sa vie, entraîné avec lui dans la tombe le caduc et dernier débris de cette race des Condés qui fut à la fois si glorieuse et si malheureuse. Mais le coup fatal qui termina pré-

(3) « Un homme, arrivé la veille à ce qu'il « m'a dit, à pied de Paris à Calais, homme d'un « ton fort simple et fort doux, malgré les pro- « positions qu'il venait faire, ayant appris que « vous n'étiez pas ici, est venu me trouver sur « les onze heures du matin; il m'a proposé tout « uniment de nous défaire de l'usurpateur par « le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné « le temps de m'achever les détails de son pro- « jet, et j'ai repoussé cette proposition avec « horreur, en l'assurant que si vous étiez ici, « vous feriez de même; que nous serions tou- « jours les ennemis de celui qui s'est arrogé le « trône et la puissance de notre roi, tant qu'il « ne le lui rendrait pas; que nous avions com- « battu cet usurpateur à force ouverte; que « nous le combattrions encore si l'occasion s'en « présentait; mais que jamais nous n'emploie- « rions de pareils moyens, qui ne pouvaient « convenir qu'à des jacobins, et que, si par ha- « sard ces derniers se portaient à ce crime, cer- « tainement nous n'en serions jamais complices. » (*Lettre du prince de Condé à Monsieur, comte d'Artois*, Londres, 24 janvier 1802.)

maturément la carrière des deux premiers princes de cette famille n'est plus qu'un souvenir historique déjà bien éloigné, tandis que notre génération, épouvantée il y a trente ans de l'assassinat lâchement politique du duc d'Enghien, frémit de demander tous ses secrets à la tombe du prince qui ne savait pas sans doute avoir si bien raison de déplorer le malheur de survivre à son fils. Jusqu'à la révolution de 1789, le duc de Bourbon ne fut guère connu dans le monde que par quelques aventures de vie privée (1). Son mariage précoce avec une princesse d'Orléans (1771) fournit au poète Laujon le sujet d'un charmant opéra-comique, *l'Amoureux de quinze ans*, mais ne répondit pas à ses heureux commencements, et, après quelques mois d'un amour passionné de la part du jeune prince, fut suivi d'éclatantes infidélités, et aboutit neuf ans après à une séparation (1780). Un bal masqué, où le comte d'Artois (depuis Charles X) insulta grièvement la duchesse de Bourbon (*V.* l'art. suiv.), occasionna entre les deux princes un duel, dans lequel l'époux offensé montra beaucoup de résolution. La visite que fit ce prince au camp de Saint-Roch devant Gibraltar (août 1782) ne mérite pas davantage d'être mise au nombre des évènements historiques, puisqu'il n'y trouva aucune occasion de se signaler, et que tout se passa en vaines parades et en interminables dîners pour le comte d'Artois, comme pour le comte de Dammartin (c'était le nom qu'avait pris le duc de Bourbon). Néanmoins, à son retour, le roi Louis XVI le créa chevalier de Saint-Louis, et lui conféra le grade de maréchal-de-camp. Lors de l'assemblée des notables, il fut, comme tous les princes du sang, appelé à la présidence d'un bureau, qu'on nomma le *comité des ingénus*, parce que dans le discours qui suivit son élection, le jeune duc avouait de bonne foi son peu de capacité à remplir un tel poste. Il se montra dès-lors fort opposé aux idées politiques qui amenaient la révolution; et, peu de temps avant la convocation des états-généraux, il signa la fameuse déclaration que les princes firent au roi pour indiquer les mesures qui, selon eux, pouvaient seules sauver la monarchie. Dès 1789, il émigra avec son fils, le duc d'Enghien; puis, quand le prince de Condé, son père, eut rassemblé sur le Rhin une armée de Français, fidèles au drapeau blanc, le duc de Bourbon montra dans plusieurs actions une valeur brillante, acompagnée d'un sang-froid imperturbable au milieu du péril. Au combat de Berstheim, le 2 décembre 1793, il reçut une blessure qui lui coupa les deux tendons de trois doigts de la main droite. Cette blessure, noble marque de son courage, jointe à une chute qu'il fit en 1816 et par suite de laquelle il eut la clavicule de l'épaule gauche cassée, le rendit toute sa vie assez gêné dans l'usage de ses mains: il ne pouvait lever la gauche au niveau de sa tête; ce qui ne l'empêcha point d'être toujours un habile tireur à la chasse; seulement pour tirer ce qu'on appelle *le coup du roi*, il était, par l'impossibilité de lever suf-

(1) Toutefois, lors de l'exil des princes à l'occasion des nouvelles cours souveraines, le duc de Bourbon ne tarda pas à solliciter son retour. Pour prix de cette prompte soumission, il fut reçu cordon bleu à la promotion de 1773. Comme on soupçonnait qu'une des raisons qui avaient ramené le prince de Condé à la cour était le désir de faire recevoir son fils chevalier du St-Esprit, à cette question sur le retour du prince de Condé à Versailles « *Qu'y est-il allé faire?* un plaisant répondit malignement : *Ses preuves.*

fisamment le bras gauche, réduit à se renverser en arrière. Partout où les émigrés eurent besoin d'avoir à leur tête quelqu'un des princes, on retrouve le duc de Bourbon. Lors de la fatale expédition de Quiberon, il débarqua à l'île-Dieu avec l'intention de combattre à la tête des royalistes; mais des ordres impératifs du comte d'Artois le forcèrent à un prompt départ; et il retourna en Angleterre (2). En 1799, le duc de Bourbon était encore sur le Rhin à l'armée qu'y commandait son père; et, lorsqu'elle fut licenciée, il partit pour l'Angleterre, où il résida jusqu'aux évènements de 1814. De retour à Paris, ce prince sentit plus vivement que jamais la douleur d'être privé d'un fils qui faisait l'orgueil et la joie de la noble race de Condé. Il revit avec une poignante indignation sur les marches du trône de Louis XVIII des hommes qui avaient trempé plus ou moins directement dans le lâche attentat d'Ettenheim. Créé par le roi colonel-général de l'infanterie légère, et appelé à la chambre des pairs, il ne s'en tint pas moins à l'écart. Cet éloignement n'était pas sans dignité; et, si le duc de Bourbon ne peut pas être mis au rang des grands caractères politiques, il doit au moins être placé parmi le très-petit nombre des caractères persévérants : éloge singulier dans notre siècle. Lors du retour de Napoléon, au mois de mars 1815, le duc de Bourbon essaya d'organiser un soulèvement militaire dans les départements de l'Ouest. Sa présence dans l'arrondissement de Beaupréau, et une proclamation qu'il publia, excitèrent quelque agitation; mais bientôt convaincu par ses yeux, et par les rapports de ses principaux officiers, que la masse des Vendéens resterait immobile, il accéda au vœu que lui exprimait le colonel de gendarmerie, Noirot, dans une lettre pleine de convenance. Par l'entremise de son aide-de-camp, le chevalier Jacques, il arrêta avec cet officier une sorte de convention militaire dans laquelle il fut stipulé que le prince abandonnerait la Vendée et s'embarquerait à Nantes pour l'Espagne. Le duc de Bourbon quitta effectivement Beaupréau; mais il ne s'embarqua pas tout de suite. Il erra encore quelque temps sur les côtes, sous un nom supposé et avec de faux passeports. Enfin, tout espoir de rallier les royalistes étant perdu, il se rendit à Nantes, et alla revoir cette Péninsule espagnole que quarante ans auparavant il avait parcourue pour faire une promenade militaire au camp de Gibraltar. Ici se place une odieuse imputation, qui ne peut avoir été inventée que par des individus intéressés à flétrir la mémoire d'un prince respectable. Ils ont prétendu qu'à cette époque même il avait eu la pensée d'un suicide (3). Après le second retour de Louis XVIII, ce prince ne se hâta point de venir en France. D'Espagne, il était passé en Angleterre, où, jusqu'à la mort de son père, il séjourna presque aussi souvent qu'en France. Lorsqu'il revenait dans sa patrie, il paraissait peu à la cour et menait une vie toute privée, tantôt à Saint-Leu, tantôt à Chantilly. Son unique, sa grande occupation était la chasse; il se trouvait heureux de vivre au milieu des bois, et de fuir un monde où tout

(2) Consultez à cet égard les Mémoires du comte de Vauban.

(3) Voyez les plaidoiries de MM. Dupin et Lavaux dans le procès auquel donna lieu le testament du duc de Bourbon.

lui rappelait le triomphe des hommes et des choses de la révolution. Plusieurs fois son royal cousin Louis XVIII plaisanta en termes peu mesurés sur ce goût exclusif du duc de Bourbon. Il est à croire que ce caustique monarque, sur la tête ou plutôt sur les jambes duquel pesait cette terrible sentence :

.... Sedet, æternumque sedebit
Infelix Theseus!

ne voyait pas, sans une secrète jalousie, la verte et allante vieillesse de son contemporain d'âge. Ce fut dans ses voyages outre-mer que le duc de Bourbon connut Sophie Daws. Les charmes et l'esprit séduisant de la jeune Anglaise subjuguèrent cet adorateur sexagénaire; et bientôt Sophie Daws devint la reine de Chantilly. Plus tard, elle prit un mari qui lui donna le titre de baronne de Feuchères (août 1818); mais au bout de quelques années, quand cet homme d'honneur, qui croyait sa femme la fille naturelle du duc de Bourbon, s'aperçut qu'elle ne tenait à S. A. que par une liaison d'une toute autre nature, cette union fut rompue devant les tribunaux, et la baronne de Feuchères (4) domina plus absolument que jamais à Chantilly et au palais Bourbon (5). En 1818, la mort du prince de Condé, son père, laissa plus que jamais dans l'isolement le duc de Bourbon, qui continua de porter et de signer ce nom. Chose remarquable, il ne devait à cette qualification substituer celle de *prince de Condé* que quelques jours avant son décès, en 1830, alors qu'en lui faisant part de son avènement le roi Louis-Philippe l'avait désigné par ce dernier titre! Avec les biens de son père, le duc de Bourbon hérita de la charge de grand-maître de la maison du roi; mais rien ne fut changé à sa vie, à ses habitudes. Dans l'intervalle, le prince avait eu une bien triste occasion de reparaître à la cour. Lorsque le 13 fév. 1820 le duc de Berri tomba sous le poignard de Louvel, le père du duc d'Enghien, oubliant les griefs de Versailles et de Quiberon, montra à *Monsieur*, comte d'Artois, la plus touchante sympathie. Il accourut un des premiers, pour lui offrir ses consolations. On conjura l'auguste vieillard de retarder une entrevue qui allait faire saigner dans son cœur une blessure encore trop vive. « Non, répliqua le duc de Bourbon, je puis « mieux qu'un autre consoler mon « cousin d'un malheur que j'ai éprouvé « avant lui. » Mais à peine eut-il été introduit, que ses forces l'abandonnèrent. *Monsieur* se précipita pour le soutenir dans ses bras, et tous deux restèrent long-temps embrassés. Le duc de Bourbon se rendit ensuite chez Louis XVIII. La fermeté du roi l'avait un peu calmé; la conversation fut tranquille; mais le prince, en jetant les yeux autour de lui, se rappela que le cabinet où il se trouvait, était celui où l'arrêt de mort de son fils avait été signé. A cet horrible souvenir, ne pouvant contenir son émotion, il se leva, serra en silence la main de Louis XVIII, et se retira. Il ne paraissait jamais aux Tuileries qu'au jour de l'an, à la fête du roi et dans de grandes solennités. Une de ces solennités mérite d'être indiquée, c'est lorsque le duc de Bourbon alla rendre à leur sépulture première les restes des princes

(4) Louis XVIII interdit à madame de Feuchères de paraître à la cour, en raison du scandale que causa ce procès.

(5) Outre une dot de soixante-douze mille fr. de rentes constituée en 1818, le duc de Bourbon lui donna un million en 1825; et dès 1824 il fit en sa faveur un testament par lequel il lui léguait Boissy, Saint-Leu et d'autres domaines.

de la maison de Condé (6), dont les corps, inhumés dans l'église de Vallery (Yonne), avaient été enlevés de leur caveau en 1794 et jetés dans une fosse du cimetière de cette paroisse. Le duc de Bourbon parut encore au sacre de Charles X (7). Pourquoi faut-il que là ne se borne point la tâche des biographes du duc de Bourbon. Mais son testament, sa mort funeste et les procès éclatants auxquels elle a donné lieu, voilà malheureusement des points aussi délicats qu'essentiels, et qu'il n'est pas permis de passer sous silence. Depuis 1827, la santé du duc de Bourbon s'était visiblement altérée; et chacun dans sa maison pensait à lui suggérer un testament. Ses serviteurs les plus dévoués l'engageaient à pourvoir à l'avenir. Chacun avait son projet, son idée, sa proposition suivant ses opinions, ses affections et ses antipathies. Les uns pressaient leur maître de se remarier avec une princesse de Saxe et de tenter les chances d'une paternité un peu tardive. D'autres, à défaut de mariage, conseillaient de faire d'un jeune Bourbon un prince de Condé. Mais sur qui tomberait le choix? Quelques-uns parlaient du duc de Bordeaux; d'autres d'un Bourbon de Naples, frère de la duchesse de Berri; ceux-là d'un jeune prince de la maison d'Orléans. Enfin, par une alliance dont s'honorait leur maison avec le sang des Condé, la loi rendait les princes de Rohan héritiers du duc de Bourbon (8), à défaut de dispositions testamentaires; mais il ne paraît pas qu'aucun des serviteurs du prince les lui ait désignés, et que S. A. R. (9) ait manifesté en leur faveur des dispositions bien affectueuses. Qui devait l'emporter dans ce conflit? Si le duc de Bourbon eût été abandonné à ses dispositions personnelles, il est à croire que par sentiment, autant que par opinion politique, il se fût décidé en faveur du fils de l'infortuné duc de Berri (10). Mais on représenta

(6) Nous avons sous les yeux le récit authentique de cette solennité sous ce titre : *Procès-verbal de l'exhumation des corps des princes et princesses de la maison de Condé, précédé d'une notice sur la sépulture de ces princes dans l'église de Vallery, arrondissement de Sens, département de l'Yonne.* Le discours prononcé à cette occasion par un bon curé de campagne, M. l'abbé Beraud, est d'une haute eloquence.

(7) Dans sa correspondance avec la baronne de Feuchères, le duc de Bourbon s'est chargé de faire lui-même l'historique du rôle qu'il remplit au sacre de Charles X. Voici ce qu'il écrivait de Reims, 31 mai, huit heures du soir : « Demain, je ne sais pas si le *poor dear* s'en tirera avec honneur. Figurez-vous l'escalier du trône à monter ou descendre trois ou quatre fois, raide comme un bâton de perroquet, avec vingt-huit marches bien étroites, avec le fameux manteau à porter et à manier; encore incertain si je prendrai ma canne; car que deviendrai-je, si elle m'échappe, étant obligé de me servir de mes deux mains pour ne pas m'entortiller les jambes, événement qui serait le plus embarrassant de tous? Enfin un miracle pareil à celui de la sainte ampoule viendra peut-être à mon secours. » Le lendemain, il écrivait encore à la même, 1er juin 1825 : « Voilà la fameuse journée passée; et le *poor dear* s'en est tiré comme un charme, grimpant les montagnes du trône comme un chamois, les descendant de même, sans broncher et sans canne, le tout à la satisfaction des nombreux spectateurs, qui ont été étonnés de son agilité. » Ces lettres sont consignées dans le plaidoyer de M. Lavaux, avocat de la baronne de Feuchères. Nous les citons avec d'autant plus de plaisir qu'elles donnent l'idée de cet esprit d'aménité douce qui caractérisait ce bon prince.

(8) Le prince de Condé, père du duc de Bourbon, avait pour mère Elisabeth de Rohan, fille du maréchal de Rohan-Soubise.

(9) On sait que Charles X, à son avènement, conféra le titre d'*altesse royale* à tous les princes du sang, au duc d'Orléans comme au duc de Bourbon.

(10) « Nous articulons qu'un jour, et postérieurement à la naissance du duc de Bordeaux, le prince se promenant à pied aux Champs-Elysées, fit la rencontre d'un des deux officiers qui l'avaient accompagné à l'Opéra dans la nuit de l'assassinat du duc de Berri; que cette catastrophe étant devenue le sujet de la conversation, le prince dit : « Le duc de Berri était brusque; mais il était bien bon; jamais il n'a fait de mal à personne. Je l'aimais beaucoup, il avait été le compagnon d'armes de mon fils. » Après quelques instants de silence, il reprit : « Eh bien! puisque ses enfants sont orphelins, je leur servirai de père; ils seront mes hé-

au vieux prince que le duc de Bordeaux était destiné à un héritage bien autrement important; que par conséquent il ne pourrait conserver le nom des Condé, et que, devenu roi, il porterait leur succession au fisc. Ce fut sans doute un des plus puissants motifs mis en avant par la baronne de Feuchères qui, après trois ans d'efforts persévérants, fit tomber le choix du duc Bourbon sur son filleul, le duc d'Aumale, troisième fils du duc d'Orléans. Le zèle qu'elle déploya pour enrichir la jeune altesse n'était pas désintéressé : elle voulait se procurer un haut patronage à l'ombre duquel elle pût jouir en sûreté d'une bonne part dans la succession (11). Les plaidoyers des avocats, les correspondances publiées, ont révélé jusqu'aux moindres particularités de cette intrigue; et, bien que nous ne fassions que reproduire des faits articulés en plein tribunal, nous nous abstiendrons d'entrer dans les détails par des considérations de plus d'une espèce, et dont chacun appréciera l'importance. Ce fut le 30 août 1829 qu'eut lieu la confection du testament, entièrement écrit de la main du prince, sur une minute concertée entre ses conseils et ceux de la maison d'Orléans (12). Bientôt arriva la révolution de 1830. Le duc de Bourbon s'affligea sans doute de la chute imprévue de Charles X; mais, pour ce qui le concernait personnellement, il paraît qu'il était moins occupé de terreurs politiques que du besoin de se soustraire au joug chaque jour plus pesant qui l'accablait dans son intérieur. De là les résolutions diverses qui l'agitèrent pendant ses derniers jours; de là le projet d'un voyage, d'une fuite lointaine. Quant à sa position politique, la vie inoffensive qu'il avait menée au milieu de ses forêts, la générosité facile avec laquelle il avait toujours indemnisé les agriculteurs de son voisinage pour les dégâts de sa chasse, le laissaient sans inquiétude sur les dangers qui pouvaient le menacer. Enfin rien n'était moins alarmant pour lui que de voir sur le trône le prince qui devait à ses dispositions généreuses une immense fortune assurée à l'un de ses fils. D'ailleurs Louis-Philippe, soit comme lieutenant-général du royaume, soit comme roi élu le 7 août, ne négligea rien pour rassurer son

« ritiers. » (Plaidoyer de M. Hennequin pour les princes de Rohan.)

(11) Dans son plaidoyer pour MM. de Rohan, l'honorable M. Hennequin a fort bien établi la position de celle qui a joué le premier rôle dans ce drame terminé par une catastrophe si tragique. « Elle ne comptait pas rester dans les limites étroites du testament de 1824 (testament qui lui donnait Boissy et Saint-Leu); elle espérait que la certitude d'une donation entre-vifs la délivrerait des instabilités d'une disposition testamentaire; mais surtout elle voulait voir révoquer l'ordre de Louis XVIII qui lui interdisait l'accès de la cour......... Le prince écrivit à ce sujet au roi; mais ce rappel, qui devait offrir quelque chose de plus marqué qu'une simple tolérance, éprouvait des difficultes. Mme de Feuchères avait besoin d'un patronage qui réunit à autant de puissance une plus grande activité. Elle sentit alors combien il serait avantageux que ses intérêts se trouvassent liés dans une même disposition à ceux de la maison d'Orléans. Qu'importait en effet à Mme de Feuchères qu'un legs universel la fît succéder à toutes les richesses de la maison de Condé, si l'enormité d'une semblable disposition devait soulever contre elle la France indignée? N'etait-il pas préférable de se renfermer dans un legs de quelques millions, et d'acquérir des droits à la protection, j'allais dire à la reconnaissance d'une illustre et puissante maison? »

(12) Quelque large que fût le legs universel en faveur du duc d'Aumale, une assez belle part était faite à Mme de Feuchères, savoir : deux millions en espèces, le château et le parc de Saint-Leu, le château et terres de Boissy, la forêt de Montmorency et toutes ses dépendances, le domaine de Morfontaine, le pavillon occupé par elle et ses gens au palais Bourbon, ainsi que ses dépendances; le mobilier que contenait ce pavillon, ainsi que les chevaux et voitures, etc. Enfin ces divers legs devaient être francs et quittes de tous frais et droits d'enregistrement et de mutation, et ces droits acquittés par la succession. On a évalué à dix millions la totalité de ce legs.

vénérable cousin (13). Le 20 août, la reine Amélie vint elle-même à Saint-Leu pour voir le prince à qui sa visite parut faire le plus grand plaisir. Elle lui apporta le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Le 25 août, jour de la Saint-Louis et de la fête du duc de Bourbon, ce prince reçut les autorités de Saint-Leu, et eut lieu d'être touché de l'affection que lui témoignèrent les habitants. C'était donc moins pour s'éloigner, comme on l'a dit, du théâtre des évènements que pour se soustraire aux insupportables angoisses de son intérieur, que l'infortuné duc de Bourbon songeait à un déplacement dont il serait impossible d'assigner toutes les conséquences; mais qui, sans nul doute, aurait été fatal à sa légataire particulière, avec laquelle il était en grand refroidissement. Ce fut dans de telles circonstances que le 27 août, en entrant dans sa chambre à coucher, à huit heures du matin, ses gens le trouvèrent pendu à l'espagnolette d'une croisée (14). La veille il avait, jusqu'à onze heures du soir, fait sa partie avec calme et même avec gaîté, circonstance que personne n'a contestée. Il a été prouvé aussi qu'il avait donné des ordres relatifs au départ du lendemain pour Chantilly. Une catastrophe si imprévue mit en éveil l'autorité. Il y eut procès-verbaux, autopsie, minutieuse investigation des lieux, interrogatoire des officiers et des gens de la maison du prince, enfin une instruction qui se termina par l'ordonnance suivante, émanée de la chambre du conseil : « Attendu qu'il résulte de l'information que la mort du prince a été « volontaire et le résultat d'un suicide; que la vindicte publique n'a « dans cette circonstance aucun renseignement nouveau à rechercher, « ni aucun coupable à poursuivre, et « que la procédure est complète, dé- « clare qu'il n'y a lieu à suivre. » Cependant une rumeur générale proclamait qu'il y avait eu, non pas suicide, mais assassinat : M. l'abbé Pellier de La Croix, aumônier du prince, en présentant le corps de S. A. R. au chapitre de Saint-Denis, lut un discours dans lequel il déclara que le prince était innocent de sa mort devant Dieu. Bientôt parut une brochure évidemment sortie de la maison du

(13) On lit dans le plaidoyer de M. Hennequin : « Lorsque le duc devint lieutenant-général du royaume, le plus légal des titres qui fût au monde; lorsque, accompagné de M. de Lafayette, il se rendit à l'Hôtel-de Ville; lorsque la garde nationale fut créée; lorsque les propriétés, l'ordre public furent garantis, le calme revint par degrés dans son ame..... Louis-Philippe allait monter sur le trône. Un fait certain, c'est que le duc de Bourbon ne voyait d'espoir pour la France que dans l'acte qui allait s'accomplir. Il est permis de discuter sur ce point; mais apparemment qu'il faut en croire les gentilshommes du prince. Ecoutez ce que disait M. de La Villegontier : « Il s'en est plusieurs fois expliqué « devant moi, et m'a paru le faire sans réserve « et sans hésitation. Ce fut même lui qui me « traça la conduite que j'ai tenue à cette occa- « sion. » Il disait à M. Bonnie (son chirurgien), dix jours avant sa mort : « Bonnie, nous n'a- « vons plus que deux bonnes nouvelles à ap- « prendre : l'arrivée de Charles X à sa destina- « tion, et la certitude que sa santé n'est pas al- « térée; et alors nous pourrons reprendre nos « habitudes. »

(14) M. Hennequin, dans son plaidoyer, a décrit avec une grande vérité ce fatal moment : « Les volets étaient fermés, la chambre presque « obscure. Une bougie qu'on plaçait tous les « soirs dans l'âtre du foyer en face de la croi- « sée du nord, jetait, sur le point de s'éteindre, « une faible clarté. A sa lueur Manoury (valet « de chambre), et M. Bonnie (médecin), entre- « voient le prince debout, contre la fenêtre du « nord, la tête appuyée contre le volet, immo- « bile et dans la position d'un homme qui « écoute. M. Bonnie, en se jetant vers le prince, « écarte une chaise placée auprès de lui. Ma- « noury saisit dans ses bras son maître, qu'il « veut reporter sur son lit. Le corps, le visage « étaient froids. Il ouvre précipitamment les « volets de la fenêtre du levant. Alors on aper- « çoit le duc de Bourbon pendu par un mouchoir « à l'espagnolette de la croisée, la tête inclinée « sur la poitrine, le visage pâle et décoloré, les « bras raides contre le tronc, les genoux à demi « ployés, l'extrémité des pieds touchant le ta- « pis. »

prince et qui avait pour titre : *Appel à l'opinion publique sur la mort du prince de Condé*. Non-seulement cet écrit produisit une grande impression, mais sa publication fut un des motifs qui engagèrent le procureur du roi de Pontoise à requérir un supplément d'instruction sur la plainte de MM. les princes de Rohan (15). L'enquête, commencée le 15 janvier 1831, se poursuivait avec activité devant le juge d'instruction de Pontoise, lorsque, par arrêt du 2 février suivant, la cour royale de Paris évoqua l'affaire. M. le conseiller de La Huproye, chargé d'instruire, le fit avec autant de solennité que de conscience ; et il paraît qu'il penchait pour l'opinion qu'il n'y avait point eu de suicide (16). Quoi qu'il en soit, l'enquête terminée, il donna sa démission, et cette retraite fut l'occasion de bien des commentaires (17). De cette seconde enquête il résulta encore une ordonnance portant qu'il n'y avait pas eu d'assassinat. Ce fut alors que MM. de Rohan, qui s'étaient portés parties civiles dans le procès criminel, attaquèrent le testament du prince par divers motifs, et notamment pour captation, suggestion et violence. Les faits sont encore trop récents pour que nous puissions nous engager plus loin dans les détails de ce grand débat. Nous dirons seulement que les demandeurs eurent pour eux le témoignage presque unanime des anciens officiers et domestiques du défunt ; mais ils n'en perdirent pas moins leur procès avec amende et dépens. Sans doute il y a force de chose jugée pour affirmer que la mort du duc de Bourbon n'a pas été le résultat d'un assassinat ; mais l'historien a d'autres devoirs que le juge ; le juge ne doit pas admettre le crime tant qu'il y a doute ; l'historien au contraire ne peut instruire et intéresser qu'en mettant dans leur jour les faits douteux, et en appelant les preuves morales à l'appui de ses assertions. Aussi dans cette notice historique nous est-il impossible de prononcer que le duc de Bourbon *s'est suicidé*, que le dernier des Condé *s'est pendu*. En articulant ces mots nous croirions calomnier indignement la mémoire de ce prince, qui, au milieu même de ses déplorables faiblesses, n'apostasia jamais ses sentiments de chrétien et de chevalier (18). Qui ne se rappelle d'ail-

(15) « Considérant en fait, dit ce procureur « du roi dans son réquisitoire, que, d'une « plainte annexée, transmise au parquet par « M. le prince Jules-Armand-Louis de Rohan et « d'un ouvrage rendu public par la voie de l'im- « pression, intitulé *Appel à l'opinion publique*, « etc., il parait résulter que, tous les temoins « entendus dans l'information déjà faite, n'ont « point entièrement déclaré ce qu'ils savent, etc. »

(16) Voici les paroles dignes et séveres que ce magistrat adressa à Mme de Feuchères, en commençant ses interrogatoires : « La justice, « qui recherche avec de tant soin les causes « d'une mort violente, parce que tout homme, « par cela même qu'il existe, est utile à son « pays, ne saurait demeurer indifférente quand « il s'agit de la mort du dernier des Condé, « du dernier rejeton d'une famille féconde en « héros, dont le nom se lie à toutes les pages « de notre histoire, d'un prince que l'on pro- « clamait le premier chevalier de son siècle, que « les malheureux pleurent comme un père, et « dont la perte sera, pour tous ceux qui etaient « attachés à son service, une source intarissable « de regrets. »

(17) « La retraite de M. de La Hoproye a laissé l'affaire sans rapporteur, » a dit à l'audience Me Hennequin, avocat des princes de Rohan.

(18) « Ne sait-on pas, dit M. l'abbé Pellier, dans sa brochure intitulée *l'Assassinat du dernier des Condé*, qu'élevé dans les principes de l'ancienne cour, il en conservait tout ce qu'il y avait de juste et d'honorable ? Et comment concevoir qu'il eût voulu terminer ses jours, et éteindre pour jamais son nom et sa race, par un genre de mort dont on épargnait autrefois l'humiliation à la noblesse ; par un crime que flétriraient en même temps les lois civiles et religieuses ?..... Si le duc de Bourbon eût voulu finir ainsi sa longue carrière, n'eût-il pas manifesté son dessein *d'une manière expresse ?* eût-il voulu laisser planer le moindre soupçon sur ceux qui l'entouraient ? Tous ceux qui l'ont connu rendront justice à la delicatesse qu'il avait de ne jamais compromettre personne, etc. » Ailleurs M.

leurs avec quelle défiance, malgré l'attache des noms les plus honorables, l'opinion publique a accueilli les procès-verbaux des hommes de l'art qui établissaient le suicide? Nous avons entendu des physiologistes tout-à-fait étrangers à l'esprit de parti, indifférents même sous le rapport politique à la mémoire du duc de Bourbon, attaquer au nom de la science les conclusions de ces rapports, qui dûrent sans doute, sinon forcer, du moins influencer les décisions des magistrats. Dans tous les cas, ce fut une position bien défavorable pour les adversaires de MM. de Rohan d'avoir à prouver en justice dans l'intérêt de leurs client et cliente que leur bienfaiteur avait dégradé ses cheveux blancs par un suicide. Enfin ils n'ont pu nier qu'il y avait eu suggestion et captation, et tous leurs efforts se sont réduits à excuser la suggestion en elle-même (19). On disait encore que les vieux serviteurs du prince avaient été congédiés comme autant de bouches inutiles; surtout ceux qui refusaient de croire à la mort volontaire de leur maître. On ajoutait que les petites dettes de cette immense succession avaient été discutées sou à sou, comme les pauvres débris d'un héritage sous bénéfice d'inventaire. Enfin, pour mettre le comble à tous les scandales, le testament du prince (et serait-il besoin d'une autre preuve de captation?), en affectant le château d'Ecouen à l'établissement d'une sorte d'école hospitalière pour les orphelins des armées de Condé et de la Vendée, chargea spécialement Mme de Feuchères de l'exécution de cette clause et de la formation de cet établissement; une rente de cent mille francs devait être prise sur la succession pour l'entretien de ce gymnase. Or, pour qu'une disposition d'une nature aussi grave fût valable, il fallait l'autorisation du roi; aussi le tribunal de première instance (20) de Paris, en mettant la baronne de Feuchères en possession de tous les legs particuliers contenus à son profit dans les testaments des 1er avril 1824 et 30 août 1829, avait sursis à statuer sur la délivrance du legs du château d'Ecouen et de ses dépendances. L'autorisation du roi ne fut

---

l'abbé Pellier rapporte les anecdotes suivantes: « Sur ce point, tous ses serviteurs, anciens et nouveaux, sont unanimes ainsi que sur l'horreur qu'il avait du genre de mort dont l'ingratitude et la cupidité voudraient flétrir sa mémoire. « Vous savez, disait-il à son secrétaire, « que notre famille n'a jamais craint la mort, et « que je n'ai pas dégénéré. J'ai payé de ma per- « sonne en émigration; mais l'idée de la mort « me fait une peine que je ne peux rendre. » Ce qu'il exprimait ainsi à M. le baron de Saint-Jacques, il me l'a répété souvent, lorsque j'allais prendre ses ordres pour les anniversaires de son père, de son fils, de sa sœur, ou pour d'autres, qui ont ensuite été réunis à celui du 21 janvier, et même à l'occasion d'un discours que j'avais prêché sur la mort.... C'est alors qu'il me répéta ce qu'il m'avait déjà dit quelquefois, *qu'il espérait faire un jour comme son père, et qu'il voulait mourir en chrétien.* » Aux pièces du procès, se trouvaient enfin les dépositions du témoin Hostein, devant qui le prince s'était prononcé très-énergiquement contre le suicide.

(19) L'*Historien complet et impartial* du procès, qui n'a cependant écrit que dans l'intérêt de la liste civile et de la baronne de Feuchères, résume ainsi ce que MMes Dupin et Lavaux ont dit au sujet de la suggestion. « La suggestion qui consiste à avertir, conseiller, persuader de faire, n'est pas réprouvée par nos lois. La captation qui consiste en caresses, prières, quand même les prières seraient *vives, pressantes, réitérées et même importunes*, ne vicie pas le testament (Treilhard)...... Lorsqu'on voit Mme de Feuchères écrire au duc de Bourbon pour l'engager à fixer ses résolutions et à se donner un héritier; lorsqu'elle l'engage à porter son choix sur M. le duc d'Aumale, cette démarche peut paraître hardie.... On peut trouver encore inconvenant qu'au lieu de laisser cette démarche secrète entre le prince et elle, Mme de Feuchères en ait donné communication et au roi Charles X et à M. le duc d'Orléans. C'est là ce qui a motivé les reproches du duc de Bourbon, dont on trouve les traces dans une lettre de Mme de Feuchères.. Quoi qu'il en soit, la communication est faite et M. le duc de Bourbon en est informé. M. le duc d'Orléans ne peut empêcher qu'il en soit ainsi, etc.... Enfin, on a eu tort de présenter comme un moyen de captation le projet du testament envoyé au duc de Bourbon. »

(20) 22 février 1831.

pas accordée. Si l'on eût allégué pour raison de ce refus qu'il ne convenait pas que, précisément à cause de ses liaisons avec le défunt, madame de Feuchères fût chargée de l'exécution de cette clause, chacun fût tombé d'accord que le nouveau Saint-Cyr pouvait fort bien se passer d'une pareille Maintenon; mais on se croyait dans l'impossibilité de parler avec une franchise aussi nue de celle qui du vivant du prince avait été notoirement la Montespan de St-Leu; et le seul motif qu'on osa faire valoir portait sur ce qu'une pareille fondation serait une insulte à la révolution de Juillet. On mit en avant la nécessité d'effacer les distinctions et les classifications de parti. Cet incident fut plaidé jusqu'à épuisement de juridiction; tous les tribunaux rejetèrent les prétentions de madame de Feuchères, à qui ses avocats ne manquèrent pas de prêter le beau rôle, en opposition avec les administrateurs du legs universel de M. le duc d'Aumale... Ce ne fut pas la dernière fois que cette scandaleuse affaire retentit dans le sanctuaire de la justice. Le procureur du roi de Senlis, M. Faucher, en portant la parole dans une autre affaire, émit, en pleine audience, une opinion toute négative au sujet du suicide du prince. On lui demanda une rétractation; sur son refus, il fut révoqué. Plus tard, un vieux royaliste, accoutumé à proclamer avec courage les vérités les plus périlleuses, M. de Kergorlay, encourut une condamnation judiciaire pour avoir, dans un écrit véhément, révélé tout ce qu'il croyait savoir sur le testament et l'assassinat du prince de Condé. Cette catastrophe, que l'histoire n'éclaircira librement que quand la mort aura moissonné les parties intéressées, a donné lieu à de nombreuses publications, consacrées, la plupart, à établir l'assassinat du prince. Les principales sont : I. *Appel à l'opinion publique sur la mort de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé*, par l'auteur des *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*, deux éditions in-8° de trois feuilles trois quarts, plus un plan, Paris, 1831. On a attribué cette brochure à M. l'abbé Pellier de La Croix, qui l'a désavouée à la page 128 de la brochure suivante (21) : II. *L'Assassinat du dernier des Condé, démontré contre la baronne de Feuchères et ses avocats, suivi d'observations sur les procès-verbaux et de pièces importantes et inédites concernant l'enquête, le fameux testament et son procès*, par l'abbé Pellier de La Croix, ancien aumônier de la victime, in-8°, Paris, 1832. Voici les sommaires principaux de cette brochure, qui a valu à M. l'abbé Pellier sa destitution : « L'assassinat du dernier des Condé; — Le corps était, non suspendu, mais accroché; — Les pieds touchaient le tapis; — Le mouchoir faisait anse et était sans nœud-coulant; — La nuque était rouge et meurtrie; — Les yeux à demi fermés; — Blessure ou ecchymose au cou (22); —

(21) « MMes Lavaux et Dupin (le premier avocat de Mme de Feuchères, le second de M. le duc d'Aumale) ont, dit-on, insinué que j'étais l'auteur de l'*Appel à l'opinion publique*. Sur ce point, ils sont encore dans l'erreur, et je declare même que j'ai blâmé, dès qu'il a paru, la rédaction de cet écrit; je n'y ai pas plus coopéré que vingt ou trente autres personnes chez qui l'auteur a été demander ce qu'elles pensaient du suicide ou de l'assassinat du prince. »

(22) « Cette ecchymose, ou égratignure, qui n'avait pu être faite par le prince lui-même, et qui ne peut s'expliquer dans le cas du suicide, puisqu'elle était au-dessous du lieu suspenseur, etc. (pag. 5 de la brochure). »

Plaies aux jambes ; — La langue ne sortait pas de la bouche ; — Elle est sortie ensuite sur le lit ; — Nœud en rosette presque sous l'oreille droite ; — Le second mouchoir n'a pu être attaché par lui ; — Invention de la chaise ; — Le prince n'aurait pas pu s'en servir (23) ; — La strangulation n'a pas eu lieu à la croisée ; — Preuves de la présence d'étrangers cette nuit dans la chambre ; — L'écrit trouvé ne peut servir contre le prince (24) ; — Sa découverte trahit les assassins ; — Origine de cet écrit ; — Sa destination (25) ; — S'il renferme la pensée du suicide. — Cette hypothèse n'expliquerait pas la mort, etc., etc. » III. *La Baronne et le Prince*, catastrophe, par Th. Anne et Rousseau, 4 vol. in-12, novembre 1832. IV. *Le dernier des Condé*, par M. Albert de Calvimont. L'auteur a cherché dans la vie du prince et dans les circonstances de sa mort les preuves qui doivent absoudre sa mémoire de l'infamie du suicide. Il faut lire dans l'ouvrage le récit des intrigues qui amenèrent le testament. En présence de madame de Feuchères, M. de Calvimont met un homme d'état qui, depuis plus de quarante ans, se trouve mêlé à toutes les grandes intrigues de l'époque (26). Il faut lire encore dans cet ouvrage la description touchante des angoisses dont fut semée la vie du prince de Condé depuis qu'il eut signé son testament. Il n'eut plus de repos, plus de bonheur, si l'on en croit l'auteur, en cela d'accord avec tous les officiers de la

---

(23) « Quand il montait dans sa voiture (dont le marche-pied s'abaissait beaucoup plus que dans les voitures ordinaires), il avait besoin alors de deux bras pour le soutenir C'est un fait certain Comment concevoir que l'adresse et les forces lui seraient venues pour monter sans aide sur une chaise rembourrée durement, et deux ou trois fois plus élevée que le marche-pied de la voiture ? Qu'on se figure un vieillard de soixante-quinze ans, infirme de trois doigts, d'une épaule, et dont les jambes sont enflées et infiltrées, faisant, ainsi qu'on a voulu le faire croire, les apprêts de son dernier instant! Et, à part toutes les autres circonstances avouées, on sera forcé de convenir qu'il lui était physiquement impossible d'escalader cette chaise, de s'y tenir pour attacher les mouchoirs, de la repousser ensuite pour n'en être plus soutenu (pag. 10 de la brochure). »

(24) Quelques personnes, selon M. l'abbé Pellier, ont pensé que ce papier n'était pas de l'écriture du prince, mais d'une main habile à l'imiter. « Comment prétendre que ce billet est la dernière pensée du prince, puisqu'il est sans date? Est-ce parce qu'on l'a trouvé déchiré en trente ou quarante morceaux? Cette circonstance prouve que le prince l'avait jugé inutile. Mais le 27 août on n'a trouvé aucune trace de cet écrit dans la chambre du prince : on a remarqué seulement beaucoup de cendres noires, qui étaient évidemment le résultat de papiers brûlés. Il n'y avait aucuns papiers blancs sur l'âtre. Comment et pourquoi tant de personnes, qui avaient si bien cherché pendant le jour, n'ont rien vu de blanc sur les cendres noires ?... Comment et pourquoi M. G........, qui arrivait de Paris, eut l'incroyable faveur de les trouver pendant la nuit du 27 au 28 ? »

(25) Il y a eu deux écrits, dont les morceaux trouvés dans l'âtre de la chambre à coucher et dans celui du salon du prince ont été recomposés par M. Bernard de Rennes, procureur-général, assisté de MM. de Rumigny, aide-de camp du roi, de Flassans, neveu de Mme de Feuchères, et de Belzunce, officier du prince. Voici la teneur du premier : « Saint-Leu appartient au roi...... « Philippe.... Ne pillés ni ne brûlés le château « ni le village. Ne faites de mal à personne, ni « à mes amis, ni à mes gens. On vous a égarés sur mon compte. Je n'ai.. . ... urir en « aiant......... cœur le peuple et l'espoir du « bonheur de ma patrie. » — Voici le second écrit : « Saint-Leu et ses dépend. . . . . « appartiennent à votre roi. . . Philippe : « ne pillés ni ne brûlés le. . . . le vil- « lage ; ne. . . . . . . mal à personne, « ni. . . . . es amis, ni à mes. . . . « gens. On vous a égarés sur mon compte. Je « n'ai qu'à mourir en souhaitant bonheur et « prospérité au peuple français et à ma pa- « trie. Adieu pour toujours, L. H. J. de Bour- « bon, *prince de Condé*, — *P. S.* Je demande à « être enterré à Vincennes, près de mon infor- « tuné fils. » Dans le premier de ces deux écrits, M. Pellier voit une première minute faite avant le 9 août, et dans le second, une transcription, que le prince aurait faite sans doute quand le 10 ou le 11 août il disait à M. Hostein (son dentiste), qui me l'a répété, ajoute M. l'abbé Pellier, ainsi qu'à bien d'autres : « Croyez-vous que « moi aussi j'ai fait une proclamation, que je « me proposais de faire afficher, et par laquelle « je déclare que j'ai donné tout mon bien au roi « Philippe, et dans laquelle je recommande de « ne faire de mal à aucun de mes serviteurs ? « Accablé d'années et d'infirmités, je n'ai plus « qu'à mourir. » M. Hostein a de plus ainsi déposé dans l'instruction.

(26) M. de Talleyrand, dont le nom se trouve d'ailleurs cité dans une lettre de la reine Amélie, adressée à Mme de Feuchères (*Voy.* ci-après).

maison du prince (27). Tous ceux de qui il devait attendre repos et bonheur travaillèrent à sa ruine. V. *Histoire complète et impartiale du procès relatif à la mort et au testament du duc de Bourbon, prince de Condé*, précédée de notes historiques et biographiques sur le duc de Bourbon, la baronne de Feuchères, et toutes les personnes qui figurèrent dans cette cause, avec cette épigraphe: *La vérité, toute la vérité, rien que la vérité*, Paris, 1832, 1 vol. in-18. L'avant-propos est signé V.....t; ce qui l'a fait attribuer à tort à M. Vatout, bibliothécaire du roi. Au surplus ce petit volume est rédigé avec assez d'adresse et d'esprit. On y trouve toute la correspondance du Palais-Royal avec la baronne de Feuchères pour le testament, et entre autres une lettre de la reine Amélie, commençant ainsi: « J'ai reçu, Madame, « par M. le prince de Talleyrand, « votre lettre du 6 de ce mois, et je « veux vous témoigner moi-même com- « bien je suis touchée du désir que « vous m'exprimez si positivement de « voir mon fils le duc d'Aumale « adopté par M. le duc de Bourbon. » L'analyse des plaidoyers est faite dans ce livre avec un soin remarquable, et même avec une impartialité qui forme un contraste singulier avec le ton amer et ironique des réflexions en faveur de la baronne de Feuchères. VI. *Examen de la procédure criminelle instruite à St-Leu, à Pontoise, devant la cour royale de Paris, sur les causes et les circonstances de la mort de S. A. R. le duc de Bourbon, prince de Condé*, Paris, 1832, 1 vol. in-8°. Cette publication, encore plus que la précédente, faite dans l'intérêt de la dame de Feuchères, se distribuait *gratis* chez son avoué. VII. *Examen médico-légal sur les causes de la mort de S. A. R. le prince de Condé*, par M. le docteur Marc, médecin du roi. VIII. *Mémoire médico-légal sur la mort violente du duc de Bourbon*, par A.-N. Gendrin, docteur en médecine. C'est une réfutation de l'*Examen* du docteur Marc. IX. *Trois ans au palais Bourbon*, par le général de Lambot. X. *Les Secrets de Saint-Leu*; notice sur ce château et ses propriétaires, depuis Aglantine de Vendôme, la reine Hortense, et suivie d'une Biographie complète sur madame la baronne de Feuchères, et de détails sur la mort du duc de Bourbon; *ouvrage indispensable aux avocats de la famille de Rohan*, Paris, 1834 (28). Ces publications, outre les mémoires et plaidoiries des avocats, resteront et deviendront des pièces que l'histoire discutera quelque jour aussi bien que les arrêts des tribunaux dans cette mystérieuse affaire. Le temps n'est plus où un roi pouvait abolir jusqu'aux traces d'un pareil procès en livrant aux flammes toutes les pièces,

(27) A cet égard, on peut citer la déposition de M. de La Villegontier, premier gentilhomme du prince. « Ce n'est, a-t-il dit dans l'instruc- « tion, que depuis la mort de monseigneur que « beaucoup de confidences nous ont été faites. « Au dehors monseigneur ne témoignait rien « de ce qui, dans le particulier, le tourmentait « et l'affligeait... Depuis, nous avons su que « monseigneur était loin d'être heureux dans « sa vie intérieure, et que les scènes les plus « vives l'avaient plus d'une fois troublé depuis « sept ou huit mois surtout; quoiqu'au dehors, « il fût plein de déférence et de grace, son af- « fection n'était plus la même. Les valets de « chambre surtout pourraient à cet égard don- « ner des renseignements que je ne pourrais « produire qu'incomplets. » Observons que dans l'*Histoire complète et impartiale*, déjà citée, écrit tout favorable à la baronne, M. de La Villegontier est appelé *le plus sage et le plus modéré de la coterie opposée à madame de Feuchères*.

(28) L'auteur, avant d'avoir trouvé un libraire, avait annoncé l'ouvrage chez lui, de dix heures à midi, passage de l'Opéra.

comme le fit Henri IV, pour l'empoisonnement du second des Condé (29). D—R—R.

CONDÉ (Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, princesse de), née à Saint-Cloud le 9 juillet 1750, était fille de Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du régent, et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti. A vingt ans, elle inspira la plus vive passion au duc de Bourbon, qui en avait à peine quinze. Leur mariage se conclut en 1770; et, en 1772, la duchesse mit au monde le duc d'Enghien, après avoir souffert pendant quarante-quatre heures les douleurs les plus atroces. L'enfant était tout noir et ne donnait aucun signe de vie. On l'enveloppa de linges trempés dans de l'esprit-de-vin; mais ce remède faillit lui être funeste: une étincelle ayant volé sur les langes inflammables, le feu y prit. La duchesse de Bourbon, dont les transes maternelles furent alors si vives, ne prévoyait pas que, pour son fils, réservé à une fin si tragique dans la force de l'âge, il eût été heureux de périr ainsi à l'entrée de la vie. Bientôt une indifférence mutuelle succéda aux transports qui avaient marqué les commencements du mariage du duc et de la duchesse de Bourbon (*Voy.* l'art. précédent). Malgré tous les efforts du duc d'Orléans, père de la princesse, une séparation s'effectua à la fin de 1780. La maison de Condé rendit la dot de deux cent mille livres de rente. La duchesse eut d'ailleurs une pension de cinquante mille livres sur le trésor royal, comme princesse du sang; et le roi Louis XVI exigea que le prince de Condé, qui ne voulait rien donner à sa bru, lui fît une pension de vingt-cinq mille livres; qu'on lui fournît en outre de l'argenterie, des meubles et des équipages pour monter sa maison selon son rang. La duchesse de Bourbon aurait pu, en suivant une autre direction, faire l'ornement de la cour; elle possédait toutes les qualités aimables qui font briller dans le monde. Elle était très-instruite, très-forte musicienne; elle peignait même avec quelque talent: mais elle se livra exclusivement à des idées de mysticisme très-exaltées; et ce ne fut pas un spectacle peu curieux que de voir à la fin d'un siècle d'incrédulité une princesse de la maison de Bourbon professer sur l'amour de Dieu des idées tout-à-fait semblables à celles qui, sous le règne dévot de Louis XIV, avaient acquis, à Mme Guyon, une fâcheuse célébrité, et troublé la vie du tendre Fénelon. On s'étonnera peu, d'après cela que la duchesse de Bourbon ait été d'abord favorable aux principes de la révolution de 1789; elle avait d'ailleurs toujours professé ces idées un peu démocratiques qui étaient héréditaires dans la maison d'Orléans. Entraînée par des charlatans qui spéculaient sur son rang et sur son exaltation religieuse, elle eut des relations mystiques avec Catherine Théo, qui s'intitulait *la mère de Dieu*, avec le chartreux Dom Gerle, qui, par excès de simplicité, jouait alors un rôle si peu digne de la gravité sacerdotale. C'était dans l'hôtel de la duchesse de Bourbon qu'il se livrait à des prédications insensées, en croyant remplir sa mission. La princesse poussa la duperie jusqu'à lo-

(29) Le duc de Bourbon a laissé une fille naturelle, mariée à M. le comte de Reuilly; et qui, dans les dernières années de la vie du prince, fut bannie de la maison de son père: c'était dans le moment où Mme de Feuchères y jouissait de la plus grande faveur.

ger chez elle la prétendue prophétesse Suzanne La Brousse ; elle fit même imprimer à ses frais le recueil des prophéties de cette visionnaire. Les concessions que, dans ses écrits politico-mystiques, elle avait faites aux idées révolutionnaires, la protection qu'elle accordait aux évêques constitutionnels, étaient, de la part de la duchesse, des gages trop innocents donnés au régime de la terreur, pour qu'elle pût toujours espérer d'être soustraite à la persécution. Au mois de mai 1793, elle fut enfermée au fort Saint-Jean à Marseille, avec toute sa famille. Elle gémissait depuis six mois dans la captivité, lorsqu'elle fit écrire à la Convention (18 novembre) qu'elle léguait à la nation ses biens montant à onze millions. Pour prix de ce sacrifice, elle ne demandait que sa liberté, avec la liquidation de ses dettes et des indemnités pour ses serviteurs. La Convention répondit par un froid ordre du jour : ses réclamations ne furent écoutées qu'après la chute du système terroriste. Le 29 avril 1795, un décret fit tomber ses fers, et lui alloua une somme de cent quatre-vingt mille francs sur ses biens séquestrés. Elle ne jouit pas long-temps de la liberté ; après le 18 fructidor an V, on cessa de suspendre pour elle seule l'exécution du décret qui proscrivait tous les Bourbons, et elle fut expulsée du territoire de la république, avec une pension de cinquante mille livres, qui lui fut mal payée. Elle se rendit en Espagne avec sa belle-sœur, la duchesse douairière d'Orléans : le voyage fut très-pénible. Après avoir souffert pendant quelques mois toutes les gênes de l'indigence, elle put enfin jouir de quelque aisance. Retirée dans une maison de campagne à Soria, près de Barcelone, elle se livra plus que jamais à ses idées mystiques, sans oublier les devoirs de la charité chrétienne. « Entièrement confiante « en la toute-puissance qui lui a or- « donné de guérir des malades, est-il « dit dans un écrit contemporain (1), « Mme de Bourbon n'est, pour ainsi « dire, plus qu'une sœur grise, qui re- « çoit dans sa maison de campagne « jusqu'à deux cents malades par « jour, qu'elle panse et soulage lors- « qu'ils sont dans le besoin (2). » La princesse ne quitta point sa résidence lorsque les armées françaises envahirent l'Espagne ; elle fut traitée par les généraux de Napoléon avec les égards qu'elle avait droit d'attendre. Avant la catastrophe qui lui ravit le duc d'Enghien, la duchesse de Bourbon avait manifesté un grand enthousiasme pour Napoléon. Après ce fatal évènement, la surnaturelle mansuétude de son caractère l'empêcha de parler avec amertume du meurtrier de son fils. Elle saisit même toutes les occasions de lui demander son rappel, et témoigna le plus vif regret de ne pouvoir l'obtenir. Sa correspondance imprimée dépose à chaque page de ses désirs et de ses regrets à cet égard : « Il vaudrait beaucoup « mieux ne jamais quitter cette bonne « France, écrivait-elle au mois de « juillet 1807, et que la paix m'y « ramenât, comme l'a promis *celui* « *à qui rien ne résiste.* » Plus tard, lors des premiers mouvements militaires des Français dans la Péninsule, en 1808, elle disait dans une lettre adressée à un de ses amis (M. Ruffin). « De tout ce qui se passe, s'il allait « résulter pour moi la possibilité de

(1) Explication de l'énigme du roman intitulé : *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans*, à Veredistadt (1800), 3 parties en 4 volumes.

(2) 3e partie, t. IV, p. 264.

« retourner en France, avec quelle « satisfaction je recevrais encore vos « embrassements, mon bon ange! « Mais quelle douleur s'il fallait au « contraire m'éloigner du conti- « nent!.. » A la même époque, elle écrivait encore : « Mon exil me sem- « ble bien inutile au salut de l'*em-* « *pire* et au bonheur de l'*empereur*. « Comment se peut-il que je ne « puisse en obtenir la fin, surtout « après l'avoir demandé avec tant « d'instance et de constance? » L'empereur fut inflexible; et, faut-il le dire? teint qu'il était du sang du duc d'Enghien, il y avait une sorte de dignité et de convenance dans ses refus; et la mère de ce prince infortuné se dégradait par ses prières. Enfin 1814 arriva, et la duchesse de Bourbon *s'élança sur le sol français*, ainsi qu'elle le disait elle-même. Toujours séparée de son époux, elle se livra plus que jamais aux pratiques de la religion et à l'exercice de la charité. Elle établit dans son hôtel rue de Varenne un hospice, dit *hospice d'Enghien*, pour y recevoir de pauvres malades. Elle-même pansait leurs plaies et leur administrait des secours. C'est au milieu de ces offices de piété que, revenue de ses erreurs ascétiques, la duchesse de Bourbon passa les sept dernières années d'une vie jusqu'alors si agitée. Sa mort fut digne d'une chrétienne: le 10 janvier 1822, assistant dans l'église de Sainte-Geneviève à une cérémonie religieuse, elle fut saisie d'une attaque d'apoplexie foudroyante, reçut l'absolution d'un missionnaire, et, transportée à l'Ecole de Droit, expira quelques instants après. Ses restes mortels furent transférés à Dreux, dans le tombeau de la famille d'Orléans. La duchesse de Bourbon laissait une succession considérable, qui a été recueillie par son neveu, le duc d'Orléans (aujourd'hui roi). Depuis son retour en France, elle ne s'était point rapprochée de son époux. et vivait dans une étroite intimité avec sa propre famille. — Sans avoir la prétention de se faire auteur, cette princesse a publié quelques écrits mystiques : I. *Opuscules, ou pensées d'une ame de foi sur la religion chrétienne pratiquée en esprit et en vérité*, 1812, 2 vol. in-4°. Ces opuscules sont anonymes; mais, dès les premières pages du livre, l'auteur se désigne trop clairement pour ne pas être reconnue. II. *Correspondance entre madame de B.....* (Bourbon) *et M. R.....* (Ruffin), *sur leurs opinions religieuses*, tome Ier (Barcelone), 1812, in-8°. III. *Suite de la correspondance entre madame de B...... et M. R....., et divers petits contes moraux de madame de B......*, tome II, 1813, in-8°. Ces deux volumes sont très-rares et très-peu connus en France. M. Ruffin, à qui la duchesse de Bourbon confiait ses idées politiques et religieuses, est l'officier français qui fut chargé de l'accompagner jusqu'à la frontière d'Espagne après le 18 fructidor. Ses bons procédés envers la princesse déportée lui méritèrent l'amitié intime de madame la duchesse de Bourbon, ainsi qu'elle le raconte elle-même dans l'avant-propos historique qu'elle a placé en tête de sa correspondance. Ce commerce épistolaire dura depuis le mois d'octobre 1799 jusqu'au 29 janvier 1812. Dans les lettres de la princesse, M. Ruffin est désigné sous la dénomination de son *bon ange Michel*. Si l'on peut signaler dans ces lettres des erreurs d'esprit, on y reconnaît aussi l'ame la plus douce, la plus charitable, la

plus expansive. L'abbé Lambert, dans ses *Mémoires de famille*, publiés en 1822, dit qu'en 1793 la duchesse de Bourbon, qui vint à Bissy, pour consoler la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, de la mort du vénérable duc de Penthièvre, lui fit présent de deux ouvrages qu'elle avait fait imprimer à ses frais. Ces deux ouvrages, de la composition de la princesse, contenant des erreurs d'un genre nouveau, l'abbé Lambert fit « le relevé de tout ce « qui s'y trouve de contraire à la « foi. C'est sur ce relevé qu'était in- « tervenue une censure des deux ou- « vrages, très-bien faite, parfaite- « ment en mesure avec les circon- « stances au milieu desquelles nous « nous trouvions, et dans laquelle la « Sorbonne s'était surpassée (3). » Elle fut liée d'une tendre amitié avec l'illuminé Saint-Martin, qui n'approuvant pas l'illuminisme ascétique de la princesse, composa à son intention, en 1796, un écrit intitulé *Ecce homo*, dans lequel il s'élevait contre le goût du merveilleux et la croyance aux prophéties qui possédaient la duchesse de Bourbon (*Voy.* SAINT-MARTIN, XL, 25). La *Correspondance* et les *Opuscules* de madame de Bourbon ont été mis à l'index à Rome. Les principes d'égalité politique qu'elle professa toujours s'y trouvent surtout développés dans sa onzième lettre, écrite au mois d'août 1800. Elle y demande « qu'il n'y ait de distinctions parmi « les hommes que celles que doi- « vent établir la vertu, l'esprit, les « talents et l'instruction. » Elle veut que « les lois répriment les fortunes « considérables ; qu'il soit honteux « d'être trop riche, etc. » Elle se prononce contre la peine de mort, et demande que la convenance des cœurs décide seule des mariages, que tous les citoyens soient soldats, que tous les gouvernants soient choisis par le peuple, etc. Quant à la révolution, voici comme elle s'exprimait à la même époque : « Quelles qu'aient été « les suites de la révolution, je ne « blâmerai jamais le but qu'on s'était « proposé, mais les moyens qu'on a « employés (lettre x). » On conviendra que de tels principes, professés pendant l'émigration, n'étaient pas faits pour réconcilier la duchesse de Bourbon avec le loyal et digne chevalier qu'elle avait pour époux (4).

D—R—R.

CONDÉ (LOUISE-ADÉLAIDE, DE BOURBON), sœur du dernier des Condés naquit à Chantilly, le 5 oct. 1757, et porta long-temps le nom de Mademoiselle. Louis XV la destinait à épouser son petit-fils le comte d'Artois, depuis Charles X. Cette union était convenable, mais des divisions de famille l'empêchèrent, et l'on crut que la reine Marie-Antoinette n'était pas étrangère aux obstacles qui survinrent. Dès sa jeunesse, mademoiselle de Condé avait montré des dispositions pour la piété, et même pour les austérités religieuses ; aussi, en 1786, Louis XVI, favorisant ses inclinations, confirma le choix qu'avait fait d'elle pour abbesse le chapitre de Remiremont, abbaye qui jouissait de grands privilèges et

(3) Voy. les *Mémoires de famille, historiques et littéraires*, par M. l'abbé Lambert, dernier confesseur de S. A. R. monseigneur le duc de Penthièvre, 1822, in-8°, p. 59.

(4) Elle avait laissé des *Mémoires* tirés à un très-petit nombre d'exemplaires, qui ont été soigneusement supprimés après son décès. — On peut consulter sur cette princesse, outre les ouvrages déjà cités, les *Mémoires de Besenval*, ceux de *Senart*, *les Martyrs de la foi pendant la révolution française*, par M. l'abbé Aimé Guillon, tom. Ier, pag. 240 et suiv., *l'Ami de la religion et du roi*, 1822, tom. XXX, pag. 85, et surtout l'*Annuaire* de M. Mahul, année 1822.

qui conférait à son abbesse le droit d'exercer juridiction et le titre de princesse de l'empire (1). Cette place éminente, qui n'était donnée qu'à des dames de la plus haute naissance, n'imposait pas à mademoiselle Louise l'obligation de quitter la cour. Elle continua à en faire l'ornement et l'admiration, et y resta intimement liée avec la sœur de Louis XVI, madame Elisabeth, de vénérable mémoire. Le 17 juillet 1789, elle quitta la France avec son père, et le suivit d'abord à Bruxelles, puis en Suisse. Là elle vécut dans la pratique de la plus haute piété. Cette piété de la princesse fut fortifiée, dans son exil, par les soins d'un directeur zélé, l'abbé de Bouzonville, depuis chanoine de Saint-Denis. Ayant quitté Fribourg, elle se rendit à Turin où elle se trouva près de la vertueuse princesse Marie-Clotilde de France, devenue reine de Sardaigne. Leurs sentiments étaient les mêmes; ce fut une grande consolation pour mademoiselle Louise de lui être unie. Aussi la société et les entretiens de sa sainte cousine la confirmèrent dans le dessein de renouveler, et de serrer même par des nœuds, son penchant pour la vie religieuse. En novembre 1795, elle écrivit à Louis XVIII, alors à Vérone, une lettre respectueuse et touchante pour lui demander son autorisation. Le 1er décembre ce monarque répondit à la princesse, lui témoigna le regret de la perdre, et néanmoins donna son consentement. Satisfaite de cette adhésion et de celle de son père, mademoiselle Louise entra chez les carmélites de Turin, où les circonstances ne lui permirent pas de se fixer définitivement. Conduite à Vienne, elle y trouva l'abbé de Tournely, supérieur de la société du sacré-cœur qui s'unit depuis à celle des pères de la foi. Cet excellent ecclésiastique essaya de former dans cette ville une communauté de femmes qui se dévoueraient au service des pauvres et à l'instruction de la jeunesse. La princesse Louise de Condé devait être la pierre fondamentale de cet établissement. Elle consentit, par les conseils de l'abbé de Bouzonville, son directeur, à seconder les vues de l'abbé de Tournely. Déjà huit anciennes religieuses émigrées s'étaient jointes à elle. Mais il fallut encore abandonner ce projet, et le seul avantage durable qui en fut retiré, c'est que mademoiselle Louise procura à la société du sacré-cœur la protection de l'archiduchesse Marie-Anne (2), sœur de l'empereur François II, avec laquelle elle était digne d'être liée. Malgré tant de contradictions, la princesse n'abandonna point son projet pour la vie religieuse. Le 27 septembre 1797, elle entra

(1) L'abbaye de Remiremont, une des plus célèbres du monde, était située en Lorraine. Fondée en 620 par saint Romaric, elle fut d'abord habitée par des moines et des religieuses. Celles-ci y étaient seules restées. Vers 1515, ces religieuses, relâchées dans leurs observances, prirent le nom de chanoinesses-séculières. On peut voir l'histoire de cette abbaye au sixième vol. d'Hélyot, pag. 403.

(2) Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche, si connue par sa piété, était née le 21 avril 1770. Elle fut abbesse du chapitre des chanoinesses de Prague, dont toutes les dames étaient de maisons souveraines. En 1799 le fameux Paccanari, fondateur des pères de la foi de Jésus, se rendit dans cette ville à la prière de la princesse qui s'unit avec les demoiselles Naudet, ses demoiselles d'honneur, par des vœux simples, en se mettant sous l'obéissance du général de la compagnie de la Foi. Elle recommanda cette société à Pie VII, et la protégea toujours. A la fin de l'année 1800, elle alla à Rome avec douze ou quinze jeunes personnes qui s'étaient consacrées à Dieu dans la nouvelle société. Elle revint à Vienne en 1809; de Vienne, elle passa en Hongrie, et mourut au commencement d'octobre de la même année à Neudorf, non loin de Temeswar, dans une terre du Haut-Banat, Lovacz de Coetnènes.

au monastère de la Sainte-Volonté de Dieu, situé près de Martigny, en Valais, que l'abbé D. Augustin de Lestrange avait établi l'année précédente pour des religieuses qui devaient suivre les constitutions de la val-sainte qu'habitaient les trappistes émigrés. Elle y prit l'habit le 1[er] octobre sous le nom de sœur *Marie-Joseph*, et se trouva dans cette maison avec la marquise de Rougé et ses deux filles, qui étaient au tiers-ordre. La princesse avait choisi le grand-ordre, et quelque austère qu'en fût la règle, la sœur Marie-Joseph se trouvait heureuse de la pratiquer, et l'on voit dans les lettres qu'elle écrivait alors avec quels transports elle parlait de son bonheur. L'évêque diocésain exigea que toutes les religieuses de ce monastère s'expliquassent sur la sévérité de la règle qu'elles observaient, et qu'il croyait beaucoup trop austère. La déclaration de la princesse respire tout son zèle et toute son énergie. Cette pièce est peu connue: nous regrettons que sa longueur nous empêche de l'insérer ici. Cet asile du bonheur de la princesse et de ses compagnes fut bientôt troublé et détruit par les fureurs de la révolution française, dont les progrès s'étendirent alors en Suisse. Un commissaire de la Convention ne leur donna que deux fois vingt-quatre heures pour tout vendre et partir. Les religieuses de ce couvent se divisèrent en trois colonnes; la princesse partit avec la première et se rendit d'abord à Constance, puis à Lintz, et enfin à Orcha, dans la Russie blanche, où les trappistes commencèrent divers établissements que l'empereur Paul I[er], qui les protégeait d'abord, les força d'abandonner l'année suivante. Pendant ce nouvel exil de la princesse, son voyage ne fut pas à l'abri de la calomnie, et les méchants répandirent qu'elle allait se marier avec le vénérable abbé de Lestrange, pour lequel elle avait la plus grande estime. Ce fut à cette époque que conseillée par une bénédictine, novice comme elle, la princesse, désirant voir dans l'ordre une pratique que l'abbé de Lestrange ne croyait pas devoir admettre, quitta cet institut austère que sa santé délicate ne pouvait plus suivre. Elle avait souffert tout ce qu'on peut imaginer dans un voyage de Russie, fait pendant l'hiver, dans l'état de dénuement où étaient les trappistes. Forcée de quitter la Trappe, elle resta cependant fidèle à sa vocation, et se rendit à Varsovie où elle entra chez les bénédictines de l'adoration perpétuelle, en septembre 1802. Louis XVIII, qui était alors en Pologne, assista à la cérémonie, ainsi que le duc et la duchesse d'Angoulême. La princesse porta dans cette maison le nom de sœur *Marie-Louise de la miséricorde*, et prononça ses vœux, à l'expiration de son noviciat. A la mort tragique de son neveu, le duc d'Enghien, elle se crut obligée d'aller consoler un frère chéri: elle passa donc en Angleterre, où fidèle à son état, elle vécut dans la retraite. Elle résida quelque temps dans le monastère des bénédictines émigrées que madame de Lévis-Mirepoix avait conduites et gouvernait encore. En 1815, mademoiselle Louise revint en France, prit un appartement chez sa belle-sœur, madame la duchesse de Bourbon, où elle vécut dans la solitude, dans les pratiques de son état, avec quelques religieuses de son ordre. On espéra quelque temps qu'elle s'établirait au Val-de-Grâce. Cette attente ne fut point remplie. Le roi

lui donna la maison du Temple, où la princesse établit son institut de l'adoration perpétuelle, pratique expiatoire si convenable dans un lieu qui rappelle le plus grand des crimes de la révolution. La princesse y entra le 3 novembre 1816, et y bâtit une riche chapelle. M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, fut supérieur de la maison. Elle y reçut plusieurs religieuses et y éleva un pensionnat; elle continua de faire l'édification de la communauté qu'elle dirigeait, jusqu'en 1824. Attaquée d'une longue maladie; au commencement de l'année, elle y succomba le 10 mars, et fut inhumée le 13, non à Chantilly, mais dans le caveau du chœur de son monastère, comme elle l'avait demandé. A la cérémonie des obsèques on vit mademoiselle d'Orléans, l'évêque d'Hermopolis, un grand nombre de personnages remarquables et toute la maison du duc de Bourbon. Les regrets des religieuses et des pauvres du quartier prouvèrent ce qu'elle avait été pour eux. M. Ballanche a publié, en 1834, des lettres que cette princesse avait adressées en 1786 et 1787, à M. de la Gervaisais (3).

B—D—E.

(3) L'authenticité de ces lettres ne peut être contestée; les originaux existent entre les mains de M. de la Gervaisais; et l'éditeur, M. Ballanche, était incapable d'en supposer l'existence, si elle n'eût pas été réelle; mais ce qui doit surprendre, c'est qu'il ait donne de la publicité à une telle correspondance. La princesse était âgee de vingt-neuf ans lorsqu'elle l'adressait à un jeune officier de carabiniers, âgé seulement de vingt-un ans, bien éloigné d'elle par sa naissance et son rang. Les sentiments qu'elle exprimait n'étaient qu'une véritable aberration dont elle ne parait avoir senti les conséquences qu'au bout d'un an. Ses yeux s'ouvrirent alors; elle y mit brusquement fin par une dernière lettre adressée à un tiers, qui fut chargé par elle de rendre à M. de la Gervaisais ses propres lettres. Quant à la correspondance de la princesse, elle exprimait le désir qu'on la supprimât, et si ses vœux à ce sujet ne furent pas remplis, du moins devait-on s'abstenir de la publier et de jeter ainsi un vernis de défaveur sur une femme dont la vie entière est restée parfaitement pure et digne de tous les respects au milieu d'une société où les mœurs étaient fort relâchées. Z.

CONDORCET (Sophie de Grouchy, marquise de), sœur du maréchal de Grouchy et de Mme Cabanis, naquit, en 1765, d'une famille ancienne. Sa mère, femme d'esprit et de sens, était sœur du président Dupaty. Sophie montra de bonne heure des dispositions et du goût pour les études fortes et solides. On voit, par une plaisanterie, écrite de sa main (1784), et intitulée : *Gazette et Affiches du château de Villette*, qu'en l'absence de l'abbé Puisié, précepteur de son frère, elle le suppléait dans ses fonctions. Sous le titre d'*Avis à ceux qui s'intéressent à M. le chevalier de Grouchy*, elle disait: « Je soussignée reconnais que ledit chevalier de Grouchy, en l'absence de son mentor, m'a répété ses époques et leçons d'histoire ancienne, et qu'il s'est loyalement acquitté de ses devoirs; en foi de quoi j'ai donné au jeune candidat ce présent témoignage. *Sophie G.....* ». On voit aussi, par le passage suivant, qu'elle prenait part elle-même à la haute instruction donnée à son frère. « Les écoliers en *droit naturel* attendent impatiemment leur maître. Le plus âgé (c'est ainsi que se désigne mademoiselle de Grouchy) a gagné une bonne altération de voix à répéter la *seconde partie du droit en trois heures d'horloge*. Un professeur qui, sans être vieux, n'est pas, pour l'âge, au numéro dix-neuf, peut donc avoir la poitrine fatiguée, etc. » Ce fut à la célèbre académie de Strasbourg que le chevalier de Grouchy acheva ses études avec le fils du général

Custine, son ami; et tandis qu'après sa présentation à la cour, il était nommé sous-lieutenant dans les gardes-du-corps, sa sœur épousait (1786) le marquis de Condorcet. Dans les premières années de la révolution, Mme de Condorcet partageait, dans les salons, avec Mme de Staël, les honneurs de la célébrité. Mme de Staël n'avait alors publié que ses lettres sur *les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques Rousseau*. Mme de Condorcet était une des plus belles femmes de son temps. Un peu plus tard, le fameux prussien Anacharsis Clootz, qui s'intitulait, dans ses livres, *l'Orateur du genre humain*, la poursuivait de ses hommages publics, et l'appelait *la Vénus lycéenne*. Mlle de Grouchy avait épousé les opinions philosophiques et politiques de son mari, et elle les garda toute sa vie; elle s'associait aux travaux du marquis. Plus d'une fois elle négocia pour lui avec les libraires. Ainsi elle écrit à Desherbiers (1790) pour le prier « d'avertir Buisson que son mari « est prêt à lui fournir des articles « qu'il pourra insérer dans la *Bi-* « *bliothèque* (*de l'homme public*), « et en vendre séparément; il se « contentera même de trente francs « la feuille si Buisson lui en fournit « une vingtaine d'exemplaires à « part. » On sait que Condorcet attacha son nom à cette *Bibliothèque*, qui contient l'analyse raisonnée des principaux ouvrages sur la politique en général et la législation; qu'il eut, pour collaborateurs, Peyssonnel, Chapelier, d'autres encore, et que ce recueil, en 28 volumes in-8°, est aujourd'hui rare et recherché. Au mois de mars 1793, Condorcet avait présenté à la Convention nationale, au nom d'une commission, un projet de constitution dont la fatale journée du 31 mai arrêta la discussion à peine commencée. Une nouvelle commission, dont Hérault de Séchelles fut le rapporteur (10 juin), présenta et fit décréter la constitution dite de 1793. Condorcet eut le courage de l'attaquer vivement dans un écrit : il fut mandé à la barre sur la dénonciation du capucin Chabot; le 3 octobre la Convention le comprit dans le décret d'accusation contre cinquante-trois de ses membres. Déjà il s'était caché. Il fut recueilli par une femme courageuse qu'il connaissait à peine, Mme Vernet, dont le nom mérite d'être conservé. Elle le garda, pendant huit mois, chez elle, bravant tous les dangers de cette héroïque hospitalité. Quelquefois elle lui adressait des couplets pour le distraire de ses malheurs. « Je n'ai « jamais fait de vers, lui dit un jour « le philosophe, mais vous m'en « ferez faire. » Et il composa une épître, adressée à sa femme, où, sous le voile d'un Polonais exilé en Sibérie, il parle de ses sentiments d'époux et de père, et de ses distractions cherchées dans le moment où

Une vague espérance
Sépare du néant sa fragile existence...

C'est dans cette épître que se trouvent ces deux vers si remarquables :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime :
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

Un des biographes de Condorcet, Antoine Diannyère, qui fut son disciple et son ami, dit que le philosophe, dans sa retraite, « ne songeait « jamais à sa femme, à sa fille, « sans répandre des larmes. » Ce fut à cette époque qu'il écrivit l'*Avis*

d'un père proscrit à sa fille, alors âgée de cinq ans. « Indifférent à ma « destinée, disait-il, mais occupé « de la tienne et de celle de ta « mère..., » et il lui parlait de la tendresse de sa mère, de *sa raison supérieure*, etc. Cet *Avis d'un père* n'est pas seulement dicté par la sagesse et la philosophie, il y règne aussi une sensibilité profonde : ces conseils, une mère tendre aurait pu les écrire (1). Lorsqu'un décret du 13 mars 1794, rendu sur le rapport de Saint-Just, eut prononcé la mise hors la loi de tous *les prévenus de conspiration contre la république, qui se seront soustraits à l'examen de la justice, et de quiconque les recèlera chez lui ou ailleurs*, Condorcet, pleurant sur les portraits de sa femme et de sa fille, dit à son hôtesse : *Il faut que je vous quitte, vous êtes hors la loi :* et cette femme généreuse, que le philosophe appelait sa seconde mère, lui répondit : *Mais nous ne sommes pas hors de l'humanité!* Elle avait gardé le proscrit, pendant huit mois, presque malgré lui, et ce fut malgré elle qu'il la quitta. On sait que, sortant de Paris, déguisé, il erra deux jours dans les environs, qu'il s'abrita dans une carrière ; que, blessé à la jambe par la chute d'une pierre, il se traîna jusqu'à Fontenay-aux-Roses, chez un ami de trente ans, Suard, qui n'osa lui donner un asile ; que, poursuivi par la faim, il entra dans Clamart sans être reconnu, qu'il y fut arrêté comme vagabond, conduit dans la prison du Bourg-la-Reine, et que le lendemain on le trouva mort, s'étant soustrait au supplice par le poison qu'il portait sur lui. Cependant sa femme avait été jetée dans les prisons révolutionnaires ; dans ces temps déplorables elle n'avait pu montrer une fermeté stoïque : mais il était facile de reconnaître que son courage n'aurait point fléchi si elle n'avait eu à trembler que pour elle. Mme de Condorcet garda ses principes de morale et de politique ; et quand elle recouvra sa liberté, on vit que, loin de s'affaiblir, ces principes s'étaient fortifiés. Un de ses premiers soins fut de publier le dernier et peut-être le meilleur des ouvrages de son mari, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1794, in-8°. Elle disait dans *l'Avertissement* : « Puisse cette mort, « qui ne servira pas peu dans l'his« toire à caractériser l'époque où « elle est arrivée, inspirer un at« tachement inébranlable aux droits « dont elle fut la violation! C'est le « seul hommage digne du sage qui, « sous le glaive de la mort, médi« tait en paix pour l'amélioration « de ses semblables : c'est la seule « consolation que puissent éprouver « *ceux qui ont été l'objet de ses* « *affections*, et qui ont connu sa « vertu. » Un décret de la Convention ordonna l'acquisition et la distribution de *trois mille exemplaires* de cet ouvrage, *aux frais de la république*. Mme de Condorcet fit imprimer aussi le *Manuel pour apprendre à compter sûrement et avec facilité*, Paris, an VII (1799), in-12 (2). Ce petit livre, précédé d'un Avertissement par Garat, fut adopté pour les écoles primaires. Condorcet l'avait écrit, pendant sa proscription, de la même main qui tra-

(1) Ils ont été publiés, en 1812, dans le *Mercure*, du 26 décembre, par les soins de M. Fayolle, qui, à la même époque, fit imprimer d'autres opuscules inédits de Condorcet.

(2) Réimprimé depuis, 1818, in-18.

çait *le Tableau des progrès de l'esprit humain*. L'année précédente avait paru la traduction que Mme de Condorcet a faite de la *Théorie des sentiments moraux*, d'Adam Smith, Paris, Buisson, an VI (1798), 2 vol. in-8°. C'est un essai analytique des jugements que portent naturellement les hommes d'abord sur les actions des autres, et ensuite sur leurs propres actions. Déjà cet ouvrage célèbre publié en 1759, par l'auteur du Traité sur la nature et les causes de la richesse des nations, avait été traduit dans notre langue, en 1764, par Eidous, et en 1774 par Blavet : mais, depuis ces deux versions, le philosophe écossais avait fait des additions et des changements considérables à sa *Théorie*, et ce fut sur la septième édition anglaise que Mme de Condorcet entreprit son travail. L'habile interprète ajouta à la traduction de la *Théorie* celle d'une *Dissertation* de Smith *sur l'origine des langues;* elle y joignit huit *Lettres sur la sympathie*, adressées à Cabanis, son beau-frère: c'est dans ces lettres que madame de Condorcet supplée, avec un talent très-remarquable, aux omissions de l'auteur anglais, tandis qu'elle examine, modifie ou combat quelques-unes de ses opinions. On remarque dans ces *lettres*, comme dans la traduction, la pureté et l'élégance du style, alliées à la sévérité du langage philosophique. Quand cette publication parut, de justes éloges lui furent donnés dans le *Moniteur* et dans d'autres journaux. En 1799 furent imprimés, par les soins de Mme de Condorcet, les *Éloges des académiciens de l'académie des sciences, morts depuis l'an* 1666 *jusqu'en* 1790, 5 vol. in-12. Elle voulait publier aussi un autre ouvrage de son mari, qui devait faire suite à son édition des *Lettres d'Euler*, et qui a pour titre : *Éléments du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et aux jugements des hommes*, 1 vol. in-8°. Le manuscrit fut retrouvé par M. Fayolle, qui le fit imprimer en 1805. Depuis long-temps, Mme de Condorcet s'occupait du soin de réunir tout ce qu'avait publié son mari, pour donner une édition complète de ses œuvres. Elle écrivait au bibliothécaire Barbier : « Pressée « pour l'édition des ouvrages de « M. de Condorcet, il me manque « plusieurs brochures dont je crois « que vous avez quelques-unes, et « votre obligeance m'a fait espérer, « ainsi que vos connaissances litté- « raires, que vous pourrez m'aider « à recouvrer les autres... l'édition « avançant, je n'ai pas un instant à « perdre. » Les *Œuvres de Condorcet* parurent en 1804, 21 vol. in-8° (3). Les ouvrages de mathématiques ne font point partie de cette collection. La vie de Mme de Condorcet s'écoula paisible dans le sein de sa famille, au milieu de quelques amis, dont M. Fauriel fut un des plus dévoués. Lorsque la restauration fut venue après l'empire, le maréchal Grouchy, qui, depuis l'ordonnance du 24 juillet, s'était embarqué pour les États-Unis, se trouva traduit en octobre 1816, quoique contumace involontaire, devant le conseil de guerre de la première division, sous le poids d'une accusation capitale. Comme grand-officier, il n'était justiciable que de la haute-cour remplacée par la cour des pairs. Le conseil de guerre se déclara incompétent. Le

(3) Les opuscules, recueillis et publiés par M. Fayolle, pourraient former le 22e volume.

vicomte de Grouchy plaidait pour son père et Mme de Condorcet assistait aux débats. Le capitaine-rapporteur, faisant les fonctions de procureur du roi, se pourvut devant le conseil de révision. Mme de Condorcet demanda et obtint une consultation favorable, signée de MM. Chaix-d'Estange, de Lavigne, Billecocq, Tripier, et le conseil de révision confirma le jugement. A cette époque, la conduite du fils et de la sœur du maréchal n'honora pas moins leur courage que leur piété filiale et fraternelle. Le reste de la carrière de Mme de Condorcet se passa dans l'exercice actif d'œuvres de bienfaisance : « La fin « de sa vie, dit M. Jullien (4), a « donné de nouvelles preuves de « cette philosophie pure et su« blime dont elle était pénétrée. « Malgré les douleurs aiguës et « presque continuelles de sa longue « et dernière maladie, les besoins « et le sort futur de ceux qu'elle se« courait l'occupaient sans cesse; « et lors même que sa voix devint « embarrassée, c'étaient les noms « de ces personnes que sa langue « articulait le mieux, et le plus sou« vent. » Mme de Condorcet mourut à Paris le 6 septembre 1822. Il y eut, dans ses funérailles, la simplicité qu'elle avait exigée. Mme de Condorcet avait composé un ouvrage resté inédit, pour l'éducation de sa fille qui a épousé le général O'Connor. Ce fut moins de deux ans après sa mort que parurent les *Mémoires de Condorcet sur la révolution française, extraits de sa correspondance et de celle de ses amis*, 2 vol. in-8°. Il est facile de reconnaître que Condorcet ni sa veuve n'ont eu aucune part à la rédaction de ces prétendus mémoires : c'est une compilation dans le genre de celles qu'on a vues se succéder, depuis douze ans, avec tant de profusion, et qui ont introduit un si grand scandale dans le monde politique et littéraire. V—VE.

(4) *Revue encyclopédique*, tom. XII, pag. 137.

CONGRÈVE (sir WILLIAM), ingénieur anglais, né le 20 mai 1772, d'une branche cadette de la famille des Congrève, dans le Staffordshire, à laquelle a également appartenu le poète de ce nom (*Voy.* CONGRÈVE, IX, 420). Il eut pour père sir William Congrève, premier baronnet de Walton, lieutenant-général d'artillerie, mort en 1814 dans la charge de surintendant de l'arsenal de Woolwich. Il entra de bonne heure dans la même carrière et s'y distingua par ses services, mais surtout par la découverte des fusées qui portent son nom, et par quelques autres inventions moins connues. En 1816, il parvint au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, et vers la même époque il fut nommé écuyer du prince-régent. Il conserva cette dernière charge, lorsqu'en 1820 il crut devoir résigner ses fonctions de lieutenant-colonel pour donner plus de temps à ses recherches scientifiques. C'est de 1808 que date la découverte de son formidable appareil de guerre, les fusées à la Congrève, espèce de petites boules, produisant un effet plus meurtrier que l'obus et la bombe proprement dite. Elles ont la forme de boîtes allongées, portent avec elles une mèche inextinguible et parcourent une ligne horizontale à peu près comme les obus. Lorsqu'elles éclatent, elles lancent de toutes parts d'autres petites grenades ou fusées, qui éclatent à leur tour et causent au loin de grands ravages. Les premières épreu-

ves de cette terrible invention furent faites d'abord en présence du duc d'York, qui les fit adopter aussitôt pour les troupes anglaises de terre et de mer. Il s'en est suivi pour les autres nations européennes la nécessité d'étudier à leur tour, d'analyser et de fabriquer de pareils instruments de mort et même de les perfectionner. Ce fut contre la France que les Anglais se servirent pour la première fois de cet instrument de destruction. Lord Cochrane l'employa en 1809 dans une combinaison vraiment infernale, qui avait pour but d'incendier la flotte française dans la rade des Basques. Depuis, les Anglais en firent usage dans leur expédition contre l'île de Walcheren, dans leurs attaques contre diverses places fortes d'Espagne, puis à Waterloo, et enfin avec des effets terribles dans le bombardement d'Alger par lord Exmouth. Dès 1813, Congrève avait été décoré de l'ordre de Sainte-Anne de seconde classe par l'empereur de Russie, qui avait pu admirer les résultats de ses fusées à la bataille de Leipzig; et, lorsque ce souverain alla en Angleterre en 1814, il lui fit une visite à l'arsenal de Woolwich et voulut assister encore aux expériences de cet appareil formidable. Les fusées à la Congrève, nous devons le dire, n'ont pas été exclusivement ni toujours des instruments de destruction entre les hommes : on les a employées, en leur faisant subir une modification, à la pêche de la baleine. D'ailleurs, il faut le dire encore pour la justification de Congrève, toutes ses inventions, et elles furent nombreuses, n'ont pas eu le même but meurtrier; l'industrie et les arts de la paix lui doivent aussi quelques procédés utiles, qui constituent en quelque sorte une expiation aux yeux de l'humanité pour les ravages qu'a déjà causés sa découverte la plus connue, celle à laquelle malheureusement il doit sa célébrité! Il a expliqué lui-même plusieurs de ses autres inventions dans divers écrits. En 1812, il publia un *Traité élémentaire sur les moyens de monter les pièces de l'artillerie navale, indiquant les vrais principes pour la construction des affûts de toute espèce d'artillerie*, 1 vol. in-4°. En 1815 parut sa *Description du mode de construction, des propriétés et des variétés des vannes hydro-pneumatiques,* pour lesquelles il obtint un brevet dans la même année, et qui sont aujourd'hui généralement adoptées dans les canaux. Il prit également en 1815 un brevet pour un nouveau mode de fabrication de la poudre de guerre, qui consiste d'abord dans une machine destinée à produire un mélange plus parfait de tous les éléments de cette fabrication, et ensuite dans un procédé pour mettre en presse l'espèce de gâteau qui en résulte, et enfin dans un appareil pour mettre en grains le produit définitif. En 1819, un autre brevet lui fut délivré pour un perfectionnement dans les moyens de souder et de combiner différents métaux, et un brevet encore pour certaines améliorations dans l'art de préparer des *bank-notes* de manière à en prévenir toute altération frauduleuse. En 1823, il publia par ordre du gouvernement un rapport très-intéressant sur les établissements d'éclairage au gaz de la métropole. Il est fâcheux d'avoir à dire maintenant qu'un homme aussi honoré pour ses talents, et même pour la conduite irréprochable qu'il avait toujours tenue, se laissa entraîner à ce torrent de spéculations effrénées qui causa de si grandes destructions de fortunes en

Angleterre, vers 1826; il est fâcheux d'avoir à dire qu'il fut compromis dans un procès devant la cour de chancellerie pour avoir pris part, avec quelques hommes indignes de lui, à une convention qui devait rester secrète et qui avait pour but de faire payer à une compagnie, dont ils étaient membres, les mines destinées à son exploitation, plus cher qu'ils ne les avaient achetées eux-mêmes pour son compte. Il lui fut impossible aux yeux de l'opinion publique de se laver entièrement de cette accusation, et il se vit obligé de s'exiler de son pays natal. C'était au commencement de mai 1828, et il mourut vers la fin du même mois à Toulouse. On aimerait à penser que cette mort, qui suivit de près un jugement fâcheux et un exil commandé par l'honneur, se trouva hâtée par le chagrin d'avoir gâté en un seul jour une vie honorable. Congrève était membre de la société royale de Londres. Il avait été à plusieurs reprises envoyé au parlement, une fois par le bourg de Gatton, et deux fois par Plymouth. En 1814, il avait succédé à son père dans le titre de baronnet et dans la charge de surintendant de l'arsenal de Woolwich. Le *Moniteur*, en rapportant la mort de sir William Congrève, ajoutait que cet habile ingénieur, dans la prévoyance d'une guerre qui pourrait éclater dans l'Orient, avait soumis deux projets à son gouvernement: l'un pour la défense, l'autre pour la destruction de Constantinople, de sorte que l'Angleterre eût de quoi choisir, selon qu'elle se croirait intéressée à prendre parti pour ou contre les Turcs. Il avait aussi découvert, dans les derniers temps de sa vie, s'il faut en croire cette même feuille, les moyens de faire mouvoir en mer les navires sans rames ni voiles, et sans la vapeur. Les développements explicatifs de son plan ont été imprimés; mais il paraît que c'est un système plus ingénieux que praticable, de l'aveu même du *Moniteur*, qui a fait le premier cette révélation au public. Ch—r.

CONNOR (Rodérick, Rudhérich ou Rory O), fils de Tordhelvach O Connor (*Voy.* ce nom, IX, 423) fut le dernier monarque irlandais de la dynastie milésienne. Il monta sur le trône provincial de Conacie à la mort de son père, en 1156, mais n'obtint que dix ans après le sceptre monarchique de toute l'Irlande. Mortogh O Neill s'en empara d'abord, prétendant ne faire que rentrer dans l'héritage de sa tribu. Comme il n'avait cessé de lutter contre la suprématie de Turlogh O Connor, le fils de Turlogh ne cessa de lutter contre la sienne. Après des victoires alternatives et beaucoup de sang répandu, il y eut une espèce d'accord en 1162. Mortogh O Neill resta en possession du rang suprême; Rodérick O Connor fut roi de deux provinces et donna des otages à son suzerain. Mortogh fut tué en 1166, et Rodérick prit le titre de monarque. Il soumit par sa valeur tous les opposants, ne voulut pas régner par le seul droit de la force, convoqua dans la ville d'Athboye, en Midie, les prélats ainsi que les chefs des tribus milésiennes, et fut élu monarque suivant les formes de l'ancienne constitution, presque oubliées depuis un siècle et demi. L'Irlande se promettait d'heureuses destinées sous le règne d'un prince non moins juste que valeureux, ami de la science et protecteur du commerce, lorsque toutes ses espérances furent renversées, sa constitution subvertie, et jusqu'à son

indépendance perdue par un de ces grands désordres de mœurs qui ont tant de fois réduit en cendres des villes et des empires :

Nam fuit ante Helenam mulier teterrima belli Causa.

Derforguill, épouse de Tiernan O Rourk, prince de Brefuy, avait inspiré une passion criminelle à Dermod Mac-Murchad, roi de Lagénie ou de Leinster. Soit qu'elle fût séduite elle-même, soit que l'ambition seule lui fît franchir toutes les lois de la pudeur, son époux étant parti pour un pieux pèlerinage, elle se hâta d'en donner avis au roi de Lagénie, qui vint l'enlever et la conduisit dans ses états. O Rourk, de retour dans sa principauté, invoqua la protection du monarque. Rodérick assembla une armée dont il donna le commandement à O Rourk, et la fit marcher contre le déloyal ravisseur. Dermod, tyran détesté, ne trouva ni un auxiliaire parmi ses chefs, ni un soldat parmi ses sujets. Réduit à une soixantaine de serviteurs, compagnons de ses débauches ou instruments de sa tyrannie, il quitta son pays pour y rentrer en ennemi, alla implorer le secours du roi d'Angleterre, Henri II, qui était alors en Normandie, et lui offrit de se reconnaître son vassal, s'il était rétabli par lui dans le royaume de Lagénie. L'ambitieux Henri II n'en avait pas assez de l'Angleterre et des plus belles provinces de France. Depuis long-temps, dans le secret de son cœur, il convoitait la souveraineté de l'Irlande. Il avait en poche une bulle du pape anglais, Adrien IV, qui lui faisait don de cette île, et il épiait toutes occasions de s'y introduire. Il fit donc l'accueil le plus amical au roi de Lagénie; et trop occupé alors à la défense de ses provinces françaises pour pouvoir lui-même le ramener en Irlande, il l'autorisa à faire en Angleterre un appel à tous les aventuriers qui voudraient embrasser sa cause. Dermod alla débarquer à Bristol, et joignit à son appel une proclamation royale de Henri, promettant sa faveur à tous ceux de ses sujets qui aideraient le roi de Lagénie à remonter sur son trône. Un grand seigneur gallois, célèbre par sa force et sa bravoure, ruiné par ses profusions, populaire par son affabilité et même par sa détresse, un comte Richard, surnommé *Strong-Bow* ou *l'Arc-Fort*, s'offrit le premier à Dermod Mac-Murchad. Il lui promit de faire une descente en Irlande au printemps, à la tête d'une troupe de guerriers d'élite, et lui demanda pour récompense, s'il parvenait à le remettre sur le trône, de devenir son gendre et son héritier. Dermod, avide de vengeance, et qui n'avait d'enfants légitimes qu'une seule fille, accepta ces conditions et signa le traité. Il promit la ville de Vexford et ses dépendances à deux autres aventuriers ni moins valeureux, ni moins ruinés que le premier, Robert Fitz-Stephen, qu'il fallut tirer des prisons du pays de Galles, et son frère utérin Maurice Fitz-Gérald. Dermod les précéda en Irlande, y rentra déguisé en moine, et s'y cacha pendant une partie de l'hiver dans le monastère de Fernes, que, suivant l'esprit du temps, il avait fondé tout à travers ses débauches et ses cruautés. O Rourk découvrit le retour de son ennemi et le dénonça au monarque irlandais. Rodérick fit entrer une armée en Lagénie. Dermod, que ses auxiliaires n'avaient pas encore joint, feignit de se repentir de ses crimes et de vouloir les expier. Il consentit à faire enfermer Derforguill dans un cou-

vent de Sainte-Brigite, à payer cent onces d'or par an prince de Brefuy pour réparation de l'offense qu'il lui avait faite, enfin à tenir à foi et hommage du monarque irlandais environ un tiers de ses anciens états, qu'il reconnut devoir à la clémence de Rodérick. Tout en signant ce traité, ou le scellant par un serment et le garantissant par sept otages, le traître Dermod envoyait son secrétaire confidentiel, O Regan, hâter l'arrivée des aventuriers gallois. Au mois de mai 1169, débarquèrent en Irlande, près de Wexford, Fitz-Stephen, Fitz-Gérald, Barry, Prendergast, Hervé de Montmorency, qui n'eût pas dû prêter l'éclat de son nom à une cause si injuste, en tout quarante chevaliers, soixante écuyers et cinq cents archers. Les naturels du pays, enfermés dans Wexford, repoussèrent quatre escalades de ces étrangers, qui commençaient à perdre courage, lorsque Fitz-Stephen courut mettre le feu à leur propre flotte pour les placer dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Dermod envoya son fils naturel, Art, joindre ses auxiliaires étrangers avec un corps irlandais. Le clergé de Lagénie intervint pour arrêter l'effusion du sang. Le résultat de la négociation fut que les Wexfordiens consentirent à rentrer sous l'obéissance de Dermod, qui ne se vit pas plus tôt redevenu leur maître, qu'il partagea leur ville et leur territoire entre Fitz-Stephen et Fitz-Gérald. Ce premier succès obtenu, Dermod n'eut rien de plus pressé que de tirer vengeance de Domhnall Fitz-Patrick, prince d'Ossory à qui Rodérick avait donné une partie des états du roi lagénien. La courageuse résistance de Fitz-Patrick ne put empêcher que tout l'Ossory ne fût mis à feu et à sang, et les forces de Dermod croissant avec ses succès, Rodérick en conçut enfin une alarme sérieuse. Il appela le contingent de toutes les provinces, entra en Lagénie à la tête de vingt-cinq mille hommes, somma les aventuriers gallois de quitter l'Irlande, sous peine d'y être traités en pirates; et, assiégeant Dermod dans son château de Fernes, l'y réduisit à une telle extrémité qu'il le tenait à sa discrétion. Le clergé intervint encore. La bonté, la faiblesse crédule de Rodérick le rendirent une seconde fois dupe de la perfidie de Dermod. Celui-ci jura de se tenir comme fidèle vassal du monarque, promit de renvoyer les étrangers chez eux, et livra en otages son fils naturel et six de ses serviteurs les plus qualifiés. Rodérick signa le traité, congédia son armée et retourna dans sa Conacie. Les étrangers restèrent, bâtirent des forts, furent joints par de nouveaux aventuriers, qui n'étaient encore que les précurseurs de Strongbow. Domhnall Mor O Brien, roi de Thomond, voyait avec plaisir les fautes de Rodérick O Connor, espérant lui enlever le sceptre monarchique; il se lia secrètement avec le roi de Lagénie; et, tandis qu'il occupait le monarque dans sa province héréditaire, Dermod s'empara de Dublin, que les Danois possédaient sous un chef indépendant, astreint seulement à foi et hommage envers les princes irlandais. Dermod alors, trompant son allié comme ses ennemis, ne prétendit à rien moins qu'à se faire lui-même monarque, et envoya messager sur messager pour presser l'arrivée du comte de Pembroke. Enfin le 23 août 1170 le fameux Strongbow débarqua en Irlande dans la baie de Waterford, à la tête de deux cents chevaliers et de douze

cents fantassins d'élite. Il s'était fait précéder trois mois auparavant d'une avant-garde commandée par deux Fitz-Gérald, Raymond le Gros et Maurice. Ceux-ci avaient vaincu en rase campagne les habitants de Waterford, et, pour effrayer quiconque aurait l'idée de leur résister, ils avaient, après la bataille, fait casser les reins à tous leurs prisonniers, et, ainsi brisés, les avaient précipités dans la mer. Waterford ne refusa pas moins d'ouvrir ses portes à la sommation de Strongbow. Deux fois attaquée de vive force, deux fois la ville culbuta les assaillants. Ils y entrèrent par surprise; tout y fut passé au fil de l'épée; et sur les ruines d'une de ses principales cités, nageant dans le sang de ses sujets, Dermod donna la main de sa fille Eve au comte Richard Strongbow, qu'il proclama héritier présomptif de la couronne de Lagénie. La ville de Dublin se souleva contre lui. Le monarque Rodérick vint camper sous ses murs pour la protéger, mais fut rappelé dans ses états héréditaires par une nouvelle invasion des O Brien. Les habitants de Dublin, abandonnés à eux-mêmes, se virent réduits à capituler avec Dermod par l'entremise du vénérable Laurence O Tool, leur archevêque. Au milieu de la suspension d'armes et pendant que la capitulation se traitait, Raymond Fitz-Gérald et Milo Cogan, *plus propres*, dit l'historien anglais du temps, *à combattre en champ clos sous la bannière de Mars qu'à siéger dans un sénat avec Jupiter*, trouvèrent moyen de s'introduire dans la ville, qui devint à l'instant un théâtre de pillage et de massacres. Dermod avait à venger sur les habitants de Dublin la mort de son père, qui, non moins tyran que lui, avait trouvé dans sa capitale la peine de ses crimes. De Dublin il courut exercer des rigueurs aussi barbares et plus inexcusables sur le Brefuy et sur les sujets d'O Rourk, qui seul avait à se venger. Cependant Rodérick O Connor, après avoir châtié le roi de Thomond, s'occupait de défendre la cause générale de son pays. Il envoya des députés vers le roi de Lagénie pour lui reprocher la bassesse de sa perfidie, le sommer d'exécuter ses promesses et lui rappeler quels otages le monarque avait en son pouvoir. Père dénaturé autant qu'ami perfide et tyran sanguinaire, Dermod répondit qu'on pouvait faire de son fils et de ses serviteurs tout ce qu'on voudrait, qu'en les vengeant il se consolerait de les avoir perdus. Le plus grand nombre des historiens assure que Rodérick ne voulut pas exercer ce terrible droit de la guerre; mais il assembla une armée formidable; et, soutenu d'une flotte moitié irlandaise, moitié danoise, il résolut de venir enfermer et assiéger dans Dublin Dermod et tous ses partisans, étrangers ou Irlandais. Mais cet odieux tyran étant mort sur ces entrefaites (mai 1171), Strongbow se déclara roi de Lagénie, du chef de sa femme. Plusieurs princes irlandais, ne pouvant supporter le sceptre d'un étranger, quittèrent ses drapeaux, et Rodérick enhardi par cette circonstance vint bloquer Dublin par terre et par mer. L'indépendance de l'Irlande paraissait sauvée pour cette fois. Réduits bientôt aux abois, Strongbow et ses compagnons envoyèrent au monarque ce même archevêque dont ils avaient rompu les négociations, et lui offrirent de se reconnaître ses vassaux, s'il voulait leur laisser à ce titre les concessions qui leur avaient été faites par Dermod Mac-Murchad. Rodérick répondit

que s'ils ne livraient pas à l'instant toutes les villes ou forteresses qu'ils occupaient, et s'ils ne quittaient pas tous à jour nommé le sol irlandais, il emporterait Dublin d'assaut et ne ferait quartier à aucun d'eux. Les aventuriers délibéraient avec terreur, et ne savaient à quel parti s'arrêter. Cogan s'écria qu'il ne fallait prendre conseil que du désespoir ; que comptant sur leur nombre, et n'imaginant pas la possibilité d'un danger pour eux, les assiégeants ne se gardaient même pas dans leur camp ; qu'il fallait les surprendre, les frapper, les dissiper, sans leur laisser le temps d'apercevoir le petit nombre de leurs ennemis : et en effet, partagés en trois corps, que commandaient Cogan, Raymond Fitz-Gérald et Strongbow, ces assiégés qui, la veille, venaient de parler en suppliants, tombèrent comme la foudre à la première pointe du jour sur une multitude éparse, livrée à une aveugle confiance, endormie, nue, désarmée. Le carnage fut immense ; la fureur ne connut aucun frein : et Rodérick, levant le siége à l'instant même, se retira dans sa province avec les restes de son armée découragée. Au midi de la Lagénie, les Irlandais étaient plus heureux. Strongbow, après avoir délivré miraculeusement Dublin, courut au secours de Fitz-Stephen, assiégé dans Wexford. Il arriva trop tard. La ville avait été emportée ; Fitz Stephen et tous ses officiers avaient été faits prisonniers par les naturels du pays. Sur la nouvelle de l'arrivée de Strongbow, les Wexfordiens mirent eux-mêmes le feu à leur ville, se retirèrent dans une île voisine et firent dire au général anglais que, s'il montrait seulement l'intention de les suivre dans cette île, ils imiteraient l'exemple qu'on leur avait donné, et tueraient tous les prisonniers qu'ils avaient en leur pouvoir. Cette menace arrêta Strongbow, qui bientôt eut à essuyer des embarras d'une autre nature. Le roi d'Angleterre, Henri II, était devenu jaloux des victoires et des acquisitions de ses sujets en Irlande. Il leur enjoignit à tous de revenir en Angleterre, et particulièrement à Strongbow, dont l'ambition sans bornes l'inquiétait. Le comte obéit, courut mettre toutes ses conquêtes aux pieds de Henri II, ne voulant, disait-il, les tenir que du roi, son souverain seigneur ; et l'acte de soumission qu'il faisait en son nom propre, il le faisait également au nom de tous ses compagnons d'armes. Henri parut satisfait, renvoya Strongbow en Irlande, annonçant qu'il allait bientôt le suivre, et achever par sa présence la conquête de toute l'île. En effet, le 18 octobre 1172, le roi d'Angleterre, à la tête de quatre cents chevaliers et de quatre mille soldats, vint débarquer en Irlande, à Waterford dont Strongbow lui remit les clés à genoux. Le Mac-Carthy et l'O Brien, alors rois de Desmond et de Thomond, lui ouvrirent l'un sa ville de Cork et l'autre sa ville de Limérick. Strongbow lui renouvela l'hommage de la Lagénie, et Morrough Mac-Flynn lui soumit la Midie. Les princes subordonnés et les toparques des divers territoires suivirent l'exemple de leurs chefs suzerains. Dans un synode convoqué à Cashell, Henri fit lire deux bulles des papes Adrien IV et Alexandre III, qui lui donnaient l'Irlande ; et tout le clergé des églises méridionales, gagné par ses faveurs, reconnut sa souveraineté. Arrivé à Dublin, il y célébra les fêtes de Noël avec une pompe extraordinaire, invita tous ses nouveaux vas-

saux à ses festins splendides comme à ses cérémonies religieuses, les attira par ses largesses, les séduisit par sa popularité, se fit proclamer souverain de toute l'Irlande, et fut réellement, pendant son séjour, ce que les Irlandais appelaient roi de *Léath-Moga* ou de l'Irlande méridionale; mais la partie du nord, l'Ultonie et la Conacie n'abjurèrent point leur indépendance. Rodérick convoqua dans Toam un synode présidé par Gélase, archevêque d'Armagh, qui fut depuis canonisé, et il opposa ce concile à celui de Cashell. Il vint camper, à la tête d'une forte armée, sur les bords du Shannon, pour défendre les provinces qui lui restaient fidèles contre l'invasion du *conquérant saxon*, ainsi qu'il appelait le roi d'Angleterre. Celui-ci lui envoya proposer une entrevue. Elle eut lieu sur les bords du Shannon. Les deux monarques y traitèrent d'égal à égal, et se séparèrent sans aucune convention. Rappelé subitement en Angleterre par la révolte de ses enfants, et par les légats qui venaient lui demander compte du meurtre de l'archevêque de Cantorbéry (*Voy.* Becket, IV, 22), Henri laissa ses conquêtes irlandaises en proie à l'ambition anarchique de ses vassaux anglais. Deux ans après, Rodérick entra en Midie, ravagea tous les établissements des Anglais jusqu'aux portes de Dublin, tailla en pièces une de leurs armées, et vint mettre le siège devant Waterford; mais les chefs qui composaient son armée, et qui ne lui devaient le service militaire que pour un temps fixe, l'ayant abandonné au milieu de cette entreprise, il se vit obligé de rentrer dans sa province. La même anarchie, qui empêchait les Anglais de soumettre complètement l'Irlande, empêchait les Irlandais de recouvrer complètement leur indépendance; et malheureusement cet état de choses devait durer cinq siècles. Dégoûté de l'insubordination, de la désunion, de la perfidie de ses vassaux, Rodérick se résigna enfin à traiter avec le roi d'Angleterre. Dédaignant de s'adresser à Strongbow, il députa vers Henri II son chancelier, l'archevêque de Toam et l'abbé de Saint-Brendan, qui se rendirent à Windsor auprès du monarque anglais. Par un traité daté de ce lieu dans l'octave de Saint-Michel, année 1175, il fut stipulé que Rodérick reconnaîtrait la suzeraineté de Henri II, et serait, sous lui, roi de Conacie et monarque de tout ce qui, en Irlande, n'était pas occupé par le roi d'Angleterre ou ses vassaux anglais. Rodérick promettait le service militaire à Henri, qui lui garantissait la possession de ses états et l'exercice de ses droits. Roi de Conacie et monarque encore plus que titulaire de l'Irlande, Rodérick fit ratifier solennellement par les prélats et les chefs irlandais ce traité, dont il espérait quelque repos, et qui devait consommer ses malheurs en remplissant sa famille de discordes et de révoltes. Son fils aîné Morrough fut le premier à se soulever contre lui; et, tout en reprochant à son père d'avoir trahi la cause irlandaise, il introduisit dans la cour de Conacie Milo de Cogan et une armée anglaise. Rodérick affama cette armée, battit et chassa les Anglais, désarma ses sujets rebelles, et mit en jugement son fils aîné, qui fut condamné à avoir les yeux crevés, et à être emprisonné pour le reste de ses jours. Cet exemple terrible n'imposa même pas. Rodérick crut prendre une mesure salutaire en accordant une de ses filles en mariage à Hugues de Lascy, vice-roi anglais,

le seul dans ces temps qui, par sa sagesse et ses vertus, eût été digne de faire chérir la domination anglaise. Henri II, jaloux des vertus de Lascy comme il l'avait été des exploits de Strongbow, troubla l'administration qu'il avait établie avec le plus grand discernement et que cependant il avait tant d'intérêt à maintenir. Les partisans de Morrough le tirèrent de sa prison et prétendirent le faire régner, tout aveugle qu'il était, c'est-à-dire régner sous son nom. Les autres fils de Rodérick, au lieu de le défendre, rivalisèrent à qui le dépouillerait. Aussi malheureux père que malheureux roi, il les laissa se disputer son trône, et alla s'ensevelir en 1186 dans le monastère de Cung, où il mourut, en 1198, dans une extrême vieillesse. Prince dont le règne nous a paru devoir être détaillé, parce que c'est l'époque d'une grande révolution dans l'histoire des îles britanniques; monarque digne d'amour et de respect dans des temps ordinaires, digne au moins de compassion et même d'intérêt dans les crises terribles pour lesquelles ses facultés n'étaient pas assez fortes : brave sans activité, habile sans vigilance, bon sans discernement, juste sans fermeté, aimant son pays et n'ayant pas su le défendre, jaloux de sa dignité et n'ayant pas su la maintenir; trois fois par des résolutions courageuses et des manœuvres bien combinées, il fut au moment de sauver l'indépendance de sa patrie, et trois fois il eut la honte de ne savoir pas achever ce qu'il avait eu la gloire de si bien commencer, et ce que la prudence la plus commune eût suffi pour consommer. Quel fruit l'Irlande eût-elle retiré de son indépendance? c'est une autre question. En jetant les yeux sur la carte, il est bien difficile de ne pas reconnaître que la nature a placé les îles britanniques pour qu'elles obéissent en sœurs aux lois paternelles du même souverain; mais la nature ne voulait pas que cette union fût achetée par six siècles de haines, de pillages, de carnages, d'une législation plus odieuse que le vol et plus féroce que les combats; enfin par ce torrent de cruautés et de perfidies réciproques, dont il était si difficile et dont il a été d'autant plus glorieux de terminer le cours.

L—T—L.

CONNOR (Charles), acteur anglais né en Irlande, fit voir de bonne heure les dispositions les plus rares pour le théâtre, et, dans le temps où il était encore au collège, joua dans la tragédie de la *Fille grecque* le rôle d'Euphrasie. Après avoir achevé ses études au collège de la Trinité de Dublin, il se décida pour la carrière dramatique, n'étant âgé que de vingt ans, et fut engagé au théâtre de Bath, où tant d'acteurs de renom ont fait leur première apparition. Ses débuts dans les rôles de *Fitz-Harding*, puis de l'original *Lothaire*, donnèrent des espérances. Il entra ensuite dans une troupe ambulante, avec laquelle il parcourut plusieurs parties de l'Angleterre, revint en Irlande où l'appelait un engagement au théâtre de Dublin, et s'acquit bientôt parmi ses compatriotes, par la perfection et l'originalité de son jeu, le renom d'un des comédiens les plus remarquables qui eussent jamais paru. Il y avait onze ans qu'il faisait les délices des Dublinois, lorsque Matthews, le jugeant supérieur à sa réputation, se lia intimement avec lui et le recommanda vivement au théâtre de Covent-Garden. Connor se rendit alors à Londres et débuta, le 18 sept.

1816, dans le rôle de sir Patrick Mac-Guire du *Somnambule*. Il y reçut d'unanimes applaudissements, et le public depuis ce temps le revit toujours avec le plus vif plaisir. Peu de comédiens ont représenté plus naturellement et d'une manière plus gaie, plus caractéristique, ce que l'on appelle dans les coulisses d'outre-mer le *Jovial Hybernien.* Son laisser-aller, son air ouvert, ses poses, ses gestes simples, la variété de ses intonations emphatiques, et plus encore l'art avec lequel il semblait un véritable fils d'Erin, rempli de confiance en lui-même, faisaient pouffer de rire le parterre toujours enclin à s'égayer aux dépens des pauvres Irlandais. Son emploi ne se bornait pas à ce caractère. Non moins remarquable par la flexibilité que par la perfection du talent, il représentait avec un succès égal le gentleman et le valet de chambre, l'officier fashionable et le lourd paysan. Sa mort laissa un vide réel au théâtre de Covent-Garden. Ce sinistre évènement arriva d'une manière tout-à-fait inopinée. Après avoir dîné avec quelques amis de théâtre, il traversait le parc de Saint-James lorsqu'il expira le 7 oct. 1826, des suites d'un anévrisme au cœur. Connor joignait aux talents de l'artiste toutes les qualités de l'homme social le plus estimable. Il était toujours prêt à contribuer de son talent au soulagement de la classe indigente. Pendant son séjour en Irlande, il avait fondé à Cork une société qu'il nomma *Société d'Apollon.* P—OT.

CONON ou **QUENES**, poète et guerrier du XIIe siècle, issu des sires de Béthune, était le frère d'un avocat de cette ville, titre très-honorable à cette époque. Il se rendit, vers l'an 1180, à la cour de France où il vit Marie, comtesse de Champagne, veuve de Henri Ier, et fille de la célèbre Eléonore de Guienne, dont elle avait les défauts et les qualités. Son goût pour les plaisirs et la poésie avait fait de la cour de Champagne le rendez-vous des trouvères et des ménestrels. Sa politique l'appela souvent à la cour de France. Quoique plus âgée que Conon de dix ans au moins, elle sut lui inspirer des sentiments de tendresse. Cultivant la poésie, il peignit son amour à la princesse dans plusieurs chansons faciles et bien tournées, et bientôt il fut compté parmi les chevaliers les plus agréables de la cour. La reine Alix de Champagne, veuve de Louis VII, voulut l'entendre. Conon chanta en présence de Philippe-Auguste et de la comtesse Marie; mais cette épreuve ne lui fut pas favorable. Alix, qui se mêlait aussi de poésie, trouva ses vers peu dignes de la politesse de l'île de France; ses expressions vieilles et mal choisies; ses pensées peu délicates. La jalousie eut peut-être quelque part à ce jugement; car Conon, s'armant des traits de la satire, se vengea par une chanson dans laquelle, à certains mots près qui sentaient l'artésien, on trouve beaucoup de malice et de sensibilité. On y voit aussi clairement que l'objet de son amour est la belle comtesse de Champagne. On était alors en l'année 1188 : les nouvelles arrivées de la Palestine firent prendre la croix aux rois de France et d'Angleterre. Conon de Béthune et le comte de Flandre, à l'imitation d'un grand nombre de seigneurs des deux nations, se croisèrent aussi. Mais Conon le fit, dit-on, pour plaire à la dame de ses pensées. Ayant découvert peu de temps après que c'était pour l'éloigner qu'elle lui

avait conseillé ce pèlerinage, il en ressentit une vive douleur, et composa contre elle, et contre les femmes en général, des vers qui furent un vrai scandale. Pour s'excuser, il en publia d'autres dans lesquels il rejeta sur celle qui l'avait trahi le tort de ses invectives, et il déclara dans un couplet que l'amour de Dieu l'avait enfin emporté sur les regrets que l'infidélité de sa dame lui causait. Dès-lors sa muse changea de sujet. L'ardeur de la croisade semblait entièrement refroidie; plus d'un an s'était passé; les deux rois et les comtes et barons qui avaient juré de reconquérir les saints-lieux ne paraissaient plus se soucier de tenir leur serment. Cette indifférence excita la bile du poète; il fit deux chansons où il exprima avec une véritable éloquence les sentiments qui l'animaient. Justesse d'expression, précision, traits satiriques, tels sont les caractères qu'on y remarque. Enfin la flotte des croisés mit à la voile et parut sous les murs de Ptolémaïs, à la fin de l'année 1190. On sait que la prise de cette ville fut le seul résultat de cette expédition. Philippe-Auguste en proie à deux maladies, la fièvre et sa jalousie contre le roi Richard, reprit le chemin de l'Europe. Conon de Béthune revint avec les autres chevaliers français. On croit qu'il combattit auparavant la résolution du roi, dans une chanson qui ne porte pas son nom, il est vrai; mais où l'on retrouve son énergie, son éloquence et sa raison. Ce retour des croisés français excita partout l'indignation. On insulta à leur courage; on leur reprocha d'avoir trahi la cause de Dieu et leurs frères d'armes. Messire Hues d'Oisy, poète du temps, composa et fit courir contre Conon une chanson qui parut d'outrageantes représailles des couplets satiriques que celui-ci avait adressés aux chevaliers croisés pour exciter leur zèle; mais, quelques années après, Conon de Béthune fit voir combien peu il méritait les outrages de messire Hues d'Oisy. En 1198, une nouvelle croisade fut prêchée. Conon ne composa plus de vers; mais il offrit son bras, son expérience et son éloquence. Jusqu'ici nous avons présenté ce trouvère tel que M. Paulin Pâris l'a peint dans son *Romancero français*, publié en 1833. Maintenant nous allons présenter le guerrier et l'homme d'état, tel que les chroniques contemporaines l'ont dépeint. Tout le monde sait comment l'armée des croisés français et vénitiens fut détournée, en 1201, du vrai but de son expédition, pour aller faire la conquête de Zara et pour rétablir ensuite le jeune Alexis sur le trône usurpé de son père Isaac. Lorsqu'elle fut arrivée sur les terres de l'empire grec, l'usurpateur, nommé aussi Alexis et oncle du jeune prince, essaya de tromper les croisés par des négociations. Ses artifices n'ayant pu retarder leur marche, il se décida, quand il sut qu'ils n'étaient plus qu'à trois lieues de Constantinople, à leur envoyer des députés chargés de belles promesses. Mais, dit Villehardouin, « par le commandement des princes « et barons, se leva Quenes de Béthune en pié, qui bon chevaliers « estoit et sages et bien parlans; « il respondit au message et dist: « Biau sire, vos avés dit que vostre « sire se merveille moult durement « pourquoi nostre seigneur sont entré en sa terre né en son règne. « En sa terre né en son règne ne « sont-il mie entré; quand il la « tient à tort et sans raison et con-

« tre Dieu; et ce est péchié, si « sire de sa terre est son neveu qui « ci est et qui fis est de son frère « l'empereur Sursac. Mais sé il à la « merci de son neveu voloit venir « et il li rendit sa coronne et « l'empire, nous proierions qu'il « li donast sa pés et tant du sien « qu'il pust vivre richement, et « gardés que por ce message, ne « revenés plus, sé ce n'est por « otroïer ce que vos avés oï. » Après cette réponse ferme il fallut combattre. On sait comment les croisés renversèrent l'usurpateur et rétablirent Isaac et son fils. Nous ne rappellerons pas les évènements qui suivirent cette première révolution, ni comment le jeune Alexis, cédant aux conseils perfides de l'ambitieux Murzulphle perdit le trône et la vie; ce prince oublia ce qu'il devait aux croisés qui exigèrent l'exécution entière du traité qu'ils avaient conclu avec lui. Conon de Béthune fut envoyé à la tête d'une ambassade pour réclamer ce qui leur était dû; la mission était périlleuse. Depuis quelque temps les croisés n'entraient plus à Constantinople; il n'y avait plus de communication entre les Grecs et les Latins. Un soulèvement général pouvait avoir lieu, à la vue des ambassadeurs; cependant ils entrèrent à cheval dans la ville et arrivèrent sans obstacle au palais de Blaquernes. Conon parut à la cour d'Alexis. Il rappela au jeune empereur les services que les croisés lui avaient rendus et les promesses qu'il leur avait faites. Il déclara que la guerre allait se rallumer si le traité n'était pas exécuté. La hauteur et la franchise de Conon mécontentèrent Alexis. Les courtisans qui l'entouraient éclatèrent en reproches contre les croisés, les murmures se propagèrent au dehors; la fermentation s'augmenta dans la ville; le danger paraissait imminent pour les ambassadeurs. Mais leur contenance ferme imposa silence à la multitude; ils sortirent à petit pas de Constantinople, et le mécontentement des Grecs n'osa même s'exhaler par des murmures. Baudouin, comte de Flandres, ayant été élu empereur de Constantinople, Conon de Béthune qui s'était distingué par son éloquence dans les ambassades, et par sa valeur à la prise de Constantinople, fut revêtu de la charge de grand-maître de la garde-robe ou de protovestiaire. Ce fut à lui que Baudouin confia le commandement de la capitale, lorsqu'il marcha contre Joanice, roi des Bulgares; et, quand on apprit dans cette ville la défaite et la captivité de l'empereur, Conon justifia le choix de ce prince, en calmant les esprits des habitants, en retenant les Français qui se disposaient déjà à fuir, et en maintenant la tranquillité publique. Henri, frère de l'empereur, reconnu pour régent, alla avec Conon faire lever le siege de Didymotique où Villehardouin se défendait avec courage; puis il chargea ces deux seigneurs d'aller délivrer Renier de Trit, prince de Philippopoli, renfermé depuis treize mois, avec un petit nombre de soldats fidèles, dans le château de Sterminat, où il était en proie à toutes les horreurs de la famine. L'entreprise était difficile dans un pays dont tous les habitants favorisaient en secret les projets des ennemis étrangers. Cependant Conon et Villehardouin délivrèrent Renier de Trit, et s'emparèrent du château. Ce fut là qu'ils apprirent la mort funeste de l'empereur Baudouin. Sous le règne de Henri, son successeur, Conon

ne se distingua pas moins dans les missions qui lui furent confiées. On le vit à la tête de quatorze galères assiéger par mer la place de Squise, où Théodore Lascaris, qui s'était fait couronner empereur d'Orient, avait une forte garnison, et la forcer de se rendre à Henri qui l'assiégeait en même temps par terre. On le vit encore déployer son courage et sa fermeté contre le comte de Blandras, qui avait formé le dessein de chasser du royaume de Thessalonique la veuve de son maître et l'héritier de la couronne. Blandras vaincu fut confié à la garde de Conon de Béthune; mais, tout prisonnier qu'il était, il travaillait encore secrètement contre l'empereur Henri et contre la régente du royaume. Conon découvrit ses perfidies, déjoua ses manœuvres et le fit enfermer à Thessalonique, d'où Blandras fut ensuite relégué en Italie. La chronique de Henri de Valenciennes offre des détails curieux sur cette expédition qui fit autant d'honneur à l'empereur latin qu'à la sagesse et à la fidélité de Conon. Peu de temps après, le grand-maître de la garde-robe fut chargé de négocier la paix avec Michel, despote d'Epire, et ses succès dans cette négociation contribuèrent à affermir l'empire des Latins. Tant de services furent récompensés par une dignité plus importante. L'empereur Henri mourut subitement à Thessalonique, ne laissant point d'héritier présent; il fallut pourvoir à une régence. Conon, l'un de ses conseillers, en fut chargé, et dans ce poste élevé il ne démentit point la haute idée qu'il avait donnée de ses talents et son habileté; il contint les Grecs, réprima l'ambition toujours croissante de Lascaris, et sut maintenir l'alliance que ce prince avait faite avec les Français. Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre et beau-frère des deux derniers empereurs, appelé à leur succéder, perdit, par ses lenteurs et sa vanité, le trône et la vie, avant d'avoir pu arriver à Constantinople. L'impératrice, sa femme, ne vint dans cette ville que pour y pleurer la mort de son époux; mais les seigneurs latins lui déférèrent la régence, et Conon qui obtint sa confiance ne cessa pas de gouverner sous son nom. Le chagrin et la maladie ayant bientôt conduit cette princesse au tombeau, Conon fut une seconde fois déclaré régent. Robert de Courtenai, second fils de Pierre, appelé au trône de son père, montra à peu près le même caractère; il était resté en France, et comme son père il promena long-temps dans l'Europe la pompe d'un empereur d'Orient, peu empressé de s'asseoir sur le trône de Constantinople. Arrivé dans cette ville le 25 mars 1221, deux ans après son élection, il approuva tout ce que Conon de Béthune avait fait; mais peu de temps après, celui-ci mourut à l'âge de soixante-onze ans, emportant les regrets des Français et des Vénitiens. Pendant sa seconde régence il avait préservé l'empire d'une invasion dont le menaçait Théodore d'Épire; il s'était opposé aux projets de Lascaris qui, devenu l'époux de Marie, sœur de Robert, et se prévalant de la longue absence de ce prince, prétendait que sa femme avait des droits à un trône qui semblait abandonné; il avait terminé les disputes depuis long-temps élevées entre le clergé et les seigneurs. Conon était alors le dernier des grands capitaines qui avaient pris part à la conquête de Constantinople. Il fut un des ancêtres de Sully, et l'un des hommes dont la France devrait

se faire honneur. Cependant peu d'historiens en avaient parlé avant M. Michaud. Ph. Mouskes, poète historien du temps, a fait de lui le plus bel éloge dans ces deux vers :

La terre fu pis en cest an :
Quar li vieus Quenes estoit mors.

D—B—E.

CONQUISTA (Basco, comte de la), chef d'escadre de la marine espagnole, se distingua par sa bravoure et son habileté. Nommé, en 1776, capitaine-général des Philippines, il sut, par ses dispositions pour la défense de Manille, mettre cette île à l'abri des attaques des Anglais. D'un autre côté il y encouragea l'agriculture, l'industrie, et la rendit florissante. Le tort causé à la navigation par les pirates qui se réfugiaient dans les îles Batanes lui en fit entreprendre la conquête ; service dont le roi le récompensa par le titre de comte. Lorsque La Pérouse aborda à Manille, La Conquista l'accueillit avec distinction et lui rendit des services essentiels. Rappelé en Europe, il obtint le commandement de Carthagène, et se retira à Malaga où il donna des preuves d'une activité bienfaisante durant l'épidémie et la famine qui désolèrent cette ville. Il y mourut le 23 déc. 1805, à l'âge de soixante-quinze ans, dont cinquante-cinq avaient été consacrés au service de sa patrie. E—s.

CONRY (Florent), en latin *Conrius*, archevêque de Toam en Irlande, sa patrie, fit très-jeune profession dans l'étroite observance de Saint-François ; se distingua dans ses études en Espagne, d'où il passa à Louvain ; s'acquit une grande réputation de science et de piété, et fut nommé en 1608 archevêque de Toam par Clément VIII. Après la bataille de Kinsale, perdue par les catholiques, il repassa à Louvain, où le roi d'Espagne pourvut à son entretien et fonda en sa faveur un monastère de son ordre. Conry mourut à Madrid le 18 novembre 1629, âgé de soixante-neuf ans ; son corps fut transporté à Louvain, où ses confrères lui érigèrent un mausolée, orné d'une épitaphe honorable. On a de lui : I. *De Augustini sensu circa B. Mariæ conceptionem*, Anvers, 1659. II. *Tractatus de statu parvulorum sine baptismo decedentium juxta sensum B. Augustini*, Louvain, 1624 ; Rouen, 1643, et dans l'édition de Jansenius, Rouen, 1652. III. *Le miroir de la vie chrétienne*, Louvain, 1626, in-8°. C'est un catéchisme en irlandais. IV. *Peregrinus jerichuntinus, hoc est de natura humana feliciter instituta, infeliciter lapsa, miserabiliter vulnerata, misericorditer restaurata*, Paris, 1641, in-4°. V. *Compendium doctrinæ S. Augustini circa gratiam*, Paris, 1634-46 ; traduit en français, ibid., 1645, in-4°, sous ce titre : *Abrégé de la doctrine de saint Augustin touchant la grace*. L'édition latine est dédiée à Urbain VIII, par une belle épître de l'éditeur Thadée Macnemara. VI. *De flagellis justorum juxta mentem S. Augustini*, Paris, 1644. VII. *Lettre* en espagnol, où l'auteur décrit les vexations que la chambre des communes d'Irlande exerçait sur les chefs du parti catholique. On la trouve en latin dans le tome IV de l'*Histoire catholique* de Philippe Sullivan. T—D.

CONSALVI (Hercule), cardinal et célèbre politique de notre siècle, mérite dans l'histoire une mention toute particulière, parce que son nom se trouve mêlé à des affaires de la plus haute importance, et qu'il

parcourut pendant vingt ans une brillante carrière dans un pays où la stabilité des places était sans exemple, et dans un temps où il fallut se montrer à la fois sévère et facile, impassible et politique. Consalvi, qui donna ce grand exemple de talents et de supériorité, naquit à Rome, d'une famille de Toscanella, près de Viterbe, le 8 juin 1757, du marquis Joseph Consalvi et de Marie Carandini. Ses ennemis ont publié qu'il n'appartenait pas au marquis Consalvi, et que fils obscur d'un serviteur de ce seigneur, il avait été substitué à la place d'un fils véritable, mort en bas âge. On verra quels furent les rivaux intéressés qui cherchèrent à répandre cette calomnie; et il demeure constant que le cardinal Carandini, frère de la marquise Consalvi, traita le jeune Hercule, bien avant son élévation, avec une singulière bienveillance, et le regarda toujours comme son neveu. Il est également certain que la famille Consalvi, qui n'était pas riche, obtint de faire élever cet enfant au collège de Frascati, où le cardinal d'York, évêque de cette ville, lui accorda un appui et même une honorable amitié. Consalvi excella d'abord dans toutes les études sérieuses; ensuite il cultiva la musique et la poésie. Forcé, par l'importance de travaux plus analogues à l'état qu'il devait embrasser, de renoncer aux attraits de la poésie, il continua cependant à lire les bons vers. Il se plaisait à corriger ceux des autres, et ne leur refusait jamais ces leçons du goût et de l'élégance dans l'expression, que lui avait données la nature. Son ami, le cardinal Alexandre Lante, lui-même admirateur passionné de Dante et de Pétrarque, répétait souvent qu'il était malheureux que le cardinal Consalvi ne pût jamais se dérober aux affaires pour se livrer aux inspirations que font naître les ouvrages des grands poètes dans l'esprit éclairé des personnes sensibles et capables de les apprécier. Une pièce de vers, composée par Consalvi, alors adolescent, était citée par Lante comme une preuve de la justesse de ses regrets. Le jeune inspiré y prédisait hardiment sa gloire à venir. Nous avons lu cette pièce, où l'on trouve réellement l'annonce d'un talent distingué. La musique, cet art consolateur que l'on peut cultiver à des heures de loisir pour se distraire de ses travaux, et dont il est permis de jouir encore dans la société habituelle, chez les Italiens surtout, il ne l'abandonna jamais; et cette préférence explique la tendresse qu'il porta à Cimarosa, qui fondait le nouveau système, et la généreuse protection qu'il continua jusqu'à sa mort aux filles de ce spirituel compositeur, dont il prit soin comme de sa propre famille. L'amitié du cardinal d'York pour un sujet aussi recommandable que le jeune Hercule Consalvi ne pouvait pas être stérile: celui-ci joignait aux dons de l'esprit une physionomie tout-à-fait attachante. De magnifiques yeux, que plus tard Lawrence ne se lassait pas d'admirer, donnaient à ses traits une expression de tendresse et de mélancolie, qui amenèrent, dit-on, des aventures que nous nous contenterons d'indiquer, sans nommer les dames de haut rang dont Rome alors célébrait la beauté; mais des assiduités passagères, eussent-elles été un hommage aux parentes même de son souverain, ne suffisaient pas à l'ambition du jeune élève de Frascati. Les emplois vinrent au-devant de lui successivement et comme par

irritation. Il entra dans la prélature : à peine nommé pour appartenir à l'institution du *Buon governo* (administration des communes), il passa à un tribunal supérieur ; ensuite, ce qui est remarquable à Rome où le tribunal de la Rote jouit d'une immense considération, le prélat Consalvi obtint, presque à la fleur de l'âge, une des douze places dans ce sanctuaire où les lois les plus sacrées sont expliquées par une suite non interrompue d'hommes affermis dans les principes du droit public et de l'indépendance de l'ordre judiciaire. Nous rapporterons la circonstance qui donna lieu, dit-on, à cette nomination inattendue. Déjà plus grave et revenu à une conduite exemplaire, pendant le séjour à Rome des princesses Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, qui s'étaient réfugiées dans cette ville, il était un des principaux ornements de leur société, et il leur plaisait surtout par la politesse de ses manières. On l'appelait *la petite poste :* il apportait les nouvelles, et il les débitait avec grace et surtout avec réserve. Un jour, un voyageur, qui avait demandé à être introduit au palais Simonetti, qu'habitaient *Mesdames*, y racontait une longue bataille où les Français avaient été mis en fuite, après un notable désavantage, et il insistait sur la déroute qu'ils avaient éprouvée, sur la quantité d'hommes qui avaient péri de toutes sortes de morts différentes : la société gardait un profond silence, et le voyageur, se croyant approuvé et obligé de renchérir sur la vérité, renouvelait ses détails de massacres et de cruautés exercées par les vainqueurs. Les princesses avaient la tète baissée : Consalvi, homme de tact et de haute éducation, interrompit alors le discoureur, et lui dit d'un ton sévère : « C'est assez, monsieur ; vous ne « voyez donc pas que vous parlez « ainsi devant des Françaises ? » A ces mots, les deux princesses levèrent les yeux vers Consalvi, ne continrent plus des sanglots qu'elles avaient cherché à étouffer, et le remercièrent d'avoir si bien deviné la cause de leur émotion et de leur douleur. La dignité d'auditeur de Rote, vivement sollicitée par de telles protectrices pour un sujet que d'ailleurs ses talents recommandaient si fortement, fut accordée par Pie VI au prélat Consalvi. Cette dignité ne conduisait pas assez vite à l'éclat de la pourpre ; l'auditeur de Rote est bientôt élu chef de la congrégation militaire (*Presidente dell' armi*). Ses mesures sages et courageuses reculèrent de quelque temps l'époque où Pie VI devait perdre ses états. Des condescendances indiscrètes et l'oubli des avis salutaires du prélat conseiller, tour à tour résolu et conciliant, laissèrent arriver le moment terrible où Sa Sainteté devait être amenée prisonnière en France. La Providence ayant mis un terme aux souffrances et à la vie du vénérable pontife, les cardinaux dispersés dans tant de contrées de l'Europe s'assemblèrent à Venise. Consalvi remplit les fonctions de secrétaire du conclave. Il sembla, dès lors, que cette assemblée ne s'appartenait plus à elle-même. Composée d'esprits sages et instruits par le malheur, elle comprit bientôt que la bonne intelligence et l'accord entre les divers partis étaient d'autant plus nécessaires que les états romains se trouvaient exposés à des dangers ; qu'Annibal était voisin de Rome (*proximus Urbi Annibal*). Au commencement de mars 1800, Consalvi avait annoncé qu'une des-

cente de Bonaparte en Italie était imminente, et il avait comme prophétisé la gloire de Marengo. Il dit en même temps que Bonaparte ne serait peut-être pas, cette fois, un ennemi du saint-siège. Cet argument patriotique, qui agit toujours avec énergie sur les ames honnêtes, fut employé éloquemment par le prélat secrétaire. Là, plus que jamais, il commença à montrer ce caractère politique, mélange indéfini de paroles séduisantes, de logique solide, de finesse caressante, de flatterie brusque, qui lui assura la confiance de son souverain pendant tant d'années, et l'estime de tous les négociateurs, ses contemporains. D'abord, circonspect et réfléchi, il chercha avec une attention et une méditation soutenues à déterminer le choix qui convenait. Il s'attacha à éloigner les candidats qu'on voulait faire arriver, par des voies imprudentes et inaccoutumées; et il ne tarda pas à reconnaître que le bon sens, la raison, la nationalité, l'utilité générale se manifestaient en faveur du modeste Barnabé Chiaramonti, qui méritait la tiare autant qu'il s'obstinait à la refuser. Ses scrupules saints et de l'ancienne Église furent combattus. L'humilité du fils de saint Benoît une fois vaincue, il fallait garder son secret avec habileté, renverser tout-à-fait les autres concurrents et les amener eux-mêmes à proclamer ce vœu, qui n'était encore arrêté que dans l'esprit d'un seul homme. La victoire fut complète. Le cardinal Mattei, porté par l'Autriche, quoique habilement soutenu par le cardinal Herzan, son ministre, fut écarté : les six voix dont disposait le cardinal Maury, qui était une sorte de chef de faction au conclave (dans le langage de Rome, ce mot de faction, ainsi employé, ne se prend pas en mauvaise part); ces six voix, disons-nous, furent emportées par une démarche où Consalvi développa une force de persuasion qui rompit ce dernier obstacle. Le prélat secrétaire adressa quelques confidences au cardinal Maury sur le danger de rester en arrière, quand la majorité du conclave allait décider l'élection : ces confidences eurent un succès inouï. Chiaramonti fut élu et prit le nom de Pie VII. Le premier acte du nouveau pontife fut de nommer Consalvi pro-secrétaire d'état, parce qu'il n'y a qu'un cardinal qui puisse être secrétaire d'état. Livré sans réserve à l'homme heureux qui venait de triompher si honorablement, le pape Pie VII, rapidement enlevé d'un territoire étranger, plus rapidement encore montré à ses peuples, jette les yeux sur l'état de la chrétienté. Les haines de religion étaient adoucies : des gages de protection étaient même partis de ces lieux où l'on croyait ne compter que des ennemis; un guerrier toujours vainqueur semblait céder au besoin d'aimer et d'honorer un pontife vertueux, dont l'Europe, après quelques méprises, recherchait l'alliance morale, en même temps qu'elle reconnaissait ses droits à une souveraineté que tant de courages de toutes les croyances avaient reconquise pour lui. Pie VII était placé sur son trône. Il fallait s'y maintenir. Il nomma le prélat Consalvi cardinal de la sainte Église romaine et son secrétaire d'état titulaire. Nous avons loué presque du ton de l'admiration le prélat : nous allons à présent révéler une faiblesse du cardinal. Elle fut la première; mais ne fut pas tout-à-fait la seule de la vie de ce ministre. La bataille de Marengo, qu'il avait si bien prévue, rendait l'Italie à la France. Bonaparte, en-

touré de généraux qui parlaient ironiquement ou froidement de la religion, ne voulut ni suivre les conseils des uns, ni partager l'indifférence des autres. Il envoya à Rome Cacault, l'un des plus sages diplomates de cette époque, en le chargeant de négocier avec le saint-siége une organisation nouvelle du clergé, et le rétablissement de l'épiscopat. Le général Murat, placé à Florence à la tête d'une nombreuse armée, devait appuyer la négociation. Les premières paroles que l'on porta de part et d'autre furent à peu près inutiles. Le cardinal Consalvi était disposé à traiter avec la France; mais en même temps il désirait ne pas rompre avec l'Autriche, qui n'avait signé la paix qu'en attendant une meilleure occasion de faire la guerre. Le cardinal voulait continuer de se montrer agréable à l'Angleterrre et à la Russie, encore en querelle avec nous. Il avait bien arrêté ces projets dans son esprit; mais aussi il n'avait pas moins à cœur de traiter avec la France. De là, des soins, des froideurs, des prévenances, quelques refus de confiance. Bonaparte, impatient dans les négociations comme dans la guerre, et qui avait pour principe qu'une bataille devait être gagnée à trois heures du soir, imagina que ces trois heures du soir étaient arrivées même pour le genre de combat qu'on livrait en son nom. On ménageait le pape, parce que Bonaparte avait ordonné de traiter ce souverain comme s'il avait deux cent mille hommes (mot bien remarquable d'un soldat). Ce soldat brusque écrivit tout-à-coup qu'il faisait une dernière proposition, et que, si elle n'était pas acceptée, il prescrivait de déclarer les négociations rompues, et de revenir sur-le-champ à Florence. Bonaparte ne désirait pas absolument rompre avec le pape; il croyait, par cette menace, obtenir ce qu'il sollicitait; mais il demandait trop, et conséquemment ne demandait rien. Il exigeait par exemple que le traité fût signé avant trois jours. Cacault voit, dès le premier instant, l'inconséquence de cet ordre. Il va trouver le cardinal Consalvi et lui dit : « Il y a des malentendus; « le premier consul ne vous connaît « pas, ne vous comprend pas, ne « sait pas votre position. Il connaît « encore moins vos talents, votre ha« bileté, vos engagements, votre co« quetterie, votre désir de terminer « les affaires : allez à Paris; vous « lui plairez; vous vous entendrez; « vous ferez le concordat avec lui. « Si vous n'allez pas à Paris, je suis « obligé de rompre avec vous; et Mu« rat va marcher sur Rome. Une fois « qu'il sera ici, vous traiterez moins « avantageusement qu'aujourd'hui. « Moi qui ai l'ordre de rompre les « relations, je n'obéirai qu'à moitié; « je quitterai Rome; mais je n'irai « que jusqu'à Florence. Je modére« rai Murat, qui brûle de venir ici « conquérir et occuper l'état; je lais« serai à Rome mon secrétaire de « légation, pour y conserver une re« présentation. Ainsi rien ne sera « rompu. Je vous le répète, vous fe« rez le concordat avec le premier « consul lui-même, et vous obtien« drez plus de lui que de moi, qui « suis lié par tant d'obstacles. » Le cardinal, homme d'un esprit élevé, saisit ce conseil, va préparer le pape à cette démarche, plutôt que lui demander une permission, se jette avec Cacault dans une simple chaise de poste, et prend la route de Florence. Cacault y reste auprès de Murat pour le retenir, et le cardinal s'achemine rapidement vers Paris; mais malheu-

reusement il avait détruit lui-même l'effet de cette action si décisive ; il avait écrit au chevalier Acton, premier ministre à Naples, une lettre conçue en ces termes : « Le bien de « la religion veut une victime. Je « pars pour Paris ; je vais voir le pre- « mier consul. Je sais que je marche « au martyre. La volonté du ciel soit « accomplie ! » C'était bien la peine de perdre une heure d'un temps précieux à écrire une pareille confidence ! Acton reçoit la lettre, va sur-le-champ la montrer à Alquier, ambassadeur de France à Naples, qui avait vu peut-être avec jalousie que le premier consul, pour la belle mission de Rome, lui eût préféré Cacault. Alquier expédie incontinent un courrier à Paris ; il y envoie une copie de la lettre de son Eminence, et présente ainsi nécessairement sous un jour défavorable la conduite de son collègue, qu'il suppose avec une apparence de raison trompé et joué par le cardinal ; mais en même temps, Alquier confie à ce courrier une lettre pour Murat dans laquelle il dévoile encore ce qu'il appelle l'erreur de Cacault. Murat montra la lettre à ce ministre, qui se trouvait auprès de lui à Florence. Celui-ci se retira un instant dans un cabinet, et toujours par le même courrier, qui portait le mal, il transmet une explication franche de tout ce qui est arrivé. Il adresse au premier consul (pour lui seul) une dépêche qui passe pour un chef-d'œuvre de sagacité. Il ne nie pas la faute du cardinal ; il en exagère d'abord l'importance, puis il définit le caractère du prélat, qui n'a jamais couru de véritables dangers, qui, avec lui, craignait de verser dans une chaise de poste, qui a été gâté par des hommages dans sa première jeunesse, qui doit devenir ennemi d'Acton après une telle défection (circonstance du plus grand avantage pour la politique française), qui ne paraîtra qu'en tremblant devant le vainqueur de l'Italie, dont il a méconnu les intentions généreuses. Il assure ensuite que le moment n'a jamais été plus favorable pour négocier avec un tel homme. Il finit ainsi : « Sou- « venez-vous bien que le saint-siège « n'aura plus de communications sin- « cères avec Acton, ce principal ex- « plorateur en Italie de tous les « grands cabinets de l'Europe ; voilà « les deux voisins brouillés à mort. « Après cela, je vous en conjure, te- « nez-vous-en à un commencement de « froideur. Lorsqu'on traite avec les « Italiens, il faut soutenir leur sen- « sibilité, c'est-à-dire les empêcher « de se laisser accabler sous le poids « des impressions qu'ils reçoivent si « facilement. N'humiliez pas trop « Consalvi. Prenez garde au parti « qu'un homme aussi habile que lui « saurait tirer de sa propre faute. Ne « le mettez pas sur le chemin de la « ruse. Abordez ses vertus avec les « vôtres : vous êtes grands tous deux, « chacun de vous à sa manière, et » vous consommerez vous-même la « pieuse entreprise. » Le premier consul approuve tout ce que lui conseillait Cacault, reçoit froidement Consalvi, peu à peu a l'air de revenir à de meilleures manières, le traite avec amitié, avec confiance, l'écrase d'une de ces improvisations *prime-sautières* dans lesquelles il a toujours excellé, lui signifie ses projets, les modifie, tombe à la fin lui-même, ainsi qu'il l'a dit plusieurs fois, sous le charme des grâces de la syrène de Rome, et termine le concordat de 1801, signé pour la forme par des plénipotentiaires, et qui est encore appelé en Italie le concordat de

granit : concordat que la restauration n'a pas cru devoir renverser, et qui probablement régira long-temps les affaires catholiques en France. Consalvi, à Paris, se montra homme d'esprit. On voulut l'entraîner dans des fêtes, et même à l'Opéra ; il refusa avec politesse, disant que, quoiqu'il ne fût pas prêtre, un tel acte n'était pas convenable ; enfin il évita toutes les démarches qui pouvaient le compromettre, et revint à Rome. Le premier consul ayant fait publier des articles organiques destructeurs, disait Consalvi, de quelques parties du concordat, il lui résista courageusement. Nous ne pouvons pas suivre le cardinal dans ses nouveaux travaux. Il proteste contre les empiètement du gouvernement consulaire : mais il s'attache à vivre en bonne harmonie sur les points principaux, et ne souffre pas que la paix soit troublée entre les deux états. Bonaparte devenu empereur veut être sacré par le pape. Consalvi s'oppose indirectement à ce désir, sous prétexte de la mauvaise saison, de la santé chancelante de Pie VII ; un aide-de-camp impérial fait observer au conseil des cardinaux que le souverain pontife a sacré Charlemagne. Consalvi répond fièrement : « Mais « Charlemagne est venu le demander « à Rome. » Les négociations prenant un caractère de hauteur qui n'admet plus de résistance, le pape, d'après les conseils de Consalvi, se rend à Paris, allant, disait-il, « chercher la religion en France. » Le cardinal, cette fois, distribue autrement les rôles. C'est lui qui reste à Rome pour gouverner le pays dans un système de douceur qu'on n'a pas encore oublié. Cependant une maladie épidémique s'étant déclarée à Livourne, il fallut prendre des mesures pour préserver Rome de l'atteinte de cette maladie : la prévoyance du ministre suffit à tous ces embarras. Au milieu de l'hiver le Tibre déborde : une partie de la ville est engloutie sous les eaux. Consalvi ne craint pas la fragilité d'une barque, qu'il ordonne d'amener à l'instant ; et, revêtu de ses habits de cardinal, il porte lui-même du pain aux habitants de la rue de l'Orso, dont les maisons étaient toutes submergées, et qui s'étaient sauvés sur leurs toits. Cet épisode de la vie du ministre est peu connu : il pourrait être le sujet d'un tableau. Sa constance, son intrépidité à cette époque méritèrent l'admiration universelle des Romains. Pie VII rentra à Rome en 1805. Dès ce moment, la bonne intelligence fut évidemment altérée entre les deux cours. Mais de part et d'autre, on conserva les apparences de la paix et de l'harmonie. Il survint un incident fâcheux : Bonaparte voulait que Rome déclarât la guerre à l'Angleterre ; Consalvi s'y opposa. D'autres exigences contribuèrent à détruire l'autorité et le repos de Pie VII. Consalvi conseilla encore de résister ; les puissances étrangères lui promettaient un appui qu'elles ne pouvaient lui accorder. Mais ses efforts furent vains ; son éloignement fut demandé et obtenu. C'est à l'article de Pie VII qu'il faut chercher des détails qui pourraient également trouver ici leur place. Nous nous contenterons de mentionner les faits qui appartiennent exclusivement au cardinal. Lors de l'occupation absolue de Rome, en 1810, il fut obligé de venir à Paris. N'ayant pas voulu assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, il fut exilé à Reims, où il resta jusqu'en 1813, époque où on lui permit de venir

rejoindre le pape à Fontainebleau. Il ne fut pas un des derniers à conseiller à Pie VII de protester contre le concordat qu'il avait complaisamment signé sur les instances de monseigneur Bertazzoli, son aumônier, homme faible et pusillanime. Cet acte est connu sous le nom de concordat de Fontainebleau. Lorsque le pape eut la permission de retourner dans ses états, Consalvi vint à Paris complimenter Louis XVIII, et y remplacer monseigneur Della Genga, ancien nonce en Bavière (depuis Léon XII). Il fut malheureusement reconnu qu'alors il le traita avec une sévérité qui, dans le temps, causa quelque scandale. Consalvi soutenait que monseigneur Della Genga avait demandé à venir à Paris remplir une mission qui lui appartenait à lui, qui rentrait dans sa place de premier ministre, et que la mission de ce prélat ne devait avoir aucun effet. Il n'en est pas moins vrai que Della Genga était porteur d'une lettre du pape qui l'accréditait à Paris comme nonce extraordinaire. Lorsqu'en 1814, les souverains s'assemblèrent pour se concerter sur les mesures à prendre en Europe; quand les ministres de tant de puissants princes de la terre se réunirent pour négocier à Vienne, le cardinal Consalvi, redevenu sécrétaire d'état de Pie VII, ne fut pas d'abord aperçu parmi eux; mais ils ne tardèrent pas à l'appeler. Il avait profité de ce premier moment de paix, pour aller servir les intérêts de son maître à Paris et à Londres. En Autriche, initié aux secrets de tous, ne demandant pour lui que ce qui était juste et connu, il captiva, dès le premier abord, la bienveillance de chacun. Il semblait que les plus dissidents en doctrine religieuse fussent ceux qui étaient destinés à lui faire l'accueil le plus flatteur. Il était à Vienne à l'époque du retour de l'île d'Elbe, et il y resta jusqu'en juin 1815. Rome obtint tout ce qu'elle demanda; on lui rendit les légations qu'elle avait cédées par le traité de Tolentino. On lui accorda jusqu'au droit pour les nonces de précéder dans les cérémonies tous les ambassadeurs, même protestants ou schismatiques, et de haranguer les souverains, au nom du corps diplomatique; la Prusse seule éleva quelques difficultés qui furent surmontées. Enfin le cardinal reparut dans les états de son maître, pour lui annoncer qu'ils allaient devenir plus florissants, plus assurés, qu'ils ne l'avaient été depuis Charlemagne. A cette occasion, un artiste célèbre, Antonio Banzo, entreprit en secret de graver sous la direction de M. Piétro Bettellini, un dessin de François Manno, où l'on voit le cardinal Consalvi présentant au pape Pie VII les légations de Bologne, Ravenne et Ferrare, récemment recouvrées. Les provinces personnifiées portent les attributs qui leur sont propres : derrière le pape, on reconnaît la ville de Rome, et la religion debout et l'histoire assise, occupée à écrire. L'ouvrage à peine terminé, l'artiste courut en porter un exemplaire au cardinal. Consalvi témoigne la plus sincère reconnaissance, récompense l'artiste, acquiert la planche moyennant un prix considérable, et la fait détruire. C'est à peine si, d'après ce qu'on a répandu dans le temps, quelques exemplaires de cette planche, restés chez l'artiste, existent encore : nous avons un de ces exemplaires sous les yeux, et c'est en vertu d'un privilège des franchises d'ambassade qu'il a

été sauvé des poursuites de la modestie du cardinal. La figure du pape est douce, tendre; il témoigne quelque surprise et de la joie; le visage du cardinal rempli de noblesse est tourné vers le pape. Ces yeux si gracieux, qu'ombragent d'épais sourcils, et qui, comme nous l'avons dit, avaient tant de réputation, sont fixés sur le saint-père : la main droite du cardinal montre Bologne à genoux la tête couverte du casque de Minerve. Les personnes qui rencontreraient quelque part cette gravure ne doivent négliger aucun soin pour l'acquérir; elle est d'un style ferme, d'un *demi-fini* énergique, suffisamment correct, et surtout elle est fort rare. Parvenu à ce haut point de gloire extérieure, le cardinal n'oublie pas les besoins de l'intérieur, les changements qui sont demandés, qui sont exigés par le cours des évènements. Peut-on croire qu'un génie qui a su embrasser d'un coup d'œil les moyens de rendre à son pays une si précieuse indépendance, va méconnaître les avantages de ce pays, sous le rapport des arts, de l'agriculture, du commerce, etc.? Celui qui avait visité si fructueusement Paris, Londres, Vienne, qui connaissait si bien les intérêts de toute l'Europe, ordonne que l'on élève et qu'on répare des arcs, qu'on creuse des canaux, que l'on continue les embellissements de la capitale, commencés par les Français de 1809 à 1814. Il jette en bronze tout ce qu'il conçoit, tout ce qu'il consacre à la gloire de son souverain, qui est en même temps son père et son ami. A l'article de Pie VII, nous dirons cependant que quelquefois ce prince, si tendrement attaché au cardinal, contrariait ses vœux, et qu'il alla, dit-on, jusqu'à souffrir indirectement qu'une seconde police surveillât celle de son favori; mais cette surveillance ne fut jamais exercée qu'avec une sorte de timidité. Rome, fréquentée par les étrangers, devient une Athènes par la politesse du langage de son ministre, par les prévenances dont il comble les voyageurs. Il se dévoue par les liens d'une affection confiante à tout ce que cette ville attire d'illustre. Il recherche l'amitié de ces voyageurs autant que ceux-ci s'empressent de rechercher la sienne. S'il est des préférences plus délicates, elles sont adressées à ces personnes d'un rare mérite que partout les hommages accompagnent, et que tous les pays adoptent comme des trésors qu'ils ne veulent plus rendre aux autres pays. Cette immense facilité que le cardinal a reçue en don pour faire tête à tous ses travaux, ne distrait en lui ni un soin pour les étrangers de rang, ni une prévenance pour un littérateur distingué, ni une grâce pour un absent. A sa voix, les premières princesses de la ville conduisent les dames de Paris, de St-Pétersbourg, de Berlin, de Londres, de Vienne dans les principales cérémonies; Canova lui-même, arraché, mais de son plein gré, à ses immortelles compositions, devient le glorieux *cicerone* d'une société d'élite qui s'assemble à son signal, et ne le quitte plus, pour observer Rome et surtout ses Musées expliqués si ingénieusement par ce grand artiste. Le cardinal Consalvi, cependant ne s'est pas réservé, la tâche qui demande le moins d'attention. Dans un seul jour, il a pu, grace à cette admirable fécondité, imprimer toute la force de son génie à de longues correspondances politiques, et dans des écrits familiers, pleins de candeur, il montre toute la richesse de

sa belle ame, à la parente de ce cardinal d'York qui lui a donné tant de preuves d'affection (madame d'Albany), à des dames françaises qui ont adouci les peines de son exil en Champagne, à la duchesse de Devonshire, cette amie des arts et de Rome que toute l'Italie chérit et honore. Après ces agréables délassements, il a vu les ministres, il a traité avec eux. Nous sommes amenés naturellement ici à parler de son aptitude aux relations politiques. Le cardinal Consalvi aimait les affaires, il aimait les siennes, il aimait celles des autres; les affaires se rangeaient dans sa tête comme des livres dans une bibliothèque bien ordonnée. Il laissait cette affaire, il reprenait celle-là, et toujours avec la même présence d'esprit. Il n'abusait pas de ses avantages: accoutumé à voir de haut, à prévoir le repentir, les non-exécutions des plans les mieux concertés, il pensait qu'il ne fallait consentir qu'à ce qui se tient debout par soi-même. Croirait-on qu'un des amis les plus tendres de Consalvi fût le roi d'Angleterre, Georges IV? Il l'avait connu à Londres; ils s'écrivaient souvent sur le ton de la familiarité, et de la plus sincère amitié. Lorsque Lawrence fut envoyé à Rome pour y faire le portrait du pape Pie VII, il avait l'ordre spécial de rapporter aussi le portrait du cardinal Consalvi. La délicatesse du roi voulut même un jour inventer un moyen d'être agréable à celui-ci; et, en effet, elle alla jusqu'à donner à ce prince l'idée de faire fabriquer, dans les Indes, une étoffe de couleur pourpre de la plus grande magnificence, et de l'envoyer à son ami. Cette étoffe, peut-être la plus belle qu'on eût vue en Italie, depuis les anciens Romains, est apportée secrètement chez le cardinal. Un valet de chambre empressé fait incontinent tailler les habits, et le jour de la première cérémonie on en revêt le cardinal qui, naturellement préoccupé, y apporte peu d'attention. Mais lorsque son Eminence paraît au milieu de ses collégues, un murmure d'applaudissements et d'admiration se fait entendre. On l'entoure; l'éclat comme surnaturel de cette pourpre était tel que le cardinal, mécontent de son valet de chambre et de lui-même, sort à l'instant, pour aller prendre ses habits ordinaires. Il ne voulut plus reparaître avec ceux qui avaient tant blessé sa modestie, et que son caractère de politesse, son bon sens et son esprit juste lui défendaient de reprendre jamais. Il se rappelait aussi qu'ayant fait continuer la restauration du Forum de Trajan, dont la première pensée était due aux Français, lorsqu'il avait ordonné de remettre en place les débris de toutes les colonnes qui en formaient autrefois l'ornement, une de ces colonnes s'était trouvée plus grande que les autres, et que l'on avait dit: « Les colonnes « sont le sacré collège; la plus « grande est Consalvi. » Presque toutes les affaires du saint-siège pesaient sur lui; et une de ses correspondances du samedi (1), si l'on avait pu l'examiner dans son ensemble, aurait offert le spectacle le plus singulier. Des préceptes et des recommandations politiques modérés et fermes, des instructions d'administration intérieure, régulières et conséquentes; des décisions promptes, des communications religieuses avec le monde entier, répandaient partout la lumière et les influences d'un bon

(1) Le samedi est le jour où de Rome on peut écrire à peu près dans tout l'univers.

esprit. Cette correspondance eût été une des plus profitables instructions de la sagesse humaine. Un code (le *motu proprio* de 1816) avait été substitué à des institutions vagues et sans application possible. Tout ce qui était raisonnable et fortement établi était compris par l'intelligence profonde de cet esprit accoutumé à tout observer, et à ne juger qu'avec réflexion. En 1819, il termina de la manière la plus avantageuse, avec M. Dentici, du département des finances de Naples, des négociations relatives au système des douanes des deux pays. Plus tard une insurrection s'étant manifestée à Aucarano, petite ville de l'état pontifical, le cardinal publia une proclamation ferme et sage qui ramena la tranquillité. Mille autres faits, tous plus importants les uns que les autres, annoncent les intentions toujours honnêtes, les vues saines et élevées de cette sorte de législateur universel qui gouverne l'état à *grandes guides* et ne reprend des forces, dans deux ou trois heures de sommeil, que pour affronter d'autres travaux et répandre plus au loin la gloire de son souverain. S'il est vrai que dans ses rapports avec les ambassadeurs étrangers, dont nous ne parlons ici que parce qu'il appelait ces rapports les plus doux instants de son existence, s'il est vrai qu'il n'accordait pas une grace, sans regarder si d'autres auprès de lui n'avaient pas la même grace à demander, c'est que sa logique saine, sans fanatisme de religion, sa prévision subite et circonspecte lui faisaient apercevoir vite le danger de donner à l'un ce que l'autre pouvait désirer aussi, et d'exciter ainsi parmi les hommes, qui sont en général plus ou moins de vieux enfants, une jalousie et une bouderie inutiles. Dans cette Rome, si fertile en merveilles d'autrefois et d'aujourd'hui, il inventait un moyen d'être agréable qui était toujours un prodige d'esprit et de la science de plaire; il détachait de cette Rome inépuisable un présent, un fragment, un objet d'art, un souvenir historique, quelquefois un monument que l'amour-propre national, si rassasié d'ailleurs, permettait de distraire, et ce n'est pas moi qui chercherais à prouver combien cette munificence imprévue répandait de joie, de bonheur et d'orgueil dans l'esprit de celui qu'une telle distinction avait honoré. Nous interromprons quelque peu ces louanges, pour nous demander cependant, si, en 1819, après avoir reçu le montant des sommes dues par la France aux créanciers romains, par suite de l'occupation des états du saint-siège, le moment était bien choisi, pour accueillir, avec tant de prodigalité, l'empereur d'Autriche, accompagné d'un si brillant cortège? la noble visite coûta sans doute des sommes considérables que le trésor pontifical dut acquitter: Rome n'est plus riche, et à qui convient-il mieux qu'à elle de répondre, quand on veut l'entraîner dans d'énormes dépenses: « *Aurum et argentum non habeo.* » On a fait courir le bruit que les créanciers avaient été mal payés, et à des termes éloignés, mais cela n'est pas exact. L'histoire dira néanmoins que le premier ministre se montra dans cette circonstance, d'une trop royale générosité: si toutefois la politique de Rome en a reçu des avantages, alors le cardinal est louable de n'avoir pas négligé ce moyen de resserrer les liens de bon voisinage avec l'Autriche. Ce qui est certain, c'est que si ce résultat fut obtenu, si l'empereur François,

prince pieux et honnête homme, quitta les états de l'église avec un sentiment d'affection plus prononcé, cet avantage fut l'ouvrage du cardinal ministre. Serait-il possible que le favori eût eu la faiblesse, dans cette circonstance, de vouloir, sous le prétexte d'affaires d'ailleurs urgentes et délicates, prouver hautement à d'augustes témoins qu'il était plus souverain à Rome que le souverain lui-même ? On n'a pas ignoré que dans le même temps des invitations très-pressantes furent adressées à l'empereur Alexandre. Des appartements furent préparés dans le palais de la légation; mais ce prince ne vint jamais à Rome. Le roi de Prusse qui avait promis d'y faire un voyage tint sa parole, et le cardinal, comme a dit alors toute la ville de Rome, le renvoya à moitié catholique. En vain à propos de ces dépenses, à propos de ces fêtes prodiguées à des princes étrangers, des ennemis cherchaient à dénoncer le cardinal comme abusant de la facilité de son maître; les uns, allant plus loin, lui reprochaient la complaisance aveugle avec laquelle il permettait que son valet de chambre *Giovannino* fît accorder des graces, trafic qui ne restait pas sans récompense (il y avait bien quelque chose de vrai dans ce reproche), les autres l'accusaient d'avoir un jour déchiré une pétition que le pape lui avait renvoyée avec un rescrit de sa main : à ce sujet un cardinal s'oublia jusqu'à appeler Consalvi *un contadino di Toscanella*, un paysan de Toscanella, faisant allusion aux bruits qui avaient couru lors de l'entrée dans le monde du prélat Consalvi. Une foule d'envieux répétaient souvent cette basse calomnie. Il était bien difficile, du reste, de trouver des airs de *contadino* dans cette démarche si noble, dans cette taille si gracieuse, dans ces goûts délicats, dans ces manières si avenantes; aussi la faveur du grand homme, né ou non *contadino*, ne fut pas douteuse un instant; il surmonta tous ces obstacles. Nous conviendrons cependant que l'anecdote du rescrit déchiré est vraie; mais il faut dire aussi que c'était dans un accès de tremblement de fièvre et d'irritation maladive, que ce ministre avait oublié ce qu'il devait à son excellent maître et ce qu'il se devait à lui-même. Dans tout autre état de santé on admirait l'affabilité et, comme a dit Cacault, la coquetterie, l'aménité habituelle et attrayante d'un tel caractère : ajoutez à ces vertus toute la probité de ses paroles et de ses actions, toute la générosité de ses avis, quand on croyait lui plaire davantage par des abandons regrettables plus tard. De graves accusations se sont encore élevées contre le cardinal au sujet de l'extermination de la ville de Sonnino, dont les habitants livrés au brigandage, et toujours incorrigibles, furent tout-à-coup enlevés de leurs maisons et dispersés dans l'état romain : mais nous verrons à l'article Pie VII que le cardinal crut avoir la main forcée par les circonstances et ne mérite pas seul l'odieux de cette terrible mesure. Vers les dernières années de ce qu'on peut appeler son règne, il reçut l'ordre de la prêtrise. On assure que ce fut le seul point sur lequel Pie VII ne lui céda pas, et qu'il exigea presque de lui ce grand sacrifice auquel le cardinal, par d'honnêtes scrupules, n'avait pas jusqu'alors voulu consentir. Consalvi pensait que les devoirs de ce nouvel état lui enleveraient une partie du temps

qu'il vouait aux affaires. Cependant il obéit, et le pape parut redoubler pour lui de tendresse et de reconnaissance. Quoique prêtre, le cardinal resta dans l'ordre des cardinaux-diacres dont il espérait devenir le doyen; cette qualité jouit à Rome de plusieurs prérogatives. Il n'a rien manqué à la gloire du cardinal; il a recueilli les dernières paroles de son souverain; il a été revêtu par lui, pendant les derniers instants de sa vie, de la plénitude de ses pouvoirs, et il a fermé les yeux de ce vertueux pontife, qui avait donné de si hauts exemples de force et de sagesse dans l'une et l'autre fortune. C'est aussi entre la *Force* et la *Sagesse* qu'il a ordonné de placer l'image de Pie VII, déposée dans Saint-Pierre. Ces deux admirables vertus, si rarement alliées, forment le groupe accompagnant la statue sculptée par Thorwaldsen, aux frais du cardinal Consalvi, qui a laissé des fonds spéciaux pour payer ce monument. Un suffrage aurait pu manquer au cardinal, celui du successeur de Pie VII, de Léon XII, qui voulut être lui-même son propre ministre : ce suffrage, le cardinal l'a obtenu; ce judicieux souverain a voulu voir, a vu souvent le grand cardinal avec lequel il était brouillé. Après les scènes de Paris, Consalvi dut éprouver quelque peine de se trouver dans une telle situation, vis-à-vis de celui qu'il avait maltraité injustement. Léon XII oublia cette injure, se plut à exprimer son admiration pour l'heureux négociateur romain, après de longs entretiens où celui-ci lui développa ses systèmes sur les intérêts de l'Europe avec le saint-siège. Ce qui pouvait flatter le plus un esprit politique, ou plutôt le consoler de n'être plus à la tête des affaires du pays, la nomination à la Propagande fut décernée à l'ancien ministre. Une maladie obstinée, suite des excès de travail, avait altéré sa santé. Cette frêle machine ne subsistait qu'au milieu d'incroyables souffrances. Elles redoublèrent : les forces humaines succombèrent le 24 janvier 1824. Il se manifesta alors dans le corps diplomatique un symptôme d'amitié comme séditieuse, qui dut gravement offenser le cardinal La Somaglia, successeur de Consalvi, dans la place de secrétaire d'état. Chacun croyait avoir perdu son ami, son bienfaiteur; Léon XII lui-même versa des larmes, en apprenant la mort de l'élève de Pie VI, et de l'ami de Pie VII. Le cardinal, par son testament dont l'exécution fut confiée aux plus respectables seigneurs de Rome, ordonna que toutes les boîtes d'or qu'il avait reçues à l'occasion de plus de vingt traités avec différents pays, et les pierreries qui ornaient ces boîtes, fussent vendues après sa mort, pour payer d'abord le monument funéraire qu'il avait consacré à Pie VII, pour achever les façades de plusieurs églises de Rome, non terminées depuis long-temps, enfin pour acquitter des legs à ses amis, et des pensions à ses domestiques. Il avait toujours aimé, avec une tendresse particulière, son frère, le marquis Consalvi, mort quelques années avant lui; il demanda par son testament qu'on l'inhumât auprès de ce frère chéri, dans l'église de Saint-Marcel *al Corso*. Ses entrailles furent déposées dans le Panthéon d'Agrippa, aujourd'hui Sainte-Marie *ad martyres*, dont il avait le titre cardinalice. Il était lié d'une vraie amitié avec Lucien Bonaparte (le prince de Canino), et il a con-

servé les mêmes sentiments jusqu'à la fin de sa vie; on prétend même que le frère du cardinal devait entrer dans la famille de Lucien, et que cette circonstance indisposa vivement Napoléon, qui voulut faire manquer ce mariage. Le Cardinal Consalvi a établi à Rome une autre manière de traiter les affaires. Ses traditions fidèlement respectées rendent les relations avec ce cabinet désormais plus faciles, plus agréables, plus sûres : beaucoup de ses élèves travaillent encore dans la secrétairerie d'état, et maintiennent ses traditions.—Il existe un ouvrage littéraire de cette Éminence, c'est la traduction en vers italiens de la cinquième satire du livre premier des satires d'Horace. On pourrait y reprendre quelque froideur, et l'emploi d'analogues peu exacts; mais son principal titre de gloire est dans ces immortelles notes, et quelques-unes des allocutions qui ont été adressées au corps diplomatique, et aux cardinaux à l'occasion du commencement et de la fin des querelles avec Napoléon. On y remarque un style nerveux, digne, courageux, quelquefois ironique, puis paternel et touchant, surtout quand il énumère les bienfaits, la complaisance du saint-siège, et l'inutilité de nouveaux efforts pour satisfaire et comprendre la volonté impériale qui s'enveloppe dans mille détours, afin de n'être pas comprise, et qui, dans un reste de générosité guerrière, paraît prête à ménager celui qui cèdera pour effrayer celui qui résiste. « Napoléon et Consalvi « s'étaient si bien entendus dans le « commencement de leurs rapports! » (dit un homme d'état italien, le cardinal Spina, dont nous citons les propres paroles, parce qu'elles dévoilent les doctrines de cette Éminence) « quelle « fatalité a voulu que plus tard Na- « poléon et Consalvi soient devenus « si cruellemement ennemis l'un de « l'autre! Bonaparte avait-il besoin « de subjuguer Rome qui ne lui avait « fait aucun mal, et qu'il ne devait « jamais voir? Il n'y a pas de doute « que les conseils du cardinal si « aimé, si considéré dans toute l'Eu- « rope, n'eussent été propres à con- « jurer quelques-uns des maux qui « ont accablé les derniers instants du « premier règne de ce grand con- « quérant. Si elle avait continué d'être « associée, par quelques relations « amicales, à la France de l'empire, « Rome, compromise, aurait eu un « intérêt à secourir de son influence « celui qui lui aurait fait du bien; « et la force des talents du car- « dinal n'était pas à dédaigner à l'é- « poque de l'invasion de la France. « L'hospitalité constante qui a été « accordée à la famille de Napoléon « prouve quels auraient été les « sentiments de Consalvi. Mais Bo- « naparte, d'une main de fer, bri- « sait amis et ennemis. Aussi, au « jour de la misère, les premiers se « sont tus, les autres ont accablé « le géant. » Le corps diplomatique résidant à Rome, et, sur ses instances, les principaux princes de l'Europe se sont réunis pour faire frapper deux belles médailles en l'honneur du cardinal. L'une de ces médailles a été gravée par Girometti, l'autre par Joseph Cerbara. On n'a tiré de chacune d'elles que deux cent vingt-deux empreintes, et les chefs de la souscription ont ensuite fait briser les coins. Toutes les deux présentent une ressemblance soignée et sont des ouvrages achevés qui ont ajouté un nouveau lustre à la réputation de ces deux célèbres artistes.

A—D.

CONSIDERANT (JEAN-BAPTISTE), l'un de ces hommes rares auxquels il ne manque que des circonstances plus heureuses ou un plus vaste théâtre pour obtenir une réputation brillante, naquit en 1771, à Salins, de parents riches en vertus, mais peu favorisés de la fortune. Il achevait ses études au collége de sa ville natale, lorsqu'il entra dans un des premiers bataillons de volontaires du Jura. Ses camarades l'élurent quartier-maître; mais il ne crut pas que ce titre le dispensât de servir la patrie de son épée : il se trouva dans toutes les actions où il pouvait y avoir des dangers à courir, et il y fit son devoir. Un physique si noble que, pour en donner l'idée, on le comparait à Hercule avec la tête d'Apollon, une force extraordinaire, une valeur froide et de plus une patience qui lui rendait les privations faciles, tant d'avantages devaient l'élever rapidement aux premiers grades militaires; mais il avait pris les armes pour défendre la liberté menacée; il ne voulut point servir l'anarchie, et dès qu'il put le faire avec honneur il donna sa démission, refusant le traitement de réforme qui lui fut offert, en disant qu'il ne l'avait point mérité. Rentré dans ses foyers, il reprit ses études, qu'il avait à peine interrompues dans les camps, et s'appliqua surtout à se perfectionner dans la connaissance des classiques latins. Sur l'avis que quatre de ses anciens compagnons d'armes venaient d'être traduits par ordre de Masséna (*Voy.* ce nom, XXVII, 404) devant un conseil de guerre pour avoir signalé les scandaleuses dilapidations des généraux, il courut à Rome prendre leur défense; et, après les avoir justifiés du reproche d'indiscipline, se déroba aux témoignages de leur reconnaisance par un prompt retour. Ce voyage lui fournit l'occasion de visiter les monuments dont il n'avait vu que la description, et dut encore accroître sa passion pour l'antiquité. Cependant, appelé quelque temps après à Madrid par le général Monton, qui lui proposait la place de son secrétaire avec le titre d'aide-de-camp, il fit à l'intérêt de sa jeune famille le sacrifice de ses goûts studieux et de son repos; mais le spectacle des maux de toute espèce que la conquête faisait peser sur les Espagnols révolta son âme généreuse, et il quitta bientôt Madrid, rapportant de cette expédition, avec la connaissance de la langue, quelques volumes espagnols qu'il avait achetés. A la création de l'Université, ses talents le firent désigner secrétaire de la Faculté des lettres à Besançon. Il n'avait accepté qu'avec répugnance une place qui le tenait éloigné de sa famille; et il ne tarda pas à s'en démettre pour retourner à Salins occuper le modeste emploi de professeur d'humanités, auquel on joignit celui de bibliothécaire. Lorsqu'en 1825 le feu détruisit en quelques heures la plus grande partie de Salins, c'est à lui qu'on dut la conservation des bâtiments du collège, qu'il ne quitta pas un seul instant, se portant avec ses élèves sur tous les points menacés, tandis qu'il laissait dévorer par l'incendie deux maisons qui composaient à peu près tout son patrimoine. Exilé peu de temps après, par un caprice universitaire, dans un collège de nos provinces méridionales, il refusa de s'y rendre; et, regardé comme démissionnaire, il fut remplacé dans des fonctions qu'il remplissait depuis plus de quinze ans avec un succès incontestable. Cette mesure, qui le privait de sa place au moment où elle lui devenait le plus

nécessaire, l'affecta profondément. En vain s'efforça-t-il de dissimuler son chagrin; il y succomba le 27 avril 1827, âgé seulement de cinquante-trois ans. Sa mort fut un sujet de deuil pour la ville entière de Salins. Ses obsèques se firent remarquer par une pompe inusitée. Deux de ses amis, l'un son élève et l'autre son ancien maître, le P. Racle, de l'Oratoire, prononcèrent près de son cercueil des discours souvent interrompus par les larmes et les sanglots des assistants. Enfin une souscription aussitôt remplie que proposée, la première de ce genre dans la province, servit à consacrer une tombe à la mémoire de Considérant. Le peu de morceaux que l'on connaît de lui font vivement regretter que sa modestie l'ait empêché d'en publier un plus grand nombre. Sa traduction du *Renard anglais* de Gay, insérée dans le *Recueil* de l'académie de Besançon, année 1808, mérite d'être citée comme un modèle d'élégance et de fidélité. Il a laissé dans ses manuscrits des *odes*, des *épîtres*, la traduction en vers du *Pervigilium Veneris*, et plusieurs *pièces* traduites du latin, de l'italien, de l'espagnol et de l'anglais.—Son second fils, capitaine du génie, est un des plus zélés défenseurs du nouveau *système industriel* de Ch. Fourier. W—s.

CONSTABLE (Thomas-Hugues Clifford), savant anglais, était petit-fils par son père de Hugues, troisième lord Clifford, et naquit le 4 décembre 1762. Comme ses parents étaient catholiques romains, il fut élevé à Liége, ensuite à Paris au collége de Navarre, puis il commença le tour par lequel se complète l'éducation de tout jeune gentleman. Son voyage pédestre en Suisse fut ce qui l'occupa le plus long-temps. De retour dans sa patrie, il cultiva d'abord la botanique, et se livra ensuite à diverses branches de la science historique, aux antiquités, aux généalogies, au blason, etc. Enfin la dernière partie de sa vie fut plus spécialement consacrée à la religion et à la lecture des livres saints. Louis XVIII obtint pour lui du régent en 1815 qu'il fût nommé baronnet; et en 1821 il prit le nom de Constable, en même temps qu'il hérita de l'écuyer de ce nom, et devint propriétaire de Burton-Constable, près de Hull. Il mourut à Gand le 25 février 1823. On a de lui : I. *Flora Tixalliana*, placée en forme d'appendice à la suite de la *Description historique et topographique de la paroisse de Tixall*, Paris, 1818, in-4°. L'ouvrage entier avait été composé en société avec son frère, sir Arthur Clifford, auquel, du reste, il semble avoir fourni tous les matériaux de leur travail. Il est amusant en même temps qu'instructif, et la monographie qui le termine, et dont il est incontestablement l'unique auteur, fait beaucoup d'honneur à ses connaissances phytologiques. II. *L'Evangile médité*. Cette production des dernières études de Constable a paru en français. III. *Quarante méditations sur la divinité et la passion de Notre-Seigneur* (en anglais); ce sont des extraits de l'ouvrage qui précède. Constable avait traduit en anglais les Fables de La Fontaine; et, suivant les amis auxquels il lisait son travail, sa version reproduisait les grâces naïves, l'allure facile et la pittoresque simplicité de l'original. Il avait aussi conçu l'idée d'une Histoire des Normands, et l'on assure qu'elle était fort avancée lorsque la mort le frappa. P—ot.

CONSTANT DE REBECQUE (Benjamin), né en 1767 à Lausane, de toutes les villes de Suisse la plus républicaine, descendait d'une de ces familles françaises qui, fidèles à la cause du protestantisme, s'expatrièrent à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, et purent toujours se considérer comme françaises. Son père, long-temps général au service de la Hollande, était mort à Dole (*Voy.* Constant, IX, 464). Aussi, pour le dire en passant, nous a-t-il toujours semblé aussi injuste que malavisé de vouloir le faire sortir de la chambre des députés comme étranger. Ses études, qu'il commença dans la compagnie d'Erskine et de Makintosh à Edimbourg, se terminèrent à Erlangen. Partout, en Suisse, en Hollande, en Ecosse et en Allemagne même, étudiant la philosophie de Kant et la littérature de Schiller, il parlait et écrivait de préférence la langue française. Admis ensuite à la petite cour de Brunswick, c'est là que le jeune de Rebecque, en quelque sorte gentilhomme, fit son double apprentissage d'urbanité et d'opposition. Il n'attendait, pour rentrer en France et habiter Paris, que l'occasion d'y paraître avec quelque avantage; et quel moment plus favorable que la révolution qui fit de cette ville le point de mire des talents et des ambitions de tout genre! Ce ne fut toutefois qu'en 1795 (prairial an III), qu'il s'y rendit sous les auspices de Mme de Staël, sa compatriote et sa protectrice naturelle. Il avait alors vingt-huit ans. Le premier objet qui frappa sa vue fut le tombereau menant au supplice vingt gendarmes qui, de sbires de Fouquier-Tainville, s'étaient faits insurgés du 1er prairial. Calviniste, jeune, ardent, sans fortune, il fut bien vite la proie du parti qui devait l'élever. Les salons, c'est-à-dire les femmes, furent ses premiers maîtres. Il s'essaya dans le monde politique par trois articles de journaux, contre le décret de la Convention qui admettait deux tiers de ses membres dans la législature nouvelle; vrai coup d'épée monarchique dont il n'avait pas senti la portée, et qui révéla dès lors l'inconséquence de son caractère. Républicain avec ses amis Louvet et Chénier, il fut presque à l'instant même aristocrate avec les directeurs. Mmes Tallien, Beauharnais, et surtout Mme de Staël, décidaient le matin de ses opinions du soir. Voyant par leurs yeux, il soutint très-naïvement, comme fort et durable, le pouvoir le plus éphémère qu'il y ait jamais eu en France, le Directoire. Appuyé de trois serviles brochures qui lui préparaient entrée dans les affaires, Constant trouva encore un autre moyen de faire du bruit en se présentant à la barre du conseil des Cinq-Cents, pour demander la réhabilitation des protestants autrefois bannis. Il l'obtint, et se fit ensuite admettre au club de Salm, qui se tenait dans la rue de Lille. Là il fit connaissance, et se lia avec les meneurs du parti républicain, qui se trouvait alors le parti de l'opposition contre le despotisme impuissant du Directoire. Il en devint le secrétaire, c'est-à-dire au fond plus que le président; et il commença dès lors à avoir de l'influence, au point qu'on lui attribua, ainsi qu'à Mme de Staël, l'élévation de Talleyrand au ministère des relations extérieures (1). A l'ouver-

(1) Une lettre de celui-ci à Bonaparte, général de l'armée d'Italie, prouve que le ministre reconnaissant voulait placer B. Constant auprès du commun maître.

ture du club de Salm il tonna dans un discours véhément contre l'hérédité, de laquelle alors on semblait si loin. Était-ce peur d'une prochaine restauration des Bourbons? ou bien était-ce la prévision de ce que le retour de Bonaparte allait amener? enfin voulait-il contrarier les directeurs qu'il soupçonnait de favoriser secrètement la monarchie? Porté l'année suivante (1799) au tribunat, lors du renversement du Directoire et de l'avènement de Bonaparte au pouvoir sous le nom de premier consul, il continua encore, et plus gauchement que jamais, son opposition malencontreuse. Dès 1800, il se déclara contre le projet sur les communications entre les pouvoirs: « Le « but de cette loi, dit-il, est d'esca« moter les lois au vol, en nous « empêchant de les examiner. » Là il attaqua la réduction des justices de paix, les tribunaux « privés, di« sait-il, de l'assistance protectrice « des jurys spéciaux, » le conseil d'état dont il devait un jour faire partie, et jusqu'au Code civil, qu'il trouvait non seulement dangereux, mais *contraire aux mœurs*. Et toute cette petite guerre, pourquoi? parce qu'il avait reconnu la nullité, l'absence de *force* là où il l'avait naguère préconisée, et qu'il supposait Bonaparte aussi facile à renverser que le Directoire. S'il eût prévu le contraire, il eût fait, à plus forte raison, ce qu'il avait fait en 1795, et ce qu'il fit vingt ans après, le 20 mars 1815; il eût mis bas les armes, et proclamé le grand homme. Nul doute, au reste, que cette grosse erreur sur l'avenir du premier consul n'ait été causée chez lui par les illusions de Mme de Staël et de sa coterie. Ainsi lancé dans une opposition ridicule par son incapacité de prendre lui-même un parti, Benjamin Constant se vit bientôt (en 1801) éliminé du tribunat avec Chénier et ses autres amis. Exilé nominativement ensuite comme Mme de Staël, il ne lui fut également permis de faire en France que de rares et courtes apparitions, toujours surveillé par la police. Après avoir couru de nouveau l'Allemagne, il vint se fixer à Coppet en 1802, avec sa célèbre compatriote, qui trouvait, dit-elle, sa conversation *étonnante*, se défendant à peine d'une autre espèce de sentiment, qui lui donnait sur sa personne un véritable despotisme: car elle lui fit des opinions littéraires comme elle lui avait fait des opinions politiques; et bien mieux que tout Erlangen, tout Gœttingue et tout Weimar, elle le rendit adepte juré du romantisme allemand. Ayant ensuite quitté Mme de Staël, il épousa dans la ville de Hanovre une parente du prince de Hardenberg. Ce mariage le fit accueillir chez les princes du Nord, et lui procura d'étroites liaisons avec le seul *soldat heureux* que la révolution ait fait naître et qu'elle n'ait pas encore fait mourir. Ses *mémoires autographes* font mention d'un dîner tête à tête entre eux, où ils se seraient comme partagé la France future:

A l'un la cour, à l'autre la couronne.

Cette supériorité du soldat sur le philosophe montre assez que le siècle et les peuples en étaient encore à la supériorité de l'épée sur la plume. L'homme d'état en fut quitte avec l'homme de lettres pour une décoration de l'Etoile-polaire. Constant de Rebecque se trouvait ainsi, en 1813, au milieu des alliés. C'est là qu'il écrivit sans inspiration, et probablement à la solde de ces ennemis de la France, au bruit du canon de Bautzen et de Leipzig, sa célèbre bro-

chure *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, qui fut publiée en Allemagne au commencement de 1814, c'est-à-dire quand déjà Bonaparte n'était plus. Comme elle était vraie, comme elle était utile, elle eut un succès immense. Ce fut l'apogée de Constant. Ainsi l'homme qui devait plus tard se montrer l'adversaire si acharné des puissances commença par être leur favori. Il rédigea quelques-unes de leurs plus belles proclamations, et fit son entrée dans la voiture de Charles-Jean avec Auguste de Staël, lorsqu'il revint à Paris, en 1814. Mais les déceptions de ce prince semblèrent bientôt avoir changé ses idées. A l'exemple de Mme de Staël il parut d'abord s'être rangé franchement du parti de Louis XVIII; et il devint un des rédacteurs habituels du *Journal des Débats*, qui avait embrassé la même cause. C'est là que, dès le 21 avril, il consigna sa fameuse formule de la *neutralité du pouvoir royal*, qui sera plus tard son idée fixe et qui sert si merveilleusement à perdre les rois et à se perdre avec eux. C'est aussi là que, le 19 mars, voyant Bonaparte arriver à Paris, il écrivit ces paroles remarquables et si souvent répétées : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à « l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanes pour racheter une vie honteuse... Du côté du roi est la liberté, la sureté, la paix ; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Nous jouissons, sous Louis XVIII, d'un gouvernement représentatif; nous nous gouvernons nous-mêmes; nous subirons, sous Bonaparte, un gouvernement de Mameluks; son glaive seul nous gouvernerait. C'est Attila, c'est Gengiskan, plus terrible et plus odieux parce que la civilisation est à son usage!.... Il reparaît cet homme de sang... » Effectivement le 20, lorsque Bonaparte triomphe, et que l'on peut dire : *les rois s'en vont*, il fuit lui-même avec Lafayette et Tracy, d'abord chez M. Crawford, ambassadeur des Etats-Unis ; de là, sur la route de Nantes, accompagné d'un consul Américain. Mais lorsqu'il apprend à Ancenis que Nantes s'est déclarée pour Bonaparte, il revient à Paris, et va se cacher dans la vallée de Montmorency. Cependant Napoléon, installé aux Tuileries, a formé son ministère, et déjà il sent le besoin de fortifier son parti. L'amnistie lui paraît pour cela un des meilleurs moyens. Seulement il craint que l'on ait peu de foi à ses paroles. C'est alors que Fouché s'avise de lui demander quel est l'homme dont il a le plus à se plaindre. « C'est de Benjamin Constant, reprit l'empereur ; je conçois le royalisme d'une ancienne famille, mais lui, républicain, né en Suisse, membre du tribunat!...—Il faut, dit le duc d'Otrante, pour que l'amnistie ne soit pas suspecte, que votre majesté l'attache au conseil d'état. — Mais il n'acceptera pas.—Je m'en charge. » Aussitôt il fait venir au ministère le nouveau conseiller, dont il connaissait la retraite.—« Pourquoi vous cacher? lui dit-il. — Monseigneur, vous n'ignorez pas que j'ai publié dans les *Débats* (2)... — Je sais cela, et l'empereur le sait aussi ; mais dix mois d'exil lui ont fait faire bien des réflexions. Il connaît tous les dangers de l'abus de pouvoir. Je vais vous présenter à lui. — Volontiers,

(2) Benjamin Constant avait reçu de Lainé, alors ministre de l'intérieur, plusieurs sacs de mille francs pour la composition de cet article mémorable.

dit Benjamin; mais je crains que l'article... — L'empereur, dit Fouché, ne s'occupe que de l'avenir, jamais du passé. » Pendant ce temps la voiture du ministre avançait; Benjamin y monte avec lui; et l'on va droit aux Tuileries. Là, Bonaparte ouvrant brusquement la conversation : « Je vois que la France « a besoin d'une nouvelle constitu- « tion, et je sais que personne « mieux que vous, M. Constant, « n'est à même de la faire. Je vous « ai nommé conseiller d'état. Voyez « Molé; vous vous entendrez facile- « ment. Du reste, vous suivrez les « séances du conseil d'état, et j'au- « rai beaucoup de plaisir à vous y « voir. » L'empereur fait alors un signe; Benjamin le comprend, se retire; et le voilà tout entier occupé avec M. Molé de ce fameux acte additionnel qui rencontra de si vives oppositions de la part des républicains et de la part des royalistes. Benjamin raconte lui-même tout cela dans ses *Mémoires sur les cent-jours*. Mais écoutez-le, ce n'est pas se traîner de pouvoir en pouvoir, ce n'est pas être un misérable transfuge; et lorsqu'il dit qu'en servant Bonaparte il sert la France, ce n'est pas couvrir l'*infamie par le sophisme*. La postérité a fait justice de l'Acte et de l'apologie. Benjamin Constant, conseiller d'état, n'en fut pas moins représentant à la chambre des cent-jours : jamais il ne joua un rôle plus embarrassé; c'est le temps de son éclipse ! En vérité on ne saurait s'expliquer comment la chambre s'avisa de le choisir pour aller implorer la clémence des souverains étrangers, et comment il put accepter une telle mission. Il en revint confus et n'eut que le temps de faire ses adieux à l'*Attila* vaincu, le précédant lui-même en Angleterre, où il ne trouva rien de mieux à faire que de mettre, sous le nom d'*Adolphe*, sa jeunesse en roman. On a dit que ce fut aussi dans ce voyage qu'il rédigea ses *Mémoires sur les cent-jours*. Cependant, atteint par l'ordonnance de proscription du 24 juillet, il eut quelque raison de penser qu'il ne lui serait plus donné de remettre le pied sur cette terre de France, théâtre de tant de palinodies. Il n'en fut rien : un mémoire justificatif et la protection de M. Decazes le firent rayer des catégories. Toutefois il ne revint à Paris qu'à la faveur de la réaction du 5 septembre 1816. Vaincu, il parla d'abord en vaincu, témoin le titre seul de son premier ouvrage sous la deuxième restauration : *De la doctrine politique qui peut réunir les partis*. Benjamin Constant se trouva placé à jamais dans l'opposition : là seulement était pour lui l'espérance. Son âge, sa capacité, l'ironie de ses attaques, qu'il avait apprise à l'école de Voltaire, enfin sa renommée, ses fautes mêmes, d'une nature et d'une gravité uniques, l'en firent le chef. On le voyait partout, à la tête de toutes les entreprises, de tous les journaux, de toutes les associations, de tous les honneurs et même de tous les excès du parti. Il voulut ressusciter le *Mercure*; il fonda la *Minerve*, rivale passionnée du *Conservateur*, et les *Tablettes historiques*; il voulut créer la *Renommée*; il fournit des articles au *Courrier*, au *Constitutionnel*, au *Temps*, le dernier venu des journaux : car aucun ne croyait pouvoir se passer de lui. Il professait la politique ou la philosophie à l'Athénée, et la *Société de la morale chrétienne* le comptait parmi ses membres influents : il

était partout. excepté à l'Académie. Cependant il composait de nombreuses brochures; quelquefois il descendait jusqu'à de faibles traductions d'ouvrages de politique ou de législation. La simple défense d'accusés, condamnés à la peine capitale, était pour lui un moyen d'opposition ou de popularité. Plus d'une fois, obligé de se présenter devant les tribunaux de police correctionnelle pour rendre raison de ses brochures ou de ses actes séditieux, il fit tourner à son profit la persécution. La position qu'il avait prise lui fit même courir des dangers, notamment à Saumur, où il se trouva comme assiégé par la cavalerie, et depuis à Strasbourg en 1827; car, malgré les plaisanteries de Paul Courier, qui le peint arrivant le matin à Saumur en pacifique attirail, et qui termine le tableau par cette phrase : « Il est tapageur, surtout en bonnet de coton, » nul doute qu'au moins dans la première de ces occasions il n'eût pris une part active au complot qui se termina par la mort de Berton (*Voy.* ce nom, LVIII, 153) (3). Mais la grande affaire pour lui, c'étaient les élections, ou plutôt son élection personnelle, objet fondamental de la plupart de ses actions et de ses écrits. Candidat porté à Paris et dans les départements par toutes les bouches et toutes les trompettes de la renommée, et par toutes les intrigues de l'opposition qui grandissait de jour en jour, il finit par être élu dans les localités qui semblaient le plus antipathiques à l'homme du Directoire et de Bonaparte, le Maine et la Vendée. Le voilà député de la Sarthe (car il opte pour ce département) à la chambre de 1819! Il avait beau jeu, la restauration se dépeçait de ses propres mains; le poignard de Louvel avait renversé le ministère Decazes, et M. de Villèle était devenu l'Atlas de la monarchie. Véritable adversaire de ce dernier, Benjamin Constant avait sur lui, sous plusieurs rapports, une grande supériorité : il était à la fois littérateur, savant, philosophe; il parlait au nom de la France, de la constitution, soutenu par une opposition aussi audacieuse que puissante. M. de Villèle avait plus d'aplomb, de finesse; mais, attaqué à l'improviste, il parlait en son propre nom, et presque seul, pour un gouvernement qui ne savait que céder. Cependant il faisait bonne contenance, et il disait de son adversaire : « J'ai toujours « un bouclier pour les coups des « orateurs de l'opposition; mais ce- « lui-là sait découvrir le côté faible; « et, s'il ne tue pas, il blesse « cruellement. » Plus habile et plus prévoyant que la plupart des siens, c'était Benjamin Constant qui, dans les circonstances importantes, dirigeait l'attaque et la défense. Après l'assassinat du duc de Berri, voyant combien les conséquences de cet évènement pouvaient être funestes à son parti, il repoussa hautement à la tribune *les calomnies qui attribuaient cet attentat aux doctrines constitutionnelles*, et tous les journaux, toutes les voix de l'opposition répétèrent aussitôt que c'était *un crime isolé*. A l'assemblée, et dans

(3) Le colonel Gauchais, bien placé pour connaître les complots de ce temps, parlant de la conspiration Berton, dit : « Les conjurés étaient plusieurs millions.... Je n'en citerai que deux .... Benjamin Constant et Manuel; leur souvenir nous arrache encore des larmes.. . Le premier devait accompagner le général. » Mais rien de cela ne prouve que le complot pût être de son goût : la seule conclusion qu'on puisse en tirer, c'est qu'il avait plus peur de messeigneurs les chefs réels du libéralisme que de la police de la restauration.

toutes les réunions du parti, il était celui qui réprimait avec le plus de soin les indiscrétions des républicains. C'était du reste la charte à la main, et, comme disait M. de Villèle, *cartes sur table*, avec les armes mêmes que la restauration lui avait données, que cette opposition, dont il était le chef et le modérateur, faisait la guerre et gagnait tous les jours du terrain. Ainsi avançait vers sa fin cette longue comédie. Mais il est permis de croire que plus elle approchait du dénouement, moins Benjamin Constant le prévoyait et l'approuvait. Le découragement l'avait pris; et ce qu'il avait dit en 1819 et 1821, sous la censure, il pouvait plus sincèrement le redire en 1829 : « Heureux « comme je suis de vivre sous le « gouvernement du roi, je rends « un juste et profond hommage à « l'auguste monarque qui a voulu « fermer pour jamais l'abîme des « révolutions; rallions-nous autour « du trône pour trouver, sous cette « égide sacrée, la garantie des lé- « gitimes intérêts de tous et le plus « solide appui de nos libertés. » Aussi ne peut-il être compté parmi les adversaires armés des ordonnances de juillet 1830. Il vint après coup, isolé, pâle, contristé, en sujet et non en héros de la révolution nouvelle. Son premier mot fut de dire à M. Odilon Barrot : *Nous nous sommes trompés*. Le vendredi avant les ordonnances il était à la campagne, où il venait de subir une opération cruelle. M. Vatout, son ami, lui écrivit en ces termes : « Il se joue ici un jeu terri- « ble; nos têtes servent d'enjeu, ve- « nez apporter la vôtre. » Il l'apporta, en effet, mais il n'apporta que cela : le corps et même l'éloquence n'étaient plus. En passant à Mont-Rouge, il fut forcé de descendre de voiture, et il arriva de barricade en barricade, et, l'on peut même dire, de chute en chute à l'Hôtel-de-Ville. Alors il dit à sa femme qui l'empêchait de se montrer : « Partons à l'instant pour la Suisse; « nous irons nous cacher dans quel- « que coin de montagne où les « journaux ne parviendront pas. » Sa signature, à supposer qu'elle soit réelle, est placée la dernière de toutes dans l'acte de protestation des députés, le 27 juillet; elle se trouve à la queue de l'acte du 30 qui confère la lieutenance-générale au duc d'Orléans (4). Le 31, dans le trajet du Palais-Royal à l'Hôtel-de-Ville, Laffitte, boiteux, et Benjamin Constant, malade, étaient portés en litière, dit M. Dupin. On ne le vit pas même, comme tant d'autres, venir après le danger demander en sauveur sa part de lion dans une succession étrangère; et c'est malgré lui qu'il fut placé, au simple marc-le-franc, dans un conseil d'état improvisé. Il reçut deux cent mille francs dont alors, comme toujours, il avait grand besoin. On raconte qu'il dit à Louis-Philippe en les acceptant : « C'est à condition que je garderai mon franc-parler? » — « Vous me ferez plaisir, lui dit le prince; et c'est bien comme cela que je l'entends... » Ainsi, comme dans toutes les occasions, Constant avait encore fait de la révolution, mais sans conscience, sans résolution et même sans espoir : « Nous sommes une généra- « tion de passage, s'écriait-il un jour, « dans une des plus orageuses séan- « ces de la chambre de 1820; nous « combattons pour que d'autres « triomphent. » Cette fois il fut prophète de sa destinée. Après avoir été

(4) *Voy.* la brochure de M. Dupin, intitulée : *Révolution de juillet 1830, caractère légal du nouvel établissement.*

toute sa vie le jouet des pouvoirs et des oppositions; après avoir dépensé ses forces et sa santé florissantes, sa fortune et même celle des autres; après avoir fait et défait à plusieurs reprises sa gloire, il est mort avant le temps, aux premiers jours de la révolution de juillet, sans avoir pu reconnaître si sa présidence au conseil d'état n'était pas un rêve; accablé de doutes religieux, plus terribles peut-être pour lui que les doutes politiques, incertain, et désabusé des vanités humaines, plus incertain encore d'un autre avenir... Mais suivons encore à la chambre le héros tardif et boiteux des trois *Journées des dupes.* Le 25 août, en demandant qu'on puisse être juré à vingt-cinq ans, il ne craint pas de dire : « *Par-*« *dessus tout*, la jeunesse aujour-« d'hui est amie de l'ordre, de la « justice, de l'humanité. » Le 27 : « J'ai accepté des fonctions où j'ai cru « qu'une longue étude des lois et « un dévouement *sans bornes* au « nouvel ordre de choses pouvaient « être de quelque utilité au pays. » Le 30: « J'ai sollicité en vain le renvoi « du directeur de la poste de Stras-« bourg, voué à la *congrégation*, « et qui a arrêté pendant trois « jours les nouvelles des trois jour-« nées. » Le 6 septembre: « Il faut « respecter l'expérience et les che-« veux blancs; et j'ai le malheur « d'être intéressé dans cette ques-« tion » (on rit). Le 11 : « Oui, « *nous avons fait* un roi, une char-« te; nous avions *mission* de sauver « la France et *nous l'avons sau-*« *vée*.... Nous achèverons, ou nos « successeurs (car je ne décide pas ici « la question) achèveront l'ouvrage « que nous avons commencé; mar-« chons avec confiance vers cet « avenir de liberté et de gloire. « Que nul au monde ne tente d'é-« branler nos espérances. » Le 25, à propos des sociétés ou clubs : « La « plupart de leurs membres sont des « hommes qui avec nous ou sans nous « et, pour ma part, je le confesse, « *en grande partie sans moi*, ont « sauvé la France il y a deux mois. » Le 30 : « Le ministère a commis « beaucoup d'erreurs. » Et puis il s'éleva contre Martignac, qui venait de présenter Charles X comme *un homme plein d'humanité et de mansuétude*. Le 4 octobre : « La li-« cence de la presse m'a *toujours* « inspiré un sentiment de *dégoût* « et *d'horreur*. » Le 23, il publia dans les journaux une lettre pour M. Thiers, candidat à la députation. Le 6 novembre : « Il y a d'*horribles* « placards sur les murailles.... c'est « à la presse que vous devez d'avoir « votre tête sur les épaules » (sensation). « Depuis treize ans j'ai tou-« jours dit que la république était « impossible... » Cessons de nous ef-« frayer d'un fantôme de démagogie « qui n'existe plus.... Si, au lieu de « raisonner, ils agissent, le gouver-« nement ne balancera pas à les ré-« primer, et ils se souviendront que « Louis-Philippe est désormais no-« tre seule ancre de salut... » Le 10, il demanda un cautionnement pour la création des journaux à venir. Le 19, sur la question de savoir si Lameth, député, pouvait être appelé en témoignage : « Les décisions de « la majorité sont *inévitablement* « une transaction entre la vérité et « l'erreur. » Et c'est alors qu'il fit cette déclaration moitié touchante, moitié comique : « Au physique, une « santé encore affaiblie; au moral, « une *tristesse profonde* m'ont « empêché de faire disparaître les « imperfections d'une réfutation tra-

« cée à la hâte. Cette tristesse, « messieurs, je ne me permettrai « pas de vous l'expliquer; beaucoup « la comprennent, *beaucoup la « partagent.* » Ce jour-là on rejeta sa proposition chérie et inconséquente, relative à la liberté des imprimeurs et libraires. Le 20, il demanda, 1° l'abolition des droits-réunis, 2° la liberté de l'enseignement. Le 26 ses dernières paroles furent pour une ergoterie de village!!!—Après avoir long-temps parlé, Benjamin Constant allait bientôt conclure. Deux chutes graves le confinèrent trois semaines entières à Tivoli. Il écrivit enfin à M. Lemercier : « Accablé à la fois de « trois maladies, d'une faiblesse « qui me force à prendre trois dou« ches par jour, d'une multiplicité « d'affaires qui cadre mal avec cet « état de santé, et, ce qui est le « pire de tous mes maux, d'une « nuée de sauterelles appelées péti« tionnaires, arrivés comme des fu« rieux, des quatre coins du royaume, « pour *moissonner ce que d'autres « ont semé...* » La veille du dernier jour du dernier homme de la révolution, il donna un dernier *bon à tirer* de son livre de la Religion; et, quelques heures avant d'expirer, il se leva sur son lit pour balbutier ces paroles, empreintes à la fois de désespoir et d'orgueil · « Après vingt-deux ans « d'une popularité justement acqui« se... Le reste à demain... » Ce demain ne lui fut pas donné; il mourut le jour même, à huit heures du soir, en proie à des souffrances inouïes, au moment où s'ouvrait le procès des ministres qu'il avait si vivement combattus. Le 11, veille de ses funérailles, M. de Montalivet vint proposer à la chambre un projet de loi pour le placer au Panthéon à la suite de Foy, Manuel, La Rochefoucauld. Le 12, son corps fut porté au temple protestant de la rue Saint-Antoine, au milieu d'un concours immense, et sous le patronage de *quatre-vingt-quatre patriotes* pris dans toutes les classes. Lafayette tenait un des coins du poêle. Sept discours furent prononcés sur sa tombe par MM. Odilon Barrot, Salverte, Tissot, de Laborde, Pincepré, Coulmann, Lafayette. Nous citerons le passage suivant de celui-ci : « Il a « vu les premiers rayons du soleil de « la liberté, qui, apparaissant sur le « vieux dôme tricolore de notre Hô« tel-de-Ville, se prolongent sur les « plaines de la Belgique, sur les mon« tagnes de la Suisse et sur les bords « de la Vistule. » C'est au premier anniversaire de juillet que son corps fut transféré au Panthéon. Au physique, Benjamin Constant était un homme bien constitué, grand, replet, nerveux. Son front pâle, sa longue figure puritaine, sa physionomie, présentaient un caractère énergique. Il laissait voir, jusque dans sa mise, des prétentions à l'attention publique. Ses cheveux germaniques et blonds pendaient flottants et épais sur ses épaules, recouverts d'un vieux chapeau rond; et une blessure qu'il avait gagnée à la guerre tribunitienne (5) semblait venir à propos pour donner à sa personne la forme d'un homme extraordinaire. Ses habitudes, auxquelles il manquait rarement, étaient surtout marquées au coin de l'activité la plus intentionnelle. Il était toujours à la chambre avant l'heure, en uniforme, tenant sous son bras une redingote,

(5) B. Constant se battit en duel avec M. Forbin des Issarts sans que ni l'un ni l'autre eût le moindre mal. Ce fut en montant une fois à la tribune qu'il perdit l'équilibre et qu'il fit une chute dont il ne se releva jamais.

des livres, des manuscrits, des épreuves d'imprimerie, le budget et sa béquille. Une fois sur son banc, à l'extrême gauche, le voilà écrivant lettres sur lettres, disposant des huissiers, s'il ne disposait des ministres, et lorsqu'un orateur parlait, prenant des notes, corrigeant ensuite des épreuves et écrivant des lettres nouvelles. On eût dit qu'il voulait être dans la chambre ce qu'avait été Voltaire dans son cabinet ou Jules César au sénat. Au moral, il fut ambitieux, mais irrésolu, et en conséquence servile encore plus qu'indépendant. C'est surtout de lui qu'on a pu dire : Ami de la liberté, mais amant de la puissance. De là tant de variations et de contremarches... Ainsi on le voit successivement à la suite de Mme de Staël et de M. de Talleyrand, de Chénier et du Directoire, de Bernadotte et des rois étrangers, des Bourbons et de Bonaparte, de Fouché et de Louis-Philippe. Et, pour finir, il reçoit deux cent mille francs en avancement d'hoirie de la révolution de juillet. Toujours aux expédients, il avait emprunté en 1814 vingt mille francs de Mme de Staël, qui venait de recevoir deux millions du trésor. Il fut long-temps sans les lui rendre, et alors il redoubla de galanteries; un jour il vantait ses beaux yeux. « On m'en a « souvent dit autant, répond spi- « rituellement Mme de Staël, mais à « meilleur marché. » A ce besoin immodéré de s'élever, à cette mobile dépendance se lie de près l'urbanité qui fut toujours le trait distinctif du caractère de B. Constant. Bien que profondément laborieux, à tel point que jamais personne n'a plus lu, plus étudié, plus écrit, plus veillé que lui, personne plus que lui pourtant ne fréquenta les salons. C'est là qu'il apprit le secret de cette politesse qui commande les égards dans l'attaque, et la modération dans la défense. Elle lui était plus nécessaire qu'à d'autres : indécis, ne voulant froisser personne qu'à demi, il éprouvait le besoin d'édulcorants pour dissimuler l'excès de ses prétentions. Il devait se permettre l'ironie; l'injure, jamais. Pour les royalistes son langage était la potion du Tasse. Ce n'est pas que nous l'en blâmions; mais cette espèce de politesse politique (comme il la nommait lui-même) ressemble plus qu'une autre à de la tartufferie. Aussi ce reproche ne lui a-t-il pas été épargné. Bien qu'on se figure Benjamin Constant l'homme d'opposition par excellence, c'était, au moins en apparence, le plus modéré des hommes : il fut toujours, même à l'extrême gauche, le véritable représentant du juste milieu. Il conspira, on peut le croire, mais parce que les hauts libéraux, dont il fut le très-humble serviteur, tout en paraissant leur coryphée, conspiraient. Il conspira, mais mollement, et surtout il ne fut jamais à la tête d'une conspiration. Il ne fit lui-même de complot sérieux qu'avec ce bon M. Goyet, qu'on appela dans le temps *le Grand-Electeur de la Sarthe*, et seulement pour se faire nommer député. Dans son intérieur, nous le voyons en proie à des passions effrenées. L'une, c'est la fureur du jeu et même de la loterie, contre laquelle il s'éleva tant de fois à la chambre. C'est, dit-on, pendant la maladie de Mme de Staël que les symptômes de cette espèce de folie se développèrent chez lui. Il passait des nuits entières au Cercle des étrangers, et dans les salons du comte de Castellane il risquait des sommes considérables autour d'une table de

roulette, sur un chiffre (6). Son autre passion ne fut pas moins vive, et là aussi son inconstance fut sans bornes, car sa devise comme homme d'état pouvait être celle de ses galanteries : *Solâ inconstantiâ constans.* Il était marié à une première femme à Brunswick, lorsque son goût pour la poésie allemande le mit en rapport avec Mlle de Hardenberg, qu'il n'osa pourtant épouser qu'en 1808 et en secret. Ce fut ensuite la destinée de celle-ci d'être délaissée pour d'autres, qui le furent à leur tour. Il faudrait voir ou plutôt il faudrait voiler les voyages que Benjamin Constant fit en 1806 de Paris à Auxerre avec Mme R*** et Mme de Staël; leur rencontre inopinée à Lyon avec Mme Benjamin Constant, qui tenta de s'empoisonner de désespoir, et d'autres aventures dont le complice n'a pas craint de retracer des pages dans *Adolphe*. — Comme orateur, Benjamin Constant eut de la célébrité : mais, à l'exception de ceux qui ne comprennent rien eux-mêmes au talent, personne ne lui accorda l'ombre de l'éloquence ; il avait au plus de la facilité pour concevoir, pour parler et surtout pour présenter des faux-fuyants, des arguments spécieux. Au fond, et à quelques exceptions près, tous ses discours sont nuls : c'étaient des mélanges diffus de principes, des lieux communs, des applications intempestives de maximes de Montesquieu et de sarcasmes de Mirabeau ; une politique d'*ordres du jour*, une guerre d'*amendements*, une logique de sophismes ou des cris de victoire ; de loin en loin quelques tirades éloquentes, plus souvent des traits spirituels, des faits bien racontés ou des raisonnements assez bien déduits; surtout lorsque le ministère se montrait faible et incertain. Au reste ses débuts avaient été pénibles et presque désespérants, et il fut plus de deux années à conquérir sa facilité oratoire : ce qui prouve que la parole est un art comme les autres, où l'action est encore plus nécessaire que tout le reste. Le commencement de ses discours était lent et monotone ; bientôt sa voix s'élevait et devenait vive et sonore, ses grands yeux bleus s'animaient, son âme sortait de son apathie apparente, et c'étaient ses beaux moments. Les avantages et les défauts de la polémique parlée de Benjamin Constant se retrouvent tous dans sa polémique écrite. Sa cinquantaine de brochures, ses mille articles de journaux, son prétendu *Cours de politique constitutionnelle* ne sont au fond que des premières et secondes éditions de ses *Discours*. Tous, avec les apparences d'un grand ensemble de vérités ou d'erreurs de toute sorte, ils ne roulent que sur trois ou quatre idées revêtues de toutes les formes, présentées à tout propos : *La liberté de la presse*, *la liberté des élections*, *la liberté individuelle*, *la responsabilité des ministres* (qu'il fit à la prière de M. le duc de Broglie), *la division des pouvoirs* et *les constitutions* qui consacrent tout cela. Benjamin Constant philosophe est encore au dessous de Benjamin Constant publiciste. Longtemps et tout entier attaché à la littérature ou à la politique, il paraît n'avoir songé que tard, et lorsqu'il était député, à la métaphysique ; et c'est une chose qui n'est guère de nature à

(6) « Je joue et je perds mon argent à la « roulette.... Je gagne. Achat avec gain de la « maison rue Neuve-de-Berry ; première cause « de mon éligibilité. Le jeu commence à m'être « défavorable, parce que je ne pense plus qu'à « Mme R***. » (Mémoires autographes de Benjamin Constant.)

s'improviser. Il a étudié la religion à travers ses préjugés genevois, en écolier visible de Jean-Jacques et de Necker, et il y a joint des lambeaux, plus ou moins fantastiques, de ce que l'on appelle l'*Ecole historique* allemande. C'est surtout dans son livre de la Religion que se remarquent tous ces défauts. — Voici la liste complète des ouvrages de B. Constant. I. *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, Paris, 1823-31, 5 vol. (le premier volume a été réimprimé en 1826). Cet ouvrage à lui seul prouve la déplorable indécision d'esprit de Constant. Il affirme que la *nature a placé notre guide dans notre sens intime* (*Préface*, p. 6, de la 1re édition). Développant sa pensée : « Oui, sans doute, il y « a une révélation, dit-il, mais cette « révélation est universelle, elle est « permanente, elle a sa source dans « le cœur humain. L'homme n'a be« soin que de s'écouter lui-même, « il n'a besoin que d'écouter la na« ture qui lui parle par mille voix, « pour être invinciblement porté à « la religion » (tom. Ier, p. 17). Et c'est de *ce sentiment intérieur* de la religion qu'il veut faire l'*histoire* qui, selon lui, *reste en entier à concevoir et à faire* (p. 13); ce qui montre visiblement que Benjamin Constant ne donne au *sentiment* le privilège de nous servir de *guide* que pour le refuser à l'autorité. Il le déclare même formellement, en concluant que le *principe de la vérité n'est ni le raisonnement, ni l'autorité, mais le sentiment* (p. 79). Et mieux encore ailleurs : « *La préférence du sentiment re*« *ligieux porte nécessairement* « *un grand préjudice à l'autorité* « *sacerdotale.* Elle met l'homme « en communication avec la Divinité, « et lui rend superflue l'intervention « des intermédiaires » (p. 47). Benjamin Constant veut enfin que l'autorité « *ne puisse ni ne doive* ten« ter d'entraver ni même d'accélérer « les améliorations apportées à la « religion par les efforts de l'intel« ligence; que *l'autorité soit,* en « un mot, *neutre* » (p. 150). Il est évident que c'est ôter à l'autorité son action, et ne vouloir aucune autorité. La haine du sacerdoce est évidemment ici celle du culte. Dans ce système *l'homme dédaigne la magnificence des cérémonies; il ne s'occupe que de l'Être infini*, etc. (p. 59). Comme si le culte en général n'était pas un perpétuel mémorial pour l'homme qui oublie, pour Benjamin Constant mieux qu'un autre! et comme si le prêtre, sous un nom ou sous un autre, n'était pas le conservateur du culte (7)! Et remarquez la force des conséquences, l'opinion du philosophe sur le culte et le sacerdoce va jusqu'au doute sur le dogme même de Dieu et des devoirs. Benjamin parle de « l'*émotion indé*« *finissable qui semble nous révé*« *ler un être infini*, ame, créateur, « *essence du monde* (qu'importe « les dénominations imparfaites qui « nous servent à le désigner)? » (*Préface.*) Il n'est pas sûr de l'*Être infini,* puisqu'il ne peut le *nommer* et qu'il ne le connaît que sur une *émotion* qu'il ne peut pas même *définir* et qui ne fait que *sembler le lui révéler.* Il est naturel qu'*il ne veuille point déterminer comment la religion a commencé*, mais seulement « de

(7) Ces considérations sont l'objet de la brochure intitulée : *Le prêtre devant le siècle, où l'on réduit à ses plus simples termes et à l'éclat de la démonstration le système tout entier de la religion catholique ;* in-8° de 40 pages; 1825-1835.

quelle manière, lorsqu'elle est dans l'état le plus grossier qu'on puisse concevoir, elle parvient graduellement à des notions plus pures » (p. 157); et qu'il trouve en conséquence que l'*hypothèse du peuple primitif* de la Genèse *impose à ceux qui l'adoptent une difficulté de plus à résoudre* (p. 162), et que *dans la religion des hordes sauvages sont les germes de toutes les notions qui composent les croyances postérieures* (p. 365). Nous avons signalé les moyens, voici le but : Benjamin Constant emploie un chapitre *ad hoc* pour démontrer que le *sentiment religieux est toujours favorable à la liberté* (p. 84). Et qui ne sait si le commentaire de ce mot *liberté* ne se trouverait pas dans cette proposition échappée à l'auteur dans un moment de naïveté, et qui aussi se contredit elle-même (car qu'est-ce que des *motifs purs* qui produisent des *crimes?*) : *Les révolutions sont des moments d'orage où l'homme peut devenir criminel par les motifs les plus purs* (*Préf.* p. 22). Telles sont, de la bouche même de Benjamin Constant, les rigoureuses et fausses conséquences de son principe du *sentiment religieux*. Et cependant ne s'avise-t-il pas de l'imputer calomnieusement à M. de Chateaubriand, qu'il appelle le *premier de nos écrivains*, et *qui a peint*, selon lui, *la partie rêveuse et mélancolique du sentiment religieux* (p. 115)? L'auteur ne fait que ramasser dans son livre les erreurs de tous les temps et de tous les philosophes. Comment alors a-t-il eu la simplicité de prétendre que *personne, jusqu'à lui, n'avait contemplé la religion sous le même point de vue*, c'est-à-dire sous le point de vue *du sentiment* (p. 104)? Il dit qu'*il n'a déclaré la guerre à aucun dogme* (p. 141), et véritablement il les attaque tous. Il déclare que *Hume a peu de connaissances approfondies* (p. 122); que les *systèmes de Dupuis et de Volney reposent sur les mêmes vices de raisonnement* (pag. 191); que J.-J. Rousseau est un *architecte aveugle* (p. 116) : et son livre, à lui, n'est, sauf quelques documents des derniers voyageurs sur la *religion* des sauvages, et au talent près, que la reproduction de leurs sophismes. Il reconnaissait, tout protestant qu'il fût, les *trente ans de massacre du protestantisme* (*Préface*, page 22), et il renouvelle les doctrines qui peuvent les reproduire. II. *Du Polythéisme romain*, Paris, 1833, 1 fort vol. in-8°. C'est le dernier de ses ouvrages ; et il est empreint des mêmes couleurs que le précédent, mais écrit dans des dispositions moins hostiles pour la religion. Il a été corrigé et édité par M. Matter (8). III. *Adolphe, anecdote trouvée dans les pa-*

(8) Benjamin Constant s'occupait de cet ouvrage pendant son exil en Allemagne, sous le gouvernement impérial ; et il l'avait commencé dans l'intention de combattre la religion. Forcé de l'étudier pour la réfuter, il finit par la reconnaître. Ce changement décisif est constaté par une lettre qu'il écrivit alors à M. Hochet, un de ses amis, et que M. de Chateaubriand a insérée dans la préface de ses *Etudes sur l'histoire de France*, en la copiant sur l'original. (Hardenberg, 11 octobre 1811.) « ... Je ne « suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y « a rien après ce monde, et tellement content « de ce monde qu'il se réjouit qu'il n'y en ait « pas d'autre. Mon ouvrage est une singulière « preuve de ce que dit Bacon, qu'un peu de « science mène à l'athéisme, et plus de science « à la religion... Encore à présent toutes mes « habitudes et tous mes souvenirs sont philo- « sophiques ; et je défends poste après poste « tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il « y a même un sacrifice d'amour-propre ; car « il est difficile, je le pense, de trouver une « logique plus serrée que celle dont je m'étais « servi pour attaquer toutes les opinions de ce « genre. »

piers d'un inconnu, 1816, in-12; 2e édit. à Londres, même année; 3e édit., Paris, 1824. Ce petit roman, où nous avons dit que B. Constant retrace des faits réels dans lesquels il a lui-même une large part, avait joui long-temps avant sa publication d'une célébrité de coteries. Vers 1829 ou 30 ce roman, qui jusqu'alors, en dépit de la troisième édition, était resté obscur, jouit d'un peu plus de vogue; il est pourtant du genre sentimental, un peu usé, mais moins ridicule dans le roman que dans la controverse. Il y règne quelque chose qui ressemble à un système, et ce système c'est le fatalisme; on voit qu'en l'écrivant Benjamin Constant était sous l'influence de Gœthe, et que sans doute aussi il se plaisait à draper, avec des émotions personnelles, la manie du jeu. Au reste il ne voulut pas convenir qu'il eût écrit un épisode de sa vie, et l'assertion qu'émirent les journaux anglais à cet égard, il se hâta de la démentir dans le *Courrier* anglais, du 25 juin 1816, par une lettre où se remarquent les mots suivants: « Quel plaisir aurais-je pu avoir à me représenter comme coupable de vanité, de faiblesse et d'ingratitude? » On connaît la valeur de ces protestations. IV. *Wallstein*, tragédie en cinq actes et en vers, précédée de *Réflexions sur le théâtre allemand*, Genève, 1809. Les vers prouvent que B. Constant n'était pas poète; et quant aux réflexions sur le théâtre allemand, elles ne présentent plus d'intérêt aujourd'hui que nous avons de beaucoup dépassé les idées qu'à cette époque on pouvait croire neuves en France. Au surplus, ce système n'a pas même le caractère de l'originalité. Là encore on sent trop, dans le pâle satellite de madame de Staël, l'influence des rayons de l'astre autour duquel il faisait ses évolutions. Si Constant, au lieu de suivre toujours la pente que d'autres lui creusaient, était resté fidèle à son génie, il eût été plus vrai et moins froid. V. Diverses autres traductions qu'il n'eut probablement que la peine de revoir et de signer, parmi lesquelles nous remarquerons: *Du triomphe inévitable et prochain des principes constitutionnels en Prusse* (de l'allem. de Koreff), 1821. VI. *Commentaires sur l'ouvrage de Filangieri*, deux part., 1821-1824 (trad. en espag. 1825). VII. *Mémoires sur les cent-jours* (en forme de lettres), 1820, première partie. Ils furent écrits, ou au moins ébauchés à Londres. On devine assez que Constant y fait tous ses efforts pour pallier son apostasie: l'ouvrage n'a pas été conçu dans un autre but; mais probablement, après avoir pensé qu'il ne devait pas laisser sans réponse les reproches qu'on ne cessait de lui adresser sur sa versatilité, il s'aperçut que mieux valait encore fermer les yeux sur des attaques trop fondées, et feindre de ne pas s'en apercevoir ou d'être au-dessus de ces bagatelles. Aussi ne donna-t-il pas la suite de son ouvrage: nouvel exemple de ce flottement éternel d'esprit, de ce penchant irrésistible à l'incertitude. VIII. Beaucoup de brochures, dont la plus remarquable, du moins par l'époque où elle fut publiée, et par l'importance qu'elle doit aux personnages sous le patronage desquels elle parut, est celle qui a pour titre: *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, 1814. Il constate et publie la déchéance de l'usurpateur bien autrement que ne le fit la brochure *De Buonaparte et des Bourbons*,

de M. de Chateaubriand ; car le premier écrit offrait une théorie, et le second ne présentait qu'un acte d'accusation ; peut-être n'est-il pas téméraire de dire que l'auteur, courtisan de Bernadotte, n'ignorait pas le projet dont il a été question un moment, mais sérieusement, de l'élever sur le trône de France à la place de Bonaparte. Les autres brochures et pamphlets de Constant sont : 1° *De la force du gouvernement actuel* (le Directoire) *et de la nécessité de s'y rallier*, 1796, 1797. 2° *Des réactions politiques*, 1797. 3° *Des effets de la terreur*, 1797, 4° *Discours prononcé au cercle constitutionnel* le 9 ventose an VI, 1798. 5° *Des suites de la contre-révolution de* 1660, *en Angleterre*, an VII, 1799, deux éditions. 6° *Réflexions sur les constitutions, la distinction des pouvoirs et les garanties dans une monarchie constitutionnelle, avec une esquisse de constitution*, 1814. 7° *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux, sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*, 1814. 8° *Observations sur le discours prononcé par S. Ex. le ministre de l'intérieur, en faveur du projet de loi sur la liberté de la presse*, 1814, deux éditions. 9° *De la responsabilité des ministres*, 1815. 10° *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs, et particulièrement à la constitution actuelle de la France*, 1815, 1818. 11° *De la doctrine politique qui peut réunir les partis en France*, 1817, deux éditions. 12° *Questions sur la législation actuelle de la presse en France, et sur la doctrine du ministère public relativement à la saisie des écrits et à la responsabilité des auteurs et imprimeurs*, 1817, deux édit. 13° *Des élections prochaines*, 1817. 14° *Entretien d'un électeur avec lui-même, recueilli et publié par M. B. Constant, éligible*, 1818, 2e édit. 15° *De la proposition de changer la loi des élections*, 1819. 16° *De l'état de la France et des bruits qui circulent*, 1819. 17° *Des motifs qui ont dicté le nouveau projet de loi sur les élections*, 1820. 18° *Lettre à M. Goyet, électeur de la Sarthe*, 1820. 19° *Pièces relatives à la saisie de lettres et de papiers dans le domicile de MM. Goyet et Pasquier, l'un juge et l'autre agréé au tribunal de commerce du Mans, avec quelques réflexions sur la direction de la police générale*, 1820. 20° *De la dissolution de la chambre des députés et des résultats que cette dissolution peut avoir pour la nation, le gouvernement et le ministère*, 1820, deux édit. 21° *Lettre à M. le marquis de La Tour-Maubourg, ministre de la guerre, sur ce qui s'est passé à Saumur les* 7 *et* 8 *octobre* 1820, trois éd. La dernière est augmentée d'une *Réponse aux articles du Moniteur, et à un pamphlet du deuxième adjoint du maire de Saumur, sur les mêmes évènements*. 22° *Note sur la plainte en diffamation adressée à MM. les conseillers membres de la cour de cassation, contre M. Mangin, procureur-général près la cour royale de Poitiers*, 1822. 23° *Appel aux nations chrétiennes en faveur des Grecs, rédigé par M. B. Constant, et adopté par le comité des Grecs de la Société de la morale chrétienne*, 1825. IX. Divers *fac-*

tum ou brochures judiciaires, savoir : 1° *Lettre à M. Odilon Barrot, avocat à la cour de cassation, sur l'affaire de Wilfrid Regnault, condamné à mort*, 1818. 2° *Deuxième Lettre à M. Odilon Barrot sur l'affaire de Wilfrid Regnault*, 1818. 3° *De l'appel en calomnie de M. le marquis de Blosseville contre Wilfrid Regnault*, 1818. 4° *Lettres à M. Durand, avocat, en réponse aux questions contenues dans la troisième partie de son ouvrage intitulé* : Marseille, Nîmes et ses environs en 1815, 1818. 5° *Lettre de B. Constant à M. Odilon Barrot sur le procès de Lainé, serrurier, entraîné au crime de fausse monnaie par un agent de la gendarmerie, et condamné à mort*, 1818. X. Une compilation (dans laquelle on retrouve plusieurs des écrits déjà mentionnés, mais avec des changements), intitulée : *Collection complète des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif et la constitution actuelle de la France, formant une espèce de cours de politique constitutionnelle*, 1817 à 1820, 4 vol. en huit parties : la seconde édition est fausse. Traduction en espagnol, 1823 ; autre traduction, Paris, 1825. XI. Quantité d'articles dans la *Minerve*, la *Renommée*, etc., etc. XII. *Discours à la chambre des députés*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. XIII. Plusieurs articles de *la Biographie universelle*, entre autres les Albert et Charles d'Autriche et le père de l'auteur, *Samuel* Constant. On peut y joindre l'*Éloge* de sir Samuel Romilly (prononcé à l'Athénée royal de Paris, le 26 déc. 1818). XIV. L'article *Christianisme* de l'Encyclopédie Courtin ; plusieurs morceaux dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, etc. XV. Divers manuscrits inédits dans lesquels il y a, dit-on, une traduction du Traité de la justice de Godewin et des carnets autographes dont nous avons eu communication, et qu'on a eu le bon esprit de ne pas imprimer — On a distingué à l'exposition de 1831 une statue de B. Constant à la tribune, faisant ses adieux à la chambre et découragé de tout, de la France, de la révolution, de la vie et de lui-même. Ce morceau remarquable est de Théophile Bra. M—d—e.

CONSTANTIN Paulowitsch, grand-duc de Russie, était le second fils de l'empereur Paul Ier. Né le 8 mai 1779, il reçut la même éducation que son frère Alexandre ; mais son caractère violent et emporté ne put jamais être entièrement dompté. Actif, leste, adroit, il montait à cheval avec grace, et exigeait de ceux qui étaient sous ses ordres la précision qu'il mettait lui-même à tous les exercices d'un cavalier et d'un fantassin. Il joignait à beaucoup d'esprit naturel un tact très-fin, et portait à l'empereur Alexandre un attachement, un respect qui ne se démentirent jamais. Il ne recevait ni les ministres ni les membres du corps diplomatique ; ne blâmait point les différents systèmes politiques qui furent suivis sous ce règne si fertile en évènements, et montrait une réserve peu compatible en apparence avec un caractère aussi bouillant. Le 26 février 1796, l'impératrice Catherine II lui fit épouser une princesse de Saxe-Cobourg, sœur de Léopold (actuellement roi des Belges). Cette union ne fut pas heureuse, et la princesse quitta la Russie en 1800 pour revenir en Allemagne. Le grand-duc avait

accompagné en Italie le maréchal Souwarow comme simple volontaire. En 1805, il se rendit de nouveau à l'armée avec le corps des gardes qu'il commandait, et l'on admira la discipline et l'excellente tenue des troupes sous ses ordres. A la bataille d'Austerlitz, il les fit charger avec beaucoup de force. Contraint à se replier par la cavalerie française, que commandait Bessières, il revint à la tête de la garde à cheval reprendre sa position. Le centre de l'armée russe ayant été enfoncé, le grand-duc fit sa retraite en bon ordre sur Austerlitz. Lorsque la guerre s'alluma ensuite entre la France et la Prusse, Alexandre ayant fait marcher la garde impériale, Constantin le suivit à la tête de la cavalerie, et il partagea les fatigues et les dangers de cette longue et meurtrière campagne que termina la paix de Tilsitt. Pendant les conférences, l'empereur Napoléon se promenant à cheval, avec le czar et le grand-duc, voulut manier la lance d'un Cosaque; mais, n'ayant aucune habitude de cette arme, il s'en trouva fort embarrassé; Constantin la prend alors dans ses mains, s'en sert avec beaucoup d'adresse, puis, éloignant son cheval, il revient au galop, la lance dirigée contre Napoléon, qui ne fit voir aucune espèce d'émotion. A quatre pas de lui, le grand-duc arrête brusquement son cheval et pique sa lance à terre, ce qui est le salut des Cosaques. Après le traité, Constantin alla passer quelque temps à Vienne, où Champagny était ambassadeur de France. Ce ministre s'étant présenté pour lui offrir ses hommages, le prince, qui revenait de la chasse, le fit attendre quelques minutes pour achever sa toilette. Alors l'ambassadeur, pensant qu'il n'était pas instruit de son arrivée, se fit annoncer une seconde fois. Ce mouvement d'impatience déplut au grand-duc; et, loin d'achever sa toilette, il se déshabilla complètement, et donna ordre que l'on fît entrer. « Je n'ai pas voulu, « dit-il à l'ambassadeur, vous faire « plus long-temps attendre, et je « vous fais mes excuses de vous re« cevoir dans un pareil état; mais « je sais que vous êtes accoutumé « à voir des *sans-culottes*. » Champagny ne se plaignit point d'une offense que lui-même avait provoquée; mais l'empereur Alexandre, qui en fut instruit, se contenta d'en faire au grand-duc de légers reproches. Cependant ce monarque lui parlait quelquefois avec sévérité de ses incartades, surtout de certaines liaisons, entre autres avec le général Bauer, l'un des hommes les plus diffamés de cette époque. Alexandre avait toujours auprès de son frère un homme de confiance; et le général Hitroff, qui joua long-temps ce rôle difficile, fut plus d'une fois compromis par les indiscrétions de l'un et de l'autre prince. Naturellement bon et généreux, Constantin se livrait cependant trop souvent à des emportements funestes, surtout dans les manœuvres où il adressa quelquefois à des militaires des insultes graves, dont il se repentait aussitôt, mais qu'il s'efforçait en vain de réparer par l'expression des plus sincères regrets, et même par des excuses. L'empereur eut à lui reprocher d'avoir souvent ainsi éloigné de son service de fort bons officiers. Après avoir fait avec quelque distinction les campagnes de 1812, 1813 et 1814, où il commandait la réserve, le grand-duc Constantin vint à Paris à la tête de ce corps d'armée, et il s'y conduisit avec assez de modération et de dignité.

Il se rendit ensuite avec son frère au congrès de Vienne; et ce fut là qu'il reçut le titre de généralissime de l'armée polonaise. Peut-être même serait-il monté sur le trône de Pologne, si l'Autriche, qui désirait conserver la Galicie, n'eût insisté pour que cette couronne fût portée par l'empereur Alexandre. Le général Zaïonczek fut nommé vice-roi, et le grand-duc Constantin, spécialement occupé de l'armée, lui donna une très-bonne organisation. On peut dire avec vérité que dès-lors il se concilia l'affection des habitants. L'union qu'il contracta ensuite avec la fille aînée de la famille Grudzinsky, augmenta encore le nombre de ses partisans. Mais ce fut à cette occasion que l'empereur lui demanda sa renonciation au trône de Russie, en représentant que sa séparation de la princesse de Saxe n'était pas conforme aux lois de l'église grecque, qui exigent que l'un des deux époux embrasse l'état monastique, et qu'il soit mort au monde, avant que l'autre puisse former de nouveaux liens. A ces motifs, Alexandre ajoutait que la nation russe étant très-religieuse, elle ne verrait pas sans en être choquée le chef de l'église violer, en faveur de son frère, des lois qu'il devait lui-même faire exécuter; et il s'appuyait aussi sur le mécontentement de la noblesse russe, qui se verrait forcée de rendre hommage à une Polonaise et d'obéir à une femme d'une nation rivale, qu'elle considérait comme devant lui être soumise. Déjà Constantin aimait beaucoup les Polonais et le séjour de Varsovie. Comptant peu sur l'affection des Russes, il se soumit à tout pour que l'empereur consentît à son mariage. En 1818, il accompagna son frère au congrès d'Aix-la-Chapelle, puis à Paris. Il reçut de lui en 1820 la terre de Lowitz, située en Pologne, et qu'avait possédée le général français Davoust. Sa nouvelle épouse (Jeanne Grudzinska) obtint à cette occasion le titre de princesse de Lowitz. En 1820, Alexandre vint ouvrir pour la seconde fois la diète de Varsovie. Mécontent des associations secrètes, qui se multipliaient en Pologne et en Russie, il ne montra pas à ses nouveaux sujets la même bienveillance qu'en 1818, ferma brusquement la diète et prit des mesures sévères contre les étudiants, qui paraissaient les plus opposés à son gouvernement. Il avait espéré réunir sous son sceptre toute l'ancienne Pologne; et, pour obtenir les suffrages de cette nation, il avait annoncé des intentions très-libérales et surtout caressé les Polonais les plus distingués, tels que les Czartorinsky, les Oginsky, les Potoçky, etc.; mais ayant éprouvé à Vienne une forte opposition à ses vues, et n'ayant pu dépouiller entièrement le roi de Saxe de ses états pour les donner à la Prusse, il fut obligé de se contenter du duché de Varsovie, et cessa d'user d'autant de ménagements. On doit considérer que les anciens Russes voyaient avec chagrin les états réunis à la Russie depuis trente ans jouir de privilèges dont ils étaient eux-mêmes privés. Comparant les sentiments patriotiques dont ils étaient animés, et les sacrifices qu'ils avaient faits pendant la dernière guerre, avec la conduite des Polonais, qu'ils accusaient hautement d'avoir dirigé contre eux les armées françaises, ils se plaignaient avec quelque raison d'Alexandre. Ce prince parut alors comprendre ses torts, et l'on doit remarquer que c'est à dater de cette époque qu'il se montra peu

disposé à rendre à la Pologne ses privilèges, que son gouvernement devint soupçonneux, que les délations furent accueillies, que l'autorité militaire se fit sentir plus vivement, et qu'enfin les Polonais virent s'évanouir des illusions que Napoléon avait fait naître, et que l'empereur Alexandre paraissait disposé à réaliser. La mort de celui-ci fut cependant une calamité pour la Pologne; la renonciation de Constantin au trône de Russie le fixa à Varsovie. On se rappelle dans quelle incertitude la Russie fut alors plongée sur le successeur d'Alexandre. On pense que, si son frère aîné se fût trouvé à Saint-Pétersbourg, il n'aurait pas montré la même hésitation. Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir donner ici une pièce importante publiée sur ce grand évènement (1). Lorsqu'il fut monté sur le trône, Nicolas ne pouvant exercer sur son frère la même autorité que son prédécesseur, sentit

(1) « Par la grâce de Dieu, nous Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc., etc. Savoir faisons à tous nos fidèles sujets. Dans l'affliction de notre cœur, au milieu de la douleur générale qui nous accable, nous, notre maison impériale, et notre chère patrie, en nous humiliant devant les impénétrables décrets du Très-Haut, c'est en lui seul que nous cherchons nos forces et nos consolations. Il vient d'appeler à lui l'empereur Alexandre Ier, de glorieuse mémoire, et nous avons tous perdu un père et un souverain, qui, pendant vingt-cinq ans, a fait le bonheur de la Russie et le nôtre. Lorsque le 27 du mois de novembre nous parvint la nouvelle de cet évènement déplorable, nous nous sommes empressés, dans ce moment même de douleurs et de larmes, d'accomplir un devoir sacré, et, ne suivant que l'impulsion de notre cœur, nous avons prêté serment de fidélité à notre frère aîné, le césaréwitsch grand-duc Constantin, comme à l'héritier légitime du trône de Russie par droit de primogéniture. Nous venions de nous acquitter de cette sainte obligation, quand nous apprîmes du conseil de l'empire que, le 15 octobre 1825, il avait été déposé entre ses mains un paquet scellé du sceau de feu l'empereur, et sur lequel il était écrit de la propre main de sa majesté impériale : « Garder au con« seil de l'empire jusqu'à ce que j'en ordonne « autrement; mais dans le cas où je viendrais à « mourir, ouvrir ce paquet en séance extraor« dinaire avant de procéder à tout autre acte ; » que cet ordre souverain avait été exécuté par le conseil, et que les pièces suivantes avaient été trouvées dans ledit paquet : 1° Une lettre du césaréwitsch grand-duc Constantin en date du 14 janvier 1822, adressée à feu l'empereur, et par laquelle son altesse impériale renonce à la succession au trône, qui lui appartenait par droit de primogéniture; 2° Un manifeste du 16 août 1823, signé de la propre main de sa majesté impériale par lequel, après avoir exprimé son assentiment à la renonciation du césaréwitsch et grand-duc Constantin, elle statue qu'étant le premier en âge après lui, nous sommes, suivant la loi fondamentale, le plus proche héritier de la couronne. Nous fûmes informés en outre que des actes semblables se trouvaient déposés au sénat-dirigeant, au saint-synode et dans la cathédrale de l'Assomption à Moscou. Ces notions ne pouvaient changer en rien la détermination que nous avions prise. Nous vîmes dans ces actes une renonciation faite par son altesse impériale pendant la vie de l'empereur, et confirmée par l'assentiment de sa majesté impériale; mais nous n'eûmes ni le désir ni le droit de considérer comme irrévocable cette renonciation, qui n'avait point été publiée lorsqu'elle eut lieu et qui n'avait point été convertie en loi. Nous voulions ainsi manifester notre respect pour la première loi fondamentale de notre patrie sur l'ordre invariable de la succession au trône; et, fidèles au serment que nous avions prêté, nous insistâmes pour que l'empire entier suivît notre exemple. Dans cette grave circonstance, notre dessein n'était pas de contester des résolutions exprimées par son altesse impériale. Il était bien moins encore de nous mettre en opposition avec les volontés de feu l'empereur, notre père et bienfaiteur commun, volontés qui nous seront toujours sacrées; nous cherchions uniquement à garantir de la moindre atteinte la loi qui règle l'ordre de la succession au trône, à placer dans tout son jour la loyauté de nos intentions, et à préserver notre chère patrie même d'un moment d'incertitude sur la personne de son légitime souverain. Cette détermination, prise dans la pureté de notre conscience devant le Dieu qui lit au fond des cœurs, fut bénie par sa majesté l'impératrice Marie, notre mère bien-aimée. Cependant la douloureuse nouvelle du décès de l'empereur était parvenue directement de Taganrog à Varsovie, le 25 novembre, deux jours plus tôt qu'ici. Inébranlable dans sa résolution, le césaréwitsch grand-duc Constantin la confirma dès le lendemain par deux actes datés du 26 novembre qu'il chargea notre frère bien-aimé, le grand-duc Michel, de nous remettre. Ces actes consistaient 1° en une lettre adressée à sa majesté l'impératrice, notre mère chérie, lettre dans laquelle renouvelant sa décision antérieure et l'appuyant d'un rescrit de feu l'empereur, en date du 2 février 1822, qui servait de renonciation et dont copie était annexée, son altesse impériale renonce définitivement et solennellement à tous ses droits au trône, et d'après l'ordre établi par la loi fondamentale, les reconnait en nous, ainsi qu'en notre postérité. 2° En une lettre à nous adressée, dans laquelle son altesse impériale réitère son expression primitive de sa détermination, nous donne le ti-

qu'il était de son intérêt de ne point faire peser sur Constantin un joug pénible, et qu'il devait lui abandonner la Pologne pour s'assurer de la Russie. Il est très-avéré que le grand-duc n'eut aucune part au soulèvement qui eut lieu lors de l'avènement de Nicolas (*Voy.* MILORADOWITSCH, au Supp.); mais le nouvel empereur devait craindre ses nombreux partisans dans l'armée, et, comme il arrive toujours, les flatteurs ne manquèrent pas de l'en avertir. Cependant étant allé à Moscou pour se faire couronuer, il vit avec joie son frère se rendre dans cette ville et paraître à la cérémonie pour lui prêter serment. Cette noble démarche toucha vivement l'empereur; et l'impératrice mère ne vit pas avec moins de joie que l'union qui régnait entre ses enfants ne serait pas troublée. Peu de temps après, le grand-duc retourna à Varsovie, reprit ses habitudes militaires et établit une police extrêmement sévère. Mais quelques violences exercées contre de jeunes nobles, qui étaient dans le corps des Cadets, devinrent le prétexte d'une insurrection, qui n'attendait que le signal et un moment favorable pour éclater. Le 29 nov. 1830, le château du Belvédère, qu'habitait le grand-duc, fut envahi à sept heures du soir par des jeunes gens armés de baïonnettes. Ce prince, averti par un valet-de-chambre, n'eut que le temps de se sauver à la hâte et sans escorte. Cependant six Polonais, ses aides-de-camp, le rejoignirent, l'escortèrent jusqu'à la frontière, et là, lui demandèrent la permission de retourner à Varsovie pour se réunir aux défenseurs de leur patrie, ce à quoi le grand-duc consentit. On s'occupa aussitôt dans cette capitale de former un gouvernement provisoire, et l'on sentit la nécessité de choisir pour chef un militaire : c'est à ce titre que le général Chlopitzky fut nommé dictateur. Il y avait en ce moment deux partis à prendre : 1° soulever toutes les provinces qui avaient composé l'ancienne Pologne, dans l'espoir qu'un sentiment généreux, animant tous les esprits d'un élan général, ce royaume pourrait recouvrer son indépendance; 2° envoyer une députation à l'empereur Nicolas pour mettre

tre de majesté impériale, ne se réserve que celui de césaréwitsch, qu'elle portait anterieurement et se nomme le plus fidèle de nos sujets. Quelque décisifs que fussent ces actes, et quoiqu'ils prouvassent jusqu'à l'evidence que la résolution de son altesse impériale était constante et irrévocable, nos sentiments et l'etat même de l'affaire, nous ont porté à différer la publication desdits actes jusqu'à ce que son altesse impériale eût manifesté ses volontés relativement au serment que nous lui avions prêté, ainsi que tout l'empire. Actuellement, venant de recevoir aussi cette manifestation définitive des volontés de son altesse impériale, nous en faisons part à tous nos sujets, ajoutant ci-après : 1° la lettre de son altesse impériale le cesaréwitsch grand-duc Constantin à feu l'empereur Alexandre Ier; 2° la réponse de sa majeste impériale; 3° le manifeste de feu l'empereur, qui confirme la renonciation de son altesse impériale et qui nous reconnait pour son heritier; 4° la lettre de son altesse imperiale à sa majesté l'impératrice, notre mère bien-aimée; 5° la lettre que son altesse impériale nous a adressée. En conséquence de tous ces actes, et d'après la loi fondamentale de l'empire sur l'ordre de succession, le cœur plein de respect pour les décrets impénétrables de la Providence qui nous conduit, nous montons sur le trône de nos ancêtres, sur le trône de l'empire de toutes les Russies et sur ceux du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande, qui en sont inséparables, et ordonnons : 1° que le serment de fidélité soit prêté à nous et à notre heritier, son altesse impériale le grand-duc Alexandre, notre fils bien-aimé; 2° que l'époque de notre avènement au trône soit datée du 19 novembre 1825. Enfin nous invitons tous nos fidèles sujets à élever avec nous leurs ferventes prières vers le Tout-Puissant pour qu'il nous accorde la force de supporter le fardeau que sa sainte Providence nous a imposé, qu'il nous continue dans nos fermes intentions de ne vivre que pour notre chère patrie et de marcher sur les traces du monarque que nous pleurons. Puisse notre règne n'être qu'une continuation du sien, et puissions-nous accomplir tous les vœux que formait, pour le bonheur de la Russie, celui dont la mémoire sacrée nourrira en nous le désir et l'espoir de mériter les bénédictions du ciel et l'amour de nos peuples. Donné dans notre résidence impériale de Saint-Pétersbourg, le 12 décembre, l'an de grâce 1805, et de notre règne le premier.

Signé : NICOLAS. »

sous ses yeux les sujets de plainte de la Pologne et le supplier d'y faire droit. Ce fut à ce dernier parti que se décida le dictateur : il nomma une députation, qui eut ordre de se rendre auprès de Nicolas; mais il fit en même temps courir aux armes et se disposa à la résistance. L'empereur refusa de recevoir la députation, si elle n'annonçait pas une soumission sans réserve; et, pressant la marche de ses troupes, il mit cent mille hommes sous les ordres du maréchal Diebitsch (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Les Polonais en réunirent avec peine cinquante mille; et ils se mirent aussitôt en campagne. Les Russes se retirèrent d'abord à leur approche, afin de les éloigner de Varsovie; mais les Polonais ne donnèrent pas dans ce piège, et sentirent que le but du maréchal était de couper leur communication avec la capitale. Malgré l'infériorité du nombre, ils se battirent avec une grande bravoure et firent une excursion sur Polangen, afin de se procurer un port sur la mer Baltique. Ils espéraient par cette voie recevoir des armes de la France ou de l'Angleterre, ne manquant pas d'hommes disposés à s'en servir. Ce mouvement ne réussit pas; et les Polonais s'étaient repliés sous les murs de Varsovie, quand Diebitsch mourut, et fut remplacé par Paskevitch. Le grand-duc assista à la bataille de Grochow, mais sans y commander; et lorsqu'il vit la guerre se prolonger, il se retira à Minsk, dans une sorte de neutralité. On a lieu de penser qu'il portait quelque intérêt aux Polonais, ne fût-ce que pour voir triompher une armée qu'il avait formée. Des détachements de partisans, commandés par le général Chlapowsky, son beau-frère, étant venus le poursuivre à Slonim, il se vit forcé de s'éloigner. Peu de temps après, il fut atteint du choléra-morbus, et mourut, le 30 juillet 1831, victime de ce fléau; mais non sans que l'on soupçonnât une autre cause. Sa constitution forte et vigoureuse s'était encore fortifiée par l'exercice et une grande sobriété. On sait qu'il n'avait pas voulu retourner à Saint-Pétersbourg, vivre en simple sujet au pied d'un trône auquel il avait des droits. L'empereur Nicolas, redoutant sa violence et ne pouvant s'empêcher d'attribuer à ses emportements le soulèvement de la Pologne, eût hésité à lui confier les mêmes fonctions. Constantin avait quelques sentiments nobles; il tenait fidèlement à sa parole, et il avait de l'élévation dans le caractère. Respectueux envers sa mère, attaché à ses frères et sœurs, il témoigna surtout une sincère affection pour la grande-duchesse Catherine, devenue plus tard reine de Wurtemberg. Son caractère était généreux, et il faisait des pensions sur sa cassette à plusieurs malheureux, entre autres à un des gardes-du-corps qui avaient accompagné Louis XVI à Varennes. Il allait assez fréquemment dans des maisons particulières, et ne se montrait ni impérieux ni exigeant : il repoussait avec dédain une basse flatterie; souvent même il provoquait la familiarité; mais ceux qui s'y livraient inconsidérément eurent quelquefois à s'en repentir. Sa position était singulière; destiné au trône, il y avait renoncé : marié deux fois, sa première femme parcourait l'Europe d'une manière indépendante; la seconde portait un titre qui n'était pas le sien. Ce prince disait quelquefois que son projet était de vivre en simple particulier, étranger à tous les évènements, et qu'il avait choisi

Francfort-sur-le-Mein pour le lieu de sa retraite ; mais il voulait avant tout avoir terminé ses quarante années de service. Le baron d'Anstett, ministre de Russie à Francfort, avait sur lui un ascendant marqué; peut-être l'idée de se rapprocher de ce diplomate entrait-elle dans ses vues. Il eût facilement renoncé à avoir une cour; mais sa fierté aurait été blessée s'il se fût trouvé témoin d'hommages qui ne lui eussent pas été adressés ; et par ce motif il n'aurait voulu habiter aucune des capitales de l'Europe. — La princesse de Lowitz était d'une santé délicate ; elle allait presque tous les ans prendre des bains à Ems, accompagnée par le grand-duc. Le chagrin de la perte qu'elle avait faite, se joignant à ses maux, elle mourut à St.-Pétersbourg, le 29 nov. 1831, sans laisser d'enfants. Z.

CONTADES (Louis-George-Erasme, marquis de), maréchal de France, oublié, par une fatalité singulière, dans les dictionnaires biographiques, naquit au mois d'octobre 1704. Il était fils d'un lieutenant-général qui se signala sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Il servit d'abord, en qualité d'enseigne, dans le régiment des gardes-françaises, où il entra en 1720. Quatre ans après il était lieutenant, et il épousa Mlle Magon de la Lande, née en Basse-Bretagne. Capitaine en 1729, il fut nommé en 1734 colonel d'un régiment d'infanterie, et fit sa première campagne en Italie, où il se distingua par des actions d'éclat. Enfermé, avec quatre cents soldats, dans le château de Colorno, il se défendit contre un corps de quatorze mille hommes, et fit ensuite une retraite qui le couvrit de gloire. Il commandait le régiment d'Auvergne aux journées de Parme et de Guastalla, où il combattit avec honneur. Après la mort de son père (1736), il revint en France, et prit possession du gouvernement de Beaufort (en Anjou), qui lui revenait directement. Il servit dans la guerre de Corse, en 1737, avec le grade de brigadier des armées ; et, après la soumission de l'île (1739), il fut fait maréchal de camp. En 1741, il fut employé à l'armée de Westphalie sous le maréchal de Maillebois. En 1743, il était à l'armée du Rhin, commandée par le maréchal de Noailles, et il combattit auprès de lui, à Ettingen. En 1744, il se trouva, dans l'armée du roi, aux sièges d'Ypres et de Furnes. L'année suivante on le voit inspecteur-général à l'armée du Rhin, et, fait lieutenant-général, prendre part à tous les évènements de la campagne de Flandre. Il est envoyé, en 1745, sur les côtes de Bretagne où les Anglais menaçaient de descendre. En 1747, il reparaît à l'armée de Flandre, et seconde Lowendal au fameux siège de Berg-op-zoom. La paix d'Aix-la-Chapelle est signée en 1748 ; peu d'années après elle est rompue par l'Angleterre, et Contades combat aux journées de Hastenbeck et de Crevelt contre les lieutenants du prince Ferdinand de Brunswick. Au mois de juin 1758, il inspectait les régiments à Bayonne ; et, le 4 juillet, il était nommé au commandement général de l'armée d'Allemagne, en remplacement du comte de Clermont. Le 24 août il était fait maréchal de France. Dans le commandement de l'armée d'Allemagne, il avait sous ses ordres, comme on le voit par sa correspondance, les corps du comte de Lusace, du duc de Fitz-James, de d'Armentières et du célèbre Chevert. Il avait soumis successivement la

Hesse, une partie du Hanovre, Paderborn, Munden, Minden, Osnabruck Munster et sa citadelle, lorsque le cours rapide de ses succès fut tout-à-coup interrompu par la perte de la bataille de Minden (1er août 1759). La défaite du maréchal fut si complète que, réduit à se tenir sur la défensive pendant le reste de la campagne, il perdit tout le fruit de ses premiers succès. Rappelé en France au mois de novembre, il remit le commandement de l'armée au maréchal de Broglie, et revint à Paris où le roi le nomma chevalier de ses ordres. En 1762, il obtint le commandement de l'Alsace. Il y présida, en 1777, à l'inauguration du beau mausolée du maréchal de Saxe, ouvrage de Pigalle, dans le temple luthérien de St-Thomas. Après la mort du maréchal de Biron (1788), le marquis de Contades se trouva doyen des maréchaux de France: il est ainsi désigné dans les Almanachs royaux de 1789 à 1793. C'est chez lui que se tenait, à Paris, le tribunal de la connétablie. Le maréchal de Contades mourut à Livry, le 19 janvier 1795. — Son fils unique, le marquis de Contades, né en 1726, mourut en 1757. — Un petit-fils du maréchal, Erasme-Gaspard, comte de Contades, qui avait servi dans l'armée des princes pendant l'émigration, est mort maréchal de camp et pair de France, à Angers, le 9 nov. 1833. — Un autre petit-fils du marquis de Contades, aussi maréchal-de-camp, avait suivi les princes à l'étranger, et il rentra en France à la restauration. V—VE.

CONTE (PRIMO DEL), savant littérateur, naquit à Milan en 1498. Deux de ses oncles paternels, Pierre et Jacques Del Conte, se chargèrent de son éducation, et lui firent faire de rapides progrès dans les lettres. Ayant achevé ses études, il suivit la carrière de l'enseignement. En 1532 il tenait une école de rhétorique à Côme où sa réputation attirait un grand nombre d'élèves. Parmi ses disciples il comptait Majoragio (*Voy.* ce nom, XXVI, 310) qui l'a choisi pour le principal interlocuteur de son dialogue *de Eloquentia,* et n'a d'ailleurs laissé passer aucune occasion d'exprimer la reconnaissance qu'il devait à son maître. A cette même époque le B. Jérôme Emiliani (*Voy.* ce nom, XXI, 546) était à la recherche des jeunes orphelins pour les placer dans les asiles que sa charité leur avait ouverts. Il trouva dans Primo l'homme le plus propre à seconder ses pieux desseins, et un compagnon pour l'institut qu'il devait fonder à Somasque. Cependant l'hérésie de Luther se propageait en Allemagne; et Primo qui s'en affligeait résolut d'aller y porter des secours spirituels. Sa plus grande crainte était qu'Erasme, dont il appréciait les talents, ne finît par adopter les nouvelles opinions, parce qu'il prévoyait toute l'influence que l'exemple d'un si beau génie ne pouvait manquer d'exercer sur les esprits. Il alla donc trouver Erasme qu'il prévint par un billet souscrit: *Tui studiosissimus, Primus Comes mediolanensis.* A la lecture de ce billet, Erasme pensa qu'il était question d'un comte de Milan; et, malgré ses infirmités, il ne crut pas pouvoir se dispenser d'aller à la rencontre d'un prince qui lui faisait l'honneur de le visiter. Mais en apercevant un petit homme, assez mal vêtu, sans gardes et sans suite, il reconnut bien vite sa méprise; et il en fit en riant l'aveu à Primo, auquel il protesta d'ailleurs que sa visite lui

était plus agréable que celle d'un souverain. A son retour, les magistrats de Côme et de Milan le prièrent de désigner lui-même deux professeurs pour les chaires de littérature, persuadés que personne n'était plus en état de leur indiquer des sujets capables de les bien remplir. En Italie del Conte passait avec raison pour un des hommes les plus savants de son temps. Nourri de la lecture des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, il avait fait en outre une étude spéciale des langues orientales. Grand théologien, profond canoniste, orateur éloquent, il était l'honneur de la congrégation naissante des Somasques, à laquelle tous les autres ordres religieux cherchaient à l'enlever. Mais un homme d'un si rare mérite ne pouvait pas se borner à donner des leçons dans un couvent. Le dernier espoir d'arrêter les progrès de l'hérésie était dans la convocation d'un concile; et l'on songeait alors à le réunir à Trente. Primo fut chargé de préparer les questions qui devaient être soumises à cette assemblée, où il accompagna comme son théologien l'évêque de Vintimille, depuis cardinal Visconti. Entre autres propositions, il y fit celle d'enlever des églises les tombeaux qui les encombraient, et d'ordonner qu'à l'avenir les fidèles, sans distinction de rang, seraient inhumés dans les cimetières. Cette sage mesure, renouvelée plusieurs fois depuis, n'a pas encore reçu sa complète exécution, même en France. Les talents que Primo développa pendant la durée du concile lui méritèrent l'estime des prélats les plus distingués. Après la session l'évêque de Côme, J.-Ant. Volpi, le chargea d'aller combattre par les armes de la douceur et de la persuasion les hérétiques de la Valteline. Ayant rempli cette mission avec succès, del Conte revint prendre à Milan l'enseignement de la théologie et de la littérature sacrée. Dans ses loisirs il mit en ordre et publia les principaux ouvrages de son disciple Majoragio qu'il enrichit de *préfaces* très-étendues, pleines d'érudition et écrites avec une élégance remarquable. Ce savant et modeste religieux mourut en 1593. Outre les *Préfaces* dont on vient de parler, il a publié quelques *Epigrammes latines* à la tête des productions de ses amis. Mais il a laissé des *Harangues* et divers traités dont on trouve les titres dans les *Scriptor. Mediolanens.* d'Argellati, tom. Ier, 2me partie, 447. On doit consulter pour plus de détails l'ouvrage du P. Ottavio-Maria Paltrinieri, religieux somasque : *Memorie intorno alla vita di Primo del Conte*, Rome, 1805, in-4°. W—s.

CONTESSA (Chrétien-Jacques Salicé), romancier et poète allemand, né le 24 février 1767, à Hirschberg en Silésie où son père était doyen du commerce, fut voué fort jeune à la carrière commerciale, et fit ses études classiques, d'abord sous un maître dans la maison paternelle, puis au gymnase catholique de Breslau. Contessa y montra des dispositions fort remarquables; et lorsqu'il fut placé dans une riche maison de commerce de Hambourg, tout en s'initiant aux secrets du monde marchand dans lequel il était entré, il ne renonça point à ses études chéries. Comme un gentleman anglais il eut ensuite la permission de visiter l'étranger et passa trois ans à voyager en France, en Espagne, en Angleterre. Riche d'une foule de notions positives, le touriste négociant

revint à Hirschberg en 1791, s'y maria et succéda bientôt à son père dans la gestion de sa maison, dont la prospérité alla toujours croissant. En revanche il avait dans ses courses en France puisé non-seulement des doctrines nouvelles, mais encore du penchant à les réaliser bon gré mal gré dans sa patrie. Devenu suspect par certains discours un peu vifs, il fut arrêté en 1796, et courut ou crut courir quelque danger pour sa vie. Un an de séjour dans les forteresses de Spandau et de Stettin calma son effervescence, et désormais l'activité de son esprit ne se partagea qu'entre le commerce et la littérature, ou si du moins il fit encore quelques excursions dans le domaine politique, ce ne fut plus que dans un sens approuvé des gouvernants. Lors de la nouvelle organisation des villes dans la monarchie prussienne, il fut choisi par les commissaires de la ville d'Hirschberg pour leur président. En 1813, il déploya la plus grande activité pour l'organisation de la Landwehr, et seconda de toutes ses forces l'élan national. Le roi de Prusse récompensa ses services en le nommant, en 1814, membre du conseil du commerce. Contessa était depuis long-temps directeur de la raffinerie de sucre de Hirschberg : il se démit, en 1819, de cette charge, et renonça totalement au commerce pour couler en paix ses dernières années, tantôt à la ville, tantôt à la campagne. C'est là qu'il apprit, en juin 1825, la mort d'un frère qu'il aimait tendrement. Il n'eut que le temps de faire un voyage en Basse-Lusace ; et, presque immédiatement après son retour, il fut saisi par une fièvre violente qui l'emporta le 11 septembre. Quelque peu portés que nous soyions en France à croire qu'on peut faire marcher de front la poésie et le registre en partie double, il est impossible de nier le talent littéraire de Contessa. Il n'appartient, il est vrai, qu'à la classe des poètes subjectifs : ce qu'il peint, ce qu'il développe, ce qu'il raconte, c'est son caractère, c'est sa manière de sentir, c'est sa vie : aussi le drame est-il sa partie faible. Mais toutes les fois qu'il se renferme dans la sphère de son talent, il intéresse, il entraîne le lecteur ; ses sentiments qu'il creuse avec finesse, qu'il exprime avec esprit et avec des nuances délicates, forment comme un tableau que l'on se plaît à voir dérouler devant soi. L'imagination ne manque pas à ses récits, et, chose rare chez l'homme d'imagination, on voit qu'il a beaucoup et bien observé : ses romans font foi de cette vérité. Son style est clair, simple, peut-être un peu sec. En général quiconque a lu quelqu'une de ses pièces fugitives reconnaîtra presque immanquablement les autres vers échappés à sa plume. On a de Contessa : I. *Le tombeau de l'amitié et de l'amour* (roman), Breslau et Hirschberg, 1792. II. *Hermann de Bartenstein, scènes du moyen-âge*, Leipzig et Breslau, 1793. III. *Scènes dramatiques et tableaux historiques et romantiques*, Breslau, 1794. IV. *Hedwig et Wolfstein*, tragédie en trois actes, Breslau, 1794. V. *Almanzor, nouvelle*, 1799 ; 2e édition, 1808. Le héros de cette nouvelle est Contessa lui-même qui, lors de sa captivité à Stettin, écrivit cet ouvrage au crayon sur les marges d'un imprimé. VI. *Badinages et contes dramatiques des deux Contessa* (en société avec son frère), Hirschberg, 1812-14, 2 vol. VII. *Les pres-*

sentiments du poète, poème, et *la Bataille des nations à Leipzig*, poème, Hirschberg, 1815, grand in-8°. VIII. *Alfred*, comédie historique, 1818. IX. *L'enfant blond* (réuni dans un même volume avec *le portrait de la mère*, par son frère, sous le titre de *Deux contes*), Berlin, 1818. X. *Trois contes*, Francfort-sur-le-Mein, 1823. XI. *Le baron et son neveu*, Breslau, 1824. C'est le chef-d'œuvre de Contessa, et l'un des bons romans que l'Allemagne ait produits dans ces derniers temps. Il peint la vie réelle sans exagération, sans plaisanteries fades, sans incriminations amères. C'est un homme du monde qui dit le monde sans en faire la satire, encore moins l'éloge, sans s'en moquer et sans le prendre fort au sérieux. XII. *Le parterre au Riesengebirge* et *l'amour de jeunesse* (contes), Altenbourg, 1822. XIII. *Poésies*, Hirschberg, 1826 (publication posthume soignée par son ami W.-L. Schmidt). P—OT.

CONTESSA (CHARLES-GUILLAUME SALICE), littérateur, frère du précédent, naquit ainsi que lui à Hirschberg, le 19 août 1777, et fut élevé peut-être avec plus de soin. Son aîné qui, depuis 1793, remplaçait pour lui le père qu'ils avaient perdu, aimait les lettres et les beaux-arts, et n'avait aucune envie d'inspirer au jeune Charles la vocation commerciale. Envoyé, en 1797, au collége de Halle, Contessa s'y lia avec Houwald, passa quatre ans avec cet ami, dans les mêmes chambres tant à Halle qu'à Erlangen. Au sortir de ses cours, se trouvant suffisamment riche pour se livrer à ses goûts artistiques, il ne s'occupa plus que de littérature et de théâtre, de peinture et de musique. C'est au milieu de ces douces occupations, qu'il vécut d'abord à Weimar, ensuite à Berlin et finalement, après avoir perdu sa femme, en Lusace auprès de Houwald. Une péripneumonie dont il était atteint le fit retourner à Berlin pour y consulter les maîtres de l'art; mais le mal était incurable et ses jours étaient comptés. Charles Contessa se voyait à la lettre mourir, et le sentiment de cette longue agonie se reflète dans ses dernières poésies, principalement dans ce qu'il écrivait le 31 mars 1825, sur l'album d'un ami :

Tu t'en vas au Mexique, et moi vers d'autres lieux.

Il expira le 2 juin 1825. Personne plus que lui n'était né artiste. Sans avoir jamais senti la velléité de monter sur la scène, il mettait au moindre récit, à la moindre expression de ses sentiments, une énergie si pénétrante, qu'on croyait toujours avoir un grand acteur sous les yeux. Le geste était pour lui, comme la poésie, comme la peinture, une langue qui raconte et les sensations et les évènements : il avait ces trois langues à son service, et l'on n'aurait pas pu dire qui l'emportait chez lui du poète, du peintre, ou du mime. Il excellait dans le paysage. On a trouvé dans ses papiers après sa mort une magnifique esquisse représentant une solitude, un ermitage, et dans le fond une colline, une fosse où doit reposer l'ermite. On voit ce vieil hôte du désert avancer la tête hors de sa cabane et contempler de loin son asile funèbre. La paix profonde, la vaste solitude qui semblent planer sur toute l'ébauche sont, disent ceux qui l'ont vue, quelque chose de surnaturel. Contrairement à son frère, Charles Contessa réussissait à merveille dans le genre dra-

matique ; et, sans être incapable de décrire ou de développer les sentiments de l'homme intérieur, excellait surtout à peindre l'*extériorité*, le mouvement, les actes de l'énergie humaine. De là des pièces qui sont encore et qui seront long-temps au répertoire de tout théâtre allemand. De là des récits charmants et qui réunissent le double honneur d'avoir fait naître des milliers d'imitations et de n'avoir pas été surpassés. On doit à Charles Contessa, outre sa collaboration à quelques recueils mentionnés à l'article de son frère (*Voy.* plus haut) : I. Six ouvrages dramatiques, savoir 1° l'*Enigme*, comédie, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre, 1809 ; 2° *le Babillard interrompu* comédie, 1809 ; 3° *Lui et Elle*, drame (dans la *Gazette pour le monde élégant*, n° 28, 1818) ; 4° *l'Enfant-trouvé*, ou l'*Apothéose moderne des arts*, comédie en deux actes, 1810 ; 5° le *Talisman* (bluette qui fait suite à l'*Enigme*), 1810 ; 6° *Rit bien qui rit le dernier*, proverbe en vers (dans la *Gazette du soir*, 1817, n°s 277-79). II. Divers recueils de *Contes* publiés en 1815, Berlin ; 1816 et 17, Berlin (avec Hoffmann le Fantastique et de La Motte-Fouqué) ; 1819, Dresde, 2 vol. in-8°. III. Divers *Poèmes* publiés dans les recueils de 1817 à 1819. Tous ces ouvrages et plusieurs morceaux épars dans les feuilles périodiques ont été réunis et publiés à Leipzig par Honwald, 1826. —Il existe plusieurs portraits de Charles Contessa : le plus beau est celui que Krüger a fait à Berlin en 1824. P—OT.

CONTI (G....), littérateur italien, naquit à Rome vers 1720. Etant venu s'établir à Paris, il s'y fit une réputation et fut attaché comme professeur à l'école militaire. Il possédait à fond le génie de sa langue, et joignait à une grande pureté de goût une érudition variée. Il fournit plusieurs articles au *Journal étranger* dans le temps que Fréron en avait le privilège. Il est l'éditeur de la jolie *collection* des meilleurs auteurs italiens, publiée de 1767 à 1778, par Prault, Durand, Delalain et Molini, en 49 vol. in-12. On trouve la liste des ouvrages dont elle se compose dans le *Supplément au Dictionnaire bibliographique* de Cailleau et Duclos, par M. Brunet, p. 507. Des préfaces et des notices pleines d'intérêt ajoutent au mérite de cette collection. Le 49e volume est un dictionnaire, rédigé par Conti lui-même, sous ce titre : *Vocabolario portatile per l'intelligenza de gli autori italiani ed in specie di Dante*, Paris, 1768, in-12. C'est dans cette collection que parut pour la première fois le charmant poème de Barthél. Corsini, *Il Torrachione desolato* (*Voy.* CORSINI, X, 3), dont on ne connaissait qu'un petit nombre de copies dans les cabinets des curieux d'Italie. Conti en revit le texte, l'enrichit d'un *index* de mots obscurs ou vieillis, et le fit précéder d'une lettre à Coqueley de Chaussepierre (*Voy.* ce nom, IX, 550), dans laquelle il l'engage à traduire ce poème en français, l'invitant toutefois à mettre plus de constance dans ce projet qu'il n'en avait montré pour la traduction du *Ricciardetto*. A la suite de cette lettre l'éditeur a rassemblé toutes les particularités qu'il avait pu recueillir sur Corsini, dont la réputation est loin d'égaler le talent. On était déjà redevable à Conti de la publication de l'*Assetta, commedia rusticale*, Paris, 1756, in-8°. Cette pièce est

de Barthél. Mariscalco (masque de Franç. Mariani), poète fort peu connu, quoique membre de l'académie *de' Rossi*. Il revit cette édition sur un manuscrit qu'il tenait de l'amitié de Jos.-Thom. Farsetti (*Voy.* ce nom, XIV, 179), et qu'ensuite il déposa dans la bibliothèque de Floncel, dont le *catalogue* est imprimé. A l'*Index* des mots vieillis, qui devenait indispensable pour tous les étrangers, même les plus versés dans la langue italienne, l'éditeur joignit le catalogue des pastorales citées dans la *Drammaturgia* de l'Allacci, suivi de la liste de celles que ce bibliographe n'avait pas connues et qui se trouvaient dans les cabinets de Farsetti et de Guill. Campo-San-Piero de Padoue. C'est à Conti que l'on doit les deux jolies éditions de *Tacite*, traduit par Davanzati, Paris, 1760, 2 vol. in-12, et celle de *Lucrèce*, traduit par Marchetti, Londres, 1761, 2 vol. in-12. Il dédia la première à Pâris de Meyzieu, et la seconde à Floncel, les deux personnes dont il avait reçu le plus de services depuis son arrivée à Paris. Le *Catalogue* de Floncel, indépendamment d'un exemplaire de *Lucrèce*, 2 vol. in-12, en cite un autre sous la même date, format in-8°, orné de très-belles figures. C'est sans doute l'exemplaire de dédicace, tiré sur un papier supérieur. On doit encore à Conti l'édition des Héroïdes d'Ovide (*Epistole eroiche*) trad. par Remigio, Paris, 1762, in-8°. Elle est élégante, mais peu correcte suivant M. Gamba (*Serie de' testi*). Conti l'a dédiée au roi de Danemark, Frédéric V, par une épître *in versi sciolti*. Celle de la *Secchia rapita*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°, l'une des plus belles de ce poème, le chef-d'œuvre de Tassoni, fut également soignée par Conti qui la fit précéder d'une dédicace en style lapidaire, à sa femme, Marguerite Thornberg, dont il loue les vertus, l'érudition et les talents comme musicienne. Enfin on attribue à Conti : *Essai d'une morale relative au militaire français*, Paris, 1775, in-12. Il quitta la France vers 1780 pour aller en Angleterre où il avait déjà fait plusieurs voyages, ou pour retourner en Italie; mais on n'a pu découvrir ni le lieu, ni la date de sa mort. W—s.

CONTI (le comte Jean-Baptiste), poète italien, naquit en 1741 à Lendinara dans le Dogado, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses études et reçu le laurier doctoral à l'université de Padoue, il signala ses talents oratoires au barreau de Venise. Il s'annonça dans le même temps comme poète par des sonnets et d'autres petites pièces qui joignaient au mérite de la circonstance celui d'une versification élégante et facile. Revêtu successivement de divers emplois honorables, Conti les remplit avec exactitude, sans négliger la culture des lettres. Pendant un long séjour à Madrid, il traduisit en italien un choix de poésies espagnoles, qui reçut un accueil favorable des littérateurs des deux nations. Sur la fin de sa vie il se démit de ses emplois, et se retira dans sa ville natale pour y jouir du repos que l'âge lui rendait nécessaire. Il employa ses loisirs à revoir les ouvrages de sa jeunesse : ce travail terminé, Conti ne s'occupa plus que de sa fin prochaine; il la vit arriver avec calme, et mourut en philosophe chrétien le 7 déc. 1820. Son *Eloge* a été publié par l'archiprêtre Bozio, et par Pierre Parolari-Malmignati. Le choix de poésies espagnoles que

l'on doit à Conti est intitulé : *Colleccion de poesias castellanas*, Madrid, imprimerie royale, 1782, 4 part. en 3 vol. in-8°. A la tête du premier volume on trouve une excellente dissertation de Conti sur l'origine de la poésie, et l'influence qu'elle exerce sur les autres arts et les mœurs d'une nation; elle est suivie de recherches biographiques sur les poètes espagnols qui ont fleuri du 12e au 16e siècle; et d'extraits des *Loores de Nuestra Senora*, par Gonzalo de Berceo; des *Proverbios*, de Lopez de Mendoza, marquis de Santillane; et enfin du *Laberinto*, de Juan de Mena. Les poètes dont le recueil offre des morceaux choisis sont Boscan, Garcilaso, Hernand de Herrera, Hern. de Acuña, Luis de Léon, Léonard et Barthélemi d'Argensola. Des notices précèdent les ouvrages de chaque auteur; et les différents morceaux sont accompagnés de notes pleines de goût et d'érudition. La version italienne, placée en regard, réunit à l'élégance la fidélité la plus scrupuleuse. Parmi les productions originales de Conti, on distingue surtout un poème en quatre chants, *in terza rima*, intitulé : *l'Incoronazione dell'imagine di M. V. de Lendinara,* Padoue, 1795, in-8°. Les critiques italiens s'accordent à louer dans ce poème la simplicité de l'invention, la sagesse du plan, la richesse des images et la pureté du style. Les *Poesie* de Conti forment 2 vol. in-8°, Padoue 1819. W—s.

CONTI. *V.* MAJORACIUS, XXVI, 310, et AIGUILLON, LVI, 114.

CONTIUS. *Voy.* LECONTE (*Ant.*), XXIII, 527.

CONTRARIO (ANDRÉ), littérateur, né dans le quinzième siècle à Venise, d'une famille pauvre, s'appliqua dès sa jeunesse à la culture des langues et y fit des progrès rapides. Il embrassa l'état ecclésiastique afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à l'étude; et, après avoir reçu les ordres sacrés, il se rendit à Rome, où François Barbaro lui ménagea la protection du cardinal Mazzaruota, patriarche d'Aquilée (1). Sur la recommandation de ce prélat, il fut chargé par le pape Nicolas V de revoir la traduction latine que Georges de Trebizonde avait faite du traité d'Eusèbe : *De præparatione evangelica*. Il était à Naples en 1456; fréquentant avec assiduité la précieuse bibliothèque fondée par Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile. A la nouvelle qu'Æneas Sylvius, son ami, venait d'être créé cardinal, il s'empressa de l'en féliciter; et lors de l'avènement de ce prélat en 1458 au trône pontifical sous le nom de Pie II, il revint à Rome avec l'espérance d'obtenir quelque poste important. Il fut cruellement trompé dans son attente. Pourvu de la cure de Saint-Pantaléon, on le priva peu de temps après de ce bénéfice, pour le donner aux Piaristes; et s'étant plaint, peut-être avec trop de chaleur, il fut banni des états de l'Église. N'ayant pu faire révoquer cette sentence, Contrario quitta Rome; et, après avoir erré dans différentes villes, revint à Naples. Il s'y appliqua, quoique déjà vieux, à l'étude de la philosophie, et tint une place honorable dans l'académie de Pontano, son ami (*Voy.* PONTANUS, XXXV, 360). Au retour d'un voyage dans les Abruzzes, il mourut accablé par la misère et les années. On conserve un recueil de *lettres* et de *discours* de Contrario dans la bibliothèque des

(1) Voy. *Barbari Epistolæ*, 211 et 212.

Olivétains à Sienne (2). Il avait entrepris d'écrire la *Vie de Pie II;* mais il ne l'acheva pas dans la crainte de se montrer partial. Apostol. Zeno possédait une *médaille* en bronze frappée en l'honneur de Contrario. On y lisait son nom en grec autour de son effigie, et au revers l'inscription suivante, dans une couronne de laurier :

ÆMULUS OMNIS
ANTIQUITATIS
ET DOCTRINÆ.

On peut consulter, pour plus de détails, les *Scrittori veneziani*, du P. Agostini. W—s.

CONTRERAS (JÉRÔME de), romancier espagnol, était né dans le seizième siècle, au royaume d'Andalousie. Ayant embrassé la profession des armes, il fut employé dans les guerres d'Italie, et parvint au grade de capitaine. C'est le titre qu'il prend à la tête de ses ouvrages. Il se livra depuis à la culture des lettres, et fut honoré par Philippe II de la charge d'historiographe. On ne connaît de lui que les deux ouvrages suivants : I. *Dechado de varios sujetos*, Saragosse, 1572, in-8°. Ce volume contient les éloges en prose et en vers des hommes illustres de l'Espagne. II. *Selva de aventuras*, Alcala, 1580, in-8°, réimprimé souvent depuis. Cet ouvrage a été traduit en français par Gabriel Chapuis, sous ce titre : *Histoire des amours extrêmes d'un chevalier de Séville dit Luzman, à l'endroit d'une belle demoiselle, appelée Arbolea* (*Voy.* CHAPUIS, VIII, 71). Ce roman est du petit nombre de ceux dont la lecture pourrait être permise sans danger aux jeunes personnes. C'est à la fois un livre d'amour et un traité de morale. On en trouve une analyse intéressante dans la *Biblioth. des romans*, mai 1779. W—s.

CONTRERAS (JEAN SENEN de), général espagnol, né à Madrid en 1760, d'une famille noble, fut destiné de bonne heure à la carrière des armes, et reçut une éducation distinguée. Il était déjà officier depuis plusieurs années, lorsqu'il publia, en 1786, un abrégé du grand ouvrage de Santa-Cruz, intitulé : *Réflexions militaires et politiques* (*Voy.* SANTA-CRUZ, XL, 359). Le roi Charles III l'envoya l'année suivante observer l'état militaire des principales puissances. Il visita successivement l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Autriche et la Russie; fit la campagne de 1788 contre les Turcs, et se trouva à la prise de Choczin, sous les ordres du prince de Cobourg et de Soltikow. A son retour en Espagne, au bout de quatre ans, il publia le journal de son voyage, et l'histoire de la campagne de 1788. Les plans d'amélioration pour l'armée espagnole qu'il avait recueillis furent adoptés par son souverain; mais la guerre, qui éclata bientôt contre la France, ne permit pas de les exécuter. Contreras fit cette guerre comme aide-de-camp du général Urutia, et il se distingua particulièrement aux affaires d'Irun et de Lacumberi dans la vallée de Bastan. La paix de Bâle le rendit au repos; et il ne rentra en campagne qu'en 1808, lorsque l'Espagne tout entière prit les armes pour s'opposer à l'invasion de Bonaparte. Contreras était alors brigadier et colonel du régiment provincial de Siguenza. Il fut chargé dès le commencement par la junte de Séville et le général Castanos de diriger le soulèvement des provinces d'Alentejo et de l'Algarve,

(2) Voy. Maffei, *Verona illustrata*.

d'où il expulsa les troupes françaises que Junot y avait envoyées de Lisbonne. Il revint aussitôt après sur l'Ebre, auprès de Castanos, qu'il seconda dans sa fameuse retraite de Villarejo de Salvanos. Envoyé plus tard dans la province de Siguenza pour y déterminer l'insurrection, il soutint avec un seul régiment les efforts de toute une division française, et il se maintint à Trillo, jusqu'à ce que le duc de l'Infantado le rappelât, étant lui-même obligé d'abandonner les bords du Tage, pour se retirer dans la Sierra-Morena. Contreras le suivit avec cinq mille recrues, deux mille chevaux et son régiment au complet de quatre mille hommes. C'est avec cette troupe qu'il arrêta les Français au passage de Montrion, et qu'ensuite il combattit à l'aile gauche de l'armée de Wellington à la bataille de Talavera. Il soutint dans le même temps, de concert avec le colonel Copons, les efforts de l'armée française dans la retraite de l'Arzobispo. Nommé ensuite commandant d'une division, il fut chargé de la défense du Tage du côté d'Almaras jusqu'à ce que le duc d'Albuquerque, devenu général en chef, lui eût confié un corps d'armée pour couvrir tout le pays entre le Tage et la Guadiana. Obligé d'aller au secours de Badajos, qui était menacé par le maréchal Mortier, il sut, par des marches habiles, éloigner les Français de cette place, et les combattit avec avantage dans plusieurs rencontres. Envoyé aussitôt après en Galice, et nommé capitaine général de cette province, il mit en état de défense la place de la Corogne, et rétablit l'ordre dans cette contrée, livrée à toutes les calamités de l'anarchie. C'est de ce poste important que la junte suprême le fit passer en Catalogne, où les progrès du général Suchet rendaient la position des Espagnols de plus en plus difficile. A peine fut-il arrivé dans cette contrée, que la renommée de ses talents et de sa valeur lui fit confier la défense de Tarragone, où il opposa, pendant près de deux mois, la plus vigoureuse résistance; mais cette place était hors d'état de soutenir un long siège, et l'armée de secours, que commandait Campo-Verde, ne fit aucun effort pour la délivrer. Après la ruine de ses fortifications et la cruelle épreuve de cinq assauts meurtriers, Contreras, refusant toute espèce de capitulation, la place fut enlevée de vive force; et la plupart des habitants furent impitoyablement pillés et massacrés. La garnison, réduite de plus de moitié et qui avait bravé jusqu'au dernier moment la menace d'être passée au fil de l'épée, fut conduite prisonnière en France; et Contreras, que Suchet traita avec beaucoup de politesse tant qu'il put espérer de le gagner à la cause de Napoléon, fut ensuite traité très-rigoureusement, et conduit au château de Bouillon, où il resta prisonnier près d'un an, avec le royaliste français Bonvet de Lozier (*Voy.* ce nom, LIX, 162). Ce ne fut que dans le mois d'octobre 1812 que ces deux hommes courageux, escaladant de hautes murailles pendant la nuit, réussirent à s'échapper de cette prison. Après avoir traversé la France au milieu des plus grands périls, ils parvinrent enfin à Londres, où le général Contreras fut très-bien accueilli, et fit imprimer une relation du siège de Tarragone, dans laquelle il adressa de vifs reproches à Campo-Verde, qui ne l'avait pas secouru, et au maréchal Suchet, qui avait traité les habitants avec une excessive rigueur. Cette relation a

été réimprimée à Paris, en 1825, dans la collection intitulée : *Mémoires relatifs aux révolutions de France et d'Espagne*, tom. III. Le général Contreras retourna dans sa patrie, dès que le roi Ferdinand VII fut remonté sur le trône; et ce prince l'accueillit avec les égards que méritait son dévouement. Uniquement livré à l'étude, il prit peu de part aux évènements qui agitèrent encore l'Espagne, et mourut à Madrid en 1826. Il venait de publier un commentaire sur le système de fortifications de Carnot. M—D j.

CONTUCCI (le P. ARCHANGE CINTUCCIO), philosophe et antiquaire, naquit le 21 mai 1688 à Montepulciano dans la Toscane, d'une famille patricienne. Ses études terminées, il embrassa la règle de saint Ignace, et tout en se perfectionnant dans les langues grecque et latine, se rendit très-habile dans l'archéologie. Il remplit trente ans la chaire de rhétorique au collège Romain, et fut ensuite nommé préfet ou conservateur du musée fondé par Kircher (*Voy.* ce nom, XXII, 440), qu'il enrichit d'un grand nombre de morceaux précieux dans tous les genres, mais particulièrement d'une belle suite de camées et de médailles qui lui avaient été légués par le marquis Capponi (*V.* ce nom, VII, 87). Après avoir visité son cabinet, l'abbé Barthélemy écrivit à Caylus : « Le P. « Contucci m'a montré plus de peintures antiques, plus de camées, « plus d'antiques en or que le plus riche particulier ne pourrait en « trouver en France (*Voyage d'Italie*, 32). » La beauté de ces peintures à fresque excitait surtout l'admiration des curieux; et comme il ne disait pas d'où il les avait tirées, on soupçonnait qu'elles venaient d'Herculanum; mais la lettre de Barthélemy, dont on vient de citer un passage, donne l'explication de ce mystère. « Il y a, dit-il à Caylus, en lui « recommandant le secret, il y a ici « un magasin de peintures antiques « découvertes à l'ancienne Pompeïa, « qui sont fort au-dessus de celles « d'Herculanum : beau coloris, beau « dessin, beaux ornements; la plupart, couvertes de plâtre ou d'autres matières qu'on enlève aisément .. M. de La Condamine en « avait acquis un morceau avant mon « arrivée... Le P. Contucci m'au« rait mis sur la voie, si j'étais ar« rivé le premier. » Barthélemy, devenu possesseur d'un de ces morceaux, ne tarda pas à s'apercevoir que ces prétendues peintures antiques étaient l'ouvrage d'un habile faussaire; et l'on conçoit aisément que Contucci, trompé comme lui, mais pour des sommes considérables, ait éprouvé de la répugnance à convenir que, malgré toutes ses connaissances archéologiques, il avait été la dupe d'un fabricant de pastiches. Comme l'abbé Barthélemy, Winckelmann, en arrivant à Rome, s'empressa de rechercher la société de Contucci. Deux savants si bien faits pour s'apprécier furent bientôt liés d'une étroite amitié. « C'est, dit « Winckelmann, un homme d'un « grand savoir, mais qui n'a pas la « manie d'être auteur. Il se contente « de communiquer tout ce qu'il a et « tout ce qu'il sait (*Lettres familières*, 77). » Ce désintéressement de Contucci, cette abnégation complète l'avaient mis en correspondance avec tous les savants de son temps; les Muratori, les Maffei, etc., le consultaient comme un oracle. Il passe pour avoir eu la plus grande part aux principaux ouvrages de Ficoroni

(*Voy.* ce nom, XIV, 497). Il a donné la traduction latine de son traité *sur les masques des anciens*; mais elle diffère tellement de l'original qu'on peut la regarder comme un nouvel ouvrage. Le P. Contucci mourut à Rome le 19 mars 1768, à l'âge de quatre-vingts ans. On lui doit une *Vie de l'impératrice Pulchérie*, en italien, Rome, 1754, pleine de recherches; mais son ouvrage le plus important est le *Musæi Kircheriani æerea notis illustrata*, Rome, 1763-65, deux tom. in-fol., renfermant quarante-cinq pl. de médailles et d'antiquités avec l'explication. Son goût pour l'archéologie ne l'empêchait pas de cultiver la littérature. Le tome III des *Arcadum Carmina* contient un élégant poème du P. Contucci: *De monte testaceo*, et quelques autres pièces de sa composition. Outre deux poèmes latins, l'un sur les *plantes* et l'autre sur l'*excellence de la poésie italienne*, il a laissé manuscrits des *sermons*, des *discours* et des *matériaux pour la continuation de l'histoire des papes et des cardinaux*, de Ciaconius et d'Oldoini. On a la *Vie* de Contucci par le P. Mazzolari, son successeur au collége Romain; elle fait partie du tome III de ses *œuvres* (*Voy.* MAZZOLARI, XXVIII, 33).

W—s.

CONYBEARE (JEAN-JOSIAS), antiquaire, né à Londres en juin 1779, commença ses études à Westminster, les suivit avec le plus grand éclat à Oxford, travailla en même temps à la géologie et à la chimie, devint en 1805 chanoine de la cathédrale d'York, en remplacement de son père, et, deux ans après, obtint la chaire d'anglo-saxon dans l'université d'Oxford. Vers 1808 il joignit à cette place avantageuse la cure de Cowley, aux environs d'Oxford; et, dans le courant de 1812, il passa de l'office de professeur d'anglo-saxon à celui de professeur royal de poésie dans la même ville. Enfin le collége de Christ-Church, auquel il appartenait, le présenta pour le vicariat de Bath-Easton, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Cet évènement inattendu eut lieu le 10 juin 1824 à Blackheath, près de Londres, où il s'était rendu pour l'impression de son ouvrage sur les commencements de la poésie en Angleterre et en France. Conybeare était dans toute la force de l'âge: tous les hommes qui s'intéressaient à la littérature le regrettèrent sincèrement. Très-peu d'écrivains en effet réunissaient à des connaissances plus précises et plus variées un goût plus pur, une activité plus laborieuse, un style plus élégant. Bien peu aussi ont plus contribué à fournir des matériaux à l'histoire littéraire. On lui doit entre autres livres curieux et rares: I. Un extrait de la célèbre *romance métrique française d'Octavien, empereur de Rome*, 1809 (tiré à un très-petit nombre d'exemplaires pour l'auteur et ses amis; il n'en existait auparavant que deux manuscrits, l'un dans la bibliothèque Bodléienne, en langue romane, l'autre dans la bibliothèque Cottonienne, mais traduit en anglais). II. Un fragment de poésie anglo-saxonne contenu dans un manuscrit d'homélies de la bibliothèque Bodléienne, et qui a été imprimé pour la première fois dans le tome XVII de l'*Archéologie britannique*. III. Trois extraits divers des nombreuses pièces que renferme le volume de mélanges de poésie saxonne donné par Léofric, premier évêque d'Exeter, à l'église cathédrale de ce diocèse et conservé

dans la bibliothèque du chapitre. Ces extraits, publiés aussi dans le XVII[e] vol. de l'*Archéologie britannique,* sont accompagnés d'une traduction latine, qui reproduit fidèlement et mot pour mot le sens et la construction de l'original. Quelquefois une paraphrase en vers anglais se lit à côté de cette version littérale, essentielle pour bien saisir le génie et le mérite des morceaux poétiques ainsi offerts par le professeur à l'étude du public. IV. *Les cent contes joyeux* (A Hundred merry tales), très-ancien recueil que Shakspeare avait mentionné dans un de ses drames, mais dont on n'avait, du reste, aucune connaissance. Aussi les commentateurs s'étaient-ils épuisés en conjectures sur la centurie des contes joyeux. Finalement l'opinion avait prévalu que le livre indiqué par Shakspeare était quelque vieille traduction anglaise soit du Décaméron, soit des *Cento novelle antiche*, ou des cent nouvelles nouvelles. La découverte de Conybeare mit un terme à toutes ces suppositions. Il trouva les Cent contes joyeux convertis en une espèce de carton et formant la couverture d'un vieux livre. Ils avaient été imprimés par un nommé Rastell, petit in-folio, sans date, vingt-deux feuilles ou quarante-quatre pages. L'authenticité de la découverte ne fut point contestée, et en 1815 S. W. Singer fit réimprimer pour une société littéraire d'élite les *Cent contes joyeux*, et dédia l'édition à Conybeare. Membre infatigable de la société des antiquaires, Conybeare lui avait encore communiqué deux petits poèmes composés du temps de Richard II, et un extrait d'un poème sur le siège de Rouen, par Henri V, en 1418. Ce poème, dont l'auteur s'annonce comme témoin oculaire de l'opération qu'il raconte, devait paraître dans un volume de l'*Archéologie*, lorsque le savant professeur se vit frappé à mort. Les deux autres sont extrêmement précieux comme tableau des sentiments populaires, qui, au commencement du règne faible et désastreux de l'héritier des trois Édouards, préparaient des orages si longs à l'Angleterre. Ce morceau termine un énorme manuscrit de poésie anglaise connu, d'après le nom de son donateur, sous le titre de manuscrit Vernon, et conservé dans la bibliothèque Bodléienne. Nous devons encore citer, parmi les productions échappées à la plume de Conybeare, ses *Illustrations de la primitive poésie des Anglais et des Français*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, mais dont il mettait sous presse toute la partie relative aux Anglo-Saxons, lors de l'accident qui mit fin à ses jours; deux morceaux sur la nature et les caractères de la versification anglo-saxonne, dans lesquels, contre l'opinion vulgaire alors, des antiquaires les plus célèbres, il établit que la poésie de ces premiers conquérants d'Albion se distinguait de la prose par un rhythme particulier qu'il recherche avec beaucoup de détails; plusieurs articles dans la *Censure littéraire*, et des articles signés C dans le *Bibliographe breton;* enfin un grand nombre d'articles souvent fort importants dans les *Mémoires de la société géologique de Londres*, et dans la *nouvelle série des Annales*, tom. I, II, V, VI. Dans cette partie des sciences, il s'est surtout occupé de la fusibilité comparée de certaines roches, des veines porphyritiques qui se trouvent dans les conglomérats de grès rouges du Devonshire, des con-

tournements bizarres qu'affectent quelquefois les bancs de la grauwake, qui, pour l'ordinaire, semble s'être formée dans un dépôt bien tranquille, des alternances de marnes, d'argiles, de sables et de calcaires qui varient le groupe oolitique. C'est lui qui le premier, d'après la nature de ces dépôts, a divisé la série oolitique en trois groupes naturels, le supérieur, le moyen et l'inférieur : le supérieur, où dominent l'oolite de Portland et l'argile de Kimmeridge; le moyen que composent le coral-rag avec ses calcaires oolitiques et l'argile d'Oxford; l'inférieur caractérisé par le cornbrash ou oolite de Bath et le lias. P—OT.

CONZ (CHARLES - PHILIPPE), poète allemand, né le 28 octobre 1762, à Lorch dans le Wurtemberg, fit ses premières études à Schorndorf, à Blaubeuren, à Babenhausen, puis alla passer cinq ans au grand séminaire de Tubingue, où il fut reçu docteur en 1783. Bientôt il entra dans la carrière ecclésiastique et fut vicaire d'Adelberg, de Welzheim, de Havelstein; mais, en 1789, il revint à Tubingue pour remplir au séminaire les fonctions de répétiteur de théologie. Déjà divers essais littéraires avaient commencé sa réputation : une excursion qu'il fit en Suisse vers cette époque, et un voyage de plus longue haleine au travers de l'Allemagne, le mirent plus intimement en rapport avec les diverses notabilités intellectuelles de ce pays. Il fut dès-lors classé très-haut parmi ses confrères; et les écrits qu'il publia depuis achevèrent de le fixer à ce rang. En 1793, il fut nommé au diaconat de Waibingen, que, cinq ans après, il échangea contre celui de Ludwigsbourg. Toutefois il ne cessa point de préférer à ces positions la carrière de l'enseignement. Il vit enfin ses vœux comblés en 1804, époque à laquelle il fut appelé à l'université de Tubingue pour y remplir une des chaires publiques. Conz y professa successivement la littérature classique, l'éloquence, la philosophie, et fut plusieurs fois doyen de cette dernière faculté. Il mourut d'hydropisie, le 20 juin 1827. Conz avait une extrême facilité pour toute espèce de travail. A la connaissance des idiomes classiques, il joignait celle de l'hébreu, de l'arabe, du persan, et de plusieurs langues modernes. Il excellait dans l'art de faire sentir et de développer les beautés des grands écrivains de la Grèce et de Rome; et, dans ses commentaires sur les monuments de la littérature ancienne, on ne savait s'il montrait plus d'érudition et de perspicacité comme philosophe, ou plus de goût et de finesse comme critique. Il était au fait de tous les systèmes de philosophie ancienne et moderne, et souvent il faisait apparaître les écoles sous des points de vue nouveaux, toujours féconds en résultats. Cette propension philosophique se remarque jusque dans ses poésies; et si l'on se pénètre bien du genre de son talent, qui fut plutôt descriptif que dramatique, on ne s'en étonnera pas. Ces réflexions, ces images philosphiques, qu'à chaque instant il entremêle dans ses tableaux, sont elles-mêmes des espèces de descriptions morales. C'est l'homme, le monde et la vie qu'il décrit en ne décrivant plus la nature physique. Du reste, presque toutes les descriptions de Conz sont comme inachevées. On voit qu'entraîné par la grâce des détails, il s'apesantit sur quelques-uns et néglige les autres, ou que lors même qu'il n'en omet aucun, il

oublie de recomposer l'ensemble. Comme versificateur, il mérite des éloges : son vers a de l'élégance, de l'harmonie, du pittoresque; son style est facile et correct. Ses poésies anacréontiques doivent être mises à côté de ce que l'Allemagne a de mieux en ce genre. Ses ouvrages poétiques se composent : 1° d'un poème lyrico-didactique en quatre chants, intitulé : *Moïse Mendelssohn, sage et homme*, Tubingue, 1787; 2° d'un premier recueil de *poésies*, publiées isolément d'abord dans divers almanachs et recueils, puis réunies par l'auteur, Tubingue, 1792 (2e édition, Zurich, 1805; 3e, Tubingue, 1818-19, 2 vol.); 3° du *Retour de Timoléon à Corinthe*, drame, 1801; 4° des *Analectes, ou fleurs, caprices et tableaux de la Grèce*, 1793; 5° de *tableaux et poèmes bibliques*, 1818; 6° du second recueil de *poésies*, 1824; 7° de nombreuses traductions en vers, parmi lesquelles il faut remarquer celle du chant de guerre de Tyrtée, accompagné de traductions métriques de tout Tibulle et de quelques élégies de Properce, par Reinhard; celle des *Grenouilles* et du *Plutus* d'Aristophane (1807 et 1808), et celle de toutes les tragédies qui nous restent d'Eschyle. Celles-ci parurent séparément dans l'ordre suivant : *les Choéphores*, 1811; *Agamemnon*, 1815; *les Euménides*, 1816; *les Perses* et *les Sept chefs*, 1817; *Prométhée*, 1819; *les Suppliantes*, 1820. Nous indiquerons encore parmi les travaux de Conz : I. Deux morceaux biographiques et littéraires précieux, *Nicodème Frischlin, l'infortuné savant et poète de Wurtemberg*, 1791; *De la vie et des ouvrages de Rodolphe Weckherlin*, 1803 (c'est le seul écrit où se trouve dignement apprécié ce prédécesseur d'Opitz). II. Divers essais philosophiques, tels que : 1° *Histoire de l'hypothèse de la métempsycose chez les différentes nations à différentes époques*, 1791; 2° *Mémoires sur l'histoire et les caractères du stoïcisme dans les derniers temps de son existence, avec des recherches sur la morale du christianisme, de Kant et des stoïciens*, 1794; 3° *Rapsodies morales et religieuses*, etc., 1801. III. Des mélanges littéraires, entre autres, *Des Caractères poétiques de Joël*, 1783 (en latin); *De l'esprit et de l'histoire de la chevalerie antique, surtout en Allemagne*, 1786; *Ecrits divers en prose*, 1821-23, 2 vol. IV. Plusieurs traductions, notamment de Senèque le philosophe (*Tranquillité de l'âme* et *Providence*, 1790; *Vie heureuse*, *Brièveté de la vie*, *Loisir du sage*, 1791, etc.); de Spinosa (*Traité théologico-politique*, 1805); de Cicéron (discours pour *Roscius*, *Archias*, *la loi Manilia*, et *après sa rentrée à Rome*). V. Un grand nombre d'articles tant en vers qu'en prose dans les *Archives historiques* de Posselt, le *Nouveau Mercure allemand* de Wieland, les *Memorabilia* de Paulus, la *Philologie* de Hauff, la *Thalie* de Schiller, l'*Almanach des Muses de Souabe* par Staeudlin, le *Répertoire universel de philosophie empirique* par Manchart, les *Annales européennes*, les *Archives de Benzel*, le *Jason*, etc. La *Gazette littéraire* de Halle eut en lui un collaborateur assidu pendant les dix dernières années de sa vie : il y donna d'excellentes analyses d'ou-

vrages nouveaux. Conz a de plus donné une édition des *Guêpes* en grec, 1824, et fait réimprimer les *Opuscules* de F. Drück, 1811, 3 vol. P—OT.

CONZIÉ (Louis-François-Marc-Hilaire de), évêque d'Arras, né à Poncin en Bugey, le 13 mars 1732, était entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique et s'était formé aux vertus de cet état sous la direction de l'abbé Léger, curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris. La communauté des prêtres de cette paroisse était alors une école renommée par le zèle et la piété du sage pasteur et par les talents de ses disciples, dont plus de douze parvinrent à l'épiscopat, entre autres l'abbé d'Apchon, mort depuis archevêque d'Auch; de Fénelon, évêque de Lombez; de Beauvais, évêque de Senez, etc. (1). L'abbé de Conzié passa quelques années dans cette école et devint ensuite grand-vicaire de Senlis, sous l'épiscopat de M. de Roquelaure. Nommé à l'évêché de de Saint-Omer, en 1766, et sacré le 11 mai de la même année, il occupa peu ce siège et passa à celui d'Arras, beaucoup plus important, en 1769. Outre que le diocèse était fort étendu, l'évêque d'Arras était président né du clergé aux états d'Artois, et avait une grande influence sur ces assemblées. Conzié était propre par ses qualités personnelles à exercer une telle influence. Un coup d'œil sûr dans les affaires et une rare facilité d'élocution, lui donnaient des avantages signalés dans les délibérations des états. Dans l'intervalle des sessions, c'était lui que l'on chargeait de la direction des affaires, et qui allait *en cour*, comme on disait alors, pour les intérêts de la province. Il obtint en 1773 l'abbaye du Gard, diocèse d'Amiens. Ses voyages avaient mis l'évêque d'Arras en rapport avec le comte d'Artois; et il paraît qu'à l'époque de la révolution, il sortit de bonne heure de France. On sait que le prince quitta le royaume en juillet 1789, qu'il voyagea en Italie, en Allemagne et en Suisse, et qu'il résida quelque temps à Coblentz. L'évêque d'Arras l'accompagna dans plusieurs de ces voyages; c'est ce qui explique sans doute pourquoi on ne voit point son nom dans la liste des évêques qui publièrent des mandements ou lettres pastorales sur la constitution civile du clergé. Absent alors de France, il est peut-être le seul des évêques qui n'aient point adhéré formellement à l'*Exposition des principes* dressée en 1790 contre les innovations de l'assemblée constituante. Ce prélat suivit le comte d'Artois en Angleterre et résida auprès de lui, tantôt à Edimbourg, tantôt à Londres. Investi de toute la confiance du prince, il eut part à tout ce qui se fit alors dans l'intérêt de la cause royale. Son crédit excita souvent de la jalousie, d'autant plus qu'à une capacité réelle pour les affaires, il joignait un caractère très-décidé, qui ne se prêtait pas aisément aux petites vues des gens de cour. Lors du concordat de 1801, l'évêque d'Arras ne donna point sa démission; il signa les réclamations contre cette transaction célèbre, et survécut peu à ces démarches. Il mourut à Londres en 1805. Un de ses collègues exilés lui administra les derniers sacrements, et Monsieur lui donna jusqu'à la fin des témoignages du plus tendre intérêt. Le fameux Méhée le maltraite beau-

(1) *Voy.* l'éloge funèbre de l'abbé Léger dans le quatrième volume des *Sermons* de l'abbé de Beauvais.

coup dans un de ses pamphlets; mais les censures d'un tel homme ne sauraient nuire à la réputation de l'évêque d'Arras (*V.* Ménée, au Supp.). — Conzié (*François* de), archevêque de Tours, frère cadet du précédent, né à Poncin le 18 mars 1736, fut d'abord grand-vicaire de son frère à Saint-Omer et lui succéda sur ce siège, lorsqu'on l'eut transféré à Arras. Lui-même fut transféré à l'archevêché de Tours en 1774. Il fut membre de l'assemblée du clergé de 1785, continuée en 1786. Nommé député du clergé de Tours aux états-généraux, il y signa les premières protestations du côté droit; mais il quitta bientôt la France et se retira à Aix-la-Chapelle. C'est de là qu'il envoya son adhésion à l'*Exposition des principes* des évêques, une déclaration du 13 février 1791 aux administrateurs du district de Tours, une ordonnance du 28 avril suivant et une instruction pastorale du 14 juin sur les brefs de Pie VI. Il protesta en même temps contre les élections de Suzor et de Grégoire à Tours et à Blois. L'invasion des Pays-Bas par les Français le força de se retirer en Hollande. Contraint de fuir encore de ce pays à l'approche des troupes françaises, il tomba malade à Amsterdam et y mourut au commencement de 1795, dans les bras d'un ecclésiastique français, qui, pour lui donner des soins, était resté dans la ville malgré l'arrivée des Français.

P—c—t.

COOKE (Guillaume), né en 1757, à Londres où son père était joaillier, étudia dans le voisinage de cette métropole, puis revint dans sa ville natale où il ne figura parmi les membres de Lincoln's Inn et ne prit part aux débats du barreau qu'en 1790. Il est vrai que cinq ans auparavant il avait publié un *Traité sur les lois relatives à la banqueroute*. Cette partie de la législation anglaise, qui dès ce temps avait attiré l'attention de Cooke, resta toujours l'objet de ses études, et il se constitua ainsi une spécialité dans laquelle il eut peu de rivaux, et qui fit affluer les clients dans son cabinet. Cette confiance dans les lumières de Cooke était commune au gouvernement et aux chambres. Le lord-chancelier Eldon le choisit pour un des membres de la commission appelée à prononcer sur la procédure à suivre dans tous les cas de faillite. L'opinion du jurisconsulte était qu'il fallait soustraire toutes ces causes à la compétence de la cour de chancellerie, mais pour en remettre la décision à un juge unique, qui, du reste, devait être au moins de rang aussi élevé que le chef de la cour à laquelle on enlevait la connaissance de cette espèce d'affaires. Cooke fut nommé, en 1816, conseiller du roi; mais les attaques de goutte auxquelles il était en proie l'obligèrent de résilier cet office et de se réduire à ses travaux de cabinet. Ils consistaient principalement en consultations sur des faillites et en arbitrages. En 1818, à l'époque où l'affaissement de Georges III pronostiquait un changement de règne, Cooke fut envoyé à Milan en qualité de commissaire, à l'effet de recevoir les dépositions des témoins sur la conduite de la reine Caroline. On devine bien qu'il n'allait pas là pour en rapporter un procès-verbal d'innocence. Ceux qui lui avaient confié cette mission furent satisfaits de la manière dont il la remplit; et quand la reine vint, en 1820, revendiquer sa part du trône, un acte d'accusation ne fut pas difficile à dresser. Les défenseurs de cette princesse ne

manquèrent pas de reprocher à Cooke le rôle qu'il avait joué dans les préliminaires de cette affaire. On remarqua que, dans sa réponse, il essaya de pallier ses torts en disant que, lorsqu'il était parti pour Milan, il ne se doutait pas de ce qu'il apprendrait. Cooke mourut à Lenham (comté de Kent), en sept. 1832. Son *Traité sur les lois relatives à la banqueroute* a été imprimé cinq fois de 1785 à 1804, en 2 vol. in-8°, et depuis a encore eu deux éditions. Lui-même y donna un supplément en 1809. Cet ouvrage, qui fut un des manuels des légistes anglais jusqu'à ces derniers temps, où les changements de la législation sur les faillites viennent de le rendre inutile, n'avait été vendu au libraire que dix liv. sterl. C'est à tort que le *Biographical Dictionary of the living authors* de 1816, en fait honneur à un autre Guillaume Cooke, auteur des Éléments de critique dramatique, etc. — COOKE (*Edward*), d'abord secrétaire du comte de Buckingham, vice-roi d'Irlande, puis greffier de la chambre des communes, reçut un ample dédommagement à l'époque de la réunion. Nommé secrétaire du département de la guerre pour l'Irlande, il y entra au parlement, et fut ensuite secrétaire du département de l'intérieur. C'est à ce titre qu'il se trouva le coadjuteur de lord Castlereagh pendant toute la durée de la rebellion qui éclata alors dans cette contrée. Il le seconda de tout son pouvoir, concourut avec le même zèle à la réunion, et publia pour l'amener plusieurs écrits anonymes. Il ne plaça son nom qu'à celui qui est intitulé *Argument pour et contre une union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*, Dublin, 1798, in-8°. Cooke dirigea l'ouvrage périodique intitulé *la Sentinelle*, écrit dans le même sens. Après l'acte d'union il revint en Angleterre avec Castlereagh qui lui donna l'emploi de secrétaire d'état de l'intérieur et des affaires étrangères, et le mena au congrès de Vienne. Après quarante ans de services dans l'administration, Cooke se retira en 1817, et il mourut à Londres en 1820. P—OT.

COOKE (Sir GEORGES), graveur, né le 22 janvier 1781, à Londres, où son père, Allemand de Francfort-sur-le-Mein, avait gagné quelque fortune dans l'orfévrerie, fut mis à l'âge de quatorze ans, avec son frère, en apprentissage chez Jacques Basire, artiste fort habile, mais qui ne s'occupait point de ses apprentis. En général on n'exécutait chez lui que des planches tout-à-fait médiocres : il y gagnait davantage. Tous les ans cependant, au milieu des grotesques pastiches qui encombraient l'atelier de Basire, venait reluire comme une auréole dans de profondes ténèbres un petit dessin de Turner, pour l'almanach d'Oxford. Tel était l'unique modèle qui périodiquement s'offrait aux yeux de l'apprenti. Enfin le terme de l'apprentissage arriva, et Cooke travailla sans relâche à réparer le temps perdu. On commençait alors la publication des *Beautés de l'Angleterre et du pays de Galles*. A côté de Burnet, de Pye, de Le Keuxs se distinguèrent les deux frères Cooke. Georges exécuta quelques planches en société avec son frère, et quelques autres seul. On y remarque déjà ce fini et cette vivacité, caractères principaux de tout ce qu'il a fait. Parmi les morceaux qu'il grava ensuite, nous citerons les gravures allégoriques et les portraits d'Edouard et Annette ; les

deux chevaux de race, Hap-Hazard et Muley-Moloch (en société avec son frère); les vues du pont de l'Ouse au comté d'York pour les ouvrages de Dayes, et de l'abbaye de Torney d'après le dessin d'Alexandre pour la *Britannia depicta* de Lysons; plusieurs esquisses de divinités pour le *Panthéon* de Hort; et une suite de têtes d'hommes, de statues et de groupes historiques, le tout au simple trait, pour la *Galerie historique*, reproduction en anglais d'une compilation française de Landon. Les gravures de la grande collection de voyages par Pinkerton l'occupèrent plusieurs années. Les planches de ce vaste recueil sont au nombre de cent soixante: on reconnaît dans presque toutes la supériorité de l'artiste. Mais ce que l'on ne peut soupçonner, c'est la multitude de difficultés surérogatoires que Cooke eut à surmonter pendant ce long travail. Tout en s'immolant à cette publication, Cooke contribua pour trois planches à la belle entreprise que son frère commençait sous le nom de *la Tamise*: l'île de Monkey, Temple-House, et la route du fort Tilbury figurent au nombre des plus belles productions du burin paysagiste. Quelque temps après, les deux frères combinèrent un recueil encore plus beau. Ils en modifièrent bien des fois le plan, avant de surmonter les obstacles que l'art, le public, les circonstances, leur opposaient. Enfin ils eurent le bonheur de les lever tous, et de voir leur ouvrage produire une révolution sur le goût public et dans l'art de la gravure. Il s'agit du magnifique volume intitulé: *La côte sud de l'Angleterre*. Le premier numéro fut publié le 1er janvier 1814, et les livraisons se succédèrent régulièrement jusqu'à la seizième qui fut mise en vente au printemps de 1826. Un tiers des planches et huit vignettes sont dues au burin de Georges. Les premières représentent Poole, le cap Finistère, le château de Corfe, Blackgang, l'abbaye de Netley, Teignmouth, le banc de Brighton, le château de Pendennis, le château de Lulworth, Douvres, Margate, Hythe, le château de Tintagel, Watchett. Dans une seconde édition de *la Tamise*, Cooke ajouta aux trois belles planches de la première plusieurs nouvelles gravures parmi lesquelles nous n'indiquerons que le lancement du *Nelson*, d'après Clennell, et l'ouverture du pont de Waterloo d'après Reinagle. Antérieurement à ces morceaux d'importance majeure, il avait exécuté quatorze petites vues de la péninsule scandinave d'après des esquisses de sir T.-D. Acland, une dizaine de miniatures pour la *Pétralogie* de Pinkerton, et une suite de sujets sur une plus grande échelle pour l'ouvrage de sir Henry Englefield (*Structure géologique de l'île de Wight et de la côte avoisinante du comté de Dorset*). L'exactitude et la beauté de ces représentations, le goût que d'ailleurs il avait pour la science géologique à laquelle il n'était rien moins qu'étranger, lui valurent la clientelle de la société géologique de Londres, qui pendant plusieurs années lui confia la confection des planches annexées à ses *Transactions*, jusqu'à ce que finalement elle abandonna la gravure en taille-douce pour la lithographie. Pendant ce temps naissaient l'*Italie* d'Hakewill, les *Antiquités provinciales et Vues pittoresques de l'Ecosse*. Cooke fournit à la première de ces publications le Campo-Vaccino de Rome et celui de Florence; à la seconde, Edinbourg de la

colline de Calton, Édinbourg de la chapelle Saint Antoine, Edinbourg des hauteurs de Braid. Ces trois derniers morceaux étaient, à l'époque où ils parurent, ce qu'on avait exécuté de plus parfait en ce genre. Nous indiquerons encore parmi un grand nombre de planches, qui toutes mériteraient des éloges, le frontispice de la *Pola* d'Allason, et les cinq autres planches dont il enrichit ce magnifique ouvrage; les belles tailles-douces qu'il exécuta pour la société des Dilettanti; les sept morceaux qu'il a donnés à la *Topographie d'Olympie* de Stanhope; quelques productions dans les marbres et terres cuites publiés par les conservateurs du Musée britannique; une suite de petites planches ombrées pour la *Bible* portative de Cambridge, de d'Oyly et Mant (un autre graveur, Moses, a fourni aussi une suite de planches pour cette édition); les figures si légères, si délicates, si exactes des vingt volumes du *Cabinet botanique* dont le texte était donné par M. Loddiges de Lackney, tandis que lui-même fournissait par mois dix planches pendant dix-sept ans avec une régularité qui ne s'est pas démentie; diverses planches isolées dans les *Vues de Paris*, de Nash; les *Vues de villes européennes*, de Batty: les *Rivières de Norfolk*, de Stark, l'*Espagne* de Taylor; enfin les vingt admirables planches qu'il publia avec son fils, qui de plus en avait dessiné les originaux, planches réunies sous le titre d'*Anciens et nouveaux ponts de Londres*. Cette belle suite serait le chef-d'œuvre de Cooke, s'il ne s'était surpassé dans trois morceaux également remarquables par la grandeur de la composition, la vigueur du burin, et la variété des sujets. Le premier est le pont de fer de Sunderland avec un vigoureux effet d'ombre et de lumière (d'après Francia, pour l'*Histoire du Durham* de Surtees); le second est la grande statue de Bacon à Saint-Alban's (d'après Alexandre, et pour le *Comté d'Hertford*, de Clutterbuch); le troisième est une vue de Gledhouse dans le comté d'York (d'après Turner). Les dernières années de George Cooke furent semées de quelques désagréments soit par des banqueroutes, soit par l'importance que prit la gravure sur bois et la concurrence qu'elle lui fit subir. Il travaillait avec une ardeur plus vive que jamais pour s'indemniser de ses pertes lorsqu'il mourut le 27 février 1834. P—OT.

COOMBE (GUILLAUME), romancier et poète anglais, était le fils d'un riche marchand de Londres. Eton, Oxford le virent successivement dans leurs murs avec l'élite de la jeunesse anglaise. Tout en se distinguant par des talents littéraires, Coombe, qui réunissait à ses espérances de fortune, un extérieur avantageux, acquit les manières élégantes et faciles d'un fashionable; et, s'il se fit recevoir bachelier ès-université, certes il n'en contracta pas l'allure et la morgue pédantesque des docteurs, que plus tard il devait si grotesquement stigmatiser. Devenu maître de son héritage à l'instant de sa majorité, il se lança, de compagnie avec ses jeunes condisciples, dans le tourbillon du grand monde, et, dans cette atmosphère enivrante, mena la vie d'un gentleman; on l'appelait vulgairement le comte Coombe. Effectivement il éclaboussait plus d'un comte. Deux voitures, des chevaux, un nombreux domestique, le jeu, les courses, les paris, les bonnes fortunes, et finalement les

dettes, entamèrent insensiblement sa fortune : la brèche élargie laissa passer les huissiers, les recors : le pauvre Coombe à quarante ans se vit près d'être réduit à ce qu'était son père à vingt, le propriétaire d'une bourse vide. Alors lui vint l'idée d'utiliser ce qu'il avait appris dans le cours d'une existence joyeuse et variée, et il se mit à brocher le pamphlet, le roman, le journal, tout ce que voulurent les libraires pour continuer son rôle brillant sur la scène du dandysme. Un peu honteux pourtant de ne vivre que des gouttes d'encre échappées à sa plume, et du monnayage des idées cristallisées depuis vingt ans dans son cerveau, il cachait fort sérieusement son nom, et très-long-temps la haute société au milieu de laquelle il étalait seigneurialement le luxe dont il avait l'habitude, ne se douta point que son Potose fût la caisse du libraire. Tout se sait pourtant, et le secret de Coombe finit par être celui de la comédie. Ses ouvrages ne laissèrent pas d'être tous anonymes; mais le nom de l'auteur était dans toutes les bouches. Dans presque tous d'ailleurs respire comme un parfum d'aristocratie. Cette aisance, ce bon ton, cette moquerie légère, cette impertinence élégante qui caractérisaient Coombe, ne peuvent être que d'un habitué d'Almack, et le nombre de ceux sur qui pouvait tomber le soupçon était dès-lors fort limité. Il n'en garda pas moins ses grandes manières et son train habituel : il garda même ses illusions toutes poétiques et se figura toujours l'avenir magnifique. Un de ses amis lui parlait un jour d'une de ses sœurs et lui laissait entrevoir que cette dame, riche de quarante mille livres sterling un million), pourrait sans peine être amenée à lui donner sa main : Coombe rejeta dédaigneusement l'insinuation, et laissa l'héritière et le million passer aux mains d'un soldat. Cependant il se maria deux fois : mais ce ne fut point par la fortune qu'il se décida. Son talent original et facile, qui semblait avoir grandi plutôt que diminué avec l'âge, commença pourtant à faiblir lorsqu'il devint septuagénaire : il déposa la plume après 1813, pour ne plus la reprendre. Huit années se passèrent encore avant qu'il cessât de vivre, le 19 juin 1822. Chrétien fervent, il fut aussi religieux dans sa mort qu'il avait été épicurien pendant sa vie. Coombe possédait au plus haut degré le talent de narrer, et communiquait à son auditoire toutes les impressions qu'il voulait. On le vit parfois, au coin d'une place ou dans une promenade publique, faire fondre en larmes ou trembler de tous leurs membres de petits garçons auxquels la fantaisie lui prenait de faire un conte. Il avait des connaissances musicales et chantait fort agréablement. Pour lui la toilette, comme tout ce qui tient à l'ostentation, était affaire capitale. Il aimait aussi le luxe de la table, mais comme spectacle, et non comme un stimulant gastronomique. Observateur malin plutôt que profond, il saisissait à merveille le côté plaisant des choses et les ridicules. Nul Anglais peut-être, depuis Swift, n'a possédé plus complètement l'*humour*, tant qu'elle est accompagnée de bonhomie et qu'elle ne dégénère point en ironie sanglante. Au reste, quoique la satire soit le trait véritable de Coombe, la rare flexibilité de son talent et les connaissances un peu superficielles, mais variées, qu'il devait à son admission dans les premiers cercles de la capitale, lui permettaient de traiter toutes les

questions. Ce qu'il a fait ou revu d'ouvrages légers et scientifiques excède toute croyance, et quelques-uns ont fait la réputation de leurs auteurs putatifs. On regarde comme indubitablement de lui : I. *La Diaboliade*, poème en deux parties : la première est écrite de verve, d'un bout à l'autre ; la seconde, quoique fort spirituelle, est languissante : il est évident que l'inspiration n'y est plus. Peut-être aussi doit-on avouer que, en fait de boutade comique, originale, inattendue, jamais continuation, fût-elle parfaite, ne produisit une sensation pareille à celle qu'a causée le commencement ; si le poète est las, son auditoire l'est aussi, et cette remarque est juste surtout pour la Diaboliade dont toutes les scènes n'étaient que la broderie de ce qui se passait dans le haut monde, et où l'on reconnaissait sans peine, à travers un voile bien diaphane, les aventures d'un noble ménage. II. *Le Diable boiteux en Angleterre*, 1790, 2 vol. ; 2e édition, 1810, 6 vol. in-12. Cette continuation de Lesage est souvent piquante, mais loin de valoir le livre français. III. *Les voyages du docteur Syntaxe.* Ce n'est pas, comme on le supposerait, un seul roman : ce sont trois romans divers, ou, comme Coombe l'intitule, trois voyages, trois tours. La vogue dont jouit sur-le-champ le premier qui parut par numéros dans le *Poetical Magazine* d'Ackermann, et qui eut quatre éditions en deux ans, engagea le fashionable romancier à faire paraître les deux autres. Là effectivement Coombe est tout lui-même, tout Anglais, tout homme du monde, et persifflant l'homme de collège. Le titre complet du premier voyage est *Tour du docteur Syntaxe à la recherche du pittoresque* : celui du troisième est *Tour du docteur Syntaxe à la recherche d'une femme.* Comme le public ne se lassait point des aventures du docteur, Coombe a mis encore en scène ce héros favori dans ses *Aventures de l'enfant-trouvé du docteur Syntaxe*, 1813 (l'enfant trouvé se nomme Johnny Quæ Genus), et c'est par cet ouvrage qu'il a fait ses adieux au public. Tous quatre sont en vers : IV. *L'Histoire de l'abbaye de Westminster*, 1812, 2 vol. in-4° : publication qui trahit chez Coombe le besoin de gagner de l'argent. V. *La Danse de la Mort*, et *la Danse de la Vie*, poèmes marqués tous deux au coin de son esprit observateur, caustique et gai. VI. Beaucoup de brochures parmi lesquelles nous indiquerons : 1° l'*Entrevue royale* ; 2° *Lettre d'un gentlemann de la campagne à son ami de de la ville* ; 3° *Lettre de Valérius sur l'état des partis*, 1804, in-8° ; auxquelles on peut joindre les *Lettres de lord Lyttelton.* VII. *Six poèmes pour illustrer les gravures de S. A. R. la princesse Elisabeth*, 1813, in-4°. VIII. Un grand nombre de descriptions dans le *Microcosme de Londres*, 3 vol. in-4°, publiés par d'Ackermann, et les articles du *Repositary of arts* intitulés le *Spectateur moderne.* Les Voyages du docteur Syntaxe ont été traduits en plusieurs langues, notamment en français.

P—OT.

COPE (HENRI), médecin irlandais, né vers la fin du XVIIe siècle, fit ses études médicales à Leyde sous le célèbre Boërhaave. Il se fixa ensuite à Dublin, où il exerça son art avec distinction et devint médecin du gouvernement. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Demonstratio me-*

dico-practica prognosticorum Hippocratis ea conferendo cum ægrotorum historiis in libro primo et tertio Epidemiarum descriptis, Dublin, 1736, in-8°; réimprimé par les soins de Baldinger qui y ajouta une préface, Iéna, 1771, in-8°. Cope cherche à prouver dans ce livre que les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate sont la conséquence rigoureuse des faits contenus dans le premier et le troisième livre des épidémies. Cet ouvrage a la plus grande ressemblance avec celui d'Aubry qui a pour titre : *les Oracles de Cos*. Cependant Aubry assure (pag. 13) n'en avoir eu aucune connaissance. Ce fut seulement, dit-il, quelques jours avant l'impression de son livre que le docteur Audry lui présenta celui du médecin irlandais dont il ignorait l'existence. Cope ayant adressé son ouvrage à Boërhaave, ce dernier lui envoya une lettre de félicitation, qui se trouve dans les deux éditions de Dublin et d'Iéna.

G—T—R.

COPINEAU (l'abbé), savant modeste et laborieux, joignit à l'étude des langues celle de la physique, et publia, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages qui lui auraient fait une réputation durable, s'il n'eût pas mis à se cacher autant de soin que d'autres en mettent à se produire. Il s'occupait depuis long-temps de grammaire générale, lorsqu'en 1770 l'académie de Berlin proposa pour sujet de prix de rechercher l'origine du langage. Le mémoire de Herder fut couronné; mais cet ouvrage, imprimé depuis dans la collection de ses œuvres (*Voy.* HERDER, XX, 244), ne l'ayant alors été que par extrait dans le recueil des mémoires de l'académie, Copineau, qui s'était occupé de ce sujet, n'hésita plus à mettre au jour son travail. C'est l'*Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues*, Paris, 1774, in-8°. L'auteur suppose des enfants placés dans une île, sans aucune connaissance des éléments du langage; et, dans cette hypothèse, il examine comment les communications s'établiraient entre eux pour le langage verbal, à mesure que l'âge et le besoin leur en feraient sentir la nécessité. On devine tout le parti qu'il est possible de tirer de cette première idée, et qu'elle conduit naturellement l'auteur à donner une théorie complète de la formation des langues. Quoique cet ouvrage soit déjà une réponse à ce que dit Rousseau : De l'impossibilité que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains (*Discours sur l'origine de l'inégalité*), l'abbé Copineau a cru devoir répondre plus directement aux difficultés proposées par le philosophe; enfin, il termine son livre par l'examen analytique de la *Grammaire générale* de Beauzée (*V.* ce nom, III, 670). Cet ouvrage, dont tous les journaux parlèrent avec éloge, est cité honorablement par Court de Gebelin dans les prolégomènes du t. II de son *Monde primitif*. L'abbé Copineau promettait (pag. 338) un *Traité sur la physique des langues;* et il s'engage (pag. 460) à faire imprimer, pour peu que le public en témoigne le désir, une *Méthode de lecture* qui n'aura aucun des inconvénients que l'on reprochait à celles dont on se servait alors dans les écoles. On ignore les motifs qui l'ont empêché de tenir sa promesse. En 1780, il inséra dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, I, 384, un *Mémoire sur l'hygromètre*, dans lequel il rend compte des observations qu'il a faites au moyen d'un

instrument de son invention, consistant dans une plume d'oie, adaptée à un tube de verre, et fermée par le petit bout avec de la cire à cacheter. Ce mémoire très-intéressant devait être suivi de plusieurs autres, qui n'ont point paru. Enfin on attribue à l'abbé Copineau : *Ornithotrophie artificielle*, ou l'Art de faire éclore et d'élever la volaille par le moyen d'une chaleur artificielle, Paris, 1780, in-12. C'est le procédé que Réaumur avait indiqué; mais avec des améliorations (*Voy.* RÉAUMUR, XXXVII, 200). Cet ouvrage, reproduit avec un nouveau frontispice, ibid., 1783, in-12, a été réimprimé sous le titre de l'*Homme, rival de la nature*, etc., Paris, 1795, in-8°, et sous celui de l'*Art de faire éclore la volaille, par Réaumur*, ibid., 1799, in-8°. W—s.

COPPENS (le baron LAURENT), né le 13 novembre 1756, d'une famille récemment anoblie, était procureur du roi de l'amirauté de Dunkerque, avant la révolution. Il en embrassa la cause avec modération et fut nommé, en 1790, maire de la commune de Steen, puis député à l'assemblée législative par le département du Nord. Il ne s'y fit point remarquer et vota constamment avec le parti constitutionnel. Persécuté et emprisonné sous le règne de la terreur, il fit d'inutiles efforts pour recouvrer un emploi sous le gouvernement impérial. Aussitôt après la chute de Napoléon, il se remit sur les rangs et fut nommé en 1816, par le département du Nord, à la chambre des députés, où il vota encore avec le parti constitutionnel sans se faire remarquer, et se trouva compris dans la seconde série qui dut être remplacée en 1818. Rentré dans ses foyers, il mourut à Dunkerque dans le mois de mars 1834. On a de lui : I. *Observations sur l'organisation des tribunaux de commerce maritime*, etc., Paris, 1802, in-8°. II. *Mémoire sur le rétablissement des amirautés*, Paris, 1804, in-4°. III. *Lettre à M. Francoville sur un imprimé relatif à la franchise des ports, particulièrement à celui de Dunkerque*, Paris, 1814, in-8°. IV. *Opinion* (son) *sur le rapport fait par M. de Bonald relativement à la réduction des cours et tribunaux et à la suspension pendant un an de l'inamovibilité à accorder aux juges*, Paris, 1815, in-8°. V. *Opinion* (son) *sur la loi d'amnistie*, Paris, 1816, in-8°. M—D j.

COPPETTA. *Voy.* BECCUTI, IV, 16.

COPPOLA (NICOLAS), mathématicien, prêtre séculier, et auparavant frère de la charité, naquit à Palerme, passa en Espagne et mourut à Madrid en 1697. Ses ouvrages, écrits en espagnol, lui firent une grande réputation; nous en donnerons les titres en français : I. *Résolution géométrique des deux proportions*, etc., Madrid, 1690, in-4°. II. *Certitude des opérations de la trisection de l'angle et formation de l'heptagone*, 1692, in-4°. III. *Clef géométrique du résultat et de la démonstration de la trisection de l'angle par le moyen des lignes commensurables du carré*, 1693, in-4°. IV. *Forme et mesure des cieux*, etc., 1694, in-4°. — COPPOLA (*Jean-Charles*), poète italien, est auteur d'un ouvrage dramatique, intitulé *le Nozze degli Dei*, Florence, 1637, in-4°, et d'un poème qui a pour titre : *Maria concetta*, Florence, 1635, in-4° (Voy. Crescimbeni, tom. V, p. 177). V—VE.

COQUEAU ou **COCQUEAU** (1) (Claude-Philibert), architecte, né le 3 mai 1755, à Dijon, y fit ses premières études au collège Godran. Arrivé à l'âge de choisir un état, il se décida pour l'architecture ; mais, convaincu que cet art exige des connaissances variées, en même temps qu'il s'appliquait aux mathématiques et au dessin, et qu'il puisait dans les ouvrages de Vitruve le goût des belles proportions, il prenait des leçons de musique de Balbastre, alors maître de chapelle de la cathédrale de Dijon. Comme le jour ne lui suffisait pas, c'était pendant la nuit qu'il étudiait la musique; et, tout en apprenant à jouer de divers instruments, il se familiarisa avec la théorie et les règles de la composition. Étant venu en 1778 à Paris pour y suivre les cours de l'école d'architecture, il y trouva tous les amateurs divisés entre Gluck et et Piccinni. Moins sensible aux beautés mâles qu'on admire dans Gluck qu'aux charmes de la mélodie italienne, il exposa les motifs de sa préférence dans un opuscule intitulé : *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris* (1779, in-12). Cette brochure, dans laquelle Gluck était critiqué, et son rival exalté sans mesure, vint donner à la guerre lyrique plus de violence et d'âcreté. Suard prit la défense du musicien allemand dans le *Mercure*, et Coqueau lui répondit par une nouvelle brochure pleine d'aigreur (2). Mais, si tout en débutant, le jeune Bourguignon s'était attiré la haine des Gluckistes, il obtint l'affection de Piccinni, qui parvint à le découvrir dans son quatrième étage, et le produisit près de ses amis, entre autres de Marmontel, dont il eut beaucoup à se louer. Coqueau, employé par son compatriote Poyet, concourut aux projets de cet habile architecte pour la reconstruction de l'église Saint-Barthélemi, commencée en 1785, mais que les circonstances firent abandonner; pour celle d'une nouvelle salle d'opéra, et enfin d'un hôtel-dieu, plus en proportion avec l'acroissement que prenait déjà Paris. Le baron de Breteuil ayant examiné les mémoires rédigés par Coqueau, à l'appui de ces différents projets, lui donna la place d'archiviste de son département, en le dispensant des fonctions qui pouraient le détourner de ses études habituelles. Cette place fut supprimée en 1789; et Coqueau retrouva chez Poyet un emploi conforme à ses goûts; il ne tarda pas à le quitter pour entrer chef de division au ministère de l'intérieur, à l'époque de la courte et pénible administration de Roland. Il avait adopté les principes de la révolution; mais il en détestait les excès. Lié par une communauté de vues et d'opinions avec quelques députés de la Gironde, il offrit après le 31 mai un asile à Mazuyer et le tint caché plusieurs jours dans sa chambre. Mazuyer, ayant entendu les crieurs publics proclamer le décret prononçant la peine de mort contre ceux qui recelaient les proscrits, profita de l'absence de Coqueau pour s'éloigner, et laissa sur la table un billet indiquant le motif de sa fuite. A la vue de ce billet, Coqueau s'abandonna à sa douleur, sans prendre la peine d'en dissimuler la cause. Dénoncé par un de ses voisins

(1) C'est ainsi que son nom est écrit dans la *Notice* de Ginguené *sur Piccinni*, pag. 45.

(2) *Suite des Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*, ou *Lettres à M. S..., auteur de l'Extrait de cet ouvrage dans le Mercure*, 1779, in-8°. On attribue encore à Coqueau une brochure antérieure aux deux précédentes : *De la mélopée chez les anciens et de la mélodie chez les modernes*; mais nous n'avons pu la découvrir.

au comité de la section, il fut jeté dans un cachot, d'où il ne sortit que pour monter à l'échafaud, le 8 thermidor, la veille même du supplice de Robespierre. Outre les deux opuscules cités, on a de lui : I. *Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris*, suivi d'un projet de translation de cet hôpital, par Poyet, Paris, 1785, in-4°. II. *Essai sur l'établissement des hôpitaux dans les grandes villes*, ibid., 1787, in-8° III. *Examen des moyens adoptés pour augmenter le pouvoir et améliorer le sort du tiers-état*, 1789, in-8°. IV. *Détails des circonstances relatives à l'inauguration du monument placé le* 20 *juin* 1790 *dans le Jeu de paume de Versailles*, 1790, in-8°.
W—s.

COQUEBERT *de Montbret* (Charles-Etienne, baron), naturaliste et physicien, né le 3 juillet 1755, à Paris, était fils d'un conseiller à la cour des comptes. Après avoir achevé ses études au collège du Plessis, il apprit l'italien, l'allemand et l'anglais, et lut les meilleurs ouvrages d'histoire et de droit publiés dans ces trois langues. Passant une partie de l'année à la campagne, il y puisa dans les conversations d'un ami de sa famille le goût de la physique et de l'histoire naturelle, que développèrent les leçons de l'abbé Nollet et de Valmont de Bomare. Attaché comme secrétaire, en 1773, au bureau des consulats à Versailles, il fut envoyé dès l'année suivante commissaire de la marine à Hambourg, et, en 1777, nommé consul-général près les villes anséatiques. Il profita de son séjour en Allemagne pour en visiter les différents états, et recueillit dans ses voyages des notes précieuses sur la géologie, l'agriculture, le commerce et l'administration. Il revint à Paris en 1786, et il succéda peu de temps après à son père dans la place de conseiller correcteur à la cour des comptes. Cette charge ayant été supprimée, il fut envoyé à Dublin avec le titre d'agent de la marine et du commerce. Resté sans fonctions en 1793, il se livra tout entier à l'étude des sciences, et dut à l'amitié de Monge et de Fourcroy d'échapper aux mesures contre les nobles qu'une loi forçait de quitter Paris. Désigné par le comité de salut public pour organiser le nouveau système des poids et mesures, il suivit aussi les expériences sur la fabrication de la poudre; et peu s'en fallut qu'il ne fût eun des victimes de l'explosion de la poudrière d'Essonne. Dans le même temps, il faisait un cours d'économie rurale à l'Athénée; il enseignait la géographie physique, au lycée républicain, et l'histoire dans une école centrale. A la création de l'agence des mines, il en fut nommé secrétaire et chargé de la rédaction du *Journal*, recueil fort important dont on lui doit les cinquante-quatre premiers numéros. Après le 18 brumaire on se rappela les services de Coquebert, et il fut nommé commissaire des relations commerciales à Amsterdam. A la paix d'Amiens il se rendit avec le même titre à Londres, où il reçut des savants, et notamment de Banks, un accueil distingué. La rupture avec l'Angleterre le força bientôt de revenir à Paris reprendre ses modestes fonctions. Chargé de régulariser l'établissement de l'octroi de navigation sur le Rhin, il s'acquitta de cette mission de manière à concilier les intérêts du commerce et ceux du fisc. A son retour il fut fait maître des requêtes au

conseil d'état, et chef, au ministère de l'intérieur, de la division qui comprenait l'agriculture, les manufactures, le commerce et les subsistances. Lors de la réunion passagère de la Hollande à France, il y fut envoyé comme directeur-général des douanes. Peu de temps après il fut nommé secrétaire-général du ministère du commerce, et il occupa cette place jusqu'en 1814, époque où, sur sa demande, il fut admis à la retraite. Il profita de ses loisirs pour faire différents voyages, dans le but d'ajouter de nouveaux matériaux à ceux qu'il avait déjà recueillis sur la *géographie physique*, *statistique et commerciale de l'Europe*. Il s'occupait depuis long-temps de rédiger ce grand ouvrage; mais l'effroi que lui firent éprouver les évènements de 1830 aggrava les douleurs gastriques auxquelles il était sujet, et il y succomba le 9 avril 1831. L'année précédente il avait célébré la cinquantaine de son union avec la femme dont la tendresse fit le bonheur de sa vie. Coquebert était associé libre de l'académie des sciences et membre de plusieurs sociétés littéraires; il a publié un grand nombre d'*articles* dans le *Journal des mines*, dans le *Bulletin de la société philomatique*, et dans les *Mémoires de la société littéraire des antiquaires de France*. Mais tous les grands ouvrages qu'il avait préparés sont encore inédits. L'*éloge* de Coquebert, par M. le baron Silvestre, est imprimé dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Paris*, année 1832. — COQUEBERT *de Montbret* (*A.-F.-Ernest*), fils aîné du précédent, à son exemple cultiva les sciences naturelles avec succès. Membre de la commission et bibliothécaire de l'Institut d'Égypte, il mourut au Caire en 1801. On a de lui la traduction d'un mémoire sur le cuivre blanc des Chinois, dans le tome II du *Journal des Mines;* une lettre sur l'Égypte, dans le *Moniteur*, 1798; et deux mémoires sur la botanique, dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte. W—s.

COQUEBERT *de Taizy* (le chevalier CL.-AND.-J.-B.), né à Reims, le 15 janvier 1758, d'une famille noble, fit de très-bonnes études dans cette ville, et entra aussitôt après dans la carrière des armes. Nommé sous-lieutenant dans le régiment de Bresse, il y était devenu capitaine en 1788. Ayant émigré avec tous ses camarades, il fit les premières campagnes des guerres de la révolution, dans les armées des princes, où il était major d'infanterie, et rentra dans sa patrie dès que le gouvernement consulaire le permit. Il devint membre du collège électoral de l'arrondissement de Reims, du conseil municipal et de la commission des hospices de cette ville. Occupé dès-lors uniquement de recherches littéraires, il réunit un grand nombre de matériaux bibliographiques; et, toujours aussi modeste que laborieux et désintéressé, il y fit participer tous ceux qui eurent recours à lui, entre autres le bibliothécaire Barbier, auquel il donna d'utiles indications pour son *Dictionnaire des anonymes*. Nous avons aussi beaucoup profité de ses travaux, et nous regardons comme un devoir d'en exprimer ici notre reconnaissance. M. Coquebert de Taizy nous a fourni d'excellents matériaux et de nombreux articles pour la *Biographie universelle*, et nous en avons fait usage dans tous les volumes de cet ouvrage, surtout

dans les premiers, qui furent imprimés de son vivant. Nous en avons même conservé précieusement qui, n'ayant pu être employés dans ce temps-là, trouvent leur place dans le Supplément. Cet estimable savant venait de recevoir la croix de Saint-Louis des mains de Louis XVIII, lorsqu'il mourut à Reims le 8 octobre 1815. M—D j.

COQUELIN ou COCQUELIN (NICOLAS), docteur de Sorbonne, chancelier de l'église de Paris, ancien curé de Saint-Merry et censeur royal, mourut en janvier 1693. On a de lui: I. *Interprétation des Psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'église, avec le latin à côté, et un Abrégé des vérités et des mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1686, in-12; réimprimé à Limoges et à Toulouse, 1812, in-12. II. *Manuel d'Epictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Evangile*, Paris, 1688, in-12. III. *Traité de ce qui est dû aux puissances et de la manière de s'acquitter de ce devoir*, ibid., 1690, in-12. C'est une réfutation du livre de Jurieu, intitulé *Le vrai système de l'Eglise*. On trouve dans le *Journal des savants*, 1686, édition in-4°, une harangue latine prononcée par Coquelin, le 20 fév. de cette année, et un éloge de Louis XIV en vers latins. C. T—Y.

COQUILLE. *Voy*. DUGOMMIER, XII, 160.

COQUILLE *des Long-Champs* (HENRI), littérateur, né en 1746, à Caen, était neveu du général Dugommier. Après avoir terminé ses études avec distinction, il fut, en 1771, nommé régent de quatrième au collège du Bois. Agrégé, peu de temps après, à l'université, il en fut élu recteur en 1779, et, l'année suivante, il obtint, avec le titre de suppléant, l'expectative de la chaire d'éloquence. Député, vers 1782, à Paris, il s'acquitta avec tant de zèle de la mission délicate qui lui avait été confiée que ses confrères crurent devoir lui témoigner leur reconnaissance en plaçant son portrait parmi ceux des bienfaiteurs de l'université. En 1786, il fut nommé par le roi syndic-général de la compagnie. Il marqua son passage dans cette place par l'établissement d'une chaire de clinique sur le modèle de celle de Paris. Chargé de rédiger la déclaration de ce corps sur le serment exigé des fonctionnaires publics par l'assemblée constituante, il fit parvenir cette pièce au souverain pontife qui l'en félicita dans un bref aux recteur et syndic de l'université de Caen. Fidèle aux principes qu'il avait lui-même posés, Coquille refusa de prêter serment, et vint à Paris chercher un asile contre la persécution. L'abbé Leblond, son compatriote et son ami, quoique ne partageant pas ses opinions, le fit employer à la bibliothèque Mazarine, dont il venait d'être nommé conservateur (*Voy*. LEBLOND, XXIII, 488). Il passa le reste de sa vie dans ces modestes fonctions, et mourut au mois de janvier 1808. Ses talents et son obligeance lui avaient mérité l'estime de tous les littérateurs, entre autres de Millin, qui lui a consacré quelques lignes dans le *Magasin encyclopédique*. Barbier (*Examen critique* p. 213) dit que Coquille aida beaucoup Leblond à rédiger le second volume de la *Description des pierres gravées du duc d'Orléans;* mais cette allégation, que Barbier n'appuie d'aucune preuve, paraît peu fondée. W—S.

CORANCEZ (OLIVIER de), ami de Rousseau, fut fondateur et

rédacteur, avec Sautreau de Marsy, du *Journal de Paris*. On connaît peu de détails sur sa vie. D'après une de ses lettres, en date du 14 mars 1782, il faisait précéder son nom de la particule *de*, et il était alors intéressé dans l'entreprise des carrosses de place de Paris. Ce fut à Romilly, horloger de Genève, son beau-père, qu'il dut de connaître Rousseau; et c'est à ses relations amicales avec ce grand écrivain que nous devons le petit ouvrage qui fait le mieux saisir son caractère, sa vie d'intérieur, et les déplorables aberrations de son esprit dans ses dernières années. Cet écrit a pour titre : *de Jean-Jacques Rousseau* (1). Corancez ne le fit tirer qu'à cinquante exemplaires pour ses amis. Il commence ainsi sa relation : « J'ai vu « Rousseau constamment et sans in- « terruption pendant les douze der- « nières années de sa vie ; » et il la termine en disant : « Lecteurs,... « vous connaissez actuellement Rous- « seau aussi bien que je le connais « moi même. » Et Corancez a pu s'exprimer en ces termes sans crainte d'être démenti. Nous citerons seulement quelques traits qui le montrent en rapport intime avec le philosophe. Rousseau aimait à voir souvent les enfants en bas âge de Corancez : « Il « les demandait tous les uns après « les autres ; » et une bonne les lui amenait. Il dit un jour à son ami : « Je ne vous invite plus à dîner, « parce que ma fortune ne me le per- « met plus... Si je vous fais part de « ma situation, c'est afin que vous « n'attribuiez pas le changement de « ma conduite à votre égard à quel- « que changement dans mes senti- « ments... Tourmenté par une fièvre « de composition, Rousseau s'était « engagé volontairement à mettre en « musique toutes les paroles qui « lui seraient envoyées par ma fem- « me. » Bientôt il s'adressa à Corancez lui-même : « Il me demanda « de lui faire les paroles d'un *Duo*... « Je fis donc un *Duo* entre *Tircis* « et *Dircé*. » Rousseau le mit en musique, et il est gravé dans le recueil de ses romances. Un jour, il lui demanda du récitatif, une scène : Corancez voulut en vain s'excuser, étant, comme il l'écrivait à La Harpe (30 octobre 1778), *éloigné par état de la carrière des lettres :* il lui fallut céder. Il lut le roman de *Daphnis et Chloé* dans l'ancienne et naïve version d'Amyot, et, se comparant au *Médecin malgré lui*, il se mit à l'œuvre. Mais au lieu d'une scène il fit une pièce ; il la composait par morceaux détachés : « A mesure, « dit-il, que je les lui montrais, il les « expédiait. Je fis ainsi le premier « acte ; et, pendant qu'il le finissait « et travaillait à son ouverture, je « fis le prologue et quelques mor- « ceaux du divertissement. Il voulut « essayer son ouvrage ; il me pria « de rassembler non des musiciens « de profession, mais des amateurs, « pour faire une répétition. Je le « satisfis ; il vint chez moi, chanta « lui-même son acte : il fut mécon- « tent du récitatif, et abandonna « l'ouvrage. On se doute bien que « j'abandonnai le mien. Malgré son « état d'imperfection, la partition « en a été gravée, et vendue, je « crois, au profit des enfants-trou-

(1) Ce fut en 1778 que parut pour la première fois la relation de Corancez, à l'occasion d'un article que La Harpe inséra dans le *Mercure*, contre Rousseau qui venait de mourir. En 1796, Corancez publia un volume de *Poésies, suivies d'une notice sur Gluck et d'une autre sur J.-J. Rousseau*. Il fit réimprimer cette dernière, en 1798, sous ce titre : *De J.-J. Rousseau, extrait du Journal de Paris* (où elle avait paru par fragments). Z.

« vés. » Corancez ajoute : « J'a-« vais fait, pour entrer dans le di-« vertissement, la romance d'*Echo;* « il l'a mise en chant, et elle fait « partie de son recueil. » La relation de Corancez est si curieuse, si attachante, et si peu répandue, que Musset-Pathay l'a reproduite presque en entier dans les deux éditions qu'il a données de son *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*(1821 et 1827). Corancez avait une maison de campagne à Sceaux : c'est là que Jean-Jacques s'était enfin décidé à venir passer le printemps de 1778, lorsqu'un petit appartement lui fut offert à Ermenonville, et il se laissa aller aux instances de la famille Girardin, appuyées par le docteur Le Bègue de Presle. Déjà depuis le 1er janvier 1777, Corancez avait commencé la publication du *Journal de Paris*, dont il avait obtenu le privilège. Le premier numéro contient une lettre de Voltaire, en date du 22 déc. 1776. « Le plan de votre journal, « écrivait-il à Corancez, me paraît « aussi sage que curieux et intéres-« sant... Je ne doute pas que votre « journal n'ait beaucoup de succès, « etc. » Une feuille littéraire quotidienne était alors une nouveauté. Corancez la rédigea seul avec Sautreau de Marsy, pendant treize ans. En 1790, Garat fut appelé à rédiger les séances de l'assemblée constituante ; celles de la première législature furent confiées à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Corancez travailla long-temps encore à ce journal. Rœderer y fut aussi associé pour la propriété et pour la rédaction; et, comme Corancez était resté fortement attaché aux principes républicains, ils eurent souvent à cette occasion de très-vifs démêlés, notamment à l'époque du 18 brumaire, où Rœderer, qui avait pris une si grande part à cette révolution, obligea Corancez d'embrasser dans son journal la cause du nouveau gouvernement. Il avait publié dans cette feuille, en 1798, le récit de ses relations avec Rousseau, dont on a déjà parlé; il croit, malgré le procès-verbal, rédigé par deux chirurgiens, à la demande de la famille Girardin, que l'auteur du *Contrat social* se donna la mort : c'est aussi le sentiment de Mme de Staël, et celui de Musset (2). Ce dernier rapporte en entier une réponse très-curieuse que fit Thérèse Levasseur à une lettre que Corancez lui avait écrite (*Histoire de Jean-Jacques Rousseau*, 1821, tom. I, pag. 274-277), pour lui demander des détails sur les derniers moments de son ami. Corancez nous apprend lui-même qu'il était lié avec d'Alembert, ennemi déclaré de Jean-Jacques. L'auteur des *Mémoires pour servir à la vie du duc de Penthièvre*, M. Fortaire, qui durant trente ans avait fait partie de sa maison, rapporte que, pendant les séjours du prince à Sceaux, il aimait à converser avec Corancez et à le recevoir *comme voisin*. Corancez mourut au mois d'octobre 1810. V—VE.

CORANCEZ (Louis-Alexandre Olivier de), fils du précédent, né à Paris en 1770, reçut ainsi que les autres enfants d'Olivier, une éducation très-soignée et qui fut couronnée d'un plein succès. Sans négliger les études littéraires il s'occupait surtout, et par un goût particulier, de celles qui sont relatives aux mathématiques et

(2) Il a été vérifié qu'un vaisseau sanguin s'étant rompu dans la tête de Rousseau avait occasionné sa mort ; ce qui détruit les faux bruits répandus sur son suicide (*Voy.* Rousseau, XXXIX, 142-43). F—LE.

en général aux sciences abstraites. A l'époque où il avait acquis déjà des notions d'analyse transcendante, le célèbre Lagrange faisait à l'École polytechnique un cours où il exposait sa théorie des fonctions analytiques qu'il avait créée pour cette école (*Voy.* la note 1re de l'article BRUNACCI, LIX, 365). Corancez suivit ce cours avec une assiduité et un succès qui le firent distinguer par le professeur, et lui valurent des éloges d'autant plus encourageants que le grand géomètre n'en était pas prodigue. Ses premières études étant terminées, il fit plusieurs voyages en Suisse, s'occupant de botanique et de géologie, et écrivant les résultats de ses explorations. En 1796, il avait déjà une réputation de capacité qui lui fit donner, par le gouvernement français, une mission assez délicate en Espagne, relative à la prise d'un convoi faite sur les Anglais par le contre-amiral Richeri. Cette réputation de capacité le fit nommer, en 1798, membre de la commission des sciences et arts attachée à l'armée d'Egypte, et c'est surtout à dater de cette époque qu'il a pu mettre en évidence les qualités réunies de savant et d'administrateur. Nommé membre de l'Institut d'Egypte, il a enrichi les collections de cette société savante de mémoires dont il sera question ci-après. Une seconde mission en Espagne, dont l'objet était important, lui fut confiée en 1802, après l'évacuation de l'Egypte par les armées françaises. Le traité de Bâle, du 22 avril 1795, autorisait la France à tirer de l'Espagne quatre mille brebis et mille béliers mérinos; le terme fixé dans le traité approchait, et par diverses circonstances on allait en perdre les avantages, lorsqu'en vertu de lettres de créance des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, Corancez fut, avec deux autres commissaires, chargé des opérations relatives à cette importation. La société d'agriculture avait réuni pour faciliter ces opérations une souscription de plus de cent mille francs, et Corancez était un des souscripteurs; la mission fut remplie avec un grand zèle, et elle contribua beaucoup à perfectionner nos races indigènes. C'est au commencement de cette même année 1802, qu'il fut nommé consul-général à Alep. Sa conduite dans ces nouvelles fonctions lui concilia non-seulement l'estime et la considération des Européens; mais, ce qui était bien plus difficile, le respect et la confiance des Asiatiques musulmans. Il reçut un témoignage éclatant de cette confiance à l'occasion des démêlés survenus, en 1804, entre le pacha et les janissaires, qui, chef et soldats, le choisirent d'un vœu unanime pour leur arbitre. Dans une autre circonstance, il fit preuve d'une fermeté qui aurait pu avoir des suites fâcheuses pour un homme moins considéré que lui. Le cadi d'Alep ayant violé la maison consulaire en y faisant saisir un Français, Corancez demanda en termes énergiques et obtint sa destitution. Dans le cours de son consulat en 1808, il fit un voyage d'Alep à Constantinople sur lequel il a écrit deux volumes conservés en manuscrit dans les papiers dont Mme de Corancez est restée dépositaire. Napoléon, après l'avoir créé chevalier de la Légion-d'Honneur, le nomma, en 1810, consul-général à Bagdad. Mais sa santé altérée par les fatigues et par l'influence d'un climat brûlant ne lui permit pas d'accepter ces fonctions, et il revint en France au commencement de

1812. Deux ans après (1814), il fut désigné pour consul-général à Smyrne. Diverses circonstances l'obligèrent encore à refuser, et le déterminèrent à solliciter sa retraite qui, par les loisirs qu'elle lui procura, fut très-favorable à ses goûts scientifiques et littéraires. Le rédacteur de cette notice, dont Corancez épousa un peu plus tard la nièce, avait préparé en 1797, dans une maison de campagne qu'il possède à Asnières, une habitation pour y recevoir son frère récemment revenu de l'expédition de d'Entrecasteaux (*Voy.* RICHE, XXXVIII, 1). Cette habitation était restée inoccupée jusqu'en 1818 ; les deux nouveaux époux vinrent bientôt l'habiter, et le propriétaire saisit avec empressement cette occasion de réaliser la destination primitive, qui avait été d'en faire un asile pour le mérite et la science. Ce rapprochement était d'ailleurs un grand sujet de satisfaction pour Mme de Prony qui chérissait tendremant sa nièce, dont elle avait fait l'éducation. Ce fut dans cette retraite qu'à dater de son mariage Corancez passa tout son temps, à quelques matinées près qu'il était obligé de donner à la commission consulaire des affaires étrangères dont il faisait partie. Ses travaux scientifiques lui méritèrent l'honneur de la candidature, pour une place vacante à l'académie des sciences, et l'on ne peut guère douter qu'il n'en fût devenu membre s'il eût vécu plus long-temps. Ses ouvrages, ci-après mentionnés, lui avaient déjà valu, en 1811, le titre de correspondant de la *troisième classe de l'Institut*. En 1822, il quitta sa retraite chérie pour la santé de son épouse, qui, pendant une maladie de plusieurs années, reçut de lui les soins les plus touchants. Il la conduisit en Italie, la fit séjourner à Naples, et trouva dans ce beau pays de quoi satisfaire et entretenir ses goûts et ses habitudes d'observation. Il avait, sur les voyageurs ordinaires, un avantage bien précieux, celui de dessiner avec beaucoup de facilité et de talent; il a laissé une belle collection de dessins de sa composition, et l'on doit ajouter que ce n'était pas seulement avec le crayon et le pinceau qu'il exerçait son imagination; on a trouvé, dans ses papiers, des pièces fort agréables de pure littérature, en vers et en prose. Pendant environ dix années qui s'écoulèrent depuis son voyage d'Italie, Corancez continua de charmer ses loisirs dans la retraite d'Asnières par la culture des sciences, des lettres et des arts, par les soins qu'il donnait et à la santé de son épouse et à l'éducation d'une fille unique, dont les bonnes qualités et les favorables dispositions qui faisaient le bonheur de sa mère en sont devenues la consolation. Il avait commencé l'impression d'un ouvrage ayant pour objet d'intéressantes questions d'hydraulique, lorsque le 2 juillet 1832, saisi soudainement à la campagne par une attaque de choléra-morbus, il cessa de vivre avant la fin de la journée. Nous n'avons pas besoin, d'après ce qui précède, d'exprimer les tristes conséquences de ce douloureux évènement; nous nous bornerons à citer un passage d'une notice du savant académicien (M. Navier) qui a terminé l'édition du dernier ouvrage qu'on vient de mentionner. « M. de Corancez a donné un exemple rare, celui d'un savant qui « aime les sciences pour elles-mêmes, « qui ne leur demande point la fortune, ni presque même la gloire, « et qui trouve le bonheur dans

« l'exercice des vertus domestiques « et dans la culture solitaire d'un « esprit supérieur et d'une ame éle- « vée. » Cette citation fait assez comprendre pourquoi une partie des ouvrages de Corancez est restée en manuscrit; il avait joui du bonheur de les composer et son but était rempli. On a mentionné plus haut les rédactions de ses voyages en Suisse, écrites avant qu'il eût atteint sa vingtième année; il a laissé deux volumes manuscrits sur son voyage d'Alep à Constantinople; un autre manuscrit contient les observations faites pendant son dernier voyage d'Italie, accompagnées d'une nombreuse collection de dessins représentant ce qu'il avait vu de plus curieux dans les états de Rome et de Naples. Parmi les mémoires qu'il a présentés à l'Institut d'Egypte lorsqu'il en était membre, on distingue celui qui traite des moyens de remédier à l'effet de la dilatation inégale des métaux dans les balanciers des montres, et celui qui a pour objet les conditions des maxima et minima des fonctions de plusieurs variables. Il adressa pendant son séjour à Alep, à la première classe de l'Institut, un mémoire d'analyse sur les moyens de distinguer le nombre des racines réelles et des racines imaginaires des équations. Ce mémoire est resté inédit; mais on trouve, dans le *Moniteur* du mois de juillet 1811, le rapport avantageux qu'en ont fait MM. Lacroix et Lagrange. Il publia, en 1810, son *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'en* 1809; et ce fut la publication de cet ouvrage qui lui valut le titre de correspondant de la *troisième classe de l'Institut*, aujourd'hui *Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*. Son *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie-Mineure, contenant la description des parties septentrionales de la Syrie*, a paru en 1816. L'auteur de cette notice a entendu dire à un des voyageurs les plus distingués de l'époque actuelle, que ce livre était son *Vade mecum*, quand il parcourait les contrées qui y sont décrites, et ce mot est justifié par l'opinion générale des géographes. Des *Recherches sur la résolution des équations*, imprimées en 1815, dans le tome X du Journal de l'École polytechnique, sont dérivées d'une idée simple, ingénieuse et originale. D'autres *Recherches sur la nature et la distinction des idées*, publiées en 1818, sont remarquables par la clarté de l'analyse qu'y montre l'auteur. Nous avons adopté et cité à peu près textuellement, sur ses diverses productions, le jugement qu'en porte le savant éditeur du dernier ouvrage ci-dessus mentionné, qui a pour titre : *Théorie du mouvement de l'eau dans les vases* (Paris, 1830). Cet ouvrage est divisé en quatre sections : la première traite du mouvement d'oscillation de l'eau dans un vase sans orifice, et dans lequel elle reste toujours contenue; la deuxième, du mouvement de l'eau dans les vases percés d'un orifice; la troisième, purement analytique, contient l'intégration de quelques équations aux différences partielles; la quatrième est destinée aux applications des formules de la troisième à la théorie du mouvement des ondes. Corancez a fait, dans cet ouvrage, une heureuse application de la méthode analytique d'un savant dont la mort prématurée a aussi excité les plus vifs regrets, Fourier, compagnon de voyage en Egypte et ami

de Corancez, qui avait employé cette méthode pour en déduire les intégrales propres à sa *Théorie de la chaleur*. Le mérite des recherches de Corancez est justement apprécié dans un rapport fait à l'Académie des sciences au mois de juin 1818, publié avec la *Théorie du mouvement de l'eau dans les vases*, et qui rend manifeste la prévision de ce que les sciences auraient gagné si l'existence de l'auteur de cette théorie eût eu toute la durée que la nature permettait d'attendre. P—NY.

CORAY (DIAMANT), ainsi qu'il écrivait lui-même son nom en français (1), ou, d'après l'orthographe grecque, Κοραῆς (Διαμάντης, et plus tard Ἀδαμάντιος), CORAES ou CORAÏS (*Adamantius*), fut un des plus célèbres hellénistes de notre siècle, et le plus grand philologue assurément de la Grèce moderne. Il naquit à Smyrne le 27 avril 1748 (2). Son père, Jean Coray, originaire de Scio, avait quitté très-jeune l'île natale pour se livrer au commerce : il se fixa à Smyrne, où il épousa Thomaïde Rysia, dont il eut Ad. Coray, premier fruit de cette union, et sept autres enfants, qui tous moururent jeunes, à l'exception d'un seul nommé André. Les parents de Coray n'étaient pas à portée de lui donner quelque instruction : son père n'avait point par lui-même assez de culture pour suppléer au défaut d'éducation, et quelques éléments de grec ancien composaient seuls tout le savoir de sa mère. Cependant des circonstances favorables se présentèrent, et l'enfant sut en profiter d'une façon merveilleuse. Son aïeul maternel, Adamantius Rysius, avait été pendant sa jeunesse, à Constantinople et à Scio, un professeur distingué. Plus tard, songeant encore, au milieu des occupations du commerce, à ses premiers travaux, il avait pris soin, dans ses voyages en Hollande, de se former une petite bibliothèque grecque, enrichie de bonnes éditions. Il mourut sans avoir vu naître un de ses petits-fils; mais dans son testament il légua ses livres à celui des enfants de sa fille qui sortirait le premier de l'école grecque, instruit en tout ce que le maître aurait enseigné, autant que le maître lui-même. Cette disposition testamentaire d'un aïeul vénéré, dont le jeune Coray trouvait toujours le souvenir sur les lèvres de sa mère, excita puissamment son ardeur studieuse. Jean Coray ne recula devant aucun sacrifice : cet homme respectable, honoré par des emplois dans le commerce et par la confiance générale de ses compatriotes, s'empressa de placer son fils dans l'école grecque nouvellement fondée à Smyrne. L'enseignement y était assez pauvre, mais le bâton et la verge s'y employaient largement (3). Un jeune frère s'effraya bientôt et s'enfuit. Adamantius y demeura seul, soutenu par son amour pour la science, animé d'ailleurs par l'exemple

(1) Sur ses livres français Coray mettait son nom tout court, sans aucune initiale du nom de baptême.

(2) Tous les détails biographiques que nous donnons sont tirés de la brochure intitulée : Βίος Ἀδαμαντίου Κοραῆ συγγραφεὶς παρὰ τοῦ ἰδίου, Paris, Eberhart, 1833, 30 pag. in-8°. Cette Autobiographie est datée de Paris, 23 déc. 1829. Coray la termina donc à quatre-vingt-un ans. Nous devons encore quelques renseignements précieux de biographie et de bibliographie à l'obligeance de MM. Ambroise-Firmin Didot et Fournaraki, tous les deux élèves et amis de Coray.

(3) Ὁ διδάσκαλος καὶ τὸ σχολεῖον ὡμοίαζαν ὅλους τοὺς ἀλλοῦ διδασκάλους καὶ τὰ σχολεῖα τῆς τότε Ἑλλάδος, ἤγουν ἔδιδαν διδασκαλίαν πολλὰ πτωχὴν, συνωδευμένην μὲ ῥαβδισμὸν πλουσιοπάροχον. Τόσον ἄφθονα ἐξυλοκοπούμεθα, κ. τ. λ. Autobiographie, pag. 8.

de son aïeul Rysius, du médecin André Coray (4), un de ses parents, et du père Cyrille, cousin de son père, alors professeur de langue grecque à Scio. Aussi, en sortant de l'école, mérita-t-il d'hériter les livres de son aïeul généreux. C'est à ce legs que Coray doit peut-être toute sa gloire. Les auteurs qu'il trouvait expliqués en latin, langue qu'il ignorait, redoublèrent en quelque sorte son énergie studieuse. Le Strabon de sa bibliothèque était celui de Casaubon, édition d'Alunmeloveen, Amsterdam, 1707. C'était trésor inutile dans ses mains; et ces grandes et belles notes, qui devaient lui découvrir tant de bonnes choses, étaient perdues pour le jeune élève de Smyrne. Il était sorti de l'école avec le titre sonore de très-savant, *λογιώτατος*, et même de *σοφολογιώτατος*; mais il ne savait rien en histoire, rien en géographie, et pas un mot de latin. Ce grec, qu'il avait appris, ne lui suffisait qu'imparfaitement pour expliquer le texte. Deux autres langues, l'italien et le français, lui étaient d'une nécessité indispensable, moins pour la littérature que pour le commerce auquel il se destinait. Il fut long-temps sans rencontrer des maîtres; encore ne tarda-t-il point à s'apercevoir qu'ils en savaient tout autant que le maître d'école grec, moins la science de la verge et du bâton. Pour le latin, les mêmes difficultés se renouvelaient, ses parents grecs ne voulant pas l'abandonner au prosélytisme des Jésuites. Heureusement qu'un aumônier de la chapelle du consul de Hollande, Bernard Keun, cherchant alors un jeune Grec pour apprendre la prononciation de la langue moderne, accepta Coray, et offrit de lui enseigner le latin en échange : c'était le seul prix qu'avait demandé Coray, refusant toute autre rétribution. Le chapelain eut assez de quelques semaines pour apprendre ce qu'il lui fallait; mais il garda auprès de lui le jeune Grec, auquel il s'attacha par une vive et profonde amitié, le conduisit aux promenades, lui permit de travailler seul dans sa bibliothèque, et lui prêta généreusement ses livres latins. Un maître d'hébreu, juif, que Coray prit en même temps pour se rendre capable de mieux approfondir l'Ancien-Testament, ne lui inspira, par son savoir mesquin et pédantesque, que du dégoût pour la connaissance de mots vides d'idées. C'est ainsi que, tout en apprenant peu à peu ces quatre langues, Coray s'apercevait chaque jour que la science de ses maîtres actuels n'égalait point celle que renfermaient les livres qu'il avait entre les mains. Il sentit enfin que c'était pour lui une nécessité absolue d'achever son éducation en Europe, et les conseils du sage B. Keun, dans lequel il reconnaissait une supériorité marquée sur tous ceux qui l'entouraient, le confirmèrent dans cette opinion. A Smyrne il ne pouvait espérer les lumières d'une instruction approfondie : les Turcs y avaient mis bon ordre. Sa lecture ardente de Démosthènes lui avait rendu insupportable le séjour de sa patrie dégénérée, et d'ailleurs il nourrissait au fond du cœur la haine de la domination musulmane. Cet état d'irritation occasionna même un crachement de sang très-opiniâtre, mais qui ne put ralentir le travail et l'activité de ses études. Enfin il vit se réaliser le plus cher de ses vœux. En 1772, son père

(4) C'est André Coray qui est l'auteur d'une Ode pindarique grecque en dialecte dorien, adressée à d'Aguesseau, composée et publiée à Paris en 1702, et réimprimée chez Eberhart en 1819 par les soins d'Adamantius Coray, qui y ajouta l'éloge du chancelier, par Thomas.

l'envoya en Hollande pour y étendre son commerce. Arrivé à Amsterdam, Coray s'y fixa pour six ans. Tout son temps, à peu de chose près, était donné au commerce; mais deux fois par semaine il se rendait chez un ami de Keun, le pasteur Adrien Buurt, qui lui enseignait les mathématiques et la logique. C'est en passant dans l'intimité de Buurt et de son épouse des journées laborieuses que Coray dut, à leur exemple, et sans doute aussi à sa propre moralité, le bonheur bien rare d'échapper au contact des passions mauvaises. Sa seule passion fut celle de l'étude. Il lui fallut pourtant s'arracher à ce séjour qu'il aimait tant, et retourner à Smyrne. Il se promit toutefois de quitter bientôt une ville qui lui était odieuse. Comme il passait par Vienne, Trieste et Venise, il conçut dans cette dernière ville l'idée d'étudier la médecine en France; ce qui devait l'éloigner des Turcs pendant quelque temps encore, et lui permettre d'occuper un jour au milieu d'eux, s'il était jamais forcé d'y retourner, une position plus respectée. Coray arriva à Smyrne au printemps de 1779, peu de jours après le grand incendie qui avait consumé une partie de la ville. La maison de son père était du nombre de celles qui avaient brûlé. Ce malheur, ajouté au dégoût et à l'horreur que lui inspiraient les Turcs, excita chez lui une frénésie que son ami Keun eut beaucoup de peine à calmer. Sa santé dépérissait de jour en jour. Enfin ses parents ayant voulu le marier, très-avantageusement il est vrai, l'amour de la liberté l'emporta sur toute autre (5) considération. Il quitta Smyrne pour n'y plus revenir, et partit pour la France, cette terre depuis si long-temps l'objet de ses vœux. Le 9 octobre 1782, il arriva à Montpellier: là, dégagé de toute entrave, il se livra avec ardeur à l'étude de la médecine pendant six années consécutives. Jusqu'en 1783, ses parents le soutinrent : après leur mort, son ami Keun l'assista autant que sa petite fortune le lui permettait. Coray sut encore se procurer des ressources en traduisant en français des ouvrages de médecine anglais ou allemands (6). Probablement il avait appris ces deux langues pendant ses voyages. Reçu docteur en médecine à la faculté de Montpellier (7), il se rendit à Paris, muni de recommandations de ses professeurs, et arriva le 28 mai 1788. La révolution, depuis long temps menaçante, était alors sur le point d'éclater. Coray ne prit aucune part active à ce drame historique; et c'est même ici qu'il interrompt son autobiographie littéraire pour ne la reprendre qu'aux premiers jours de l'Empire. Si quelques données fournies par ses ouvrages, de 1799 à 1804, ne venaient combler cette lacune, nous en serions réduits aux conjectures pour nous représenter

(5) Τὸ δέλεαρ τοῦτο (τοῦ γάμου) ἤθελεν ἐξ ἅπαντος μὲ συναρπάσειν, καὶ διὰ τὸ νέον τῆς ἡλικίας μου, καὶ διὰ τὸ κάλλος, ἔτι δὲ καὶ τὸν πλοῦτον τῆς νύμφης, ὀρφανῆς ἀπὸ πατέρα βαθύπλουτον, ἂν ὁ ἔρως τῆς ἐλευθερίας δὲν μ' ἐβίαζε νὰ καταφρονήσω πάσης λογῆς ἄλλους ἔρωτας. Autobiographie, p. 20.

(6) De ce nombre sont : la *Médecine clinique*, traduite de l'allemand de Selle, et publiée à Montpellier en 1787; l'*Introduction à l'étude de la nature et de la médecine*, traduite de l'allemand du même auteur, Montpellier, an III (1795); le *Catéchisme orthodoxe russe* de Platon, métropolitain de Moscou, traduit de l'allemand; le *Vade mecum du médecin*, traduit de l'anglais, et enfin Black, *Esquisse d'une histoire de la médecine et de la chirurgie*, traduite de l'anglais, Paris, 1797. Voy. Chardon de la Rochette, *Mélanges de critique et de philologie*, tom. II, p. 117 à 140.

(7) Sa thèse, datée de Montpellier, 1786, in-4°, écrite en latin et intitulée *Pyretologiæ synopsis*, est dédiée à Bernard Keun. Elle contient 76 pages de texte, des *addenda* derrière le titre, et 2 pages de dédicace.

quels furent pendant ce long orage et ses idées et ses travaux. Échauffé par les grands évènements qui se passaient sous ses yeux, ébloui soudainement par une lumière éclatante mais trompeuse de liberté, Coray résolut de rester pour toujours en France; mais, quelque enivré que fût son cœur par les commencements de la révolution de 1789, il ne pouvait sans douleur reporter ses yeux vers les Grecs ses compatriotes, honteusement asservis et abaissés par l'esclavage. En quittant Smyrne pour la première fois, il n'avait pensé qu'à s'instruire lui-même; en venant à Montpellier, il avait voulu acquérir en médecine des connaissances utiles à ses concitoyens. Quand la France se déclarant libre fit sa révolution, il comprit que ce n'était pas assez d'être savant et praticien utile; il se sentit appelé à une mission bien autrement élevée, celle de se faire lui-même, par ses écrits, le régénérateur de son pays, de cette terre classique, féconde encore en beaux souvenirs, qui produisit tout ce que l'histoire des peuples offre de plus grand, de plus majestueux, de plus magnanime. La Grèce, asservie misérablement, devait se relever un jour, et reconquérir son rang parmi les nations. Pour cela elle avait à suivre ce que la révolution française présentait de généreux, et à profiter des graves leçons de ses tristes égarements Coray, avec un patriotisme ardent, une persévérance à toute épreuve, une érudition variée et profonde, se dévoua tout entier et sans réserve à cet apostolat sublime de la véritable liberté. Tel fut le but constant de ses nombreux travaux; ce n'est qu'en les jugeant par ce côté que nous comprendrons et les qualités et les défauts de ses éditions si célèbres et pourtant trop peu connues. Quelques développements à ce sujet sont nécessaires. L'étude des classiques de la Grèce est encore aujourd'hui, malgré la tendance utilitaire du siècle, une base si indispensable de toute instruction solide, qu'elle est considérée généralement comme la condition rigoureuse d'une éducation libérale. C'est toujours en définitive aux grands écrivains de Rome et d'Athènes que nous empruntons chaque jour notre élément intellectuel. Dans l'état actuel des études de philologie grecque, où tous les bons auteurs à peu près sont publiés et expliqués, il ne reste que peu de chose à faire à un helléniste qui, par de patientes recherches, a pénétré et approfondi l'antiquité grecque; quelques travaux utiles à l'enseignement des colléges lui sont seuls offerts. Or, dans nos pays, cette occupation ne présente presque aucune chance de satisfaction intérieure. Les livres élémentaires abondent; et dût-on faire mieux que ses devanciers, on n'en serait pas plus assuré du succès. Cependant ce n'est qu'en travaillant pour l'enseignement que le philologue peut atteindre à un but d'utilité directe et par cela même patriotique. Le savant qui travaille pour la science sert bien moins son pays que le monde entier. En philologie on est forcément cosmopolite: car l'helléniste en général s'adresse à un public indéfini composé des savants de tous les pays et de tous les degrés d'instruction; c'est la science qui doit faire un pas en avant par la publication de tel ou tel ouvrage; et certes, les savants profitent du progrès de la science. Mais en ne s'adressant qu'aux savants, aux personnes spéciales, nos efforts, il faut l'avouer, quelque consciencieux

qu'ils soient, demeurent, pour leurs résultats immédiats et patriotiques, frappés d'une stérilité déplorable. D'ailleurs, malgré les études les plus approfondies, malgré les résultats presque merveilleux d'une critique conjecturale et divinatoire, infatigable au travail, nous ne connaîtrons jamais l'antiquité tout entière, jamais nous ne la saisirons dans sa totalité, dans son ensemble; trop heureux encore si nous pouvons seulement l'entrevoir, la sentir. Le christianisme et le moyen-âge ont jeté entre nous et la littérature classique païenne un abîme que nous ne comblerons jamais. Nous sommes tout-à-la-fois et plus avancés et plus arriérés que les hommes du temps de Périclès. C'est à Coray seul entre tous les hellénistes qu'il fut donné de franchir, d'un pas ferme, une distance pour nous sans mesure. Grec lui-même, il s'adressait à des compatriotes, aux descendants de ces antiques Hellènes auxquels Démosthènes faisait entendre ses éloquentes inspirations. Parlant encore grec, entourés des lieux témoins historiques des exploits de leurs ancêtres, les compatriotes de Coray devaient, plus que toute autre nation de l'Europe, pouvoir sentir et comprendre l'antiquité grecque, restée nationale pour eux. Ce qu'il y avait de patriotique dans sa mission n'échappa pas à Coray. Une idée, toute dans le sens antique, le bien de la patrie, l'animait. Sans doute il faisait faire un pas à la science philologique grecque par ses grands et nombreux travaux; mais ce n'était là pour lui qu'une considération secondaire, tellement secondaire, que sa modestie ne lui permit jamais de la formuler clairement. Ce qu'il voulait avant tout et par-dessus tout, c'était de régénérer son pays, la Grèce. Pour arriver à ce but, alors et encore à présent si difficile à atteindre, il fallait trois choses: faire comprendre aux Grecs leur position politique et la faire connaître aux autres nations; leur présenter des modèles de langue et d'idées choisis parmi les classiques si nombreux d'une riche antiquité; enfin essayer d'améliorer leur langage vulgaire, le purifier de tous les amalgames des idiomes barbares, l'asseoir sur des bases quelconques, mais historiques. Coray fut donc écrivain politique, éditeur des auteurs classiques, et législateur de la langue grecque moderne. C'est sous ces trois points de vue distincts que nous essaierons une appréciation impartiale de son mérite. Mais comme, dans presque toutes ses publications des auteurs grecs, Coray montre à la fois cette triple tendance, nous allons d'abord nous occuper de ses éditions. Dans l'énumération des publications philologiques, nous prendrons soin de mentionner, suivant leur ordre de date, les publications purement politiques. Les éditions des auteurs grecs, qu'il a données, se divisent d'elles-mêmes en trois séries: éditions grecques-françaises, éditions toutes grecques formant une suite et une collection, publications d'auteurs en dehors de ces deux catégories. Dans la première nous trouvons d'abord son édition des Caractères de Théophraste (8), dont le discours préliminaire est un morceau admirable pour le tact littéraire et le savoir bibliographique. La tra-

(8) Les *Caractères de Théophraste, d'après un manuscrit du Vatican contenant des additions qui n'ont pas encore paru en France, traduction nouvelle, avec le texte grec, des notes critiques et un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Théophraste*, par Coray, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Paris, 1799, chez Fuchs. *Voy.* l'article de Chardon de la Rochette, *Mélanges*, tom. II, pag. 141-183.

duction française est fidèle et assez élégante. La constitution du texte surtout et le commentaire explicatif donnent à cet ouvrage un mérite durable. Siebenkees, qui le premier collationna le manuscrit du Vatican (*Codex Palatino-Vaticanus*, n° CX), ne contenant que les quinze derniers caractères, en inséra les nombreuses additions et variantes dans le texte de son édition. Plus sagement, Coray les a placées au bas des pages. Le commentaire, p. 164-343, est un véritable chef-d'œuvre: la connaissance parfaite des mœurs et de la langue des Grecs modernes a pu fournir à Coray la solution de plusieurs grandes difficultés qui étaient demeurées des énigmes pour Casaubon. Remarquons en passant, pour prendre acte de la tendance politique et patriotique de cet ouvrage, qu'il est dédié aux Grecs libres de la mer Ionienne. Les frais d'impression avaient été faits par un riche négociant grec de Livourne. Le portrait de Théophraste, qui est au commencement de l'ouvrage, est une copie de celui qu'Amaduzzi fit graver en tête de son édition princeps des deux derniers caractères (29 et 30), Parme, 1786, in-4°. Le buste antique appartenait au chevalier Azara, ministre d'Espagne à Rome. Il aurait été à désirer que Coray eût pu donner une seconde édition de son livre. Les éditeurs postérieurs, tels que Schneider, 1799, Bloch, 1814, et Ast, 1816, quels que soient d'ailleurs les mérites incontestables de leurs éditions, ont chacun suivi un système différent pour la classification de ces caractères et les insertions entières ou partielles des additions du manuscrit du Vatican. La confusion a été augmentée encore après la découverte d'un manuscrit de Munich, où se trouvaient, d'après une récension écourtée, les vingt-un premiers caractères (9). Depuis 1822 ces Caractères n'ont pas eu de nouvelle édition. Tels que nous les avons, ils ne peuvent être, nous le croyons fermement, l'ouvrage de Théophraste cité par quelques auteurs anciens. Qui nous prouve en effet que cet ouvrage soit les ἠθικοὶ Χαρακτῆρες, en un livre, mentionnés par Diogène Laërce (10), 5, 2, 13, 47? Le passage de Suidas (appuyé cependant par Eudocie, *Violar.*, p. 229) manque dans les trois meilleurs manuscrits et dans l'édition de Milan (11); et si l'on voulait conclure de la vague indication d'Eustathe (12) que ce savant archevêque connaissait nos Caractères, peut-être faudrait il en inférer qu'il connaissait de plus une seconde partie, les caractères vertueux, auxquels l'auteur de la préface des Caractères semble faire allusion. Car il est évident que si Eustathe avance qu'Homère, dans les paroles qu'il fait prononcer à Idoménée, a voulu peindre le lâche et le brave, comme le fait Théophraste, il attribue à l'auteur lesbien une seconde série de Caractères, soit sérieux, soit vertueux, que nous ne connaissons pas.

(9) *Voy.* le morceau important de MM. Wurm et Thiersch dans les *Acta philologorum Monacensium*, tom. III, fasc. 3, pag. 365-388, Munich, 1822.

(10) Tous les manuscrits de Théophraste portent l'inscription de Χαρακτῆρες seulement, sans l'addition de l'adjectif ἠθικοί. *Voy.* la note *A* de Siebenkees, pag. 3 de son édition.

(11) *Voy.* l'édition de Gaisford, pag. 1874, B, et note N.

(12) *Commentar. ad Iliad.*, N, v. 276, p. 931, l. 18 de l'édition de Rome: διασκευάσαντος τοῦ ποιητοῦ ἀρχετυπικῶς ὡς ἐν τύπῳ χαρακτῆρος, ὁποίους δή τινας ὕστερον καὶ Θεόφραστος ἐξετυπώσατο, οἷος μὲν ὁ ἄλκιμος ἐν καιρῷ λόχου, οἷος δὲ ὁ δειλός. Les mots οἷος μὲν... ὁ δειλός se rapportent, il est vrai, à Homère, et non à Théophraste.

Sauf meilleur avis, nous pensons avec Valckenaer et Porson que ces Caractères, bien que très-anciens, ne sont pas l'ouvrage de Théophraste, et nous supposons de plus avec Burney (13), qu'ils ont été extraits systématiquement des comédies grecques, bien long-temps, toutefois, avant les empereurs romains. Cette hypothèse expliquerait pourquoi il n'y a pas un seul manuscrit qui contienne les trente caractères complets, tandis que la plupart ne donnent qu'un nombre indéterminé de ces esquisses, placées à la suite de traités sur la rhétorique, et paraissant destinées à servir comme d'exemples aux préceptes (14). Le second des ouvrages grecs-français de Coray fut son édition du traité d'Hippocrate (15), *Des airs*, *des eaux et des lieux*. Le discours préliminaire, de CLXXX pages, traite de main de maître la grave question de l'influence du climat sur l'homme, p. I-LIII; puis vient une excellente analyse du traité lui-même et une digression sur les vents, et leurs différents noms chez les Grecs et les Romains, p. LIV-CXXX; enfin la notice des manuscrits et des éditions antérieures, p. CXXXI-CLXXX; p. 1-119, suit le texte grec avec la traduction française en regard; p. 121-170 sont placées les variantes et les corrections du texte. Le tome II contient les notes et les index, 484 p. Cet ouvrage, imprimé aux frais de quelques Grecs généreux auxquels, à la fin du discours préliminaire, Coray témoigne sa vive et profonde reconnaissance, eut un succès prodigieux. En moins de quinze ans l'édition fut épuisée. Le docteur Hœglmuller reproduisit en allemand la traduction et les notes de Coray, et les publia à Vienne, 1804, en un vol in-8°. Le professeur D. Francisco Bonafon publia à Madrid, en 1808, une traduction espagnole du discours préliminaire et du texte du traité, en y ajoutant un *prologo*, 256 pages, pet. in-8°. En 1810 (16) l'Institut de France décerna à cet ouvrage le prix de 5,000 fr. En 1816 Coray en fit réimprimer chez Eberhart (17) le texte grec et la traduction française, sans les notes, qu'il se proposait de refaire en entier. A cette réimpression partielle il joignit le texte grec et la traduction française de la *Loi* d'Hippocrate et le texte grec du traité de Galien : « *Le*

(13) Voy. *Selecta e scholis Valckenarii in libros quosdam N Test.*, *ed.* Wassenbergh, tom. 1er, p. 289; Valckenaer, *Adnotationes in Adoniazusas Theocriti*, p. 333, et les *Annotationes in Aristophanis Plutum* de Porson et Dobree, réimprimées dans le tom. 7, partie 1 des *Commentarii in Aristoph. Comœdias*, pag. 188, 189, Leipzig, 1822. M. Eichstædt, p. 10, note 19, de son programme intitulé : *Drama christianum quod* Χριστὸς πάσχων *inscribitur num Gregorio Nazianzeno tribuendum sit*, Iéna, 1816, partage l'opinion de Valckenaer

(14) Cette observation a été faite, relativement aux manuscrits du Vatican, par Siebenkees. dans la préf. de l'édition de Gœtz, pag. IX-XI; par rapport aux manuscrits de Paris, par M. J.-G. Schweighæuser fils, *Avertissement de l'éditeur* en tête de la traduction française de La Bruyère, édition stéréotype de Herhau, pag. VIII et IX; et par rapport aux manuscrits de Munich, par M Thiersch, morc. cite pag. 376 et suiv. *Voy.* encore M. Walz, *Præf. ad Rhetores Græcos*, vol. 7, part. 1, p. IV.

(15) *Traité d'Hippocrate*, *des airs*, *des eaux et des lieux*, *traduction nouvelle avec le texte grec collationné sur deux manuscrits* (numéros 2146 et 2555 de la Bibl. roy de Paris), *notes critiques*, *historiques et médicales*, *un discours préliminaire*, *un tableau comparatif des vents anciens et modernes*, *une carte géographique*, *et les index nécessaires*, par Coray, Paris, 1800, Eberhart, 2 vol. in-8°.

(16) Voy. *Rapports et discussion de toutes les classes de l'Institut de France*, *sur les ouvrages admis au concours pour les prix décennaux ; Discussions de la classe d'histoire et de littérature ancienne*, pag. 202-204 le *Rapport du jury*, et pag. 211-213 la discussion de Clavier.

(17) Ἱπποκράτους τὸ περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων, δεύτερον ἐκδοθὲν μετὰ τῆς Γαλλικῆς μεταφράσεως, ᾧ προσετέθη ἐκ τοῦ αὐτοῦ Ἱπποκράτους καὶ ὁ Νόμος, μετὰ τῆς Γαλλικῆς μεταφράσεως, καὶ τὸ τοῦ Γαληνοῦ Ὅτι ἄριστος ἰατρὸς, καὶ φιλόσοφος. Φιλοτίμῳ δαπάνῃ τῶν ὁμογενῶν Χίων.

meilleur médecin doit être aussi philosophe. » Le volume est terminé par des notes, en grec ancien, sur les deux traités ajoutés dans cette édition, et par un specimen d'un fragment des *Préceptes* (*παραγγελίαι*) d'Hippocrate, corrigé et expliqué. La préface, grecque moderne, de la nouvelle édition, 56 pages, s'adresse surtout aux jeunes Grecs qui étudient la médecine. Un seul reproche a été fait à Coray sur ces deux éditions; c'est d'avoir restitué à Hippocrate, d'une manière trop systématique, les formes du dialecte ionien. Ce reproche s'adresse surtout à la réimpression de 1816 (18). Mais, à part cette tendance trop grammaticale, et qui manque de la confirmation diplomatique des manuscrits, Coray était l'éditeur qu'il fallait pour donner un Hippocrate complet. Il avait rassemblé des matériaux considérables pour ce travail; mais sa modestie et le trop grand nombre de ses autres publications l'empêchèrent d'y donner suite. L'auteur de cet article fit dans le courant de l'année 1831 plusieurs tentatives pour obtenir de Coray la communication de ses notes, afin de les transmettre à M. Dietz, professeur à Kœnigsberg; mais Coray refusa toujours, se rejetant sur l'état informe de ses *Adversaria* (19). Ici nous devons intercaler la mention de quelques ouvrages politiques de Coray. Son premier opuscule de ce genre est peut-être la réfutation anonyme d'un appel aux Grecs, publié à Constantinople en 1798, par le patriarche Anthime de Jérusalem. La brochure est intitulée : *Ἀδελφικὴ διδασκαλία πρὸς τοὺς εὑρισκομένους κατὰ πᾶσαν τὴν Ὠθωμανικὴν ἐπικράτειαν Γραικοὺς, εἰς ἀντίῤῥησιν κατὰ τῆς ψευδωνύμως ἐν ὀνόματι τοῦ μακαριωτάτου Πατριάρχου Ἱεροσολύμων ἐκδοθείσης ἐν Κωνσταντινουπόλει πατρικῆς διδασκαλίας. Ἐν Ῥώμῃ* (c'est-à-dire à Paris), 1798. Après deux pages de préface vient l'*Exhortation paternelle* du patriarche, page 1-12; page 22-24 une pièce en vers politiques sur la nécessité religieuse d'obéir au pouvoir existant; puis, p. 25-58, la réfutation trop passionnée du pamphlet du patriarche. En 1801, pour exciter les Grecs à prendre fait et cause pour la république française, il publia une brochure intitulée : *Σάλπισμα πολεμιστήριον*. En 1821 il en parut chez Baudouin une traduction française intitulée : *Appel aux Grecs*, par Atromète de Marathon. La même année, Coray réimprima à Paris le texte grec en y joignant une préface et deux appendices, 36 pages in-8°. C'est de 1801 aussi que date un chant patriotique de Coray, à l'imitation de la Marseillaise, et commençant par ces mots : *Φίλοι μου συμπατριῶται*. Ce chant est encore aujourd'hui répandu dans toute la Grèce, à l'instar des hymnes de Rhigas. Nous plaçons ici, à cause de l'analogie de tendance politique, un *Dialogue entre deux*

(18) M. Dietz (*Voy.* la note suivante) s'est aussi laissé entraîner par cette tendance trop exclusive vers les ionismes anciens. *Voy.* sa note sur Hippocrate Περὶ ἱρῆς νούσου, pag. 101-106. Mais plus tard il a changé d'avis.

(19) M. Fr.-R. Dietz est connu aujourd'hui comme savant helléniste-médecin par son édition du traité d'Hippocrate *de l'Epilepsie* (Περὶ ἱρῆς νούσου) Leipzig, 1827, 184 et XII pages in-8°. et surtout par la publication de la belle collection intulée : *Apollonii Citiensis, Stephani, Palladii, Theophili, Meletii, Damascii, Joannis, aliorum Scholia in Hippocratem et Galenum, e codd. Mss. Vindob., Monac., Florent., Mediol., Escorial, etc., primum græce edidit* Fr.-R. Dietz, 2 vol. in-8° de XXI et 352 pag. le 1er volume, et de XVI et 544 pag. le 2e, Kœnigsberg, 1834. C'est de M. Dietz que nous attendons une édition critique complète des œuvres d'Hippocrate. Si l'on veut voir combien les éditions de Foesius et de Van der Linden laissent encore à désirer, on peut consulter un programme de M. C.-L. Struve, publié in-8° à Kœnigsberg en 1820.

habitants de Venise, Venise (c'est-à-dire Paris), 1805, 61 pages (20). En 1802, Coray publia la traduction grecque moderne de l'ouvrage italien de Beccaria, *Dei delitti e delle pene*, qu'il dédia à la république libre des Sept-Iles-Ioniennes. Cette publication fit une vive impression en Grèce, où dès lors le nom de Coray fut généralement connu (21). En 1823, la deuxième édition, corrigée et augmentée, de cette même traduction, parut à Paris, chez Firmin Didot (22). Les prolégomènes de l'ancienne édition occupent 24 p., ceux de la nouvelle les p. 25-110, le texte de la traduction comprend 174 pag., et les notes s'étendent de la p. 175 à la p. 261. Mais il ne suffisait pas au patriotisme ardent de Coray d'exciter ses compatriotes à faire tous leurs efforts pour se placer au rang des nations civilisées; il tenait à prouver, les pièces en main, que la Grèce était désormais digne de l'attention sérieuse des puissances européennes et des amis de l'humanité. Dans son discours préliminaire sur le traité d'Hippocrate, il avait déjà essayé de montrer que les Grecs, bien au-dessus de l'état d'abaissement où on les supposait se trouver encore, méritaient un intérêt véritable. Dans ce but il présenta en 1803 à la Société des observateurs de l'homme un *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce*, 66 p. in-8°. Cette brochure faisait mieux apprécier la tendance progressive des compatriotes de Coray, en même temps que la traduction grecque moderne encourageait puissamment les Grecs régénérés à s'avancer dans cette route pénible, mais glorieuse, de la véritable instruction. Ce fut vers cette époque que Bonaparte, alors premier consul, désira voir paraître une nouvelle traduction française de la *Géographie* de Strabon. Le ministre Chaptal proposa comme traducteurs La Porte du Theil et Coray, et pour les notes géographiques, Gosselin. Chacun des collaborateurs eut 3,000 francs d'appointements par an. En 1805, ils présentèrent le premier volume à Napoléon. Avant d'avoir terminé le deuxième, ils reçurent de plus 2,000 francs de rente viagère; mais Coray, redoutant les conséquences possibles d'une telle largesse de la part de l'empereur, par les mêmes raisons qui l'empêchèrent un peu plus tard d'accepter les fonctions de censeur des livres grecs (23), persuada à ses collègues de résigner les 3,000 fr. d'honoraires annuels pour ne conserver que les 2,000 fr. de rente viagère; désintéressement que le ministre approuva entièrement. Dans cette importante publication la traduction des livres 3, 4, 7, 8, 12, 13, 14 et 15 de Strabon est tout entière de Coray, de même que les notes, à l'exception de plusieurs annotations précédées d'un trait (—) qui

(20) Τί πρέπει νὰ κάμωσιν οἱ Γραικοὶ εἰς τὰς παρούσας περιστάσεις; Διάλογος δύο Γραικῶν, κατοίκων τῆς Βενετίας, ὅταν ἤκουσαν τὰς λαμπρὰς νίκας τοῦ Αὐτοκράτορος Ναπολέοντος. Quel que soit le nom des lieux d'impression que Coray a quelquefois jugé nécessaire de mettre sur ses publications, elles ont toutes été imprimées à Paris, excepté sa thèse et les deux ouvrages de médecine mentionnés plus haut dans la note 6.

(21) Voy le *Cours de littérature grecque moderne*, par M. J. Rizo-Neroulos, publié par M. J. Humbert, 2e édition, Genève, 1828, p. 114 et 115.

(22) Βεκκαρίου περὶ ἀδικημάτων καὶ ποινῶν, μεταφρασμένον ἀπὸ τὴν Ἰταλικὴν γλῶσσαν. Δευτέρα ἔκδοσις, διορθωμένη μὲ σημειώσεις καὶ πίνακα στοιχειακὸν εἰς τὴν ὁποίαν ἐπροστέθη καὶ τὸ πανομοιότυπον (*fac simile*) τῆς πρὸς τὸν μεταφραστὴν ἐπιστολῆς τοῦ Μορελλέτου.

(23) Voy. l'*Autobiographie*, pag. 24 et 25.

appartiennent à Gosselin (24). Le sixième volume de cette traduction, qui devait renfermer des dissertations, des notes, et les tables, n'a pas encore paru. La traduction du texte grec est complète, mais elle n'a pas ses prolégomènes. En 1802, Coray soigna une édition de luxe du texte grec des *Pastorales* de Longus, corrigé d'après ses conjectures, Paris, chez Pierre Didot, gr. in-4° de 132 pages (25). Le grec n'est malheureusement pas accentué. Vers la même époque Coray contribua, par de savantes notes, à trois ouvrages importants, au *Thucydide* de Lévesque (1795), à la seconde édition de l'*Hérodote* de Larcher (1802), et à l'édition d'*Athénée*, par Schweighæuser (1801-1807). Il fut aussi collaborateur du *Museum Oxoniense* et du *Magazin encyclopédique* (26). Nous arrivons enfin à une publication toute grecque de Coray : c'est son édition du roman d'Héliodore (27), imprimé aux frais d'Al. Basili. L'épître dédicatoire, en grec moderne, adressée à son compatriote, 77 pages, traite des romans grecs en général, et de la vie et des ouvrages d'Héliodore, donne l'appréciation du roman des Ethiopiques, énumère les diverses imitations et les éditions antérieures, enfin s'étend avec détail sur les causes de la corruption du langage grec, et les moyens d'y remédier. Puis viennent les témoignages des anciens sur Héliodore, et le sommaire du roman. Le texte grec a 448 p., et le second volume, de 418 pages, contient les notes et les index. Dans son savant et judicieux commentaire Coray a su tenir un juste milieu entre la prolixité des notes de Villoison sur Longus et la parcimonie de Gaulmin, dont les notes sur Eustathe et sur Théodore Prodrome sont par trop succinctes, quoique très-substantielles. On a reproché à Coray de s'être contenté pour la constitution diplomatique de son texte des variantes recueillies par Amyot d'après un manuscrit du Vatican, au lieu d'y joindre la collation d'un excellent manuscrit de Venise, n° 409, qui alors se trouvait à Paris. Sans doute il eût été à désirer que quelque savant eût publié une collation exacte de ce manuscrit, en forme de supplément à l'édition de Coray. Mais les nombreuses variantes de ce manuscrit, citées dans les savantes publications de Bast et de M. Boissonade, prouvent combien de fois Coray, dans ses conjectures, s'est heureusement rencontré avec les leçons de ce manuscrit. D'ailleurs son édition avait été faite dans l'espace de trois ou quatre mois. Pour la sagacité critique, elle nous paraît le meilleur travail du savant helléniste. Le nom de Coray, placé au premier rang des hellénistes de l'Europe, devint populaire en Grèce ; la publication surtout du Mémoire cité et du Beccaria l'avait fait connaître. En 1804 les frères Zosima, riches négociants grecs établis à Moscou, lui firent la proposition de se charger de la publication d'une collection des au-

(24) *Voy.* Coray, préface de son *Strabon* grec, tom. I, pag. 85 et 86.

(25) *Voy.* Chardon de la Rochette, *Mélanges*, t. II, p. 52 et 53, et p. 102 à 107, et notre préface en tête de la réimpression du *Longus* de P.-L. Courier, p. XIX.

(26) Voy. p. ex. *Lettre du docteur Coray sur le testament secret des Athéniens, dont parle Dinarque dans la harangue contre Démosthènes*, reproduite dans les *Mélanges* de Chardon de la Rochette, t. II, p. 445-460.

(27) Ἡλιοδώρου Αἰθιοπικῶν βιϐλία δέκα, ἃ χάριν Ἑλλήνων ἐξέδωκε μετὰ σημειώσεων, προσθεὶς καὶ τὰς ὑπὸ τοῦ Ἀμιότου συλλεγείσας, τέως δὲ ἀνεκδότους, διαφόρους γραφὰς, προτροπῇ καὶ δαπάνῃ Ἀλεξάνδρου Βασιλείου, ὁ Δ. Κοραῆς. Paris, Eberhart, 1804, 2 vol. in-8°.

teurs classiques grecs, destinée principalement à la Grèce renaissante. Coray accepta cette belle mission avec empressement, et dès 1805 il fit paraître, comme prospectus et specimen de la grande œuvre, les *Histoires diverses d'Elien*, les fragments des *Constitutions* (Πολιτεῖαι) d'Héraclide le Pontique, et les fragments de Nicolas de Damas, réunis en un seul et beau volume in-8° (28). Dans une longue préface, de 144 p., pleine de science, qu'il intitulait modestement *Στοχασμοὶ αὐτοσχέδιοι* (*Pensées improvisées*) *περὶ τῆς Ἑλληνικῆς παιδείας καὶ γλώσσης*, il fit une histoire complète et approfondie de l'altération successive de la langue grecque, et proposa des moyens efficaces pour arrêter cette corruption toujours croissante. Les pages 145-176 de la préface, écrite en grec moderne (29) et dans le système de style qu'il désirait dès lors voir imité par ses compatriotes, sont remplies par des articles biographiques et littéraires sur les trois auteurs que renferme le volume. Élien occupe 200 pages, Héraclide le Pontique ne prend que jusqu'à la page 228, et Nicolas de Damas jusqu'à la page 282. Les notes écrites en grec ancien, courtes, mais riches de rapprochements tirés du grec vulgaire, s'étendent de la page 283-384. Suivent trois tables; une des mots anciens, une des mots modernes, une des auteurs expliqués. Ce volume obtint de la part des hellénistes européens une approbation universelle; et en Grèce, où il fut répandu d'une manière extrêmement libérale, il excita une vive attention. Le choix de ces trois auteurs pouvait paraître singulier en Europe; mais la Grèce renaissante y trouvait ce qu'il lui fallait. Coray, imitant l'exemple de saint Paul (Ire Ep. aux Cor., III, 2), présentait d'abord le lait à ses compatriotes; il leur donnait ensuite une nourriture plus forte. En effet, Coray vit bien qu'il fallait offrir à la Grèce nouvelle des exemples du style pur de l'atticisme, de l'héroïsme patriotique et désintéressé de ses ancêtres; et enfin un grand monument de l'érudition historique et géographique des anciens. Un heureux hasard pour la science, plutôt que la pensée du généreux patriote, fit que son choix tomba précisément sur trois auteurs qui avaient grand besoin d'une nouvelle révision critique. Les deux premiers volumes de la collection intitulée Βιβλιοθήκη Ἑλληνικὴ furent consacrés aux œuvres complètes d'Isocrate (30). Cet orateur méritait la préférence, non seulement parce que, dans son style éloquent et harmonieux, la période et la phrase oratoire de l'atticisme offrent le modèle le plus accompli, mais surtout parce que tous ses ouvrages respirent le patriotisme le plus pur et le plus élevé. Isocrate, qui avait travaillé plus de dix ans son Panégyrique, comprit, après la bataille de Chéronée, que sans la liberté il n'y avait plus d'élo-

(28) Πρόδρομος Ἑλληνικῆς Βιβλιοθήκης, περιέχων Κλαυδίου Αἰλιανοῦ τὴν Ποικίλην ἱστορίαν, Ἡρακλείδου τοῦ Ποντικοῦ, Νικολάου τοῦ Δαμασκηνοῦ τὰ σωζόμενα. Οἷς προσετέθησαν καὶ βραχεῖαι σημειώσεις, καὶ Στοχασμοὶ αὐτοσχέδιοι περὶ τῆς Ἑλληνικῆς παιδείας καὶ γλώσσης. Φιλοτίμῳ δαπάνῃ τῶν ἀδελφῶν Ζωσιμάδων, παιδείας ἕνεκα τῶν τὴν Ἑλλάδα φωνὴν διδασκομένων Ἑλλήνων.

(29) Remarquons en passant que dans toutes les éditions des classiques grecs, données par Coray depuis celle d'Héliodore inclusivement, les préfaces sont écrites en grec moderne, mais les notes en grec ancien.

(30) Ἰσοκράτους λόγοι καὶ ἐπιστολαί, μετὰ σχολίων παλαιῶν, κ. τ. λ. Paris, Firmin-Didot, 1807, 2 vol. in-8°.

quence, et à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, il eut le courage de se soustraire par une mort volontaire au joug du Macédonien. Coray sut motiver son choix en traitant son auteur d'une manière tout-à-fait supérieure. Les *αὐτοσχέδιοι ϛοχασμοὶ* se recommandent par les mêmes qualités que celles du *Prodromus*, t. Ier, pag. 1-46 ; mais le morceau sur l'édition d'Isocrate est surtout remarquable. Le texte de l'auteur occupe 439 pages : quelques scholies anciennes terminent le premier volume, pag. 440-448. Les soixante pages des préliminaires du deuxième volume sont consacrées aux témoignages des anciens sur Isocrate; le commentaire et les trois index ont trois cent quatre-vingt-neuf pages. Le manuscrit du Vatican, n° 65, a fourni les plus heureux secours à Coray pour la constitution critique du texte. Cependant le texte d'Isocrate s'est encore amélioré depuis par les collations nombreuses de nouveaux manuscrits que l'infatigable M. I. Bekker a comparés pour son édition des Orateurs grecs. Quant à l'interprétation d'Isocrate, Coray est resté le maître jusqu'à ce jour (31). Le second auteur grec que Coray choisit pour sa collection fut Plutarque. Les *Vies des hommes illustres* de ce savant et patriotique historien convenaient au plan que poursuivait Coray. Plutarque, presque le seul patriote grec de son temps, ce digne et grave représentant du paganisme qui s'écroulait sous l'empire prépondérant de la religion divine du Christ, Plutarque sentit que l'antiquité grecque surpassait l'antiquité romaine, et il écrivit tous ses parallèles en faveur de son pays (32). C'était un auteur qui allait bien aux Grecs asservis par les Turcs. Coray soigna jusqu'à l'extérieur de son édition des *Vies parallèles*. Quarante-cinq portraits choisis tous d'après des antiques, soit médailles, soit bustes, ornent les six volumes (33). L'exécution typographique avança assez lentement ; il ne parut qu'un volume par année de 1809 à 1814. Les préfaces du tome Ier et du tome III se recommandent par les *specimen* d'un dictionnaire grec moderne et ancien, tel que Coray aurait souhaité le voir exécuter par ses compatriotes. Les *αὐτοσχέδιοι ϛοχασμοὶ* des six volumes traitent surtout de la nécessité d'une semblable publication. Malheureusement ce vœu ne put être exécuté qu'en partie. La révolution grecque vint interrompre l'œuvre commencée, et il ne parut que le premier volume de la *Κιϐωτὸς* ou *Arche de la langue grecque*, comprenant seulement les lettres Α-Δ (34). Le texte des Vies de Plutarque a été très-ingénieusement corrigé par Coray, et très-bien expliqué. Mais il eût été à désirer que quelques bons manuscrits eussent été collationnés par l'éditeur ; d'autant plus que le texte n'a pas encore été généralement et complètement revu sur les manuscrits. Le savant et merveilleux travail de Wyttenbache sur les Morales, laisse lui-même

(31) *Voy.* trois lettres spirituelles et intéressantes, quoique absolument contradictoires entre elles, dans les *Œuvres complètes* de P.-L. Courier, t. 3, p. 211-219, édition de Paris, 1830.

(32) *Voy.* les observations judicieuses de M. Rizo-Néroulos, ouvr. cité, p. 117. Le mot fameux de P.-L. Courier sur Plutarque (*Œuvres*, t. 3, p. 257) n'est qu'à moitié vrai.

(33) Remarquons que toutes les éditions de Coray sont accompagnées du portrait de l'auteur ancien, quand il s'en est conservé un d'authentique.

(34) *Voy.* l'ouvrage cité de M. Rizo-Néroulos, pag. 118, avec la note 20, pag. 185 et 186. La Κιϐωτὸς a servi utilement aux éditeurs de la première partie du *Thesaurus linguæ græcæ* de H. Estienne. L'annonce qu'en publièrent, en 1820, les éditeurs grecs à Constantinople est une pièce vraiment curieuse à consulter.

beaucoup à désirer sous ce rapport. Le troisième ouvrage que Coray reçut dans sa *Bibliothèque grecque* fut la *Géographie* de Strabon, l'un des auteurs les plus savants de l'antiquité, celui qu'Eustathe nomme le géographe par excellence (35). Le premier volume parut en 1815, précédé d'une savante préface de quatre-vingts pages. En 1827, à Milan, le libraire Sonzogno fit traduire ce morceau en italien. Monstoxydi y ajouta des notes pleines d'érudition (36). Coray donna son deuxième et son troisième volume en 1817. Les préfaces, très-courtes, contiennent quelques variantes et quelques conjectures. Le quatrième volume, où sont les notes et les tables, 548 p., accompagné de nombreux cartons, parut en 1819. Des Grecs de Scio firent les frais de l'impression. Cette édition de Strabon donne le meilleur texte que nous ayons jusqu'à présent. Pendant les années 1812 et suivantes, Coray contribua beaucoup à la rédaction du Λόγιος Ἑρμῆς (*Mercure savant*), journal fondé et publié à Vienne par Anthime Gazi. Ses articles sont signés des initiales I. K. En 1820, dans l'intérêt du clergé grec, il publia une traduction anonyme, grecque moderne, de la *Consultation de trois évêques avec le pape Jules III* (Συμβουλὴ τριῶν Ἐπισκόπων, ἐπισταθεῖσα κατὰ τὸ 1553 ἔτος, πρὸς τον Πάπαν Ἰούλιον τον τρίτον), XXIII et 81 pag. in-8°. En 1821, éclata l'insurrection grecque. Coray en fut vivement effrayé, parce qu'il ne l'attendait que trente ans plus tard. Il salua cependant l'aurore de la liberté renaissante par la publication de la *Politique* d'Aristote (37). Le texte grec est précédé de 142 pages de Prolégomènes, que l'on peut regarder comme le monument le plus accompli d'un patriotisme noble et pur. L'analyse de l'ouvrage est tirée du soixante-deuxième chapitre du *Voyage du jeune Anacharsis*. MM. Iken et Orelli en firent presque à la même époque deux traductions allemandes. L'édition grecque-allemande de M. Orelli parut à Zurich, 1823. En 1822 Coray donna comme suite à la *Politique* son édition de la *Morale* d'Aristote *à Nicomaque* (38). La préface, toute politique, est de 77 pages. Les savants ont trouvé généralement que Coray a pris trop de liberté et de hardiesse dans ses corrections. Son texte a été suivi dans la traduction française des deux ouvrages, publiée par Thurot en 1823. En 1825, le savant helléniste fit paraître le quinzième volume de la *Bibliothèque grecque*. Il y réunit les *Mémorables* de Xénophon et le *Gorgias* de Platon, 422 p. (39). La préface de 68 p., se recommande par le patriotisme éclairé qu'elle respire, et par une appréciation très-finement sentie de Socrate. Les notes (p. 241-362) contiennent des extraits judicieusement choisis des commentateurs

(35) Στράβωνος Γεωγραφικῶν βιβλία ἑπτακαίδεκα, ἐκδιδόντος καὶ διορθοῦντος Α. Κοραῆ.

(36) *Voy.* le 1[er] t. du *Strabon* italien faisant partie de la *Collana degli antichi storici greci volgarizzati*.

(37) Ἀριστοτέλους Πολιτικῶν τὰ σωζόμενα, ἐκδιδόντος καὶ διορθοῦντος Α. Κ. Φιλοτίμῳ δαπάνῃ τῶν ὁμογενῶν, ἐπὶ ἀγαθῷ τῆς Ἑλλάδος.

(38) Ἀριστοτέλους Ἠθικὰ Νικομάχεια, ἐκδιδόντος καὶ διορθοῦντος Α. Κ. δαπάνῃ τῶν ἀναξίως δυσπραγησάντων Χίων.

(39) Ξενοφῶντος Ἀπομνημονεύματα καὶ Πλάτωνος Γοργίας, ἐκδιδόντος καὶ διορθοῦντος Α. Κ.

les plus estimés; mais on croit lire Coray seul, tant il a su heureusement s'approprier ce qu'il avait extrait des autres. Dans le seizième et dernier volume de la *Bibliothèque grecque*, publié en 1826, se trouve le *Discours* de l'orateur Lycurgue *contre Léocrate*, avec la traduction française de Thurot (40). Les Prolégomènes, de 8 p. seulement, sont suivis d'un dialogue patriotique sur les intérêts de la Grèce. Outre ces dix-sept volumes qui composent, en y ajoutant le volume intitulé Πρόδρομος, la *Bibliothèque grecque*, Coray publia encore neuf volumes, plus petits et moins complètement commentés, qu'il nomma modestement *hors-d'œuvres* ou *accessoires* (Πάρεργα Ἑλληνικῆς βιβλιοθήκης). Deux seulement exceptées, ces publications ont une importance moindre que les volumes de la collection: nous pouvons les énumérer plus brièvement. Le premier volume contient les *Stratagèmes* de Polyen, 1809, X et 452 p. (41). Le deuxième volume, 1810, comprend la collection la plus complète qui existe des fables grecques de tout âge qui nous sont parvenues sous le nom d'Esope (42). Une préface extrêmement savante donne l'histoire littéraire de ces fables, et en général de l'apologue chez les Grecs. A la fin du texte, qui, avec les tables, comprend 495 pages, se trouvent trente-six fables en grec vulgaire, à l'usage des enfants. Le troisième volume encore plus important, 1814, contient le traité de Xénocrate *Sur la nourriture que fournissent les productions aquatiques* (43). Déjà en 1794, par l'entremise de Chardon de la Rochette, Coray avait contribué à l'excellente édition que donna de ce traité D. Gaetano d'Ancora, Naples, Imprimerie royale. Mais dans l'édition de 1814, Coray fit infiniment mieux. Les Prolégomènes sur Xénocrate et tous les auteurs en général qui ont écrit sur les qualités médicales et gastronomiques des poissons, forment un morceau curieux et intéressant. Le texte, de 21 pages, est suivi de nombreux extraits de Galien, traitant le même sujet, et le commentaire est ce que nous possédons de plus clair et de plus complet sur l'histoire naturelle des poissons connus dans l'antiquité. En 1816, Coray publia les *Réflexions morales* de l'empereur Marc-Aurèle, formant le quatrième volume des Πάρεργα (44). Après les Prolégomènes de 44 pages, vient l'*Eloge* de cet empereur par Thomas. Le texte grec est corrigé peut-être avec un peu trop de liberté. Le cinquième volume des Πάρεργα, 1822, contient le *Général d'armée* par Onésandre (45). Le texte grec est accompagné de la traduction française du baron de Zurlauben; page 150-153, suit la

(40) Λυκούργου Λόγος κατὰ Λεωκράτους ἐκδόντος καὶ διορθώσαντος Α. Κ., καὶ Γαλλιστὶ μεθερμηνεύσαντος F. Th.

(41) Πολυαίνου Στρατηγημάτων βίβλοι ὀκτώ.

(42) Μύθων Αἰσωπείων συναγωγή. Ce volume, comme le précédent, est imprimé aux frais des frères Zosima.

(43) Ξενοκράτους καὶ Γαληνοῦ περὶ τῆς ἀπὸ τῶν ἐνύδρων τροφῆς, οἷς προστέθεινται σημειώσεις καὶ τὰ περὶ τῆς ἐκδόσεως προλεγόμενα. Imprimé aux frais des compatriotes de Scio.

(44) Μάρκου Ἀντωνίνου αὐτοκράτορος τῶν εἰς ἑαυτὸν βιβλία ιβʹ. Οἷν προτέθειται τὸ ὑπὸ Θωμᾶ τοῦ ῥήτορος Γαλλιστὶ γεγραμμένον ἐγκώμιον Μάρκου. Imprimé aux frais des Sciotes.

(45) Ὀνησάνδρου Στρατηγικὸς, καὶ Τυρταίου τὸ πρῶτον ἐλεγεῖον, μετὰ τῆς Γαλλικῆς ἑκατέρου μεταφράσεως.

première Élégie de Tyrtée, texte grec, et traduction en vers français de Firmin Didot. De courtes mais excellentes notes, les tables et une traduction en grec moderne du même morceau de Tyrtée, avec une planche des machines poliorcétiques, en usage chez les anciens, terminent le mince volume de 200 pages. Il avait été imprimé aux frais des infortunés habitants de Scio. Dans le sixième volume, 1824, Coray publia, sous le titre commun de *Traités politiques* de Plutarque (Πλουτάρχου τὰ πολιτικά), les ouvrages suivants : *Que les philosophes doivent surtout converser avec les grands* (Ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι), *Qu'il est nécessaire qu'un prince soit instruit* (Πρὸς ἡγεμόνα ἀπαίδευτον), *Si les vieillards doivent prendre part à l'administration publique* (Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον), *Préceptes d'administration publique* (Πολιτικὰ παραγγέλματα), *De la monarchie, de la démocratie et de l'oligarchie* (Περὶ μοναρχίας καὶ δημοκρατίας καὶ ὀλιγαρχίας). Un dialogue patriotique sur les intérêts de la Grèce (le premier), dont celui qui se trouve en tête du discours de Lycurgue n'est qu'une continuation, embrasse 181 pages. Les notes du texte grec sont surtout critiques, mais elles contiennent un grand nombre de rapprochements politiques. C'est le premier volume des Πάρεργα sur lequel Coray a mis ses initiales A. K. En 1826, Coray donna dans son septième volume des Πάρεργα le *Manuel* d'Epictète, le *Tableau* de Cébès, tous les deux accompagnés de la traduction française de Thurot, et l'*Hymne* de Cléanthe, avec la traduction de Bougainville. Les Prolégomènes de ce volume sont plutôt politiques et philosophiques que littéraires; mais les notes sont excellentes. Enfin, en 1827, Coray termina la série des Πάρεργα en publiant, dans les volumes huit et neuf, les *Dissertations sur Epictète* par Arrien (46). Après la préface remarquable par sa haute portée morale, il y a dans le premier volume un dialogue patriotique, et en tête du second un autre dialogue sur l'avenir de Scio. Les notes se distinguent par les mêmes qualités que celles du septième volume. En dehors de ces vingt-six volumes qui forment la totalité de la *Bibliothèque grecque*, Coray publia anonyme, Paris, 1811-17-18-20, les quatre premiers chants de l'Iliade, avec des notes choisies dans les commentateurs anciens, et des gravures au trait d'après Flaxmann. Il nomma cette publication *édition Bolissienne* (ἔκδοσις Βολισσία), d'après la tradition ancienne qui faisait écrire à Homère ses petits ouvrages (παίγνια) à Bolissus, bourg dans le voisinage de Scio. Les prolégomènes de ces quatre petits volumes, remplis d'allusions aux localités de Scio, ne sont pas d'un grand intérêt pour un lecteur étranger; mais le choix des scholies anciennes, aussi bien que les notes propres à Coray, méritent tous les éloges. Il est fâcheux que l'édition n'ait pas été continuée. En 1812, Coray fit paraître, anonyme aussi, les *Facéties* d'Hiéroclès (47), avec une

(46) Ἀῤῥιανοῦ τῶν Ἐπικτήτου Διατριβῶν βιβλία τέσσαρα, ἐκδόντος καὶ διορθώσαντος A. K.

(47) Ἱεροκλέους φιλοσόφου Ἀστεῖα, [οἷς] προσετέθησαν βραχεῖαι σημειώσεις, καί τινα τῶν Ἰταλικῶν νεωτέρων ἀστείων, ὑπὸ Μ. τοῦ Χίου. 39 pages de préface et 32 de texte, notes et index.

double traduction en grec moderne et en français, augmentées de quelques autres traits plaisants, tirés des recueils italiens. La préface est curieuse. Ce petit volume est très-rare : il n'a pas été mis dans le commerce en Europe, à ce qu'il paraît. En 1828, Coray, se sentant près de descendre dans la tombe, voulut recueillir encore tout ce qu'il trouvait de bon et d'utile dans ses *Adversaria*. C'est dans ce but qu'il publia ses Ἄτακτα, recueil varié, que l'on pourrait intituler *Mélanges*. Le titre est emprunté à Philétas de Cos. Le premier volume contient deux poèmes jusqu'alors inédits en grec moderne, de Théodore Prodrome, adressés à l'empereur Manuel Comnène, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Dans le premier, l'auteur fait le triste mais assez facétieux tableau de sa pauvreté, pour attirer sur lui l'attention et la munificence impériale; dans le second, il dépeint d'une manière mordante les mœurs des supérieurs des monastères (ἡγούμενοι). Coray accompagna le texte de ces deux poèmes d'un commentaire admirable, dont l'importance est inestimable pour l'histoire du grec vulgaire. Cinq index terminent le volume : un des mots du texte, un des notes, un des mots grecs anciens, un des mots français, un des mots latins ou étrangers. Le deuxième volume des Ἄτακτα, 1829, contient un essai de dictionnaire grec moderne, historiquement traité, suivi de trois index. Le troisième volume, 1830, renferme un écrit sur les antiquités de Scio, monographie complète et remarquable sous tous les rapports, et un essai d'une nouvelle traduction grecque moderne du Nouveau-Testament, c'est-à-dire de l'épître de saint Paul à Tite. En regard du texte se trouve l'ancienne traduction de Maxime Margounius de Gallipoli, et au bas des pages le nouvel essai de Coray; d'amples notes sont placées à la suite. Le volume est terminé par un dialogue curieux sur le feu sacré de Jérusalem, accompagné de beaucoup de notes; par le traité de saint Grégoire de Nysse *Sur ceux qui font le voyage de Jérusalem* (περὶ τῶν ἀπιόντων εἰς Ἱεροσόλυμα); par une dissertation sur la manière de compter par douzaine, enfin par quatre index. Le quatrième volume des Ἄτακτα, 1832, divisé en deux parties, donne un second essai d'un dictionnaire grec moderne et ancien, plus étendu que celui du deuxième volume : il contient aussi trois index. Le cinquième volume, publié en 1835, après la mort de l'auteur, par M. Fournaraki, renferme encore, dans sa première partie (367 pages), un troisième dictionnaire grec; mais celui-ci explique plutôt des choses que des mots : la seconde partie, 432 pages, contient les index complets de tous les cinq volumes, travail pénible, mais extrêmement utile, que nous devons aux soins laborieux de M. Fournaraki. Le dernier ouvrage du savant helléniste est son *Vade-mecum du prêtre* (Συνέκδημος ἱερατικός, 1831), ou édition des trois épîtres pastorales de saint Paul (les deux à Timothée, et celle à Tite), texte grec avec la traduction ancienne de Margounius en regard, celle de Coray au bas des pages, et un ample commentaire. Le titre de l'ouvrage est emprunté à Hiéroclès. Le mérite du commentaire est incontestable : cependant nous devons remarquer que les nombreuses citations des Pères grecs sont toutes empruntées à des ouvrages modernes, surtout au *The-*

saurus ecclesiasticus de Suicer. Au milieu de ces pieuses et patriotiques occupations la mort surprit le digne vieillard, le 6 avril 1833, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans moins onze jours. Ses funérailles furent encore plus modestes que ne l'avait été sa vie. Son compatriote M. Lazara prononça un discours simple mais touchant sur le bord de sa tombe, et ses amis lui élevèrent un monument avec cette inscription qu'il avait lui-même composée :

Ἀδαμάντιος Κοραῆς Χῖος ὑπὸ ξένην μὲν ἴσα δὲ τῇ φυσάσῃ μ' Ἑλλάδι πεφιλημένην γῆν τῶν Παρισίων κεῖμαι.

Ci-gît Adamantius Coray, de Scio. Une terre étrangère me couvre : mais cette terre, celle de Paris, je la chérissais à l'égal de la Grèce, mon pays natal. Il léguait tous ses livres à la bibliothèque du gymnase de Scio. Coray, modeste jusqu'à l'excès, ne fut jamais de l'Institut de France. Ne voulant point se présenter, en faisant la visite d'usage, chez tous les membres de la classe des Inscriptions et Belles-Lettres, il se fit seulement porter sur les registres des candidats, et la chose n'alla pas plus loin. D'ailleurs, il ne s'était jamais fait naturaliser Français. En résumant tout ce que nous venons de dire sur ses travaux, nous ne pouvons qu'admirer le nombre et la suite si bien combinée de toutes ses publications. S'il est vrai de dire que, comme helléniste, Coray n'a pas assez tiré parti des manuscrits, et qu'il se fia trop à son talent de restitution critique, jusqu'à méconnaître quelquefois dans ses corrections l'esprit de l'antiquité (48), nous devons ajouter que, dans les commentaires d'aucun autre helléniste de cette époque, on ne trouve autant d'heureuses restitutions des textes anciens de tous les auteurs grecs. Quant au mérite de Coray comme écrivain politique, nous ne pouvons guère en porter un jugement approfondi. Avant l'insurrection grecque sa modération fut toujours parfaite. Si depuis 1826 il s'écarta quelquefois de cette modération, son patriotisme fut toujours pur et sincère, quelque acerbes qu'aient pu sembler ses paroles. La postérité jugera et appréciera les services immenses qu'il a rendus comme régénérateur et comme législateur de la langue grecque moderne. Les deux systèmes qui se trouvaient en présence, lorsque Coray fit paraître son Héliodore, étaient tous les deux insuffisants. Les auteurs macaroniques, ainsi qu'il les appelait, en introduisant pêle-mêle, dans la langue écrite, des formes anciennes de tous les âges, produisirent le plus singulier mélange, et leurs ouvrages n'étant pas fait pour le peuple ne descendirent pas jusqu'à lui. D'un autre côté, les partisans de Cathartzi et de Christopoulos, en écrivant le grec moderne tel qu'on le parlait, ne le perfectionnaient pas, et, en soutenant que les altérations de la langue grecque nouvelle n'étaient qu'apparentes, ils élevaient en principe général quelques exceptions partielles. Coray choisit une route intermédiaire. Il bannit d'abord tous les mots étrangers, surtout les mots turcs, en les remplaçant par des mots grecs, puisés dans la langue littéraire, auxquels il donnait une termi-

(48) *Voy.* à ce sujet quelques excellentes observations de M. Hase, insérées dans les notes de M. Schæfer, tom. 4 et 5 de l'édition des *Vies* de Plutarque, imprimée par Teubner, Leipzig, 1828 et années suivantes.

naison ou une figure moderne. Pour la syntaxe, sans porter préjudice à la clarté naturelle propre à un idiome moderne, il la rapprocha le plus possible de la syntaxe ancienne, afin d'éviter les idiotismes étrangers introduits dans la langue, par suite des nombreuses traductions(49). « Malgré les attaques passionnées de ses adversaires, le temps a consolidé le système de Coray; les hommes raisonnables l'ont approuvé, sauf quelques points de peu d'importance. » Tel est le jugement de M. Rizo-Nèroulos, littérateur distingué, et critique impartial (50) : nous l'adoptons entièrement. S—x—n.

CORBEAU *de Saint-Albin* (P.-L.-A. de), né vers 1748, appartenait à une des plus anciennes familles du Dauphiné. Il entra en 1765 dans le corps-royal de l'artillerie, où il se fit remarquer par le célèbre Gribeauval, inspecteur-général de cette arme, et où il parvint au grade de colonel. Après avoir été employé dans la guerre d'Amérique, il continua, à son retour, de servir dans les armées françaises, et fit les campagnes de la révolution jusqu'en 1799. Il se trouvait en 1793, avec Kléber et Meunier, à Mayence, où il donna des preuves de talent par les travaux qu'il exécuta dans cette ville, ainsi qu'à Neufbrisach et dans d'autres places-fortes. Il remplit avec succès diverses missions dans le midi de la France; où ses principes de justice et de conciliation aplanirent des difficultés que les menaces et la violence auraient rendues insurmontables. Mais, à cette époque désastreuse, sa modération fut le motif de sa proscription. Destitué pendant le régime de la terreur, et réintégré après la tourmente, il fut encore éloigné de ses fonctions au 18 fructidor, et ne fut rappelé qu'au 18 brumaire. Se trouvant un jour à une revue passée par Napoléon, il fut reconnu par l'empereur, qui lui demanda s'il désirait quelque chose : *Sire*, *l'amitié de Votre Majesté*, répondit-il avec une franchise toute militaire. Corbeau consacra sa retraite à l'étude et à l'achèvement de deux ouvrages qu'il avait commencés dans les temps de réactions politiques. Il mourut à Paris le 6 oct. 1813. Outre plusieurs mémoires sur l'art militaire, on a de lui : I. *Correspondance familière concernant la religion et les mœurs*, Paris, 1813, in-18. II. *Formation des états de l'histoire moderne, précédée de l'histoire des Juifs depuis le commencement du monde*, ibid., 1813, in-12, fig. On y trouve des rectifications chronologiques assez importantes. P—RT.

CORBERON (NICOLAS de), seigneur de Torvilliers, né à Troyes vers la fin du XVIe siècle, succéda à son père, qui occupait la charge de lieutenant particulier au présidial de cette ville, depuis trente-quatre ans. Pourvu en 1634 d'un office de conseiller à la cour souveraine qui venait d'être établie à Nancy, après l'envahissement de la Lorraine, il fut nommé avocat-général au parlement de Metz en 1636, et, deux ans après, maître des requêtes. Envoyé dans les provinces du Limousin, de la Saintonge, la Marche, l'Angoumois et pays d'Aunis, en qualité d'intendant de justice, police et finances, Corberon remplit à la satisfaction des adminis-

(49) Les divers prolégomènes de Coray ont été recueillis en un seul volume, imprimé à Vienne en 1816. En 1833, M. Fournaraki publia à Paris un premier volume d'une collection et plus correcte et plus complète, qui sera continuée.

(50) *Voy.* l'ouv. cité, p. 120 à 124.

trés et de la régence une mission, que le malheur des temps rendait fort difficile. Il mourut en 1650. Abel de Sainte-Marthe, conseiller à la cour des aides, qui avait épousé sa fille, publia en 1693 les *Plaidoyers de messire Nicolas de Corberon, avec les arrêts intervenus sur ces plaidoyers*, Paris, in-4°. L'éditeur y joignit quelques-uns de ceux qu'Abel de Sainte-Marthe, son père, garde de la bibliothèque de Fontainebleau, avait prononcés lorsqu'il exerçait la profession d'avocat. — Corberon (*Nicolas de*), neveu du précédent, né à Paris en 1643, parcourut avec distinction la carrière de la magistrature. Du barreau de la capitale, où il avait pris sa place immédiatement après les plus célèbres avocats de son temps, il passa comme substitut du procureur-général au grand-conseil, et remplaça en 1683 le procureur-général Lenoble au parlement de Metz. En 1700, il fut élevé à la dignité de premier président au conseil souverain de Colmar, qu'il conserva jusqu'en 1725. Il la résigna entre les mains de son fils, après avoir reçu un brevet de conseiller d'état, et mourut à Colmar en 1729. Dans sa jeunesse, il avait entrepris de longs voyages; il accompagna Regnard en Laponie, et fut un des trois Français qui gravèrent sur le rocher de Pesomarca cette inscription plus remarquable que vraie, dont le dernier vers est devenu pour ainsi dire proverbial :

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.
de Fercourt, de Corberon, Regnard.
18 augusti 1681.

— Corberon (*Nicolas de*), fils du précédent, devint premier président au conseil souverain de Colmar en 1725, et remplit cette place jusqu'en 1747. On lui doit la publication d'un *Recueil d'ordonnances du roi et réglements du conseil souverain d'Alsace depuis sa création jusqu'à présent*, Colmar, 1738, in-fol. Cette collection comprend tous les actes relatifs au conseil souverain et ceux qui en ont émané depuis sa création en 1657 jusqu'en 1737. De Boug, l'un des successeurs de Corberon, en a fait paraître une plus complète, Colmar, 1775, 2 vol. in-fol. L—m—x.

CORBINEAU (Jean-Baptiste-Juvénal, comte de), général français, né en 1776, à Marchiennes, où son père, intendant-général du haras du roi pour la généralité de Tours, était, de plus, bailli-général des seigneuries et terres de l'abbaye de Marchiennes, avait dix-sept ans, lorsqu'en 1793 il embrassa la carrière militaire. Son chemin fut lent d'abord, et il n'obtint durant la période républicaine que des grades inférieurs. Au commencement de l'empire, il fut nommé capitaine des chasseurs à cheval de la garde-impériale. Sa brillante conduite à la journée d'Eylau lui valut le grade de chef d'escadron, qu'il échangea bientôt contre celui de colonel du 20e régiment de dragons. Lorsque la guerre d'Espagne éclata, Corbineau fut désigné pour se rendre dans la Péninsule en qualité de général de brigade; et, après le combat de Burgos, il fut décoré de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. L'année suivante, Napoléon le rappela pour l'emmener en Allemagne. Dans cette deuxième guerre contre l'Autriche, Corbineau se distingua, comme à son ordinaire, par une grande activité et par une bravoure à toute épreuve : il rendit des services à Wagram, et y fut blessé. Il fut plus utile encore en Russie ou si l'on

vent en Lithuanie, lorsqu'il faisait partie du corps confié à Gouvion-Saint-Cyr. Chargé, à l'époque de la retraite qui suivit l'incendie de Moscou, de défendre quelque temps le passage de l'Ouchatch (route de Smolensk à Vilna par Vitepsk), il se laissa, en se retirant, couper par les Russes, qui l'eussent pris infailliblement si le général Wrède, avec ses Bavarois, n'eût paru comme pour le dégager. Il profita fort habilement de l'occupation que ceux-ci donnèrent aux ennemis pour partir de Gloubotskoé, où il se trouvait alors, et venir rejoindre l'armée française, qui suivait la route de Smolensk à Vilna par Borisov. Il se dirigea donc par Doglinovo et Ilia, sur Pletchnitsié, et de là sur Zembin, dans le voisinage de Borisov, afin d'y passer la Bérésina (on comprend que cette rivière était entre sa brigade et l'armée française, qui alors quittait à peine le Dnieper à Orcha). Partout le pays était rempli de partis russes et de cosaques entre lesquels il fallait, pour ainsi dire, se glisser : par exemple les cosaques de Tchernichev l'avaient précédé de deux jours à Pletchnitsié. Arrivé à Zembin (21 novembre), il apprit que Borisov était depuis le matin occupé par les troupes de Tchitchagov, et qu'en conséquence il fallait renoncer au passage sur ce point. Se jeter dans les défilés de bois entre Zembin et Borisov, et trouver un autre point pour franchir la Bérésina, tels furent les deux uniques soins de Corbineau. Il eut le bonheur de savoir par un paysan que trois lieues au-dessus de Borisov, à Stoudzianka ou plus précisément à Vessilovo, était un gué. Il se hâta de mettre cette information à profit; et, de minuit à deux heures, il effectua, sans autre perte que près de cent hommes, le passage de la rivière qui charriait. Le lendemain (22), en débouchant par Costrizza sur la route de Smolensk, il rencontra le corps du duc de Reggio, et en conséquence la grande armée. Son itinéraire attira l'attention de Napoléon, qui l'appela près de lui, et résolut d'effectuer le passage de la Bérésina par le gué de Vessilovo, tout en simulant des préparatifs pour la franchir à Borisov. Cette décision prise, ce fut naturellement à Corbineau qu'il confia le soin d'aller s'emparer des éminences de Stoudzianka et de faire les premières dispositions pour le passage. Ce général réussit parfaitement dans cette double tâche. Il cacha sa troupe à un quart de lieue en arrière du village et du gué; et, bien qu'on manquât d'outils, il mit sur-le-champ son monde à la besogne pour commencer les ponts. Le 26 au matin, il passa la rivière à la nage avec un de ses escadrons, et parut ainsi le premier sur la rive droite encore inoccupée, pour protéger l'achèvement du travail des pontonniers : chaque cavalier avait en croupe un tirailleur. Il fut suivi immédiatement par trois radeaux qui portaient la division Dombrovski. Réunies, ces deux avant-gardes donnèrent la chasse à quelques groupes d'infanterie et à quelques piquets de cosaques, qu'ils forcèrent à se retirer dans les bois, derrière les cabanes du hameau de Zanivki. Les services de Corbineau en cette occasion furent récompensés par le titre d'aide-de-camp-général, que lui donna Napoléon; et c'est en cette qualité qu'il fit la campagne de Saxe en 1813. Nommé de plus général de division le 23 mai, il commandait la cavalerie du corps sous les ordres de Vandamme, lorsque ce

général, après sa brusque et funeste tentative sur Tœplitz, fut cerné par des forces supérieures; et pour comble de malheur, à l'instant où une résistance héroïque allait lui permettre de reprendre ses positions imprudemment quittées, vit Kleist, maître des hauteurs de Peterswald, descendre sur la chaussée de Prague. Dans la bataille désespérée qui eut lieu alors, et qui est connue sous le nom de bataille de Culm, Corbineau montra le plus grand courage. C'est lui qui, le premier, à la tête de sa division, s'élança contre Kleist, qui (quelque temps, fut culbuté, entraîné et perdit jusqu'à son artillerie; mais les ennemis étaient trop nombreux et trop acharnés pour ne pas rester vainqueurs. Vandamme fut pris ainsi que presque tout son corps. Corbineau parvint à en sauver des débris, et fut un de ceux qui portèrent à l'empereur les nouvelles de ce revers. Il arriva couvert de sang, blessé, armé d'un sabre prussien, qu'il avait échangé contre le sien dans la mêlée. La campagne de 1814 fournit encore à ce général les moyens de se signaler. A Montmirail, il sauva la vie à Napoléon; à l'affaire de Reims, le 5 mars, il déposta l'ennemi de cette ville, dont il demeura maître jusqu'au 12, époque à laquelle il fut obligé de la remettre au corps russe du général Saint-Priest. Décoré par Louis XVIII de la croix de Saint-Louis (19 juillet 1814), et de celle de grand-officier de la Légion-d'Honneur (17 janvier 1815), Corbineau, pendant les cent jours, reprit son service d'aide-de-camp-général auprès de Bonaparte, qui l'envoya successivement dans le Midi pour faire son rapport sur la conduite du général Grouchy, puis dans la Vendée. C'est dans la première partie de sa mission qu'il trouva le duc d'Angoulême prisonnier au Pont-Saint-Esprit, et donna de la part de Bonaparte l'ordre de sa mise en liberté. Il fit aussi la campagne de la Belgique; mais la courte durée de cette guerre ne lui permit point de se distinguer de nouveau. Rentré après la deuxième restauration dans l'obscurité de la vie privée, et jouissant d'un traitement de retraite, Corbineau mourut vers 1830. — *Constant* Corbineau, son frère aîné, avait, dès 1807, le titre d'aide-de-camp de l'empereur, lorsqu'il fut, selon l'expression de Bonaparte, *emporté; roulé, réduit à rien par un boulet*, à l'instant où il achevait de lui donner des ordres. Suivant les Mémoires de Sainte-Hélène, ce fut un des évènements qui firent sur l'empereur le plus d'impression. — *Hercule* Corbineau, frère des précédents, et militaire comme eux, eut la jambe emportée à Wagram en 1809. Ayant alors quitté le service, il fut nommé receveur-général du département de la Seine-Inférieure, qu'il quitta depuis pour celui de la Marne. P—ot.

CORDA (Claude-Antoine), né à Vitry-le-Français le 9 mai 1761, fut élevé chez les doctrinaires et se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il n'était que simple vicaire; à l'époque de la révolution; mais ayant prêté tous les serments exigés par les décrets de l'assemblée nationale, il fut nommé, en 1791, curé de la paroisse de Saint-Maurice à Reims. Obligé de renoncer à ces fonctions, comme tous les ecclésiastiques à l'époque de la terreur, il renonça en même temps au célibat. N'ayant plus d'emploi depuis cette époque, il se consacra tout entier au commerce des muses et à celui du

vin de Champagne, qui le conduisait souvent à Paris. Ce fut dans ces voyages qu'il se présenta chez Delille, et qu'il ne craignit pas de faire connaître à ce grand poëte les essais de sa muse. Delille, toujours poli, l'écouta avec une patience, que nous avons plus d'une fois admirée. Lorsqu'il trouvait la poésie par trop faible, il se contentait de dire en souriant : *Sursum Corda ;* et le poète champenois, reprenant haleine, étourdissait encore pendant une heure le pauvre abbé et ses amis. Delille, ayant un jour reçu de sa part un panier de vin, crut que c'était le prix de sa complaisance, et certes c'était bien peu pour beaucoup d'ennui; mais, détrompé le lendemain par la facture du marchand, il se vengea par cette épigramme imitée de Lebrun :

Cordas a deux petits travers ;
Il fait son vin et qui pis est ses vers.

C'était surtout des fragments d'une traduction de l'*Hygiène* de Geoffroy que Corda lisait ainsi ; et il en faisait aussi de fréquentes lectures à la société d'agriculture, des sciences et arts de Châlons-sur-Marne, dont il était membre. On en trouve un long fragment dans l'*Annuaire du département de la Marne*, pour l'année 1807. Le manuscrit tout entier en est resté dans les mains de sa veuve, ainsi qu'un grand nombre d'autres poésies inédites. Corda mourut à Reims le 18 mai 1830. M—dj.

CORDATUS ou CORDÉ (Vincent), littérateur dont on chercherait vainement le nom dans les Dictionnaires universels, était né dans le seizième siècle à Vesoul, au comté de Bourgogne. Ayant achevé ses études à Paris, il y enseigna le grec et le latin avec assez de succès pour s'attirer la haine des autres grammairiens. Obligé de se soustraire à leurs tracasseries, il erra de ville en ville ; trouvant à peine dans le produit de ses leçons de quoi subsister, et finit par s'établir à Toulouse. La fortune parut alors s'adoucir à son égard. On peut du moins conjecturer qu'il y mena une vie assez tranquille, puisqu'il eut le loisir de composer un grand nombre d'ouvrages, soit en prose, soit en vers, tous destinés à répandre parmi les jeunes gens le goût de la bonne littérature. Mais, en 1562, des troubles éclatèrent à Toulouse, les protestants mirent le feu dans plusieurs quartiers ; la maison qu'habitait Cordatus fut la proie des flammes, et il eut la douleur de ne pouvoir sauver ses manuscrits. Le cardinal d'Armagnac, protecteur des savants, lui ayant accordé un asile dans son palais à Avignon, il y reprit le cours de ses études ; et il eut le courage de recommencer les ouvrages qu'il avait perdus; mais pour les soustraire à de nouveaux dangers, il en adressa des copies à Bernard Turrisan, son ami, l'associé des Aldes, qu'il avait connu pendant son séjour à Paris. Il le priait de les examiner et de les communiquer aux savants qui fréquentaient sa maison, s'en rapportant, pour leur publication, à ce qu'ils décideraient. Malheureusement les écoles de Paris étaient alors fermées par suite des troubles qui désolaient la France. Bernard, ne pouvant tirer aucun parti des manuscrits de Cordatus, les lui renvoya sous le couvert de Guill. Leblanc, chancelier de l'Université de Toulouse, et depuis évêque de Toulon. Avant de les lui remettre, Leblanc eut la curiosité de les lire et en porta le jugement le plus flatteur. Fier du suffrage d'un homme aussi distingué, Cordatus renvoya ses manuscrits à

Jérôme Turrisan, frère de Bernard, à Venise, avec une lettre dont on a tiré les détails qu'on vient de lire. Elle est imprimée à la tête de son Térence commenté, le seul de ses ouvrages qui ait été publié. Cette édition de Térence étant très-rare, on ne sera pas fâché d'en trouver ici le titre exact : *P. Terentii comœdiæ sex, infinitis locis emendatæ; una cum commentariis in Andriam; summariis verò (quæ argumenta vocant), et annotationibus methodicis rei ac styli in reliquas*, Venise, Alde, 1570, in-8° (1). A la fin du volume, on trouve, sous le titre de *Peroratio ad Turrisanum*, une éloquente invitation de Cordatus aux jeunes gens de faire une étude spéciale des beautés de Térence, l'un des plus parfaits modèles de la bonne latinité. Il s'attache en outre à justifier le choix de cet écrivain contre ceux qui prétendent que la lecture peut en être dangereuse pour les mœurs. Son opinion à cet égard est celle des maîtres de Port-Royal, qu'on n'a jamais accusés d'avoir une morale trop relâchée. Tous les autres ouvrages de Cordatus, dont il fait monter lui-même le nombre à cinquante, sont perdus : on en ignore même les titres.—CORDATUS (*Maurice*), médecin de la Faculté de Paris, né à Reims dans le seizième siècle, publia un ouvrage sur Hippocrate, qu'il dédia à Marguerite de France, reine de Navarre, sous ce titre : *Hippocratis Coi libellus* ΠΕΡΙ ΠΑΡΘΕΝΙΩΝ, *hoc est, De iis quæ virginibus accidunt*, Paris, 1574, in-8°. W—s.

(1) Cette même année, les Aldes publièrent la sixième édition de *Térence* avec les *Commentaires* de Muret, qui se trouvaient déjà par conséquent dans toutes les mains, et qui dûrent nécessairement étouffer ceux de Cordatus.

CORDES (le P. EUTYCHE DE), savant bénédictin, était né vers 1520 à Anvers, d'une famille d'origine française. Ayant achevé ses études à l'académie de Padoue, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Sainte-Justine, célèbre par la réforme qu'y introduisit le B. Louis Barbo. Il s'y perfectionna dans les langues anciennes, et s'appliqua surtout à l'étude de l'hébreu et des livres saints, qu'il se chargea d'expliquer à ses jeunes confrères. Élu dans la suite abbé de Saint-Fortunat, près de Bassano, il fut, en cette qualité, député de son ordre au concile de Trente, où il fit admirer l'étendue de ses connaissances. Il prit part à la discussion qui s'éleva sur la nécessité de prohiber les livres contenant des doctrines erronées, et fut un des commissaires chargés d'en dresser le catalogue. Après la clôture du concile, il fut appelé dans la Silésie par l'évêque de Breslau (Martin Gestmann) pour y réformer les monastères de l'ordre de saint Benoît; il y professa quelque temps la théologie, et dans ses leçons s'attacha surtout à défendre les dogmes de l'Église catholique, attaqués par les réformateurs. Ses ennemis l'empoisonnèrent; mais il fut sauvé par les secours de la médecine administrés à temps. A son retour en Italie, il rentra dans l'abbaye de Sainte-Justine, et il y termina sa vie au mois de sept. 1582. C'est sur les plans du P. de Cordes que furent exécutées les magnifiques sculptures qui décorent le chœur et les cloîtres de cette abbaye. On y conserve en manuscrit ses ouvrages, entre autres, un *Dictionnaire de la Bible*, des *Commentaires sur le Symbole des apôtres* et sur les *Epîtres* de saint Paul, et des *Traités de controverse*. W—s.

CORDIENNE (Alexis-Joseph), jeune botaniste dont les premiers travaux donnèrent aux amis de la science les espérances les mieux fondées, était né le 15 août 1796 à Jussey, département de la Haute-Saône. Son ardeur pour l'étude et ses succès précoces lui méritèrent l'affection de Cl. Lecoz, archevêque de Besançon. Ce prélat décida les parents du jeune Cordienne à l'envoyer à Paris, où il suivit deux ans les cours de botanique et d'histoire naturelle du Jardin-des-Plantes. Il revint ensuite dans sa famille, qui venait de s'établir à Dôle; et, quoique à peine âgé de quatorze ans, il ouvrit un cours public de botanique, dont personne ne profita plus que le jeune professeur lui-même. En voulant communiquer aux autres le résultat de ses études, il sentit tout ce qu'il lui restait à apprendre pour être en état d'enseigner. Jouissant d'un revenu qui lui permettait de se livrer à ses goûts, il résolut de visiter tous les lieux célèbres par les herborisations des grands botanistes, et ceux qui lui promettaient de récompenser, par quelques belles plantes, ses pénibles investigations. Après avoir exploré les deux versants du Jura, il parcourut à pied la Suisse, les Alpes, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, faisant d'abondantes récoltes, et partout accueilli des naturalistes, qui se faisaient un plaisir de lui communiquer leurs herbiers et de diriger ses explorations. Plus il étendait ses connaissances, plus il sentait le besoin de les étendre encore. Il avait donc formé le projet de passer les mers et de pénétrer dans l'Amérique méridionale pour en compléter la Flore : mais, cédant aux larmes de sa mère, il ajourna ce voyage; et, malgré son aversion pour le droit, consentit à l'étudier. Il suivit, de 1817 à 1820, les cours de la Faculté de Dijon; et, s'étant fait recevoir avocat, il revint à Dôle, où, comme on le devine, il s'occupa moins de droit que d'histoire naturelle. Nommé conservateur gratuit d'un musée qu'il avait en grande partie formé lui-même de ses dons, il fut un des fondateurs de la société d'agriculture de Dôle, qui le choisit pour son secrétaire, et à laquelle il communiqua différents essais, entre autres un *Mémoire* curieux *sur la culture du houblon.* Il finit par obtenir de ses parents la permission de renoncer au barreau et d'aller à Paris étudier la médecine. Admis à la société linnéenne, où il comptait déjà plusieurs correspondants, il en devint un des membres les plus actifs et les plus laborieux. Au printemps de l'année 1826, quelques affaires l'avaient rappelé momentanément à Dôle. Pressé de retourner à Paris au mois de juillet, et ne trouvant point de place dans l'intérieur de la diligence, il monta sur l'impériale; mais en entrant à Sens, la voiture versa, et le malheureux jeune homme, lancé contre un mur, fut tué à l'âge de trente ans. On a de Cordienne : I. *Prospectus raisonné d'un cours de botanique*, Dôle, 1820, in-4°. II. *Tableau synoptique d'une classification des plantes*, une feuille in-fol. III. *Notice phyto-topographique abrégée de quelques lieux du Jura, de l'Helvétie et de la Savoie*, Dôle, 1822, in-8°. Cet opuscule, tiré à cent exemplaires, n'a point été mis dans le commerce. L'auteur y donne l'indication des plantes rares du Jura. Son herbier est conservé au musée de Dôle.

W—s.

CORDIER Gentil, en latin *Corderius Lepidus* (Reginald), humaniste, né vers le milieu du seizième siècle, à Langres, abandonna le barreau pour se livrer à l'enseignement; et, après avoir professé les humanités au collège de sa ville natale, devint principal à Chaumont, où il mourut vers 1620. On connaît de lui les opuscules suivants: I. *Familiaris epigrammatum lusus*, Langres, 1591, in-16. II. *Annona in tres partes divisa: emblemata, epigrammata et varia*, Paris, 1595, in-16. Les *Emblèmes* furent imprimés séparément, Langres, 1598, même format. Cette seconde édition en contient quarante-neuf; mais le premier et le dernier sont seuls ornés d'estampes. III. *Quatre discours dévots et nécessaires à l'instruction du chrétien*, Chaumont, 1601. L'auteur, dans les deux derniers, traite du feu de la saint-Jean-Baptiste, et des superstitions de cette fête. IV. *Ramunculus palmæ*, ibid., 1605, in-8° de 18 p. V. *Palmæ ramunculi quinque lectissisimis almæ civitatis Ca*o-montanæ quinqueviris scripti*, ib., 1606, in-8° de 44 f. Ce petit volume contient des pièces de vers que l'auteur avait fait réciter par ses élèves dans les exercices publics; les cent premières sentences de *Publius Syrus*, rendues par autant de distiques; un livre d'épigrammes, et enfin, sous le titre d'*Economia scholastica*, un petit traité des écoles publiques et de la manière de les administrer. VI. *Avertissement sur le fait des sorciers*, in-12. Cet ouvrage est cité dans la *Biographie du département de la Haute-Marne*, où l'on trouve sur Cordier un article incomplet. W—s.

CORDIER (l'abbé Edmond), dit *de Saint-Firmin*, était né à Orléans vers 1730; il embrassa l'état ecclésiastique, et, n'ayant pu obtenir de bénéfice, vint à Paris, où il s'occupa de littérature sans pouvoir jamais acquérir ni réputation ni fortune. Dans une position voisine de l'indigence, se faisant successivement l'instrument et le serviteur de tous les hommes et de tous les partis qui se succédèrent, il ressemblait beaucoup à ce pauvre poète (Colletet), que Boileau a représenté

Crotté jusqu'à l'échine
Et mendiant son pain de cuisine en cuisine.

L'abbé Cordier fut long-temps secrétaire de la société maçonique des Neuf-Sœurs, et il en remplissait les fonctions lorsque cette société fêta Voltaire et Franklin. Il fut un des fondateurs du Musée de Paris en 1780, et se vit obligé de renoncer à cette place par les tracasseries que lui suscita un homme qu'il avait refusé d'y faire admettre (*Voy.* Cailhava, LIX, 540). Il était, en 1791, secrétaire de la société littéraire des Neuf Sœurs établie sur le quai des Miramiones dont Mme Fanny de Beauharnais était un des coryphées. La violence du mouvement révolutionnaire ayant dissous cette société, l'existence de Cordier devint encore plus difficile, et il eut quelque peine à se soustraire aux persécutions de la terreur, bien qu'il se fût montré favorable aux principes de la révolution. Il reprit ses travaux littéraires après la chute de Robespierre; mais, s'il jouit alors d'un peu plus de liberté, il ne retrouva pas plus d'opulence, et il eut toujours beaucoup de peine à vivre du produit de ses compilations. Il mourut à Paris en 1816. On a de lui: *Zarukma*, tragédie qui eut trois représentations, 1762, in-12. II. *Eloge de Louis XII*, 1778,

in-8°. III. *Éloge de Massillon.* IV. *Essai sur l'éloge de Fénelon*, 1791, in-8°. V. *Discours sur la naissance du dauphin.* VI. *Discours sur la constitution française*, 1791, in-8°. Ce discours avait été lu dans une séance publique de la société nationale des Neuf-Sœurs. VII. Discours intitulé : *La France ne sera sauvée que sous l'empire des bonnes mœurs.* VIII. *La jeune esclave*, ou *les Français à Tunis*, comédie en un acte, 1793, in-8°. IX. *L'Abeille française*, 1795-1799, 2 vol. in-8°. X. *Il n'est pas aisé de se défaire de ses préjugés*, 1800, in-8°. XI. *Il vaut mieux prévenir le crime que d'être réduit à le punir*, 1800, in-8°. XII. *Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'ame et sur la religion*, 1802, in-8°. XIII. *Recherches historiques sur les obstacles qu'on a eus à surmonter pour épurer la langue française*, 1805, in-8°. XIV. *Le Mémorial de Théodore*, in-12. XV. *Préparation à l'étude de la mythologie*, 1810, in-8°. XVI. *Edmond Cordier à J. Dussault*, l'un des collaborateurs du *Journal de l'empire*, 1811, in-8°. XVII. *Trésor de l'amour filial*, ou *Répertoire de Gustave*, 1815, in-12.

M—dj.

CORDIER (Michel-Martial), né à Neauphle-le-Château le 5 sept. 1749, fut dès sa jeunesse homme d'affaires du marquis de Montesquiou, et archiviste-féodiste de Coulommiers où il fit les plans à terrier de toutes les seigneuries environnantes. Ayant embrassé la cause de la révolution, il fut élu maire de Coulommiers le 31 janvier 1790, et juge de paix le 19 novembre suivant. Appelé plus tard à la Convention nationale par le département de Seine-et-Marne, il vota pour la mort en ces termes dans le procès de Louis XVI : « Louis est un grand coupable, il « mérite la mort ; je vote pour la « mort. » Il vota aussi contre l'appel au peuple et contre tout sursis à l'exécution. Cordier garda ensuite dans cette assemblée le plus profond silence. Elevé en 1796, aux fonctions de juge civil et criminel au tribunal de Bruxelles, il les remplit pendant dix-neuf ans. Ce fut lui qui instruisit l'accusation de complot contre la vie de l'empereur, en 1812 ; et il parvint à démontrer l'innocence de plus de cinq cents personnes qu'il sauva des poursuites d'un gouvernement ombrageux et de la fureur de dénonciateurs acharnés. Bien qu'entraîné par le mouvement révolutionnaire, Cordier ne voulut jamais livrer à la destruction les archives seigneuriales dont il était dépositaire, et il ne se rendit jamais acquéreur de biens appartenant à l'émigration. Rentré en France, en 1814, par suite de la séparation de la Belgique, il fut nommé juge au tribunal civil de Coulommiers pendant les cent jours. En 1815, Louis XVIII le nomma commissaire du roi à Valenciennes ; mais, compris l'année suivante dans la loi d'exil contre les régicides, il se réfugia à Bruxelles, où il mourut sans fortune le 24 octobre 1824. Tous les journaux s'accordèrent à dire qu'à ses derniers moments il avait montré des sentiments de religion et de repentir véritablement très-édifiants ; et l'on doit supposer que ce repentir était principalement fondé sur l'acte de sa vie le plus remarquable et le moins digne d'excuse, son vote dans le procès de Louis XVI. La condamnation de ce prince tint à si peu de chose que chacun de ceux qui avaient

voté pour sa mort pouvait à bon droit se considérer comme la cause de ce funeste évènement. Tous les journaux et les historiens ont dit, d'après le président qui fit l'ouverture du scrutin et en donna lecture, que la condamnation avait été prononcée par une majorité de cinq voix; mais il résulte des nombreuses recherches auxquelles nous nous sommes livrés sur ce point important de l'histoire que cette majorité ne fut réellement que d'une seule voix... Cordier n'ignorait pas sans doute cette circonstance; et, consciencieux comme il l'était, il a dû voir toutes les conséquences de la faute qu'il s'est reprochée le reste de sa vie. Z.

CORDIER *de Launay de Valeri* (Louis-Guillaume-René), homme d'esprit et de savoir, mais d'une érudition indigeste et d'une imagination bizarre, plein d'ailleurs de probité et d'honneur; religieux sans bigoterie, fidèle sans intérêt, comme sans tiédeur et sans faste, aux devoirs qu'il croyait une espèce de religion sociale, avait été conseiller au parlement et maître des requêtes. Il était intendant de la généralité de Caen avant la révolution de 1789. Le jour de son arrivée dans sa résidence, il alla rendre ses hommages au duc d'Harcourt, gouverneur de la province, et ne l'ayant pas trouvé il dit au portier de l'hôtel: « Annoncez à votre maître que le roi « civil est venu visiter le roi militaire... » Quand les évènements politiques lui eurent enlevé une administration durant laquelle il s'était généralement fait aimer et estimer, il refusa de recevoir le prix de sa charge de judicature qu'on voulait lui rembourser, en disant: « Les assignats sont hypothéqués sur des « biens ravis au clergé, et je ne veux « pas être le complice d'un vol. » Il se réfugia bientôt en Allemagne, abandonnant, sans la regretter, une belle et grande fortune, mais ne pouvant faire partager ses opinions à son épouse, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire. Cordier s'étant rendu plus tard en Russie, le baron de Nicolaï, pour reconnaître les soins qu'il avait officieusement donnés à son fils, lui procura le rang de conseiller d'état, assimilé en Russie au grade de général-major, et la place de secrétaire de l'empereur Paul Ier; mais, privé presque aussitôt de cet emploi, il se retira dans une petite maison qu'il avait achetée à Vassili-Ostrof, quartier de Saint-Pétersbourg habité par les négociants, et y demeura jusqu'à sa mort (26 janvier 1826), faisant le charme de ses amis par ses qualités sociales, la droiture de son cœur, et l'originalité de son esprit. Quoiqu'il ne fût rien, et ne se mêlât de rien, les compilateurs français de prétendues pièces officielles interceptées, n'en publièrent pas moins une lettre signée de lui, en qualité de secrétaire de l'empereur Alexandre, ce qu'il n'avait jamais été; et dans cette lettre, datée de 1806, on lui faisait dire que la Russie était livrée au plus grand désordre, à un extrême découragement: ce que nous notons ici pour mettre en défiance les écrivains qui croiraient trouver des matériaux historiques dignes de foi dans ces recueils de la charlatanerie politique. On a de Cordier de Launay: I. *La Veuve de Catane*, Berlin, 1803, in-8°, roman des plus médiocres. II. *Théorie circonsphérique des deux genres de beau*, Berlin, in-4°, et réimprimée in-8° à Paris, en 1812. C'est le premier code du romantisme, et

un ouvrage très-supérieur au précédent. III. *Tableau topographique de la Chine et de la Sibérie*, Berlin, 1806, in-4°. On y trouve des détails curieux sur le gouvernement chinois et des aperçus neufs sur l'influence des langues. IV. Une traduction de l'*Iliade*, Paris, 1782, 2 vol. in-12, et enfin un *Panégyrique de la Pitié*. Cordier avait laissé en manuscrit deux ouvrages qui sont probablement perdus : le premier était un tableau généalogique des familles russes descendant de Rurick, où se trouvaient des matériaux utiles à l'histoire du vaste empire du Nord ; le second, une dissertation sur l'origine et l'état des diverses peuplades de la Sibérie, précédée de considérations sur les causes et la marche de la civilisation. Il devait dédier ce livre à l'empereur Alexandre, et par une de ces singularités qui n'appartenaient qu'à lui, son épître dédicatoire était placée entre les dissertations préliminaires et le corps de l'ouvrage ; ce qu'il justifiait en disant qu'il voulait présenter son œuvre à S. M. impériale dans son salon et non dans son antichambre, nouvel et dernier trait de bizarrerie d'un homme d'ailleurs fait pour être généralement regretté.

A—L—E.

CORDOVA, général américain, né dans la province d'Antioquia (Nouvelle-Grenade), en 1797, eut pour père un riche négociant à qui une fortune acquise dans les colonies n'avait point fait oublier la métropole. Il en fut tout autrement de Cordova, qui, n'ayant encore que douze ans, lors de la fameuse insurrection de Caracas (19 avril 1810), fit preuve d'une exaltation politique bien extraordinaire chez un enfant. Il ne s'en tint pas long-temps aux paroles; et, avant d'avoir quinze ans accomplis, il prit du service dans l'armée de la république. De la maison paternelle, dont il s'était esquivé par une belle nuit, il se rendit à Bogota. Son père, instruit bientôt de son évasion, jura de le déshériter, de ne jamais le revoir; puis il se rendit à Bogota pour essayer de le ramener, usa de prières, de menaces; et, en désespoir de cause, finit, dit-on, par promettre dix mille piastres (cinquante-quatre mille francs) au commandant du bataillon dont faisait partie le jeune homme, si par son influence il le déterminait à reprendre la route d'Antioquia. Tout fut inutile. Cordova, l'un des hommes les plus déterminés de la petite troupe de Servier (c'était le nom du commandant), et un de ceux qui avaient reçu quelque éducation, était devenu son aide-de-camp, lorsque sa défaite à Pologordo réduisit Servier à se retirer sur Bogota et Antioquia, où bientôt le poignard d'un assassin mit fin à ses jours. Cordova, fuyant de cette ville, se mit alors à la suite des différents chefs de guérillas, qui, dans les immenses solitudes de l'Orénoque, continuèrent à tenir levé l'étendard de l'indépendance; et il se fit dans cette guerre, dite guerre des Llanos ou des Plaines, une grande réputation d'intrépidité. Trois ans de suite, les efforts des Espagnols vinrent se briser contre la résistance des Llaneros, que tantôt on ne pouvait atteindre, et que tantôt on n'atteignait que pour être battu, ou pour épuiser petit à petit, dans des affaires de détail, des forces qu'il eût été nécessaire de conserver intactes. Cordova prit part de même à l'audacieuse campagne de trois mois que termina la bataille de Boyaca (8 août 1819), et obtint à cette occasion le

grade de colonel. Peu de temps après, Bolivar, à qui cette victoire venait d'ouvrir l'entrée de Bogota, mais qui n'était pas encore maître des provinces de la Nouvelle - Grenade, chargea Cordova d'aller reprendre aux royalistes la province d'Antioquia. Il partit, suivi de deux cents hommes, tous dans le plus complet dénuement, pour aller en combattre six cents bien armés et bien équipés; les défit, et rentra triomphant dans sa ville natale, quatre ans après l'avoir quittée en fugitif. Son père lui fit un tendre accueil; mais Cordova, qui ne se payait pas de démonstrations, lui rappela l'offre que jadis il avait faite à son commandant Servier, afin d'en obtenir le retour de son fils au toit paternel. « Eh bien, moi, je vous le « ramène votre fils, dit-il en terminant, et j'espère bien toucher les « dix mille piastres. » Le vieillard se récria, mais il fallut obéir; et comme, en payant cette contribution forcée à la caisse d'un chef d'indépendants, il se permettait des murmures, Cordova l'avertit de respecter sa nouvelle dignité, sous peine d'être renvoyé de la province avec les fers aux pieds et aux mains. On a même prétendu qu'il expédia l'ordre de bannissement, et que, sans l'intervention de quelques personnes puissantes, il eût donné à ses compatriotes le spectacle de cette indignité. Il ne déploya pas moins de morgue et de sévérité à l'égard des habitants de la province; mais bientôt il s'aperçut qu'il avait pour ennemie toute cette population qu'il menait à la pointe de l'épée, et il demanda son rappel. Bolivar, auquel revenaient de tous côtés des plaintes sur son compte, se hâta de souscrire à sa demande, et le remit au service purement militaire. Cordova déploya de nouveau sa **bravoure dans la campagne de la Magdalena, dont il fut un des héros. C'est lui qui, commandant en chef** à la place de don Mariano Montilla, intendant de la province de Carthagène, prit près de Ténérife toute la flottille espagnole (vingt-sept fletchères) de Moralès, débarqua ensuite ses troupes; et, après un combat sanglant, demeura maître de la ville (il ne faut pas confondre cette affaire avec un autre combat de Ténérife, où, quelques jours plus tard, le colonel indépendant Massa resta aussi vainqueur, mais où Cordova ne put se trouver). Nommé général, il se dirigea ensuite vers le sud de la Colombie, pour se rendre à l'armée auxiliaire que Bolivar envoyait au Pérou. C'est pendant ce voyage que, s'étant arrêté quelques jours à Popayan, à l'époque du carnaval, il s'y rendit coupable d'un meurtre avec des circonstances horribles. Masqué, il rencontre un sergent dont il croit avoir à se plaindre, le provoque par des termes outrageants; et comme, ainsi qu'il l'espérait, on lui répond sur le même ton : « Ah misérable! s'écrie-t-il, tu injuries ton « général; » et il se démasque, poursuit, une baïonnette à la main, le malheureux sous-officier, qui vainement se réfugie dans une maison voisine; il y pénètre de vive force, renverse les femmes qui veulent s'opposer à son passage, et perce de coups réitérés sa victime, blottie sous un lit. Pas un magistrat de Popayan n'osa le faire arrêter; et, en dépit de la notoriété publique, il fit publier par ses amis que le soldat avait levé la main sur lui, lorsqu'il était revêtu des insignes de son grade. Du reste, Cordova se comporta dans les deux campagnes du Pérou avec sa vaillance ordinaire; et il eut, après le géné-

ral Sucre, la principale part à la victoire d'Ayacucho, qui brisa les dernières espérances des Espagnols au Pérou. Le matin, en parcourant rapidement le front de son armée, Sucre dit en passant devant la brigade de Cordova : « Comme à votre ordinaire, mon brave ! — Mieux, « général ! Ce soir, il faut que Cor« dova soit général en chef, ou que « le diable l'emporte. » Le soir, en effet, Sucre le nomma général de division sur le champ de bataille. Cordova resta ensuite dans le Pérou, soit tandis que Bolivar y séjournait, soit sous la vice-présidence de Sucre, jalousant en secret ce chef, et même jalousant Bolivar, ne comprenant pas que leur grandeur à tous tenait à la stabilité du pouvoir dans la personne de ce chef, et dans une fidélité sans réserve à la pensée du libérateur. La révolte de Bustamente, en soustrayant le Pérou au protectorat de la Colombie, força Cordova, ainsi que Sucre et l'armée colombienne, à s'éloigner ; mais il la considéra peut-être comme un bien plutôt que comme un mal pour lui : elle dépopularisait Bolivar ; elle lui enlevait des appuis, et il se flattait de le remplacer dans la présidence. A peine de retour dans la Colombie pourtant, il fut sur le point de voir échouer tristement ses espérances. Mieux connue, l'affaire de Popayan avait excité l'indignation générale ; et le gouvernement fut obligé de le mettre en jugement. Heureusement pour lui ses juges étaient des militaires, et tous répugnaient à condamner un homme qui venait de rendre des services éminents. Ceux en qui le sentiment de la justice parlait le plus haut crurent faire beaucoup en se récusant. Bolivar lui-même, du reste, ne craignait point de montrer publique**ment combien il tenait à l'acquittement** de l'accusé. Cordova fut donc absous en dépit de l'évidence (1826). Quelques mois après fut convoquée la fameuse *grande Convention* d'Ocagna. Dans la lutte qui eut lieu entre cette assemblée et Bolivar, Cordova se prononça sans ambiguité pour le dernier : le but de la Convention étant de réduire la puissance du président, Cordova ne pouvait seconder des prétentions restrictives de la magistrature à laquelle il aspirait. Mais, lorsqu'il vit que la dissolution du congrès d'Ocagna n'amenait nul bouleversement, il résolut d'en venir aux grands moyens. Probablement c'est lui qui fut l'agent principal et peut-être le moteur de la conspiration de Horment Carajo, à laquelle Bolivar n'échappa qu'en se sauvant par une fenêtre (1828) ; car, quelques jours après que ce complot eut été prévenu, le bruit courut qu'on l'avait vu cette nuit même dans le palais mêlé aux conjurés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que bientôt il jugea prudent de quitter Bogota. On crut qu'il était allé rejoindre, dans le Popayan, le colonel Hilario Lopez et l'aider à soulever les habitants du Haut-Cauca. Toutes ces assertions étaient gratuites, mais l'idée qu'on avait conçue des plans de Cordova contre Bolivar se trouva véritable ; car l'année 1829 ne se passa pas sans qu'il arborât l'étendard de la révolte. C'était au mois d'août. D'accord avec le gouverneur de Rio-Negro, Jarmillo, et avec son frère, commandant d'armes dans le même district, il appelle les Colombiens sous ses drapeaux, en voit une vingtaine venir le joindre, s'empare de la ville de Medellin et fait signer aux notables habitants un acte qui porte en substance qu'ils s'engagent à maintenir la constitution de Cucuta

et à détruire la tyrannie de Bolivar. Il proclama ensuite la loi martiale afin de grossir de gré ou de force le nombre de ses adhérents; mais ce fut le terme de ses succès. Deux cents hommes environ augmentèrent sa troupe qu'elles firent plus que décupler. Chacun à l'approche de Cordova s'enfuyait dans les bois; et il ne restait dans les maisons que des femmes, des vieillards et des enfants. Les habitants d'Antioquia surtout se montrèrent opposés à ses désirs, et ils enlevèrent toutes les barques de dessus la Cauca pour l'empêcher de la franchir. Effectivement, il ne put opérer ce passage. En même temps trois commandants marchaient à sa rencontre et s'apprêtaient à le cerner. C'étaient Andrada, dans la vallée du Cauca, Urreta, qui s'avançait par Mayangue, et O'Leari, du côté de Mompox. Cordova, pour empêcher une jonction fatale, livra bataille près de Santuario, le 17 octobre; mais bien qu'il donnât, au faible corps sous ses ordres, l'exemple d'une intrépidité sans égale, la chance des combats tourna contre lui : il fut battu, criblé de blessures, réduit à se rendre; et bientôt ses blessures l'emportèrent au tombeau. Cette défaite de Cordova fut le dernier triomphe de Bolivar et de l'unité colombienne, qui, depuis cet instant, ne fit qu'aller en déclinant. Pour l'ambition de Cordova, si l'on pouvait en douter il suffirait de dire que ce général en fit lui-même l'aveu à Sucre et au président, quelque temps après la bataille d'Ayacucho. Aussi est-il difficile de comprendre comment Bolivar pouvait tenir à un homme qui avait juré sa ruine. P—ot.

CORISANDE (la belle). *Voy.* Guiche, XIX, 73.

CORLIEU (François de), historien, né dans le seizième siècle, à Angoulême, d'une ancienne et noble famille originaire du comté d'York, fut pourvu, sur la démission de son frère aîné, de la charge de procureur du roi au présidial de cette ville. Il en remplit les devoirs avec beaucoup de zèle. « C'était, dit son biographe, un homme fort instruit, honorant singulièrement ceux qu'il connaissait prendre plaisir en la lecture de l'antiquité, son ordinaire exercice. » Il avait tiré des archives et des bibliothèques un grand nombre de documents précieux qui lui servirent à composer l'histoire de sa province. Comme il traversait à cheval la Charente au port de la Meurre, il fit une chute et se noya en 1576. Ses restes, rapportés à Angoulême, furent inhumés dans l'église des Cordeliers, où l'on voyait son épitaphe. Corlieu venait de publier le *Recueil en forme d'Histoire de ce qui se trouve par écrit de la ville et des comtes d'Angoulême, parti en trois livres*, Angoulême, 1576, in-8°. Gabriel de la Charlonye, son neveu, en donna une seconde édition, ibid., 1631, in-4°, précédée de la vie de l'auteur, accompagnée des témoignages honorables des écrivains contemporains, et augmentée de quelques pièces. Cet ouvrage devenu rare est recherché. Corlieu avait laissé une *Vie* en latin de saint Ausone, premier évêque d'Angoulême (*Voy.* ce nom, III, 91). Elle a été publiée par du Bosquet, dans le second livre de son *Ecclesiæ gallicanæ historia;* et avec un commentaire du P. Papebroch, dans les *Acta sanctorum*, au 11 juin. L'anonyme qui a donné une traduction française de cette Vie de saint Ausone, 1636, in-8°, en rendant le nom latin de l'auteur

Corlæus par *Courlay*, a introduit dans la république des lettres un personnage imaginaire qu'il sera très-difficile d'en expulser. W—s.

CORMILIOLLE (Pierre-Louis), auteur d'une traduction des œuvres de Stace, naquit à Paris le 16 avril 1739, et y mourut le 13 mars 1822. Il s'était d'abord consacré à l'église, et il exerçait le saint ministère dans une paroisse de Touraine lorsque la révolution vint à éclater; l'abbé Cormiliolle en profita pour rompre ses vœux et contracter mariage. Dès l'année 1783, il avait publié une traduction de la *Thébaïde* de Stace, en trois volumes in-12, et l'on peut dire que c'était la première, quoique l'infatigable abbé de Marolles eût depuis long-temps donné la sienne. L'ouvrage fut reçu avec faveur; les critiques, et Geoffroy entre autres, accordèrent des éloges au style. La version de l'*Achilléide* et des *Sylves*, qui parut en 1802, obtint les mêmes suffrages. En 1820, une édition nouvelle de ces diverses traductions, formant les œuvres complètes de Stace, en 5 vol. in-12, avec le texte latin en regard, sortit des presses de Delalain, sous les auspices de notre collaborateur M. Amar. Cormiliolle avait aussi entrepris une traduction de la *Pharsale* de Lucain; mais il n'acheva que celle du supplément composé par l'Anglais Th. May, et la mit au jour en 1819. Sans être entièrement dépourvue de mérite, la méthode habituelle du traducteur de Stace offre de graves défauts. Il commente, paraphrase souvent, au lieu de traduire; au lieu de s'attacher à rendre la forme et le mouvement de la période poétique, il la subdivise en petites phrases détachées. Un penchant naturel à l'enflure et à l'emphase l'entraînait d'ailleurs à exagérer plutôt qu'à affaiblir le vice dominant de son poète favori. Plusieurs passages ne sont pas non plus irréprochables sous le rapport du sens et de l'intelligence: Cormiliolle était pourtant bon latiniste. La réduction des rentes sur le grand-livre lui ayant enlevé les deux tiers de sa modique fortune, il se vit réduit à donner des leçons pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Dans cette carrière nouvelle, il rendit des services réels, en formant quelques bons élèves. Doué d'une belle et mâle figure, d'une constitution forte, d'un véritable amour de la retraite et de l'étude, il jouit d'une vieillesse longue et exempte d'infirmités. Membre de la *société libre des sciences, lettres et arts*, il y avait compté pour amis des hommes distingués. M—n—s.

CORNET (Mathieu Augustin, comte de), né à Nantes, le 19 avril 1750, dans une famille de commerçants, acheta en 1785 la charge de receveur des fouages de l'évêché et fut nommé échevin de la ville. Il vota dans les assemblées bailliagères en 1789 pour l'égalité des droits et des charges publiques; fut membre du premier Directoire du département de la Loire-Inférieure, et se retira à Beaugency en 1791, après avoir donné sa démission. Il accueillit à la fin de décembre 1793, à leur passage, les cent trente-deux Nantais, que Carrier envoyait au tribunal révolutionnaire, et chercha à adoucir leurs souffrances (1). Dénoncé

(1) « Nous fûmes bien reçus à Beaugency: on nous repartit dans trois auberges, deux par lit ou par matelas. C'était le premier repas que nous faisions à table, et la première nuit que nous passions entre des draps. Aucun de nous ne s'était déshabillé depuis trente quatre jours. Nous avions été conduits de cachots en cachots, d'églises en églises, d'écuries en écuries

et arrêté pour ce fait, il fut transféré à la prison du Plessis à Paris et n'en sortit qu'après la chute de Robespierre. Étant retourné à Beaugency, il y fut nommé commissaire du Directoire; et après la révolution du 18 fructidor (1797), les électeurs du Loiret l'envoyèrent député au Conseil des Anciens. Ses opinions politiques pouvaient passer à cette époque pour modérées. Il fut nommé secrétaire, combattit le projet de loi sur les fêtes décadaires, s'éleva contre la loi des otages, fit prononcer l'interdiction de toute réunion clubiste dans les lieux qui formaient l'enceinte extérieure du Conseil. Le 20 juillet, il dénonça les placards affichés par le club du Manège, et ce club fut fermé. Peu de jours après, il vota contre la mise en jugement des émigrés naufragés à Calais, et il défendit le général Lefebvre, depuis maréchal, contre ses ennemis. Cornet prit souvent la parole, dans ce temps-là, sur le régime hypothécaire, sur la taxe des portes et fenêtres, sur l'impôt du sel, sur le remboursement des domaines congéables; sur les cours martiales maritimes, sur la liberté civile et politique, sur les élections, sur la garde du corps législatif, etc. Élu président le 19 août 1799, il prononça, dans la séance du 4 septembre, un *Discours à l'occasion de la fête du 18 fructidor*, dans lequel il demandait que cette fête fût célébrée avec *enthousiasme*. L'exaltation tenant lieu de faconde à l'orateur, il se prononça avec une égale véhémence contre le royalisme et l'anarchie. Cependant il craignait encore plus le drapeau blanc que le drapeau rouge. « Le trône et « l'autel peuvent, dit-il, redevenir « des mots magiques qui asserviront « de nouveau l'univers. » Se laissant emporter par la déclamation, tandis que les proscrits de fructidor languissaient et mouraient dans les déserts de Sinnamari, le président Cornet leur envoyait cette apostrophe : « Vivez, « vivez cependant sous un climat qui « ne soit pas ennemi de l'homme. » Et pour justifier la proscription de cinquante-deux journalistes, l'orateur s'écriait : « La presse elle-même « ne doit gémir que pour la liberté. » Puis il parlait de César et de la bataille de Pharsale, à propos du 18 fructidor; il se comparait lui-même à la fille de Priam : *Puissé-je, nouvelle Cassandre*, etc. Enfin, il s'évertuait contre le *barbare Autrichien*, le *farouche Moscovite* : « Les habitants du Nord, ces escla- « ves ensevelis huit mois de l'année « sous des frimas, et qui sont indi- « gnes, par leurs mœurs et leur ca- « ractère sauvage, de respirer le « même air que nous. » Telle était l'éloquence de la plus sage tribune de France en ce temps-là. Peu de jours après (11 septembre), Cornet, toujours président des Anciens, prononça l'oraison funèbre du général Joubert (in-8° de dix pages). Le 23 septembre, il combattit le projet de loi portant peine de mort contre quiconque prononcerait ou signerait des actes tendant à modifier la constitution de l'an III et l'intégralité du Directoire. Déjà il était convaincu, comme il le dit dans sa *Notice sur le 18 brumaire*, que « cette consti- « tution de l'an III ne pouvait plus « aller. Le Directoire exécutif, les « Conseils n'étaient plus en harmo- « nie, etc. » Alors Cornet était membre de la commission des inspecteurs

couchant toujours sur de la paille, souvent pourrie. » (*Relation du voyage des cent trente-deux Nantais*, page 33.)

du Conseil des Anciens, présidée par Baudin, des Ardennes; et il s'était plusieurs fois entretenu avec lui de la nécessité d'un *coup d'état;* mais ils ne voyaient où prendre *le bras d'exécution*, lorsque la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus étant arrivée à Paris, Cornet dit à Baudin : *Avec cet homme-là, je risque tout;* et il était prêt à tout risquer quand, dans l'ivresse de sa joie, Baudin mourut subitement. Cornet raconte qu'il versa quelques pleurs sur sa tombe, du haut de la tribune des Anciens, et qu'il le remplaça dans la présidence de la commission. « Or, dit-il, les commis- « sions d'inspecteurs des Conseils « exerçaient, dans l'enceinte de leurs « palais, la haute police, et se trou- « vaient à cet égard seules en contact « avec la police de Paris et avec la « police générale de l'état. » A cette époque, Cornet joua sa tête dans une partie dont la France était l'enjeu. C'est avec le Conseil des Anciens que Bonaparte « préféra, dit-il, de ris- « quer l'aventure. Les rôles furent « distribués. Deux des directeurs, « les sieurs Sieyès et Roger-Ducos, « entrèrent dans les vues du général. « Les deux commissions d'inspec- « teurs des deux Conseils y accédè- « rent, et il fut arrêté que le Con- « seil des Anciens rendrait un décret « pour transférer les deux Conseils à « Saint-Cloud; que Bonaparte se- « rait nommé commandant de la pre- « mière division, et serait ainsi chargé « de l'exécution du décret. » Tout ayant été définitivement convenu le 17 brumaire, Cornet passa la nuit à sa commission des inspecteurs, « contrevents et rideaux fer- « més, pour qu'on ne s'aperçût pas « qu'on travaillait dans les bureaux. « Nous savions que nous étions ob- « servés. On expédia des lettres de « convocation pour les membres du « Conseil; mais on *en retint une* « *douzaine*, qui étaient destinées à « ceux *dont on redoutait l'audace :* « celles-ci ne furent envoyées *qu'a-* « *près que le décret fut rendu.* Le « Conseil (des Anciens) avait été « convoqué pour dix heures du ma- « tin, celui des Cinq-Cents pour midi. « Celui-ci étant obligé de lever la « séance après la simple lecture du « décret de translation, on n'avait « excepté de la convocation aucun « de ses membres. » Cornet présida le Conseil des Anciens, et ouvrit la séance par cette allocution : « Re- « présentants du peuple, la confiance « dont vous avez investi votre com- « mission des inspecteurs lui a im- « posé l'obligation de veiller à votre « sûreté individuelle, à laquelle se « rattache le salut de la chose publi- « que : car, dès que les représentants « d'une nation sont menacés dans « leurs personnes, dès qu'ils ne « jouissent pas, dans leurs délibéra- « tions, de l'indépendance la plus ab- « solue; dès que les actes émanés « d'eux n'en portent pas l'empreinte, « il n'y a plus de corps représenta- « tif, il n'y a plus de liberté, il n'y « a plus de république. Les symptô- « mes les plus alarmants se manifes- « tent depuis quelques jours; les « rapports les plus sinistres nous sont « faits. Si des mesures ne sont pas pri- « ses; si le Conseil des Anciens ne « met pas la patrie et la liberté à l'a- « bri des plus grands dangers qui les « aient encore menacés, l'embrase- « ment devient général; nous ne « pouvons plus en arrêter les dévo- « rants effets; il enveloppe amis et « ennemis; la patrie est consu- « mée...... Vous pouvez les pré- « venir encore; un instant suffit :

« mais si vous ne le saisissez pas, la « république aura existé, et son « squelette sera entre les mains des « vautours qui s'en disputeront les « membres décharnés. Votre com« mission des inspecteurs sait que les « conjurés se rendent en foule à Pa« ris, que ceux qui s'y trouvent « déjà n'attendent qu'un signal « pour lever leurs poignards sur « des représentants de la nation, « sur des membres des premiè« res autorités. Elle a donc dû « vous convoquer extraordinaire« ment pour vous en instruire ; elle a « dû provoquer les délibérations du « Conseil sur le parti qu'il lui con« vient de prendre dans cette grande « circonstance. Le Conseil des An« ciens a dans ses mains les moyens « de sauver la patrie et la *liberté ;* « ce serait douter de sa profonde sa« gesse que de penser qu'il ne s'en « saisira pas avec son courage et son « énergie accoutumés. » Voilà un de ces discours que Plutarque aurait conservés ; car c'est *au nom de la liberté* que Cornet appelait le despotisme ; c'est *pour sauver la république* qu'il jetait les fondements de l'empire ! C'est enfin par la peur qu'il éveillait le courage. Il serait curieux de retracer combien, dans la nation la plus justement renommée pour son courage, la peur a influé sur toutes les journées célèbres, sur toutes les grandes crises de la révolution. Régnier, qui fut depuis grand-juge sous l'empire, parla dans le même sens que Cornet. Alors celui-ci lut le projet de décret qui ordonnait, pour le lendemain à midi, la translation du corps législatif à Saint-Cloud, qui interdisait « toute continuation de « fonctions et de délibérations ail« leurs et avant ce temps ; » qui chargeait le général Bonaparte de l'exécution de ce décret, mettait sous ses ordres toute la force armée, l'appelait à venir prêter serment, et ordonnait la transmission *de suite* au Conseil des Cinq-Cents et au Directoire de ce décret, qui devait être « im« primé, affiché, promulgué et en« voyé dans toutes les communes de « la république par des courriers « extraordinaires. » Le décret, signé Cornet, *président*, était suivi d'une adresse du Conseil des Anciens *aux Français*. Cette adresse est encore signée Cornet, *président*. Il y est dit que le transfèrement du corps législatif à Saint-Cloud a pour but d'*enchaîner les factions* qui tendent à le subjuguer ; de rendre à la France *la paix intérieure, d'amener la paix extérieure, le salut commun, la prospérité commune*. Ces grands mots étaient suivis de cette exclamation pleinement contradictoire avec des actes qui n'étaient rien moins qu'une grande conspiration contre la république : *Vive le peuple par qui et en qui est la république !* Et pour comble d'aveuglement ou de dérision, Chabaud disait le lendemain à Saint-Cloud : « La sagesse « et l'énergie du Conseil des An« ciens ont *sauvé la république.* » Il s'exprimait ainsi en faisant décréter, sous la protection des baïonnettes, l'expulsion de soixante-un représentants du peuple, l'institution du consulat, avec *plénitude du pouvoir directorial*, l'ajournement du corps législatif au 1er ventôse (20 février 1800), et la nomination de deux commissions intermédiaires des deux Conseils, composées chacune de vingt-cinq membres, *chargés de préparer les changements à apporter aux dispositions organiques de la constitution*, etc. Cornet devint un des principaux membres de la commis-

sion des Anciens, et presque tous ses collègues furent ensuite faits ministres, sénateurs, conseillers-d'état, ou préfets. « Les républicains, dit « fort ingénument Cornet dans sa « *Notice sur le* 18 *brumaire*, ai- « ment autant les places et l'argent que « les royalistes; ils ne diffèrent entre « eux que sur le mode de s'en pro- « curer. Ces députés étaient alors « puissants; ils étaient les *chante-* « *relles du Directoire*. De tout « temps, le pouvoir en a eu à ses « ordres. » Si Cornet ne peint pas ici tous les républicains, du moins il se peint lui-même comme une des *chanterelles* de Bonaparte. Il nous apprend que, dès que le décret de translation à Saint-Cloud eut été rendu, il alla le porter au général, qui était dans sa petite maison de la rue Chantereine... « Il me dit en le « recevant : *Je vais aller faire prê-* « *ter serment aux troupes. Si* « *vous voulez, citoyens repré-* « *sentants, venir avec moi*, etc. » L'auteur de la *Notice* dit encore que « *MM. Talleyrand* et *Rœderer*, « venus à Saint-Cloud comme parti- « culiers, paraissaient être, avec le « comte Sieyès, l'ame de l'entre- « prise, » que Fouché en avait le secret; et il ajoute : « Je faisais les « fonctions de ministre de la police « à Saint-Cloud, comme président « de la commission des inspecteurs « du Conseil des Anciens. » On trouve encore dans la *Notice* de Cornet ce passage curieux : « La ré- « volution (du 18 brumaire) devait « se faire le 17; mais on n'eut pas « le temps de faire les prépara- « tifs indispensables; heureusement, « parce que, le 17, le temps fut « très-mauvais, et que la sérénité « du temps influe plus que l'on ne « pense sur les évènements d'une « journée. Le 18, le temps fut magni- « fique, et l'on put déployer tout « l'appareil d'une grande force, tant « dans les Champs-Élysées que sur « les quais et dans le jardin des « Tuileries, qui fut en un instant « transformé en parc d'artillerie. » Le soir du même jour, Bonaparte se rendit à la commission que présidait Cornet, pour arrêter *ce qu'on ferait le lendemain à Saint-Cloud:* « On parlait beaucoup, sans « s'entendre et sans rien conclure. « Tout ce que proposait le général « était en faveur du pouvoir absolu. « J'en fis la remarque à Fouché, qui, « traitant toujours les affaires les « plus graves avec les apparences de « la légèreté et de l'insouciance, me « dit : *C'est fait*. En effet, le pou- « voir militaire était dans la main de « Bonaparte, et dès ce moment il « se regarda comme le seul maître « des affaires. » Après avoir été ainsi chargé d'attacher le grelot, Cornet reconnut bien que, loin d'avoir sauvé la république et la liberté, il avait contribué autant qu'il était en lui à tuer l'une et l'autre. « Cette journée du 18 brumaire fut, « dit-il, une journée de dupes, en « ce sens que le pouvoir passa dans « des mains qu'on n'avait pas assez « redoutées. » Il fut un des présentateurs signataires, avec les trois consuls, de la constitution de l'an VIII. Dès-lors, s'abandonnant au torrent qui devait entraîner la république du consulat à l'empire, et de l'empire à la restauration, il prit, comme tant d'autres, le parti de ne pas jeûner, en portant le dîner de son maître. Bonaparte, devenu premier consul, le chargea d'une mission de paix dans les départements insurgés de l'Ouest. Le 24 décembre 1799, Cornet se laissa faire sénateur; le 14 juin 1804,

commandant de la Légion-d'Honneur; en 1810, secrétaire du sénat et comte de l'empire, et le 30 juillet 1811, grand officier de la Légion-d'Honneur (2). Il explique ainsi dans sa *Notice* la cause de ce laisser-aller. « Tous les hommes que le premier « consul a associés à son pouvoir ne « pouvaient *prospérer* qu'à l'aide de « sa toute-puissance; les honneurs et « les richesses ont été le prix de leur « *asservissement extérieur*. Il est si « *doux* de se voir entouré, sollicité, « flatté; de pouvoir répandre des « bienfaits sur sa famille et sur ses « amis; de marcher vers l'opulence « et la grandeur, quoiqu'elle ne soit « souvent que relative! Il n'y a que « ceux qui, soit par défaut de moyens, « soit par la fatalité des circonstances, « ne peuvent pas participer à tous ces « avantages, qui s'arment d'une « grande austérité de caractère et de « *principes*. » Voilà certes un aveu *dénué d'artifice*, qui explique dans Cornet, comme dans beaucoup d'autres, cet *asservissement extérieur* qu'ils trouvent si *doux*, et que les gouvernants croient toujours ou presque toujours sincère. Comme son dévouement n'était qu'*extérieur*, le 1er avril 1814, le comte Cornet concourut à l'acte du sénat, qui prononçait la déchéance de Napoléon. Le 4 juin, il fut créé pair de France par Louis XVIII. Pendant les cent-jours, Bonaparte ne le comprit pas dans sa chambre impériale des pairs : cette disgrace le servit. Le 17 août, une ordonnance royale le fit entrer dans la nouvelle organisation de la chambre héréditaire. Une autre ordonnance du 31 août 1817 lui conféra, par lettres-patentes, le titre de comte. Il eut des armoiries parlantes, trois *cors* de chasse, supportés par deux licornes, avec cette devise : *Rex et lex*. Législateur sous la république, il signait CORNET (*du Loiret*); sénateur, comte *Cornet;* pair, comte de *Cornet* (3). Ses travaux dans la haute chambre n'offrent rien de saillant. Il mourut à Paris, du choléra, le 4 mai 1832, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Le comte Lemercier, son collègue, lut son éloge à la chambre des pairs, dans la séance du 12 déc. suivant. V—VE.

(2) Il avait été présenté, en 1809, pour une sénatorerie que l'empereur ne lui confera pas, parce qu'il s'était exprimé avec trop de liberté sur la persécution dirigée contre le général Moreau.

CORNIANI (JEAN BAPTISTE, comte de), littérateur italien, naquit en 1742 à Orzi-Nuovi, dans le Brescian. Après avoir terminé ses premières études sous la direction des PP. Somasques, il alla suivre à Milan les cours de droit et de mathématiques. Les succès qu'il obtint le firent promptement connaître; l'académie des Umoristi et celle des Transformati l'associèrent à leurs travaux. Ses premiers essais semblaient promettre à l'Italie un successeur de Métastase. Deux de ses opéras, *le Mariage secret* et *l'Heureux imaginaire*, annoncent un talent réel pour la scène lyrique; mais l'exemple et les conseils de Mazzuchelli, dont il avait mis en vers la *Mort de Socrate*, le décidèrent bientôt à renoncer aux applaudissements du théâtre, pour se livrer à des travaux moins brillants, mais plus solides. Dès-lors, il par-

(3) La Notice historique sur le 18 brumaire est ainsi souscrite : *Par le président de la commission des inspecteurs du Conseil des Anciens, alors le citoyen Cornet, représentant du peuple, aujourd'hui pair de France. L'énonciation de ces qualités marque la différence des temps*, Paris, 1819, in-8°. Il est curieux de comparer la notice de Cornet sur le 18 brumaire avec l'écrit publié par Bigonnet sur le même événement, mais rédigé dans un esprit tout different (*Voy.* BIGONNET, LVIII, 249).

tagea tous ses loisirs entre l'étude de l'histoire et celle de la philosophie morale. En 1771, il publia des *Recherches sur l'histoire littéraire d'Orzi-Nuovi*, ville qui, malgré son peu d'importance, a donné le jour à des hommes remarquables dans presque tous les genres. Pourvu peu de temps après d'une charge de magistrature, il l'exerça d'une manière honorable sans rien relâcher de son ardeur pour la culture des lettres. Les suffrages de ses compatriotes le maintinrent, sous tous les régimes, dans une place qu'il remplissait avec autant de lumières que d'équité. En 1797, il prononça devant les tribunaux de Brescia, un *discours sur les rapports de la jurisprudence avec la démocratie*. Corniani mourut dans cette ville, le 8 nov. 1813. Outre des *poésies* imprimées sous le nom arcadique de *Leuconte Ditteo*, un *Essai sur la poésie allemande*, et des *articles*, des *notices* dans les journaux, on a de lui : I. *Saggio soprà la legislazione relativamente all' agricultura*, Brescia, 1781, in-8°. Ce volume renferme deux discours, l'un sur la théorie des lois relatives à l'agriculture, et l'autre sur les dispositions législatives qui seraient le plus favorables à ses progrès. II. *Principj di filosofia agraria, esposti in lezioni academiche*, ibid., 1784, in-8°. III. *Idee soprà la vegetazione*, ibid., 1787, in-8°. IV. *Saggio soprà Luciano*, Bassano, 1788, in-8°. C'est un examen critique des opinions du philosophe de Samosate. V. *Analisi del gusto e della morale*, Brescia, 1790, in-8°; sujet déjà traité, mais présenté d'une manière neuve et agréable. VI. *Riflessioni sulle monete*, Vérone, 1796, in-8°. L'auteur se propose de démontrer, comme l'avait fait Galiani, qu'il est souvent utile de rehausser la valeur des monnaies. VII. *I Secoli della letteratura italiana dopò il suo risorgimento; commentario ragionato*, Brescia, 1805-13, 9 vol. in-8° (1). Cet ouvrage, resté le premier titre littéraire de Corniani, commence au onzième siècle et finit vers le milieu du dix-huitième. Après avoir tracé le tableau de chaque siècle et montré ses caractères distinctifs, l'auteur fait connaître les principaux écrivains qui l'ont illustré, par une suite de notices pleines d'intérêt et d'érudition. Malgré les défauts de ce plan, dont le plus frappant est d'exposer à des répétitions qu'il n'est pas toujours possible d'éviter, cet ouvrage tient une place honorable à côté de ceux de Tiraboschi et de Ginguené. M. Camille Ugoni, auquel on doit la continuation des *Secoli*, a publié l'*Eloge* de Corniani, Brescia, 1818, in-8°. W—s.

CORNU (Jacques-Marie), musicien, né en 1764 à Wanneville, en Suisse, d'honnêtes bourgeois, fut enfant de chœur à la cathédrale d'Auxerre et l'un des meilleurs élèves de Chapotin, maître de musique de cette église. Il fut nommé trombone à l'Académie impériale de musique, puis à la chapelle de Napoléon et à celle de Louis XVIII. Cornu possédait un talent distingué sur le basson; mais ce qui doit le recommander surtout aux amis de l'art, ce sont les soins qu'il prit pour ressusciter en France les écoles d'enfants de chœur. Cornu avait trois enfants en bas âge, deux garçons et une fille; il tenait une boutique d'épicerie. Il vendit son fonds, et s'at-

(1) L'édition de Bassano, 1796, ne contient que les quatre premiers siècles.

tacha six petits enfants, qu'il choisit dans des familles honnêtes. Il les instruisit, les nourrit, et les entretint de tout, avec les ressources qu'il s'était ménagées; puis il les présenta aux chanoines de Notre-Dame pour faire le service du chœur. Les chanoines, ayant reconnu la bonne éducation de ces élèves, acceptèrent l'offre de Cornu. Le préfet de la Seine lui accorda un logement et le mobilier nécessaire à son établissement. Desvignes, élève de Lesueur, et savant compositeur, aussi désintéressé que Cornu, donna ses soins aux élèves, composa et fournit même de la musique pour eux, sans vouloir aucune rétribution. Le cardinal de Belloy et ses chanoines furent tellement satisfaits des progrès que faisait cette institution naissante, qu'ils y attachèrent des maîtres d'écriture, de latin et de dessin. Le gouvernement accorda six mille francs pour son entretien, et le nombre des élèves fut porté à douze, au lieu de six. Le fils aîné de Cornu s'y faisait distinguer comme chanteur habile et comme excellent pianiste. Napoléon, devenu empereur, favorisa la maîtrise de Notre-Dame, en doublant son traitement. On dit même qu'il avait le projet de faire encore plus pour elle, et qu'il voulait qu'on en formât d'autres dans les églises des départements. Il s'en est établi en effet plusieurs, qui ont fourni, comme celle de Paris, des sujets très distingués. Cette institution utile est une des plus anciennes, puisqu'elle doit son origine à Charlemagne. Après la mort de Desvignes. Cornu se retira de la maîtrise qu'il avait fondée, se réservant seulement une place de musicien pour le service journalier du chœur, place qu'il a occupée jusqu'à la fin de sa vie. Il succomba, en 1832, à une attaque de choléra. D—B—E.

CORNUDET *des Chomettes* (JOSEPH, comte), pair de France, naquit en 1752, à Crocq, près de Felletin, dans l'ancienne Marche, aujourd'hui département de la Creuse. Ce n'est pas, comme il est dit dans quelques Biographies, la profession de chirurgien, c'est celle d'avocat qu'il exerça d'abord. Son père, qui avait acheté une charge de secrétaire du roi, le destinait à la magistrature. Reçu avocat au parlement de Paris, il plaidait au siége présidial de Guéret lorsqu'il fut nommé (1785) lieutenant-général au bailliage de Montaigu en Auvergne. En 1790, il était procureur-syndic du district de Felletin. En 1791, il fut envoyé, député de la Creuse, à l'assemblée législative, et ne prit aucune part active à ses travaux, comme l'atteste l'absence de son nom dans les tables du *Moniteur*. Fidèle à cette maxime de Pythagore : « *Le sage dans la tempête adore l'écho,* » Cornudet vécut dans la retraite pendant les noirs orages de 1793 et 1794. Après la révolution de thermidor, il accepta les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de la Creuse. En 1797, il fut élu, par ce département, membre du Conseil des Anciens, et c'est à cette époque que commence sa vie politique. La première fois qu'il prit la parole (8 août) ce fut pour s'opposer à la déclaration d'*urgence* de la résolution sur l'organisation de la garde nationale. Il voulait qu'on suivît rigidement l'art. 77 de la constitution de l'an III. « L'urgence, disait-il, ne peut jamais être « motivée sur la sagesse de la proposition. Ah! l'Être souverainement in-

« telligent a employé sept jours pour « mettre en harmonie cet univers... « Cet exemple assez noble est assez « péremptoire pour contenir cette ar- « deur de tout régulariser soudaine- « ment... Catilina et Philippe peu- « vent douter que la constitution de « l'an III soit assise, tant que le corps « législatif continuera de pratiquer « dans ses délibérations le mode de « l'urgence. » Il s'opposa à la suspension des droits politiques des ci-devant nobles, et à l'envahissement par la république des droits de successibilité aux biens des parents d'émigrés. Il fit rejeter la résolution relative à l'annulation ou suspension de la vente des biens nationaux; il combattit la résolution sur la garde du corps législatif. Il parla sur les passe-ports, sur le régime hypothécaire, les domaines engagés, les expropriations forcées, les impôts; sur le journal tachygraphique qui avait pour titre *Tableau des séances du corps législatif;* ce fut lui qui, au nom de la commission des inspecteurs, rendit compte de la fameuse saisie des manteaux de députés à Lyon, ordonnée par le ministre de la police Sotin, sous prétexte qu'ils étaient de casimir *anglais*. Cornudet avait été élu secrétaire des Anciens (19 juin 1798). Il fut un des principaux coopérateurs de la révolution du 18 brumaire. Lorsque Cornet eut donné connaissance du projet de résolution qui transférait le corps législatif à Saint-Cloud, Cornudet lut le projet d'*Adresse aux Français*. Alors quelques Anciens, tels que Dentzel, Perrin, Noblet, demandèrent que la discussion fût ouverte; mais Cornudet, oubliant son premier discours contre les lois d'urgence, s'opposa vivement à toute délibération, fit un éloge pompeux de Bonaparte, et la résolution et l'adresse furent, sur-le champ, adoptées à une grande majorité. Dans la séance extraordinaire de St-Cloud, Cornudet s'opposa à la prestation de serment demandée par un de ses collègues (Dalphonse). Il engagea le Conseil à ne plus se laisser enchaîner par de *simples principes,* par des *abstractions métaphysiques*, et il s'écria : « Qu'entend-on par la constitution « de l'an III? Est-ce la souveraineté « du peuple, la liberté, l'égalité, « la division et l'indépendance des « pouvoirs? J'y jure obéissance; je « veux conserver ces bases sacrées; « mais rappelez-vous que c'est au « nom de la liberté qu'un directoire « criminel vous demanda d'attenter à « la liberté publique. » Le lendemain il fut nommé membre de la commission législative intermédiaire. Bonaparte sut récompenser ses bons offices, et le fit sénateur (24 décem-1799). En 1803, il fut chargé de l'organisation des sénatoreries du Piémont; en 1804, pourvu de la sénatorerie de Rennes, et fait commandant de la Légion d'Honneur; enfin, créé comte et grand-officier de la Légion. Il avait été secrétaire du sénat et président du collège électoral de la Creuse (1804). Pendant plusieurs années il fut membre et rapporteur de la commission du sénat chargée d'examiner la régularité des élections au corps législatif. Quelques-uns des rapports faits par Cornudet ont été imprimés. A la fin de 1813, lorsque l'empire penchait vers sa ruine, il fut envoyé, avec le titre de commissaire extraordinaire, dans la douzième division militaire, comprenant les Basses-Pyrénées, les Landes et la Gironde. On parla beaucoup, dans le temps, de la proclamation qu'il fit contre le

nommé Angoulême. Les évènements d'alors le ramenèrent à Paris, le 15 avril 1814, et il s'empressa d'adhérer aux actes du gouvernement provisoire. Il fut compris, le 4 juin, dans la première organisation de la chambre des pairs; il appuya la proposition du duc de Tarente en faveur des émigrés. Après la révolution du 20 mars, Bonaparte l'ayant fait entrer dans sa chambre des pairs, il y combattit avec énergie, le 22 juin, ceux qui voulaient qu'on proclamât Napoléon II. « Ses « droits, dit-il, sont assez consa- « crés par l'abdication de son père; « mais il est captif en Autriche, « et l'établissement d'un gouver- « nement provisoire est seul capa- « ble d'assurer la tranquillité publi- « que et l'indépendance nationale. » Deux jours après, il se réunit à La Tour-Maubourg et à Boissy-d'Anglas, pour s'opposer aux dispositions révolutionnaires qu'on proposait d'introduire dans le projet de loi relatif aux mesures de sûreté générale. Après la seconde restauration, une ordonnance du 24 juillet 1815 prononça son exclusion avec celle de vingt-huit autres pairs qui avaient consenti à siéger « dans une soi-disant chambre des « pairs nommés et assemblés par « l'homme qui avait usurpé le « pouvoir depuis le 20 mars. » Cependant, il fut rappelé à la chambre des pairs par ordonnance du 5 mars 1819. Le titre de baron fut ensuite attaché à sa pairie et il prit dans ses armoiries une couronne de comte sur l'écu et une couronne de baron sur le manteau. Cornudet est mort à Paris au mois de septembre 1834, à l'âge de 82 ans. — On remarque que les trois hommes dont Bonaparte fit choix, pour être ce que l'on appelait plaisamment les *chanterelles* du pouvoir, furent Cornet, Cornudet, Curée. Les deux premiers, membres du Conseil des Anciens, le firent consul; le troisième, membre du tribunat, proposa de le faire empereur. V—ve.

CORNUEL (Anne Bigot, dame), d'une famille originaire d'Orléans, naquit vers la fin du règne de Henri IV. Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, venait de perdre sa femme, quand il rencontra Mlle Bigot dans une assemblée, dont elle était le plus bel ornement. Elle lui plut, et il le lui témoigna en détachant le bouquet dont son sein était paré et en demandant sa main (1). Tallemant des Réaux prétend que Cornuel devint amoureux de Mlle Bigot à l'enterrement de sa première femme (2); mais l'autre version a plus de vraisemblance. Enjouée, légère et galante, Mme Cornuel est du petit nombre des femmes qui, sans avoir brillé au premier rang et sans écrire, sont parvenues à une certaine célébrité. Telle a été Mme Des Loges, l'amie de Malherbe, chez laquelle se réunissaient les personnages les plus illustres (*Voy.* Loges, XXIV, 622); Mme de Cavoie (3), mère du courtisan qui *apprenait la cour* à Racine, et surtout cette bonne madame Pilou qu'on connaîtrait à peine sans Tallemant. On pourrait ajouter à cette liste Mme de Coulanges, cette sylphide si spirituelle, et sous Louis XV, Mme Geoffrin, dont l'influence sociale a été bien peinte par Delille dans son poème de la *Conversation* (*Voy.* Geoffrin, XVII,

(1) Vigneul de Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1713, tom. 1er, pag. 340.

(2) *Mémoires de Tallemant des Réaux*, Paris, 1834. tom. IV, pag. 72. La première femme de Cornuel était une veuve Le Gendre.

(3) *Ibid.*, tom. IV, pag. 98.

108). Le talent de converser devient de jour en jour plus rare; on pourrait cependant citer encore quelques femmes qui soutiennent en France l'agrément de la conversation et dont l'entretien plaît toujours à l'homme délicat. Mme Cornuel dut sa renommée à ce genre de succès. On citait ses réparties comme des espèces d'oracles; les recueils du temps fourmillent des traits satiriques qui jaillissaient de sa bouche et qui réunissaient presque toujours à une grande justesse le piquant de l'expression. Mme de Sévigné a rapporté quelques-uns de ces bons mots; Tallemant des Réaux en a conservé un plus grand nombre. L'intérieur de la maison de Mme Cornuel, outre son mari, financier, dont on parlait peu, et qui ne connut guère que l'art de se ruiner, se composait de Mlle Le Gendre, belle-fille de Cornuel, et de Marguerite ou *Margot* Cornuel, fille du premier lit. Jolies, spirituelles et passablement malignes, ces trois personnes recevaient la cour et la ville; elles donnaient le ton, et chacun s'efforçait d'obtenir leur approbation. C'est ce qui fait dire à un poète dans une assez jolie épître adressée à Mlle de Vandy, à l'occasion de certains galants, dont cette fille de la reine-mère paraissait importunée :

Ordonnez-leur d'aller chez Cornuel,
Chez Cornuel, la dame accorte et fine,
Où gens fâcheux passant par l'étamine
Tant et si bien qu'après que criblés sont
Se trouve en eux cervelle s'il en ont.
Si pas n'en ont, on leur fait bien comprendre
Que fats céans onc ne se doivent rendre;
Et six yeux fins, par s'entre-regarder,
Semblent leur dire : — Allez vous poignarder (4).

On a médit des liaisons de Mme Cornuel avec Genlis et surtout avec le marquis de Sourdis, gouverneur d'Orléans. Tallemant des Réaux, médisant de sa nature, rapporte à ce sujet des anecdotes singulières, auxquelles les lecteurs pourront recourir. Au reste, Mme Cornuel, dans une lettre à la comtesse de Maure, a fait le portrait du marquis, en femme qui connaissait bien tous ses ridicules. Cette lettre, insérée dans les *Mémoires* de Tallemant (5), fait regretter qu'on n'en ait pas conservé un plus grand nombre. La brièveté d'une notice ne permet pas de rapporter les bons mots de Mme Cornuel. On ne peut cependant se dispenser de dire que ce fut cette femme singulière qui donna la première le nom d'*importants* aux jeunes étourdis de la cabale du duc de Beaufort et de Mme de Montbazon : elle appelait les Jansénistes les *importants spirituels*; elle aimait aussi à s'égayer aux dépens du *roi des halles*, de l'*amiral du Port-au-Foin*; et elle disait plaisamment que le duc de Beaufort avait raison de ne pas vouloir combattre, parce que, étant le *père du peuple*, il laisserait trop d'orphelins s'il venait à être tué (6). C'est Mme Cornuel, et non Mme de Maintenon, comme on l'a prétendu, qui dit, à la mort de Turenne, lorsqu'il fut remplacé par huit maréchaux : *C'est la monnaie de M. de Turenne.* Elle disait de l'abbé Boisrobert : *Quand je le vois en chaire, je sens ma dévotion s'évanouir; il me semble que son surplis est fait d'une jupe de Ninon.* Mme Cornuel devint veuve vers 1650,

(4) *Nouveau recueil des plus belles poésies*, Paris, Loyson, 1654, in-12, pag. 352. Cette pièce anonyme est dans la manière de Benserade, et pourrait être attribuée à ce poète.

(5) *Mémoires de Tallemant des Réaux*, tom. v, pag. 77.

(6) Ce joli mot paraît être inédit. Nous l'avons trouvé dans les manuscrits de Conrart, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal, n° 151, in-4°, tom. 2, pag. 631 (*partie des Belles-Lettres*).

et la bonne Mme Pilou lui disait pour la consoler : « Ma mie, ne vous affligez point, votre mari est mort « bien gentiment, et bien gentiment « on l'a enterré (7). » Elle exprimait ainsi naïvement que Cornuel était mort avec les sentiments du chrétien. Parvenue à une extrême vieillesse, qui ne la priva d'aucune faculté, Mme Cornuel mourut dans les premiers jours de février 1694 (8). On fit pour elle cette épitaphe, qu'on lit dans un recueil (9) imprimé l'année même de sa mort :

Cy-gît qui de femme n'eut rien
Que d'avoir donné la lumière
A quelques enfants gens de bien
Et peu ressemblants à leur mère,
Célimène, qui de ses jours,
Comme le sage et sans foiblesse,
Acheva le tranquille cours.
Dans ses mœurs quelle politesse !
Quel tour, quelle délicatesse
Eclatoit dans tous ses discours !
Ce sel tant vanté de la Grèce
En faisoit l'assaisonnement,
Et, malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger et charmant
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjoûment.
On vit chez elle incessamment
Des plus honnêtes gens l'élite ;
Enfin pour faire en peu de mots
Comprendre quel fut son mérite,
Elle eut l'estime de Lenclos.

— *Marguerite* Cornuel, belle-fille de Mme Cornuel, était aussi fort distinguée par son esprit. L'abbé de La Victoire (10) l'avait appelée *la reine Marguerite*, et M. de Vineuil en a fait, sous ce nom, un portrait qu'il adressa, en 1658, au duc de La Rochefoucauld, qui en paraissait fort épris. Ce portrait fait partie de ceux qui sont réimprimés à la suite des Mémoires de Mlle de Montpensier.

M—é.

(7) *Mémoires de Tallemant des Reaux*, tom. IV, pag. 77.

(8) *Mémoires de Dangeau*, publiés par Mme de Genlis, tom. 1er, pag. 432.

(9) *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*, La Haye, Mœtjens, 1694, in-12, tom. 1er, pag. 191.

(10) Cet abbé de La Victoire s'appelait Claude Duval de Coupeauville. Il fut nommé à l'abbaye de La Victoire en 1639, et mourut en 1676. C'était un homme de beaucoup d'esprit, dont les bons mots étaient cités comme ceux de Mme Cornuel. Tallemant lui a consacré un article tom. 2, pag. 330, de ses Mémoires.

CORNWALLIS (William), frère cadet du général de ce nom (*Voy.* Cornwallis, IX, 642), naquit le 25 février 1744, et entra fort jeune dans la marine. Il assista à toutes les affaires qui eurent lieu contre les Français en Amérique, notamment à la prise de Louisbourg. Après avoir pris part à la victoire remportée sur l'amiral de Conflans à l'embouchure de la Vilaine, il passa dans la Méditerranée ; et, se trouvant sur le vaisseau qui portait le pavillon de l'amiral sir Charles Saunders, il fut fait lieutenant à l'âge de dix-sept ans. En 1765, il était capitaine de vaisseau. La guerre d'Amérique ayant éclaté, il monta le *Lyon* de soixante-quatre canons, faisant partie de l'escadre qui, sous les ordres de l'amiral Byron, combattit le comte d'Estaing, lequel venait de s'emparer des îles de Saint-Vincent et de la Grenade. Le *Lyon*, très-maltraité dans ce combat, alla se réparer à la Jamaïque, et Cornwallis reçut l'ordre de sortir avec une division de trois vaisseaux pour croiser au vent de l'île. Il rencontra La Motte-Piquet qui escortait un convoi de quatre-vingts voiles pour Saint-Domingue. Quoique la division française fût plus forte d'un vaisseau que la sienne, il engagea le combat, et aurait eu à s'en repentir sans l'apparition d'une escadre anglaise qui força La Motte-Piquet à prendre chasse. Revenu en Angleterre, il fit partie de l'escadre qui, sous les ordres de l'amiral Darby, se porta, en 1781, au secours de Gibraltar. Il repassa aux Indes-Occidentales sur le vaisseau le *Canada*, et se

distingua dans le combat livré par sir Samuel Hood au comte de Grasse devant l'île Saint-Christophe, dont la prise, par le marquis de Bouillé, fut suivie de celle de Nevis et de Montserrat. On sait que le comte de Grasse, n'ayant pu se décider à abandonner un de ses vaisseaux dont la marche avait été retardée, fut atteint et défait sous la Dominique, le 9 avril 1782, par Rodney qui commandait trente-huit vaisseaux, tandis que l'escadre française n'en comptait que trente. Cornwallis contribua beaucoup à la prise de la *Ville de Paris*, montée par le comte de Grasse. A la paix, signée en 1783, il fut accueilli en Anglererre avec beaucoup de distinction, et nommé au commandement du yacht royal *la Charlotte*. Il ne tarda pas à renoncer à ce poste, dû à la faveur personnelle du souverain, pour le servir plus utilement. Il montait le vaisseau *la Couronne*, lorsqu'il reçut le titre de commodore et l'ordre d'aller prendre le commandement de la station des Indes-Orientales, devenue très-importante. Jalouse de se venger de l'appui que l'insurrection américaine avait trouvé dans le cabinet de Versailles, l'Angleterre suivait d'un œil attentif la révolution qui allait éclater en France, et dont elle saurait profiter pour étendre sa domination. Arrivé dans les mers de l'Inde, Cornwallis comprit qu'il devait surtout empêcher que Tippo-Saëb, qui venait de soulever les Mahrates contre le joug mercantile de la compagnie, ne reçût des munitions de guerre. En conséquence il établit sa croisière sur la côte de Malabar. Il se trouvait en novembre 1791, sur la rade de Tellycherry avec le *Phénix* et deux autres frégates lorsque la *Résolue*, commandée par M. de Callamand, lieutenant de vaisseau, parut, escortant deux bâtiments marchands destinés pour Magalore. Cornwallis, soupçonnant que ces bâtiments pouvaient être chargés de munitions de guerre, ordonne à deux de ses frégates d'aller les visiter. M. de Callamand, persistant à s'opposer à la visite qu'il considérait comme une infraction au droit des gens et une insulte faite à son pavillon, il s'ensuivit un combat qui honore la mémoire de cet officier et qui fut comme le prélude de la terrible lutte qui allait s'engager entre la France et la Grande-Bretagne. La nouvelle de la déclaration de guerre étant parvenue d'Alexandrie à Calcutta, les Anglais s'emparent aussitôt de Chandernagor, de Carical et de Yanam. Pondichéry, commandé par le brave colonel de Clermont, est investi, bloqué, et ne se rend qu'après un bombardement qui dura depuis le 20 jusqu'au 24 août 1793. Pendant le blocus, étroitement serré par Cornwallis, une division de frégates, commandée par le capitaine de vaisseau Tréhouart, s'était présentée pour secourir la place: mais elle avait dû reprendre le large pour éviter un combat inégal. Ayant accompli le temps fixé pour la durée de la station des Indes, Cornwallis revint en Angleterre, et fut élevé, en 1793 et 1794, aux grades de contre-amiral de l'escadre blanche et de vice-amiral de l'escadre bleue. Cet avancement si rapide s'expliquait moins peut-être par la distinction des services passés, que par l'intention de mettre Cornwallis en position d'en rendre de plus éclatants; et telle devrait toujours être la règle de l'avancement pour les hommes d'élite, moins encore dans leur propre inté-

rêt, que dans l'intérêt des corps et du pays. Le vice-amiral ne tarda pas à prendre le commandement d'une des divisions de la flotte de la Manche, dite du *Canal*. On sait que cette flotte est chargée, à la moindre apparence de guerre, de protéger les côtes du royaume-uni et de maintenir la domination du pavillon de Saint-Georges sur les mers prétendues britanniques. Le 3 mai 1795, Cornwallis sortit de Spithead sur le *Royal-Sovereign* de cent canons, suivi de quatre vaisseaux de soixante-quatorze, de deux frégates et d'un brick. Le but de cette division était d'observer les côtes de France, de faire tout le mal possible aux convois et d'éclairer la marche de la flotte du Canal, qui devait la rallier sous les ordres de Bridport. Le 8 juin Cornwallis découvre la division de l'amiral Vence, lui donne chasse jusque sous les batteries de Belle-Isle, et enlève huit bâtiments de son convoi. Une escadre de neuf vaisseaux de ligne, deux vaisseaux rasés, sept frégates et quatre corvettes, sortit de Brest pour aller dégager le contre-amiral Vence, qui déjà avait pu quitter Belle-Isle, et fut joint par cette escadre sous Groix. La flotte française, ainsi composée de trente voiles, aperçut le 16 l'escadre anglaise près des Penmarcks. Cornwallis, reconnaissant la supériorité de l'ennemi, prit chasse; mais, joint le lendemain 17, il s'ensuivit un engagement qui dura depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, et dans lequel on remarqua surtout l'audacieuse manœuvre de la frégate française *la Virginie*, commandée par le capitaine Bergeret, qui se porta du centre sur le vaisseau anglais *le Mars*, et lui fit essuyer un feu très-meurtrier. Un historien (1), dont le témoignage ne sera pas suspect, termine le récit de cet engagement par les observations suivantes: « Il fut très-heureux pour le « *Mars* et le *Thriumph*, et certaine- « ment pour toute l'escadre anglaise, « qu'il n'y eût pas de capitaine Ber- « geret parmi ceux qui commandaient « les vaisseaux de l'avant-garde de « la flotte qui chassait. Mais com- « ment l'amiral français a-t-il pu se « retirer avec ses douze vaisseaux de « ligne et quatorze ou quinze fréga- « tes, lorsqu'ils avaient presque en- « veloppé la division anglaise?.. » Selon le même historien, il faudrait moins blâmer l'indécision de Villaret qu'admirer un ingénieux stratagème dont il aurait été dupe. Au commencement de l'action, Cornwallis aurait ordonné à une frégate de son avant-garde de s'éloigner à quelques milles, puis de signaler successivement l'approche d'un grand nombre de vaisseaux anglais. Par une singulière coïncidence, plusieurs voiles ayant paru en même temps que les signaux de la frégate placée en observation, Villaret, ne doutant plus de la jonction de la flotte de la Manche avec l'escadre de Cornwallis, se serait décidé à se retirer pour éviter à son tour un combat inégal. Nous croyons pouvoir assurer que ces signaux ne furent même pas aperçus de l'escadre française. Mais, en ne poursuivant pas sa victoire, Villaret, il est vrai, céda à la crainte de s'exposer à la rencontre de lord Bridport, qui ne tarda pas, en effet, à se montrer dans ces parages. D'ailleurs, ayant rencontré la division Vence, le but de sa sortie était atteint, et ses instructions, qui lui furent impérativement

(1) James, the Naval History of Great Britain, I, 345.

rappelées par les représentants du peuple investis du commandement suprême de la flotte, lui prescrivaient d'éviter, autant que possible, le combat. A son entrée à Plymouth, Cornwallis fut accueilli avec transport et reçut les remercîments du parlement votés par acclamations. Nommé au commandement en chef des forces britanniques aux Indes-Occidentales, il ne tarda pas à faire voile, toujours sur le *Royal-Sovereign;* mais ayant été désemparé près des Sorlingues, il crut devoir rentrer en Angleterre. Sa santé altérée fut la cause ou le prétexte de son refus de porter son pavillon sur la frégate *l'Astrée*, pour se rendre à sa destination. Quoi qu'il en soit, l'amirauté, mécontente de ce refus, s'assembla le 8 avril 1796 en cour martiale sous la présidence de l'amiral Howe pour juger Cornwallis. Il fut acquitté, puis nommé amiral de l'escadre bleue. Persistant à refuser de prendre du service tant que l'amirauté serait présidée par Howe, il n'accepta le commandement de la flotte du Canal qu'après que le comte de Saint-Vincent eut succédé au vieil amiral. Il arbora son pavillon en février 1801 sur la *Ville de Paris*. Après la rupture du traité d'Amiens, il obtint encore le commandement en chef de la flotte du Canal, composée de cent vaisseaux de ligne ou frégates, et vint continuer le blocus de nos ports, qui ne fut levé que vers la fin de 1803. Depuis, rendu à la retraite, Cornwallis mourut en 1819, laissant la réputation d'un des officiers anglais les plus distingués qui aient marqué dans les dernières guerres. CH—U.

CORNY(1) (LOUIS-DOMINIQUE ETHIS de), administrateur distingué, naquit en 1738 à Metz, d'une famille honorable. Ayant terminé ses études, il se fit recevoir avocat, et, dès son début au barreau, se concilia tous les suffrages. En 1762 il fut nommé subdélégué de l'intendant de la Franche-Comté. Dans cette nouvelle carrière, Ethis se fit remarquer par la sagesse de ses vues, et par son zèle pour les progrès de l'agriculture et du commerce. Faisant accorder son goût pour les lettres avec les détails de l'administration, ses premiers essais furent couronnés par l'académie de Besançon, qui l'admit, en 1769, au nombre de ses membres. Admirateur passionné de Voltaire, il profita du voisinage de Ferney pour lui rendre de fréquentes visites ; et chaque fois il en reçut des encouragements et des éloges, qu'il payait en favorisant la circulation de ses pamphlets (2). Devenu commissaire provincial des guerres, Ethis fit en cette qualité les campagnes d'Amérique, sous les ordres du général Rochambeau, et il fut du nombre des officiers qui reçurent la décoration de Cincinnatus. A son retour il obtint du comte d'Artois la charge de commissaire administrateur des Suisses et Grisons, et en 1785 il acquit celle de procureur du roi de la ville de Paris, dont il fut le dernier titulaire. Il faisait partie, en 1789, du comité permanent formé par la réunion de l'ancien corps municipal avec les électeurs, et il se montra dans cette circonstance l'un des plus chauds partisans de la révolution. Envoyé par la populace comme un des commissaires, le

(1) C'est le nom d'un petit fief qu'Ethis avait acquis en Lorraine et sous lequel il est désigné dans les *Mémoires* de Bailly et dans ceux de Dussault *sur la Bastille*. Avant qu'il eût acheté le fief de Corny, Ethis s'était appelé de *Novéan*.

(2) Sa correspondance avec Voltaire fut remise en 1789 à Beaumarchais, qui devait l'insérer dans un supplément ; mais elle s'est perdue pendant les troubles de la révolution.

14 juillet, au gouverneur de la Bastille, pour le sommer d'en ouvrir les portes, il s'acquitta de cette mission avec beaucoup d'audace. (Voy. les *Mémoires* de Dussault.) Il avait été le même jour aux Invalides, demander les armes qui pourraient s'y trouver; mais, tandis qu'il exposait le sujet de sa mission, la foule qui l'avait suivi se précipita dans l'hôtel, s'empara des fusils et même des canons auxquels on attela tous les chevaux que l'on put rencontrer, et même ceux de la voiture de Corny. Le 17 juillet, le roi étant venu à l'Hôtel-de-Ville, Ethis, après que le monarque se fut retiré, s'écria : « Je requiers que ce jour « mémorable soit consacré par le « vœu d'une statue érigée à Louis « XVI, régénérateur de la liberté « nationale, restaurateur de la prospérité publique et père du peu« ple. » (*Ibid.* 322, édit. de M. Barrière.) Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme par les électeurs qui décidèrent que la statue du roi serait érigée sur l'emplacement de la Bastille ; la marche des évènements en empêcha l'exécution. Ennemi des excès qui accompagnent les révolutions, mais que, comme tant d'autres, il n'avait pas prévus, Ethis fut si vivement affecté de ceux qui souillèrent cette première époque de nos troubles, qu'il tomba malade et mourut au mois de novembre 1790. On connaît de lui les opuscules suivants : I. *Essai sur cette question* : *Serait-il plus utile en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clore ses héritages pour les cultiver à son gré, que de les laisser ouverts pour le vain pâturage, après la récolte des premiers fruits?* Besançon, 1767, in-8°. L'auteur s'y décide pour la suppression totale du parcours. Cette conclusion, adoptée par l'académie, fut attaquée par un anonyme (le P. Joly de Saint-Claude), dans *trois Lettres* imprimées en 1768. II. *Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talents frivoles ;* discours couronné par l'académie de Besançon, Lons-le-Saunier, 1768, in-12. III. *Eloge du maréchal de Duras*, gouverneur de la Franche-Comté, Besançon, 1770, in-8°. IV. *Essai sur les Hommes illustres de Plutarque*, ibid., 1772, in-8° de 38 pag. Ce premier cahier contient la *Vie de Thésée;* il devait être suivi de plusieurs autres qui n'ont point paru. W—s.

CORONADO. *V.* VASQUEZ, XLVII, 548.

CORRADINI (PIERRE-MARCELLIN), cardinal, naquit en 1658, à Sezza, d'une famille honorable. Sa mère, restée veuve, l'envoya continuer ses études à Rome ; et, s'étant rendu très-habile dans la jurisprudence, il reçut le laurier doctoral, s'acquit la réputation d'un avocat consommé, et mérita la faveur du pape Innocent XII, qui le nomma sous-dataire, et chanoine de Saint-Jean de Latran. Il se signala parmi les écrivains qui prirent la défense des droits du saint-siége sur la ville de Comachio, dont l'empereur Charles VI s'était emparé, comme fief de l'empire. Clément XI le récompensa de son zèle et le créa cardinal en 1712. Il fut employé depuis à diverses négociations avec les cours d'Espagne et de Sardaigne, et montra beaucoup d'habileté. Cher à tous les pontifes qui se succédèrent sur la chaire de saint Pierre, il fut, en 1734, pourvu de l'évêché de Frascati, et mourut à Rome le 8 février 1743. Aux talents d'un

négociateur et d'un sage politique, Corradini joignait une vaste érudition comme jurisconsulte, et de grandes connaissances dans l'antiquité. On a de lui : I. *De jure prælationis*, Rome, 1688, in-fol. II. *De civitate et ecclesia Setina*, ibid., 1702, in-4°. Cette histoire passe pour être exacte. III. *Vetus Latium profanum et sacrum*, ibid., 1704, 2 vol. in-4°. Le premier contient la description du Latium, et le second des recherches sur l'origine des villes de Sezza (Setina) et de Circello. Forcé d'interrompre ce travail pour d'autres occupations, Corradini remit les matériaux qu'il avait rassemblés pour cet ouvrage au P. Volpi (1), savant jésuite, qui en publia la continuation de 1726 à 1745, neuf tomes, dont le dernier est divisé en deux parties. Ces douze volumes ne contiennent que l'histoire civile et profane du Latium; et malgré le titre on n'y trouve aucun renseignement sur la religion et le culte des anciens habitants de cette contrée. Les deux volumes de Corradini ont été reproduits en 1748 sous ce titre: *De primis antiqui Latii populis, urbibus, regibus*, etc. C'est donc à tort que quelques bibliographes les indiquent comme un ouvrage séparé. IV. *De primariis precibus imperialibus*, Fribourg (Rome), 1706, in-4°. L'auteur prit à la tête de ce traité le nom de *Corradus Oligenius*. V. *Relatio jurium Sanctæ Sedis ad civitatem Commachensem*, ibid., 1711, in-4°. Pour plus de détail sur ce savant prélat, on peut consulter son *Éloge* par Dom Giorgi (*Voy.* ce nom, XVII, 412), et la notice que Guarnani lui a consacrée dans les *Vitæ pontificum*, II, 198-202. W—s.

(1) Le P. *Joseph-Roch* Volpi, frère de Jean-Antoine et de Gaëtan (*Voy.* Volpi, XLIX, 456 et suiv.), remplit long-temps avec distinction la place de préfet des études au collège grec de Saint-Athanase à Rome. Il mourut le 26 septembre 1747 d'une fièvre maligne, qu'il avait contractée en soignant son ami, le savant Capponi. Outre la continuation du *Vetus Latium profanum*, on lui doit plusieurs dissertations archéologiques et quelques ouvrages biographiques.

CORRÉA (Manoel), né à Alvos en Portugal, était fort instruit dans les belles-lettres : son commentaire de *Camoens* est un des meilleurs qu'on ait imprimés. Ce grand poète dont il était ami, le pria de se livrer à ce travail; et l'on croit même y trouver beaucoup de renseignements fournis par Camoens. Cependant Corréa n'a point publié lui-même ce commentaire qui ne parut qu'en 1613; il y a une autre édition de 1720 : toutes les deux furent imprimées à Lisbonne in-fol. Corréa laissa des poésies, et une traduction de Tacite, qui n'ont jamais été imprimées. Ce fut un littérateur estimable sous tous les rapports. Sa liaison avec Camoens et l'intérêt qu'il lui montre dans ses écrits rendent sa mémoire respectable, et font croire qu'il a adouci, autant qu'il lui était possible, les malheurs de son illustre ami. Il mourut à Lisbonne au commencement du XVIIe siècle. B—o.

CORRÉA *de Serra* (Joseph-François), né en 1750 à Serpa, en Portugal, fut élevé dans la maison de son père, habile jurisconsulte, qui, voyant en lui et dans son frère Joachim, mort lieutenant-colonel ingénieur à Rio-de-Janéiro, des dispositions précoces, et ne trouvant en Portugal ni les maîtres ni les moyens qui pouvaient en développer le germe, les mena lui-même à Rome, pour les mettre sous la direction des plus habiles professeurs. Lorsqu'ils eurent fait leurs premières études dans cette ville, il les conduisit à Naples, où il les confia aux

soins de l'abbé Genovesi. Le jeune Corréa, ayant fini ses cours sous la direction d'un si bon maître, revint à Rome où il entra dans les ordres, et s'occupa de l'étude de l'antiquité et des langues savantes. L'abbé Chaupy (*Voy.* ce nom, LX, 558), antiquaire assez connu, avait pour lui beaucoup d'attachement. Corréa, dès sa plus tendre jeunesse, eut un goût décidé pour la botanique. Il se lia, à Rome, avec tout ce qui s'y trouvait de plus distingué dans cette science. Le duc de Lafoens, oncle de la reine de Portugal, qui avait voyagé dans toute l'Europe et qui se faisait un devoir d'augmenter ses connaissances par la société des savants de tous les pays, se trouvant à Naples, reçut de l'abbé Genovesi un compte si avantageux des talents de son disciple, que, s'étant rendu ensuite à Rome, il s'empressa d'y rechercher l'abbé Corréa, avec qui il contracta une amitié qu'il lui a conservée jusqu'à sa mort. Le duc de Lafoens, étant retourné en Portugal, après la mort du roi dom Joseph en 1777, décida Corréa à revenir dans sa patrie, où il fut reçu chez son protecteur avec des égards véritablement dignes de lui. Le duc voyant que les sciences, les lettres et les arts étaient peu cultivés dans sa patrie, malgré la réforme de l'université de Coïmbre opérée par le marquis de Pombal, fonda à Lisbonne, avec le secours de Corréa, et l'approbation de la reine, une académie des sciences, dont il fut élu président, et Corréa secrétaire perpétuel. Une imprimerie fut établie, avec entière liberté de la presse, et l'on y joignit un cabinet d'histoire naturelle, de physique expérimentale, et un laboratoire de chimie. On vit alors ce qu'on n'avait jamais vu en Portugal, les nobles se familiariser avec les roturiers savants, siéger sur les mêmes bancs, souffrir d'être contredits dans les discussions, et rester sincèrement attachés à leurs confrères. Jamais aucune académie n'a, dans ses commencements, produit tant et de si utiles écrits que l'académie royale de Lisbonne. De tels succès étaient dus à l'impulsion donnée par le duc Lafoens, son président, et surtout à son premier secrétaire perpétuel. Des ouvrages sur la législation, sur l'économie politique, sur l'agriculture, sur les sciences exactes, sur l'astronomie, sur la langue portugaise, etc., sortirent des presses de l'académie. Corréa rassembla des manuscrits précieux sur l'histoire de Portugal, et les publia sous le titre de *Collecao de livros ineditos de historia portugueza*, Lisbonne, 1790-93, 3 vol. in-fol. Il fit composer beaucoup de mémoires sur la botanique, et notamment sur la partie de cette science qu'il estimait le plus, la physiologie botanique, dans laquelle tous les savants de l'Europe le placent au premier rang. En 1786, l'intolérance religieuse avait poursuivi Corréa; et il fut obligé de se réfugier en France, où il se lia avec plusieurs savants, particulièrement avec Broussonnet. De Paris il passa à Turin, où il devint l'ami de dom Rodrigo de Souza, alors ministre de Portugal en cette cour, et qui est mort depuis à Rio-de-Janéiro, avec le titre de comte de Linhares. Après la mort du roi Pierre, mari de la reine, les ennemis de Corréa ayant perdu leur crédit, il revint en Portugal; et, sans le moindre ressentiment contre ses persécuteurs, il se livra aux mêmes occupations. En 1792, Broussonnet, fuyant les excès de la révolution, se

rendit en Portugal, où il fut accueilli par le duc de Lafoens et par Corréa. Ce savant fut logé et nourri dans le palais de l'académie; et tous les académiciens se firent un devoir de lui témoigner leur estime. Mais, bientôt calomnié par de nouveaux ennemis, qui eurent l'indignité de l'accuser des crimes de la révolution, dont il était victime, Broussonnet fut obligé de se sauver en Afrique; et Corréa, qui lui avait montré publiquement une si grande affection, se vit enveloppé dans les mêmes persécutions, et obligé de se retirer en Angleterre (1796), où le chevalier Banks eut pour lui les plus grands égards. Corréa fut aussitôt membre de la société royale de Londres; et il a enrichi les mémoires de ce corps savant de plusieurs dissertations, entre autres: *Sur les forêts submergées de Lincolnshire*, et *sur la fructification des algues*, etc. D. Rodrigo de Souza, parvenu au ministère de la marine de Portugal, en 1797, lui donna des marques non équivoques de l'attachement qu'il lui avait voué lors de son passage à Turin; il le fit nommer, par le prince-régent, conseiller de la légation portugaise à Londres: mais M. de Lima, alors ambassadeur, ne voulut pas, malgré les ordres réitérés de sa cour, le présenter, en cette qualité, au cabinet britannique. Enfin se voyant l'objet d'une délation non moins absurde que méchante, Corréa préféra, à tous les honneurs diplomatiques, le repos, qu'il vint chercher en France, après la paix d'Amiens. Pendant son séjour à Paris, il vécut dans l'intimité des savants, ne s'occupant que de science et de littérature, et voyant peu ses compatriotes, à l'exception du marquis de Marialva, beau-frère du duc de Lafoens, du chevalier de Brito, du docteur Constancio et de M. Verdier. La premiere classe de l'Institut n'ayant point de place vacante à lui donner, la troisième s'empressa d'y suppléer, aussitôt qu'elle put disposer d'une place de correspondant. Corréa travaillait assidument au cabinet du Jardin des Plantes, et les professeurs de cet établissement, ainsi que toutes les personnes qui ont pu jouir de sa société, ont conservé de ses qualités un souvenir qui ne s'est pas effacé. Il refusa plusieurs fois des emplois lucratifs, et ne voulut jamais consentir à servir un gouvernement qu'il avait vu de trop près pour l'estimer. En 1812, craignant que la retraite où il vivait ne fût le prétexte de quelque nouvelle persécution de la part de ses ennemis au Brésil et à Lisbonne, il partit pour New-York, et parcourut d'abord cette contrée en botaniste, puis vint à Philadelphie, où M. Barton, qui professait la botanique, le pria de continuer un cours qu'il se voyait forcé d'interrompre pour un voyage en France. Corréa se chargea avec plaisir de ce travail; mais il refusa le titre de professeur, que voulut lui donner le gouvernement. Le comte de Barca, jugeant, avec raison, que personne n'était plus digne que lui de remplir la place vacante de ministre plénipotentiaire de Portugal aux Etats-Unis, obtint, en 1816, qu'elle lui fût donnée; et Corréa remplit cette place importante pendant quatre ans; mais il y éprouva de grandes contrariétés à l'occasion des pirates américains qui ruinaient le commerce portugais, et que le gouvernement des Etats-Unis ne voulait ni réprimer, ni contraindre à de justes dédommagements. Le président Adams éluda sur ce point avec son habileté connue tous les raisonnements de l'ambassadeur, qui,

ne voyant plus aucun moyen de succès, publia en anglais, sous le voile de l'anonyme, une brochure piquante, dans laquelle il présenta dans tout leur jour les infâmes déprédations des pirates américains et l'injustice de leur gouvernement. Dégoûté par toutes ces difficultés, Corréa reçut avec joie sa nomination à la place de membre du conseil des finances de Portugal, et il retourna dans sa patrie en 1821, passant par la France où il s'arrêta peu de temps. Il eut pour successeur M. Constancio, notre collaborateur. Nommé, en 1823, député aux Cortès, il prit peu de part aux délibérations. Sa santé s'affaiblissait de jour en jour; et il succomba le 11 sept. de cette année, à Caldas da Rainha, où il était allé prendre des bains. Doué du caractère le plus aimable, il ne s'est jamais souvenu d'une injure: parlant et écrivant plusieurs langues modernes, il racontait avec beaucoup de grâce une foule d'anecdotes recueillies dans ses nombreux voyages; et sa conversation était aussi agréable qu'instructive. La classe des sciences physiques de l'Institut, dans son rapport du 9 janvier 1808, le cite comme un de ceux qui, en examinant en détail chaque famille de plantes, sont parvenus à mettre de l'ordre dans les genres qui la composent. Il s'est occupé particulièrement de celle des orangers et a donné de belles vues générales sur les raisons qui, liant ensemble certains organes, limitent nécessairement chaque famille dans des bornes prescrites par la nature (Voy. *Annales du Muséum*). Corréa de Serra a rédigé les articles des personnages portugais dans les premiers volumes de la *Biographie universelle*; et il a donné dans les *Archives littéraires* trois bons mémoires: le premier *sur l'état des sciences et des lettres en Portugal* à la fin du XVIII[e] siècle; le second *sur l'agriculture des Arabes en Espagne*, et le troisième *sur les vrais successeurs des Templiers*. En 1812 il publia à Philadelphie, dans *the American Review*, un article sur l'état ancien et futur de l'Europe. M—D j.

CORREGIO (1) (NICOLAS de), guerrier et poète, était fils de Nicolas de Corregio, qui mourut en 1449, laissant enceinte sa femme, la princesse Beatrix d'Este. Le marquis Borso (*V.* ESTE, XIII, 372), oncle de Nicolas, se déclara le défenseur de son neveu et mit son riche patrimoine à l'abri des prétentions des seigneurs voisins. Elevé à la cour de Ferrare, alors la plus polie et la plus spirituelle de l'Europe, il y puisa, dans le commerce des poètes et des savants, le goût pour les lettres qu'il conserva le reste de sa vie. Il s'était lié surtout avec Decembrio (*Voy.* ce nom, X, 630), comme on le voit par leurs lettres qu'a publiées Tiraboschi dans la *Biblioteca modenese*, II, 131. Nicolas était encore à Ferrare en 1469, lors du passage de l'empereur Frédéric III, puisqu'il est cité parmi les chevaliers qui se rendirent à la rencontre de ce prince. En 1471 il accompagna son oncle Borso dans un voyage à Rome. La même année, il épousa Cassandra, fille de Coleoni (*Voy.* ce nom, IX, 231), fameux général vénitien, et il obtint lui-même un commandement dans les troupes de la république; mais, la guerre ayant éclaté entre les Vénitiens et le duc de Ferrare, il n'hésita pas à se ranger sous les drapeaux du duc Hercule,

(1) On trouve des articles sur plusieurs autres personnages de la même famille, dans la *Biogr. univ.*, IX, 659.

son parent, et se signala en diverses rencontres. Chargé en 1482 de défendre Figarolo, il fut fait prisonnier dans une sortie; mais il ne tarda pas à être échangé. Il était en 1492 à la cour du duc de Milan; ce prince l'envoya complimenter Alexandre VI sur son avènement au trône pontifical. Louis le Maure, qu'il avait servi de son épée dans la guerre contre les Français, ayant été expulsé du duché de Milan (*Voy.* SFORZA, XLII, 212), Nicolas revint à Ferrare le 6 fév. 1499, et tomba malade, peu de jours après, d'une fièvre pestilentielle qui mit sa vie en danger. Sa convalescence fut célébrée par Hercule Strozzi (*Voy.* ce nom, XLIV, 50), dans une élégie latine qu'on trouve dans le recueil de ses poésies. Il passa le reste de ses jours à Ferrare, entouré de poètes et de littérateurs, qui payèrent de leurs éloges la généreuse protection qu'il leur accordait. On se contentera de citer l'Arioste qui nomma honorablement Nicolas dans l'*Orlando*, cant. 42, st. 92. Corregio mourut en 1508. Cassandra, sa veuve, lui fit ériger un tombeau magnifique, décoré d'une belle épitaphe en vers, rapportée par les auteurs indiqués à la fin de cet article. On a de lui deux pastorales: *Céphale* et les *Amours de Psyché*. La première, en cinq actes, *in ottava rima*, fut représentée le 21 janvier 1487 (2), sur le théâtre de Ferrare. Les *Amours de Psyché*, quoique l'auteur leur ait donné le titre de pastorale, sont moins une composition dramatique qu'un poème de 178 octaves. Ces deux poèmes ont été imprimés plusieurs fois. L'édition de Venise, 1515, in-8°, marquée *rare* dans le *Catalogue* de Pinelli, n'est pas la première. Tiraboschi, dans la *Bibliot. modenese*, en cite une de 1513, également de Venise, et il conjecture qu'il en existe une autre plus ancienne. Haym, dans la *Biblioteca italiana*, cite deux éditions de la *Cefala*, Venise, 1510 et 1518, in-8°; mais il ne paraît pas avoir connu celles de 1513 et de 1515, puisqu'il n'en fait aucune mention. Outre ces pastorales, on a de Nicolas des *Rime* publiées dans divers recueils, et d'autres, en plus grand nombre, restées inédites. On peut consulter pour plus de détails les *Notizie degli scrittori di Corregio* (*Voy.* COLEONI, IX, 258), la *Biblioteca modenese*, II, 103-135, et la *Storia della letteratura italiana*, de Tiraboschi, VI, 904-9.
W—s.

(2) C'est la seconde pièce représentée à Ferrare; la première fut les *Ménechmes* de Plaute, trad. par Bapt. Guarino.

CORTE-MURARI (le comte JÉRÔME DELLA), né à Mantoue en 1747, fit ses études au collège de Vérone, dirigé par les PP. Somasques. En s'exerçant dans l'art de l'escrime, il reçut un coup de fleuret qui lui fit perdre l'œil gauche, et à l'âge de trente ans il devint complètement aveugle par l'effet de la goutte sereine. Nouveau Saunderson, le comte Jérôme, malgré cette infirmité, continua de s'occuper de littérature, et en 1789 il publia deux centuries de *sonetti*, l'une sur l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à l'empereur Auguste; l'autre sur les systèmes anté-diluviens des philosophes jusqu'à Genovesi, ouvrage dédié à l'académie de Florence, qui l'admit parmi ses membres. Le gouvernement confia à Corte-Murari la direction des théâtres, la présidence des études et la préfecture de l'académie impériale des sciences, lettres

et arts. En 1793, il publia le poème *Delle Grazie*, en quatre chants, à dix rimes, qu'il dédia à l'académie des Arcades de Rome; puis, en 1795, la *Storia dell' academia di Mantova*, depuis sa fondation. En 1802, il fit paraître un poème en douze chants, *Delle geste di Pietro il Grande*, dédié à l'empereur Alexandre, et réimprimé en 1814, avec des notes. En 1818, il publia un poème *Delle quattro stagioni*, en quatre chants, et en 1821, une *Novella*, en trois chants sur les eaux de Weissembourg. Corte mourut le 2 janvier 1832, laissant en manuscrit la traduction du Traité de la nature et de la grâce de Mallebrauche; les Eloges de Bettinelli et du comte d'Arco son ami, et un *Capitolo* sur la mort d'Alfiéri. — CORTE (*Joseph-Ignace*), comte de Bonvicino, né en 1712 à Dogliani en Piémont, s'adonna spécialement à l'étude de la jurisprudence. Après avoir reçu le bonnet de docteur en droit civil et canonique, à l'université de Turin, il fut successivement agrégé au collège des jurisconsultes, professeur de droit romain, et agrégé au collège des sciences et beaux-arts. En 1748, il fut nommé censeur des études, et en 1761, président de la chambre des comptes. Victor-Amédée III le nomma ministre d'état pour les affaires de l'intérieur, puis grand-chancelier de la couronne; et en 1792, chef du comité pour la réforme des études, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, en 1795. Le comte Corte eut une grande part à la rédaction des constitutions royales données par Charles-Emmanuel en 1770, et c'est pendant son ministère que fut instituée l'académie royale des sciences de Turin. G—G—Y.

CORTE-RÉAL (JÉRÔME), poète portugais trop peu connu et qui pourtant mérite de l'être, descendait d'une illustre famille de Portugal. Il vivait au commencement du XVI[e] siècle, et avait embrassé la carrière des armes. Après avoir été témoin de la vie molle et somptueuse que ses compatriotes menaient en Asie, il le fut aussi des derniers efforts que fit leur courage dans les champs de l'Afrique, à cette funeste bataille d'Alcaces-Kebir, où périt la fleur de la noblesse portugaise, et le roi lui-même, dom Sébastien. Corte-Réal déploya dans cette journée tout ce que la valeur a de plus brillant; mais ce fut en vain; il tomba au pouvoir des Africains. Ayant recouvré sa liberté, à l'époque du rachat général des prisonniers, il revint dans sa patrie. Dès-lors, il voua toute son existence au culte des muses. Doué d'une imagination de feu, il éprouvait pour la poésie, la musique et la peinture ce penchant irrésistible qui présage les grands talents Il mourut en 1593. Le recueil de ses ouvrages poétiques est considérable. On y remarque trois poèmes qui sont du genre épique : 1° *Le naufrage de Sepulveda; le second siège de Diu*, dont Sané a donné des fragments dans sa *Grammaire portugaise; 3° la mort du roi dom Sébastien*. Le premier est le plus fameux. Il a pour sujet les malheurs de deux époux, qui ont fourni au Camoens quelques vers admirables, et un épisode assez intéressant au poète Brundan. Il s'agit de Sépulveda et de Lianor de Sà qui, après s'être unis aux Indes, s'embarquent pour revenir en Europe, font naufrage, et sont jetés, avec leurs enfants et leur suite, sur une plage déserte, où ils expirent consumés par la faim. Ce récit touchant a égale-

ment fourni à Esménard un des meilleurs épisodes de son poème de la Navigation (*V.* Fernandès (*Alvaro*), XIV, 379). Comme à beaucoup de poètes portugais on reproche à Corte-Réal d'avoir trop puisé dans la mythologie grecque. L'intervention des dieux de la fable est assurément déplacée dans un poème dont les héros sont chrétiens ; mais on ne peut contester qu'il ne soit plein d'originalité, de feu, de noblesse et d'harmonie. On n'a peut-être pas à le louer beaucoup d'avoir écrit avec pureté, parce qu'il vivait dans un temps où la langue portugaise était formée par ses devanciers, et surtout par l'immortel Camoens qui tiendra toujours le sceptre poétique de sa patrie. « Débarrassé des fictions mythologiques, » dit M. Ferdinand Denis, dans son *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal*, « Corte-Réal « serait certainement le premier après « Camoens. » Il y a des Portugais qui ne ratifient point ce jugement. Le *Naufrage de Sépulveda* ne parut qu'après la mort de Corte-Réal. C'était celui de ses ouvrages qu'il jugeait le meilleur, et qu'il affectionnait le plus. On trouve, dans ses autres productions, des beautés du premier ordre, mais toujours entachées des mêmes défauts. Le *Second siège de Diu*, surtout, offre des morceaux nombreux où l'on retrouve sans cesse le guerrier observateur, le grand peintre de la nature et le poète original. Corte-Réal était aussi fort bon musicien, et un tableau de *saint Michel*, qui se voit encore dans l'église de Saint-Antoine à Evora, prouve qu'il ne fut pas moins habile peintre. F—a.

CORTESE *del Monte* (Hersilie), l'une des femmes les plus aimables et les plus spirituelles de son siècle, était fille naturelle de Jacques Cortese, gentilhomme romain, qui la fit légitimer dans la suite, et nièce du savant cardinal Grégoire Cortese (*Voy.* ce nom, X, 12). Elle naquit à Rome le 1er novembre 1529. L'éducation brillante qu'elle avait reçue, les qualités précieuses dont elle était ornée, et le rang qu'occupait son père, la firent rechercher en mariage par J.-B. Del Monte, neveu du pape Jules III. Cette union, formée sous les auspices les plus heureux, ne fut pas de longue durée ; son mari, tué dans la guerre de la Mirandole, en 1552, la laissa veuve à vingt trois ans. Ce malheur ne fit qu'accroître la tendresse que Jules III portait à Hersilie ; et ce pontife lui conféra la souveraineté de Negri, petite ville située dans les Etats de l'église. Jeune, aimable, maîtresse d'une fortune immense, elle aurait pu choisir un nouvel époux dans les premières familles de l'Italie ; mais elle annonça son intention de ne point se remarier, et elle y persista malgré tous les moyens qu'employèrent les Caraffe pour la faire changer de résolution. Hersilie, conservant un souvenir respectueux de son oncle, le cardinal Cortese, forma le projet de publier le recueil de ses ouvrages, et n'épargna ni soins ni dépenses pour en recouvrer des copies. Toutes ses démarches furent inutiles ; elle ne put se procurer que les *Lettres latines* de ce savant prélat, et sa *Dissertation sur le voyage de saint Pierre à Rome*, qu'elle mit au jour en 1573, précédée d'une belle Épître au pape Grégoire XIII. Hersilie cultivait avec succès la poésie italienne. On trouve diverses pièces de sa composition dans les *Rime delle donne romane*, 1575. Elle en a laissé d'autres en manuscrit,

ainsi que des *Lettres* au duc Hercule II et au cardinal Hippolyte d'Este, conservées dans les archives de Modène. Cette dame mourut à la fin du seizième siècle. Les fameux Aretin, Caro, Speroni, Ruscelli, B. Tasso, etc., lui ont donné de grands éloges. On peut consulter pour plus de détails : Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana*, VII, et la *Bibliot. modenese*, II, 167.

W—s.

CORVETTO (Louis-Emmanuel, comte), ministre des finances en France, sous Louis XVIII, naquit le 11 juillet 1756, à Gênes, dans une famille honorable, mais sans fortune. Il fit ses premières études sous la direction des frères des écoles pieuses qui, lui trouvant de l'esprit et de la docilité, s'attachèrent à développer son goût pour les lettres. Depuis il suivit les cours de philosophie et du droit civil ; mais, tout en s'appliquant à la jurisprudence, il se livrait à une lecture assidue des classiques anciens et modernes ; et il acquit ainsi cette pureté d'élocution qui le distingua de bonne heure. Dans sa jeunesse il composa des vers ; et, si l'on en croit les biographes cités à la fin de cet article, ses *Essais poétiques* promettaient un successeur à Pétrarque, dont il se rapprochait par l'élégance et par une douce sensibilité. Corvetto, qui avait eu pour maître le jurisconsulte Mazzola, se plaça dès son début à la tête du barreau de Gênes. Comme la plupart de ses confrères, il adopta, dès le commencement, les principes de la révolution française ; mais, d'un caractère sage et prévoyant, il s'opposa toujours aux excès et aux désordres. L'antique constitution de Gênes ayant été renversée en 1797, Corvetto, élu l'un des trois directeurs qui succédèrent au doge, fut bientôt choisi par ses deux collègues pour les présider, et contribua beaucoup à tous les réglements que nécessitait le nouvel ordre de choses. En quittant ces hautes fonctions (1799), il fut nommé juge au tribunal de cassation ; mais il refusa cette place lucrative pour accepter celle d'avocat des pauvres que lui offrait le conseil municipal. Lorsque les Français enfermés dans Gênes y furent assiégés en 1800 par les Autrichiens, Corvetto, ne consultant que l'intérêt de son pays, accepta le titre de ministre des affaires étrangères avec celui de commissaire près du général Masséna (*Voy.* ce nom, XXVII, 405), et sut mériter sa confiance, sans cesser de ménager ses compatriotes, dont les ressources étaient épuisées par la longueur du blocus. Après la victoire de Marengo, qui rendit les Français encore une fois maîtres de la Péninsule, Corvetto fut nommé sénateur à Gênes ; mais il quitta cette place en 1802 pour prendre la direction de la banque de St-Georges, et il ne tint pas à lui de rendre à cet établissement son antique splendeur. La république ligurienne ayant été réunie à l'empire français (1805), Corvetto, dont Bonaparte avait eu l'occasion d'apprécier les talents et le mérite, fut appelé au conseil d'état. Dans cette place, il concourut à la rédaction du Code de commerce et du Code pénal, et fut souvent chargé d'exposer les motifs des projets de lois soumis à la sanction tacite du corps législatif. En venant à Paris, il ne perdit point de vue ses concitoyens, et il fut l'ami des Italiens de distinction qui s'étaient attachés à la France, notamment d'Ennius Visconti et de M. Ch. Botta (1), auxquels il fut constam-

(1) M. Botta, dans son *Histoire d'Italie*, dit, de

ment dévoué. Après l'abdication de Bonaparte, Corvetto avait l'intention de retourner à Gênes; mais le roi Louis XVIII le rappela au conseil d'état, le fit président de la section des finances, et lui accorda des lettres de grande naturalisation. Bonaparte, à son retour de l'île d'Elbe, le fit prier de conserver ses fonctions; Corvetto persista dans son refus, disant « qu'il voulait mourir sans remords. » Rétabli dans sa place par le roi, il fut un des membres de la commission chargée de liquider les pertes occasionnées par la dernière invasion; et, peu de temps après, il fut nommé ministre des finances. Reconnaissant l'impossibilité de faire face aux dépenses avec les ressources ordinaires, il proposa de recourir aux emprunts, et fut autorisé, en 1816, d'en négocier un de six cents millions; puis, en 1817, un autre de huit cents millions. La manière dont s'exécuta cette double opération excita les plaintes les plus vives de la part des financiers et des spéculateurs, qui prétendirent que le ministre favorisait l'agiotage, et par ces fausses mesures occasionnait au trésor des pertes énormes (2). Mais là se bornèrent les reproches de l'opposition; elle put bien accuser le ministre d'inexpérience ou d'inhabileté; elle n'osa jamais élever un doute sur son désintéressement et sa scrupuleuse probité. Pendant la lutte alors si animée des partis, Corvetto sut toujours se faire écouter avec faveur dans les deux chambres; son genre d'éloquence était convenable aux matières qu'il se proposait de traiter; mais il excellait surtout à développer les questions épineuses. Sa santé l'obligea de donner, en 1818, la démission d'une place qu'il ne pouvait plus remplir. En l'acceptant, le roi lui offrit la dignité de pair; mais Corvetto la refusa modestement. Il fut décoré du grand-cordon de la Légion-d'Honneur, du titre de ministre d'état, membre du conseil-privé; et le 7 décembre suivant, une ordonnance lui assigna une pension de vingt mille francs, en récompense de ses services. Corvetto fut un des fondateurs de la Société pour l'amélioration des prisons. Dans le courant du mois de juin 1820, il partit pour les bains d'Acqui, d'où il se rendit à Gênes avec l'espoir que l'air natal raffermirait sa santé. Au milieu de ses souffrances presque continuelles, il avait conservé toute la fraîcheur de son imagination; et souvent il récitait de mémoire des chants entiers de l'Arioste et du Tasse. Il expira le 23 mai 1822. Le gouvernement français continue à sa veuve une pension de six mille francs. Le comte Solari, sénateur génois, a publié l'*Éloge* de Corvetto, Gênes, 1824, in-8°. Il en existe un autre avec son portrait lithographié, dans les *Ritratti ed elogi de' Liguri illustri*, ibid., 1824, in-fol. G—G—Y et W—S.

CORVISART-DESMARETS (JEAN-NICOLAS) célèbre médecin, naquit le 15 février 1755, année remarquable en France par les querelles de la magistrature et du clergé. Le parlement de Paris avait été exilé, et le père de Corvisart, procureur au parlement, fut con-

Corvetto, « qu'il était plus digne d'être estimé, « recherché dans les temps de prospérité, « que fait pour servir dans les temps mau« vais. »

(2) Il est sûr que la plus grande partie de cet emprunt fut donnée sciemment et avec une complaisance scandaleuse aux amis du ministère, bien au-dessous du cours. Les réclamations qu'excita une telle irrégularité forcèrent le ministère dans les emprunts ultérieurs à traiter publiquement et par adjudications.

traint de se retirer à Dricourt, petit village près de Vouziers, dans l'ancienne Champagne. C'est là que Jean-Nicolas reçut le jour. Bientôt le parlement ayant été rappelé, le père de Corvisart revint à Paris avec toute sa famille. Il était riche, dit-on; mais sa passion pour les tableaux dérangea sa fortune. Il envoya son fils à Vimille, village voisin de Boulogne-sur-mer, chez un oncle maternel, curé du lieu. Ce respectable ecclésiastique fut le premier maître de Corvisart, qui, à l'âge de douze ans, entra au collège de Sainte-Barbe, où il acheva ses humanités. Il fallait choisir une profession. Le barreau, auquel son père le destinait, avait peu d'attrait pour Corvisart. Toutefois, malgré sa répugnance, il passa quelque temps dans l'étude paternelle, non sans soupirer après des travaux d'un autre genre. Une inquiétude, qu'il ne pouvait maîtriser, le portait à s'échapper par moment de son étude. Conduit un jour, soit par le hasard, soit par une sorte de divination, à des cours de médecine et de chirurgie, sur-le-champ son parti est pris; il quitte la maison paternelle, et seul, sans appui, sans recommandation, comme sans ressources, il va chercher un asile à l'Hôtel-Dieu, où, par son zèle et son activité, il se fait attacher au service des salles et se ménage ainsi tout à la fois les moyens de vivre et d'étudier. Après avoir suivi avec ardeur les leçons des hommes les plus distingués de cette époque, tels que Louis, Ant. Petit, Bucquet, Vicq-d'Azyr, Desault, Desbois de Rochefort, Corvisart fut reçu, en 1782, docteur-régent de la Faculté. Il se livra alors à l'enseignement, et fit avec succès des cours d'anatomie, de physiologie, d'opérations chirurgicales et d'accouchements. Nommé médecin des pauvres de la paroisse Saint-Sulpice, il s'acquitta de ses fonctions avec une rigoureuse exactitude. Mais Corvisart souhaitait ardemment un vaste théâtre, une grande réunion de malades, pour y exercer ses talents. La place de médecin de l'hôpital Necker étant devenue vacante, il en fit la demande à la fondatrice, qui seule pouvait en disposer : s'il ne l'obtint pas, c'est parce qu'il refusa de souscrire à la ridicule condition que cette dame lui imposait, de prendre perruque; et pourtant il était encore à cette époque dans un état voisin de l'indigence. Plus tard, il fut bien dédommagé par sa nomination à la place de suppléant de l'illustre Desbois de Rochefort, qui jetait alors les fondements d'une clinique médicale à l'hôpital de la Charité. Une mort prématurée ayant enlevé ce professeur, Corvisart le remplaça, en 1788, et continua d'une manière brillante les cours de son maître; ce qui lui valut, en 1795, lorsque l'École de médecine fut créée, la chaire de clinique interne. Deux ans après, il fut nommé professeur de médecine pratique au collège de France. Corvisart remplit ces deux chaires de la manière la plus distinguée, non-seulement par l'étendue et la profondeur de ses connaissances médicales, mais encore par la facilité de son élocution. Il avait surtout un tact extraordinaire, une sagacité merveilleuse pour fixer le diagnostic des maladies. Cet avantage, qui donne tant de supériorité au véritable médecin sur le vulgaire, Corvisart le devait et à la perfection de ses sens et à l'éducation qu'il leur avait donnée. Aussi faisait-il sentir fréquemment à ses

élèves l'indispensable nécessité d'appliquer sans cesse à la connaissance des maladies l'exercice de la vue, de l'odorat, du toucher et surtout de l'ouïe, dernier sens qui, depuis vingt-cinq ans à peine, secondé par le toucher, remplace, pour ainsi dire, l'œil, et permet de lire dans les profondeurs de l'organisation. Lorsque le général Bonaparte, devenu premier consul, chercha à s'entourer de toutes les illustrations de la France, il voulut choisir lui-même un médecin auquel il pût accorder toute sa confiance. Malade à cette époque, et peu content du docteur Sue, dont les soins ne le guérissaient pas, il appela successivement Pinel, Portal et Corvisart. Le premier consul avait certainement de l'estime pour les deux premiers; mais il donna la préférence au dernier, quoique plus jeune, parce qu'il fut frappé de la méthode avec laquelle Corvisart examina sa personne. Celui-ci, en effet, interrogea avec le soin le plus minutieux tous les organes les uns après les autres, en employant surtout la percussion qui lui était si familière, et il découvrit que le premier consul était atteint, non d'une gale répercutée, comme le bruit en avait couru, mais d'une affection gastrique, qui devait, vingt ans plus tard, devenir fatale au malade, en prenant une dégénération cancéreuse. S'il est vrai que le choix du premier consul fut un bonheur pour lui, on ne peut douter que ce fut une perte pour la science; car, à dater de cette époque, des devoirs nouveaux, impérieux, éloignèrent Corvisart de l'enseignement; et il ne garda plus que le titre de professeur honoraire de la Faculté de médecine et du collège de France. Cependant il sut se ménager quelques loisirs, dont il profita pour mettre en ordre et publier les résultats de son expérience. Dès l'institution de la Légion-d'Honneur, en 1803, Corvisart fut créé officier de cet ordre, puis baron de l'empire et commandeur de la Réunion. Ses travaux lui ayant ouvert en 1811 les portes de l'Institut (Académie des Sciences), il y communiqua un Mémoire où il proposait pour sujet de prix cette question : *De sedibus et causis morborum per signa diagnostica investigatis, et per anatomen confirmatis*. Lorsqu'en 1820 Louis XVIII créa l'Académie royale de médecine, Corvisart en fut nommé membre honoraire. Il était correspondant de la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Parvenu à la fortune, il en fit un noble usage, et n'oublia point ses amis. Ses libéralités s'étendirent sur plusieurs établissements : c'est ainsi qu'il dota la bibliothèque de la Faculté de médecine d'une grande quantité de bons livres; qu'il fit placer l'horloge que l'on remarque dans la galerie d'exposition; qu'il fit graver le grand jeton à la tête d'Hippocrate et le petit jeton à la tête d'Esculape; qu'il fonda un prix en faveur de la Société d'instruction médicale. C'est par son crédit et à sa demande que fut érigée dans l'Hôtel-Dieu une pierre monumentale à la mémoire de son ami Desault, et à celle de Bichat, enlevé de si bonne heure à la science. En 1815, Corvisart eut une attaque d'apoplexie, dont il ne se releva jamais complètement. Tout en conservant ses facultés intellectuelles, il traîna une santé délabrée jusqu'en 1821, où il termina sa carrière, le 18 septembre. On a quelquefois représenté Corvisart comme un homme livré aux dissipations du

monde : il devait sans doute prendre de temps en temps quelques distractions ; il n'en est pas moins vrai qu'il avait un caractère morose et mélancolique. « Le Merou de Voltaire, « disait-il, avait perdu l'œil qui voit « le mauvais côté des choses ; je suis « borgne comme lui, mais c'est l'au- « tre œil que j'ai perdu. » Corvisart avait l'esprit cultivé. Malgré sa tristesse habituelle, il faisait ses délices de Virgile, de Voltaire et de Molière ; il savait par cœur presque tout le premier ; quant aux deux autres, il les lisait presque journellement pour chasser l'ennui et se délasser de ses fatigues. Ce grand praticien porta à la cour de Napoléon a droiture et la dignité dont son caractère était empreint. Un jour, il reçut, sans s'y attendre, des mains de l'empereur le brevet d'une place a laquelle son frère était nommé : « Permettez, s'écria-t-il, que je re- « fuse pour mon frère : la place « exige une capacité qu'il n'a pas ; je « sais qu'il est pauvre, mais c'est « mon affaire. » Le ministre qui avait fait le travail était présent : l'empereur se tourna vers lui, et dit : « En connaissez-vous beau- « coup comme celui-là ? » Dans une autre circonstance, Napoléon s'expliqua ainsi sur le compte de Corvisart : « C'est un honnête et « habile homme, seulement un peu « brusque. » D'où l'on peut conclure qu'au milieu de la cour impériale si soumise, Corvisart était du très-petit nombre de ceux qui y avaient conservé leur liberté. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Eloge de Desbois de Rochefort*, lu à la séance de la Faculté de médecine de Paris, le 22 nov. 1787. Dépositaire des manuscrits de Desbois, il publia, en 1789, la première édition du *Cours élémentaire de matière médicale*, et c'est en tête de cette édition qu'il plaça l'éloge de son maître et de son ami. II. *Aphorismi de cognoscendis et curandis febribus, auctore Max. Stoll*, ouvrage traduit en français avec le texte latin, par Corvisart, Paris, 1797, in-8°. Dans l'original, le traducteur a eu soin de distinguer ce qui appartient à Boërhaave d'avec ce qui appartient à Stoll. Ces aphorismes, que Corvisart avait long temps médités et pour lesquels il avait conçu une admiration peut-être exagérée, servaient ordinairement de texte à ses leçons au collège de France, leçons claires, quoique improvisées, et dans lesquelles le professeur, en commentant son auteur favori, tantôt l'approuvait, tantôt le blâmait ou le corrigeait avec une égale franchise. Sous ce rapport, il faisait à l'égard de Stoll ce que celui-ci avait osé faire à l'égard de Boërhaave. On a reproché à la traduction de Corvisart d'être un peu sèche, saccadée, empreinte de néologisme. Au reste le traducteur n'a fait que reproduire les défauts de son modèle. III. *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis chronicis, excerptis ex Hermanno Boërhaave*, Paris, 1802, in-8°, sans nom d'auteur ; mais les trois lettres initiales J. N. C., que l'on trouve au bas du *monitum* qui précède l'ouvrage, prouvent suffisamment que Jean-Nicolas Corvisart a donné ses soins à cette publication. IV. *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*, publié par le docteur C.-E. Horeau, Paris, 1806, in-8° ; 2ᵉ éd., sans le nom de M. Horeau, 1811 ; 3ᵉ édit., 1818 ; traduit en anglais, par C.-H. Hebb, 1816, in-8°. Cette production est sans contredit

la meilleure de Corvisart. Ecoutons ce qu'en dit M. Hallé : « Sur soixan-« te-seize observations présentées « comme preuves à l'appui des prin-« cipes établis dans ce traité, soixan-« te-huit sont propres à l'auteur. « La plupart ont été faites sur des « maladies essentiellement incura-« bles ou devenues telles, et par « conséquent suivies de l'ouverture « des corps. Ces ouvertures sont « présentées dans tous leurs détails, « précédées de l'histoire exacte de « la maladie, comparée avec tous « ses phénomènes. Elles ont toutes « été faites dans l'amphithéâtre de « l'hospice clinique de la Charité, « sous les yeux d'un grand nombre « d'élèves qui avaient suivi les ma-« ladies dans tous leurs développe-« ments. M. Corvisart s'est prescrit « de ne faire entrer dans son ou-« vrage que des observations qui « eussent ce genre d'authenticité. « C'est pourquoi la doctrine en est « aussi facile que la composition en « est nouvelle et sagement ordon-« née. » Ainsi parlait M. Hallé, rapporteur de la commission des prix décennaux, lorsqu'il mit en parallèle l'ouvrage de Corvisart avec la *Nosographie philosophique* de Pinel. Arbitre entre les deux rivaux, Hallé loua dignement l'un et l'autre, mais sans oser prononcer. V. *Nouvelle méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine par la percussion de cette cavité*, par Avenbrugger, ouvrage traduit du latin et commenté, Paris, 1808, in-8°. La découverte d'Avenbrugger, publiée à Vienne (Autriche) en 1763, avait été sans résultat en France, quoique Rozière de La Chassagne, médecin de la Faculté de Montpellier, l'eût fait connaître en 1770 dans son *Manuel des pulmoniques*, sans toutefois en avoir apprécié l'importance par la pratique. Corvisart déclare n'avoir vu employer avant lui la percussion de la poitrine par aucun médecin; il ne la connaissait même pas lorsqu'il commença l'enseignement de la médecine pratique : c'est la lecture des ouvrages de Stoll qui lui donna la première idée d'appliquer ce procédé à la clinique médicale. Il en retira de tels avantages pour la découverte des affections les plus obscures de la poitrine, qu'il n'omit jamais de le mettre en usage dans tous les cas où il en sentait la nécessité. C'est ainsi que Corvisart tira d'un oubli total l'ouvrage d'Avenbrugger. En y ajoutant de nombreux et importants commentaires, le médecin français a fait d'un petit livre qui n'avait pas cent pages, et qui est en style aphoristique, un volume de près de cinq cents pages, plein de faits authentiques et de raisonnements judicieux fondés sur une longue expérience. Sous ce rapport, l'ouvrage traduit est bien supérieur à l'original. Corvisart considère son travail comme un appui en faveur de son traité des maladies du cœur, et réciproquement celui-ci démontre la solidité de l'autre. Une preuve de la modestie de Corvisart se trouve dans les paroles suivantes de sa préface : « Sachant « le peu de gloire dévolu à presque « tous les traducteurs et commenta-« teurs, j'aurais pu m'élever au rang « d'auteur original, en refondant « l'œuvre d'Avenbrugger sur la per-« cussion; mais par là je sacrifiais « le nom de l'inventeur à ma propre « vanité : je ne l'ai pas voulu; c'est « lui, c'est sa belle et légitime dé-« couverte (*inventum novum*) que « j'ai voulu faire revivre. » Rozière de La Chassagne avait tenté de ravir à Avenbrugger la gloire de cette in-

vention, en l'attribuant à Hippocrate. Corvisart n'a pas eu de peine à réfuter victorieusement cette erreur, en démontrant qu'Hippocrate a parlé non de la percussion, mais bien de la succussion de la poitrine comme moyen de reconnaître l'épanchement d'un liquide dans cette cavité. Ce dernier procédé est depuis long-temps tombé en désuétude, tandis que le premier est et sera toujours employé avec succès. Le squirrhe du pylore avait aussi fixé l'attention de Corvisart; mais les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés sur cette affection sont perdus. Il a contribué, avec J.-J. Leroux et Boyer, à relever, en 1801, l'ancien Journal de médecine. On a avancé que Corvisart n'y avait jamais travaillé : c'est une erreur; ce Journal contient plusieurs récits de maladies graves ou extraordinaires observées par lui à l'hôpital de la Charité. L'éloge de Corvisart a été prononcé, le 28 juillet 1824, à l'Académie de médecine, par M. Pariset, secrétaire perpétuel; il est inséré dans le tome Ier des Mémoires de cette compagnie. L'illustre Cuvier en a aussi prononcé un, que l'on trouve au tome IX des Mémoires de l'Académie des sciences. M. Ferrus, médecin de Bicêtre, a publié : *Notice historique sur J.-N. Corvisart*, Paris, 1821, in-8°. D'autres notices ont encore paru dans les journaux de médecine.

R—D—N.

COSSALI (le P. Pierre), mathématicien, né le 29 juin 1748, à Vérone, d'une famille patricienne, fit ses premières études sous les Jésuites avec un tel succès que l'un de ses professeurs donna, pour sujet de composition, des vers à sa louange qui furent récités dans une solennité scolastique. Son attachement pour ses maîtres et son goût pour la retraite le décidèrent à prendre l'habit de saint Ignace; mais il ne put supporter les épreuves du noviciat, revint dans sa famille, et plus tard entra dans l'ordre des Théatins, dont la règle, moins rigoureuse, s'accordait mieux avec son caractère. En 1778, il se chargea de l'enseignement de la philosophie, et dans le même temps donna des leçons de géométrie et de physique qui ranimèrent le goût des sciences exactes. Le P. Cossali fut vivement frappé de la découverte des aérostats. Vérone lui dut la première expérience d'une ascension aérostatique; et il en donna l'explication dans un opuscule, l'un des meilleurs qui aient paru sur les ballons. Depuis cette époque il publia, presque chaque année, sur des problèmes de géométrie et de physique, des mémoires qui fixèrent l'attention des savants. Le duc de Parme le nomma, en 1787, professeur de physique à l'université de cette ville; et, en 1791, professeur d'astronomie, de météorologie et d'hydraulique. Sans rien retrancher de ses devoirs, qu'il remplissait avec une exactitude remarquable, il publia, de 1791 à 1804, des *Ephémérides astronomiques*, pour le duché de Parme, qui contiennent une foule d'articles intéressants, parmi lesquels on distingue, dans le volume de 1793, la *Description* d'une sphère armillaire, supérieure à toutes celles dont on s'était servi jusqu'alors pour démontrer les phénomènes célestes; dans celui de 1803, l'*Analyse* des observations faites par Piazzi et Olbers pour déterminer la grandeur des planètes de Cérès et de Pallas; et dans celui de 1804, un *Mémoire* sur l'éclipse du 11 février, dans lequel le P. Cossali prédit, contre l'opinion de

la plupart des astronomes italiens, qu'elle ne produira pas une obscurité totale dans le duché de Parme. Tous ces travaux ne l'empêchèrent pas de terminer l'*Histoire critique de l'algèbre*, ouvrage que Delambre regarde comme un de ceux qui font le plus d'honneur aux mathématiciens du dix-huitième siècle. On le vit aussi dans le même temps prendre part à des disputes, où on lui reproche d'avoir mis trop d'aigreur. Au milieu de tant d'occupations il trouvait encore le loisir de cultiver l'éloquence et la poésie; et suivant un de ses biographes, l'abbé Coletti, s'il l'eût voulu, le P. Cossali ne serait pas moins distingué comme littérateur qu'il ne l'est comme géomètre. Les évènements politiques ayant forcé le duc de Parme, en 1805, à s'éloigner de ses états, lé P. Cossali se démit de la chaire qu'il remplissait depuis quinze ans avec tant d'éclat, et revint encore une fois à Vérone. Ses concitoyens s'empressèrent de lui offrir la place de professeur de mathématiques avec celle d'intendant des travaux hydrauliques; mais il ne put pas les occuper long-temps. Dès l'année suivante, il reçut du gouvernement italien le titre d'inspecteur-général des eaux; et, quoiqu'il ne crût pas un pareil titre compatible avec son état de religieux, il ne laissa pas d'assister aux conférences qui eurent lieu, la même année à Padoue, pour régler le cours de la Brenta. Nommé, dans le même temps, à la première chaire de mathématiques de l'université de cette ville, il en prit possession sur-le-champ, et continua de donner à ses collègues l'exemple de l'assiduité. Ne se contentant pas de remplir avec exactitude les devoirs de sa place, il s'imposa l'obligation de relever aux yeux des Italiens le mérite et les œuvres de ses plus illustres devanciers, et présenta, dans les *Eloges* de *Stellini*, de *Poleni* et de *Lagrange*, une analyse élégante des travaux de ces hommes distingués. Il était membre de la Société italienne des sciences, à laquelle il a fourni plusieurs mémoires pleins d'intérêt. En 1811, il devint titulaire de l'Institut d'Italie. Une humeur goutteuse qui le tourmentait depuis plusieurs années l'enleva le 20 décembre 1815. L'université de Padoue lui fit célébrer des obsèques magnifiques. On voit à Vérone, dans l'église de Saint-Anastase, son buste en marbre avec une inscription. On a du P. Cossali plus de quarante ouvrages disséminés dans les mémoires des différentes académies, et dont les principaux sont : I. *Dissertazione sull' equilibrio esterno ed interno delle macchine aerostatiche*, Vérone, 1784, in-8°. II. *Storia critica dell' origine, trasporto e primi progressi in Italia dell' algebra*, Parme, 1797, 2 vol. in-4°. Dans cet ouvrage le P. Cossali s'attache à prouver que les Italiens ont non-seulement cultivé les premiers l'algèbre, dont ils tenaient la connaissance des Arabes, mais qu'ils ont agrandi cette science; et il le démontre par l'analyse des travaux de Léonard de Pise, de Lucas Paccioli, de Scipion Ferreo, de Tartaglia, de Cardan, etc. Le seul reproche qu'on lui fasse, c'est d'avoir entremêlé son récit de digressions étrangères, et qui ne servent qu'à détourner l'attention du lecteur. III. *Sulla tensione delle funi*, dans les Mémoires de la Société ital., tom. XX. IV. *Sull' opinione delle pioggie dei sassi dai volcani lunari*, ibid., tome XIII. En admettant l'hy-

pothèse que les aérolithes viennent de la lune, le P. Cossali cherche à déterminer la force de progression nécessaire pour qu'un rocher puisse être lancé de la lune sur notre globe, celle qu'il doit perdre dans le trajet, et enfin le temps qu'il doit mettre à parcourir cette distance. La méthode qu'il a employée pour résoudre ces trois problèmes est, au jugement des Italiens, moins élégante que celle dont M. Poisson s'est servi pour parvenir à la même solution. V. *Su i barometri luminosi*, ibid., tom. xv. VI. *Dei baratti mercantili ridotti e dimostrati per l'algebra*, ibid., tom. xvi. On peut consulter pour plus de détails la *Biografia italiana*, tom. xiii, et l'*Eloge* de Cossali, par Jos. Avanzini, dans le tome xix des *Mémoires de la Société italienne*. W—s.

COSTA (Jean), poète latin, né en 1736, dans Assiago, village du Vicentin, fut admis au séminaire de Padoue par la protection de l'évêque Rezzonico, depuis pape sous le nom de Clément XIII, et y fit de rapides progrès dans les lettres. Ses études achevées, il fut chargé d'y enseigner les humanités; et dans la suite il obtint, avec la première chaire, la direction de cette école célèbre, dans laquelle il maintint le bon goût des lettres grecques et latines. Leur culture fit l'occupation et le charme de sa vie. Il se démit, en 1791, de la chaire qu'il avait illustrée par ses talents, afin de pouvoir se livrer entièrement à la traduction de *Pindare*. Costa mourut le 29 décembre 1816, à quatre-vingts ans. C'est, au jugement de Lombardi, le meilleur des poètes latins qui ont paru depuis le siècle d'Auguste. Ses vers, pleins d'harmonie, ont du nerf et de l'élévation; et il manie la langue latine avec tant d'habileté qu'on dirait un habitant du Latium vêtu d'un habit moderne. Le recueil de ses vers latins (*Carmina*) a eu deux éditions, en 1756 et en 1803. Il a traduit de l'anglais en vers latins plusieurs opuscules, entre autres l'*Essai sur l'homme* de Pope, et l'*Elégie* de Gray *sur un cimetière de campagne*. Mais l'ouvrage qui doit faire durer sa réputation autant que la langue latine, est son inimitable *traduction de Pindare*, en 3 vol. in-4°, restée jusqu'ici presque inconnue en France. On a de Costa quelques morceaux qui prouvent qu'il aurait pu se faire un nom dans la poésie italienne. Son dithyrambe, intitulé *Artemisia*, dans lequel il a fait usage d'un rhythme nouveau, est regardé comme un chef-d'œuvre. Enfin on a de lui, dans le *Recueil* de l'académie de Padoue, *trois Dissertations* très-savantes. Le tome premier de ce recueil pour l'année 1817 contient l'*Eloge* de Costa par Cenni. Sébastien Melan, l'un de ses élèves, et son successeur dans sa chaire au séminaire de Padoue, en a publié un autre en latin. Le P. Moschini lui a consacré dans la *Biograf. universale*, un article dont on a tiré quelques détails; mais on en a corrigé les erreurs avec le secours de la *Storia della letteratura italiana*, de Lombardi. W—s.

COSTA (Louis), né en 1784, à Castelnovo di Scrivia en Piémont, commença ses études au collège des Bénédictins de cette ville, et alla les achever à l'université de Turin, où il reçut le doctorat en droit civil et canonique; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour se livrer à l'étude de la paléographie et de la

diplomatique sous la direction de Vernazza, conservateur de la bibliothèque royale, qui lui donna une place dans cet établissement. Plus tard Costa hérita de la précieuse bibliothèque du jurisconsulte Bruno, dont il avait épousé la fille. En 1814, le roi de Sardaigne, étant rentré à Turin, Costa fut employé à la secrétairerie d'état pour les affaires de l'intérieur, puis agrégé au collège de jurisprudence de l'université; et en 1815, il fut envoyé à Paris pour réclamer les manuscrits, livres et tableaux qu'on y avait transportés lors de l'invasion. Il mourut à Turin, en sept. 1835. On a de lui : I. *Chartarium Dertonense* et *Cronica di Tortone*, Turin, 1814, 2 vol. in-4°. Bossi a inséré, en 1815, un extrait de cet ouvrage dans le tome IV du *Magasin encyclopédique*. II. *Rime del Bandello*, Turin, 1816, in-8°. Ce sont des poésies inédites de Bandello, dédiées à Marguerite de France, fille de François Ier, et tirées d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Turin. III. *Papa Ciccio,* almanach anecdotique. Costa était chargé de la rédaction de l'*Almanach royal*, et le gouvernement sarde l'avait nommé membre de la commission *di storia patria*. Outre la littérature il cultivait l'art du dessin ; sur l'invitation de Vernazza, il eut la patience de calquer et de graver à l'eau-forte cinq pages du précieux manuscrit d'Arone, *de Imitatione Christi*, qui porte le nom de l'abbé Gersen ; mais ce travail n'a pas répondu à l'attente des bibliographes. Le dessin de Costa fut remis au comte Galeano Napioni, et les planches à M. Gence, qui tous deux ont publié des dissertations sur l'auteur de l'*Imitation*. G—G—Y.

COSTA *de Beauregard* (le marquis Joseph-Henri de), naquit le 20 avril 1752, au château de Beauregard, en Chablais (Savoie), d'Alexis de Costa, auteur de l'*Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux, et en particulier dans la Savoie*, ouvrage qui a été réimprimé à Paris en 1802, vol. in-8°, par ordre du gouvernement. Peu d'hommes ont été aussi favorisés de la nature que le marquis de Costa de Beauregard. Une ancienne et illustre origine, tous les avantages extérieurs, les talents, les connaissances, nous dirons même le génie, et, ce qui vaut mieux que tout cela, une belle ame, un généreux et noble caractère, le marquis de Costa réunissait tout ce qui obtient de la considération parmi les hommes. La famille Costa, distinguée dès le XIIIe siècle dans l'état de Gênes, a compté trois ambassadeurs de cette république, en Sicile, à Milan, et auprès de l'empereur Charles IV. Etablie plus tard en Piémont, dans la personne de de Louis Costa, qui fut lieutenant-général, son nom s'y montra toujours avec honneur. George Costa fut décoré de la pourpre romaine en 1487. Jean-François combattit à côté du héros de Saint-Quentin, le jour de la bataille de ce nom, fut nommé ambassadeur à Rome, et reçut le collier de l'ordre de l'Annonciade, qui a été décerné à plusieurs de ses descendants. J.-B. Costa, établi à Chambéry au commencement du XVIIe siècle, fut tour à tour quatrième président de la chambre des comptes, surintendant-général des finances et envoyé extraordinaire à la cour d'Espagne. En récompense de ses services, Madame Royale Christine, duchesse de Savoie, érigea sa terre

du Villard en baronnie. Son fils fut général d'artillerie, et son petit-fils chambellan et général de cavalerie au service de Bavière. Le père de Joseph-Henri lui inspira de bonne heure les sentiments d'une religion éclairée en même temps que ceux de l'honneur et d'un dévouement sans bornes au prince et à la patrie. Désirant cultiver les dispositions que son fils annonçait pour la littérature et les beaux-arts, il le confia aux soins de son oncle maternel, le comte de Murinais, qui le conduisit à Paris, où le jeune Costa fit de rapides progrès dans plusieurs genres d'études, et particulièrement dans le dessin. Peu après son retour en Savoie, en mai 1772, il entra au service de son souverain en qualité de sous-lieutenant dans le régiment provincial de Tarentaise. A la faveur d'un congé, il fit avec son père un voyage en Italie, qui, en contribuant à son instruction, devait accroître son amour pour les arts et perfectionner un goût déjà très-heureusement développé. Il fut reçu à Rome membre de l'académie des Arcades. En 1776, il épousa sa cousine germaine, fille du marquis d'Aubergeon de Murinais, officier des gendarmes anglais de la maison du roi de France, tué à la bataille de Minden. Deux ans après il remporta le prix d'éloquence à l'académie de Besançon sur ce sujet : *Combien l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Le roi de Sardaigne avait créé en 1775, sous le nom de *Légion des campements*, un corps d'officiers instruits. Le jeune Costa y avait été admis en qualité de lieutenant. Devenu capitaine, il y obtint une sous-lieutenance pour son fils aîné, dont nous aurons occasion de parler. Ayant fait ensuite recevoir son second fils au nombre des cadets dans les chevau-légers du roi, il se retira du service et fut admis à la cour comme gentilhomme de la chambre. La révolution française avait éclaté, et la propagation de ses principes fit bientôt présager une guerre prochaine et inévitable. Au moment du danger qui menaçait les états du roi de Sardaigne, le marquis de Costa demanda à rentrer comme simple volontaire dans la légion des campements, qui, par suite de l'invasion de la Savoie, opéra sa retraite par le Petit Saint-Bernard, et, après la désastreuse campagne de 1792, prit ses quartiers d'hiver à Pignerol. Chargé, dans cette circonstance, de reconnaître les cantonnements occupés par les troupes dans les vallées de Luzerne et de Saint-Martin, le marquis de Costa profita de sa position pour faire des recherches sur l'origine et les mœurs des populations protestantes, connues sous le nom de *Barbes* ou *Barbets*, qui habitent ces vallées. Il fit la description des lieux et rédigea un précis des guerres de religion dont ils avaient été le théâtre, ainsi que des opérations militaires des dernières guerres avec la France. Les résultats de ces travaux trouvèrent plus tard leur place dans les *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie* publiés par le marquis de Costa, lorsque, par la marche des évènements, l'auteur fut amené à parler, en historien et en observateur philosophe, des faits relatifs aux religionnaires de ces vallées, et des mesures que les ducs de Savoie avaient été plus d'une fois obligés de prendre contre eux. La légion des campements fut démembrée en deux corps, l'un de pionniers, destiné à la construction des fortifications de campagne, et

l'autre de *Grenadiers royaux*. Le marquis de Costa et son fils furent compris dans ce dernier, sous les ordres du marquis de Bellegarde. Au printemps de 1793, les grenadiers royaux formèrent l'avant-garde du corps d'armée qui, sous le commandement du général autrichien d'Argenteau, déboucha en Savoie par la vallée de Tarentaise. Cette avant-garde rencontra et battit l'ennemi à Roche-Cevins, à Moutiers et à Conflans; mais par un concours de circonstances, dont le détail serait ici superflu, elle fut contrainte de se replier sur ses premières positions. Le marquis de Costa acquit dans cette campagne l'estime des généraux et celle du duc de Montferrat, qui commandait la division de la vallée d'Aoste. Ce prince le chargea de lever la carte topographique et militaire de la chaîne des Alpes comprise du Valais au Mont-Cenis, et d'indiquer les points de défense à fortifier. Le marquis de Costa exécuta cette commission et recueillit en même temps des notes statistiques qui pouvaient faire connaître les ressources de ces contrées. Son travail reçut l'approbation du prince. Les grenadiers royaux prirent leurs quartiers d'hiver à Asti, d'où ils se rendirent dans le comté de Nice, au printemps de 1794, et firent partie de l'armée du baron de Colli. Plusieurs actions meurtrières signalèrent le début des opérations. Le marquis de Costa eut la douleur de voir son fils Eugène mortellement blessé au combat de la Saccarella. Les étonnantes qualités de ce jeune homme, ses talents précoces et sa mort héroïque avaient vivement frappé le comte de Maistre. Cet homme célèbre sentit le besoin de donner à Mme de Costa les seules consolations que puisse supporter en pareil cas le cœur d'une mère. Il écrivit à ce sujet ce beau discours trop peu connu qui parut peu de temps après (1). Inspiré à la fois par la douleur maternelle, par le mérite du jeune homme, et par les graves circonstances auxquelles se rattachaient sa vie et sa mort prématurée, cet écrit sorti de la plume de l'illustre auteur des *Considérations sur la France* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, justifie la grandeur des regrets qu'éprouva la famille de Costa à la mort d'un jeune homme de seize ans, digne de voir élever un tel monument à sa mémoire. La situation du marquis de Costa, officier volontaire à l'armée, sans emploi fixe et sans traitement, séparé à jamais d'un fils si cher, pour qui il avait tout sacrifié, toucha sensiblement les généraux, et particulièrement le baron de Colli, qui, dans un rapport au roi, rendit le témoignage le plus honorable de ses services, et lui attira les marques du plus précieux intérêt. Le prince lui décerna la croix de St-Maurice et St-Lazare, lui accorda le grade de major et l'attacha à la division de Colli, en qualité de quartier-maître-général, chef de l'état-major, fonctions qui le mirent en rapport direct avec le ministère. A la fin de la campagne de 1794, il rédigea, sur les pièces officielles, un rapport général des opérations de la division à laquelle il appartenait, et joignit un coup d'œil sur l'ensemble des travaux de l'armée et de leurs résultats. Divers plans pour la campagne suivante lui furent communiqués, et il fut invité à présenter lui-même ses vues. Plus tard, il porta

(1) *Discours à madame la marquise de C...., sur la vie et la mort de son fils Alexis Louis-Eugène de C...., lieutenant au corps des grenadiers royaux*, etc., Turin, 1794.

au roi le rapport des évènements qui avaient terminé la campagne de 1795, où, dans une journée importante, l'armée sarde avait admiré la valeur et le sang-froid du prince de Carignan, qui, jeune encore, faisait sa première campagne. En 1796, le baron de Beaulieu avait remplacé de Vins, et Bonaparte avait pris le commandement de l'armée française. Les succès de celui-ci l'avaient rendu maître de Cherasco, tandis que Colli couvrait la capitale par sa position sur Fossan; et après avoir mis Côni à l'abri d'une surprise, ce dernier reçut l'ordre de traiter avec l'ennemi pour une suspension d'armes. Le baron de La Tour et le marquis de Costa, nommés commissaires, se rendirent au quartier-général français, et ils signèrent à Cherasco, dans la nuit du 26 au 27 avril, l'armistice, qui fut suivi du traité de paix du 15 mai suivant. Le vainqueur, en dictant des conditions dures, rendit justice à la bravoure des troupes piémontaises, et, après un long entretien qu'il eut avec le marquis de Costa sur les opérations de cette campagne, il lui donna des témoignages d'une véritable estime. Plusieurs fois depuis, et aux époques les plus éclatantes de sa fortune, il s'informa avec intérêt du sort de cet officier. Le duc d'Aoste ayant pris le commandement de l'armée sarde, pendant la durée de l'armistice, le marquis de Costa continua de remplir auprès de ce prince les fonctions de chef d'état-major. Après la signature de la paix, il fut appelé à Turin, où il remit au ministère de la guerre tous les documents de la campagne, en ce qui concernait le corps d'armée du général Colli. Il obtint alors un congé, et vint rejoindre sa famille, qui s'était réfugiée en Suisse.— Charles-Emmanuel IV ayant succédé à son père Victor-Amédée, le marquis de Costa fut rappelé, en janvier 1797, par le nouveau roi, qui le créa chef du corps d'état-major permanent, le chargeant de présenter un plan d'organisation pour déterminer les attributions et le service de ce corps en temps de paix. Soumis à l'examen d'une commission, son plan fut admis sans aucun changement. On attacha à ce corps celui des ingénieurs-topographes, ainsi que les archives et le dépôt des plans, cartes et mémoires topographiques, dont la levée et la rédaction lui furent dès-lors confiées. Dans le même temps le roi, de son propre mouvement, plaça dans ce corps le second fils du marquis de Costa, qui avait fait les campagnes précédentes en qualité de sous-lieutenant adjoint à l'état-major de l'armée. Le marquis de Costa réussit, par ses soins, à former d'excellents officiers et d'habiles dessinateurs. Il avait établi des réunions périodiques où chaque membre apportait un mémoire sur un sujet donné. Une discussion libre s'ouvrait sur ces travaux, et la lumière jaillissait du concours des vues et des opinions. On sait de quels évènements désastreux pour la monarchie sarde fut suivie une paix cruelle, et comment le roi se vit obligé d'abandonner le palais de ses aïeux (*Voy.* CHARLES-EMMANUEL, LX, 475). Alors le marquis de Costa vécut dans une retraite absolue. La bataille de Vérone, gagnée par les Austro-Russes, ouvrit la campagne de 1799. Schérer et ensuite Moreau, battus de position en position, abandonnèrent la Lombardie et le Piémont, après avoir perdu les batailles d'Alexandrie, de la Trebbia, de Novi et de Fossan,

et vu tomber au pouvoir des alliés toutes les places-fortes où ils avaient jeté des garnisons. Souwarow et Mélas furent reçus en libérateurs par les peuples du Piémont, qui s'armèrent sur leur passage et voulurent servir d'éclaireurs à la tête de leurs colonnes. Tous les militaires sujets du roi, qui avaient échappé à la prison ou à la mort, accoururent sous les drapeaux. Charles-Emmanuel, que les circonstances retenaient éloigné, nomma un conseil de régence. Le marquis de Costa fut appelé à en faire partie, et reçut l'ordre de réorganiser le corps d'état-major-général et celui des ingénieurs topographes. Par le travail le plus actif, il se trouva bientôt en mesure de communiquer aux alliés et aux chefs d'état-major des documents précieux pour éclairer et diriger leurs opérations; aussi les généraux Chasteler et Zach lui donnèrent-ils particulièrement des preuves de leur considération et de leur estime. Après cette campagne, les Austro-Russes paraissaient les maîtres de l'Italie, lorsque Bonaparte, abandonnant son armée d'Egypte, vint donner une nouvelle attitude à la France. Les champs de Marengo virent, en quelques heures, changer les destinées de l'Europe. A la fin de l'année 1800, le marquis de Costa s'était rendu en Dauphiné chez son beau-frère, le marquis de Murinais, où il avait trouvé une noble et touchante hospitalité. Rayé plus tard de la liste des émigrés, il recouvra quelques débris de son patrimoine. Jusqu'en 1814, il s'occupa des intérêts de sa famille. Ses deux fils aînés dûrent, à l'estime et à la haute considération dont il avait su s'entourer en France comme en Piémont, des alliances honorables et qui contribuèrent à accroître une fortune dont ils devaient faire un si noble usage (2). Dans cet intervalle il s'occupa aussi de rédiger ses *Mémoires historiques sur la Maison de Savoie*. Appelé par le roi, à l'époque de la restauration, il repassa les monts, et fut chargé de réorganiser, pour la troisième fois, le corps de l'état-major-général et du génie topographique, auquel il avait donné pour emblème une flèche, avec cette devise aussi juste qu'ingénieuse : *La piuma guida il ferro* (la plume guide le fer). On lui confia en outre la direction d'une école d'instruction pour des cadets attachés à ce corps, devenu plus nombreux qu'auparavant. Il reçut le titre effectif de quartier-maître-général et de général-major. Le souverain lui décerna la grand'croix de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et, en 1817, il eut la promesse d'être compris au nombre des lieutenants-généraux. Un travail trop assidu altéra sa santé, qu'une vie laborieuse et tant de vicissitudes n'avaient pu qu'affaiblir. Il obtint sa retraite en 1821, mais il ne lui resta plus dès-lors qu'une existence douloureuse. Il succomba le 11 novembre 1824. Le marquis de Costa n'é-

(2) L'aîné de ses fils vivants a presque entièrement régénéré la commune rurale de la Motte-Servolex, où il habite une partie de l'année. Outre des bienfaits multipliés, sans cesse répandus sur les familles indigentes, surtout dans les années de disette, il a établi et il entretient un hospice avec une pharmacie pour les pauvres malades, desservi par des sœurs de Saint-Joseph, qui distribuent encore gratis des remèdes à domicile. Un médecin de Chambéry visite cet hôpital une fois par semaine. Les sœurs sont en outre chargées d'une école pour les jeunes filles, qui y sont instruites gratuitement, y apprennent à travailler, et où les plus pauvres reçoivent de quoi s'habiller. Quatre jeunes filles y sont élevées jusqu'à l'âge de seize à dix-huit ans, qu'elles en sortent bonnes ouvrières. Le marquis de Costa a encore introduit dans cette commune divers métiers pour donner du travail à de pauvres ouvriers. Il a ajouté une nef à l'église paroissiale, et il en a fait bâtir le clocher.

tait pas seulement un militaire distingué, un bon historien et un homme de lettres éclairé et plein de goût : le suffrage de tous les hommes de guerre qui ont partagé ses travaux justifie notre jugement sous le premier rapport, et le mérite de l'écrivain est reconnu par l'accueil que le public a fait à ses productions. Il possédait encore les arts du dessin à un degré éminent. Pour son coup d'essai dans le genre topographique, il avait fait un chef-d'œuvre : la carte de Petit-Bugey. Les ornements dont il l'enrichit étaient des militaires à cheval, entourant un général qui donne des ordres pour une attaque. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie et tous les pays soumis à sa domination, depuis le commencement du XIe siècle, jusqu'à l'année* 1795, *inclusivement, enrichis de notes et de tableaux généalogiques et chronologiques,* Turin, 1816, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage était de nature à faire naître, lors de son apparition, une grande diversité d'opinions, peut-être même une opposition de sentiments sur quelques points. Si tel écrit dont la matière touche le moins aux intérêts personnels des lecteurs, ne peut jamais, quelque bien fait qu'on le suppose, réunir l'assentiment universel, à plus forte raison doit-on désespérer d'obtenir ce résultat lorsqu'on écrit l'histoire de son propre pays et qu'on descend à des époques contemporaines. II. *Mélanges tirés d'un porte-feuille militaire*, Turin, 1817, 2 v. in-8°. « Heureux l'homme de bien, l'homme de sens et de génie qui, après « avoir partagé ses plus belles an« nées entre les délices de l'étude et « les honorables travaux de la guer« re, peut consacrer la fin de sa car« rière à tracer dignement le tableau « des grands évènements auxquels il « a eu part, et qui, pour composer « des ouvrages qui méritent d'être « transmis aux siècles futurs, n'a « qu'à consulter sa mémoire, à se « rappeler ses méditations et à s'a« bandonner à sa verve créatrice. « Au sein d'un heureux loisir, il « accroîtra sa renommée et pourra « se flatter d'être encore utile. » (*Mélanges*, t. Ier, p. 189.) C'est ainsi que, sans y penser, le marquis de Costa a tracé en peu de mots sa propre histoire. Ses Mélanges ne pouvaient manquer d'être accueillis avec intérêt par le public et lus avec fruit par les militaires. Ce recueil comprend un Essai bibliographique à l'usage d'un état-major, une indication des cartes et des plans propres aux études militaires; le récit du siège et de la délivrance de Turin en 1706; un Essai sur le dessin militaire topographique; un fragment sur l'expédition des Français en Egypte; un Essai sur l'éloquence militaire; un coupd'œil sur les évènements politiques et militaires d'Italie, du 27 avril 1796 au 19 avril 1797; un morceau sur les lois de la guerre; un fragment sur les campagnes de 1799, en Souabe, en Suisse, et principalement en Italie; la campagne de 1800; un Mémoire sur les levées à vue et les reconnaissances militaires; un Essai historique sur les états-majors-généraux en France et en Autriche; un Aperçu des opérations militaires dans la Belgique, du 15 au 19 juin 1815; enfin, un petit Traité de la morale des guerriers. Dans son Essai sur le dessin topographique militaire, le marquis de Costa était sur un terrain qui lui appartenait à tant de titres, que nous

ne croyons pas avoir besoin de mettre en question le mérite de ce petit traité. L'Essai sur l'éloquence militaire est un morceau presque tout neuf.

R—M—D.

COSTA (GEORGE da), cardinal, naquit en 1406 à Alpedrinha, village du diocèse de la Guarda en Portugal, de parents obscurs et peu riches, qui, voyant sa vivacité d'esprit et ses dispositions, le destinèrent à l'état ecclésiastique, et l'envoyèrent à Lisbonne auprès d'un oncle qui était recteur du couvent de Saint-Eloi. Après y avoir fait ses études avec distinction, le jeune Costa fut nommé professeur dans le même collège, et à la recommandation de son oncle, qui avait été précepteur de l'infante Catherine, fille du roi Edouard Ier, il entra au service de cette princesse, qui bientôt le combla de bénéfices à sa nomination. Elle le protégea même auprès de son frère, le roi Alphonse, qui le nomma doyen de la cathédrale de Lisbonne, l'attacha entièrement à son service, et lui accorda toute sa confiance, l'employant dans les affaires les plus importantes. A son retour de Rome il fut admis au conseil; et lors de l'entrevue de ce monarque avec Henri IV de Castille, en 1464, ce fut lui qui reçut le serment des deux souverains pour l'exécution du traité qu'ils venaient de conclure. Costa fut ensuite évêque d'Evora, puis archevêque de Lisbonne, ne se défaisant jamais d'aucun bénéfice, et les acceptant même après avoir été fait cardinal par Sixte IV, en 1476. Beaucoup de sagacité, encore plus d'ambition et de fierté, le rendirent nécessaire à un souverain plein d'ardeur pour la gloire, et qui fut heureux dans la plupart de ses entreprises. Ainsi ce prélat, ambitieux et ministre tout-puissant, songeait à l'élévation de sa famille en amassant des richesses, et mariant ses frères et sœurs dans les premières familles du royaume. Il n'oublia pas non plus la fortune de ses amis et de ses créatures, ce qui lui attira beaucoup d'ennemis. Le prince Jean le détestait, ne pouvant souffrir ni son orgueil, ni l'ascendant qu'il avait pris sur son père. On accuse le cardinal, que le peuple appelait d'*Alpedrinha*, du nom du village où il vit le jour, d'avoir flatté l'idée du roi sur son mariage avec la princesse Jeanne, fille de Henri de Castille, que la reine Isabelle, sa tante, avait dépouillée de ce royaume. Cependant les historiens portugais, rapportant que le duc de Bragance et plusieurs membres du conseil s'opposèrent à cette union, ne disent pas que le cardinal fût d'un avis contraire. Il accompagna le roi en Espagne, mais il ne suivit pas Alphonse en France, et l'on sait comment Louis XI éluda ses espérances d'un secours contre Isabelle de Castille, au point que ce prince, confus de son désappointement, ne voulut plus retourner en Portugal, et ordonna à son fils de se faire proclamer roi. Deux ans après, Alphonse retourna à Lisbonne, et le roi Jean apprit son retour en se promenant sur le bord du Tage avec le duc de Bragance et le cardinal da Costa. D. Jean, surpris de cette nouvelle, demanda au duc de Bragance et au cardinal comment il recevrait le roi : « Comme votre père et votre « roi, » répondirent-ils tous les deux. Etourdi d'une telle réponse, Jean marqua par un sombre silence combien il en avait été frappé, et ramassant une pierre il la jeta avec violence dans la rivière ; ce qui étant remarqué par le cardinal, il dit au duc : « Cette pierre ne me donnera

« jamais dans la tête, » et peu de temps après il partit pour Rome, où il fut très-bien accueilli par Sixte IV. Ce pontife le pourvut de l'archevêché de Braga, lui permettant de garder celui de Lisbonne, qu'il résigna à son frère Marthino en 1487. Il fut également considéré d'Innocent IV, et surtout d'Alexandre V, qui le nomma à l'évêché de Tusculum. Pendant le règne de Jean II, quoique éloigné de sa patrie, il favorisa toujours les affaires de Portugal. Ce prince lui conserva l'administration de ses évêchés et de ses nombreux bénéfices. Sous le règne d'Emmanuel les rapports avec le cardinal prirent un ton plus amical. Le monarque l'engagea même à revenir dans sa patrie, promettant de le faire entrer dans le ministère. Pedro Corréa, gentilhomme de la maison du roi, fut envoyé à Rome pour décider et accompagner le cardinal dans son voyage. Tant de prévenances l'éblouirent un moment ; mais il s'excusa sur la permission du pape, dont il avait besoin pour quitter Rome. Il mourut dans cette ville le 19 sept. 1508, âgé de cent deux ans B—o.

COSTA (Manoel da), jurisconsulte portugais, dut à la sagacité de son esprit le surnom de *Subtil* dans les écoles de droit. Il fut professeur de jurisprudence aux universités de Coïmbre et de Salamanque. On a de lui des œuvres de droit civil, imprimées à Coïmbre de 1548 à 1558, et à Salamanque en 1569, puis réunies dans les éditions de Lyon, 1576, 2 vol. in-fol., et de Salamanque, 1584. Cette dernière contient l'Oraison funèbre du roi Jean III, et des Poésies latines du même auteur, que le P. Reis a insérées dans le premier volume du *Corpus poëtarum Lusitanorum*. Manoel da Costa mourut en 1564.—Costa (*Manoel* da), jésuite, né à Lisbonne, fut envoyé aux Indes comme missionnaire. A son retour il publia l'*Histoire des Missions de l'Orient*, qui fut traduite en latin par le P. Maffei, et imprimée à Dillingen, 1571 ; à Paris, 1572, et à Cologne, 1574, in-8°. Il y en a une traduction espagnole publiée à Alcala, 1575, in-4°. Ce missionnaire mourut en 1604. — Costa (*Léonel* da), poète et traducteur, né à Santarem, suivit en même temps la carrière des armes et celle des lettre. Outre un petit poème, intitulé *Conversam miraculosa da Felice Egyptiaca penitente S. Maria*, Lisbonne, 1627 et 1674, in-8°, on a de lui : 1° une traduction en vers de Térence ; 2° les *Eglogues* et les *Géorgiques* de Virgile, traduites en vers, avec un commentaire plein de remarques critiques, Lisbonne, 1624, in-fol. ; réimprimé ibid., 1761, in-8°. Il a laissé en manuscrit une traduction des *OEuvres de Savonarola*, et une traduction en vers portugais de l'*Énéide* qu'on assure n'être pas inférieure en fidélité et en élégance à celle d'Annibal Caro. Léonel da Costa écrivit toujours en vers libres et non rimés ; il avoue lui-même y avoir trouvé un charme si attachant qu'il négligea tout-à-fait la rime. En général un style pur, facile, gracieux, caractérisent ses poésies. Il mourut en 1647. B—o.

COSTA (Bartholomeo da), né à Lisbonne en 1729, entra au service dans l'artillerie, et suivit avec zèle les études de géométrie élémentaire, et le cours de Belidor qu'on enseignait dans son régiment. Ses progrès égalèrent son application; il devint officier et fut attaché à l'Arsenal de Lisbonne, où il se

distingua par nombre d'inventions et d'améliorations. Tout ce qu'il présentait de nouveau à ses supérieurs portait le cachet du génie. Le comte de la Lippe, commandant en chef l'armée, le distingua et le recommanda au marquis de Pombal, alors premier ministre. Dès ce moment da Costa fut chargé d'améliorer différents objets du parc d'artillerie. Ceux qui visitent l'Arsenal de Lisbonne y trouvent encore exposées toutes les machines inventées, ou perfectionnées par cet habile mécanicien. Lorsqu'on voulut ériger une statue équestre au roi Joseph, on chargea le sculpteur Joaquim Machado de Castro d'en faire le modèle, et Costa de faire couler en bronze cette statue magnifique : Castro y déploya le talent d'un grand sculpteur, et Bartholomeo da Costa mérita les mêmes éloges dans sa partie. Il la fondit d'un seul jet sans manquer un seul membre, ce qui depuis la restauration de l'art de foudre les statues en bronze, et en fait de monuments de la grandeur de celui-ci, n'avait été exécuté qu'une fois par Balthazar Keller, de Zurich, qui fondit d'une seule pièce la statue de Louis XIV, de la place Vendôme. Da Costa coula non seulement la statue de Joseph Ier, mais il la transporta encore de la fonderie et l'aurait élevée facilement sur le piédestal où elle repose, si un architecte n'eût obtenu de le faire d'une manière compliquée, et plus dispendieuse. Cependant da Costa, pour récompense de son travail, fut promu au grade de brigadier, et, sous le règne de Marie et du prince son fils, à ceux de maréchal-de-camp et de lieutenant-général. Il fut toujours considéré à la cour et à la ville par son mérite et ses qualités personnelles ; ce qui ne le préserva pas des traits de l'envie, particulièrement de la part du grand-maître de l'artillerie sous les ordres duquel il se trouvait. Mais le ministre de la marine Mello de Castro le soutint toujours avec beaucoup de zèle. Barth. da Costa était membre de l'académie des sciences de Lisbonne ; et il a enrichi de beaucoup de mémoires le recueil de ce corps savant. Il fut aussi inspecteur-général de l'Arsenal et de tous les travaux militaires. Ne s'étant point marié il adopta trois neveux, qu'il éleva dans son art et dont il fit d'excellents officiers. Il mourut à Lisbonne le 5 oct. 1804. B—o.

COSTA (le chevalier Hippolyte-Joseph Furtado de Mendoça da), né à Colonia do Sacramento, sur le fleuve de la Plata dans l'Amérique méridionale d'une famille noble, fit presque toutes ses études littéraires en Portugal où demeurait une partie de sa famille ; mais à peine avait-il été reçu docteur-ès-lois par l'université de Coïmbre qu'on l'accusa de franc-maçonnerie. Jeté dans les cachots de l'inquisition, il y resta détenu jusqu'à ce que les loges maçonniques de Lisbonne ayant réussi à gagner le geôlier par une forte somme d'argent, celui-ci fit évader son prisonnier et quitta en même temps le pays. Da Costa s'embarqua pour l'Angleterre et y fixa son domicile. Il devint secrétaire intime du duc de Sussex, ensuite chargé d'affaires du nouveau gouvernement brésilien, près la cour de Saint-James, etc. On lui doit, entre autres opuscules, le *Récit de la persécution* qu'il avait essuyée en Portugal en 1811 (2 vol. in-8°). Le journal portugais, intitulé : *Correio brasiliense*, dont il parut à Londres plusieurs volumes, avait da Costa pour éditeur. Il est encore

l'auteur d'un *Traité sur l'origine de la franc-maçonnerie*, et l'éditeur du *Magasin portugais*, publié pendant quelque temps à Londres. Da Costa mourut le 11 sept. 1823, à Kensington près de Londres. C'était, du reste, un écrivain médiocre et sans conviction. C—o.

COSTA (DA). *Voy.* GONZAGA et SOURE, au Supp.

COSTAING *de Pusignan* (JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS), antiquaire, né vers 1770, dans le comtat Venaissin, embrassa l'état ecclésiastique, et consacra ses loisirs à la culture des lettres et de l'archéologie. Il est principalement connu par un ouvrage dans lequel il a, d'après quelques monuments dont l'authenticité n'est rien moins que démontrée, donné une histoire de la belle Laure, où sont contredits en grande partie les faits rapportés par l'abbé de Sade dans ses curieux et intéressants *Mémoires sur la vie de Pétrarque*. Le système de Costaing a été réfuté dans cette Biographie à l'art. LAURE DE NOVES (XXXI, 440). Il était conservateur du Musée d'Avignon et membre de l'académie de cette ville, où il mourut le 29 nov. 1820, dans un âge peu avancé. Son ouvrage est intitulé : *La Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse*, ou *Laure des Baux, sa solitude et son tombeau dans le vallon de Galas*, Avignon, 1819, in 12. W—s.

COSTARD (JEAN-PIERRE), libraire de Paris, est une des nombreuses preuves que, dans le commerce des livres, ceux qui s'occupent d'en composer réussissent beaucoup moins que ceux qui ne savent que les vendre. Né en 1743, Costard, après avoir fait d'assez bonnes études, fut reçu libraire en 1769. Il composa des vers, qu'il publia dans les recueils du temps et quelquefois séparément, puis des compilations en prose, ne se décourageant point par l'indifférence des acheteurs. Ce sont : I. Deux héroïdes, intitulées *Caïn après son crime, à Méhala, son épouse*, 1763; *Lettre de lord Welfort à Milord Dorton, son oncle*, 1765. II. *Amusements dramatiques*, 1770, in-8°. Ce volume contient *Zélide*, conte moral, mis en action, en cinq actes, et *Lucette*, autre conte sous la forme dramatique. III. *L'ame d'un bon roi, ou choix d'anecdotes et pensées de Henri IV*, 1775, in-8°. IV. *Le génie du pontife*, ou *anecdotes et pensées de Clément XIV, suivi d'un essai historique sur le conclave, sur les cérémonies qui s'observent à l'élection du pape, sur l'origine des cardinaux*, etc., 1775, in-8°. V. *Les orphelins*, conte moral sous la forme dramatique en cinq actes, par M. D. C., Paris, 1787. VI. *Lettres en vers et opuscules poétiques*, 1789, in-12. La révolution pouvait offrir à Costard, comme à beaucoup d'autres, une occasion de relever ses affaires; mais il n'en profita pas, et sembla rester attaché aux idées de l'ancien régime; c'est au moins ce qu'indique la nature de ses nouvelles compositions. VII. *Manuel de la bonne compagnie*, Paris, 1803, in-8°; 3e édition, 1818. VIII. *Le flambeau de la sagesse et de la religion*, ibid., 1805, in 12. IX. *L'ami et le conservateur de l'enfance, etc.*, ibid., 1805, in-12. X. *L'école du monde ouverte à la jeunesse*, ibid., 1806, in-12. XI. *Le Louvre, Louis XV et sa cour*, ibid., 1807, in-12 XII. *L'homme de bonne compagnie*, 1806, in-12.

XIII. *L'Etat conjugal*, par C..., 1809, in-12. XIV. *L'école de l'urbanité, ou entretien d'un père avec ses enfants sur l'usage du monde*, Paris, 1810, in-12. XV. Enfin Costard eut une grande part à la rédaction du *Dictionnaire universel*, *historique et critique des mœurs*, Paris, 1772, 4 vol. in-8°. Parvenu à l'âge de soixante-onze ans, n'ayant plus d'autre ressource que de se faire recevoir comme *bon pauvre* à l'hospice de Bicêtre, ce fut là qu'il mourut en 1815. Z.

COSTE (Bertrand de la), visionnaire qui s'est fait un nom par ses prétendues découvertes dans les sciences, était né, comme il nous l'apprend lui-même, à Paris, faubourg Saint-Marceau. Dès son enfance il montra du goût pour les mathématiques qu'il étudia dans la traduction d'Euclide par Henrion; et dirigé par Malthus, capitaine général des mineurs de France, il y fit des progrès assez rapides. Malthus voulut lui donner une dernière preuve d'affection en lui léguant ses manuscrits avec ses instruments. Ayant embrassé l'état militaire, il servit en 1645, dans la Catalogne, sous les ordres du comte d'Harcourt. A la fin de cette campagne, dans laquelle, à l'en croire, il avait donné des preuves de sa valeur ainsi que de ses talents, il se rendit en Pologne, où il fut employé contre les cosaques. Mécontent du peu d'égards qu'avaient pour lui les généraux polonais, il passa bientôt en Russie et fut accueilli par l'empereur Alexis, qui le nomma lieutenant-colonel d'un régiment d'artillerie. On lui dut, à ce qu'il déclare, la prise de Smolensk, au moyen d'artifices et de bombes dont il dit que les Russes avant lui ne connaissaient pas l'usage. Il serait, ajoute-t-il, parvenu rapidement aux premiers emplois dans l'armée, s'il eût voulu, comme on l'en pressait, embrasser la religion grecque; mais les promesses les plus brillantes ne purent le séduire, et il s'embarqua pour le Danemark, au moment où la guerre allait éclater entre ce pays et la Suède. Chargé du siége de Brenfurt, il prit, avec huit pièces de canon, cette place qui en renfermait quarante-trois. Il contribua depuis à la défense de Copenhague, assiégée par les Suédois, auxquels il fit éprouver des pertes considérables. Croyant avoir trouvé la quadrature du cercle, il envoya sa *Démonstration*, en 1666, à Carcavi (*Voy.* ce nom, VII, 120), pour la présenter à l'académie des sciences, dont cette découverte reçut l'accueil qu'elle méritait (1). Piqué contre les académiciens, ce ne fut pas sans répugnance qu'il fit en 1671 le voyage de Paris pour leur soumettre une de ses inventions qu'il nomme la *machine d'Archimède*, avec laquelle il se flattait de lever les fardeaux les plus lourds. L'académie ayant refusé son approbation à cette machine, il repartit pour l'Allemagne; et, s'étant fait présenter à l'électeur de Brandebourg, fit plusieurs expériences de sa machine devant ce prince qui, moins difficile que l'académie, le récompensa magnifiquement. Invité de retourner en Danemark et en Russie, il préféra rester à Hambourg avec la place de colonel d'artillerie. C'est dans cette ville qu'il publia successivement contre l'académie des sciences, et notamment contre son président, Carcavi, quatre pamphlets, auxquels l'académie ne daigna pas répondre, le laissant jouir paisiblement du triom-

(1) Voy. l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, IV, 627.

phe qu'il croyait avoir remporté. Après avoir logé mademoiselle Bourignon (*Voy.* ce nom, V, 387), lorsqu'elle vint, en 1676, chercher un refuge à Hambourg, il se déclara l'un de ses plus ardents ennemis, excita contre elle la populace, et contribua par tous les moyens à lui faire quitter cette ville. Il ne tarda pas lui-même à se démettre de sa place de colonel, la trouvant trop inférieure au mérite d'un homme qui possédait les secrets les plus rares; car, indépendamment de la quadrature du cercle, il se flattait d'avoir découvert le mouvement perpétuel, etc. Indécis sur le pays qu'il habiterait désormais, il finit par se retirer en Hollande; et il mourut vers 1680, à Amsterdam, dans la misère, dont ses merveilleux talents n'avaient pu le garantir. On a de lui: I. *Démonstration de la quadrature du cercle*, qui est l'unique couronne et principal sujet de toutes les mathématiques, Hambourg, 1666, in-4°. Cette brochure est très-rare. L'auteur la fit réimprimer avec une dédicace à la fameuse Bourignon, Hambourg, 1677, in-8° de 24 p. et 12 feuillets prélim. II. *Le Réveil-matin, fait par M. Bertrand, pour réveiller les prétendus savants mathématiciens de l'académie royale de Paris*, etc., Hambourg, *imprimé par Bertrand, libraire ordinaire de l'académie de Bertrand, où il se vend*, avec privilège de Bertrand, 1674, in-8° de 75 p., plus 18 feuillets prélimin. On doit trouver en tête le portrait de l'auteur, au bas duquel est une inscription en caractères russes; le feuillet en regard contient une autre inscription dans les mêmes caractères. A la page 48 est une autre estampe détachée, gravée à l'eau-forte, représentant, sous la forme de trois ânes, Carcavi, Niquet et Roberval, trois académiciens dont l'auteur croyait avoir le plus à se plaindre, parce qu'ils passaient pour les plus savants mathématiciens de l'académie. III. *Ne trompez plus personne*, ou *Suite au Réveil-matin*, etc., ibid., 1675, in-8° de 69 pag., plus 12 feuill. prélimin., contenant le titre, une pièce de vers à la louange de Bertrand, un avis au lecteur, et une lettre signée A. V. Des Angles, adressée à J. Bapt. Chouet, professeur à Genève. Cette lettre contient des particularités sur l'auteur, et l'on en a fait usage pour la rédaction de cet article. IV. *Le Monde désabusé*, ou la *Démonstration de deux lignes moyennes proportionnelles*, ibid., 1675, in-8° de 40 p. V. *Ce n'est pas la mort aux rats ni aux souris, mais c'est la mort des mathématiciens de Paris; et la démonstration de la trisection de tous triangles*, ibid., 1676, in-8°, 14 feuill. prélimin., contenant des vers à la louange de l'auteur, en latin, en français, en espagnol, en italien et en allemand, suivis d'une préface. Le texte 14 p. et 3 feuill. renfermant l'épitaphe des grands mathématiciens de Paris. Ces quatre opuscules se trouvent ordinairement réunis en un volume. W—s.

COSTE *d'Arnobat* (PIERRE) (1), littérateur, né en 1732, à Bayonne, d'une famille noble. Destiné jeune à la profession des armes, il voulut, à l'exemple de plusieurs de ses camarades, employer ses loisirs à la culture des lettres; et l'on ne peut douter qu'il ne se fût acquis dès-lors une réputation, si, moins mo-

(1) Ce prénom que Palissot et Barbier donnent à Coste d'Arnobat est déjà celui du traducteur de Locke. La *France littéraire* ne le désigne que par l'initiale C.

deste, il eût attaché son nom à ses ouvrages. Il avait déjà publié quelques opuscules agréables, lorsqu'il devint un des collaborateurs du *Journal étranger*, auquel il se chargea de fournir les articles sur la littérature espagnole. Son respect pour l'antiquité ne lui permit pas de lire avec sang-froid les étranges paradoxes que Marmontel venait d'avancer dans sa *Poétique française ;* il en soumit la réfutation à l'auteur de la *Dunciade*, qui le pressa de la faire imprimer à Paris ; mais il aurait fallu rompre l'engagement qu'il avait pris avec un libraire d'Amsterdam ; et, dit Palissot, Coste s'y refusa par suite de son indifférence pour le bruit de la renommée que tant de gens confondent avec la gloire. Il fit, en 1774, un voyage en Hollande, et plus tard il visita l'Angleterre ; mais, loin de partager l'engouement qu'on affichait à cette époque pour tout ce qui venait de l'étranger, Coste, en étudiant les mœurs des Hollandais et des Anglais, sentit encore s'accroître son affection pour la France. Il concourut à la traduction des *Nouvelles* de Cervantes, publiées, en 1775, par Lefebvre de Villebrune ; et, si l'on en croit Palissot, il avait eu la plus grande part à celle du *Voyage* du commodore Byron (*V.* ce nom, VI, 420). Ennemi des nouveautés, il dut voir avec peine les changements que la révolution ne pouvait manquer d'apporter au caractère français. Après avoir publié en 1789 ses *Lettres aux grands*, dans lesquelles il leur donnait des conseils que, suivant Palissot, il serait à désirer qu'ils eussent suivis, Coste se tint à l'écart, déplorant les excès qu'il avait prévus, et dont la plupart de ses amis furent les victimes. Le calme étant rétabli, il quitta sa retraite forcée, revint à Paris et publia dans les journaux plusieurs articles sur l'état de notre théâtre, les causes de sa décadence, et les moyens de lui rendre son ancien lustre. Indigné du ton méprisant avec lequel mademoiselle Clairon avait, dans ses *Mémoires*, parlé de mademoiselle Dumesnil, il se chargea de venger cette actrice célèbre dans une réfutation que l'on a trouvée un peu diffuse, mais qui renferme des préceptes d'un excellent goût sur l'art théatral. Coste mourut vers 1808. Palissot lui avait consacré, dans ses *Mémoires littéraires*, édit. de 1803, un article très-flatteur ; mais, par des motifs que l'on ne peut deviner, il l'a retranché de l'édition complète de ses *œuvres*, 1809. Barbier n'a guère fait que reproduire l'article de Palissot dans son *Examen critique*, p. 221. On connaît de Coste : I. *Doutes d'un pyrrhonien proposés amicalement à J.-J. Rousseau*, Paris, 1753, in-8°. C'est une apologie ironique de la *Lettre* de Rousseau sur la musique française. Il y a de l'esprit et de la facilité. II. *Lettres sur le voyage d'Espagne*, Pampelune (Paris), 1756, in-12 de 300 p. Il n'est question dans ces lettres que de la Navarre. L'auteur, encore jeune, y traite fort mal les moines, et juge les mœurs et les usages des Navarrois avec une sévérité dont il dut se repentir dans la suite. La *Bibliothèque des voyages* (III, 389) en indique une traduction espagnole dont l'existence est plus que douteuse. III. *Lettre sur le spectacle du chevalier Servandoni* (1757), in-12. IV. *Observations sur la Poétique française* de Marmontel, Amsterdam, 1769, in-12. V. *Voyage au pays de Bambouc*, suivi d'observations sur les castes (2) indiennes, sur

(2) Et non pas *cartes*, comme le dit Barbier

la Hollande et sur l'Angleterre, Bruxelles et Paris, 1789, in-8°. Le Voyage au pays de Bambouc est rempli de vues intéressantes sur différents objets de commerce. Les observations sur la Hollande et l'Angleterre sont des fragments d'un ouvrage considérable, commencé par l'auteur en 1774, mais qu'il n'a jamais achevé. VI. *Lettres adressées aux grands*, 1789, in-12. VII. *Mémoires de Marie-Françoise Dumesnil*, Paris, 1800, in-8°. Ils ont été reproduits dans la collection des *Mémoires sur l'art dramatique*, avec une *notice* sur mademoiselle Dumesnil, par Dussault; mais on en a retranché plusieurs notes. VIII. *Lettre d'un comédien du théâtre de la république* aux demoiselles Gros et Bourgoin, dont les débuts doivent suivre celui de mademoiselle Volnais, Paris, 1801, in-8° (*Voy* BOURGOIN, LIX, 125, note 2). IX. *Nouvelles imitées de Cervantes et d'autres auteurs espagnols*, Paris, 1802, 2 vol. in-12. X. *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles dont la plupart sont âgées de plusieurs siècles*, Paris, 1803, in-8°. Cet ouvrage, dont le titre rappelle celui de Dutens (*Voy*. ce nom, XII, 397), est plein de recherches curieuses. Coste fut un des rédacteurs de l'*Almanach des gourmands*. Il a laissé manuscrite une *Réfutation*, en vers, des paradoxes de Marmontel. W—s.

COSTE (JEAN-FRANÇOIS), médecin militaire, naquit à Ville, petit village du Bugey (aujourd'hui département de l'Ain), le 4 juin 1741, d'un père qui exerçait l'art de guérir. Après avoir fait avec succès ses premières études à Belley, puis au petit séminaire de Lyon, le jeune Coste se décida à embrasser la profession de son père; et, afin de rendre son instruction plus complète, il partit pour Paris, où il profita des leçons des professeurs renommés de cette époque, tels qu'Astruc, Rouelle, Jussieu, Antoine Petit. Les épreuves pour obtenir à Paris le titre de docteur étaient alors fort dispendieuses; les moyens de Coste ne pouvaient y suffire : muni de connaissances solides, il se rendit à Valence, et c'est dans cette ville qu'il acquit le doctorat; puis il retourna dans son pays natal. L'occasion d'exercer ses talents ne se fit pas attendre. Une épidémie alarmante s'étant répandue dans la contrée, le jeune Coste vola au secours des malades et leur prodigua ses soins avec un zèle et un dévouement qui furent couronnés de succès. Des confins du Bugey et du pays de Gex, l'épidémie s'était propagée jusqu'à Ferney, habité alors par Voltaire : celui-ci, ayant appris que quelques-uns de ses colons devaient leur rétablissement aux soins de Coste, et que de plus ce médecin était moins étranger à la culture des lettres que ne le sont ordinairement les docteurs de campagne, désira le voir, et lui fit un accueil plein d'estime et de bienveillance. Lorsque, à l'occasion des troubles de Genève, il s'agit d'établir à Versoy un hôpital militaire pour les troupes envoyées sur cette frontière, Coste demanda la place de médecin de cet hôpital, et l'obtint à la recommandation de Voltaire, qui écrivit au duc de Choiseul une lettre intitulée : *Requête de l'ermite de Ferney, présentée par M. Coste, médecin*. Cette lettre est du mois d'août 1769, et se trouve imprimée dans la correspondance de Voltaire. En 1772, Coste passa à l'hôpital militaire de Nancy.

dans le *Dict. des anonymes*. Cette faute d'impression se retrouve dans la *France littéraire*.

Cette ville, aujourd'hui si remarquable par la régularité de ses rues, la beauté de ses promenades et de ses édifices, l'étendue de ses places publiques, présentait à cette époque quelques quartiers peu salubres ; et, dans l'intention de remédier à cet inconvénient, l'académie de Nancy avait mis au concours cette question d'insalubrité. Coste traita habilement ce sujet, et son mémoire fut couronné en 1773. Ami du soldat, au détriment duquel se commettaient certaines dilapidations à l'hôpital militaire, Coste signala au gouvernement les vices de cette administration ; mais, ses justes plaintes n'ayant pas été écoutées, il donna sa démission, alla passer quelque temps à Bouillon, puis fut envoyé à l'hôpital militaire de Calais. La guerre d'Amérique ne tarda pas à lui ouvrir une plus vaste carrière : il fut nommé médecin en chef de l'armée envoyée aux États-Unis sous les ordres du comte de Rochambeau. Dans ce poste important, Coste déploya des talents, une activité, un dévouement, qui lui valurent l'estime de Washington, l'amitié de Franklin et l'adoption par la plupart des universités américaines. Revenu en France, en 1783, il reçut, en récompense de ses services, une pension de trois mille livres. L'année suivante, il fut nommé médecin consultant des camps et armées du roi, et appelé à Versailles, aux bureaux de la guerre, pour être chargé de la correspondance avec les officiers de santé militaires. Il devint successivement inspecteur des hôpitaux de l'Ouest ; en 1788, premier médecin du camp de Saint-Omer, commandé par le prince de Condé, et membre du conseil de santé des armées. Elu maire de Versailles en 1790, par le vœu de ses concitoyens et la volonté du roi, Coste remplit avec le plus courageux dévouement des fonctions si périlleuses à cette époque. « On n'oubliera jamais, a dit M. Broussais, « le jour où cet intrépide magistrat, « placé seul entre une armée et une « population également soulevées, « contint l'une et l'autre par sa fer« meté invincible, et fit revivre, « dans des temps plus difficiles, le « grand caractère du président Mo« lé. » Après avoir lutté pendant deux ans contre la tempête, et affronté mille dangers, Coste quitta une place où il ne pouvait plus ni faire le bien, ni empêcher le mal. Depuis lors, il entra constamment dans la composition de tous les conseils de santé militaire près du ministre de la guerre ; car on ne doit pas tenir compte de la destitution prononcée contre lui sous le régime de la terreur, puisque la Convention effaça, autant qu'il dépendait d'elle, le souvenir de cette injuste proscription, en décidant, par une loi, qu'il n'y aurait point d'interruption dans ses services. En 1796, Coste fut nommé par le Directoire médecin en chef de l'hôtel des Invalides, et il vécut tranquille dans cet asile des vétérans de la gloire jusqu'en 1803, époque où il fut encore arraché au repos pour aller remplir les fonctions de médecin en chef de l'armée des côtes, puis de la *grande armée*, avec laquelle il fit les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Les fatigues et les privations qu'il éprouva en Pologne, jointes à l'accumulation des années, portèrent le trouble dans sa santé, et déterminèrent une affection nostalgique, qui lui fit solliciter l'autorisation de rentrer en France. Après l'avoir obtenue, il revint au milieu de sa famille et des braves

invalides reprendre ses anciennes habitudes, sa tranquillité morale et sa santé première. En 1814, Louis XVIII le nomma commandeur de la Légion-d'Honneur, dont il était déjà officier, puis chevalier de Saint-Michel. En 1815, Coste fit partie de la commission qui fut chargée de rendre compte au roi de l'état de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie en France, et qui se sépara sans rien décider, parce qu'elle s'aperçut que, sous l'apparence de réformes, qui sans doute étaient nécessaires, se cachaient quelques prétentions privées et des modifications peu avantageuses à l'art de guérir. Coste vécut exempt d'infirmités jusqu'au 8 novembre 1819, où il termina sa carrière dans sa soixante-dix-neuvième année, après une affection de poitrine qui ne dura que six jours. Voici la liste de ses travaux : I. *Lettre à M. Joly sur l'épidémie de Colonges au pays de Gex*, Gex, 1763, in-8°. II. *Eloge de M. Pierrot, membre de l'académie de chirurgie*, Nancy, 1773, in-8°. III. *Essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy*, couronné par l'académie de cette ville, Nancy, 1774, in-8°. IV. *Du genre de philosophie propre à l'étude et à la pratique de la médecine*, Nancy 1774, in-8°. V. *Des avantages de la philosophie relativement aux belles-lettres*, Nancy, 1774, in-8°. Ce mémoire fut composé pour répondre à un écrivain morose, qui avait accusé la philosophie d'avoir avili la littérature. Coste n'eut pas de peine à réfuter un tel paradoxe, et il prouva par les faits qu'en tout temps l'influence de l'esprit philosophique a été favorable à la culture des lettres. Mais, pour bien s'entendre sur la valeur et le sens des mots, il définit la philosophie : « La raison « cultivée, amenée au point de per- « fection dont la faiblesse humaine « est susceptible, et appliquée aux « moyens de rendre les hommes « heureux par la pratique de toutes « les vertus, la connaissance des biens « et la jouissance des plaisirs que « le Créateur a mis à leur disposi- « tion ; enfin une force de raison, « qui fait penser, dire et faire de « grandes choses. » VI. *OEuvres du docteur Mead*, traduites de l'anglais et du latin, Bouillon, 1774, 2 vol. in 8°, avec un discours préliminaire et des notes du traducteur. VII. *Eloge de M. Cupers*, Nancy, 1775, in-8°. VIII. *Physiologie des corps organisés*, traduite du latin du botaniste Necker, Bouillon, 1775, in-8°. IX. *Quatre lettres à M. Paulet, pour servir de réponse au factum de celui-ci*, Cantorbéry, 1776, in-8°; discussion critique dans laquelle Coste déploya beaucoup d'érudition, en faveur du docteur Mead, violemment attaqué par Paulet. X. *Essai botanique, chimique et pharmaceutique sur la substitution des substances indigènes aux exotiques*, Nancy, 1776, in-8°; 2e édition, Paris, 1793, in-8°. Ce travail, que Coste exécuta de concert avec Willemet, fut couronné par l'académie de Lyon. XI. *Compendium pharmaceuticum militaribus Gallorum nosocomiis in orbe novo boreali adscriptum*, Newport, 1780, in-12. XII. *Mémoire sur l'asphyxie*, composé sur la demande de la *société humaine de Philadelphie*, à l'ambassadeur de France, traduit en anglais, Philadelphie, 1780, in-8°. XIII. *De antiqua medica philosophia orbi novo adaptanda*,

Leyde, 1783, in-8°. Dans ce discours que Coste prononça le 12 juin 1782, au Capitole de Williamsbourg, à une séance solennelle de l'université de Virginie, pour son agrégation à cette société, il recommande une médecine mâle, philosophique, simple, telle qu'elle convient à des hommes libres, et il entend par là la médecine hippocratique, fondée sur l'expérience jointe au raisonnement. XIV. *Du service des hôpitaux militaires ramené aux vrais principes*, Paris, 1790, in-8°. C'est sans contredit une des meilleures productions de l'auteur, qui s'y élève avec force contre le mauvais système des infirmeries régimentaires et la suppression des hôpitaux militaires permanents. XV. *Vues générales sur les cours d'instruction dans les hôpitaux militaires*, Paris, 1796, in-8°. XVI. *Avis sur les moyens de conserver et de rétablir la santé des troupes à l'armée d'Italie*, Paris, 1796, in-8°. XVII. *Notice sur les officiers de santé de la grande-armée morts en Allemagne depuis le 1er vendémiaire an XIV jusqu'au 1er février* 1806, Augsbourg, 1806, in-8°. XVIII. *De la santé des troupes*, Augsbourg, 1806, in-12 (avec Percy). Coste a aussi rédigé l'article *Hôpital* dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Son éloge a été prononcé dans les hôpitaux militaires d'instruction de Paris, Lille, Metz, et Strasbourg, par MM. Broussais, Vaidy, Willaume et Brassier : un seul de ces éloges devant être publié dans les *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*, la préférence a été donnée à celui que M. Willaume prononça le 9 novembre 1820, dans la séance pour la distribution des prix à l'hôpital militaire d'instruction de Metz, parce que cet éloge fut jugé le plus complet ; il se trouve dans le tome IX du recueil cité plus haut. — COSTE (*Urbain*), petit-fils du précédent, a été aussi médecin militaire. Ayant fait la campagne d'Espagne en 1823, il fut nommé professeur-adjoint à l'hôpital d'instruction de Lille, puis médecin à l'hôtel des Invalides. Il mourut fort jeune en 1827, après avoir donné des preuves d'un talent distingué, et avoir publié dans le *Recueil des mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires* : I. *Extrait analytique de l'article fièvre*, inséré dans le 15e volume du *Dictionnaire des sciences médicales* (tome II, page 237 du *Recueil*). II. *Observations sur la campagne d'Espagne en* 1823, *pour servir à l'histoire de la médecine militaire* (tome XVI, page 248). Ce dernier travail, qui occupe plus de 130 pages, dénote un esprit vraiment observateur. R—D—N.

COSTE (CLAUDE LOUIS), littérateur, né en 1762, à Besançon, après avoir terminé ses études, embrassa la carrière du barreau. Un avocat rayé du tableau par décision de la chambre de discipline, y ayant été rétabli par un arrêt du parlement, ses confrères, jaloux de leurs privilèges, et ne voulant reconnaître à qui que ce fût le droit de s'immiscer dans la police de l'ordre, cessèrent de plaider. Coste profita de cette circonstance pour se livrer à la culture des lettres. En 1786, il obtint le prix d'éloquence à l'académie de Besançon, et l'accessit au prix d'histoire qui était l'*Eloge* d'Ant. Brun (*Voy.* SORNET, XLIII, 140). Ayant adopté les principes de la révolution, il fut nommé procureur de la commune en 1792. Après la fatale jour-

née du 10 août, il voulut s'opposer à la permanence des assemblées primaires, disant que c'était établir dans l'état un pouvoir qui, n'ayant pas d'attributions réglées par la loi, se trouverait par là même supérieur à tous les autres. Dénoncé quelques jours après au club, il fut remplacé dans ses fonctions; mais il eut le bonheur de se faire employer comme secrétaire dans les bureaux de la municipalité. A lacréation de l'école centrale, il en fut nommé bibliothécaire, et parvint à tirer, de l'immense dépôt où se trouvaient entassés tous les livres du département, 20,000 vol. qui furent mis à la disposition des maîtres et de leurs élèves. Il se proposait de donner, à l'exemple de ses confrères, un cours de bibliologie, et même il en publia le plan (1); mais il fut empêché de réaliser ce projet par l'obligation où il se trouva de dresser un inventaire général de tous les livres confiés à sa garde. Ce fut alors qu'il imagina pour les classer un système calqué, dit-il, sur la méthode des naturalistes, et dont on trouve l'analyse dans le *Dictionnaire bibliologique* de M. Peignot, II, 230. En même temps qu'il se livrait à ce travail avec beaucoup de zèle, il s'occupait de recueillir les débris du cabinet d'antiquités de la ville, qui venait d'être spolié de la manière la plus scandaleuse. On lui dut le recouvrement de plusieurs morceaux précieux, entres autres d'une feuille du diptyque d'Aréobinde qu'il racheta d'un luthier pour quelques pièces de monnaie. L'étude des monuments antiques le mit bientôt en rapport avec Millin et la plupart des savants français qui partageaient ses goûts. Sentant toute l'utilité dont pouvait être l'association des personnes qui s'occupaient encore des sciences et des lettres dans la province, il se fit agréer à celle qui s'était établie à Besançon en 1799 sous le titre de Société libre d'agriculture, arts et commerce du département du Doubs. Mais plus littérateur qu'artiste, plus versé dans les antiquités que dans les spéculations agricoles ou commerciales, il en sortit pour concourir, en 1806, au rétablissement de l'ancienne académie, dont il devint l'un des membres les plus zélés. Ayant, en 1810, remplacé son père dans la charge de trésorier des hospices, il se démit de l'emploi de bibliothécaire; mais il ne renonça point à la culture des lettres; et jusqu'au dernier moment il s'est occupé d'un grand travail sur les anciennes mythologies, pour lequel il a laissé des notes nombreuses. Il est mort à Besançon le 9 mai 1834. On a de lui : I. *Discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'académie de Besançon, sur cette question: Comment la rivalité des nations peut-elle devenir le principe de leur grandeur respective?* Lausanne (Besançon), 1787, in-8°. II. *Lettre à Millin sur un homme inhumé avec une armure entière* (*Magasin encyclop.*, 1802, II, 216). III. *Lettre sur l'origine des diptyques consulaires* (ibid., 1802, IV, 444). L'auteur y décrit le diptyque d'Aréobinde qui fait aujourd'hui partie du cabinet de Besançon, et que Millin a publié depuis dans son recueil de *Monuments français inédits*. V. *De l'ancienne navigation des rivières du Doubs, de la Saône et du Rhône* sous les Celtes, les Romains, les Bourguignons et les Francs (*Magas. encyclop.*, 1805, III, 110). Coste se propose de

(1) Plans d'enseignements suivis par les professeurs du département du Doubs.

prouver que le Doubs, navigable à l'époque de Strabon, comme on le voit par un passage de cet écrivain, n'a cessé de l'être qu'après le onzième siècle. Il fit imprimer la *suite* de cet ouvrage dans les *Mémoires* de la société d'agriculture du Doubs, VI, 77; mais la continuation qu'il promettait de donner dans le volume suivant n'a point paru, l'auteur s'étant séparé de la société pour entrer à l'académie. VI. *Mémoire historique sur l'ancienne navigation du Doubs* (*Magas. encyclop.*, 1810, V, 34). C'est la réfutation d'un passage de l'*Essai sur la géographie physique du département du Doubs*, dans lequel M. Girod-Chantrans soutient que le Doubs n'a jamais été navigable à raison des rochers dont son lit est semé. Coste y promettait (p. 14) la traduction du *Vesontio* de Chifflet (*Voy*. ce nom, VIII, 381), avec des notes critiques, les figures des monuments découverts depuis la publication de l'ouvrage de ce savant, et une notice sur la vie et les ouvrages des écrivains de cette famille si distinguée dans les lettres. VII. *Eloge historique de François-Nicolas-Eugène Droz*, *Magas. encycloped.*, avril 1807 (*V*. Droz, XII, 38). VIII. *Lettre à Millin sur un sceau inédit du seizième siècle*, ibid., 1808, VI, 78. Ce sceau, conservé dans le cabinet de Besançon, est celui d'un roi de la bazoche de Bourgogne. La lettre de Coste devint l'occasion d'une vive controverse à laquelle prirent part Millin lui-même et deux antiquaires dijonnais, Baudot et Xavier Girault. IX. *Essai sur les progrès et le génie de la langue française*. L'auteur ayant envoyé son manuscrit à l'un de ses parents en Italie, celui-ci le communiqua au P. Paul Murari, religieux servite, qui le fit imprimer avec la traduction italienne en regard, Venise, 1808, in-8°. X. *Dissertation sur l'arc de triomphe de Besançon* (dans le Recueil de l'académie, année 1808). Il y discute les opinions des savants sur ce monument, et se range à celle de Chifflet, qui pense que cet arc triomphal fut érigé vers 274, en l'honneur d'Aurélien, victorieux des trente tyrans. Les morceaux insérés par Coste dans le *Magasin encyclopédique*, ont été tirés à part. Il a laissé quelques manuscrits conservés dans les archives de l'académie. Sa traduction du *Vesontio*, restée incomplète, est dans la Bibliothèque de la ville. W—s.

COSTER (Jean-Louis), né en 1728 à Nancy, d'une famille de négociants, embrassa la règle de saint Ignace, et, suivant l'usage de l'institut, enseigna quelque temps la grammaire et la rhétorique dans différents collèges. S'étant fait connaître par son talent pour la chaire, il fut chargé des *Oraisons funèbres* du Dauphin et du roi Stanislas, qui moururent à trois mois de distance. Il prononça celle du roi Stanislas dans l'église du collège de Nancy, le 20 mai 1766. Cinq jours auparavant, un de ses frères, curé de Remiremont, avait prononcé l'éloge de ce prince dans la même église (1). Ces deux pièces furent imprimées in-4°; et l'on en trouve l'analyse dans le *Journal encyclopédique*, janv., 1767, p. 80. A la suppression des Jésuites, l'évêque de Liége offrit un asile au P. Coster et le nomma son bibliothécaire. Il fut, en 1772, le fondateur de l'*Esprit des journaux français et étrangers*, collection destinée à reproduire

(1) Le père Élisée prononça l'Oraison funèbre de Stanislas, dans l'église primatiale de Nancy.

les meilleurs articles des feuilles littéraires qui s'imprimaient alors en Europe, et qui renferme d'ailleurs un grand nombre de pièces très-intéressantes adressées directement par les auteurs (2). Dans l'épître dédicatoire au prince-évêque de Liége, qu'on lit en tête du premier volume, Coster annonce qu'il s'occupe d'un travail très-important; mais il est à croire, puisqu'il n'en a rien paru, qu'il n'eut pas le loisir de le terminer. Il cessa, dès 1775, de prendre part à la rédaction de l'*Esprit des journaux*, qui, sauf quelques courtes interruptions, s'est continué à Bruxelles jusqu'en 1819, avec plus ou moins de succès. Quant à Coster, tout fait présumer qu'il mourut vers 1780, dans un âge peu avancé.

W—s.

COSTER (Joseph-François), littérateur, frère du précédent, naquit à Nancy en 1729. Après avoir terminé ses études avec succès, il fut attaché par son père à la direction de sa maison de banque, et sans négliger ses affaires, il cultiva son goût pour les lettres. En 1759, il obtint un prix à l'académie de Nancy pour un *discours*, dans lequel il indiquait les moyens de relever le commerce de la Lorraine. Admis en 1765 dans cette académie, il y prononça pour sa réception un *Discours sur le patriotisme*, qui fut imprimé par ordre de cette société (1). Le prince de Beauvau, charmé de ses talents, le prit sous son patronage et lui procura la place de secrétaire des états du Languedoc. Il entra peu de temps après (1770) premier commis au contrôle-général des finances, et il remplit cet emploi, non moins lucratif qu'honorable, jusqu'à la révolution. De retour à Nancy, l'académie le nomma son secrétaire perpétuel; et lors de sa suppression, en 1793, Coster acquitta la dette que lui imposait son titre, en publiant le précis des travaux de cette société savante depuis sa fondation (2). Partageant ses loisirs entre l'étude et la culture de son domaine, il se flattait d'échapper aux proscriptions révolutionnaires; mais, jeté dans une prison sous la terreur, par le motif que ses talents pouvaient nuire à la chose publique, il en sortit au bout de dix-huit mois, pour dresser l'inventaire des livres et des médailles qui devaient former le premier fond de la bibliothèque du département. Il fut, en 1796, nommé professeur d'histoire à l'école centrale de la Meurthe, et en 1803, proviseur du lycée de Lyon. En cette qualité, Coster prononça, le 17 août 1805, à la distribution des prix, un discours remarquable sur la part que les gouvernements doivent prendre à l'instruction publique. Remplacé quelques jours après (le 26 août) par M. Nompère de Champagny, il fut admis à la retraite, et termina ses jours à Nancy, en 1813, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Outre quelques opuscules, on a de Coster : I. *La Lorraine commerçante*, Nancy, 1759, in-8°. C'est le discours couronné dont on a déjà fait mention. II. *Lettres d'un citoyen à un magistrat*, ibid., 1761, in-8°. L'auteur y combat le projet d'établir un tarif uniforme de droits pour toute la France, comme préjudiciable aux

(2) Tels que l'abbé Mercier de Saint-Léger, D. Maugerard, M. Van-Praët, etc. On peut consulter la notice sur ce journal par M. Brunet, dans le tome III du *Manuel du libraire* à la fin du volume, et celle qu'a donnée Barbier (*Dict. des anonymes*).

(1) Nancy, 1765, in-8°.

(2) Rapport historique sur l'académie de Nancy, 1793, in-4°.

intérêts de sa province. Mais, dans cette occasion, son patriotisme l'avait égaré, puisque les fabricants de la Lorraine et du Barrois empruntèrent pour le réfuter la plume de l'abbé Morellet qui, dans sa réponse, fut âpre à son ordinaire, et ne craignit pas de démentir *le citoyen* sur des faits incontestables. III. *Eloge de Charles III, dit le Grand, duc de Lorraine*, Francfort, 1764, in-8°. IV. *Eloge de Colbert*, Paris, 1773, in-8°. Le prix fut remporté par Necker; Coster obtint le premier accessit. Fréron lui écrivit qu'il donnait à son ouvrage la préférence sur celui que *les quarante colonnes avaient jugé digne du prix*. V. *Observations sur le rapport de Chaptal, et le projet de loi sur l'instruction publique*, Nancy, 1801, in-8°. Coster a laissé manuscrits les *éloges* de plusieurs ducs de Lorraine. Son *Eloge*, prononcé par M. Blau de l'académie de Nancy, est imprimé dans le recueil de cette académie pour 1817. W—s.

COSTER (SIGISBERT-ETIENNE), frère des précédents, naquit à Nancy le 4 avril 1734, fit ses études théologiques à l'université de Strasbourg où il fut créé docteur, et se fit recevoir licencié en droit à la faculté de Nancy. Ayant été ordonné prêtre en 1758, il fut nommé curé de Remiremont; il occupa dignement cette place pendant vingt ans. L'Oraison funèbre du roi Stanislas qu'il prononça le 15 mai 1766, devant le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, fut imprimée à Nancy, 1768, in-4°, et lui fit beaucoup d'honneur. On a encore de l'abbé Coster l'Oraison funèbre qu'il prononça à Versailles après la mort de la reine Marie Leczinska, Paris, 1768, in-4°. Appelé par M. Desnos, évêque de Verdun, il fut successivement nommé grand-vicaire, chanoine, archidiacre, vice-gérant de l'officialité et syndic du diocèse. En 1787, le roi le désigna pour présider les assemblées de district des trois Evêchés et du Clermontois. En 1789 il fut élu, pour le bailliage de Verdun, député à l'assemblée nationale, qui en 1790 le choisit pour un de ses secrétaires. Siégeant constamment avec les défenseurs de la religion et de la monarchie, il adhéra à l'*Exposition des principes* publiée par les évêques de l'assemblée, et signa toutes les protestations du côté droit. On croit qu'il coopérait à la rédaction de l'*Ami du roi*, par Royou. Il réclama en 1790 des mesures de rigueur contre la garnison révoltée de Nancy. Les Prussiens étant entrés en France en 1792, il fut un des commissaires pour administrer le territoire occupé par eux dans les environs de Verdun, et, après leur retraite, il sortit de France. S'étant rendu à Rome à pied, quoique plus que sexagénaire, il fut accueilli par l'abbé Maury, son ancien collègue, qui le nomma professeur de théologie au séminaire de Montefiascone. Après le concordat, l'abbé Coster prit part à l'organisation du diocèse de Nancy sous M. d'Osmond; et en 1802 il fut fait chanoine de la cathédrale. Il mourut doyen du chapitre le 23 oct. 1825. Théologien instruit, sage directeur, prédicateur distingué, il joignait à ces avantages un grand zèle et une sincère piété. Un débit heureux, une voix pleine, sonore, ajoutaient au mérite de sa composition; et ses sermons, qui sont restés manuscrits, attiraient toujours la foule. En 1813 et 1814, une épidémie s'étant déclarée dans les hôpitaux, il ne balança pas, quoi-

que âgé de quatre-vingts ans, à aller offrir son ministère aux soldats malades. Il passait des journées entières auprès d'eux, pour les consoler et les préparer à une mort chrétienne. Nommé supérieur de la maison des Orphelins, il contribua puissamment à la restaurer et à la soutenir. Il avait rédigé des mémoires sur les travaux de l'assemblée nationale; mais on croit que le manuscrit en est perdu. L—m—x

COSTER-SAINT-VICTOR (Jean-Baptiste), parent éloigné des précédents, naquit à Epinal en 1771, et y fit d'assez bonnes études. Il s'engagea dans un régiment de chasseurs en 1791, et déserta bientôt pour se réunir aux émigrés qui se préparaient sur les bords du Rhin à combattre la révolution. Il fit la campagne de Champagne en 1792, et passa l'année suivante en Bretagne, où il alla combattre avec les chouans sous les ordres de Puisaye. Il y montra du courage, fut fait commandant de la divison de Vitré, et continua de rester dans le pays après la pacification de 1795. Arrêté par les républicains et accusé d'avoir fabriqué de faux passe-ports, il fut traduit devant une commission militaire qui le condamna à cinq ans de détention. Étant parvenu à s'évader, il se rendit en Angleterre, où il rejoignit Puisaye, qu'il suivit au Canada (*V.* Puisaye, au Supp.). Là il se livra à des spéculations de commerce qui ne réussirent pas. Alors Coster revint en Angleterre, où il se lia avec Saint-Régent, qui le fit entrer dans le fameux complot de la machine infernale, lequel fut si près de faire périr Bonaparte au 3 nivose (décembre 1800). Doué de beaucoup d'adresse et de courage, Coster-Saint-Victor réussit à se tirer de tous les dangers qui accompagnèrent cette terrible entreprise, et il repassa en Angleterre, d'où il revint bientôt avec George Cadoudal et Pichegru pour prendre part à un complot bien plus redoutable encore. Arrêté en même temps que ces deux chefs, il parut avec le premier devant le tribunal criminel, et montra dans les débats beaucoup de fermeté et de présence d'esprit. Condamné à mort, il y marcha avec le même courage (25 juin 1804), et cria encore, à deux reprises, sous le fatal couteau : *Vive le roi!* Bourrienne, qui le vit en présence des juges, dit qu'il avait quelque chose de chevaleresque dans sa tenue et dans sa manière de s'exprimer... qu'il présentait l'image d'un de ces chevaliers de la fronde, menant de front la politique et les plaisirs. M—d j.

COSTO (Thomas), littérateur, naquit à Naples, dans le XVI[e] siècle. Les biographies italiennes n'offrent presque aucun renseignement sur cet écrivain. On peut conjecturer, d'après la date de son poème de *Roger*, qu'il était né vers 1560. Il passa la plus grande partie de sa vie dans sa ville natale partageant son temps entre la culture des lettres et les fonctions de secrétaire du duc d'Ossone, vice-roi de Naples. Malgré son âge, qui devait être alors assez avancé, il suivit, en 1620, ce seigneur en Espagne (Voy. Giustiniani, *Bibliot. di Napoli*, 167). On ignore le lieu et la date de sa mort. Costo fut un des continuateurs du *Compendio dell' istoria del regno di Napoli* de Pandolf. Collenuccio (*Voy.* ce nom, IX, 256). Cet ouvrage et tous ceux qu'il a publiés en assez grand nombre sur l'histoire de son pays, n'étant plus guère consultés depuis qu'il en existe de meilleurs,

on renvoie, pour l'indication des titres, à la *Bibliot. napoletana* de Toppi, 296, et au *Supplément* de Léonard Nicodemo, 238. Mais Costo tient parmi les littérateurs napolitains une place distinguée, qu'il dut aux ouvrages suivants : I. *Il pianto di Ruggiero*, Naples, 1582, in-4°. Ce poème, devenu très-rare, paraît être le premier ouvrage de l'auteur. II. *Le otto giornate del freggi lozio, ove dà otto gentiluomini e due done si ragiona delle malizie de' femine e trascuraggine de' mariti*, Venise, 1600, in-8°. Ce recueil de nouvelles, obtint un grand succès. Il a été réimprimé en 1601, 1604 et 1620. La dernière édition est la plus estimée, parce qu'elle passe pour la plus complète. III. *Lettere sopra varii soggetti*, deuxième édition, Naples, 1604, in-8°. Elle est augmentée d'un traité *del segretario*. W—s.

COSTOBARE descendait d'une des principales familles de l'Idumée, où ses ancêtres avaient rempli les fonctions de grand-prêtre et de sacrificateur jusqu'à la réunion de ce royaume à la Judée, par Hyrcan (*V*. ce nom, XXI, 137). Il parut s'attacher à la fortune d'Hérode, reconnu roi de Judée par le sénat romain, et suivit ce prince au siège de Jérusalem (*Voy*. Hérode, XX, 270). Après la prise de cette ville, il fut chargé par Hérode d'en garder les avenues, et de faire main-basse sur tous les descendants d'Hyrcan, qui pouvaient par la suite essayer de remonter sur le trône de Juda; mais Costobare, qui songeait déjà sans doute lui-même à s'emparer de l'Idumée, fit échapper les fils de Babas, aimés du peuple juif, et leur facilita les moyens de se retirer dans ses terres, où ils se tinrent cachés. Lorsqu'il vint annoncer à Hérode qu'on ignorait ce qu'étaient devenus les petits-fils d'Hyrcan, ce prince eut bien le soupçon que Costobare le trahissait; mais, trop occupé dans ce moment pour s'arrêter à cette idée, il oublia bientôt des ennemis qui se trouvaient au moins pour long-temps dans l'impuissance de lui donner des inquiétudes. Hérode récompensa le zèle apparent de Costobare, en lui confiant le gouvernement de l'Idumée; et, pour l'attacher encore davantage à ses intérêts, il lui fit épouser Salomé, sa sœur, dont le premier mari, nommé Joseph, convaincu d'intelligences coupables avec les ennemis de son beau-frère, avait été récemment mis à mort. Ainsi Costobare acquérait la preuve qu'Hérode, également prompt à récompenser comme à punir, n'hésiterait pas à le sacrifier lui-même, s'il venait à connaître ses projets. Il n'en persista pas moins dans le dessein de s'emparer de l'Idumée, qu'il regardait comme l'héritage de sa famille; et sentant que, pour y parvenir, il fallait d'abord travailler à diminuer la puissance d'Hérode, il engagea secrètement Cléopâtre à faire ajouter par Antoine l'Idumée à ses états. Dans le même temps, il s'occupa d'amasser de grandes sommes par toutes sortes de moyens, prévoyant que cet argent lui serait nécessaire pour soutenir la guerre qu'Hérode ne manquerait pas de lui déclarer. Malgré son ascendant sur Antoine, Cléopâtre ne put obtenir que l'Idumée fût séparée du royaume de Juda. Hérode sut alors que cette princesse n'avait agi qu'à l'instigation de Costobare; mais, tout cruel qu'il était, il se laissa fléchir par les prières et les larmes de Salomé, qui vint, accompagnée de sa mère, implorer la grace de son époux; et il

se contenta de lui retirer sa confiance. A quelque temps de là, Costobare ayant donné de graves sujets de mécontentement à sa femme, elle le quitta furieuse et se réfugia près d'Hérode. Ce fut alors qu'elle lui dévoila toutes les intrigues de son mari, et qu'elle lui apprit qu'il donnait asile aux petits-fils d'Hyrcan, dans l'espoir de se servir de leur nom pour soulever les Juifs. Transporté de colère, Hérode donna l'ordre d'exterminer tous les rejetons de l'ancienne race royale, et de faire périr Costobare. On place cet évènement à l'an 36 avant J.-C. (Voy. l'*Histoire des Juifs*, par Josèphe, liv. XV, ch. XI). W—s.

COTELLE (Louis-Barnabé), professeur à la faculté de droit de Paris, né à Montargis le 11 juin 1752, montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour l'étude de la jurisprudence. D'abord avocat, ensuite juge-bailli au canal de Briare, il fut nommé, à l'époque de la création des écoles centrales, professeur de législation à l'école du Loiret. Il était conseiller à la cour d'Orléans lorsque, en 1810, deux chaires nouvellement établies dans la faculté de Paris furent mises au concours, ainsi qu'une troisième chaire, devenue vacante par la mort de Portiez (de l'Oise). Cotelle se mit au nombre des candidats, et fut nommé en même temps que MM. Pardessus et Boulage. Il a successivement occupé trois chaires de nouvelle création, consacrées au *droit français approfondi*, au *droit de la nature et des gens*, et aux *pandectes*. Il mourut à Paris le 29 janv. 1827. Ses principaux écrits sont : I. *Méthode du droit civil*, 1804, 1 vol. in-8°. II. *Traité des testaments et des fidéicommis*, 1807, 1 v. in-8°. III. *Traité analytique des droits et réserves des enfants naturels*, 1812, 1 vol. in-8°. IV. *Cours de droit français*, ou *de code civil approfondi*, 1813, 2 vol. in-8°. V. *Traité des privilèges et hypothèques*, 1820, 1 vol. in-8°. VI. *Traité des intérêts*, 1826, 1 vol. in-12. Z.

COTTA de Cottendorf (le baron Jean-Frédéric), célèbre libraire allemand, prétendait sérieusement que son origine remontait aux Aurélius Cotta dont tant de fois le nom se retrouve dans les fastes consulaires de la république romaine, qui donnèrent à la maison Julia la mère de César (Aurélie), et auxquels souvent on a voulu rattacher Marc-Aurèle. Du milieu du dixième siècle à celui du onzième, des Cotta auraient rempli l'office de comte et de commissaire (*missus*) impérial dans les comtés de Milan et de Pavie; ils auraient ensuite figuré dans les croisades et parmi les plus grands seigneurs de la Lombardie. Enfin, déchus par l'usurpation des Sforza, ils se seraient réfugiés en Allemagne. Nous n'entreprendrons pas d'établir cette étonnante généalogie. N'ayant à parler que du baron *Jean-Frédéric*, nous passerons rapidement à l'année 1640, où l'un de ses aïeux *Jean-George* Cotta s'unit à la fille d'un libraire de Tubingue et eut pour dot le magasin de son beau-père et la charge de maître de poste. L'un et l'autre passèrent à sa postérité qui toutefois pendant un siècle et demi ne fit dans cette carrière nouvelle que d'assez médiocres affaires. On trouve pourtant au commencement du XVIIIe siècle les mémoires de l'académie des sciences de Paris imprimés à Tubingue par les soins d'un Cotta (l'aïeul

du baron), et l'on assure qu'il occupait à cette époque vingt presses. Ce dont on ne peut douter, c'est qu'il n'en était pas de même soixante années plus tard. C'est vers ce temps (27 avril 1764) que naquit *Jean-Frédéric* COTTA, par lequel l'antique maison Aurélia devait reprendre son lustre, et raviver sa noblesse. Son éducation fut soignée. Un grand-oncle, chancelier de l'université de Tubingue, voulait qu'il prît l'état ecclésiastique : le neveu se rendit à Stuttgart et y commença l'étude des langues orientales ; mais bientôt le goût de l'état militaire vint remplacer chez lui le goût de la théologie, en admettant qu'il l'ait jamais eu. Les lectures auxquelles il se livra fortifièrent et cette répugnance et ces velléités ; l'histoire et surtout les mathématiques devinrent les études favorites du jeune homme, qui du reste devait encore bien des fois changer de carrière. L'arrivée du savant mathématicien Pfeiderer, appelé de Varsovie à Tubingue, décida Cotta, pour ne point cesser de voir ce professeur, à suivre ses cours. Il se familiarisa dès-lors avec les principes du droit ; et pour lui la jurisprudence marcha de front avec les mathématiques. Frappé de son zèle et de sa persévérance, Pfeiderer proposa de lui céder l'éducation particulière du prince Lubomirski, alors âgé de quatre ans (1784), et qui dans trois devait passer entre les mains d'un instituteur : Cotta ne put que remercier son professeur devenu son ami. En attendant que les trois années s'écoulassent, il prit avec le graveur Muller la route de Paris où des recommandations l'introduisirent dans un monde d'élite. Il s'y perfectionnait par la conversation comme par l'étude dans la connaissance des hommes et dans celle de l'idiome, lorsque tout-à-coup son père le rappela pour lui remettre le soin de gérer sa maison, alors dans un état assez voisin du délabrement. Cotta, qui sur le conseil de Pfeiderer ne se hâtait pas de se diriger vers la capitale de la Pologne, en proie à la discorde et à l'invasion, se mit à l'œuvre le 1er décembre 1787. Une indemnité de trois cents ducats que lui fit payer la princesse Lubomirska lui vint à propos pour éteindre de vieilles dettes et conduire à bon port une première spéculation. Il prit ensuite pour associé le docteur Zahn, plutôt sans doute afin d'intéresser les savants à la prospérité d'une maison régie en partie par un des leurs, que dans l'idée de voir le génie commercial de son *partner* enfanter des prodiges. Mais il ne tarda point à s'apercevoir que les avantages de cette association étaient plus que détruits par de graves inconvénients. Toutes ces premières années avaient été pour Cotta des temps de gêne extrême et de tribulations. Enfin pourtant, à force de persévérance, il entrevoyait de plus beaux jours. Il rompit sa société avec le docteur Zahn et fonda, de concert avec Schiller et Gœthe, secondé par Schlegel et les deux Humboldt, le journal *les Heures*, qui fut le prélude d'une autre publication périodique plus grande et plus faite pour répondre aux besoins de la curiosité publique, à l'époque où la révolution française faisait surgir les évènements : nous voulons parler de la fameuse *Gazette universelle*, successivement imprimée à Tubingue, à Stuttgart, à Ulm, à Augsbourg, dont elle a successivement uni les noms au sien. L'origine de cette feuille, qui fut appelée d'abord *Annonces universelles* (*Allge-*

meine Weltkunde), remonte à l'année 1793. Posselt devait la rédiger ; mais, huit jours avant la publication du premier numéro, il notifia que personne n'était moins propre que lui à cette espèce d'improvisation quotidienne, et il avait raison. Zahn fut alors chargé de tenir la plume à partir du troisième numéro ; et il s'acquitta de ce soin, jusqu'à ce que le spirituel et judicieux Huber vint prendre le sceptre du journal, qu'au reste Cotta ne cessa jamais de dominer. La *Gazette universelle* était en quelque sorte sa fille de prédilection ; et jamais au milieu de ses plus brillantes entreprises il ne perdit de vue ce point de départ de sa fortune, cette pierre angulaire de sa prospérité. Tout journal donne nécessairement de l'influence, et crée à qui le dirige un entourage plus ou moins brillant. Mais une feuille qui sait tenir la balance entre les partis, qui cherche surtout à faire entendre le langage de la saine raison et des intérêts fondamentaux de la société, qui met sa gloire à préparer pour l'histoire des faits et non des jugements, des matériaux authentiques et non des panégyriques ou des satires, des pièces officielles et non les traductions libres que le public fait trop souvent des textes au nom desquels on le gouverne, une telle feuille rassemblait nécessairement autour d'elle l'élite des publicistes, des hommes d'état et des penseurs. Et ceux-ci réagissaient à leur tour sur elle : c'est là que les maîtres de l'Europe devaient déposer ce qu'ils voulaient communiquer de leurs projets, de leurs motifs ; c'est dans ces colonnes que les économistes, les législateurs devaient provoquer sur leurs théories, sur leurs plans, une discussion sévère et calme. Ces prévisions, ces désirs de Cotta se sont de plus en plus réalisés : la *Gazette universelle* est devenue une autorité imposante pour toute l'Europe, et Cotta en quelque sorte une puissance, mais une puissance avec laquelle aucune monarchie n'était en guerre. Perpétuellement en relation avec les hommes les plus influents de l'Allemagne et quelquefois des contrées étrangères, il jouait un rôle encore plus grand vis-à-vis de l'élite des littérateurs. Relativement aux princes, il n'était qu'un contemplateur impartial ; relativement aux hommes de lettres et aux savants, il était un bienfaiteur. C'est lui qui le premier mit en Allemagne la pensée à haut prix ; et ne fût-ce que par cette circonstance il a changé la face de la librairie et la littérature en même temps. Cette révolution remonte à l'époque où l'on annonçait pompeusement qu'un libraire de Leipzig payait à Wieland sept thalers la feuille de la première édition de son *Musarion*. Soudain Cotta offrit au spirituel auteur soixante ducats pour deux nouvelles remplissant à peine un mince livret. Sa munificence hardie fit de même affluer successivement autour de lui, avec les Schlegel, les Gœthe, les Schiller, d'autres génies brillants que cite avec orgueil l'Allemagne contemporaine, les Jean de Müller, les Jean-Paul Richter, les Fichte, les Hebel, les Schwabe, les Voss, les Mailath, les Uhland, les Zéolitz, les Menzel, les Robert, les Menze, les Spittler, les Th. Huber, les Haug, les Mullner. Tous étaient avec Cotta non seulement en relation d'affaires, mais en relation d'amitié. Et ce n'est pas sur les Allemands seuls qu'il concentrait son attention et ses faveurs : le poète danois Æhlenschlæger voyait ses œu-

vres éditées à Tubingue par Cotta; dans la capitale de la France il fondait les *Archives parisiennes*. Mais tandis que le cercle de ses affaires commerciales allait sans cesse s'agrandissant, l'armée française allait inonder le Wurtenberg : Cotta reçut des états du pays la mission de se rendre à Paris pour détourner l'orage qui les menaçait. A force d'instances et sans doute de présents il eut accès au palais directorial du Luxembourg, et obtint que, moyennant une contribution de huit millions, le Wurtenberg serait censé en paix avec la France. On eut la folie de désapprouver cet accord, et le duc Frédéric II lui fit subir à ce sujet un interrogatoire. Cotta se tira de ce mauvais pas; et, bien qu'il eût sujet d'être dégoûté de la reconnaissance des hommes politiques à son égard, il montra le plus grand zèle pour éviter à sa patrie les suites funestes qui pouvaient résulter des délais apportés par les états et par le duc à la ratification. Il revint encore à Paris en 1801, mais pour y observer de plus près l'homme extraordinaire qui venait de s'emparer du pouvoir, et aussi pour assister à la curée d'indemnités à laquelle les princes germaniques accouraient de tous côtés. Après la chute de l'empire, Cotta fut envoyé, en 1814, au congrès de Vienne avec Bertuch : il y débattit les intérêts de la librairie et jusqu'à un certain point ceux mêmes du royaume de Wurtenberg. Il demandait et la liberté de la presse et la prohibition de ces contrefaçons aussi désastreuses que honteuses, dont gémit la propriété littéraire en Allemagne. Quant à sa patrie, il obtint pour elle qu'il lui fût permis de reprendre son ancienne constitution. Cette ligne de conduite lui valut à son retour à Stuttgart l'honneur d'être membre de la chambre des députés; il fut avec le comte de Waldeck le premier à réclamer les anciennes libertés du pays; mais peu de temps après il abandonna des principes qu'il croyait ou superflus ou dangereux dans la situation actuelle de l'Europe, et soutint le système du gouvernement. Cette versatilité au moins apparente lui valut des reproches, dont quelques-uns durent le blesser. Il faut avouer pourtant que, dans toutes les questions relatives à l'amélioration et au bien-être des sujets, il fut toujours du parti de ceux-ci. C'est lui qui, dans la session de 1819, présenta la pétition du comte de Billingen, et qui provoqua ainsi la demande d'un code pour le Wurtenberg, demande dont il fut un des signataires. L'année suivante il devint, par le choix des chevaliers du cercle de Schwarzwald, membre de la deuxième chambre des représentants; en 1821, il fut membre de la petite députation permanente, et en 1822 président de la seconde chambre. En 1828, lorsqu'il fut question d'étendre à la Prusse le pacte d'union commerciale entre le Wurtenberg et la Bavière, il fut député par les deux pays à Berlin pour faire sentir les avantages de cette mesure; et, si définitivement l'Allemagne a vu plus de moitié de ses états accéder à cette mesure bienfaitrice, Cotta est un de ceux auxquels reviennent de droit ses remercîments. Les monarques des trois royaumes reconnurent ce dernier service en lui donnant le ruban de leurs ordres : de plus il fut nommé conseiller intime du roi de Prusse et chambellan de Bavière. Depuis long temps le roi de Wurtenberg avait reconnu la noblesse de son origine, et

l'avait autorisé à prendre le titre de baron de Cottendorf. Cette antiquité de race d'une part, de l'autre les superbes propriétés seigneuriales dont il s'était rendu adjudicataire en 1811, coupaient court aux plaisanteries auxquelles donnent lieu les anoblissements; on ne pouvait ni voir dans les domaines une *savonnette à vilain* ni dans le nouveau titulaire un baron sans baronnie. Du reste Cotta, baronnisé, ne s'en glorifia pas moins d'être libraire; et, convaincu de la dignité du commerce, grace auquel il avait relevé sa noblesse oubliée, et rafraîchi les couleurs effacées de ses armoiries, il continua jusqu'à sa mort de régir les quatre grands établissements de librairie qu'il avait à Tubingue, à Munich, à Augsbourg, à Stuttgart. Cette capitale du Wurtenberg était devenue son séjour depuis 1810, et il ne la quittait que pour se rendre dans ses terres ou faire des voyages. En 1818, il alla à Rome avec sa famille pour y contempler les merveilles de l'antiquité. Ami passionné des beaux-arts, il ne l'était pas moins des arts manuels et mécaniques et prenait le plus vif intérêt au progrès de l'industrie. Il fut un des premiers en Europe à mettre en œuvre les presses à la vapeur, et encouragea la navigation à la vapeur sur le Rhin et le lac de Constance. Il avait engagé des capitaux importants dans l'exploitation des mines d'or, récemment découvertes en Caroline, et dans la société rhénane pour le commerce des Indes-Occidentales. Presque septuagénaire, il n'avait rien perdu de son activité, et jusqu'à sa dernière année, il surveilla par ses yeux tout ce qui se passait dans ses maisons, et contrôla par lui-même la gestion de ses facteurs. Cotta mourut le 29 sept. 1832. On l'a souvent nommé le Napoléon de la librairie; et cette métaphore, trop souvent prodiguée, a quelque chose d'exact lorsqu'elle s'applique à ce célèbre libraire. Parti de fort bas, il s'éleva très-haut; il s'éleva en éclipsant ses rivaux, en rassemblant autour de lui comme une cour d'hommes de génie, en assignant en quelque sorte à chacun sa place et sa tâche dans la masse des travaux communs, en se faisant à la fois encyclopédique et cosmopolite. Chez lui, presses mécaniques, presses à la vapeur, fonderies, etc., tout est sur le plus grand pied. Toutes les branches de l'intelligence humaine, imagination ou raison, et toutes les formes par lesquelles se produit cette intelligence à l'aide du langage, ses presses s'en font les auxiliaires, les porte-voix, et les répandent par les deux mondes. Outre les journaux déjà cités, les *Heures*, la *Gazette universelle* et les *Archives parisiennes*, nous voyons Cotta fonder (1806), la *Feuille du Matin* (Morgenblatt), si remarquable par la haute critique et l'esthétique savante en même temps que délicate qui dominent ses feuilletons; les *Annales politiques*, que rédigea d'abord Posselt, plus tard Rotteck, et qui devaient avoir pour annexe une collection d'*Acta* ou pièces officielles; l'*Étoile du soir* (Vesperus), pour la polémique politique et religieuse et pour la statistique générale; le *Journal polytechnique* de Dingler pour les sciences et l'industrie. Dans l'histoire, à côté des grands ouvrages, chefs-d'œuvre tantôt de l'érudition et de la patience, tantôt de la sagacité et de la critique allemande, il publie les Mémoires de Thibaudeau, de Fouché, de Napoléon lui-même, et c'est de

Stuttgart que la France étonnée reçut en français les confessions des Français. Enfin il publia aussi, de 1816 à 1825, un *Dictionnaire historique* dont il trouva plus commode et surtout plus expéditif d'emprunter les principaux articles, qui ne sont guère qu'une traduction de la *Biographie universelle* que nous composions alors à Paris. La géographie est redevable à son influence de la grande carte d'Amman et Bohnenberger ainsi que de l'admirable Afrique de Berghause. L'histoire de l'art et principalement de l'art allemand ne peut oublier que son crédit soutint à Cologne son ami Boisserée, dont l'ouvrage sur la cathédrale de cette ville non seulement est devenu classique, mais a donné un nouvel élan à l'archéologie allemande, ni que sans son intervention libérale les précieux cuivres de Tischbein allaient être perdus pour les amis des beaux-arts, ni que, malgré la froideur avec laquelle les onze premières livraisons étaient accueillies à Berlin même, il continua intrépidement la publication des antiquités de la Nubie de Gau, jusqu'à ce que le succès de l'ouvrage à Paris justifiât ses pressentiments et couronnât sa persévérance, ni que la première partie du grand recueil de Platner sur la ville éternelle, et le Voyage de Bronstedt en Grèce sont sortis de ses presses, ni enfin que sous son patronage effleurirent toutes ces originales et fantastiques gravures des Retzsch, des Neureuther, des Weitbrecht. Des vastes recueils qui viennent d'être indiqués, des spirituelles esquisses aux livres de poche, aux almanachs populaires et aux livres de cuisine, il y a loin; mais Bonaparte a daté de Smolensk la nomination d'un huissier; de Moscou, un réglement pour l'Opéra. Le Bonaparte de la librairie mettait aussi de l'affectation à faire tout marcher du même pas; il s'adressait à toutes les bourses, et de toutes il recevait, car ce qu'il offrait en compensation, toujours quelqu'un le trouvait de son goût. Telle était la marque distinctive de son talent; il savait deviner les besoins de chaque fraction de son public; et dès-lors, avec ses ressources matérielles, avec sa cour d'hommes de lettres, avec ses organes de publicité, les satisfaire était facile, et il ne pouvait manquer une spéculation. Au reste il était loin d'imprimer tout indifféremment; et lorsqu'on voyait sur son frontispice *Cottasche Buchhandlung*, c'était à peu près une garantie du mérite et de la moralité de l'ouvrage. P—OT.

COTTE (LOUIS), un des plus laborieux physiciens du XVIIIe siècle, né à Laon le 20 octobre 1740, commença ses études au collège de l'Oratoire de Soissons et les termina dans la maison que cet ordre religieux possédait à Montmorency. Dès 1758, il était entré dans l'institution de l'Oratoire qui l'envoya successivement comme préfet au collège de Juilly, et comme professeur de philosophie, puis de théologie à Montmorency. Très-peu de temps après avoir reçu les ordres, il devint vicaire (1767), ensuite curé (1773) de Montmorency. En 1780, il joignit à ces fonctions celles de supérieur de la maison de l'Oratoire à Montmorency. Un canonicat à Laon lui fit quitter cette résidence en 1784; mais la révolution supprima les chanoines en même temps que l'évêché de Laon. Cotte fut heureux de se voir élu, par ses anciens paroissiens, curé de Montmorency, et il en remplit de nouveau les fonctions. Quelques années après (1798), il fut nommé

conservateur-adjoint de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et il ne quitta ce nouveau poste qu'en 1802, pour se retirer à Montmorency. L'académie des sciences l'avait nommé, en 1769, son correspondant, et en 1803 la première classe de l'Institut lui renouvela ce titre. Il était encore associé ou correspondant de dix-neuf autres sociétés savantes nationales ou étrangères, parmi lesquelles nous distinguerons les sociétés d'agriculture et de médecine de Paris. Ces titres, avec celui de membre de la commission administrative de l'hôpital civil de Montmorency, étaient les seuls qu'il eût acceptés. Il ne sollicita jamais la moindre faveur; il ne voyait point le monde. Sa bibliothèque était son séjour habituel: quelques savants et les pauvres sur lesquels il répandait ses aumônes étaient seuls admis à troubler sa solitude. En revanche il entretenait, en France et à l'étranger, une volumineuse correspondance avec les hommes livrés à l'étude des sciences auxquelles il avait voué sa vie. Le gouvernement, instruit de ses efforts, le seconda de sa bienveillance et de sa protection. Le P. Cotte mourut le 4 oct. 1815, à Montmorency. Si la postérité ne peut le compter parmi les hommes de génie qui ont reculé les bornes de la science, il serait injuste pourtant de contester à cet infatigable observateur les services qu'il a rendus, et quelques vues neuves dont on lui est redevable et qu'on pourrait presque qualifier de découvertes. Nous ne parlons pas de la découverte des eaux d'Enghien dont on fit grand bruit dans le temps, et auxquelles notre jeune oratorien attribua des vertus qu'elles ne possèdent pas (1766). Mais ce qu'on ne saurait nier, c'est que pendant cinquante ans, Cotte eut la constance de suivre des observations météorologiques très-délicates, très-détaillées, répétées de trois à quatre fois par jour, et que son immense correspondance le mettait en état de comparer avec ce qui se passait en même temps sur d'autres points. Par cette suite de recherches systématiques, il rendit indubitable le retour périodique de certaines dispositions atmosphériques, et il a fixé certaines périodes avec tous les caractères d'une haute probabilité. Telles sont entre autres celle qui occasionne la variation séculaire de l'aiguille aimantée ainsi que ses variations annuelle, mensuelle, diurne, la période lunaire de dix-neuf ans qui ramène constamment la même température, et des périodes plus petites qui n'embrassent que quatre, que huit, que neuf ans. Le P. Cotte a confirmé la variation diurne du baromètre indiquée par Van Swinden, et a mis sur la voie d'une loi des grandes périodes de vicissitudes atmosphériques qui ramènent les mêmes vents (notice de M. Silvestre sur les travaux de Cotte). Quelle que soit l'idée que l'on se fasse sur l'infaillibilité de ces résultats, en nos climats si capricieux et si variables, toujours est-il qu'ils sont susceptibles de devenir très-utiles à l'agronomie, ne fût-ce que comme pronostics. Visant toujours à l'utilité pratique ainsi qu'au bien-être du plus grand nombre, le P. Cotte voulut surtout tirer de ses observations météorologiques des inductions à l'usage des agriculteurs et des médecins. Cette vue ingénieuse qui passe sur-le-champ, de l'observation théorique du phénomène pur et simple à celle des effets que le phénomène produit sur les deux mondes de l'organisation, sur les plantes et sur

les animaux, n'est point restée stérile pour Cotte, dont les travaux à cet égard méritent d'être médités par les physiologistes. Il s'occupa aussi de diverses questions agronomiques : il répéta les expériences faites sur le chaulage des blés par Duhamel dans le Gâtinais, et par Tessier dans la Beauce; il en fit lui-même sur la végétation du blé, soit dans diverses espèces de terre, soit dans des mélanges de substances minérales, et les compara avec celles de Tillet, aux environs de Paris; il suivit, sur l'invitation de Rozier, la culture comparée de vingt-cinq espèces de vignes; enfin il s'occupa de l'éducation des abeilles. Les résultats de ses observations se trouvent épars dans une foule de mémoires, d'opuscules, d'articles et de traités élémentaires à l'usage de la jeunesse. Nous ne pouvons en offrir ici qu'un tableau très-abrégé. Ce sont : I. *Traité de météorologie*, Paris, imprimerie royale, 1774, in-4°. II. *Mémoire sur la topographie médicale de Montmorency et de ses environs*, Paris, imprimerie de *Monsieur*, 1781, in-4°. Ce mémoire mérita à l'auteur le prix d'encouragement pour la topographie médicale proposé par la société royale de médecine, qui le fit publier pour servir de modèle aux travaux de ce genre. III. *Méthode que l'on peut suivre dans la rédaction des observations météorologiques pour établir la température moyenne de chaque mois et de chaque année*, Paris, 1781, in-4°, publiée par la société royale de médecine. IV. *Description d'un nouvel hygromètre comparable inventé par Buissart, avec le détail des principes de construction*, ibid., 1787, in-4°. V. *Leçons élémentaires d'histoire naturelle par demandes et par réponses à l'usage des enfants*, Paris, 1787, in-12 (quatrième édition, Paris, 1819, in-12). VI. *Leçons élémentaires d'histoire naturelle à l'usage des jeunes gens*, Paris, 1787, in-12. VII. *Manuel d'histoire naturelle*, ou *Tableaux systématiques des trois règnes*, *pour servir de suite aux Leçons élémentaires*, ibid., 1787, in-8°. VIII. *Mémoires sur la météorologie*, *pour servir de suite et de supplément au Traité de météorologie*, Paris, imprimerie royale, 1788, 2 vol. in-4°. Un troisième volume inédit est en la possession de M. L.-F. Lemaistre, neveu de Cotte. IX. *Leçons élémentaires de physique, d'astronomie et de météorologie*, Paris, 1788, in-12, réimprimées pour la quatrième fois, Paris, 1819, in-12, sous le titre de *Leçons élémentaires de physique, d'hydrostatique*, *d'astronomie et de météorologie*. X. *Vues sur la manière d'exécuter le projet d'une mesure universelle*, ib., 1790, in-4°. XI. *Mémoire sur la comparaison des opérations relatives à la mesure de la longueur du pendule simple à secondes, et à celle d'un arc du méridien pour obtenir une mesure universelle*, ibid., 1790, in-4°. XII. *Leçons élémentaires d'agriculture*, ibid., 1790, in-12. XIII. *Catéchisme à l'usage des habitants de la campagne, sur les dangers auxquels leur santé et leur vie sont exposées et sur les moyens de les prévenir et d'y remédier*, ibid., 1795, in-12. XIV. *Leçons élémentaires sur le choix et la conservation des grains, sur les opérations de la meunerie de la boulangerie*, etc., ibid., 1795, in-12. XV. *Leçons d'his-*

toire naturelle sur les mœurs et l'industrie des animaux, ibid., 1799, 2 vol. in-12, reproduit, en 1819, sous les titres de *Beautés de l'histoire naturelle des animaux*, et de *Beautés de l'histoire naturelle de Buffon*, ou *Leçons sur les mœurs et sur l'industrie des animaux*, 2 vol. in-12, 74 planches. XVI. *Notice des grands hivers dont il est parlé dans l'histoire, et des grandes inondations de la Seine*, Paris, 1800, in-4°. XVII. *Vocabulaire portatif des mécaniques*, ibid., 1801, in-12. XVIII. *Recherches relatives à l'influence des constitutions lunaires, boréales et australes, sur la température et les variations de l'atmosphère*, ibid., 1801, in-4°. XIX. *Mémoire sur la période lunaire de dix-neuf ans*, etc., ibid., 1805, in-8°. XX. *Extrait des mémoires envoyés au concours pour le prix proposé par la société d'agriculture du département de la Seine, en l'an IX, sur l'éducation des abeilles, rédigé par Cotte, l'un des commissaires nommés par la société*, Paris, 1813, in-8°. XXI. Cinquante-trois articles dans la collection du *Journal de physique*, quinze dans le *Journal général de France* de l'abbé de Fontenay, puis une trentaine dans le *Journal des savants* (il n'est pas une année de 1769 à 1792, qui n'en contienne au moins un), une foule d'autres dans la *Connaissance des temps*, dans les collections des sociétés royales de médecine et d'agriculture et celle de la société d'histoire naturelle de Paris; enfin, dans le recueil des savants étrangers annexé aux Mémoires de l'académie des sciences : 1° *Mémoire sur une nouvelle eau minérale sulfureuse découverte dans la vallée de Montmorency en* 1766 (t. 6, 1774); 2° *Mémoire sur la météorologie qui contient l'extrait des observations météorologiques faites à Paris pendant dix ans depuis le 1er janvier* 1763 *jusqu'au* 31 *décembre* 1772, *par M. Messier, de l'académie des sciences, avec une méthode pour analyser ces sortes d'observations* (t. 7, 1776). Les Mémoires de l'Institut, section des sciences mathématiques et physiques, contiennent de lui; 3° *Observations météorologiques faites à Montmorency pendant l'an V de la république* (t. 4, 1803); 4° *Année moyenne conclue des observations météorologiques faites à Paris pendant trente-trois ans* (1763-81 *et* 83-96), *par M. Messier et pendant vingt-neuf ans* (1768-96) *par Cotte*. XXII. Les *Tables* 1° du Journal de physique; 2° du recueil de l'académie des sciences avant 1792; 3° du recueil de la société royale d'agriculture; 4° du recueil des éphémérides astronomiques de Lalande. XXIII. Des notes pour l'édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, publiée par la société d'agriculture de Paris. XXIV. Divers articles dans le *Cours d'agriculture* de Rozier. XXV. *Table des maladies qui concourent avec les variations successives de l'atmosphère*. P—OT et R—RD.

COTTEREAU (THOMAS-JULES-ARMAND), jurisconsulte, naquit à Tours en 1733. Son éducation fut dirigée de bonne heure vers l'étude du droit par son père, l'un des premiers avocats de la province. Se défiant de ses talents pour la plaidoirie, il préféra le travail du cabinet, et s'acquit une grande réputation. Malgré son attachement aux principes

de la monarchie, il eut le bonheur d'échapper à la tourmente révolutionnaire, et mourut dans sa ville natale le 28 nov. 1809. C'était un homme de mœurs douces, plein de candeur et de probité, d'un jugement solide et d'une vaste instruction. Cependant il regardait comme incontestable l'existence des magiciens et des sorciers, et paraissait regretter que l'on eût laissé tomber en désuétude les lois qui les punissaient par le supplice du feu (*Voy.* Fiard, au Supp.). Il se fait en outre l'apologiste des lois rigoureuses rendues contre les protestants. On a de Cottereau : *Le droit général de la France, et le droit particulier de la Touraine et du Loudunois;* Tours, 1778-88, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage aussi estimé que digne de l'être, dit M. Merlin dans son *Répertoire de jurisprudence*, est le fruit de trente années de recherches; et, malgré les changements survenus dans la législation, il peut encore être utilement consulté. Voy. l'*Histoire de la Touraine,* par Chalmel, IV, 123. W—s.

COTTEREAU. *V.* Chouan, dans ce vol.

COTTIGNIER, dit *Brûle-Maison* (1) (François de), joyeux chanteur, né à Lille en 1679, et mort le 1er février 1740, amusa le peuple de cette ville, et même une partie des provinces voisines, par les chansons qu'il avait la fureur d'appliquer toujours aux habitants de Turcoing, petite ville à trois lieues de Lille, dont les mœurs simples alors donnaient quelquefois matière aux épigrammes du chanteur lillois. On trouve dans un poème sur la bataille de Fontenoy en 1745, par André Panckoucke, les vers suivants à peu près copiés de ceux de Boileau :

Brûle-Maison, chanteur, par mille jeux plaisants,
Distilla le venin dans ses traits médisants.
Aux accès insolents d'une bouffonne joie,
La sagesse, l'esprit, le bon sens fut en proie :
On vit par le Lillois un poète avoué
S'enrichir aux dépens du Tourquénois joué.

Son fils Jacques, qui était aussi poète burlesque, composa divers poèmes sur les guerres des Pays-Bas en 1744-45 : voici l'épitaphe qu'il fit pour son père :

Ci-gît un faiseur de chanson
Qu'on appelait *Brûle-Maison*,
Mort à soixante-deux ans d'âge,
Faute de vivre davantage ;
Et la terreur des Tourquenois
Et les délices des Lillois.
Sa renommée alla jusque dans l'Amérique ;
Et de son propre ouvrage il était le comique.
S'il règne chez les morts, et dans le même goût,
Sa réputation aura gagné partout.

Ses œuvres fugitives, dont la plupart n'étaient que dans la mémoire de ses contemporains, furent recueillies par un libraire de Lille, en 3 vol. in-32. Le succès populaire que ces chansons ont obtenu est dû autant à la verve satirique de *Brûle-Maison*, qu'à l'idiome qu'il avait choisi. Le patois de Turcoing, dans sa niaise malice, répondait on ne peut mieux aux inspirations du *jongleur*. Z.

COTUGNO (Dominique), médecin et anatomiste célèbre, naquit le 29 janvier 1736, à Ruvo, petite ville du royaume de Naples, de parents peu riches, et qui cependant ne négligèrent rien pour son éducation. Il montra de bonne heure d'heureuses dispositions : à l'âge de douze ans, il parlait les langues latine et italienne et traduisait les auteurs grecs. Il cultiva ensuite avec zèle les belles-lettres, la logique et la métaphysique, et apprit seul les éléments des mathématiques avec un

(1) Ce sobriquet lui fut donné parce que, lorsqu'il s'établissait sur une place publique pour y débiter ses chansons, il attachait au bout d'un bâton une maison de cartes à laquelle il mettait le feu ; la flamme attirait bientôt les amateurs, qui pouvaient la voir du plus loin possible.

traité de cette science. Cotugno fit ses premières études à Ruvo et à Malfetta, ville voisine. Ce fut aussi à Ruvo qu'il commença d'étudier la physique et l'anatomie, sous la direction de J.-B. Guerna, médecin de ce pays. N'ayant pas de cadavres à sa disposition, il y disséquait des animaux. A peine âgé de dix-huit ans, il vint à Naples le 24 déc. 1753, et travailla avec tant d'assiduité que neuf mois après son arrivée il fut reçu au concours médecin assistant de l'hôpital des Incurables. Sur ce nouveau théâtre il put satisfaire son goût dominant pour l'anatomie et pour l'observation des maladies. Le grade de docteur lui fut décerné en 1756, dans l'antique université de Palerme. De retour à Naples, les travaux anatomiques trop assidus auxquels il se livra lui causèrent une hémoptysie dangereuse. S'étant rétabli, il fut choisi pour enseigner la chirurgie aux élèves de l'hôpital. Sa réputation augmenta beaucoup par la publication de son important ouvrage sur les aqueducs de l'oreille interne, qui parut en 1761. L'année suivante, il fit la découverte du nerf naso-palatin. L'impératrice Marie-Thérèse lui fit offrir alors une chaire de professeur à l'université de Pavie; mais il refusa, préférant rester dans sa patrie. En 1764, la ville de Naples eut beaucoup à souffrir par la redoutable épidémie que Sarcone a si bien décrite. Cotugno s'y distingua par son zèle auprès des malades. Il écrivit à Sarcone une lettre dans laquelle il rend compte de ses observations. On la trouve dans l'ouvrage de ce dernier. L'année suivante, il fit un voyage en Italie pour visiter plusieurs grands médecins, entre autres Morgagni. En 1766 la chaire d'anatomie à l'université des Etudes, étant devenue vacante, fut mise au concours et décernée à Cotugno. Il venait de faire paraître sa dissertation sur la sciatique. Depuis cette époque sa clientelle devint considérable. Il ne négligea cependant pas ses fonctions de professeur et de médecin de l'hôpital des Incurables. Il fut successivement membre du plus grand nombre des sociétés savantes de l'Europe, et médecin de la famille royale de Naples. Lors de la découverte de l'électricité animale par Galvani, Cotugno rappela un fait curieux qu'il avait observé plusieurs années auparavant. Ayant ouvert par l'épigastre une jeune souris qu'il venait de prendre vivante, il éprouva par la vibration de sa queue entre les doigts auriculaire et annulaire une commotion électrique très-forte le long du bras, et il continua de la ressentir pendant un quart d'heure. Il fit part de ce fait au chevalier Vivenzio dans une lettre qu'il lui écrivit en 1784. On la trouve dans le Traité de l'électricité médicale de Tibère Cavallo. Cotugno fut honoré par tous les souverains qui régnèrent à Naples pendant qu'il vécut. En 1789, il accompagna le roi Ferdinand dans un voyage que ce prince fit à Vienne avec la reine Caroline d'Autriche, sa femme. En 1812, il fut nommé recteur de l'université, et quelque temps après doyen de la faculté de médecine. Il professait encore étant octogénaire : alors on le remplaça par le docteur Folinea, qui devint ensuite son successeur. En 1818 il eut une attaque d'apoplexie dont il parvint à se remettre; mais en mars 1822 sa santé s'affaiblit de nouveau; ses facultés intellectuelles diminuèrent; enfin, il succomba le 6 octobre de cette même année, âgé de quatre-vingt-

six ans. Cotugno était de petite taille, d'une physionomie douce, agréable et spirituelle; son élocution était pure et ses manières élégantes. Il se montra toujours humain et bienfaisant, et légua par son testament la plus grande partie de ses biens à l'hôpital des Incurables, dans lequel il avait prodigué pendant tant d'années ses soins aux malheureux. Les Napolitains n'ont rien oublié pour illustrer sa mémoire. De nombreux éloges historiques ont paru sur lui. Nous citerons celui qu'a fait le professeur Folinea, son successeur, et celui que prononça à l'académie médico-chirurgicale le docteur Magliari. Le 10 mai 1823 son buste en marbre fut inauguré avec beaucoup de solennité dans l'hôpital des Incurables; et le docteur Vulpès, médecin du même hôpital, prononça à cette occasion un discours qui a été imprimé à Naples en 1825, in-4°. On a frappé en 1824, une médaille en son honneur sur laquelle on lit ces mots: *Hippocrati neapolitano*. Les écrits de ce médecin renferment des découvertes utiles; voici l'énumération de ceux qui ont été imprimés: I. *De aquæductibus auris humanæ internæ anatomica dissertatio*, Naples, 1761, in-8°, fig.; Vienne, 1774, in-8°. Cet ouvrage contient des descriptions anatomiques très-exactes. L'auteur a le premier découvert la lymphe du labyrinthe, et donné des explications rationnelles des usages des canaux demi circulaires, du limaçon et du vestibule. II. *De ischiade nervosa commentarius*, Naples, 1765, in-8°, fig.; Vienne, 1770, in-12; Naples, 1779, avec des additions; réimprimé dans le *Thesaurus dissertationum* de Sandifort; traduit en allemand, Leipzig, 1792, in-8°. Cotugno divise la sciatique en arthritique et nerveuse, et subdivise cette dernière en antérieure et postérieure; il regarde comme cause de la maladie une humeur âcre, lymphatique, épanchée entre la substance du nerf sciatique et ses membranes, ou dans le tissu cellulaire qui enveloppe le tronc et les rameaux de ce nerf. Il recommande surtout dans cette affection les lavements opiacés, ainsi que les vésicatoires sur les endroits où le nerf est le plus à découvert sous la peau, tels qu'un peu au-dessous du genou, sur la tête du péroné, ou sur la partie inférieure externe du tibia. L'auteur de cette dissertation a très-bien connu l'existence du liquide céphalo-rachidien signalé dans ces derniers temps par M. Magendie. III. *De sedibus variolarum syntagma*, Naples, 1769, in-8°, fig.; Vienne, 1771, in-8°; Naples et Bologne, 1789; réimprimé dans le *Thesaurus* de Sandifort. Cotugno cherche à prouver dans cet écrit que le siège de la variole est extérieur, et que les pustules n'existent jamais dans les viscères internes. Pour le prouver, il rapporte avec détail six observations de variole avec ouvertures cadavériques; mais ces faits sont trop peu nombreux, et des observations plus modernes ont prouvé le contraire. IV. *De animorum ad optimam disciplinam præparatione*, Naples, 1778, in-8°. C'est un discours que l'auteur prononça le 3 nov. 1778, lors de l'ouverture des cours académiques. V. *Dello spirito della medicina raggionamento academico*, Naples, 1783, in-8°. VI. *Petri de Marchettis, Patavini, observationes et tractatus medico-chirurgici*, Naples, 1772, in-12. Cotugno est l'éditeur de ce livre, auquel il a ajouté une préface et quelques notes. Il est en-

core auteur d'un Mémoire qu'il lut à l'académie des sciences de Naples, intitulé : *Del moto reciproco del sangue per le interne vene del capo*. On le trouve dans le Recueil de cette compagnie. Un grand nombre d'écrits de ce médecin sont restés inédits. On en peut voir l'énumération à la suite de son éloge par le professeur Vulpès. Les principaux sont des éléments de physiologie et de pathologie, et des institutions de médecine pratique qui avaient servi de texte à ses leçons; des institutions de chirurgie, dont la première feuille a été seule imprimée; des observations et des mélanges de médecine; un traité des maladies des femmes; des relations de ses voyages en Italie et à Vienne, etc. On annonçait en 1820 que plusieurs de ces écrits avaient disparu par un vol littéraire; mais ils furent retrouvés quelque temps après. L'amour des sciences médicales n'avait point étouffé chez Cotugno le goût des beaux-arts et de la littérature. On a vu plus haut avec combien de facilité et de grâce il maniait la parole. Il avait puisé ses leçons et l'exemple de cette précieuse faculté dans Fracastor, dans Redi, dans Cocchi. Il s'expliquait en artiste sur le beau idéal, sur les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, sur les anciennes médailles, et il possédait de celles-ci une fort belle collection. G—T—R.

COUCHERY (JEAN-BAPTISTE), député au conseil des cinq-cents, naquit à Besançon le 4 avril 1768. Après avoir terminé ses études au collége de cette ville avec le plus grand éclat, il se chargea de l'éducation de deux jeunes gens qu'il regardait moins comme ses élèves que comme ses amis. La révolution s'étant annoncée en Franche-Comté par le pillage et l'incendie des châteaux, Couchery, partisan des réformes, mais ennemi des excès, consentit à suivre ses élèves en Suisse, où ils allaient chercher un asile. La crainte que son absence ne devînt une cause de persécutions contre ses parents, le fit rentrer en France avant la promulgation de la loi sur les émigrés. Il se lia bientôt avec Briot (*Voy*. ce nom, LIX, 256) qui jouissait déjà, quoique fort jeune, d'une grande influence. Sur la présentation de son nouvel ami, qui se rendit garant de son *civisme*, il fut admis au club qui portait encore le nom de société des amis de la Constitution, et il ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses improvisations chaleureuses. Il se réunit à Briot pour signaler les excès des Jacobins de Paris, et pour appuyer l'établissement d'une garde, capable de protéger la Convention contre les factieux qui pourraient tenter de l'asservir (nov. 1792). Quelques semaines après, il accepta la pénible tâche de rédiger l'adresse que cette société fit à la Convention pour l'inviter à presser le jugement de Louis le *traître*. Cet acte de lâcheté, que Couchery dut se reprocher plus d'une fois, ne parvint point à dissiper les préventions des révolutionnaires à son égard. Ils continuèrent à ne voir en lui qu'un *Feuillant*, ou un royaliste déguisé. Et lorsqu'aux nouvelles élections il eut été nommé procureur de la commune, Briot crut devoir justifier ce choix et celui d'un ex-chanoine de la cathédrale, élu maire, par un article qui se termine ainsi : « Si ces deux-« ci nous trompent, il sera permis « de ne plus croire à la vertu et au « patriotisme; il faudra renoncer à « la société de nos semblables qui « ne seront plus à nos yeux que

« des fourbes et des menteurs » (1). Les circonstances critiques (janvier 1793) rendaient la position de Couchery plus embarrassante de jour en jour. Jeune, aimant le plaisir, quand il n'aurait pas été royaliste, il le serait devenu par haine, par dégoût de tout ce qu'il était obligé de voir et d'entendre; mais forcé de dissimuler il remplit sa place en honnête homme, faisant autant de bien, empêchant autant de mal qu'il le pouvait sans se compromettre. La journée du 31 mai lui parut un odieux attentat. Tous les corps administratifs et judiciaires du département furent réunis à Besançon, pour délibérer sur les mesures à prendre dans une telle crise. Couchery fut chargé de rédiger, au nom du département, une adresse à la Convention, pour lui demander de rapporter les décrets qui lui avaient été arrachés par la violence. « Il im« porte, disait-il, à la satisfaction « éclatante que vous devez aux Fran« çais que le décret qui déclare que « Paris a bien mérité de la patrie, « soit regardé comme nul; car nous « ne pouvons, en le laissant subsis« ter, nous rendre les complices de « votre avilissement » (2). Il appuya la proposition de mettre en liberté toutes les personnes détenues pour cause d'opinion, et vota pour toutes les mesures déjà prises par le département du Jura pour résister à l'oppression. L'arrivée à Besançon des commissaires de la Convention, Bassal et Garnier, paralysa les efforts de Couchery; il fut destitué bientôt après; mais Briot, en le faisant agréer pour son remplaçant dans la chaire de professeur de rhétorique, l'empêcha de partager le sort des autres administrateurs qui, déclarés suspects par le seul fait de leur destitution, furent arrêtés et conduits dans les prisons de Dijon. En attendant des temps meilleurs, il prit le parti le plus prudent, celui de se faire oublier; mais après le 9 thermidor, les représentants en mission s'empressèrent de lui rendre des fonctions publiques. Nommé d'abord agent national près de la municipalité de Besançon, il fut ensuite procureur-général-syndic du département du Doubs. Dans cette place, il dut faire exécuter toutes les mesures de rigueur prescrites contre les partisans connus de l'odieux régime auquel avait mis fin la chute de Robespierre; et il le fit avec cette vigueur qui le caractérisait. Les principaux clubistes furent désarmés et mis en état d'arrestation; mais on doit lui reprocher de n'avoir pas couvert de sa protection son ancien ami Briot qui, dans une circonstance analogue, avait montré plus de générosité. En même temps qu'il sévissait contre les démagogues, il faisait cesser les persécutions contre les prêtres. Sa tolérance fut taxée de fanatisme, et on l'accusa de vouloir rétablir le culte catholique. L'accusation était alors (1795) si grave qu'il se crut obligé de se justifier. « Je n'ai, « dit-il, encore déliré que pour la « liberté; et quand je m'attacherai « à une secte, ce sera parce que la « douceur de ses principes, qu'on ne « trouve pas chez les *brûleurs d'au« tels*, m'y fera rechercher des « hommes paisibles et sociables » (3). Élu peu de temps après (an IV, 1796) au conseil des cinq-cents, il se réunit à ceux de ses collègues qui, ne croyant pas que la liberté fût possible avec la république, tentèrent

(1) *Védette, ou Journal du département du Doubs*, 7 décembre 1792.
(2) *Védette*, 21 juin 1793.

(3) 9 *thermidor*, pag. 41.

d'arrêter la marche de la révolution. Il demanda le rapport de la loi du 3 brumaire qui excluait des places les parents d'émigrés, et accusa le Ditoire de vouloir arriver à la tyrannie par la terreur. Compris au 18 fructidor dans le nombre des condamnés à la déportation, il eut le bonheur de se soustraire aux recherches de la police, revint à Besançon, et gagna l'Allemagne, où il vécut dans une grande intimité avec Pichegru, récemment échappé de la Guiane. Après le 18 brumaire, il fut autorisé à rentrer dans ses foyers; mais, lié dès-lors au parti qui ne voyait de bonheur et de liberté pour la France que dans le rétablissement du trône, il ne profita de la faveur qui lui était accordée que pour régler ses affaires de famille. Lorsque les victoires des armées françaises l'obligèrent d'abandonner sa retraite, il se rendit à Londres, et concourut à la rédaction de l'*Ambigu*, journal publié par Peltier (*Voy.* ce nom, au Supp.). Plusieurs des articles de Couchery, dirigés contre Napoléon, obtinrent un si grand succès, qu'ils furent réimprimés séparément et traduits dans plusieurs langues. Il ne revint en France qu'avec Louis XVIII qui se l'était attaché par le titre de secrétaire de son cabinet. A son arrivée à Paris, il reçut des lettres de noblesse, et la croix d'honneur; il était destiné sans doute à jouir d'une haute faveur auprès du roi, mais il mourut d'une attaque de goutte, le 25 oct. 1814. Il fut un des principaux rédacteurs du 9 *thermidor*, journal qui s'imprimait à Besançon en l'an III, et dont il a paru trente numéros in-8°. Enfin, on a de lui : *Le Moniteur secret*, ou *Tableau de la cour de Napoléon*, *de son caractère et de celui de ses agents*, Londres, 1813, 2 vol. in-8°, réimprimés à Paris en 1814 et 1815. C'est un choix des articles qu'il avait publiés dans l'*Ambigu*. Ils sont très-piquants, mais les torts de Napoléon y sont exagérés. W—s.

COUCY (ENGUERRAND VII, baron de), l'un des rejetons de cette illustre famille (*Voy.* COUCY, X, 85), naquit vers l'an 1340. Fils unique d'Enguerrand VI, il avait pour mère, Catherine, fille aînée de Léopold, duc d'Autriche. Philippe de Valois, roi de France, se constitua garant du contrat de mariage passé entre Enguerrand VI et Catherine, laquelle, à la mort de son époux, arrivée en 1346, fut établie tutrice de son fils unique. Le jeune Enguerrand, à la bataille de Poitiers (18 septembre 1356), fut du nombre des seigneurs français que l'on donna en otage pour la délivrance du roi. Coucy, qui était à la fleur de l'âge, plut à Edouard III, roi d'Angleterre, qui, pour se l'attacher, lui donna en mariage Isabelle, sa seconde fille. Enguerrand possédait déjà en Angleterre de grands biens qui lui venaient de Chrétienne de Bayeul, femme d'Enguerrand V, son bisaïeul. Edouard y ajouta la baronnie de Bedfort, qu'il érigea pour lui en comté, et le comté de Soissons, qui lui était dévolu. La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Angleterre, Coucy, également proche parent des deux rois, Charles V et Edouard, lié envers eux par la reconnaissance, et ne pouvant prendre parti pour l'un contre l'autre, s'en alla, avec la permission de Charles V, en Italie, où il fut utile aux papes Urbain V et Grégoire XI contre les Visconti. Il était depuis quelques années de retour en France, lorsqu'en 1375, il prit la

résolution de faire valoir les droits qu'il avait sur les biens allodiaux provenant de la succession du duc Léopold, son aïeul. Avec la permission du roi Charles V, il rassembla les Routiers, qui, depuis la trève conclue entre la France et l'Angleterre, vivaient en France aux dépens des habitants et commettaient mille désordres. Pour l'aider dans cette entreprise, le roi lui donna une somme de quarante mille francs. Le 23 septembre 1375, Enguerrand adressa aux habitants de l'Alsace un manifeste, qui se trouve en original dans les archives de la ville de Strasbourg. Il prie les villes impériales de lui prêter secours, les assurant qu'il n'a d'autre dessein que d'arracher aux princes d'Autriche ce qu'ils lui refusaient injustement. Les Routiers, que l'on appelait alors *Bretons* ou *Anglais*, se rassemblèrent devant Metz au nombre de quatre mille lances, sous les ordres d'Enguerrand, qui comptait parmi ses officiers des seigneurs du plus haut rang. Il s'avança jusqu'à Strasbourg, répandant partout la terreur. Léopold, duc d'Autriche, ayant fait brûler tous les villages de la Haute-Alsace, se tenait, avec le comte de Wurtemberg, enfermé dans le Vieux-Brisach. Coucy traversa sans obstacle la Haute-Alsace, l'Argovie et la Turgovie, qui appartenaient à Léopold; enfin, le 13 janvier 1376, il fit la paix avec Léopold. Dans l'acte, il prend le titre de *maréchal de France* que Charles V lui avait conféré au mois de novembre 1374. Léopold céda les seigneuries de Niedau et de Buren à Enguerrand, qui ramena ses bandes en Bretagne et en Normandie. Il en commandait une partie au siège d'Ardres, en 1377. Afin de ne plus rencontrer d'obstacle dans ses liaisons avec le roi de France, il renvoya (1388) en Angleterre son épouse et sa fille cadette, laquelle épousa depuis le duc d'Irlande; il garda près de lui l'aînée, qui épousa Henri, duc de Bar. Sa femme étant morte en Angleterre, il prit en secondes noces (1381) Isabelle, fille de Jean, duc de Lorraine et de Sophie de Wurtemberg, dont il eut une fille aussi appelée Isabelle, qui, après la mort de son père, fut mariée à Philippe de Bourgogne, comte de Nevers. La guerre s'étant renouvelée, Coucy fut envoyé par Charles pour soumettre les places qui obéissaient au roi de Navarre. Il prit, entre autres, Bayeux, Evreux; et, après cette glorieuse campagne, il institua un ordre de chevalerie appelé *la Couronne*. Les dames et les demoiselles y étaient admises aussi bien que les chevaliers et les écuyers. Duguesclin étant mort en 1380, Charles V offrit l'épée de connétable à Coucy, qui, par une générosité bien rare, conseilla au prince de la donner à Olivier Clisson; ce qui eut lieu. Pour dédommager Enguerrand, le prince lui donna le gouvernement de la Picardie; et en mourant il le nomma un des membres du conseil qui devait gouverner pendant la minorité de Charles VI. C'est en cette qualité que signa Coucy (15 janvier 1381), au nom de Charles VI, un traité de paix avec le duc de Bretagne; et pendant seize ans il ne cessa de rendre à son roi les services les plus importants, soit à la tête des armées, soit dans les missions et les négociations où la sagesse de ses conseils était nécessaire. Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, voulant envoyer Jean de Nevers, son fils, à la tête d'une armée contre Bajazet, pria Enguerrand de vouloir bien accompagner le jeune prince et le di-

riger. Coucy, se rendant aux instances du duc, partit au mois de février 1396 avec l'armée composée de deux mille gentilshommes suivis de leurs vassaux. Dans une rencontre, il tailla en pièces quinze ou vingt mille Turcs; mais, dans la malheureuse bataille de Nicopolis (28 sept. 1396), il se vit obligé de se rendre prisonnier avec les autres chefs échappés au carnage. On fut généralement persuadé que la victoire aurait été pour les Français, si le connétable, Philippe d'Artois, qui commandait, avait voulu suivre les conseils d'Enguerrand. Ce brave guerrier, illustré par tant d'exploits, fut conduit à Burse en Bithynie, où il mourut, le 18 février 1397. Son cœur, rapporté en France, fut inhumé dans le monastère des Célestins, qu'il avait fondé près de Nogent. Sa veuve se remaria deux ans après à Etienne, duc de Bavière, et de ce mariage naquit cette Isabelle, depuis reine de France, et devenue si célèbre par les désastres qu'elle attira sur ce royaume et sur son époux, l'infortuné Charles VI. G—Y.

COUCY (JEAN CHARLES, comte de), archevêque de Reims et pair de France, naquit le 23 sept. 1745 au château d'Escordal dans le Rhetélois, de la même famille que le précédent. S'étant destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut nommé vicaire-général du diocèse de Reims. En 1773, il obtint un canonicat du chapitre de cette ville; en 1776, le brevet d'aumônier de la reine, et l'année suivante l'abbaye d'Igny. Désigné par le roi évêque de La Rochelle, il fut sacré le 3 janvier 1790; mais son refus de prêter le serment exigé par l'assemblée nationale l'obligea de s'expatrier. Du lieu de son exil, en Espagne, il adressa plusieurs écrits à ses diocésains pour les prémunir contre le schisme, et ranimer leur courage pendant la persécution. Il fut du nombre des prélats qui refusèrent en 1802 de donner la démission de leurs sièges; et il fit même imprimer une *protestation* adressée au pape Pie VII, contre les arrangements que le pontife avait cru devoir prendre avec le premier consul. De retour en France, en 1814, il signa la lettre du 8 nov. au pape. Il fut préconisé par S. S. archevêque de Reims, le 1er oct. 1817; mais différentes circonstances ne lui permirent de prendre possession de son siège qu'en 1821. Il mourut dans son diocèse le 10 mars 1824. En lui s'éteignit le nom de Coucy, l'un des plus célèbres de notre histoire. Il eut pour successseur le cardinal de Latil. W—s.

COUEDIC (DU). *Voy.* DUCOUÉDIC, XII, 123.

COUETU (N. de), ancien officier de cavalerie et chevalier de St-Louis, servait depuis long-temps comme officier, lorsque la révolution commença. Retiré dans sa province à l'époque de l'insurrection vendéenne, il y prit dès l'origine une part très-active, et commanda la division de Saint-Philbert de Grand-lieu. Il se réunit bientôt à Charette avec qui il contribua au succès de l'attaque de Machecoul, où l'adjudant-général Boisguillon fut complètement battu avec perte de son artillerie et de son bagage. Peu après, Couetu reçut, à son quartier-général, la division de la Cathelinière, qui était chassée de son pays par l'armée de Mayence, et se replia avec elle à Legé, où ils firent jonction avec Charette. Bientôt les républicains vinrent attaquer l'armée royale dans cette position. Envoyé avec douze cents hommes pour reconnaître l'ennemi, Couetu fut assailli dans le

bois de Coin, près Saint-Etienne-de-Corcoué, par trois mille hommes qui l'entourèrent; il se tira de cette position difficile, en se faisant un passage à la baïonnette, et ne perdit que soixante soldats. L'occupation de Legé par les républicains fut le résultat de cette entreprise. Lors de l'expédition contre l'île Bouin, Couetu fut placé sur la route du Bois-de-Cené, et ses Vendéens, attaqués par le général Haxo, se firent jour avec beaucoup de difficulté et de perte. Il joua encore un rôle marquant dans cette affaire, ainsi qu'à l'attaque des Quatre-Chemins. A l'organisation définitive de l'armée de la Basse-Vendée, qui eut lieu aux Herbiers, le 9 déc. 1793, Couetu fut proposé pour général en chef; mais, apprenant cette disposition, il entra dans l'assemblée des officiers pour s'excuser à cause de son âge avancé, et pour prier les membres délibérants d'élire Charette à sa place. Ce choix ayant été fait, il présida la députation chargée d'aller l'annoncer au titulaire. Celui-ci conserva à Couetu le commandement de sa division, auquel il joignit le grade de général en second, chargé de signer toutes les délibérations avec le général en chef, et de remplacer celui-ci en cas d'absence ou de décès. Cet emploi fut tenu pour très-important, et Charette montra d'abord de la déférence pour celui qui l'occupait. Larmée de la Basse-Vendée s'étant dirigée sur l'Anjou, Couetu, qui commandait l'avant-garde, eut beaucoup de risques à courir. Il perdit un grand nombre des siens, notamment Peigné, major de la division de Machecoul, et ses bagages furent enlevés; néanmoins il parvint à faire une pointe sur Maulevrier avec assez d'avantage. Lorsque la Convention essaya de soumettre la Vendée par d'autres moyens que par la force des armes, et que Charette eut accepté une entrevue, il laissa le commandement de son armée à son général en second, qui ne tarda pas à signer le traité de la Jaunais, résultat des conférences. L'autorité de Couetu dans la Basse-Vendée avait fléchi sous le despotisme de Charette. Celui-ci en effet poussa les choses jusqu'à faire mettre à mort, sous les yeux de l'autre et malgré ses réclamations, par un Allemand, exécuteur des hautes-œuvres, le commandant de la cavalerie Delaunay, laissant même ignorer à son second ce qu'il était au moins convenable qu'il sût. Couetu faisait publier la pacification dans son cantonnement précisément le jour où son général en chef entrait de nouveau en campagne. Le subordonné fut aussitôt rappelé au quartier-général de Belleville, et le commandement de sa division lui fut ôté. Couetu était pour la pacification, et il sembla entraîner Charette dans son parti. Envoyé en conséquence avec une escorte de cavalerie, commandée par Fougaret, au château de Chatenay, auprès du général Gratien, il rencontra celui-ci dans la lande des Jouinos, et se vit aussitôt enveloppé avec les siens. Gratien fit avancer un parlementaire; des pourparlers eurent lieu; et, sur les propositions du chef vendéen, un désarmement général fut demandé par le général républicain et promis par le chef vendéen, sauf quelques restrictions. On se reposa; et, après avoir rendu compte à Charette de ce qui s'était passé, Couetu se retira au château de l'Épinay pour donner suite à ces négociations auxquelles plusieurs divisionnaires accédèrent. Tandis qu'il

ne s'occupait que des moyens de rétablir la tranquillité dans son pays, il fut, par un manque de foi manifeste, arrêté avec Touzeau, Lapierre et Dubois, officiers vendéens, et conduit à Challans, lorsqu'il avait averti le commandant républicain de cette ville du séjour qu'il avait choisi jusqu'à la réponse du général Hoche à ses propositions de paix. Ami sincère de la vérité, et croyant le mensonge indigne d'un homme d'honneur, même quand il est question de sauver sa vie, Couetu avoua, lorsqu'on l'interrogea, et sans se douter que c'était un piège qu'on lui tendait, qu'il avait commandé l'avant-garde au dernier combat des Quatre-Chemins, livré depuis le traité de la Jaunais. Sur cela, il fut condamné et mis à mort, avec Touzeau et Lapierre, et Dubois fut seulement condamné à la réclusion jusqu'à la paix. Cette injuste condamnation rendit fort difficile l'entière pacification de la Basse-Vendée, et engagea plus d'un chef à recourir encore aux armes. Couetu s'était montré brave devant l'ennemi; mais, plein de loyauté et d'humanité, il semblait avoir trop de qualités aimables et douces pour figurer dans un temps de discordes civiles.

F—T—E.

COULET (ETIENNE), médecin, descendait d'une famille française réfugiée en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. Il paraît que, ne trouvant pas assez de ressources dans la pratique de son art, il se mit aux gages des libraires, sans augmenter beaucoup sa réputation ni sa fortune. Coulet est un des nombreux écrivains qui ont essayé de réformer notre orthographe, projet tenté bien avant lui, et renouvelé depuis par des hommes qui lui étaient infiniment supérieurs, mais avec aussi peu de succès. Il vivait en 1730; on ignore la date de sa mort. Ses ouvrages sont : I. *L'Art de conserver la santé des princes*, auquel on a ajouté l'*Art de conserver la santé des religieuses*, et les *Avantages de la vie sobre*, par Cornaro, avec des remarques aussi curieuses que nécessaires, Leyde, 1724, in-12. Ces trois opuscules sont traduits du latin de Ramazzini (*V*. ce nom, XXXVII, 25); mais Coulet, qui n'aurait sans doute pas été fâché qu'on l'en crût l'auteur, ne l'a pas nommé dans la préface, qui n'est elle-même qu'une traduction abrégée de celle de Ramazzini. Cette réticence coupable a été signalée dans le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, n° 22051. II. *Nouveau système de grammaire française*, ibid., 1726. Cet ouvrage doit être de la plus grande rareté, puisqu'il n'est connu que par l'indication que Coulet en donne lui-même dans la préface de la traduction de Freind. On sait seulement qu'il y établit la nécessité de modifier l'orthographe et d'en adopter une plus conforme à la prononciation. III. *L'Histoire de la médecine*, traduite de l'anglais de Freind, ibid., 1727, in-4°, et 3 vol. in-12. Cette version, revue par Freind, qui y ajouta quelques notes, n'en est pas moins oubliée depuis long-temps, parce que l'orthographe bizarre du traducteur la rendait très-difficile à lire (*V*. FREIND, XVI, 14). Il en parut une nouvelle, Paris, 1728, in-4°, publiée par le médecin Senac; et c'est la seule dont on se serve maintenant. IV. *Eloge de la goutte*, Leyde, 1728, in-8°. Il avait paru l'année précédente un autre ouvrage sous le même titre, par Coquelet (*Voy*. ce nom, IX, 549). Celui de

Coulet a été reproduit en 1743, in-12, sous le titre du *Goutteux en belle humeur*. Quelques curieux recherchent encore cette facétie. V. *Disputatio medica de ascaridibus et lumbrico lato*, ibid., 1728, in-4°. Cette dissertation fut réimprimée par l'auteur, avec quelques additions, sous le titre de *Tractatus de ascaridibus*, etc., ibid., 1729, in-8°, et 2 pl. Le système qu'y veut établir Coulet sur la génération des vers intestinaux n'a pas pu soutenir le moindre examen. W—s.

COULMIER (François-Simonet de), était abbé régulier d'Abbecourt, de l'ordre des Prémontrés, lorsqu'il fut nommé député du clergé de la vicomté de Paris aux états-généraux de 1789. Il s'y montra l'un des plus chauds partisans des innovations révolutionnaires, fut un des premiers de son ordre à se réunir au tiers-état, et fit partie du comité d'aliénation des biens nationaux. Il parut cependant avoir changé d'avis lorsque l'on en vint à la discussion des matières religieuses. D'abord, il contesta le pouvoir de l'assemblée à cet égard, puis il rétracta sa déclaration sur ce point et prêta serment à la constitution civile du clergé, lorsqu'elle fut décrétée. Echappé par la fuite au règne de la terreur, qui ne fit grace à aucun ecclésiastique, l'abbé de Coulmier chercha à recouvrer par quelque emploi la brillante existence dont il avait joui avant la révolution; et il obtint la direction de l'hospice de Charenton. En 1799, après le 18 brumaire, il entra au corps législatif, dont il fit partie jusqu'en 1802, conservant sa place de directeur de Charenton, où il se trouvait encore en 1814, lors de la chute du gouvernement impérial. A cette époque, de nombreuses plaintes s'élevèrent contre son administration, où il avait introduit un système très-bizarre pour l'amusement, et même, disait-il, pour la guérison des aliénés. Il leur procurait des spectacles de différents genres, réunissait souvent les deux sexes et laissait entrer dans la maison un grand nombre d'étrangers, ce qui avait donné lieu à d'incroyables abus. Coulmier lui-même, quoique d'un âge avancé, d'une constitution faible et d'une taille contrefaite, était fort relâché dans ses mœurs. Il s'était lié étroitement avec l'infâme de Sade, et cet homme odieux lui avait communiqué tous ses vices (*Voy.* Sade, XXXIX, 472). Cet état de désordre dut cesser en 1814 à l'époque de la restauration; et le directeur Coulmier perdit alors sa place. Se prétendant persécuté par les Bourbons, il y rentra en 1815, après leur départ; mais il la perdit de nouveau après le second retour de Louis XVIII, et mourut dans l'obscurité le 4 juin 1818. Il avait été décoré de la Légion-d'Honneur sous le gouvernement impérial, et il était marguillier de sa paroisse. — Son frère aîné, qui était fermier-général, périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1793, ainsi que tous ses confrères. M—dj.

COULON (Claude-Antoine), prédicateur célèbre, naquit en 1745, à Salins. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Paris, et ne tarda pas à s'y faire connaître par son talent pour la chaire. Nommé grand-vicaire de M. de Suffren, évêque de Sisteron, puis de Nevers, il eut part à l'administration de ces deux diocèses. En 1787, il prêcha l'Avent à Versailles devant le roi, et fut désigné pour y prêcher le Carême en 1793; mais la révolution fit évanouir cette perspective de fortune.

Proscrit avec tous les prêtres qui refusèrent d'adhérer aux décrets de l'assemblée nationale, Coulon échappa par miracle au fer des égorgeurs, et se réfugia d'abord dans les Pays-Bas, puis en Hollande et en Westphalie, fuyant toujours à l'approche des armées françaises. Obligé de chercher un asile en Angleterre, il s'y lia bientôt avec le pieux abbé Carron, et reprit le cours de ses travaux apostoliques; l'exil et la persécution avaient fortifié son talent, et, dans les modestes chapelles de Londres, d'Oxford et de Cambridge, il parut plus éloquent que dans la chaire de Versailles (1). Quelques écrits qu'il publia sur le concordat de 1802 et sur la consécration de Bonaparte par le pape déplurent aux membres du clergé français qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour adresser leur soumission au nouvel empereur. Inébranlable dans ses principes, l'abbé Coulon ne revit la France qu'en 1814. La voix publique le désignait pour un des premiers évêchés vacants; mais il en fut écarté par ses anciens compagnons d'exil, qui lui reprochèrent son attachement aux libertés de l'église gallicane. Dans un voyage qu'il fit en 1816 à Salins, il prononça, pour l'inauguration du buste du roi à l'Hôtel-de-Ville, un discours qui produisit le plus grand effet sur ses nombreux auditeurs, et dont ils votèrent l'impression. Il consacra les dernières années de sa vie aux devoirs du ministère pastoral, et mourut à Paris le 10 mars 1820, dans le temps qu'il préparait une édition de ses *Sermons*. On a de l'abbé Coulon : I. *Exhortation à la persévérance dans la foi pendant les temps de persécution*, Paris, 1792, in-8°. Cet opuscule a été réimprimé plusieurs fois en Suisse et en Allemagne. II. *Paraphrase* du psaume *Exaudiat te Dominus*, Londres, 1799, in-8°. III. *Lettres de Cambridge*, ibid., 1802, in-8°. Elles sont dirigées contre les évêques qui s'étaient soumis au concordat. IV. *Discours sur le couronnement de Buonaparte*, Brentfield, 1805, in-8° de 144 pages. L'auteur se propose d'y montrer « qu'il était « impossible de trouver un homme « plus indigne que Buonaparte d'ê- « tre couronné comme souverain du « royaume de France » (p. 4), et que la conduite du pape à cette occasion ne peut être attribuée qu'à la violence. V. *Discours* adressé aux élèves des deux académies de M. l'abbé Carron, prononcé le 8 avril 1808, à la bénédiction solennelle d'une nouvelle chapelle à leur usage, ibid., 1808, in-8°. VI. *Abrégé* du célèbre ouvrage de Bossuet, intitulé *Défense de la déclaration du clergé de France de* 1682, ou exposition des principales preuves établies par le savant pontife, avec sa réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires, ibid., 1813, in-8°. Il y a des exemplaires avec la rubrique Paris, 1814; mais c'est la même édition. VII. *Discours* prononcé le 15 octobre 1816 pour l'inauguration du buste du roi, Salins, in-8° de 20 p. W—s.

(1) On trouve l'*éloge* de l'abbé Coulon dans le *Journal de l'émigration en Angleterre*, par l'abbé de Lubersac, 218-26.

COUPÉ (Jean-Marie-Louis), l'un des plus laborieux écrivains du dix-huitième siècle, naquit à Péronne le 18 octobre 1732, d'une famille honorable. Après avoir achevé ses cours à Paris avec le plus grand succès, il embrassa l'état ecclésiastique, qui devait lui assurer ce calme

et cette tranquillité si nécessaires aux hommes studieux. En 1757, il remplaça l'abbé Batteux dans la chaire de rhétorique au collège de Navarre; et la même année il fut chargé de prononcer, au nom de l'Université, le discours pour la distribution des prix, qui se faisait alors dans une salle de la Sorbonne, et à laquelle le parlement assistait en corps. Il avait choisi pour sujet : *l'amour de la patrie;* et il présenta comme un des moyens les plus puissants de l'inspirer à la jeunesse l'éloge public des grands hommes. Cette idée plut à l'avocat-général Séguier, qui dès-lors se déclara son protecteur. En 1765, il accepta la place de gouverneur du prince de Vaudemont ; et, quelques années après, il accompagna son élève dans ses différents voyages en Italie, en Suisse et en Allemagne. De retour à Paris, Coupé y vécut dans l'intimité des littérateurs les plus distingués par leur esprit ou par leur naissance, se délassant de ses travaux habituels dans des conversations pleines de charmes et que, long-temps après, il se rappelait avec un plaisir mêlé d'amertume (Voy. la préf. des *Soirées littér.*, tom. Ier). En 1778, il donna la traduction de quelques *épîtres* du chancelier de L'Hôpital; et le succès qu'elle obtint le décida d'en publier la suite, qui ne fut pas moins bien accueillie. Cet ouvrage lui valut le titre de censeur royal; et bientôt il remplaça Guillaume de Gevigney dans l'emploi de garde de la bibliothèque du roi pour le dépôt des titres et des généalogies. Quoique occupé de la publication des *Variétés littéraires*, recueil dans lequel il déposait le fruit de ses immenses lectures, il préparait dans le silence d'autres ouvrages qui ne pouvaient qu'accroître sa réputation, lorsque la révolution de 1789 vint renverser tous ses projets. Un décret de l'assemblée nationale ayant aboli la noblesse, sa charge de conservateur des titres et généalogies se trouva supprimée comme inutile. Mais, quand on vint lui demander la clé du dépôt dont la garde lui était confiée, l'abbé Coupé répondit : « Je « tiens cette clé du roi ; c'est au roi « seul que je la rendrai. » Après la chute du trône, en 1792, la princesse de Vaudemont étant obligée de quitter Paris, il ne voulut pas laisser partir seule sa bienfaitrice, malgré tous les dangers qu'il courait en l'accompagnant. Il était assis à côté de la princesse, lorsque, en traversant la ville de Chaumont, cinq coups de fusil furent tirés sur sa voiture (Voy. le tom. Ier du *Spicilège*). Il la conduisit jusqu'à Lausanne, où il avait habité dans des temps plus heureux, et, avant de lui dire un dernier adieu, il la força d'accepter vingt-cinq mille livres, qu'il avait eu le bonheur de réaliser en or, et qui composaient toute sa fortune. Il revint à Paris, et se vit bientôt contraint de fuir en escaladant pendant la nuit les murs de cette capitale, pour aller se cacher sous un déguisement dans la forêt de Fontainebleau, où il composa un poème latin inédit sur les malheurs de sa patrie. Dès qu'il put sans crainte reprendre le cours de ses pacifiques études, il entreprit la publication, sous le titre de *Soirées littaires*, d'une sorte de journal destiné à faire revivre le goût des lettres, et qui se composait de traductions de poètes grecs et latins, anciens et modernes, d'anecdotes choisies, de morceaux inédits en prose et en vers, et de l'analyse des ouvrages nouveaux. Quoique les circonstances

ne fussent guère favorables aux publications de ce genre, celle de Coupé fut d'abord assez bien accueillie; mais il ne tarda pas à s'apercevoir, par la diminution du nombre des souscripteurs, qu'il s'était vainement flatté de ranimer le goût des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Cependant. et quoiqu'il eût perdu l'espoir d'obtenir pour prix de ses efforts la gloire, «chimère brillante, dit-il, à laquelle je renonce, ainsi qu'à la fortune dont on m'a dépouillé » (Voy. *Soirées littéraire*, tom. VII, préf.), il eut le courage de poursuivre un travail qu'il jugeait inutile, et ne l'abandonna qu'après le vingtième volume. Il était impossible qu'il ne se glissât pas quelques erreurs dans un ouvrage de ce genre. La plus singulière est celle qu'il commit dans le tome VI, en faisant de Cl. d'Esp. (abréviation de Claude d'Espence) un poète très-peu connu du XVIe siècle, du nom de *Claude Hesp*. Elle fut signalée dans le *Magasin encyclopédique*, par Mercier de Saint-Léger et Chardon; mais la franchise avec laquelle Coupé se hâta de faire l'aveu de sa bévue, dans la préface du tome VIII, était bien suffisante pour désarmer des critiques moins indulgents. Réduit à vivre du produit de sa plume, mais content du peu qu'elle lui rapportait, il ne voulut accepter aucune faveur du gouvernement impérial. Tous ceux qui l'ont connu dans les dernières années de sa vie s'accordent à le représenter comme un vieillard vénérable, d'un commerce facile, et faisant volontiers céder son opinion à celle des autres, excepté dans ce qui touchait de près ou de loin à la politique. Royaliste par principes et par conviction, il dut voir avec enthousiasme le retour des Bourbons, en 1815; mais il ne sollicita d'eux ni pension ni grâce. Il fut cependant compris avec le titre d'*honoraire* dans l'ordonnance qui nommait les censeurs royaux. Coupé mourut à Paris le 10 mai 1818, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On a remarqué que cet homme si laborieux n'avait été membre d'aucune académie. On a de lui : I. *Dictionnaire des mœurs*, Paris, 1773, in-8°. II. *Essai de traductions de quelques épîtres et autres poésies latines de Michel de L'Hôpital*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. Le premier est précédé d'*éclaircissements* sur la vie et le caractère de L'Hôpital; et le second de *recherches* littéraires, historiques et morales sur le XVIe siècle. Ces deux volumes, imprimés sous la même date, n'ont cependant pas paru la même année. III. *Variétés littéraires*, Paris, 1786-88, 8 vol. in-8°. C'est un recueil de traductions des poètes latins ou d'autres ouvrages peu connus du XVIe siècle. On y trouve entre autres celle des *poésies* de Baudius et du curieux *Traité* de Canonherius sur les *merveilleuses vertus du vin*. L'auteur avait annoncé qu'il consacrerait le quart des souscriptions à l'œuvre de la rédemption des captifs; et le roi souscrivit pour cinquante exemplaires. IV. *Théâtre de Sénèque*, traduction nouvelle, etc., Paris, 1795, 2 vol. in-8°. Dans son discours préliminaire, Coupé nous apprend qu'il avait, dès 1775, traduit les tragédies de Sénèque pour son amusement particulier; mais que, cédant aux instances des auteurs de l'*Histoire universelle des théâtres*, il consentit à ce qu'ils y fissent imprimer sa version, et elle y fut insérée en effet, mais avec une multitude de fautes et de fautes horribles. Il ajoute qu'ayant relu depuis sa traduction et n'en ayant pas été

content, il l'a refaite tout entière. « C'est donc ici, dit-il, un ouvrage « tout nouveau, et dont j'abandonne « le jugement au public. » A la tête du premier volume est une longue et savante dissertation, dans laquelle il établit, d'après une foule d'autorités, que l'auteur des *tragédies*, que nous avons sous le nom de Sénèque, est le même que le philosophe, précepteur de Néron. La traduction de Coupé n'a point été inutile à M. Levée, qui convient lui-même qu'il aurait encore plus profité du travail de son devancier, si l'élégance et la hardiesse pouvaient toujours suppléer à l'exactitude (Voy. *Théâtre des Latins*, t. XII, x). V. *Soirées littéraires*, Paris, 1795 - 1801, 20 vol. in-8°. Ce recueil précieux contient des traductions des opuscules d'Homère, des poèmes d'Hésiode, de Théognis, de Phocylides, etc., d'Anacréon, de Pindare, de Bion, Moschus, Théocrite et des autres bucoliques grecs; de Philostrate, de plusieurs discours de Cicéron, du premier livre de la *Morale* d'Aristote, d'un choix d'épigrammes de Martial, de lettres d'Erasme, etc., tout cela mêlé d'anecdotes, de notices sur les écrivains du moyen-âge ou de la renaissance des lettres, sur les poètes belges, qui ont écrit en latin, sur les poètes de l'ordre des jésuites, etc., etc. Coupé a depuis avoué lui-même avec beaucoup de candeur que cet ouvrage pèche par la confusion des objets qui s'y trouvent placés, « non, dit-il, en ordre, mais comme dans un vaste magasin (Voy. le *Plan* du Spicilège). » C'est de cette collection qu'ont été tirés les *Opuscules* d'Homère, traduct. nouvelle, Paris, 1796, 2 vol. in-18, et les *OEuvres* d'Hésiode, 2 vol. in-18, même année. Il annonçait, en 1796, comme étant sous presse, le cinquième volume de sa collection des poètes grecs, qui devait comprendre les *poésies* de Pythagore, de Solon, de Tyrtée et de Simonides; mais ce volume, intitulé *Sentences de Théognis* et des autres poètes moraux, ne parut qu'en 1798. On lui conseillait de donner encore séparément sa traduction des *Bucoliques grecs* avec de jolies gravures; mais il s'applaudit de ne l'avoir pas fait, en voyant celle de *Théocrite*, par Geoffroy, qu'il annonça dans les *Soirées littéraires*, XIX, 262, avec une bienveillance très-remarquable de la part d'un rival. Dans la préface du vingtième et dernier volume, il parle de son projet de donner la traduction des *Epistolaires* latins, qu'il terminera par celle des *Epistolæ virorum obscurorum* (*Voy.* HUTTEN, XXI, 88), lesquels, dit-il, valaient bien tous nos illustres d'aujourd'hui. S'il ne poussa pas plus loin cette publication, ce n'était pas que les matériaux lui manquassent. Il avait encore dix nouveaux volumes prêts à être livrés à l'impression, avec un bien plus grand nombre d'autres, fruits de ses loisirs depuis quarante ans. Il donne tous ces détails dans la préface du tome XVIII; et il y fait aussi l'aveu qu'il n'*attache pas un grand prix au style*, remarque faite sans doute déjà par plusieurs de ses lecteurs. VI. *Eloge de l'âne*, *trad. du latin d'Heinsius*, Paris, 1796, in-18. Ce petit chef-d'œuvre de plaisanterie que le traducteur met au-dessus de l'*Eloge de la Folie* d'Erasme, ne put, à raison de son étendue, entrer dans les *Soirées littéraires*, et Coupé le fit imprimer séparément. VII. *Spicilège de littérature ancienne et moderne*, Pa-

ris, 1802, 2 vol. in-8°. La dédicace à la princesse de Vaudemont, alors en exil, fait honneur aux sentiments de Coupé. Ces deux volumes, qui devaient être suivis de plusieurs autres, contiennent l'examen des panégyriques anciens et modernes, depuis ceux d'Isocrate et de Périclès, jusqu'à l'éloge de Desaix, par Joseph Lavallée. La plupart des pièces n'y sont qu'analysées; mais on y trouve la traduction entière du *Panégyrique de Théodose,* par Lat. Pacatus, et de celui de *Maximien*, par Cl. Mamertin. Coupé promettait de donner sur le même plan les *Satiriques*, les *Politiques* et les *Publicistes*, ouvrages, dit-il, dans lesquels on trouvera des choses très-belles, des choses pleines de vertus, et par conséquent très-utiles. VIII. *Physique ou morale des anciens expliquée*, Paris, 1807, in-12. Ce laborieux écrivain a fourni plusieurs analyses à la *Bibliothèque des romans*, entre autres celle du *Génie du siècle* et de *Gigès*, deux romans latins du P. Zacharie de Lisieux. Il a encore laissé manuscrits la traduction complète d'*Homère* et de nombreux matériaux pour une *Histoire littéraire universelle.* W—s.

COUPIGNY (André-François de), né à Paris en 1766, commença par être employé dans l'administration de la marine, passa à Saint-Domingue, et fut témoin des premiers désordres qui amenèrent la destruction de cette colonie. Revenu en France, il remplit plusieurs emplois modestes, et parvint enfin à être chef de division au ministère des cultes, créé par Napoléon. A ce titre, et honoré de la confiance du ministre Portalis, Coupigny acquit quelque influence. Son caractère était alors beaucoup moins grave que ses fonctions; aussi disait-il quelquefois en plaisantant qu'il avait rang d'archevêque. Cependant il rendit d'assez nombreux services au clergé nouveau, ou du moins renouvelé; et plus tard il s'étonnait des méfiances et des hauteurs d'hommes à qui il avait vu des prétentions beaucoup plus modestes. Il ne conserva pas long-temps ses fonctions après la mort du ministre Portalis, et jouit désormais des douceurs de la vie privée et des seules occupations qui peuvent faire vivre son nom. Chose singulière! cet homme que l'on voyait d'une humeur si enjouée, et qui au besoin était si épigrammatique, n'a guère composé que des poésies sentimentales, surtout des romances. Les siennes eurent dans le temps un très-grand succès, furent chantées partout, et recherchées par tous les musiciens. On prétendit même que Coupigny avait dit « qu'il tenait le sceptre de la romance. » Comme il n'y a rien qui amuse plus les sots que d'attribuer une sottise à un homme d'esprit, ce mot fut long-temps répété, et obtint même quelque croyance. Mais Coupigny l'a démenti formellement; et, quelque vanité qu'il pût avoir, il était incapable de le dire. Le seul sceptre auquel il prétendait un peu, c'est celui de la pêche à la ligne. Il y était d'une rare habileté, et s'en croyait peut-être encore davantage. Il préférait cet innocent plaisir aux sociétés brillantes où il était très-recherché, et où il se montra fort aimable, presque jusqu'à ses derniers jours; du reste, obligeant, et d'un excellent conseil pour les auteurs dramatiques qui se plaisaient à le consulter. Dans ses dernières années il devint souffrant et mélancolique. Il mourut en 1835, laissant des legs de bienfaisance qui

honorent sa mémoire ; ses romances pourront la conserver. Plusieurs sont d'un coloris pâle et même d'un ton qui a déjà vieilli; mais il y en a d'une teinte si douce et si aimable, qu'elles méritent le souvenir des cœurs tendres et des esprits délicats. Coupigny adapta le premier à la romance cette forme de rondeau, dont on a un peu abusé après lui. De son vivant il en avait publié un recueil, 1813, in-18; et l'on vient d'en publier cette année, 1836, un nouveau sous le titre de *Dernières Romances de A.-F. de Coupigny*. Elles sont suivies de deux petites pièces, et précédées d'un article qui peut suppléer à tout ce qu'on ne trouve pas ici, et qui donne une idée assez juste de cet homme si gai, qui fut un poète si sérieux. C. d. L.

COUPPÉ *de l'Oise* (Jean-Marie), était curé de Sermaise, près de Compiègne, avant la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, fut nommé président du district de Noyon, et ensuite député du département de l'Oise à l'assemblée législative, où sa première motion fut pour appuyer la ridicule proposition de Cambon qui voulait obliger les ecclésiastiques à monter la garde. Couppé fit ensuite un long rapport sur une émeute occasionnée dans les environs de Noyon par des transports de grains. Nommé député à la convention nationale, il y proposa dès la première séance la confiscation, au profit du dénonciateur, de tout navire chargé de grains pour le compte de l'étranger, et fit rendre deux décrets à cet égard. Il vota dans le procès de Louis XVI pour la peine de mort, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé dans les départements de l'Est avec Bo et Hentz, après le 31 mai 1793, pour y suivre les conséquences de cette révolution, il ordonna, de concert avec ses collègues, la destitution et l'arrestation des administrateurs du département des Ardennes. Enfin il remplit cette mission avec assez de zèle pour être nommé à son retour président de la société des Jacobins, et il parla dans plusieurs occasions contre le parti de la Gironde et en faveur du comité de salut public que présidait Robespierre. Tout ce zèle pour les puissances du jour ne put empêcher Couppé d'être expulsé de la société pour avoir osé exprimer une opinion contre le mariage des prêtres, bien qu'il eût, comme tous ses confrères, déposé ses lettres de prêtrise. Il avait montré dans sa mission de la sévérité contre la cupidité des fournisseurs, et même il en avait fait condamner plusieurs à la peine de mort pour avoir fourni de mauvais souliers à la république. On croit que ces actes de rigueur contribuèrent aux contrariétés qu'il éprouva. D'ailleurs il était tombé dans la disgrâce de Robespierre; et, craignant avec raison d'être bientôt une de ses victimes, il concourut de tout son pouvoir à la révolution du 9 thermidor. Il rentra dans le sein des Jacobins aussitôt après cet évènement, ainsi que Tallien, Fouché et Dubois-Crancé, par un arrêté solennel, qui fut pris sur le rapport de Gouly. On le vit rarement depuis se mêler aux discussions, si ce n'est pour des objets d'administration et d'économie politique, tels que les grains, les pommes de terre et la bibliothèque. Réélu député au conseil des cinq-cents en 1795, il n'y parla qu'une seule fois sur les encouragements à donner aux manufactures de laine; et sortit avec le second tiers de conventionnels en 1797. Il mourut en 1818, à l'âge

de quatre-vingt-cinq ans. — Couppé (*Gabriel-Hyacinthe*), né le 5 mars 1767, député aux états-généraux et à la convention, était, avant la révolution, sénéchal de Lannion. Il vota dans le procès de Louis XVI pour la réclusion, le bannissement à la paix, l'appel au peuple et le sursis. Ayant pris la fuite après la révolution du 31 mai 1793, il fut remplacé, puis rappelé après le 9 thermidor. Devenu après la session président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord, il fut nommé au corps législatif en 1803, puis en 1809, et y resta jusqu'à la dissolution en 1815. Il mourut du choléra, en 1832, dans son château de Tonquedec, près de Lannion. M—d j.

COURBOUZON (Claude-Antoine Boquet, baron de), magistrat distingué, naquit le 25 mars 1682, à Lons-le-Saulnier, d'une ancienne famille de robe. Il acheva ses études à Paris, où, pendant six ans, il suivit les cours des plus habiles professeurs. Reçu conseiller en 1705 au parlement de Besançon, son esprit pénétrant et son élocution à la fois élégante et facile lui méritèrent l'estime de ses confrères. Dans un voyage qu'il fit à Paris, en 1716, il eut l'occasion de se faire connaître de Voyer d'Argenson, membre du conseil de régence. D'Argenson lui ayant ménagé quelques entretiens avec le duc d'Orléans, ce prince le chargea d'une commission qui demandait beaucoup de capacité, et il eut le bonheur de s'en acquitter avec succès. Une pension de 500 livres fut la récompense de ce service. Le régent la lui annonça par une lettre très-flatteuse. En 1723 il fit un nouveau voyage à Versailles; mais, cette fois, c'était comme député de sa compagnie, dont il défendit les droits avec tant de force et d'éloquence que, depuis, ses confrères le chargèrent constamment de leurs intérêts. A cette époque le chancelier d'Aguesseau ayant conçu l'idée de refondre le code créa dans chaque parlement une commission qui dut lui présenter ses vues. Courbouzon fut désigné rapporteur de celle du parlement de Besançon. Depuis son entrée dans les affaires, il s'occupait d'un ouvrage dans lequel il voulait coordonner les anciennes coutumes avec la législation existante; et il tenait registre des arrêts rendus par la cour avec leurs motifs. D'Aguesseau, après avoir vu ce travail, le pressa de le publier; mais Courbouzon se contenta de le perfectionner. Ses succès dans les diverses missions qu'il avait remplies semblaient devoir lui ouvrir la carrière diplomatique. Désigné successivement à l'ambassade de Gênes, puis à celle de Ratisbonne, il n'obtint pourtant ni l'une ni l'autre. D'Aguesseau, lui déclarant franchement qu'il aurait été fâché de le voir perdu pour la magistrature, promit de le présenter pour la présidence du parlement de Nancy; mais Courbouzon en fut écarté trois fois par des obstacles qu'il ne put surmonter. Forcé d'y renoncer, il eut encore le malheur de perdre son fils, auquel il succéda dans la charge de président à mortier. Loin de se laisser abattre par tant de coups imprévus, il se raidit contre le sort, et puisa des consolations dans la culture des lettres, qui n'avait été jusqu'alors pour lui qu'un délassement. L'un des fondateurs de l'académie de Besançon, il en fut élu le premier secrétaire perpétuel; et, quoique dans un âge où le besoin de repos se fait ordinairement sentir, il en remplit tous les devoirs avec un zèle infatiga-

ble. Ce savant et laborieux magistrat mourut d'apoplexie à Besançon, le 16 mars 1762, à 80 ans. Indépendamment de plusieurs *éloges* d'académiciens et de *notices* sur Mercurin de Gattinara, le président Philippe, le professeur Jault, l'abbé Marion, chanoine de Cambrai (*Voy.* ces différents articles dans la *Biographie*), on a de lui de curieuses dissertations sur *l'institution primitive du parlement de Franche-Comté ;* sur *l'origine des fiefs de cette province;* sur *la forme de ses anciens états ;* sur *l'établissement, les progrès et la décadence du tribunal de l'inquisition dans le comté de Bourgogne ;* à cette dissertation se trouvent joints plusieurs documents dont les originaux ont été dispersés ou détruits pendant la révolution (*Voy.* Bunon, LIX, 425); sur *Gerberge, mère d'Othon-Guillaume, l'un des premiers comtes de Bourgogne ;* sur *le commerce, l'agriculture et les papeteries de Franche-Comté.* Toutes ces dissertations se trouvent dans les deux premiers volumes des mémoires inédits de l'académie. D. Grappin cite encore de Courbouzon plusieurs volumes in-fol. contenant des remontrances, des mémoires, des projets de réglement, et les preuves des droits du roi sur le comté de Montbelliard (*Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, 235). On ignore ce que sont devenues ces collections; mais M. de Vaudry, petit-fils de Courbouzon, conserve dans sa bibliothèque, à Poligny, ses Mémoires sur l'histoire du parlement et des états du comté de Bourgogne, en deux vol. in-fol., qui, suivant M. Mounier, mériteraient d'être imprimés. On s'est servi pour la rédaction de cet article de l'*Eloge* de Courbouzon par Grandfontaine, son successeur dans la place de secrétaire perpétuel de l'académie. W—s.

COURCELLES (Jean-Baptiste-Pierre Jullien de), né à Orléans le 14 sept. 1759, était fils d'un habitant de cette ville qui possédait le domaine de Courcelles dans le Gâtinais. Le jeune Jullien en prit le nom, qu'il conserva lors même qu'il eut vendu le domaine. C'est ainsi qu'il prit toute sa vie le titre d'ancien magistrat, parce qu'il avait probablement été revêtu dans sa jeunesse de quelque magistrature, dont nous ignorons l'espèce. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'avant la révolution il était notaire à Orléans. Il fut aussi président d'une commission des hospices de cette ville ; et il n'oublia pas ce titre dans la liste fort longue de ceux qu'il se donnait. Venu à Paris dans les premières années de la restauration, il acheta, en 1820, le cabinet de titres nobiliaires formé par M. de Saint-Allais, ainsi que le fonds de ses éditions de l'*Art de vérifier les dates avant et après J.-C.*, in-4° et in-8°; et il entreprit la continuation de cet ouvrage, depuis 1770 jusqu'à nos jours ; mais il n'en fit que deux volumes, ayant cédé ce fonds à M. le marquis de Fortia, qui l'a terminé depuis. Courcelles publia dans le même temps (1820 à 1823) un *Dictionnaire historique des généraux français*, 9 vol. in-8°, qui n'est qu'une compilation mal faite avec quelques bons matériaux. L'auteur se livra ensuite exclusivement à la partie généalogique qu'il tenait de M. de Saint-Allais ; et donnant de l'illustration et des titres à tout le monde, il en obtint lui-même ou s'en donna de toutes les façons, d'abord celui de *Généalogiste honoraire du roi*, puis celui

de *grand-officier commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre*, *d'officier des ordres de Saint-Hubert, de Lorraine; du Phénix, de Hohenloe*; de *chevalier honoraire de l'ordre chapitral de l'ancienne noblesse, ou des quatre empereurs*; de *chevalier de l'ordre du Lion, de Holstein-Lunebourg; de l'Eperon d'or*, etc. La liste se terminait ordinairement par le titre de *Correspondant de la Société académique d'Orléans*. Courcelles avait à peu près mis fin à ses entreprises généalogiques, et il s'était retiré à St-Brieux depuis quelques années, lorsqu'il mourut dans cette ville, le 24 juillet 1834. On a encore de lui : I. *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, Paris, 1820, 5 v. in-8°. II. *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe*, etc., Paris, 1821 à 1830, 12 vol. in-4°. Chaque famille a fourni à M. de Courcelles les éléments de son illustration, et il les a consignés dans son livre tels qu'il les a reçus; ce qui a souvent excité des réclamations, entre autres de la part de MM. de Blacas-Carroz et de M. de Hongrie, comte de Crouy-Chanel qui, dans une circulaire fort amère du 25 oct. 1827, accusa hautement l'auteur de s'être fait payer pour insérer dans son livre de fausses généalogies; et reprocha même à Courcelles de s'attribuer des titres et un nom qui ne lui appartenaient pas. III. *Nobiliaire universel de France*, ou *Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de France, avec les armoiries de chaque famille gravées en taille-douce, faisant suite au Dictionnaire de la noblesse de France, qui paraissait avant la révolution*, tom. XVII et XVIII, Paris, 1820-21, in-8°. IV. *Armorial général de la chambre des pairs*, Paris, 1822, in-4° (ouvrage gravé). M—D j.

COURCIER (PIERRE), né à Troyes en 1604, jésuite en 1624, fut successivement professeur de mathématiques et de théologie, recteur de plusieurs colléges et du noviciat de Nancy, provincial de Champagne, et mourut à Auxerre, le 5 mai 1692. On a de lui : I. *Astronomia practica*. Nancy, 1653, in-8°. II. *Supplementum sphærometricæ*, Pont-à-Mousson, 1675, in-4°. III. *Negotium sæculorum Maria, sive rerum ad matrem Dei spectantium, chronologica epitome ab anno mundi primo ad annum Christi* 1660, Dijon, 1662, in-fol. Dans cet ouvrage singulier, l'auteur a recueilli avec un travail prodigieux tout ce qui peut avoir quelque rapport à la sainte Vierge; l'histoire de ses fêtes, de ses miracles, des églises consacrées en son honneur; le dénombrement des papes, des évêques, des souverains, en général de toutes les personnes qui se sont distinguées par leur dévotion envers la mère de Dieu. Les faits apocryphes et superstitieux s'y trouvent mêlés sans beaucoup de discernement avec ceux qui portent un caractère de vérité.

T—D.

COURIER (PAUL-LOUIS), naquit à Paris, le 4 janvier 1773. Son père Jean-Paul Courier, propriétaire du fief de Méré en Touraine, était d'une très-bonne famille de la bourgeoisie, et voyait les premières maisons de Paris. Une aventure qui eut le plus grand éclat, en dépit des précautions prises pour l'étouffer, le con-

traignit à quitter cette capitale. Un duc à qui Courier avait prêté jusqu'à cent soixante mille francs qui n'ont jamais été rendus, avisa, ce que tout Paris savait depuis long-temps, que son créancier vivait en commerce réglé avec la duchesse, et subitement atteint d'un transport jaloux voulut le faire assassiner par son valet-de-chambre aidé d'un soldat aux gardes. La tentative eut lieu au sortir de l'Opéra; mais elle fut sans succès. Courier se défendit, et ses assassins arrêtés furent condamnés à la roue et suppliciés en place de Grève, sans toutefois qu'il fût permis au parlement de poursuivre, de nommer même celui que l'on savait les avoir soldés. On comprend qu'ainsi traité par son débiteur, fort mal payé, enfin exilé de Paris qu'il aimait, Jean-Paul Courier, s'il avait auparavant chéri la noblesse, put la prendre en aversion; et cette aversion passa bien vite à son fils dont il fit lui-même la première éducation. A quinze ans ce dernier fut envoyé à Paris, où il étudia les mathématiques et où, voulant continuer l'étude du grec qu'il avait commencée sans maître, il suivit les cours de Vauvilliers au collége de France. On sait avec combien d'ardeur et de succès il cultiva toujours cet idiome d'Hérodote et de Longus, dans lequel il fit des progrès assez réels pour que les philologues allemands, peu prodigues d'épithètes flatteuses pour les hellénistes de la rive gauche du Rhin, l'appelassent, comme il le dit plaisamment lui-même, *doctissimus Currierus*, *Correrius*, *Cursor*, *Hemerodromus*, etc. Le 14 juillet 1789, il se trouvait aux Champs-Elysées jouant au ballon lors de l'enlèvement des armes des Invalides: la curiosité lui fit quitter la partie, et mêlé aux flots du peuple il pénétra dans l'hôtel et en rapporta un pistolet. Ces premières scènes de la révolution exercèrent sur son imagination un immense prestige; et, sans jamais donner la plus faible approbation au régime de la terreur, il resta invariablement, dans le sens honnête du mot, l'ami du peuple. En 1791, Labbey, son ancien maître, ayant été nommé à la place de professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Châlons, Courier le suivit dans cette ville. Son père le destinait au génie. En août 1792, il subit un premier examen dont le résultat fut son admission, en qualité d'élève sous-lieutenant d'artillerie à la date du 1er septembre. L'armée prussienne était alors dans le voisinage de Châlons, et les élèves étaient employés à la garde des portes de la ville où l'on avait placé du canon; les études étaient interrompues. Jusque-là le régime de l'école s'était trouvé d'accord avec l'humeur de Courier. Mais quand, après la retraite de l'ennemi, la discipline reprit son empire, il trouva fort dur l'assujétissement auquel il était réduit; les mathématiques furent mises de côté pour les auteurs grecs; et souvent, ayant oublié l'heure à laquelle se fermaient les portes de l'école, il n'y rentrait qu'en grimpant par-dessus les murs. Aussi, lorsque l'examen définitif approcha, il eut beau faire, le temps lui manqua. Interrogé sur l'hydrostatique, il confessa naïvement qu'il ne savait rien sur cette matière, ajoutant que si on voulait lui accorder un peu de temps il s'en informerait. Quelques jours après, il répondit d'une manière satisfaisante, et il donna de son intelligence une idée si haute à l'examinateur Laplace, qu'il fut mis au premier rang des

élèves parmi lesquels on comptait Charbonnel, Haxo, Ruty, etc. Nommé lieutenant le 1er juin 1793, il se rendit à Thionville où était sa compagnie, et y resta jusqu'au printemps de 1794. A cette époque il quitta la garnison pour être employé à l'armée de la Moselle; et, chargé d'organiser un atelier pour la réparation des armes, il occupa avec ses ouvriers un vaste couvent de moines, où, contrairement à l'usage, il établit une stricte discipline, et s'opposa également au pillage et au gaspillage. En juin 1795, il fut nommé capitaine et se rendit au camp devant Mayence où il reçut la nouvelle de la mort de son père. Tout entier à l'impression que cet évènement funeste et surtout la pensée de la douleur de sa mère opérèrent sur son ame, il partit sans prévenir personne, sans songer même à demander un congé. Chemin faisant, il fut curieux de visiter son abbaye. Il y vit les commissaires de la Convention fort occupés à faire ce qu'il avait interdit si sévèrement à ses soldats, à la dépouiller de fond en comble. A Paris enfin, l'idée lui vint de réparer autant que possible la brusque faute qu'il avait commise en partant sans avis et sans permis. Il eut besoin du crédit de ses amis pour y parvenir. Envoyé ensuite dans le Midi, ce qui lui donnait le moyen de prolonger son séjour en Touraine, il passa quelques mois dans Albi où il recevait des boulets fournis aux magasins de l'artillerie par les forges des environs, et où il traduisit la harangue *pro Ligario*. A Toulouse où il vint ensuite, il continua ses travaux philologiques, et prit un maître de danse; en 1789, il en avait remercié un au bout de quatre leçons; mais ces deux années 1796 et 97, uniques peut-être par le goût du plaisir qui se manifesta dans toute la France avec fureur, ne pouvaient être traversées impunément par un militaire. Courier paya le tribut à la fureur du jour. Bientôt il fut assez habile dans l'art des Vestris pour en donner lui-même des leçons. Il compta plusieurs dames parmi ses élèves. Ses succès lui firent des envieux, et son zèle près d'une d'elles fut interprété si malignement qu'il se vit forcé de quitter précipitamment la ville. Il revint à Paris; puis, au printemps de 1798, il rejoignit les troupes qui se rassemblaient en Bretagne, sous le nom d'armée d'Angleterre. Après avoir parcouru les côtes du Nord à la suite d'un général d'artillerie, arrivé dans Rennes, il y ébaucha son Eloge d'Hélène. Enfin il fut envoyé en Italie, et vers la fin de décembre 1798 il se trouvait à Rome, qui venait d'être évacuée par l'armée napolitaine et que Français et Italiens pillaient à qui mieux mieux. « Allez! nous vengeons « bien l'univers vaincu, » écrivait-il à son ami Chlewasky. La résistance de la forteresse Civita-Vecchia, qui pendant la courte occupation de Rome par les Napolitains avait relevé l'étendard papal, interrompit son paisible séjour dans l'ancienne capitale du monde. Jusque-là on s'était contenté de bloquer la place: on prit la résolution de l'attaquer de vive force. Courier vint avec quelques canons. Comme il s'exprimait très-facilement en italien, il fut envoyé avec un officier de dragons et un trompette pour faire aux habitants une dernière sommation. Parvenu à peu de distance de la porte, il s'aperçut qu'un rouleau de louis, naguère dans sa poche, y avait fait trou, et il pied mit à terre pour le chercher. Il allait remonter à cheval lorsqu'un

bruit de fusils se fit entendre, et que le trompette arriva seul près de lui : l'officier avait été tué ; probablement Courier devait la vie à la perte de son argent. La ville s'étant rendue le 10 mars par capitulation, il revint à Rome, et y resta six mois, jusqu'à l'évacuation par les troupes françaises et l'entrée des Napolitains. Insoucieux comme de coutume, Courier en uniforme était allé faire ses adieux à la bibliothèque du Vatican et n'en sortit qu'à la nuit close. Mais une lampe allumée devant une madone le fit reconnaître : soudain les cris *algiaccobino* retentirent ; et un coup de fusil tiré sur lui alla frapper une vieille femme qui se trouvait là. Cet accident lui donna le temps de s'enfuir jusqu'à son logement ; et le lendemain son vieil ami Chiaramonte le conduisit dans sa propre voiture au château Saint-Ange, qu'occupaient les troupes françaises en attendant qu'on les transportât en France. Embarqué à Civita-Vecchia, sur l'escadre que commandait le commodore anglais Trowbridge, puis déposé à Marseille, il prit la route de Paris où il fut forcé de garder la chambre quatre mois, par suite d'un crachement de sang. Heureusement la société de son médecin (Bosquillon), qui était en même temps professeur de grec, lui fit prendre sa situation en patience. Rétabli, il fut employé à la suite de la direction de l'artillerie de Paris, ce qui lui laissa de longs loisirs. Il les utilisa en s'occupant de Cicéron dont il traduisit les harangues. Il se lia aussi avec les hommes les plus versés dans l'étude des langues anciennes. C'est alors qu'il fit connaissance avec Clavier. Une rechute au printemps de 1801 lui valut un congé de convalescence qu'il passa à la Chavonnière, où il eut le malheur de perdre sa mère. Il y prit un goût qui se développa plus tard pour l'agriculture et principalement pour l'industrie vignicole. Au bout de l'année cependant, il fallut quitter les récoltes et les bibliothèques, pour rejoindre sa compagnie à Strasbourg. Au reste, là comme à Paris, sa vie fut plus littéraire que militaire. Le capitaine d'artillerie se chargeait des commissions de Clavier pour l'imprimerie Bipontine, rendait compte de l'Athénée de Schweighæuser dans le *Magasin encyclopédique* de Millin et y ajoutait sans livre et *in due piedi*, disait-il, des notes et des conjectures. La paix profonde dont alors jouissait l'Europe le mit à même d'obtenir un congé qu'il prolongea tant qu'il put. Paris, Cambrai, La Véronique le virent successivement. C'est dans la première de ces villes qu'il recueillait ses matériaux en feuilletant et en causant ; dans la solitude de La Véronique, il écrivait, il élaborait ses ouvrages qui tous, les premiers surtout, ont été remis sur le métier assez de fois pour obtenir l'approbation du sévère Boileau lui-même. Le compte-rendu de l'Athénée paraissait alors : l'*Éloge d'Hélène*, esquissé en 1798, fut imprimé en 1803, avec une dédicace à Mme Constance Pipelet (depuis princesse de Salm-Dik) ; un *Récit du voyage entrepris par Ménélas pour aller à Troie redemander Hélène* resta inachevé. Pendant ce temps les généraux Duroc et Marmont, qui avaient été ses condisciples à Châlons, obtinrent en sa faveur le brevet de chef-d'escadron (27 octobre 1803). Mais il fallait se rendre sur-le-champ à Plaisance et rejoindre le premier régiment d'artillerie

à cheval. Il y mit peu de promptitude et n'arriva qu'en mars 1804. C'est là qu'il reçut la nouvelle de l'élévation de Bonaparte à l'empire; et c'est de là qu'est datée sa fameuse lettre : « Nous venons de faire un empe- « reur, et pour ma part je n'y ai « pas nui. Voici l'histoire, etc. » Bientôt, choqué sans doute de ce changement, quoique ses idées républicaines ne fussent point encore chez lui ce qu'elles ont été depuis, il demanda ce que personne à cette époque ne sollicitait, à passer dans le royaume de Naples, sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr; et, après avoir reçu le ruban rouge des mains du maréchal Jourdan, il eut l'ordre d'aller y prendre le commandement de l'artillerie à cheval. En s'y rendant il visita la bibliothèque de Parme où il travailla sur Xénophon, et il copia des inscriptions curieuses à Fano et à Sinigaglia. La crainte d'avoir à passer les torrents s'il s'arrêtait plus long-temps le décida enfin à se hâter. Les incidents dont fut semée sa route lui donnèrent une triste idée du gouvernement napolitain. C'était au reste la conséquence naturelle des évènements qui avaient eu lieu depuis six ans dans Naples. Courier, malgré ces inconvénients, qui ne le touchaient que comme simple observateur, trouva d'abord sa position agréable. Barletta était son séjour; il y continua ses anciennes études, copia des inscriptions, et entretint à ce sujet des correspondances avec divers savants. « Je suis devenu Ita- « lien, cérivait-il; et, si le royaume « d'Italie s'établit, j'aurai de grands « avantages à m'y fixer. » Et ailleurs : « Je suis bien ici où j'ai tout « à souhait, un pays admirable, « l'antique, la nature, les tombeaux, « les ruines... » La guerre de 1805, ayant fait refluer vers l'Italie septentrionale les troupes qui occupaient Tarente et la Pouille, et qui alors formèrent la droite de l'armée d'Italie, Courier joignit vers Pescara le quartier-général. Il fut présent le 24 nov. à l'affaire de Castel-Franco où le général Saint-Cyr contraignit le prince de Rohan à se rendre avec sa division autrichienne. Lorsque le brusque dénouement d'Austerlitz eut terminé la guerre, les troupes françaises de Naples reprirent la route de ce pays. Mais Courier passa du corps d'armée de Saint-Cyr qui retournait en Pouille, à celui du général Reynier qui marchait directement sur Naples. On sait que le détrônement de la dynastie régnante fut le résultat de cette marche, qui ne rencontra du reste aucun obstacle. Le 14, les Français étaient à Naples. Ensuite Reynier fut dirigé sur la Calabre : Courier eut part au combat de Campo Tenese, et accompagna partout Reynier qui, poursuivant les fuyards, occupa Cosenza, entra dans Reggio et fut en vue de Messine le 29 mars 1806. « Voilà ce me « semble, écrit-il le 15 avril, un « royaume assez lestement con- « quis.... Nous triomphons en cou- « rant, et ne nous sommes encore « arrêtés qu'ici où terre nous a man- « qué.... Nous la voyons (la Sici- « le), comme des Tuileries vous « voyez le faubourg Saint-Germain; « le canal n'est ma foi guère plus « large.... Croiriez-vous que ce peu « d'eau salée nous arrête ? ... Ce « royaume, c'est bien pourtant la « plus jolie conquête qu'on puisse « jamais faire en se promenant. « J'admire surtout la complaisance « de ceux qui nous le cèdent..... Il « faut convenir que l'Europe en use

« avec nous fort civilement. Les « troupes en Allemagne nous apportaient les armes et les gouverneurs « leurs clés avec une bonté adorable. Voilà ce qui encourage dans « le métier de conquérant ; sans « cela on y renoncerait... Tant y a « que nous sommes au fin fond de « la botte dans le plus beau pays « du monde et assez tranquilles, si « ce n'était la fièvre et les insur« rections. Car le peuple est im« pertinent. Ces coquins de paysans « s'attaquent aux vainqueurs de « l'Europe! Quant ils nous pren« nent, ils nous brûlent le plus dou« cement qu'ils peuvent. On fait peu « d'attention à cela. Tant pis pour « qui se laisse prendre.. Chacun « espère s'en tirer avec son four« gon plein ou ses mulets chargés, « et se moque de tout le reste... » Ce tableau si vrai, si vif de l'état du pays, qu'ensuite Courier poursuit dans tous ses détails, peut donner l'idée des dangers que courait *au fin fond de la botte* un officier chargé souvent de commissions difficiles. Il ajoutait encore à ces chances périlleuses en s'aventurant sans grandes précautions parmi les ruines ou dans les beaux sites de cette campagne admirable. Il faut dire aussi que son humeur caustique et franche le rendait désagréable à plusieurs personnages qui plus d'une fois essayèrent de lui nuire et plus d'une fois y parvinrent. Pour ne citer qu'un exemple de cette extrême liberté avec laquelle il s'exprimait sur le compte de *tutti quanti*, on comprendra combien devait parfois déplaire aux chefs les incartades d'un officier qui, rencontrant sur la route les fourgons de César Berthier portant son nom inscrit en grosses lettres, rayait avec la pointe de son sabre le mot de *César* en criant au conducteur: « Va dire à ton maître qu'il peut « continuer à s'appeler Berthier; « mais pour César, je le lui dé« fends. » Ayant reçu l'ordre de diriger de l'artillerie de Tarente sur les côtes de l'Italie qui font face à la Sicile, Courier mit à cette commission autant de zèle que d'habileté. Mais il n'est pas d'obstacle que le hasard et les hommes ne missent sous ses pas pour l'empêcher de réussir. Dès le commencement de son voyage, il fut sur le point d'être submergé dans la traversée de Crotone à Tarente. Puis il se trouva que tout le monde savait le but d'une mission qui, pour réussir, devait être secrète. Ensuite arriva le roi Joseph qui tout nouvellement avait *reçu l'ordre de s'intituler roi des Deux-Siciles;* et il ne fut plus question que de lui baiser la main, et « ceux « qui l'avaient baisée, la voulant « baiser encore, il n'y eut ni maire « ni adjoint, pas un ouvrier de la « ville, du port, de l'arsenal que je « pusse faire démarrer de l'anti« chambre ou de l'escalier... Un « bon usage à faire du sceptre en « cette occasion, c'eût été d'en cas« ser le né à tous ces friands du « *leccazampa*. Mais point! Tout « le monde hors moi prenait plaisir « à cette sottise. J'eus beau crier, « jurer, me plaindre: le baise« main l'emporta toujours sur une « misère, comme était celle d'armer « toutes les places et toutes les « côtes de la Calabre! » Plus tard ordre de s'abstenir de toute espèce de réquisition; et en même temps pas un sou pour payer main-d'œuvre, animaux, etc. Après avoir avancé tout ce qu'il possédait, Courier s'empara de ce qu'il lui fallait, mulets, bœufs, buffles, en dépit du roi. Alors survint, sous prétexte d'accé-

lérer les travaux, un aide-de-camp du roi. Courier refusa nettement de se concerter avec un homme sans mission ostensible, et dont le seul but était de l'épier. Enfin, après six semaines d'efforts et de débats, ayant expédié de Tarente à Crotone plusieurs bâtiments chargés de canons, qui tous arrivèrent à bon port, il s'embarqua lui même sur une polaque qui portait un dernier chargement de douze pièces de gros canon. Un brick anglais lui donna la chasse, et, comme il gagnait la polaque de vitesse, Courier se jeta dans la chaloupe avec l'équipage, après avoir ordonné au capitaine de couler bas le bâtiment. On n'y parvint pas, et les Anglais s'emparèrent des canons. Quant aux fugitifs, ils gagnèrent la côte et abordèrent à l'embouchure du Crati, près de l'emplacement de l'ancienne Sybaris. Courier et trois Français qui l'accompagnaient se rendaient à Conegliano, à deux lieues de là, lorsque des insurgés calabrois ou, comme on les appelait, des brigands, les prirent et se disposèrent à les fusiller. Une ruse du syndic de Conegliano, qui survint fort à propos, les sauva. De Cosenza où il arriva ensuite, Courier se dirigea vers Monte-Leone, alors quartier-général de Reynier. Il fut accueilli par un « Ha, ha! c'est donc vous qui faites « prendre nos canons! » Sa réponse vive et prompte, et où lui-même prenait l'offensive, coupa court à ces reproches. « Soit crainte de m'en faire trop dire, ajoute-t-il, soit qu'on me ménageât pour quelque sot projet, il (le général) se radoucit. La conclusion fut que je partirais pour en ramener encore autant. » Cette fois, il n'eut pas la peine d'aller jusqu'à Tarente. Les Anglais débarquaient à Maida; et Reynier, battu à Sainte-Euphémie, se retirait sur Marcellinara. Verdier, pressé par les insurgés que le débarquement des Anglais rendait de plus en plus nombreux, évacua Cosenza, et, se retirant vers le Nord, ne s'arrêta qu'à Matéra; Courier l'y joignit. Rien de particulier ne distingua pour lui cette retraite, si ce n'est qu'il trouva Reynier abordable, et que dans son malheur il ne l'abandonna pas comme ses favoris de la veille. Tandis que tout le monde le blâmait, il le plaignit, l'excusa. « Ceux qu'il produisait, qu'il poussait, lui jettent la première pierre. C'est un homme faible, irrésolu, tête étroite, courte vue; il devait faire ceci, ne pas faire cela. Chacun après le dé vous montre comment il fallait jouer.... Sotte chose pour un homme qui commande d'avoir sur les épaules un aide-de-camp de l'empereur, un monsieur de la cour qui vous arrive en poste et portant dans sa poche le génie de sa majesté. La bataille gagnée, c'eût été l'empereur, le génie, la pensée, les ordres de là-haut... Mais la voilà perdue : c'est notre faute à nous. La troupe dorée dit : « L'empereur n'é« tait pas là ! » — Cependant l'échec causé par l'apparition des Anglais fut bientôt réparé. Masséna venait au secours avec six mille hommes. Le 14 août, Verdier avait réoccupé Cosenza. Courier qui, jusqu'à la bataille de Cassano, avait toujours été à côté de Reynier, qui dans son désespoir semblait chercher à se faire tuer, revint aussi en Calabre, puis fut détaché de divers côtés pour réduire les insurgés. Il en battit une bande le 18 au sortir de Cosenza, s'avança le même jour jusqu'à Scigliano, marcha de concert avec Verdier, mais inutilement, sur La Manteo, faillit encore être tué par les brigands près

d'Ajello, et enfin, après diverses aventures, resta comme ses compagnons à Mileto, d'où il ne sortait que pour donner la chasse aux paysans qui ne cessaient point de brûler les Français et qu'on accusait de manger leurs prisonniers. Cette guerre d'extermination et d'embûches, aussi mesquine que cruelle, commençait à lui rendre sa position odieuse. On ne peut imaginer à quel dénûment l'avaient réduit les évènements de cette vie de guérillas; tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois à quatre pattes, parfois en bateau. Il y avait perdu ses chevaux, ses habits, ses pistolets, son manteau, son argent, le *tout évalué à douze mille francs par la discrétion du perdant*, et, pour mettre le comble à ses douleurs, son bréviaire, une Iliade de l'imprimerie royale, *ex dono* Barthélemy. Il fallut que le général Mossel lui fît présent d'une chemise. Enfin, rappelé dans la capitale, il y resta deux mois occupé de ses études de prédilection, et surtout d'une traduction des livres de Xénophon sur le commandement de la cavalerie et de l'équitation. Ces travaux furent interrompus par un ordre d'aller à Foggia dans la Pouille surveiller une levée de chevaux et de mulets qui se faisait dans cette province pour le service de l'artillerie. Il poussa jusqu'à Bari et à Lecce, et vers la mi-juin 1807 revint à Naples où il trouva le général commandant l'artillerie, très-mal disposé contre lui. Il fut mis aux arrêts; mais une lettre qu'il écrivit à ce commandant et dont vingt copies furent répandues dans l'armée fit voir à celui-ci qu'il aurait affaire à trop forte partie. Courier fut mis en liberté, et le général lui-même appuya la demande qu'il fit d'être employé ailleurs. Au mois d'août, en effet, il reçut l'ordre de se transporter à Vérone; mais il resta encore tant à Résina qu'à Naples même jusqu'au mois de décembre. Pendant ce temps le traité d'équitation l'occupait toujours. La belle bibliothèque du marquis Tacconi lui fut ouverte. Pour mieux saisir les préceptes de l'auteur athénien sur l'équitation, il chevauchait à la grecque, c'est-à-dire sans étriers et sans selle sur un cheval sans fers, et courait ainsi au grand galop sur les dalles qui forment le pavé de Naples, à la grande surprise de ses camarades qui n'y marchaient qu'avec précaution. Il s'arrêta de même à Rome où il comptait d'anciens amis, à Florence où il se partagea entre les bibliothèques et la conversation d'Ackerblad et de quelques autres. C'est là que pour la première fois il remarqua le manuscrit de Longus, si fameux depuis par la tache d'encre qui en macula une page. Milan et Brescia l'arrêtèrent aussi. Enfin il arriva, en janvier 1808, au lieu de sa destination: on l'y attendait depuis six mois, et il y trouva une lettre du ministre de la guerre qui le mettait aux arrêts et lui retenait une partie de ses appointements. Il y demeura un mois et il fut ensuite dirigé sur Florence; puis nommé commandant de l'artillerie à Livourne. Il y resta jusqu'à la fin de 1808, à quelques absences près, et quitta la Toscane le 4 février 1809 pour aller à Milan. Là, voyant que, malgré ses sollicitations déjà de longue date, il ne pouvait obtenir ni congé pour la France, ni congé pour Rome, ni même destination en Espagne, ce qui lui eût permis de faire au moins un court séjour en Touraine, il donna sa démission qui fut acceptée le 15 mars; et, devenu

libre, il se rendit à Paris. Peut-être alors regretta-t-il d'avoir si vite quitté une carrière où, malgré ses brusques façons, il pouvait espérer de l'avancement : toute ambition n'était pas morte chez lui. Peut-être aussi voulait-il assister à une campagne où Napoléon commanderait en personne. Toujours est-il qu'à peine la nouvelle des batailles d'Abensberg et d'Eckmuhl fut connue, il employa de nouveau ses amis pour être admis dans l'armée, et obtint provisoirement l'ordre de se rendre en Allemagne. Des affaires particulières le retinrent quelque temps à Paris et à son domaine de Luines, et il n'arriva que le 15 juin à Vienne, où il fut désigné pour faire partie du quatrième corps d'armée. Cet ordre le contraria vivement: il avait espéré faire la campagne tout entière sous les ordres du général Lariboissière, avec le fils duquel il s'était rendu au quartier-général. Il joignit donc le quatrième corps dans l'île de Lobau, et quoique, faute d'argent, il se trouvât sans cheval, il resta aux batteries tant qu'elles firent feu pour protéger le passage du Danube. Lui-même franchit le fleuve en bateau un des premiers. Le lendemain, malade et hors d'état de se soutenir, il fut porté à Vienne. Sa guérison fut prompte. Mais mécontent de tout, encore plus mécontent de ne pas rentrer au service avec l'éclat dont il eût voulu s'entourer en cette occasion, il prit vite le parti d'y renoncer définitivement, pria le général Lariboissière de rayer son nom de tous les contrôles, et revint à Strasbourg un mois environ après en être parti. N'ayant reçu ni solde, ni brevet depuis sa rentrée provisoire, il ne se regardait nullement comme engagé. Bientôt, voulant retourner en Italie, il se rendit à Zurich, à Lucerne où il séjourna deux mois dans une solitude charmante, partageant ses loisirs entre la promenade, les bains, le *dormir* et sa traduction libre de la vie de Périclès par Plutarque; franchit à pied le Saint-Gothard, et arriva par Bellinzona et Lugano à Milan. Il n'y resta que trois semaines, et chargé de commissions grecques par Clavier, avec lequel plus que jamais il était en correspondance, il partit pour Florence. Arrivé dans cette ville le 4 novembre (1809), il était le lendemain à la bibliothèque de San-Lorenzo et y examinait en *détail* le manuscrit qu'il avait *feuilleté* l'année précédente. Il ne tarda point à se convaincre que le livre 1er, qui jusqu'alors avait présenté une lacune dans toutes les éditions, *s'y* trouvait tout entier. Ce fragment inédit était de plusieurs pages. Le sous-bibliothécaire Furia, auquel il fit part de sa découverte, en fut décontenancé. Il avait lui-même donné de ce manuscrit une notice bibliographique fort détaillée et à laquelle il avait travaillé six ans. Il se trouvait qu'en ce long espace de temps, après avoir cent fois tenu et parcouru le manuscrit, il n'avait pas soupçonné la seule chose qui lui donnât du prix. Deux jours plus tard, après avoir copié ou fait copier le fragment. Courier voulant marquer dans le volume l'endroit du supplément, y mit une feuille de papier sans s'apercevoir qu'elle était barbouillée d'encre en dessous. Ce papier s'étant collé au feuillet y fit une tache qui couvrait quelques mots. Soudain les envieux de crier que l'ex-officier d'artillerie avait voulu se réserver le monopole du fragment. La cabale s'en mêla. Courier répondit aigrement, trouvant le malheur fort pe-

tit et « ne sachant pas que ce livre fût le palladium de Florence. » De plus, il avait dans le premier moment offert sa copie à la bibliothèque, comme remplacement tolérable de ce dont il venait de la priver; et plus tard, lorsqu'il s'aperçut qu'il avait affaire à des ennemis, il la refusa, craignant qu'on ne la falsifiât ou ne la supprimât. Il faut dire aussi que les haines qu'inspirait la domination française, n'osant s'exprimer sur des matières plus graves, s'exhalaient sur ces questions futiles. Furia écrivit en prose poétique l'histoire du grand évènement. Il parut aussi des estampes dont une représentait Courier dans une bibliothèque, versant toute l'encre de son cornet sur un livre ouvert. Les conservateurs s'assemblèrent chez le garde du Musée, et les chimistes convoqués pour donner leur avis déclarèrent que cette encre était d'une composition extraordinaire et résistait à toute analyse. Soit pour démentir ceux qui l'accusaient de vues mercantiles, soit que tel eût été primitivement son dessein, Courier résolut de faire imprimer le fragment et même tout Longus à ses frais, et d'en donner tous les exemplaires. Sur ces entrefaites vint une permission de dédier le tout à la princesse (c'est ainsi qu'on appelait en Toscane la sœur de Napoléon). « Cette permission, dit Courier, annoncée « par le préfet même de Florence, et « devant beaucoup de gens à Paul « Louis, le surprit. Il ne s'attendait à rien moins, et refusa d'en « profiter, disant pour raison que le « public se moquait toujours de ces « dédicaces. Mais l'excuse parut frivole. Le public en ce temps-là n'était rien, et Paul-Louis passa pour « un homme peu dévoué à la dynastie « qui devait remplir tous les trônes. « Le voilà noté philosophe, indé« pendant, voleur de grec. Un « chambellan de l'auguste Elisa écrit « à Paris, en Allemagne..... Une « excellence à porte-feuille trouve « ce raisonnement admirable, or« donne de saisir le grec et le fran« çais publiés à Paris et à Florence. « Et ce fut une chose plaisante. Le « visir de la librairie ne sachant ce « que c'était que grec ni manuscrit, « connaissant aussi peu Longus que « son traducteur, avait d'abord écrit « de suspendre la vente de l'œuvre « quelle qu'elle fût; puis apprenant « qu'on ne vendait pas, mais qu'on « donnait ce grec et ce français, il « fit séquestrer tout. Paul-Louis ne « s'en émut guère, et laissait sa « Chloé dans les mains de la police. « Mais à la fin il eut avis qu'on al« lait le saisir lui-même. Cela le « rendit attentif. » Le préfet de Rome l'ayant mandé pour subir un interrogatoire en règle, il lui répondit qu'il allait éclairer enfin le public, par un mémoire très-succinct, sur le maigre sujet dont on faisait tant de bruit. « Monsieur, répondit le « préfet, gardez-vous bien de rien « publier sur l'affaire dont il est « question: vous vous exposeriez « beaucoup, et l'imprimeur qui vous « prêterait son ministère ne serait « pas moins compromis » Animé par cette défense, Courier va trouver un vieil et pauvre imprimeur d'almanachs, qui ne comprenait pas un mot de français, lui fait accroire qu'il vient de la préfecture, et, par ordre, compose avec lui le mémoire dont il a parlé au préfet, commence le tirage; puis, lorsque son vieux typographe, se ravisant, court à la préfecture pour s'assurer de la vérité de ce qu'on vient de lui dire, il empaquette une centaine d'exemplaires,

et s'en va. Un quart d'heure après, l'imprimerie était remplie de sbires. Courier ensuite écrivit au préfet une dernière lettre, lui racontant comment il avait trompé l'imprimeur, et lui envoyant un exemplaire du mémoire avec prière de le transmettre au ministre curieux de savoir ce qu'il était. Le mémoire n'est autre que la lettre à M. Renouard. Elle fit du bruit, surtout en Italie. Une polémique sembla vouloir s'engager. Quelques écrits parurent en faveur de Courier ; on allait y répondre : le gouvernement intervint et imposa silence à tous. Courier alors vécut paisible et libre. Peut-être le dut-il un peu au bon sens de l'empereur lui-même, qui un jour « voulut savoir ce que c'était qu'un « officier retiré à Rome qui faisait « imprimer du grec. Sur ce qu'on « lui en dit, il le laissa en repos... » Courier passa l'année suivante tout entière et les cinq premiers mois de 1812 à Rome, Albano, Tivoli, Naples, Frascati. Enfin il quitta pour la dernière fois la magnifique cité et arriva le 3 juillet 1812 à Paris, d'où il ne sortit que pour aller visiter ses biens en Touraine. De retour dans la capitale, il s'y partagea entre les travaux de l'helléniste et le jeu de paume pour lequel il avait eu jadis une excessive passion qui alors se réveilla dans toute sa force. En 1813, la belle saison lui fit déserter Paris pour Saint-Prix dans la vallée de Montmorency. Là fut achevée sa traduction de *Daphnis et Chloé*. Les évènements de 1814 l'affectèrent vivement, et il projetait de quitter Paris lorsque le hasard le rapprocha de la maison Clavier. Il crut alors qu'il serait heureux avec la fille aînée de son ami, et demanda sa main qu'il obtint bientôt. Indécis ou plutôt indépendant de caractère, il s'en repentit presque aussitôt, rompit, demanda pardon d'avoir rompu, subit toutes les conditions que belle-mère et fiancée lui imposèrent; promit de devenir courtisan, de faire des visites et des démarches pour avoir des places, de s'ingénier pour être de l'Institut : il aimait. Enfin le mariage eut lieu le 12 mai 1814. Mais, chose étonnante, presque aussitôt le regret de sa vie aventureuse le reprit plus fort que jamais. Il partit pour la Touraine, passa sur les côtes de Normandie et fut sur le point de s'embarquer pour le Portugal. Cependant il finit par faire de nécessité vertu ; et, revenu à Paris, il ne quitta plus sa femme qu'à regret et pour des affaires indispensables. C'est alors que voulant porter son revenu au maximum, il se mit sérieusement à tirer parti de ses terres et qu'il se donna ses titres de *bûcheron* et *vigneron* par lesquels il aima si souvent à se désigner depuis. Appelé souvent dans Indre-et-Loire par les soins que nécessite l'exploitation rurale, son antipathie pour le gouvernement royal s'y accrut encore. L'aspect des réactions, des prétentions de la noblesse et du clergé de province, fit sur lui une vive impression ; et il publia sa *Pétition aux deux chambres*, qui eut plus de succès qu'il n'en attendait. Cependant tous les hommes nommés dans sa pétition, et qu'on s'attendait à voir fusiller ou mourir sur l'échafaud, furent mis en liberté ou subirent des peines légères. Il n'eût même tenu qu'à l'auteur de prendre sa part des faveurs ministérielles, et certes il n'eût pas eu la peine de les demander. Mais toute espèce de dépendance lui était trop antipathique pour qu'il acceptât rien. Ses études littéraires l'occupaient toujours. Il tra-

duisait l'*Ane* de Lucius de Patras; et il se pénétrait davantage chaque jour du langage naïf qu'il voulait reproduire. Hérodote, Plutarque se disputaient aussi ses moments. Il demeurait un peu plus souvent à Paris, tandis que sa femme le remplaçait à Tours. La mort de Clavier, en 1817, engagea plusieurs de ses amis à lui conseiller de se mettre sur les rangs pour lui succéder à l'Institut. Il paraît même que l'académicien mourant avait exprimé ce désir. Quoi qu'il en soit, Courier brigua le fauteuil. Trois places étaient alors vacantes, et l'académie pour mieux choisir resta six mois en suspens. Au bout de ce temps, MM. Jomard et Leprévost-d'Iray obtinrent les voix de la majorité. Courier exclu jura de ne jamais se représenter et tint parole. Mais il ne se borna pas à le jurer en secret; froissé par quelques sarcasmes dont le sens était qu'il voulait être de l'académie en dépit des académiciens, et qu'il se présenterait à l'académie jusqu'à ce que, de guerre las, on l'eût admis, il fit voir qu'avec l'arme terrible du ridicule, nul ne devait essayer de joûter avec lui, et il publia son écrasante philippique intitulée: *Lettre à messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Cette lettre, lue par fragments à diverses personnes, inspira l'effroi. Il n'est sorte d'efforts qu'on ne fit pour la supprimer. Courier, qui lorsqu'il allait dans son département avait sans cesse à se plaindre d'une foule de petites vexations exercées sur lui par les autocrates du lieu, trouva sans peine accès et accueil dans les salons ministériels. On lui souriait. On écrivait au préfet de le laisser en repos. On allait destituer le maire et nommer Courier à sa place. Le tout, il est vrai, à une petite condition qu'on ne disait pas, qu'il ne devinait pas, qu'il soupçonna plus tard, la non-publication de la fatale lettre. De nouvelles tracasseries, la perte de ses procès (civils, car il n'en avait pas de politiques alors), furent le résultat de son défaut d'intelligence. Il passait peu de mois sans aller à la campagne; et là, tout en soignant ses bois, ses vignes, il écrivait pour le *Censeur*, journal de l'opposition. De cette époque aussi (1819, 1820), sont la requête à *MM. du conseil de préfecture de Tours*, et les deux *Lettres particulières*. Au commencement de 1821, comme on commençait à provoquer la souscription pour Chambord, il conçut l'idée du *Simple discours*, et la communiqua sur-le-champ à plusieurs amis qui lui conseillèrent de se hâter pour saisir l'à-propos. Il ne l'acheva cependant qu'à la fin de mars. On sait quel fut le succès de cette brochure. Rien n'y manqua, pas même le procès qui l'augmente toujours. Le procureur-général lança contre le vigneron de la Chavonnière réquisitoire, mandat de comparoir. Quatre chefs d'accusation étaient portés contre lui. Trois furent écartés par la chambre des mises en accusation; et il comparut sous le poids d'une prévention unique: *outrage à la morale publique, pour avoir soutenu que le voisinage de la cour soufflerait la corruption et la fainéantise aux paysans des environs*. Jugé coupable par la déclaration du jury, Courier fut condamné à deux mois de prison et deux cents francs d'amende. Avant d'aller en prison il se rendit en Touraine où était sa femme, et il publia le *Compte-rendu* de son procès, avec le discours de M. Ber

ville, son avocat, et celui qu'un instant il avait voulu y joindre. Cette publication eut encore plus de succès que la précédente; et à partir de cette époque Courier fut un des écrivains les plus populaires. Toutes les distinctions qui viennent trouver les célébrités récentes allèrent le chercher à Sainte-Pélagie. Les chefs du libéralisme lui prodiguèrent leurs offres et cherchèrent à le lier à eux. Leurs théories en général et leur but apparent étaient bien les mêmes que ceux de Courier. Mais il ne se faisait point illusion sur les arrière-pensées de ces nouveaux amis politiques: il voyait à nu leur soif d'honneurs, de richesses, de pouvoir, leur incurie des souffrances du peuple, l'ignorance des uns, l'incapacité des autres. C'est dans la génération naissante qu'il espérait. Il ne se lia donc que très-secondairement avec les hommes les plus influents des diverses nuances de l'opposition; et cette raideur qui lui avait rendu si odieux les *mamamouchis* de l'empire, il l'apporta dans ses relations avec les héros de la gauche. Mieux que personne il avait compris le rôle et deviné le but des chefs du parti qui jouait alors si bien la comédie. *Je vous renoncerai*, écrivait-il en parlant de ces messieurs, *quand vous serez forts, c'est-à-dire insolents.* Et il avait deviné si juste, qu'en 1832, lorsque le libraire Paulin s'avisa de réimprimer ses œuvres, quelques personnes pensèrent que sa verve satirique était dirigée contre ce qui se passait alors; et tout le monde put dire que le temps était venu où Courier n'eût pas manqué de *renoncer* les siens devenus *forts et insolents.* Sorti de Sainte-Pélagie, il se trouva si bien des champs qu'il résolut de ne plus se brouiller avec le procureur du roi. Il reprit sa traduction de Daphnis et Chloé (pour la collection des romans grecs de Merlin), revit *Théagène et Chariclée* (pour le même recueil), rassembla des matériaux pour une édition des *cent nouvelles*, et enfin, ne pouvant s'empêcher de fronder *un petit*, fit la *Pétition des villageois qu'on empêche de danser.* Contre son attente, il souleva encore par cette bien légère satire la bile du pouvoir, et un mandat du juge d'instruction lui enjoignit de venir subir à Paris un interrogatoire et un procès. Peut-être le but de cette tracasserie *était*-il de l'empêcher de *réussir* aux élections de Chinon, où les libéraux le portaient. Dans ce cas le but fut atteint. Le marquis d'Effiat l'emporta de quarante voix. Du reste l'affaire n'eut pas de suites; mais on maintint la saisie des exemplaires pris chez lui pendant son absence. Tout en se rendant à l'interrogatoire du juge d'instruction, il avait en poche sa *première réponse aux anonymes.* L'année 1823 se passa tout entière pour lui en compositions et en voyages. Il composait à la campagne: il apportait lui-même ses œuvres à Paris. Deux personnes au plus savaient comment elles paraissaient, comment elles s'imprimaient. « J'écris « une page ou deux, dit-il un jour, « je les jette dans la rue, elles s'im« priment toutes seules! » Cette année vit paraître le *Livret de Paul-Louis*, la *Gazette de village*, la *Pièce diplomatique*, les *petits articles*. Le *Pamphlet des pamphlets* suivit de près (mars 1824). Mais des intérêts pécuniaires l'occupaient alors plus que la politique. Soit qu'il regardât l'exploitation de ses biens comme onéreuse, soit qu'il eût conçu des soupçons sur quelques-unes des

personnes qui l'entouraient à la campagne, il songeait à se défaire de ses propriétés dont il avait déjà vendu des portions, et probablement il se serait alors fixé à Paris. Dans cette intention sans doute il fit en Touraine quatre voyages, et y retourna encore à la fin de février 1825. Il avait achevé de couper son bois, lorsque le 10 avril 1825, il fut assassiné dans ce bois même. Plusieurs domestiques ou habitués de la maison furent mis en accusation; mais les preuves ne furent point complètes, et on les acquitta. Cinq ans plus tard tout se révéla. Une jeune fille et un paysan cachés dans un bouquet de bois avaient été témoins de l'assassinat, et, pour un motif qu'on devine, avaient gardé le silence. Un incident le leur fit rompre. Le meurtre de Courier avait été l'œuvre de trois hommes, dont un peut-être n'y participait que contre son gré. Des deux autres l'un, par un croc-en-jambe, l'avait fait tomber à la renverse, l'autre lui avait tiré un coup de fusil à bout portant. Il expira sur-le-champ. Un des deux meurtriers était mort, et l'autre avait été acquitté. Fort de l'impunité légale qui désormais lui était assurée, il avoua en partie son crime, et confirma, tout en essayant de les atténuer, les témoignages du couple qui avait été spectateur involontaire de l'assassinat. Quant à la question des complices, c'est-à-dire quant à savoir si les exécuteurs du crime agissaient pour eux ou pour une autre personne, ce point important resta dans l'ombre, quoique la malignité publique ait pu en soulever le voile. Ainsi périt Courier dans toute la force de son talent, et peut-être à l'âge où il se développait encore. Il avait d'importants ouvrages en porte-feuille ou sur le chantier. Pour les hellénistes et les hommes de goût rien n'eût été plus délicieux que sa traduction de Plutarque. Dans la sphère politique qui n'eût lu avec plaisir ses *cent lettres* autographes à lui adressées par des généraux et autres grands personnages, de 1794 à 1815? Les personnages s'y expriment d'abord en Brutus, puis en citoyens, puis en barons de l'empire, puis quelquefois en fidèles de la restauration. On a parlé aussi d'une traduction des mathématiciens grecs, d'un Hérodote complet, enfin d'une traduction des *Dialogues* de Lucien. Courier avait eu peu d'amis pendant sa vie, il faut en convenir. Ce ne fut guère qu'après sa mort que l'on apprécia ce caractère antique, si vrai, si simple, si exempt de forfanterie et d'ambition, impartial, toujours ennemi de la bassesse dans tous les rangs, de l'arrogance sous toutes les livrées. On se rappela que cet homme, si âpre dans ses sarcasmes, si caustique pour tout ce qui mérite haine ou mépris, apportait dans le commerce ordinaire de la vie une douceur et une amabilité sans égales, au moins pour tous ceux qu'il affectionnait. Il avait pour sa femme une affection tendre; et les lettres qu'il lui écrivait sont des modèles de délicatesse et de grâce. Il existe deux beaux portraits de Courier, l'un de Vigneron, l'autre de Scheffer. Voici la liste complète de ses ouvrages imprimés. Nous les distinguerons en deux séries. 1re *œuvres purement littéraires*, 2e *œuvres politiques*. Ces dernières s'élèvent à vingt; les premières sont au nombre de seize : I *Sur une nouvelle édition d'Athénée, par M. Schweighæuser* (article dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, huitième année, 1802,

t. 2) : cet article est suivi de vingt pages de notes et de conjectures en général fort ingénieuses; Courier a quelquefois compris ce qui avait échappé à Schweighæuser et même à Casaubon. II. *Eloge d'Hélène par Isocrate* an XI (1803), in 8°. Cet opuscule, que l'on regarde d'ordinaire comme une traduction véritable, n'est qu'une imitation très-libre : la dédicace à Mme Pipelet est un chef-d'œuvre d'élégance naïve, de bonhomie causeuse, et d'*humour*. III. *Eloge de Buffon* (composé en 1796, publié avec ses *Lettres*, 1828). IV. *Lettre à M. Renouard sur une tache faite à un manuscrit*, Tivoli, 1810, in-8°, réimprimé à la tête de la traduction de Longus. Cette lettre est admirable par la manière dont l'auteur pose simultanément et lui, audacieux contempteur des puissances, « broutant le grec d'autrui, quel crime abominable ! » et le libraire qui voudrait être juste à l'égard de Courier et respectueux à l'égard des hommes en place ennemis de Courier, et enfin les bibliothécaires, chambellans, chimistes, etc. Il y a un vaudeville dans ces vingt-trois pages. Ce qui déplut surtout dans cette composition, dit l'auteur en post-scriptum, et là il touche du doigt la plaie saignante, « ce fut un ton libre, un air de mé-« contentement fort extraordinaire « alors, la façon peu respectueuse « dont on parlait des employés du « gouvernement; mais plus que tout « ce fut qu'on y faisait connaître « la haine de l'Italie pour ce gouver-« nement et pour le nom français. « Bonaparte croyait être adoré par-« tout : sa police le lui assurait cha-« que matin, etc. » V. *Daphnis et Chloé*, par Longus, Rome, 1810, in-8°, texte grec, avec le fragment qui complète l'ouvrage, édition tirée à cinquante-deux exemplaires numérotés, et tout entière distribuée aux amis de Courier : le fragment occupe les pages 187-192 ; il manque dans plusieurs exemplaires : du reste il avait été tiré à part, et Courier le donnait à *quiconque* en faisait la demande. Quelquefois on joint au Longus grec une lettre fort piquante de notre auteur sur la traduction italienne de Daphnis et Chloé par Ciampi (1). VI. Les *Pastorales* de Longus (ou Daphnis et Chloé), traduction complète, d'après le manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, Florence, 1810, in-8° (tirée seulement à soixante exemplaires, dont vingt-sept saisis, et le reste donné); 2e édition. Paris, 1813, in-12; 3e et 4e, 1821, 1823, in-8°; 5e, 1825, dans la collection des romans grecs, édition Merlin (avec *notes*; en tête est la lettre à M. Renouard précédée d'un avertissement sur la lettre). Cette traduction n'est autre que celle d'Amyot, mais retouchée, sous le double rapport de la langue et du sens. Courier rectifie des contre-sens assez fréquents dans Amyot. Il fait aussi disparaître de son style quelques taches qui le déparent, et sans lui ôter rien de sa naïveté, rien de son parfum d'antiquité, il lui donne plus de grâce et surtout plus de précision. Le fragment découvert à Florence est traduit de même en langue amyotesque, mais avec un bonheur tel que, si l'on n'était prévenu, il serait impossible de distinguer les deux styles l'un de l'autre. C'était une œuvre sinon difficile, au moins dé-

(1) M. de Sinner, notre collaborateur, a donné en 1829, in-8°, chez Firmin Didot, une édition grecque de Longus, revue très-soigneusement, avec le fameux fragment, les notes de Courier et ses observations sur Longus, disséminées dans plusieurs ouvrages qu'il publia postérieurement à son édition de Rome.

licate. Pour y réussir, il fallait unir à la connaissance du grec une connaissance approfondie des grâces de notre ancienne langue, et un goût exquis. VII. *Conversation chez la comtesse d'Albany* (avec les *Lettres*, 1828). Ce morceau qui devait avoir des frères (car Courier l'avait intitulé 5e conversation) est un dialogue à la manière socratique. Un peintre, Fabre, y soutient la supériorité du siècle de Louis XIV sur l'âge actuel en fait d'arts, de sciences, de belles-lettres, et même sous le rapport militaire. Puis vient un double parallèle entre la guerre et les arts considérés successivement, quant aux difficultés qui en hérissent l'abord, et quant à la gloire qui en est le résultat. Selon le peintre, ou plutôt selon l'officier d'artillerie qui lui prête ses pensées, rien n'est aussi aisé que le métier de grand général, et rien ne donne moins de gloire, quoique l'on s'imagine souvent que ce bruit qui l'environne, c'est de la gloire. Les trois thèses sont soutenues avec une vivacité, une originalité prodigieuses. C'est un feu roulant d'épigrammes et de paradoxes. VIII. *Conseils à un colonel* (1803, dans les *Lettres*, 1828). Les conseils de Courier se réduisent à ceci : « Quittez votre régiment. » Les mêmes étincelles avivent ce petit écrit où le pamphlétaire futur se devine déjà dans toute sa puissance d'ironie et de morale sévère. IX. *Consolation à une mère* (dans les *Lettres*, 1828). Encore un morceau à la manière antique. Senèque a trois de ces consolations. Il faut lire celle de Courier ; et, quoique au commencement l'allure de l'ouvrage soit un peu celle du rhéteur hispano-latin, on le verra bientôt entrer dans la sphère du vrai, saisir le lieu où saigne la plaie, et y distiller le baume qui endort les douleurs. X. *L'Héritage en Espagne*. XI. *Périclès*, traduction libre de Plutarque. Ces deux ouvrages ont été publiés pour la première fois dans le recueil des *Lettres*, 1828. XII. *Du commandement de la cavalerie et de l'équitation, deux livres de Xénophon, traduits par un officier d'artillerie à cheval*, suivis du texte grec et de notes, 1813, in-8°. XIII. *La Luciade* ou *l'Ane* de Lucius de Patras, texte grec, traduction en regard et notes, Paris, 1818, in-12. La traduction de cet ouvrage piquant, et pendant long-temps très-peu connu, est, comme tout ce qu'a écrit Courier, élégante, spirituelle et facile. Il en fut rendu compte dans le *Journal des savants*, 1818. XIV. *Lettre à MM. de l'Académie*, etc. (*Voy*. plus haut), mars 1819, in-8°. Nous avons vu combien avait été redoutée l'apparition de cette brochure. Plusieurs des membres de l'Académie en restèrent éclopés leur vie durant. On peut regretter que Courier s'y soit trop livré à des personnalités qui décèlent un vif dépit, et surtout qu'il ait substitué de grossières injures à cette ironie poignante et fine, dont il possédait si bien le secret. XV. *Prospectus d'une traduction nouvelle d'Hérodote, contenant un fragment du livre III et la préface du traducteur*, 1822, in-8°. Le fragment traduit était un échantillon de ce que voulait faire Courier. Dans son système, Hérodote si naïf, si bon conteur, si vieux comparativement au géométrique Thucydide, doit être traduit en vieux langage. On se partagea sur le bonheur de cette idée, et en général on sembla l'improuver. Pour nous, nous ne pouvons qu'y applaudir : il

nous paraît évident que la prose ionienne ne peut être fidèlement rendue que par la langue d'Amyot. XVI. Ses *Lettres*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°, recueil charmant où se retrouve Courier tout entier, où surtout l'aspect de la vie française en Italie est rendu au naturel. C'est incontestablement un des plus jolis *farrago* épistolaires qui jamais aient été écrits sans le dessein de les publier un jour. On peut à tous ces ouvrages joindre les *Notes* sur les amours de Théagène et Chariclée, 1822-25, 4 vol. in-18. — 2ᵉ série, œuvres politiques. I. *Pétition aux deux chambres*, déc. 1816, in-8° (on en a vu le sujet plus haut). II. *Paul-Louis Courier, ancien chef d'escadron au premier régiment d'artillerie à cheval, membre de la Légion-d'Honneur, à MM. les juges du tribunal civil de Tours*, 1818, in 8° (petit factum à propos de son procès). III. *Procès de Pierre Clavier dit Blondeau* (c'était son garde-champêtre), *pour prétendus outrages faits à M. le maire de Véretz*, etc., *précédé d'un placet à son excellence le ministre Decazes*, 1819, in-8°. IV. *Lettre particulière, signée de Tours*, 1819, 1820, in-8° (elle est relative à l'arrivée de Benjamin Constant à Saumur, et sur l'émeute qu'il vint y organiser). V. *Seconde lettre particulière*, Tours, 1820 (celle-ci est relative aux élections du chef-lieu d'Indre-et-Loire). VI. *A MM. du conseil de préfecture de Tours, Paul-Louis Courier, cultivateur*, in-8°, sans date (pour se faire réintégrer sur la liste électorale de l'arrondissement de Chinon, en 1820). VII. *Lettres au rédacteur du Censeur*, 1820, in-8°. Elles furent d'abord publiées dans ce journal : elles sont au nombre de dix, quoique un avertissement en annonce douze ; les 5ᵉ, 6ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ sont particulièrement remarquables. VIII. *Simple discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, aux membres du conseil de la paroisse de Véretz, département d'Indre-et-Loire, à l'occasion d'une souscription proposée par son excellence le ministre de l'intérieur pour l'acquisition de Chambord*, 1821, in-8° ; 2ᵉ édit., même année. Ce pamphlet est un petit chef-d'œuvre de finesse et d'esprit satirique. Son succès n'empêcha pas toutefois la souscription de se remplir. IX *Aux âmes dévotes de la paroisse de Véretz*, 1821, brochure censée lue au prône, à l'occasion du procès qu'occasionna le *Simple discours*, et commençant par ces mots : « On recom« mande à vos prières le nommé « Paul-Louis. » X. *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron*, etc. 1821, in-8°, contenant sommaire de l'exploit, allures de Paul-Louis à Paris, interrogatoire, débats, analyse du réquisitoire, défense de M. Berville, et enfin le discours préparé mais non prononcé par l'auteur). XI. *Pétition à la chambre des députés pour des villageois*, etc., *par Paul-Louis Courier, vigneron, sorti l'an passé des prisons de Sainte-Pélagie* (datée de Véretz, 1822), in-8°. XII. *Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier, vigneron*, Bruxelles (Paris), 1822, in-8°. Cette lettre, ainsi que les quatre morceaux suivants, ne fut point avouée de Courier ; mais personne ne douta qu'elle ne fût de lui Elle roule sur quelques questions secondaires. Courier s'y défend d'être soit républicain, soit orléaniste. XIII.

Réponses aux anonymes, etc., n° 2, 8e édition (1re), Bruxelles, (Paris), in-8°. Dans cet opuscule il est parlé de Maingrat, dont on fit alors tant de bruit. Mais Maingrat n'en est que l'occasion: d'ailleurs Courier le plaint au moins autant qu'il l'exècre. C'est ainsi que de l'individu bientôt il passe aux principes: il élargit le cercle, il soulève la grande question du célibat des prêtres, et l'on pense bien qu'il n'en est pas l'apologiste. XIV. *Livret de Paul-Louis, vigneron pendant son séjour à Paris, en mars* 1823, n° 3, 5e édition (1re), Bruxelles (Paris), 1823, in-8°. Toutes les petites tirades du livret ont trait à la guerre d'Espagne qui était alors le sujet de toutes les conversations, et à laquelle il est superflu de dire que Courier était opposé. XV. *Gazette de village, par Paul-Louis Courier*, n° 4, Bruxelles (Paris), 1823, in-8°. C'est le pendant du livret. XVI. *Pièce diplomatique, extraite des journaux anglais*, n° 5, Bruxelles (Paris), 1823, in-8°. Elle fut lithographiée plusieurs fois et répandue à flots. C'est une lettre censée écrite par Louis XVIII à son cousin, le roi d'Espagne. Il vante les millions qu'il donne, qu'il laisse prendre, et qui renaissent comme de plus belle dans sa caisse, grâce au nouveau mécanisme gouvernemental, lui conseille de l'imiter, d'avoir un gouvernement représentatif, c'est-à-dire, récréatif. «Ce sont des *réprésentations* « à notre bénéfice, mon cousin. » XVII. *Lettre à M. Delegorgue de Rony, par Léon de Chanlaire*, fév., 1826. On a douté bien à tort sans doute que ce petit écrit satirique fût de Courier. Dans tous les cas l'auteur, quel qu'il soit, a su bien imiter son allure et son style. XVIII. *Collection des lettres et articles publiés jusqu'à ce jour dans différents journaux par Paul-Louis Courier*, 1824, in-8°. XIX. *Pamphlet des pamphlets*, Paris, mars, 1824. On a nommé à juste titre cet ouvrage le chant du cygne. C'est la définition, la théorie, et l'apothéose du pamphlet. Le drame, grave comme celui du livre de Job, est admirablement posé. D'un côté un libraire, un Français, qui a en horreur les livrets, les feuilles volantes; de l'autre un Anglais, un lord, un sage, cosmopolite et patriote, qui n'a d'estime que pour ces minces livrets, pour ces feuilles légères, aisément saisissables et saisissantes. Tout grand homme a été grand homme par ces feuilles volantes, qu'on les nomme pamphlets ou autrement. Le Bon sens de Franklin, les Provinciales, les Catilinaires, les Philippiques, etc., pamphlets. Les gros livres ne remuent rien, les pamphlets soulèvent le monde. Il est vrai que le pamphlétaire est souvent persécuté. Tant mieux! nulle vérité ne s'établit sans martyrs, excepté celles qu'enseigne Euclide. Il faut Socrate et Anytus pour convertir le monde. XX. *Avertissement du libraire*. Nous ne mentionnons que pour mémoire ce seizième de feuille qui renferme les titres de douze brochures que Courier aurait ou n'aurait pas composées, mais qui, simples titres, sont déjà de piquantes satires. Presque tous ces ouvrages, sauf les lettres et les notes sur Athénée et sur Théagène, avaient été réunis en un volume in-8°, Bruxelles (Paris), 1826; 2e édition, 1827, toutes deux très-fautives. Le même recueil parut, non moins hérissé de fautes, Paris, 1830 et 31,

2 vol. in-18. Santelet et Mesnier publièrent, en 1828, *Mémoires, correspondance et opuscules de Paul-Louis Courier*. Enfin une édition complète parut en 1831, sous le titre d'*OEuvres de Paul-Louis Courier*, etc., Paris, 4 vol. in-8°. Courier est un des écrivains les plus originaux de la langue française. L'imiter peut-être serait assez facile maintenant; mais l'imitation se sentirait, et alors plus rien de cette saveur d'étrangeté, de ces franches allures, de cette espèce de libre parler qui fait le charme et le piquant de ses ouvrages. Il faudrait de plus posséder son érudition variée, profonde, sa vive manière de sentir les mathématiques et Longus, la nature calabraise et les ruines, sa philanthropie, puis sa tendance utilitaire qui semble vouloir étouffer l'art et qui chez lui n'exclut que certaines branches d'art. Enfin il faudrait joindre à la grâce d'Amyot la verve de Rabelais et l'humour de Swift. Et, puisque nous prononçons ce mot, nous remarquerons que Courier a quelques imitations évidentes et bien prolongées de Swift. On peut en conclure que certains passages de l'auteur du conte du Tonneau étaient pour lui des morceaux de prédilection. P—OT.

COURNAND (ANTOINE de), né à Grasse en 1747, fut élevé chez les Oratoriens de cette ville, embrassa l'état ecclésiastique, et fut toujours désigné sous le nom de l'abbé Cournand, ce qui lui déplaisait fort dans les dernières années de sa vie, lorsqu'il fut devenu père de famille. Après avoir professé douze ans la rhétorique en province, il parvint (on ne sait par quelle protection) à être nommé à la chaire de littérature française au collège de France en 1784. Son premier ouvrage, publié en 1780, avait paru sous ce titre : *Essai sur les différents styles dans la poésie*, en quatre chants, 1 vol. in-18. L'année suivante, il en donna une édition intitulée : *Les Styles*, poème en quatre chants, 1 vol. in-8°. On trouva assez bizarre qu'il eût voulu refaire l'*Art poétique* de Boileau, et qu'il divisât son poème en quatre chants, qui comprennent quatre genres : le simple, le gracieux, le sublime et le *sombre*. Cournand croyait surtout avoir créé le *style sombre*, et l'un de ses ridicules fut de se vanter de cette découverte. En 1785, il publia sous le voile de l'anonyme le poème des *Quatre âges de l'homme*. Comme prosateur, Cournand publia, en 1786, deux ouvrages, l'un *sur les révolutions de la littérature ancienne et moderne*, et l'autre *sur la littérature des Turcs*, traduit de l'italien de Toderini, 3 vol. in-8°. A l'origine de la révolution de 1789, il quitta la soutane et se maria. Il s'est vanté long-temps d'avoir été en France le premier prêtre qui eût donné cet exemple. Il publia dans le même temps un poème, intitulé : *La Liberté*, ou *la France régénérée*. Pour apprécier cet ouvrage, il suffit de se reporter à l'époque où il parut et de considérer la position et le caractère de l'auteur. Son mariage civil ne fut constaté qu'en 1791. Il se rendit à cet effet au secrétariat de la municipalité avec sa femme, sa belle-mère et deux enfants qu'il avait déjà. Depuis il a pu compter la douzaine; ce qui faisait dire au poète Delille, son confrère :

> Lui, de ses reins féconds, fait sortir à longs flots
> Un peuple entier d'abbés, pères d'abbés nouveaux.

A la fin de 1792, après la révolu-

tion du 10 août, Cournand fut nommé membre de la commission administrative, remplaçant le département de Paris, et, peu après, électeur pour la nomination des députés à la Convention nationale. Ainsi il concourut à la nomination de Marat, Robespierre, Danton, etc. Jouissant de beaucoup de crédit en 1793, il avait en quelque façon la police du collège de France; et à ce titre il surveillait son confrère Delille, qui avait été mis aux arrêts chez lui. Un jour, le Virgile français, profitant de l'absence du surveillant, s'était émancipé jusqu'à se promener aux Tuileries. Dans ce moment, Cournand, en habit de garde national, l'aperçoit et lui ordonne de le suivre, marchant devant lui avec son costume militaire et le sabre au côté. Delille tremblant suivait derrière, ne sachant pas où il était conduit.... Heureusement ce fut à son collège, où Cournand le réintégra avec défense de sortir. Ce fait, raconté plus tard par Delille avec le charme qu'il mettait aux moindres récits, fut imprimé dans un recueil: Cournand le lut avec humeur et fit, contre les éditeurs, des menaces qui prêtèrent beaucoup à rire. On a lieu de croire qu'il avait vu les succès de Delille avec d'autant plus de jalousie qu'il s'obstinait à suivre la même carrière et qu'il avait traduit Musée, Catulle, Stace, et même Virgile. Nous ne parlerons ici que de la traduction de l'*Epithalame de Thétis et Pélée*, et de la traduction des *Géorgiques*. Dans le poème de Catulle, parmi beaucoup de fautes de français et de vers ridicules, on a surtout signalé celui-ci, en parlant d'Ariadne :

Sent e tourment des mers dans le cœur d'une amante.

Une autre faute de Cournand, c'est d'avoir substitué la *Toison dorée* à la *Toison d'or*, que Jason allait conquérir. Quant à la traduction des *Géorgiques*, elle est au-dessous du médiocre. Un critique spirituel(M. de Féletz) a dit au sujet de cet ouvrage : « L'auteur me fait souvenir d'un « M. de La Fontaine, qui avait com- « posé des fables, sans savoir qu'un « certain La Fontaine en avait com- « posé avant lui. Cournand a pareil- « lement fait sa traduction des *Géor-* « *giques*, sans connaître celle d'un « certain abbé Delille, qui jouit « pourtant d'une assez belle réputa- « tion... » Les jours de triomphe de Cournand étaient les assemblées publiques au collège de France. Là, il débitait hardiment ses vers, après les fables de l'abbé Aubert et les poésies de J. Delille Un jour, il venait de lire une épître dans laquelle on remarquait ce vers :

Peu de petits heureux, peut-être point de grands.

Delille, interrogé sur ce qu'il pensait de l'épître, qui était en vers libres, répondit :

Peu de petits heureux, peut-être point de grands...

La séance la plus remarquable de Cournand eut lieu à la rentrée du collège de France, en 1803, lorsqu'il lut une épître de quatre cent cinquante vers *sur les avantages de la poésie*. Cette longue pièce, qui terminait la séance, fut accompagnée d'un bout à l'autre de rires immodérés, que l'auteur prit pour des applaudissements. Les éclats de rire redoublèrent aux vers suivants :

Combien de bons bourgeois dans leur département
Font de la poésie un doux délassement!
. . . .
Un poète souvent plaît par son ridicule.
. . . .
Pour son style burlesque une muse applaudie
Aux esprits les plus froids donne la comédie.

Ces deux derniers vers étaient d'une application frappante. Qu'on juge de l'effet produit par beaucoup d'autres non moins naïfs et gravement débités par l'auteur, en présence de deux ou trois cents auditeurs qui riaient aux éclats. Cournand a publié : I. *Vie de l'infant dom Henri de Portugal,* traduit du portugais, 1780, 2 volumes in-12. II. *Les Styles*, poème en quatre chants, 1781, in-8°. La première édition parut en 1780 sous ce titre : *Essai sur les différents styles dans la poésie*, 2 vol. in-18 III. *Les Quatre âges de l'homme*, poème, 1785, in-12. IV *Tableau des révolutions de la littérature ancienne et moderne*, 1786. 3 vol. in-8°. V. *La littérature des Turcs, traduit de l'italien de Toderini*, 1786, 3 vol. in-8°. VI. *La Liberté*, ou *la France régénérée*, poème, 1789, in-8° VII. *Réponse aux observations d'un habitant des colonies sur le Mémoire en faveur des gens de couleur ou sang-mêlé*, 1789, in-8°. VIII. Il a été l'éditeur d'un volume intitulé : *Le mariage des prêtres*, 1790, in-8°. IX. Traduction en vers de l'*Achilléide* de Stace, 1800, in-8°. X. Traduction en vers des *Géorgiques* de Virgile, 1805, in-8°. XI. Traduction en vers de l'*Epithalame de Thétis et Pélée, par Catulle*, 1806, in-8°. XII. *Réflexions sur les Mémoires historiques et philosophiques de Pie VI* (Voy. le *Moniteur*, an VII, n° 254). Cournand mourut à Paris le 25 mai 1814. On se rappelle que, dans le même temps, au collège de France, Gail professait le grec, et l'abbé Cournand le français. Legouvé ayant été nommé pour suppléer Delille dans la poésie latine, Luce de Lancival fit ce distique qui ne manquait pas d'exactitude :

> Legouvé sait, dit-on, le latin à peu près
> Comme Gail sait le grec, et Cournand le français.

F—LE.

COURSET. *Voy.* DUMONT, au Supp.

COURTIN (l'abbé FRANÇOIS), poète médiocre, doit moins sa réputation au petit nombre de vers qu'il a composés, qu'à l'honneur d'avoir vécu dans l'intimité des princes de Vendôme, et plus particulièrement encore à l'avantage d'avoir été loué par Voltaire et J.-B. Rousseau. Il naquit vers 1659, probablement à Paris, quoique dans une épître à Chaulieu, il se dise de Picardie :

> Picard grossier contre matois Normand,
> Point ne me frotte à si fort adversaire.

Mais possédant l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, c'en était assez pour justifier le titre qu'il prenait dans une pièce badine. Il était fils d'Honoré Courtin, mort conseiller d'état en 1703. Unissant au goût des lettres celui des plaisirs, il pratiqua toute sa vie les maximes de cette philosophie épicurienne que le relâchement des mœurs avait mise à la mode. Quoiqu'il fût sur le pied de l'égalité la plus entière avec les poètes qui formaient la société habituelle du duc et du grand-prieur de Vendôme, il ne se dissimulait pas son infériorité dans l'art des vers. Il en fait lui-même l'aveu dans une épître à Chaulieu, où il se trouve pour un tiers :

> Entre deux fameux poètes,
> Tels que La Fare et Rousseau
> Faut-il mettre les sornettes
> Qui partent de mon cerveau? etc.

L'année 1712, marquée par la mort du duc de Vendôme et celle de La Fare, et par le bannissement de Rousseau, fut sans doute la plus malheureuse de l'abbé Courtin. Admis, encore enfant, dans la société du

Temple, Voltaire ne tarda pas à la consoler de ses pertes. Il fit, en 1715, avec Courtin une lettre au grand-prieur, dans laquelle il s'amuse à tracer le portrait des deux collaborateurs, qui formaient le contraste le plus parfait :

L'un gros, gras, rond, séjourné,
Citadin de Papimanie,
Porte un teint de prédestiné
Avec la croupe rebondie.

Tous les contemporains attestent que le portrait de Courtin est de la plus exacte ressemblance. Il eut bientôt à déplorer la mort du grand-prieur, que suivit celle de Chaulieu. Resté le dernier des fondateurs de cette société si brillante et si spirituelle, il mourut à Passy, près de Paris, le 5 janvier 1739, à l'âge de quatre-vingts ans. On ne connaît de l'abbé Courtin que *cinq épîtres*, qui ont été recueillies dans les *œuvres* de Chaulieu, ainsi qu'un *billet pour étrennes*, qui commence par ce vers :

Le premier jour de l'an mil sept cent sept.

Mais comme on l'a déjà dit, l'abbé Courtin, s'il est encore connu, ne le doit qu'à l'amitié dont l'honorèrent les plus grands poètes de son temps. Tout le monde connaît la belle *ode* que lui adressa Rousseau, et dont on nous permettra de rappeler le début :

Abbé chéri des neuf sœurs,
Qui, dans ta philosophie,
Sais faire entrer les douceurs
Du commerce de la vie...

W—s.

COURTIVRON (Antoine-Nicolas-Philippe-Tanneguy-Gaspard Le Compasseur de Créqui-Montfort, marquis de), était l'unique enfant du marquis de Courtivron de l'académie des sciences (*Voy.* ce nom, X, 119). Il naquit à Dijon, le 13 juillet 1753. Sa mère mourut quelques jours après des suites de sa couche. Confié d'abord aux soins d'une tante, il fut dès l'âge de sept ans placé par son père dans différentes écoles, et termina ses études au collège des Irlandais à Douai, où il apprit l'anglais, puis à Heidelberg, où il se familiarisa avec l'allemand. Il était destiné par sa naissance à l'état militaire. Après avoir fait ses exercices à l'école des chevau-légers, étudié les mathématiques à Auxerre comme aspirant d'artillerie, et passé quelques mois à l'état-major de Grenoble, sous les ordres du duc de Clermont-Tonnerre, alors gouverneur du Dauphiné, son proche parent, il entra à dix-huit ans lieutenant en second dans un régiment d'artillerie. Il quitta ce corps en 1777 pour passer dans la cavalerie, arme où son père s'était distingué. Capitaine dans Royal-Pologne, puis dans le premier régiment de carabiniers, il en était lieutenant-colonel au commencement de la révolution. En 1790, lors de la révolte de la garnison de Nancy, il courut les plus grands dangers en protégeant la retraite du chevalier de Malseigne, que les soldats furieux voulaient égorger. Sa conduite dans cette circonstance fut récompensée par la croix de Saint-Louis, qu'il reçut le 15 oct. de la même année. Nul ne remplissait ses devoirs de militaire avec une exactitude plus scrupuleuse, et cependant, il n'avait pas cessé de cultiver les lettres. Reçu, dès 1782, à l'académie de Dijon, il lui avait présenté un *Essai historique* sur la guerre de la succession de Bavière, qu'il fit imprimer l'année suivante. Bien que partisan de toutes les réformes politiques, il fut obligé de quitter la France, en 1792, et s'établit à Munich, où il se lia avec le célèbre Rumford, dont il contribua beaucoup à populariser les principes économiques, en publiant une traduction française de ses *Es-*

sais, aussi remarquable par son élégance que par sa fidélité. Il rentra en France, dès qu'il put le faire sans danger, et fut nommé maire de Bussy-la-Pesle, village de l'arrondissement de Dijon, dans lequel il avait fixé sa résidence, puis lieutenant de louveterie du département de la Côte-d'Or. Ce ne fut qu'après la restauration qu'il revint habiter Dijon. En 1816, il lut à l'académie de cette ville la traduction de la tragédie de Schiller, dont l'héroïne est *Jeanne d'Arc*, qu'il fit précéder de réflexions critiques sur le théâtre allemand. Nommé maire de l'ancienne capitale de la Bourgogne, en 1821, il montra dans cette place tout le zèle et les talents d'un bon administrateur. C'est à lui que Dijon est redevable de ses belles promenades et d'une salle de spectacle, exécutée sur les plans de Cellerier, architecte dijonnais, salle digne de la patrie des Crébillon, des Piron et des Rameau. Malgré tous les travaux entrepris et achevés sous sa mairie, il avait payé toutes les dettes contractées par la ville, lors de l'invasion de 1815; et, quand son âge avancé l'obligea de déposer le fardeau de l'administration, il laissa la caisse municipale dans l'état le plus prospère, et revint habiter, avec la famille de son fils aîné, le château de Bussy-la-Pesle. C'est là qu'il mourut, le 28 oct. 1832. Son éloge, prononcé par Amanton dans une des séances publiques de l'académie de Dijon, a été imprimé en 1835 in-8° de 30 pages. Outre la traduction des *Essais* de Rumford, et l'*Essai historique* dont on a parlé, le marquis de Courtivron a publié : I. *Moyens faciles de détruire les loups et les renards, à l'usage des habitants de la campagne*, Paris, 1809, in-8°. II. *Eloge de Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strélitz, reine de Prusse*, Dijon, 1818, in-8° de 32 pages. Quelques opuscules manuscrits sont conservés dans sa famille, entre autres un *Voyage vinographique dans la Côte-d'Or*, dont Amanton désirait la publication. Le marquis de Courtivron a laissé plusieurs enfants de son mariage avec une petite-fille du maréchal de Clermont-Tonnerre. — L'aîné (*Louis-Philippe-Marie*), qui lui avait succédé le 27 mars 1830 dans les fonctions de maire de Dijon, a donné sa démission le 12 août suivant. W—s.

COURTOIS (Edme-Bonaventure), conventionnel, né à Arcis-sur-Aube en 1756, fit d'assez bonnes études, embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution et fut, dès le commencement, nommé receveur du district dans sa ville natale, puis député à l'assemblée législative, où il ne se fit point remarquer. Nommé, par le même département (l'Aube), député à la Convention nationale, en 1792, il s'y montra encore fort peu à la tribune; mais il y fut intimement lié avec Danton, et par conséquent fort opposé à Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, après s'être prononcé ainsi contre l'appel au peuple : « Au hasard de passer pour fac- « tieux, je dis *non*. » Il vota de même contre le sursis. Chargé aussitôt après d'une mission en Belgique dans le temps où Danton s'y trouvait, il fut, comme lui, accusé de dilapidations, lorsque tous les deux revinrent après la défection de Dumouriez. Rentré dans le sein de la Convention nationale, Courtois y resta fort lié avec Danton. Son fils a même dit, dans un Mémoire dont nous parlerons plus tard, qu'il avait

formé avec ce fameux conventionnel un complot tendant à faire évader de la prison du Temple la reine Marie-Antoinette et sa belle-sœur madame Elisabeth; mais rien ne prouve que cette assertion soit fondée. Au mois de pluviose an II, envoyé dans les départements de l'Indre et du Cher, il y fit fermer les églises et éloigna de toutes les fonctions les ci-devant prêtres. On sent que Courtois dut courir de grands dangers, lorsque son ami Danton fut envoyé à l'échafaud. Il se condamna de plus en plus au silence, et ne le rompit que dans la fameuse journée du 9 thermidor, où il concourut de tout son pouvoir au renversement de Robespierre. Le 13 thermidor, chargé d'une mission dans les départements de la Meurthe et des Vosges, il fit mettre en liberté les détenus pour causes politiques; mais il continua de poursuivre les prêtres, et provoqua l'établissement des fêtes décadaires dans le département des Vosges. Il fut membre du comité de sûreté générale, qui remplaça celui de la terreur, et fit rendre encore à la liberté un grand nombre de détenus. Nommé l'un des membres de la commission qui dut examiner les papiers saisis chez Robespierre et ses complices, il fut chargé par ses collègues de rédiger et de lire à la Convention le rapport de cette affaire; et il y travailla pendant près de six mois, se faisant aider par plusieurs gens de lettres, entre autres par l'académicien Laya. Ce ne fut que dans la séance du 16 nivôse an III (janvier 1795) qu'il fit lecture de ce fameux rapport, devenu l'un des monuments les plus curieux de nos révolutions, et qui a été jugé et apprécié si diversement par les différents partis. Les amis de Robespierre y trouvèrent de l'exagération et du ressentiment contre leur chef; et ils dirent que Courtois lui avait attribué beaucoup de crimes, commis par la faction de Danton, qui avait fait le 9 thermidor, tandis qu'il avait supprimé à dessein beaucoup de renseignements et de pièces à la charge des Dantonistes ou des thermidoriens. Courtois avait promis de suppléer à ces réticences ou de remplir ces lacunes par une nouvelle publication; mais il n'a pas tenu sa promesse d'une manière aussi complète qu'on l'espérait, et il est à craindre que l'histoire ait fait une perte irréparable. Il avait gardé une foule de pièces et de renseignements très-précieux, auxquels il tenait beaucoup, dont il parlait, dont nous l'avons entendu parler nous-mêmes avec beaucoup de chaleur, mais peut-être avec peu de prudence, comme on va le voir. Sous le point de vue littéraire, ce rapport, dont il voulut faire un morceau d'éloquence et auquel il était sans doute facile de donner ce genre de mérite, n'est guère qu'une mauvaise amplification de collége, où le style emphatique et déclamatoire va jusqu'au ridicule. Les pièces en sont la partie la plus vraie et celle qui caractérise le mieux cette horrible époque. Après le 9 thermidor, Courtois fut dans la Convention un des adversaires les plus actifs et les plus redoutables du parti que l'on appelait *la queue de Robespierre;* et il rendit véritablement beaucoup de services aux victimes de la terreur. Devenu membre du conseil des anciens, en 1795, il y vota pour que le Directoire eût le droit de prononcer les radiations des émigrés, fut élu président le 20 avril 1797, et sortit du conseil peu de temps après. Réélu par le même département au conseil des

anciens en mars 1799, il fut un des chefs du parti qui prépara le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire. Il dénonça le lendemain Aréna comme ayant voulu assassiner ce général, et annonça qu'un mouvement se préparait dans Paris, ce qui était faire sciemment deux mensonges (*V.* Aréna, LVI, 408). Il entra au tribunat aussitôt après ; y ayant été accusé de concussions, il se plaignit d'être calomnié, ne fut point écouté, et sortit de ce corps lors de la première élimination. Quoique Courtois eût rendu de grands services à Bonaparte, celui-ci, contre sa coutume, ne lui en témoigna aucune reconnaissance; et il se montra, au contraire, son persécuteur, comme il a fait de la plupart des thermidoriens, sans que l'on sache pour quelle raison. Courtois s'était retiré depuis plusieurs années dans une terre qu'il possédait en Lorraine; et il s'y occupait de la culture des champs et de sa nombreuse collection des poètes latins modernes, lorsque les évènements de 1814 vinrent troubler son repos. Peu d'hommes de la révolution avaient autant que lui des motifs de sécurité. Les services qu'il avait rendus, la modération de sa conduite, tout devait concourir à le faire plus qu'un autre participer aux promesses d'*union* et d'*oubli* qui étaient si solennellement prononcées. Cependant, dès les premiers jours de 1816, et long-temps avant qu'il y eût aucune loi contre les régicides, le ministre de la police, Decazes, fit envahir le domicile de Courtois par ses agents accompagnés d'un grand nombre de gendarmes; et l'on y enleva à plusieurs reprises beaucoup de papiers, qui furent transportés immédiatement au ministère et de là aux Tuileries pour y être examinés par le roi Louis XVIII lui-même. Cet enlèvement se fit sans inventaire et avec tous les caractères de la violence et de la persécution. On a dit alors que le but de cette mesure oppressive était la découverte de la fameuse lettre de la reine ; mais cette lettre ne pouvait pas même être le prétexte d'un tel abus de pouvoir, puisque, au moment où les papiers furent saisis, elle avait déjà été remise volontairement par Courtois lui-même à M. Becquey, pour qu'il l'envoyât au roi. Il est donc évident que c'était d'autres pièces que l'on voulait avoir, et les gens de police articulèrent même positivement le mot de *Correspondance royale*. Cette correspondance ne fut cependant point découverte; et l'on soupçonna que Courtois l'avait emportée dans son exil, puisque quelques mois plus tard il vint à Bruxelles un agent de police pour la lui demander avec les plus vives instances et les plus séduisantes promesses. Il ne la livra point cependant; mais il est à craindre qu'elle ne soit tout-à-fait perdue pour l'histoire. Les papiers qui furent saisis en 1816 et transportés au ministère, puis aux Tuileries, ont été dispersés; et lorsque le fils de Courtois obtint de Casimir Périer, après la révolution de 1830, qu'on lui permît de les vérifier, il n'en retrouva qu'une très-faible partie. Ce fut alors que, sentant toute l'étendue de la perte que son père avait faite, il poursuivit M. Decazes devant les tribunaux pour la restitution de ces papiers. L'ancien ministre de la police repoussa toute responsabilité à cet égard, et triompha de cette attaque par une fin de non-recevoir. S'il n'est pas résulté de ce procès que des documents aussi précieux fussent retrouvés pour l'histoire, on lui doit néanmoins de

très-utiles révélations sorties des plaidoiries et surtout d'un *factum* très-curieux, publié par M. Courtois fils, sous ce titre : *Affaire des papiers de l'ex-conventionnel Courtois*, Paris, 1834. On voit dans cet écrit qu'il se trouvait notamment parmi les papiers saisis : 1° Le manuscrit d'une seconde édition du *Rapport sur les papiers de Robespierre, revu et augmenté ;* 2° une *Histoire de la révolution du 9 thermidor ;* 3° des *Notes historiques et matériaux de Mémoires avec des pièces justificatives de la plus haute importance pour la famille royale ;* 4° une liasse intitulée : *Louis XVIII pendant la révolution*. Enfin une foule de lettres autographes de Mirabeau, Danton, Cambacérès, Brune, Marat, Dumouriez, et autres gens célèbres. On a publié, en 1828, chez les frères Baudouin : *Papiers* INÉDITS *trouvés chez Robespierre, Saint-Just et Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois*, 4 vol. in-8°. Cette collection contient beaucoup de pièces nouvelles, et qui faisaient probablement partie de celles qui furent saisies par la police en 1816 ; mais elles sont de peu d'importance. On en a encore découvert quelques-unes après le pillage des Tuileries en 1830 ; mais les plus remarquables n'ont pu se retrouver, et nous craignons qu'elles aient disparu pour toujours. Le conventionnel Courtois mourut à Bruxelles, le 6 déc. 1816. Il possédait une des bibliothèques les plus considérables de France (1), et dont le catalogue a été imprimé. Ses ouvrages publiés sont : I. *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, Paris, de l'imprimerie nationale, an III (1795), 2 vol. in-8°. Il y a de cet ouvrage un grand nombre de contrefaçons. II. *Ma Catilinaire, ou suite de mon Rapport du 16 nivôse sur les papiers trouvés chez Robespierre et autres conspirateurs,* Paris, an III (1795). III. *Rapport fait au nom des comités de salut public et de sûreté générale sur les évènements du 9 thermidor,* etc., Paris, an IV (1795), in-8°. M—D j

(1) Il s'y trouvait une correspondance inédite de Voltaire avec Mlle Quinault cadette, manuscrit qui a été acheté par M. Dupont, libraire, et publié dans son édition de Voltaire.

COURTOIS (ALEXANDRE-NICOLAS), avocat et littérateur, né à Longuion (Moselle) le 24 nov. 1758, était fils d'un jurisconsulte au bailliage de cette ville, et descendait, par sa mère, de Pâris de Montmartel, grand-trésorier de France. A dix ans, un ecclésiastique lui enseigna le latin, et, à quinze, son père, chargé d'une nombreuse famille, le confia à un célèbre praticien du parlement de Nancy qui en fit son maître-clerc. Comme il passait pour le meilleur orateur de la basoche, ses confrères le nommèrent leur président. Devenu plus tard l'élève favori de Jacquemin, professeur de droit à l'école de Nancy, ses progrès en jurisprudence furent rapides. On le reçut bachelier en 1783, licencié l'année suivante, et bientôt il figura parmi les jeunes avocats du barreau qui donnaient le plus d'espérance. Les travaux de sa profession ne l'empêchèrent pas de consacrer quelques loisirs à la littérature. Il s'était fait connaître par des poésies légères insérées dans différents recueils, et assistait régulièrement aux séances de l'académie de Nancy, qui applaudissait à ses essais. Plusieurs succès académiques lui avaient

gagné l'estime de l'abbé Grégoire, l'amitié de Palissot et des deux Lacretelle. Il était en correspondance suivie avec Pilâtre de Rozier, Bernardin de Saint-Pierre, François de Neufchâteau, commerce épistolaire fort étendu dont nous possédons quelques fragments. Ayant quitté le barreau pour se livrer tout entier à ses études favorites, il devint le collaborateur de Samson, rédacteur du journal de Deux-Ponts. Il travailla ensuite au *Journal général de l'Europe*, imprimé à Herve, pays de Liège, et qui appartenait à son ami Lebrun-Tondu, élevé depuis au ministère des affaires étrangères. Il rédigea seul, à dater du mois de juillet 1788, le journal de Luxembourg ayant pour titre: *Mélanges de littérature et de politique*, et travailla également à d'autres feuilles. La révolution ayant éclaté, Courtois fut nommé membre du district de Longwy, et se fit remarquer par plusieurs rapports dont quelques-uns ont reçu les honneurs de l'impression. Peu de temps après on l'appela au sein de la commission chargée d'administrer le département de la Moselle; mais cette commission ayant été supprimée, il se rendit à Paris, près du ministre Lebrun, qui le nomma commissaire national du pouvoir exécutif dans la Flandre orientale, pour opérer la réunion de cette province à la France. Courtois réussit à gagner l'esprit des Belges, opéra la division de leur territoire, y organisa les administrations, les tribunaux, et prononça plusieurs harangues empreintes de l'esprit du temps et qui ont été imprimées; entre autres un *discours* aux Belges pour les engager à former chez eux une Convention nationale; et un autre qu'il prononça le 22 février 1793, à l'occasion de l'assemblée communale de la ville de Gand. Obligé de fuir, lors de la défection de Dumouriez, Courtois revint en France avec une caisse bien remplie qu'il remit au gouvernement. Il se rendit à Longwy où il prononça, le 22 oct. 1793, un discours à l'occasion de l'anniversaire de la rentrée des troupes françaises dans cette ville. Son protecteur Lebrun le fit nommer, le 19 juin 1793, accusateur public près le tribunal militaire de l'armée de la Moselle; mais de telles fonctions convenaient peu à l'esprit noble et généreux de Courtois. On le dénonça au club comme *modéré*, et il se trouva aussitôt placé sous le poids d'un mandat d'arrêt. Voyant l'orage dont il était menacé, il se rendit à Longuion, pour y occuper une place de juge près le tribunal civil, où il remplissait depuis quelque temps les fonctions de suppléant. Il obtint de demeurer chez lui, sous la surveillance d'un gendarme, pendant que son procès s'instruisait; mais toute l'administration départementale ayant été traduite au tribunal révolutionnaire de Paris, par ordre du représentant Mallarmé, à propos de son adresse au roi, sur l'affaire du 20 juin 1792, Courtois fut du nombre des victimes. Les gendarmes, que sa candeur et sa jeunesse intéressaient, voulaient le laisser évader et lui en ménageaient les moyens; mais il ne soupçonnait pas le péril dont sa tête était menacée. Traduit devant l'affreux tribunal, ainsi que ses collègues Boler, etc., Courtois entendit son arrêt de mort avec un grand sang-froid, et monta les marches de l'échafaud en chantant des couplets patriotiques, le 12 janvier 1794. Deux de ses frères avaient été blessés le même jour en combattant pour la république; et le père Ve-

nance, capucin, son ami, eut la tête tranchée dans le comtat Venaissin, le même jour, à la même heure, pour des motifs à peu près semblables. Courtois s'était marié deux fois; sa première femme lui avait donné un fils mort de ses blessures étant capitaine à 26 ans. Doué d'une rare facilité, il en abusa en composant beaucoup de vers qui méritent peu d'être connus. Voici la liste de ses publications : I. *Observations pour la ville de Longuion ou du département de la Moselle*, Paris, an II, in-12, 54 pag. II. *Idée sur l'estime au marc d'argent, nouvelle mesure de la valeur des hommes, donnée par la majorité en voix de l'assemblée nationale*, in-12, 24 pag. Courtois avait pour but de démontrer, dans ce petit écrit, qu'une loi qui faisait découler de la richesse les droits à l'éligibilité législative, consacrait l'aristocratie des riches. III. *Réflexions sur une brochure nouvelle intitulée: Ultimatum*, in-12, 16 p. IV. *La grille*, conte gascon de plus de deux cents vers, inséré dans le Journal de Deux-Ponts. V Courtois a encore publié une infinité de pièces fugitives, sous le voile de l'anonyme ou signées *la Muse ardennaise*, *l'Hermite de L...*; dans la *Feuille de Deux-Ponts*, les *Affiches de Metz*, le *Journal de Nancy*, l'*Almanach des Muses*, les *Étrennes lyriques*, par Chollet de Jetphort, les *Lunes du cousin Jacques*, etc. A l'invasion des Prussiens, en 1792, on brûla une partie de ses manuscrits. D'autres qu'il avait confiés à un de ses frères, en partant pour Paris, furent saisis. Sa veuve, fixée à Liège, et son frère, colonel retraité, qui habite Metz, possèdent tout ce qui reste des dernières pensées de la *Muse ardennaise*. B—N.

COURVOISIER (JEAN-JOSEPH-ANTOINE), ministre de la justice sous Charles X, naquit à Besançon le 30 novembre 1775. Son père, professeur en droit à l'université de cette ville (*Voy.* COURVOISIER, X, 122), ne négligea rien pour cultiver ses heureuses dispositions; mais le jeune Courvoisier n'avait point encore achevé le cours de ses études, lorsqu'il suivit sa famille en émigration. Il fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, celle de 1793 à l'armée de Condé dans la cavalerie noble, entra dans les hussards de Rohan à la formation de ce corps, puis en 1797 dans le régiment de Bussy avec le grade de premier lieutenant. Il s'était trouvé dans les principales affaires, et partout avait donné des preuves de courage et de dévouement. Blessé d'un coup de sabre en 1796 à l'attaque de Neuwied, il le fut une seconde fois en 1800 à Saravalle. Lors de la dislocation de l'armée de Condé, il entra dans le régiment des hussards hongrois de l'empereur, et fit la campagne d'Italie, que termina la bataille de Marengo, où il eut un cheval tué sous lui. Dès qu'il eut la certitude que son père pouvait rentrer en France sans être inquiété, il sollicita de son colonel un congé pour venir à Besançon; et il y reçut de ses compatriotes un accueil dont il conserva toute sa vie un touchant souvenir. Les habitudes qu'il avait contractées dans les camps lui firent rechercher de préférence la société des militaires; et il fut lié bientôt avec la plupart des officiers d'artillerie, entre autres avec Foy, alors colonel (*Voy.* ce nom, au Supp.). Cette intimité parut suspecte à la police; et Courvoisier reçut l'ordre de se rendre à Baume

pour y rester sous la surveillance de l'autorité locale. Peu s'en fallut qu'il ne fît alors viser son passe-port pour retourner en Autriche, où il conservait son grade; mais l'accueil qu'il reçut à Baume des anciens amis de son père lui fit changer d'idée, et, peu de temps après, il écouta des propositions de mariage. Dépouillé par la révolution de sa modeste fortune, et ne voulant pas se marier avant d'avoir un état, il résolut d'embrasser la profession d'avocat que son père avait exercée d'une manière si brillante. L'officier de hussards se résigna donc à fréquenter les cours de droit de l'école centrale du Doubs, et, comme il était doué d'une extrême facilité, ses progrès furent rapides. A son début au barreau de Besançon, il obtint un succès complet; et lors de la réorganisation des tribunaux il fut nommé auditeur, puis avocat-général à la cour impériale. Les talents qu'il développa accrurent encore sa réputation. Adjoint à la mairie de Besançon par le général Marulaz pendant le blocus de 1814, il remplit ces fonctions avec un zèle dont lui surent gré les habitants qui le trouvaient toujours prêt à défendre leurs intérêts contre les exigences de l'autorité militaire. Lorsque le bruit se répandit dans la ville que les alliés, en marchant sur Paris, avaient l'intention de rétablir les Bourbons sur le trône, oubliant les torts que J. De Bry (*Voy* ce nom, au Suppl.) avait eus à son égard, il s'empressa de lui offrir un asile et les moyens de se retirer avec sa famille dans les pays étrangers, s'il ne lui était pas permis de rester en France. Courvoisier fit partie de la députation envoyée par la ville de Besançon à Louis XVIII. A la nouvelle que Bonaparte s'était échappé de l'île d'Elbe, le nouveau préfet, le comte de Scey, craignant que la tranquillité de Besançon ne fût troublée, lui rendit le titre d'adjoint au conseil municipal. Il se trouvait à l'hôtel-de-ville lorsque les officiers en retraite, accourus de tous les points du département, s'assemblèrent en tumulte pour demander que le drapeau tricolore remplaçât le drapeau blanc. Tous les conseillers municipaux prirent la fuite à l'approche du danger. Resté seul avec quelques commis pour tenir tête à l'orage qui devenait d'un instant à l'autre plus menaçant, il envoya dire aux insurgés de *lui* adresser leurs chefs avec *lesquels il* confèrerait sur le parti le plus sage dans la circonstance; mais pendant qu'il cherchait à leur démontrer la nécessité d'attendre des nouvelles de Paris avant de prendre une détermination, un jeune homme gravissant les murs de l'hôtel-de-ville y fixait un drapeau tricolore. Dès qu'il sut que Bonaparte était établi aux Tuileries, Courvoisier envoya sa démission d'avocat-général, et il ne reprit ses fonctions qu'après le second retour du roi. Il fit encore partie de la députation chargée d'aller complimenter Louis XVIII sur sa rentrée dans ses états, et il en reçut des témoignages d'estime particulière. Chargé comme avocat-général de poursuivre la punition des crimes dont s'étaient rendus coupables plusieurs des soldats du corps franc commandé par Chambure, il implora lui-même l'indulgence du jury pour ces malheureux, au nombre d'environ soixante, assis sur le banc des accusés, et les sauva d'une condamnation capitale, en faisant peser toute la responsabilité sur leur chef alors en fuite (*Voy.* CHAMBURE, LX, 389). La facilité que Bona-

parte avait trouvée à se ressaisir du pouvoir au 20 mars lui parut être en partie le résultat des craintes inspirées à la nation sur le maintien des principes établis depuis 1789. Il s'occupa donc de rassurer les esprits effrayés sur les intentions des Bourbons ; et dans un discours qu'il eut l'occasion de prononcer comme président de l'académie, il reprocha publiquement aux royalistes d'accroître les dangers du trône par l'ardeur de leur zèle. Un tel langage surprit beaucoup de la part d'un émigré et d'un ancien soldat de l'armée de Condé. Il ne destinait point ce discours à l'impression ; mais quelques mots échappés à la rapidité de la composition ayant servi de texte à ses adversaires pour jeter du doute sur ses véritables sentiments, il le fit paraître tel qu'il l'avait composé, sans même vouloir en corriger le style. Sa popularité s'accrut dès lors rapidement. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, désigné par le roi président du collège de l'arrondissement de Baume, il réunit tous les suffrages des électeurs, et vint se placer à la chambre dans la partie du centre gauche, la plus rapprochée de la droite, annonçant ainsi la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre, et qu'il suivit invariablement, si même il ne la dépassa pas dans quelques occasions. Quoiqu'il n'eût jusqu'alors fait son étude spéciale d'aucune des branches de l'administration, sa facilité suppléait à ce qui pouvait lui manquer ; et dès son début à la chambre il prit part à toutes les discussions de quelque importance. La facilité de son élocution, le charme de son organe et l'art de traiter les sujets les plus difficiles avec clarté et convenance donnaient à ses improvisations un intérêt qui le faisait écouter avec faveur, même de ses adversaires. Quelquefois cependant il lui arriva d'exciter les murmures du côté droit, en repoussant les attaques contre les ministres, dans lesquels il voyait, lui, des hommes honorés de la confiance du roi (*Voy.* Louis XVIII, au Suppl.). A la séance du 15 janvier 1817, se rendant garant de leurs intentions, il lui échappa de dire que la chambre dissoute par l'ordonnance du 5 sept. l'avait été justement, parce que la majorité de ses membres élevait des prétentions effrayantes. Tout aussitôt des cris à l'ordre partirent de la droite, et se prolongèrent tant que l'auteur resta à la tribune. Nommé le 11 février 1818 procureur-général près la cour royale de Lyon, il contribua beaucoup à calmer dans cette ville l'irritation des esprits. Membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la responsabilité des ministres, elle le choisit pour son rapporteur ; et, dans la séance du 25 mars 1819, il fit à la chambre un rapport très-étendu sur le projet dont il essayait de combler les lacunes. L'impression en fut ordonnée ; mais la session s'étant terminée sans que la discussion s'ouvrît sur cette loi, elle ne fut pas reproduite dans les suivantes. La même année, Courvoisier, réélu député du Doubs, reçut un témoignage de l'estime de ses collègues, qui le présentèrent en second ordre pour la présidence ; et le roi ayant choisi M. Ravez, il fut élu le premier des vice-présidents. Il prit part à la discussion de l'adresse en réponse au discours de la couronne ; mais il voulut en vain y faire insérer quelques mots sur l'inviolabilité de la charte. Quelques jours après, il demanda le rappel à l'ordre de M. Clausel de Coussergues, qui venait de désigner

le côté gauche de la chambre comme entièrement composé de révolutionnaires. Après le crime de Louvel (*Voy.* ce nom, XXV, 273), les ministres ayant demandé la suspension de la liberté individuelle, il appuya l'avis de la commission qui proposait de restreindre la faculté d'arrêter une personne, sans la mettre en jugement, au seul cas de complot contre le roi et les princes de la famille royale. Il se joignit ensuite à l'opposition pour défendre la loi électorale de 1817, et combattit, mais sans succès, l'établissement du double vote. Cette discussion orageuse, à laquelle la jeunesse des écoles, excitée par la presse, prenait une part déplorable, attirait chaque jour une foule immense aux environs de la chambre. Quelques députés de l'opposition se plaignirent d'avoir été insultés et demandèrent une enquête. En appuyant cette proposition, Courvoisier pensa que l'enquête ne devait point interrompre la discussion. « La chambre, « dit-il, doit délibérer, fût-ce sous « les poignards. » A la session de 1821, il fut encore présenté candidat pour la présidence et continué dans ses fonctions de vice-président; mais, affaibli par les travaux excessifs auxquels il s'était livré pendant les sessions précédentes, il ne parut dans celle-ci que rarement à la tribune, et seulement quand il y fut forcé. En 1822, le 26 février, il appuya le rétablissement momentané de la censure des journaux, dont le langage irritant ne lui semblait propre qu'à perpétuer les haines et les défiances. Le 18 avril, dans la discussion du budjet, il combattit le projet de spécialiser chaque dépense, de manière à ce qu'aucun crédit ne pût être détourné de sa destination. Le 22 juillet, il vota pour que le traitement des juges d'instance fût augmenté, sauf à réduire celui des premiers présidents et des procureurs-généraux. Le 5 août, il parla contre la proposition de M. de Saint-Aulaire qui demandait que le procureur-général de Poitiers, Mangin, fût traduit à la barre de la chambre pour avoir inséré les noms de quelques députés dans l'acte d'accusation contre le général Berton. Le 6, il repoussa les amendements tendant à obtenir une réduction proportionnelle sur les traitements, et soutint, contre Benjamin Constant, que ce serait empiéter sur la *prérogative* royale. Sa santé lui faisant éprouver de plus en plus le besoin de repos, il cessa de faire partie de la chambre en 1824, et se renferma dès lors dans l'exercice de ses fonctions de procureur-général à Lyon. Il assista, en cette qualité, au sacre de Charles X, et fut fait officier de la Légion-d'Honneur. En 1827, il fut nommé conseiller d'état en service extraordinaire, et, le 8 août 1829, désigné pour remplacer M. Bourdeau comme ministre de la justice. L'ordonnance qui lui confiait les sceaux lui parvint à Luxeuil, où il s'était rendu pour sa santé. En arrivant à Paris, il trouva le prince de Polignac, ainsi que ses autres collègues, dans l'intention de gouverner avec la Charte, sans recourir aux moyens extraordinaires dont les feuilles de l'opposition effrayaient déjà leurs lecteurs. Il fut convenu dans le conseil que les chambres seraient assemblées, quel que fût le résultat des élections; et chaque ministre, en conséquence, s'occupa de préparer les projets de loi qui devaient leur être soumis. Mais lorsque les élections furent connues, quelques-uns des conseillers de la couronne désespérant de rallier jamais la majorité

des chambres, il fut alors question au conseil des moyens à prendre pour déjouer les projets d'une opposition factieuse. Le garde-des-sceaux n'avait pu convaincre ses collègues des dangers de mesures extra-légales, et il déclara qu'il était prêt à se retirer plutôt que d'y donner son approbation. Il parla ensuite au roi des projets qu'on lui suggérait; et, lorsqu'il vit que toutes les observations étaient inutiles, il donna sa démission; elle fut acceptée le 19 mai 1830, et le même jour il fut nommé ministre d'état et membre du conseil privé. Revenu à Baume dans sa famille, il y reçut de M. de Polignac plusieurs lettres, que le rédacteur de cet article a pu lire, pleines de témoignages d'estime et d'affection. Cependant les évènements marchaient; et il ne tarda pas à apprendre que les ordonnances avaient eu pour résultats immédiats une révolution. Plein de reconnaissance pour le prince qui l'avait honoré de ses bontés, il ne chercha point à dissimuler toute la part qu'il prenait à ses nouvelles infortunes. L'ancien ministre de Charles X ne pouvait accepter ni la députation ni les hauts emplois qui lui furent offerts; mais il ne crut pas devoir refuser la modeste place de conseiller municipal à Baume, et plus tard il accepta celle de membre du conseil-général du département du Doubs, qui le choisit pour son président. Lors de l'instruction du procès des ministres devant la cour des Pairs, il fut assigné pour être entendu comme témoin contre ses malheureux collègues; et il ne craignit pas de se compromettre en rendant justice à leurs intentions. Entouré de l'estime générale, personne n'a plus été que Courvoisier l'homme de son département. Sa rentrée à l'académie de Besançon, en 1833, fut saluée par les plus vifs applaudissements des nombreux spectateurs accourus pour le voir. Elu président de cette compagnie, il y prononça l'année suivante deux discours qui furent imprimés : dans l'un il envisage la religion comme l'appui le plus solide des sociétés; et dans l'autre il venge le clergé français des reproches de ses ennemis, en prouvant qu'il a été dans tous les temps le défenseur des libertés publiques. Occupé depuis plusieurs années d'un grand ouvrage dans lequel il se proposait de montrer la divinité du christianisme par le témoignage des philosophes grecs et latins, il ne quittait que rarement Baume, où il trouvait plus de loisirs pour se livrer à ses recherches; mais le bruit des émeutes retentissait jusque dans sa solitude, et l'obligeait malgré lui de négliger son travail pour songer au présent. Alors que, par le plus faux de tous les calculs, les bourses s'étaient fermées, il ouvrit la sienne à tous les malheureux. Sous le prétexte d'améliorer le modeste héritage de sa famille, il procura du travail à tous les journaliers de Baume, se chargeant en outre d'envoyer leurs enfants dans les écoles ou de leur faire apprendre des métiers. S'oubliant lui-même pour ne s'occuper que des autres, il était atteint depuis longtemps de la maladie qui devait le conduire au tombeau, sans qu'il en soupçonnât la gravité. Lorsque, d'après le conseil des médecins, il consentit à se rendre aux Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées, il n'y avait presque plus d'espoir de guérison. Parvenu, non sans de grandes fatigues, au terme de ce voyage, il fut obligé de reprendre le chemin de la Franche-Comté; mais arrivé à Lyon il se

trouva si faible qu'il lui fut impossible de continuer son voyage ; et il mourut dans cette ville le 10 sept. 1835. Ses restes furent inhumés avec pompe au cimetière de Loyasse. On a de lui : I. *Dissertation sur le droit naturel, l'état de nature, le droit civil et le droit des gens, par un élève de l'école de Droit du département du Doubs*, Besançon, 1804, in-8°. Cet ouvrage n'a point été terminé. II. *Traité sur les obligations divisibles et indivisibles selon l'ancienne et la nouvelle loi*, ibid., 1807, in-12. III. Des *discours* dans le Recueil des académies de Besançon et de Lyon. M. Arm. Marquiset a publié une *Notice historique sur M. Courvoisier*, Besançon, 1836, in-8°. Une souscription ouverte pour frapper une *médaille* en son honneur a été promptement remplie. Cette médaille, exécutée par M. Maire de Besançon, porte au revers ces mots tirés du discours de rentrée de M. Courvoisier à l'académie en 1833 : « *Je* « *dois tout à mes concitoyens ;* « *tout ce que j'ai, tout ce que je* « *suis, je le tiens d'eux.* » W—s.

COUSIN-DESPRÉAUX (Louis), né à Dieppe en 1743, est auteur de divers écrits estimés : I. *Histoire de la Grèce*, 16 vol. in-12. C'est la plus complète qui existe et la plupart des critiques lui ont donné des éloges. II. *Leçons de la nature.* Cet ouvrage, en 4 vol. in-12, plus étendu et plus précis que les *Considérations* de Sturm qui lui en avaient donné l'idée, est à sa cinquième édition, sans parler d'une contrefaçon imprimée à Genève. La première édition parut sous le voile de l'anonyme, Paris, 1802. Cousin-Despréaux a laissé manuscrit un ouvrage important, fruit des plus profondes études, qu'il se proposait de publier sous le titre de *l'Histoire méditée*, ou *la Morale des états*, pouvant former, 8 vol. Il était membre de plusieurs académies et associé correspondant de l'Institut. Il parut avec distinction à l'assemblée provinciale de Normandie en 1789, et remplit durant plusieurs années les fonctions d'échevin de sa ville natale. Dans les derniers temps de sa vie, il s'occupait de recueillir des documents sur les pêches, le nouveau port et le canal projeté de Dieppe à Paris. Ses opinions religieuses et politiques, fort éloignées de celles de la révolution, lui avaient fait adopter, dès les premières années de nos troubles, le parti de vivre dans la retraite, au sein d'une famille digne de toute son affection. L'historiographe Moreau, Barruel, Berault de Bercastel, l'abbé Gérard et d'autres savants, entretenaient avec lui une correspondance littéraire. Cousin-Despréaux mourut à Dieppe, le 3 octobre 1818, manifestant des sentiments de piété très-sincères. Z.

COUSINÉRY (Esprit-Marie), membre de l'Institut royal de France, fut un des plus habiles connaisseurs de médailles de notre temps. Né à Marseille, le 8 juin 1747, il fut destiné de bonne heure à la carrière des consulats du Levant, et commença son exercice à Trieste, en 1771, dans les fonctions de chancelier. En 1773, il était chancelier à Salonique et il y géra le consulat pendant deux ans; en 1779, il était vice-consul à Smyrne, et en 1784, consul à Rosette. Nommé enfin consul à Salonique en 1786, il en remplit les fonctions jusqu'en 1793. A cette époque, s'étant trouvé obligé de conférer avec M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France auprès de la Su-

blime-Porte, sur les affaires de son consulat, son voyage à Constantinople devint un motif pour le faire porter sur la liste des émigrés. Il perdit son consulat, ne fut rayé de la liste des émigrés qu'en 1803, et n'obtint d'être réintégré dans le consulat de Salonique qu'en 1814. Ni son séjour à Salonique, lorsqu'il y gérait le consulat, ni sa retraite à Smyrne pendant son émigration, ne furent perdus pour la science des antiquités. Un goût très-vif l'avait porté à l'étude des médailles; des voyages exécutés avec persévérance dans toute la Grèce, et dans plusieurs provinces de l'Asie, lui facilitèrent le moyen de se former une collection de plus de dix mille médailles grecques, dont un grand nombre de rares et d'inconnues, qui formaient un notable accroissement de matériaux pour la science de la numismatique. Cette collection apportée à Paris en 1807, et connue de réputation long-temps auparavant, servit plus d'une fois à enrichir les deux grands ouvrages sur la numismatique qui se publiaient à cette époque, savoir: le beau traité d'Eckhel, devenu justement célèbre sous le titre de *Doctrina nummorum veterum*, et le précieux catalogue de M. Mionnet, intitulé : *Description de médailles antiques grecques et romaines*. L'avantage particulier à Cousinéry d'avoir trouvé lui-même un grand nombre de ses médailles sur les lieux où elles avaient été frappées, lui fit acquérir une connaissance étendue de l'appartenance locale de chaque pièce, partie de la science des médailles que les antiquaires appellent *la provenance*. Eckhel, qu'un commerce de lettres assez fréquent avait lié avec lui, s'est plu à lui rendre hautement témoignage. Il déclare en plus d'un endroit, notamment dans son *Addenda*, que l'opinion de Cousinéry a confirmé ou réformé la sienne : *Istud confirmat judicium Cousinerius; docuit me clarus Cousinerius; istud judicium confirmavit præclarus Cousinerius; clarissimus Cousinerius* (*Doctrina*, t. II, p. 498; *Addenda*, p. 54, etc). Le nombre des médailles grecques dont ce savant a enrichi, à la suite de ses différents voyages, les collections royales de Munich, de Vienne et de Paris, s'élève à vingt-six mille. Il a publié quelques ouvrages, savoir : I. *Lettre à M. l'abbé San-Clemente, au sujet d'une médaille* de la ville de Magnésie du Sipyle, sur laquelle on a cru voir la tête de Cicéron, et où l'auteur reconnaît Jules César, à qui les habitants de Magnésie la consacrèrent après l'avoir déifié et en commémoration de cet acte, Paris, 1808, in-8°. Cette dissertation, resserrée dans un petit nombre de pages, est un des meilleurs ouvrages de l'auteur. II. Quatre *lettres* adressées à M. Rostan, membre de l'académie de Marseille, sur l'inscription de Rosette. Ces lettres n'ont pas pour objet les langues dans lesquelles est conçu le texte de cette inscription, mais les faits de l'histoire des Lagides, auxquels elle se rapporte, et particulièrement leur système monétaire. Dans la première lettre, l'auteur prouve que l'inscription n'est qu'un décret qui déifie Ptolémée-Epiphane, et il s'attache à établir la différence qui existe entre la *déification* et l'*apothéose*. Dans la seconde, il veut montrer que Ptolémée-Philadelphe, héritier du trône à l'âge de cinq ans, a eu plusieurs tuteurs. La troisième a pour objet de fixer l'époque à laquelle l'inscription de Rosette appar-

tient; l'auteur fait voir que Ptolémée-Epiphane ne dut point être sacré à l'âge de treize ans, comme on l'a cru, mais à vingt-cinq, époque où les rois pouvaient être initiés aux mystères sacrés; que c'est à cet âge qu'il se maria avec Cléopâtre, fille d'Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, et que la date marquée dans l'inscription, *l'an neuf*, est une ère nouvelle qui part de ce double fait, savoir: du mariage et de la consécration religieuse du jeune prince. Enfin, dans la quatrième lettre, l'auteur recherche quel a été le système monétaire des rois d'Egypte, et comment s'est établi le droit dont ils ont usé de placer leurs effigies sur leurs monnaies. Il veut démontrer que nous possédons sur des monnaies d'or les portraits des cinq rois de la famille des Lagides, et des quatre premières reines, désignés comme dieux ou déesses dans l'inscription de Rosette : c'est là un aperçu totalement neuf, qui, s'il est adopté, jettera un grand jour sur la question de savoir à quelle époque les rois de l'antiquité ont commencé à marquer leurs monnaies de leurs propres effigies. Cette belle question est traitée avec plus d'étendue dans le *Voyage de Macédoine*. Cette quatrième lettre, d'un grand intérêt, forme seule un in-8° de 166 pages. III. *Mémoire sur un petit monument de bronze trouvé* (par l'auteur) *à Pergame dans la Mysie*, in-8°, 15 p. IV. *Mémoire sur les monnaies des princes croisés*, publié par M. Michaud dans son *Histoire des Croisades*. V. *Essai sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne*, Paris, 1825, in-4° de 170 pages, accompagné de cinq planches de médailles. Le but de l'auteur est de montrer que tous les états grecs qui firent partie de la confédération achéenne frappèrent des monnaies particulières, ou marquées de quelque signe, destinées à être versées dans le trésor commun de la ligue. Ce travail, neuf et entièrement original, restitue à plusieurs villes des monnaies qu'on ne connaissait plus pour leur appartenir, et qu'on classait parmi les *incertaines*. Il agrandit et éclaircit en divers points la science de la géographie numismatique. VI. *Voyage dans la Macédoine*, Paris, de l'imprimerie royale, 1831, in-4°, 2 vol. ornés de 22 planches. Le sujet de cet ouvrage peut être divisé en trois parties: 1° description du pays dans l'état où il se trouve aujourd'hui; mœurs, commerce, gouvernement; 2° géographie ancienne, histoire, révolutions; 3° monnaies des rois de Macédoine, et des peuples renfermés dans ce pays. En ce qui concerne les monnaies, l'auteur propose une opinion qui lui est personnelle sur celles d'Alexandre et sur quelques-unes des rois ses successeurs. Il pense que celles de ces monnaies qui portent le nom d'Alexandre, alors même que la tête y est accompagnée d'attributs caractéristiques d'Ammon ou d'Hercule, présentent bien en effet la tête du héros macédonien. Il ajoute que ce prince ayant été honoré comme un dieu de son vivant, c'est à ce titre seulement qu'il obtint l'honneur de voir son effigie consacrée sur la monnaie, et qu'il prit les dehors d'un dieu pour consolider le privilège extraordinaire que l'enthousiasme des peuples lui avait décerné. Ces images d'Alexandre avec les attributs d'Ammon ou d'Hercule lui paraissent marquer l'époque du changement opéré dans la consécration des monnaies, lorsqu'on remplaça les images des dieux par les effigies des princes apo-

théosés. Cette idée est du nombre de celles qui s'annoncent avec quelque éclat et une grande probabilité, mais qui ont besoin de la confirmation du temps. Le caractère moral de Cousinéry était une extrême bonté. Il n'avait, pour ainsi dire, rien en propre; sa fortune était celle de toute personne dans la détresse qui recourait à sa bienfaisance. Son excessive générosité allait souvent jusqu'à le mettre lui-même à la gêne. Le portrait de cet antiquaire, aussi estimable par les qualités de son cœur que par son savoir, se voit à Paris, au cabinet royal des antiques, parmi ceux des savants qui ont le plus contribué à enrichir ou à illustrer cette magnifique collection. Ec—Dd.

COUSTEL (Pierre), professeur, né à Beauvais en 1621, termina ses études à Paris d'une manière si distinguée qu'il obtint, étant encore très-jeune, la chaire de seconde au collège de sa ville natale. Il accompagna à Rome Henri Arnauld, depuis évêque d'Angers, que le roi avait chargé, en 1645, d'une mission délicate près le saint-siège. A son retour, Coustel fut choisi par Nicole et Lancelot, pour enseigner les humanités à Port-Royal. Il y resta jusqu'en 1660, époque de la destruction de cette école célèbre, où il eut la gloire de compter Racine au nombre de ses élèves. Il devint ensuite précepteur des neveux du cardinal de Furstemberg, et finit par se charger de la direction de plusieurs enfants de bonne famille, au collège des Grassins. Parvenu à un âge avancé, il prit de lui-même sa retraite et retourna à Beauvais, où il termina ses jours, le 16 octobre 1704. Il avait déposé le fruit de sa longue expérience dans un ouvrage intitulé *Les règles de l'éducation des enfants*, Paris, 1687, 2 vol. in-12, qui n'a pas été inutile à l'auteur du *Traité des études*. Il fut reproduit en 1749, sous le titre de *Traité d'éducation chrétienne et littéraire*, avec une préface de l'abbé Goujet, et un abrégé de la vie de l'auteur. On doit encore à Coustel: *Sentiments de l'Eglise et des saints Pères pour servir de décision sur la comédie et les comédiens*, Paris, 1694, in-12. C'est une réfutation de la lettre attribuée au P. François Caffaro, théatin, qui se trouve en tête du théâtre de Boursault, ou séparément, 1694, in-12. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, 2e édition, tome III, pag. 328) attribue à Coustel la traduction des *Paradoxes de Cicéron, avec des notes*, Paris, 1666, in-12, publiée sous le pseudonyme de Du Clouset, anagramme de Coustel; mais celui-ci n'en fut que l'éditeur. La traduction est de Lemaistre de Saci. Coustel avait composé un grand nombre d'autres ouvrages destinés à l'éducation, qui sont restés manuscrits, quoiqu'il eût obtenu deux privilèges pour les faire imprimer.

L—m—x.

COUTELLE (Jean-Marie-Joseph), né au Mans en 1748, fit ses études dans cette ville et montra un goût très-vif pour la physique. C'était le temps où Franklin venait de découvrir les paratonnerres: le jeune Coutelle imagina d'en placer un sur la maison de son père; et ce fut le premier qui parut au Mans. Venu à Paris, il s'y lia avec le célèbre physicien Charles, qui lui procura tous les moyens de se livrer à ses études favorites, particulièrement à celle du gaz. Cette étude, alors si loin de ce qu'elle est aujourd'hui, le conduisit à prendre une grande part

à toutes les expériences d'aérostats. Lorsque la France fut aux prises avec l'Europe, en 1793, les savants ayant pensé que cette invention pourrait être de quelque utilité dans les armées, on créa une compagnie d'aérostiers, dont Coutelle devint le capitaine; et il fut chargé de conduire cette compagnie à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il fit une ascension le jour même de la bataille de Fleurus, au moyen de longues cordes que tenaient des gendarmes à cheval. On a beaucoup parlé dans le temps des effets merveilleux de ce moyen mis pour la première fois en usage afin d'observer les mouvements de l'ennemi; mais, témoin oculaire nous-même de cet essai, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il ne contribua en rien aux succès de la journée. Coutelle fut cependant encore chargé d'organiser une autre compagnie à l'armée du Rhin; et l'on a dit que quelques ascensions faites devant les places de Manheim et de Mayence ne furent pas sans utilité. Mais ce qui prouve que cette invention est de peu d'effet à la guerre, c'est qu'on y renonça bientôt. Bonaparte en partant pour l'Égypte, en 1798, ayant pensé qu'elle pouvait être de quelque influence sur les ignorantes populations de l'Orient, deux compagnies d'aérostiers furent embarquées avec lui, sous les ordres de Coutelle, qui avait été nommé chef de bataillon. Mais tout leur équipage périt dans l'incendie du vaisseau *l'Orient* à la bataille d'Aboukir, et Coutelle n'eut plus qu'à s'occuper de découvertes scientifiques avec la commission des arts, dont il était membre. Il remonta avec plusieurs de ses collègues jusqu'aux cataractes du Nil, visita l'antique Memphis et ses pyramides, Thèbes, Luxor et ses obélisques, etc.; enfin, il fut chargé de faire arriver en Europe tous les précieux objets de tant de recherches, ce qui lui valut le grade de colonel. Revenu en France après le 18 brumaire, Bonaparte, premier consul, le nomma inspecteur aux revues; et ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de Prusse en 1806, 1807, puis celle d'Espagne, où il eut le bras cassé à Medelin, le 28 mars 1809. Nommé sous-inspecteur à Versailles, puis à Paris, il fut compris dans les réformes de 1816, et se retira au Mans, où il mourut le 20 mars 1835. Il a publié : I. Une brochure *sur l'emploi des aérostats aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin*, en 1794. II. Des observations *sur la topographie de Sinaï..., les mœurs, les usage,, l'industrie des habitants*. III. *Observations météorologiques faites au Caire, en* 1799, 1800 et 1801. Ces deux derniers font partie du grand ouvrage de la commission d'Egypte. On a publié au Mans en 1836 : *Notice sur M. Coutelle, lue à la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans, dans la séance du* 15 *avril* 1835, *par M. Dagoneau, son président*. M—DJ.

COUTTOUB-OUL-DIEN-AIBEK, sultan de Dehli, né dans le Turkestan, fut, sortant à peine de l'enfance, conduit de ce pays à Nidjapour, et vendu à Cassi-Ben-Abou, qui, distinguant en lui d'heureuses dispositions, lui fit donner de l'éducation. Des mains de Cassi-Ben-Abou, il passa dans celles de Mohammed Abik, alors général du dernier sultan Ghauride, et quelque temps après, héritier de sa puissance. Couttoub-Oul-Dien devint le favori de Mohammed, dont il seconda l'élé-

vation; et, quand son maître fut souverain, il eut les premières dignités de l'armée. Il prit beaucoup de part à la seconde bataille de la Sirsoutti (1191); et, après la victoire, il fut laissé dans Coram avec un corps considérable, tandis que Mohammed se dirigeait vers les monts deSéwalik. De grandes levées dans le pays grossirent le corps de Couttoub, qui, maître de forces considérables, soumit les alentours, emporta le fort de Mérat, et mit le siège devant Dehli. Animés par les Radjepoutes de sa garnison, les habitants de cette grande ville répondirent à la première sommation de Couttoub par une sortie. Le général musulman était loin de compter autant de soldats dans son armée que les assiégés dans leur place : cependant la tactique et la discipline des sectateurs de Mahomet l'emportèrent sur l'intrépidité des Hindous. Ceux-ci rentrèrent dans les murs de Dehli, mais sans en être plus tentés de se rendre; et ce n'est qu'après un siège opiniâtre qu'ils capitulèrent (1192). Alors tomba du trône la dynastie de Prithou Raïa ou Cadi Raïa, qui depuis tant de siècles régnait sur l'empire de Dehli, et commença pour cette contrée la domination musulmane. Tandis que Couttoub entrait en vainqueur dans Dehli, les Jauts du Goudjerat bloquaient Hassi. Voler au secours de cette place, la dégager, poursuivre les Jauts jusqu'à leurs frontières, telles furent les occupations de Couttoub en 1193. L'année suivante, il passa la Djemnah, prit Kola, qui forma pour lui comme une principauté féodale, relevant de l'empire indo-musulman; et, après avoir fixé à Dehli le siège de son gouvernement, il s'apprêtait à pousser plus loin, lorsque Mohammed marcha sur Canodje, et l'avertit qu'il comptait sur le concours de ses troupes pour cette expédition. Couttoub se hâta d'opérer sa jonction avec le prince, qu'il avait quitté depuis trois ans, et lui amena cinquante mille chevaux. Mohammed lui fit un accueil proportionné à l'importance de ce renfort, l'appela son ami, son fils, et le confirma dans sa principauté de Dehli. Il paraît que de part et d'autre les protestations d'amitié étaient sincères. La campagne de 1194 ajouta beaucoup à la gloire de Couttoub. Ses troupes seules donnèrent à la bataille entre Choundour et Alava, contre le radjah Joy; et une flèche partie de sa main, en faisant tomber de son éléphant le radjah lui-même, mortellement blessé à l'œil, assura la victoire aux Musulmans. La suite de cette importante journée fut la reddition de Bénarès, où Mohammed entra en triomphe, brisant les idoles, recueillant un immense butin et consolidant pour long-temps la supériorité des Musulmans dans l'Hindoustan. Pendant ce temps, Couttoub revint à Dehli. Il y trouva une nouvelle occasion d'intervenir dans les affaires des princes indigènes. Gola, radjah d'Adjemire, après la mort de Pittom, venait de se voir expulsé par Him-Radjah, son parent; il implora l'appui du prince de Dehli, promettant d'être son tributaire. Soudain Couttoub se mit en marche suivi de vingt mille hommes de cavalerie, battit sur sa route un général de Him-Radjah, trouva enfin l'usurpateur lui-même à la tête de son armée, et ne tarda pas à l'attaquer. Him-Radjah perdit à la fois la bataille, le sceptre et la vie (1195). Gola remonta sur son trône; mais son protecteur laissa dans l'Adjemire un corps de troupes, sous prétexte de le maintenir et de

prévenir des troubles. On put depuis ce temps regarder l'Adjemire comme un avant-poste du grand campement des Mahométans dans l'Inde. L'année 1196 fut signalée par une première expédition de Couttoub dans le Goudjerat. Des dévastations horribles marquèrent son passage, et ses troupes marchèrent chargées de butin, mais sans avoir pu s'emparer de la capitale Naroualla. Elles furent même harcelées dans leur retraite et éprouvèrent un échec qui fut amplement compensé par la réduction de Biana, et de l'imprenable Goualior. Le sultan récompensa ses services en lui conférant le gouvernement général de l'Inde. A peine rentré dans Dehli, Couttoub ne s'occupa plus que de la nouvelle expédition qu'il projetait contre le Goudjerat; et il l'exécuta en 1197, avec un plein succès. Naroualla fut prise, après un siège aussi opiniâtre que meurtrier. La famine, suite d'un étroit blocus, soumit Calinger, dont nulle armée n'eût pu escalader les âpres rochers. Mhoba, capitale du Kalpi, Bondaoun, au confluent de la Djemnah et du Gange, ouvrirent aussi leurs portes. Mohammed vécut encore jusqu'en 1203, époque à laquelle il fut percé de quarante coups de poignard par des Gickers du Nilab. Jusqu'à cet évènement, Couttoub avait prouvé le dévouement le plus constant à son souverain. Lorsque l'expédition de Mohammed dans le Khovaresm était sur le point de lui devenir le plus funeste, et que, battu par Takach, il voyait de plus les Gickers s'avancer vers Lahore, tandis que Ghaznah se révoltait à la voix d'un omrah rebelle, Couttoub parut à propos pour le dégager, battit les Gickers; et bientôt, par la terreur de ses succès, causa dans Ghaznah une réaction, qui la remit sous la loi de de Mohammed. Le sultan ne survécut que peu de mois à sa délivrance. Mahmoud, son neveu, n'était pas apte au rôle actif de conquérant, pas même à celui de souverain pacifique. Il sembla lui-même abdiquer, en remettant aux trois premiers de ses généraux, Nasser-Eddin, Eldoze et Couttoub, les fonctions, les fatigues de la dignité suprême, dont il ne se réserva que les titres, les trésors, et les plaisirs. Mais tandis qu'il menait la vie de sérail, Eldoze se fit proclamer sultan à Ghaznah même, où végétait Mahmoud : Nasser et Couttoub en firent autant dans leurs principautés (1205 et 1206). Mais cette indépendance n'était pas dans les intentions d'Eldoze, qui, en 1207, marcha sur Lahore. Le nouveau sultan de Dehli vit bien que la cause de Nasser était la sienne, et vint sur-le-champ à son secours. Eldoze, après une lutte opiniâtre. fut battu, repoussé jusque sous les murs de Ghaznah, et finalement forcé d'abandonner cette capitale. Couttoub y fit son entrée au milieu des acclamations du peuple, toujours ami du changement de maîtres. Avec de la prudence et de l'activité il n'eût sans doute tenu qu'à lui de régner sur Ghaznah comme sur Dehli, et de faire reconnaître sa suprématie à Lahore; mais il crut trop tôt que tout était fini; et la vie voluptueuse du harem prit sur lui plus d'empire qu'elle n'en avait eu jusque-là. Les ennemis du conquérant profitèrent de cette apathie pour nouer des intrigues en faveur d'Eldoze, qui de son côté reparut avec ses troupes ralliées, grossies, et rentra dans Ghaznah presque sans coup férir. Couttoub s'enfuit sans armer, et fut fort heureux de pouvoir rentrer par

Lahore dans l'Hindoustan. Soit découragement, soit sagesse, soit idée qu'à son âge c'était une tâche trop rude que de réunir en une vaste unité les dominations musulmanes éparses dans l'Hindoustan, il reconnut, par le fait au moins, Eldoze en qualité de sultan, et ne s'occupa plus que d'administration intérieure, de réformes utiles, d'institutions littéraires et d'autres objets de ce genre. La mort ne lui laissa pas le temps de pousser loin ces bienfaits: il mourut en 1210 d'une chute de cheval, laissant l'empire à son fils Oram-Chah, qui devait renouveler à peu près la destinée de Mahmoud. Couttoub Oul-Dien aimait les lettres, les poètes. Libéral pour tout le monde, il l'était surtout pour eux. Aussi l'historien Ferichta fait-il un grand éloge de ses belles qualités, et rappelle-t-il que, *généreux comme Couttoub Oul-Dien* était un proverbe à Dehli. C'est lui qu'il faut regarder comme le fondateur de l'empire musulman de Dehli. Quelques écrivains orientaux l'ont cru frère naturel de Chah-Ouddin; mais l'opinion qui le présente comme né dans l'esclavage est mieux appuyée, et d'ailleurs n'offre rien que de très-ordinaire dans l'histoire des empires d'Asie. On lui donne pour femme principale une fille de Tagi, gouverneur persan du Kerman. P—OT.

COUTURIER (JEAN), curé du diocèse de Dijon, né en 1730, à Minot, bailliage de la Montagne, fut dirigé dans ses premières études par son oncle, curé de Minot; et les termina d'une manière brillante au collége de Langres, alors tenu par les jésuites. Ses maîtres s'empressèrent de se l'associer; et après avoir professé dans le même collége qui venait d'être témoin de ses succès, il remplit la chaire de rhétorique à Verdun, à Pont-à-Mousson, où les jésuites possédaient de beaux établissements. Il se trouvait à Nancy lors de la suppression de la Société. L'évêque de Soissons l'employa comme missionnaire, et voulut, en lui procurant un canonicat de Saint-Waast, le fixer dans son diocèse. Mais le P. Couturier reçut l'ordre de retourner à Dijon; et peu de temps après il fut pourvu de la cure de Lery, qu'il administra jusqu'en 1791, dont il fit une paroisse modèle, et où son nom fait encore verser des larmes. Ayant refusé de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il fut obligé de la quitter, puis, jeté dans les prisons avec une foule de ses confrères, jusqu'au mois de septembre 1795 qu'il obtint l'autorisation de retourner dans sa famille. Le vœu des habitants de Lery le rappela bientôt dans son ancienne paroisse, privée de pasteur depuis près de cinq ans; et il crut pouvoir y reprendre l'exercice de son ministère sous la protection de lois qui garantissaient à chacun la liberté de conscience. Il ne tarda pas à reconnaître qu'il s'était trompé. Obligé de se cacher pour éviter un nouvel emprisonnement, le chagrin et les privations altérèrent sa santé, que tous les secours ne purent rétablir; il mourut dans les bras de son frère à Lery, le 22 mars 1799. On a de lui : I. *Catéchisme dogmatique et moral.* Cet ouvrage, imprimé pour la première fois à Dijon, en 1821 (et qui a fait seul la fortune du libraire Lagier), continue d'obtenir le plus grand succès; la 4e édit., 1825, 4 vol in-12, est précédée d'une *notice* sur la vie et les écrits de l'auteur. La 5e édit., 1827, et la 6e, 1832, contiennent de nouvelles additions. Un ecclé-

siastique du diocèse de Dijon a publié un *Abrégé* de ce catéchisme 1824, in-12. II. *La bonne Journée*, etc., Dijon, 1822, in-12. III. *Abrégé pratique de la doctrine chrétienne*, ibid., 1822; 2e édit., 1823, in-18. IV. *La sainte Famille*, ou *l'histoire de Tobie*, ibid., 1823, in-12. Cette édition est annoncée comme la première conforme au manuscrit de l'auteur. Parmi les ouvrages inédits de Couturier, on cite des *Sermons*, des *Méditations*, une *Défense des ordres religieux*, des *Opuscules* ascétiques et de controverse. — COUTURIER (*Jacob*), frère du précédent, embrassa comme lui l'état ecclésiastique et fut pourvu de la cure de Salives. Député par le bailliage de la Montagne aux états-généraux, il y combattit les projets des novateurs qui lui semblaient tendre au renversement de la religion. A la séance du 8 sept. 1790, le comité ecclésiastique ayant présenté un décret portant que le traitement fixé pour les religieux ne courrait que du 1er janvier 1791, « MM. du comité, « dit-il, veulent donc que les religieux « passent un an sans manger... » Lorsque le département de Paris demanda que la consécration des nouveaux évêques pût avoir lieu dans leurs oratoires, on l'entendit s'écrier : « Et même dans les synagogues et les mosquées. » Cette saillie lui valut un rappel à l'ordre du président. Il déplora vivement les mesures proposées à l'égard des églises devenues inutiles, par la suppression des ordres religieux et par la nouvelle circonscription des paroisses. Indigné de voir l'ancien évêque d'Autun rapporteur d'une telle affaire, il signala comme une inconséquence digne de blâme, qu'attaché par son état au sanctuaire il fit un rapport contraire aux devoirs de son état. Dans la discussion qui s'éleva pour la translation des cendres de Voltaire à Sainte-Geneviève : « On vient, dit l'abbé Couturier, de le comparer à un prophète ; je demande que ses reliques soient envoyées en Palestine.» Son refus de prêter serment entraîna son exil ; mais il n'attendit pas, comme le disent les modernes biographies, le 18 brumaire pour rentrer en France, puisqu'il administra les derniers secours de la religion à son frère. Il refusa l'épiscopat que lui avait offert Portalis lors du concordat, préférant sa chère paroisse de Salives, où il mourut en 1805. On a de lui : *Histoire de l'Ancien-Testament*, Dijon, 1825, 4 vol. in-12, qu'on a souvent attribuée à son frère. W—s.

COUTURIER (JEAN), neveu des précédents, naquit à Dijon, le 3 avril 1760. Son père, greffier au parlement, le destinait à la profession d'avocat ; mais en 1791 il abandonna le barreau pour se livrer à l'enseignement de la grammaire latine. Les principes religieux que lui avaient inspirés ses deux oncles, et qu'il eut le courage de manifester, même dans les temps les plus difficiles, lui valurent la confiance d'un grand nombre de familles. Mais un commissaire de police, qui découvrit un *catéchisme* parmi les livres, à l'usages des élèves de Couturier le dénonça comme un *fanatique*, et son école fut fermée. Bonaparte ayant rétabli le culte catholique, Couturier l'en félicita par une *Épître* qui dut, moins au talent du poète qu'au mérite de l'à-propos, une telle vogue que trois éditions furent épuisées dans quinze jours. Encouragé par ce succès, il fit une nouvelle *Épître* au consul

pour l'inviter à rappeler les Bourbons, et qu'il termina par ces vers :

Consens à devenir le second de la France,
Et tu seras le premier des mortels.

Des amis mieux avisés l'engagèrent à la garder en porte-feuille. Peu de temps après, il fut nommé principal du collège de Gray; et, à la réorganisation de l'université, Couturier quitta cette place pour venir occuper celle de professeur de troisième au lycée de Dijon. En 1815 il fut chargé de la direction de cet établissement devenu collège royal; mais, fatigué des détails de l'administration, il demanda la chaire de rhétorique, qu'il n'a pas cessé de remplir jusqu'à sa mort, arrivée le 20 nov. 1824. Membre associé de l'académie de Dijon depuis 1808, Couturier y lut plusieurs morceaux, entre autres un *Discours sur les avantages qu'offre l'étude de la littérature hébraïque*. Parmi ses autres productions en prose, la seule qui mérite d'être citée est un *Mémoire sur l'instruction publique*, dédié aux parents chrétiens, 1815; 2e édit., 1818, in-8°. On lui doit encore quelques pièces de vers, notamment des *Épîtres* à Daru et à Mme de Vannoz. Une *Notice sur Couturier*, par M. Amanton, se trouve dans le recueil de l'académie de Dijon pour 1825.—COUTURIER (*Jean-Pierre*), d'une autre famille que les précédents, lieutenant civil et criminel au bailliage de Bouzonville, fut député à l'assemblée législative, puis à la convention nationale, par le département de la Moselle. Fort exalté dans ses opinions, il proposa d'accorder une amnistie à Jourdan-Coupe-Tête et aux autres égorgeurs d'Avignon. Se trouvant en mission à l'époque du procès de Louis XVI, il ne vota pas. Il devint membre du conseil des cinq-cents, et après le 18 brumaire fut nommé directeur de l'enregistrement du département de la Loire. Il mourut à Issy le 5 octobre 1818. W—s.

COVELLI (NICOLAS), de l'académie des sciences de Naples et professeur de botanique et de chimie à l'école vétérinaire de cette ville, naquit à Cajazzo, le 20 janvier 1790. Ses humanités terminées, il fut envoyé à Naples, vers la fin de 1809, pour y étudier la médecine et les sciences naturelles. La supériorité qu'il montra, son penchant décidé pour la chimie, la botanique et la minéralogie, le firent choisir pour aller se perfectionner à Paris aux frais de l'état. Il y resta jusqu'à l'époque de 1815, et retourna alors dans sa patrie, chargé d'une riche moisson de connaissances puisées à l'école des Haüy, des Lamarck, des Defontaines, etc. Aussitôt après son arrivée à Naples, toutes ses pensées se dirigèrent vers le Vésuve, dont il résolut d'étudier les phénomènes et les produits, non plus empiriquement, mais par l'analyse chimique, dans des observations multipliées, et faites avec suite et bonne foi. Jusqu'à Covelli, la plupart des ouvrages publiés sur le Vésuve, tous ces prétendus traités vésuviens, à l'exception d'un très-petit nombre, auraient mérité, ainsi que le dit Brocchi, d'être donnés en proie au volcan dont ils ont si mal parlé. Le premier ouvrage que Covelli publia sur ce sujet a pour titre *Histoire des phénomènes du Vésuve*, *arrivés pendant les années* 1821, 1822 *et partie de* 1823, *avec les observations et les expériences faites par M. Monticelli, et N. Covelli*. Cette histoire renferme un grand nombre d'observations intéressantes et des faits nouveaux. On y trouve la preuve que les

roches volcaniques en fusion ne renferment aucune particule charbonneuse, comme quelques naturalistes l'avaient pensé; le résultat de nombreuses expériences faites pour connaître l'état électrique de la lave et de l'air au milieu duquel elle coule; la température d'un courant de cette lave, la nature chimique des vapeurs qui s'en échappent, etc. Covelli découvrit, parmi les produits du Vésuve, le soufre et l'acide sulfureux qu'on n'y avait pas observés jusque-là. Il fit avec soin l'analyse de la lave et la donna, savoir : dans sa composition minéralogique, comme une pâte basaltique, renfermant de l'angite, de l'amphigène, du mica, de l'olivine, et de petits noyaux de pierre-ponce noire qui font corps avec la lave; et dans sa composition chimique, partie soluble, comme composée de chlorure de sodium unie à une petite quantité de chlorure de potasse et de sulfate de chaux, dans la proportion de 9, 29, pour cent. Ces expériences et ces découvertes furent faites en 1822. L'année suivante, Covelli découvrit la présence de deux substances nouvelles, le proto-sulfate et le chlorure de manganèse. Il remarqua l'absence absolue de l'acide hydrosulfurique dans les vapeurs du Vésuve, et démontra ainsi l'erreur des personnes qui attribuaient la formation du soufre à la décomposition du gaz hydro-sulfurique en contact avec l'air. Il observa les divers modes d'agrégation des matières vomies par le Vésuve, suivant qu'elles se trouvent exposées seulement à l'influence de la chaleur et des vapeurs gazeuses, ou suivant qu'elles se trouvent en contact avec l'eau; il fit voir que l'obsidienne du Vésuve provient de la fusion d'une lave amphigéno-pyroxénique, etc. Pour savoir comment procédait Covelli afin d'arriver à des résultats aussi importants, il faut recourir au livre lui-même. En 1825, toujours de concert avec M. Monticelli, il publia le premier volume de son *Prodrome de la minéralogie vésuvienne*, renfermant l'orictognosie. L'*Essai de Lithologie vésuvienne*, publié par le chevalier Gioeni, en 1790, est le premier ouvrage un peu exact que nous possédions sur l'orictognosie du Vésuve; mais il est encore loin d'être complet. Gioeni y décrit quatorze espèces minérales de ce volcan qui n'avaient point encore été observées. A l'époque où Covelli publia son *Prodrome* on en connaissait quarante : il en décrivit quarante-deux autres, parmi lesquelles six espèces tout-à-fait nouvelles, la columna, l'humboldilite, la davyna, la cristianite, la cavolinite et la biotine. A l'exception de la davyna, qui se trouve dans le traité minéralogique de M. Beudant, nous ne pouvons assurer que ces espèces aient été adoptées par les minéralogistes actuels. A cette liste déjà bien longue, Covelli ajouta quatre-vingt-neuf formes secondaires d'espèces minérales qui n'avaient point encore été distinguées par les élèves de l'école orictographique fondée par Haüy. Il est à regretter qu'une mort prématurée l'ait empêché de publier les deux derniers volumes de son *Prodrome* qui devaient contenir la description des minéraux composés ou agrégés, et les faits généraux, les phénomènes observés au Vésuve dans les diverses éruptions de ce volcan. Peut-être existent-ils *manuscrits* parmi ceux qu'il a laissés en mourant; c'est ce que nous ignorons. Il serait difficile de déterminer quelle part revient à Covelli dans cette espèce d'associa-

tion scientifique avec M. Monticelli; nous croyons néanmoins pouvoir lui accorder toutes les analyses chimiques, et nous montrer impartiaux en le regardant comme le principal auteur des deux ouvrages que nous venons de citer. Covelli a fait insérer un grand nombre de *Mémoires* sur différents sujets dans des recueils périodiques; on en a lu plusieurs dans le sein de l'académie royale de Naples, dont il était membre. Nous citerons : I. *Mémoire sur l'état du Vésuve après la grande éruption de* 1822, que l'on trouve dans le *Pontano*, journal périodique de Naples. II. *Observations hygrométriques* faites par lui au Vésuve, avec Herschel. III. *Recherches* sur l'état thermométrique du grand courant de lave vomi par le Vésuve en oct. 1822, du cône du cratère, etc. IV. *Observations géologiques* sur la structure du cône du cratère. Il résulte de ses recherches que le cône actuel est composé de strates, de courants de lave qui alternent avec des couches de matières incohérentes, et que les strates et les couches ont pour base de composition l'épiroxène et l'emphygène (la première espèce même prédominante), et pour principes accidentels le mica et le fer oxidulé. V. *Observations* sur les insectes habitant dans les crevasses du Vésuve. Ces insectes sont aptères, carnivores, et vivent à une température de 69 degrés Réaumur. Leurs larves elles-mêmes peuvent y être vues. Ces observations sont communes au professeur Costa. VI. *Découverte* du bisulfure de cuivre (Annales de physique et de chimie, juin 1829). VII. *Du trisulfure de fer*. Cette découverte, faite pendant le cours de l'année 1826, se trouve consacrée par un mémoire lu dans les séances de l'académie royale de Naples. VIII. *Essai* sur le tremblement de terre qui se fit sentir dans l'île d'Ischia le 2 février 1828. IX. *Mémoire* sur la beudantine, nouvelle espèce minérale du Vésuve. Le roi venait de nommer Covelli professeur de chimie appliquée aux constructions, à la direction des ponts et chaussées du royaume, lorsque la mort l'enleva à la science dont il avait si bien mérité par ses nombreux travaux, à peine âgé de quarante ans, le 15 déc. 1829. M. Maravignal, professeur de chimie à Catane, a publié son éloge dans les Actes de l'académie Gioeniene de cette ville, dont Covelli était membre correspondant. N—D.

COXE (WILLIAM), historien anglais, naquit à Londres, le 7 mars 1748. Après avoir étudié successivement à Eton et à Cambridge, il entra dans les ordres en 1772. La thèse qu'il soutint à cette occasion le mit tellement en réputation que l'année suivante l'évêque le dispensa de tout examen ultérieur. Nommé curé de Denham, il abandonna cette place quelques mois après pour faire l'éducation du fils du duc de Marlborough. Une maladie le fit renoncer à cet emploi, au bout de deux ans. Bientôt les offres avantageuses de lord Herbert (depuis comte de Pembroke) le décidèrent à l'accompagner sur le continent. Ce voyage embrassa une grande portion de l'Europe. L'attention de Coxe se porta plus spécialement sur la Suisse, alors bien moins connue des Anglais qu'elle ne l'a été depuis. Il fit un second voyage en 1779, et cette fois il étendit ses observations sur cet immense empire russe qui, depuis Iwan IV, n'a pas perdu un pouce de terrain et en a continuellement gagné. Les dé-

couvertes de ses navigateurs et son commerce avec les nations orientales excitèrent surtout sa curiosité : ses liaisons avec d'illustres savants et principalement avec Muller et Pallas le mirent à même d'éclaircir beaucoup de points obscurs. De retour en Angleterre, il n'y resta pas long-temps, et trois autres excursions sur le continent signalèrent encore son activité. La première eut lieu en 1785 et 86, dans la compagnie de M. Whitbread, et eut pour objets l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, les Pays-Bas et les contrées du Nord. La seconde en 1786 et 87 fut consacrée à visiter la France et la Suisse : Coxe et son patron passèrent l'hiver à Paris et à La Haye, puis terminèrent en parcourant les cantons les plus curieux de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. La troisième excursion, en 1794, ne dura pas plus de cinq mois, et porta les voyageurs en Hollande, en Allemagne et en Hongrie. Deux ans après, il suivit encore sir Colt Hoare dans un voyage au comté de Monmouth. A cette époque, la position de Coxe était aisée. Recteur de Bemerton depuis 1788, il devint chapelain de la garnison de Portsmouth, puis chapelain de celle de la Tour, recteur de Stourton, et enfin de Fovant. Concurremment avec l'un ou l'autre de ces bénéfices, il possédait, depuis 1803, un canonicat dans la cathédrale de Salisbury, et depuis 1805 l'archidiaconat de Wilts. Les loisirs que lui laissaient ces places, qui presque toutes étaient d'heureuses sinécures, furent consacrés à des recherches et à des publications historiques, la plupart très-intéressantes. L'activité avec laquelle il y procédait contribua beaucoup peut-être au malheur qu'il éprouva en 1818 de perdre la vue. Cette affliction ne fit qu'aviver son zèle, et mettre dans tout leur éclat l'immensité de son érudition et la fidélité de sa mémoire. Privé du secours des livres, souvent il rectifiait des faits, des dates, des noms propres que ses collaborateurs ou ses secrétaires écrivaient fautivement. C'est ainsi qu'il atteignit l'âge de quatre-vingt-un ans, regrettant quelquefois de ne pas avoir voué plus fréquemment sa plume aux matières de théologie, mais continuant de se distinguer dans la carrière historique qu'il avait si heureusement commencée. L'archidiacre Coxe mourut, à Bemerton le 15 juin 1828. Ses ouvrages, qui presque tous furent accueillis par l'approbation générale, et qu'on cite très-souvent comme autorités, se recommandent par l'excellence des sources où il était à même de puiser, et par la multiplicité des détails qu'il a eu le mérite de révéler le premier ; l'histoire moderne de l'Angleterre surtout lui est redevable d'une foule de renseignements précieux. Aussi la société royale de littérature encouragea-t-elle ses travaux en lui décernant une médaille d'or. Ses productions principales sont : I. *Esquisse de l'histoire naturelle, de l'état social et du gouvernement de la Suisse*, 1777, 1 vol. in-8°, réimprimé après son second voyage sur le continent sous le titre de *Voyage en Suisse et au pays des Grisons*, 3 vol. in-8°. Une quatrième édition de cet ouvrage, publiée peu de temps après la révolution qui métamorphosa les treize cantons en république helvétique, est enrichie d'un tableau éloquent et fort exact de cet évènement. Il en avait paru une traduction en français par Ramond de Carbonnières,

Paris, 1782, 2 vol. in-8°; seconde édition, 1789. Deux autres traductions, la première par Lebas, et l'autre par Mandar, parurent en 1790. II. *Découvertes russes*, 1780. Dans cet exposé reproduit plus tard avec des améliorations considérables, l'auteur, aidé par Pallas et Muller, avait tracé non-seulement le tableau des navigations entreprises par les Russes, mais encore un bref récit de la conquête de la Sibérie et des détails sur le commerce entre la Moscovie et la Chine. Des additions subséquentes portèrent cette histoire des découvertes terrestres et maritimes, opérées pour le compte ou sous les auspices du cabinet de Saint-Pétersbourg, jusqu'au temps de Vancouver. Elle a été traduite par Demeunier, Paris, 1781, in-4° et in-8°. III. *Voyage en Pologne, Russie, Suède et Danemark*, 1784; traduit en français, par P.-H. Mallet, Genève et Paris, 1786, 4 vol. in-8°. *Nouveau voyage*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. IV. *Mémoires de sir Robert Walpole, comte d'Oxford*, 1798, 3 vol. in-4°. Cette première édition contient la correspondance originale du célèbre ministre, et beaucoup de documents authentiques et inédits tant privés qu'officiels. Très-favorablement reçue du public de Londres, elle fut promptement épuisée: et le libraire en publia bientôt deux autres, l'une en 3 vol. in-8°, sans les documents et la correspondance; l'autre en 4, avec un recueil de pièces choisies. V. *Mémoires de lord Horace Walpole*, 1802, 1 vol. in-4°, continuation et complément des précédents. VI. *Voyage historique dans le comté de Monmouth*, 1800, 2 vol. in-4°, ouvrage presque tout descriptif, rédigé en grande **partie sur le journal de l'excursion que l'auteur fit en 1798 dans cette** partie du pays de Galles, et accompagné de planches gravées par Hoare. VII. *Histoire de la maison d'Autriche*, 1807, 3 vol. in-8°. Cette publication remarquable valut à Coxe la visite des deux archiducs Jean et Léopold d'Autriche, qui, entre autres témoignages de leur satisfaction, lui exprimèrent leur surprise sur la connaissance qu'il montrait de certains faits dont la famille régnante d'Autriche avait cru seule avoir le secret. C'est en préparant des matériaux pour un tableau général historique et statistique de l'Europe que Coxe avait acquis les documents dont il publia un spécimen si curieux dans son histoire de la maison d'Autriche. On doit regretter qu'il ait cru devoir renoncer à ce tableau. L'*Histoire de la maison d'Autriche* a été traduite en français par Henry (*Voy*. ce nom, au Supp.), Paris, 1810, 5 vol. in-8°. VIII. *Mémoires historiques des rois d'Espagne de la maison de Bourbon*, 1813, 3 v. in-4°. Cette production, inspirée, on le devine, par les évènements dont la Péninsule était le théâtre, fut proclamée tout d'une voix l'ouvrage le plus intéressant d'un auteur qui jusqu'alors pourtant n'avait jamais manqué de captiver le public. Une collection très-étendue de pièces rares et originales y fut publiée avec le texte dont elle justifiait les narrations ou les jugements, et ouvrit une mine absolument inattendue aux historiens. Ces Mémoires ont été traduits en français par un Espagnol, don Andrès Muriel, et enrichis d'un volume relatif au règne de Charles III, Paris, 1827, 4 vol. in-8°. IX. *Mémoires du duc Jean de Marlborough*, 3 vol., qui paru-

rent successivement en 1817, 18, 19; une seconde édition fut nécessaire dès 1818. Ces Mémoires ont été rédigés d'un bout à l'autre sur une riche collection de papiers conservés à Blenheim. X. *Correspondance privée du duc de Shrewsbury, accompagnée d'explications historiques et biographiques*, 1821, in-4°. Coxe était sur le point de mettre la dernière main, lorsqu'il mourut, à des *Mémoires sur l'administration d'H. Pelham.*, composés sur des documents fournis par le duc de Newcastle et le comte de Chichester; ils auraient fait suite à ceux des deux Walpole. Parmi ses autres ouvrages, nous distinguerons ses *Miscellanées*, contenant un Essai sur les prisons et les hôpitaux en Russie, Suède et Danemark; sa *Lettre sur le tribunal de Westphalie*; ses *Esquisses des vies du Corrège et du Parmesan*. On lui doit aussi quelques opuscules religieux et quelques sermons. P—OT.

CRABBE (GEORGE), poète anglais, naquit le 24 décembre 1754, dans Alborough (comté de Suffolk). Son père, qui le destinait à la profession de chirurgien ou d'apothicaire, était assez habile en mathématiques. Abonné au recueil périodique de Benjamin Martin, il en réunissait soigneusement toutes les portions relatives à la physique et à sa science favorite, puis les envoyait à la reliure: la partie littéraire et poétique des numéros restait en feuilles, abandonnée. George, en se jouant avec ces lambeaux méprisés, sentit un attrait particulier l'attirer vers ces lignes inégales, dont l'aspect était tout autre que celui de la prose. Le retour des mêmes sons à la fin de chaque ligne le frappa; bientôt il comprit, il aima la versification; il en apprit les préceptes qui se trouvent partout, et lui-même il se mit à faire non de la poésie, mais de la versification. Dire combien il écrivit ainsi de mauvaises lignes rimées serait impossible. Tous les sujets excitaient également sa verve. Ni la tragédie ni l'épopée ne lui semblaient au-dessus de ses forces; et, ne soupçonnant même pas les difficultés, il rêvait des plans d'ouvrages gigantesques avant d'avoir un opuscule passable. Approchant de sa vingtième année, il fallut cependant qu'il se livrât à l'étude de l'anatomie, de la matière médicale. Crabbe ne s'y résigna que péniblement; et bien des fois ces travaux de nécessité furent interrompus par de furtives excursions dans le domaine de la poésie; bien des fois au scalpel et au *Dispensary Book* furent subtitués l'Homère de Pope, et le Dictionnaire des rimes; car, il faut tout dire, notre poète n'en était encore que là. Il composait des énigmes, il disséquait des logogryphes, il faisait l'autopsie des rébus. Il entamait et poursuivait, sous quelques noms fictifs, des correspondances avec des recueils périodiques. Un jour le *Lady's Magazine* proposa un prix pour le meilleur poème sur *l'Espérance* : Crabbe eut le bonheur ou le malheur de le remporter. Dès-lors son choix fut fait: il jeta la trousse aux orties, quitta les oracles de Cos pour ceux du Parnasse, et partit pour le Temple de mémoire, ou plutôt pour Londres, avec une pacotille énorme de vers de toute espèce, et trois livres sterling dans sa poche. C'était à la fin de 1778. Bien peu de ce lourd bagage était de défaite. Toutes ces illusions juvéniles, qui de loin avaient charmé l'ame du novice versificateur, se flétrirent bientôt devant la réalité.

Cependant, soit sincérité, soit complaisance, quelques littérateurs augurèrent bien de ses dispositions et le lui dirent; mais lorsqu'il alla lui-même offrir ses œuvres aux libraires il se vit refusé, et souvent avec dureté. Plein de modestie et de courage, il se remit plus ardemment à l'œuvre, et parvint réellement à mieux faire. Malgré ces progrès incontestables, Crabbe ne put encore cette fois triompher de sa mauvaise étoile. Il trouva bien un éditeur, pour un morceau poétique assez court (*le Candidat*), qu'il publia sous le voile de l'anonyme (1780); mais l'éditeur fit faillite, et le poète retomba dans la même situation. Il devait à diverses personnes dont la patience était à bout; et, traqué en quelque sorte par elles, il avait signé un pacte moyennant lequel, s'il ne payait sous huit jours partie de ses dettes, il serait traîné en prison. Dans cette extrémité il écrivit à l'illustre Burke, et fut admis en sa présence. Il eut le bonheur de l'intéresser, et à partir de ce temps son sort changea. Non seulement ce grand orateur le préserva de l'incarcération; mais il consentit à jeter un coup d'œil sur ses travaux; il fut pour lui juge sévère et critique habile; et, dans la foule des poésies qu'il passait en revue, il distingua deux poèmes, la *Bibliothèque* et le *Village*. Encouragé par ses paroles, dirigé par ses avis, Crabbe retoucha le premier; et, à la recommandation du noble pair, le libraire Dodsley imprima l'ouvrage, et l'ouvrage compta de nombreux acheteurs. Ce succès détermina bien vite Crabbe à faire paraître le *Village*, qui subit de même des corrections et qui fut presque récrit d'un bout à l'autre dans la maison de Burke. Il fut ensuite emmené par ce généreux protecteur dans sa résidence de Beaconsfield, introduit dans sa famille et mis en rapport avec une foule de personnes influentes dont quelques-unes plus tard devaient lui être utiles. En 1781, Crabbe entra dans les ordres; il reçut le diaconat; et en 1782, après avoir été fait prêtre, il fut nommé vicaire du curé d'Aldborough. Il avait rempli les fonctions de cette place quelques mois de suite, lorsque le duc de Rutland le choisit pour chapelain. Ces nouvelles dignités exigaient que le titulaire eût pris quelques degrés dans les universités. Crabbe se fit porter sur les registres des cours du collège de la Trinité à Cambridge, et continua deux ans à prendre ainsi ses inscriptions, qu'il abandonna ensuite pour être bachelier ès-lois à Lambeth. Pendant ce temps il fut nommé curé de Stathorn près de Belvoir Castle, et la présentation du chancelier Thurlow lui valut le rectorat de Frome-Saint-Quentin. Il s'y livrait depuis six ans à la poésie, lorsque la duchesse de Rutland lui fit avoir ceux de Murton et West-Allington dans le comté de Lincoln, puis le rectorat de Trowbridge que l'indulgence de l'évêque de Lincoln, lui permit de cumuler avec un petit bénéfice. C'est dans cette position satisfaisante pour une ambition médiocre que Crabbe passa les dernières années de sa vie. Les loisirs ne lui manquaient pas; mais sa verve s'était refroidie, et la poésie ne lui souriait plus, comme aux jours de sa jeunesse. L'éducation primaire, d'autres soins dans l'esprit de ses fonctions le captivaient davantage. Cependant il ne renonçait pas totalement à cette gloire littéraire qui avait été le rêve de sa vie, et il avait préparé un volume de poésies

nouvelles lorsque la mort le frappa le 8 février 1832. Une grande partie des habitants de Trowbridge assista à ses funérailles, et toutes les boutiques furent fermées spontanément. Les œuvres complètes de Crabbe se composent de : I. *La Bibliothèque*, 1781, in-4°. II. *Le Village*, 1783, in-4°. III. *La Nacelle*, 1783, in-4°. IV. *Les Journaux*, 1785. V. *Poèmes* (parmi lesquels on distingue *le Registre paroissial*), 1807, in-8°; 7ᵉ édition, 1812. VI. *Le Bourg*, 1810, in-8°; 4ᵉ édition, 1812. VII. *Contes en vers*. 1812, in-8°. VIII. *Poésies posthumes*. Il faut y joindre un *Sermon* sur la mort du duc de Rutland, son protecteur, et un *Essai* sur l'histoire naturelle de la vallée de Belvoir. Les poèmes de Crabbe ont tous un air de famille. Tous, si l'on en excepte les contes en vers, appartiennent de près ou de loin au genre didactico-descriptif; et les contes eux-mêmes s'en éloignent moins qu'on ne serait tenté de le croire à en juger par les titres. Tous aussi appartiennent à ce qu'on pourrait nommer l'école pessimiste. Les scènes qu'il se plaît à peindre, ce sont des scènes de détresse, de misère, d'humiliation. C'est toujours dans la lie et la fange de la société qu'il trempe ses pinceaux; c'est l'aspect des haillons et non de la pourpre qui l'inspire : on pourrait intituler ses récits les annales, les tableaux, le panorama de l'indigence. Et, qu'on le remarque bien, l'indigence, qu'il remet si fréquemment en scène, n'a pas chez lui le beau rôle. Ce n'est pas un instinct profondément populaire qui le fait sympathiser avec le peuple : il le stigmatise en paraissant le plaindre. En fait de souffrances, il ne lui donne guère que des souffrances physiques; en fait de morale, il ne lui attribue que des vices. Fier et pauvre, condamné à passer sa vie dans un misérable village des côtes d'Angleterre, au milieu des contrebandiers, des pêcheurs et des fabricants de briques, il est populaire; mais ce peuple au milieu duquel il a vécu, il le connaît trop bien pour le flatter; il voit sous les haillons du mendiant, sous la jaquette bleue du matelot, tous les vices des salons et des palais. Le morceau intitulé *Pierre Grimes et les Enfants de la paroisse*, qui a été traduit en français par M. Chasles (1), est marqué d'un caractère dur et farouche qui saisit péniblement le cœur. Crabbe représente un Néron de condition vulgaire, un pêcheur tourmenté d'une sanglante monomanie, et qui meurt dans les accès d'un affreux délire quand les victimes viennent à manquer à sa cruauté. Il y a dans ce sombre récit quelque chose de sec et de froid qui fait peur. Au reste, il faut le dire, telles sont toutes les populations abruties; tels furent jadis les esclaves; tels étaient les serfs il n'y a pas quatre siècles; tel est en grande partie le peuple : ce triste anathème est la vérité. Mais cette vérité, si elle n'émeut pas les entrailles de celui qui la proclame, si elle ne lui semble pas un mal plus grave encore que tous les autres, si à ses yeux elle n'est pas l'acte d'accusation des grands et des riches de la terre, peut-elle donner de haute et belle poésie ? Ce n'est à coup sûr que la poésie du laid, le laid ignoble, sale et rabougri. Il est de fait que lorsqu'on lit Crabbe, si l'on se pénètre bien de ce qu'il décrit, et il est certes facile de s'en

(1) Cette traduction a paru dans un volume intitulé : *Caractères et paysages*, 1833, in-8°.

pénétrer, car son style est énergique et ferme, son langage ne manque pas de pathétique, la forme de sa phrase captive et subjugue le lecteur ; il est de fait, disons-nous, qu'on a le cœur comme froissé par une main de fer, qu'on respire comme un air fiévreux et lourd. Il attache par un talent dramatique qui rappelle souvent Shakspeare ; mais on est fâché de se sentir attaché ; on est impatient de quitter son livre comme on l'est de sortir d'un hôpital ou d'un galetas infecté. P—ot.

CRADOCK (Joseph), écrivain anglais, naquit le 9 janvier 1742, à Leicester, d'une des meilleures familles du comté de ce nom. Son père, quoique cadet de sa maison, était un riche propriétaire. Parmi les maîtres qu'il eut dans sa ville natale figure l'habile John Jackson, auteur des Antiquités chronologiques, et l'un des antagonistes de Warburton. A dix-sept ans il eut le malheur de perdre son père. Bientôt (1761) ses tuteurs le placèrent au collège Emmanuel à Cambridge, où il fit quelques progrès dans la partie amusante de la littérature classique. Aristophane surtout était l'objet de son admiration et de ses lectures. Il n'en assistait pas moins aveu assiduité aux doctes leçons de Hubbard sur le texte grec du Nouveau-Testament. Mais déjà ses vues se tournaient d'un autre côté. Introduit dès sa dix-septième année dans un monde d'élite dont il partagea tous les divertissements, conduit à Londres où ses yeux furent témoins des réjouissances faites à l'occasion du couronnement de George III, enivré du théâtre et personnellement connu de Garrick avec lequel il avait quelque ressemblance, Cradock ne voyait qu'avec très-peu de sympathie le régime sévère de l'université. Quoique inscrit sur les registres académiques comme se vouant aux études scolastiques, il subit des examens de mathématiques et n'en subit point de littérature ; il ne prit aucun degré ; il se livrait de préférence à la déclamation, espérant que si le roi venait à visiter Cambridge, c'est lui qui serait choisi pour haranguer Sa Majesté, laquelle en revanche lui conférerait le grade de maître-ès-arts honoraire. Mais Sa Majesté ne vint point, et Cradock finit par quitter le collège Emmanuel à peu près comme il y était entré. Heureusement sa fortune, désormais à sa disposition, lui permettait de se passer de tous les grades universitaires ; et il est indubitable que lors même qu'il n'aurait pas eu de bien, il eût agi de même ou peu s'en faut. Le théâtre pour lequel il avait une vocation décidée aurait été sa ressource. Au reste, il n'en eut pas moins ce degré de maître-ès-arts qu'il avait espéré obtenir par une contre-voie. Il lui fut conféré au nom du roi par le duc de Newcastle, chancelier de Cambridge, en 1765. Cradock venait alors de se marier. Tantôt à Londres, tantôt à la campagne, soit parmi de riches amis ou les nobles parents de sa femme, soit parmi d'illustres artistes, il jouissait d'une existence brillante et enviée. Mais en développant chez lui de vrais talents, cette vie luxueuse et poétique amoindrissait étonnamment sa fortune ; et il fallut qu'un sage parent l'aidât souvent de ses conseils et quelquefois de sa bourse. Il en fut quitte pour baisser un peu le train sur lequel était montée sa maison à Gumley, et pour donner des hypothèques sur quelques-uns de ses biens. Au reste il était aussi aimable que prodigue,

aussi obligeant qu'aimable. L'année 1767 le vit revêtu de l'office de haut-shériff dans le comté de Leicester. Plus tard, et surtout lors du ministère du duc de Grafton, il fut invité à se mettre sur les rangs pour la candidature parlementaire: le gouvernement l'eût fait nommer sans doute. Cradock préféra son repos à ces fastueux honneurs. Il n'en fut pas de même lorsqu'on pensa à l'accoler dans la place de sous-précepteur du prince de Galles au docteur Hinchliffe qui eût été précepteur; mais la chute du duc de Grafton et de lord North coupa court à cet arrangement. En 1784 la santé de mistriss Cradock fournit aux deux époux une occasion de se rendre à Paris : ils y furent accueillis dans les cercles les plus élevés. Ils visitèrent aussi la France méridionale, la Hollande, la Flandre, et ne revinrent en Angleterre qu'après deux ans d'absence. Le reste de la vie de Cradock ne présente plus d'évènement. Sa fortune dérangée par des débuts grandioses lui imposait la loi de mettre un peu de mesure dans ses dépenses. Il y parvint en partie en se livrant moins à la société, en vivant plus dans la retraite. Il perdit sa femme en 1816. Sept ans après, las de la gestion de ses biens grevés d'hypothèques, il en fit l'abandon à un gentleman qui se chargea de lui servir une pension à vie, et il vint se fixer à Londres avec un revenu bien au-dessous de celui qu'il avait été habitué à manier si longtemps. C'est là qu'il mourut le 15 déc. 1826. Sa maison avait été longtemps regardée par les savants, par les artistes, comme un centre d'influence. On voyait s'y presser, à côté des premières notabilités intellectuelles, les illustrations nobiliaires les plus orgueilleuses. Lui-même était à la fois un homme charmant, un artiste, et à coup sûr un gentleman. Son visage, ses gestes, sa manière de déclamer rappelaient Garrick qui fut toujours admis à son intimité. Musicien, il faisait sa partie dans des soirées musicales qui eurent du retentissement. Il avait beaucoup de goût pour les jardins, et c'est en grande partie par ses idées que ses vastes propriétés à Gumley ou aux environs reçurent les embellissements qui les ont rendues si célèbres. Une bibliothèque très-riche et des collections précieuses achevaient de donner à sa maison quelque ressemblance avec le palais d'un souverain. Enfin, et c'est le trait essentiel, il ne se bornait pas à protéger la littérature, il était littérateur lui-même, *témoin* les ouvrages dont il fut bien réellement l'auteur. I. *Lettres écrites de Snowdon, contenant la relation d'un voyage dans les contrées septentrionales de la principauté de Galles*, 1770, in-12. II. *Mémoires du village, ou Correspondance d'un ecclésiastique et de sa famille qui habitent la campagne avec son fils qui est à la ville*, 1774, in-12. C'est une espèce de petit roman, où l'auteur a consigné comme dans un cadre commode des observations sur la religion, sur la poésie, sur la critique, sur les théâtres, sur les jardins paysagers, etc., etc. Ce *miscellanéa* trouva grâce devant les sévères aristarques de la *Monthly Review* et de la *Critical Review;* et Cradock méditait d'en donner une seconde édition, lorsque la publication d'un ouvrage analogue de Mason Good le fit renoncer à ce dessein. III. *Zobéide* tragédie, 1773, représentée avec succès à Covent-

Garden. C'était une imitation de la pièce des *Scythes*, la meilleure de celles qu'enfanta la verve trop féconde de Voltaire septuagénaire. L'exemplaire que Cradock ne manqua pas d'envoyer au patriarche de Ferney lui valut du vieillard un distique anglais, qui n'a pas été imprimé dans ses œuvres (1) et dont voici le sens: « Grâce à votre Mu« se, le cuivre étranger étincelle « transmué en or et frappé en vers « sterling. » IV. *Vie de l'écuyer John Wilkes, à la manière de Plutarque*, *pour servir de spécimen à un ouvrage plus considérable*, 2ᵉ édition, Londres, J. Wilkie, 1773, in-8° (avec portraits des *digni intrare*, c'est-à-dire Wat Tyler, l'alderman Beckford, Jean Cade, l'écuyer J. Wilkes; et cette épigraphe, « Voilà tes Dieux, ô « Grande-Bretagne! » C'est un pamphlet inspiré par la mauvaise humeur, à propos de l'émeute de Wilkes dans laquelle la maison de l'auteur avait été endommagée. Il ne faut pas s'étonner que l'on trouve dans cette boutade l'acrimonie et quelquefois la verve du *pro domo sua*. V. *Relation descriptive de quelques-unes des parties les plus romantiques du nord du pays de Galles*, 1777, in-8°. VI. *Quatre dissertations morales et religieuses adressées à la génération naissante*. Ces dissertations ont trait l'une à l'avarice, l'autre à l'hypocrisie, la suivante à la félicité de l'homme en cette vie, la quatrième à la pratique permanente du bien. Il les avait prononcées lui-même comme sermons devant des amis particuliers: c'était toujours, on le reconnaît, de la déclamation, c'était presque une scène théâtrale. VII. *Fidelia*, 1821, in-12. Ce roman, qui a pour but de faire sentir le danger des liaisons frivoles, est écrit avec une simplicité qui persuade. VIII. *Le Czar*, tragédie, 1824. Cradock dans sa préface annonça cet ouvrage comme composé depuis cinquante ans. C'était par trop outre-passer la règle *nonumque prematur in annum*. Il vit pourtant le public accueillir avec faveur cette publication surannée; et c'est alors que, faisant un triage dans ses nombreux cartons, il mit au jour le dernier et le plus piquant de ses ouvrages. IX. *Mémoires littéraires et Miscellanées*, 1826, 2 vol. in-8°. Le roi George IV en accepta la dédicace. Ils contiennent beaucoup de détails assez curieux, d'anecdotes dont quelques-unes étaient inédites, de remarques ingénieuses, et enfin de morceaux de poésies qu'il a ainsi dérobées à l'oubli en les réunissant dans ce cadre autobiographique. Le second volume est consacré au voyage à Paris et dans la France méridionale. Bien que les talents littéraires de Cradock fussent de nature à lui inspirer quelque vanité, ce gentleman tenait bien plus à la noblesse de son extraction qu'à tous ses autres avantages. Il disait sérieusement que la tige de sa famille était ce célèbre Caradog dont les historiens de Rome ont travesti le nom en celui de Caractacus. La dernière bataille de cet intrépide champion de l'indépendance d'Albion eut lieu au pied d'une montagne voisine de Shrewsbury et qui s'appelle encore Caer Caradog: ses descendants se répandirent dans les comtés de Leicester, de Stafford et d'York. Lors de son voyage en France, il alla visiter la Bretagne, et il prétendit retrouver au village de

(1) Thanks to your Muse, a foreign copper shines
Turn'd into gold and coin'd in sterling lines.

Caradog, près de Rennes, les traces du berceau de sa famille... P—OT.

CRAMER (André-Guillaume), savant professeur danois, naquit le 24 décembre 1760, à Copenhague où son père (J.-André Cramer) était prédicateur de la cour. Après avoir étudié à Copenhague et à Lübek, il suivit à Kiel son père qui venait d'y être nommé professeur de théologie, et qui plus tard devint chancelier et curateur de l'université. Promu, en 1782, au grade de docteur en droit, il obtint la chaire, puis la place de premier bibliothécaire de l'université. Cramer était depuis 1810 conseiller d'état du roi de Danemark, et depuis 1814 chevalier de l'ordre royal de Danebrog. Sur la fin de sa vie, il s'occupa beaucoup de philologie et s'attacha soit à commenter quelques-uns des fragments signalés par Mai, soit à faire lui-même quelques découvertes de ce genre. Il mourut le 23 janv. 1833, avec la réputation d'un des hommes les plus habiles de l'Europe dans la science du droit, des lois et des constitutions. Son érudition embrassait toutes les connaissances historiques, philologiques et littéraires, qui, de près ou de loin, se rapportent aux travaux du publiciste. Il y joignait la finesse et la perspicacité d'un esprit auquel venait, comme de soi-même, s'offrir le trait fondamental de tout ce qui passait sous ses yeux ; enfin le charme d'une imagination vive, d'une sensibilité profonde, et d'une élocution facile autant que gracieuse. Aussi voyait-il beaucoup d'auditeurs se presser à ses cours. Sacrifiant peu à la propension de l'esprit allemand, trop enclin à la spéculation métaphysique, il dirigeait surtout ses leçons comme ses recherches vers les faits sociaux ou jurisprudentiels d'utilité pratique. Sous tous ces rapports, Cramer est un des hommes qui ont rendu le plus de services à la science du droit. Bien que ses ouvrages consistent surtout en mémoires, dissertations, commentaires et autres travaux que pour l'ordinaire ne lisent que les savants de profession, ils sont si remplis de faits, si riches en aperçus lumineux, si remarquables par la dialectique, l'esprit de méthode et le jugement que presque tous doivent être indiqués. Les principaux se divisent en deux séries, *œuvres philologiques*, *œuvres relatives au droit*. Les premières sont : I (en société avec Heinrich). Une édition des portions inédites des discours de Cicéron pour Scaurus, pour Tullius et pour Flaccus, ainsi que de quelques scholies inédites sur la seconde de ces harangues, sous le titre de *Ciceronis orationum pro Scauro*, etc., etc., *partes ineditæ cum schol. ad orat. pro Scauro item ineditis: invenit, recensuit Ang. Maius, cum comm. suis..... A.-G. Cramer, etc., F. Heinrichius*, Kiel, 1816. II. *Ars Consentii V. C. de barbarismis et metaplasmis nunc primum e veteri codice in lucem protracta*, Berlin 1817. III. Une édition des anciennes scholies sur Juvénal sous le titre d'*In Juvenalis satiras commentarii vetusti*, etc., Kiel, 1823, édition précédée en 1820 d'un *Specimen novæ editionis scholiastæ Juvenalis*. IV. *Ad G.-H. Weberum medicum epistola*, Kiel, 1824. V. *De fragmentis nonnullis vetustarum membranarum narratio*, ibid., 1826. VI. Quatre dissertations sur Aulu-Gelle, publiées à deux reprises différentes sous les titres d'*Ad Gellium excursuum trias*, Kiel, 1827, et *Ad Gellium excursus quartus*, ibid., 1832. VII. Une vie de saint

Augustin (*Vita D. Aurel. Augustini, episcopi Hippon.*), tirée d'un ancien manuscrit, Kiel, 1832. Les œuvres de droit sont : VIII. *Diss. de senatus-consulto Claudiano ad Tac. Ann. XII*, 53, Kiel, 1782. IX. (*Diss. inaug.*). *Lectiones membranæ florentinæ*, ibid., 1785. X. *Divus Vespasianus, sive de vita et legislatione T. Flavii Vespasiani imp. commentarius*, Iéna, 1785. XI. *Dispositionum juris civilis liber singularis*, Iéna, 1792. XII. *Programma de sigla Digestorum FF.*, Kiel, 1796. XIII. *De juris Quiritum et civitatis discrimine*, ibid., 1803. XIV. *Programma de termino pubertatis ex disciplina Romanorum*, ibid., 1804. XV. *De verborum significatione titulo Pandectarum et Codicis cum varietate lectionis*, ibid., 1804. XVI. *Supplementa ad Barnab. Brissonnii opus de verborum quæ ad jus civile pertinent significatione specimen*, ibid., 1813. XVII. *Opinion d'un jurisconsulte à propos de la discussion juridique d'un fidéicommis* (en allemand), ibid., 1814. XVIII. *Epistola de juvenibus apud Callistratum jurisconsultum*, ibid., 1814. XIX. Divers articles sur le corps du droit romain, dans le *Magasin de jurisprudence de Hugo*, de 1798 : 1° *Sur le nombre des Novelles à glose* ; 2° *Véritable origine du FF. comme signe abréviatif des Pandectes* ; 3° *Le moyen-âge a connu plus de quatre-vingt-dix-sept Novelles*. XX. Beaucoup de morceaux dans la *Gazette de jurisprudence historique*, et dans la *Bibliothèque universelle allemande*. Cramer a laissé de plus quelques poésies de circonstance et une *Chronique domestique consacrée aux souvenirs de mes parents et amis*, Hambourg, 1822. P—OT.

CRANTZ (HENRI-JEAN-NÉPOMUCÈNE), phytographe allemand, né en 1722, était docteur en médecine et professeur à Vienne. On lui doit plusieurs ouvrages importants sur l'histoire naturelle et principalement la botanique, entre autres : I. *Materia medica et chirurgica juxta systema naturæ digesta*, 2ᵉ édit., Vienne, 1765, in-8°. II. *Institutiones rei herbariæ*, terminées par un appendice intitulé *Additamentum generum novorum cum eorumdem speciebus cognitis et specierum novarum imprimis cum Hartmanni primis lineis Institutionum botanicarum*, ibid., 1766, in-8°. III. *Classis umbelliferarum emendata*, Leipzig, 1767, in-8°, 6 pl. IV. *Classis cruciformium emendata*, ibid., 1769, in-8°, 3 pl. V. *De duabus draconis arboribus botanicorum*, Vienne, 1768. VI. *Stirpium austriacarum pars prior; pars posterior*, ibid., 1769, in-4°. Ces deux parties se composent chacune de trois fascicules et forment ensemble un volume orné de 18 planches. L'ouvrage de Crantz, malgré ses imperfections et ses lacunes, fait encore autorité en botanique. L'auteur excelle sur tout comme descripteur. Il est inutile de faire remarquer que son recueil contient non pas toutes les plantes de la monarchie autrichienne, mais seulement celles de l'ancien archiduché d'Autriche. Nic.-Jos. Jacquin a tenté de rectifier et de compléter Crantz par ses *Animadversiones quædam H.-J.-Nep. Cranzii fasciculos stirpium Austriacarum* (dans ses *Collectanea*, t. I, p. 365-386). Il a fait mieux encore : il a donné, dans ses *Floræ austriacæ*, des images de presque tou-

tes les espèces décrites par Crantz et en a ajouté de nouvelles. Le mérite des *Stirpes austriacæ* se retrouve dans tout ce qu'a fait Crantz ; mais principalement dans ses monographies des cruciformes et des umbellifères, qui pourtant sont bien pauvres en espèces, vu l'état présent de la science. Quant aux *Institutiones rei herbariæ*, on conçoit qu'elles ne peuvent plus être étudiées que comme pièce justificative par ceux qui veulent tracer l'histoire des progrès des sciences naturelles. P—OT.

CRAS (HENRI-CONSTANTIN), né à Wageningen, en 1739, étudia à Leyde sous des maîtres du plus grand mérite. Il se destinait à la jurisprudence, et publia en 1769 une dissertation sur le discours de Cicéron pour Cécina, laquelle lui valut le titre de docteur en droit. Ces écrits académiques, auxquels en Hollande on attache beaucoup d'importance, influent quelquefois d'une manière puissante sur la fortune d'un jeune homme. L'opinion que Constantin Cras avait donnée de ses connaissances et de son mérite était si favorable, que, deux ans après, la régence d'Amsterdam le nomma professeur de droit civil et, en 1785, de droit politique. Son discours inaugural, reçu avec beaucoup d'applaudissements, fut traduit en hollandais et en français : il roulait sur ce que doit faire un gouvernement national dans l'intérêt du commerce, sujet parfaitement choisi pour captiver un peuple marchand. Les marques d'estime et de considération que lui prodiguaient les magistrats et les habitants d'Amsterdam, ses collègues et ses élèves, le touchèrent si vivement qu'il résolut de ne point quitter sa chaire pour des fonctions supérieures dans les universités, malgré les instances continuelles qu'on lui faisait à Utrecht et à Leyde. Il refusa avec d'autant plus de fermeté de succéder à Guillaume Pestel dans cette dernière ville, que la chose paraissait peu d'accord avec la justice. En 1788, le parti révolutionnaire du 22 janvier le priva de ses fonctions pendant quelques mois ; mais après les évènements du 12 juin suivant, il y fut rétabli et même chargé de la rédaction d'un nouveau code. Cras se montra constamment animé des plus nobles sentiments, plein de patriotisme et d'amour pour la justice, aussi éloigné d'appuyer le despotisme du pouvoir que de caresser les passions populaires. Ses opinions sur l'*égalité politique* sont nettement exposées dans un écrit composé pour la *Société Teylérienne*. En 1796, il obtint le prix proposé par l'université de Stockholm pour le meilleur éloge de Grotius (*Voy.* ce nom, XVIII, 549), dont la troisième classe de l'Institut d'Amsterdam a publié, en 1829, des lettres inédites qui auraient pu ajouter quelques traits à ce tableau. Lorsque l'illustre Jean Meerman (*V.* ce nom, XXVIII, 108) eut terminé sa carrière, Cras composa son éloge en latin, Amsterdam, 1817, in-8° de 125 pages, avec portrait ; réimprimé avec l'éloge de Tibère Hemsterhuys, par Ruhnkenius, celui de Ruhnkenius, par Wyttenbach, et de petites notes critiques sur la latinité, par Frédéric Lindemann, Leipzig, 1822, in-8°. M. Krafft le traduisit en français dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, février 1818. Mme Meerman, qui ne savait pas que dans l'éloge de son mari il y avait une phrase sanglante contre les anciens préfets de l'empire, envoya à l'un d'eux un exemplaire du

discours de Cras. Il fut reçu comme une politesse, et le passage malencontreux resta long-temps inaperçu. C'est à cette anecdote que fait allusion une note des fables de M. le baron de Stassart. Celui qui avait si dignement reproduit l'image de Grotius et de Meerman trouva à son tour, quand la mort l'enleva en 1820, un digne panégyriste dans Melchior Kemper. R—F—G.

CRASSOUS (JEAN-FRANÇOIS-AARON), sénateur, naquit à Montpellier vers 1740, de la même famille que le médecin de ce nom qui a publié avec Cusson des *Leçons de botanique* en 1762. Il était avocat avant la révolution, et il en adopta les principes avec modération. Nommé en 1791 président du département de l'Hérault, il fut député au conseil des cinq-cents par ce même département en 1795. Il ne s'occupa guère dans cette assemblée que d'objets de finances et d'administration. Du reste il y professa des opinions sages. Ainsi on le vit successivement appuyer la nomination de J.-J. Aymé et repousser les dénonciations des jacobins du Midi contre Isnard et Cadroy, défendre les nobles que Boulay, de la Meurthe, voulait exclure des fonctions publiques, et appuyer l'exclusion d'un grand nombre de députés *anarchistes*. Après la révolution du 18 brumaire (1799), à laquelle il avait contribué de tout son pouvoir, il fut nommé président du tribunat, et se rendit l'année suivante en cette qualité chez le premier consul pour le féliciter d'avoir échappé au complot de Cérachi et d'Aréna. Appuyé par Cambacérès, son compatriote, il fut nommé sénateur le 18 janvier 1802; et, parvenu ainsi au faîte des honneurs, il mourut à Montpellier le 10 sept. suivant. M—D j.

CRASSOUS (PAULIN), cousin du précédent, né à Montpellier vers 1745, se rendit fort jeune dans les colonies pour y chercher fortune. Ayant adopté avec beaucoup d'ardeur les principes de la révolution, il revint en France, et se fixa à la Rochelle, où il devint président de la société populaire. C'est là qu'il se fit nommer, par quelques réfugiés des colonies, député de la Martinique à la convention nationale, vers la fin de 1793. Ainsi il ne vota point dans le procès de Louis XVI. S'étant montré dans toutes les occasions l'un des jacobins les plus zélés, il soutint à la tribune de la Convention tout ce qui pouvait donner de l'influence à cette société, et demanda qu'en considération des services qu'elle avait rendus à la république, on lui permît d'établir des correspondances avec toutes les autorités et toutes ses affiliations; ce qu'il obtint facilement. La chute de Robespierre le contraria vivement, et il resta très-attaché à son parti. Il prétendit alors que l'on protégeait les Vendéens à Paris, et que les meilleurs citoyens étaient chaque jour dénoncés sous la dénomination *vague* de *terroristes*. Il appuya cependant la révocation des lois révolutionnaires, particulièrement celle des suspects; mais revenant bientôt à ses opinions, il parla pour les membres des anciens comités et demanda la liberté des *patriotes* incarcérés depuis le 9 thermidor. Après la révolte du 12 germinal, il fut désigné dans le rapport de Tallien comme l'un des chefs de cette tentative, faite contre la convention nationale, par les partisans de la terreur; et l'on cita à cette occasion le conseil qu'il avait donné aux jacobins de faire de leurs corps un rempart à Carrier. Il fut décrété d'accusation, et Bréard le dénonça ensuite comme

un des auteurs de la mort du député Dechezeaux (*V*. ce nom, au Supp.). Compris dans l'amnistie du 4 brumaire an IV, il rentra dans l'obscurité et mourut dans les premières années du XIXe siècle. — Son frère, officier de marine, était, en 1793, commandant en second du vaisseau *l'Apollon*, qui, ayant échappé au désastre de Toulon, se réfugia dans le port de Rochefort. Les représentants Laignelot et Lequinio, qui s'y trouvaient, prétendirent que c'était avec le projet de livrer ce port aux Anglais, comme ils avaient fait de celui de Toulon, que les officiers de ce vaisseau l'avaient amené à Rochefort, et ils les traduisirent au tribunal révolutionnaire qu'ils avaient établi dans cette ville. Dix furent condamnés à mort, et sur-le-champ exécutés. Les représentants, rendant compte de cette affaire à la convention, déclarèrent qu'ils étaient tellement convaincus du civisme de Paulin Crassous, leur collègue, qu'ils ne doutaient pas qu'à leur place il n'eût lui-même ordonné la mort de son frère... Paulin Crassous, qui était présent à la séance, ne réclama point contre cette étrange assertion.

M—d j.

CRASSOUS (Jean-François-Paulin), né à Montpellier le 22 juin 1768, était neveu et filleul du conventionnel de ce nom (*Voy.* ci-dessus). Après avoir fait des études médiocres dans sa ville natale, il vint à Paris dans les premières années de la révolution avec son ami Daru; et tous les deux appuyés et protégés par leurs compatriotes Cambacérès et Cambon, obtinrent bientôt des emplois, l'un dans l'administration de la guerre, l'autre à la comptabilité nationale. Après plusieurs années de fonctions dans cette dernière administration, Crassous passa, en 1807, à la cour des comptes comme référendaire de seconde classe. Ce ne fut que bien plus tard qu'il parvint à la première, et, malgré la protection de Daru, il ne put jamais se faire nommer maître-des-comptes. Il n'était pas dans la faveur du premier président, et son esprit difficile et tracassier lui avait suscité beaucoup d'ennemis. M. Barbé-Marbois ayant porté des plaintes contre lui au ministre des finances en 1829, Crassous fut suspendu de ses fonctions pour un an, et privé pendant ce temps de son traitement. Il lui fut même interdit d'entrer à la cour des comptes. Cette décision l'affligea vivement; il s'en plaignit dans les journaux, et fit paraître un mémoire véhément contre le président Barbé-Marbois, qu'il désigna comme son ennemi personnel. Le chagrin de n'avoir pu obtenir justice le conduisit au tombeau. Il mourut peu de temps après à Toulouse chez un de ses gendres qu'il était allé visiter. Paulin Crassous avait eu des querelles de beaucoup d'espèces en littérature et en politique. Chénier l'a voué au ridicule dans une de ses satires. Lebrun, qu'il avait osé attaquer dans une mauvaise pièce de vers anonyme, répondit ainsi :

Quand on est lâche et qu'on est sot,
On est à l'aise sous le masque.
Le brave ose lever son casque ;
Le vrai talent signe un bon mot :
Mais toi, faquin pusillanime,
Jugeant, rimant comme Pradon,
Tu pourrais bien signer ton nom
Et rester encore anonyme...

Crassous, piqué, répliqua en se faisant connaître, et il s'attira cette riposte du mordant satirique :

Hé! mes amis, je m'en doutais,
Ce que j'ai dit, Crassous l'atteste ;
Crassous se nomme, et Crassous reste
Plus anonyme que jamais...

Paulin Crassous a publié : I. *Du ré-*

tablissement de l'ordre dans les finances, par une organisation nouvelle de la trésorerie et de la comptabilité, 1800, in-8°. II. *Voyage sentimental de Sterne, suivi des Lettres d'Yorick à Elisa*, 1801, 3 vol. in-18. Cette traduction a eu trois éditions, bien qu'elle soit inférieure à celle de Frénais. III. *Apologie des femmes*, poème, 1806, in-12. Crassous s'étant pris de querelle en 1809 avec un de ses confrères à la cour des comptes, celui-cip, our se venger, fit réimprimer une petite brochure publiée en 1794, par Crassous, sous ce titre : *Eloge funèbre de Michel Lepelletier et de Marat, à l'occasion de la fête de ces deux martyrs de la liberté.* Crassous, cruellement mortifié de cette réimpression, adressa à tous ses collègues une circulaire dans laquelle il prétendit que cet éloge lui avait été imposé par la terreur; mais il ne parvint à persuader personne.

M—D j.

CRATÈRE, un des généraux d'Alexandre, était sans doute d'une des premières familles de la Macédoine, et semble, ainsi que son frère Ampothère, avoir passé ses premières années très-près du fils de Philippe. Peut-être le surpassait-il en âge de trois ou quatre ans: sa naissance alors aurait eu lieu vers 360 avant J.-C. L'histoire ne fait aucune mention spéciale de lui pendant le règne de Philippe et le commencement de celui d'Alexandre. Il dut pourtant le suivre, soit lorsque, simple héritier présomptif de la couronne, ce prince combattait pour son père, soit lorsque, monté sur le trône, il réprima les Triballes, Thraces, Illyriotes d'un côté (336 et 35); de l'autre, la ligue grecque qui croyait l'instant venu de secouer le protectorat macédonien (335). Cratère dut être aussi de ceux qui passèrent en Asie avec le futur conquérant de la Perse. Après les trois batailles (le Granique, Issus, Arbelles, 334, 333, 331), et la soumission de la Syrie et de l'Egypte (332, etc.), nous le trouvons s'avançant dans la Haute-Asie à la suite d'Alexandre, tandis que d'autres organisent et régissent les premiers fruits de la conquête. Le roi le laisse dans la Parthiène avec Erigye et Amyntas sous ses ordres, pour opérer la réduction des peuplades environnantes; et, quelque temps après, Cratère conduit à ses pieds le chef des Tapyres, Phradate (329). Fort avant dès-lors dans la faveur d'Alexandre, il voyait pourtant le maître partager ses bonnes grâces entre Philotas, Héphestion et lui. Il détestait ces deux rivaux; mais comme le premier était le plus formidable, du moins par l'ascendant et la protection de son vieux père, véritable pacha de la Médie, c'est contre lui qu'il dirigea ses premières attaques, de concert avec Héphestion. C'est indubitablement de la tête de ces deux hommes, mais surtout de celle de Cratère, auquel, malgré sa scélératesse, on ne peut refuser des talents politiques et de la profondeur, que sortit cette misérable comédie dite conspiration de Philotas. Tout le tort de l'accusé dans cette affaire se réduisait, on le sait, à ne pas s'être ridiculisé en écoutant les folles et plates dénonciations de deux êtres sans consistance comme sans honneur: aussi, malgré le suicide de Dymnus, qui semblait prouver au moins la réalité d'un complot, mais qui au fond ne prouvait rien, et qui peut-être n'était pas un suicide, le bon sens d'Alexandre fit-il d'abord justice de cette

ineptie, qui valut à peine un léger reproche à Philotas. Mais Cratère ne se tint pas pour battu; le prince, qui ne tremblait pas ridiculement pour sa vie, frémissait au moindre mot sur sa gloire, sur sa divinité; Clitus, plus tard, ne périt pas pour autre chose. Cratère, adroit à manier les faiblesses du maître, s'adressa donc à sa vanité; il raconta les fanfaronnades de Philotas, et je ne sais quels propos un peu légers tenus, à je ne sais quelle femmelette, par Philotas au bout d'un repas. Il n'en fallut pas plus: Alexandre trouva tout simple que le jeune homme capable d'une épigramme *inter pocula*, le fût d'un coup de poignard et de l'envie de se faire roi. Et quand Cratère conclut en proposant de donner la question à l'accusé, il approuva très-fort l'expédient; il voulut même en être invisiblement le témoin, et il vit tout, caché, suivant l'usage d'Orient, derrière une portière. Cratère, assisté d'Héphestion et de Cœnus, présidait à l'épreuve: elle fut atroce et longue. En vain Philotas, avant même que les bourreaux eussent commencé, s'était écrié, sentant bien qu'il n'existait plus pour lui de justice: « C'est vrai, « j'avoue, tuez-moi. » Cratère prit pour des insultes ces exclamations qui semblaient équivaloir à « Je suis « le plus faible; vous avez raison! » Il voulut que les aveux fussent arrachés par la torture, fussent précisés. Philotas, après avoir été long-temps disloqué sans pousser un gémissement, fit signe enfin qu'il allait parler; il se tourna vers Cratère. « Dis-moi ce que « tu veux que je dise! » mais Cratère donna ordre aux bourreaux de recommencer; et, pour en finir, il fallut que Philotas devinât ce qu'il plaisait à Cratère d'entendre, et le proclamât sans que les interrogations de son ennemi semblassent avoir dicté ses réponses. Le terrain ainsi déblayé, la lutte fut entre Héphestion et Cratère; mais d'abord ils dûrent user de ménagements, et leur haine s'enveloppa sous la forme d'une opposition politique. Héphestion applaudissait de toutes ses forces aux innovations d'Alexandre, adoptant les usages des Perses, copiant leurs rois, qu'il avait dépossédés, prenant leurs costumes, leurs longs repas, leurs harems. Cratère, sans tout blâmer, se tenait dans une espèce de tiers parti qui le rendait cher aux Macédoniens; au fait, pourvu qu'il eût régné sur Alexandre, il eût permis qu'Alexandre régnât en grand politique, fondît vaincus et vainqueurs, imitât et respectât des nations soumises ce qu'elles avaient de bon. Et comme l'influence d'Héphestion sur le monarque était celle de l'homme sur l'homme, et non celle de la raison sur la raison, il se trouvait qu'Héphestion flattait les vices et les mauvaises passions, tandis que Cratère développait plutôt les bonnes. Héphestion n'était qu'un favori; Cratère était un politique. Alexandre le sentait, et c'est ce qu'il exprimait en disant: « Héphestion aime Alexan« dre, Cratère aime le roi; » ce qui, du reste, signifie bien aussi un peu: « Héphestion n'aime que moi, Cratère aimerait mon successeur. » Mettant si bien les deux courtisans à leur place, Alexandre affectait de tenir entre eux la balance égale; mais évidemment c'est pour Héphestion qu'il penchait: plus tard peut-être il en fût advenu autrement. En attendant, Cratère reçut d'Alexandre pendant la guerre de Bactriane et Sogdiane, en 328, une division de son armée pour aller combattre les Scythes alliés de Spitamène: il les battit

à plat, et bientôt Alexandre reçut d'eux, comme préliminaire ou gage de paix, la tête du satrape. L'année suivante, il remporta dans la Parétacène une grande victoire dont le résultat fut de faciliter la pacification des provinces orientales de la monarchie persane. Quelques sièges avaient signalé les intervalles des batailles. Alexandre put ainsi se diriger avec la masse de ses forces vers l'Inde, la même année (327). Cratère était avec lui. Il se trouva devant la ville des Oxydraques, et c'est dans sa bouche que Quinte-Curce place les reproches bienveillants que l'armée macédonienne adresse à son chef, blessé au siège de cette place. La rivalité de Cratère et d'Héphestion était alors au plus haut degré. L'opposition couverte avait dégénéré en haine avouée ; la haine était une lutte de tous les jours : aux Indes peu s'en fallut qu'elle ne devînt un duel. Les deux favoris tiraient l'épée l'un contre l'autre, lorsque la présence d'Alexandre fit rentrer les lames dans le fourreau ; il s'emporta, jura de tuer les deux rivaux s'ils recommençaient jamais ce combat, et voulut qu'ils se donnassent la main, qu'ils s'embrassassent. Lorsque, revenu des bords du Sindh (326), il maria quatre-vingts de ses principaux officiers aux filles nobles de sang perse, il voulut qu'Héphestion et Cratère épousassent les deux cousines ; et tandis que le premier recevait la main d'une fille de Darius, Cratère obtenait celle d'Amastris, nièce du dernier des monarques achéménides. Dans cette apparente égalité, pourtant, Héphestion avait la préférence ; il épousait une fille de roi, il devenait le beau-frère d'Alexandre. Cratère perdit encore du terrain l'année suivante (325), quand il eut d'Alexandre la mission de reconduire en Europe les soldats qu'il congédiait, et de gouverner la Macédoine, comme successeur d'Antipater qu'en même temps le maître mandait en Asie. Vraisemblablement cet ordre était aussi désagréable au remplaçant qu'au remplacé. Antipater était encore en Macédoine et Cratère n'était arrivé qu'en Cilicie, lorsque la nouvelle de la mort d'Alexandre, sans héritier capable de faire par lui-même valoir ses droits, changea la face de l'Orient (324). Cratère sans doute fut désolé de ne pas s'être trouvé dans Babylone quand le grand évènement eut lieu. Peut-être est-ce à lui, non à Perdiccas, qu'Alexandre eût remis l'anneau avec le célèbre *Axiotato* (*Au plus capable*), en admettant que ce mot ait été prononcé. Toutefois il avait des amis, des agents dans l'armée ; et Perdiccas, malgré son envie de garder exclusivement la régence, ne put se dispenser d'admettre, comme collègues à la tutelle Léonat, Antipater et Cratère ; les deux derniers eurent le département de l'ouest. Pour des hommes d'un haut talent, c'était celui de la force vraie ; mais c'était aussi le plus difficile à régir en cet instant. Les Grecs, toujours regrettant ce qu'ils appelaient leur liberté, c'est-à-dire le droit de se déchirer par des guerres civiles, avaient repris les armes, sous Léosthène, et, débutant par quelques succès, avaient contraint Antipater à s'enfermer dans la Misie. Cratère sut comprendre qu'il ne fallait pas voir un rival dans le gouverneur de la Macédoine et de l'Hellade. Il rassembla ce qu'il put de troupes, joignit aux six mille vétérans venus en Asie à la suite d'Alexandre, et qu'alors il ramenait dans leur patrie, six

mille autres soldats qu'il avait trouvés sur sa route, plus mille Perses et quinze cents cavaliers. Réunies en Thessalie à d'autres troupes que Léonat venait d'amener et de faire battre par Antiphile, ainsi qu'à celles d'Antipater, qui s'était échappé de Lamie (323), ces forces, qui s'élevèrent alors à quarante-huit mille hommes, remirent les Macédoniens en état de reprendre l'offensive: elle leur réussit parfaitement, et les Grecs écrasés à Cranon (322) firent successivement des paix isolées qui les ramenèrent sous cette influence macédonienne qu'ils haïssaient. L'Etolie seule ne posa pas les armes. Tandis que cette décisive journée de Cranon portait ses fruits, Antipater et Cratère, qui, dès son arrivée en Thessalie, avait montré la plus grande déférence pour son co-tuteur, s'alliaient étroitement afin de faire face à d'autres ambitieux: le premier donna sa fille à l'autre, que les coutumes d'Orient, et même, dit-on, des rois de Macédoine, autorisaient à la polygamie. Immédiatement après ces noces, Cratère passa dans l'Asie, visita les villes; aux unes permit de vivre selon leurs propres lois, aux autres donna de nouveaux réglements, partout tâcha de former une opinion en faveur des deux tuteurs de l'occident. Des couronnes, des offrandes plus ou moins volontaires en étaient les témoignages; peu de villes s'exemptèrent d'en donner. Il est à noter que dans toute cette période les grands et les petits ambitieux agissaient au nom des deux rois leurs pupilles. Cratère faisait comme eux; mais probablement sentait déjà l'envie d'avoir au moins un royaume, et comprenait que plus d'un de ses rivaux éprouvait les mêmes désirs. Malheureusement il ne devait pas voir la fin de cette première période d'hypocrisie qui suivit la mort d'Alexandre. Les affaires d'Europe le rappelèrent de l'autre côté de l'Egée; l'Etolie était toujours un noyau de révolte. Les deux tuteurs se réunirent pour extirper cet arrière-faix de la guerre lamiaque: ils envahirent le plat pays qu'ils trouvèrent solitaire, vide; mais lorsqu'ils furent arrivés au pied des hauteurs, ils rencontrèrent une population armée. Les ancêtres des Souliotes se battaient, souffraient, mouraient avec un courage héroïque, et tous ne mouraient pas; souvent au contraire ils avaient l'avantage sur les Macédoniens, qu'ils harcelaient sans cesse, forts de la connaissance des lieux et de l'inexpugnabilité de la position. Las enfin de cette guerre de guérillas qui les décimait et ne se terminait pas, Antipater et Cratère s'y prirent plus sérieusement: leurs Macédoniens se cantonnèrent plus solidement, se firent des tentes plus épaisses et mieux garanties du souffle du nord, et formèrent comme le blocus des montagnes. Les Etoliens avaient compté que la mauvaise saison allait dissoudre les phalanges ennemies, et n'avaient pris nulle mesure pour s'approvisionner et se préserver du froid: ce fut pour eux un rude hiver (de 322 à 321): ils résistèrent pourtant; et, quoique réduits à la dernière extrémité, ils tenaient encore lorsqu'un incident subit leur fit obtenir des conditions de paix plus avantageuses qu'ils n'eussent osé le penser huit jours plus tôt. Ce fut l'arrivée d'Antigone, qui vint stimuler Antipater par le tableau de la toute-puissance à laquelle Perdiccas marchait à pas de géant. Il était grand temps en effet de mettre un frein aux empiètements de ce fier tuteur des rois. La question éto-

lienne n'était dès-lors que secondaire. Antipater et Cratère se montrèrent généreux pour les Etoliens, et hâtèrent les préparatifs de longue main entamés pour une lutte trop prévue : ils s'y prirent si bien qu'ils furent en Asie avant qu'on eût le temps de mettre des obstacles à leur débarquement. Bien que plus spécialement chargé du soin de l'Europe, Antipater passa dans le Levant avec Cratère et Néoptolème pour combattre Eumène, gouverneur de la Paphlagonie et de la Cappadoce, grand homme, et homme probe, loyal défenseur des enfants et du père d'Alexandre, et adhérent de Perdiccas, parce que Perdiccas, légitime tuteur, n'avait encore rien fait ostensiblement contre ses devoirs. Cratère, doué d'autant d'activité que de bravoure, comptait le surprendre : aussi actif, plus fin, ce fut Eumène qui le surprit. Les deux armées se rencontrèrent sur les frontières de la Cappadoce : chacune était de vingt et quelques mille hommes ; Cratère pourtant avait la plus nombreuse, et son infanterie surtout était terrible. Qui croirait qu'au lieu d'opposer à l'ennemi cette imperméable haie de longues sarisses, il se mit à la tête de sa cavalerie, devant sa phalange, et se précipita sur les Asiatiques. La cavalerie de ceux-ci valait bien mieux : dès le commencement de l'action Cratère fut blessé, tomba de cheval ; toute l'armée d'Eumène lui passa sur le corps sans le connaître. Après l'action il fut retrouvé vivant encore, mais parlant à peine; sa blessure était mortelle (321 avant J.-C.). Eumène pleura son ancien camarade, et renvoya son corps en Europe pour y recevoir les honneurs funèbres. Pendant ce temps le parti vainqueur en Asie était vaincu en Afrique. Perdiccas, battu, fuyait, et se noyait dans le Nil. Trois tuteurs avaient disparu : le grand problème se simplifiait. La mort de Cratère et de Perdiccas détermine la fin de cette période première de l'histoire de la succession d'Alexandre, et sous ce rapport elle est très-importante. Cratère, ainsi que tous les capitaines d'Alexandre, sacrifiait au luxe, nouveau dieu des Macédoniens en Asie. Comme Perdiccas, il avait toujours dans ses chars assez de peaux pour couvrir un stade carré (quatre hectares), et des chameaux à sa suite portaient sans cesse des sacs d'arène, tirée d'Egypte à grands frais. On citait de Cratère une *Lettre à sa mère Aristopatra sur les merveilles de l'Inde.* Il est croyable que c'est cette pièce, authentique ou non, qui l'a fait ranger au nombre des historiens d'Alexandre. P—OT.

CRAUFURD (QUINTIN), littérateur, descendait d'une ancienne et noble famille d'Ecosse. Il naquit le 22 septembre 1743 à Kilwinninck, dans le comté d'Air. Toute la fortune, suivant les lois du pays, appartenant à l'aîné, le jeune Craufurd, après la mort de son père, fut obligé d'aviser aux moyens de s'assurer une existence indépendante. A dix-huit ans il entra au service de la compagnie des Indes, s'embarqua pour Madras ; et, s'étant signalé dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Angleterre et l'Espagne, il parvint au grade de quartier-maître-général. La paix lui fournit bientôt l'occasion de montrer qu'aux talents d'un militaire il joignait ceux d'un habile administrateur. Nommé président de la compagnie à Manille, il sut y ouvrir de nouveaux débouchés au commerce, et fit pour son propre compte des spéculations qui rappor-

tèrent d'immenses bénéfices. De retour à Madras, il fut chargé de diverses missions dans l'Inde, qu'il parcourut dans tous les sens; et, sans négliger les intérêts qui lui étaient confiés, il profita de son séjour parmi des peuples presque inconnus alors, pour étudier leur histoire, leurs mœurs et leurs lois. Cependant les regards de Craufurd étaient sans cesse tournés vers l'Europe. Il y revint en 1780 avec une fortune considérable; et, après avoir visité l'Italie, l'Allemagne et la Hollande, il se fixa à Paris, où il jugea qu'il pourrait mieux qu'ailleurs jouir des avantages que la naissance et la fortune procurent partout. Passionné pour les arts et les lettres, il rechercha la société des savants, des artistes et des littérateurs. Il reçut chez lui les ambassadeurs et les étrangers de marque, et se trouva bientôt en rapport avec tout ce que Paris renfermait d'hommes distingués. Craufurd eut l'honneur d'être du petit nombre de personnes que la reine Marie-Antoinette admettait à son intimité. Le projet du départ du roi, en 1791, lui fut confié; et la voiture qui devait emmener le monarque avec sa famille fut remisée dans son hôtel. Lorsque Louis XVI, arrêté à Varennes, fut ramené prisonnier, Craufurd était à Bruxelles. Son attachement connu pour la famille royale l'exposait, en revenant à Paris, à des dangers inévitables. Cependant il y revint au mois de déc.; et dès le lendemain de son arrivée il parut aux Tuileries. Dans les diverses occasions qu'il eut de voir la reine, cette princesse lui exprima ses craintes trop bien fondées sur l'avenir; mais Craufurd ne put guère lui offrir que des consolations et de vaines espérances. Il comprit enfin la nécessité pour lui-même de s'éloigner et il alla faire ses adieux à la reine, ayant au doigt une pierre gravée, qu'il avait achetée à Rome, et qui représentait un aigle tenant dans son bec une couronne d'olivier. La reine lui demanda s'il attachait quelque prix à cette pierre : « J'aurai, lui dit-elle, « peut-être besoin de vous écrire; et « s'il arrivait que je ne pusse le faire « de ma main, ce cachet vous servi« rait d'indication. » En la lui présentant, Craufurd voulut dire un mot que lui suggérait ce symbole; mais la reine secoua la tête, en disant : « Je « ne me fais pas d'illusion; *il n'y a* « plus de bonheur pour *moi.* » *Puis*, après un moment de silence : « Le « seul espoir qui me reste, c'est que « mon fils pourra du moins être heu« reux! » Craufurd quitta Paris vers le milieu d'avril 1792. Après avoir habité successivement Bruxelles et Francfort, il vint à Vienne, où il reçut de l'empereur François l'accueil que méritait son dévouement à Marie-Antoinette. Il y vécut dans l'intimité du baron de Thugut, du prince de Ligne, de Senac de Meilhan, et trouva dans la culture des lettres un adoucissement à ses chagrins; mais rien ne pouvait lui faire oublier la France. A la première nouvelle des conférences qui précédèrent la paix d'Amiens, il s'empressa de demander un passe-port français; et, quoiqu'au milieu de l'hiver, il en profita pour revenir à Paris. Bientôt il eut un hôtel vaste et commode, où il réunit tout ce que la révolution avait épargné d'hommes remarquables. Inscrit sur la liste des émigrés, quoique étranger, sa précieuse bibliothèque et ses riches collections de tableaux et d'antiques avaient été saisies et vendues pendant son absence. Il s'empressa de répa-

rer cette perte; et peu d'années lui suffirent pour former une nouvelle galerie de tableaux, moins riche, mais peut-être plus intéressante que celle dont la révolution l'avait privé. La rupture du traité d'Amiens vint troubler ses douces occupations. Déclaré prisonnier de guerre, comme tous les Anglais qui se trouvaient alors en France, Craufurd devait être dirigé sur un des dépôts que le gouvernement leur avait assignés. Mais M. de Talleyrand lui fit obtenir la permission de rentrer à Paris. Il dut plus tard la continuation de cette faveur à la bienveillance de l'impératrice Joséphine. En 1810, peu de temps après son divorce, cette princesse fit inviter Craufurd à venir la voir à Malmaison; et depuis il y retourna dîner tous les lundis avec sa femme. La restauration lui permit enfin de revoir l'Angleterre. Une absence de vingt-deux ans avait fait à sa fortune un tort, qui ne l'affligea que parce qu'il ne pouvait plus, comme il le désirait, assurer le bonheur des personnes dont il était entouré. De retour à Paris, en 1817, il y tomba malade; et, malgré les soins des plus habiles médecins, il finit par succomber le 23 nov. 1819. A tous les dons de l'esprit, Craufurd joignait des qualités plus précieuses encore; il était bon, sensible, généreux et capable de tous les genres de dévouement. Ce fut lui qui remit au général Grimoard la correspondance de Bolingbroke (*Voy.* GRIMOARD, XVIII, 511). Comme écrivain, on a de lui: I. *Sketches chiefly relating to the history, religion, learning and manners of the Hindoos*, Londres, 1790, in-8°; 2e édition augmentée, ibid., 1792, 2 v. in-8°. Cet ouvrage est fort estimé. Il a été traduit en français sur la première édition par le comte de Montesquiou, Dresde, 1791, 2 vol. in-8°. Si, comme on l'assure, cette traduction n'a été tirée qu'à vingt exemplaires, il n'est pas étonnant qu'elle soit si peu connue. II. *Histoire de la Bastille* (en anglais), Londres, 1792, in-8°. Elle a été réimprimée par l'auteur en français, *avec des corrections et un appendice contenant une discussion sur le prisonnier au masque de fer*, Francfort, 1798, in-8°. On y trouve des recherches curieuses. III. *Essais sur la littérature française, écrits pour l'usage d'une dame étrangère, compatriote de l'auteur*, Paris, 1803, 2 vol. in-4°; réimprimés en 1815 et en 1818, 3 vol. in-8°. La seconde édition fut retouchée par Gallais (*Voyez* ce nom, au Suppl.). IV. *Essai historique sur le docteur Swift et sur son influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne*, ibid., 1808, in-4°. V. *Mélanges d'histoire et de littérature*, ibid., 1809, in-4°. Ces quatre volumes in-4° forment une suite d'autant plus précieuse qu'ils n'ont été tirés qu'à fort petit nombre, et que, par une fantaisie de bibliomane, l'auteur les donnait rarement à la même personne. C'est dans le volume de *mélanges* que furent imprimés pour la première fois les *Mémoires de Mme du Hausset*, femme de chambre de Mme de Pompadour, dont Craufurd tenait le manuscrit original de l'amitié de Senac de Meilhan. La réimpression des *Mélanges*, Paris, 1817, in-8°, quoique publiée par Craufurd lui-même, est très-incomplète. VI. *Notice sur Marie-Antoinette, reine de France*, extraite du catalogue raisonné de la collection de portraits de M. Craufurd, Paris, 1809, in-8°,

édition tirée à un très-petit nombre d'exemplaires. VII. *On Pericles and the arts in Greece*, Londres, 1817, in-12. C'est un chapitre d'un grand ouvrage que Craufurd avait entrepris sur la Grèce, et qu'il n'eut pas le loisir de terminer. VIII. *Researches concerning the laws, theology, learning, commerce of ancient and modern India*, ibid., 1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est entièrement différent de celui que nous avons indiqué sous le n° I.; mais comme il traite également des lois et des mœurs de l'Inde, il serait bon de les réunir. IX *Notices sur Agnès Sorel, Mlle de La Vallière, mesdames de Montespan, de Fontanges et de Maintenon*, Paris, 1818, in-8°. X. *Notices sur Marie-Stuart, reine d'Ecosse, et Marie-Antoinette, reine de France*, ibid., 1819, in-8°. Ces deux recueils ne doivent point être séparés. Une *notice sur Craufurd*, par M. Barrière, se trouve à la tête des *Mémoires de Mme du Hausset*, qui fait partie de la *Collection des mémoires relatifs à la révolution*. W—s.

CRAVEN (milady). *Voy.* ANSPASCH, LVI, 353.

* **CRÉQUI** (LOUIS-MARIE, marquis de), lieutenant-général et grand croix de l'ordre de Saint-Louis, naquit en 1705, et mourut le 24 février 1741. Il est auteur des *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat*, 1775, in-12, ouvrage que Barbier, induit en erreur par Pougens, a, dans l'article CRÉQUI, de l'*Examen critique des dictionnaires*, attribué au fils dont on parlera à la fin de cet article. — CRÉQUI (*Rénée-Caroline* DE FROULAY, marquise de), femme du précédent, naquit au château **de Montflaux, le 19 oct. 1714. Elle** fut l'une des femmes les plus spirituelles du dix-huitième siècle. C'est sans doute pour ce motif que des spéculateurs ont publié sous son nom le volumineux pastiche qui a pour titre : *Souvenirs de la marquise de Créqui*, 1834-35, 7 vol. in-8°; mais la fraude a été promptement reconnue, et la mémoire de cette dame vengée dans un écrit intitulé : *L'Ombre de la marquise de Créqui*, etc., 1835, in-8°, suivi d'une notice historique par M. Percheron, exécuteur testamentaire de cette dame, et qui affirme, sur l'honneur, que tous les extraits de livres, lettres et petites réflexions qu'elle a laissés ont été par lui, et suivant les ordres portés au testament de Mme de Créqui, entièrement brûlés, sans avoir été communiqués à personne. Un grand nombre d'anachronismes, de néologismes et d'invraisemblances avait d'ailleurs détrompé le public sur cette mystification, lorsque M. Percheron acheva de convaincre les plus incrédules. Mme de Créqui mourut à Paris, âgée de plus de quatre-vingt-huit ans, le 3 février 1803. Elle avait été en correspondance avec J.-J. Rousseau, et avait admis dans sa société beaucoup d'autres littérateurs fameux du XVIIIe siècle. Une seule page de ces *Souvenirs* attribués à Mme de Créqui nous a paru vraie, c'est celle qui contient une lettre de l'abbé Delille, adressée en 1788 au vicomte de Vintimille : elle caractérise également bien le poète et la marquise. « Je vous rends mille grâces, dit l'abbé Delille, pour la manière toute aimable avec laquelle Mme la marquise de Créqui vient de me recevoir, ou de m'accueillir, pour mieux dire. J'ai trouvé cette femme célèbre

entourée de si grands personnages, que je n'ai pu trouver le moment de lui présenter ma requête; mais elle a bien voulu me faire inviter à dîner pour jeudi prochain, et vous imaginez bien que je ne *l'oublierai pas*. J'ai trouvé à l'hôtel de Créqui monseigneur le duc de Penthièvre et Mme la princesse de Conti, ce qui m'a prodigieusement embarrassé, parce que j'ignorais tout-à-fait comment il fallait se comporter à côté des princes et princesses du sang. La maîtresse de la maison s'est peut-être aperçue de mon inquiétude; et, quoi qu'il en soit, elle m'a tout de suite tiré d'embarras en disant à son valet-de-chambre, à haute voix, mais sans aucun air d'attention marquée : *Donnez un fauteuil à M. l'abbé Delille*. Vous avez la bonté de trouver que j'entends les choses à demi-mot, et j'espère que je n'aurai fait aucune gaucherie. Je suis véritablement *émerveillé* de Mme de Créqui, elle est douée d'un esprit si vif et si piquant, que je n'avais rien vu ni rêvé de semblable. Son jugement est solide et consciencieux sur tous les sujets. Elle est pourvue d'une faculté d'observation qui doit avoir été redoutable aux gens ridicules ainsi qu'aux malhonnêtes gens, et c'est ainsi que je m'explique sa réputation de sévérité malicieuse Enfin elle me paraît avoir au suprême degré le talent de bien raconter sans longueurs et sans précipitation : talent qui se perd, et qui semble avoir été le privilège du siècle passé... » — CRÉQUI (*Charles-Marie*, sire et marquis de), naquit le 18 décembre 1737. Pendant les campagnes de la guerre de sept ans, il se distingua et obtint différents grades dans le régiment des dragons du roi, fit, avec le même corps, partie de l'armée d'observation formée en Normandie sous les ordres du duc de Broglie, en 1778, et fut nommé maréchal-de-camp l'année suivante. Doué d'un esprit vif et d'une instruction variée, ami des lettres et des beaux-arts, le marquis de Créqui recherchait ceux qui les cultivent, et leur offrait d'honorables encouragements. Il en fut distrait lors du procès qu'il eut à soutenir contre la famille Le Jeune de la Furjonnière, qui prétendait être issue de la maison de Créqui : procès célèbre, et sur lequel intervint au parlement de Paris, le 1er février 1781, un arrêt qui condamna MM. Le Jeune à quitter le nom de *Créqui*; et en exécution de cet arrêt il fut rayé de tous leurs actes. Pougens impute au marquis de Créqui les *Principes philosophiques des SS. solitaires d'Egypte*, *extraits des conférences de Cassien*, 1778, in-18 : c'est une erreur, ainsi que tout ce qu'il a dicté à Barbier sur la famille de Créqui, et que celui-ci a recueilli dans son *Examen critique des Dictionnaires*. Le marquis de Créquy avait eu de son mariage avec Marie-Anne de Félix du Muy, nièce (et non fille) du maréchal du Muy, ministre de la guerre, un fils, auquel il survécut. Ce fut à Périgueux, le 10 décembre 1801, que l'illustre maison des sires de Créqui, l'une des plus anciennes du royaume, s'éteignit en sa personne. Les *Recherches historiques et critiques sur Versailles*, 1836, in-8°, ont été dédiées à sa mémoire par l'auteur de cet article. E—K—D.

CRESTEY (PIERRE), naquit à Trun, près Argentan, le 17 novembre 1622. Curé de Barenton, près Mortain, il fonda en 1692 dans sa paroisse un hôpital, et y institua des religieuses hospitalières. Il avait

déjà fait une pareille fondation à Vimoutiers en 1676. On lui dut aussi un hôtel-Dieu à Bernay, un séminaire à Domfront, et quelques écoles pour les jeunes gens des deux sexes. Ce bon ecclésiastique mourut à Barenton, le 23 février 1703, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses bonnes œuvres méritaient bien qu'on en fît mention; mais c'est beaucoup trop que de consacrer à sa *Vie* un volume in-12 de 348 pag. (Rouen, 1722), comme l'a fait Joseph Grandet, curé d'Angers. D—B—S.

CRESTIN (Jean-François), historien et littérateur médiocre, naquit en 1745 à Vellexon, sur les bords de la Saône. Ayant achevé ses études et pris ses grades à l'université de Besançon, il se fit recevoir avocat et acquit peu de temps après la charge de procureur du roi au bailliage de Gray. Il profita des loisirs que lui laissait cette place, pour étudier l'histoire de sa province; et publia des *Recherches sur Gray*, qui le firent connaître d'une manière assez avantageuse. A l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur, il fut nommé maire, puis président du tribunal de l'arrondissement de Gray. Député du département de la Haute-Saône à l'assemblée législative, il parut assez fréquemment à la tribune pour dénoncer les émigrés, les accapareurs et les agioteurs, et solliciter les moyens qui lui paraissaient les plus propres à affermir le nouvel ordre de choses. Dans la séance du 24 juillet 1792, il demanda qu'il fût fait une enquête sur la conduite du gouvernement depuis l'ouverture de la session. Accueillie par les murmures de la chambre et des tribunes, cette proposition fut discutée dans le tumulte, et ne put être mise aux voix. Dans la suite, Crestin prétendit que son dessein avait été de faire ressortir l'innocence du roi, et de prouver que tous les complots qu'on l'accusait de tramer contre la constitution étaient imaginés par les ennemis de la dynastie. Au 10 août, il remplissait les fonctions de secrétaire; et il se trouvait seul au bureau, quand Louis XVI vint chercher un asile dans le sein de l'assemblée. Quelques instants après, le dauphin y fut apporté par un grenadier. Crestin, dans une brochure dont on parlera tout à l'heure, dit qu'il enleva le prince de dessus les épaules du grenadier, et l'assit auprès du roi sur le bureau; *et qu'à* l'arrivée de la reine, le dauphin lui dit: « Monsieur, je voudrais bien « aller près de maman; » et en s'élançant pour descendre lui renversa l'encrier sur son habit. Le lendemain, il donna lecture du procès-verbal de cette mémorable séance; mais il ne fut point approuvé: et après de vifs débats, la rédaction en fut renvoyée à de nouveaux secrétaires, choisis dans la majorité. Crestin ne fut point élu à la Convention; mais il obtint la place de président de son district, et ensuite celle de membre du directoire du département de la Haute-Saône, qu'il remplit dans les temps les plus difficiles. Loin d'adoucir, comme il l'a prétendu depuis, la rigueur des lois contre les nobles et les prêtres, on lui a reproché d'avoir signalé ces deux classes à la haine du peuple par des proclamations empreintes du fanatisme révolutionnaire de cette époque. Mais comme il savait modifier ses opinions et sa conduite d'après la marche des évènements, il obtint la confiance de tous les pouvoirs qui se succédèrent; et, en 1801, il fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Gray. Cependant des plaintes portées

contre son administration le décidèrent en 1808 à résigner sa sous-préfecture à son fils. Au retour des Bourbons, il publia plusieurs brochures dans le sens de la restauration, et manifesta le zèle le plus vif pour les divers ministères; mais il ne put parvenir à se faire employer. Il avait plus de quatre-vingts ans, quand il essaya pour la première fois d'écrire en vers. Sa traduction des *Héroïdes* d'Ovide, si elle était connue, lui mériterait une place au-dessous de l'abbé de Marolles; car il lui est très-inférieur (1). Dans un âge avancé, Crestin conservait la vigueur et les goûts de la jeunesse. Il mourut presque subitement, le 26 août 1830, à quatre-vingt-cinq ans. Il était membre associé de l'académie de Besançon et de la société d'agriculture de son département. La notice qu'il a donnée de ses ouvrages dans la *France littéraire* de M. Quérard, quoique assez étendue, n'est cependant pas complète; mais il nous paraît inutile de la grossir de tous les pamphlets qu'il désavouait lui-même, et dont aucun n'a mérité de survivre à la circonstance qui l'avait fait naître. On se bornera donc à citer les productions qui peuvent offrir quelque intérêt : I. *Recherches historiques sur la ville de Gray*, Besançon, 1787, in-8° de 335 pag. et 160 pour les preuves. Cet ouvrage est mal écrit; mais on y trouve des détails curieux sur les sièges que cette ville a soutenus. II. *Projet de constitution du gouvernement représentatif*, Gray, 1814, in-8°. III. *La vérité rétablie*, ou *Mémoire sur la séance de l'assemblée législative du* 10 *août* 1792, Besançon, 1814, in-8° de 47 pag. Le but de Crestin en publiant cette brochure était de prouver qu'il avait partagé constamment les opinions et les dangers des membres de cette assemblée restés fidèles à la cause royale, et par conséquent qu'il avait les mêmes droits aux récompenses. IV. *Réflexions historiques sur la seconde usurpation du trône de France par Buonaparte*, Gray, 1815, in-8°. Dans cette brochure, l'auteur attaque les autorités du département de la Haute-Saône pendant les cent-jours, et en particulier M. Alexandre Martin, maire de Gray, qui le réfuta par l'*Examen d'un libelle*, brochure in-8°, accompagnée de pièces justificatives. V. *Dissertation sur les libertés de l'Eglise gallicane*, *la pragmatique-sanction et les concordats de* 1506, 1801 *et* 1817, Dijon, 1819, in-8°. VI. *Les Héroïdes d'Ovide*, traduites en vers, suivies de la Consolation à Livie, de l'Halieuticon et de l'élégie du Noyer, Dôle, 1826, in-8°. Rien n'égale la platitude de cette version. On y trouve cependant quelques vers heureux. Dans l'épître dédicatoire, l'auteur annonce « qu'il « brûle de célébrer la gloire d'un « héros plus réel et plus grand que « tous ceux de l'antiquité. » On assure qu'il a laissé dans ses manuscrits un long poème sur *Buonaparte*. VII. *Réfutation du Résumé de l'histoire de la Franche-Comté*, par M. Lefébure, Gray, 1827, in-8°. Il se borne à signaler les fautes et les erreurs sans nombre du *Résumé*, pour ce qui concerne

(1) Le traducteur a cru devoir suppléer au silence d'Ovide en donnant la réponse d'Achille à la lettre de Briséis. Dans cette pièce, le héros dit à sa maitresse :

Vous écrivez en grec comme en cilicien.

Cela signifie probablement qu'elle n'écrit pas très-bien ; car un peu plus loin, il ajoute :

Et, malgré que du grec vous ayez peu d'usage,
Je comprends aisément votre tendre langage...

Il est inutile de multiplier davantage les citations.

l'arrondissement de Gray. W—s.

CRÉSUS. *Voy.* SADYATTES, XXXIX, 490.

CRÉTET (EMMANUEL), né au Pont de Beauvoisin, en Dauphiné, le 10 février 1747, fit ses études chez les oratoriens à Grenoble, et se rendit à Bordeaux, puis en Amérique, pour y suivre la carrière du commerce. Revenu en France, il fut pendant quelques années directeur de la caisse d'assurance contre l'incendie à Paris. Il se montra dès le commencement partisan de la révolution, mais sans exagération. Nommé, en 1795, député au conseil des anciens par le département de la Côte-d'Or, où il avait acquis beaucoup de biens nationaux, entre autres la magnifique chartreuse de Dijon, il y vota toujours avec la majorité constitutionnelle, et ne s'occupa guère que des questions de finances et d'administration. Ce fut lui surtout qui présenta la plupart des lois sur le calcul décimal, sur le système monétaire, les contributions, le cadastre et l'enregistrement. Il vota en 1799 contre l'emprunt forcé de cent millions que demandait le directoire. Tous ses antécédents, toutes ses opinions connues le conduisaient à prendre part à la révolution du 18 brumaire; et il y concourut en effet de tout son pouvoir. Bonaparte le nomma aussitôt après conseiller d'état, et le chargea de la direction des ponts et chaussées, puis le fit gouverneur de la Banque, et enfin ministre de l'intérieur. Ce fut sous son administration que commencèrent la plupart des grandes constructions et des monuments qui ont illustré le règne de Napoléon, et que d'autres ont eu la gloire d'achever. Il eut l'honneur de procéder à l'ouverture du canal de l'Ourcq, et de poser la première pierre du beau palais de la Bourse. Il fut un des négociateurs du concordat. Napoléon l'avait créé comte de Champmol et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Forcé par sa mauvaise santé de demander sa retraite, il mourut à Auteuil, le 28 nov. 1809. Ses restes furent déposés solennellement au Panthéon. L—M—X.

CREVECOEUR (J.-HECTOR SAINT-JOHN de), connu surtout par ses *Lettres d'un cultivateur américain*, naquit en 1731, dans la Basse-Normandie, et suivant M. Lair (1) à Caen, d'une famille noble. Il n'avait que seize ans lorsqu'il fut envoyé par ses parents en Angleterre pour terminer son éducation; et il y en passa six qu'il employa surtout à l'étude des diverses branches de la science économique. De retour dans sa famille, il se montra si curieux de vérifier par lui-même ce qu'il avait entendu dire de la prospérité croissante des colonies anglaises, que son père consentit à le laisser partir. Il s'embarqua donc en 1754 pour l'Amérique; et, après avoir visité les différents états anglais, il acquit, près de New-York, une ferme dont son active intelligence eut bientôt décuplé les produits. Son mariage avec la fille d'un négociant américain accrut l'aisance dont il jouissait. Il vivait heureux au milieu d'une famille qu'il chérissait, lorsque la lutte des colonies contre la métropole vint troubler sa tranquillité. Dès le commencement de la guerre sa ferme fut ravagée par les troupes anglaises; et il se vit forcé de conduire sa femme et ses enfants dans un endroit où ils fussent à l'abri de nouveaux dangers. Pendant l'année 1780, des affaires qui étaient pour lui de la plus haute importance

(1) *Mémoires de la Soc. d'agriculture de Caen.*

exigèrent sa présence en Europe ; il obtint du général anglais la permission de traverser les lignes de l'armée, et se rendit avec un de ses fils âgé de huit ans à New-York, où il devait s'embarquer sur la flotte dont on annonçait le prochain départ. L'apparition inattendue d'une escadre française empêcha le départ de cette flotte ; et Crevecœur, soupçonné de n'être venu à New-York que pour reconnaître l'état de la place, fut mis en prison. Il y resta trois mois. Les informations prises sur son compte ayant justifié qu'il était innocent, il fut mis en liberté ; mais on exigea la caution de deux négociants. Profitant alors du départ d'un bâtiment frêté pour Dublin, il arriva dans cette ville avec son fils le 13 déc. ; de Dublin il se rendit à Londres ; et, dès qu'il eut terminé les affaires qu'il avait à régler dans cette capitale, il se rembarqua pour Ostende, d'où il gagna la France et le toit paternel qu'il salua le 2 avril 1781, après une absence de vingt-sept ans. Le bonheur dont il avait joui en Amérique n'avait point affaibli ses sentiments pour sa patrie. Membre, depuis sa création en 1763, de la société d'agriculture de Caen, il s'empressa de lui communiquer le résultat de ses observations et de ses expériences. Ce fut à lui qu'on dut l'introduction de la pomme de terre dans la Basse-Normandie ; et il publia sous le nom de *Normano-Americanus* un traité de la culture de ce tubercule, Caen, 1782. La même année parurent à Londres les *Lettres d'un cultivateur américain*. Crevecœur les avait écrites en anglais, langue qui lui était devenue plus familière que le français. Il les traduisit ensuite lui-même (2) et remit sa traduction, pour la faire imprimer, à Lacretelle aîné (*Voy.* ce nom, au Suppl.), qui la fit précéder d'un avertissement propre à donner de l'auteur et de son ouvrage l'opinion la plus avantageuse. Tandis que sa traduction s'imprimait à Paris, Crevecœur retournait en Amérique avec le titre de consul de France à New-York. En débarquant dans cette ville, le 19 nov. 1783, il apprit que sa ferme avait été incendiée par les sauvages ; que sa femme était morte peu de temps après, et que ses enfants, restés à l'abandon, avaient été recueillis par un étranger dont on ne pouvait lui dire ni le nom ni la demeure. Enfin, il sut qu'ils étaient à Boston, où il les trouva, chez M. Flower, négociant, qui, sans connaître Crevecœur, avait, à la nouvelle de son désastre, fait le voyage de New-York pour porter des secours à sa famille ; et cela, par reconnaissance des services que Crevecœur, alors en Normandie, avait rendus à des prisonniers anglais. Le choix du nouveau consul ne pouvait qu'être très-agréable au congrès américain ; et Crevecœur se trouva bientôt en rapport d'amitié avec les membres les plus distingués. Washington l'honora d'une estime particulière, et lui donna, dans diverses circonstances, des preuves de son affection. Il accompagna Franklin dans le voyage que celui-ci fit en 1787 à Lancaster, pour poser la première pierre du collège des Allemands qu'il venait d'y fonder. Il se démit de ses fonctions en 1793 ; mais il ne quitta l'Amérique pour repasser en France que lorsqu'il crut pouvoir le faire avec sécurité. A la création de l'Institut, il avait été nommé correspondant de la classe des

(2) Le manuscrit de sa traduction s'étant perdu, Crevecœur la refit tout entière une seconde fois.

sciences morales. Retiré d'abord dans une maison de campagne près de Rouen, il sentit depuis le besoin de se rapprocher de Paris, et s'établit à Sarcelles. C'est là qu'il mourut dans les premiers jours de nov. 1813, regretté de ses nombreux amis, parmi lesquels il comptait le duc de Liancourt. « Personne, peut-être, » dit l'auteur de l'article nécrologique, inséré dans le *Journal de l'Empire*, du 21 nov., « ne réunit à un « plus haut degré une sensibilité ex« quise, un esprit solide, une imagi« nation ardente, de vastes connais« sances, l'amour du bien, et la per« sévérance pour le faire triompher. » En annonçant à la société d'agriculture de Caen la mort de Crevecœur, M. Lair dit qu'il n'avait pas cessé de faire des vœux pour la prospérité de sa ville natale; et que dans ses derniers moments il exprimait encore le désir de voir s'élever au milieu de Caen des fontaines publiques (3). Outre l'opuscule *sur la culture des pommes de terre*, cité plus haut, on connaît de lui: I. *Lettres d'un cultivateur américain*, Paris, 1784, 2 vol. in-8°; 2e édit., ibid., 1787, 3 vol in-8°. Le premier volume contient la description des Etats-Unis; le second, celle du Canada et des provinces voisines, avec des détails pleins d'intérêt sur les mœurs des habitants, leur industrie et leur commerce; le troisième volume, composé par l'auteur après son retour en Amérique, offre le récit des évènements postérieurs à la reconnaissance des Etats de l'Union, et de nombreuses particularités sur le voyage que Lafayette y fit en 1784. Cet ouvrage est dédié à Lafayette, dont Crevecœur fut constamment l'ami. Les peintures ravissantes qu'on y trouve du climat de l'Amérique et du bonheur dont jouissent ses habitants contribuèrent beaucoup à tourner les idées vers cette terre de promission; et l'on sait que plus de cinq cents familles françaises allèrent, sur la foi de Crevecœur, chercher la félicité sur les bords de l'Ohio; mais les nouveaux colons, trompés dans leur attente, périrent pour la plupart de faim, ou moururent de la fièvre, maladie endémique alors dans ces climats. Lézay-Marnésia (*V.* ce nom, XXIV, 404) qui, plus que personne, avait été l'admirateur de Crevecœur, le juge sévèrement dans les *Lettres écrites des rives de l'Ohio*. Cependant il convient qu'il y a des morceaux charmants dans l'ouvrage de cet écrivain *exagérateur*. Les anciens, dit-il, n'ont rien écrit de plus aimable et de plus touchant que l'épisode de *la Vigne et le Sassafras*, et celui du *Chien sauvage* (voy. 51). Volney, plus positif, plus froid, et par conséquent meilleur observateur que Saint-John, tourne aussi en dérision dans son *Tableau du climat des Etats-Unis* le *bonheur poétique* chanté par le cultivateur américain. II. *Voyage dans la Haute-Pensylvanie et dans l'Etat de New-York*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. Ce voyage que Crevecœur donne, on ne sait pourquoi, comme la traduction d'un manuscrit trouvé dans les débris d'un bâtiment naufragé à l'embouchure de l'Elbe, est dédié par le très-discret traducteur à Washington. On y trouve, comme dans les *Lettres d'un cultivateur*, des descriptions très-animées et de cu-

(3) Le *Rapport* dans lequel M. Lair parle de la mort de Crevecœur comme d'un évènement récent est du mois de juillet 1809. Si ce n'est pas une faute d'impression, il faut que M. Lair ait fait des additions à son rapport, lorsqu'il l'a publié dans le premier vol. des *Mémoires de la Soc. de Caen*, en 1825.

rieux détails sur les mœurs des Américains et leurs institutions. Il y donne (tome III, 233) le plan des caisses d'épargne pour les ouvriers, qu'il n'eut pas le bonheur de voir adopter en France comme il le désirait vivement ; mais qui viennent enfin de s'y naturaliser. Le rédacteur de l'article nécrologique dont on a déjà parlé dit que Crevecœur, auteur de plusieurs ouvrages d'économie morale et politique très-estimés, se recommande par un grand nombre d'écrits, la plupart anonymes, l'introduction de beaucoup de plantes utiles et des instruments le plus propres à les cultiver. Ces ouvrages n'ont point été connus de M. Lair, puisqu'il ne cite que celui sur la culture de la pomme de terre. Barbier n'a découvert aucun de ceux qui sont anonymes. — Mme Pelet (de la Lozère), fille de Mme Otto, est petite-fille de Crevecœur. W—s.

CRIGNON *d'Ouzouer* (1) (Anselme), député du département du Loiret, était né le 20 juin 1755, à Orléans, d'une famille connue dans le commerce depuis plus de deux siècles, et qui jouissait des priviléges de la noblesse. Ayant fait d'excellentes études, il trouva dans la culture des lettres un délassement à ses occupations. Lié d'une étroite amitié avec l'abbé de Reyrac, connu par son *Hymne au soleil*, et avec Bérenger, alors professeur au collége d'Orléans, leur suffrage encouragea ses premiers essais ; et quelques pièces de vers agréables lui ouvrirent bientôt les portes de plusieurs académies de province. En 1783, les affaires de son commerce l'ayant obligé d'aller à Nantes, il se rendit de cette ville à Marseille, en traversant les provinces méridionales de la France, dont il visita les antiquités en amateur instruit. Son projet était d'aller jusqu'à Malte ; mais il fut forcé de borner là son voyage qu'il a décrit dans une suite de *Lettres* adressées à son ami Bérenger. Elu membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, il s'y montra favorable à toutes les réformes compatibles avec le maintien de la monarchie. Ses opinions le firent jeter plus tard dans les cachots de la terreur ; et il ne dut la vie et la liberté qu'à l'intérêt que lui témoigna la population tout entière d'Orléans. La loi du maximum avait ébranlé sa fortune sans détruire le crédit qu'il devait à sa loyauté. Dès que les circonstances le permirent il fit de nouvelles spéculations qui furent toutes heureuses et dans peu d'années il eut réparé ses pertes. Exempt d'ambition, il ne voulut accepter sous l'empire d'autres fonctions que celles de conseiller municipal et de premier juge du tribunal de commerce. En 1815, nommé membre de la chambre des députés, il y fut réélu cinq fois, malgré les changements de ministère et de système ; et jusqu'à sa mort il s'y distingua parmi les plus zélés défenseurs des principes monarchiques. Redoutant d'aborder la tribune, il publiait ses observations sur les projets de loi soumis à la chambre, dans le *Conservateur* et le *Drapeau blanc*, deux recueils auxquels il a fourni plusieurs articles remarquables sur des matières de finances et d'économie politique. Il parla plusieurs fois contre le système adopté par le minis-

(1) Et non pas *Auzouer* comme on lit dans le *Moniteur* et dans les *Biographies contemporaines*. *Ouzouer* est un village près d'Orléans, dont Crignon prit le nom pour se distinguer de ses homonymes. Il avait précédemment pris celui de sa femme Van-de-Bergue ; et c'est à tort que plusieurs biographes ont fait deux ou trois personnages de *Crignon*, *Crignon-Van-de-Bergue* et *Crignon d'Ouzouer*.

tère Decazes relativement aux révoltes qui éclatèrent à Lyon en 1817, et fit imprimer en 1818, sous le titre de *Parlerai-je encore de Lyon?* une des meilleures brochures qui aient été publiées sur ce sujet. Il s'était, à son début dans la carrière législative, prononcé contre le système des droits-réunis, et il ne cessa depuis d'en signaler les vices. Lors de la discussion de la loi des élections en 1820, il proposa de donner une représentation spéciale au commerce, en faisant nommer, par les villes les plus marchandes, des députés qui seraient choisis par les négociants appelés à donner leurs suffrages pour l'élection des juges-consuls. Homme loyal autant que généreux, Crignon ne refusa jamais de rendre service à ceux dont il ne partageait pas les opinions; et il n'usa guère de son crédit auprès des ministres qu'en faveur de ses adversaires politiques. Il n'obtint pour lui-même que la décoration de la Légion-d'Honneur. Il mourut à Orléans, le 4 décembre 1826. Sa veuve, née Van-de-Bergue, morte en 1832, mérite d'être citée comme un modèle de charité chrétienne. Regardant l'excédant de ses revenus comme le patrimoine des pauvres, elle consacrait jusqu'à trente et quarante mille francs par an au soulagement des malheureux. Outre un assez grand nombre de discours et de pamphlets politiques, on a de Crignon : I. *Voyages de Genève et de la Touraine*, suivis de quelques *opuscules*, Orléans, 1779, in-12. II. *Choix de pièces fugitives*, présentées aux académies de Villefranche et de Clermont-Ferrand, Paris, 1782, in-8° de 36 pag. Elles ont été réimprimées à la fin du volume suivant. III. *Les orangers*, *les vers-à-soie et les abeilles*, poèmes traduits du latin et de l'italien; suivis de quelques *Lettres* sur nos provinces méridionales et de *Poésies fugitives*, Paris, Cazin, 1786, in-18. Le poème des orangers est traduit de Veschambez, celui des vers à soie de Vida, et celui des abeilles de Ruccellai. W—s.

CRILLON (François-Félix-Dorothée) était fils du duc de Crillon-Mahon (*Voy.* Crillon, X, 268) et petit-neveu du *brave* Crillon, le compagnon d'armes de Henri IV. Il naquit à Paris le 22 juillet 1748, et porta d'abord le titre de comte de Berton. Après avoir débuté en France dans la carrière des armes, il suivit son père en Espagne et l'accompagna dans l'expédition de Minorque, où il prit une part très-active à la victoire, et fut chargé de recevoir la capitulation du général anglais. Peu de temps après, il commanda la brigade française au siège de Gibraltar, sous les yeux du comte d'Artois; et, après la signature de la paix, il revint en France, où il continua de commander le régiment de Bretagne, qu'il avait conduit à Mahon et à Gibraltar. Il venait d'être fait maréchal-de-camp, lorsque la révolution commença. Grand-bailli d'épée du Beauvoisis, il fut député aux états-généraux par la noblesse de ce bailliage; et, dès les premières séances, il fut du petit nombre des députés de son ordre qui embrassèrent la cause de la révolution et se réunirent au tiers-état. Fort lié avec Dumouriez, il le présenta au club des Jacobins et fit imprimer une brochure que ce général avait composée sur le vote par tête. Cependant éloigné des partis extrêmes, lorsqu'il vit l'autorité royale ébranlée, il s'efforça de la soutenir dans plusieurs occasions.

Trois jours avant la révolution du 14 juillet il fut d'avis de s'en rapporter à la parole du roi, qui venait d'assurer l'assemblée, par l'organe du garde-des-sceaux, que les troupes réunies autour de Paris n'avaient pas d'autre destination que le maintien de l'ordre; et, le 12 novembre suivant, il fit décréter, malgré l'opposition du parti révolutionnaire, que l'assemblée nationale partageait le vœu du roi, qui avait réclamé son indulgence en faveur du parlement de Rouen, coupable d'avoir protesté contre le nouvel ordre de choses. Dans le mois de mai suivant, il prononça une opinion assez bizarre sur le droit de paix et de guerre, prétendant qu'au corps législatif devait appartenir le droit de déclarer la guerre; mais que c'était le roi qui devait avoir celui de faire la paix. Il parla encore plusieurs fois sur l'organisation de l'armée et contre les insurrections qui éclataient chaque jour dans divers régiments. Il justifia M. de Bouillé du reproche d'avoir dépassé ses pouvoirs lors de la révolte des troupes à Nancy, et demanda les honneurs accordés aux grands hommes pour le jeune Desilles, qui était mort en s'y opposant. A l'époque du voyage de la famille royale à Varennes, il insista en vain pour que l'autorité fût confiée à un comité de cinq personnes. Après la session, il continua d'habiter la capitale, et fut accusé par les journaux révolutionnaires de se livrer à des intrigues politiques. Dès que la guerre fut déclarée, il se rendit à l'armée de Luckner, où il eut un commandement. Ayant perdu cet emploi, après la révolution du 10 août, il se retira dans ses terres en Picardie, où il fut arrêté en 1793 et détenu dans les prisons de Boulogne jusqu'à la chute de Robespierre. Rendu alors à la liberté, il rentra dans la retraite et ne remplit d'autres fonctions, sous le gouvernement impérial, que celles de membre du conseil-général du département de l'Oise. Après la restauration, il fut compris dans la seconde création des pairs du 17 août 1815: et il professa dans cette chambre les mêmes opinions qu'à l'assemblée constituante, se montrant toujours favorable aux principes de la révolution, mais contraire à ses excès. Il mourut à Paris le 27 janvier 1820. Il portait le titre de duc et de grand d'Espagne, qu'il avait hérité de son père. Ses restes furent transportés dans sa terre de Crillon, près de Beauvais. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. d'Herbouville, beau-père de l'un de ses fils, qui, tous les deux, ont servi avec distinction dans les armées françaises, sous l'empire et après la restauration. — Son frère aîné, *Louis-Alexandre-Nolasque-Félix*, marquis de Crillon, né à Paris en 1742, était comme lui maréchal-de-camp avant la révolution, et fut aussi nommé, en 1789, député de la noblesse aux états-généraux, où il se montra également favorable aux innovations révolutionnaires. Ayant été nommé commandant de Marseille par Louis XVI, en 1790, il refusa positivement, et déclara qu'il ne voulait être envoyé nulle part si ce n'est par les ordres de l'assemblée nationale. Après l'arrestation du roi à Varennes, il protesta de son dévouement à l'assemblée. Ces opinions n'empêchèrent pas qu'en 1793 il ne fût inscrit sur la liste des émigrés, quoiqu'il n'eût jamais quitté la France. Il obtint sa radiation plus tard, et mourut en 1806, sans laisser de postérité. M—d j.

CRILLON-MAHON (Louis-Antoine-François-de-Paule, duc de), frère des précédents, était né en 1775, de la troisième femme du vainqueur de Mahon. Pendant que ses deux frères aînés, venus du premier lit, continuaient dans les armées françaises les traditions du brave des braves, le jeune duc entrait au service espagnol en qualité de cadet dans le régiment des gardes-wallonnes (1784). Ce n'était encore qu'un enfant, mais un enfant dont les qualités précoces indiquaient assez le sang dont il sortait. Nous glisserons rapidement sur les premières années de sa vie, sur l'époque à laquelle il fut nommé sous-lieutenant, puis capitaine, grades décernés à son nom plutôt qu'à ses services, puisqu'il n'avait guère que dix ans; et nous arriverons en 1793, au moment où il entra en campagne comme colonel à la suite du régiment de Bruxelles. Il justifia son avancement par la valeur qu'il déploya aux affaires de Valcarlos, du Château-Pignon, de Véra, de la Croix-des-Bouquets, et du camp appelé alors des Sans-culottes. A ce dernier engagement, il fut blessé légèrement. Nommé colonel agrégé au régiment d'Espagne, avec le grade de brigadier, il fut employé à l'armée de Catalogne, et reçut une nouvelle blessure. Quelque temps après (17 novembre 1794), il fut fait prisonnier avec son régiment dans le combat où Dugommier perdit la vie. L'énergie de sa résistance avait fixé sur lui l'attention des vainqueurs; on l'interrogea; il répondit en se servant de l'idiome français avec cet accent qui trahit un compatriote : on le prit pour un émigré. Cette méprise exposait évidemment ses jours; mais son nom suffit pour dissiper tous les soupçons et écarter tous les périls. A ce nom de Crillon, un officier supérieur de l'armée républicaine lui fit rendre son épée, et lui donna son manteau. Les soldats partagèrent les sentiments de cet officier. Le général Augereau ne s'en tint pas là; il avait servi aux gardes-wallonnes, dans la compagnie de M. de Crillon; il le reconnut à Perpignan, où on le lui présenta, et l'invita à choisir le lieu de sa résidence. Le captif désigna Montpellier. Une circonstance favorable pour lui vint à son secours. Dans les lettres qui avaient été saisies à la frontière, il s'en trouvait une de son père, où, entre autres passages, on remarqua celui-ci : « J'ai un reste d'espoir de voir « finir cette guerre malheureuse, et « d'en voir recommencer une où je « pourrais encore espérer combattre « avec les Français unis aux Espa-« gnols contre les vrais ennemis des « deux nations. » Le comité de salut public négociait alors la paix; il fut touché de sentiments qui s'accordaient si bien avec sa politique; et il donna ordre que le jeune Crillon fût dirigé sur le quartier-général de l'armée des Pyrénées-Orientales. Le représentant Goupilleau de Fontenai, en mission sur la frontière, reçut en même temps des instructions sur la conduite amicale à tenir envers le prisonnier. Peu de jours après, Crillon lui fut présenté, et il se conforma à ses instructions avec une franchise et une générosité de manières bien rares jusqu'alors. Le prisonnier sait que sa délivrance est le prix des vœux que son père a formés pour la paix. Le fils plein de loyauté ne dément pas les sentiments du père. Il est comme lui dominé par le plus vif désir de voir l'union se rétablir entre les deux nations; et, le 20 février 1795, il est rendu à l'armée espa-

gnole. Ce fut ainsi que le nom de Crillon fit perdre au terrible comité de salut public, pour la première fois peut-être, ses habitudes de rigueur et d'inflexibilité. Une lettre émanée de trois de ses membres, Cambacérès, Carnot et Pelet de la Lozère, et que signa le général Pérignon, annonça au duc de Crillon-Mahon qu'il était permis à son fils, le *citoyen duc de Mahon*, de rentrer en Espagne sans aucune condition, sa loyauté suffisant au gouvernement français (1). C'était montrer le désir de la paix, et Charles IV ne s'y refusa point. Elle fut signée à Bâle le 22 juillet 1795. Crillon fut promu la même année au grade de maréchal-de-camp, à l'âge de vingt-huit ans. Il perdit son père l'année suivante, et fut condamné à l'inaction par la fin des hostilités. Devenu libre de combattre pour sa patrie, il demanda et obtint du roi Charles IV la permission de servir comme volontaire dans l'armée du général Moreau. La paix de Campo-Formio, signée le 17 octobre 1797, empêcha l'exécution de ce projet, dans lequel il avait pour compagnons le marquis del Socorro et le célèbre La Romana. Il vint en France, et dans le palais du Luxembourg, où il était né, dans ce palais, alors résidence du Directoire, il eut une rencontre bien remarquable; il trouva chez Barras le général Bonaparte, à la veille de s'embarquer pour l'Egypte. La physionomie de Crillon fit impression sur lui; et il demanda son nom au directeur Barras: « C'est le fils du duc de « Crillon, répondit celui-ci. — « *Citoyen duc*, s'écria aussitôt le « conquérant de l'Italie, vous portez « là un beau nom militaire! » Le sentiment qui avait inspiré cette exclamation se reproduisit plusieurs fois dans le cours de la conversation. En 1801, le commandement d'une division de l'armée fut décerné au duc de Mahon; et, en 1803, il fut chargé du gouvernement de Tortose. A cette époque, la France avait changé de face: sur les ruines de la république, s'élevait un empire; et cet empire, déjà presque aussi vaste que celui de Charlemagne, ne suffisait pas à l'ambition de Napoléon; il rêvait la conquête du Portugal et de l'Espagne. Nous n'insisterons ici ni sur les torts reprochés tant de fois au nouvel empereur, ni sur les fautes accumulées par l'impéritie de la cour d'Espagne (*Voy.* CHARLES IV, LX, 455). Crillon était en congé à Madrid au mois d'octobre 1807, lorsque le prince des Asturies fut arrêté à l'Escurial, évènement qui produisit en Espagne une sensation si profonde et si douloureuse. Dans les premiers jours de janvier 1808, il fut nommé capitaine-général des provinces du Guipuscoa, Alava et Biscaye, comprises sous le nom de Provinces Vasques. Enchaîné par des ordres réitérés de sa cour, il ne pouvait s'opposer à la marche des troupes françaises; son regard pénétrant devinait les projets de Napoléon, et il faisait entendre de sinistres présages; mais, au milieu de l'aveuglement général, sa voix était perdue. La position des Provinces Vasques, placées sous son commandement, leur proximité de la France, la route de Bayonne à Madrid, qui traverse les terres d'Alava, devaient nécessairement appeler sur ces contrées l'attention des lieutenants de Napoléon. Si le général espagnol avait pénétré le but de l'expédition,

(1) Cette lettre, adressée au duc de Crillon, capitaine-général des armées d'Espagne, est datée du camp de Figueras le 14 pluviôse an III, 2 février 1795.

eux aussi démêlaient la cause des refus qu'il opposait à leurs exigences. La place d'armes de Saint-Sébastien était surtout l'objet de leurs demandes; ils ne voulaient pas s'aventurer dans l'intérieur de l'Espagne, en laissant cette place derrière eux. Murat écrivit au duc de Crillon-Mahon pour qu'il lui fût permis d'y introduire un détachement de troupes françaises. Sa lettre, datée de Bayonne, le 4 mars 1808, était rédigée avec beaucoup d'adresse. Il y manifestait son étonnement des refus du duc, lorsque les deux cours en étaient aux meilleurs termes; il faisait valoir la nécessité de cantonner ses troupes dans des positions fortifiées, pour les mettre en garde contre des mouvements populaires : il citait comme un fait accompli et un exemple décisif l'occupation par les Français de Pampelune, de Barcelone, de la ligne du Douro, du Portugal; enfin il lui exprimait « tout le bonheur qu'il au« rait à connaître personnellement un « descendant du brave Crillon. » Voici la réponse qui lui fut faite : « Votre altesse impériale a droit « d'être étonnée de ce que je n'ai pas « reçu d'instructions de ma cour, « puisque des courriers lui avaient « été expédiés avant mon départ de « Madrid; cela est pourtant ainsi. « Que V. A. I. me permette de lui « faire observer que l'occupation « par les troupes françaises de Pam« pelune, de Barcelone, de la ligne « du Douro, ne me concerne pas. « Ce qui me regarde, c'est de con« server la place qui m'est confiée; « et je manquerais à mon devoir, en « y recevant, sans l'ordre de mon « gouvernement, des troupes même « amies et alliées. J'ai la certitude « que V. A. I. approuvera les jus« tes motifs de mon refus; et puis« qu'elle veut bien m'exprimer le « désir de connaître un descendant « de Crillon, elle ne trouvera pas « mauvais que je me conduise comme « il l'eût fait en pareille circons« tance. » Le général Excelmans, aide-de-camp de Murat, avait apporté la lettre de son prince; il en appuya le contenu par les arguments les plus spécieux; et en recevant la réponse que nous venons de rapporter, persuadé que la résolution du duc de Mahon était irrévocable, il lui dit avec la brusque et noble franchise d'un soldat : « C'est bien; à « votre place, j'agirais de même. » Mais que pouvait la prudente loyauté d'un homme de cœur, dans un royaume qui s'abandonnait lui-même? L'ordre de livrer Saint-Sébastien arriva bientôt de Madrid... L'avènement de Ferdinand VII au trône, l'abdication du vieux roi, la chute de ce prince de la Paix, dont la fortune était un si grand scandale donné au monde, tout cela précipitait le triste dénouement préparé par Napoléon. Ce spectacle affecta vivement le duc de Mahon, qui, voulant sauver la monarchie espagnole, quand il en était temps encore, courut à Vittoria, où venait d'arriver le malheureux Ferdinand. Il vit d'abord le duc de l'Infantado; et ses craintes trouvèrent un écho dans le cœur de ce véritable Espagnol; mais il n'en fut pas de même du ministre d'état Cévallos, qui repoussa toutes les prophéties sur le sort à venir du roi comme autant de chimères. Le duc de Mahon exprima ses inquiétudes dans une note qu'il remit au chanoine Escoïquitz pour la faire parvenir sous les yeux du roi. Le plus pur attachement perce à chaque ligne de cette note, qui justifie ces belles paroles du général Foy dans son Histoire des guer-

res de la Péninsule : « Le dévoue-
« ment d'un petit-neveu du brave
« Crillon ne manqua point à un pe-
« tit-fils de Henri IV dans le mal-
« heur ; en suivant les conseils du
« duc de Mahon, Ferdinand était
« sauvé. Mon zèle, disait-il, m'or-
« donne de proposer d'écrire à
« l'empereur, et de demander dans
« le terme de vingt-quatre heures
« une lettre de reconnaissance posi-
« tive en qualité de roi d'Espagne :
« la négative, l'omission, même le
« délai, seront regardés comme une
« déclaration de guerre. Cette let-
« tre doit être portée par une per-
« sonne de rang ; s'il le faut, je suis
« prêt à remplir cette mission. Ce-
« pendant le roi doit sortir de Vit-
« toria, qu'occupent les troupes
« françaises, sous le prétexte de par-
« tir pour Tolosa de Guipuscoa, ville
« située sur le chemin de Bayonne ;
« mais arrivé à Vergara, il quittera
« la grande route, et marchera sur
« Durango et Bilbao ; de là S. M.
« pourra partir par terre ou par mer
« à son gré ; sur la route de Mondra-
« gon se trouve un bataillon du ré-
« giment d'infanterie l'*Immémorial*
« *du roi*, animé ainsi que son chef
« don Philippe Béranger du meil-
« leur esprit, et qui fera l'arrière-
« garde, si les Français veulent
« poursuivre S. M. ; de Durango à
« Bilbao, huit lieues de distance,
« sans rencontrer de troupes fran-
« çaises ; et à Bilbao se trouve un
« bataillon du régiment d'infanterie
« *Hibernia*. L'entreprise est facile
« et sans danger. » Il semblait im-
possible de rejeter un plan si lucide,
de repousser tant de dévouement ;
mais telle était l'aveugle fatalité qui
pesait sur les conseillers du roi, qu'ils
renoncèrent au seul espoir de salut
qui lui restât. Le duc de Mahon fut
admis au souper du monarque ; il
exprima hautement ses craintes,
qu'augmentait encore l'arrivée à Vit-
toria de trois cents grenadiers à che-
val de la garde impériale : tout fut
inutile. Dominé par l'influence d'Es-
coïquitz, le roi répondit : « Nous
« sommes déjà instruit ; nous n'a-
« vons rien à craindre. » Le jour
même qui précéda le départ de Fer-
dinand pour Bayonne, le duc de Ma-
hon manifesta ses sentiments devant
deux Espagnols de distinction et le gé-
néral français comte de Monthion. Ce
dernier voulut faire sentir la nécessité
d'une conférence entre Napoléon et
Ferdinand, et il pressa le duc de
soutenir ce projet dans le conseil de
son roi. « Je ne suis pas du conseil,
« répondit le duc ; mais si le roi me
« demandait mon avis, je m'oppose-
« rais à ce voyage, qui ne répond
« point à la dignité royale. L'entre-
« vue est nécessaire : eh bien !
« qu'elle ait lieu dans l'île des Fai-
« sans, sur la Bidassoa, comme jadis
« entre Philippe IV et Louis XIV. »
Le voyage s'accomplit, et deux jours
après l'arrivée du roi à Bayonne, le
duc de Mahon y vint ; il annonça au
duc de San-Carlos qu'il était chargé
d'offrir à S. M. en don volontaire
tout l'argent dont elle aurait besoin.
Le roi le remercia de son dévoue-
ment, et, en lui refusant la permis-
sion de rester auprès de sa personne,
lui dit : « Vous serez plus utile à
« mon service dans votre comman-
« dement de Guipuscoa. Je vous
« ordonne d'y rester, quelque évè-
« nement qui arrive. Telle est ma
« volonté. » Le duc de Mahon
obéit ; et lorsque ses funestes prévi-
sions furent réalisées, lorsque Napo-
léon eut arraché les abdications de
Charles et de Ferdinand, le duc de
San-Carlos le prévint que S. M.

voulait profiter des offres d'argent qu'il avait faites, et qu'en conséquence une lettre de change de trois cent mille réaux lui serait présentée. A l'époque où le duc de Mahon avait fait cette offre, il agissait au nom du commerce de Saint-Sébastien; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes, et les négociants de cette ville répondirent par un refus. Le duc de Mahon acquitta la lettre de change sur ses propres fonds... Mais ensuite, par un changement subit et que rien ne pouvait faire prévoir, il prêta serment au roi Joseph, accepta de lui un brevet de lieutenant-général, et successivement la vice-royauté de la Navarre, le commandement de Tolède et celui de la province de Cuença. Dans ce dernier poste, il remporta un brillant avantage sur les Anglais, à la tête de son corps d'armée composé d'Espagnols et de Français. Du reste, il prit peu de part à cette horrible guerre, qui dura six ans. Lorsque Napoléon succomba en 1814, et que Ferdinand recouvra sa couronne, le duc de Mahon fut frappé d'une sentence d'exil, et forcé de se réfugier à Toulouse, puis à Avignon où il recouvra les biens de ses ancêtres, et se fit chérir et admirer par sa résignation et ses vertus. C'est dans cette ville qu'il mourut le 5 janvier 1832. Le comte d'Offalia, ministre de Ferdinand VII, l'avait recommandé au nom de ce prince à la bienveillance du gouvernement français; et ce fut à cette recommandation qu'il dut d'être reconnu, en 1825, lieutenant-général honoraire au service de France. Le duc de Crillon avait épousé en premières noces la fille d'un gentilhomme de Galice, veuve de don Pédro Varéla de Ulloa, ministre des finances et de la marine en Espagne sous Charles IV, dont il a laissé un fils et une fille, épouse de M. le baron du Laurens. Il avait épousé en secondes noces Mlle de Chassepot de Pissy, dont il eut trois filles; il en perdit deux dans l'espace de peu de jours. — Sa belle-sœur, la duchesse de CRILLON, douairière, est morte au mois d'avril 1835 à l'âge de quatre-vingts ans. C'était une femme de beaucoup de mérite et d'une rare piété. F—A.

CRISPOLTI (CÉSAR), historien de Pérouse, était né dans cette ville au XVIe siècle. Il s'appliqua d'abord à l'étude du droit et reçut le laurier doctoral dans la double faculté de jurisprudence. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat de la cathédrale, et consacra ses loisirs à la culture des lettres. Prince ou président de l'académie des *Insensati*, dont il était un des fondateurs, il y lut plusieurs dissertations et des vers très-applaudis. L'histoire de sa ville natale l'occupa plusieurs années d'une manière exclusive. Il en avait composé les trois premiers livres, lorsqu'il mourut en 1606. Complétée par son neveu, qui se nommait comme lui César Crispolti, cette histoire fut publiée sous ce titre : *Perugia Augusta descritta*, Perouse, 1648, in-4°. Elle est rare et recherchée. Dans le recueil des *lettres* de M.-Ant. Bonciario (*Voy.* ce nom, V, 95), on en trouve plusieurs de Crispolti; d'autres sont dispersées dans différents ouvrages. Crispolti a laissé manuscrits : 1° un livre de *Poésies italiennes;* 2° des *Dissertations*, dont quelques-unes ont été publiées en 1628, par L. Ciambini. Pour plus de détails, on peut consulter l'*Athenæum Perusinum* du P. Oldoini. W—s.

CRISTINI (Bernardin), moine franciscain, naquit aux Castiglioni de Giovellina en Corse. Entré de bonne heure dans les ordres, il profita de ses loisirs et de son séjour dans les principales villes d'Italie pour se livrer à l'étude de la chirurgie. Devenu très-habile dans cet art, il finit par s'y consacrer exclusivement, du consentement de ses supérieurs, sans toutefois renoncer à ses vœux et aux obligations que lui imposait son caractère religieux. Après avoir exercé la chirurgie à Gênes et avoir obtenu, en récompense de nombreux services rendus à l'humanité, le droit de citoyen de cette république, il alla s'établir à Venise, où l'appelait sa grande réputation. Nommé à une chaire de chirurgie, il professa avec autant de talent que de succès, et se livra tout entier à la pratique de cet art. Son nom franchit bientôt les bornes des états vénitiens, et il justifia l'estime générale et la faveur du sénat, qui l'inscrivit au nombre des citoyens de la république, pour les ouvrages suivants : I. *Arcana Riverii cum institutionibus, consultationibus et observationibus Fr. Bernardini Cristini, quibus accesserunt centuriæ quinque curationum morborum : tractatus de lue seu morbo venereo, de febre pestilentiali, cum brevi Romæ contagii descriptione*, Venise, 1676. II. *Practica medicinalis in omni specie morborum per Fr. Bernard. Cristini a Jovellina Cyrneum, ord. min. S. F., Professorem medicinæ*, Venise, 1678. Le premier de ces ouvrages a été plusieurs fois réimprimé tant à Venise qu'à Leipzig, Londres et Lyon. Cristini mourut à Venise, à la fin du dix-septième siècle, dans un âge très-avancé. G—RY.

CRIVELLI (Leodrisio), historien, né vers 1420, à Milan, d'une famille patricienne, fut disciple de Franç. Philelphe, et entretint longtemps avec son maître une correspondance dans laquelle on trouve des preuves d'un attachement réciproque. Banni de Milan, on ne sait pour quel motif, il vint à Rome et s'y fit connaître du cardinal Æneas Sylvius, qui l'honora de sa protection. Crivelli lui dédia sa traduction latine de l'*Epître* de saint Chrysostôme à l'évêque Cyriaque, patriarche de Constantinople. Devenu pape sous le nom de Pie II, Æneas continua de lui porter de l'intérêt, et, en 1464, il le fit admettre dans la congrégation des brefs. Crivelli suivit ce pontife à Ancône et fut témoin des préparatifs de l'expédition qu'il projetait contre les Turcs et que sa mort fit avorter. Il revint à Rome reprendre ses fonctions de secrétaire des brefs; et rompit alors entièrement avec son ancien maître Philelphe, à raison, suivant Apostolo Zeno, de son acharnement à poursuivre la mémoire de Pie II, son bienfaiteur. On conjecture que Crivelli mourut vers 1476. Sa traduction latine de l'*Epître* de saint Chrysostôme, dont on a parlé, est insérée dans l'édition des *œuvres* de ce père, Nuremberg, Koburger, 1496, in-4°, n° 304. On lui attribue celle de l'*Argonautique*, poème d'Orphée, imprimée dans l'édition de *Valerius Flaccus*, Alde, 1523. Ses autres ouvrages sont : I. *Trois panégyriques* de François Sforza, duc de Milan; deux datés de 1450, conservés à la Bibliothèque Cottonienne, et le troisième de 1458, à la Bibliothèque Ambroisienne. II. Une *Elégie* sur l'avènement de Lazare Scarampi à l'évêché de Como, 1451. Cette pièce a été publiée par Ben.

Giovio dans l'*Historia novocomensis libr.* 2, et par Ughelli, dans l'*Italia sacra*, tom. v. III. *De vita et rebus gestis Franc. Sfortiæ, vicecomitis, ducis Mediolan.*, dans les *Scriptor. rerum italicar.*, XIX, 623. Sax prétend, contre l'opinion de Muratori, que cette vie de Sforza est d'un Leodrisio Crivelli, jurisconsulte, ambassadeur près de divers princes, mort en 1463, et qu'il ne faut pas confondre avec le personnage qui fait le sujet de cet article. Mais Tiraboschi, loin de partager l'avis de Sax, prouve qu'il n'exista dans le quinzième siècle qu'un seul Leodrisio Crivelli. Voy. la *Storia della letterat. italiana*, VI, 738. IV. *De expeditione Pii papæ secundi in Turcos, libri duo*, dans le même *Recueil*, XXIII, 21. Allacci avait le projet de publier cet ouvrage dans ses *Symmicta*, comme on le voit par la table de l'édition de Rome, 1668; mais il n'a pas donné la suite de ce recueil. W—s.

CRIVELLI (le P. Jean), géomètre et physicien distingué, naquit à Venise, le 20 sept. 1691. Après avoir achevé ses études au séminaire ducal, sous les pères Somasques, il prit jeune l'habit de ses maîtres, professa la rhétorique et la philosophie, et fut nommé recteur du séminaire patriarcal dans l'île de Murano. Sans négliger la culture des lettres, comme on en a la preuve dans ses compositions académiques, il s'appliqua plus particulièrement aux sciences, et fit des progrès rapides dans la géométrie. Il prit part à la célèbre discussion sur la mesure des forces vives (*Voy.* les art. Leibnitz, Bernoulli, Mairan, etc.), et publia sur cette importante question, dans le *Gran' Giornale dell' Europa* (1726), un Mémoire qui lui valut les éloges d'Apostol. Zeno, et l'amitié du savant abbé Conti (*Voy.* ce nom, IX, 517), avec lequel il entretint dès-lors une correspondance sur des matières scientifiques (1). En 1728 il publia les *Elementi di aritmetica numerica e letterale*. Cet ouvrage, adopté dans toutes les écoles d'Italie, fut traduit en latin par l'auteur, d'après le vœu qu'on lui en avait généralement exprimé. Il donna l'année suivante un traité de géométrie (*Nuova elementare di geometria*), où la clarté se trouve réunie à la concision, et qui, non moins bien accueilli que son premier ouvrage, fut également traduit en latin. En 1731 parurent les *Eléments de physique*, qui mirent le sceau à sa réputation. Élevé par ses confrères à la dignité de provincial, il reçut dans le même temps des marques d'estime des savants les plus illustres qui lui soumettaient leurs doutes sur des questions épineuses de physique et de géométrie. L'académie de Bologne s'empressa de lui faire expédier un diplôme de correspondant, et celles de Berlin et de Londres l'associèrent à leurs travaux. Crivelli continua de partager ses loisirs entre la culture des sciences et la société des patriciens de Venise les plus instruits. Rien ne semblait pouvoir troubler sa vie à la fois paisible et glorieuse. Mais tout à coup, et sans que jamais on en ait pu deviner le motif, il se vit, en 1740, dépouillé de ses dignités et renfermé dans le couvent *della Salute*. Il y mourut le 14 février 1743, à l'âge de cinquante-deux ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Algorismo, o sia Metodo di determi-*

(1) Le recueil intitulé : *Scelte lettere di celebri autori all' abbate Conti*, Venise, 1810, publié par Bettio, bibliothécaire de Saint-Marc, contient une lettre très-intéressante de Crivelli.

nare le quantità espresse colle cifre numeriche, *e colle lettere dell' Abici*, Venise, 1739, in-8°. Une seconde édition de ses *Eléments de physique* fut publiée en 1744, 2 vol. in-4°. Elle est augmentée de ses deux *Dissertations sur les forces vives et sur les lois du mouvement*, tirées de la *Raccolta calogerana*, et de la *Demonstration des problèmes arithmétiques de Diophante*, traduits en italien par le P. Paitoni (*Voy.* ce nom, XXXII, 392). Parmi les manuscrits de Crivelli, on mentionne un *Cours de morale* et des *Traités* sur différents points de géométrie, la quadrature des courbes, le calcul intégral, etc. Son confrère et compatriote, le P. Bernardo, a publié son *Eloge* que l'on trouve dans la *Raccolta calogerana*, et à la tête de la seconde édition des *Eléments de physique*. W—s.

CRIVELLI (ANTOINE), né à Milan le 2 février 1783, d'une famille originaire de Fagnano Olona, y fit ses premières études, et dès-lors se distingua par son application et ses talents. Ayant obtenu à l'université de Pavie le diplôme d'ingénieur, il fut nommé professeur de physique au lycée de Raguse; mais empêché par les évènements politiques de se rendre à son poste, il obtint la même place à celui de Milan, et peu après à celui de Trente. Dans cette dernière ville il fut admis comme officier au corps du génie, et en 1810 il fut nommé ingénieur-adjoint au conseil des mines du département du Haut-Adige. Pendant son séjour à Trente il fit des expériences sur la poudre fulminante, et fut le premier qui s'en servit pour les armes à feu, en ayant fait d'heureuses expériences avec les canons des remparts de cette ville. Après la restauration, le conseil de régence des provinces lombardes le nomma professeur de mathématiques à Bergame, d'où il fut appelé à Milan pour remplacer le professeur Ruccagni qui avait été admis à la retraite. En 1817 Crivelli obtint du gouvernement autrichien la permission de faire un voyage en Perse; mais, ce royaume étant alors en guerre avec la Russie, il ne put accomplir son projet, et il voyagea dans la Crimée, se rendit à Constantinople, et parcourut toute la Grèce. Il réussit à importer en Europe l'art de fabriquer les lames de sabre à la façon de Damas. Lui-même se mit à diriger cette fabrication; et ses essais, couronnés d'un brillant succès, lui valurent la médaille d'or décernée par l'Institut de Milan. Plus tard, une commission de la chambre aulique de Vienne, après des expériences suivies, prononça que les lames de sabre à la façon de Damas, fabriquées par Crivelli, étaient les meilleures qui fussent connues. L'empereur d'Autriche lui fit présent d'une tabatière avec son chiffre en brillants, et lui conféra en 1824 la grande médaille d'or du mérite civil. Encouragé par ces bienfaits, Crivelli se livra à de plus grandes expériences. Il tenta la fusion de l'acier, et fit à cet effet construire un four à ses dépens. Les résultats de ses opérations furent si heureux qu'on put espérer que l'acier d'Italie, particulièrement celui des mines de Lecco, rivaliserait avec les aciers les plus fins d'Angleterre. Il fit en même temps des expériences sur le gaz, étudia le phénomène de la compressibilité de l'air atmosphérique, et inventa une lampe hydro-barométrostatique. Il s'appliqua aussi à la fabrication des miroirs ardents, se décida à leur donner une forme conique, préférablement à toute autre, et les

épreuves qui en furent faites devant le vice-roi d'Italie réussirent parfaitement. Crivelli tenta enfin d'imiter la préparation des momies à l'égyptienne. Doué d'une capacité rare, ses observations étaient toujours justes et profondes; cultivant les sciences avec passion, il n'épargnait ni le travail ni les dépenses pour arriver à l'accomplissement de ses projets. Ses travaux furent récompensés par la médaille d'argent que l'Institut de Milan lui accorda plusieurs fois, et il fut lui-même un des membres de la commission des récompenses. Il écrivit quelques Mémoires scientifiques : sa méthode était facile, et ses pensées bien exprimées. Il mourut le 18 août 1829, âgé de quarante-six ans, après quinze mois d'une maladie produite par l'excès de travail. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Nouvel appareil pour obtenir une plus grande et plus utile combustion du gaz hydrogène par sa combinaison avec l'oxigène*, Milan, 1818, in-8°. II. *L'art de fabriquer les lames de sabre de Damas*, Milan, 1818, in-8°. III. *Du défaut de sûreté des serrures combinées*, Milan, 1821. IV. *Description d'une nouvelle serrure sûre par sa construction sans combinaison*, Milan, 1821. V. *Description d'une lampe hydro-barométrostatique*, Milan, 1827, in-8°, avec planches. Az—o.

CROCE (Louis Annibal della), en latin *Cruceius*, littérateur, né en 1509, à Milan, d'une famille patricienne, secrétaire du sénat pendant un grand nombre d'années, partagea son temps entre ses devoirs et la culture des lettres. Son ami, le savant antiquaire et médecin Ottavio Ferrari, lui ayant communiqué le manuscrit des quatre derniers livres des *Amours de Clitophon et de Leucippe*, il les traduisit en latin sans en connaître l'auteur et les publia sous ce titre : *Narrationis fragmentum e greco lat. conversum*, Lyon, Gryphe, 1544, in-8° de 94 pag. Cette version étant tombée dans les mains de Philippe Archinto, évêque de Saluces, ce prélat s'empressa de lui adresser une copie des quatre premiers livres ; et della Croce mit au jour, en 1554, la traduction complète du roman d'Achille Tatius, Bâle, Herwagen, in-8° de 221 pag. Cette traduction de della Croce a été reproduite dans la jolie édition de ce roman, donnée en 1646, avec les notes de Saumaise (*Voy.* Achille, I, 144). Ses autres ouvrages consistent en quelques pièces de poésie latine, parmi lesquelles on distingue une *églogue*, insérée dans les *Bucolicorum autores*, Bâle, 1546, in-8°, p. 747, et reproduite dans les *Carmina illustr. poetar. italorum*, III, 724. Ce dernier volume contient en outre de lui des traductions de deux *fragments* de Pétrarque et de l'Arioste. Dans le recueil des *lettres* de Paul Manuce, on en trouve deux adressées à della Croce, dont il loue l'esprit et l'érudition. Ce littérateur mourut à Milan, en 1577. Son fils lui fit élever un monument avec une *épitaphe* rapportée dans les *Scriptores mediolan.*, 517, où l'Argellati donne à della Croce un article qu'il a complété p. 1983, et qui cependant laisse encore à désirer. W—s.

CROCE (Jean-André della), chirurgien, naquit au village de la Croce d'Ampugnani en Corse, au commencement du XVIIe siècle. Après avoir étudié la médecine et la chirurgie à Gênes et à Rome, il se rendit à Venise pour y exercer sa profession, et il acquit dans cette ville la

réputation de l'un des praticiens les plus estimés de son temps. Il a laissé deux fort bons traités de chirurgie, publiés avec les œuvres de son compatriote Giovanni di Vico : I. *Chirurgia universale la quale contiene la teorica e la pratica di tutto ciò che può essere nella chirurgia necessario, libri VII, aggiuntovi oltre i disegni, tutti gl' instrumenti antichi e moderni nell' arte necessarj*, Venise, 1661. II. *Trattati delle ferite, e di cavar l'armi e le saette dalla carne*, Venise, 1669. Il mourut à Venise vers 1680. G—RY.

CROCE (le P. Irénée della), historien, né vers le milieu du XVIIe siècle, à Trieste, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes, et partagea son temps entre la culture des lettres et les devoirs de son état. Doué d'une patience infatigable, il mit en ordre les matériaux abondants qu'il avait recueillis sur l'histoire de sa ville natale, et les publia sous ce titre : *Istoria antica e moderna, sacra e profana della città di Trieste, celebre colonia de' cittadini romani*, Venise, 1698, in-fol. Cet ouvrage, devenu rare, est le meilleur que l'on ait sur cette ville. On en trouve l'analyse dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, dont les rédacteurs comblent le P. Irénée d'éloges d'autant moins suspects que leur jugement n'avait pu subir aucune influence. W—s.

CROESER *de Berges* (Charles-Enée-Jacques, baron de), seigneur de Ryne, Cnocke, Ten-Torre, Ter-Walle, etc., né à Bruges le 14 juillet 1746, prit à l'université de Louvain le grade de licencié en droit, mais sans avoir dessein de pratiquer la jurisprudence. Voulant être utile à la famille de Michel Drieux, dit *Driutius*, né à Volckerinchove, près de Cassel, et qui fonda par testament en 1559, à Louvain, un collège avec des bourses destinées à ses parents, le baron de Croeser recueillit tout ce qui pouvait les concerner, et publia son traité sous ce titre : *Abrégé généalogique de la parenté de messire Michel Drieux..., accompagné de plusieurs remarques et tables généalogiques*, avec fig., Bruges, 1785, in-8° de 172 pag. Croeser avait épousé la fille aînée du comte de Staden. R—F—G.

CROFT (sir Herbert), savant anglais, né le 1er nov. 1751 à Dunster-Park (Berks), d'une famille du comté de Hereford, qui avait obtenu le baronnetage en 1671, mais dont la fortune était des plus médiocres ; et lui-même n'était que d'une branche cadette. Après avoir étudié à l'université d'Oxford, il fut reçu bachelier ès-lois civiles en 1785 ; mais les conseils de son ami l'évêque Lowth, joints à la modicité de ses ressources pécuniaires, lui firent quitter Lincoln's Inn pour le séminaire. Il eut ensuite le bonheur d'être nommé chapelain à Québec ; mais ce n'était pas là ce qu'il avait rêvé : de riches prébendes, de gros décanats, des évêchés donnant à la fois influence et fortune, tels avaient été les mobiles spéciaux de sa vocation ecclésiastique. Malheureusement sa famille n'avait aucune importance politique ou parlementaire ; et il ne sut point se créer un patron. Cependant il capta les bonnes graces de Richard Hurd, évêque de Worcester ; et l'on présume même qu'il en fit l'épitaphe : mais les morts ne recommandent personne. Dégoûté de l'ingratitude épiscopale, Croft chercha des consolations

et des protections dans la littérature. Accueilli chez Johnson, il devint son collaborateur, et lui fournit en grande partie les matériaux de son Dictionnaire. Aussi, après la mort du célèbre lexicographe, eut-il l'idée de publier une nouvelle édition de son Dictionnaire avec d'immenses additions, que certes personne plus que lui n'était capable de donner; mais son étoile le prédestinait à être partout l'homme des désappointements. En vain pour réussir dans cette entreprise, il avait acheté un grand nombre d'ouvrages de grammaire, de philologie et de linguistique; en vain il s'était mis consciencieusement à l'étude des langues du Nord; en vain il se vantait d'avoir été fait par Johnson légataire de tous les plans et matériaux préparés pour l'amélioration de l'ouvrage, les souscripteurs ne vinrent pas en assez grand nombre; et Croft, après avoir vendu sa bibliothèque, se mit à voyager sur le continent. En 1796, il était à Hambourg; en 1801, il vint se fixer en France avec un modique revenu, et demeura tantôt à Lille, tantôt à Amiens, tantôt enfin à Paris, où il fréquentait beaucoup une de ses compatriotes, la célèbre Elisabeth Hamilton et M. Charles Nodier, et où finalement il fixa son séjour. Il y mourut en avril 1816. Depuis 1797, il était devenu, par la mort de son cousin, cinquième baronnet de Croft; mais ce titre ne l'avait pas rendu plus riche; et sa principale ressource était la pension de cinq mille fr. qu'il recevait d'un journal anglais pour être son correspondant littéraire en France. Croft, pendant son séjour à Paris, se fit rechercher de plusieurs littérateurs habiles, et même se signala par des découvertes philologiques. On lui doit : I. *Avis d'un frère à sa sœur*, Londres, 1776, in-12. II. *Amour et folie, histoire trop véritable*, Londres, 1780, in-8°. Le cadre de cet ouvrage, composé sous l'influence du *Werther* de Gœthe, est une série de lettres entre miss Rey, maîtresse du comte de Sandwich, et le docteur Hackman, qui, profondément épris de ses charmes, finit par la tuer. Cette espèce de roman, publié sous le voile de l'anonyme, se recommande, sans être d'un goût irréprochable, par le mouvement du style et par la chaleur des pensées. On y remarque le morceau *sur la* vie et les œuvres de Chatterton. C'est Croft qui exhuma les poésies de ce jeune suicidé, injustement négligé de ses contemporains. III. *Fanatisme et trahison*, ou *Histoire impartiale du tumulte insurrectionnel de juin* 1780, 1780, in-8°. IV. *Compte-rendu d'un projet d'édition des Statuts sur un nouveau plan*, 1782, in-8°. Cet opuscule, publié tandis que l'auteur faisait son stage à Lincoln's Inn, dépose du soin avec lequel il s'était livré à l'étude du droit. Au reste, le projet n'eut pas de suite; et l'on pense que Croft n'eût point été capable de diriger cette œuvre gigantesque. V. *Discours du dimanche soir*, 1784, in-8°. VI. *Vie d'Young* (dans les *Vies des poètes anglais de Johnson*), Londres, 1783, 4 vol. in-8°. Ce morceau, que l'on regrette de voir écrit sous forme de lettres, et en conséquence composé de documents isolés, que le biographe ne s'est pas donné la peine de fondre, contient sur le célèbre auteur des *Nuits* beaucoup de détails précieux. Croft connaissait personnellement le fils de ce poète. Ajoutons qu'il ne tombe jamais dans cette manie trop commune

aux biographes de ne mettre en relief que les vertus et les talents de leurs héros pour refouler dans l'ombre tout ce qui leur fait moins d'honneur. VII. *Lettres écrites d'Allemagne à la princesse royale d'Angleterre sur les langues allemande et anglaise*, avec un tableau des idiomes du Nord, 1797, in-4°. VIII. *Prospectus pour la publication par souscription d'une nouvelle édition du Dictionnaire de Johnson, corrigé d'un bout à l'autre, considérablement amelioré, augmenté de plus de vingt mille mots et enrichi d'exemples tirés des ouvrages cités par Johnson et par d'autres*, 1792 (l'ouvrage devait coûter trois cent douze fr. aux souscripteurs). IX. *Matériaux pour l'histoire de l'attentat essayé sur la personne du roi le* 15 *mai* 1800, 1800, in-8°. X. *Dictionnaire critique des difficultés de la langue française*. Ce ne sont que des essais auxquels l'auteur ne donna pas de suite; cependant il y montre une connaissance approfondie de notre langue. XI. *Horace éclairci par la ponctuation* (en français), 1810, in-8°. Ouvrage bizarre, « où, parmi beaucoup d'hypothèses hasardées et quelquefois gratuites, on remarque du moins une foule d'aperçus piquants et d'observations nouvelles exposés d'une manière vive et originale » (jugement de M. Nodier). Vanderbourg, un des traducteurs d'Horace, a jugé plus sévèrement le travail de Croft. XII. *Réflexions sur le congrès de Vienne*, en anglais, Paris, 1814, in-8°. XIII. *Commentaire sur le petit carême de Massillon*, en français, Paris, 1815, in-8°. Ce travail très-prolixe forme le premier volume d'une collection qu'il se proposait de publier sous le titre de *Commentaires sur les meilleurs ouvrages de la langue française*. C'est Croft qui a découvert le manuscrit du *Parrain magnifique* de Gresset, publié pour la première fois par Renouard dans son édition des *OEuvres complètes* de ce poète. M. Nodier, dans une notice nécrologique consacrée à Croft (*Journal des Débats*, 13 mai 1816), dit « qu'il avait laissé des volumes de poëmes inédits et probablement imparfaits; car il n'était pas de la nature de son esprit d'achever un poëme de longue haleine. » Effectivement, Croft était plutôt l'homme des minuties grammaticales que celui de la poésie; et des grammairiens même ont trouvé qu'il avait porté l'abus de la subtilité jusqu'à l'excès le plus intolérable. Indépendamment des quatre langues mortes auxquelles il avait consacré beaucoup de temps, le latin, le grec, l'hébreu, l'anglo-saxon, Croft parlait le français, l'italien et l'allemand. P—OT.

CROME (HENRI-FRÉDÉRIC-THÉOPHILE), savant et homme d'état allemand, naquit le 6 août 1753, dans la petite seigneurie de Kniphausen, au village de Sengwarden. Son père qui était ministre de l'Evangile et à qui ses faibles moyens ne permettaient pas de faire donner au dehors une éducation dispendieuse à six enfants qui lui restaient de vingt auxquels il avait donné le jour, se chargea d'apprendre au jeune Henri-Frédéric la grammaire, les langues classiques et l'histoire. Une somme que la générosité du comte de Bentinck mit à sa disposition lui permit d'aller à l'université de Halle étudier la théologie. Du reste, Crome dut y vivre fort économiquement; encore fut-il heureux de pouvoir, pour subvenir à ses frais de séjour, donner des

leçons de latin à l'hôpital des Orphelins. Ces leçons lui valaient la table à midi et le soir. Il donnait aussi des leçons de musique à quelques amis un peu plus riches. On demandera où il avait appris ce qu'il enseignait ; l'organiste de Sengwarden lui avait montré ce qu'il savait, et quelquefois le jeune Crome l'avait remplacé à l'orgue. C'est ainsi qu'entre les leçons qu'il donnait et celles qu'il recevait se passèrent les deux années que son père avait fixées pour son instruction. Au bout de ce temps il ne revint cependant pas dans sa patrie ; il s'était promis en quittant Sengwarden de n'y remettre les pieds que lorsqu'il serait dans une position prospère ; il tint parole, et n'y reparut que dix-neuf ans après son départ, en qualité de professeur et de conseiller d'état à Giessen. Pour le présent, Crome se rendit à Berlin ; et grâce aux vives recommandations de son oncle, le géographe Büsching, il y trouva une place de gouverneur chez le colonel d'artillerie Holzendorf, d'où l'année suivante (1775) il passa, toujours en la même qualité, chez le baron de Bismark à Ungelingen, près de Stendal, et ensuite à Schœnhausen. Il y regretta le séjour de Berlin, où des relations avec Spalding, Teller, Ramler, Engel, Mendelssohn, avaient étendu la sphère de ses connaissances et fait luire à ses yeux la perspective d'un bel avenir. Cependant Büsching avait voulu qu'il ne renonçât pas à la théologie pour laquelle il s'était cru quelque temps de la vocation ; et en 1775 il avait subi les examens nécessaires. Peu de temps après, et sans avoir quitté la maison du baron de Bismark, il sollicita la place de prédicateur du régiment de cuirassiers de Manstein. Un autre l'obtint. Ce désappointement dut être pour Crome d'autant plus amer qu'à la réussite de sa demande était attaché le succès d'un projet de mariage, alors l'objet de tous ses vœux. Lorsque la fortune eut prononcé contre lui, la veuve, qui avait fait de ce changement de position la condition de sa main, reprit la route de Potsdam, sa résidence ordinaire. Ennuyé d'éducations particulières et du lieu qui lui rappelait son échec, Crome ne tarda guère à revenir lui-même à Berlin auprès de son oncle ; un discours qu'il prononça dans l'église de Saint-Pierre lui valut beaucoup d'éloges, et même beaucoup de promesses des membres du consistoire ; mais le temps marchait sans que les promesses aboutissent à rien, ou plutôt sans qu'il trouvât de son goût les offres qui lui étaient faites. Il prit alors le parti de retourner à Schœnhausen ; mais l'accueil gracieux qu'il reçut du maître de la maison ne put lui rendre long-temps agréable ce séjour qu'une fois déjà il avait quitté. Cependant il était dans sa vingt-sixième année ; et à tout prix il fallait se décider pour une carrière ou pour une autre. Le hasard décida sa vocation. Wolke, directeur de l'institut d'éducation de Dessau, fondé par Basedow, lui offrit, dans cet établissement la chaire de géographie et d'histoire ; il se hâta d'accepter (1779). Les idées que firent naître en lui les développements auxquels il se livrait en présence de ses élèves, lui donnèrent bientôt celle d'un tableau des produits de chaque région de l'Europe ; puis il se figura que ce tableau devait être combiné avec une carte. Comme une telle carte n'existait pas, il résolut de la composer, et dès ce moment, il y consacra tout ce qu'il avait de moments de loisir. Reconnaissant en-

fin qu'il était impossible de faire marcher de front, à moins d'y mettre une extrême lenteur, l'enseignement et la composition de sa carte, il renonça au premier, et ne continua plus à professer que la statistique, avec de modiques honoraires. C'est ainsi que Crome devint, après des études dirigées dans un tout autre sens, géographe de profession, et savant en quelque sorte sans fonctions. Ses travaux géographiques le mettaient assez à l'aise; et, après avoir lutté long-temps contre des difficultés pécuniaires, il en était venu au point de pouvoir subvenir à quelques-uns des besoins de ses parents. Les agréments dont il jouissait à Dessau l'empêchèrent d'accepter les propositions très-avantageuses qui lui furent faites en 1784 pour une place d'assesseur de l'académie des sciences à Saint-Pétersbourg, et pour une chaire à Leipzig. Il était depuis 1783 membre de la société impériale libre d'économie politique de Russie; en 1785 il reçut le diplôme de membre de l'académie des sciences d'Erfurt, et l'université de Gœttingue lui envoya celui de docteur en philosophie. En même temps il fut nommé professeur de géographie et de statistique du jeune prince de Dessau, avec d'honorables appointements. Enfin en 1787, il alla remplir à Giessen la chaire de statistique et de sciences administratives. Il en possédait admirablement toutes les parties, et son enseignement, qui dura près de quarante-quatre ans, sans autre interruption que celles auxquelles donnèrent lieu les commotions politiques de l'époque, montra en lui un digne neveu de Büsching. Arrivé comme professeur et comme savant à la position qu'il avait rêvée dans ses jours de détresse, Crome eut quelques velléités d'ambition. Lorsqu'il s'agit de l'élection d'un empereur en remplacement de Joseph II, il eut l'art d'intéresser en sa faveur le comte de Lœben, un des trois ambassadeurs du landgrave de Hesse à la diète électorale de Francfort, qui le fit comprendre dans la liste des personnes attachées à l'ambassade sous le titre de savant *a consiliis*. Arrivé dans cette ville il fut présenté au futur empereur Léopold II, et eut avec lui un entretien fort long dans lequel il laissa le nouveau monarque convaincu de son mérite, et fut chargé par lui de traduire en allemand son ouvrage *sur le gouvernement de l'Italie*. Il obtint en même temps de Léopold la promesse d'une des cinq prébendes que l'empereur distribuait à son avènement. La mort de ce prince eut lieu, sinon avant la traduction de l'impérial traité, du moins avant la collation de la prébende. A l'approche de la nouvelle diète d'élection, Crome se fit admettre dans la légation prussienne. Son but, dans cette démarche, était d'amener à lui les agents du candidat autrichien à l'empire et de faire des conditions à François II. Tout réussit au gré de ses vœux; l'empereur lui renouvela les promesses de son prédécesseur; et au bout de huit semaines, Crome obtint la première prébende de Saint-Simon et Saint-Jean à Goslar, bénéfice que bientôt il aliéna pour la somme de mille ducats. En 1796, l'apparition des troupes françaises à Giessen suspendit ses leçons, car tous les étudiants se retirèrent dans leur pays. C'est alors qu'il devint une espèce de diplomate. Très-habile dans la langue française, il fut envoyé en plusieurs instants de crise au quartier-général français, et rendit par son zèle de grands services à son pays. Toute-

fois le prince de Hesse-Darmstadt l'ayant dépêché en 1796 auprès du général Bernadotte pour signer une convention de neutralité, il ne rapporta de sa difficile négociation que l'assurance d'être averti vingt-quatre heures à l'avance quand l'armée française se mettrait en mouvement pour occuper Darmstadt. Crome retourna bientôt auprès du général français en apparence pour lui témoigner la gratitude de son souverain, en lui remettant l'acte de propriété d'un domaine dans le grand-duché de Hesse, et au fond pour essayer de renouer les négociations; mais il ne reçut pour réponse que ce mot sévère: «Est-ce que vous me croyez juif?» Immédiatement après l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, Crome fut envoyé au Directoire par la cour de Darmstadt pour protester que le gouvernement hessois était étranger à cet attentat. Les directeurs le renvoyèrent à Bernadote en l'invitant à déduire ses raisons à ce général, et à revenir près d'eux pour entendre leur réponse. Il joignit Bernadotte à Simmern, et il avait déjà reçu de lui des lettres de recommandation pour Paris lorsque son souverain arrêta son départ, n'ayant plus besoin de lui pour l'affaire dont évidemment l'idée avait été conçue en plus haut lieu que la cour de Darmstadt. Crome fut récompensé de ses services en 1804 par le titre de conseiller d'état. Malgré ce témoignage de la reconnaissance du grand-duc, aux yeux de cette jeunesse fougueuse qui détestait le joug appesanti sur l'Allemagne, Crome était un traître; on lui reprochait de ne pas haïr assez la domination française; on allait jusqu'à l'accuser d'être salarié par Napoléon. Ces incriminations très-fâcheuses pour un professeur dont tout l'auditoire était jeune, devinrent bien autrement fortes lorsque l'on apprit en 1813 que Crome allait rédiger un ouvrage à la gloire de l'empereur des Français, ou pour mieux dire allait essayer de réconcilier le dominateur et les opprimés dans une brochure qui, tout entière, devait être le développement de cette pensée: «L'empereur se fera aimer des Allemands.» Effectivement Crome avait reçu du quartier-général de Napoléon l'ordre de composer cette brochure. Mais après le désastre de Russie, au milieu de l'effervescence qui se manifestait à l'ouverture de la campagne de Saxe, écrire entre le Rhin et l'Oder pour l'empereur des Français était chose fort dangereuse. Crome essaya d'abord de se soustraire à ce péril en ne répondant point à l'invitation impérieuse qui lui était transmise, puis en élaborant avec lenteur l'œuvre qu'on lui demandait. Mais, avant qu'il eût terminé, on exigea la communication du manuscrit. Les scribes du quartier-général suppléèrent tant bien que mal la conclusion, et quelques jours après il reçut un paquet d'exemplaires de son ouvrage. Survinrent ensuite de nouvelles et décisives catastrophes pour les armées de Napoléon. Crome fut obligé de quitter Giessen où se déployait une réaction anti-française et se réfugia en Suisse. Il revint en 1814; mais il eut d'abord de grands obstacles à surmonter pour reprendre possession de sa chaire dont voulait le bannir à jamais le germanisme fanatique des étudiants. Dans une des scènes tumultueuses qui signalèrent son arrivée, il courut risque de la vie. Enfin il reprit ses leçons dans l'hiver de 1814 à 1815; et insensiblement il reconquit comme professeur la faveur publique qu'il avait perdue comme homme d'état. Le temps qui change tout finit même par modifier les

opinions trop exclusives des enthousiastes Allemands sur Napoléon, et ce qui avait été la base de leur arrêt de réprobation contre Crome âgé de soixante ans, devint presque un titre de gloire pour Crome septuagénaire et octogénaire. Ces sentiments, de la part de la jeune population de l'université de Giessen, donnèrent une solennité touchante au jubilé qui fut célébré le 16 mai 1829 en l'honneur du vieillard. A cette occasion le grand-duc le nomma grand'-croix de l'ordre du Mérite civil; il était depuis 1828 commandeur de l'ordre royal de Danebrog de Danemark. Il avait été revêtu de plusieurs fonctions honorifiques dans son université et un grand nombre d'académies et sociétés savantes le comptaient parmi leurs membres. L'année suivante (1830) il donna sa démission et se retira dans sa maison de Rœdelheim, près de Francfort-sur-le-Mein. C'est là qu'il mourut le 11 juin 1833. On doit à Crome : I. *Sur les rapports de l'instituteur et des élèves*, dans le *Journal philanthropique*, Dessau, 1780. Ce morceau fut composé lors de son arrivée à l'institut de Dessau. II. *Produits de l'Europe*, ibid., 1782, 1 vol. avec la *Carte des produits de l'Europe*, dont le livre lui-même n'est qu'un appendice. Il s'est vendu plus de 20,000 exemplaires de cet ouvrage, qui a d'ailleurs été traduit en anglais et en français. III. *Sur l'état prospère de la république anglo-américaine*, Berlin, 1784. IV. *Manuel des négociants*, Leipzig, 1784; 2e édit., ibid., 1785, 2 vol. V. *De l'état prospère de l'empire russe*, Berlin, 1784. VI. *Description statistique et géographique des Pays-Bas autrichiens*, avec une nouvelle carte de ces provinces, Leipzig, 1784. VII. *Traités historiques sur des faits du domaine du commerce*, ibid., 1786. VIII. *De la grandeur et de la population des états de l'Europe*, 15 tableaux et une carte synoptique de l'Europe, Leipzig, 1785. IX. *De l'intime liaison de la statistique et de la politique*, Giessen, 1787. X. *Des rapports des diverses contrées de l'Europe entre elles sous le point de vue de la culture*, 12 tableaux et une feuille synoptique de l'Europe, Leipzig, 1792. XI. *Almanach historique et statistique de Lauenburg*, Francfort, 1792 et 93. XII. *La capitulation de l'empereur François II à son élection*, *avec un commentaire*, Lemgo, 1794. XIII. *L'Economie politique considérée comme la science universelle*, Giessen, 1800. XIV. *Ce que doit vouloir l'Allemagne*, 1813. C'est la fameuse brochure qui souleva tant d'anathèmes contre le statisticien son auteur. XV. *Des intérêts politiques et nationaux de l'Allemagne et de l'Europe pendant et après le congrès de Vienne*, en Germanie, 1814; 2e édit., Giessen, 1815. XVI. *La Vétéravie vue géographiquement, statistiquement*, etc., Giessen, 1816. XVII. *Coup-d'œil sur les forces politiques des états de l'Europe*, etc., Leipzig, 1818. XVIII. *Tableau géographique et statistique des forces politiques des états qui appartiennent à l'union allemande*, 3 vol., Leipzig, 1820, 25, 27. XIX. *Manuel de la statistique du grand-duché de Hesse*, etc. (1er vol., *forces matérielles*), Darmstadt, 1822. Il faut ajouter à cette liste (outre des articles dans plusieurs journaux) : XX. Sa traduction du *Gouvernement de la Toscane sous Léopold II* (avec un long commentaire), Leipzig, 1795,

2 vol., et 1797, 3 vol. L'auteur qui était Léopold II lui-même récompensa Crome par le don d'une médaille d'or du poids de cinquante ducats. XXI (en société avec J.-B. Jaup). *Journal pour la science administrative et la politique*, Giessen, 1793-95; et en société avec C. Jaup, *la Germanie, gazette de droit administratif, de politique et de statistique*, Giessen, 1808-11. P—OT.

CROMMELIN (ISAAC-MATHIEU), écrivain médiocre, était issu d'une famille noble et ancienne, qui, éloignée de France par la révocation de l'édit de Nantes, fut dispersée dans les pays étrangers. Un oncle d'Isaac est mort général au service de Hollande. Isaac, né en 1730 à Saint-Quentin, fut mis en pension à Londres, mais bientôt la ruine de sa famille et la mort presque simultanée de ses parents l'obligèrent à chercher des moyens d'existence. Il obtint un entrepôt de tabac à Autun; plus tard, Necker lui donna le grenier à sel de Guise; et, après la suppression de la ferme, Clavière l'envoya comme administrateur à Saint-Germain-en-Laye. Établi dans cette ville en 1792, il y fut arrêté et enfermé à Versailles dans la maison des Récollets, où se trouvaient Duport-Dutertre, Rouget de Lisle et Mme Viot, qui échangea des vers avec le nouveau venu. Celui-ci fut transféré au château de Saint-Germain, où, grâce à la bonne table que tenait un généreux Irlandais, nommé Bingham, on s'amusait tout autant qu'ailleurs. Crommelin, qui avait beaucoup de petits talents, se rendait utile à ses compagnons de captivité, écrivait pour eux, peignait au pastel et faisait des vers assurément bien mauvais. La chute de Robespierre lui rendit la liberté. Il alla retrouver à Saint-Quentin sa femme et son frère; mais il eut la douleur de les voir mourir à peu d'intervalle l'un de l'autre. Des différends avec son neveu, M. Joly, lui firent prendre en aversion le séjour de cette ville, et il retourna à Saint-Germain vers 1810. Il a exhalé ses chagrins avec beaucoup d'amertume dans un écrit (inédit) intitulé : *Entretien avec un parent, M. de Bammeville, signé avec son sang, par Is.-Math. Crommelin, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et le dernier des Crommelin en France.* Il avait précédemment fait imprimer : *Mémoires d'Is.-Math. Crommelin, dernier de sa race en France*, 1 vol. in-8°. Nous y prenons les traits suivants. Etant en Angleterre, il vit décapiter lord Lovat. Un grand nombre de spectateurs avaient payé une demi-guinée leur place sur un échafaud; Crommelin, heureusement pour lui, n'avait que six francs dans sa poche; l'échafaud s'écroula, et mille personnes périrent... Un jour, il reconnut dans un homme attaché au gibet un voyageur avec lequel il avait fait route en chaise de poste, et qui était un voleur... Il avait, pendant sa détention, ébauché un livre contre la révolution : il le publia en 1797 sous ce titre : *L'Espion de la révolution française*, Paris, Huet, an V, 2 vol. in-8°. Une deuxième édition est intitulée : *Les égarements du peuple français.* Cet ouvrage est d'un style incorrect et plat. On en peut juger par ce qui suit : « Brienne débuta par *re-* « *mettre* les corvées (au lieu de ré- « tablir la corvée). — La *caste* des « sans-culottes. — On *atténue* les « égards dus au roi, etc. » On lit (tome II, page 74) : « Le *nommé* « Klopstock, auteur du poème du « *Messie*..... »; ce qui rappelle le

passage des mémoires de l'Anglais Whitlocke : « Un certain Milton, « aveugle. » Ce que Crommelin a écrit de plus lisible est la traduction d'un roman anglais intitulé : *Le Don Quichotte femelle*, 2 vol. in-16. Il a traduit de la même langue : *Mémoires, vie et aventures de Tsonnonthouan*, chef d'une nation de sauvages, appelés les *Têtes-Rondes*, dans le nord de l'Amérique, 1787, 2 parties in-8°; sorte d'imitation de Tristram Shandy et des romans de Swift et de Voltaire, dans une intention anti-religieuse. Parmi ses manuscrits inédits se trouvait *la Clé des sciences et des arts*, ou *Précis analytique des connaissances humaines*, 4 épais vol. in-8°, compilation incomplète et fort arriérée. L'auteur est mort à Saint-Germain, sous la restauration, dans un âge très-avancé. L.

CROOK (Richard), né à Londres sur la fin du XVe siècle, étudia successivement à Cambridge et à Oxford, voyagea en diverses contrées, formant partout des liaisons avec les savants, et s'arrêta à Leipzig, où il fut le premier qui donna des leçons de grec. Fisher, évêque de Rochester, l'ayant engagé à revenir en Angleterre, on fonda pour lui en 1522 une chaire de grec dans l'université de Cambridge. Henri VIII, le chargea de l'éducation du comte de Richemond, son fils. Dans l'affaire du divorce, il prit parti pour le roi, qui l'envoya à Padoue afin d'obtenir le suffrage de l'université, et il remplit cette mission à la satisfaction de son maître. Collier a publié dans son Histoire ecclésiastique les comptes originaux des différentes sommes par lesquelles il acheta le consentement des docteurs. Quatorze sont portés sur ces états, l'un pour vingt-trois, l'autre pour vingt, deux autres pour soixante-dix-sept couronnes. Il fit les mêmes largesses à Bologne et eut le même succès. De retour en Angleterre, l'université d'Oxford lui fit les offres les plus avantageuses pour le fixer dans son sein. Il y devint chanoine du chapitre cardinal; mais, ayant ensuite perdu son crédit à la cour, il manqua le doyenné auquel le portaient les vœux de ses confrères. Sous Édouard VI, il ne se montra pas disposé à suivre la nouvelle réforme dans tous ses excès, et écrivit même contre ceux qui s'y laissèrent entraîner. A l'avènement de la reine Marie, il s'éloigna de tout ce qui aurait pu lui procurer de l'avancement, vécut du modique revenu de quelques petits bénéfices, et mourut à Londres en 1558. La langue grecque avait été le principal sujet de ses études : aussi fut-elle l'objet de tous les ouvrages qui nous restent de lui. Ce sont : I. *Oratio de græcarum disciplinarum laudibus*, Londres, 1519, in-4°. II. *Oratio qua Cantabrigenses est exhortatus ne græcarum litterarum desertores essent*, ibid. III. *Introductio ad linguam græcam.* IV. *Elementa grammaticæ græcæ.* V. *De verborum constructione.* VI. Une traduction de Théodore de Gaze et d'Elisée Calentio. Il avait encore composé quelques écrits contre les changements faits dans la religion sous Édouard VI. T—d.

CROPANI (Fiore da). *Voy.* Fiore, au Supp.

CROWE (Guillaume), littérateur anglais, naquit à Winchester en 1756 dans les derniers rangs de la société. Admis très-jeune au nombre des choristes de la chapelle du collége, il s'y fit remarquer par ses dispositions; et, placé parmi les élèves qui

recevaient gratuitement le bienfait de l'éducation, il justifia par ses progrès la bienveillance de ses protecteurs. Devenu membre du collège en 1773, il y remplit diverses fonctions avec honneur. En 1783 le collège le présenta pour le rectorat d'Alton Barness : c'est dire qu'il l'obtint. L'année suivante, il fut nommé orateur public. Les travaux scolaires auxquels l'astreignaient ces titres ne l'empêchèrent pas de trouver du temps pour d'autres études. Il aimait l'architecture, et quelquefois il faisait à l'université des leçons sur cet art. La mort l'atteignit le 9 février 1829 à Bath, où, depuis deux ans, les médecins lui avaient recommandé d'aller passer l'hiver. Crowe, en sa qualité d'orateur de l'université, a lu et fait imprimer beaucoup de discours pour les cérémonies universitaires. Ils sont exempts en grande partie de ce pédantisme, de cette verbeuse et monotone tautologie, de ce perpétuel retour aux lieux communs, que l'on est habitué à rencontrer dans les pièces de ce genre. On distingue, dans celui qu'il prononça en 1810, une traduction en vers du célèbre morceau de Lucrèce *Humana ante oculos fœde quum vita jaceret*. On lui doit de plus : I. *La vallée de Lewerdon* (1786; 3e édit., 1804), joli poème descriptif en vers blancs. Toutes les Revues anglaises rendirent justice à cette composition, qui est sans contredit un des chefs-d'œuvre du genre. Le choix exquis des détails, le naturel et la variété des incidents que l'auteur introduit sans troubler l'harmonie de la scène, reçoivent un lustre nouveau par l'emploi d'un style lucide, nerveux et pittoresque. II. *Poésies diverses*, 1827. III. *Traité de la versification anglaise*, 1827. IV. Le commencement d'une édition des *œuvres complètes de Shakspeare* en collaboration avec Caldecott, 1812. P—OT.

CROY (Charles-Alexandre, duc de) a laissé sur les guerres de son temps, dans les Pays-Bas, un ouvrage plein d'intérêt et qui peut encore être utilement consulté par les militaires. Né en 1580 d'une ancienne et illustre famille de Flandre, il embrassa de bonne heure la profession des armes. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il suivit l'archiduc Albert, qui conduisait une armée au secours d'Amiens, assiégé par Henri IV. En 1598 il accompagna, dans son voyage d'Italie, ce prince, qui le nomma gentilhomme de sa chambre, et ne cessa depuis de l'honorer de sa confiance. Pourvu quelque temps après d'une compagnie de cavalerie, il fut employé d'abord au siège mémorable d'Ostende. Il eut ensuite un commandement dans un corps de troupes destiné à surveiller les mouvements des Hollandais, qui, ne pouvant pas hasarder d'actions décisives, harcelaient sans cesse l'armée espagnole, pillaient ou détruisaient ses magasins; et, tombant à l'improviste sur les villes mal défendues, en tiraient de fortes contributions. Ce corps, entièrement composé de soldats mercenaires et indisciplinés, fut loin de rendre les services qu'on en avait attendus. Une armée toujours prête à se révolter pour sa solde, d'ailleurs sans discipline et sans subordination, ne pouvait pas arrêter les excursions des Hollandais. Croy, détaché à Ruremonde pour apaiser la garnison, y fut retenu prisonnier par les mutins, qui ne le relâchèrent qu'après qu'ils eurent été payés entièrement. Ce fut

pendant sa captivité, qui dura près d'un an, qu'il écrivit les mémoires de ses campagnes. Créé chevalier de la Toison-d'Or en récompense de ses services, il fut en outre nommé conseiller d'état et surintendant des finances aux Pays-Bas. Ne voulant pas perdre l'occasion de cueillir de nouveaux lauriers, il sollicita l'honneur d'un commandement dans l'armée que l'Espagne envoyait à l'empereur Ferdinand pour l'aider à comprimer la sédition des Bohêmes (*Voy.* FERDINAND, XIV, 314). Il signala sa valeur à la bataille de Prague; mais, le 24 novembre 1624, il fut tué dans sa chambre d'un coup de mousquet parti d'une fenêtre de la maison voisine. Il avait été marié deux fois; n'ayant pas eu d'enfant mâle, ses titres passèrent à son frère, le baron de Fenestrange. L'ouvrage que nous avons de lui est intitulé : *Mémoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis le commencement de l'an* 1600 *jusqu'à la fin de l'année* 1606, Anvers, 1619, in-4°. Ce volume, devenu rare, est orné du portrait du duc de Croy, et des plans de toutes les villes assiégées pendant cette guerre. Rédigés dans la forme d'un journal, ces mémoires sont écrits avec beaucoup de franchise. On y trouve des détails précieux, et la lecture en est très-attachante. « C'est, « dit Lenglet-Dufresnoy (*Méthode « pour étudier l'histoire*), un ou« vrage qui vient de main de maître. « Ce sont là de ces histoires qu'on « ne peut négliger. » W—s.

CRUZ (DINIZ DA). *Voy.* DINIZ, XI, 372.

CUBIÈRES (SIMON - LOUIS-PIERRE, marquis de), naturaliste et agronome, naquit le 12 octobre 1747 à Roquemaure, d'une des plus anciennes familles du Languedoc. Admis à seize ans dans les pages de la petite écurie, il en sortit à vingt-deux, et fut pourvu quelque temps après de la charge d'écuyer cavalcadour du roi, avec le grade de capitaine à la suite dans le régiment Dauphin-cavalerie. Maître de ses loisirs, il perfectionna ses études littéraires, et voulut acquérir des connaissances dans la physique, la chimie et l'histoire naturelle. Son goût pour les sciences ne l'empêchait pas de remplir les devoirs de son rang; et, sans cesser d'être un homme aimable, il sut mériter l'estime des savants, entre autres de Buffon, qui lui prédit qu'il se ferait un nom comme naturaliste. Il possédait une collection minéralogique remarquable par le nombre et la beauté des échantillons; il eut aussi des instruments de physique, ainsi qu'un laboratoire de chimie; et, dans des soirées consacrées aux plaisirs, il attirait l'attention de la société sur des expériences qu'il rendait intéressantes, même pour les personnes étrangères aux sciences. Le marquis de Cubières fut du nombre des gentilshommes désignés pour accompagner Madame Clotilde, mariée au prince de Piémont (1775). En revenant de Turin, il visita Ferney et reçut un accueil flatteur de Voltaire, qui lui adressa depuis une lettre en vers et en prose, imprimée dans sa *correspondance*. Cédant aux invitations du cardinal de Bernis, son oncle, il se rendit peu de temps après à Rome, où il passa plusieurs mois dans la société des antiquaires et des naturalistes les plus distingués. Il parcourut ensuite l'Italie en homme instruit et curieux d'ajouter encore à ses connaissances. Dans une excursion qu'il fit à Naples, il descendit dans le cratère du Vésuve, dont il

rapporta des laves. Il se lia particulièrement avec Fontana, pendant son séjour à Florence. De retour en France, il se rendit en Angleterre, où il fut accueilli par le prince de Galles, qui lui facilita les moyens de voir les manufactures et d'en examiner les procédés. Il ne négligea ni les jardins paysagistes, ni les riches pépinières des environs de Londres; et il en rapporta des plantes d'espèces encore rares en France, qu'il cultiva dans sa pépinière à Versailles. Toujours à l'affût des nouvelles découvertes, celle des aérostats excita vivement sa curiosité. L'un des premiers, il monta dans un ballon, et fit beaucoup de recherches sur les moyens de les diriger. Attaché par sa charge à la personne de Louis XVI, il fut honoré de la confiance de ce prince, qui le choisit pour distribuer ses aumônes secrètes. Cubières accompagna le roi à Paris le 17 juillet 1789; et il précédait sa voiture sur le quai de la Féraille, lorsque des coups de fusil partirent de l'autre bord de la rivière. Son chapeau fut percé d'une balle; mais, ne songeant qu'au danger que courait le roi, il revint au galop se placer devant la portière. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à ramener le cortège jusqu'à Sèvres, où des gardes-du-corps attendaient le monarque, qu'il ne leur avait pas été permis d'accompagner dans l'intérieur de Paris. Un postillon ayant voulu faire prendre à la voiture le chemin de Saint-Cloud, fut jeté à bas de son cheval par des furieux, qui l'entraînaient vers la rivière pour l'y précipiter; mais Cubières vint à bout de les calmer, en leur promettant que le postillon serait puni. Le 5 octobre suivant, lorsque la populace de Paris se rendit à Versailles avec les projets les plus sinistres, Cubières ne montra pas moins de zèle et de sang-froid. Quoiqu'il eût dans cette journée couru plusieurs fois risque de la vie, il ne voulut point émigrer, convaincu que son devoir était de rester près du roi. Au 10 août 1792, il sollicita vainement la permission de partager la captivité de son malheureux maître. Quelques mois après, il fut enfermé comme suspect dans la maison des Récollets à Versailles; et, pendant sa longue détention, il conserva le calme et la tranquillité d'esprit nécessaires pour adoucir le sort de ses compagnons d'infortune. A sa sortie de prison, il fut attaqué d'une maladie grave qui dura près de deux ans. Lorsqu'il fut en convalescence, les médecins lui conseillèrent de prendre l'exercice du cheval; mais le souvenir des anciennes fonctions qu'il avait remplies près du roi devenait un obstacle. A sa première sortie, il se trouva mal et tomba dans les bras de ceux qui l'accompagnaient. Les amis de Cubières le firent entrer dans la commission des arts; et il fut un des commissaires envoyés à Rome pour veiller à l'encaissement des tableaux et des statues que la France devait aux victoires de ses armées. A son retour, il fut nommé conservateur des statues du jardin de Versailles. La révolution lui avait enlevé la plus grande partie de sa fortune; mais il avait eu le bonheur de conserver sa pépinière, et il parvint à en tirer un parti avantageux, en faisant le commerce des arbres d'agrément. Dans le même temps, il publia des mémoires sur les arbres qu'il avait contribué plus que personne à naturaliser en France. Entouré de l'estime publique, sa vie s'écoulait dans une douce retraite lors-

que la restauration le rétablit dans ses anciennes fonctions. En accompagnant, dans les premiers jours de son arrivée, Monsieur (Charles X), il tomba de cheval et se cassa la jambe; mais il fut promptement guéri. Cubières ne profita de l'accès que sa place lui donnait près du roi que pour lui recommander les nouvelles institutions scientifiques et les hommes capables de les faire prospérer. Il se rendait le 10 août 1821 au collège Bourbon pour s'informer des progrès de son petit-fils, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie foudroyante. Il était membre des académies de Florence, de Turin, etc., et depuis 1816, associé libre de l'académie des Sciences. On a de lui : I. *Histoire des coquillages de mer, de leurs mœurs et de leurs amours*, Versailles, 1800, in-4°, fig., ouvrage estimable et recherché des naturalistes. Les exemplaires en sont devenus rares. II. *Histoire du tulipier*, Paris, 1800, in-8°. Des plants de cet arbre, rapportés de Virginie par La Galissonnière, en 1732, il ne restait plus qu'un seul pied. Cubières acheta l'arbre et le terrain à un prix exorbitant; mais il fut bien dédommagé de cette acquisition, puisqu'il en a mis dans le commerce plus de quarante mille pieds, et que cette première tige, plantée avec soin dans son jardin, s'y développa tellement qu'il avait pu y construire une espèce de pavillon auquel on montait par un escalier. III. *Mémoire sur les abeilles*, ib., 1800, in-8°. IV. *Mémoire sur la pierre adulaire*, 1801, in-8°. V. *Mémoire sur l'érable à feuilles de frêne, du Canada*, 1805, in-8°. VI. *Mémoire sur le genévrier rouge de Virginie, que l'on nomme vulgairement cèdre rouge*, 1805, in-8°. VII. *Notice sur André Michaux* (*Voy.* ce nom, XXVIII, 552). VIII. *Mémoire sur le micocoulier ou celtis de Linné*, 1808, in-8°. IX. *Mémoire sur le cyprès de la Louisiane* (*cupressus distichus de Linné*), 1809, in-8°. X. *Sur les services rendus à l'agriculture par les femmes*, 1809, in-8°. XI. *Mémoire sur le magnolier auriculé*, 1810, in-8°. XII. *Mémoire sur un marbre grec magnésien*, 1810, in-8°. Il composa ce Mémoire sur un fragment de marbre qu'il avait rapporté des ruines du temple de Jupiter-Sérapis, et qui lui paraissait différer de tous ceux que l'on trouve employés dans les monuments antiques. Il a laissé manuscrit un grand ouvrage sur les *Jardins paysagistes* déjà revêtu de l'approbation de l'académie des sciences. On trouvera des détails dans l'*Eloge de Cubières*, par M. Silvestre, dans les *Mémoires* de la société d'agriculture de Paris, année 1822, et dans la *Notice sur Cubières*, par Challan, imprimée par ordre de la société d'agriculture de Versailles, 1822, in-8°. — Le général Cubières, célèbre par l'occupation d'Ancône, est le fils reconnu du marquis de Cubières. W—s.

CUBIÈRES (Michel de), littérateur aussi médiocre que fécond, était frère cadet du précédent, et naquit à Roquemaure le 27 sept. 1752. Destiné à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure et fut envoyé, pour y continuer ses études, à Nîmes, puis au séminaire Saint-Charles d'Avignon, où il eut pour camarade le célèbre Rivarol, qu'il retrouva depuis à Versailles, et auquel il eut le bonheur de rendre quelques services (1). En sortant d'Avignon, Cubières vint

(1) Ces détails sont tirés d'une *Vie de Rivarol* par Cubières, imprimée à la suite des *Eloges* de Fontenelle, Colardeau et Dorat, éd. de 1803,

à Paris au séminaire Saint-Sulpice ; mais sa conduite peu régulière ne tarda pas à l'en faire exclure ; et, comme il n'avait aucun goût pour l'état ecclésiastique, il ne réclama point contre cette décision. Son penchant naturel pour la poésie s'était développé au séminaire ; et dès 1772 il inséra quelques vers (2) à son frère dans l'*Almanach des Muses*, où depuis il figura fréquemment, tantôt sous le nom de Cubières, qui lui déplaisait comme *inharmonique*, tantôt sous celui de *Palmezeaux*, qu'il finit par adopter. L'année suivante il publia la *Lettre de saint Jérôme à une dame romaine*, héroïde pleine de détails licencieux, quoique composée au séminaire, mais dont il eut le bon esprit de faire disparaître les traits les plus choquants dans les éditions subséquentes. L'abbé, devenu chevalier de Cubières, obtint une charge d'écuyer de Mme la comtesse d'Artois à la formation de la maison de cette princesse ; et les faciles fonctions de cette place lui permirent de se livrer tout entier à sa passion pour les lettres. Lié d'une étroite amitié avec Dorat, qu'il avait choisi pour modèle, il fut bientôt admis dans la société de Mme Fanny de Beauharnais, dont il devint plus tard l'inséparable commensal. Il chercha dans le même temps à se concilier l'affection des hommes les plus distingués dans les lettres. Il alla visiter Voltaire à Ferney ; et il eut lieu d'être satisfait de son accueil ; quelquefois il avait le bonheur de recevoir chez lui d'Alembert ; enfin il s'était insinué dans les bonnes grâces de Buffon. Abusant de sa déplorable facilité, il s'exerçait déjà dans tous les genres ; c'était le moyen de ne réussir dans aucun. Il profita de son crédit pour faire jouer en 1776, à Versailles, *le Dramaturge*, ou *la Manie des drames sombres*. Cette pièce fut sifflée ; et l'auteur lui-même convint qu'elle méritait de l'être. Mercier, imaginant que Cubières avait eu l'intention de le tourner en ridicule, vint lui demander si tel avait été son projet. L'explication tourna de la manière la plus avantageuse pour tous les deux, puisque dès-lors ils furent amis. En 1777 Cubières fit encore jouer à Versailles *Galatée, ou la suite de Pygmalion*. Ce petit acte, assez bien accueilli, eut depuis quelques représentations à Paris, au théâtre dit Beaujolais. Il avait déjà concouru plusieurs fois pour le prix de l'académie française, mais toujours sans succès. Ayant encore manqué le prix proposé pour l'*Éloge de Voltaire*, il fit imprimer son poème qu'il regardait comme un de ses chefs-d'œuvre, tout en avouant qu'il avait péché contre la vraisemblance en établissant Voltaire lui-même juge de ses propres ouvrages. En 1780 il publia sous le titre de *Hochets de ma jeunesse*, 2 vol. in-8°, le recueil des nombreuses pièces fugitives qu'il avait composées jusqu'alors. Le frontispice, dont il avait donné l'idée à son dessinateur, représente le Génie offrant l'ouvrage aux Grâces, et le Temps qui lui montre du doigt le temple de l'immortalité... Dorat mourant lui avait adressé une épître que La Harpe a consignée dans sa *correspondance*. Cubières, oubliant que la véritable douleur ne s'exhale pas en vaines déclamations, s'empressa de faire paraître l'*Éloge*

in-8°. Les notes contiennent deux lettres de Rivarol à Cubières, pleines des expressions de sa reconnaissance et même de son respect.

(2) Ces vers, dans lesquels il remercie son frère de l'envoi du portrait d'une jolie dame, au pastel, sont signés *l'abbé de C....*

de son ami « flanqué de vers qui lui sont relatifs et d'une *notice* sur Colardeau, » en réponse à la critique que La Harpe avait faite de cet écrivain dans le *Mercure*. Malgré ses nombreux échecs, Cubières rentra dans la lice académique pour l'*Eloge de Fontenelle*. Garat (*Voy.* ce nom, au Suppl.) remporta le prix; mais Cubières n'en fit pas moins imprimer son ouvrage avec une préface dans laquelle il soutint que Fontenelle ayant été membre des trois grandes académies, c'est une idée très-ingénieuse d'avoir *dramatisé* son éloge en le mettant dans la bouche de trois académiciens. Cet ouvrage fut suivi du *Théâtre moral* (2 vol. in-8°) où l'on trouve un dialogue entre l'auteur et un homme de goût, dans lequel Cubières déclare « qu'il n'a pas voulu faire des pièces « comme tout le monde; et qu'ayant « toute la nature à peindre il a tâ- « ché d'être aussi étendu, aussi varié « qu'elle. » Cette excessive prétention à l'originalité n'empêcha pas de trouver que ses pièces offraient plus d'un trait de ressemblance avec celles que le bon goût avait bannies depuis long-temps de la scène; et ce reproche n'est sans doute pas celui qui lui fut le moins sensible. Il fit reparaître en 1786 les vers de sa jeunesse sous le titre d'*Opuscules poétiques*, 3 vol. in-18 que, dans l'intérêt de sa réputation, il aurait dû réduire à un seul, mais auxquels il eut au contraire le tort d'en ajouter un quatrième qui parut en 1791 sous le nom de *Michel Métrophile*. Novateur plutôt par esprit de système que par conviction, et cherchant à faire parler de lui, n'importe de quelle manière, il avait déjà plusieurs fois affecté de se mettre au-dessus des règles, croyant sans doute par là donner une grande idée de son courage; mais il n'avait pas encore poussé le mépris de l'opinion aussi loin qu'il le fit dans sa *Lettre à Ximenès sur l'influence de Boileau en littérature*. Malgré sa prétention à dire des choses neuves, il ne fait pourtant que répéter dans cet ouvrage tout ce que le mauvais goût et la jalousie avaient inspiré jadis d'injures aux détracteurs de Boileau, et n'a pas même le mérite de dire une chose nouvelle, en soutenant que le législateur du Parnasse, loin d'être utile à la littérature, lui a été funeste en décourageant les hommes de génie capables d'en reculer les limites. Cette *lettre* parut en 1787 au moment où l'académie de Nîmes venait de proposer l'éloge de Boileau; et Cubières ne craignit pas de la reproduire avec des additions en 1802, comme une espèce de protestation contre l'académie française qui venait de remettre au concours l'éloge de ce grand poète (3). La même année (1787) il fit jouer sur le théâtre de Versailles les *Rivales*, opéra dont il avait parodié les paroles. Cette pièce n'ayant eu qu'une seule représentation, il s'excusa de s'être chargé « de ce travail ingrat et pénible par le désir de plaire à une *souveraine adorée* qui voulait entendre la musique de Cimarosa » (Voy. *Ann. littér.*, III, 237). Ce fut peu de temps après qu'il accompagna Mme de Beauharnais en Italie; il avait déjà visité cette patrie des arts, puisqu'il dit que ce fut à son *dernier* voyage de Rome qu'il fit connaissance avec la célèbre Angelica Kaufmann (4). Son aversion pour la satire ne l'empêcha pas d'en publier

(3) Ce fut Auger qui remporta le prix : M. Daunou avait été couronné par l'académie de Nîmes.

(4) Ce mot *dernier* voyage prouve que Cubières en avait fait plusieurs en Italie.

une contre son ancien ami Rivarol, qui l'avait stigmatisé, dans le *Petit Almanach*, sous le double nom de Cubières et de Palmezeaux. Il est vrai que *la Confession du comte Grifolin par M. Maribarou* ne ressemble en aucune manière aux satires de Boileau. Quoique philosophe, ou du moins se vantant de l'être, et souhaitant comme un autre la réforme des abus, il ne vit pas sans une sorte d'effroi le résultat de l'assemblée des notables à Versailles. Blâmant la manie de *politiquer* qui s'était emparée de tous les esprits il lui attribuait, avec plus de raison qu'à lui n'appartenait, la décadence visible de la littérature ; et dans son *Epître à Barruel-Beauvert*, datée du mois de décembre 1788, on est surpris de l'entendre s'écrier :

Temps heureux où régnaient Louis et Pompadour.

Cubières voulait alors que, pour opérer sans secousse les réformes jugées nécessaires, on s'en rapportât à la sagesse du roi et de ses ministres. Mais les évènements le firent promptement changer d'opinion. Il n'eut pas *le bonheur*, a-t-il dit plus tard, d'assister à la prise de la Bastille ; mais le 16 juillet 1789, devenu *citoyen et soldat*, il alla *seul et à pied* visiter cette forteresse dont la démolition devait bientôt commencer. Il fit de ce *voyage*, qui n'avait pas dû lui causer une grande fatigue, une relation en vers et en prose où l'on trouve avec quelques vers passables des déclamations sentimentales et plusieurs anecdotes apocryphes. Le 19 nov. suivant il fit jouer au Théâtre-Français *la Mort de Molière*, comédie représentée précédemment avec quelque succès dans différentes villes de province, mais qui tomba pour ne plus se relever. Il rejoignit en 1790 Mme de Beauharnais que les circonstances avaient forcée de se réfugier momentanément à Poitiers ; et il y fit représenter dans son château *la Bonne Mère*, comédie dont cette dame lui avait fourni le modèle. De retour à Paris, il afficha pour le nouvel ordre de choses un enthousiasme qu'il n'éprouvait pas, et vint à bout de se faire élire suppléant du juge de paix de sa section. Il en était président au 10 août 1792; et, malgré tous les dangers qu'il pouvait courir en donnant asile à un homme qui sortait du château, il reçut chez lui son ami Barruel-Beauvert, et parvint, non sans peine, à le mettre *en sûreté* (Voy. les *Lettres* de Barruel, I, 193). Nommé membre de l'affreux conseil de la commune qui s'empara de l'autorité après la chute du trône, Cubières, qui joignait alors à son nom celui de *Dorat*, fut un des commissaires chargés de surveiller les prisonniers du Temple. Il s'y trouvait de service le 19 décembre, jour des Quatre-Temps. Le roi ayant, pour se conformer au précepte de l'Eglise, refusé le déjeuner, Dorat-Cubières se retournant vers Cléry lui dit d'un ton railleur : « A l'exemple « de votre maître vous jeûnerez sans « doute aussi ?—Non, monsieur, lui « répondit le fidèle serviteur, j'ai be- « soin aujourd'hui de déjeuner. » Dans son rapport au conseil, le commissaire ne rendit pas cette conversation très-exactement ; mais on peut croire qu'en cela il eut une bonne intention, voulant, comme il l'a dit, faire passer Cléry *pour un malin et un patriote* (Voy. le *Moniteur*, 24 décembre 1792). Quelque temps avant la catastrophe du dix août, Cubières avait essayé de se lier avec Mme Roland qui passait pour avoir une grande influence sur son mari. Invité deux fois à dîner avec le mi-

nistre, « il me parut, dit Mme Roland, « singulier la première fois, insup- « portable la seconde. » Congédié, il lui écrivit pour demander la permission de lui présenter un prince (de Salm-Kyrbourg) qui désirait d'être admis dans sa société. Sur son refus positif, il sollicita du moins un secret entretien *pour s'expliquer à ses pieds;* mais elle ne voulut jamais consentir à le recevoir, et il est probable qu'elle l'avait complètement oublié, lorsqu'elle retrouva le nom de Dorat-Cubières au bas du mandat d'arrêt qu'il avait signé comme greffier-adjoint de la commune. Ce fut un véritable malheur pour Cubières que cette rencontre de son nom par Mme Roland, puisqu'on ne peut douter que c'est à ce souvenir qu'il doit une place dans la galerie de portraits que cette femme célèbre traça dans sa prison, et qui fut imprimée à la suite de ses *Mémoires*. Cette charge subalterne de greffier-adjoint était le prix dont on avait payé son empressement à préconiser tous les actes de la révolution. Depuis 1789 aucun évènement de quelque importance n'avait échappé à sa muse banale. Après avoir, dans des poèmes justement oubliés, encensé les États-Généraux et baffoué l'abbé Maury, on le vit exalter les douceurs de l'*heureux gouvernement* qui venait de remplacer la monarchie, demander des autels pour Lepelletier et même pour Marat, rimer le *Calendrier républicain*, et plus tard composer des hymnes pour le nouveau culte que des insensés se proposaient d'établir sur les ruines du catholicisme. Tant de bassesses ne purent le garantir de la proscription. Atteint par la loi du 28 germinal an II (17 avril 1794) qui excluait de toutes les fonctions publiques les ci-devant nobles, il se hâta d'offrir sa démission de la place de greffier. Toutefois, il produisit en même temps des actes constatant que sa mère était roturière et que son père n'avait jamais joui des privilèges de la noblesse; mais en quittant sa place il voulait, disait-il, se punir de la faiblesse qu'il avait eue de laisser mettre à la tête de quelques-uns de ses ouvrages des qualifications justement abolies (*Moniteur* du 3 floréal an II). Sa démission ayant été acceptée contre son attente, il se vit encore forcé comme ex-noble de s'éloigner de Paris. Il choisit alors son domicile dans le village d'Avon près de Fontainebleau; et il y resta jusqu'au moment où le retour à des idées plus saines lui permit de reprendre ses premières habitudes. Dans ses écrits, tout en déplorant le sort des malheureuses victimes que l'on envoyait chaque jour à l'échafaud, et parmi lesquelles il comptait d'anciens amis, Cubières ne laissait passer aucune occasion de se recommander à la faveur des puissants du jour; mais, quoiqu'il eût pris le titre de *Poète de la révolution*, et qu'il eût à lui seul publié plus de vers que tous ses rivaux ensemble, il ne fut pas compris dans la répartition des secours accordés aux littérateurs et aux savants; et il ne put s'empêcher de témoigner la peine qu'il éprouvait d'une telle ingratitude (5). Après le 18 fructidor, il devint officier municipal du 2e arrondissement. Sa fortune, qui n'avait jamais été considérable, s'était ressentie de la baisse du crédit public; la loi qui réduisit au tiers de leur valeur la totalité des créances sur l'état acheva de le ruiner. Dans cette situation, d'autant plus fâcheuse qu'il n'était plaint de personne, il montra du

(5) Dans les notes de la 2e éd. du *Calendrier républicain*.

moins quelque dignité, s'il est vrai qu'il ne sollicita pas le secours annuel auquel il avait droit comme ayant rempli constamment des fonctions gratuites. Toujours à l'affût des évènements, il célébra la journée du 18 brumaire par un poème intitulé *Thrasybule* (6); puis la victoire de Marengo, dans une *Epître à Virgile*. Piqué de n'être point membre de l'Institut, où le bon Mercier le désirait pour confrère, il se fit agréger au lycée des arts, ainsi qu'à la société littéraire qui s'intitulait l'*Institut libre*. Quelques écrivains recherchant alors les causes de la révolution l'attribuaient aux principes des modernes philosophes; Cubières prit part à cette controverse et publia *le Défenseur de la philosophie*, satire assez médiocre que Colnet a recueillie dans le tome V des *Satiriques du dix-huitième siècle*, bien qu'il n'y soit pas ménagé. Quoiqu'il eût pu compter le nombre de ses chutes par celui de ses pièces, la passion de Cubières pour le théâtre ne s'était pas ralentie; il fit représenter, en 1803, *Hippolyte*, tragédie en trois actes, imitée d'Euripide. C'était la *Phèdre* de Racine qu'il avait eu l'inconcevable audace de refaire; et vainement il essaya de justifier ce sacrilège. Deux ans après (1805) il publia, sous le nom de Corneille, une tragédie de *Sylla* (7), qu'il n'avait pu faire recevoir par les comédiens, et s'indigna que le public ne partageât point son engouement pour ce prétendu chef-d'œuvre. Devenu l'admirateur de Mercier, après avoir combattu son système dramatique, il l'était plus encore de Restif, qu'on a jugé, disait-il, *sans daigner le lire;* et, s'abaissant au rôle d'éditeur d'un roman posthume de l'auteur des *Contemporaines* (*Histoire des campagnes de Marie*), il le fit précéder d'une *notice* sur cet écrivain, dans laquelle il déclare qu'il *faudrait deux cents volumes* pour apprécier un si rare génie (*Voy.* RESTIF DE LA BRETONNE, XXXVII, 397, note 12). La plupart des journalistes, et surtout M. de Féletz, dans le *Journal des Débats*, versèrent à pleines mains le ridicule sur des idées aussi bizarres. En 1810, Cubières publia le recueil de ses *OEuvres dramatiques*, 4 vol. in-18, avec son apologie sous le nom de M. Bonnefoi. Cette édition ne contient que les pièces représentées; ainsi l'on y chercherait vainement l'*Homme d'état imaginaire*, comédie en 5 actes, imprimée en 1789, et que l'auteur regardait comme son chef-d'œuvre. En 1816, Cubières réclama par la voie des journaux en faveur d'une comédie intitulée *l'Homme d'état imaginaire*, qu'il avait fait imprimer dès 1789, et qui était imitée du *Potier d'étain politique*, par le baron d'Holberg. Il craignait que l'auteur d'une pièce nouvelle, intitulée *le Luthier de Lubeck*, comédie en trois actes, imitée, comme la sienne, du *Potier d'étain politique*, ne prétendît à l'antériorité. A l'occasion de la reprise du *Méchant*, il fit paraître une *Epître à Gresset*, suivie d'un poème sur la *musique*, qu'il donna comme inédit et comme un ouvrage de Gresset, quoiqu'il eût été déjà publié sous le nom de Serré (*Voy.* ce nom, au Suppl.), son véritable auteur.

(6) Ce poème, précédé d'une préface et renfermant six cents vers alexandrins au moins, n'a été tiré qu'à cent exemplaires et donné à des amis. (Voy. l'*Art du quatrain*, 237.)

(7) On sait maintenant que cette tragédie est du P. Buffier. En 1804, Cubières avait publié, sous le nom de Geoffroy, une tragédie ridicule, intitulée *la Mort de Caton*; mais c'était pour se venger des traits lancés sur lui par le redoutable aristarque.

La même année (1811) il mit au jour un autre poème, *Jenner, ou le Triomphe de la vaccine*, qui n'est guère connu que par la piquante analyse qu'Hoffmann en a donnée dans le *Journal des Débats*. Quoique habitué, pour ainsi dire, aux plaisanteries des journaux de toutes les opinions, il fut blessé de l'article d'Hoffmann, et lui répondit dans une *Épître* que dédaigna celui à qui elle était adressée. Après avoir refait la *Phèdre* de Racine, il manquait encore à Cubières de refaire l'*Art poétique* de Boileau; et c'était de sa part un projet arrêté depuis longtemps, s'il est vrai qu'il en eût fait confidence à Rivarol (8). Ce fut en 1812 qu'il publia son *Essai sur l'art poétique en général, divisé en quatre épîtres aux Pisons modernes*. A ce poème succéda l'*Art du quatrain*, qui commence par ces deux vers où il s'applaudit de sa récente profanation :

J'ai, sur les pas d'Horace, *en dépit de Boileau*,
Dicté pour le poète un code tout nouveau (9).

En 1813, il publia, mais cette fois en gardant l'anonyme, une *épître* aux mânes de Dorvigny (*V.* ce nom, XI, 604), l'auteur de *Jeannot* et des *Jocrisses*. N'ayant, comme il le dit lui-même, jamais eu plus d'opinion en politique qu'en peinture, Cubières, après avoir chanté la république et l'empereur, applaudit au retour des Bourbons; mais n'osant pas adresser directement aux princes ses félicitations poétiques, il les consigna dans deux *épîtres* à Barruel-Beauvert (10), auquel il crut devoir demander un asile pendant les cent jours (Voy. les *Lettres* de Barruel, III, 201). Remis de sa frayeur, il voulut essayer d'entretenir le public de son pédantisme; mais la gravité des évènements ne permettait plus d'y attacher la moindre importance; et l'auteur de tant d'ouvrages mourut oublié complètement à Paris le 23 août 1820, à l'âge de soixante-huit ans. Cubières ne manquait pas entièrement d'esprit; mais son exemple est une nouvelle preuve que cet avantage ne suffit pas pour obtenir dans les lettres une réputation durable. Séduit par sa facilité prodigieuse il se crut fait, non pour être l'un des meilleurs disciples de Dorat, mais pour dominer les sommités du Parnasse; et ses tentatives pour détrôner Boileau, en mettant à nu ses prétentions, le couvrirent d'un ridicule ineffaçable. Quant à sa conduite politique elle ne doit pas être jugée trop sévèrement : étourdi, sans principes, il se trouva lancé dans la révolution avant d'avoir prévu sa marche et ses conséquences. D'ailleurs il est une justice qu'on doit lui rendre, il ne se servit de son crédit dans ces temps malheureux que pour obliger amis et ennemis. Outre les ouvrages déjà cités, Cubières en avait composé beaucoup d'autres puisque leur nombre total ne s'élève pas à moins de soixante-dix-sept, dont la *France littéraire* donne les titres.

(8) On lit dans le fameux *Almanach* imprimé en 1788 : « M. le chevalier de Cubières nous a fait dire qu'il refaisait l'*Art poétique* de Boileau. »

(9) Les notes de ce poème sont extrêmement curieuses. On y lit que « Boileau aurait joui de la gloire la plus pure, s'il n'eût composé dans sa vie que le quatrain sur l'abbé Roquette; — Que Cotin aurait pu donner à Boileau des leçons d'érudition et surtout de politesse; — Que c'est beaucoup d'honneur qu'on lui a fait, à lui Cubières, de le comparer à l'abbé Cotin, etc., etc. » Voulant unir l'exemple au précepte, il a fait suivre ce poème d'un grand nombre de quatrains, parmi lesquels on en trouve à Carnot, à Lucien Bonaparte, au duc d'Otrante, au maréchal Brune, à Barruel-Beauvert, au ministre Ferrand, à M. de Saint-Victor, à Dampmartin, etc.

(10) La première est l'*Épître* sur la décadence du goût dont on a déjà parlé. Dans la seconde il remercie Barruel de lui avoir fait accorder la décoration du lys :

Ce signe révéré de tout le genre humain.

Il a été l'éditeur des *Lettres* de la Dixmerie sur l'Espagne, d'opuscules de Bailly, précédés de sa vie, etc. Il a de plus fourni des analyses et des articles à l'ancien *Mercure*, au *Journal encyclopédique* de Bouillon, à *la Décade philosophique*, etc.

W—s.

CUESTA (D. Gregorio Garcia de la), général espagnol, né en 1740, dans un village de la Vieille-Castille appartenant à sa famille, d'une noblesse distinguée, entra fort jeune au service, et parvint au grade de maréchal-de-camp, qu'il avait lorsque la guerre éclata entre la France et l'Espagne en 1793. Attaché à l'armée de Catalogne, il servit successivement sous les ordres des trois généraux en chef, qui y commandèrent. Déjà il jouissait de la réputation de l'un des meilleurs officiers de l'armée espagnole. Il contribua beaucoup à la victoire de Pontos que gagna le comte de Urutia. Vers la fin de juillet 1795, il fut chargé par ce général d'attaquer les Français, maîtres de la Cerdagne. Parti de Girone, il passa par le col de Moyon et tomba à l'improviste sur un corps ennemi qu'il força de se retirer dans la ville, laquelle fut bientôt prise d'assaut. Furieux de la résistance qu'on leur avait opposée, les Espagnols voulurent faire main-basse sur la garnison, mais Cuesta sut les contenir. Le lendemain la place de Beleven se rendit, et Cuesta, qui pouvait par cette possession pénétrer sur le territoire français, songeait à profiter de ses avantages, lorsque la paix fut signée à Bâle. Quelques auteurs ont prétendu que les généraux espagnols en étaient informés lorsque Cuesta fut chargé d'attaquer les Français dans la Cerdagne. Quoi qu'il en soit, cette brillante expédition excita l'admiration des Espagnols, et valut plus tard à Cuesta les faveurs de son souverain. Dans la guerre que l'Espagne soutint contre l'Angleterre, Cuesta n'eut pas de commandement, mais il fut peu après nommé capitaine-général de la Vieille-Castille. Il occupait ce poste quand Napoléon fit pénétrer ses troupes dans l'Espagne en 1808. La junte de gouvernement établie à Madrid jeta d'abord les yeux sur lui pour diriger la résistance dans l'Aragon; mais la faiblesse de plusieurs membres, les insurrections de plusieurs villes rendirent inutiles tous ces projets. Cuesta était à *Valladolid* quand les nouvelles de l'insurrection d'Oviédo et de toutes les Asturies y parvinrent : les habitants, excités par cet exemple, se réunirent le 23 mai, proclamant Ferdinand VII, roi des Espagnes, et déclarèrent la guerre à Napoléon. Ils invitèrent d'abord Cuesta à réunir ses efforts aux leurs; mais ce général refusa. Alors le peuple menaça de le pendre, et il fallut céder. Cuesta se mit donc à la tête de l'insurrection, convoqua une junte provinciale à l'instar de celle d'Oviédo, et consentit que des juntes fussent formées dans toutes les villes de sa capitainerie; mais son hésitation et les restrictions qu'il mit au pouvoir des juntes, ses liaisons avec Urquijo, qui, l'un des premiers, reconnut pour roi Joseph Bonaparte, firent soupçonner ses intentions. Les historiens espagnols ont dit unanimement que, très-bon militaire mais sévère, il n'approuvait pas que le peuple se mêlât des affaires d'état, et qu'il aurait voulu que les troupes seules, dirigées par des chefs habiles, se fussent opposées aux Français. L'insurrection de l'Espagne est certainement un fait qui honore beau-

coup cette nation; mais il eût été à désirer, que, sous prétexte de combattre les ennemis du pays, on n'eût pas favorisé des assassinats. Dans la plupart des villes insurgées, on massacra sans pitié ceux qu'on accusait d'avoir été les partisans de Godoy; et ces excès se reproduisirent sur plusieurs points de la Vieille-Castille; mais Cuesta, quoique ennemi particulier du prince de la Paix, fit condamner et mettre à mort les assassins de D. Antonio Ordonez et de Martinez de Ariza, tués par des soldats ameutés sous de semblables prétextes. Cette sévérité empêcha de grands excès, et il n'y eut pas d'autres victimes dans son gouvernement. Cependant, aidé par D. François Eguia (1), son chef d'état-major, il rassembla des troupes et arma des paysans, qui accouraient sous les drapeaux de l'indépendance. Dès les premiers jours de juin, il sortit de Valladolid avec six mille hommes, dont la plupart étaient des paysans mal armés et sans discipline, pour se porter sur Burgos, où le maréchal Bessières avait son quartier-général. Les généraux Lasalle et Merle, étant venus l'attaquer à la tête de huit bataillons et de sept cents cavaliers, le mirent dans une déroute complète. Lui-même fut contraint de prendre la fuite, d'abandonner Valladolid et de se retirer à Rio-Seco. Cet échec donna lieu contre lui à de nouveaux soupçons; on l'accusa de trahison, et la soldatesque, se rappelant son hésitation à joindre les insurgés, fut près de se soulever contre lui. Cependant arrivé à Benevente il s'y occupa de réunir les troupes qui venaient de différents côtés, et d'instruire les nouvelles recrues; enfin il demanda qu'on mît sous son commandement l'armée de Galice; mais, en cela, il éprouva beaucoup d'opposition de la part de la junte des Asturies, qui pensait que l'on devait se borner à défendre les montagnes et qu'il fallait abandonner la plaine. Cuesta fit néanmoins prévaloir son système, et il obtint que l'armée de Galice, commandée par Black, fût placée sous ses ordres. On ne peut pas douter que cette décision n'ait été très-funeste à la cause espagnole. Black plus prudent, quoique moins expérimenté, voulait se tenir sur la défensive et éviter tout engagement décisif; mais, forcé d'obéir, il dut aller prendre position à Palacio, non loin de Rio-Seco. Le lendemain il s'avança encore suivi de la division sous les ordres de Cuesta. qui bientôt s'arrêta; de sorte que l'armée espagnole se divisa, et Black occupa avec ses troupes la droite du chemin entre Palacio et Rio-Seco, tandis que Cuesta, avec les siennes, occupait la gauche. Le maréchal Bessières, ayant reconnu la faute des généraux espagnols, fit attaquer en même temps leurs corps séparés, et le général Mouton, s'étant élancé avec sa cavalerie dans l'intervalle qui les séparait, les mit hors d'état de se soutenir. Les troupes de Black n'opposèrent qu'une faible résistance; celles de Cuesta résistèrent un peu mieux; la cavalerie obtint même quelques avantages, mais le corps français de Merle, après avoir mis Black en déroute, étant tombé sur celui de Cuesta, acheva sa défaite. Tout le monde attribua ce nouveau revers à l'opiniâtreté de Cuesta. Il ne s'arrêta qu'à Salamanque, et là il recommença à s'occuper des affaires du gouvernement. Ennemi

(1) Ce général était le père de celui qui commande aujourd'hui les troupes de Charles V.

de toute autorité populaire, il aurait voulu empêcher que les juntes provinciales se réunissent entre elles, afin de pouvoir plus facilement les dominer; et sur ce point il était d'accord avec le conseil d'état. Lorsque Castaños, vainqueur de Baylen, occupa Madrid, Cuesta s'y rendit sous prétexte de combiner un plan d'opérations, mais réellement pour s'y livrer à de nouvelles intrigues. Voulant s'appuyer du crédit de ce général victorieux, il lui proposa de partager le pouvoir avec lui et le duc de l'Infantado. Mais Castaños, qui avait été prévenu, ne se laissa pas prendre à un tel piège, et l'on se borna à discuter dans un conseil de guerre les opérations des armées. Cuesta, mécontent, quitta Madrid feignant de s'accommoder de ce qui avait été décidé, mais avec la résolution d'empêcher la convocation et la réunion d'une junte centrale; et en effet ayant rencontré D. Antonio Valdez et le vicomte de la Quintanille, députés de Léon, qui s'y rendaient, il les fit arrêter et les enferma dans l'Alcazar de Ségovie, avec ordre de les faire juger comme rebelles. Cet acte de violence excita contre lui de vives réclamations : la junte centrale, ordonna que les deux députés fussent mis en liberté, et enjoignit au général de venir à Aranjuez pour rendre compte de sa conduite. Ayant obéi, il y fut arrêté, et remplacé dans le commandement par le général Eguia. Mais de nouveaux revers avaient frappé l'Espagne; ses meilleurs généraux étaient vaincus par les Français; Castaños lui-même avait dû reculer. Madrid fut occupé par Napoléon, et la junte centrale se retira dans la direction de Séville. Cuesta, toujours prisonnier, était traîné à sa suite; mais son nom était populaire, et dans toutes les villes, on demandait qu'il fût rétabli dans le commandement. On était persuadé que lui seul pouvait sauver l'Espagne. La junte dut céder, et Cuesta fut de nouveau général en chef. Il établit d'abord son quartier-général à Badajoz; ce qui fut désapprouvé par la junte, laquelle pensa qu'il voulait laisser les Français maîtres de pénétrer dans l'Andalousie et exposer ainsi la junte à être enlevée. Cependant un écrivain français, le général Crossard, alors commissaire du gouvernement autrichien en Espagne, a prouvé que l'opiniâtreté de Cuesta fut dans cette occasion la seule cause qui pût faire naître des chances favorables. Il parvint à réunir un nouveau corps d'armée; et, toujours pressé de combattre, il s'avança jusqu'à Deleitosa sur les bords de la Guadiana dont il coupa le superbe pont (fév. 1809). Le maréchal Victor passa néanmoins sur la rive gauche dans le mois de mars, et, le 18, il attaqua Cuesta près de Medellin. La fortune semblait se déclarer pour les Espagnols, mais les régiments de cavalerie Almanza, l'Infante, et deux escadrons de chasseurs de Tolède, au moment de s'emparer d'une batterie, firent volte-face, et s'enfuirent au galop. Zayas qui commandait l'avant-garde espagnole fit de vains efforts pour les rallier. Cuesta ne fut pas mieux obéi, et lui-même, emporté par son cheval fut jeté à terre et courut risque de tomber dans les mains des Français, qui heureusement ne le virent pas. Agé de près de soixante-dix ans, blessé au pied, il remonta pourtant à cheval, et ne quitta que le dernier le champ de bataille. La perte des Espagnols, dans cette occasion, fut de dix mille hommes. Cuesta destitua trois co-

lonels, et ôta un pistolet à la cavalerie pour la punir de sa lâche conduite. La junte centrale ne désespéra pas encore du salut de la patrie et, à l'exemple des Romains, qui remercièrent un consul vaincu de ne pas avoir désespéré de la république, elle éleva Cuesta au grade de capitaine-général, et mit sous ses ordres l'armée de la Manche, le chargeant de répondre aux propositions de paix, faites par les généraux français, qu'il n'y aurait ni trève ni paix entre les deux nations sans la restauration de Ferdinand VII, et l'évacuation de la Péninsule. Cuesta retourné à Badajoz dut se borner, par les ordres positifs de la junte, à observer le corps d'armée de Victor qui occupait Mérida, et s'y était fortifié. L'armée anglaise, sous les ordres de Wellington, ayant pénétré en Espagne, les deux généraux en chef eurent une entrevue à las Casas del Puerto pour combiner les opérations et poursuivre ainsi les succès que les Anglais avaient obtenus en Portugal. Les deux armées s'étant réunies sur la rive droite du Tage, dès le 18 juillet 1809, formèrent un corps de cinquante mille hommes, tandis que les Français, sous les ordres de Victor, n'en avaient pas plus de vingt-cinq mille. Dans un conseil de guerre on proposa de les attaquer dès le lendemain; mais, Cuesta ayant obtenu qu'on différât jusqu'au 24, Victor eut le temps de se retirer sur Madrid. On a prétendu que le général espagnol n'avait pas voulu que le combat s'engageât le 12, parce que c'était un dimanche, mais on sait assez qu'il n'eut jamais de tels scrupules. Quoi qu'il en soit, il poursuivit Victor dans la direction de Madrid, laissant derrière lui Wellington qui, craignant de trop s'engager, conserva les mêmes positions où le général espagnol fut très-heureux de le trouver ensuite, lorsque, repoussé par les Français, il se vit obligé de reculer. Les deux armées alliées, étant de nouveau réunies, furent encore une fois attaquées par les Français, qui se jetèrent avec impétuosité dès le premier choc sur les Espagnols. Les régiments de Trujillo, Badajoz et los Leales de Ferdinand VII ne purent leur résister et se retirèrent jusqu'à Oropesa. La gauche, composée d'Anglais et d'Espagnols sous les ordres du général Hill, opposa plus de résistance, et le succès resta indécis. Le lendemain un nouveau combat s'engagea, et les Français furent obligés de repasser le Tage; mais les alliés n'osèrent pas les poursuivre. Cuesta, voulant donner un grand exemple, fit décimer les régiments qui avaient lâché pied dans la journée du 23. Cinquante soldats furent fusillés, et un plus grand nombre n'échappa à la mort que par l'intercession de Wellington. La junte accorda à Cuesta la grand'croix de l'ordre de Charles III. Peu de temps après, soit qu'il fût contrarié par l'opposition de la junte centrale, soit qu'il ne pût s'entendre avec les généraux anglais, soit enfin qu'il eût besoin de repos, il résigna le commandement et se retira à Palme, où il mourut en 1812, âgé de soixante-douze ans. Général médiocre mais brave, sévère mais juste, il faisait trembler les soldats, dont cependant il était aimé. S'il avait été aussi intelligent qu'il était infatigable, et s'il n'eût pas toujours cherché à combattre, quand il eût dû rester sur la défensive, il aurait rendu de grands services à l'Espagne C'est au reste le seul des généraux espagnols qui, malgré des revers, ait été respecté

par ses troupes, et aimé du peuple.
Az—o.

CUEVAS (Pierre de Las), peintre, né à Madrid en 1568, se distingua surtout par un dessin d'une fermeté rare. Ayant perdu son ami, Dominique Camilo, peintre assez habile, originaire de Florence, il épousa sa veuve, et prit soin de l'éducation de son fils François Camilo (*Voy*. ce nom, LX, 35), pour lequel il eut toujours la tendresse d'un père. Las Cuevas habitait l'hospice des Enfants-Trouvés, et son plaisir était de cultiver les dispositions de ceux de ces infortunés qui montraient quelque goût pour son art. Aussi c'est moins sur ses ouvrages que sur les habiles élèves sortis de son école que sa réputation est établie. Les plus célèbres d'entre eux sont Jean Carreno, Antoine Pereda, Jos. Léonardo, Jean de Licalde, Antoine Arias, Jean Montero de Roxas, Simon Leal, François de Burgos, François Camilo, son beau-fils, et son propre fils Eugène de Las Cuevas. A la mort de Barthélemi Gonzalès, il avait sollicité le titre de peintre du roi. Trompé dans son attente, il conçut, dit-on, un tel chagrin qu'il en mourut en 1635. — Son fils, *Eugène* de Las Cuevas, né à Madrid en 1613, s'appliqua d'abord au travail avec tant d'ardeur qu'une ophthalmie dont il fut attaqué le priva pendant assez long-temps de la vue, et lui interdit ses études favorites. Il chercha un dédommagement dans la musique et les mathématiques, et y devint bientôt également habile. Ayant recouvré la vue, il revint à la peinture, et se mit à peindre le portrait et les tableaux de genre avec un goût si exquis et une telle finesse d'exécution, que sa réputation s'étendit jusqu'à la cour de Philippe IV, qui le choisit pour enseigner le dessin à son fils, don Juan d'Autriche. Il fut envoyé quelques années après à Oran, sur la côte d'Afrique, en qualité d'ingénieur. Las Cuevas n'était pas moins distingué par son esprit que par ses talents. Il faisait des vers, et il chantait avec une rare perfection. Il mourut à Madrid, en 1667.
P—s.

CUGNET *de Montarlot* (Claude-François), né le 3 juillet 1778, dans un moulin dépendant du village de Montarlot, en Franche-Comté, fut un des plus bizarres coryphées du parti de l'opposition qui se forma contre le gouvernement royal, dès le commencement de la restauration. Il avait fait les premières campagnes de la révolution dans un bataillon d'infanterie, puis dans un régiment de chasseurs à cheval, ensuite dans les transports militaires; et enfin en qualité de commissaire des guerres. Il a du moins pris ce dernier titre dans plusieurs occasions, sans donner la preuve qu'il l'ait réellement porté; et il n'a guère mieux prouvé les exploits et les blessures aussi nombreuses qu'incroyables dont il s'est glorifié dans les journaux et les brochures de son parti, copiées si ridiculement et avec tant de complaisance par les biographes contemporains. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Cugnet de Montarlot, venu dans la capitale dès les premiers jours de la restauration, s'y livra à toutes sortes d'intrigues et de complots dirigés contre le gouvernement; qu'il fut arrêté en 1816 comme prévenu d'avoir fait partie d'une société secrète dite des *Chevaliers du Lion*, et dont le procès fut instruit sous le nom d'*Affaire de l'épingle noire*, à cause du signe de ralliement que l'accusation attribuait aux conjurés.

Après dix-huit mois de détention, tous les accusés furent acquittés par la cour d'assises de la Seine; et Cugnet entra dans les bureaux de l'*Indépendant*, l'un des journaux les plus violents de l'opposition. De là, il passa aux bureaux de l'*Homme gris* (1), dirigé par M. Brissot-Thivars, dont il devint l'éditeur responsable. Bien qu'il n'ait jamais été capable de concourir de sa plume à la rédaction de ce journal ni d'aucun autre, il en épousa la cause avec tant de chaleur, il s'identifia tellement avec cette feuille que, par une bizarrerie bien digne de cette époque, on le vit tous les jours vêtu de gris des pieds à la tête. Cependant, par suite de divers procès, ce journal fut obligé de changer de titre; et l'*Homme gris* devint le *Libéral*. Cugnet ne changea point d'habit, et il parut encore une fois dans le même costume en présence de la cour d'assises, où il fut traduit pour avoir insulté les Suisses, qui étaient alors au service de la France (2). Ce procès alla même devant la cour de cassation, et Cugnet y fut défendu par MM. Isambert et Odilon Barrot. Acquitté de nouveau, il ne tarda pas à être encore une fois arrêté comme impliqué dans un complot connu sous le nom de *Conspiration de l'Est*, et qui, selon l'acte d'accusation, avait pour but d'arrêter et même d'assassiner le duc d'Angoulême dans un voyage que ce prince fit dans l'Est. Après cinq mois de détention, la cour royale de Besançon ayant déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre Cugnet, il fut mis en liberté. Alors, dégoûté ou effrayé par toutes ces poursuites, il se rendit en Espagne, espérant y trouver plus de liberté et de facilité pour ses entreprises de révolution. Ce fut à Saragosse que, s'étant réuni aux factieux, connus sous le nom de *Communeros*, il réussit d'abord à exciter une petite émeute; mais la police de ce pays, non moins vigilante que celle de France, l'obligea bientôt de revenir dans sa patrie, où il se tint pendant quelques mois caché dans les départements méridionaux. Incapable de rester long-temps en paix, et ne rêvant que soulèvements et révolutions, il se hâta de retourner en Espagne, lorsqu'il y vit le parti de Riego triomphant, en 1822 (*Voy.* RIEGO, au Supp.). Il serait difficile d'établir jusqu'à quel point ce parti put avoir confiance en un pareil homme, et de quelle manière il consentit à l'employer; ce qu'il y a de sûr, c'est que les journaux firent alors connaître une pièce assez curieuse, que l'*ex-commissaire* Cugnet publia comme *chef du grand empire français et l'un des principaux dignitaires de l'ordre du Soleil*. On ne pouvait plus guère douter que Cugnet de Montarlot ne fût tombé complètement en démence; cependant il trouva encore des agents de révolution qui se réunirent à lui, et il se mêla sous le nom de *D. Carlos de Malsot* à la petite troupe d'Espagnols révolutionnaires qui, partis de Gibraltar au mois d'août 1824, s'emparèrent de la forteresse de Tarifa, et en furent expulsés par l'ar-

(1) L'homme gris est le principal personnage d'un roman allemand où d'Aubigny et Poujol puisèrent le sujet d'une comédie représentée sur le théâtre de l'Odéon. C'est un original brusque et ridicule à qui l'on a donné le sobriquet de la couleur des vêtements qu'il porte toujours.

(2) Il parut à l'occasion de ce procès une brochure intitulée : *Précis analytique pour servir de justification à Cugnet de Montarlot* (ex-commissaire des guerres), *en réponse à une injure de M. de Vatimesnil, avocat-général, faisant les fonctions du ministère public dans l'affaire du Libéral, à l'occasion des Suisses*, le 14 juillet 1819.

mée française. Il tomba en fuyant dans les mains des royalistes espagnols; et, traduit aussitôt devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort et fusillé sur-le-champ à Almeria (24 août 1824). Il avait publié en 1820 *Opinion et protestation de Cugnet de Montarlot, ex-commissaire des guerres, l'une des victimes du pouvoir discrétionnaire résultant de la loi du* 9 *novembre* 1815, *contre les propositions qui tendent à porter atteinte à la loi des élections, à la liberté individuelle et à la liberté de la presse, adressées à M. le président de la chambre des députés, le* 19 *février* 1820. La table du volume de 1820 de la *Bibliographie de la France* attribue à Cugnet de Montarlot *l'Homme gris, almanach français, orné d'une victoire par jour*, etc., Paris, 1820, in-8°. Ce volume est en effet composé presque tout entier d'extraits du journal *l'Homme gris;* mais Cugnet n'eut jamais aucune part à la rédaction de ce journal, et par conséquent n'est point l'auteur de l'*almanach,* qui d'ailleurs ne porte pas son nom. A l'époque où cet homme faisait quelque bruit dans le monde, on publia son portrait ou plutôt sa caricature lithographiée. M—D J.

CUIT (GEORGE), habile peintre anglais, né en 1743, dans le village de Moulton (York), montra de bonne heure des dispositions remarquables pour l'art dans lequel il devait s'illustrer. Il faisait, sans avoir eu de maître, des portraits non pas à l'huile, mais au pinceau à cheveux, à l'encre de Chine, au crayon, lorsque lord Laurent Dundas entendit parler de lui et fut curieux de le voir. Il lui fit faire les portraits de ses enfants, et fut tellement frappé des talents du jeune artiste qu'il le prit sous son patronage, et l'envoya en Italie à ses frais. Cuit resta six ans à Rome, ne s'occupant que d'étudier les procédés et la théorie de son art, soit à l'académie, soit dans les nombreuses collections qui font de Rome un immense musée. De retour en Angleterre, il alla payer son tribut de reconnaissance à lord Laurent, qui l'accueillit gracieusement, et l'employa plusieurs mois de suite à peindre à fresque diverses pièces de sa maison de campagne. Cuit voulait ensuite se fixer à Londres; mais la délicatesse de sa santé, que détruisait l'air épais de la capitale, le contraignit à choisir un autre séjour : il se fixa à Richemond. C'est là qu'il mourut le 2 fév. 1818. Cuit a reproduit d'une manière délicieuse les décombres des vieilles tours, les murailles moussues que tapisse le lierre, le ruisseau qui fuit, la lune qui se mire dans les eaux : de la vérité, de la naïveté, de la force, de la grâce, du sentiment, il réunit toutes ces qualités au suprême degré. On lui reproche d'avoir, dans presque tous ses tableaux, visé à produire un effet analogue à celui que produit la chambre noire sur le papier. Ce défaut, qui n'est défaut qu'à cause de la fréquente réitération des mêmes effets, a pour cause principale l'isolement dans lequel vivait Cuit, loin du monde, des artistes, et avec ses vieux modèles, ses traditions et ses souvenirs. Aucun des châteaux des environs de Richemond n'échappa à son pinceau. Les tableaux qui le placent sur la ligne des plus habiles paysagistes sont les cinq qu'il fit pour M. Crompton, et quelques vues des forts du comté d'York. P—OT.

CULLERIER (M.-J.), chirur-

gien et médecin, né à Angers en 1758, fut d'abord placé par ses parents dans le séminaire de cette ville; mais ne se sentant point de vocation pour l'état ecclésiastique, il quitta cet établissement et se rendit en 1783 à Paris, où il suivit des cours à l'école pratique et au collège de chirurgie. Il y remporta plusieurs prix, obtint une place de gagnant-maîtrise, et mérita par ses talents la bienveillance de Desault, de Louis, de Chopart et autres professeurs renommés. Cullerier accepta le titre de médecin en chef de l'hôpital des vénériens, où il ouvrit des cours qui furent très-fréquentés. Il s'acquit une réputation spéciale dans la cure des maladies de ce genre, et ce fut même en opérant un vénérien qu'une goutte de pus lui ayant rejailli dans un œil il le perdit entièrement; ce qui a fait dire qu'il avait été blessé sur le champ de bataille. Il mourut, en 1826, président de la section de chirurgie à l'académie de médecine. On trouve dans les *Mémoires de l'académie de chirurgie*, un grand nombre d'observations importantes de Cullerier. Il a publié aussi: *Quelques faits relatifs à la vaccine*, Paris, 1802, in-8°. Enfin il a eu part au *Dictionnaire des sciences médicales* (1812), et aux *Ephémérides médicales* (1816). Z.

CUNICH (le P. Raimond), l'un des meilleurs poètes latins du XVIIIe siècle, naquit le 14 juin 1719 à Raguse, où il trouva des maîtres et des émules dans les Boscowich, les Stay, les Zamagna, etc. Admis jeune chez les jésuites, il y professa pendant quarante-cinq ans la rhétorique avec succès. L'abbé Morcelli, Lucchini, Lanzi furent au nombre de ses élèves. Lorsque la société fut supprimée, il remplissait la chaire de rhétorique au collège Romain. On lui en offrit une à l'université de Pise; mais il la refusa par attachement pour le savant cardinal Zelada, son protecteur et son ami. L'académie des Arcadiens se l'associa sous le nom pastoral de *Perelao Megaride*. Nourri de la lecture des anciens, il les égale dans l'épigramme; et ses élégies ont toute la douceur et l'harmonie de celles de Tibulle, mais avec moins de simplicité. Le P. Cunich mourut à Rome le 22 novembre 1794. On cite de lui : I. *De bono ærumnæ elegia* Varsovie, 1770 : Crémone, 1772. II. *Anthologia, sive epigrammata Anthologiæ Græcorum selecta lat. versibus reddita et animadversionibus illustrata*, Rome, 1771, in-8° ; nouvelle édition, augmentée d'épigrammes inédites, Reggio, 1827, in-8°. III. *Homeri Ilias lat. versib. expressa*, Rome, 1776, gr. in-fol., belle édition faite aux frais du duc Odescalchi. Cette version, aussi remarquable par la fidélité que par l'élégance, est ornée d'une préface dans laquelle l'auteur expose la méthode qu'il a suivie. On réunit cette traduction de l'Iliade à celle de l'Odyssée par le P. Zamagna (*Voy.* ce nom, LII, 66); elles ont été réimprimées dans le format in-8°. IV. *Epigrammatum libri quinque; accedit hendecasyllaborum libellus*, Parme, 1803, in-8°. Les pièces dont ce volume se compose avaient d'abord paru, du moins en partie, dans le *Giornale arcadico di Roma*. W—s.

CUOCO. *Voy*. Coco, dans ce volume, pag. 168.

CURÉE (Jean-François), naquit le 21 déc. 1756, à Saint-André près de Lodève. Ses opinions favorables à la révolution le firent nom-

mer, en 1790, l'un des administrateurs de l'Hérault; et ce département l'envoya l'année suivante à l'assemblée législative, puis, en 1792, à la Convention nationale, où il ne se fit point remarquer, et ne prit pas la parole une seule fois, si ce n'est dans le procès de Louis XVI, où il vota pour l'appel au peuple, la réclusion pendant la guerre et ensuite le sursis à l'exécution. En janv. 1797, il réclama, auprès du conseil des cinq-cents, contre la loi du 21 floréal précédent, qui l'empêchait comme ex-conventionnel de venir à Paris où il avait un procès à soutenir. On rendit à l'assemblée le compte le plus favorable de sa conduite et de ses opinions politiques; et tous les obstacles pour son voyage dans la capitale cessèrent l'année suivante, puisqu'il fut élu député de son département au conseil des cinq-cents. Ce ne fut qu'après l'assassinat des ministres plénipotentiaires français à Rastadt qu'il prit la parole dans cette assemblée, pour y faire l'éloge de Bonnier, l'un d'eux, et demander que son nom et celui de Roberjot fussent proclamés à chaque appel nominal. Il fit décider, le 30 juillet 1799, que la place de ce dernier resterait occupée par un costume de représentant, couvert d'un crêpe funèbre, et que, quand son nom serait prononcé dans les appels nominaux, le président proférerait ces paroles : « Que le sang des plénipotentiaires « français retombe sur la maison « d'Autriche! » Le 27 juillet, Curée s'opposa à la suppression des mots *haine à l'anarchie*, dans la formule du serment, et défendit les ex-directeurs, accusés par quelques-uns de ses collègues. Le 15 septembre, il combattit la proposition de déclarer la patrie en danger, attendu qu'il pouvait en résulter un mouvement populaire très-funeste, et il cita en preuve le 10 août 1792 qui renversa la monarchie! « Mais « aujourd'hui, s'écria-t-il, qu'au-« rions-nous à détruire, si ce n'est « des autorités républicaines et la « constitution qui nous régit? » Après la révolution du 18 brumaire à laquelle il avait concouru de tout son pouvoir, Curée fut nommé tribun. En 1800, il combattit le projet du gouvernement sur les rentes foncières, comme se rapprochant trop de la féodalité; il vota pour celui qui donnait plus d'extension au *droit de tester*, et entreprit de réfuter une opinion de Mirabeau contraire à la sienne. Le 22 avril, il fit l'éloge de Desaix, tué à Marengo. En 1801, il parla pour l'établissement des tribunaux spéciaux, et motiva son opinion sur la nécessité de comprimer les délits excités par le *fanatisme et la royauté*. Le 23 novembre 1803, il fut élu secrétaire. C'est lui qui proposa le premier au tribunat de déclarer Napoléon empereur. « Hâtons-« nous, s'écria-t-il, de demander « l'hérédité; car, ainsi que disait Pli-« ne à Trajan, c'est par là que « nous empêcherons le retour d'un « maître... Il ne nous est plus per-« mis de marcher lentement; le « temps se hâte; le siècle de Bona-« parte est à sa quatrième année; « et la nation veut un chef aussi « illustre que sa destinée.. » Tant de zèle fut récompensé par le titre de commandant de la Légion-d'Honneur que Curée obtint aussitôt après. Il prononça encore le 27 novembre de cette année un discours assez remarquable: « Une barrière « nouvelle, dit-il, s'opposera au re-« tour des factions qui nous déchi-« rent, et de cette maison que nous

« proscrivîmes en 1792, parce « qu'elle avait violé nos droits, de « cette maison que nous proscri- « vons aujourd'hui, parce que ce « fut elle qui alluma contre nous « cette guerre étrangère et la « guerre civile qui fit couler des « torrents de sang, qui suscita les « assassinats par les mains des « *chouans*, et qui, depuis tant « d'années, a été enfin la cause gé- « nérale des troubles et des désas- « tres qui ont déchiré notre patrie; « ainsi le peuple français sera assuré « de conserver sa dignité, son indé- « pendance, et son territoire..... » Dans une autre séance, Curée s'exprima de la manière suivante : « Malgré tous les efforts du cabinet an- « glais, la paix continentale ne se- « ra point troublée; elle sera affer- « mie par le seul concours des gran- « des puissances du continent; en « sorte que, d'après la pente irrésis- « tible des choses, on verra bientôt « ce gouvernement, ennemi-né de « toute prospérité, réduit, ou vain- « cu dans ses prétentions, par con- « séquent la liberté des mers assu- « rée, et l'indépendance de tous les « pavillons reconnue...» A l'époque de la dissolution du tribunat, Curée fut nommé membre du sénat-conservateur le 13 août 1807, et il obtint en 1808 le titre de comte de *Labédissière*. La chute de Napoléon en 1814 le priva de tout emploi. Il se retira dans son département, et mourut à Pezenas en 1835. M—D j.

CURIAL (le comte PHILIBERT-JEAN-B.-FRANÇ.-JOSEPH), né à Saint-Pierre d'Albigny, en Tarentaise, le 21 avril 1774, s'enrôla dans la légion des Allobroges, après l'invasion des Français dans sa patrie en 1792, et fit sa première campagne dans le midi de la France, sous les ordres de Carteaux que la Convention avait chargé de poursuivre les insurgés fédéralistes. Curial passa ensuite à l'armée d'Italie, puis en Egypte, et fut successivement nommé capitaine et chef de bataillon. Revenu en France avec Bonaparte qui l'avait distingué, il reçut de lui un brevet de colonel, et commanda avec beaucoup de valeur à la bataille d'Austerlitz le quatre-vingt-huitième régiment d'infanterie. Nommé bientôt après colonel-major des fusiliers de la garde impériale, Curial combattit avec cette troupe à Eylau, puis à Friedland; fut promu au grade de général de brigade, puis créé baron et commandant de la Légion-d'Honneur. A la bataille d'Essling, ce fut lui qui, après huit sanglantes attaques, enleva définitivement le village de ce nom. Il mérita par cet exploit le grade de général de division, puis le titre de comte, et commanda les chasseurs de la garde dans la désastreuse expédition de Russie, en 1812. Chargé d'organiser à Mayence le nouveau corps qui reçut le nom de *jeune garde*, Curial commanda cette troupe dans la campagne de Saxe, en 1813; et le 16 octobre, deux jours avant la grande bataille *des nations*, il s'empara de la position de Dolitz et fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le général autrichien Merfeldt. Curial contribua encore beaucoup à repousser les efforts des Austro-Bavarois qui voulaient couper la retraite de l'armée française à Hanau. Il se distingua également dans plusieurs affaires de la campagne de France, au commencement de 1814. Ayant envoyé dès le 8 avril son adhésion à la déchéance de Napoléon, il fut nommé par Louis XVIII chevalier de Saint-Louis, pair de France

et commandant d'une division militaire dans le moment où son beau-père, le comte Beugnot, était directeur de la police. Napoléon à son retour de l'île d'Elbe ne le traita pas avec autant de faveur. Cependant il lui donna un commandement au pied des Alpes, dans son propre pays, sous les ordres de Suchet. Après le second retour de Louis XVIII, Curial recouvra tous ses titres, et fut créé gentilhomme de la chambre. Il commanda, en 1823, une division en Catalogne sous le maréchal Moncey. Sa faveur augmentant de plus en plus, il fut nommé commandeur de Saint-Louis, premier chambellan et grand-maître de la garde-robe du roi. Ce fut en cette qualité qu'il assista au sacre de Charles X, à Reims, en 1825. Il fit dans ce voyage une chute grave, et depuis cette époque sa santé s'altéra de jour en jour. Il mourut à Paris le 29 mai 1829.—Un de ses fils, qui était aide-de-camp de Suchet, fut tué au combat de Pultusck, en 1807. — Un autre était page du roi Charles X. — Curial, député du Mont-Blanc au conseil des anciens en 1798, était de la même famille. Il parla dans cette assemblée sur différentes questions d'administration, retourna dans son pays après le 18 brumaire, et fut président du tribunal civil à Chambéry. M—d j.

CURTIS (Guillaume), naquit à Wapping dans le comté de Nottingham, en 1761, et suivit d'abord la carrière commerciale de son père et de son aïeul. La grande fortune que ceux-ci avaient amassée par le débit du biscuit de mer, et que Guillaume augmenta encore, tant dans cette branche de commerce que dans sa participation aux pêcheries de la mer du Sud, et enfin dans la maison de banque connue sous la raison Curtis, Robarts et Curtis, lui donna beaucoup d'influence. Dès 1785, il fut un des aldermen de la Cité de Londres. En 1789 et 90, il remplit les fonctions de shérif, et fut de tous les candidats de la Cité celui qui obtint le plus de suffrages pour la chambre des communes. Ce témoignage d'estime lui fut renouvelé aux élections de 1796, 1802, 1806, 1807, 1812, qui toutes le renvoyèrent au parlement. En 1818 seulement, après avoir vingt-huit ans de suite représenté la Cité de Londres, il eut le désagrément de voir les suffrages se porter sur un compétiteur. Une assemblée de négociants lui en exprima ses regrets par une adresse honorable, qui lui fut présentée dans une tabatière d'or de la valeur de deux cents guinées. L'année suivante, il rentra dans la chambre comme représentant de Blechingly; et aux élections générales de 1820, ainsi qu'à celles de 1826, il fut nommé de nouveau par la Cité. Il ne tarda point à se retirer des affaires, et il envoya sa démission de membre de la chambre des communes en 1827. La carrière parlementaire de sir Guill. Curtis fut peu brillante. C'était essentiellement un des membres ministériels, et il fut toujours le premier à proposer des adresses de félicitation au souverain. Aussi le régent, depuis George IV, l'honorait-il d'une distinction flatteuse. Souvent on le voyait à Ramsgate, dans son yacht particulier, suivre les promenades du prince. En 1821, lors de son voyage en Hanovre, le monarque dîna et coucha chez lui. Il l'emmena en Ecosse l'année suivante, et tous deux prirent de compagnie le philebeg des Highlands. Sir Guillaume Curtis était baronnet depuis 1802, colonel du neuvième régiment

des volontaires de Londres, alderman-doyen, président de la compagnie d'artillerie et de l'Hôpital du Christ. Il mourut le 18 janvier 1829. — Son frère, *Charles* Curtis, mort dix jours avant lui, avait été successivement recteur de Solyhull et de Saint-Martin. — Curtis (*Jean*), quaker et médecin, né vers 1766, à Alton, s'occupa spécialement de l'ornithologie, qu'il contribua beaucoup à répandre. Il possédait la connaissance des oiseaux de la Grande-Bretagne à un point tel qu'au chant seul et sans les voir, il disait infailliblement à quelles espèces ils appartenaient. Jean Curtis mourut le 12 mai 1829. C'était le frère du célèbre entomologiste Guillaume Curtis (*Voy.* ce nom, X, 378). P—ot.

CURWEN (Jean Christian, plus connu sous le nom de), agronome anglais, né en 1756, était de l'ancienne et honorable famille des *Mac-Christen*, de l'île de Man, qui ont donné des juges à cette île pendant plusieurs générations. Il dut à un mariage le nom de Curwen, qu'il joignit ou plutôt qu'il substitua à celui de Christian en 1790. Déjà il était entré depuis quatre ans dans la carrière politique, comme représentant de la ville de Carlisle à la chambre des communes. Il occupa ce poste jusqu'en 1812, époque à laquelle la faveur populaire sembla l'abandonner; mais il reparut sur la scène quatre ans après, et fut élu à trois reprises par la même ville en 1816, en 1818, et aux élections générales de 1820, qui suivirent la mort de George III. Il se présenta encore deux fois comme candidat dans le comté de Cumberland, qui l'envoya toujours à la chambre des communes. Il mourut en 1828, siégeant encore au parlement pour les mêmes électeurs. Ce fut là, comme on voit, de 1786 à 1828, sauf une courte interruption de quatre années, une bien longue carrière parlementaire; mais, peu remplie d'actes politiques, elle n'aurait pas suffi pour lui assurer une place dans le souvenir des hommes, s'il ne s'était créé des titres particuliers à leur estime et à leur reconnaissance par l'heureuse et constante application de toutes ses facultés au perfectionnement de l'agriculture. L'Angleterre, si renommée aujourd'hui pour l'état avancé et la prospérité toujours croissante de son agriculture, n'a pas eu parmi ses grands propriétaires, généralement éclairés, beaucoup d'agronomes qui aient autant fait pour aider aux progrès de cette industrie. Il n'y avait pas pour Curwen de terrain, si ingrat qu'il fût, dont il n'eût appris à corriger les défauts, et pas de terre si féconde, dont il ne parvînt à augmenter les forces productives. Mais ce qui lui assure une place à part entre les agronomes de tous les pays, c'est qu'il est considéré comme l'inventeur de ce procédé de fumage qui consiste à parquer, à faire séjourner et paître les bestiaux sur les terres que l'on veut engraisser et fertiliser. Un observateur et un praticien aussi distingué ne pouvait pas manquer de constater et d'apprécier la grande loi générale de la nature, en vertu de laquelle les espèces animales et les espèces végétales font entre elles un échange continuel de leurs substances et de leurs propriétés, de telle sorte que les animaux, par le fumier qu'ils donnent, aident puissamment à développer les végétaux qui, de leur côté, entretiennent et multiplient les races d'animaux. De cette observation, il déduisit naturellement tout l'avan-

tage qu'il peut y avoir dans certains cas à faire stationner les troupeaux, pendant des semaines et des mois entiers, sur les champs qu'il s'agit de fumer ; aussi l'a-t-on surnommé dans la Grande-Bretagne *le père du fumage* (*the father of the soiling system*), c'est-à-dire tout au moins du fumage des terres par le *parcage*. Ce n'est pas là du reste le seul procédé ingénieux et utile qu'il ait propagé en agriculture. Il rechercha avec soin le moyen de rendre plus nutritives les herbes que l'on donne aux bestiaux, et il s'arrêta avec un grand succès à l'idée de les préparer par la vapeur, au lieu de les faire simplement bouillir : de cette manière, il réussissait à leur conserver tout leur suc et tout leur parfum, qui s'évaporent par l'ébullition ordinaire. Quand on ne serait redevable à Curwen que d'avoir mis en circulation ces deux idées fécondes, qui sont aujourd'hui connues et appliquées partout, sans qu'on sache dans quelle tête elles ont germé d'abord, il faudrait reconnaître qu'elles n'ont pu venir à un esprit d'un ordre inférieur. La puissante impulsion d'ailleurs qu'il a donnée à tous les perfectionnements agricoles, le grand nombre de préjugés et de coutumes vicieuses dont il a débarrassé la culture, la direction nouvelle qu'a reçue de ses exemples l'art d'exploiter une ferme, tout nous dispense d'entrer dans le détail de ses autres applications également heureuses, mais moins importantes. CH—R.

CUSTIS (CHARLES-FRANÇOIS), écuyer, naquit le 28 août 1704 à Bruges, où s'était établi son père, originaire d'Angleterre, mais né en Hollande. Reçu avocat au conseil de Flandre, le 15 avril 1725, il prit rang dans la magistrature six ans après, fut élu échevin en 1735, et commis des fortifications en 1751. Il exerça aussi les fonctions de juge des domaines du prince, ainsi que des droits d'entrée et de sortie tant de la ville que du Franc de Bruges. Une maladie lente ayant épuisé ses forces, il mourut le 26 février 1752. Custis était instruit et laborieux. Il a publié : *Annales de la ville de Bruges, recueillies de divers auteurs et contenant les choses les plus remarquables arrivées en cette ville et dans les environs, depuis son origine jusqu'à notre temps* (en flamand), Bruges, 1738, 2 vol. in-12. Cet ouvrage va jusqu'à l'an 1700 ; il est curieux, exact, utile, et doit avoir coûté beaucoup de recherches à l'auteur. La dernière édition a paru en 1765, 3 vol. petit in-8°. Custis cite souvent dans ces Annales la Chronique flamande et inédite de Nicolas Despars, qui fut bourgmestre des échevins de Bruges en 1578 et 1584, et qui mourut en 1597. Son épitaphe, dans la chapelle de l'hospice de la Potterie, dont il était tuteur, le qualifie de *nobilis vir litteris et armis clarus... Nec non antiquitatis indefessus indagator*. On a encore de Custis, en manuscrit, dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles : I. *Bibliothèque des histoires belgiques*, ou *Mémoires touchant les meilleurs auteurs et les plus belles éditions de ceux qui ont écrit au sujet de l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tome Ier, A-H ; tome II, I-Z ; tome III, les anonymes avec un supplément de 14 pages, in-4°. II. Cet ouvrage a été refondu dans le suivant du même auteur, conservé au même lieu : *Bibliographie des Pays-Bas*, ou *Histoire générale de tous les livres*

qui traitent tant de la géographie que de la chronologie et des autres matières historiques des dix-sept provinces avec les deux pays enclavés, qui sont l'archevêché de Cambrai et l'évêché de Liège, 3 vol. in-4°. Le tome Ier contient, outre la bibliographie générale, celle en particulier de chacune des dix provinces catholiques en 386 pages; le second volume, l'histoire bibliographique des Provinces-Unies en 404 pages; enfin le tome IIIe est un supplément en 82 pages avec une table très-ample. La préface, datée de Bruges le 20 fév. 1741, est fort modeste. L'auteur s'y plaint qu'il n'y ait point en Belgique de collections de livres ouvertes au public, et qu'il ait été dans la nécessité de se borner à la sienne propre. III. Dans la bibliothèque de Gand, on garde aussi un manuscrit de Custis, intitulé : *Connaissance du théâtre français et italien, où l'on trouve un détail raisonné des comédies, tragédies et opéras, l'argument de chaque pièce avec des remarques critiques*, 8 vol. in-4°, avec la table; mais il manque les tomes VI et VII. On trouve pareillement dans cette bibliothèque : IV. *Archives de Bruges*, ou *Recueil de fondations, donations, privilèges, règlements, statuts, ordonnances et autres actes publics concernant la ville de Bruges, le territoire du Franc et son diocèse*, 11 vol. in-4°, compilation qui contient plusieurs articles intéressants. V. *Catalogue raisonné de la bibliothèque de Ch.-Fr. Custis de Bruges*, 10 vol. in-4°, dont il ne reste plus que quatre, savoir : le IIIe, contenant les historiens; le IVe, les ouvrages mêlés; le Ve, la politique et les mathématiques, et le Xe, la table des matières. VI. *Bibliothèque choisie d'un gentilhomme*, ou *Instruction d'un père à son fils pour lui ouvrir le chemin aux belles-lettres, aux arts et aux sciences*, in-4°. VII. *Atlas curieux, céleste, terrestre et marin*, ou *Recueil choisi des meilleures cartes géographiques des plus excellents maîtres*, 3 vol. in-4°. C'est un catalogue détaillé et non un atlas. VIII. *Fama Brugensis resonans vitas et scripta Brugensium nobilitate, virtutibus, conditione aliave nota clarorum*, 3 vol. in-4°. R—F—G.

CUVELIER *de Trye* (JEAN-GUILLAUME-ANTOINE), qu'on a appelé le *Crébillon du mélodrame*, comme un de ses rivaux en était surnommé le *Corneille*, naquit le 15 janvier 1766, à Boulogne-sur-mer, où il était avocat avant la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, fut nommé, en 1793, commissaire dans les départements de l'ouest, puis employé dans l'administration des armées. En 1804, Bonaparte, projetant une descente en Angleterre, décréta la formation de guides interprètes à qui la langue anglaise serait familière, et Cuvelier partit pour Boulogne, avec le titre de commandant en chef de cette compagnie. Le camp de St-Omer quitta brusquement le blocus de l'Angleterre, et devint l'avant-garde de la grande armée. Cuvelier, voyant sa compagnie licenciée, vint à Paris, en 1806, remplir les fonctions de sous-chef dans les bureaux de la commission d'instruction publique, et composa un grand nombre de mélodrames pour les boulevarts. Ce dramaturge n'avait alors pour rival que M. Guilbert de Pixérécourt. Depuis il s'est livré au genre du roman, mais avec

moins de succès. Il est mort à Paris le 27 mai 1824. Les titres de ses divers mélodrames et pantomines, qu'on ne joue plus, et qui ne reparaîtront sans doute jamais, se trouvent dans les *Annuaires dramatiques*. Il serait inutile et fort long de les donner. Quant au style de ces pièces, on peut s'en former une idée, d'après les phrases suivantes: *La bienfaisance est un coupon de la vertu... L'oreiller du crime est bourrelé de remords.* Un brigand dit en *à parte: Feignons de feindre, pour mieux dissimuler!....* Voici la liste des romans de Cuvelier: I. *Damoisel et bergerette*, *historiette du XVe siècle*, 1795, 1 vol. in-8°. II. *Nouvelles*, *contes*, *historiettes*, *anecdotes*, *mélanges*, 1802, 2 vol. in-8°. III. *Le bandit sans le vouloir et sans le savoir*, 1809, 3 vol. in-12. On lui attribue encore plusieurs ouvrages lyriques, et la musique de quelques-unes de ses romances. F—LE.

CUVIER (le baron George (1)-Léopold-Chrétien-Frédéric), le plus célèbre naturaliste de notre époque, naquit le 23 août 1769, à Montbéliard (département du Doubs), alors capitale d'une principauté de l'empire germanique. Son père, issu de la branche cadette d'une famille protestante originaire du Jura, qui, lors des persécutions religieuses, avait cherché un refuge dans la principauté de Montbéliard, après quarante ans de services dans l'un des régiments suisses à la solde de la France, n'avait pour toute fortune qu'une modique pension de retraite, et ce n'est qu'avec de grandes difficultés que ce brave officier put élever sa famille. Heureusement le jeune Cuvier trouva près de sa mère, femme d'un esprit élevé, les moyens de cultiver et d'étendre son intelligence. Elle lui faisait répéter ses leçons, l'occupait à dessiner, lisait avec lui des livres d'histoire et de littérature, et accompagnait ses lectures de réflexions pleines de sens, qui contribuèrent beaucoup à développer cette sagacité que l'on a plus tard admirée dans ses ouvrages. C'est à la vue d'un Buffon qui se trouvait dans la bibliothèque d'un de ses parents qu'il prit du goût pour l'histoire naturelle; il s'amusa à en copier les figures et à les enluminer d'après les descriptions. Il avait même imaginé de découper des profils d'oiseaux sur du carton et d'y coller des morceaux de soierie de la forme et de la couleur des plumes. Cet exercice, aidé d'une mémoire prodigieuse et d'une grande aptitude à tous les travaux de l'esprit, lui rendit dès l'âge de douze ans les quadrupèdes et les oiseaux aussi familiers que s'il les eût étudiés dans une collection. A quatorze ans et demi, il avait terminé ses études collégiales, et malgré son penchant pour l'histoire naturelle, afin de diminuer la gêne de ses parents, il chercha à obtenir une des bourses que possédait le comté de Montbéliard à l'université de Tubingue, pour les jeunes gens qui se vouaient à l'état ecclésiastique; mais le recteur du gymnase, qu'il avait irrité par quelques sarcasmes, ne lui accorda pas le rang qui pouvait lui faire obtenir cette faveur, quoiqu'il eût jusque-là con-

(1) Ce prénom *George* ne lui appartenait pas. Sa mère le lui donna en souvenir d'un fils aîné mort en bas âge. Cuvier le garda toujours par habitude et par respect; et même après son mariage, pour éviter des difficultés judiciaires, il obtint l'autorisation légale de joindre ce prénom à ceux que portait son acte de naissance.

stamment surpassé tous ses camarades. Ceux-ci étaient tellement convaincus de sa supériorité qu'ils l'avaient nommé président d'une petite société littéraire, imaginée par lui, pour faire des lectures en commun et pour discuter les réflexions que ces lectures feraient naître dans l'esprit de chacun d'eux. Par un concours de circonstances fortuites, ce fut précisément l'injustice du maître qui lui ouvrit la carrière où son génie l'appelait. Le duc Charles de Wurtemberg, souverain du pays de Montbéliard, étant venu visiter le prince Frédéric, son frère, qui en était gouverneur, et ayant entendu parler par sa belle-sœur de la mésaventure et des talents du jeune Cuvier, lui accorda sur-le-champ une place gratuite dans l'Académie Caroline de Stuttgard, école où, à l'exception de la théologie, on enseignait toutes les sciences et tous les arts, et qui, outre Cuvier, a formé Schiller, Kielmeyer et un grand nombre d'autres hommes de mérite. Après une année de philosophie et d'étude de la langue allemande, il suivit les cours de la faculté dite d'administration (*cameralvissenschaff*), par la raison qu'on s'y occupait d'histoire naturelle et qu'il y trouverait l'occasion d'herboriser et de visiter les cabinets. C'est ainsi qu'il fit une étude des éléments et de la pratique du droit, qui lui donna par la suite une grande facilité pour les affaires. Ne pouvant acheter des livres, il y suppléa par des descriptions et des figures, que l'on trouve dans ses manuscrits, sous les titres de *Diarium zoologicum* et *Diarium botanicum*, et qui contiennent plusieurs centaines d'insectes dessinés avec une rare perfection. Pendant le temps des vacances et aux heures de récréation, il se livrait à l'étude et à la lecture, empruntant les livres de ses camarades et ceux de la bibliothèque de l'académie; et, comme le résultat de ses lectures se classait méthodiquement dans son heureuse mémoire, il quitta Stuttgard avec une instruction générale très-étendue, on pourrait presque dire universelle, après avoir obtenu le titre de chevalier que l'on n'accordait qu'à cinq ou six jeunes gens, sur près de quatre cents qui fréquentaient l'académie, et après avoir reçu l'assurance d'être placé dans l'administration de son pays avant peu d'années. La position de ses parents ne lui permit pas d'attendre l'accomplissement de cette promesse : son père, à cause du désordre des finances de la France, touchait inexactement sa pension, et pour ne pas augmenter ses charges, le jeune Cuvier accepta l'offre que lui fit un de ses compatriotes, M. Parrot, qui se rendait en Russie, de le remplacer comme précepteur dans une famille protestante de la Normandie. Il arriva à Caen au mois de juillet 1788, âgé de près de dix-neuf ans. C'est dans cette ville et dans une maison de campagne du pays de Caux, au milieu de la famille du comte d'Héricy, qu'en observant les productions de la mer et en continuant ses études sur les insectes, il jeta les fondements de ses travaux les plus importants. C'est aussi au château de Fiquainville, rendez-vous de la noblesse des environs, qu'il fut mis au fait des usages de la société française, et que, cherchant à éclairer par quelques recherches les discussions que faisaient naître les premiers évènements de nos troubles politiques, il s'instruisit des affaires de la France. Cuvier passa ainsi sept années en Normandie, complè-

tement livré à l'étude, à l'abri des orages et des distractions de la révolution; mais ces orages jetèrent dans cette contrée l'homme qui devait l'en faire sortir. L'abbé Tessier, s'y étant réfugié avec l'emploi de médecin de l'hôpital militaire de Fécamp, engagea Cuvier, dont il avait apprécié le mérite, à faire un cours de botanique aux jeunes médecins de son hôpital, et parla de lui dans ses lettres à MM. de Jussieu et Geoffroy. Cuvier entra en correspondance avec ce dernier, en lui envoyant deux mémoires, l'un sur l'anatomie du poulpe et de l'escargot orné de figures, et l'autre sur la classification des quadrupèdes. Ces mémoires furent présentés à la société d'histoire naturelle qui le nomma aussitôt l'un de ses membres; et le secrétaire de cette société, Millin, obtint pour lui la promesse d'une place à la commission temporaire des arts. M. Geoffroy, en l'engageant à se rendre dans la capitale, lui fit entrevoir qu'il serait nommé suppléant de Mertrud, vieillard octogénaire, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle. C'est sur ces espéracnes qu'en mars 1795 Cuvier vint à Paris, où il s'annonça dès-lors comme un de ces hommes destinés à donner une impulsion nouvelle aux sciences qu'ils cultivent. Il lut, à la société d'histoire naturelle et à la société philomatique, une dissertation sur la formation et l'usage des méthodes, et un mémoire sur l'organisation et les rapports des animaux à sang blanc. Dans le premier écrit, il démontre que l'excellence ou le vice d'une méthode tient au choix plus ou moins bon que l'on a fait des caractères et de leur subordination. Dans le second, faisant déjà d'heureuses applications de ses principes, il divise les animaux à sang blanc en trois classes, fondées sur la forme du système nerveux et du cœur pour les deux premières, et sur l'absence de ces organes pour la dernière. Ces mémoires, ainsi que plusieurs observations sur certains insectes et certains crustacés, dont quelques-unes datent de 1792, sont insérés dans le Magasin encyclopédique et dans la Décade philosophique. La réputation de Cuvier s'étendit avec assez de rapidité pour qu'à la création des écoles centrales il en fût, d'un aveu pour ainsi dire unanime, nommé professeur d'histoire naturelle. Le 2 juillet 1795, il fut appelé comme suppléant à la chaire d'anatomie comparée. Cette dernière place lui donnant un logement, il se hâta de faire venir auprès de lui son père, octogénaire, et son frère, actuellement membre de l'académie des sciences et inspecteur-général de l'université; sa mère étant morte trois ans auparavant, il n'eut pas le bonheur de la rendre témoin de ses succès. Une fois en possession des ressources que lui offrait un vaste établissement, il donna l'essor à toute l'ardeur de son esprit. Son premier soin fut de s'occuper de la formation d'un cabinet. Pour cet effet, il fit rassembler, dans de vastes greniers contigus à la maison qu'il occupait, quelques squelettes que Mertrud avait laissés et tout ce qu'on put retrouver de ceux qu'avait faits Daubenton, ou que Buffon avait tirés de l'académie des sciences, et que l'on avait entassés dans les combles du cabinet d'histoire naturelle. Souvent, dans les commencements, son frère et lui furent obligés de scier et de fixer eux-mêmes les planches presque bru-

tes sur lesquelles les squelettes étaient ensuite rangés. Telle fut l'origine de ce cabinet d'anatomie, devenu aujourd'hui, grâce aux soins et aux efforts de toute sa vie, l'une des parties les plus importantes du Muséum, et dans lequel ses élèves et plusieurs de ses émules et de ses rivaux sont venus puiser leur instruction. Aussi le regardait-il avec raison comme un de ses plus importants travaux et comme constituant une sorte de publication anticipée de ses recherches. Le 17 décembre de cette même année 1795, il fut nommé membre de l'Institut, qui venait d'être créé; et ce fut à la séance publique d'installation de ce corps, le 4 avril 1796, que, dans un mémoire sur les éléphants fossiles, il émit cette pensée, que les animaux dont les débris sont enfouis dans le sein de la terre sont des animaux perdus. En 1798, il publia pour ses auditeurs, à l'école centrale du Panthéon, son *Tableau elémentaire des animaux*. Dans cet ouvrage, Cuvier commence à faire une application générale de ses principes sur la subordination des caractères. Il y divise le règne animal en sept classes; quatre, déjà reconnues depuis longtemps pour les vertébrés, et trois pour les animaux sans vertèbres. Il adopte la nomenclature linnéenne, mais il donne plus de précision aux caractères des genres et des espèces, et suit en l'améliorant la classification de Storr pour les mammifères. Celle des oiseaux est une combinaison des systèmes de Linné et de Buffon, et comprend six ordres. La classe des reptiles est divisée en deux ordres, les ovipares quadrupèdes et les serpents; celle des poissons est divisée en six ordres comme dans Linné; celle des mollusques est mise en tête des animaux sans vertèbres; et dans la classe des insectes il place les vers articulés, qu'on avait laissés jusqu'à lui parmi les mollusques; il adopte pour les insectes proprement dits, en grande partie, la méthode de Fabricius, mais il donne encore plus de soins que cet entomologiste aux organes de la bouche, et place en tête de la classe les crustacés, les myriapodes et les arachnides, qui dans Linné se trouvaient relégués à la fin. La classe des zoophytes est divisée en sept ordres, les échinodermes, les zoophytes mous, parmi lesquels il range les infusoires, les zoophytes proprement dits, les escarres, les cératophytes, les lithophytes et les éponges. Cet ouvrage, empreint déjà d'un puissant esprit de méthode, devait faire place plus tard au grand traité du règne animal, dont il n'était que l'ébauche, et donner l'impulsion à des travaux qui ont eux-mêmes puissamment servi à le perfectionner. En 1808, il publia deux importants mémoires, l'un sur la manière dont se fait la nutrition dans les insectes, et l'autre sur les vaisseaux sanguins des sangsues. Il montre dans le premier, inséré dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle, que le vaisseau dorsal n'est pas un véritable cœur, que les insectes ayant des trachées qui portent l'air atmosphérique au fluide nourricier n'ont pas besoin de vaisseaux, et que, n'ayant pas de vaisseaux, la nutrition et les sécrétions se font par imbibition. On peut donner cette suite de raisonnements logiques appuyés sur les faits comme un exemple de la véritable méthode démonstrative dans les sciences d'observation. Ce mémoire est devenu la base de l'établissement définitif de la classe

des insectes (2). Le second, publié dans le Bulletin philomatique, démontre que la couleur rouge du sang de la sangsue ne vient pas du sang que l'animal a sucé, mais qu'elle est sa couleur naturelle, et bientôt, généralisant ses idées sur ce sujet, il forma des vers à sang rouge une classe à laquelle M. de Lamarck a donné le nom d'annélides. En 1800, Cuvier commença la publication de ses *Leçons d'anatomie comparée*, devenue nécessaire pour les nombreux anatomistes auxquels l'éclat de son enseignement avait inspiré le goût de cette science. Après avoir jeté dans la première leçon un coup-d'œil général sur l'économie animale, sur la structure, les rapports, les fonctions des organes et sur la division des animaux, il étudie dans toute la série de ceux qui en sont pourvus les organes du mouvement, les organes des sens, les organes de la digestion, des sécrétions, de la circulation, de la respiration, de la voix, et enfin ceux de la génération. Ce livre, qui a été traduit en allemand et en anglais, est encore aujourd'hui classique, quoique ce ne fût dès-lors que l'ébauche d'un grand plan; et il a servi, depuis son apparition, d'enseignement à tous ceux qui se sont livrés à l'étude de cette science, aussi bien qu'aux zoologistes, car aujourd'hui l'anatomie comparée est devenue l'auxiliaire obligée de la zoologie. Il n'y a que l'introduction, la première leçon et les généralités en tête des autres qui soient écrites de la main de Cuvier; le reste est dû à deux de ses élèves, MM. Duméril et Duvernoy, qui ont rédigé les notes prises à son cours en y ajoutant toutefois ce qu'ils avaient observé dans les dissections qu'ils faisaient avec lui; mais il surveillait l'impression de cet ouvrage et s'en est constamment avoué l'auteur. A la fin du premier volume se trouvent des tableaux qui offrent déjà d'importantes améliorations à la classification adoptée dans le Tableau élémentaire. Les vers et les crustacés élevés au rang de classe y sont placés à la tête des articulés. Le 8 janvier 1800, Cuvier fut nommé professeur au collége de France, en remplacement de Daubenton. Il a donné dans cet établissement, pendant quelques années, des cours de zoologie et de paléontologie, et, sur la fin de sa vie, une histoire des sciences naturelles qui n'a été imprimée que par extraits. Le 11 juin 1802, il fut élu commissaire de l'Institut auprès des inspecteurs-généraux de l'instruction publique, et en cette qualité il se rendit à Nice, à Marseille et à Bordeaux, pour y organiser les Lycées. Pendant cette mission, ayant été nommé secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut (depuis académie des sciences), dont il avait été déjà deux fois secrétaire temporaire, il abandonna ses fonctions de commissaire de l'instruction, et revint à Paris prendre possession de sa nouvelle charge. Il se maria bientôt après avec Mme Duvaucel, veuve du fermier-général de ce nom. De ce mariage sont nés quatre

(2) M. Carus ayant aperçu un mouvement dans le sang des pattes de quelques insectes, on a voulu en conclure qu'il y a une circulation dans ces animaux; mais l'agitation qu'impriment au liquide nourricier les contractions du vaisseau dorsal, et les phénomènes auxquels on a donné le nom d'endosmose, que doit amener nécessairement la nutrition d'organes plongés dans un liquide, suffisent pour rendre compte des mouvements moléculaires que l'on a observés, sans qu'on doive y voir une véritable circulation. Ces mouvements sont semblables à ceux que l'on aperçoit autour des branchies des poissons et des mollusques, et qui sont dus aux combinaisons chimiques qui se passent à leur surface.

enfants qui ne lui ont pas survécu. Les deux garçons et une des filles sont morts en bas âge; l'autre fille est morte en 1827, à l'âge de vingt-deux ans. Outre ses Leçons d'anatomie comparée, Cuvier publiait dans les Annales du Muséum une suite de monographies sur l'anatomie des mollusques, modèles de descriptions claires et précises, d'érudition et de critique, et témoignages de sa dextérité dans l'art des préparations anatomiques ainsi que de son habileté dans l'art du dessin; elles ont été recueillies en un volume in-4°, Paris, 1817. Il donnait également dans ces Annales une longue suite de mémoires sur les ossements fossiles, précédés de monographies ostéologiques et zoologiques qui fournissent des points de comparaison pour les débris dont il cherche à restituer la nature, et qui confirment la vérité de ses conclusions. Ces monographies constatent d'une manière précise les espèces connues à l'époque où elles parurent, et parmi ces espèces plusieurs sont établies par Cuvier. Les planches des premiers de ces mémoires sont toutes dessinées et gravées de sa main à l'eau-forte. Le besoin de connaître le gisement des fossiles des environs de Paris lui fit entreprendre, avec son ami Alexandre Brongniart, un travail sur la géologie de cette contrée, qui est devenu la base de nos connaissances sur les terrains tertiaires. A cette époque il professa pendant quelques années l'histoire naturelle à l'Athénée de Paris. En 1808, il fut nommé conseiller de l'université impériale, et en cette qualité, il reçut la mission (1809, 1811 et 1813) de présider les commissions chargées de visiter les établissements d'instruction publique des départements de l'empire français, situés au delà des Alpes et au delà du Rhin, et de proposer les moyens de les attacher à l'université. Les résultats de ces missions sont consignés dans trois rapports; le premier sur les départements de l'Italie, le second sur ceux de la Hollande, et le troisième sur ceux de la Basse-Allemagne. Ces voyages furent doublement utiles; ils raffermirent la santé de Cuvier affaiblie par ses travaux, et lui fournirent l'occasion de visiter les cabinets de ces pays et d'y faire dessiner les objets nouveaux, particulièrement les ossements fossiles de la Toscane, dont il se procura un grand nombre. Ce fut aussi comme conseiller de l'université qu'en 1809 il organisa la faculté des sciences, un des beaux établissements de haute instruction de la capitale; qu'en 1820 et 1822, en sa qualité de chancelier, il présida par intérim le conseil de l'instruction publique, et qu'enfin il fut chargé, comme membre de l'église luthérienne, de la surintendance des facultés de théologie protestantes. Plus tard et durant les cinq dernières années de sa vie, il y joignit la direction des cultes non-catholiques. En 1812, il publia, en 4 vol. in-4°, le recueil de ses mémoires sur les ossements fossiles, auquel il ajouta un discours préliminaire qu'on a réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, et qui a été traduit en plusieurs langues. Dans ce discours, Cuvier analyse les principales hypothèses sur la formation et les révolutions du globe; il expose la théorie de la corrélation des formes dans les êtres organisés, au moyen de laquelle il a reconnu et

reconstruit un nombre considérable d'espèces animales; il établit que tous les grands animaux terrestres sont à peu près connus, et que la fixité des formes, attestée par les ossements des animaux qui ont vécu il y a trois mille ans, et par les descriptions des anciens, ne permet pas de croire que les espèces fossiles ne soient que des variétés des espèces vivantes. La question de l'existence des os humains fossiles l'a conduit à penser que d'après le peu d'antiquité des dates authentiques, d'après les traditions de tous les peuples, et d'après le temps qu'il a fallu à nos attérissements, à nos alluvions, à nos dunes pour se former, la révolution qui a donné à nos continents leur forme actuelle, et après laquelle ils se sont peuplés des races d'hommes et d'animaux aujourd'hui vivants, ne peut remonter beaucoup au delà de cinq à six mille ans, et qu'elle a été précédée de plusieurs autres qui avaient alternativement plongé sous les eaux et mis à sec les continents. La collection nombreuse d'ossements fossiles réunie par ses soins dans une des salles du cabinet d'histoire naturelle doit être, aussi bien que le cabinet d'anatomie, considérée comme un de ses plus importants travaux. Dans cette même année 1812, il annonça ses nouvelles idées sur la classification des animaux en quatre embranchements, qui ont fait la base de son règne animal. En 1813, lorsqu'il était à Rome et sur la présentation du chef de l'université Fontanes, un décret impérial le nomma maître des requêtes; c'est ainsi qu'il fut appelé à parcourir la carrière de haute administration qu'il avait choisie dans sa jeunesse, et dans laquelle il a laissé des souvenirs d'un esprit aussi étendu et d'un savoir aussi profond que dans les matières scientifiques. En 1814, il fut nommé conseiller d'état, et en 1819 il eut la présidence du comité de l'intérieur, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. En 1817, il publia la première édition du *Règne animal*, en 4 vol. in-8°. C'était l'application détaillée de son nouvel arrangement en quatre embranchements des animaux vertébrés, mollusques, articulés et rayonnés, qu'il divise, le premier en quatre classes, le second en six, le troisième en quatre, et le quatrième en cinq. Ainsi les animaux sans vertèbres, qui ne formaient dans Linné que deux classes, celle des insectes et celle des vers, se trouvent partagés en quinze classes, de valeur à peu près égale aux quatre qui divisent les vertébrés. Il donne à ses ordres, à ses familles, à ses genres et même à ses espèces, des caractères souvent nouveaux et tirés soit de ses propres observations, soit de celles de ses contemporains entreprises d'après ses principes; les mammifères amphibies ne font plus qu'une tribu de la famille des carnivores; le daman et les solipèdes sont réunis aux pachydermes. Ses ordres des oiseaux sont à peu près les mêmes que dans le Tableau élémentaire, mais les familles y sont plus naturelles, les genres mieux distribués et les caractères pris du bec et des pieds plus précis. Il adopte pour les reptiles la division d'Alexandre Brongniart en cheloniens, sauriens, ophidiens et batraciens. Les poissons, pour lesquels Cuvier a toujours montré une sorte de prédilection, sont distribués d'après une méthode dont il avait indiqué les bases dans le premier volume des Annales du Muséum. Il rétablit la division fondée par Artedi sur la nature des rayons de

la dorsale ; les poissons osseux sont divisés en six ordres, les plectognathes, les lophobranches, les malacoptérygiens abdominaux, les subbrachiens, les apodes et les acantoptérygiens. Mettant à profit ses anatomies, celles de Poli, et les ouvrages de Lamarck et de Savigny, il distribue les mollusques, d'après la forme générale du corps, en six classes, distribution qui a suffi jusqu'à présent à tous les besoins de la science. Les entomologistes ayant, depuis quelques années, publié des travaux trop nombreux pour qu'il pût les suivre, il ne s'occupa que de la classe des annélides, dans l'embranchement des articulés, et chargea Latreille des autres classes ; mais il discuta cependant avec ce savant entomologiste les bases des coupes, et prit une part active à la rédaction de la classe des crustacés. Les animaux rayonnés sont autrement distribués que dans le Tableau élémentaire ; il y comprend les vers intestinaux, dont il fait une classe placée entre les échinodermes et les acalèphes ou zoophytes mous. Afin de conserver la trace des études qu'il avait faites des espèces dans les auteurs, pour l'établissement de ses coupes, il place en note au bas des pages celles qui lui paraissent certaines, en indiquant leurs nombreuses synonymies entassées dans les *species*. L'introduction est un résumé rapide et profond des fonctions animales, ainsi qu'un exposé clair et précis de la méthode naturelle. Le Règne animal est devenu dès son apparition la base de toutes les études zoologiques et celle d'une foule de travaux entrepris d'après les vues de son auteur ; il a été traduit en allemand, et a donné lieu à une imitation en italien ; il en a paru en anglais une traduction avec des additions considérables. En 1818, Cuvier fut élu membre de l'académie française pendant un voyage fait en Angleterre, aussi bien pour connaître les richesses scientifiques de ce pays que pour en étudier les mœurs et les institutions politiques. De 1821 à 1824, il a donné en 5 vol. in-4° une seconde édition des ossements fossiles, qui contient toutes les découvertes faites depuis sa première édition et principalement celles qui sont dues aux géologistes anglais sur les singuliers genres de reptiles que renferment les terrains secondaires, ce qui lui a fourni l'occasion d'un travail étendu sur l'ostéologie et les espèces de crocodiles vivants. On y trouve aussi l'ostéologie des grands carnassiers, celle des cétacés, et des additions nombreuses à celle des pachydermes. Il ne s'occupa plus cette fois de la géologie des environs de Paris ; les additions et corrections faites à ce travail sont dues entièrement à Alexandre Brongniart, qui l'avait déjà augmenté dans une édition particulière. En 1823, afin d'utiliser l'immense collection de poissons des galeries du Muséum, décuplée par ses soins, et afin de poser les bases d'un nouveau *systema naturæ*, d'un grand catalogue des êtres, tel qu'il le concevait, où chaque espèce examinée à l'extérieur et à l'intérieur fût rapprochée des espèces qui, sous ce double rapport, lui ressemblent davantage, de manière à former de petits groupes rapprochés eux-mêmes, d'après les mêmes lois, en groupes plus étendus, il commença la publication de *l'Histoire des poissons*, pour laquelle il s'associa un de ses élèves, Achille Valenciennes, et dont huit volumes ont paru de son vivant. Le premier livre

de cet ouvrage est une histoire de l'ichthyologie, fragment de son histoire générale des sciences naturelles; le second est consacré à donner une idée de l'organisation des poissons et de leur distribution méthodique en familles naturelles. Tout en continuant cette histoire des poissons, tout en se livrant à ses occupations administratives, il donna en 1829 et 1830 (car il semblait que son activité augmentât avec l'âge) une nouvelle édition du *Règne animal* en cinq vol. in-8°. Il ne se réserva encore parmi les animaux articulés que la classe des annélides; toutes les autres furent laissées à Latreille, qui, ainsi que lui, améliora considérablement la première édition. En 1830, il fit un nouveau voyage en Angleterre, et fut nommé, le 24 décembre de cette même année, associé de l'académie des Inscriptions. En 1831, il fut élevé à la dignité de pair de France, et la haute direction qu'il avait donnée au comité de l'intérieur faisait songer à lui attribuer la présidence générale du conseil d'état, quand la mort vint le frapper, après cinq jours de maladie, le 13 mai 1832, dans la soixante-troisième année de son âge, alors que ses facultés étaient encore dans toute leur force, et qu'il travaillait, avec trop d'ardeur peut-être, à une nouvelle édition de ses Leçons d'anatomie comparée. Pour compléter la revue des ouvrages de Cuvier, il faut ajouter le *Rapport sur les progrès des sciences naturelles*, depuis 1789, présenté à l'empereur Napoléon en 1808, imprimé en 1810, en 1 vol. in-8°, et qui forme une sorte d'introduction à la collection des rapports annuels qu'il a faits à l'académie de 1806 à 1830 (3); un nombre considérable de rapports faits sur des ouvrages présentés à l'académie, tels que les rapports sur l'anatomie du cerveau par Gall et Spurzheim, sur la théorie de la surface actuelle de la terre par le P. Chrysologue de Gy, sur la vessie aérienne des poissons par Delaroche, sur divers cétacés échoués sur les côtes de Paimpol, sur les enveloppes des fœtus par Dutrochet, sur les mémoires de Savigny, sur le thorax des insectes par Audouin, sur les expériences de Flourens et plusieurs autres. Il faut y ajouter encore les *Eloges* historiques des membres de l'académie, réunis déjà en 3 ol. in-8°, plusieurs articles de la *Biographie universelle*, où Cuvier analyse et expose avec un talent remarquable les doctrines et les découvertes des savants dont il écrit la vie, où il sait se faire comprendre des gens du monde, auxquels ces ouvrages sont principalement destinés et où il sait encore intéresser tous les lecteurs par la manière pittoresque avec laquelle il peint ses personnages et par les réflexions philosophiques que lui inspire son sujet. Enfin, dans le nombre considérable de ses mémoires sur différents points d'anatomie et de zoologie, il faut citer ceux sur le larynx inférieur des oiseaux, sur le prétendu sixième sens des chauves-souris, où il démontre que ce sixième sens n'est autre que le toucher; sur l'oreille interne des cétacés, sur les narines de ces mêmes animaux, sur les différences des cerveaux, sur les dents des mammifères, des reptiles et des poissons, sur la composition de la tête osseuse dans les animaux vertébrés, sur les

(3) Ces rapports ont été refondus et réimprimés en 4 vol. in-8°, sous le titre d'*Histoire des progrès des sciences naturelles*.

œufs des quadrupèdes et sur différents poissons de la Méditerranée. La juste considération que tous ces travaux avaient donnée à Cuvier et les fonctions dont il était revêtu le placèrent dans une position très-élevée. Il en profita pour accueillir dans sa demeure, au Jardin des plantes, les savants de toutes les nations qui visitaient la capitale. Sacrifiant tout à l'avancement des sciences, il s'était composé une vaste bibliothèque où venaient travailler, comme dans une bibliothèque publique, les naturalistes qui réclamaient cette faveur. C'est à sa sollicitation que des voyageurs ont été envoyés par le gouvernement dans presque toutes les parties du monde pour recueillir des observations et pour rassembler les collections qui ont tant enrichi les cabinets du Muséum d'histoire naturelle depuis trente ans; et, comme chacun de ces voyageurs recevait de sa bouche des instructions particulières, on peut répéter de lui ce que l'on a dit de Linné, que par toute la terre on interrogeait la nature en son nom. Il obtint de nombreuses distinctions scientifiques. Son nom fut inscrit sur la liste de toutes les sociétés savantes du monde, et plusieurs distinctions honorifiques vinrent également le trouver. Membre de la Légion-d'Honneur dès sa création, il fut décoré successivement de la croix d'officier, de commandeur, et de celle de grand-officier de cet ordre. Il avait aussi reçu la croix de l'ordre de la Réunion, comme étant né hors de l'ancienne France. En 1820, Louis XVIII lui conféra spontanément le titre de baron; enfin le roi de Wurtemberg l'avait nommé commandeur de l'ordre de la Couronne. On voit, par l'énumération que nous venons de faire des travaux de Cuvier et des emplois publics dont il a été revêtu, combien sa vie fut remplie. Il nous reste à apprécier l'influence qu'il a exercée sur les idées de son temps et la place qu'il doit occuper dans l'histoire, autant du moins qu'il est permis à des contemporains d'un homme de génie de devancer les jugements de la postérité. La popularité que Linné et Buffon avaient donnée à l'histoire naturelle, l'un par ses méthodes, l'autre par son éloquence, eut d'immenses résultats. Protégées par les gouvernements et les hommes puissants, encouragées par les académies, toutes les branches de cette science acquirent des développements considérables, et les systèmes linnéens ne se prêtèrent plus au classement de toutes les acquisitions nouvelles : aussi avait-on fait quelques tentatives pour substituer à ces systèmes d'autres combinaisons, et Linné ne régnait plus guère que par son inattaquable nomenclature. Le système sexuel des plantes tombait devant la méthode naturelle de Jussieu; Fabricius cherchait à établir un nouveau système entomologique, fondé sur les organes de la bouche; Pallas s'apercevait que la classe des vers était peu naturelle, et jetait des vues nouvelles sur les mollusques; Hermann tentait de dresser une table d'affinités des animaux; Storr proposait une classification des quadrupèdes voisine de celle qui est aujourd'hui adoptée; enfin Vicq-d'Azyr indiquait un arrangement physiologique des corps organisés. Ces essais et d'autres encore, tous plus ou moins heureux, annonçaient que la science éprouvait le besoin d'un réformateur qui formulât une loi nouvelle. Cuvier fut ce réformateur en proclamant,

dans son Mémoire sur les méthodes, qu'on devait établir en zoologie une méthode naturelle comme on l'avait fait en botanique, et là fonder sur un système physiologique d'anatomie comparée, tiré lui-même de l'importance relative des organes. Non seulement ce fut lui qui formula la loi nouvelle, mais ce fut lui qui en fit la première application dans ses Mémoires sur les invertébrés, dans son Tableau élémentaire et son Anatomie comparée, et qui la développa aussi complètement qu'il lui était donné de le faire dans ses deux éditions du Règne animal publiées à douze années d'intervalle. Ce livre ne doit point être considéré comme un *systema naturæ*, mais comme un essai de la distribution des faits actuels de la science, en propositions surbordonnées, propres à faire connaître les rapports réels des êtres. Il n'est point présenté comme le dernier terme de la science ; son auteur indique lui-même les familles qui lui paraissent trop peu étudiées et avertit que des ordres et même des classes seront à établir plus tard (4). Peu de personnes se font des idées justes sur la classification naturelle, parce qu'elles ne sont pas assez pénétrées des principes que contient le Règne animal dans son introduction. Quelques-unes ont vu du vague dans la nomenclature de ce livre, parce qu'elles croient encore que les coupes doivent être faites dichotomiquement et élevées à la même puissance, s'il est permis de s'exprimer ainsi; mais ces coupes régulières ne peuvent avoir lieu que dans un système artificiel, où l'on suit un principe d'opposition ou de dualisme. Dans la méthode naturelle, où les animaux sont considérés dans leur ensemble, un seul d'entre eux peut composer tout un genre, tout une famille, et servirait même à établir une classe. Un genre ne se divise qu'en espèces quand elles ne présentent que des caractères purement spécifiques; il se divise en sous-genres, et ces sous-genres en sections, si des caractères de quatrième, cinquième et sixième ordre viennent à se manifester en quelques espèces ; et si l'on est bien pénétré, comme Cuvier, de l'inconvénient de multiplier les noms et d'introduire dans la science un néologisme rebutant, on ne donne pas un nom à chacune de ces sections, on leur donne simplement un ordre numérique ou bien on les désigne par des caractères négatifs. Ainsi ceux qui l'accusent de peu de rigueur dans ses règles de nomenclature ne le comprennent pas toujours. Les naturalistes français, qui, à la suite de Cuvier, se sont guidés sur les principes de la méthode naturelle, sont arrivés aux plus heureux résultats; nous citerons pour exemple, la division des reptiles en quatre ordres par Alexandre Brongniart, et la formation de la classe des arachnides par Lamarck. Les zoologistes allemands et hollandais ont suivi l'esprit de cette méthode. Les mêmes principes s'étendent en Angleterre, en sorte que, pour la méthode zoologique, Cuvier a remplacé Linné. Plus tard, quand on a voulu établir de nouvelles classifications, on n'a guère fait que changer sa nomenclature ou cherché à substituer des caractères systématiques aux siens pour désigner les mêmes classes et les mêmes ordres. La connaissance

(4) C'est ainsi qu'il fait pressentir qu'un jour les didelphes pourront former une classe parallèle à celle des mammifères ou monodelphes ; les vers intestinaux être divisés en deux classes, et que parmi les animaux microscopiques, il y aura aussi d'autres classes à établir.

des lois générales de l'organisation, ou l'anatomie comparée, au moyen de laquelle Cuvier réformait la zoologie, lui doit aussi des progrès si importants que l'on peut dire que c'est lui qui l'a élevée au rang de science. Elle ne se composait en effet avant lui que de faits particuliers recueillis par Claude Perrault, Swammerdam, Daubenton, Hunter, Haller, Collins, Pallas, Monro, Camper, Vicq-d'Azyr et plusieurs autres. Déjà cependant on avait tenté des ouvrages généraux: Monro avait publié en 1782 un petit opuscule décoré du titre d'*Essai sur l'anatomie comparée*, mais qui ne se compose que de la description anatomique de cinq ou six vertébrés. Vicq-d'Azyr avait commencé pour l'Encyclopédie méthodique une grande publication, dont le premier volume seul a paru sous le titre de *Système anatomique des quadrupèdes;* mais la méthode employée par cet auteur, et qui consiste à décrire séparément pour chaque animal et par ordre de numéros les trois cents et quelques détails d'organisation dont il donne le tableau, n'aurait pu conduire à aucun résultat général et aurait certainement éloigné de l'étude de cette science par les difficultés dont elle l'environnait. Il fallait donc envisager l'anatomie comparée sous une autre face, il fallait trouver une méthode plus philosophique de l'étudier, celle de considérer chaque appareil d'organes successivement dans la série entière des animaux, afin d'en présenter un tableau suivi, qui en indique nettement l'importance relative, les modifications et les transformations diverses. C'est cette méthode que Cuvier a mise en pratique dans ses Leçons d'anatomie comparée, premier ouvrage général écrit sur cette matière depuis l'histoire des animaux d'Aristote, et qui, en excitant une ardeur peu commune pour l'anatomie comparée, donna lieu à de nombreux travaux qu'il inspira en quelque sorte, et imprima une marche rapide à la connaissance des lois de l'organisation. La géologie doit aussi à Cuvier une face nouvelle. Semblables à ces médailles antiques au moyen desquelles les savants recomposent l'histoire des peuples, les débris des corps organisés que la terre recèle dans son sein donnent à la fois l'histoire des êtres auxquels il ont appartenu et celle du globe qui les a nourris. Plusieurs essais d'ostéologie antédiluvienne avaient été tentés par Daubenton, par Pallas et par Camper; on avait reconnu des ossements d'éléphants et de rhinocéros, mais plutôt à cause de leur grandeur qu'à l'aide de véritables lois zoologiques. Cuvier, appuyé sur la loi de corrélation des formes dans les êtres organisés, qu'il a su s'approprier par la manière dont il l'a formulée, loi dérivée elle-même de ce haut principe de philosophie naturelle, que toutes les parties d'un être ont des relations mutuelles explicables ou non, pour arriver à un but commun, celui de l'existence de l'être; que chaque être, ayant dans la nature une fonction propre, doit avoir des formes appropriées à cette fonction, et que par conséquent les parties analogues de tous les animaux ont reçu des modifications de formes qui peuvent les faire reconnaître; Cuvier, appuyé sur cette loi des conditions d'existence, en est venu à démontrer qu'avec un fragment des parties caractéristiques des animaux on pouvait déterminer non seulement la classe, l'ordre, la famille à laquelle un animal a appartenu, mais encore

le genre et l'espèce. Par l'application de cette loi, il a également démontré que les animaux qui ont laissé leurs dépouilles dans les entrailles du globe appartenaient à des races éteintes; que des populations entières d'animaux ont péri, soit que le sol sur lequel elles habitaient ait été abîmé, soit que l'atmosphère, changée dans ses conditions, n'ait pu les faire vivre, soit enfin que la nature ait limité la durée de chaque espèce; que les différences qui existent entre les animaux fossiles et les animaux vivants augmentent en raison de l'âge des couches qui les recèlent; que les populations ainsi détruites sont au moins déjà au nombre de trois : celle des terrains secondaires, caractérisée par de grands reptiles; celle des terrains tertiaires, caractérisée par un grand nombre de mammifères pachydermes aujourd'hui inconnus; celle des terrains diluviens, caractérisée par un nombre plus grand de mammifères voisins des races actuelles. Ainsi, de déduction en déduction, il amenait la zoologie à prouver que ce n'est pas une révolution seulement qui a bouleversé la terre, mais qu'elle en a subi plusieurs, non moins grandes, non moins terribles, que celle dont les traditions nous ont conservé le souvenir. Ces propositions qui ont introduit un nouvel ordre d'idées dans la géologie ne sont point le seul perfectionnement que cette science doive à Cuvier. Les connaissances sur les terrains tertiaires ne datent pour ainsi dire que de son Mémoire sur les terrains des environs de Paris, entrepris avec M. Alexandre Brongniart, et les recherches du même genre poursuivies depuis en Europe sont empreintes du même esprit, on pourrait presque dire qu'elles ne sont que la continuation de ce travail appliquée à d'autres contrées. La nature des animaux de certaines couches lui fit conclure que tous les terrains ne sont point des sédiments marins, mais que quelques-uns sont des sédiments d'eau douce alternants avec les précédents; elle lui fit encore trouver des preuves que la révolution qui a donné à nos continents leur forme actuelle a été subite, violente, et qu'elle est due à une inondation passagère. Le besoin d'idées nettes et précises qui a été l'un des caractères de l'esprit de Cuvier lui fit appliquer à la carte minéralogique des environs de Paris la méthode d'enluminure adoptée pour les cartes géographiques, méthode qui rend l'intelligence de la forme des terrains infiniment plus facile, et qui aurait un résultat plus grand encore, si tous les géologistes voulaient adopter pour chaque formation les mêmes couleurs. Ce serait faire injure à la mémoire de Cuvier que de nous arrêter aux singuliers commentaires auxquels ont donné lieu les résultats de ses travaux sur les ossements fossiles, de la part de ceux qui ont pu croire que ses laborieuses recherches historiques et zoologiques ont été conçues dans un esprit de système, parce qu'elles s'accordaient en partie avec la tradition de la Bible. Conduit par le seul amour de la vérité, et travaillant dans un but purement scientifique, il ne pensait guère qu'on dût jamais faire entrer ses idées dans des controverses religieuses et encore moins leur attribuer une origine politique. Aussi faut-il peu d'efforts pour s'apercevoir que sur ce point ses apologistes comme ses critiques connaissaient très-incomplètement ses travaux. On peut ajouter, comme une preuve de cet amour de la vérité dont il était animé, qu'il a consulté des

hommes spéciaux dont l'autorité est universellement reconnue ; le savant Delambre, par exemple, pour toute la partie astronomique de sa discussion sur le peu d'ancienneté des sociétés actuelles, et le baron de Prony sur les attérissements. Il nous reste à parler d'une grande production de Cuvier, qui n'existe malheureusement que dans les extraits incomplets qui en ont été publiés, dans les notes où il jetait le plan de chacune de ses leçons, et en fragments dans son Rapport sur les progrès des sciences depuis 1789, et dans son Histoire de l'ichthyologie : nous voulons parler des leçons qu'il faisait au collége de France dans les dernières années de sa vie, et qui, si elles eussent été rédigées et publiées par lui, auraient montré, plus encore que ses autres ouvrages, combien son savoir était grand et son esprit philosophique et élevé. Au moment où il commença ses leçons il voyait qu'une philosophie dogmatique tendait à dominer les sciences en France, comme elle l'a fait en Allemagne, et comme dans l'antiquité elle l'a fait en Grèce, et que l'on condamnait comme insuffisante la véritable méthode, celle de l'observation et de l'expérience, sous l'influence de laquelle ont été faites toutes les belles découvertes du 17e et du 18e siècle. Il voulait mettre les jeunes gens en garde contre cette tendance qu'il regardait comme funeste, en traçant dans une suite de leçons l'histoire des sciences naturelles. Cette histoire en effet, tout en montrant combien ont été vains les efforts de ceux qui ont prétendu expliquer les phénomènes naturels par des principes métaphysiques, et quelle gloire ont recueillie les hommes qui ont interrogé directement la nature et qui se sont contentés de déduire des faits les conséquences logiques, cette histoire, disons-nous, était l'enseignement le plus utile qui pût être offert à la jeunesse. C'était lui présenter en même temps l'histoire de l'humanité sous un point de vue nouveau, celui du développement de la civilisation à chacune des grandes découvertes que l'homme a faites sur les propriétés naturelles des corps ; enfin c'était lui prouver que, pour continuer la marche de cette civilisation, le meilleur moyen est d'agrandir le cercle de nos connaissances ou de mettre au jour quelques-unes de ces inventions qui, comme la boussole, l'imprimerie, la machine à vapeur, ont une action civilisatrice plus puissante que toutes les spéculations de l'esprit. Cuvier a combattu, dans ses leçons et dans plusieurs de ses derniers écrits, non seulement cette philosophie idéale, décorée du titre de philosophie de la nature, et que sa profonde connaissance de la langue allemande lui avait permis d'étudier à sa source ; mais encore quelques-unes de ces théories qui en découlent de plus ou moins près. Il consacra notamment plusieurs mémoires à démontrer le peu de fondement de la théorie de l'unité de composition appliquée aux formes des êtres organisés, et en vertu de laquelle toutes dériveraient d'un type unique. Il croyait au contraire à une grande variété de composition dans les quatre formes qui constituent les quatre embranchements de sa classification zoologique. Il n'admettait pas qu'on pût ranger les êtres suivant une série unique et continue, ou former en un mot une *échelle des êtres*. Selon lui, des classes et des ordres divers peuvent constituer une série d'animaux aussi élevés les uns que les autres, de telle sorte qu'entre deux animaux pris dans des classes différentes, en-

tre un poisson et un reptile, par exemple, on ne saurait dire lequel est au dessus de l'autre. Il pensait que la nature organisée forme un immense réseau où un être est enchaîné par un nombre plus ou moins grand de liens avec ceux qui l'entourent. Pour arriver à cette théorie de l'unité, on a dû ne faire attention qu'aux ressemblances, et négliger les différences ; aussi les partisans de cette doctrine lui reprochaient-ils de ne tenir compte que de celles-ci, reproches peu fondés puisque la plupart de ses travaux ont eu pour but une classification naturelle des êtres, qui n'est autre chose qu'un arrangement basé sur leurs rapports, et par conséquent sur leurs analogies. Il a professé hautement dans ses leçons que le principe le plus général auquel on puisse remonter pour expliquer la diversité des formes est celui des causes finales, et il pensait que séparer ces causes de l'étude de l'histoire naturelle, c'était en ôter tout le charme et toute la vérité. Loin d'admettre le principe de la succession des formes dans le temps, reçu par ceux qui croient au progrès des formes corporelles comme à l'intelligence de l'homme, il démontrait par la double autorité du raisonnement et de l'expérience que, dès l'origine des êtres organisés, il a dû exister nécessairement, pour leur équilibre, des formes différentes et simultanées, coïncidant avec des appétits divers. Comment concevoir en effet que le monde organisé ait commencé par une seule espèce animale ou végétale? C'est cependant la conclusion à laquelle on arrive inévitablement lorsqu'on admet la transformation des formes par l'influence des agents extérieurs. Il n'adoptait pas non plus le principe de l'épigénèse ou de la formation de toutes pièces des êtres organisés, mais il croyait avec Haller au développement d'un germe préexistant à l'époque de la fécondation. Cuvier n'a point échappé à l'injustice qui accueille trop souvent les créations des hommes de génie. Quand on voit leurs résultats, on les leur dispute et l'on cherche à les attribuer à leurs prédécesseurs. Ainsi l'on a dit que la base fondamentale de sa réforme zoologique ne lui appartenait pas, qu'il n'était point le fondateur de l'anatomie comparée ni le premier qui ait fait servir cette science à la détermination des ossements fossiles. Mais de même qu'il a reconnu et constaté les éminents services que Daubenton, Pallas, Camper, Vicq-d'Azyr et tant d'autres ont rendus aux sciences qu'il a cultivées, de même aussi les savants impartiaux de tous les pays reconnaissent que lui seul a su tirer des faits recueillis par ces hommes célèbres des propositions neuves et fécondes qu'ils n'avaient point aperçues ; propositions qui ont changé la philosophie des sciences naturelles, en ont prodigieusement étendu le domaine, et qui sont les titres impérissables de son éclatante célébrité. L'esprit humain procède toujours ainsi en fait de sciences, aussi bien de sciences historiques et morales que de sciences naturelles. Les faits s'accumulent, puis vient un génie philosophique qui sait les coordonner et les mettre en œuvre. Les travaux accomplis par Cuvier dans ses fonctions publiques, se composant en grande partie d'actes administratifs, de rapports et de projets enfouis dans les archives ministérielles, ne sont pas susceptibles de la même appréciation que ses œuvres scientifiques. On peut dire cependant qu'il y montra un désir invariable du bien

et qu'il y manifesta également une grande supériorité d'esprit. Exercé comme il l'était par ses méthodes au classement d'un grand nombre d'idées, il a su porter la plus vive clarté dans les affaires soumises au conseil d'état et mettre la vérité en évidence. Ceux qui l'ont suivi dans cette partie de sa carrière ont dit comment, dans les délibérations, sa parole, toujours claire, savait résumer et terminer les discussions, et comment la sévérité de ses principes et sa connaissance des lois en faisaient un organe sûr de l'équité et de la justice. Il a opéré plusieurs améliorations dans l'instruction et donné un soin tout particulier à l'instruction primaire. Ce fut sur son rapport que parut l'ordonnance du 27 février 1816 sur les écoles primaires, par laquelle il cherche à introduire chez nous quelques-unes des mesures dont les bons effets avaient été éprouvés en Hollande. C'est par ses efforts que l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des langues vivantes et de l'histoire naturelle fut établi dans les colléges. Nous avons vu que c'est par ses soins que la faculté des sciences fut érigée; nous pouvons ajouter qu'il regardait cet établissement comme un monument qu'il avait élevé en témoignage de son amour pour les sciences. La connaissance des principes administratifs étant, selon lui, trop peu répandue en France, il avait proposé la création d'une école d'administration dans laquelle auraient été gradués ceux qui se destinent aux hautes fonctions publiques. Il désirait vivement attacher son nom à cette institution, mais le gouvernement ne donna pas de suite à sa proposition. Tout en regardant l'instruction comme la base de la civilisation, il voulait qu'elle fût assortie à l'état des esprits et des conditions. Ses principes étaient ceux du gouvernement représentatif, mais il croyait qu'un gouvernement de quelque nature qu'il soit, doit être fort lorsque la presse est libre, parce que, contrairement aux idées admises de nos jours, il pensait que l'action des esprits tend à affaiblir sans cesse les ressorts du pouvoir. C'est d'après ce principe que chaque fois qu'il rédigeait des projets ou qu'il en soutenait devant les chambres il cherchait à fortifier le pouvoir administratif. Quoiqu'il ait été souvent poursuivi par l'animosité des partis, il est resté toute sa vie étranger à leurs luttes et à leurs haines, et dans les hautes fonctions dont il fut revêtu, sur les bancs des magistrats comme conseiller et comme juge, à la tribune publique comme orateur, il ne suivit jamais que les impulsions d'une conscience aussi ferme qu'éclairée. La liste des ouvrages de Cuvier prouve que les fonctions publiques ne l'ont pas détourné des sciences, non plus que Haller, que Camper et plusieurs savants de nos jours. Son activité, secondée par une facilité peu commune, suffisait à tout. Son heureuse mémoire abrégeait d'ailleurs ses recherches, que rendait plus courtes encore la pénétration de son esprit éminemment logique. Comme professeur, Cuvier a égalé, s'il n'a pas surpassé, tous ses devanciers, par sa méthode, par sa facilité d'élocution, par la clarté de ses idées, par la juste mesure qu'il donnait à ses développements et par l'art de soutenir l'attention de son auditoire en se livrant à des digressions historiques ou philosophiques, nées du sujet même, et qui révélaient toute l'étendue et la généralité de ses connaissances. C'est qu'en effet, à l'excep-

tion des hautes théories mathématiques, il semblait avoir tout étudié, et même il était assez versé dans la géométrie pour que l'abbé Haüy ait pu croire qu'un Mémoire qu'il lui adressa de Normandie sur la cristallographie, vînt d'un géomètre de profession. Cette étendue de connaissances l'a souvent fait comparer à Aristote, et sans les évènements de 1814 la similitude eût été plus complète, car Napoléon avait eu l'idée de lui confier la direction de l'éducation de son fils, et il l'avait même déjà chargé de dresser la liste des livres qui devaient composer la bibliothèque du jeune prince. Cuvier avait de la gaîté dans l'esprit, et comme son infatigable mémoire avait retenu jusqu'aux anecdotes, aux épigrammes, aux satires et aux vers burlesques, il contribuait plus que personne aux agréments d'une conversation. Il était d'une stature moyenne; ses traits réguliers fortement prononcés donnaient à sa physionomie un air de gravité et de dignité qui imposait. Né avec des nerfs facilement irritables, il se livrait souvent à des mouvements d'impatience assez vifs, mais il oubliait promptement la cause qui les avait fait naître, et cherchait à les faire oublier par quelques paroles affectueuses. Sa tendresse pour sa famille était fort grande, et l'ébranlement moral que lui causa la dernière et la plus cruelle perte, celle de sa fille aînée élevée comme lui dans la religion protestante et qui promettait d'être l'ornement de son sexe, contribua beaucoup à affaiblir les ressorts de sa vie. Sa haute philosophie se montra dans toute sa force, par la tranquillité d'ame avec laquelle il vit approcher sa fin, et par le sang-froid avec lequel il jugea son état dès le second jour de sa maladie. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. Pasquier, à l'académie des sciences par M. Flourens, à l'académie française par M. Dupin, à l'académie de médecine par M. Pariset, à la société entomologique par M. Audouin, à la société royale de Londres par le duc de Sussex. L'académie de Besançon en a fait le sujet de son prix annuel pour 1833 (5). Une notice historique sur le savant naturaliste a été publiée à Strasbourg, par P. Duvernoy; à Londres, Mme Sarah Lee a fait paraître des *Mémoires sur Cuvier*, qui ont été traduits en français par M. Lacordaire, 1833, in-8°. Ses compatriotes lui ont élevé une *statue* en bronze dans sa ville natale (6), et une souscription, à laquelle s'empressèrent de concourir un grand nombre de savants, fut ouverte pour lui ériger un monument au Muséum d'histoire naturelle. Ses écrits imprimés sont : I. *Mémoire sur les cloportes*, Journal d'histoire naturelle, 2e vol., 1792. II. *Observations sur quelques diptères*, Journal d'hist. natur., 2e vol., 1792. III. *Description de deux nouvelles espèces d'insectes*, Magasin encyclop., t. 1er, 1795. IV. *Mémoire sur une nouvelle classification des mammifères et sur les principes qui doivent servir de base dans cette sorte de travail*, Mag. encyclop., t. II, an III. V. *Mémoire sur le larynx inférieur des oiseaux*, ibid. VI. *Mémoire sur la structure intérieure*

(5) Ce prix a été remporté par M. Lauillard, auteur de cet article et l'un des élèves de Cuvier. W—s.

(6) Elle a été inaugurée le 23 août (1835), jour anniversaire de la naissance de Cuvier, en présence des députés de l'académie des sciences, de l'académie française, du muséum d'histoire naturelle, de l'académie de Besançon, etc. M. Michaud, de l'académie française, a rendu compte de cette cérémonie dans un rapport imprimé in-4°. W—s.

et extérieure et sur les affinités des animaux auxquels on a donné le nom de vers, Décade philosophique, t. V, an III. VII. *Second Mémoire sur l'organisation et les rapports des animaux à sang blanc*, ibid., t. II. VIII. *Mémoire sur les rapports naturels du tarsier*, ibid. IX. *Conjectures sur le sixième sens qu'on a cru remarquer dans les chauves-souris*, Mag. encyclop., t. VI. X. Plusieurs mémoires dans le *Bulletin de la société philomatique*, 1796, 97, 98, 99 et 1800, entre autres sur *la circulation des animaux à sang blanc*, sur *les narines des cétacés*, sur *la manière dont se fait la nutrition dans les insectes*, sur *les vaisseaux sanguins des sangsues*, sur *les différents cerveaux considérés dans tous les animaux à sang rouge*, etc., etc. XI. *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, 1798, 1 vol. in-8°. XII. *Sur les instruments de la voix dans les oiseaux*, Journal de physique, t. I, 1800. XIII. *Leçons d'anatomie comparée*, 5 vol. in-8°, t. I et II, 1800, et III, IV et V, 1805. XIV. *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789, Paris, de l'imprimerie impériale, 1810, 1 vol. in-8°. XV. Plusieurs Mémoires sur *l'anatomie des mollusques*, imprimés dans les Annales du Muséum, et réunis en un vol. in-4°, Paris, 1817. XVI. Plusieurs *Mémoires sur les ossements fossiles*, imprimés dans les Annales du Muséum, et réunis sous le titre de *Recherches sur les ossements fossiles*, Paris, 1812, 4 vol. in-4°; Cuvier en a publié une 2e édition, Paris, 1821 à 1824, 5 vol. in-4°; une 3e édit. a paru en 1834, 7 v. in-4°. XVII. Plusieurs autres *Mémoires d'anatomie et d'ichthyologie*, plusieurs *Rapports sur différents ouvrages*, dans les Annales et dans les Mémoires du Muséum. XVIII. *Rapports sur les établissements d'instruction publique des départements au-delà des Alpes, sur ceux de la Hollande et sur ceux de la Basse-Allemagne*, 2 broch. in-8°, Paris, 1811, imprimés dans le Recueil des lois et réglements concernant l'instruction publique, t. IV. XIX. *Le règne animal distribué d'après son organisation*, Paris, 1817, 4 vol. in-8°; ibid., 2e édit., 1829 à 1830, 5 vol. in-8°, XX. *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut de France*, Strasbourg et Paris, 1819 et 1827, 3 vol. in-8°. XXI. Plusieurs articles de la Biographie universelle, entre autres ceux d'Aristote, Buffon, Dolomieu, Fourcroy, Guyton de Morveau, Haller, Lavoisier, Linné, Lyonnet, Pline, Réaumur, Vicq-d'Azyr, etc. XXII. *Histoire naturelle des poissons*, in-8°, Paris et Strasbourg, Levrault, tom. I à VIII, de 1828 à 1831. XXIII. Les rapports faits annuellement à l'académie des sciences, imprimés dans les Mémoires de cette académie, ont été recueillis et forment, avec une réimpression du rapport sur les progrès des sciences, les quatre premiers volumes du supplément aux œuvres de Buffon, in-8°, Paris, Baudouin frères, de 1825 à 1828 XXIV. Un nombre considérable de rapports faits à l'Institut et plusieurs articles du *Dictionnaire d'histoire naturelle*. Enfin une partie des notes du poëme des *Trois règnes de la nature* par Delille.

L—R—D.

CZACKI (le comte THADÉE), né en Wolhynie le 28 août 1765,

s'illustra par les soins aussi habiles que généreux qu'il donna à l'instruction de la jeunesse polonaise. Privé dès l'enfance des secours de son père, qui fut retenu pendant sept ans prisonnier en Russie, il eut encore la douleur de voir sa mère frappée d'aliénation mentale par les chagrins que lui causèrent les maux de la patrie. Le jeune Thadée trouva dans la tendresse d'un oncle quelque dédommagement à tant de calamités. Mais cet oncle lui-même bientôt poursuivi par les ennemis de la Pologne fut contraint de se réfugier à Dantzig, et le jeune comte sans appui et dépouillé de tout, obligé de se suffire à lui-même, fit dans ses études de rapides progrès, et fixa bientôt les regards du roi Stanislas-Auguste, qui le nomma membre de plusieurs commissions et staroste de Nowogrodek. Dès-lors Czacki prit part à tous les travaux de la grande diète. Mais après le partage de la Pologne, la Russie ayant fait confisquer ses biens, il se trouva réduit à la dernière misère. Il sollicita alors une chaire de professeur à l'université de Cracovie; et il remplit cette place avec honneur pendant plusieurs années. Après la mort de l'impératrice Catherine II, Paul I[er] lui fit rendre ses biens et lui offrit une place de sénateur. En acceptant la première faveur, Czacki refusa la seconde. Calomnié auprès du monarque, il ne se laissa point intimider, et attendit des temps plus heureux. Alexandre étant monté sur le trône, Czacki fut mandé à St-Pétersbourg, où il n'eut pas de peine à se justifier. Ce prince le nomma conseiller privé. En 1803, lorsque l'académie de Wilna fut érigée en université, Czacki représenta que les provinces de Wolhynie, de Podolie et de Kiow étaient trop éloignées du centre; et sur ses instances on fonda, pour ces trois provinces, une seconde école à Krzémiéniec. Il y accepta lui-même les fonctions d'inspecteur ou de *visitator*. Plein de zèle pour l'instruction de la jeunesse, il lui consacra quatre millions de florins, et avec ce fonds il établit cent vingt-six écoles primaires, et pourvut aux besoins des écoles secondaires. Ce fut lui qui présenta à la diète le projet d'envoyer des jeunes gens à l'étranger, pour y puiser l'instruction nécessaire à l'exploitation des mines fécondes dont le sol est rempli. Pénétré des bons effets du commerce pour le bonheur des nations, il visita les lieux qui pouvaient en faciliter les moyens, parcourut l'Ukraine, la Moldavie, la Volhynie, la Lithuanie; eut une entrevue avec le prince Ypsilanti à Iassi, recueillant les observations les plus utiles pour les offrir en hommage au gouvernement qui lui avait confié de si hauts intérêts. Voyant que les efforts de ce gouvernement tendaient à rendre navigables les fleuves et les rivières, il fit dresser une carte hydrographique de la Pologne et de la Lithuanie, consacrant à cette œuvre patriotique une somme de dix mille ducats. En 1803 un vaisseau, équipé par une association dont Czacki faisait partie, quitta le port d'Odessa pour se rendre à Trieste, portant le nom du citoyen généreux qui se dévouait si complètement à la prospérité de son pays. On ne peut lui refuser le titre de père et de fondateur du lycée de Krzémiéníec, connu sous le nom de *Gymnase de Wolhynie;* car il y établit les écoles de mécanique, de géométrie, celles des organistes, des jardiniers, et des instituteurs primaires. Le Gymnase lui doit aussi son observatoire astronomique, son imprimerie, son jar-

din botanique et son cabinet de physique. A la mort de Stanislas-Auguste, Czacki acheta la bibliothèque, le cabinet de médailles et d'antiquités de ce prince ; et ces précieux objets sont aujourd'hui par sa munificence la propriété du Gymnase (1). Il fit bâtir des maisons, où les enfants du fermier et de la noblesse pauvre furent reçus à un prix modique ; de là on les envoyait aux écoles du lieu. Il avait fondé plusieurs pensions pour les jeunes personnes ; et, quand la mort le surprit, il était occupé à établir un institut dans lequel on devait former les gouvernantes destinées à élever les personnes de leur sexe. Czacki est mort à Dubno le 8 février 1813. Il a publié en polonais : I. *Sur les lois de la Pologne et de la Lithuanie, sur leur esprit, leur origine, leurs rapports, et sur les lois en particulier qui se trouvent dans le premier statut ou code du grand-duché de Lithuanie,* Varsovie, 1801, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est extrêmement précieux pour l'histoire de Pologne et de Lithuanie. II. *Des dîmes en général et particulièrement en Pologne*, trad. en français, Varsovie, 1801. III. *Des Juifs, notice historique sur ce peuple, particulièrement en Pologne*, Wilna, 1807. Czacki avait composé une *Défense de Sigismond-Auguste*, qui n'a pas été imprimée, mais dont ses amis, auxquels il l'avait communiquée, ont parlé avec beaucoup d'éloge. Lui-même y mettait une telle importance que, malgré sa modestie, il a dit souvent que ce livre fixerait les regards de la postérité. Un autre ouvrage écrit de sa main, beaucoup plus considérable et qui est également resté inédit, offrait de nombreuses recherches sur toutes les parties de l'administration (2). A la prière des Volhyniens, l'empereur Alexandre permit qu'un monument élevé en l'honneur de leur bienfaiteur fût placé dans l'enceinte de ce même lycée qui lui devait son existence ; et ses concitoyens firent frapper en son honneur une médaille d'or avec les inscriptions les plus honorables.

M—I.

(1) Ils ont été enlevés en 1832 par ordre de l'empereur Nicolas.

(2) Une grande partie de ces manuscrits a été publiée à Krakovie, en 1835, par M. Wiszniewski.

CZARTORYSKA (la princesse ISABELLE-FORTUNÉE), née en 1743, fille du comte de Flemming, de l'une des familles les plus illustres de la Saxe, épousa fort jeune, et au temps des plus vives dissensions de sa patrie, le prince Adam Czartoryski (*Voy.* ce nom, ci-après). Elevée avec le plus grand soin et douée de tous les avantages de la nature et de la fortune, la princesse Czartoryska parut avec un grand éclat sur ce théâtre orageux ; et comme les héroïnes de la Fronde, mêlant la galanterie à la politique, elle eut sur les évènements une grande influence. Le prince Repnin, ce délégué de la Russie, qui opprima si long-temps la Pologne, ne put résister à ses charmes. Voici le récit que la princesse a fait elle-même de cette aventure à son autre amant, le duc de Lauzun, qui l'a consigné dans ses Mémoires (1). C'est la biographie presque tout entière de cette femme célèbre ; et nous aurons peu de

(1) Les Mémoires du duc de Lauzun ou Biron (*Voy.* BIRON, IV, 522) ont paru en 1821, après avoir été d'abord supprimés par la censure de Napoléon, qui ne permit pas un pareil scandale. Celle de Louis XVIII fut plus tolérante ; elle exigea seulement la suppression de quelques pages et de quelques noms propres, qui se trouvent pour la plupart rétablis dans l'édition de 1822, 2 vol. in-18.

chose à y ajouter. « Née avec des « avantages et quelques agréments « je reçus, bien jeune, les hommages « des hommes; ils flattèrent mon « amour-propre; depuis que je me « connais, je me connais coquette. « J'épousai mon mari sans amour, « et n'eus pour lui qu'une amitié « bien tendre, qu'il mérite chaque « jour davantage. De tous ceux « qui me rendaient des soins, le roi « de Pologne fut le plus assidu. Le « plaisir de l'emporter sur la plus « belle femme de Varsovie me les « fit recevoir avec complaisance. « Je n'y succombai cependant pas. « Le prince de Repnin, ambassadeur « de Russie, vint à Varsovie. Il fut « amoureux de moi, et mal reçu. « Les troubles qui déchiraient mon « infortuné pays lui donnèrent bien- « tôt occasion de me prouver à quel « point je lui étais chère. Mes pa- « rents et mon mari irritèrent for- « tement l'impératrice en s'opposant « toujours à ce qu'elle voulait. « Le prince de Repnin reçut contre « eux les ordres les plus sévères. « Les princes Czartoryski continuè- « rent à être coupables, et à n'être « jamais punis. L'impératrice, indi- « gnée que ses ordres n'eussent « pas été exécutés, ordonna au « prince de Repnin de les faire ar- « rêter et de faire confisquer leurs « biens. Elle lui mandait que sa « vie répondait de son obéissance. « Les princes étaient perdus si « Repnin n'eût pas eu le généreux « courage de lui désobéir. Je crus « devoir être le prix de tant de ten- « dresse!.. Je dirai plus, même en « me donnant à la reconnaissance, « je crus céder à l'amour... Je fus « bientôt le seul bien qui restât au « prince Repnin. Il perdit son am- « bassade, ses pensions, la faveur de « l'impératrice, et, parce qu'il m'a- « vait, à peine resta-t-il mille du- « cats de revenus à l'homme dont le « faste naguère éblouissait toute la « Pologne. Il ne pouvait retourner « en Russie; il me demanda de « voyager et de me suivre : je ne « balançai pas à tout quitter pour « lui... Nous vécûmes parfaitement « ensemble jusqu'à ce qu'il soit de- « venu jaloux du comte de Gui- « nes (2), et il l'a été d'une ma- « nière si violente que j'en ai été « offensée : il me semblait que je « méritais plus de confiance de l'hom- « me pour qui j'avais tout fait. Je « supportai cependant son humeur « avec patience, mais l'ambassadeur « m'en parut plus aimable : je l'a- « vouerai franchement, je fus flat- « tée de lui plaire, et je l'aurais cer- « tainement aimé, s'il s'était moins « uniquement aimé lui-même. Je « m'arrachai au goût que je sentais « pour lui. Celui que vous avez pris « pour moi l'a détruit. Mon cœur « n'en a que trop senti la différence. « Je suis sûre maintenant de vivre « et de mourir malheureuse; mais « je ne ferai point mourir de dou- « leur l'homme qui a tout sacrifié « pour moi, et à qui il ne reste que « moi dans le monde; fuyez, ou- « bliez une femme qui, suivît-elle « son penchant, ne peut rien pour « votre bonheur.. » Lauzun ne se conforma pas, comme on le pense bien, à ce dernier avis; il séjourna encore long-temps à Londres avec la princesse et Repnin, et tous trois, en apparence bien d'accord, allèrent ensuite à Bruxelles, puis en Hollande et à Paris, où Repnin conçut enfin de la jalousie. Un duel

(2) Le comte de Guines était alors ambassadeur de France à la cour de Londres.

fut près d'en être la suite; mais tout s'arrangea sans bruit. Repnin retourna en Russie, et Lauzun resta tout-à-fait libre avec la princesse. Il la suivit même plus tard en Pologne, où il rencontra dans le grand-maréchal Branicki un autre rival avec lequel il fut encore sur le point de se battre. Mais, comme avec Repnin, tout s'arrangea sans coup férir. La princesse Czartoryska mit alors au monde une fille dont elle eut, a-t-elle dit, le courage de faire connaître le père à son mari. C'est dans l'écrit de Lauzun qu'il faut lire toutes les vicissitudes de cette passion, l'une des plus fortes qu'ait éprouvées le héros qui en eut tant d'autres. « La taille « de la princesse, dit-il, était mé- « diocre, mais parfaite. Elle avait « les plus beaux yeux, les plus « beaux cheveux, les plus belles « dents, un très-joli pied; elle « était très-bonne, fort marquée de « petite vérole et sans fraîcheur; « mais douce dans ses manières, et « dans ses mouvements d'une grâce « inimitable... » Lady Craven, margrave d'Anspach, qui l'avait aussi connue en Angleterre, dit qu'elle était du petit nombre des femmes qui sympathisèrent avec elle; et elle ajoute : « J'aimais beaucoup à « passer avec elle des heures en « tête-à-tête. Elle excelle dans la « musique et dans la peinture; « elle danse admirablement. Enfin « elle a un fonds de vrai savoir « qu'elle déploie sans la moindre « affectation..... » Partout où la princesse Czartoryska séjourna dans ses voyages, elle connut les gens de lettres et les hommes les plus spirituels et les plus aimables. En France elle avait beaucoup vu l'abbé Delille qui, comme on sait, fut très-lié avec le duc de Lauzun, et elle entretint long-temps une correspondance avec ce poète qui chanta les beaux jardins de Pulawy d'après les descriptions que la princesse lui en fit; et ces descriptions, avec une partie de la correspondance, se trouvent rapportées dans les notes du poème des Jardins. C'est dans cette belle terre de Pulawy que la princesse Czartoryska passa les dernières années de sa vie. Elle s'y trouvait, lorsqu'une nouvelle lutte éclata pour l'indépendance de la Pologne, en 1830. A l'âge de quatre-vingt-six ans, elle donna encore des preuves d'une grande énergie. Son château devint l'hôpital des militaires blessés et le refuge de toutes les infortunes alors si nombreuses dans ce pays. La princesse ne s'éloigna que quand les balles russes eurent percé les croisées de son appartement où elle préparait de la charpie... Alors elle alla s'établir en Gallicie dans la terre de Wysock qu'habitait sa fille la princesse de Wurtemberg. C'est là qu'elle est morte le 17 juin 1835, dans sa quatre-vingt-onzième année. On a publié d'elle en langue polonaise : I. *Diverses idées sur la manière de construire les Jardins*, Breslau, 1807, in-4°. II. *Le Pèlerin à Dobromil*, Varsovie, 1818, in-8°, *où l'on trouve les faits de l'histoire de Pologne propres à éclairer la classe agricole.* M—D j.

CZARTORYSKI (MICHEL-FRÉDÉRIC), grand-chancelier de Lithuanie, naquit vers l'an 1695, de l'antique maison Czartoryski, laquelle tire son origine de l'un des fils d'Olgerd, grand-duc de Lithuanie, mais qui, possédant peu de biens, resta long-temps dans une médiocrité au-dessous de son rang, et ne put réaliser aucun de ses plans ambitieux. Le mariage d'un Czartoryski avec la

riche Morsztyn releva leur fortune. De ce mariage naquirent deux fils et une fille, Michel, Auguste et Constance. Celle-ci épousa Stanislas Poniatowski, compagnon d'armes de Charles XII ; et de ce mariage naquirent les Poniatowski, dont un fut roi de Pologne. Auguste épousa la riche Sieniawska, et depuis les intrigues des Czartoryski n'eurent plus de bornes. On peut même dire qu'elles contribuèrent beaucoup à la chute du royaume de Pologne. Sans doute ils désiraient en réformer le gouvernement ; mais c'était en s'appuyant sur le machiavélisme des cours étrangères et sur les forces militaires de la Russie. Michel-Frédéric fut un génie ardent et opiniâtre, propre à tous les manèges des diétines et des diètes. Il démêlait d'un coup-d'œil dans chaque homme l'intérêt capable de le faire agir. Prenant plaisir à soutenir les factions contraires, souvent il se montra fort indifférent à la haine publique ; et quand cette haine voulut l'atteindre, il sut la repousser avec une dureté méprisante et une malignité ironique. En 1752, à l'époque où l'Angleterre cherchait à entraîner la Pologne dans une alliance intime avec la Russie et l'Autriche, l'ambassadeur Williams se lia avec les Czartoryski. Il flatta leur ambition et encouragea leur audace. Le véritable parti national de la Pologne penchait pour la France, et cherchait surtout ses forces dans la nation ; ce qui était tout-à-fait contraire aux vues des Czartoryski ; mais ils s'adressèrent à la Russie, et sous les auspices de cette puissance ils formèrent, non loin de Varsovie, un camp de toutes les troupes de leur maison qui se montait à plus de 4,000 hommes ; et ils publièrent un manifeste où ils dirent ouvertement : « Enfin le temps est venu de remédier « à tous les désordres des deux der- « niers règnes ; il faut profiter des « *heureuses dispositions* de la *ma-* « *gnanime* impératrice Catherine II, « et se confédérer sous la *protection* « *nouvelle et inattendue* que la *for-* « *tune* donne enfin à la républi- « que..... » Dès lors les Czartoryski présentèrent des Mémoires secrets et publics à la cour de St-Pétersbourg, et chaque décision fut débattue dans le cabinet de l'ambassadeur moscovite à Varsovie. C'est sous de pareils auspices que fut consommé le premier partage de la Pologne. Michel-Frédéric Czartoryski mourut le 13 août 1775. — CZARTORYSKI (*Auguste-Alexandre*), était frère cadet du précédent, et fut son coopérateur. Jamais la nature ne donna à deux frères des talents plus opposés et en même temps plus propres à les conduire au même but. Auguste-Alexandre, après avoir épousé la riche Sieniawska, veillait lui-même sur tous les administrateurs de ses biens ; par de perpétuels emprunts liait toutes les fortunes de la Pologne à la sienne, et mettait entre ses mains des sommes considérables et nécessaires à l'exécution de ses projets. Il se forma ainsi un grand parti qui le destinait au trône ; mais son âge étant aussi avancé que celui du roi Auguste III, ne lui laissait qu'une bien faible espérance de succéder à ce prince. Les mœurs générales, devenant chaque jour plus relâchées, lui permirent de s'abandonner sans honte à cette espèce de mollesse qui succède communément à l'activité d'une grande ambition long-temps déçue. On commençait même à lui reprocher, dans la manière de proposer les plus sages conseils, une indifférence et un dédain qui l'empêchaient

de les soutenir avec force ; et, toujours appelé à la couronne par les vœux de ce grand nombre de partisans, il semblait croire que son élévation devait être leur ouvrage plus que le sien. Il mourut à Varsovie le 4 avril 1782. Ch—o.

CZARTORYSKI (le prince Adam-Casimir), fils du précédent, né à Dantzig le 1er déc. 1734, reçut dans la maison paternelle sa première éducation, et, selon l'usage de la noblesse polonaise, voyagea dans diverses contrées de l'Europe. A son retour il épousa sa nièce Isabelle de Flemming (*V.* Czartoryska, ci-dessus, p. 608). Peu de temps après ce mariage, son père lui ouvrit la carrière des honneurs en lui cédant le généralat de Podolie. Sa haute naissance, son immense fortune, un esprit distingué, tout l'appelait à exercer une grande influence sur les évènements de son orageuse patrie ; mais le sort, qui se joue si souvent des dons de la nature et de la fortune, le retint toujours dans des situations secondaires. On pense que le voyage qu'il fit à St-Pétersbourg, vers la fin du règne d'Auguste III, eut pour objet de préparer son élévation au trône de Pologne. Pendant son séjour dans cette capitale le grand-duc, qui devint plus tard empereur sous le nom de Pierre III, le prit dans une telle affection qu'il promit de le soutenir de toute sa puissance ; et il est probable que si ce prince eût régné plus long-temps Czartoryski serait monté sur le trône. Mais tout dut ployer sous la volonté de Catherine II ; et, lorsque Czartoryski vit, que son opposition pourrait être funeste à la Pologne, il céda sans peine à son cousin Stanislas Poniatowski, avec lequel il était lié, dès l'enfance, d'une étroite amitié. Il concourut même à son élection ; et c'est à tort qu'on a dit que la nomination de Poniatowski fit naître entre ce jeune souverain et la famille Czartoryski une division qui contribua beaucoup aux malheurs de la Pologne. Le prince Adam seconda, au contraire, de tout son pouvoir les bonnes intentions de Stanislas ; et ce fut d'après ses avis que ce monarque fonda l'école des Cadets, qui a produit tant d'hommes illustres, et qui, par reconnaissance, lui éleva un monument après sa mort et fit frapper une médaille en son honneur (1). En 1781 il fut élu maréchal du tribunal suprême de Lithuanie, et sur ce siège éminent il se distingua par sa droiture et par son inflexible sévérité. Après la diète de 1782, le roi Stanislas étant retombé dans ses premières hésitations et ne paraissant plus apprécier les conseils de son cousin, il s'ensuivit une froideur qui obligea le prince Adam à quitter la cour de Varsovie. Alors il accepta le commandement d'une garde gallicienne composée de Polonais que l'empereur Léopold venait de former ; et plus tard il fut créé maréchal dans l'armée autrichienne. Cependant il assista encore en 1788 à la *Diète constituante* qui s'ouvrit à Varsovie, et il y fut élu nonce du palatinat de Lublin. Il concourut avec beaucoup d'énergie aux efforts que fit la noblesse polonaise pour recouvrer son indépendance. En 1791 il fut nommé, par le suffrage de ses compatriotes, envoyé extraordinaire à Dresde, afin d'engager l'électeur de Saxe à accepter l'hérédité de la couronne de Pologne. Il se rendit ensuite à Vienne à l'effet d'obtenir la média-

(1) C'est de cette école, fondée sur les mêmes principes que l'a été depuis notre école polytechnique, et qui fut continuée sous la domination russe, qu'est partie la première étincelle qui opéra la révolution de 1830.

tion de l'empereur et sa protection contre les desseins de la Russie. N'ayant pu réussir, et le roi Stanislas Poniatowski ayant accédé au complot de Targowiça, Czartoryski cessa de se mêler des affaires; il vécut tantôt dans ses terres, tantôt à la cour de Vienne, où il a toujours joui d'une grande considération. Il était dans cette capitale pendant l'insurrection de 1794, à laquelle il ne prit aucune part. Cependant il en souffrit beaucoup; ses châteaux furent saccagés, tous ses biens mis en sequestre et ses enfants conduits en otages à Saint-Pétersbourg. Mais à l'avènement de Paul Ier, toutes ces persécutions cessèrent. Le règne d'Alexandre lui fut encore plus favorable. Ce prince s'était lié d'une étroite amitié avec le fils de Czartoryski; il le nomma son premier ministre, et bientôt tous les avantages et tous les genres de concessions furent accordés à la Pologne. Le vieux prince Czartoryski seconda merveilleusement d'aussi heureuses dispositions, et dans l'année 1805 il eut le bonheur de recevoir à Pulawy l'empereur Alexandre lui-même, et de s'entretenir familièrement avec ce monarque de tous les plans de prospérité et de bonheur qu'il lui fit adopter pour sa patrie. Mais les événements politiques de l'Occident, et surtout les invasions de la France, vinrent changer tous ces projets fondés sur la paix. Alexandre n'eut plus qu'à s'occuper des moyens de résistance contre ce redoutable torrent; et la Pologne, placée entre les deux colosses, ne sut plus de quel côté elle devait craindre ou espérer. L'éphémère confédération de 1812, protégée par Napoléon, qui voulut relever le royaume de Pologne pour l'opposer comme une barrière entre l'Allemagne et la Russie, vint arracher Czartoryski aux douceurs du repos et de la vie privée. Il fut nommé maréchal de la diète qui s'assembla au mois de juin 1812, pour établir cette confédération. Partageant les illusions de ses compatriotes sur la puissance et sur les vues de Napoléon, il accepta cette dignité, que ses concitoyens lui décernèrent. Il serait difficile de dépeindre l'enthousiasme avec lequel les Polonais virent, à la tête de leur confédération, cet illustre et vénérable doyen de leurs seigneurs. Voici en quels termes les représentants de la nation s'exprimèrent à son égard, quand ils proclamèrent l'acte constitutionnel de la confédération, dans l'assemblée du 29 juin 1812 : « Et vous, citoyen vénérable, que près d'un siècle de vertus « a désigné aux vœux de vos concitoyens pour présider à la scène la « plus étonnante de leur histoire, « pour guider les premiers pas de la « patrie renaissante, quelle douce et « touchante leçon offre ce prix de la « vertu que vous recevez aujourd'hui! « Ces yeux fixés sur vous, ces larmes qu'excite votre présence, di« sent aux jeunes cœurs de vos compatriotes ce qui est réservé à l'imi« tation des services que vous avez « rendus à la patrie. Placé, pour « ainsi dire, aux deux extrémités de « la vie de votre patrie, vous aurez « assisté au crépuscule de sa première « vie et à l'aurore de la seconde; « vous l'aurez vue tomber et se rele« ver; quelle destinée pour un ci« toyen tel que vous! Elle a voulu, « cette destinée, que vous occupas« siez, il y a cinquante ans, dans la « diète qui fit ses premiers pas vers « un meilleur gouvernement, la même « place que vous occupez dans celle

« qui est appelée à en assurer l'exis- « tence et le bonheur. Nestor des pa- « triotes polonais, quand vous dispa- « rûtes à leurs yeux, vous emportiez « avec vous les dieux sauvés de l'en- « vahissement de votre patrie. » Ceux qui furent témoins des transports que cette apostrophe excita dans l'assemblée qui remplissait la plus vaste place de Varsovie, disent que ce jour-là dut être le plus beau de la longue carrière du prince Czartoryski. Quand les députés de la Lithuanie vinrent porter leur acte d'accession à la confédération générale, l'orateur de la députation parla de ce prince avec le même enthousiasme : « Applaudissez, dit- « il, au renouvellement de ce lien « qui, depuis quatre siècles, unit « sans interruption la Pologne à la « Lithuanie, et dont le but est la « défense éternelle de nos intérêts « communs. Ce lien, c'est la main « lithuanienne du vertueux prince « Czartoryski qui le rattache et le « rend indissoluble. Sénateurs dépu- « tés de l'ordre équestre polonais, « vous qui avez signé, dans le sanc- « tuaire commun de notre représen- « tation à Varsovie, l'acte d'une « confédération générale pour la Po- « logne, la délicatesse de votre « amitié dans le choix du maréchal « de cette confédération n'échappe « pas aux yeux de la Lithuanie. Les « cœurs des Lithuaniens l'ont nom- « mé d'avance maréchal commun; « et nous ne sommes depuis ce mo- « ment, qu'une seule et même nation « pour le nom. » Mais ces transports se refroidirent singulièrement, lorsqu'on entendit Napoléon répondre vaguement aux adresses de la confédération, et qu'on vit un conseil des ministres délégués par le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, agir selon les vues du conquérant, et former avec le conseil de la confédération un conflit de pouvoirs qui contrariait toutes les opérations de la diète. Le prince Czartoryski, réduit à un rôle nul, ne trouva que dégoûts dans une dignité qui l'assujétissait à une représentation ruineuse, tandis que les armées ravageaient ses domaines. Mais ce fut en vain qu'il se plaignit à l'ambassadeur français, M. de Pradt. Bientôt les revers qui suivirent l'incendie de Moscou firent retomber la Pologne au pouvoir des armées russes. Le sort de ce pays demeura incertain jusque vers l'année 1815, époque à laquelle le congrès de Vienne reconnut pour souverain de la Pologne l'empereur Alexandre. Après le congrès d'Aix-la-Chapelle (1818), ce monarque visita encore une fois Czartoryski dans son château de Sieniawa; et ce vieillard fit auprès du czar un dernier effort pour obtenir des améliorations au sort de sa patrie. Il mourut le 20 mars 1823, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Léopold, d'où ses restes furent portés à Varsovie, pour être ensevelis dans le tombeau de ses pères. Il avait publié en 1782, sous le titre modeste de *Lettres de Doswiadryski*, un recueil de maximes qui prouve combien il attachait d'importance aux fonctions de juge qu'il remplissait alors, et combien il avait à cœur que la justice fût prompte et libre de toute influence. M—d j.

CZERNI-GEORGE ou Henri-George, hospodar de Servie, a long-temps passé dans l'Europe pour un Esclavon de noble famille, né dans un village des environs de Belgrade, et qui dès sa jeunesse aurait partagé la haine héréditaire vouée aux Othomans par toutes les races conquises

qui vivent encore dans leur empire. Le fait est cependant que ce chef servien était Français, Lorrain, de Nanci où il naquit sur la paroisse de Saint-Sébastien. Les registres ne portent que le nom de sa mère, née au village de Voissy dans l'arrondissement de Langres. Le nom de Czerni veut dire *noir*, et il ne l'avait pris ou ne se l'était laissé donner qu'à cause de la nuance très-basanée de son teint. Quant à celui de Pétrovitch, ou de fils de Pierre, qu'on a dit être son nom de famille, c'est tout simplement une de ces appellations patronymiques si fréquentes dans l'Orient et en Espagne. Suivant le bruit accrédité par George lui-même, il se serait un jour pris de querelle avec un Turk, qui d'un ton impérieux exigeait qu'il lui cédât le pas, s'il ne voulait qu'il lui brulât la cervelle. George prévint l'exécution de cette menace en tuant le Turk. On sent assez qu'alors il dut quitter la monarchie othomane; et c'est ce qu'il se hâta de faire. Arrivé en Transylvanie et forcé par le manque de ressources à prendre du service dans les troupes autrichiennes, où il mérita un grade de sous-officier, George se serait bientôt placé, par son caractère indomptable, dans la nécessité d'un nouvel exil. Puni par son capitaine pour une faute légère, il l'aurait insulté, provoqué, puis se réfugiant dans la Servie sa patrie, après cet essai du service régulier, il aurait mis à profit ce qu'il venait d'y apprendre en se faisant chef d'une bande de kleftes ou voleurs. Pour nous, nous croyons que toute cette histoire a été arrangée par George dans le but d'abord de se faire accueillir des Serviens; puis, lorsqu'il fut un de leurs chefs, pour ne point choquer leurs préjugés en leur disant qu'ils obéissaient à un étranger. Probablement le pauvre Henri-George s'engagea dans les troupes françaises vers 1791 ou 92, à l'âge de quinze ou seize ans, fit un peu de guerre contre la Prusse et l'Autriche, passa pour quelque peccadille rudement punie des rangs français à ceux de l'ennemi, s'y comporta un peu mieux d'abord, parce qu'il n'avait plus désormais la ressource de déserter; et, quand après la paix de Campo-Formio l'Autriche fit rentrer chez elle beaucoup de troupes, il se trouva en Transylvanie où lui arriva l'aventure ci-dessus contée avec son capitaine. Il dut alors quitter le service autrichien, mais vraisemblablement il déserta en compagnie d'un de ses témoins, Servien, qui lui fit un délicieux tableau de la vie de klefte où l'on ne connaît point les arrêts et la salle de police, et qui rendu en Servie le présenta partout comme son frère. Quoi qu'il en soit, il est certain que vers la fin du XVIII[e] siècle (1799, 1800), George était non pas un simple klefte, mais le capitaine d'une bande. Il serait fastidieux de suivre en détail les opérations d'un chef de brigands, qui commença par n'avoir qu'une quarantaine d'hommes à ses ordres, mais qui petit à petit par sa bravoure personnelle, par l'audace de ses entreprises, par la circonspection avec laquelle il conduisait ses témérités, tantôt échappant à des forces plus nombreuses, tantôt les surprenant éparses ou hors de gardes et les taillant en pièces, vit se rassembler autour de lui tous les aventuriers de la contrée et tous les hommes hardis à qui pesait le joug des Turks. On envoya pour le réduire une forte armée; l'adroit rebelle l'épuisa, la harcela, la battit

en détail au moins autant de fois qu'il fut battu, et, inépuisable dans ses ressources, finit par rester debout tandis que l'armée othomane s'était fondue, et par tenir la campagne, tandis que les débris des troupes envoyées pour terminer l'insurrection se clôturaient dans des places-fortes. La Porte alors entra en accommodement avec lui, mais seulement pour gagner du temps, et afin de saisir un instant favorable pour s'en débarrasser à tout jamais. George n'était pas non plus un scrupuleux observateur des traités. Après divers accords conclus et rompus, il finit par obtenir du divan sa nomination ou sa reconnaissance comme hospodar de Servie (1803). La Turquie, on le conçoit, gardait toujours le domaine direct de la Servie, et ne lui abandonnait que ce qu'il avait conquis : Chabatz et Belgrade surtout restaient au sultan. Cette convention pourtant ne sortit complètement son effet que l'année suivante, après une rénovation de guerre qui du reste ne dura que quelques mois. George avait pendant ce temps multiplié les préparatifs pour prendre Belgrade dont il convoitait la possession. Malgré ces éléments de discorde et malgré la haine mutuelle que l'on se portait, la paix dura jusqu'en 1806. Mais à cette époque les manœuvres que les Turks avaient employées pendant une maladie de George, en novembre et décembre 1805, pour soulever des animosités et des haines contre un gouvernement en effet assez tyrannique, lui firent reprendre les armes. Les Russes aussi le provoquaient à une diversion qui devait leur être utile. Il commença par s'emparer de Chabatz, où il pénétra en faisant un horrible massacre des Turks. Ceux-ci pourtant y rentrèrent, mais George redoubla de vigueur et réoccupa la place dans la nuit du 26 au 27 juin. Il attaqua ensuite les Turks en rase campagne dans leurs marches, dans leurs campements, remporta sur eux divers avantages, et conclut le 14 octobre une suspension d'armes pour six semaines, pendant laquelle il fut derechef reconnu prince de Servie, mais de toute la Servie. En dépit de cet accord, le pacha turk Kousaulz-Ali, sans doute d'après des ordres secrets, refusa de le laisser entrer dans Belgrade; la guerre se ralluma, et George mit alors le siège devant cette ville, qui finit par ouvrir ses portes le 30 décembre. Chabatz qu'encore une fois les Othomans avaient reprise lui fut aussi remise par capitulation le 5 fév. 1807. Ces succès furent contre-balancés par l'échec qu'il essuya près de Viddin, où une blessure qu'il reçut à la jambe, en combattant avec la plus grande valeur, décida sa défaite. La Russie vint alors à son secours (septembre 1807), et lui donna en argent, en munitions, juste ce qu'il fallait pour l'empêcher d'être écrasé. Effectivement, le 18 août 1808, il conclut avec les Turks un armistice en vertu duquel ses troupes repassèrent la Morava et prirent leurs cantonnements sur la rive gauche de cette rivière. L'année suivante, il rouvrit la campagne à la suggestion des Russes; mais cette dernière guerre n'eut point de résultats. Bientôt survint la paix entre la Porte et le cabinet de Saint-Pétersbourg, et la paix régna aussi entre la Porte et la Servie; à tel point qu'en 1813, George licencia la plus grande partie de ses troupes et n'en garda que le nombre strictement nécessaire pour repousser une invasion. Les hostilités

recommencèrent pourtant en juillet 1814. Appelés par des chefs mécontents, les Turks s'avancèrent jusqu'au cœur de la Servie, et passèrent la Drina: George les battit complètement le 24 juillet sur les bords de cet affluent du Danube. Mais ce n'est pas dans l'armée turke que se trouvaient ses ennemis les plus redoutables, c'était parmi les grands de la Servie qu'il avait souvent froissés par ses dédains et son despotisme. Pénétré des maximes orientales, et ne concevant point de gouvernement sans absolutisme, George ne voulait à ses ordres ni limite de fait ni limite de droit. En 1806, lorsque ses avantages sur les Turks n'étaient pas encore décisifs, il avait fait rédiger par l'évêque de Montenegro, son confident et son ami, une constitution servienne. Plus tard, lorsque, en vertu de cet acte fondamental, un synode de nobles et d'ecclésiastiques voulut au sérieux user du pouvoir législatif, et par occasion même se mêler du commandement de l'armée, George accourut à Semendrie où se tenait le conseil, en cassa les actes, et déclara par un décret que « tant qu'il vivrait, personne ne par« viendrait à s'élever au-dessus de « lui. » En 1807, son frère ayant paru pencher pour un autre parti que celui de sa puissance, il le fit pendre. Dans les commencements de sa carrière, il tua son père ou celui qui passait pour tel. Ce vieillard, s'il faut en croire le récit des gazettes, avait menacé George de livrer aux Turks sa bande entière, s'il ne cessait une lutte inutile, insensée, et même prenait la route de Belgrade pour accomplir ce projet; George armé le suivit jusqu'au dernier de ses avant-postes, le suppliant de renoncer à son projet, se jetant à ses genoux: enfin, le trouvant inexorable, il le tua. Cette scène nous semble bien romanesque pour de l'histoire. Toutefois nous admettrons qu'elle pose sur quelque fondement, pourvu qu'en revanche on nous accorde que George n'avait ni père ni frère en Servie, comme probablement il ne s'en connaissait point ailleurs : un homme l'accompagnait dans ses excursions, qu'il appelait son père, mais qui n'était le père que de son compagnon de désertion, de son introducteur en Servie. Cependant, auprès de la plupart de ses camarades, George n'en fut pas moins regardé comme l'assassin de son père; mais qui eût osé *le lui dire*? Et si son ami savait à quoi s'en tenir sur ce prétendu parricide, sans doute il n'en voyait pas de meilleur œil l'assassinat que l'on qualifiait de ce nom; et dès-lors quoi de plus naturel que de le voir pencher du côté opposé à l'hospodar? Peut-être aussi l'élévation de son ex-camarade lui inspirait-elle quelque jalousie; peut-être, malgré l'avantage qu'il y avait pour lui à passer pour le frère du chef de la Servie, avait-il des velléités de tout révéler; et peut-être est-ce à tout cela que George mit fin d'un seul coup par son supplice. Ce n'est pas au reste la seule opposition qu'il eût à craindre. En mars 1810, on parla d'une conspiration de plusieurs chefs armés contre sa vie : les coupables furent tous punis de mort. Le complot fut anéanti pour l'instant; mais cette justice inflexible et cruelle qu'il appliquait d'ailleurs à tout ce qui de manière ou d'autre pouvait favoriser les Turks, des exactions, des confiscations, et enfin, ce que nous avons dit plus haut, son despotisme, l'avaient rendu pour la majorité de l'aristocratie servienne un objet de haine. George eut le bon esprit de

sentir qu'il ne pouvait tenir contre ses sujets et contre les Turks, et en conséquence il se hâta de faire son arrangement avec la Russie. Alexandre le nomma prince et général russe. Alors il se rendit à Saint-Pétersbourg, puis revint s'établir à Khotchim, d'où il vint se fixer à Semlin, pour y mettre ses trésors en sûreté. S'étant rendu de rechef à Saint-Pétersbourg en 1816, il fut présenté à l'empereur. Mais, l'année suivante, il eut le tort de vouloir s'aventurer en Turquie pour y retrouver un trésor de cinquante mille ducats qu'il avait enterré aux environs de Semendrie. Il fut reconnu par un gentilhomme servien, son hôte, qui le dénonça sur-le-champ aux autorités turkes. Le pacha de Belgrade alla lui-même l'arrêter à Roumlié près de Semendrie. L'empereur Alexandre refusa de s'interposer pour lui, disant que, puisqu'il avait quitté la Russie, où il avait promis de se tenir, il devait s'attendre à tout. George fut décapité en juillet 1817. C'est à cette époque qu'il se déclara originaire de la Champagne, et natif de Nanci. Cet aventurier réunissait de la bravoure, du sang-froid, de l'audace, de l'astuce. Des dehors apathiques et froids masquaient en lui la plus haute énergie. Du reste sans foi ni loi, sans moralité, sans estime pour quoi que ce soit, sauf le commandement militaire et l'argent: ignorant au point de ne savoir ni lire ni signer, soupçonneux comme il faut l'être lorsqu'on vit au milieu de perfidies, et que soi-même on trame des perfidies; cruel, sinon par tempérament, du moins par habitude et par système. Ses campagnes contre les Turks furent souillées par tout ce qu'il y a de plus effroyable dans la guerre; le sexe, l'âge n'étaient point une défense contre le sabre de ses soldats. Sa conduite envers le pacha de Belgrade, après la prise de cette ville, fut horrible. La capitulation réservait à cet officier la faculté de sortir avec sa suite, et de se retirer où il voudrait; l'escorte, chargée de l'accompagner, massacra le pacha et les deux cent soixante-dix individus, hommes, femmes, enfants qui l'accompagnaient. Le tableau qui le flattait le plus était son propre portrait tracé par un Servien, qui l'avait représenté coupant la tête à un Turk renversé à ses pieds. On voit donc que, si nous l'avons disculpé de parricide et de fratricide, ce n'est pas que nous voulions travestir le meurtrier en philanthrope, pas plus que le bandit en héros. George avait la taille haute, la figure longue, les yeux petits et enfoncés, le front nu; et ses cheveux pendaient par derrière réunis en une énorme tresse. Tous ces traits et ce costume, joints à la paire de pistolets et de poignards qui ne le quittaient jamais, lui donnaient un air sauvage et sinistre qui, plus encore peut-être que son teint basané, faisait dire tout bas : « *C'est bien là le noir* (Czerni). » Il aimait beaucoup la chasse; et tous les ans, accompagné de quatre ou cinq cents pandours, il en faisait une considérable : loups, cerfs, renards, chèvres sauvages, etc., étaient les objets de cette guerre à mort; et tout le gibier produit par cette espèce de campagne forestière était vendu à son profit. P—OT.

CZERWIAKOWSKI (JOSEPH-RAPHAEL), anatomiste polonais, né dans le palatinat de Brzesc-Litewski, fit ses études à Pinsk, et entra dans l'ordre des piaristes. En 1771 il alla à Rome, où il pratiqua dans l'hôpital du Saint-Esprit de

Saxia. Plus tard il se rendit à Paris, où il se perfectionna dans la fameuse école de Saint-Côme, et en 1779 il obtint la chaire de médecine-pratique à l'université de Krakovie. Il fut le premier qui osa introduire dans cette ville, en 1780, les leçons d'anatomie; car les habitants, et surtout la corporation des bouchers, s'y opposaient, au point que les jours du docteur coururent de grands dangers. Mais la police intervint, et les préjugés cédèrent enfin aux conseils de la raison. Czerwiakowski rendit de grands services dans les hôpitaux militaires en 1794, lors de la guerre de l'indépendance, sous Kosciuszko. Ce savant a laissé plusieurs dissertations importantes et douze volumes de *Chirurgie septimatique*, dont quatre ont paru, et les autres sont restés manuscrits. Il légua une belle bibliothèque médicale qui fut jointe à la grande bibliothèque de l'université. Czerwiakowski mourut le 5 juillet 1816. Ch—o.

FIN DU SOIXANTE-UNIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-UNIÈME VOLUME.

	MM.
A—D.	Artaud.
A—L—E.	D'Allonville.
A. P.	Péricaud aîné (Ant.).
Az—o.	Azario.
B—D—E.	Badiche.
B—N.	Bégin (E.-A.).
B—o.	Brito.
C. D. L.	Creuzé de Lesser.
Ch—o.	Chodzko.
Ch—r.	Charlier.
Ch—u.	Chassériau.
C—L—N.	Clausson.
C—L—T.	Collombet.
C—o.	Constancio.
C. T—Y.	Coquebert de Taizy.
D—B—E.	Th. Delbare.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D—P—S.	Du Petit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
Ec—Dd.	Eméric-David.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F—A.	Fortia d'Urban.
F—LE.	Fayolle.
F—T—E.	De la Fontenelle.
F—Z.	De Féletz.
G—G—Y.	De Grégory.
G—N.	Guillon (Aimé).
G—R.	Grosier.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—M—X.	J. Lamoureux.
L—P—E.	Hippolyte de la Porte.
L—R—D.	Laurillard.
L—T—L.	Lally-Tolendal.
M—A.	Meldola.
M—D—E.	Madrolle.
M—D j.	Michaud jeune.
M—É.	De Monmerqué.
M—I.	Mostowski (Thadée).
M—N—S.	Monnais.
N—D.	Nicard.
P—C—T.	Picot.
P—NY.	De Prony.
P—OT.	Parisot.
P—R.	Du Pasquier.
P—RT.	Philbert.
P—S.	Périès.
P—S—N.	Parson.
R—D—N.	Renauldin.
R—F—G.	De Reiffenberg.
R—M—D.	Raymond.
R—RD.	Regnard.
S—N—R.	De Sinner.
S. S—I.	Simonde-Sismondi
T—D.	Tabaraud.
V—VE.	Villenave.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.





Le





